



**HAL**  
open science

# ”Quand nos désirs font désordres”, une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986

Mathias Quéré

► **To cite this version:**

Mathias Quéré. ”Quand nos désirs font désordres”, une histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2022. Français. NNT : 2022TOU20028 . tel-03827180

**HAL Id: tel-03827180**

**<https://theses.hal.science/tel-03827180>**

Submitted on 24 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

**En vue de l'obtention du  
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**

**Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès**

---

**Présentée et soutenue par**

**Mathias QUERE**

Le 4 juillet 2022

**"Quand nos désirs font désordres". Une histoire du mouvement  
homosexuel français de 1974 à 1986.**

---

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Histoire**

Unité de recherche :

**FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs**

Thèse dirigée par

**Sylvie CHAPERON**

Jury

**Mme Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Rapporteur**

**M. Olivier FILLIEULE, Rapporteur**

**M. Julian JACKSON, Examineur**

**Mme Florence TAMAGNE, Examinatrice**

**M. Régis SCHLAGDENHAUFFEN, Examineur**

**Mme Sylvie CHAPERON, Directrice de thèse**



## **Résumé :**

Un mouvement homosexuel existe en France de 1974 à 1986. C'est la première fois que des groupes homosexuels et lesbiens se constituent sur l'ensemble du territoire français métropolitain, là où les organisations préexistantes étaient davantage cantonnées à la capitale. Inscrite dans l'effervescence politique des années 1968, cette histoire débute avec la naissance d'un premier Groupe de libération homosexuelle à Paris. Moins de deux ans plus tard des groupes se répartissent dans une trentaine de villes, sur l'ensemble du territoire français, et développent un militantisme existentiel et révolutionnaire. Car à l'image de nombreux mouvements du sujet minoritaire, les militant·es homosexuel·les revendiquent un changement immédiat de leur condition dans une société où la répression légale de l'homosexualité est toujours à l'œuvre. Avec la fin de la décennie, le mouvement émergent, face à ses propres contradictions, réoriente sa mobilisation dans une direction réformiste et revendicative. Dans cette perspective, se met en place une nouvelle organisation, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, coordination de groupes homosexuels et lesbiens, dont l'objectif est de lutter pour l'abrogation de la législation homophobe. Son action est nationale, mettant sur pied d'importantes campagnes antirépressives. Avec l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981, les discriminations légales à l'encontre des gais et des lesbiennes sont progressivement abrogées et pour les militant·es se dessine alors un nouveau monde plein d'espoir. Dans les premières années de la décennie 1980, la mobilisation se redéploie au niveau local avec la constitution d'un espace de la cause des gais et des lesbiennes. C'est alors un nouveau cycle de l'engagement qui se dessine, cette fois-ci existentiel et réformiste. L'épidémie du sida vient bouleverser un monde et des communautés, qui progressivement basculent dans l'horreur. En s'appuyant sur des sources variées, cette thèse analyse et retrace donc l'histoire du mouvement homosexuel français dans les années 1970 et 1980.

## **Abstract :**

A homosexual movement exists in France from 1974 to 1986. This is the first time that homosexual and lesbian groups are established throughout mainland France, whereas pre-existing organisations were more restricted to the capital. This story begins with the birth of the first homosexual liberation group in Paris, which is part of the political effervescence of 1968. Less than two years later, groups spread out over thirty cities throughout France and develop an existential and revolutionary activism. Like many minority movements, the homosexual activists demand an immediate change in their lives in a society where the legal repression of homosexuality is still at work. At the end of the decade, the emerging movement, faced with its own contradictions, reorientes its mobilisation in a reformist and claiming direction. In this perspective, a new organisation is set up, the Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, a coordination of gay and lesbian groups, whose objective is to fight for the repeal of homophobic legislation. Its action is national, setting up important anti-repression campaigns. With the arrival in power of the Socialists in 1981, legal discrimination against gays and lesbians is progressively revoked and a new world of hope is emerging for activists. In the first years of the 1980s, mobilisation is redefined at the local level with the creation of a space for the cause of gays and lesbians. A new cycle of commitment is taking shape, this time existential and reformist. However, this new freedom is only a brief interlude. The beginnings of the AIDS epidemic upset a world and communities that gradually tip over into horror. Based on various sources, this thesis analyses and retraces the history of the French homosexual movement in the 1970s and 1980s.





« Comment dire en quelques mots aux hétéros ce qu'est mon homosexualité ? Pourquoi en passer par les mots pour rendre compte de mon corps, de ces lieux et temps de jouissance, pour vous dire l'itinéraire de mon désir ? Alors que mes érections, mes enclades, les succions, mes caresses, mes baisers, tout ce que je ne veux plus vous cacher, se fout des mots ! Homme ou femme hétéro : il faudrait vous prendre par la main, et silencieusement, fraternellement, partager nos voyages, vers les quais des deux fleuves, là où dans cette ville les pédés draguent, des hommes jouissent au fond des pissotières, en plein hiver. Les caresses sous les ponts avec des inconnus de tous âges, de toutes races. Le sexe poisseux du mineur, le corps de l'immigré, la main tremblante du vieux dans ton slip. L'angoisse des flics, la peur des truqueurs. Loubards qui en veulent à ton fric. Les pédés sont vagabonds. Notre sexualité est voyageuse ».

« Groupe de libération homosexuel de Lyon », *Bulletin GLH province*, n° 1, pp. 14 – 15



## Remerciements

À l'automne 2015, je m'installais à Toulouse et entamais un master de recherche sur les Groupes de libération homosexuels. Je n'aurais jamais imaginé que sept ans plus tard je terminerais une thèse sur l'histoire du mouvement homosexuel français dans les années 1970 et 1980. Si la rédaction de la thèse est un exercice solitaire, ce fut loin d'être le cas dans le reste de cette aventure. Cette recherche est aussi un travail collectif, avec une co-construction du savoir qui m'a souvent poussé à imaginer à quel point il aurait été passionnant de la mener véritablement à plusieurs. Les remerciements qui en découlent sont donc nombreux.

Je voudrais en premier lieu remercier Sylvie Chaperon, ma directrice de thèse, qui m'a accompagné dans cette aventure depuis mon master. Ce travail n'aurait jamais pu exister sans votre soutien et votre accompagnement tout au long de ces années.

Je suis également très reconnaissant à Olivier Fillieule, Julian Jackson, Régis Schlagdenhauffen, Florence Tamagne et Michelle Zancarini-Fournel de m'avoir fait l'honneur d'accepter de participer au jury devant lequel je soutiendrai ce travail.

Une pensée toute particulière pour Massimo Prearo qui depuis le début de mes recherches est une grande source d'inspiration pour mon travail. Je te dois énormément.

Il me faut remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette histoire, qui ont lutté pour que nous puissions aujourd'hui exister, lutter et s'aimer plus librement. Ma reconnaissance va particulièrement à Christian de Leusse pour m'avoir ouvert les portes du centre d'archives Mémoire des sexualités à Marseille il y a bientôt sept ans. Merci aussi pour tes sms réguliers tout au long de ces derniers mois, au fil de ta relecture de mes chapitres, qui m'ont souvent redonné de la force quand le doute s'insinuait. Je remercie profondément Jean-Michel Rousseau pour nos échanges, ton regard sur cette époque et tes relectures de mes différents chapitres ; Catherine Gonnard pour ton fonds incroyable, nos discussions passionnantes ces après-midi d'hiver et cette amitié naissante ; Alain Lecoultre pour ton amitié et ta présence dès qu'une question se posait à moi ; Michel Chomarat pour cette émotion quand ce matin-là, la poste me déposait l'ouvrage que tu as fait de notre entretien ; Daniel Galy pour ton soutien et tes relectures enthousiastes ; Jean Cavailles lorsque tu m'as offert dans ce café chic de la place Bellecour à Lyon le *Rapport gai* que je cherchais depuis des mois ; Jean Stern pour ton accueil, nos échanges et ta générosité au cours de mon travail d'archives ; Michèle Larrouy pour maintenir ces ponts intergénérationnels si importants pour la transmission de nos luttes ; Albert Rosse pour cet après-midi où tu m'as reçu chez toi et partagé tous tes souvenirs ; Jean-Claude Aubry et Anne-Marie Faure-Fraisse pour m'avoir partagé vos fonds photographiques ; Jacques Fortin pour ton accueil si chaleureux et cet entretien par ce bel

après-midi de printemps dans ton jardin ; Patrick Cardon pour l'accès à tes archives et ta détermination 40 ans plus tard à continuer à faire vivre cette histoire ; Jean-Paul Amouroux pour m'avoir confié vos précieuses archives ; Pierre Dutey pour cet après-midi lyonnais entre souvenirs et whiskey ; Suzette Robichon pour ce café place St Sernin et tes souvenirs du mouvement lesbien ; Hervé Liffra pour ces discussions animées à la table de ce restaurant à Beaubourg ; Michel Heim, Jacques Girard et Guy Chevalier pour nos échanges par mail et les précisions que vous avez pu m'apporter.

Je dois aussi remercier toutes celles et ceux qui m'ont permis de mener ces recherches. Tout d'abord au sein de mon laboratoire, Françoise Arrazat et Céline Darant pour votre disponibilité et m'avoir guidé dans le dédale de l'administration. Mon école doctorale TESC pour l'obtention du CDU. Les personnels des bibliothèques du centre LGBTI à Paris, de la bibliothèque du Périgord à Toulouse, de la bibliothèque municipale de Lyon, de la bibliothèque Marguerite Durand à Paris, du CEDRATS à Lyon, Emilie Charrier et Vanessa Szollosi à la BNF.

J'ai, le temps de la thèse, eu l'occasion faire mes premiers pas dans l'enseignement, ce qui fut pour moi une expérience incroyable. Je tiens à remercier Céline Nord Lannes, Catherine Valenti et Laure Teuillères pour m'avoir accueilli à l'UFR et fait découvrir l'UE 101. Un grand merci aussi à toutes les étudiant·es avec qui j'ai pu partager ma passion de l'histoire au cours de ces dernières années.

Il me faut aussi mentionner celles et ceux qui, au sein de l'université mais aussi en dehors, militent pour que cette histoire soit connue. Nos échanges m'ont grandement fait avancer et j'espère que ce n'est que le début d'une longue histoire. Je pense à Antoine Idier, Roméo Isarte, Renaud Chantraine. Une pensée émue aussi pour l'équipe de la maison d'édition Tahin Party à Lyon avec qui nous avons collectivement retravaillé mon mémoire de master 1 pour en faire un ouvrage accessible au plus grand nombre. Je remercie Claire-John, Marta, Damien et Cécé. Une dédicace particulière pour Olivier Fillieule avec qui j'ai coorganisé un colloque international en 2019 à Lausanne qui a permis de créer un moment très beau moment de rencontres et d'échanges intergénérationnels. Un grand merci aussi à Marine Rouch et Justine Zeller pour m'avoir accompagné dans les premiers pas de la thèse et d'avoir toujours été présentes quand je me sentais un peu perdu. Ilana Eloit et Hugo Bouvard pour ce projet de coordination d'ouvrage et cette passion commune pour notre histoire. J'espère que nous continuerons à faire de belles choses ensemble. Yaël Armango, Maialen Pagnisco, Estelle Tzotzis et Chloé Chassagnac pour ce Labo junior LGBTI que nous avons enfin réussi à mettre sur pied, malgré les obstacles. C'est le début d'une belle aventure. Une pensée enfin, pour les militant·es de Mémoire des sexualités à Marseille, Mémoires Minoritaires et Big Tata à Lyon et le Collectif archives LGBTI à Paris. Vos luttes pour

faire vivre nos archives sont toujours nécessaires.

Une reconnaissance profonde à Michael Sibalis et Gert Hekma, pionniers dans l'étude des mouvements homosexuels, disparus au cours de l'écriture de cette thèse.

Et puis je tiens aussi à remercier, avec une profonde émotion, toutes celles et ceux, ami·es et camarades qui m'ont accompagné, soutenu et encouragé tout au long de cette thèse. Une pensée tout d'abord pour Myriam et ces presque deux années passées à tes côtés, tu es une grande source d'inspiration. Un souvenir plein de nostalgies pour les résidences d'écritures passé à vos côtés, Marie, Meryem et Mathieu. Il faudra maintenant inventer de nouveaux projets. Makisimiliano pour cette belle rencontre et nos retrouvailles chaque début de semaine. Mélo pour ta présence, ton magnifique soutien et toute la force et l'amour que tu me donnes. Julie, Americo et Marine B. pour nos discussions à l'Enigme et vos réflexions qui m'ont fait tant avancer. Je vous dois beaucoup. Fanny et Fiona pour le titre de cette thèse. Greg pour ta présence depuis le début de l'aventure et nos soirées pédés avec Nabil pour trouver de la force quand elle manquait. Merci à Maud, Flavie, Ofé, Karine, Numa, Claire-John pour m'avoir régulièrement accueilli tout au long de ces mois d'écriture.

J'ai eu cette chance d'être relu à différents moments, sur différents bouts de ma thèse. Un merci tout particulier à Flavie, Ruby, Marine G., Marine B., Gary, Mylène, Camille, Justine, Marine R. pour vos relectures attentives, vos conseils avisés, votre patience avec mon style d'écriture un peu particulier et vos talents de corrections. Spéciale dédicace à Marine G. ! Ta présence jusqu'au bout du bout fut précieuse. Merci encore.

Une reconnaissance immense pour Monique Foissac et la Bibliothèque d'étude méridionale qui fut comme ma seconde maison ces six dernières années. RIP l'Esquile et les fins de journées au comptoir.

Et enfin, une pensée pleine d'amour pour mes colocataires, Farah, Léa, Magalie et Antoine pour votre soutien, votre patience et votre indulgence tout au long de ces derniers mois.

Je dédie cette thèse à tou·tes celles et ceux qui luttent, à tou·tes celles et ceux qui ont fait cette histoire et qui aujourd'hui nous la transmettent.

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>15</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>19</b>
1. Écrire l'histoire des homosexualités en France.....	21
1.1 Les études LGBTI en France : questionner l'éternel retard français.....	22
1.2 Un bref état des lieux historiographique des mouvements homosexuels et lesbiens des années 1970 aux années 2000 .....	24
1.3 La multiplication récente des recherches sur l'histoire des mouvements homosexuels et lesbiens.....	27
2. Quelques éléments conceptuels pour écrire une histoire du mouvement homosexuel français .....	34
2.1 Un mouvement ? Quel mouvement ? La mobilisation homosexuelle et ses fondements identitaires.....	34
2.2 Un militantisme homosexuel spécifique ?.....	38
2.3 L'histoire d'une génération militante ?.....	40
2.4 Géographie, réseaux et spatialité homosexuelles .....	43
2.5 L'émergence d'un espace de la cause.....	46
2.6 Une histoire des interactions.....	48
2.7 Quelques questions en suspens .....	50
3. Réflexions sur l'écriture de l'histoire et l'usage des archives.....	52
3.1 Point de vue situé et écriture de l'histoire.....	52
3.2 Entre mémoire et histoire, l'impossible vérité historique.....	54
3.3 Quel rôle pour l'historien·ne ?.....	57
3.4 L'archive ne fait pas l'histoire .....	59
3.5 Une histoire proche des sources.....	61
4. Présentation du corpus de sources .....	64
4.1 Chasse au trésor et réflexions autour des archives LGBTI aujourd'hui en France.....	64
4.2 Présentation des fonds d'archives .....	68
5. Quelques précisions terminologiques.....	75
6. Plan de la thèse. Douze ans d'histoire et une valse à trois temps .....	77
<b>Partie I. Expérimentation. L'esquisse d'un mouvement (1974 – 1978)</b> .....	<b>81</b>
<b>Chapitre 1 : La Genèse d'un mouvement</b> .....	<b>81</b>
1. Au commencement, il y avait la répression.....	84
1.1 Une histoire légale de la répression contre les homosexuel·les.....	86
1.2 Les chiffres de la répression. ....	88
1.3 « L'homosexualité est une dégénérescence petite-bourgeoise ».....	91
1.4 La répression sociale.....	94

2. Voyage en terre arcadienne .....	96
2.1 Arcadie : enjeux et histoire du mouvement homophile.....	96
2.2 Un mouvement homophile .....	99
2.3 Avoir 15 ans dans les années 1960.....	102
3. Le CAPR et le FHAR : des jalons pour un mouvement.....	105
3.1 Le Comité pédérastique d'action révolutionnaire (CAPR).....	105
3.2 Le Front homosexuel d'action révolutionnaire ou le mythe de l'année zéro du mouvement homosexuel français.....	107
3.3 L'expérience d'un mouvement éphémère et parisien.....	108
3.4 Une brève histoire du FHAR.....	111
4. Les années Giscard. Un contexte de la France du milieu des années 1970 .....	114
4.1 Une libéralisation politique, économique et sociale .....	115
4.2 L'émergence des mouvements du sujet minoritaire .....	118
4.3 La question homosexuelle obtient droit de cité.....	123

## **Chapitre 2 : La naissance des GLH ou les débuts d'un mouvement homosexuel ..... 127**

1. L'expulsion des jeunes d'Arcadie et création de Philandros.....	129
1.1 Vivre et militer au sein d'Arcadie .....	130
1.2. « Je ne veux plus vous voir, le groupe est noyauté par le PC, dehors ! » .....	132
1.3 La parenthèse Philandros .....	133
2. Le GLH unitaire parisien : construire une mobilisation.....	136
2.1 Un manifeste pour libérer les homosexuel·les.....	136
2.2 Les premières actions du GLH.....	138
2.3 A la recherche d'un nouveau militantisme homosexuel .....	140
2.4 Petit GLH deviendra grand.....	142
2.5 Construire le mouvement .....	145
3. La division du GLH parisien en tendances, symbole de la multiplicité du mouvement naissant .....	149
3.1 Des tensions à tous les étages .....	149
3.2 L'éclatement du GLH en trois tendances .....	151
3.3 Un GLH par défaut ? La tendance 14 décembre.....	153
3.4 Le GLH – Groupes de base ou la perspective communautaire.....	156
4. Le Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien : une tendance révolutionnaire .....	165
4.1 La mise en place d'un cadre discursif révolutionnaire .....	165
4.2 De multiples niveaux d'organisations .....	167
4.3 Une multiplicité d'actions militantes.....	169



### **Chapitre 3 : Des GLH à travers toute la France : focus sur la naissance du mouvement en région ..... 174**

1. Vous avez dit un GLH à Brest ?! Réflexion autour de l'engagement des militant·es dans un groupe homosexuel.....	176
1.1 L'entrée en terre militante, un processus en plusieurs étapes.....	176
1.2. Une géographie de l'engagement homosexuel.....	182
2. L'émergence de groupes homosexuels à travers toute la France (1975 – 1977).....	186
2.1 GLH mode d'emploi.....	186
2.2 L'élaboration d'une ligne politique.....	190
2.3 Les premières actions militantes.....	191
2.4 Une multiplicité des groupes et quelques absences remarquées .....	192
2.5 GLH, le choix d'un nom et d'une identité politique.....	194
3. Une sociologie des militant·es.....	196
3.1 Quelques données éparses.....	197
3.2 Une enquête des Renseignements généraux.....	197
3.3 Trois limites pour établir un profil sociologique des militant·es.....	199
4. Quels liens entre Paris et les GLH en région ?.....	201

### **Chapitre 4 : Faire mouvement : construire les cadres d'une mobilisation..... 208**

1. Organiser le mouvement à l'échelle nationale.....	210
1.1 Des groupes autonomes à la recherche de coordination.....	210
1.3 Des rencontres nationales pour se coordonner .....	217
1.4 Les répertoires d'action pour une mobilisation nationale, ou la montée en puissance du mouvement.....	221
2. « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous » : balbutiements pour une mobilisation internationale.....	224
2.1 Le regard porté sur l'étranger.....	225
2.2 Construire des solidarités internationales.....	228
3. Les lesbiennes, les féminismes et la mixité : alliances, ambiguïtés et contradictions au sein du mouvement.....	231
3.1 Les lesbiennes à la croisée de chemins : quels espaces investir ?.....	232
3.2 Une « convergence conflictuelle » : les GLH, le mouvement des femmes et la question féministe .....	236
3.3 Des GLH en rupture.....	240
3.4 Des rencontres entre lesbiennes.....	243
4. Vice petit bourgeois et convergences des luttes. Le double mouvement des militant·es homosexuel·les au milieu des années 1970.....	246
4.1. « La classe ouvrière n'aime pas les pédés » .....	246
4.2 Entre recherche d'alliances et besoin de reconnaissance : la question de l'auto-répression.....	249

4.3 Le mouvement homosexuel à l'assaut de la gauche .....	251
4.4 Une situation singulière : la place des militant·es de la Ligue communiste révolutionnaire dans le mouvement homosexuel.....	253
4.5 Le mouvement homosexuel présent sur tous les fronts.....	257
5. A la périphérie du mouvement : l'émergence de nouvelles entités homosexuelles .....	261
5.1. Les groupes religieux.....	261
5.2 Une multiplicité de groupuscules homosexuels.....	264

**Chapitre 5 : « Nous n'avons pas de Marx pédé » : l'identité homosexuelle comme matrice idéologique..... 269**

1. L'homosexualité comme projet politique .....	271
1.1 À la recherche d'un militantisme existentiel au milieu des années 1970.....	271
1.2 À la recherche d'une identité homosexuelle.....	277
1.3 L'identité homosexuelle d'un point de vue marxiste : un concept bourgeois.....	281
1.4. L'insoluble question du ghetto .....	283
2. Une nouvelle radicalité pour l'identité homosexuelle.....	288
2.1 Les élections municipales de 1977 .....	289
2.2 La Mouvance folle lesbienne.....	293
2.3 Les Folles radicales et les Gouins Celtes.....	299

**Conclusion première partie ..... 303**

**Partie II. Revendication. L'affirmation du mouvement homosexuel français (1978 – 1982) ..... 307**

**Chapitre 6. « Paris se déperit, le salut va venir de la province » : reconfiguration du mouvement (1978 – 1979) ..... 309**

1. Un rapide retour contextuel : où en est-on de la législation anti-homosexuelle ?.....	311
1.1 Un pas en avant, trois pas en arrière : les atermoiements de la classe politique française .....	311
1.2 Le retour de la répression ? .....	313
2. Bouversements dans l'épicentre parisien. ....	316
2.1 Le festival de la Pagode ou le chant du cygne du GLH – PQ.....	317
2.2 Les élections législatives du printemps 1978.....	319
2.3 PQ est mort, vive les CHA ! .....	324
2.4 Des aventures de presse d'un nouveau genre.....	329
3. Un nouvel espoir : le mouvement en région.....	338
3.1 Des groupes en région qui « tourne[nt] en rond ».....	338

3.2	Marseille à l'avant-garde d'une mobilisation contre la répression.....	341
3.3	Des rencontres nationales et régionales pour coordonner le mouvement.....	347
3.4	Un militantisme politico-culturel en pleine expansion .....	353
4.	L'UEH en 1979 : à la croisée des chemins.....	358
4.1	Une initiative du GLH de Marseille.....	358
4.2	Une semaine pour reconfigurer le mouvement .....	361

## **Chapitre 7 : Une nouvelle orientation pour la mobilisation. Le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle ou l'affirmation du mouvement homosexuel ..... 368**

1.	Petit CUARH deviendra grand (1979 – 1980).....	370
1.1	Coup de force parisien à la rentrée 1979.....	371
1.2	Une campagne contre les interdictions professionnelles : l'apprentissage d'un militantisme revendicatif.....	376
1.3	Le cadre des lois et l'amendement Foyer : occuper la rue pour se faire entendre.....	380
2.	Le CUARH, tête de pont du mouvement homosexuel français.....	386
2.1	Le CUARH – Paris et les cadres d'une organisation nationale .....	386
2.2	Qu'est-ce que le CUARH ? Une galaxie en expansion .....	394
2.3	Le CUARH ne fait pas toujours l'unanimité. Débats et réflexion autour du mouvement à l'œuvre .....	398
3.	Un mouvement mixte ? Les lesbiennes féministes à la croisée des chemins.....	405
3.1	Mouvement des femmes, lesbiennes radicales, lesbiennes féministes : élaboration d'un sujet lesbien singulier.....	405
3.2	Quelle mixité réelle du mouvement ? .....	410
3.3	Les lesbiennes contre la répression.....	416
3.4	Un groupe non-mixte dans un mouvement mixte : le Mouvement d'information et d'expression lesbienne .....	419
4.	La question pédophile et le mouvement homosexuel : une alliance contre nature ? .....	423
4.1	Un rapide retour en arrière. La question pédophile de 1975 à 1978 .....	426
4.2	La question pédophile au sein du mouvement homosexuel français (1979 – 1982) .....	431
4.3	Le Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED).....	437

## **Chapitre 8 : L'apprentissage des rouages du pouvoir (1981-1982)..... 444**

1.	La campagne pour les élections présidentielle et législatives.....	446
1.1	Un nouvel espoir : la campagne pour l'élection présidentielle .....	447
1.2	La gauche, la droite et les homos .....	449
1.3	La marche du 4 avril 1981 .....	451
1.4	L'élection présidentielle et les candidats homosexuels aux législatives .....	458
2.	L'après mai 1981 : « 7 ans de bonheur ? » .....	463

2.1 Le fond de l'air est rose.....	463
2.2 Sur le chemin des Ministères.....	467
2.3 Quelles perspectives pour la rentrée ?.....	474
3. Les cadres d'une organisation internationale : l'IGA et l'ILIS .....	483
3.1 L'International Gay Association.....	483
3.2 Les lesbiennes et l'International lesbian information services (ILIS).....	490
 <b>Conclusion seconde partie .....</b>	<b>494</b>
 <b>Partie III. Affirmation. Recomposition et bouleversement. Du mouvement social à l'espace de la cause des gais et des lesbiennes (1982 – 1986) .....</b>	<b>497</b>
 <b>Chapitre 9 : À la croisée des chemins. Comment poursuivre une mobilisation nationale ? .....</b>	<b>499</b>
1. Le CUARH en restructuration : des nouvelles formes de bureaucratisation.....	504
1.1 La mise en place d'une Commission nationale .....	504
1.2 Du collectif à l'association : la bureaucratisation du CUARH.....	506
2. A la recherche d'un nouvel élan national.....	510
2.1 À l'assaut des médias : une campagne audiovisuelle .....	510
2.2 La dernière campagne nationale du CUARH.....	513
2.3 La marche du 19 juin 1982.....	516
2.4 Pour des États généraux de l'homosexualité .....	521
2.5 « Pour que vivent nos amours » : la marche en demi-teinte du 18 juin 1983.....	527
 <b>Chapitre 10 : Du mouvement homosexuel à l'espace de la cause des gais et des lesbiennes .....</b>	<b>531</b>
1. Paris dans tous ses états : l'émergence d'un nouveau monde.....	535
1.1 De Ste Anne au Marais, la naissance d'une capitale homosexuelle.....	535
1.2 Ruptures et diversification : le développement d'une sphère culturelle, médiatique et de loisir..	542
1.3 Émergence et structuration de nouvelles sphères : syndicalisme et monde du travail .....	556
2. Du national au local : retour et enracinement du mouvement en région.....	565
2.1 Qui sont les militant·es des années 1980 ? Quelques données sociologiques du mouvement ...	565
2.2 Un état des lieux de la mobilisation en région : le développement de l'espace de la cause à l'échelle locale.....	570
2.3 Développer la sphère culturelle : des émissions gaies à travers l'hexagone.....	580
2.4 La naissance des lieux associatifs : le développement d'un espace de la cause.....	584
2.5 Lesbos y Mykonos : l'Université d'été homosexuelle de 1983 .....	591

<b>Chapitre 11 : La fin d'une époque .....</b>	<b>596</b>
1. Le tournant de la rigueur .....	597
1.1 Contexte politique et élections municipales de 1983 .....	597
1.2 Homophobie : le retour du bâton ? .....	601
2. Le militantisme politique se questionne et s'épuise .....	606
2.1 Quelles perspectives pour la mobilisation ? Doutes et errances .....	606
2.2 Le développement d'un espace partisan et l'émergence de groupes homosexuels de droite .....	616
2.3 La fin du CUARH et l'effondrement de la sphère mouvementiste.....	623
3. Le sida ou la fin d'un monde .....	636
3.1 La place du mouvement homosexuel dans la mobilisation face à l'épidémie : une historiographie sous tension.....	637
3.2 Le « Cancer gay » ou l'ignorance du mal à venir .....	643
3.3 La naissance d'une mobilisation contre le sida .....	651
<b>Conclusion .....</b>	<b>668</b>
<b>Sources primaires .....</b>	<b>677</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>693</b>

## Table des illustrations

<i>Figure 1 : Liens et connections entre les GLH.....</i>	<i>219</i>
<i>Figure 2 Manifestation du 25 juin 1977. Crédits : Anne-Marie Faure-Fraisse.....</i>	<i>224</i>
<i>Figure 3 Manifestation du 25 juin 1977. Crédits : Anne-Marie Faure-Fraisse.....</i>	<i>224</i>
<i>Figure 4 : La France des GLH en 1978.....</i>	<i>267</i>
<i>Figure 5 : Manifestation du GLH le 1er mai à Lyon. Crédits : Michel Jaguet.....</i>	<i>274</i>
<i>Figure 6 : Weekend de travail du Gai Pied. Crédits : Jean Stern.....</i>	<i>336</i>
<i>Figure 7 : Weekend de travail du Gai Pied. Crédits : Jean Stern.....</i>	<i>337</i>
<i>Figure 8 : Groupes homosexuels et lesbiens représentés aux États-Généraux de l'homosexualité.....</i>	<i>349</i>
<i>Figure 9 : Sur les marches de la Gare St Charles (Jacques Fortin est assis au milieu). Crédits : Pierre Ciot....</i>	<i>366</i>
<i>Figure 10 : Rassemblement devant la gare St Charles. Crédits : Pierre Ciot.....</i>	<i>366</i>
<i>Figure 11 : Marche du 4 avril 1981. Crédits : Jean-Claude Aubry.....</i>	<i>456</i>
<i>Figure 12 : Arrivée de la marche à Beaubourg. Crédits : Jean-Claude Aubry.....</i>	<i>456</i>
<i>Figure 13 : Marche du 4 avril 1981. Crédits : Jean-Claude Aubry.....</i>	<i>457</i>
<i>Figure 14 : Organigramme du CUARH en septembre 1983.....</i>	<i>509</i>
<i>Figure 15 : Marche du 19 juin 1982. Crédits : Jean-Claude Aubry.....</i>	<i>520</i>
<i>Figure 16 : Guide homosexuel de la capitale réalité par le CHA Halles, 1 juin 1979.....</i>	<i>537</i>
<i>Figure 17 : Sphères de la mobilisation homosexuelles entre 1982 et 1986.....</i>	<i>577</i>
<i>Figure 18 : Composition du CUARH entre 1981 et 1986.....</i>	<i>633</i>

## Liste des abréviations<sup>1</sup>

ALEPH : Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels  
AMG : Association des médecins gais  
APPELS : Association populaire pour l'éducation et la libération sexuelle  
ARIS : Accueil rencontre information service  
BP : Bureau politique  
CAPR : Comité d'action pédérastique révolutionnaire  
CCL : Centre du christ libérateur  
CDC : Center of disease control  
CIDH : Centre d'information et de documentation de l'homosexualité  
CFDT : Confédération française et démocratique du travail  
CGT : Confédération générale du travail  
CHA : Comité homosexuel d'arrondissement  
CHE : Campaign for homosexual equality  
CHEN : Collectif homosexuel de l'Éducation nationale  
CHLOEG : Comité homosexuel et lesbien d'organisation des états généraux des homosexualités  
CHOP : Comité homosexuel de l'ouest parisien  
CLARH : Comité lillois anti répression homosexuel  
CHA : Comité homosexuel d'arrondissement  
CHP : Commission homosexuelle parisienne  
CNC : Centre national du cinéma  
CNH : Commission nationale homosexuelle  
COPARH : Comité parisien anti répression homosexuel  
CUARH : Comité d'urgence anti-répression homosexuelle  
D&H : Diane et Hadrien  
D&J : David et Jonathan  
FG : Fréquence gaie  
FGC : Fédération gaie pour la communication  
FHAR : Front homosexuel d'action révolutionnaire  
FLAG : Fédération des lieux associatifs gais

---

<sup>1</sup> Je n'inclus à cette liste que les abréviations qui apparaissent plus d'une fois dans cette thèse.

FN : Front national  
FO : Force ouvrière  
FUORI : Fronte unitario omosessuale rivoluzionario italiano  
GAGE : Groupe achrien des grandes écoles  
GILH : Groupe d'information et de libération homosexuel  
GL : Groupe lesbiennes  
GLF : Groupe des lesbiennes féministes  
GLH : Groupe de libération homosexuel  
GLH – GB : Groupe de libération homosexuelle – Groupes de base  
GLH – PQ : Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien  
GP : *Gai Pied*  
GPH : *Gai Pied Hebdo*  
GPL : Gays pour les libertés  
GRED : Groupe de recherche pour une enfance différente  
HES : Homosexualité et socialisme  
IGA : International Gay Association  
ILIS : International Lesbian Information Services  
JHC : Jeunes homosexuels chrétiens  
LC : Ligue communiste  
LCR : Ligue communiste révolutionnaire  
LDH : Ligue des droits de l'homme  
LO : Lutte ouvrière  
MDPL : Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté  
MES : Mouvement pour l'égalité sexuelle  
MFL : Mouvance Folle lesbienne  
MFPF : Mouvement français pour le planning familial  
MGL : Mouvement des gais libéraux  
MHIL : Mouvement homosexuel d'information et de libération  
MIEL : Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes  
MIHN : Mouvement d'information homosexuel niçois  
MLAC : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception  
MLF : Mouvement de libération des femmes



MTA : Mouvement des travailleurs arabes  
NMS : Nouveaux mouvements sociaux  
OCT : Organisation communiste des travailleurs  
ON : Ordre nouveau  
ORTF : Office de radiodiffusion-télévision française  
PCF : Parti communiste français  
PPP : Préfecture de police de Paris  
PS : Parti socialiste  
PSU : Parti socialiste unifié  
OCT : Organisation communiste des travailleurs  
OMS : Organisation mondiale de la santé  
RHIF : Rencontre des homosexualités en Île de France  
RPR : Rassemblement pour la République  
SGEN : Syndicat général de l'éducation nationale  
SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise  
UEH : Université d'été homosexuelle  
VLS : Vaincre le sida

## Introduction

En 2019, de nombreuses initiatives célèbrent les émeutes de Stonewall qui se sont déroulées 50 ans plus tôt, dont un colloque en juin à l'Université de Créteil<sup>2</sup>. Dans les cortèges de nombreuses prides, les participant·es célèbrent et commémorent l'événement. Des pancartes et des banderoles rappellent cette nuit du 28 juin 1969 où des femmes trans, des homosexuels, des travestis et des lesbiennes d'un côté, et la police de l'autre, se sont affronté·es pendant plusieurs heures. De nombreuses revendications s'appuient sur le cinquantenaire des émeutes pour réclamer de nouveaux droits. Ainsi nombreuses sont les personnes qui situent la naissance de la mobilisation homosexuelle de l'autre côté de l'Atlantique, dans ces quelques nuits d'émeutes new-yorkaises. Cette croyance, façonnée par nos imaginaires globalisés accompagne souvent les « fausses évidences qui tendent à considérer la longue marche vers l'émancipation politique des LGBT comme historiquement nécessaire et inévitable<sup>3</sup> ». Autrement dit, la vie des personnes LGBTI se serait résumée jusqu'à cette date à l'obscurité du placard et elles vivraient une progressive libération depuis. Difficile alors d'imaginer que des stratégies de résistance ont toujours existé, que des formes d'organisation ont été mises en place pour pouvoir être, s'aimer et survivre et ce, même si elles n'étaient pas apparentes aux yeux de tous et toutes.

En 2021, un autre anniversaire se profile. Ce sont les 50 ans du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), probablement le groupe homosexuel français le plus connu aux côtés de l'association de lutte contre le VIH-sida, Act Up. Alors que les marches des fiertés réoccupent la rue après la première année de la pandémie de Covid-19 l'anniversaire du FHAR est largement passé sous silence. Stonewall plutôt que le FHAR ? Quelle explication à cet oubli ? Une seule certitude, l'histoire du mouvement homosexuel français est encore trop peu connue et sa transmission encore fragile. Ce constat est renforcé lorsque les 24 et 25 avril 2021, plusieurs marches lesbiennes sont organisées à Paris, Lyon, Toulouse ou Bordeaux. Dans les cortèges, des slogans rappellent l'historicité des luttes lesbiennes et l'actualité de ces combats : « Le féminisme c'est la théorie, le lesbianisme c'est la pratique », « Lavender menace », « Quand les femmes s'aiment, les hommes ne récoltent pas », autant de slogans hérités des années 1970, et qui soulignent l'importance de cette décennie dans l'émergence d'une conscience politique lesbienne<sup>4</sup>. Pourtant, en même temps que

---

<sup>2</sup> « Stonewall 50 ans après. Héritages et constructions mémorielles des émeutes de 1969 », Université Paris-Est Créteil et Université Paris-Dauphine, 3 juin — 5 juin 2019. Le site du colloque est toujours consultable à cette adresse : <https://stonewallat50.sciencesconf.org/>

<sup>3</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 26

<sup>4</sup> ELOIT Ilana, *Le sujet politique lesbien à Paris. Compositions, décompositions et recompositions du sujet féministe (1970 – 1984)*,

ces mots d'ordre ravivent la mémoire des luttes passées, les médias — généralistes comme militants — ont dans leur grande majorité décrit cette marche comme étant la « première marche lesbienne en France<sup>5</sup> », occultant ainsi la marche lesbienne du 21 juin 1980 organisée à Paris par les lesbiennes de Jussieu, qui consacra l'émergence d'un sujet politique lesbien en France. La mémoire de la mobilisation homosexuelle et lesbienne et leur histoire sont aujourd'hui encore en morceaux<sup>6</sup>.

Tout au long de mes recherches, j'ai pourtant été confronté à des propos, souvent émis par des universitaires, affirmant que cette histoire est aujourd'hui suffisamment connue. Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue. Je ne parle pas des quelques cercles d'initié·es qui maîtrisent effectivement la chronologie des mobilisations. En janvier 2019, après un travail de réécriture collective, je faisais paraître un petit ouvrage issu de mon mémoire de master intitulé *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*<sup>7</sup>. Pour accompagner la sortie de l'ouvrage, nous avons, avec la maison d'édition, organisé une série de présentations, dans des librairies, des centres LGBTI et autres espaces collectifs. Deux choses apparaissaient clairement : d'un côté, l'intérêt marqué de la jeune génération queer de se réapproprier son histoire, confronté de l'autre à une méconnaissance de celle-ci. Pour beaucoup, la mobilisation homosexuelle dans les années 1970 se résume au FHAR. Certain·es ont déjà entendu parler des Groupes de libération homosexuels (GLH) ou des Groupes lesbiennes (GL) mais l'histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) ou encore de la Fédération des lieux associatifs gais et lesbiens (FLAG) ne résonne que rarement.

Le projet de cette thèse est donc le suivant : reconstituer, faire le récit et analyser l'histoire du mouvement homosexuel français dans les années 1970 et 1980. Cette recherche fait suite à deux mémoires de master, le premier était consacré aux Groupes de libération homosexuels de 1974 à 1979, le second s'intéressait au Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986. Par ces travaux, j'ai participé à un défrichage de ces histoires, mais les recherches sur les mobilisations homosexuelles de ces deux décennies doivent encore être approfondies. Le puzzle était encore loin d'être achevé.

---

mémoire de master 2, Saint Denis, Université Paris 8, 2013

<sup>5</sup> Par exemple : <https://www.madmoizelle.com/la-premiere-marche-lesbienne-en-france-cest-dimanche-et-cest-historique-1118885> ; [https://www.bfmtv.com/paris/paris-plusieurs-milliers-de-personnes-participent-a-la-premiere-marche-lesbienne-en-france\\_AN-202104250269.html](https://www.bfmtv.com/paris/paris-plusieurs-milliers-de-personnes-participent-a-la-premiere-marche-lesbienne-en-france_AN-202104250269.html) ; <https://www.sos-transphobie.org/premiere-marche-lesbienne-25-avril-en-france>

<sup>6</sup> Cette terminologie est inspirée du titre de la thèse récemment soutenue de l'anthropologue Renaud Chantraine intitulée : *La Mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2021

<sup>7</sup> QUERE Mathias, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, Lyon, Tahin Party, 2019, 168 p.

## 1. Écrire l'histoire des homosexualités en France

Ma thèse s'inscrit dans le vaste champ des études LGBTI. Un champ d'études dont les acteurs et actrices sont diverses. Rommel Mendès-Leite en donne une définition restreinte en 1995 alors que les recherches sont encore rares en France : « Les études gaies et lesbiennes concernent des groupes de chercheurs institutionnalisés et regroupés dans des laboratoires ou des unités de recherche et d'enseignement<sup>8</sup> » mais peuvent aussi être « la production de travaux de recherches sur ces sujets même si ceux-ci ne relèvent pas d'un regroupement formel ou institutionnalisé de leurs auteurs<sup>9</sup> ». Moins de dix ans plus tard, Didier Éribon dans son *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, paru en 2003, circonscrit ce champ de recherche de façon beaucoup plus ouverte :

« L'ensemble des travaux menés, au sein ou hors de l'université, dans les différentes disciplines (histoire, histoire littéraire, histoire de l'art, histoire du cinéma, sociologie, anthropologie, sciences politiques et juridiques, etc.), sur tout ce qui concerne les relations — sexuelles, affectives, amicales... — entre personnes du même sexe, ainsi que les discours, culturels ou politiques, concernant ces sexualités et ces désirs, mais aussi, plus largement, sur la manière dont sont construites les catégories de la sexualité à une époque ou dans une aire géographique donnée<sup>10</sup> ».

Un vaste programme.

Il ne s'agit pas ici de proposer une historiographie exhaustive de l'étude des homosexualités en France, plusieurs publications s'y sont consacrées<sup>11</sup>. Il sera davantage question de présenter une historiographie du militantisme homosexuel et lesbien dans les années 1970 et 1980.

---

<sup>8</sup> MENDES-LEITE Rommel, « "A la française". Les recherches sur les homosexuels et les lesbiennes dans le domaine des sciences humaines en France (1970-1995) », *Le sens de l'altérité. Penser les (homo)sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 49-50

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> ÉRIBON Didier, « Études gays et lesbiennes », dans Didier Éribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p.183

<sup>11</sup> CHAMBERLAND Line, « Présentation : du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n°1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997 ; CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 17, février 2007 ; MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gays et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007 ; REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *Clio. Histoire femmes et sociétés*, n° 22, 2005 ; REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007 ; TAMAGNE Florence, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine, Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Société d'histoire moderne et contemporaine, n°53, avril 2006

## 1.1 Les études LGBTI en France : questionner l'éternel retard français

Il est classique de constater que les *gays and lesbian studies* se développent outre-Atlantique depuis les années 1970 alors qu'en France, les réticences sont encore nombreuses. Cette évidence maintes fois répétée mérite cependant d'être complexifiée en réinterrogeant la production du savoir et celles et ceux qui s'y attellent.

Pourquoi ce constat ? L'historienne Sylvie Chaperon note qu'il existe en France un classement implicite des différents objets d'études, car les traditions académiques restent particulièrement rigides<sup>12</sup>. Il est alors facile d'imaginer où sont placées les recherches liées aux homosexualités. Par ailleurs, la remarque de Michelle Perrot qui constate que « la société française d'après-guerre, celle de la reconstruction et des Trente Glorieuses demeure sexuellement bloquée. Peut-être en raison d'une tradition catholique qui fait de la chair le cœur du péché<sup>13</sup> », est tout autant éclairante. L'historien Régis Revenin fournit quant à lui toute une série d'explications qui, même si elles datent de 2007, sont toujours d'actualité. Celles et ceux qui font des recherches dans le champ de l'homosexualité sont suspectés d'avoir une démarche militante — quand ce n'est pas simplement de lobbying — ce qui inévitablement devrait nuire à leur objectivité. Le risque, pour les contempteurs du sujet minoritaire, serait une forme de communautarisme et de ghettoïsation des différents champs d'études ; certains domaines de recherche deviendraient alors trop spécifiques et, surtout, trop politiques<sup>14</sup>. C'est particulièrement ce qui est aujourd'hui reproché aux études féministes, postcoloniales et queer. L'historienne Laure Murat, oppose, à son tour, le système académique étatsunien à son équivalent français. Ce dernier, explique-t-elle, a longtemps maintenu une forte méfiance vis-à-vis d'un champ des études gays et lesbiennes fantasmé comme communautariste. Et s'il est communautariste, il ne peut alors qu'être opposé au dogme de l'idéal républicain et par conséquent à l'universalisme à la française, si fortement soutenu par la communauté scientifique hexagonale<sup>15</sup>.

La situation outre-Atlantique était radicalement différente même s'il ne s'agit pas de la glorifier outre-mesure. Les militant·es et universitaires y ont parfois allié leurs forces pour constituer un nouveau champ d'études<sup>16</sup>. Ces dernier·es n'hésitent pas à s'adonner en début d'ouvrage à un exercice d'ego-histoire où ils et elles retracent leurs trajectoires professionnelles,

---

<sup>12</sup> CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 17, février 2007, p. 8

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, p. 4

<sup>15</sup> MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gays et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007, p. 239

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 239

militantes et privées<sup>17</sup>. L'historien étatsunien Jonathan Katz écrit par exemple qu' « à l'aube exaltante de la libération gay et lesbienne (...) nous avons l'audace d'imaginer un futur sexuel radicalement libre et différent. Il nous restait encore à reconstituer un passé sexuel totalement différent<sup>18</sup> ». Une autre raison qui permet d'expliquer cette différence de situation entre la France et les États-Unis est que de notre côté de l'Atlantique, ceux et celles qu'on a pu qualifier de chercheur·es militant·es sont pour beaucoup héritier·es des combats des années 1970. Fortement imprégné·es par une culture politique d'extrême gauche, ils et elles associent un refus de bureaucratisation à la crainte d'une récupération institutionnelle, ce qui a pu générer de la méfiance et de la suspicion dans le milieu universitaire<sup>19</sup>.

S'il est établi que le monde universitaire français a longtemps été et continue par endroit d'être hostile aux études s'intéressant au genre et aux sexualités, le mythe de l'éternel retard français doit être remis en cause. Tout d'abord parce que le monde anglophone est vaste et pluriel et qu'il serait hasardeux de faire une telle montée en généralité. La question ne serait pas tant le retard ou l'avance que l'échelle de la comparaison. Combien d'universités aux États-Unis pour combien en France ? Pour être valable, cette comparaison devrait en réalité se faire à l'échelle européenne. Ensuite, si le monde académique français s'est emparé bien plus tardivement de ces questions, cela ne signifie pas pour autant que rien n'a été fait. Au contraire, les homophiles français ont, dès les années 1950 avec la revue *Arcadie*, ou avec le militant anarchiste et homosexuel Daniel Guérin, entamé des travaux de recherche autour des questions de sexualités. Si ces recherches n'ont pas été encadrées par l'université, elles n'en sont pas nécessairement de moins bonne qualité, même si elles souffrent d'une carence de légitimité. Affirmer le contraire participe à maintenir un fossé entre l'université et les mondes auxquels elle s'intéresse tout en renforçant l'idée d'une tour d'ivoire dans laquelle seraient reclus·es les universitaires français·es. Déqualifier les savoirs produits par les militant·es, c'est aussi participer à classifier les objets de savoirs et particulièrement leurs conditions de production, perspective qui creuse le fossé<sup>20</sup>. Il est au contraire bien plus intéressant de chercher les passerelles entre ces différents mondes et de comprendre leurs influences respectives. Il existe un double mouvement entre le monde académique et le monde militant, que je pourrais résumer par les questions suivantes : Comment des savoirs qui ne sont ou n'étaient pas nécessairement

---

<sup>17</sup> REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, p. 2

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *op. cit.*, p. 10

<sup>20</sup> Il me paraît important de préciser que cette délégitimation n'est pas purement accidentelle. Il me semble que le fossé est en réalité sciemment entretenu en attaquant la valeur du savoir produit du fait des conditions de productions (hors de l'université, sans méthode, sans « validation par les pairs ») C'est ainsi, tout autant un travail de délégitimation des savoirs militants que de légitimation de l'université.

académiques ont-ils réussi à s'imposer à l'université et quelle est « l'utilité » de faire des questions de genre et de sexualités un savoir universitaire ? Christine Delphy démontre par exemple que la notion de « patriarcat » doit plus au monde militant qu'à celui de la recherche<sup>21</sup>. Un certain nombre de concepts, de réflexions et de visions du monde ont d'abord été des outils militants, récupérés par le monde universitaire pour en faire des objets de savoir. À l'inverse, le monde académique a pu créer des cadres théoriques opérants pour les appliquer à une réalité sociale et quotidienne. Dans une perspective dialectique, le monde militant et le monde académique sont profondément intriqués et se nourrissent l'un et l'autre. Cette série de réflexions nourrit finalement de façon plus large la question de la place de l'université en tant que vecteur de la construction d'un savoir et de son attachement ou de sa déconnexion du « monde réel ».

## 1.2 Un bref état des lieux historiographique des mouvements homosexuels et lesbiens des années 1970 aux années 2000

L'histoire des homosexualités et des mouvements homosexuels a pu faire l'objet de recherches précoces comme ce fut le cas aux États-Unis avec les travaux de Dennis Altman publiés en 1971 et 1982 sous les titres de *Homosexual: Oppression and liberation*<sup>22</sup> et *The homosexualization of America: The Americanization of the homosexual*<sup>23</sup>. Au Royaume-Uni, Jeffrey Weeks publie dès 1977 *Coming Out: Homosexual Politics in Britain, from the Nineteenth Century to the Present*<sup>24</sup> alors qu'aux Pays-Bas Rob Tielman fait paraître *Homoseksualiteit in Nederland*<sup>25</sup> en 1982. La situation dans le monde académique français est fort différente pour les raisons déjà évoquées. Régis Revenin, après avoir consulté le dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France (BNF), doit faire le constat que la bibliographie de l'homosexualité est très pauvre :

« En comparaison avec les productions en langue anglaise, d'autant plus que les ouvrages français restent très majoritairement anecdotiques, militants, polémiques et/ou racoleurs, ou bien encore, sont des ouvrages de synthèse et/ou de vulgarisation, voire des traductions, tout particulièrement en histoire<sup>26</sup> ».

---

<sup>21</sup> DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles questions féministes*, n° 2, octobre 1981, pp. 58 – 74

<sup>22</sup> ALTMAN Dennis, *Homosexual: oppression and liberation*, Outerbridge & Dienstfrey, New York, 1971, 242 p.

<sup>23</sup> ALTMAN Dennis, *The Homosexualization of America: The Americanization of the Homosexual*, New York, St. Martin's Press, 1982

<sup>24</sup> WEEKS Jeffrey, *Coming out: Homosexual politics in Britain, from the Nineteenth Century to the present*, Londres, Quartet Books, 1977

<sup>25</sup> TIELMAN Rob, *Homoseksualiteit in Nederland*, Meppel, Boom, 1982, 336 p.

<sup>26</sup> REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, p. 6

Des années 1980 jusqu'au début des années 2000, la littérature consacrée à l'histoire des mouvements homosexuels et lesbiens est rare. En 1981, le militant Jacques Girard publie *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, premier jalon pour un récit de la mobilisation homosexuelle. Les années 1990, alors que l'épidémie de sida fait rage, représentent un tournant dans les recherches. À la fin de la décennie se développe une histoire contemporaine des sexualités, quand les questions autour de ces dernières prennent une nouvelle dimension politique, qui se cristallise avec les débats autour du PACS<sup>27</sup>. La parution en 1996 de l'ouvrage de Frédéric Martel, symboliquement titré *Le rose et le noir*, tient une place importante dans l'historiographie. C'est le premier ouvrage à présenter un travail de recherche sur l'histoire des homosexualités en France, s'intéressant aussi bien à ses aspects politiques, sociaux et culturels, depuis 1968 jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Si ce travail colossal doit être souligné, il répond aussi à un projet politique précis. Frédéric Martel souscrit à l'universalisme tel qu'il est ardemment défendu en France et dénonce toute perspective communautaire homosexuelle. Cette approche du militantisme est pourtant défendue par les groupes militants qu'il étudie et dont il transforme le récit. Il impute par ailleurs au mouvement homosexuel une lourde responsabilité dans la réaction collective face au sida, l'accusant de déni et de réticence à prendre la mesure de la catastrophe annoncée. Si Martel manque de complexité dans son analyse, il fait aussi preuve de reconstruction historique, ce qui produit des contre-vérités. Alors que le livre fut accueilli avec enthousiasme par la presse généraliste, les acteurs et actrices de cette histoire sont nombreux et nombreuses à avoir été ulcérés. À l'image de la « Veuve cycliste » qui conclut par ces mots un article dans *La Revue H* : « Un livre manquait certes sur cette question, et ce depuis dix ans. Mais le but et le contenu ont été falsifiés. Il y eu collusion de sens assorti d'une collusion d'intérêt<sup>28</sup> ». Florence Tamagne considère que cette polémique a eu un effet bénéfique : elle a permis de mettre en lumière le retard français dans le développement des études gais et lesbiennes et a montré l'importance d'une approche scientifique pour traiter de ces questions<sup>29</sup>.

Avec les années 2000, et bien souvent en articulation avec les mobilisations politiques que suscite le VIH, la recherche prend son essor. Je reviendrai sur une historiographie spécifique de l'épidémie du VIH-sida dans le dernier chapitre, mais il peut tout de même être intéressant de citer quelques publications parues au début de ces années 2000 pour en souligner l'importance. En 2002,

---

<sup>27</sup> REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX<sup>e</sup> siècle ? », *Clio. Histoire « femmes et sociétés*, n° 22, 2005, p. 1

<sup>28</sup> La Veuve cycliste, « Martel en tête, pas en mémoire », *La Revue h*, n° 1, 1996, p. 46

<sup>29</sup> TAMAGNE Florence, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine, Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Société d'histoire moderne et contemporaine, n°53, avril 2006, p. 10



sous la direction de Patrice Pinell, paraît l'ouvrage *Une épidémie politique : la lutte contre le sida en France : 1981-1996*, qui reste aujourd'hui un ouvrage de référence pour comprendre les premières années de l'épidémie. D'autres se sont davantage intéressé·es à la question des organisations de la lutte contre le VIH-sida tel Christophe Broqua qui retrace l'histoire d'Act up<sup>30</sup>, comme l'avait déjà fait Didier Lestrade quelques années plus tôt avec la parution d'*Act up. Une histoire*.

Alors que Jean Le Bitoux, Hervé Chevaux et Bruno Proth font paraître *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France 1971-2002*, inspiré d'un mémoire de DEA d'Hervé Chevaux, Didier Eribon publie en 2003 un *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes* qui est devenu un outil incontournable pour plusieurs générations d'étudiant·es et de militant·es<sup>31</sup>. En parallèle Louis George Tin fait lui aussi paraître un dictionnaire en 2003, consacré cette fois-ci à l'homophobie<sup>32</sup>. Jusqu'alors particulièrement invisibilisé dans la recherche, les années 2000 sont aussi le moment du développement du sujet lesbien. La sociologue Natacha Chetcuti joue un rôle important dans cette émergence. En 2003, elle dirige avec Claire Michard un ouvrage intitulé *Lesbianisme et féminisme : histoire politique* qui souligne à quel point le mouvement féministe et le mouvement lesbien sont interconnectés du fait de la présence de lesbiennes dans les différents courants féministes.

D'autres disciplines participent aussi à questionner et reformuler les paradigmes de la recherche et de la compréhension de l'histoire des mouvements homosexuels et lesbiens en France. C'est le cas de la géographe Marianne Blidon qui a soutenu sa thèse en 2007 sous le titre de *Distance et rencontre : éléments pour une géographie des homosexualités*. Elle questionne le rapport entre homosexualité et espace, tout particulièrement celui de la ville. En 2008, dans son article « Jalons pour une géographie des homosexualités<sup>33</sup> », elle met en lumière l'espace homosexuel qui s'organise en négatif de l'usage spatial hétérosexuel et familial. Elle prend l'exemple de la plage où, pour les gais, l'intérêt ne se trouve pas (seulement) dans la mer mais plutôt dans les dunes et les autres espaces discrets où peuvent se dérouler des rencontres sexuelles<sup>34</sup>. Blidon réinterroge par ailleurs la théorie de la fuite des LGBTI vers les grandes villes que je développerai plus bas.

---

<sup>30</sup> BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005

<sup>31</sup> Il est par ailleurs relativement déroutant de constater que le *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes* tout comme l'ouvrage de Florence Tamagne sur l'homosexualité en Europe sont aujourd'hui totalement épuisés et qu'il n'existe a priori aucune perspective pour les éditer de nouveau. Cette situation reflète concrètement la situation des études gays et lesbiennes en France aujourd'hui : potentiellement très intéressantes mais toujours trop marginales pour qu'une véritable politique éditoriale ne s'y intéresse, malgré l'émergence de maisons d'éditions spécialisés dans le genre et les sexualités.

<sup>32</sup> TIN Louis George (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 451 p.

<sup>33</sup> BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique*, 2008, vol. 2, n° 37, pp. 175-189.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 181

Cependant, si l'on note un indéniable accroissement des publications concernant les mouvements gais et lesbiens dans cette nouvelle décennie, il ne faut pas survaloriser les politiques éditoriales : les rayons concernant les questions LGBTI dans les librairies et bibliothèques continuent d'être peu garnis. Comme pour conjurer cette réalité, les militant·es poursuivent un travail indépendant de publication. C'est le cas des Archives, recherches et culture lesbiennes qui en 2009 publie sous la plume de Michèle Larrouy et Martine Larroche *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours : luttes féministes et lesbiennes*, ouvrage célébrant la parution des multiples journaux, revues et fanzines féministes et lesbiens. Ce livre est un guide des sources indispensables à toute personne s'intéressant à cette question. Les éditions Gay Kitch Camp fondées par Patrick Cardon, ancien militant du GLH d'Aix-en-Provence, à Lille en 1989 sont aussi très utiles. Pour reprendre les mots de Laure Murat, « les Cahiers Gay Kitsch Camp, basés à Lille, offrent depuis de nombreuses années de formidables contributions aux chercheurs de tous horizons en rééditant des curiosa ou des introuvables, sous la forme de petits volumes conçus comme des “dossiers” (avec présentation, notes, annexes, etc.) extrêmement précieux<sup>35</sup> ».

### **1.3 La multiplication récente des recherches sur l'histoire des mouvements homosexuels et lesbiens**

La fin des années 2000 et les années 2010 sont marquées par une accélération des publications dessinant un double mouvement. D'un côté, la parution de travaux embrassant l'ensemble des années 1968, de l'autre la publication de plusieurs monographies et articles sur des groupes particuliers. On trouve un intérêt croissant des chercheur·es pour l'histoire des mouvements homosexuel et lesbien dans les années 1970 et 1980, courant dans lequel j'inscris mes recherches. Les premières monographies consacrées à des groupes homosexuels ont été élaborées par deux chercheurs anglophones, l'un britannique, l'autre canadien. Julian Jackson publie en 2009 *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*. Dans la perspective d'une remise en cause d'une histoire linéaire, largement liée à la rhétorique de la révolution sexuelle portée par les groupes militants dans les années 1970, nous devons aujourd'hui appréhender différemment la période des années 1950 et 1960, période « qui eut à gérer de façon complexe “la frontière entre le ‘soi’ public et le ‘soi’ privé”<sup>36</sup> ». Jackson remet en cause l'idée que le Club Arcadie, une organisation homophile fondée en 1954, était une entité conservatrice et rétrograde. Cet ouvrage

---

<sup>35</sup> MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gays et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007, p. 244

<sup>36</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, p. 22

contribue à mettre à distance la perspective historique d'une « représentation de l'histoire de l'homosexualité moderne conçue comme une sorte de progrès triomphal et téléologique, où les historiens cherchent avant tout à expliquer comment on en est arrivé à la situation actuelle<sup>37</sup> ». Il précise que « quand il s'agit d'écrire l'histoire de l'homosexualité moderne, il faut en permanence être conscient de la mesure dans laquelle nos catégories de progressisme et de conservatisme, de subversion et de conformité, sont contingentes et provisoires<sup>38</sup> ». Ou comme le dit Éric Fassin avec d'autres mots : « C'est l'identité même de l'homosexualité qui est remise en cause. D'une époque à l'autre, elle n'est en effet jamais, ni tout à fait la même, ni tout à fait autre<sup>39</sup> ». De son côté, le Canadien Michael Sibalís, disparu en 2019, s'est intéressé à deux autres groupes qui participent à la genèse du mouvement homosexuel français. Il s'agit du Comité d'action pédérastique révolutionnaire (le CAPR) et du Front homosexuel d'action révolutionnaire (le FHAR), peut-être le plus célèbre des groupes homosexuels français<sup>40</sup>. Sibalís nous enseigne qu'il a existé en mai 68, dans la Sorbonne occupée, un éphémère groupe homosexuel qui n'a eu en réalité d'autre action que de placarder quelques affiches et diffuser un tract. Cette recherche montre à quel point, durant les événements de mai et juin 1968, les questions du sujet minoritaire et de l'identité étaient peu légitimes. Il faut attendre les années 1970 et le geste des féministes et des lesbiennes lors de leur action symbolique aux pieds de l'Arc de Triomphe à Paris pour initier de nouvelles formes de luttes qui remettent en cause la perspective du *grand soir*<sup>41</sup>. Dans une seconde publication, Michael Sibalís retrace l'histoire du FHAR depuis l'émission de Ménie Grégoire sur RTL le 10 mars 1971, jusqu'à la dissolution de ce qu'il restait du groupe, après une intervention policière, à l'École des Beaux-Arts en janvier 1974. Au vu de la mythologie qui l'entoure, il est tout de même surprenant qu'aucun travail d'ampleur n'ait encore été réalisé sur cette séquence. À noter tout de même la thèse de Geoffroy Huard qui lui consacre un chapitre en convoquant de nombreux acteurs et actrices de cette histoire qui ont aujourd'hui disparu<sup>42</sup>, et l'ouvrage tiré de la thèse d'Antoine Idier, *Les vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, qui est consacré à l'une de ses principales figures et qui en dessine en creux le récit. L'histoire des groupes qui poursuivent la lutte entamée par le Front

---

<sup>37</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'«homophilie» en France, 1954-1982 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°53, avril 2006, p. 151

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 173

<sup>39</sup> FASSIN Éric, « Politique de l'histoire : Gay New York et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en science sociale*, n°125, décembre 1998, p. 6

<sup>40</sup> SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, 1 Décembre 2013 et SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par Nathalie PAULME, n° 3, 1 Juin 2010.

<sup>41</sup> PICQ Françoise, *Libération des femmes, Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993, 381 p.

<sup>42</sup> HUARD Geoffroy, *Histoire de l'homosexualité en France et en Espagne : discours, subcultures et pratiques : 1945-1975*, thèse de doctorat, Université d'Amiens, 2012

homosexuel d'action révolutionnaire est jusqu'aujourd'hui encore trop peu documentée et l'ambition de cette thèse est de participer à l'écriture de celle-ci. Antoine Idier s'est aussi intéressé à l'histoire des Groupes de libération homosexuels et au Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, qui incarnent de façon hégémonique le mouvement homosexuel français dans les années 1970 et 1980. Dans *Dissidanse rose. Fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70* paru en 2012, il s'intéresse à la vie homosexuelle à Lyon en explorant l'histoire du Groupe de libération homosexuel local. Puis dans *Les Alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)* en 2013 il retrace la lutte pour la fin des discriminations légales envers les personnes homosexuelles. Mes propres travaux de masters évoqués plus haut portent sur la même période. D'autres auteurs ont fait le choix de recherches thématiques : Luc Pinhas et ses recherches sur les liens des mouvements homosexuels et l'extrême gauche mais aussi sur le journal *Gai Pied* et la revue *Masques*<sup>43</sup> ; Thomas Dupuy et son ouvrage, lui aussi, sur *Le Gai Pied*<sup>44</sup>, les recherches de Pierre Verdrager sur la question pédophile avec son livre *L'enfant interdit : comment la pédophilie est devenue scandaleuse* paru en 2013. D'autres travaux se sont davantage intéressés à embrasser une période plus étendue. Gunther Scott ouvre le bal avec son ouvrage intitulé *The Elastic Closet : A History of Homosexuality in France 1942 – Present*, paru en 2009. La parution de la thèse de Massimo Prearo sous le titre de *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France* en 2014 est un apport majeur dans la compréhension de cette histoire. Il montre comment les homosexuels et lesbiennes ont pensé les homosexualités à travers l'identité, les discours, pour en faire un sujet politique. Du côté lesbien, les recherches d'Ilana Eloït participent grandement à donner une compréhension renouvelée de cette époque, d'abord par son travail de master consacré au sujet politique lesbien à Paris entre 1970 et 1984<sup>45</sup> puis par sa thèse soutenue en 2018 à la London School of Economics and Political Science intitulée *Lesbian Trouble : Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970 – 1981)*. Enfin, la thèse du britannique Dan Callwood, intitulée *Reevaluating the French Gay Liberation Moment 1968 – 1983* et soutenue en 2018 a, comme son titre l'indique, l'ambition de proposer un nouveau regard sur une période longue et complexe, à travers de nombreux champs (politique, social, culturel, économique). Dan Callwood soutient que ce qui est

---

<sup>43</sup> PINHAS Luc, « La revendication homosexuelle et l'extrême gauche en France dans les années 1970 : de la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel *Masques* », dans BANTIGNY Ludivine, GALLOT Fanny et THOMAS Frédéric (dir.) *Sexualités en révolutions. XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles*, Lormont, Éditions Le Bord de l'eau, 2016, pp. 169 – 189 ; PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livres/ Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2012 ; PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/ Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018

<sup>44</sup> DUPUY Thomas, *Les années Gai Pied (1979 - 1992)*, Paris, Editions des Ailes Sur un Tracteur, 2014

<sup>45</sup> ELOIT Ilana, *Le sujet politique lesbien à Paris. Compositions, décompositions et recompositions du sujet féministe (1970 – 1984)*, mémoire de master 2, Saint Denis, Université Paris 8, 2013

aujourd'hui perçu comme la « libération gay » est en fait un processus complexe et controversé de transformation de la place des hommes homosexuels dans la société française. Et ce, dans une séquence temporelle autant marquée par des continuités que des changements. Dirigée par Julian Jackson, cette thèse propose un nouveau panorama général de cette histoire, vingt ans après les travaux de Frédéric Martel.

L'histoire des homosexualités en France ne peut être comprise sans questionner la dimension répressive qui a fait (et continue de faire) le quotidien de nombreux et nombreuses homosexuels et lesbiennes. C'est le sens des travaux de Régis Schlagdenhauffen<sup>46</sup> et Jérémie Gauthier qui en 2019 publient un article intitulé « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982)<sup>47</sup> ». La représentation d'un passé de persécution et ses commémorations ont aussi été analysées par Régis Schlagdenhauffen dans un ouvrage et un article respectivement intitulés *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire* et « De l'oubli à la commémoration des victimes homosexuelles de la Déportation en France<sup>48</sup> », ainsi que par Reza Sam Seydieh dans sa thèse intitulée *Déportation pour motif d'homosexualité et mouvement LGBT en France : évocations du passé, entre engagement militant et cadre institutionnel* et soutenue en 2016. À l'image de l'histoire de la répression, celle consacrée aux homosexualités de droite et d'extrême droite est encore très rare. La thèse récemment soutenue par Mickaël Studnicki intitulée *Droites nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010* fait exception<sup>49</sup>.

Si des chercheur·es anglophones comme Michael Sibal et Julian Jackson se sont intéressés à l'histoire militante de l'homosexualité en France, le mouvement existe aussi dans le sens inverse. Ainsi Hugo Bouvard, dont la thèse, dans une perspective comparatiste, questionne la représentation politique des gais et des lesbiennes en France et aux États-Unis entre les années 1960 et 2010.

Des militant·es ont par ailleurs repris la plume, dans les années 2010, pour raconter leur histoire. Le premier à faire cet exercice est l'ancien membre du GLH de Marseille, Jacques Fortin,

---

<sup>46</sup> Je voudrais ici aussi citer un autre ouvrage de Régis SCHLAGDENHAUFFEN, qu'il dirige avec Julie LE GAC et Fabrice VIRGILI intitulé *Homosexuel·le·s en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale* paru en 2017, qui, s'il n'entre pas dans la période étudiée, est un travail de recherche important pour réinterroger la place des gays et des lesbiennes dans ce conflit.

<sup>47</sup> Dans cet article, Gauthier et Schlagdenhauffen proposent une historiographie spécifique de la répression de l'homosexualité en France à laquelle je renvoie : GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982), *Médecine & Hygiène*, vol. 43, n° 3, 2019, pp. 421 – 459.

<sup>48</sup> SCHLAGDENHAUFFEN Régis, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2002 et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « De l'oubli à la commémoration des victimes homosexuelles de la Déportation en France », *Revue des Sciences sociales*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, pp. 38 – 45

<sup>49</sup> STUDNICKI Mickaël, *Droites nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010*, thèse de doctorat, Lille, Université de Lille, 2020

qui publie en 2010 un essai intitulé *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?*, où il propose sa propre lecture de l'histoire des homosexualités. En 2015, Jean-Paul Amouroux, figure historique du premier GLH parisien, fait paraître *Du rose à l'arc-en-ciel. Souvenirs authentiques d'un vieux con paranoïaque et homosexuel*. Ces mémoires, que Jean-Paul Amouroux assure avoir écrits avec rigueur (« j'ai veillé à vérifier l'exactitude de tout ce que je consigne dans ce récit<sup>50</sup> »), retracent les premières années du mouvement homosexuel français à Paris. Jacques Girard, auteur de l'ouvrage *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980* déjà cité plus haut, publie coup sur coup deux ouvrages<sup>51</sup> en 2015 et 2016 où cette fois-ci le « récit n'est pas à proprement parler une histoire du mouvement homosexuel masculin, il décrit l'évolution de la conscience d'un garçon, en fin d'adolescence, désireux de changer les conditions faites aux relations sexuées entre hommes<sup>52</sup> ». S'il faut garder en tête les conditions de production de ces ouvrages (peu ou pas sourcés, écrits quarante ans après les faits, etc.), ils permettent de saisir une ambiance, un contexte, de ce qu'était l'expérience militante dans les années 1970 et 1980.

Avec les années 2010 est apparue une nouvelle génération de chercheurs et chercheuses dont je fais partie. Plus jeune donc, elle semble s'être affranchie de quelques carcans académiques, notamment grâce à l'engagement des générations précédentes et la progressive légitimation de ces enjeux de recherche. Si ces travaux, souvent de master, ne sont majoritairement pas publiés, ils sont foisonnants et invitent à imaginer la multiplication prochaine des thèses sur de nombreux sujets afférents à ce champ d'études<sup>53</sup>. Les recherches sont diverses et multidisciplinaires. Le mémoire de master de Jade Almeida intitulé *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, est soutenu en 2015. Un an plus tard, Maurice Avramito qui a travaillé sous la direction du sociologue Olivier Fillieule sur la commission homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire, présente son mémoire à Lausanne, intitulé *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant.e.s*. De son côté, Roméo Isarte, dans une perspective thématique, a travaillé sur le cinéma en tant que moyen d'expression militant tout au long des années 1968<sup>54</sup>. La même année, Stacy Langiller défend à l'Université de Bourgogne un mémoire de master 2 sous la direction de Thomas Bouchet consacré

---

<sup>50</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc-en-ciel, souvenirs authentiques d'un vieux con paranoïaque et homosexuel*, Lyon, jacques andré éditeur, 2015, p. 80

<sup>51</sup> *Mémoires d'homajour. 1978 — 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, 297 p. et *Une armée d'amour. 1971 — 1977*, Edilivre, Saint-Denis, 2016, 207 p.

<sup>52</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 — 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 3

<sup>53</sup> L'accentuation de la précarité des jeunes chercheurs à l'Université pourrait cependant ralentir ce processus.

<sup>54</sup> ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, mémoire de master 2, Lyon Université Lumière Lyon 2, 2017

au lieu associatif Diane et Hadrien, au début des années 1980, à l'apogée du CUARH<sup>55</sup>. Toujours en 2017, Justine Fourgeaud soutient un mémoire consacré à la place du féminisme dans le mouvement homosexuel mixte entre 1971 et 1985<sup>56</sup>. La même année Adel Cornet propose à l'EHESS un mémoire sur l'histoire de l'Université d'été homosexuelle (UEH) fondée en 1979<sup>57</sup>. Les recherches de Doris Varichon à Lyon s'intéressent au mouvement lesbien dans cette même ville<sup>58</sup>, tandis que les travaux Younes Lakehal portent sur les petites annonces de rencontre dans la presse homosexuelle dans les années 1970 et 1980<sup>59</sup>. En plus de ces mémoires de master, plusieurs thèses ont été initiées. Celle de Camille Morin est provisoirement intitulée *Coalitions et divergences des mouvements féministes et homosexuels : Théorisations et pratiques militantes dans l'action collective des luttes d'émancipation sexuelle en France et au Québec (1970-1980)* sous la direction de Sylvie Chaperon et de Pascale Dufour ; celle de Marine Gilis qui sous la direction de Christine Bard s'intéresse *À la rencontre du personnel et du politique : les biographies sexuelles des militantes du MLF (1970-1980)* ; Corto Le Perron travaille, sous la direction de Sylvie Chaperon et de Juliette Rennes, sur une socio-histoire des mobilisations LGBT des années 1970 au début des années 2000 depuis la perspective des alliances ; Estelle Fisson, sous la direction de Sophie Beroud et Lilian Mathieu, s'intéresse de son côté aux syndicats ouvriers dans la lutte contre les discriminations faites aux personnes LGBT dans une perspective comparée entre la France et l'Espagne ; Sébastien Landrieux explore pour sa part l'histoire de l'homosexualité dans le Nord (1890 – 1985) sous la direction de Florence Tamagne et Stéphane Michonneau.

Ma propre thèse s'inscrit dans la suite des travaux menés par Jacques Girard, Frédéric Martel, Massimo Prearo et Antoine Idier. Une recherche consacrée à l'histoire du mouvement homosexuel dans les années 1970 et 1980 à partir des expériences des GLH et du CUARH me paraît nécessaire pour plusieurs raisons<sup>60</sup>. La grande majorité des travaux qui se sont intéressés à ces deux entités l'ont fait de manière partielle, par le biais d'un chapitre dans un ouvrage ou par un article. Une monographie sur ce mouvement manque. Les GLH sont les groupes les plus connus dans cette séquence historique mais souvent leur étude a été restreinte au cadre de la capitale. Pourtant, c'est bien la présence de GLH sur l'ensemble du territoire qui va dans la seconde moitié

---

<sup>55</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984), mémoire de master 2, Dijon, Université de Bourgogne, 2017

<sup>56</sup> FOURGEAUD Justine, « *On est pas des mecs, on est pédés* ». Place du féminisme dans les mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985), mémoire de master 2, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2017, 108 p.

<sup>57</sup> CORNET Adel, Les UEEH, lieu de mémoire des homosexualités, mémoire de master 2, Paris, EHESS, 2017

<sup>58</sup> VARICHON Doris, « Le groupe de lesbiennes du centre des femmes de Lyon : processus d'exclusion-inclusion et carrières militantes », mémoire de master 1, Lyon, Université Lumières Lyon 2, 2018

<sup>59</sup> LAKEHAL Younes, « *Réponse garantie, et peut-être plus* ». Pratiques et représentations de la rencontre homosexuelle dans les petites annonces (années 1970 - années 1980), mémoire de master 2, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2019, 185 p.

<sup>60</sup> Je considère mes travaux de master comme une ébauche de ce travail où j'ai pu dégager de grandes lignes que la thèse m'a permis d'approfondir et de complexifier.

des années 1970 dynamiser la mobilisation homosexuelle. Une recherche qui se défasse du tropisme parisien était impérative. Le CUARH lui, demeure le grand inconnu de tous ces travaux en dépit de son rôle dans la suppression de la législation homophobe. Présenter un récit du mouvement au début des années 1980 est alors une nécessité. Par ailleurs, une opposition est souvent faite entre des années 1970, définies comme révolutionnaires, et les années 1980, assimilées à une forme de *backlash* conservateur. Cette rupture doit aujourd'hui être réinterrogée pour ce qui concerne le mouvement homosexuel, les GLH et le CUARH entre 1974 et 1986, les continuités sont évidentes et doivent être soulignées. Ma recherche, en ayant recourt à l'interdisciplinarité, doit aussi permettre des analyses qui n'ont pas été formulées jusqu'alors.

Vingt-deux ans après le colloque organisé par Didier Eribon au centre George Pompidou, un autre est organisé à Lausanne à l'automne 2019 avec l'idée de faire l'état des connaissances des mouvements lesbiens, homosexuels et trans en France dans les années 1970 et 1980. Ce fut la rencontre de cette nouvelle génération, souvent elle-même militante avec celles et ceux qui ont façonné cette histoire, les militant·es d'alors. Cette génération affirme une perspective d'écriture de l'histoire comme un travail croisé entre historien·nes et militant·es, démarche dans laquelle je souhaite m'inscrire.



## 2. Quelques éléments conceptuels pour écrire une histoire du mouvement homosexuel français

Plusieurs notions et concepts traversent ma recherche et participent à donner une intelligibilité à cette histoire. Je vais les présenter ici et les développer au fil des chapitres. Si pour une question de compréhension je les expose successivement, il faut bien garder en tête qu'ils sont évidemment tous liés.

### 2.1 Un mouvement? Quel mouvement? La mobilisation homosexuelle et ses fondements identitaires

Dans un article du 21 juin 1975, le journaliste Jean-Luc Hennig écrit : « Ce qui compte pour l'instant, c'est peut-être plus de mesurer leurs forces, de constituer un vaste *mouvement*<sup>61</sup> (comme outre-Atlantique) qui puisse mettre en échec dans l'immédiat le système répressif qui les mutile, les humilie<sup>62</sup> ». Depuis les premiers instants de la mobilisation, des homosexuel·les veulent construire ce qu'ils et elles désignent comme un mouvement homosexuel. De nombreuses questions se posent quant à ce qu'englobe ce concept. Qui en fait partie? Comment le définir? À partir de combien de groupes ou de personnes peut-on parler d'un mouvement? Est-ce qu'un mouvement peut être restreint à une seule ville ou alors implique-t-il que la mobilisation soit construite dans différents espaces? D'ailleurs, faut-il parler d'un ou de plusieurs mouvements? Son évolution constante permet-elle d'envisager une seule et même définition de celui-ci? En somme, la question que je ne n'arrêtais pas de me poser était de savoir si les mobilisations homosexuelles dans les années 1970 et 1980 cochaient toutes les cases requises pour faire partie de la grande famille des mouvements politiques et sociaux. Sans compter l'intuition que ce mouvement ne pouvait être analysé de la même façon que la majorité d'entre eux.

L'idée de mouvement ne peut pas être déliée de celle de l'identité. Le mouvement homosexuel est en premier lieu une mobilisation identitaire par un processus de subjectivation. Ceux et celles qui le rejoignent le font en tout premier lieu du fait de leur homosexualité et cherchent à devenir les acteurs et actrices de leur existence. Comme le rapportent Kate Glazner et Brian Holmes, ce sont trois étapes qui caractérisent la mise en place d'une telle mobilisation. En amont, il existe une situation d'exclusion, liée à une qualité particulière (ici sexuelle) qui place l'individu dans une situation de marginalité. Pour faire face à cette exclusion, une stratégie communautaire

---

<sup>61</sup> Je souligne ici.

<sup>62</sup> « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *Libération*, 21 juin 1975

de mobilisation se met en place, dont l'objectif est entre autres d'assurer davantage de visibilité. Cette situation favorise dans un troisième temps une problématisation de l'identité originale, une nouvelle subjectivation, ce qui permet d'orienter la mobilisation en fonction des objectifs établis<sup>63</sup>. Pour le sociologue Lilian Mathieu, « le recrutement de participants à un mouvement social s'opère autour d'une identité particulière dans laquelle ceux-ci se reconnaissent mutuellement, mais que le mouvement tend lui-même à redéfinir ou à mettre en forme en en défendant les intérêts et les valeurs<sup>64</sup> ». Ainsi au fil des années, l'homosexualité en tant qu'identité sexuelle et supposé paradigme originel du regroupement, est théorisée pour en faire une identité politique. Autrement dit, « les identités constituent à la fois une condition (c'est autour d'elles que s'agrègent les groupes contestataires) et un produit (au travers de leur redéfinition ou de leur consolidation) de l'action collective<sup>65</sup> ». Ainsi, une mobilisation identitaire peut réunir des individus dont le seul point commun est leur homosexualité. Les rapports de genre, de classe et de race n'apparaissent que dans un second temps. C'est l'une des premières grandes interrogations auquel se confronte le mouvement homosexuel français dans les années 1970 quand il s'inscrit encore dans une perspective révolutionnaire. Dans son ouvrage *Le moment politique de l'homosexualité*, le politiste Massimo Prearo questionne à son tour le paradigme identitaire. D'après lui, « l'identification qui se joue dans les groupes homosexuels ne serait [...] pas l'élément fondateur de la mobilisation, mais bien une des conséquences d'une politique de l'identité<sup>66</sup> ». Il considère que la perspective ontologique du paradigme identitaire « échoue à saisir la mesure de la politique identitaire portée par ces formes d'action collective notamment parce qu'elles évoluent selon une ligne directrice qui conduit la notion d'identité sur le terrain de l'être et non pas sur le terrain du politique<sup>67</sup> ». En somme, Massimo Prearo critique l'identité homosexuelle pensée comme une construction historique linéaire en parallèle d'un mouvement homosexuel voué à mener les gais et les lesbiennes vers l'émancipation. Car la notion d'identité est changeante et variable, qu'elle est inscrite dans son temps, dans un contexte particulier et ne recouvre en soi aucune essence. En tant que catégorie du discours militant, « l'identité et la politique identitaire constituent des options stratégiquement choisies, dans un contexte spécifique, par des groupes et des collectifs, qui ne sont pas réductibles à une nécessité historique surplombante marquant génétiquement l'histoire des mouvements homosexuel<sup>68</sup> ». L'identité homosexuelle, si on la réduit à une affirmation essentialiste, n'est donc pas une condition suffisante pour

---

<sup>63</sup> GLAZER Kate et HOLMES Brian, « Mobiliser l'identité ? Les contradictions américaines », *Politiques*, n° 7, éditions Quai Voltaire, printemps 1994

<sup>64</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 117

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 146

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 148

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 150

faire émerger un mouvement. Si elle en est un élément déclencheur, elle doit très vite être interrogée pour lui attribuer un sens et devenir un cadre d'analyse opérant. Elle devient alors une identité politique et oriente l'action de la mobilisation. Il serait alors peut-être plus juste de considérer que ce qui fonde le mouvement, ou les personnes qui le rejoignent, se base sur une *réalité sexuelle* — ici l'homosexualité en tant qu'orientation sexuelle — plutôt que sur une *identité homosexuelle*. Celle-ci au contraire, se construit et évolue en même temps que la mobilisation au gré de facteurs internes et externes à cette dernière.

Mais revenons-en à une définition du mouvement. En me penchant sur la sociologie des mouvements sociaux, il m'est apparu que leurs définitions ne sont généralement jamais tout à fait satisfaisantes pour donner une intelligibilité à la mobilisation homosexuelle. En dépit de ses limites, la notion de « nouveaux mouvement sociaux » (NMS) est la plus adéquate pour définir et conceptualiser le mouvement homosexuel français. Le sociologue et politiste Erik Neveu rapporte que les analystes des NMS s'accordent sur les quatre dimensions qui les distinguent des mouvements classiques que sont le syndicalisme et le mouvement ouvrier. La première concerne les *formes d'organisations* et les *répertoires d'action*. Neveu explique ainsi qu'« en rupture avec le fonctionnement des structures syndicales et partisans, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation [...] au profit de l'assemblée générale [...]»<sup>69</sup>. Leurs structures sont plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base. Cette caractéristique est essentielle dans le mouvement homosexuel que ce soit dans les années 1970 ou 1980. Malgré le choix d'un même sigle, les GLH font preuve d'une autonomie totale et défissent leur positionnement politique par eux-mêmes. Avec les années, la coordination des groupes se fait plus forte et même si le CUARH coordonne de nombreux groupes gais et lesbiens, ceux-ci maintiennent leur autonomie. Ce sont d'ailleurs les entités qui composent le Comité d'urgence qui définissent l'orientation du mouvement et ses revendications.

La deuxième ligne de rupture réside dans les *valeurs et revendications* qui accompagnent la mobilisation. Erik Neveu considère que ces NMS « mettent l'accent sur la résistance au contrôle social » et que « plus qualitatives, leurs revendications sont souvent non négociables<sup>70</sup> ». Ces revendications comportent aussi une « forte dimension expressive, d'affirmation de style de vie ou d'identités, comme le suggère un terme comme *gay pride* ». L'exemplification est toute trouvée. Neveu convoque aussi le sociologue italien Alberto Melluci qui souligne dans ses travaux la place prise par le corps dans ces mobilisations. Ainsi Melluci « discerne dans cette valorisation du corps,

---

<sup>69</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996 (2011), pp. 60 – 61

<sup>70</sup> *Ibid.*

du désir et de la nature la revendication de relations échappant à la rationalité calculatrice, quantitative du capitalisme moderne<sup>71</sup> ». L'un des GLH parisiens prend comme nom la formule : Politique et quotidien. Une réflexion autour du désir et une mise en jeu des corps est à la base des réflexions portées par le mouvement. La troisième rupture se construit sur le *rapport au politique*. Erik Neveu le définit comme la valorisation au sein de ces nouveaux mouvements sociaux, d'une perspective autonome qui modifie radicalement ses objectifs. Ainsi, « il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilité privées contre son emprise<sup>72</sup> ». La mobilisation homosexuelle dans les années 1970 répond particulièrement bien à cette exigence autonome. Les Groupes de libération homosexuels sont des espaces où être, se raconter et rencontrer quelqu'un·e trouvent toute leur place. Enfin, la dernière rupture engendrée par l'émergence des nouveaux mouvements sociaux porte sur l'identité des acteurs et des actrices. Ces mobilisations ne sont plus construites autour de la classe ou des catégories socioprofessionnelles<sup>73</sup>. Cette question identitaire est centrale dans l'histoire de la mobilisation homosexuelle. Quel regroupement politique est possible quand l'identité sexuelle est le fondement du mouvement ? Que partagent un patron homosexuel et une ouvrière lesbienne ? Paradigme central de la mobilisation, l'identité est un sujet d'élaboration théorique fort, au cœur des conflits, oppositions et ruptures qui traversent le mouvement. Même si la littérature existante sur les nouveaux mouvements sociaux a souvent « mal vieilli, en partie parce que prisonnière du moment de son élaboration<sup>74</sup> », elle permet toutefois de « réhabiliter une analyse des *dimensions culturelles et idéologiques* de la mobilisation, de son contexte *politique* aussi<sup>75</sup> ». Ces trois dimensions sont des éléments centraux dans mon travail.

Le mouvement homosexuel est aussi à comprendre et à analyser dans la catégorie plus vaste des mouvements du sujet minoritaire. Ce concept cherche à placer le sujet au centre de la réflexion. Il existe tout d'abord un processus de subjectivation où l'individu prend conscience de ce qu'il est (homosexuel·le, femme, immigré·e etc.). C'est ce qu'il est qui implique ce qu'il fait et non l'inverse. Dans notre cas, c'est sa condition d'homosexuel·le qui le ou la pousse à se mobiliser. Le concept de sujet minoritaire est inspiré de la philosophie deleuzienne. Il s'oppose à ce que serait un sujet majoritaire, non pas dans une perspective numéraire mais bien dans un aspect normatif (l'homme cisgenre blanc hétérosexuel par exemple). Le sujet minoritaire ne doit pas être considéré comme un état (à l'image d'une identité homosexuelle immuable) mais comme un devenir, toujours en

---

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 66

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 68

mouvement et en transformation. L'identité homosexuelle n'est pas figée, elle est en évolution permanente et se définit en fonction de ceux et celles qui la portent. Le sujet minoritaire ne correspond pas non plus à une assignation, c'est un sujet politique qui déconstruit la norme en créant d'autres possibles. Il est donc construit à partir de l'entremêlement entre l'identité et la condition. Pap N'Diaye dans son ouvrage *La condition noire. Essai sur une minorité française* le définit comme :

« Une situation sociale qui n'est ni celle d'une classe, d'un Etat, d'une caste ou d'une communauté, mais d'une minorité, c'est-à-dire qu'un groupe de personnes ayant en partage, *nolens volens*, l'expérience sociale d'être généralement considérées comme noires [...] La condition noire est donc la description dans la durée de cette expérience sociale minoritaire<sup>76</sup> ».

Même si elles impliquent des réalités totalement différentes, des points communs existent entre ces deux conditions minoritaires. L'expérience est au cœur du sujet minoritaire, la condition sexuelle est partagée par les militant·es. Comme le précise un appel à contribution de la revue *Tracés* sur « L'expérience minoritaire », « en reposant la question de la minorité en termes d'expérience, il ne s'agit pas d'évincer [la] dimension politique et juridique mais, plutôt, d'aborder les études sur les minorités à partir des processus sociaux, discursifs et affectifs qui participent, de manière souvent problématique et conflictuelle, à la construction d'un commun minoritaire<sup>77</sup> ». Ce paradigme est l'un des cadres de cette recherche. Ce qu'il se joue à l'intérieur des groupes, la dimension du vécu et du quotidien, est au moins aussi important que l'élaboration des discours politiques et la construction de la mobilisation.

## 2.2 Un militantisme homosexuel spécifique ?

Dans les premiers moments de ma recherche, je désirais frénétiquement trouver dans les archives des groupes militants des traces de diffusion de tracts, de réunions publiques et autres manifestations. En somme je souhaitais calquer sur le mouvement homosexuel des pratiques militantes classiques, telles qu'elles existent dans d'autres mouvements sociaux. Rapidement cependant, j'ai saisi que le militantisme homosexuel disposait de ses propres spécificités qui engendraient des pratiques politiques particulières. Massimo Prearo relève que certain·es militant·es vont d'ailleurs employer un nouveau terme, celui de *militance gaië*<sup>78</sup>. Dans un article paru en 1985 sous le titre de

---

<sup>76</sup> N'Diaye Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 29

<sup>77</sup> [https://www.fabula.org/actualites/traces-n-30-l-experience-minoritaire\\_65700.php](https://www.fabula.org/actualites/traces-n-30-l-experience-minoritaire_65700.php)

<sup>78</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, *op. cit.*, p. 194

« Splendeurs et misères des gais 80... Une page de tournée », Alain Lecoultre, cofondateur et rédacteur de la revue *Masques* revient sur ce terme et sa signification jusqu'à la fin des années 1970 :

« Avant 1979, la militance gaie n'avait jamais été réellement revendicative : elle était d'ordre existentiel. Il s'agissait d'abord de vivre son désir homosexuel et de sortir de la solitude. L'affirmation pouvait être clandestine (Arcadie), provocatrice (avec le FHAR) ou très politique (GLH — PQ), il s'agissait dans tous les cas de se vivre. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous avons, dans le premier numéro de *Masques*, inventé le néologisme *militance* pour souligner la différence avec le militantisme traditionnel. De 1971 à 1979, et même au-delà, les manifestations gaies, du 1<sup>er</sup> mai par exemple, étaient leur propre fin : les participant(e)s ne demandaient rien, ils s'affichaient dans la rue... et manifestaient, par leur présence, leur existence. La militance gaie ne mendiait aucune tolérance, elle ne revendiquait aucun droit, elle se vivait et partait à la conquête de sa liberté qui fut, longtemps, une conquête pour elle-même<sup>79</sup> ».

Plutôt que de reprendre le terme de militance, je préfère parler d'un militantisme existentiel pour l'inscrire dans la temporalité « longue » de la séquence étudiée ici. Analysé ici dans le cadre des Groupes de libération homosexuels, c'est même davantage un militantisme existentiel révolutionnaire qui dirige l'orientation du mouvement dans ses premières années. Il s'agit, avant tout d'être, de rencontrer des semblables et de sortir de l'isolement. C'est ainsi que les premiers regroupements de type GLH prennent la forme de groupes de parole où les enjeux de drague ont toute leur place. En filiation historique avec l'extrême gauche, la majorité des groupes homosexuels dans les années 1970 se déclarent comme prenant part à un combat radical avec la révolution comme horizon politique. Ce militantisme existentiel révolutionnaire se transforme avec la fin de la décennie et la naissance du CUARH qui réoriente l'action politique du mouvement dans une direction revendicative. Il s'agit désormais de lutter contre la répression et cette mobilisation est basée sur l'abrogation de la législation homophobe. Le terme de militantisme revendicatif réformiste me semble alors le plus adéquat. Le passage d'un état à un autre n'est pas évident et les réalités nationales du mouvement sont parfois en contradiction avec ce qu'il se passe dans la vie d'un groupe à l'échelle locale. Massimo Prearo note la tension qui existe chez les militant·es à passer d'un état à un autre :

« Le défi que les militant.e.s entendent relever consiste donc à conjuguer dans un même mouvement, d'un côté l'affirmation identitaire spécifique de la militance homosexuelle, gaie et lesbienne, portée fondamentalement par les journaux et par les groupes implantés géographiquement dans toute la France, et de l'autre l'émergence inattendue d'une posture, héritée du mili-

---

<sup>79</sup> « Splendeurs et misères des gais 80... Une page de tournée », *Masques, revue des homosexualités*, n° 25/26, printemps – été 1985, p. 58

tantisme classique, de revendications en termes de droits pour les homosexuel.le.s portées notamment par le CUARH, qui exploite une forme d'action politique fondée sur la sémantique du droit<sup>80</sup> ».

Au niveau des groupes un paradigme existentiel se maintient donc, même s'il joue alors en mode mineur. Au cours de cette séquence qui se poursuit jusqu'en 1982, l'énergie militante des groupes s'exerce cependant largement à l'échelle nationale en menant des campagnes communes entre tous. Les réalités locales sont en partie mises entre parenthèses pour faire avancer la cause. Cette nouvelle appréhension du militantisme n'est cependant pas faite pour durer. Avant même d'avoir obtenu satisfaction quant à ses revendications, le militantisme homosexuel évolue à nouveau à partir de 1982. Les gais et les lesbiennes veulent célébrer leurs existences et vivre librement. Le militantisme homosexuel retrouve alors un caractère existentiel mais inscrit cette fois-ci dans un cadre réformiste, que Prearo qualifie lui de communautaire<sup>81</sup>. C'est un retour au local, réaffirmant l'autonomie des groupes, tel qu'il s'était construit dans les années 1970 avec les GLH.

### 2.3 L'histoire d'une génération militante ?

Initialement, ma thèse s'intitulait « Le mouvement homosexuel français de 1974 à 1986, histoire d'une génération militante ». Je faisais l'hypothèse que ces douze années de mobilisations étaient le fait d'une seule et même génération d'homosexuels et de lesbiennes, déterminée à mettre sur pied une mobilisation dans l'hexagone. Cette idée s'était progressivement imposée depuis la lecture de l'enquête réalisée par Gérard Bach-Ignasse, Jean Cavailles et Pierre Dutey, intitulée *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*. Cette enquête, menée en 1983 auprès de 1600 gais et lesbiennes, et publiée en 1984 faisait le portrait d'une génération militante, qu'*Homophonies*, le journal du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, décrivait ainsi :

« Ceux qui ont eu 25 – 34 ans en 1983, avaient 10 à 19 ans en mai 1968, environ 15-24 ans à la belle époque du FHAR, des GLH, des luttes et mouvement sociaux du début des “seventies”, puis 20 à 29 ans quand le CUARH a été créé, que “Gai Pied” a commencé à paraître. C'est la génération qui a vécu son adolescence dans le climat de contestation révolutionnaire d'après 68, dans l'émergence sociale du phénomène gai en France. C'est comme l'atteste abondamment “Le Rapport gai”, La génération militante<sup>82</sup> ».

---

<sup>80</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, *op. cit.*, pp. 212 - 213

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 213

<sup>82</sup> « La génération militante », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 35

L'hypothèse était séduisante. Je me souvenais aussi de l'ouvrage de Guy Hocquenghem, *À ceux qui sont passés du col Mao au Rotary club* qui accusait la génération militante des années 68 de s'être vendue au libéralisme triomphant des années 1980<sup>83</sup>. J'ai d'abord cherché à comprendre pourquoi les militant·es avaient eu besoin de se constituer en un ensemble générationnel ? Permet-il de donner une intelligibilité à leur mobilisation en l'inscrivant dans une séquence temporelle et politique particulière ? La sociologue Julie Pagis dans un article intitulé « Repenser la formation des générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai-Juin 68 » constate que les femmes sont plus enclines à se penser comme faisant parties de la génération de Mai 68, parce que les « incidences biographiques [sont] plus importantes [...] »<sup>84</sup>. Les bouleversements dans leur vie quotidienne ayant été profonds, elles « situent également plus tardivement que leurs homologues masculins la “fin de l'après-Mai” dans leurs trajectoires quand elles ne rejettent pas l'idée même d'un “retour à l'ordre” »<sup>85</sup>. En somme, les femmes ayant participé à Mai 68 auraient tiré davantage de bénéfices que les hommes à participer à ce mouvement social et par conséquent, elles y seraient aussi plus profondément attachées.

Au fil de mes recherches et de mes lectures, il apparaissait que plusieurs concepts permettant l'analyse du mouvement féministe et de l'histoire des femmes en tant que catégorie politique et sociale opprimée, pouvaient être transposés — de façon plus ou moins proche — au mouvement homosexuel. Si l'on s'en tient à une approche bénéficiaire, les homosexuel·les ont aussi obtenu des avancées par leur mobilisation et seraient donc plus enclin·es à se penser comme une génération politique. À cette différence près que l'autodésignation en tant que génération militante est formulée alors que la mobilisation est encore en cours. N'étant que peu familier avec ce concept de génération, je me suis tourné vers la sociologie pour appréhender et définir cette idée. La littérature consacrée au sujet est conséquente<sup>86</sup> mais la spécificité de la mobilisation gaie et lesbienne des années 1970 et au début des années 1980 rend l'hypothèse d'une génération militante homosexuelle caduque. Là où je présupposais une permanence et une continuité chez les militant·es tout au long de la période étudiée, la réalité est toute autre. Le turn-over dans les groupes homosexuels est très

---

<sup>83</sup> HOCQUENGHEM Guy, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Albin Michel, 1986, 226 p.

<sup>84</sup> PAGIS Julie, « Repenser la formation des générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai — Juin 68 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, 2009, p. 101

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> Pour une réflexion sur le concept de « génération politique » voir : BERTAUX Daniel, LINHART Danièle et LE WITA Beatrix, « Mai 1968 et la formation de générations politiques », *Le Mouvement social*, n° 143, avril — juin 1988, pp. 75 — 89 ; BRAUNGART Margaret et Richard, « Les générations politiques », *Génération et politique*, Laval, Les presses de l'université de Laval, 1989, pp. 7 — 51 ; CRETE Jean et FAVRE Pierre (dir.), *Génération et politique*, Laval, PUL, 1989, 370 p. ; SIRINELLI Jean-François, « Génération et histoire politique », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 22, avril — juin 1989, pp. 67 — 80 ; SIRINELLI, Jean-François. « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, pp. 113 — 124



important, avec une tendance au rajeunissement des effectifs, et seule une petite minorité maintient un engagement dans la durée. De plus, les réalités militantes sont différentes selon qu'elles sont parisiennes où qu'elles s'expriment dans une ville en région. Les formes d'engagement sont différenciées et la conceptualisation d'un ensemble homogène devient alors problématique. Par ailleurs, si une génération politique se constitue à partir d'une cohorte, c'est-à-dire d'une même classe d'âge, sa transposition pour le mouvement homosexuel devient hasardeuse, les gais et les lesbiennes ne représentant qu'une infime partie de cette potentielle cohorte et celles et ceux qui s'engagent dans le militantisme une catégorie sociale toute spécifique. Pour penser les incidences biographiques de Mai 68, Julie Pagis théorise des « micro-unités de génération » qui rassemblent des femmes seules, déclassées et dépressives<sup>87</sup>. S'il ne s'agit pas ici de constituer des catégories à partir de l'incidence biographique de l'engagement, le concept de micro-unités générationnelles me paraît intéressant dans sa transposition pour le mouvement homosexuel. Dans leur grande majorité, les militant·es ont entre 20 et 35 ans, sont issu·es de la classe moyenne ou de la petite bourgeoisie intellectuelle et disposent d'un engagement préalable à gauche ou à l'extrême gauche. Il me semble donc que le concept de génération, dans son acception sociologique, n'offre pas de cadre opérant pour l'histoire étudiée ici. Son utilisation sera donc circonscrite par l'usage qui en est fait par les militant·es, c'est-à-dire pour différencier différentes séquences historiques et créer des points de référence.

Je me suis progressivement défait de l'hypothèse d'une génération militante pour la remplacer par celle d'un engagement cyclique, entrepris par différentes classes d'âge, marquées par le contexte politique général et la réalité de la mobilisation homosexuelle à un moment donné. Ces cycles d'engagement sont à analyser dans un double mouvement tel que le présente l'historienne Florence Tamagne, c'est-à-dire qui « ne peu[ven]t être compris qu'à la lumière d'événements internes et externes à la communauté homosexuelle<sup>88</sup> ». En fonction des réalités du mouvement mais aussi du contexte social et politique, les formes d'engagement des militant·es évoluent. Ces cycles d'engagement ont une temporalité moyenne de quatre ans et sont concomitants avec des formes du militantisme, des répertoires d'actions et des mobilisations des ressources spécifiques, ce qui permet un découpage la période étudiée comme suit, inspiré des *moments politiques de l'homosexualité* théorisés par Massimo Prearo : une première séquence existentielle et révolutionnaire entre 1974 et 1978, une autre revendicative et réformiste entre 1978 et 1982 et une dernière, existentielle et réformiste entre 1982 et 1986. Ces cycles de l'engagement peuvent être approchés des cycles de mobilisation théorisés par le sociologue Sydney Tarrow qui doivent être entendus comme « une

---

<sup>87</sup> PAGIS Julie, « Repenser la formation des générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai — Juin 68 », *op. cit.*, p. 111

<sup>88</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris, op. cit.*, p.15

vague croissante puis décroissante d'actions collectives étroitement liées et de réactions à celle-ci<sup>89</sup> ». Isabelle Sommier rappelle que tout cycle suivrait trois phases :

« Une phase ascendante de révolte [...] ; une phase de zénith marquée par la radicalisation des actions ; une phase descendante elle-même scandée en quatre temps (la création de nouvelles organisations, la routinisation de l'action collective, la satisfaction au moins partielle des demandes, le désengagement<sup>90</sup> ».

D'après Sommier, il s'agit « d'appréhender les mouvements sociaux dans leur ensemble et au regard de leur environnement, notamment du contexte politique<sup>91</sup> ». Si ce cadre d'analyse peut en partie être calqué sur les différents cycles de la mobilisation homosexuelle, il faut garder en tête qu'il existe une continuité claire entre ceux-ci et qu'ils sont profondément interdépendants. De plus comme le souligne le sociologue Olivier Fillieule, « ce type d'analyse présente un certain nombre de biais liés à la confusion entre cycles d'attention médiatique et cycles de protestation<sup>92</sup> ». Ces cycles différenciés de l'engagement homosexuel constituent les différentes parties de ma thèse que j'explicitai et définirai par la suite.

## 2.4 Géographie, réseaux et spatialité homosexuelles

La grande majorité des recherches sur l'histoire du mouvement homosexuel français souffrent d'une faiblesse majeure, à savoir un certain tropisme parisien<sup>93</sup>. L'une de ses conséquences est de calquer la réalité de la mobilisation en région sur ce qu'il se passe dans la capitale. Situation qui permet par exemple à certains d'annoncer le déclin de la mobilisation homosexuelle à partir de 1982<sup>94</sup>. Analyser l'histoire du mouvement en donnant toute sa place à la mobilisation en région est essentiel. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je fais débiter ma recherche en 1974 avec l'apparition du premier Groupe de libération homosexuelle. Très vite des groupes se constituent dans plusieurs grandes villes et début 1977, on compte une trentaine de GLH sur l'ensemble du terri-

---

<sup>89</sup> SOMMIER Isabelle, « Cycle de mobilisation », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 176

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 177

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 180

<sup>93</sup> La principale raison concerne les archives. Du fait de l'absence d'un centre d'archives national, la majorité d'entre elles sont encore privées. C'est donc toute une chasse au trésor que d'identifier quels sont les fonds existants en région. Il est alors plus simple de se concentrer sur les quelques institutions publiques, qui dans leur grande majorité des cas sont parisiennes et qui accueillent les archives de groupes présents dans la capitale. Le centralisme français a aussi pour conséquence une focalisation démesurée sur ce qu'il se passe à Paris et favorise une généralisation à l'ensemble du territoire.

<sup>94</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], p. 263

toire. Les différends entre Paris et la « province » sont permanents, la seconde reprochant au premier de vouloir prendre le leadership de la mobilisation et de ne prêter que peu d'attention aux réalités militantes et aux rythmes spécifiques des groupes dans les villes en région. Leur rôle est d'ailleurs encore renforcé au début des années 1980. Le CUARH est une coordination de groupes homosexuels et lesbiens dont la majorité se trouvent en région. Afin de lutter contre la prédominance parisienne, plusieurs démarches sont mises en place comme la délocalisation en « province » des instances dirigeantes. Ainsi les Coordinations nationales du mouvement sont alternativement organisées dans une quinzaine de villes, afin d'empêcher une trop forte centralité parisienne. Cette thèse sort de ce tropisme parisien afin de redonner toute leur place à ces groupes et faire de la mobilisation en région l'un des éléments centraux du mouvement homosexuel français<sup>95</sup>.

Comment et pourquoi des groupes homosexuels et lesbiens se sont constitués sur l'ensemble du territoire français, souvent dans des villes de taille moyenne ? Qu'est ce qui a motivé les militant·es à apparaître ainsi publiquement ? La géographe Marianne Blidon réinterroge la notion de *mise à distance*, pour saisir le rapport des gais et des lesbiennes à l'espace. Elle écrit que « ce n'est pas tant en termes de migrations que cette mise à distance s'opère, contrairement à la théorie de la fuite des gays vers la ville, mais à un échelon micro<sup>96</sup> ». Il ne s'agit donc pas nécessairement de « fuir » vers la grande ville, mais d'établir une distance minimale avec son lieu d'origine « afin d'éviter des proximités préjudiciables<sup>97</sup> ». Cette nouvelle approche permet de saisir la constitution du mouvement homosexuel français.

Son étude doit se faire à plusieurs échelles : locale, régionale et nationale<sup>98</sup>. Saisir le sens et la portée de l'existence d'un groupe homosexuel à l'échelle d'une ville permet de comprendre son intégration dans une vie militante plus large. Ces groupes s'organisent aussi régulièrement à l'échelle régionale, par l'intermédiaire de coordinations et de visites mutuelles. Enfin, afin de construire un mouvement homosexuel fort, l'échelle nationale est aussi particulièrement sollicitée par les militant·es notamment lors des grandes campagnes antirépressives initiées au début des années 1980.

La question de la spatialité de l'homosexualité dans un cadre urbain est aussi importante pour saisir les tensions qui traversent le mouvement homosexuel. Les espaces de rencontres homosexuels étant spécifiques, ils sont au cœur des réflexions menées par les militants. Dès le début

---

<sup>95</sup> Il me convient de préciser que ma recherche se concentre sur le territoire métropolitain et n'inclut pas dans son étude les départements et territoires d'outre-mer.

<sup>96</sup> BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *op. cit.*, p. 184

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> Même si la mobilisation parisienne est souvent assimilée à une mobilisation nationale, il faut aussi imaginer l'action militante dans la capitale à l'échelle locale.

des années 1970, ils théorisent ces espaces en formant deux catégories : le *ghetto sauvage* et le *ghetto commercial*<sup>99</sup>. Le ghetto sauvage qualifiant les espaces de rencontres dans les lieux publics (parcs, pissotières, etc.) et le ghetto commercial regroupant les lieux de rencontres marchands (bars, saunas, boîte, etc.). La fréquentation de ces espaces est différenciée socialement et par genre et Marianne Blidon rapporte une enquête qui souligne un écart générationnel dans la fréquentation de ces espaces. Ainsi dans les années 1990, les lieux de drague anonyme (lieux publics, saunas, backrooms) sont plébiscités par les plus de trente ans, alors que les plus jeunes sont davantage attirés par une sociabilité de bar, de boîte ou de soirée entre ami·es<sup>100</sup>. Ces écarts générationnels et les habitus distincts qu'ils génèrent ont une influence sur la perception que les gais et les lesbiennes ont de leur environnement et sur leur façon de vivre leur homosexualité au grand jour. Ces différences générationnelles sont d'autant plus marquées qu'avec le début des années 1980, se développe un secteur commercial gai qui va influencer les projections militant·es des un·es et des autres. Au cœur des grandes villes, les établissements commerciaux homosexuels se multiplient et influencent les comportements. À Paris le développement du quartier du Marais au début des années 1980 reconfigure en profondeur la vie homosexuelle dans la capitale.

Mon intérêt pour une géographie des homosexualités et pour les questions de spatialités m'a logiquement poussé à interroger l'histoire du mouvement homosexuel d'après l'étude des réseaux sociaux<sup>101</sup>. Le fait que des groupes homosexuels et lesbiens, présents sur l'ensemble du territoire, cherchent à se coordonner à l'échelle nationale implique des liens, des relations, des réseaux. Pourtant, plusieurs éléments viennent sérieusement compliquer cette approche. Les données des archives sont souvent trop lacunaires pour proposer une analyse méthodique et répétée à l'échelle des individus. Dans les premières années de la mobilisation, l'anonymat des militant·es est encore souvent de rigueur, ce qui complique l'identification des acteurs et actrices. S'il est par exemple possible d'établir des liens et des connexions entre différents groupes, la nature même de ces liens reste ainsi souvent inconnue. Si des connexions existent entre un groupe à Angers et un autre à Tours par exemple, il est rarement explicité s'ils reposent sur des liens amicaux, amoureux ou encore politique. Existents-ils du fait d'une proximité régionale ou sont-ils motivés par des accoin-

---

<sup>99</sup> La définition du ghetto élaborée par le *Dictionnaire des cultures Gays et Lesbiennes*, remarque que « si à l'origine, le terme "ghetto" désigne les quartiers où les juifs étaient assignés à résidence, son sens s'est progressivement étendu pour désigner plus largement les espaces urbains où se regroupent certaines communautés, voire de l'état de ségrégation dont elles sont victimes. Le mot, appliqué aux gays et lesbiennes, et les polémiques qu'il suscite reflètent l'état des débats autour de la question homosexuelle à un moment de son histoire ». ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, France, Larousse, 2003, p. 218

<sup>100</sup> BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *op. cit.*, p. 181

<sup>101</sup> MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, 2011

tances idéologiques diverses ? Les réponses sont souvent manquantes. Avant l'apparition des premières grandes coordinations nationales et régionales à la fin des années 1970 et du fait de l'autonomie de chaque entité, les pistes pour établir des liens à l'échelle des groupes et un réseau à l'échelle du mouvement sont ténues. Tel journal donne les adresses des groupes existants, ce qui suppose un contact entre le périodique et le groupe qui a fait parvenir son adresse ; tel bulletin, édité par tel groupe, publie différents manifestes d'autres entités et indique ainsi que des liens entre différentes villes existent. Ayant préféré analyser les trajectoires des groupes et celles du mouvement dans son ensemble plutôt que faire une histoire prosopographique, l'analyse des réseaux sociaux s'en trouvait encore davantage compliquée. Face aux mises en garde répétées de certains auteurs<sup>102</sup>, et n'étant pas certain d'utiliser ce cadre analytique à bon escient, j'ai renoncé à faire de l'analyse des réseaux un cadre paradigmatique de ma recherche. Pour autant, cette entrée n'en est pas totalement absente de ma recherche mais face à tant d'incertitudes, elle n'est pas systématique. Il s'agissait donc principalement de mettre en évidence les réseaux qui existent et qui structurent le mouvement homosexuel français à l'échelle des groupes qui le composent.

## 2.5 L'émergence d'un espace de la cause

Plusieurs auteurs ont affirmé qu'avec la victoire socialiste lors des élections présidentielles de 1981 et la promesse du nouveau gouvernement d'abroger la législation homophobe, le mouvement homosexuel français s'est trouvé sans buts ni perspectives et qu'il a disparu progressivement à partir de 1982. Cette approche est critiquable parce qu'elle a figé le militantisme postérieur à 1982 dans son cycle revendicatif et réformiste. Si on déplace la focale et qu'on analyse la réalité de la mobilisation au niveau local, on s'aperçoit qu'au contraire, celle-ci est en pleine effervescence et retrouve un aspect existentiel. Des groupes et associations sont fondées dans de nombreuses villes et les militant·es diversifient leurs actions. Si un mouvement structuré s'est en réalité maintenu au niveau national au moins jusqu'en 1984, c'est une terminologie différente qu'il fallait trouver pour définir ce qui s'est passé au niveau local. Le concept de mouvement devenait trop exigu pour englober la multiplicité des engagements endossés par les militant·es. La sociologue Laure Bereni parle de « l'espace de la cause des femmes » pour parler de la mobilisation féministe. Le postulat de départ stipule que « les luttes féministes ont été imbriquées dans des mouvements sociaux et politiques variés, et se sont déployées dans des sphères sociales multiples<sup>103</sup> ». Ainsi les militantes de la

---

<sup>102</sup> BEAUGITTE Laurent, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites », *Le réseau. Usage d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Presses universitaires de Louvain, 2016, pp. 9 – 24

<sup>103</sup> BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes, dans BARD

cause des femmes ont porté leurs revendications dans les mouvements sociaux, les partis politiques et les syndicats mais aussi dans certaines sphères professionnelles, dans les médias ou encore dans des groupes confessionnels. C'est dans cette perspective que Laure Bereni développe le concept « d'espace de la cause des femmes » afin d'offrir « une nouvelle perspective pour penser l'architecture des luttes pour la cause des femmes [...] »<sup>104</sup>. Bereni définit cet espace de la cause comme « la configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales<sup>105</sup> ». Cette définition permet de dépasser l'opposition traditionnelle des mouvements contre les institutions. Au-delà d'un cadre analytique chronologiquement distinct (la thèse de Laure Bereni porte sur les luttes pour la parité dans les années 1990) et de réalités différentes (l'ancrage politique dans les différentes institutions est marginal dans l'histoire du mouvement gai et lesbien), il me paraît possible de transposer ce concept pensé pour les luttes féministes au mouvement homosexuel. Bereni veut « substituer le terme d'*espace* à celui de *mouvement*, en faisant l'hypothèse que ce déplacement sémantique permet de repenser l'architecture des luttes pour la cause des femmes<sup>106</sup> ». Elle perçoit deux limites au concept de mouvement. La première est que le celui-ci suppose implicitement une solidarité entre ceux et celles qui le composent, ce qui rend « difficilement compte de l'éclatement et de la conflictualité des protestations<sup>107</sup> » internes à la mobilisation. Et ainsi, « le terme d'espace permet, davantage que celui de mouvement, de pointer l'hétérogénéité comme caractéristique structurelle des luttes pour la cause des femmes ». Un parallèle peut facilement être établi avec la mobilisation des gais et des lesbiennes. La seconde critique consiste à dire que la notion de mouvement laisse à la porte les mobilisations au sein des institutions. Si ces formes de mobilisations sont encore rares dans le champ homosexuel dans les années 1980, elles se développent par la suite. Le déplacement analytique qu'offre un tel concept m'a poussé à imaginer un espace de la cause des gais et des lesbiennes au niveau local à partir de 1982. Alors que des militant·es cherchent à maintenir une structure politique revendicative et coordonnée à l'échelle nationale, la reconfiguration d'un militantisme existentiel et réformiste à l'échelle locale participe à développer différentes sphères propres à la mobilisation homosexuelle. Je distingue cinq sphères à l'œuvre : une sphère mouvementiste, partisane et syndicale<sup>108</sup>, une sphère confessionnelle, une sphère sociale et d'assistance, une sphère culturelle, médiatique et de loisir, et une sphère santé<sup>109</sup>. Comme le note Laure

---

Christine (dir.), *Les féministes de la 2<sup>e</sup> vague*, PUR, 2012, p. 27

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 28

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 32

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Cette sphère n'est ni rigide, ni figée. Elle est d'abord formée par la mobilisation mouvementiste à laquelle s'ajoute, à partir de 1983, une mobilisation homosexuelle partisane puis syndicale. Avec la disparition progressive de la mobilisation mouvementiste, cet espace n'est en 1986 plus que composé par les mobilisations partisans et syndicales.

<sup>109</sup> J'avais dans un premier temps fait le choix de parler de « pôles » pour rendre compte de ces différents espaces. L'institutionnalisation du mouvement homosexuel étant bien moins forte que celle du mouvement féministe et ses

Bereni, ces sphères, que je pourrai aussi qualifier d'espaces, sont « des idéaux-types, des points de repères analytiques<sup>110</sup> » et non des catégories figées. Ainsi, de nombreux groupes sont inscrits dans différentes sphères. Particulièrement en région, des groupes peuvent par exemple concentrer une mobilisation militante, culturelle et d'assistance. Cet espace de la cause participe au maillage associatif de l'ensemble du territoire même si paradoxalement il a pour conséquence une moindre coordination des groupes existants, liée à l'abandon progressif des structures permettant une mobilisation nationale.

## 2.6 Une histoire des interactions

La question de la place des lesbiennes dans ma recherche se pose également. Il était évident que je n'allais pas écrire l'histoire du mouvement lesbien. Ce n'était pas mon rôle et cette entreprise a déjà fait l'objet d'un certain nombre de travaux. Pour autant, des lesbiennes participent au mouvement homosexuel depuis son début. Le mouvement homosexuel doit être entendu comme le « mouvement homosexuel mixte ». Cette mixité est principalement théorique dans les années 1970, quand de nombreuses lesbiennes s'organisent encore dans le mouvement féministe. Elle devient bien plus réelle dans les années 1980 après les différentes ruptures au sein de ce dernier. La lecture de l'ouvrage *Gay New York* de Georges Chauncey a guidé ma propre démarche :

« Si ce livre ne porte que sur les hommes, c'est parce que les différences entre l'histoire des gays et l'histoire des lesbiennes, et la complexité de l'une comme de l'autre rendent presque impossible d'écrire un livre qui aborderait les deux en même temps en rendant justice à l'une comme à l'autre et en évitant de faire de l'une un appendice de l'autre. Les différences de pouvoir entre hommes et femmes, et les statuts qui leur sont assignés au sein d'une culture dominée par les hommes sont si importants que l'organisation sociale et spatiale de la vie gay et de la vie lesbienne a nécessairement pris des formes très différentes<sup>111</sup> ».

Et plus loin :

« Pourtant, si cette étude est centrée sur les hommes, elle n'ignore ni les femmes ni le genre. Elle s'efforce au contraire de poursuivre le travail des historiennes sur la construction sociale

---

frontières étant plus floues, je prends finalement le parti d'appréhender cet espace de la cause par les notions de sphères ou d'espaces.

<sup>110</sup> BERENI Laure, « Pensez la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes, *op. cit.*, p. 37

<sup>111</sup> CHAUNCEY George, *Gay New York : 1890 – 1940*, Paris, Fayard, 2003 (1994), pp. 43 – 44

des genres en analysant la construction de la masculinité, des identités sexuelles et des formes de la sociabilité masculine<sup>112</sup> ».

Mon travail propose une histoire des interactions, c'est-à-dire, une histoire qui étudie et présente les situations où les homosexuels et les lesbiennes sont en lien et font mouvement, en théorie ou en pratique. Comme l'écrit Erik Neveu, « [...] l'analyse des trajectoires des mouvements sociaux, de leur rapport à d'autres formes d'agir-ensemble organisé, ne peut se penser que relationnellement dans une cartographie fine des acteurs en présence, des cadres institutionnels, des rapports de force<sup>113</sup> ». Proposer une histoire des interactions est un exercice auquel Sébastien Chauvin s'est déjà prêté, sur le temps long du XX<sup>e</sup> siècle avec ce qu'il qualifie « d'alliance objective » entre le mouvement homosexuel et le mouvement féministe<sup>114</sup>. Ici il s'agit de questionner les rapports des groupes militants homosexuels, d'abord avec le mouvement féministe puis avec les groupes lesbiens. Dans les années 1970, les Groupes de libération homosexuels se disent, pour la majorité d'entre eux, solidaires des luttes féministes. Dans les cortèges du 1<sup>er</sup> mai, ceux-ci trouvent leur place, un soutien et une certaine protection aux côtés du MLF. Pour autant, les militants sont pétris de misogynie et les quelques expériences de mixité au sein des groupes sont majoritairement des échecs. Avec la rupture dans la revue *Questions féministes* en 1980, qui scinde la mobilisation lesbienne dans trois directions, une tendance lesbienne féministe fait le choix de rejoindre le mouvement homosexuel mixte pour lutter de façon commune pour l'abrogation de la législation homophobe. Conséquence de ce choix, ces lesbiennes rencontrent de multiples résistances et oppositions. Chez les garçons tout d'abord, avec qui les tensions sont nombreuses, mais aussi chez les lesbiennes radicales qui leur reprochent l'alliance avec la classe des hommes. Les lesbiennes féministes vont alors élaborer plusieurs niveaux d'organisation. Tout en s'inscrivant dans le mouvement mixte, elles y intègrent des espaces non mixtes qui servent de passerelles avec le mouvement féministe et celui des lesbiennes radicales. Ce militantisme mixte permet d'analyser les conséquences sexistes de la société hétéropatriarcale au sein du mouvement homosexuel et les discours et stratégies mises en place pour y faire face. Il sera aussi question d'interroger le rapport des garçons homosexuels au genre et à sa performativité. Si les lesbiennes ne sont pas des femmes, alors est ce que les homosexuels sont des hommes ? Certains en doutent et, dans la continuité des Gazolines du FHAR, cherchent à troubler le genre.

---

<sup>112</sup> CHAUNCEY George, *Gay New York: 1890 – 1940*, *op. cit.*, p. 44

<sup>113</sup> NEVEU Erik, « Institutionnalisation des mouvements sociaux », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p.319

<sup>114</sup> CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX<sup>e</sup> siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158, 2006, pp. 111 – 130



Cette histoire des interactions ne se limite pas au féminisme et au mouvement lesbien. La mobilisation homosexuelle s'inscrit dans les « années 68<sup>115</sup> » et est au contact permanent des autres mobilisations sociales et forces politiques. Nombre de militant·es sont eux et elles-mêmes issu·es des partis de gauche et d'extrême gauche. Un double mouvement interactionnel existe dans les rapports entretenus entre ces deux mondes et les mettre au jour est essentiel pour saisir les orientations du mouvement et les différents cycles de mobilisation qui le composent. L'histoire du mouvement homosexuel et celle des défenseurs de la pédophilie forment aussi une interaction particulière, largement conditionnée par le cadre législatif de l'époque. Ce qui pourrait à son tour être qualifié, dans les années 1970, d'alliance objective, voit ses zones de contact et de friction évoluer avec le début des années 1980 vers davantage de conflictualité et de distance. L'étude de ces rapports interactionnels est donc au cœur de cette recherche.

En revanche, j'ai choisi de ne pas traiter la relation entre le mouvement homosexuel et la mobilisation transgenre<sup>116</sup>. Les sources dont je dispose sont peu nombreuses et supposent davantage une approche médicale que politique. La mobilisation trans n'était dans ces années qu'à ses débuts, j'ai préféré laisser cet aspect de côté plutôt que de proposer une histoire partielle et mal renseignée. D'autres seront bien plus à même de proposer un récit approfondi de cette mobilisation.

## 2.7 Quelques questions en suspens

Ces idées et concepts, qui structurent ma lecture du mouvement homosexuel français, participent à formuler les grandes questions de ma recherche. La première question est très large : comment, dans une séquence politique traversée par de profonds bouleversements politiques et sociaux, un mouvement homosexuel s'est-il constitué entre les années 1970 et 1980 en France ? Quels sont les cadres et les paradigmes politiques et identitaires qui organisent la mobilisation des homosexuels et des lesbiennes au cours de cette période ? Il s'agit aussi de questionner la généalogie du mouvement homosexuel en se décentrant géographiquement de Paris, tout en proposant une analyse fondée sur plusieurs échelles. Cette histoire n'est pas non plus téléologique. Il n'est pas question de l'envisager d'après un schéma classique avec un début, une phase d'expansion, un plateau plus ou moins haut et plus ou moins long, une phase de décroissance et une fin. Ce n'est pas

---

<sup>115</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962 – 1981*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.

<sup>116</sup> Si l'usage de cette catégorie est anachronique pour les années 1970 et 1980, elle permet cependant de penser les personnes qui la composent au-delà d'une stricte condition sexuelle.

une histoire linéaire. Au contraire, plusieurs ruptures majeures l'accompagnent engendrant des cycles d'engagements spécifiques. Quelles conséquences ces ruptures ont-elles eues sur l'organisation, la composition du mouvement et les revendications des militant·es ? Les militant·es ont fait de l'homosexualité une identité politique, un cadre opérant pour se mobiliser. Il convient donc d'interroger les représentations de l'identité homosexuelle et analyser ses répercussions sur la mobilisation.

### 3. Réflexions sur l'écriture de l'histoire et l'usage des archives

Durant tout le temps de ma thèse, un document, que j'ai intitulé *Réflexions théoriques*, recueillait régulièrement mes pensées : les réflexions qu'engendrait la lecture de tel ou tel ouvrage, mes doutes épistémologiques ou encore les cadres d'une pensée en construction. Au fil des mois et des années, plusieurs questions revenaient en permanence, liées au besoin que j'éprouvais de construire mon éthique de la recherche. J'interrogeais ma subjectivité quant à mon objet de recherche et ce que recouvrait la notion de vérité historique face à une impossible objectivité. Je me débattais pour différencier les notions d'histoire et de mémoire et je cherchais à définir quelle forme d'histoire je voulais écrire.

#### 3.1 Point de vue situé et écriture de l'histoire

Georges Duby, dans sa préface à *Amour et sexualité en occident* paru en 1991, affirme que la sexualité fait partie de l'intime et donc de la vie privée des individus. Ce discours s'inscrivait à rebours des luttes des années 1970 qui proclamaient que le privé était politique et que le quotidien ne devait plus seulement relever de l'intime. Il précisait : qu'« à propos de l'amour et de la sexualité, l'historien, je pense, parle bien davantage de lui-même que lorsqu'il traite de la diplomatie de Gladstone ou du grand domaine carolingien<sup>117</sup> ». Cette peur de parler de soi est pourtant très paradoxale, car lorsqu'on s'intéresse à l'histoire des sexualités l'on mobilise à la fois une expérience commune à l'humanité tout entière et un vécu singulier de l'historien·ne<sup>118</sup>.

Il va sans dire que ces questions ont largement traversé le champ des sciences sociales, et nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui s'y sont intéressé·es<sup>119</sup>. Ces autrices et ces auteurs, dans une approche intersectionnelle, ont bouleversé le rapport au savoir et la place de celles et ceux qui le produisent. L'objectivité et la neutralité n'existent pas et la subjectivité du chercheur·e est à mon sens un atout. Nos recherches sont indéniablement marquées par des désirs et des intérêts variés, propres à chacun·e, ce qui rend impossible l'idée même d'objectivité absolue. Florence Tamagne, écrit qu'« il faut donc admettre avec humilité que l'histoire de la sexualité, et pis encore l'histoire de l'homosexualité, ne peut atteindre à une neutralité idéale, ni même sans doute à la vérité brute. Il faut en être conscient, ce qui ne signifie pas renoncer. Il existe une vérité minimale qu'il

---

<sup>117</sup> REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *op. cit.*, p. 2

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>119</sup> Parmi les auteurs et les autrices qui m'ont inspiré, je peux mentionner Dorothy Allison, Mona Cholet, Judith Butler, Virginie Despentes, Silvia Federici, Guy Hocquenghem, Audre Lorde, Paul Preciado, Monique Wittig ou encore Adrienne Rich et son texte fondamental sur le savoir situé, intitulé *Notes pour une politique de la situation*. On retrouve ce texte dans l'ouvrage *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Editions Mamamélis et *Nouvelles Questions Féministes*, Genève, 2010, 181 p.

convient de chercher, d'exposer et d'analyser<sup>120</sup> ». Les spécialistes revendiquant leur objectivité et une certaine forme de distanciation avec leur sujet de recherche n'accèdent en réalité jamais entièrement à la diversité des expériences, alors même que celles-ci permettraient d'éclairer d'autres réalités. Étudier un fait social en étant soi-même concerné·e permet des intuitions et des analyses auxquelles une personne non concernée n'accède pas. Je considère ma propre subjectivité et donc les liens que j'entretiens avec les personnes et les histoires que j'étudie comme une grande richesse. Cette subjectivité, loin d'être un obstacle à la connaissance, est au contraire un élément à part entière du processus de recherche. C'est elle qui m'a poussé à vouloir écrire cette histoire en donnant la parole à celles et ceux qui ont lutté. C'est cette même subjectivité qui m'a donné l'occasion de tisser des liens de confiance, cruciaux pour cette recherche, avec certains et certaines de ces militant.es. Aux yeux de nos contempteurs<sup>121</sup>, assumer sa subjectivité serait faire preuve de militantisme alors que les rapports entre savoirs et militantisme ne sont en soi pas plus complexes pour l'étude de la sexualité qu'ils ne le sont pour la politique et la religion par exemple<sup>122</sup>. L'épistémologie du point de vue avance qu'un renforcement de l'objectivité scientifique résulte de la reconnaissance des effets productifs de l'expérience vécue et de la subjectivité dans le processus de connaissance, ainsi de la notion « d'objectivité forte » proposée par la philosophe étasunienne Sandra H. Harding<sup>123</sup>.

Le questionnement sur notre position en tant que chercheur·es et sur la manière dont nous nous organisons avec notre subjectivité doit aussi nous pousser à réfléchir sur l'écriture de l'histoire et sur notre place en tant que sujet. Le cas de Jeffrey Weeks, l'un des premiers historiens britanniques à faire de l'homosexualité son terrain de recherche, est éclairant. « Se disant historien, sociologue et militant gay, il explique que le titre de son recueil d'articles, *Making Sexual History*, signifie à la fois “faire l'histoire de la sexualité”, en la conceptualisant et en l'écrivant en tant qu'historien, et “faire l'histoire de la sexualité”, en la vivant en tant qu'individu<sup>124</sup> », écrit Anne-Claire Rebreyend.

---

<sup>120</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, *op. cit.*, p. 10

<sup>121</sup> Je fais ici référence au Colloque « Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture » tenu les 7 et 8 janvier 2022 à la Sorbonne. Renommé « Colloque de la honte », il s'attachait à présenter une approche de l'université en rupture avec le supposé « wokisme » et « Pislamo-gauchisme » qui la gangrèneraient.

<sup>122</sup> REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, p. 5

<sup>123</sup> HARDING Sandra H., *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*, Routledge, 2004 et HARDING Sandra H., « Standpoint Methodologies and Epistemologies: A Logic of Scientific Inquiry for People », *World Social Science Report 2010*, vol. 5, n° 173, 2010

<sup>124</sup> REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *op. cit.*, p. 2

### 3.2 Entre mémoire et histoire, l'impossible vérité historique

Durant les premières années de ma recherche, mon objectif était – en vain – de vouloir écrire une histoire « vraie » ou qui s'en approcherait le plus possible. Cette démarche ne pouvait être déliée des conditions de l'étude du fait minoritaire à l'Université, et sa recherche, sans cesse renouvelée, de formes de légitimité. Au fil du temps, les questions se faisaient nombreuses : pourquoi cette tension autour de la notion de vérité en histoire et à partir de quoi se construit-elle ? Est-elle condamnée à rester relative ? Et par conséquent quelle serait sa frontière avec le mensonge, le faux ? Qui construit la vérité et dans quel but ? Toutes ces interrogations questionnent finalement le métier d'historien·ne dans une période que Pierre Nora a définie comme celle de « l'éclatement de l'histoire<sup>125</sup> ». Car « l'histoire aurait été réduite “en miettes” et obligée de prendre un “tournant critique” ; ces débats sur la “crise” de l'histoire ont eu l'avantage de provoquer des réflexions sur l'histoire, sur la mémoire et depuis peu sur l'oubli<sup>126</sup> ».

Cette réflexion autour de ce que serait une histoire « vraie » m'a rapidement mené à la ligne de démarcation entre histoire et mémoire. Les frontières de ces concepts sont poreuses, d'autant plus que, comme le signale François Dosse pour la mémoire nationale, en France, le couple histoire/mémoire a toujours fonctionné dans une relation en miroir : « depuis les chroniqueurs du Moyen-Âge, en passant par les historiographes des rois, la volonté de l'État-nation de prendre en charge la mémoire nationale s'est constamment affirmée<sup>127</sup> ». Au cours de ma thèse je me suis passionné pour un écrivain espagnol, Javier Cercas, et particulièrement pour l'un de ses ouvrages, *L'Imposteur*<sup>128</sup>. Cet ouvrage, qui s'intéresse à la question de la mémoire dans le récit national de l'Espagne au XX<sup>e</sup> siècle, soulève de nombreuses réflexions qui ont fait écho avec mes propres recherches : qu'est-ce que la vérité et où commence le mensonge ? À partir de cette dichotomie, il se penche sur les concepts d'histoire et de mémoire et sur les débats sans fin concernant les usages et les objectifs de l'un ou de l'autre.

Ces questionnements sur les notions d'histoire et de mémoire<sup>129</sup> me sont apparus lorsque

---

<sup>125</sup> MARTIN Jean-Clément. « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 47, n° 4, 2000, p. 783

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, n° 128, 4<sup>e</sup> trimestre 1998, p. 9

<sup>128</sup> Je suis tout à fait conscient que la discussion autour de l'histoire et de la mémoire est particulièrement vaste et complexe. S'il me paraissait important d'évoquer cette problématique ce ne sont que quelques pistes que j'explore ici. C'est aussi pourquoi ma réflexion s'articule et se limite autour de ce seul ouvrage de Javier Cercas.

<sup>129</sup> Il existe une littérature particulièrement riche autour de ces questions d'histoire et de mémoire. Les *Lieux de mémoire* de Pierre Nora sont au cœur de ce champ de recherche et particulièrement son texte « Entre mémoire et histoire ». Voir également l'ouvrage de Gérard Noiriel paru en 1996 sous le titre de « *Sur la “crise” de l'histoire* ou encore *L'ère du*

j'ai commencé à faire des entretiens avec les militants et militantes de l'histoire que j'étudie, la distinction entre ces deux concepts pouvant s'établir depuis « la publicité des pratiques et le recours à la confrontation scientifique<sup>130</sup> » que l'historien·ne doit mettre en place. L'histoire du temps présent se caractérise par la présence de ses témoins, les acteurs et les actrices de l'histoire étant pour certain·es encore vivant·es. Mes mémoires de masters reposaient presque exclusivement sur les sources écrites : des journaux, des bulletins, des tracts et autres réflexions théoriques. Pour le travail de thèse, j'ai voulu recueillir les récits de celles et ceux qui avaient participé à cette histoire. Si je ne savais pas précisément ce que j'attendais de ces entretiens, il est vite devenu évident que raconter aujourd'hui une histoire vieille de près de quarante est un exercice difficile. Les témoins confondent les dates, mélangent les personnages et n'évitent pas toujours une reconstruction *a posteriori* de l'histoire. Me retrouvant ballotté entre les rivages de l'histoire et ceux de la mémoire, la notion de « vérité historique » est devenue encore plus problématique.

L'ouvrage de Javier Cercas reproduit partiellement un article publié par l'auteur dans les pages du journal *El País* en décembre 2009 qui débute ainsi :

« C'est prévisible : chaque fois que dans une discussion sur l'histoire récente une divergence se produit entre la version de l'historien et celle du témoin, le témoin brandit l'argument imparable suivant : "Qu'est-ce que vous en savez ? Vous n'y étiez pas !" Celui qui y a été — le témoin — possède la vérité des faits ; celui qui est arrivé après — l'historien — ne possède que des fragments, des échos et des ombres de la vérité. Elie Wiesel, rescapé d'Auschwitz et de Buchenwald, l'illustre par ces mots : pour lui, les survivants des camps de concentration nazis "ont davantage à dire sur ce qui s'y est passé que tous les historiens réunis", parce que "seuls ceux qui ont connu [Auschwitz] savent ce que c'était ; les autres ne le sauront jamais". Cela, me semble-t-il, n'est pas un argument : c'est le chantage du témoin<sup>131</sup> ».

La réflexion qui traverse tout l'ouvrage de Cercas autour de l'équilibre entre histoire et mémoire a généré en moi son lot d'interrogations. Est-ce que ces deux notions se valent ? Est-ce qu'il existe une hiérarchie entre les deux et quel serait alors le rapport de force ? Si ces deux démarches, autour d'un même événement par exemple, ne racontent pas la même chose, est-ce que cela suppose l'invalidation de l'une des deux ? Tout en ayant en tête que « la mémoire est [...], à l'égal de l'histoire, un mode de sélection dans le passé, une construction intellectuelle, et non un flux extérieur à la

---

*témoin* d'Annette Wieviorka publié en 1998. (Références complètes dans la bibliographie)

<sup>130</sup> MARTIN Jean-Clément. « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *op. cit.*, p. 791

<sup>131</sup> CERCAS Javier, *L'Imposteur*, Arles, Babel, 2017, p. 312. Cette citation de Wiesel que Cercas mobilise est empruntée à « Un plaidoyer nécessaire en faveur de l'histoire » publié par Julia Santos dans la revue *Claves* (n° 207)

pensée<sup>132</sup> ». Je me suis souvenu alors d'une discussion avec un militant parisien. Nous cherchions à retracer l'histoire d'un groupe et rien n'y faisait, nous ne tombions jamais d'accord sur la chronologie. Il avait pour lui sa mémoire et de mon côté, piqué au vif par la remise en cause de ma supposée « expertise », j'arguais avoir les archives pour moi. Se posait donc une nouvelle question : quelle est la place du témoin dans l'écriture de l'histoire ? La position de Javier Cercas ne me paraît pas satisfaisante. Il écrit :

« Celui-ci [le témoin] n'a pas toujours raison ; la raison du témoin est sa mémoire, et la mémoire est fragile et souvent intéressée : on ne se souvient pas toujours bien ; on ne parvient pas toujours à séparer le souvenir de l'invention ; on ne se souvient pas toujours de ce qui s'est passé mais on se souvient de fois où l'on s'est souvenu de ce qui s'est passé, ou simplement ce qu'il nous convient de nous rappeler. Évidemment, le témoin n'est en rien responsable (ou pas toujours) : en fin de compte, il est seul à répondre devant ses souvenirs ; l'historien, lui, répond devant la vérité. Et comme il répond devant la vérité, il ne peut accepter le chantage du témoin ; si l'occasion se présente, il doit avoir le courage de ne pas lui donner raison. Dans un temps de mémoire, l'histoire doit appartenir aux historiens<sup>133</sup> ».

Le manque de légitimité accordée à la mémoire du témoin me paraît discutable. Le travail d'archive sur lequel repose la recherche de l'historien·ne souffre de ses propres écueils. Je reviendrai sur ce point plus bas. De plus, ne peut-on pas considérer que le ou la témoin est une « archive vivante »<sup>134</sup> ? Peut-être que, plutôt que chercher à mettre l'historien·ne et le témoin en compétition, il serait plus intéressant de reconnaître que l'histoire et la mémoire ne recourent tout simplement pas la même chose. Leurs objectifs sont différents, leurs approches d'un événement ne sont pas les mêmes et ne répondent pas aux mêmes attentes. Il n'est pas intéressant de les opposer, en recréant une guerre de positions et d'égos entre historien·nes et témoins et/ou actrices et acteur d'une histoire, alors qu'il serait plus intéressant d'utiliser *la possible complémentarité de ces positions*. Autrement formulé, « entre l'Histoire qui interprète le passé à la lumière du présent, et le porteur ou le gestionnaire de mémoire qui font émerger les éléments nécessaires des empilements documentaires, la convergence d'intérêt est réelle ; mais les critères de choix ne sont pas identiques et la différence essentielle tient à la transparence des choix<sup>135</sup> ». En l'occurrence mes choix d'historien.

La discussion avec ce militant parisien m'a profondément déstabilisé. Je me suis alors rendu

---

<sup>132</sup> DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *op. cit.*, p. 16

<sup>133</sup> CERCAS Javier, *L'Imposteur*, *op. cit.*, p. 114

<sup>134</sup> C'est le postulat du Collectif archives LGBTQI dont l'un des projets est de fabriquer des archives orales.

<sup>135</sup> MARTIN Jean-Clément. « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 47, n° 4, 2000, p. 796

compte que ce qui m'intéressait dans cet échange n'était que peu lié à la recherche d'une vérité historique. L'intérêt du récit des militant·es est ailleurs. Ce qui m'intéresse en réalité avec ces entretiens c'est qu'ils me permettent d'éclairer l'histoire à partir de leurs points de vue, de contextualiser certains faits dans un récit plus général. Il s'avère par ailleurs qu'une grande partie des sources sur lesquelles je travaille sont les écrits politiques de groupes militants à visée propagandiste. Il est nécessaire de reconnaître le côté performatif de ces archives : écrire sur un tract que le mouvement homosexuel existe le fait exister de fait, même si l'assertion est potentiellement erronée ou incomplète. Ce n'est que dans un second temps que l'historien·ne peut venir déconstruire cette assertion. Croiser les sources par l'intermédiaire, entre autres, des entretiens, devenait alors une piste à suivre. Ne serait-il finalement pas plus intéressant de chercher à articuler histoire et mémoire en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque concept ? À mon sens cette démarche croisée, même si elle est en tension avec la notion de point de vue situé, est la plus à même de s'approcher d'une « histoire vraie ».

### 3.3 Quel rôle pour l'historien·ne ?

Javier Cercas considère qu'il est impérieux de nourrir une réflexion autour de l'histoire et de la mémoire, d'autant plus que nous sommes « dans un temps saturé de mémoire, [où] cette dernière risque de se substituer à l'histoire<sup>136</sup> ». Et de continuer : « C'est fâcheux. La mémoire et l'histoire sont, en principe, opposées : la mémoire est individuelle, partielle et subjective ; l'histoire en revanche, est collective et aspire à être totale et objective<sup>137</sup> ». L'opposition entre mémoire et histoire est, je l'ai déjà dit, à relativiser. De plus, cette opposition omet que la mémoire puisse être collective et si l'histoire aspire à être proche du réel, elle ne peut en aucun cas être totale. L'objectif de neutralité doit laisser sa place au concept de l'objectivité forte. Parce que si l'histoire est (doit être ?) écrite par des historien·nes — des individu·es donc, construit·es et façonné·es socialement —, exiger de leur part l'écriture d'une histoire qui serait « objective » et faisant preuve d'une neutralité absolue est un vœu pieu<sup>138</sup>.

En plus d'une neutralité et d'une objectivité impossible, l'historien·ne ne peut pas prétendre faire une histoire totalisante. Comme l'analyse Dosse, « l'objet de l'histoire est alors construction à

---

<sup>136</sup> CERCAS Javier, *L'Imposteur*, *op. cit.*, p. 313

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Une piste pourrait peut être de se rapprocher de la neutralité axiologique d'abord développée par Max Weber dans son ouvrage *Le savant et le politique*. Voir : NAUDIER Delphine et SIMONET Maud (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011 ; NEVEU Erik, « Recherche et engagement : actualité d'une discussion », *Questions de communication* [En ligne], n° 3, 2003 ; PFEFFERKORN Roland, « L'impossible neutralité axiologique », *Raison présente*, n° 191, 3<sup>e</sup> trimestre 2014, pp. 85 – 96



jamais ré-ouverte par son écriture<sup>139</sup> ». Il ne s'agit pas, comme on le lit si souvent, d'écrire *l'Histoire*, pensée à l'échelle d'un tout globalisant — dans mon cas, cela pourrait être d'écrire « L'histoire » du mouvement homosexuel français dans une période donnée —, que d'écrire « une » ou « des » histoires, qui reconnaissent qu'une vérité (et donc une histoire) absolue est impossible et finalement non souhaitable. Cercas s'intéresse lui aussi à cette question et écrit :

« À moins d'être très ingénu (ou très vaniteux), l'historien ne prétend pas accéder ainsi à la vérité absolue, qui est la somme d'une infinité de vérités partielles et en tant que telles inatteignables ; mais, à moins d'être inconscient (ou très paresseux), l'historien sait qu'il a l'obligation de s'approcher le plus possible de cette vérité parfaite et qu'il a plus que quiconque la possibilité de le faire<sup>140</sup> ».

La rigueur intellectuelle doit ainsi être au cœur de notre démarche. Cet effort d'intégrité participe à définir ce que doivent être l'historienne et l'historien. Cercas a comme tant d'autres cherché à expliciter le rôle de celui ou celle qui s'attelle à écrire l'histoire. D'après lui :

« Un historien n'est pas un juge ; mais la manière d'agir d'un juge ressemble à celle d'un historien : comme le juge, l'historien cherche la vérité ; comme le juge, l'historien étudie des documents, vérifie des preuves, met les faits en perspective, interroge des témoins ; comme le juge, l'historien émet un verdict. Ce verdict n'est pas définitif : on peut faire appel, il peut être révisé, réfuté ; mais c'est un verdict<sup>141</sup> ».

L'historien.ne doit être un vecteur d'émancipation, dans le sens où il ou elle doit fournir des outils pour la compréhension et l'analyse du monde à partir de sa dimension historique, afin que chacun.e puisse se réapproprier un passé et en tirer ses propres enseignements<sup>142</sup>. Ce qui pose la question de la diffusion et de la réception du savoir. Il s'agit donc de réfléchir à l'Histoire en tant qu'outil, pour instituer un dialogue entre celui ou celle qui l'écrit, avec celui ou celle qui la reçoit, qui se l'approprie (ou pas) ; ce qui dans tous les cas n'est plus du ressort de l'historien.ne. Le rôle de l'historien ou de l'historienne serait donc d'incarner une fonction de passeur, de passeuse d'histoire, pour éclairer le présent. Avec d'autres mots, François Dosse écrit que « l'histoire est à re-crée et l'historien est le médiateur, le passeur de cette re-crée<sup>143</sup> ». Annette Wieviorka dans son essai *L'ère du témoin* donne elle aussi une très belle définition du métier d'historien.ne :

---

<sup>139</sup> DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *op. cit.*, pp. 12 – 13

<sup>140</sup> CERCAS Javier, *L'Imposteur*, *op. cit.*, p. 114

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> COCK, Laurence de, LARRÈRE Mathilde, MAZEAU Guillaume et DISCEPOLO Thierry, *L'histoire Comme Émancipation*, Marseille, Agone, 2019

<sup>143</sup> DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *op. cit.*, p. 12

« L'écriture de l'histoire ne peut se faire sans "témoignage", au sens large que lui donne Marc Bloch, c'est-à-dire sans des traces, dont les archives constituent l'essentiel, qui permettent cette écriture. Mais elle ne peut non plus s'écrire sans historiens, c'est-à-dire sans hommes ou femmes qui, du présent de leur existence, de leur expérience de la vie, de leur désir de connaître, tentent de comprendre et de mettre en récit cette connaissance pour la transmettre, interrogent le passé à partir des traces que ce même passé leur a légué<sup>144</sup> ».

Selon Pierre Nora, la place qu'a pris la mémoire dans l'étude de l'histoire a participé à faire évoluer l'historien·ne qui « émerge [en] un personnage nouveau, prêt à avouer [...] le lien étroit, intime et personnel qu'il entretient avec son sujet<sup>145</sup> ».

### 3.4 L'archive ne fait pas l'histoire

Il me faut aussi ici revenir sur la notion de l'archive en tant que matériau pour écrire l'histoire. La lecture de *L'histoire continue* de George Duby a participé à me pousser dans cette perspective réflexive. Il écrit :

« [Ma] position face au témoignage, à la source écrite, s'est décidément renversée. J'avais demandé jusqu'alors aux documents qu'ils m'enseignent la vérité des faits dont ils avaient mission de conserver le souvenir. Il m'était vite apparu que cette vérité est inaccessible et que l'historien n'a la chance de s'en approcher qu'au niveau intermédiaire, au niveau du témoin, en s'interrogeant non point sur les faits qu'il relate, mais sur la manière dont il les a rapportés<sup>146</sup> ».

S'il est nécessaire de proposer une réflexivité sur le rôle et la démarche de l'historien·ne, il faut aussi questionner l'archive en tant que matière première de l'écriture de l'histoire. Je me suis ainsi souvent demandé pourquoi la mémoire du FHAR était la plus connue d'entre toutes ? Pourquoi lorsqu'on réfléchit aux mobilisations homosexuelles dans les années 1970, c'est à lui que les militant·es pensent ? Est-ce lié à l'apparition spectaculaire du groupe dans le défilé du 1<sup>er</sup> mai 1971 ? Ou l'interruption de l'émission de Ménie Grégoire sur RTL ? J'ai alors posé autour de moi, dans les milieux LGBTI et transpédégouines, la question suivante : quelle est la raison pour laquelle tu connais l'existence du FHAR ? La grande majorité des réponses donnaient pour explication le

---

<sup>144</sup> WIEVIORKA Annette, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p. 22

<sup>145</sup> NORA Pierre, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », dans NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire, tome 1 : La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 33 – 34

<sup>146</sup> DUBY Georges, *L'histoire continue*, Paris, Editions Odile Jacob, 1991, p. 137

film documentaire de Carole Roussopoulos consacré au groupe. Ce documentaire de 26 minutes filme successivement la participation du FHAR à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1971 à Paris et l'intervention de certains de ses membres lors d'un séminaire de philosophie à l'Université de Vincennes. L'hypothèse pourrait donc être la suivante : si le FHAR est aujourd'hui connu, c'est grâce à ce film qui fait office d'archive pour son histoire et sa mémoire (même si évidemment de façon générale, ce film reste peu vu et peu connu). Mais que ce serait-il passé si ce film n'avait jamais vu le jour ? L'histoire du FHAR n'aurait peut-être pas autant nourri les imaginaires. Ou encore, que ce serait-il passé si Carole Roussopoulos avait documenté l'existence des Groupes de libérations homosexuels dans les années suivantes ? Il est probable que le silence qui entoure le mouvement homosexuel français à partir de 1974 aurait été moins étourdissant. Donc si l'archive fait l'histoire, son absence ne signifie pas pour autant que cette dernière n'existe pas. Elle n'implique pas une non-histoire. L'archive ne dit pas simplement la vérité parce qu'elle existe, car en parallèle elle invisibilise toute histoire qui n'a pas laissé de trace. De par sa démarche, l'historien·ne invisibilise de fait, omet sans le vouloir les entités qui n'ont pas produits d'archives — que ce soit, ou non volontaire.

Cette réflexion s'est encore renforcée lors de ma recherche sur le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (1979 – 1986). À la lecture des sources disponibles, le CUARH apparaît comme l'incarnation du mouvement homosexuel dans la première moitié des années 1980, parce qu'il est la structure la plus conséquente et la mieux organisée de la mobilisation. La tentation est alors forte d'affirmer qu'il incarne l'ensemble du mouvement homosexuel (ce qui en soit n'est pas faux), d'autant plus que ses archives, principalement des journaux, des bulletins et des tracts, ont une valeur performative très élevée. La perspective propagandiste de ces archives (qui n'est pas un problème en soi) devait donc me pousser à encore davantage de rigueur.

Cette mise à distance est d'autant plus nécessaire que les années 1980 voient se développer de nouvelles formes de sous-culture, elles aussi investies par les gais et les lesbiennes, mais qui n'ont pas forcément laissé beaucoup de traces : chez les squatters, dans les confins de l'autonomie politique ou encore dans le milieu punk émergeant. Ainsi, et malgré toutes les précautions que je peux prendre, je participe à une reconstruction de l'histoire. Une histoire qui, selon les termes de Georges Duby, « toujours se dérobe<sup>147</sup> ». C'est donc par ses choix de recherche, par le corpus de source sur lequel il travaille, que l'historien·ne fait exister qu'une certaine histoire et pas une autre. Il faut prendre cette réalité en compte, la mettre en évidence et assumer, à nouveau, qu'il est difficilement envisageable de faire une histoire totale et que la simple perspective de vouloir l'écrire doit nous questionner. Comme le remarque Patrick-Michel Noël, « l'histoire ne cherche pas à

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 43

reproduire authentiquement le passé, mais à l'intelligibiliser via un savoir<sup>148</sup> », tâche qui me semble correspondre au rôle de l'historien·ne.

### 3.5 Une histoire proche des sources

À mon tour je souhaite contribuer à l'écriture de l'histoire du mouvement homosexuel français et, en me réappropriant les propos de Natalie Zemon Davis, participer à réparer les silences du passé<sup>149</sup>. Cette réparation des silences passe par la reconstruction d'une histoire qui jusqu'à présent n'a été que partielle. Il s'agit donc de reconstituer le puzzle d'une histoire dont de nombreuses pièces sont encore manquantes, en proposant une monographie d'une mobilisation inscrite dans une époque particulière. Cette démarche est nécessaire afin de proposer une vision d'ensemble que d'autres pourront ensuite compléter et critiquer. L'histoire que j'écris est une histoire proche des sources. J'ai cette grande chance de disposer d'un corpus d'archives conséquent, même s'il a été fastidieux à mettre au jour. Dans la perspective d'écrire une histoire par le bas, celles des groupes et des militant·es qui ont participé à la mobilisation militante homosexuelle, il me semble que donner la parole à ces dernier·es est un postulat méthodologique fondamental. Cela passe par la reproduction conséquente d'extraits d'archives dans mon argumentation. Les récits formulés à l'époque, les témoignages saisis sur le vif et les analyses faites par les militant·es tiennent une grande place dans le puzzle que je reconstruis pour donner une intelligibilité à cette l'histoire. Évidemment, le point de vue des militant·es ne peut suffire et mon rôle d'historien est à la fois de questionner le point de vue de ceux et celles-ci, et de proposer une mise à distance et prendre un peu de hauteur face à la chronologie. Ma pratique de l'histoire passe aussi par un recours régulier à l'histoire orale<sup>150</sup>. Dans la thèse de Lucile Ruault, intitulée *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, un passage présentant sa propre démarche de recherche a fortement résonné en moi. Elle écrit :

« La valorisation du témoignage dans cette thèse tient à une inclination commune de l'histoire orale et de l'ethnographie pour une histoire par le bas. Le changement d'échelle d'analyse, à l'image de la micro-histoire telle que la promeut Carlo Ginzburg, participe d'une histoire politique qui décentre le regard de l'institution et des élites décisionnelles : elle s'attache à l'échelle

---

<sup>148</sup> NOËL Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n° 9, 2011, p. 5

<sup>149</sup> THEBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, ENS Éditions, 2007

<sup>150</sup> D'ALMEIDA Fabrice, MARECHAL Denis (dir.), *L'histoire orale en questions*, Paris, INA, coll. « Médias histoire », 2014, 138 p.

locale, aux contingences des situations, au vécu des individus, au sens conféré à leurs actions<sup>151</sup> ».

Je me reconnais dans cette démarche qui veut remettre les acteurs et les actrices du passé au cœur de la recherche. Ainsi l'un des objectifs de cette thèse est de retracer la chronologie d'un mouvement, au plus proche de ses militant·es. L'évaluation d'un article que j'avais soumis à une revue à comité de lecture m'était revenue indiquant que mon travail se trouvait « quelque part entre récit, témoignage et article scientifique ». Cette appréciation est critique mais elle reflète assez justement mon positionnement. Ce triptyque est au cœur de ma démarche d'historien. C'est-à-dire que je cherche dans un premier temps à reconstituer le fil des événements. Pour cela j'accorde une place importante aux sources en tant que pièces du puzzle à reconstituer. L'analyse vient ensuite, pour donner une intelligibilité à ce récit. Dans une chronique sur la rentrée littéraire de 2009, Patrick Boucheron formule « l'insuffisance de l'écriture académique à donner l'histoire en partage<sup>152</sup> ». Il me paraît essentiel de garder à l'esprit que nos recherches, si elles sont produites dans un certain cadre, celui de l'académie, ne sont pas vouées à prendre la poussière dans les réserves des bibliothèques. Nous devons trouver des formes pour partager ces savoirs et ces connaissances et chercher à nous adresser au plus grand nombre. Ce qui passe, en partie je crois, par différentes formes de l'écriture. Raphaëlle Guidée note même, au cours d'une réflexion sur l'ouvrage de l'historien Saul Friedlander *L'Allemagne nazie et les juifs*, que l'utilisation de « procédés identifiés comme littéraires (à l'instar du montage) témoigne d'une crise plus profonde, dans la mesure où elle engage moins la question de l'efficacité de la transmission que celle de l'incapacité supposée du langage de l'historiographie à atteindre son objet propre, à savoir *la restitution exacte de ce qui a été*<sup>153</sup> ». Dans le sens où restituer une vérité historique n'est parfois pas suffisant pour donner la mesure de l'événement. En ce qui concerne ma propre recherche, je pourrais prendre en exemple une marche homosexuelle organisée le 4 avril 1981 dans les rues de la capitale qui rassemble d'après les militant·es 10 000 personnes. Se limiter à une simple présentation des faits et leur analyse ne restituerait pas l'importance de l'événement : c'est la première fois en Europe qu'une manifestation gaie et lesbienne rassemble autant de participant·es, et cette journée marque profondément les militant·es. Ne pas donner d'emphase à cette journée par certains procédés d'écriture — histoire orale, style littéraire par exemple — peut avoir comme résultat final de faire de cette manifestation une marche

---

<sup>151</sup> RUAULT Lucile, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, thèse de doctorat, Université de Lille, 2017

<sup>152</sup> BOUCHERON Patrick, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras d'une rentrée littéraire », dans *Annales. Savoirs de la littérature*, vol. 65, n° 2, 2010, p. 452

<sup>153</sup> GUIDÉE Raphaëlle, « L'écriture contemporaine de la violence extrême : à propos d'un malentendu entre littérature et historiographie », *Fabula/Les colloques*, Littérature et histoire en débats, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2086.php>

comme tant d'autres, et passer sous silence son caractère inédit et fondamentalement libérateur pour bien des manifestant·es. Pour présenter son ouvrage *Histoire des grands parents que je n'ai pas eus*, Ivan Jablonka écrit :

« Il est vain d'opposer scientificité et engagement, faits extérieurs et passion de celui qui les consigne, histoire et art de conter, car l'émotion ne provient pas du pathos ou de l'accumulation de superlatifs : elle jaillit de notre tension vers la vérité. Elle est la pierre de touche d'une littérature qui satisfait aux exigences de la méthode<sup>154</sup> ».

Je souscris pleinement à cette réflexion. Son ouvrage *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales* appuie avec force l'idée que le récit historique doit pouvoir se construire d'après des formes diverses<sup>155</sup>. La « possibilité d'écriture<sup>156</sup> » qui s'offre à l'historien·ne ne s'affranchit aucunement de la *méthode* de la recherche historique, mais au sein de ce cadre, celui ou celle qui veut écrire l'histoire peut chercher de nouveaux espaces de libertés afin de faire le récit du réel. Le choix de l'écriture de cette thèse est donc double. D'un côté penser la nature du récit comme foncièrement polyphonique et donc une histoire dont la « vérité » supporte la multiplicité des discours, et de l'autre l'écriture de ce même récit soumis au cadre de l'accessibilité et de la lisibilité. Tout en gardant en tête que parfois, le besoin de condenser les multiples réalités d'un moment est une nécessité de l'écriture.

---

<sup>154</sup> JABLONKA Ivan, *Histoire des grands parents que je n'ai pas eus*, Paris, éditions du Seuil, « La librairie du XXIe siècle », 2012

<sup>155</sup> JABLONKA Ivan, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, éditions du Seuil, « La librairie du XXIe siècle », 2014, 352 p.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 7

## **4. Présentation du corpus de sources**

### **4.1 Chasse au trésor et réflexions autour des archives LGBTI aujourd'hui en France**

#### **Une brève perspective historique**

Contrairement à de nombreux pays anglophones ou du nord de l'Europe, il n'existe pas en France de centre d'archives public à l'échelle nationale consacré aux questions de genre et des homosexualités. Cette situation peut probablement s'expliquer par cette tradition politique française déjà évoquée. Le dogme républicain dans sa perspective universaliste et sa tendance à dénoncer les formes d'organisation communautaire a ralenti le développement et l'accompagnement d'un tel projet. D'autres pays ont fait le choix de la reconnaissance de ces initiatives et expertises communautaires. À Amsterdam, par exemple, le centre de ressources Homodok s'efforce d'archiver l'histoire des mouvements et des personnes LGBTI depuis 1978. Le Schwule Museum à Berlin se donne pour tâche de raconter et de préserver l'histoire LGBTI de l'autre côté du Rhin depuis 1985.

En France, diverses expériences existent depuis les années 1980, mais toujours dans une perspective militante et communautaire, sans participation ni garantie institutionnelle : les Archives recherches et cultures lesbiennes (les ARCL) créées en 1984 à Paris dont l'accès est non-mixte ; Mémoire des sexualités à Marseille en 1989 ; l'Académie Gay et lesbienne fondée à Vitry-sur-Seine en 2001 ou encore l'association audiovisuelle trans' Médusa, fondée en 2005.

Une première tentative de créer un centre d'archive institutionnel a eu lieu en 2002 à l'initiative du militant et journaliste Jean Le Bitoux, en collaboration avec le maire de Paris d'alors, Bertrand Delanoë. Malgré une très forte subvention et l'attribution d'un local, le projet échoue. Il est repris par la suite par Louis George Tin qui voit l'initiative capoter une seconde fois. L'échec de ces différentes tentatives est lié à des querelles internes et des luttes de pouvoir au sein de la communauté LGBTI parisienne, ainsi qu'à une méfiance vis-à-vis de l'institution. La grande majorité des archives sont par conséquent aujourd'hui encore des archives privées.

## Une histoire en mouvement

La sortie du film, à l'été 2017, *120 battements par minute* qui retrace l'histoire d'Act up Paris, a relancé le débat concernant la question des archives en France. Le succès retentissant du film et les questions de mémoire qu'il soulève ont donné une impulsion toute nouvelle à la perspective d'un centre d'archives communautaire. L'hommage unanime de la classe politique française aux acteurs et actrices de la lutte contre le VIH et le sida, après avoir vu le film, a pu surprendre celles et ceux qui cherchaient désespérément des soutiens au pic de l'épidémie dans la première moitié des années 1990. La mairie de Paris a tout d'abord promis aux associations LGBTI parisiennes un centre d'archives pour 2020. Un vœu pieux, tant les conditions de mise à disposition d'un local par la municipalité sont contraires à ce que souhaitent les premiers et les premières concernées, c'est-à-dire un centre d'archives communautaire et autonome ; ce à quoi la mairie parisienne s'oppose dans un premier temps. Un collectif, puis une association, ont été mises sur pied en réponse à la proposition de la municipalité socialiste dès septembre 2017, à l'initiative d'Act Up-Paris, avec une perspective claire quant à la ligne politique et archivistique à tenir. Cette divergence marque ainsi une ligne de fracture politique qui paraît irréconciliable, entre une gestion autonome versus un centre institutionnalisé. Le débat entre autonomie et institution n'a pas fini de faire couler de l'encre. Pour les défenseurs et défenseuses d'une perspective communautaire, il s'agit de s'appropriier notre histoire, de revendiquer un savoir et une expertise autour de ces archives. Ils et elles critiquent la gestion institutionnelle des archives en considérant que les archivistes remplissent leur fonction de façon désincarnée<sup>157</sup>. Comme l'écrit le collectif des archives LGBTQI de Paris :

« Le traitement des archives des minorités par les services institutionnels les expose à la dépossession, la dispersion, l'invisibilisation. Il induit également une déformation des représentations et opère un tri inadapté aux critères des personnes concernées. C'est pourquoi le Collectif Archives LGBTQI prône une gestion communautaire de ses archives<sup>158</sup> ».

Le camp institutionnel lui, insiste sur l'assurance d'une stabilité sur le long terme et la garantie d'un travail sérieux, car confié à des archivistes professionnel·les. Depuis le 4 février 2021, la municipalité parisienne a acté par un vote unanime la mise en œuvre du projet qui sera géré de manière autonome par l'association<sup>159</sup>.

Loin des enjeux de la capitale et dans l'attente d'un hypothétique centre d'archives LGBTI,

---

<sup>157</sup> Pour plus d'éléments, voir la thèse de CHANTRAINE Renaud, *La Mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*, thèse de doctorat, EHESS, 2021

<sup>158</sup> « Notre philosophie de l'archive », à consulter sur <https://archiveslgbtqi.fr/notre-philosophie-de-larchive/>

<sup>159</sup> <https://archiveslgbtqi.fr/wp-content/uploads/2021/02/CP-Collectif-Archives-LGBTQI-05-02-2021.pdf>



d'autres initiatives se sont constituées en parallèle, tout en questionnant le centralisme parisien. C'est ainsi qu'à Marseille, l'association Mémoire des sexualités, fondée par Christian de Leusse fait vivre des archives collectées de façon méticuleuse depuis des dizaines d'années, dans une perspective autonome et communautaire. À Lyon, un collectif répondant au nom de Mémoires minoritaires travaille lui aussi à rendre accessibles les archives de l'histoire LGBTI locale. Le collectif s'est aussi engagé dans la voie de la médiatisation culturelle par le biais d'expositions par exemple. On peut supposer que ces initiatives sont appelées à se multiplier, conséquence de cette récente prise de conscience autour de la question du dépôt des archives et de leur valeur pour reconstituer notre propre histoire, celle des personnes se reconnaissant dans les communautés LGBTI, transpédégouine ou queer.

### **Les enjeux spécifiques des archives du mouvement homosexuel des années 1970 et 1980**

Pourquoi une telle passion en ce qui concerne les archives ? Pour celles des militantes et des militants des années 1970 et 1980, il y a urgence. Du fait de l'inexistence d'un centre d'archives (qu'il soit public ou communautaire), les archives sont privées et, bien souvent encore, reposent dans des caves humides ou sont oubliées dans des greniers poussiéreux<sup>160</sup>. Ces militants et militantes commencent aujourd'hui à vieillir, pour ceux qui n'ont pas été emportés par l'épidémie du sida. Ces personnes de manière générale n'ont pas d'enfant. Et lorsqu'elles meurent, quand la famille, les neveux et nièces souhaitent revendre l'appartement et toucher l'héritage, ils et elles découvrent ces amoncellements de souvenirs et de tranches de vie et, bien souvent, trouvent cela encombrant. Nombre d'histoires m'ont été racontées, surtout durant l'épidémie de sida, où les proches et ami·es du disparu avaient quelques heures pour vider l'appartement des effets personnels avant que la famille ne jette les affaires. Je peux raconter ici l'histoire d'un jeune militant parisien disparu à la fin des années 1980. Sa famille ignorait bien des choses de sa vie et en particulier son homosexualité. Il n'était pas non plus question que ses parents l'apprennent après son décès, ceux-ci étant particulièrement conservateurs. Ces derniers étant originaires d'Orléans, le temps pour faire disparaître les traces de la « déviance » de leur fils était relativement court. Son amant d'alors et deux amis se sont précipités chez lui pour soutirer au regard de ses géniteurs les diverses revues et magazines homosexuels, les jouets sexuels qui traînaient encore dans l'appartement, les robes de

---

<sup>160</sup> Certain·es militant·es ont versé leurs archives personnelles aux Archives municipales, aux Archives départementales ou encore aux Archives nationales. Mais cette pratique est encore rare, peu encouragée par les institutions, et les militant·es, dans une forme d'auto-censure ne considèrent pas toujours que leurs archives sont dignes d'intérêt pour être gardées au sein d'une institution. Il y a aussi celles et ceux qui se refusent de confier leur histoire à des institutions qui furent tant d'années des symboles d'oppression.

soirée en sequin qui ne seraient plus jamais portées ou encore les flacons de poppers dans le frigo. Il fallait rendre la vie du garçon disparu hétérosexuelle, pour reprendre les termes de la personne qui m'a raconté cette histoire, et effacer toute trace de sa véritable vie.

Ces fonds privés n'étant encore que peu inventoriés au début de mes recherches, j'ai recherché des personnes-ressources afin de découvrir qui, parmi les ancien·nes militant·es, avait eu la perspicacité et la rigueur de conserver et d'archiver les matériaux — journaux, tracts, comptes rendus, correspondances — des différents groupes que j'étudiais. Cette recherche s'est parfois transformée en chasse au trésor. Il me fallait d'abord créer des liens de confiance avec les personnes qui étaient susceptibles de me livrer leur histoire. Ce n'est qu'après une première rencontre et une fois mes intentions éclaircies, qu'ils et elles pouvaient sortir leur carnet d'adresses pour me donner le contact d'un·e camarade, d'un·e amant·e ou d'un·e ami·e. Cette dernière personne, à son tour, allait pouvoir m'aider et m'indiquer qui, dans quelle ville, je pouvais alors contacter. C'est ainsi, à l'image d'une toile ou d'une constellation que s'est progressivement mis en place tout un réseau de personnes interconnectées, sur l'ensemble du territoire.

Dans ce processus, la question de ma propre subjectivité, que j'ai déjà évoquée, s'est imposée. Elle est intimement liée à celle de la confiance, car je ne souhaite pas réduire le passé à une succession d'événements. Ce dernier a bouleversé des vies. Pendant les entretiens, la période sida, par exemple, a pu se révéler être une épreuve douloureuse pour certaines personnes. L'émotion était palpable quand certains se remémoreraient un carnet d'adresses dont ils avaient barré, mois après mois, la majorité des contacts, et se souvenaient des semaines ponctuées par les enterrements au Père-Lachaise. J'ai été testé par certain·es qui voulaient comprendre ce que je savais déjà de leur histoire, quelles étaient mes intentions et quel angle je voulais aborder dans mes recherches. Le « traumatisme Martel » était encore bien présent chez nombre d'entre eux et elles. Ces multiples rencontres m'ont poussé à une certaine rigueur : être le plus juste et le plus consciencieux possible pour raconter les mobilisations au plus près de « la vérité », mais aussi soumettre mes recherches et mes écrits à ces mêmes personnes pour qu'elles puissent me donner leur avis, compléter ou complexifier certains faits, voire corriger mes erreurs. Ainsi, j'ai envoyé chaque chapitre aux militant·es avec qui j'étais en contact, leur proposant un droit de regard sur ma production historique. Leurs retours, en plus d'une validation, dont je perçois avoir été à la recherche m'a permis de complexifier certaines analyses, de préciser certains faits et de corriger quelques erreurs, souvent factuelles.

## 4.2 Présentation des fonds d'archives

### Le tour de la France par un doctorant

Au moment de commencer cette recherche, mes connaissances de la géographie française n'étaient que très partielles. Originaire de Bretagne, de grandes parties de l'hexagone m'étaient encore complètement inconnues. L'absence d'un centre d'archive national m'a conduit à traverser en long et en large ce territoire, à la recherche de celles et ceux qui ont eu la perspicacité de conserver les traces de cette histoire au cours des quarante dernières années.

Les différents fonds d'archives sont de natures très différentes, principalement du fait des structures qui les hébergent. Les archives sont entreposées et conservées de façons très inégales et l'absence d'un guide de sources disponible n'a pas rendu les choses plus simples<sup>161</sup>. Comme mes recherches sur le mouvement homosexuel français ont débuté avec mon master 1, mes premiers voyages remontent à novembre 2015. Au moment où j'écris ces lignes, sept ans se sont écoulés, et les documents numérisés sur mon disque dur se comptent aujourd'hui par milliers.

#### Différents fonds d'archives :

*Fonds privé, Mémoire des sexualités, Marseille.*

L'association Mémoire des sexualités est fondée en 1989 à Marseille. C'est le centre d'archives privées le plus important que j'ai pu consulter pour ma recherche. Si les fonds disponibles concernent l'ensemble des mouvements homosexuels, lesbiens et trans, les boîtes qui m'intéressaient correspondent à près de cinq mètres linéaires : comptes rendus de réunions, tracts, journaux, bulletins internes, correspondances. L'inventaire de ce centre d'archives est encore très parcellaire et l'origine d'une partie des fonds est inconnue. Un fonds récemment déposé, celui de Jacques Vandemborghe est particulièrement riche (8 mètres linéaires) car il recueille les archives de nombreux groupes et associations gravitant autour du CUARH. J'y ai à mon tour déposé les archives de Jean-Paul Amouroux, militant de Philandros et du premier Groupe de libération homosexuelle à Paris que ce dernier m'a confié. La revue *Masques* et le journal *Gai Pied* y sont aussi disponibles, ils m'ont apporté un éclairage de la mobilisation qui ne soit pas celui des groupes politiques.

---

<sup>161</sup> Régis Revenin a initié le projet d'un guide des sources, sans que celui-ci n'aboutisse.

*Bibliothèque du centre LGBTI d'Île-de-France, Paris*

Au premier étage du centre se trouve la bibliothèque qui accueille une grande partie des revues, journaux et magazines homosexuels, lesbiens et trans depuis le début des années 1970. J'ai pu y consulter et numériser la grande majorité des numéros de l'*Agence Tasse*, le journal des GLH que je n'ai jamais pu retrouver ailleurs. La revue *Diff/Éros*, la revue des GLH y est aussi consultable.

*Bibliothèque nationale de France, Paris*

Sur le site François Mitterrand de la BNF, j'ai pu consulter des journaux et revues manquantes dans d'autres fonds d'archives. C'est le cas de la revue *Interlopes* du GLH de Lyon ou encore de certains numéros du journal *Homophonies* du CUARH qui étaient manquants à Mémoire des sexualités à Marseille. Sur le site Richelieu j'ai pu consulter les archives du fonds Masques et Persona qu'Alain Lecoultre du GLH – Politique et quotidien et co-fondateur de la revue *Masques* a déposé. Si le fonds recueille des archives de la revue et de la maison d'édition ainsi que de la Commission nationale homosexuelle de la LCR, c'est une boîte numérotée « NAF 28675, boîte 24 "Sur le mouvement gay" » qui me fut la plus utile. J'y ai trouvé de nombreux documents internes à la mobilisation parisienne dans la seconde moitié des années 1970.

*Bibliothèque municipale de Lyon.*

La Bibliothèque municipale de Lyon accueille le fonds Michel Chomarat, l'un des seuls fonds publics touchant à l'histoire du mouvement homosexuel, sous la forme d'un dépôt. Le fonds, conventionné en 1992, est gigantesque et concerne de nombreux domaines : il est composé de plus de 45 000 documents (livres, manuscrits, partitions musicales, estampes, dessins d'artistes, périodiques, etc.). J'y ai trouvé les archives d'une multitude de GLH pour les années 1970 et de celles de nombreuses associations, dont le Comité homosexuel et lesbien pour l'organisation d'États généraux des homosexualités (CHLOEGH), non trouvable ailleurs, pour les années 1980. De nombreuses affiches et photographies complètent ce fonds.

*Bibliothèque Marguerite Durand, Paris*

Le fonds Catherine Gonnard est déposé dans à la bibliothèque municipale parisienne Marguerite Durand. Inventorié par Marine Gilis, on y trouve « des tracts, des enregistrements sonores,

des revues, articles de journaux, archives d'associations, notes manuscrites<sup>162</sup>». Ce fonds m'a été extrêmement précieux pour l'étude de la place des lesbiennes au sein du mouvement homosexuel mixte et leur regard sur leur mobilisation commune avec des garçons pétris de misogynie. Quatre boîtes m'ont été particulièrement utiles : Boîte n° A I. Lesbien divers ; Boîte n° A V. CUARH ; Boîte n° A VI. *Homophonies* ; Boîte n° A VIII. Divers LGBT. Les archives, particulièrement nombreuses, éclairent l'histoire du CUARH, d'*Homophonies* et du MIEL, un groupe lesbien non mixte dans la capitale, dans des directions que je n'avais pas encore eu le temps d'explorer. Le militantisme de Catherine Gonnard au sein du CUARH allant jusqu'à la fin de la période étudiée, j'ai pu consulter des archives disponibles nulle part ailleurs.

*Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales (CEDRATS), Lyon*

Dans ce local associatif lyonnais, qui permet à de nombreux collectifs et associations de se retrouver et de faire des réunions, se trouve une bibliothèque de plus de 12 000 ouvrages qui accueille aussi de nombreux fonds d'archives, mis en dépôt par d'ancien·nes militant·es lyonnais·es. Parmi ces fonds, on trouve celui de Bruneau Hérail, militant de nombreuses causes, mais aussi une figure importante du GLH de Lyon. Si j'y ai découvert quelques documents intéressants et pour moi inédits, la grande majorité des archives que je dépouillais était davantage liée à la décennie des années 1990, particulièrement en ce qui concerne l'épidémie du sida.

*Renseignement généraux (Archives nationales, site Pierrefitte) et Préfecture de police de Paris (Pré-Saint-Gervais).*

Une autre source possible m'intriguait tout particulièrement : les archives des renseignements généraux et celles de la préfecture de police de Paris. Les groupes que j'étudie se revendiquant pour beaucoup révolutionnaires, j'espérais que la surveillance dont ils auraient pu faire l'objet serait consignée.

À la Préfecture de police de Paris je demandais des dérogations pour trois dossiers : – Sous série GA, Renseignements généraux, Dossier GA 198 (sans dossier spécifique à l'intérieur). Groupe homosexualité révolution ; – Série W, fonds contemporain, Sous série 77 W, Renseignements généraux, dossier 77 W 5292, n° dossier 1557. Front homosexuel d'action révolutionnaire ; – Série F, ordre public, Sous série FD, Manifestations, grèves et conflits sociaux, dossiers FD 289 n° 12 et 330 FD. Autour des manifestations de juin et de novembre 1979. Après un an et demi d'attente,

---

<sup>162</sup> Je reproduis ici la présentation que Marine Gilis fait du fonds dans l'introduction de l'inventaire papier.

j'ai pu accéder à ces archives. Chaque dossier contenait quelques feuilles volantes souvent émises après la surveillance d'une manifestation. Ma déception était grande.

Les archives des Renseignements généraux sont conservées aux Archives nationales. J'y ai fait plusieurs autres demandes de dérogation. D'abord pour le fichage des militantes : Jean Le Bitoux : 2 012 238/27, Dossier n° 64121 ; Georges Andrieux : 2 012 238/21, Dossier n° 54363 ; Jean-Paul Montanari : 2 012 238/25, Dossier n° 60570 ; Jacques Fortin : 2 012 238/13, Dossier n° 32060 ; Alain Neddard : 2 012 238/25, Dossier n° 60574 ; Geneviève Pastre : 2 012 238/27, Dossier n° 64075 ; Hervé Liffra : 2 012 238/34, Dossier n° 72536. Il est intéressant de noter que ce ne sont que certaines figures du mouvement qui disposent d'une fiche. D'autres, de façon tout aussi aléatoire, ne sont pas fichées. Seule celle d'Alain Nedard me fut refusée, sans justification.

J'y ai aussi fait des demandes de dérogation pour les dossiers suivants : — 2 012 238/33, Dossier n° 71099 Composé de : l'association des gays PTT, l'association des gays loisirs, le Mouvement homosexuel révolutionnaire, Fondation du patrimoine homosexuel, l'association pour la sauvegarde des droits et des libertés d'expression des homosexuels et lesbiennes, le CUARH et le Comité d'action et de coordination homosexuelles. — 2 012 238/35, Dossier n° 75024 : Comité lillois anti-répression homosexuelle.

Dans ces différents dossiers, je n'ai finalement trouvé que peu de choses nouvelles : quelques fiches qui ne renseignaient généralement pas davantage qu'un nom et une date de naissance. Parfois quelques coupures de journaux, les statuts de création d'une association ou le trajet d'une manifestation. Est-ce que cela voulait dire que, malgré le caractère révolutionnaire dont les groupes s'affublaient, ils ne représentaient pas une véritable menace pour le pouvoir politique en place ? Il est aussi possible qu'un groupe homosexuel soit plus difficile à infiltrer par une institution qui pourchassait ce « fléau social ».

*Fonds privés Patrick Cardon, Daniel Galy, Alain Lecoultré, Jean Stern, Jean Le Bitoux*

Très régulièrement, les militants avec qui j'ai pu mener des entretiens ont conservé quelques archives qu'ils m'ont permis de consulter. À Montpellier, Patrick Cardon m'a permis d'accéder à une correspondance importante du GLH d'Aix-en-Provence, des documents de la Mouvement Folle lesbienne, et des archives autour des candidatures homosexuelles à Aix en 1977 et 1981. Daniel Galy à Bordeaux conserve des archives du GLH local et dispose de plusieurs numéros du bulletin de l'Agence Tasse que je n'ai trouvé nulle part ailleurs. Membre du GLH – Politique et quotidien, du Comité homosexuel d'arrondissement (CHA) du 18<sup>e</sup> et de la Commission nationale homosexuelle

(CNH) de la LCR, Alain Lecoultre (alias Sanzio) conserve des archives internes précieuses de ces différents groupes. De son côté, Jean Stern était lui aussi membre de Politique et quotidien, de la CNH avant de devenir journaliste au *Gai Pied*. Ses archives personnelles sont nombreuses et comptent un fonds photographique de réunions du *Gai Pied* que Jean Stern m'a gracieusement partagé. Si je n'ai pas rencontré Jean Le Bitoux, j'ai eu le privilège d'être reçu par Michael Sibalis dans son appartement parisien à l'automne 2015. Jean Le Bitoux lui avait confié différentes archives du GLH Politique et quotidien, particulièrement son bulletin interne *Libido Hebdo* que j'ai pu numériser.

#### *Fonds photographique de Jean Claude Aubry*

Jean Claude Aubry était l'un des photographes « officiels » du CUARH. Ses clichés illustrent nombres de numéros du journal *Homophonies*. Il a aussi couvert les principales marches et actions du CUARH. J'ai d'abord sollicité ce militant pour mener un entretien qui ne s'est jamais réalisé. Je l'ai par la suite contacté plusieurs fois pour lui demander s'il disposait de photographies pour tel ou tel événement. Une partie des clichés qui illustrent ce manuscrit sont ainsi issus de son fonds.

#### *Presse quotidienne.*

La majorité des sources utilisées pour mes premiers travaux de recherche étaient des documents internes aux divers groupes homosexuels. Malgré les intentions d'exhaustivité affichées par des journaux comme l'*Agence Tasse* ou encore *Homophonies*, le journal du CUARH, ces productions engagent un certain point de vue, celui des militant·es. Il était donc nécessaire de recouper les sources des groupes liés au mouvement avec d'autres productions contemporaines. J'ai donc dépouillé le quotidien *Libération* de 1974 à 1986. Cette entreprise, effectuée en grande partie à la bibliothèque municipale du Périgord à Toulouse, représente près de 4000 numéros. Ce journal qui relève de la presse généraliste était proche des courants politiques d'extrême gauche de l'époque et permet d'éclairer sous une autre lumière l'histoire du mouvement homosexuel et les différentes phases qu'il a traversées. En complément de *Libération*, j'ai aussi régulièrement fait appel à la presse généraliste, principalement le journal *Le Monde* pour éclairer un événement, une manifestation d'un point de vue extérieur au mouvement.

## Les entretiens :

Pour mon mémoire de master 2, j'avais déjà procédé à quelques entretiens avec d'anciens militantes. Au-delà de la rencontre avec les acteurs et les actrices de cette histoire qui me bouleversait à chaque fois, leur regard porté sur l'histoire me paraissait particulièrement précieux et permettait d'éclairer les sources écrites par une autre entrée. J'ai donc décidé pour ma thèse de réitérer l'usage de l'histoire orale. Entre janvier 2019 et avril 2021, j'ai mené treize entretiens dont onze sont utilisés dans cette thèse. N'ayant aucune formation en sociologie je me suis tourné vers l'ouvrage de Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, à l'image nombre de jeunes chercheur·es en histoire qui veulent mener un travail d'histoire orale. Qui sont les militantes avec qui j'ai mené des entretiens ? Dans le panel des personnes interrogées, j'ai cherché une certaine représentativité : des militants des GLH à Paris et en région, impliqués dans le mouvement, mais aussi dans d'autres structures politiques et des militantes du CUARH de différentes villes, impliqués dans divers groupes et projets. Ci-dessous, la liste des militantes interviewées :

- Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris : militante du MIEL et membre du Comité de rédaction d'*Homophonies*. Directrice de publication de la revue *Lesbia*.
- Alain Lecoultre (alias Sanzio), janvier 2019, Paris : militant du GLH — Politique et quotidien, membre du CHA 18<sup>e</sup>, de la CNH et de la LCR. Cofondateur de la revue *Masques*.
- Hervé Liffra, Paris, janvier 2019, Paris : militant et secrétaire du CUARH — Paris, permanent du CUARH — national, membre du Comité de rédaction d'*Homophonies*.
- Albert Rosse : militant du CUARH — Paris, membre du Bureau politique du PSU et journaliste du *Gai Pied*.
- Jean-Michel Rousseau (alias Mélanie Badaire), janvier 2019, Paris : militant du GLH de Rennes, Tours et Marseille. Membre du CUARH — Paris et du Comité de rédaction d'*Homophonies*.
- Jean Stern, janvier 2019, Paris : militant du GLH — Politique et quotidien, membre de la CNH et de la LCR. Journaliste du *Gai Pied*.
- Michel Chomarat, février 2019, Lyon : militant du GHIL et inculpé dans l'affaire du Manhattan.
- Jacques Fortin (alias Hymanée), mars 2019, Avignon : militant du GLH de Marseille, cofondateur de l'UEH, membre de la CNH et de la LCR
- Christian de Leusse, mars 2019, Marseille : militant du GLH de Marseille et coorganisateur de l'UEH. Fondateur de Mémoire des sexualités.
- Daniel Galy, janvier 2021 : militant du GLH de Bordeaux.
- Patrick Cardon, avril 2021, Montpellier : militant du GLH d'Aix-en-Provence, figure de la Mouvement Folle lesbienne, candidat aux élections municipales de 1977 et aux législatives de 1981. Fondateur des éditions Gay Kitch Camp.



Les entretiens menés l'ont été sur une base semi-directive avec un questionnaire d'une douzaine de questions. Certaines d'entre elles évoluaient en fonction des spécificités de l'engagement de chacun·e et de leur établissement géographique. Plusieurs difficultés se sont alors présentées. Tout d'abord, une partie des militant·es sont aujourd'hui décédés et certaines figures que j'aurais souhaité interroger ont disparu. Par ailleurs, j'avais imaginé mener une vingtaine d'entretiens, mais l'épidémie de covid-19 a compliqué cette entreprise, et j'ai finalement dû réduire ce nombre. Enfin, chez un certain nombre de personnes sollicitées (majoritairement du côté des militantes), m'ont répondu n'avoir « rien d'intéressant à raconter » et que « d'autres le feraient bien mieux », du fait sans doute d'un problème de légitimité. Une fois ces enregistrements menés, je les ai retranscrits et renvoyés aux personnes concernées, ces dernières ayant, d'après mon éthique de la recherche, un droit de regard sur leur récit. Je leur proposais de le corriger, de l'amender ou de le modifier s'ils et elle ne se reconnaissaient pas dans leurs propos. Ce que plusieurs ont fait. À ma grande surprise — et à ma grande joie — Michel Chomarat a publié notre entretien à compte d'auteur sous le titre de *La mort la vraie compagne dans la vie*. Après avoir questionné mon rapport à ces entretiens et à l'histoire orale, présenté plus tôt, j'ai décidé d'utiliser ces récits en complémentarité des sources écrites, pour illustrer une situation, développer un propos ou proposer un regard réflexif et analytique sur une séquence du mouvement, quelque quarante ans plus tard.

### **Quelle méthodologie pour mon travail d'archive ?**

La majorité des lieux d'archives se trouvant dans d'autres villes que celle où je réside, mes différents voyages à la recherche des sources se sont souvent résumés à une course contre la montre. Il n'était alors pas vraiment question de flâner et découvrir les archives les unes après les autres. Il me fallait faire vite. C'est ainsi qu'après avoir jeté un bref regard sur un document pour mesurer son intérêt pour ma recherche, je le photographiais pour pouvoir le lire et l'analyser dans un second temps. Au retour de chaque voyage, la tâche la plus urgente était alors de trier ces centaines ou milliers de clichés pour ne pas totalement me perdre sous leur nombre. L'analyse des sources pouvait alors débiter. Pour tous les différents fonds d'archives que j'ai pu consulter, j'ai dans un deuxième temps constitué des bases de données pour, une fois le temps de la rédaction de la thèse arrivé, réussir à m'aiguiller dans la masse des documents récoltés. Pour chaque archive, j'inscrivais dans un tableur le titre du document (s'il en possédait un), un ou plusieurs mots clés afin de le référencer et quelques remarques concernant le ou les thèmes abordés. Tout ceci me permettait alors de naviguer rapidement entre plusieurs tableurs de données et assembler des corpus spécifiques en fonction des parties et thématiques de ma thèse.

## 5. Quelques précisions terminologiques

Avant de clore cette introduction, je souhaiterais préciser plusieurs points quant à la terminologie que je vais utiliser tout au long de cette thèse. Le terme même d'homosexualité a été conçu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Allemagne<sup>163</sup>. Nommer un état a permis de le penser, le conceptualiser et par ce biais de constituer une identité. Les membres d'Arcadie se considéraient comme des *homophiles*, le FHAR a milité pour donner une connotation politique à l'usage des termes de *pédé* et de *gouine* et les GLH durant la seconde moitié des années 1970 avaient généralement tendance à utiliser les termes d'*homosexuel·les* et de *lesbiennes*. Le qualificatif *gai* apparaît en France à la toute fin des années 1970 et se diffuse lentement dans le monde homosexuel. En fonction des sensibilités, les militant·es parlent d'eux et elles-mêmes en se désignant parfois comme homosexuel·les, d'autres en tant que gais et lesbiennes. Aujourd'hui, parler d'homosexuel·les, de gais et de lesbiennes ou encore de gouines et de pédés ne relève plus de la même acception. Ces termes sont connotés politiquement et définissent des groupes et des identités parfois très distinctes. Les dénominations que je choisis d'utiliser dans cette recherche sont celles des militant·es. Je les désigne d'après les termes qui étaient les leurs au cours de la période étudiée, sans reconstruction anachronique. Il sera donc question d'homosexuels, d'homosexuelles et de lesbiennes pour les années 1970 et davantage de gais et de lesbiennes pour les années 1980. Par ailleurs, au-delà du sexisme et de la misogynie qui sont des comportements récurrents chez les militants, il me semble qu'il faille différencier les hommes homosexuels des hommes hétérosexuels. C'est pourquoi j'ai majoritairement préféré le terme de *garçon* pour évoquer les premiers quand il s'agissait de faire référence à leur genre. Le jeune âge d'une majorité d'entre eux simplifiait cet usage.

Lorsque je parle du mouvement homosexuel, je fais référence à un mouvement homosexuel mixte (même si cette mixité n'est parfois que théorique). J'ai donc fait le choix de féminiser mon écriture et dans la mesure du possible d'utiliser la règle de proximité. Il me faut aussi préciser que dans de nombreuses sources il n'est pas spécifié si des lesbiennes participent ou non à la mobilisation. Celles-ci étant très majoritairement invisibilisées dans l'histoire, j'ai fait le choix de partir du présupposé que, tant qu'il n'est pas indiqué qu'un groupe ou qu'une action est le seul fait de garçons, alors je considère que des lesbiennes sont présentes, et par conséquent je rends l'écriture mixte. Cette démarche a pour conséquence de surreprésenter les lesbiennes dans une histoire où leur place n'est pas assurée et fait l'objet de nombreux débats et conflits. Mais au vu des enjeux de

---

<sup>163</sup> Ce paragraphe est en partie extrait de mon mémoire de master 2. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986, *op. cit.*, p. 17

l'invisibilisation du sujet lesbien, il me paraît plus cohérent politiquement d'adopter cette démarche plutôt que l'inverse.

## 6. Plan de la thèse. Douze ans d'histoire et une valse à trois temps

1974 – 1986. Deux bornes chronologiques qui me permettent de faire débiter et de clore une histoire. Mais quel est leur sens ? En 1974 naît le premier Groupe de libération homosexuel à Paris (GLH). Avec l'apparition de cette entité, c'est une nouvelle séquence politique qui s'ouvre pour l'histoire de la mobilisation homosexuelle. Mais pourquoi 1974 plutôt que 1971 et la naissance du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) ? Ou encore Mai 1968 et l'éphémère Comité d'action pédérastique révolutionnaire (CAPR) ? La recherche que j'ai menée met en lumière la place et l'importance de la mobilisation en région dans la construction du mouvement homosexuel français. Sortir du tropisme parisien permet de saisir les réalités de la mobilisation et de comprendre la place et le rôle des groupes existant dans de petites et moyennes villes de l'hexagone. Le FHAR étant une expérience presque exclusivement parisienne, j'ai souhaité marquer une rupture, probablement inhabituelle, dans l'histoire que je veux raconter. Ce choix a été conforté par deux éléments. Le premier est l'analyse de fait Massimo Prearo, qui considère le FHAR comme une « parenthèse » dans l'histoire du mouvement homosexuel<sup>164</sup>. Le second repose sur ce que la sociologie dit des mouvements sociaux. À cet égard, je considère le FHAR comme un proto-mouvement, une introduction à la mobilisation homosexuelle, que je développe dans le premier chapitre de cette thèse. Je fais donc débiter cette histoire au moment où celle-ci s'apprête à devenir nationale, au moment où une multitude de groupes émergent en région et développent une mobilisation à une échelle inédite<sup>165</sup>.

Il est plus aisé de faire débiter une histoire que de la clore. En effet, si la naissance d'un groupe ou d'une mobilisation peut être relativement simple à reconstituer, la disparition des structures qui l'encadrent est souvent beaucoup plus complexe à dater. Il n'est pas rare que des groupes disparaissent sans l'annoncer. De même, et de façon plus générale, une mobilisation s'éteint progressivement, après avoir connu quelques derniers soubresauts. Il n'existe généralement aucune date précise qui en marque la fin. Le temps s'étire et la séquence historique s'étirole. Il en va ainsi du mouvement homosexuel français. L'un de ses derniers représentant est le Comité d'urgence

---

<sup>164</sup> PREARO Massimo, « Le moment 70 de la sexualité : de la dissidence identitaire en milieu militant », *Genre, sexualité & société*, n° 3, printemps 2010

<sup>165</sup> Si le premier Groupe de libération homosexuelle plonge ses racines dans l'organisation arcadienne, il me semble que l'histoire du mouvement homosexuel et celle de l'organisation arcadienne sont parallèles et les interactions rares. Cette situation peut en partie s'expliquer par les différents cycles de l'engagement qui ponctuent la mobilisation homosexuelle. Si la séquence existentielle que traversent les GLH entre 1974 et 1978 est proche de l'existentialisme arcadien, son positionnement révolutionnaire rend les échanges impossibles. Quand le mouvement homosexuel se tourne vers un militantisme réformiste et donc proche des positions d'Arcadie, sa démarche revendicative l'éloigne à nouveau du mouvement homophile qui se refuse à l'action militante. Enfin, lorsque le cycle de l'engagement se transforme à nouveau pour devenir existentiel et réformiste, ce qui serait le positionnement le plus proche de la philosophie homophile, l'organisation arcadienne a alors disparu.

anti-répression homosexuelle fondé à l'été 1979 lors de la première Université d'été homosexuelle (CUARH). Celui-ci se disloque progressivement au cours de l'année 1986 et les dernières traces qui en font état datent de l'automne de la même année. Avec sa disparition, c'est la mort annoncée de l'espace politique (les sphères partisans et syndicales se maintiennent et remplacent la mobilisation politique) de ce qui est devenu, au niveau local, l'espace de la cause des gais et des lesbiennes. Mais contrairement à la date de 1974 qui consacre la naissance du premier GLH, c'est-à-dire un événement interne à la mobilisation homosexuelle, le choix de clore cette histoire en 1986 résulte aussi de facteurs extérieurs au mouvement. Plusieurs éléments participent au basculement d'une séquence politique à une autre. Ainsi au printemps 1986, la droite revient au pouvoir tandis qu'au même moment, l'extrême droite fait une entrée fracassante au Palais Bourbon, mettant fin au premier gouvernement socialiste élu en vingt-trois ans. 1986 représente aussi un tournant dans l'épidémie du sida avec une multiplication dramatique des cas. Le cumul de ces facteurs me pousse à considérer qu'une époque est alors bel et bien révolue.

Cette thèse retrace douze ans d'histoire(s), entre le printemps 1974 et l'automne 1986 en proposant un rapide retour sur les années 1971 – 1974. S'il existe des continuités évidentes au cours de la période étudiée ici, les ruptures sont assurément aussi nombreuses et me permettent d'établir des césures à partir des cycles d'engagements rapidement présentés plus haut. Ces ruptures sont à analyser dans un double mouvement. D'un côté, elles résultent de dynamiques propres à la mobilisation, et de l'autre, elles sont aussi liées à des facteurs extérieurs. Une première séquence se déroule entre 1974 et 1978 autour de ce que je qualifie de militantisme existentiel révolutionnaire ; quatre années où le mouvement émergent se développe sur l'ensemble du territoire français, se structure et expérimente de nouvelles façons de faire de la politique. Une première rupture s'opère en 1978. Après plusieurs années d'existence, les GLH parisiens ont disparu, laissant place à d'éphémères Comités homosexuels d'arrondissement constitués dans l'optique des élections législatives du printemps de la même année. En région, les groupes, après deux ou trois années d'existence, déclarent tourner en rond et hésitent quant aux suites à donner à la mobilisation. Parallèlement, les militant·es dénoncent un retour de la répression qui les met face à une profonde contradiction. De par leur inscription dans une dynamique révolutionnaire dont une des conséquences est l'absence de revendications légalistes pour faire avancer la cause, les militant·es constatent leur impuissance face à la répression et développent une rhétorique qui affirme qu'ils et elles se sont coupé·es des « masses homosexuelles ». Le militantisme se reconfigure alors pour devenir revendicatif et réformiste. C'est dans cette optique qu'est fondé le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle à l'été 1979, coordination d'une grande partie des groupes homosexuels existants, dont l'objectif est d'en finir avec la répression et la législation homophobe. Le mouvement s'investit alors dans de

grandes campagnes nationales et développe un militantisme qualifié de classique. Une nouvelle rupture s'opère en 1982, un an à peine après l'accession au pouvoir des socialistes. De par la spécificité du militantisme homosexuel, sa dimension revendicative est plus stratégique qu'organique. C'est-à-dire que son moment revendicatif est intrinsèquement provisoire. Ainsi, alors que l'abrogation de la législation homophobe n'est pas encore complète, un basculement s'opère dans une partie du mouvement qui veut désormais célébrer les nouvelles libertés conquises. Le militantisme redevient alors existentiel, mais à la différence des années 1970, il est aussi devenu réformiste et structure l'espace de la cause des gais et des lesbiennes.

Ces différentes ruptures et les cycles de l'engagement qui en découlent font le plan de cette thèse. Celle-ci se déroule en trois grandes parties successivement intitulées « Expérimentation », « Revendication » et « Affirmation ». La première partie comporte cinq chapitres dont le premier est consacré à une mise en contexte. Le second porte sur la naissance du premier Groupe de libération homosexuelle dans la capitale en 1974 et son éclatement en tendances après un peu plus d'un an d'existence. Le chapitre trois s'intéresse à la naissance des GLH en région et sur les raisons de l'engagement homosexuel. Le quatrième présente les cadres d'une organisation nationale et les interactions des militant·es avec d'autres mobilisations. Pour clore cette première partie, j'interroge dans le chapitre cinq la notion d'identité homosexuelle et ce quelle recouvre. La seconde partie commence avec le chapitre six et la reconfiguration du mouvement à Paris et en région. Le chapitre sept introduit le CUARH et les premières mobilisations revendicatives de ce dernier. Dans le chapitre suivant, je fais le récit de la campagne présidentielle de 1981 et les premiers doutes qui traversent le mouvement après la victoire socialiste. La troisième partie commence avec le chapitre neuf qui souligne comment le mouvement après 1982 continue à se structurer et à se diversifier. En parallèle d'un essoufflement de la mobilisation à l'échelle nationale, le chapitre dix souligne le retour d'un militantisme existentiel à l'échelle locale et le développement d'un espace de la cause. Enfin, le chapitre onze s'intéresse au déclin de la sphère mouvementiste, qui laisse sa place aux regroupements partisans et syndicaux, ainsi qu'aux premières années de l'épidémie du sida et la mobilisation qui en découle.

### **Note sur les annexes**

Les annexes de cette thèse sont présentées dans un volume spécifique pour accompagner la lecture du manuscrit. Je signale en début de chapitre les pages correspondantes dans le volume d'annexes.



# Partie I.

## Expérimentation

### L'esquisse d'un mouvement

(1974 – 1978)





## Chapitre 1 : La Genèse d'un mouvement

L'histoire du mouvement homosexuel français que je présente dans cette thèse s'inscrit dans une époque, celle des années 1968 et s'achève au milieu des années 1980. Avant d'en entamer le récit et l'analyse, il est nécessaire de jalonner cette histoire et lui construire un cadre discursif opérant. Depuis les premiers instants de la mobilisation, les homosexuel·les dénoncent la répression à leur encontre, et la rhétorique antirépressive qui se développe alors est un des fondements du mouvement. Nos imaginaires inscrivent généralement l'idée de la répression dans un cadre policier ou judiciaire. Si celle-ci est encore une réalité tout au long des années 1970, les militant·es n'engagent une lutte contre cette dernière qu'à la toute fin de la décennie. Les discours que développent alors les différents groupes homosexuels s'inscrivent dans une définition beaucoup plus large de ce qu'est la répression. Elle est aussi morale, sociale et systémique. Ce que les militant·es qualifient de racisme anti-homosexuel jusqu'au début des années 1980, n'épargne pas les forces politiques de gauche et d'extrême gauche dont les positions quant à l'homosexualité sont particulièrement méprisantes. En somme, le monde dans lequel évolue le mouvement homosexuel naissant est encore profondément hostile à son égard.

J'ai fait le choix de faire débiter ma recherche en 1974 avec la naissance du premier Groupe de libération homosexuel (GLH). Ce choix d'analyse est subordonné au fait de vouloir sortir d'un tropisme parisien et de redonner toute sa place à la mobilisation en région. Pour autant, les GLH ne sont pas la première expression d'une mobilisation homosexuelle en France. Le groupe homophile Arcadie est ainsi fondé dans les années 1950. Dénonçant un supposé conservatisme de l'organisation, les groupes militants des années 1970 ont très tôt marqué une rupture avec le mouvement homophile, et ce, alors qu'une partie des militant·es se revendiquant comme révolutionnaires sont issu·es d'Arcadie. Une présentation de l'organisation s'avère alors nécessaire pour mieux saisir les ruptures et continuités à l'œuvre en ce début de décennie. Par ailleurs, le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) est le grand vainqueur de la mythologie militante LGBTI. Ses slogans sont sur toutes les lèvres alors même qu'aucune recherche d'ampleur ne lui a encore été consacrée. Il me semble donc nécessaire d'en présenter rapidement l'histoire afin de le replacer à sa juste place.

Le contexte dans lequel évolue la mobilisation homosexuelle est essentiel pour saisir les dynamiques qui la traversent. Le sociologue Lilian Matthieu constate que, « l'activité contestataire est étroitement dépendante de facteurs conjoncturels, et spécialement de l'état du contexte politique. En d'autres termes, ce contexte fournirait, au gré de ses évolutions, plus ou moins

d'opportunités aux mouvements sociaux de se développer<sup>166</sup>». Avec son concept de double mouvement, l'historienne Florence Tamagne justifie elle aussi la nécessité d'éclairer l'histoire des mobilisations homosexuelles à la lumière d'éléments extérieurs à celui-ci<sup>167</sup>. D'autant plus que les années 1970 sont profondément marquées par l'agitation politique et sociale de ce que, à la suite d'autres, je qualifie de mouvements du sujet minoritaire. Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République en 1974 et met en œuvre une série de réformes qualifiées de progressistes. Mais c'est bien du fait de la puissance des mouvements sociaux et politiques à l'œuvre que Giscard d'Estaing est contraint de lâcher du lest car le début des années 1970 est un moment d'effervescence politique radical qui participe à l'émergence du mouvement homosexuel français. Je me propose donc dans ce premier chapitre de présenter et d'analyser certains éléments d'un contexte structurant pour saisir l'émergence du mouvement homosexuel.

## **1. Au commencement, il y avait la répression**

La répression légale de l'homosexualité est une réalité en France jusqu'en 1982. Elle explique une partie du contexte dans lequel les groupes homosexuels ont vu le jour même si comme le souligne Michel Foucault « ce n'est pas [uniquement] en termes de répression qu'il est possible de fonder une histoire de l'homosexualité<sup>168</sup> ». Si sa place dans la mobilisation du premier GLH parisien en 1974 est centrale, l'éclatement de celui-ci en tendances en 1975 et la multiplication de groupes sur l'ensemble du territoire relègue la mobilisation contre la répression légale au second plan. C'est-à-dire que la majorité des militant·es n'engage pas spécifiquement ses activités politiques contre celle-ci. Au mieux quelques revendications finalisent un tract ou un manifeste. Car pour de nombreux groupes, la répression n'est que le bras armé du système capitaliste et phallogratique ; c'est lui qu'il faut abattre. Le cadre de la répression n'est par ailleurs pas seulement pensé en termes de répression policière et judiciaire. Elle est aussi, comme déjà dit, morale, sociale et systémique. Pour une large partie du mouvement qui se veut révolutionnaire, la lutte contre la répression est illusoire, car elle ne ferait que panser quelques plaies, sans s'attaquer aux racines du problème. Ce n'est que dans un deuxième temps, lorsque l'horizon révolutionnaire tombe en désuétude à la toute fin des années 1970, que le mouvement homosexuel va sérieusement rediriger sa lutte contre celle-ci.

---

<sup>166</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 52

<sup>167</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, p. 15

<sup>168</sup> PREARO Massimo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité », dans *Bulletin d'Histoire Politique, Homosexualités et politique en Europe*, vol. 16, n° 3, Université Laval, Québec, janvier 2010, p. 3

L'histoire de la répression que je présente dans ce premier chapitre est construite à partir d'une récente étude faite par deux chercheurs, Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen intitulée *Les sexualités « contre nature » face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982)* publiée à l'automne 2019.

En Une du *Paris-presse-l'intransigeant* de novembre 1960, il est question de « rafles » et de « chasse à l'homme » à l'encontre des homosexuels qui draguent à Saint Germain des Près :

« Pendant quelques instants, il y eu une véritable chasse à l'homme. Les adolescents aux allures douteuses encerclés par les pèlerines et les bâtons blancs grimpèrent dans les “paniers à salade”. C'était il y a quelques jours. Les habitués de Saint-Germain venaient d'assister à l'une des rafles surprises ordonnées par M. Papon lui-même. Ces opérations sont une réponse aux inquiétudes exprimées par M. Frédéric-Dupont. Le conseiller municipal, qui habite boulevard Saint-Germain, dénonçait il y a quelques semaines “le racolage de plus en plus indiscret par les invertis”. Alors que la police passait à l'action [...], par cars entiers les jeunes furent emmenés dans les bureaux de la brigade mondaine, au deuxième étage du quai des Orfèvres. Toute la nuit ils y furent interrogés par des inspecteurs spécialisés dans les affaires de mœurs. Finalement, sur 60 homosexuels interpellés, neuf viennent d'être déférés au parquet. Ce sont neuf mineurs qui ont comparu devant le juge des enfants. L'un d'entre eux a été placé dans un établissement d'éducation surveillée. Il y restera jusqu'à sa majorité. D'autres, rendus à leur famille, demeureront sous la surveillance d'un éducateur<sup>169</sup> ».

Entre 1945 et 1978, ce sont près de 10 000 personnes, 9566 pour être précis, qui sont condamnées par la justice française pour des actes homosexuels<sup>170</sup>. Si ces chiffres peuvent nous paraître élevés, il apparaît cependant que la France n'est pas la plus répressive. En Allemagne de l'Ouest, ce sont 68 000 personnes qui sont condamnées entre 1949 et 1994. Si l'homosexualité est partiellement dépénalisée en RFA en 1969 avec la suppression du paragraphe 175, la dépénalisation totale n'a lieu qu'en 1994. Au Royaume-Uni, 50 000 personnes sont condamnées entre 1950 et 2000, alors que l'homosexualité outre-manche est dépénalisée en 1967<sup>171</sup>.

D'où proviennent les chiffres de la répression ? Dans le cas de cette étude, ils sont tirés des

---

<sup>169</sup> REVENIN Régis, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre, sexualité dans la France d'après-guerre*, Vendémiaire, 2015, pp. 163 – 164

<sup>170</sup> Pourquoi 1978 ? Selon l'article de Gauthier et Schlagdenhauffen la raison est la suivante : « A partir de 1978, les condamnations pour “homosexualité” disparaissent en tant que telles et sont intégrées à la catégorie “Autres [attentats aux mœurs]” qui comprend les infractions suivantes : homosexualité, incitation de mineur.es à la débauche, adultère, concubinage, bigamie et aide à la prostitution ». Les chiffres des condamnations pour 1978 et 1982 sont respectivement les suivants : 323 et 50 ».

<sup>171</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982) », *Médecine & Hygiène*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 422

statistiques annuelles données par le *Compte général de la justice*. La recherche menée par Gauthier et Schlagdenhauffen est la première étude académique d'ampleur réalisée en France. De leur côté, les militant·es avaient déjà entamé un travail de collecte des données judiciaires. Le premier serait Daniel Guérin, militant homosexuel et anarchiste avec la publication d'un article en 1958<sup>172</sup>. Deux autres militants ont travaillé à la diffusion des chiffres de la répression légale de l'homosexualité. Il s'agit de Claude Courrouve et de Louis Mallet qui ont, à cet effet, créé une association pour promouvoir leurs recherches. Celle-ci, connue sous le nom de l'ALEPH (Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels) devient en 1977 le Centre d'information et de documentation de l'homosexualité (CIDH). Son but est de « constituer un centre d'information et d'étude concernant les divers modes de répression et de normalisation qui visent le comportement homosexuel<sup>173</sup> ».

Les chiffres présentés ici, ne sont en réalité que la partie émergée de l'iceberg. Toutes les pressions, chantages, rafles, extorsions, contrôles d'identités et violences policières ne sont évidemment pas comptabilisées dans les chiffres de la justice. Elles ont cependant été, pour ne pas dire qu'elles le sont toujours, le lot quotidien de nombreuses personnes homosexuelles.

## 1.1 Une histoire légale de la répression contre les homosexuel·les

Jusqu'en 1942 aucune loi ne qualifiait l'homosexualité de « crime contre-nature ». La condamnation pour homosexualité avait été supprimée lors de l'adoption de la constitution de 1791. Le XIX<sup>e</sup> siècle a tout de même été l'occasion pour les pouvoirs policier et judiciaire de réprimer une certaine « déviance ». La régulation de ce qui était alors qualifié de « désordres sexuels » et « contraire aux bonnes mœurs » est rendue possible par les articles 331 (condamnant les attentats à la pudeur), 334 (excitation de mineur à la débauche) et 330 (outrage public à la pudeur) du code pénal. C'est donc tout un dispositif législatif disponible pour inculper de manière indirecte les homosexuel·les.

Par une ordonnance du 6 août 1942, qui modifie l'article 334 du code pénal, Philippe Pétain réintroduit de manière explicite dans le droit français la pénalisation des relations homosexuelles : « Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans [...] quiconque aura [...] pour satisfaire ses propres passions, commis un ou plusieurs actes impudiques ou contre nature avec un mineur de son sexe âgé de moins de vingt et un ans ». Lorsque le général de Gaulle arrive au pouvoir à la fin de la seconde Guerre mondiale, par une ordonnance du 8 février 1945, son ministre de la justice,

---

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 424

<sup>173</sup> « L'ALEPH », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 8

François de Menthon, catholique et résistant, confirme la loi de Pétain en affirmant qu'elle ne donne lieu à aucune critique. Cette législation est la conséquence d'une rhétorique de la Résistance qui se basait largement sur des valeurs liées à la masculinité et la virilité, en opposition avec une France supposément prostrée et soumise durant l'Occupation.

En 1960, le député Paul Mirguet parvient par l'adoption d'un amendement à faire qualifier l'homosexualité de fléau social au même titre que l'alcoolisme ou la tuberculose. Le fait que l'homosexualité devienne un fléau social rend possible de « légiférer par décret pour la combattre<sup>174</sup> » et permet de doubler les peines minimales encourues pour outrage public à la pudeur. L'intérêt porté à la question homosexuelle par les pouvoirs publics se retrouve aussi dans l'existence d'un groupe de contrôle des homosexuels au sein de la brigade des mœurs de la préfecture de Paris, qui dès 1949 a obtenu l'interdiction pour les hommes de danser entre eux<sup>175</sup>.

Si la loi française est homophobe, la police est aussi raciste. Le politologue Emmanuel Blanchard dans son travail sur le contrôle des Algériens en métropole pendant la guerre d'Algérie montre que :

« Les liens existants entre le contrôle de l'homosexualité et celui des “citoyens diminués” que sont les Algériens en métropole dans les années 1950 et 1960. [II] expose que le stéréotypage policier envers ces derniers portait aussi sur la sexualité supposément déviante de cette “société d'hommes” aux désirs perçus comme incontrôlés et incontrôlables notamment en raison de leur pratique supposée de la prostitution masculine<sup>176</sup> ».

Un dernier élément est à préciser pour compléter le tableau. Si jusqu'en 1974 la majorité légale est la même pour toutes et tous, c'est-à-dire 21 ans, la majorité sexuelle est, elle, différenciée entre hétérosexuel·les et homosexuel·les<sup>177</sup>. Depuis l'ordonnance de Pétain en 1942, elle est de 13 puis 15 ans (elle est rehaussée en 1945) pour les hétérosexuel·les alors qu'elle reste fixée à 21 ans pour les homosexuel·les.

---

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 428

<sup>175</sup> QUERE Mathias, *Qui sème le vent récolte la tapette, une histoire des Groupes de libération homosexuels en France, de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, pp. 42 – 44

<sup>176</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature”... », *op. cit.*, pp. 429 – 430

<sup>177</sup> Le terme de « majorité sexuelle » n'est en réalité pas dans le droit français. Son interprétation est tirée de l'article 331 réprimant l'attentat à la pudeur.

## 1.2 Les chiffres de la répression.

Comme déjà écrit, entre 1945 et 1978, on recense 9566 condamnations à des peines de prison ou d'amendes pour délit d'homosexualité en ce qui concerne la métropole, les Départements d'Outre-mer, l'Algérie et la Tunisie. Pour la seule la métropole, ce sont 8975 condamnations qui ont été prononcées. Dans les DOM, l'Algérie et la Tunisie ce sont 591 personnes qui ont été condamnées, dont 58 pour les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion<sup>178</sup>.

Depuis la fin des années 1940 et jusque dans les années 1960, on observe une augmentation constante du nombre de condamnations avec un pic établi en 1961 avec 442 condamnations prononcées. Ce qui permet, chiffres à l'appui, de réaffirmer que le mythe qui voudrait que l'histoire de l'homosexualité soit une inexorable marche vers l'émancipation, doit être brisé. Un pic de condamnation donc, tout juste après l'adoption de l'amendement Mirguet. Ces chiffres relativement élevés reflètent l'ambiance conservatrice et moralisatrice qui marque les années 1960. On constate qu'à partir de 1969 — conséquence de mai 68 et d'une relative libéralisation des mœurs — le nombre des condamnations diminue jusqu'à la fin des années 1970. Une chute conséquente du nombre de condamnations survient en 1974 et on peut présumer que ce changement est consécutif à l'abaissement de l'âge de la majorité sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, la majorité légale passant alors de 21 à 18 ans. Régis Schlagdenhauffen et Jérémie Gautier interprètent ces chiffres en y ajoutant une autre grille de lecture. D'après eux, si les chiffres diminuent dans les années 1970, c'est aussi lié au fait qu'il existe une « plus grande visibilité de l'homosexualité qui est de moins en moins vécue dans la honte<sup>179</sup> ». L'émergence de groupes homosexuels, qui, dans un premier temps, ne luttent pourtant pas spécifiquement contre la répression, aurait ainsi participé à un changement de mentalité concernant l'homosexualité. Si cette idée est difficilement quantifiable, les sondages d'opinion analysant le rapport de la population française à l'homosexualité, sur lesquels je reviendrai par la suite, doivent nuancer cette hypothèse.

La réponse pénale pour les affaires concernant l'homosexualité se traduit généralement par de la prison, qu'elle soit ferme ou avec sursis. Plus rarement, ce sont des amendes qui sont fixées. Pour la période de 1945 à 1978, Schlagdenhauffen et Gauthier ont recensé près de 8211 peines de prisons (ce qui représente 93 % du total des peines) et 614 peines d'amendes. Ils constatent qu'à partir de 1974, les condamnations avec sursis dépassent les peines de prison ferme. Ils notent même qu'en 1977 et 1978 aucune condamnation à de la prison ferme n'a été prononcée, tout comme ils

---

<sup>178</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature”... », *op. cit.*, p. 436

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 437

observent une diminution des autres types de peine. Si l'on reprend le ratio prison ferme versus sursis, l'on constate que l'on est passé de 0 % de prison avec sursis en 1945, à 84 % en 1974 pour atteindre 100 % en 1977 et 1978<sup>180</sup>. C'est donc le constat d'une moins grande sévérité des peines qui doit être fait et qu'il s'agit de questionner. Une piste pourrait se dessiner dans la définition même de l'homosexualité. Pour une grande partie de la population française, l'homosexualité et la pédophilie n'ont longtemps été autre chose que les deux faces d'une même pièce. L'action militante qui est entreprise depuis le début des années 1970 permet de spécifier les différentes identités et ouvre de nouveaux espaces d'expression.

Un autre élément que nous devons étudier précisément correspond à la durée des peines. Entre 1945 et 1978, un peu plus de la moitié (4327) des incarcérations en métropole sont des peines de prisons d'une durée de trois mois à un an. 26 % des condamné·es, c'est-à-dire 2102 personnes le sont pour moins de trois mois alors que 1620 condamnations, c'est-à-dire 20 % des condamné·es le sont pour une durée d'un à trois ans de prison. Les peines allant au-delà sont rares : ce sont quelques 88 personnes qui ont été condamnées à entre trois et cinq ans de détention (1 %) tandis que 8 personnes ont été condamnées à plus de cinq ans de prison<sup>181</sup>. De façon générale les condamnations se trouvent dans la fourchette basse de ce que prévoit la loi, mais les années 1960 et l'application de la loi Mirguet voient augmenter les peines de plus d'un an de prison, pour décroître à nouveau à partir des années 1970.

Il est aussi intéressant d'analyser les chiffres de cette étude à partir des caractères sociaux des condamné·es, particulièrement à partir du facteur du genre. Le sexe des personnes condamnées, n'est disponible qu'à partir de 1953. L'on compte alors pour la période allant de 1953 à 1978, 7559 hommes condamnés contre 106 femmes, ce qui représente 1,4 % du total des condamnations<sup>182</sup>. Nous disposons de l'âge des condamnés à partir de 1959. Chez les garçons 30 % des condamnés ont entre 20 et 30 ans, 28 % entre 30 et 40. Chez les femmes, 54 % des condamnées ont entre 20 et 30 ans<sup>183</sup>.

Quelles sont les raisons qui expliquent une proportion si faible de femmes condamnées ? Plusieurs hypothèses à cela. La première, comme l'ont démontré plusieurs recherches, rappelle que les femmes ont toujours été sous-représentées dans les statistiques pénales<sup>184</sup>. Une deuxième raison est à chercher dans le contrôle social du corps des femmes : « le déplacement des femmes seules

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 438

<sup>181</sup> *Ibid.*, p.439

<sup>182</sup> *Ibid.*, p.440

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> Gauthier et Schlagdenhauffen font ici référence aux travaux de PARENT C., « Au-delà du silence : les productions féministes sur la criminalité et la criminalisation des femmes », *Déviance et Société*, 1992, n° 16, pp. 297 – 328 et CHAUVAUD Frédéric, BARD Christine et PERROT Michèle (dir.), *Femmes et justice pénale*, Rennes, PUR, 2002.



dans l'espace public, surtout la nuit, est fortement contrôlé<sup>185</sup> ». Comme le montre Marylène Lieber dans son ouvrage, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, les femmes intègrent l'idée supposée de leur vulnérabilité face aux hommes dans l'espace public. L'ordre hétéropatriarcal limite donc l'accès des femmes à l'espace public. Par analogie, il est possible de considérer que les lesbiennes ont un accès limité voire inexistant à des espaces de rencontre qu'on pourrait qualifier d'homoérotiques et susceptibles d'entrer en effraction avec la législation (outrage à la pudeur par exemple). En clair, « qu'il s'agisse de parcs, de forêts, de toilettes publiques ou d'autres lieux reculés, ceux-ci ne sont que très rarement pensés par les femmes comme des lieux de rencontre et d'accomplissement d'actes sexuels<sup>186</sup> ». De fait, les espaces de drague extérieurs susceptibles de subir une répression policière sont ultra majoritairement investis par les hommes qui deviennent alors la principale « population disponible au contrôle policier<sup>187</sup> ». Une autre explication mise en lumière par Gauthier et Schlagdenhauffen est que la répression des pratiques déviantes attribuées aux hommes et aux femmes est genrée. C'est ainsi que les hommes « ont tendance à intégrer les filières pénales alors que les femmes sont orientées vers les dispositifs de "protection" ou la psychiatrie<sup>188</sup> ». On se souvient ainsi que, par exemple, le concept psychiatrique de l'hystérie, est détourné pour devenir un outil de contrôle social, spécifiquement destiné aux femmes<sup>189</sup>. Enfin, une dernière hypothèse est que « l'étiquetage des comportements sexuels déviants par l'institution judiciaire » résulte lui aussi d'un caractère genré. C'est-à-dire que ce que l'on va davantage considérer comme étant déviant chez les jeunes filles, ce sont les « rapports hétérosexuels hors-mariage [...] car, tout en contrevenant à la morale dominante, ils impliquent un risque de grossesse et peuvent parfois être assimilés à de la prostitution<sup>190</sup> ». Chez les garçons c'est tout le contraire. C'est un marqueur social favorable pour un homme que de revendiquer une multitude de conquêtes et d'afficher ses nombreux rapports sexuels, facteurs de virilité et de reconnaissance par ses pairs. C'est pourquoi chez les garçons, le caractère déviant se construit autour de l'homosexualité ou encore de la prostitution. Comme le montrent Véronique Blanchard et Régis Revenin dans une recherche menée autour de la sexualité et la justice des mineurs dans le Paris des années 1950, si les institutions considèrent l'homosexualité féminine comme anormale, celle-ci n'est cependant pas dangereuse (pas de risque de grossesse et n'entre pas dans le cadre de

---

<sup>185</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités "contre nature"... », *op. cit.*, p. 441

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> EDELMAN Nicole, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme. De la représentation, histoire et littérature*, 2000, n° 110, pp. 73 – 87

<sup>190</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités "contre nature"... », *op. cit.*, p. 421

la prostitution)<sup>191</sup>. Enfin « l'invisibilité lesbienne » dans l'espace public, telle qu'elle a été mise en lumière par Anne Révillard permet, pour partie, d'expliquer le très faible nombre de femmes condamnées pour délit d'homosexualité. Cette invisibilité lesbienne repose sur deux éléments : « tant du point de vue des pratiques (les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes dans les associations et les lieux de rencontre homosexuels) que des représentations (manque de représentations des lesbiennes dans les médias<sup>192</sup> ». Comme le rapporte le journal *L'Express* en 1975 dans un sondage sur l'acceptation de l'homosexualité en France :

« Les femmes homosexuelles semblent mieux acceptées. Nombre d'entre elles forment des couples qui provoquent moins de sarcasme que les couples d'hommes. "Peut-être passons-nous plus inaperçues *dit l'une d'elles*. Et puis les hommes ont, envers les lesbiennes, une attitude de 'voyeurs'. Dans les films pornographiques, les lesbiennes font recettes"<sup>193</sup> ».

Cette réalité de l'invisibilisation des lesbiennes est un élément de débat récurrent au sein du mouvement tout au long de son histoire.

### 1.3 « L'homosexualité est une dégénérescence petite-bourgeoise »

Quelles sont les catégories socio-professionnelles des condamnés pour délit d'homosexualité ? Les chiffres que présentent Schlagdenhauffen et Gauthier sont particulièrement intéressants parce qu'ils permettent de remettre en cause un discours très présent au sein de la gauche et de l'extrême gauche durant ces années de répression. Une position qui va générer de nombreuses tensions avec les groupes homosexuels dans les années 1970 : l'homosexualité n'existerait pas dans la classe ouvrière. Rappelons les positions de cette gauche partisane et ses conséquences variées dans l'histoire du mouvement homosexuel français. Jusqu'au milieu des années 1970, les partis de gauche et particulièrement le Parti communiste français sont farouchement hostiles à l'homosexualité. Celle-ci ne peut-être qu'une dégénérescence petite-bourgeoise qui doit disparaître avec l'avènement de la révolution. L'homosexualité ne touche ainsi pas les sains et saines travailleurs et travailleuses<sup>194</sup>.

Pourtant, déjà dans une première étude, publiée sous forme d'article en 1958, Daniel Guérin fait le constat à partir des statistiques du *Compte général de la justice* de 1945 à 1954 que les

---

<sup>191</sup> BLANCHARD Véronique et REVENIN Régis, « Justice des mineurs, travail social et sexualité juvénile dans le Paris des années 1950 : une prise en charge genrée », *Les Cahiers de Framespa*, n° 7, 2011

<sup>192</sup> REVILLARD Anne, « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, vol. 19, n° 1, janvier 2002, p. 176

<sup>193</sup> « L'homosexualité est-elle un "fléau social" ? », *L'Express*, n° 1228, 20 janvier 1975, p. 59

<sup>194</sup> Le rapport de l'extrême gauche avec l'homosexualité est abordé de façon plus approfondie dans le chapitre 4

principales condamnations touchent des « hommes du peuple ou des manuels : artisans, employés, ouvriers » ce qui permet de réfuter « une idée répandue, notamment dans les milieux de gauche, selon laquelle l'homosexualité serait l'apanage des classes privilégiées<sup>195</sup> ». Il en va de même pour les statistiques construites par Schlagdenhauffen et Gauthier.

Ce n'est qu'à partir de 1953 que le *Compte général de la justice* prend en compte les professions des personnes condamnées. Pour la période de 1953 à 1978, la classe ouvrière représente 41% des condamnations. Ensuite on trouve les employé·es à 14%, les professions intermédiaires à 11% ou encore les professions intellectuelles à 6%<sup>196</sup>. Les agriculteurs, avec 5% des condamnations, sont sous-représentés si on les met en relation avec leur place réelle dans la répartition des catégories socio-professionnelle de l'époque. Gauthier et Schlagdenhauffen, pour plus de lisibilité, ont proposé de regrouper les différentes CSP en trois classes sociales : supérieures, moyennes et populaires. D'après cette classification, 62% des personnes condamnées pour délit d'homosexualité sont issues des classes populaires, 20 % représentent la classe moyenne et seulement 5% proviennent des classes supérieures<sup>197</sup>. Quelle analyse tirer de ces chiffres ? En zone rurale, on constate un contrôle policier plus faible, du fait d'un maillage répressif moindre. En ville, la répression qui touche les classes populaires est, elle très élevée. En matière de mœurs « les illégalismes populaires ont tendance à être commis dans l'espace public, là où la bourgeoisie dispose d'espaces privés ; de fait, les classes populaires sont davantage soumises au regard policier et constituent à ce titre une “clientèle policière” disponible<sup>198</sup> ». Les raisons économiques jouent également. Jusqu'à la fin des années 1970, les lieux commerciaux homosexuels sont encore rares et trop onéreux, ce qui participe à en exclure de nombreuses personnes. De plus Schlagdenhauffen et Gauthier relèvent que le stigmate qui est encore associé à ces espaces participe lui aussi cloisonner les mondes<sup>199</sup>. Les classes populaires fréquentent davantage les lieux publics comme les parcs, les pissotières (appelées Tasses dans le jargon homosexuel) où le contrôle policier est bien évidemment plus élevé. Par exemple, lorsque Jacques Chirac se fait élire maire de Paris en 1977, il met sur pied la Brigade des parcs et jardins, qui a entre autres pour mission de chasser et réprimer les homosexuels qui draguent en plein air. La possession d'une voiture, qui permet de se cacher un peu plus du contrôle policier, est encore à cette époque l'apanage d'une classe privilégiée. Un autre élément important est que la justice française est une justice de classe. Comme le présente l'étude, « les jeunes bourgeois échappent le plus souvent aux condamnations pour des délits de faible gravité

---

<sup>195</sup> « Dossier juridique de l'homosexualité », *Agence Tasse*, n° 17, 20 janvier 1977, p. 5

<sup>196</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature”..., *op. cit.*, p. 443

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 445

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Ibid.*

car ils sont mieux encadrés et protégés par leurs familles que leurs homologues des milieux populaires<sup>200</sup> ». Les auteurs soulignent enfin « le rôle déterminant des garanties de représentations (logement, travail, insertion familiale, voire versement d'une caution) qui, lorsque le juge estime qu'elles font défaut, exposent les prévenus à des décisions restrictives de liberté<sup>201</sup> ».

Nos imaginaires nous renvoient sans cesse à Paris, épicerie de la vie homosexuelle française, oubliant que les amours interdits se vivent pourtant partout. La prévalence de la capitale est malgré tout bien réelle. Si les chiffres dont nous disposons pour faire une géographie des condamnations n'existent qu'entre 1956 et 1975, on observe que 24% des condamnations se trouvent circonscrite en Ile de France<sup>202</sup>. Plusieurs facteurs d'explication sont mobilisables : l'exode pour de nombreux homosexuel·les (en réalité ceux et celles qui le peuvent) vers Paris pour vivre leur sexualité plus librement, tout comme un maillage policier bien plus important. En région, ce sont six départements qui regroupent plus du quart des condamnations. Il s'agit des départements du Nord, de la Seine-Maritime, du Rhône, de la Moselle et du Bas-Rhin<sup>203</sup>. Comme le notent Gauthier et Schlagdenhauffen ce sont des départements frontaliers, industriels et ouvriers, ce qui renforce l'analyse d'une classe populaire davantage réprimée et condamnée. Les départements accueillant une grande ville (Toulouse, Bordeaux, Nantes, etc.) font eux aussi état de davantage de condamnations. À l'inverse, les départements où l'on recense le moins de condamnations sont des départements ruraux à l'image de la Creuse, de la Corrèze, de l'Ariège et de la Lozère<sup>204</sup>. Il est par ailleurs intéressant de se pencher sur les chiffres relevés pour l'Algérie, territoire colonisé qui est devenu un département français. Sur la période de 1945 à 1959 (seules données disponibles), l'Algérie recense 14% du total des condamnations ce « qui semble relativement élevé, [et] invite à creuser plus avant la question de la police des mœurs en situation coloniale<sup>205</sup> ». Le récent ouvrage de Todd Shepard *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne* donne un éclairage particulièrement à cette problématique. Enfin, en ce qui concerne les départements d'Outre-mer, sur une période allant de 1958 à 1973, ce sont 58 personnes qui sont condamnées pour délit d'homosexualité, ce qui s'avère être relativement peu<sup>206</sup>. Les chiffres de la répression légale de l'homosexualité révèlent donc à quel point ce sont les catégories sociales les plus populaires qui sont les plus touchées par celle-ci et comment certaines forces politiques de gauche ont réussi à imposer une rhétorique faisant de l'homosexualité une

---

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 446

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 449

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> *Ibid.*

<sup>205</sup> *Ibid.*

<sup>206</sup> *Ibid.*

dégénérescence bourgeoise.

#### 1.4 La répression sociale.

La répression de l'homosexualité ne passe cependant pas seulement par une répression policière ou judiciaire<sup>207</sup>. Celle-ci est aussi la résultante d'un état d'esprit global de la société quant à son rapport à l'autre. Dans son ouvrage sur le groupe homophile Arcadie, l'historien Julian Jackson commente les résultats de trois sondages réalisés en 1975, 1979 et 1980 qui donnent quelques indications sur le rapport de l'opinion publique à l'homosexualité. Pour l'année 1975, 40% de la population française considère que l'homosexualité est un fléau social comme inscrit dans la loi, 44% ne le pense pas et 16% se déclare sans opinion<sup>208</sup>. À la question de savoir comment décrire l'homosexualité, 42 % des personnes interrogées considère que c'est une maladie à guérir, 24 % pense que c'est un comportement comme un autre et 22 % soutienne que c'est une perversion à combattre alors que 81% d'entre elles reconnaisse ne pas connaître d'homosexuel·les<sup>209</sup>. La question suivante s'intéresse à la manière dont des parents réagiraient à la nouvelle de l'homosexualité de leur enfant. 3 % affirme que cela ne les dérangerait pas, 16 % pense que cela « me ferait de la peine, mais je le laisserais vivre comme il veut », 34 % chercherait à le faire changer et 38 % serait « profondément choqué et [...] feraient tout pour le faire changer ». Le sondage cherche aussi à établir si l'opinion des français·es change en fonction du genre et s'il faut ou non poursuivre pénalement les homosexuel·les. Ainsi à la question « Si vous comparez l'homosexualité masculine et l'homosexualité féminine [...] » 24% considère que ni l'une ni l'autre n'est répréhensible, 53% pense que l'une et l'autre sont tout autant répréhensibles, quand 7% estime que l'homosexualité masculine est plus répréhensible que l'homosexualité féminine alors que 2% envisage le contraire. 14% reste par ailleurs sans opinion<sup>210</sup>. Les résultats pour les années 1979 et 1980 sont pratiquement identiques à ceux de 1975. Ces sondages montrent invariablement que l'acceptation de l'homosexualité reste très limitée et peuvent être un élément de compréhension dans l'analyse des condamnations pour homosexualité. Il est aussi intéressant d'analyser ce premier sondage dans le détail des réponses données et de voir les écarts en fonction des paramètres étudiés. Ainsi à la première question interrogeant l'homosexualité en tant que fléau social, les réponses évoluent significativement en fonction de critères socio-démographiques. Si 47% des personnes

---

<sup>207</sup> Ce premier paragraphe est une version enrichie de mon travail de mémoire de master qui pour les besoins de ma démonstration d'alors s'intéressait déjà aux chiffres liés à la répression. QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, p. 44

<sup>208</sup> « L'homosexualité est-elle un "fléau social" ? », *L'Express*, *op. cit.*, p. 58

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> *Ibid.*

vivant dans une ville de moins de 2000 habitant·es sont d'accord avec cette comparaison, ce chiffre tombe à 31% pour l'agglomération parisienne. De même, alors que 59% des personnes âgées de 21 à 34 ans ne sont pas d'accord avec cette appréciation, ce chiffre descend à 27% pour les 65 ans et plus<sup>211</sup>. Comme le synthétise alors *L'express*, « Le tableau [...] montre que le tabou qui frappe l'homosexualité est beaucoup plus fort dans les petites villes que dans l'agglomération parisienne, beaucoup plus faible chez les jeunes que chez les personnes âgées et que le sexe ne change rien à la chose<sup>212</sup> ». C'est dans ce contexte répressif qu'émergent les premières mobilisations homosexuelles.

---

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> *Ibid.*

## 2. Voyage en terre arcadienne

L'organisation homophile Arcadie apparaît au milieu des années 1950 en France. Sa place est singulière dans l'histoire que je souhaite raconter. Elle fait émerger un mouvement homophile qui théorise la constitution d'un « nous », d'une pensée de la minorité, d'une communauté de vécus et de visions du monde qui sont fondamentales pour saisir la suite de la mobilisation homosexuelle. C'est en partie en son sein que se retrouvent celles et ceux qui au début des années 1970 vont proposer les perspectives d'un mouvement homosexuel révolutionnaire avant de rompre ces liens avec fracas. L'histoire d'Arcadie est parallèle à celle du mouvement homosexuel qui se développe tout au long des années 1968. Son interprétation homophile du monde et sa façon singulière d'intervenir politiquement dans celui-ci en font un courant qui précède et qui accompagne toute l'histoire que je souhaite ici raconter sans pour autant presque jamais la croiser.

### 2.1 Arcadie : enjeux et histoire du mouvement homophile

En 1984, trois militants du CUARH font paraître le *Rapport gai*, la première enquête d'ampleur s'intéressant aux modes de vie des homosexuels et des lesbiennes. Ils y établissent trois générations militantes dont la première correspondrait aux années 1950 et 1960. L'époque coïncide avec la naissance de la première organisation homosexuelle française d'après-guerre, Arcadie. L'organisation dont le nom s'inspire d'une Grèce antique fantasmée, se considère à partir de 1975 comme l'incarnation du mouvement homophile français. Longtemps dépréciée par la mémoire militante pour son conservatisme moral et politique, l'historiographie porte aujourd'hui un regard plus complexe sur son histoire<sup>213</sup>. À sa manière, Arcadie pose jusqu'à l'apparition des premiers groupes homosexuels radicaux les jalons d'un militantisme homophile, qu'il est nécessaire de présenter ici pour saisir les dynamiques de l'époque. Des liens existent entre le mouvement homosexuel et la mobilisation homophile mais leurs perspectives politiques sont radicalement différentes. Si l'histoire qui m'intéresse dans cette thèse est celle du mouvement homosexuel, celle-ci se trouverait être hors-sol si je ne la plaçais pas dans un univers plus vaste, dans une constellation en expansion où Arcadie fait figure d'étoile du berger.

Arcadie est fondée à la fin de l'année 1953 par un ancien séminariste du nom d'André Baudry. Dès janvier 1954, après s'être entouré d'un petit groupe de collaborateurs triés sur le volet, il fait paraître une revue du même nom. Cette revue mensuelle, qui compte souvent plus de cent

---

<sup>213</sup> Il n'est pas question ici de faire une histoire complète d'Arcadie. Pour cela il existe l'excellent ouvrage de l'historien britannique Julian Jackson, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009, 363 p.

pages, revendique en 1975 plus de 30 000 abonné·es et 50 000 en 1979. Si l'historien Julian Jackson ramène ce chiffre à 10 000 abonné·es pour 1979, il souligne cependant que, du fait du renouvellement des lecteurs et lectrices de la revue, cette dernière a touché des dizaines de milliers de personnes. Ce qui lui fait dire qu'Arcadie, en plus d'être l'organisation homosexuelle française la plus importante ayant jamais existé, elle fut aussi l'une des plus significative à l'échelle mondiale<sup>214</sup>. Je voudrais nuancer son propos. Si ces chiffres sont particulièrement impressionnants et supposent de la part des abonné·es une certaine forme d'acceptation de leur homosexualité, il ne faut pas perdre de vue qu'un abonnement ne peut suffire pour être reconnu comme une forme d'engagement. Recevoir chaque mois un exemplaire de la revue sous pli fermé n'implique pas nécessairement un militantisme en parallèle. Arcadie est donc davantage une communauté d'intérêt, ou pour reprendre les mots d'André Baudry « une famille spirituelle<sup>215</sup> », plutôt qu'un véritable réseau militant. Pour autant, les abonné·es qui le souhaitaient pouvaient recevoir en plus de la revue, une lettre ronéotypée qui présentait d'autres informations concernant l'organisation et prévenait, par exemple, de possibles opérations de surveillances effectuées par la police. Baudry y ajoutait également une lettre écrite par ses soins, autour de thématiques qu'il considérait comme étant trop délicates pour apparaître dans la revue<sup>216</sup>. Cette dernière, sous-titrée « Revue littéraire et scientifique » est d'ailleurs interdite d'affichage dès le 28 mai 1954 et sa vente prohibée aux mineurs.

En 1957, Arcadie se dote d'un local, le Club Littéraire et Scientifique des Pays Latins (Clespala) à Paris. Pour peu que l'on soit parisien·ne les activités qui y sont proposées sont nombreuses. Après les activités culturelles du mercredi (projection de films, conférences, etc.) il est possible d'y aller danser le dimanche après-midi. Le premier vendredi de chaque mois, André Baudry proclame un discours (le « mot du mois »). Ce moment est souvent considéré comme une leçon de morale un peu vieillotte par les plus jeunes, qui viennent avant tout pour danser, mais qui savent qu'ils ne peuvent échapper aux mots du maître, qu'ils appellent parfois ironiquement le Pape. Au fil des ans, Arcadie se déploie dans certaines grandes villes et se dote de délégués régionaux. Mais l'existence du mouvement reste essentiellement parisienne.

En 1974, la revue lance une grande enquête auprès de ses abonné·es. Ce sont quelques mille réponses qui sont retournées<sup>217</sup>. Les adhérent·es de plus de 60 ans représentent 8,1 % des membres (contre 23,1 % dans la population). L'étude souligne aussi une légère surreprésentation des hommes entre 25 et 40 ans. La moitié d'entre elles et eux habitent Paris et sa région. Les professions libérales

---

<sup>214</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'«homophilie» en France, 1954-1982 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°53, avril 2006, p. 150

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 164

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 152

<sup>217</sup> JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009, p. 238



et les membres de la classe moyenne dominant largement. Ils représentent 39 % des membres alors que les ouvriers atteignent péniblement les 7 %. Enfin, 3 % d'entre eux sont étudiant·es. Arcadie est aussi une organisation très largement masculine même si des lesbiennes ont pris part à cette aventure.

En 1977, Baudry conscient du fossé qui sépare Paris de la vie quotidienne en région, envoie un nouveau questionnaire à ses adhérent·es de « province » afin de connaître les modes de vie de ses membres<sup>218</sup>. Les quelques cinq cent réponses analysées donnent une image particulièrement sombre de la vie des homosexuel·les français·es au milieu des années 1970. 50 % d'entre eux et elles vivent seul·es, alors que 25 % vivent en famille et que 9 autres % sont marié·es. Ils et elles ne sont que 15 % à avoir un·e « ami·e » avec qui ils et elles vivent. En parallèle, 25 % des répondant·es affirment n'avoir aucune vie sexuelle tandis que près de 26 % confient ne disposer d'aucun contact avec le milieu homosexuel. Quand ce contact existe, il passe pour 18 % d'entre eux et elles par Arcadie. Si 45 % des personnes interrogées déclarent fréquenter d'autres homosexuel·les, 40 % d'entre elles déclarent ne même pas connaître un·e seul·e autre arcadien·ne. Il s'avère que dans un quart des cas ni la famille ni les ami·es ne sont au courant de leur homosexualité. La moitié d'entre eux et elles l'ont confié à quelques personnes proches et le dernier quart affirme ne pas se cacher. Enfin, dans deux tiers des cas, personne n'est au courant dans leur cadre professionnel. L'enquête trouve un certain écho dans une revue du mouvement homosexuel, *Diff/Éros*. Alain Huet, un des rédacteurs de la revue, qui en fait le récit, regrette cependant que la question des catégories socio-professionnelles n'ait pas trouvé sa place dans l'enquête<sup>219</sup>.

Arcadie, à rebours de l'ambiance anti-autoritaire des années 1970 est construite d'après une structure verticale, particulièrement hiérarchique : aucune décision n'est prise sans l'aval de Baudry. Il autorise en février 1971 la constitution d'un « groupe jeune » qui sera particulièrement important dans la suite du mouvement homosexuel. Jackson remarque d'ailleurs le fossé entre deux différentes générations qui coexistent, sans qu'elles ne se mélangent : « Il y a ici deux publics assez différents... La jeunesse dansante du dimanche, les gens dits plus sérieux, en tout cas d'une moyenne d'âge plus élevée, des conférences de la semaine<sup>220</sup> ». Ce « groupe jeune » est exclu d'Arcadie en septembre 1973 par Baudry car il embrasse des idées à ses yeux trop radicales. C'est cette même entité qui à la suite de son exclusion fonde le groupe Philandros, lequel débouche sur la création du premier Groupe de libération homosexuel au printemps 1974.

---

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 253

<sup>219</sup> « Une enquête d'Arcadie », *Diff/Éros*, n° 3, septembre — octobre 1977, p. 18

<sup>220</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'«homophilie» en France, 1954-1982 », *op. cit.*, p. 168

## 2.2 Un mouvement homophile

Homophile<sup>221</sup>. Homophile plutôt qu'homosexuel. C'est le terme utilisé par André Baudry et les membres d'Arcadie pour évoquer les amours homosexuels. Ce qualificatif est utilisé par de nombreuses organisations homosexuelles dans les années 1950 et 1960. Julian Jackson remarque que c'est ainsi le cas pour la *Mattachine Society* et *One* aux Etats-Unis, *Der Kreis* en Suisse, pour le COC néerlandais et sa revue *Vriednschap*, pour le CCL belge ainsi que pour *Vennen* danois<sup>222</sup>. La seule différence entre tous ces groupes et Arcadie est que cette dernière est la seule à maintenir son usage jusqu'à sa dissolution en 1982.

Si Arcadie symbolise pour les militant·es du FHAR une organisation réactionnaire et honteuse, les récentes recherches de Jackson ont permis de complexifier ce récit. Il a ainsi pu montrer qu'au début des années 1970 le ton des discours d'André Baudry évolue et devient plus revendicatif. Il réclame ainsi la majorité à 18 ans, l'abrogation de l'ordonnance de février 1945 et de l'amendement Mirguet<sup>223</sup>. Le militantisme d'Arcadie n'a cependant pas grand-chose de revendicatif. L'action publique est proscrite. Baudry cherche davantage à œuvrer en coulisse en privilégiant certains contacts avec des personnalités ou les autorités qu'il considère être une excellente protection. Il n'est pas rare d'observer la présence d'un représentant de la Préfecture de police de Paris (PPP) lors du banquet annuel de l'organisation. Cette stratégie de prudence doit aussi être interrogée à partir du contexte dans lequel évolue Arcadie. Il serait trop simple d'affirmer qu'André Baudry fut un auxiliaire de la Préfecture. Les années 1950 et 1960 qui symbolisent un retour en force de l'ordre moral conservateur ont logiquement pu pousser les dirigeants du Club à faire profil bas. De façon peut-être un peu paradoxale, mais qui participe à complexifier le rôle et la posture de l'organisation, Julian Jackson observe qu'Arcadie diffuse des guides d'informations pratiques concernant la santé sexuelle malgré son aversion des rencontres fortuites. En dépit des discours dénonçant la drague dans le « ghetto sauvage », d'après le vocabulaire de l'époque, ces guides enseignent les lieux où la brigade mondaine était susceptible de faire des descentes. Si le modèle de l'intégration est plus que plébiscité par Baudry et les siens, il est tout de même possible de développer des formes de sociabilités loin des normes « phallocratiques ». Certains collaborateurs de la revue se demandent s'il faut « singer » le couple hétérosexuel quand d'autres revendiquent d'avoir des aventures nombreuses plutôt qu'une vie de couple.

S'il est nécessaire de complexifier le rôle d'Arcadie, il faut cependant reconnaître son

---

<sup>221</sup> Ce terme est utilisé pour la première fois en 1949 par le néerlandais Arendt von Sundhorst. A noter qu'il existe aussi un mouvement homophile international, voir : RUPP Leila J., 'The Persistence of Transnational Organizing: The Case of the Homophile Movement', *The American Historical Review*, vol. 116, n° 4, octobre 2011, pp. 1014–1039

<sup>222</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'«homophilie» en France, 1954-1982 », *op. cit.*, p. 155

<sup>223</sup> *Ibid.*

conservatisme politique et moral. Comme le note Jackson, le but d’Arcadie est resté stable tout au long de ses vingt-huit années d’existence là où d’autres organisations aux buts similaires ont progressivement évolué. Baudry voulait «intégrer l’homosexualité dans la société à travers la démonstration de sa normalité et de sa respectabilité. Les mots clefs étaient la dignité et la prudence<sup>224</sup>» même si le but final d’Arcadie était bien de pouvoir vivre à visage découvert. Pour respecter cet engagement, Baudry veille à ce qu’en public n’émerge aucune critique contre les Corps constitués : l’État, la police, l’Église. Arcadie énonce son ambition politique et sociale dans deux directions différentes : «instruire la société non-homosexuelle sur la nature de l’homosexualité [et] [...] enseigner aux homosexuels une nouvelle façon de vivre<sup>225</sup>». Une position en mesure de provoquer une rupture générationnelle. Lorsque Jean-Michel Rousseau, alias Mélanie Badaire, futur militant des GLH et du CUARH, s’installe à Rennes dans le cadre de ses études, il rencontre le délégué régional d’Arcadie car il souhaite s’impliquer dans le mouvement. Mais Arcadie ne semble pas vouloir de ses services :

«J’avais pris conscience que j’étais homosexuel et que je devais faire quelque chose pour que ça bouge parce que je ne devais pas attendre que ce soit les autres qui le fassent. Je ne savais pas quoi faire. La seule chose que je connaissais c’était Arcadie. Et j’ai pris contact avec Arcadie qui m’a envoyé son délégué régional qui est venu me voir à la Cité U et on a discuté et j’ai vidé mon sac pendant une heure sur comment je voyais les choses et à la fin, il m’a dit : Arcadie ne correspondait pas à ce que je pouvais chercher, il m’a donné le contact avec Gilles Barbedette qui était au GLH de Rennes. Et j’ai pris contact avec le GLH de Rennes à ce moment-là<sup>226</sup>».

Ce conservatisme politique et moral amène André Baudry à développer un discours particulièrement virulent à l’encontre de certaines pratiques interlopes et contre les groupes homosexuels nés dans années 1970. Là où les militant·es des années de libération parlent de placard dont il faut s’extirper ou d’un masque qu’il faut s’arracher pour s’émanciper, Arcadie revendique «un jardin secret<sup>227</sup>». Un exemple frappant, qui souligne la véhémence de Baudry face à ces sujets, est relevé par le bulletin des GLH, l’*Agence Tasse*, pour souligner le caractère rétrograde d’Arcadie. Dans le mot du mois du numéro 273 de la revue *Arcadie*, André Baudry dénonce les formes d’homosexualité qu’il considère déviantes :

«Pourquoi ne connaît-on de vous que vos excès, vos délires, vos tapages, vos excentricités,

---

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 162

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 166

<sup>226</sup> Entretien avec Jean-Michel Rousseau, janvier 2019, Paris.

<sup>227</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l’“homophilie” en France, 1954-1982 », *op. cit.*, p. 171

votre obsession du sexe et rien que le sexe ? Puisque vous désirez – exigez – être admis par la société [...] pourquoi alors donnez-vous de votre personnalité cette image misérable, triste, nauséabonde parfois, peu ragoutante souvent, pourquoi faites-vous peur ? [...] Pourquoi depuis des siècles avons-nous toujours donné une si piètre image de ce que nous sommes ?<sup>228</sup> ».

Les recherches de Jackson sont donc particulièrement importantes pour reconstituer une histoire dépassionnée d’Arcadie. Il me paraît également intéressant d’explorer la manière dont les différents groupes homosexuels perçoivent le mouvement homophile. Un mouvement qui vit sa propre expérience, loin de l’effervescence politique et sexuelle rencontrée au FHAR, dans les GLH et plus tard au CUARH. Les relations souvent pleines d’animosité entre arcadiens et militant·es homosexuel·les soulignent l’état d’esprit d’une époque, où les membres d’Arcadie sont considéré·es, par ceux et celles qui se pensent comme des militant·es révolutionnaires, comme appartenant à un autre temps. Les discours des groupes homosexuels radicaux se sont constitués en opposition avec le mouvement homophile. Le premier groupe à s’opposer frontalement à Arcadie est le FHAR. Ses discours contre Baudry et la revue sont particulièrement violents. Ses membres sont comparés à des « petits crapauds » et si l’État est l’ennemi principal, Baudry et les siens ne semblent pas valoir davantage du fait de leur recherche de « normalisation » de l’homosexualité<sup>229</sup>. Pourtant, plusieurs figures majeures du FHAR proviennent des rangs d’Arcadie, telles Françoise d’Eaubonne, Pierre Hahn, Daniel Guérin ou encore Jean Louis Bory qui conjuguent respectabilité bourgeoise et radicalité politique. Des liens de filiations existent donc entre les deux groupes et le reconnaître doit nous permettre d’établir une généalogie plus rigoureuse de l’émergence du mouvement homosexuel. Il est aussi possible d’imaginer qu’Arcadie est devenu l’adversaire naturel du FHAR le jour même de sa naissance. Dans l’émission de Ménie Grégoire sur RTL, vue comme l’un des deux actes fondateurs du FHAR, Baudry était lui-même présent. Il est assimilé, au même titre que les différent·es intervenant·es (à l’exception de Pierre Hahn), comme étant le représentant d’un monde à abattre. Les GLH entretiennent des rapports toujours conflictuels avec Arcadie même si certains comme Alain Huet, rédacteur du bulletin de l’*Agence Tasse* refusent « de polémiquer avec Arcadie, en souvenir de son passé<sup>230</sup> » et de son action pour de nombreux homophiles. Mais tou·tes ne sont pas aussi conciliant·es et certain·es ne voient rien d’autre en Arcadie qu’un club bourgeois<sup>231</sup>. Avec le CUARH, la situation évolue. La coordination des groupes homosexuels et lesbiens ne cherche plus la confrontation directe avec le mouvement

---

<sup>228</sup> « Sur Arcadie », *Agence Tasse*, n° 9, 5 mai 1976, p. 3

<sup>229</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l’“homophilie” en France, 1954-1982 », *op. cit.*, p. 160

<sup>230</sup> « Sur Arcadie », *op. cit.*, p. 3

<sup>231</sup> « Et s’il n’en reste qu’un », *Agence Tasse*, n° 22/23, 5 et 20 mai 1977, p. 4

homophile : « Il n'est pas de notre propos de polémiquer sur le caractère politique ou non d'Arcadie<sup>232</sup> ». Elle interroge davantage les choix de son fondateur qui, par son refus de participer à la marche nationale homosexuelle du 4 avril 1981, fait du tort à la mobilisation : « Si les dirigeants d'Arcadie ne veulent pas descendre dans la rue [...] c'est leur droit. Mais lorsqu'ils découragent les homosexuels de le faire, lorsqu'ils freinent leurs luttes, on peut à juste titre s'interroger sur la responsabilité du mouvement homophile de France<sup>233</sup> ». Pour les militant·es du CUARH ce refus dépasse les seules positions de discrétion de Baudry : c'est une faute politique. L'aversion et la paranoïa que Baudry développe vis-à-vis du CUARH est aussi à comprendre d'après les configurations de l'époque : le militantisme du Comité d'urgence est alors revendicatif et réformiste et pragmatiquement plus proche que jamais des positions d'Arcadie. Mais c'est un mouvement sur lequel Baudry n'a aucun contrôle et qui lui fait clairement concurrence : en 1981, c'est le CUARH et non Arcadie qui est reçu dans les salons des différents ministères. André Baudry décide finalement de jeter l'éponge et en 1982, prétextant la fin du bail du Club de la rue du Château d'eau, dissout l'organisation et se retire en exil à Naples. Un an auparavant, le CUARH écrivait qu' « Arcadie gardera une place tant qu'existeront les homos qu'elle regroupe : clandestins, et destinés à le rester, parce que voulant le rester<sup>234</sup> ». La décision d'un seul homme aura finalement suffi.

La grande différence entre Arcadie et les différents groupes homosexuels qui vont lui succéder est donc le refus de la première de se placer dans une perspective militante. Ses membres voulaient surtout exister ensemble dans un monde autonome, à l'abri des regards. Malgré ces différences, il faut reconnaître que l'existence du mouvement homophile a permis l'ouverture d'un nouveau cycle de contestation, qui donne l'élan pour l'émergence de groupes plus radicaux. C'est ce que Sydney Tarrow théorise comme « une ouverture de la structure des opportunités politiques, [qui] incitent de nouveaux acteurs à se mobiliser à leur tour ; ces nouveaux acteurs, moins organisés, sont le plus souvent porteurs de nouvelles formes de contestation, notamment marquées par la confrontation avec les autorités<sup>235</sup> ». A l'image du FHAR et des GLH.

### 2.3 Avoir 15 ans dans les années 1960

Lorsqu'Arcadie traverse les années 1960, la grande majorité des futur·es militant·es qui vont apparaître dans cette histoire sont encore des adolescent·es aux quatre coins de la France. Il me

---

<sup>232</sup> « Lettre ouverte à Arcadie », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, p. 6

<sup>233</sup> *Ibid.*

<sup>234</sup> « Deux ou trois choses que je sais d'Arcadie... », *Homophonies*, n° 9/10 (8/9), juillet – août 1981, p. 26

<sup>235</sup> MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, Textuel, 2009, p. 54

paraît intéressant de présenter le parcours de certaines d'entre eux et elles afin de les inscrire dans ce contexte politique et social particulier. Ceci, parce que comme l'écrit Antoine Idier dans son ouvrage sur Guy Hocquenghem, « le projet biographique ne revient pas à s'intéresser à l'individu au détriment de la société (comme on peut parfois le lire) mais bien au contraire à saisir la société – un ensemble de structures historiques – incarnée et actualisée dans une existence individuelle<sup>236</sup> ».

En 1960, Alain Lecoultre, alias Sanzio (futur cofondateur de la Revue *Masques*) entre en 3<sup>ème</sup>. Né en Saône et Loire, il est arrivé à l'âge de six ans à Dijon. Ses parents, tous les deux instituteurs, sont de gauche, mais pas communistes. Ce jour de la rentrée de septembre 1960, Alain rencontre Jean-Pierre Joecker qui arrive tout droit des Vosges. C'est l'amour de sa vie. Dès lors, ils ne vont plus se quitter jusqu'à la mort de Jean-Pierre, partageant leurs vies et leur militantisme. Le contexte familial joue beaucoup dans l'apprentissage politique de ces jeunes personnes. Albert Rosse, futur membre du CUARH et du PSU, est né à Roubaix en 1953 dans une famille ouvrière : son père est chauffeur-livreur dans une usine de textile, la Lainière, sa mère travaille au magasin de l'usine et ses frères y entrent comme ouvriers. Il sera le premier membre de sa famille à décrocher le bac. Sa vie militante débute à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) à 15 ans où il est profondément marqué par des prêtres ouvriers qui manifestent davantage qu'ils ne célèbrent des messes.

L'expérience de la religion se retrouve dans différents récits. C'est ainsi le cas de Jean Stern militant du GLH – PQ et futur journaliste du *Gai Pied* qui évolue dans une famille juive, ou de Jacques Fortin qui grandit lui dans une famille protestante. Membre de la Ligue communiste révolutionnaire et animateur du GLH de Marseille, Jacques participe dans son adolescence au mouvement de jeunesse protestant, il est Éclaireur unioniste et participe à la revue *Le Semeur*, revue protestante politique de l'époque. Avant même l'épisode de 68, il s'engage dans un bouillonnement réflexif où il remet en cause la hiérarchie, l'Église et ses positionnements politiques, ainsi que la morale.

Catherine Gonnard, future membre du Mouvement d'information et d'expression lesbien (MIEL) et du comité de rédaction d'*Homophonies*, le journal du CUARH, est, elle aussi née dans le Nord, à Lille. Sa famille qui se compose d'un côté d'ouvriers et de l'autre de petits employés, est solidement ancrée à gauche, et du côté de son père l'anticléricalisme familial remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle déménage ensuite en Bretagne et commence ses études à Brest. Michel Chomar, né le 23 avril 1948 et qui grandit à Lyon raconte comment son père, militant communiste, a rejoint les Francs-tireurs partisans (FTP) durant la Seconde Guerre mondiale. D'après lui, c'est

---

<sup>236</sup> IDIER Antoine, *Les vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017, p. 13

l'engagement de son père à la CGT après la Libération qui lui transmet la fibre militante.

Toutes et tous ne grandissent cependant pas dans des milieux de gauche. Hervé Liffra, futur permanent du CUARH, évolue dans un entourage familial de droite. Il considère pour sa part qu'il a basculé à gauche, presque sur un malentendu, à ses 12 ans. Il raconte ainsi :

« Il s'est passé quelque chose de particulier. J'étais dans une famille, donc de droite, bourgeoise. Je vouvoyais mes parents, j'étais un garçon très timide et j'allais à l'école privée. J'allais à l'école privée à St Germain, je descendais du car qui s'arrêtait, tout est très symbolique, le car s'arrêtait devant une caserne et moi j'allais vers l'école privée. Et le lycée public était dans l'autre direction, c'était le lycée Marcel Roby. Et moi j'allais à l'école Saint-Eremer. Et donc je vais à pied vers l'école Saint-Eremer, portant mon cartable et craignant d'être en retard, [...] donc j'ai 12 ans à peu près, et je croise un garçon qui doit en avoir 15-16 ou 17, et qui lui va vers le lycée. Et moi qui vouvoyait mes parents, je craignais d'être en retard, je lui ai dit : "Pardon est-ce que vous avez l'heure ?" Il me regarde d'un air stupéfait et avec un beau sourire il me dit : "Tu peux me dire tu". Et ce jour-là, je suis passé à gauche. Parce que ça m'a amené à m'interroger, à me poser plein de questions : bah oui c'est vrai, pourquoi je ne l'ai pas tutoyé, moi je suis assez timide, pourquoi je vouvoie mes parents pourquoi etc. machin. Ce jour-là je suis passé à gauche<sup>237</sup> ! ».

Un contexte familial conservateur, c'est aussi le cas pour Christian de Leusse qui passe le bac en 1964 avant d'intégrer Science-Po. Il traverse la seconde moitié de la décennie dans le milieu étudiant du quartier latin, entouré de maoïstes et de trotskistes. Le besoin de comprendre cette effervescence politique le pousse à s'intéresser à ses camarades. Mais les retrouvailles avec sa famille peuvent être compliquées :

« Évidemment [avec] toute cette effervescence, quand je me trouve face à des gens de ma famille éloignée, les tantes et cousins qui sont à Paris et que je me trouve avec des petites discussions, je me trouve avec des gens qui sont hystérisés, braqués par le fait qu'il y ait le drapeau rouge, le drapeau noir : "Même à Sciences Po vous avez mis le drapeau rouge et le drapeau noir !". Ça paraissait insupportable. Donc je suis confronté [dans] mes échanges, [à mes] premières justifications, premières analyses. Obligé de m'expliquer, de m'exprimer<sup>238</sup> ».

Tous ces parcours variés qui ne vont pas tarder à s'entrecroiser.

---

<sup>237</sup> Entretien avec Hervé Liffra, janvier 2019, Paris.

<sup>238</sup> Entretien avec Christian de Leusse, mars 2019, Marseille.

### 3. Le CAPR et le FHAR : des jalons pour un mouvement

Si l'histoire du mouvement homosexuel français est encore trop peu connue aujourd'hui, il apparaît que, pour beaucoup, le FHAR en est la seule incarnation. Je dois bien reconnaître que cette idée a fini par m'agacer. D'autant plus dans la mesure où l'organisation fut une expérience de courte durée, évoluant dans un espace géographique principalement circonscrit à Paris. S'il est commun que chaque communauté ou société dispose de sa propre mythologie, celle du FHAR est à mon sens à déconstruire. Ceci pour lui redonner sa place véritable et ainsi permettre l'émergence d'autres voix. Il faut donc interroger cette histoire au-delà de sa réception et de la place qu'elle a prise dans les imaginaires. Précédé par l'éphémère Comité d'action pédérastique révolutionnaire, le FHAR préfigure au mouvement homosexuel français. Il en est finalement le prologue ou l'introduction.

#### 3.1 Le Comité pédérastique d'action révolutionnaire (CAPR)

L'historien canadien Michael Sibalis a largement participé à défricher les recherches sur les prémices du mouvement homosexuel français à partir de deux expériences : le Comité d'action pédérastique révolutionnaire (CAPR) et le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR). Sibalis affirme que, pour les militant·es des années 1970 et 1980, ce qu'il se passe à la Sorbonne au printemps 1968 avec l'apparition du très éphémère CAPR, a la valeur de ce que la revue gay *3 Keller* a plus tard appelé le « Pink bang<sup>239</sup> ». Je ne souscris pas à cette analyse. Si le CAPR avait été le moment zéro du mouvement homosexuel français, il devrait avoir perduré dans l'imaginaire et les récits des militants et des militantes de la décennie suivante. Ce n'est cependant pas le cas. Dans les archives des groupes homosexuels que j'ai pu consulter jusqu'ici, il n'est jamais fait référence au CAPR avant la fin des années 1970. Celui-ci n'existe donc tout simplement pas dans la mythologie du mouvement et vouloir lui donner une fonction originelle est une reconstruction historique. Je considère pour ma part que l'imaginaire lié au commencement que les militant·es se sont construit est à chercher dans les premières actions du FHAR. Je reviendrai par la suite sur ce point.

Quelle est la place du CAPR dans l'histoire du mouvement homosexuel français ? Ce que Sibalis met en lumière c'est que durant ce printemps 1968, que d'aucuns ont voulu considérer comme prérévolutionnaire, il n'existe aucune place pour l'expression d'une voix homosexuelle. L'histoire du CAPR dessine en creux le contexte de cette époque et permet de bousculer l'idée reçue qui voudrait que Mai 68 et la jeunesse révoltée du quartier Latin aient fait exploser toutes les

---

<sup>239</sup> « Mai 68 : Le Pink Bang », *3 Keller*, n° 38, mai 1998, pp. 8 – 16 et SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, Automne 2013, p. 1



normes d'une société sclérosée. Le sujet homosexuel – à l'image des autres sujets minoritaires – doit encore patienter quelques années pour se matérialiser. Là où l'imaginaire collectif considère qu'on s'aimait sans entrave durant les événements de mai et de juin, Anne-Claire Rebreyend rappelle que la réalité était très différente : « Ce n'est pas l'image donnée par les récits autobiographiques ou les journaux de l'époque, dans lesquels transparait un certain puritanisme chez les jeunes révolutionnaires<sup>240</sup> ». Ce n'est pas tant qu'il n'existait pas un besoin de s'exprimer sur leur réalité sexuelle – pour preuve la création du CAPR, mais plutôt que personne n'était disposé à écouter ce que les jeunes homosexuels et lesbiennes avaient à dire<sup>241</sup>.

Alors qu'est-ce que le CAPR ? D'après Michael Sibalís, ce n'est finalement pas plus que « deux jeunes hommes [qui] rédigent un manifeste au nom de ce qu'ils décident d'appeler "le Comité d'action pédérastique révolutionnaire", lequel n'a aucune existence véritable, car ils en sont les deux seuls membres<sup>242</sup> ». Ces deux garçons s'appellent Guillaume Charpentier et un certain Stéphane<sup>243</sup>. Ils collent huit exemplaires de leur manifeste sous la forme de grandes affiches sur les murs de la Sorbonne, mais elles sont immédiatement arrachées. Le lendemain ils mènent une nouvelle tentative qui est un peu plus fructueuse : une ou deux restent en place. Un tract qui reprend les termes de l'affiche est ronéotypé à 500 exemplaires et distribué dans les pissotières proches de la Sorbonne<sup>244</sup>. Distribuer ces tracts, tout comme en accepter un, s'avère être un geste très compliqué comme le rappelle Guillaume Charpentier lors d'un entretien non publié : « [...] Il a fait semblant de ne pas me reconnaître, pour éviter de prendre le tract que je lui tendais. Le CAPR, c'était la honte de l'aveu<sup>245</sup> ». Sibalís souligne que les souvenirs de Charpentier concernant les actions du Comité pédérastique sont flous et doivent donc être pris comme tels. Il se souvient ainsi d'une trentaine de personnes qui se sont réunies quelques fois, pendant près de deux semaines pour échanger, discuter, sans trop savoir que faire. Si le CAPR se trouve être une étincelle en avance sur son temps, il faut encore attendre trois ans pour que naisse le FHAR et que se propage l'incendie homosexuel.

---

<sup>240</sup> REBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses : France (1920 – 1975)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, p. 268

<sup>241</sup> SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *op. cit.*, p. 10

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>243</sup> Son nom de famille n'est pas spécifié.

<sup>244</sup> SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *op. cit.*, p. 8

<sup>245</sup> *Ibid.*

### 3.2 Le Front homosexuel d'action révolutionnaire ou le mythe de l'année zéro du mouvement homosexuel français

À l'image des émeutes de Stonewall de 1969, qui auraient préfiguré la naissance du mouvement homosexuel états-unien, les imaginaires militants élaborent régulièrement un mythe fondateur, point de départ d'une inexorable marche vers l'émancipation pour reprendre les termes d'Éric Fassin<sup>246</sup>. Le cas du mouvement homosexuel français pâtit de la même mythification. Pour beaucoup, le point de départ de la mobilisation des garçons homosexuels et des lesbiennes se trouve dans les coups d'éclats du FHAR, le Front homosexuel d'action révolutionnaire, entre 1971 et 1974. Auparavant il ne se serait rien passé et la prochaine mobilisation marquante se trouverait dans les rangs d'Act Up à partir de 1989. Ces imaginaires ne s'embarrassent pas de la véracité des faits. Il a ainsi longtemps été passé sous silence que les émeutes de Stonewall sont aussi le fait de personnes trans et racisées tout comme en France, beaucoup ont oublié que le FHAR a initialement été fondé par des lesbiennes et des féministes<sup>247</sup>. Geoffroy Huard dans sa thèse intitulée *Histoire de l'homosexualité en France et en Espagne : discours, subcultures et pratiques : 1945-1975*, s'est intéressé à cette séquence historique du FHAR. Il analyse la place prépondérante du groupe dans la mythologie homosexuelle d'après le fait que « plusieurs jeunes militant-e-s révolutionnaires du FHAR [...] occupèrent par la suite des postes clés dans le journalisme culturel et diffusèrent largement cette vision mythique en construisant une mémoire gay partielle [...] »<sup>248</sup>. Comme toujours, le récit historique est affaire de reconstruction.

Mon propre parcours a été marqué par cet imaginaire. Lors de l'occupation d'une université bretonne contre la LRU en 2009, alors que les heures à tenir le piquet de grève commençaient à être longues, j'ai découvert, sous la forme d'une brochure, le *Rapport contre la normalité* du FHAR. Je découvrais pour la première fois qu'un militantisme homosexuel révolutionnaire avait existé au

---

<sup>246</sup> FASSIN Éric, « Politique de l'histoire : Gay New York et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en science sociale*, n° 125, décembre 1998, p. 4

<sup>247</sup> Il est aussi éloquent de constater que le nombre de travaux de recherche consacrés à l'histoire du FHAR sont finalement peu nombreux en comparaison avec sa notoriété. Les travaux existants ne représentent souvent qu'un chapitre dans une étude plus large. L'inaccessibilité d'une partie des archives et le fait que d'autres furent vendues à des universités étasuniennes sont des facteurs explicatifs de ce silence. Je peux tout de même citer les recherches suivantes : GIRARD Jacques, *Le mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Paris, Syros, 1981 ; HUARD Geoffroy, *Histoire de l'homosexualité en France et en Espagne : discours, subcultures et pratiques : 1945-1975*, Thèse d'histoire, Université d'Amiens, 2012 ; MARCHANT Alexandre, *Le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (1952-1982) : de la discrétion à la politisation*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris X Nanterre, 2005 ; MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 ; SCOTT Gunther, *The Elastic Closet: a History of Homosexuality in France, 1942 – present*, Palgrave-Macmillan, 2009 ; SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par Nathalie PAULME, n° 3, printemps 2010 ; MARSHALL Bill, *Guy Hocquenghem, Beyond Gay Identity*, Londres/Durham, Duke University Press, 1996

<sup>248</sup> HUARD Geoffroy, *Histoire de l'homosexualité en France et en Espagne : discours, subcultures et pratiques : 1945-1975*, Thèse d'histoire, Amiens, Université d'Amiens, 2012, p. 147

début des années 1970 en France. J'étais bouleversé. À partir de là je me suis frénétiquement mis à la recherche d'écrits et de récits racontant cette histoire. La déception fut immense, les travaux de recherche consacrés à l'histoire de l'homosexualité étant encore trop rares. Je peux probablement faire coïncider mon envie de participer à l'écriture de cette histoire avec ce constat amer.

Il me fallait tout d'abord me défaire de mes propres fantasmes et représentations, probablement trop romantiques. Et finalement poser une question que l'on pourrait croire simple : quelle est la place du Front homosexuel d'action révolutionnaire dans l'histoire du mouvement homosexuel français ? Deux réflexions guident ce questionnement. La première est liée à la mythologie du FHAR. Tant de choses ont été dites, écrites et rapportées sur le groupe, que le fantasme l'a emporté sur la réalité historique. L'enjeu de se détacher de nos représentations est essentiel pour construire un récit de cette histoire au plus près de ce qu'il s'est passé. Si l'histoire du FHAR débute en mars 1971 pour se clore en janvier 1974, les recherches de Michael Sibalís ont révélé que la mobilisation politique n'a finalement duré que quelques mois, avant de se convertir en un espace de drague et de rencontres sexuelles entre garçons – ce qu'il était déjà durant la séquence politique<sup>249</sup>. Massimo Prearo fait du FHAR une parenthèse dans l'histoire du mouvement homosexuel et en aucun cas son commencement<sup>250</sup>. Plutôt qu'une parenthèse, le FHAR m'évoque une comète apparue sur l'échiquier politique des mouvements du sujet minoritaire au tout début des années 1970. Une comète dont le noyau a brillé de toutes ses forces sur un temps relativement court et dont la queue a laissé des traces pendant encore quelques années.

### 3.3 L'expérience d'un mouvement éphémère et parisien

Comment définir cet objet, ce moment qu'est le FHAR ? Ce Front fut essentiellement un mouvement parisien, même si l'on recense quelques brèves tentatives de constituer des groupes dans certaines grandes villes. Aix-en-Provence est la ville en région où l'expérience locale du FHAR eut le plus de succès et dura plus de quelques semaines<sup>251</sup>. Comme déjà évoqué, je fais débiter dans cette thèse l'histoire du mouvement homosexuel français en 1974 avec l'apparition du premier Groupe de libération homosexuel. Mon hypothèse est que le mouvement naissant marque une rupture avec les expériences précédentes à partir du moment où des groupes se constituent durablement sur l'ensemble du territoire français. L'histoire du FHAR est une histoire parisienne et le mouvement est circonscrit dans les murs de la capitale. Dans l'histoire des GLH, la place des

---

<sup>249</sup> SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par Nathalie PAULME, n° 3, printemps 2010

<sup>250</sup> PREARO Massimo, « Le moment 70 de la sexualité : de la dissidence identitaire en milieu militant », *Genre, sexualité & société*, n° 3, printemps 2010

<sup>251</sup> Entretien avec Patrick Cardon, avril 2021, Montpellier

groupes en région est essentielle pour comprendre la construction et le développement de la mobilisation. Si les groupes à Paris (que ce soit le FHAR ou les futures différentes tendances des GLH parisiens) peuvent exister par eux-mêmes et pour eux-mêmes, c'est plus difficilement le cas des groupes en « province ». Le besoin d'une dynamique nationale apparaît très tôt au sein des groupes locaux. Le FHAR est donc un mouvement homosexuel parisien, dont les multiples conséquences et ramifications en font l'introduction du mouvement homosexuel français incarné par les GLH à partir de 1974.

Alors de quel type de mouvement parle-t-on en analysant l'histoire du FHAR ? Pour répondre à cette question je me suis à nouveau tourné vers la sociologie des mouvements sociaux. Le fonctionnement du FHAR répond sans aucun doute à plusieurs critères qui participent à définir un mouvement : une forme d'action collective, une lutte contre plusieurs adversaires qui sont, dans ce cas précis, les Corps constitués (État, police, justice, médecine etc.). L'arène du conflit social pour le FHAR se place évidemment dans la rue et devient ce qu'Erik Neveu définit comme un espace d'appel, là où se formule l'expression et les revendications du groupe<sup>252</sup>. Toujours d'après une acception sociologique, l'on retrouve au FHAR un *agir-ensemble intentionnel* qui permet d'après les mots d'Herbert Blumer, une action concertée autour d'une cause qui s'incarne en « entreprise collective visant à établir un nouvel ordre de vie<sup>253</sup> ».

Je me demande, pour compléter cette définition, si, pour construire un mouvement, il ne faut pas aussi vouloir le constituer. Comme s'il devait exister une forme d'intentionnalité. Si ce désir est ainsi clairement exprimé dès le début de l'histoire des GLH (les démarches pour créer un cadre pour le mouvement sont récurrentes : bulletins internes pour coordonner les groupes, rencontres nationales etc.), ce n'est pas tout à fait le cas du FHAR. Car celui-ci refuse d'être un groupe organisé. Certaines tendances du FHAR, à l'image des Gazolines dans une perspective situationniste vont tout faire pour mettre en échec la moindre tentative d'organisation. Une organisation qu'elles assimilent à la reproduction des façons de faire des groupuscules d'extrême gauche qu'elles honnissent. Les multiples tendances au sein du mouvement empêchent par ailleurs une véritable organisation coordonnée entre les différents groupes trop occupés à s'écharper idéologiquement. Les membres du FHAR pensaient bien davantage leur mouvement comme une expérience vécue collectivement<sup>254</sup>. Ce refus d'une organisation formelle se retrouve dans leurs écrits : « le FHAR [...] n'est que l'homosexualité en marche. Tous les homosexuels conscients sont le FHAR : toute discussion à deux, à trois, est le FHAR [...]. Oui, nous sommes une nébuleuse de sentiments et

---

<sup>252</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 (1996), p. 17

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>254</sup> SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par Nathalie PAULME, n° 3, printemps 2010, p. 207

d'actions<sup>255</sup> ». Pour autant, d'autres initiatives majoritairement construites en dehors des AG aux Beaux-Arts permettent de structurer quelque peu le fonctionnement du FHAR : création de groupes de quartiers (FHAR Jussieu, Groupe n° 5 etc.), de journaux (*L'Antinorm*, *Le Fléau social*) et la parution d'ouvrages (*Rapport contre la normalité* en 1971 et *Trois milliards de pervers* en 1973 – alors que le groupe n'est déjà plus que l'ombre de lui-même).

Erik Neveu considère que pour qu'un mouvement puisse s'inscrire dans le temps, il doit nécessairement assumer des formes d'organisations, ce que le FHAR refuse en partie. Une organisation « qui coordonne les actions, rassemble les ressources, mène un travail de propagande pour la cause défendue ressort comme une *nécessité* pour la survie du mouvement, ses succès<sup>256</sup> ». Ce besoin d'organisation implique en réalité une forme de bureaucratisation, perspective inconcevable pour ces homosexuels et lesbiennes révolutionnaires. Neveu remarque aussi qu'il existe plusieurs étapes dans la construction d'un mouvement social qui répondent à la distinction entre le *pourquoi* d'un mouvement et le *comment* d'un mouvement<sup>257</sup>. Si l'on retrouve clairement dans le FHAR cette perspective du *pourquoi*, la question du *comment* semble secondaire. Le choix assumé de l'organisation est l'une des différences majeures entre le FHAR et les groupes qui le suivent, d'abord timidement au sein des GLH puis de façon bien plus revendiquée au moment du CUARH<sup>258</sup>. Au FHAR, il semble que cette question de l'organisation, même si elle existe, est bien plus diffuse. Comme dit plus haut, il s'agit même pour certain·es participant·es d'empêcher cette question du *comment* de l'organisation. Le militant anarchiste Daniel Guérin, dans un dernier effort, propose un document intitulé « Pour la constitution et l'organisation d'une tendance "politique" au sein du FHAR », « dont le but était de créer un semblant de structure pour l'association et de la doter d'objectifs politique concrets<sup>259</sup> ». En vain. Ce relatif refus de l'organisation et cette négation partielle du *comment* accélèrent la chute du groupe.

---

<sup>255</sup> FRONT HOMOSEXUEL D'ACTION REVOLUTIONNAIRE, *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, (1971) 2014, p. 90

<sup>256</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 22

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 50

<sup>258</sup> Le CUARH répond justement à la question du *comment* avec sa création à l'été 1979 lors de la première Université d'été homosexuelle pour répondre à la problématique de la répression.

<sup>259</sup> SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France... », *op. cit.*, p. 9

### 3.4 Une brève histoire du FHAR

À partir des recherches de Michael Sibalis, je peux maintenant esquisser une brève histoire de cette effervescence homosexuelle révolutionnaire<sup>260</sup>. Il existe à mes yeux trois actes fondateurs du FHAR. Le premier se déroule le 10 mars 1971 à la salle Pleyel à Paris. Depuis 1967 et jusqu'en 1981, Ménie Grégoire anime sur RTL une émission de débat autour de sujets sociaux et personnels du nom de « Allo, Ménie ». L'émission, chaque jour écoutée par plus d'un million de personnes, est consacrée en cette fin d'hiver 1971 à l'homosexualité<sup>261</sup>. Dans l'imaginaire des militant·es, cette émission est restée connue sous le nom de « l'homosexualité ce douloureux problème » alors que les émissions de Ménie Grégoire ne portaient pas de titre. Comme le note Sibalis, ce sont les protestataires qui, par dérision, ont gratifié l'émission de ce nom. Après leur coup d'éclat ils et elles ont ensuite envoyé un tract à la presse qui indiquait que « les homosexuels en ont marre d'être un *douloureux problème*. Ils veulent faire éclater la famille patriarcale, cellule de base de cette société préoccupée de thérapeutique. Toubib, soigne-toi toi-même<sup>262</sup> ! ». Ménie Grégoire avait invité pour son émission « des gens qui connaissent bien la question pour des tas de raisons diverses<sup>263</sup> » à venir partager leur avis : André Baudry, le jeune journaliste Pierre Hahn, un prêtre, un psychanalyste et de façon assez surprenante le quatuor des *Frères Jacques*. Face à la compassion humanitaire de Ménie Grégoire et le ton des diverses interventions des invités qui n'étaient pourtant pas hostiles vis-à-vis de l'homosexualité, le public, composé en partie par des militant·es bien décidé·es à en découdre, s'échauffe, donne de la voix avant d'envahir la tribune. L'émission qui était en direct est alors coupée. Le groupe de joyeux et joyeuses trublion·nes majoritairement composé de lesbiennes et de féministes immortalise son action par une photo prise sur les marches de la salle Pleyel. Le soir même est fondé le Front homosexuel d'action révolutionnaire, déposé à la Préfecture de police sous le nom de Front humanitaire anti-raciste par mesure de protection<sup>264</sup>.

Le groupe trouve une soudaine visibilité grâce à l'action de l'un de ses nouveaux membres, Guy Hocquenghem. Ce dernier participe au journal maoïste *Tout !* dont Jean-Paul Sartre occupe la place de directeur de publication pour protéger le périodique de la censure. Guy Hocquenghem réussit à convaincre ses camarades du journal de confier au FHAR les pages centrales du prochain numéro. C'est ce qui marque le second acte fondateur du mouvement. Le 23 avril 1971 paraît le

---

<sup>260</sup> La thèse de Geoffroy Huard donne, dans une partie consacrée au FHAR, de nombreux éléments se rapportant à cette histoire. Non publiée, elle est souvent inconnue par celles et ceux qui s'intéressent à cette décennie explosive de l'histoire du mouvement homosexuel français.

<sup>261</sup> SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France... », *op. cit.*, p. 1

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 17

<sup>263</sup> « L'homosexualité ce douloureux problème », *Revue H*, Paris, n° 1, 1996, p. 52

<sup>264</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 82

numéro 12 de *Tout !*, intitulé « Libre disposition de notre Corps ». Le journal, diffusé en kiosque, permet au tout nouveau groupe de publier ses textes fondateurs et de se faire connaître, avant qu'il ne soit finalement saisi et son directeur de publication mené en justice. L'importance de cet acte est à chercher dans sa réception. C'est la première fois en France qu'une telle parole est exprimée. Alors que l'extrême gauche s'étouffe en lisant ce qui va devenir le manifeste politique du mouvement, des centaines de (jeunes) homosexuel – exclusivement des garçons d'après Sibalis – mettent pour la première fois des mots sur les conditions de leur existence. Des courriers sont destinés par centaines à l'adresse des Beaux-Arts. Le FHAR y tient une Assemblée générale hebdomadaire dans l'un de ses amphithéâtres et la parution du journal draine son lot de nouveaux et de nouvelles venu·es comme proclame le numéro suivant de *Tout !* : « On était quarante au FHAR il y a un mois, on était 400 à la dernière AG<sup>265</sup> ». Si les lesbiennes ont fondé le FHAR, celles-ci s'en éloignent rapidement. L'espace est de plus en plus monopolisé par les garçons, pour qui l'amphithéâtre des Beaux-Arts est devenu un lieu de drague et les couloirs et les salles de cours des étages, des espaces de rencontres sexuelles. Dès le printemps 1971, elles fondent dans l'appartement de Marie-Jo Bonnet les Gouines rouges, groupuscule lesbien relativement éphémère<sup>266</sup>.

Il existe un troisième moment qui a valeur d'acte fondateur pour le FHAR : sa participation à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1971 de concert avec les féministes du MLF. Aux cris de leur célèbre slogan : « Arrêtons de raser les murs<sup>267</sup> », les membres du FHAR défilent dans les rues de Paris. Les futures Gazolines, qui regroupent les folles, les travestis et les personnes trans, font sensation et choquent tout ce que la gauche compte de traditionnel. Cette manifestation est importante parce qu'elle est la première apparition publique d'une homosexualité militante dans les rues de la capitale. La valeur du 1<sup>er</sup> mai dans l'histoire du mouvement homosexuel français par les récits qui en ont été faits et le référentiel politique qu'il semble incarner chez les militant·es doit être questionnée. Après cette première manifestation en 1971, les groupes qui succèdent au FHAR vont à leur tour, chaque année, défiler le jour de la fête des travailleuses et des travailleurs. La dimension politique est très forte. Par ailleurs, la première marche autonome des homosexuels et des lesbiennes n'a lieu pour la première fois qu'en juin 1977. Il serait donc plus juste de dire que l'origine du mouvement homosexuel français se trouve dans les cortèges du 1<sup>er</sup> mai plutôt que dans le fantasme des émeutes de Stonewall, de l'autre côté de l'Atlantique.

Les militant·es du FHAR se pensent comme révolutionnaires car pour elles et eux, le sujet

---

<sup>265</sup> « FHAR », *Tout !*, n° 13, 17 mai 1971, p. 2

<sup>266</sup> Pour une histoire des Gouines rouges, voir BONNET Marie-Jo, « Les Gouines Rouges », *Ex Aequo*, n° 11, 1997, 97 p.

<sup>267</sup> FRONT HOMOSEXUEL D'ACTION REVOLUTIONNAIRE, *Rapport contre la normalité*, *op. cit.*, p. 15

homosexuel est révolutionnaire en soi. S'ils et elles se définissent ainsi, ce n'est pas seulement dans le sens classique du terme telle que le défend l'extrême-gauche. Les membres du FHAR sont aussi révolutionnaires du fait de leur remise en cause de la virilité masculine ; ils et elles cherchent à se défaire des rôles sociaux construits et aspirent à détruire la famille hétéropatriarcale<sup>268</sup>. Au contraire d'Arcadie, le FHAR est une référence constante pour les Groupes de libération homosexuels et ce, jusqu'à la fin de la décennie. Lors de la présentation de la première Université d'été homosexuelle (UEH) en 1979 par l'*Agence Tasse*, il est ainsi indiqué que « le FHAR a disparu, mais ses idées, ses revendications sont toujours d'actualité pour beaucoup d'entre nous<sup>269</sup> ». La fin de la « parenthèse » ouverte par le FHAR permet alors de débiter une nouvelle séquence pour le mouvement homosexuel qui cette fois-ci va s'inscrire sur une temporalité plus longue et dont l'action se déroule sur tout le territoire français. Le contexte de l'époque participe alors au développement de nouveaux cadres pour son organisation.

---

<sup>268</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 90

<sup>269</sup> « Pour une université d'été homosexuelle », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 2



#### 4. Les années Giscard. Un contexte de la France du milieu des années 1970

« La France bougonne, grommelle, conteste, se bat et se surveille. En 1970, les rêves se tarissent et s'opposent. Les femmes et les enfants refusent de jouer les doublures et parlent d'esclavage. Des prêtres se marient, d'autres retroussent leur soutane. Les volutes de la drogue retombent vite. On se met en ménage à quinze, on divorce à tour de bras [...]. À l'époque de la voiture et du Frigidaire, de la vente à crédit et des loisirs collectifs, là où des observateurs pondérés attendaient une génération raisonnable, la France découvre le romantisme de l'illégalité. Le phénomène prend une ampleur mondiale : devant le gâchis et les contradictions des sociétés bouleversées par les sciences et les techniques, une jeunesse que l'échec n'a pas encore démobilisé a tout à gagner dans le combat qu'elle mène contre une organisation dont elle est exclue. Gauchistes et contestataires ne sont pas les marionnettes d'un complot international. Fils naturels de notre société ils naissent du pourrissement des conformismes, du vieillissement des routines et des morales [...]. Les gauchistes et les autres se révoltent parce qu'ils savent qu'on ne peut rien changer au long des voies élimées et bouffonnes des carcans politiques. Par la violence et l'ironie ils récusent le système tout entier, son enseignement et sa culture, son organisation sociale et son ordre policier [...]. Si les cris ne s'accordent pas encore, chaque français est individuellement un rebelle<sup>270</sup> ».

En 1970, Michel Antoine Burnier et Bernard Kouchner publient *La France sauvage*, une longue enquête menée par leurs soins qui s'attèle à mettre en lumière la France en ce début de décennie<sup>271</sup>. Ils parcourent ainsi les différents foyers de contestation et donnent la parole à toutes celles et ceux qui s'engagent : professeur·es, ouvrier·es, militant·es d'extrême gauche et syndicalistes. L'extrait ci-dessus est tiré de l'introduction de ce livre-reportage cité par Hervé Hamon et Patrick Rotman dans leur ouvrage *Génération*. Il est important de saisir le contexte explosif et l'intensité politique à l'œuvre en ce début des années 1970 pour comprendre comment et pourquoi le mouvement homosexuel français a pu se développer. Comme le note le sociologue Lilian Mathieu, le contexte politique est décisif dans les opportunités qu'il donne au mouvement social de se développer. Il analyse que « le concept de structure des *opportunités politiques* a en conséquence été proposé pour rendre compte de cette dépendance de l'activité contestataire à l'égard du contexte politique<sup>272</sup> ». Mathieu prévient cependant qu'il ne faut pas penser un mouvement dans la seule perspective des opportunités politiques au risque de déposséder les acteurs et les actrices d'un mouvement social de toute volonté et d'initiative. Et Lilian Mathieu de

---

<sup>270</sup> HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération, Les années de poudre*, Paris, France, Seuil, 1990, pp. 250 – 251.

<sup>271</sup> Cette partie de contextualisation politique et sociale des années 1968, est une version enrichie de mon travail de mémoire de master qui pour les besoins de ma démonstration d'alors s'intéressait déjà au contexte de cette époque. QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, pp. 37 – 43

<sup>272</sup> MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, Textuel, 2009, p. 52

citer François Chazel : il « ne suffit pas que des opportunités soient offertes, il faut encore qu'elles soient saisies et elles ne peuvent l'être que si elles ont été au préalable perçues<sup>273</sup> ». C'est tout l'enjeu pour la mobilisation naissante.

Le mouvement homosexuel français émerge dans ce qu'ont été « les années 68 », une période d'abord conceptualisée par Bernard Lacroix en 1983<sup>274</sup> puis retravaillées au cours des années 2000, notamment par Philippe Artières et Michèle Zancarini-Fournel<sup>275</sup> et Antoine Artous<sup>276</sup>. Cette séquence historique est initiée par la fin de la guerre en Algérie en 1962 et se termine par la victoire du socialiste François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981. La définition des années 68 est particulièrement importante pour ne pas verser dans une version téléologique de ce moment historique. La lecture de ces années par Hervé Hamon et Patrick Rotman – que l'on peut par ailleurs considérer comme singulièrement viriliste et patriarcale car selon eux essentiellement incarnée par la Gauche prolétarienne (GP) et la Ligue communiste (LC) –, date la fin de cette séquence d'intense agitation politique et sociale avec la mort de Pierre Overney en 1972 et la manifestation monstre qui accompagne son cortège funéraire. L'historienne Danielle Tartakowsky de son côté, considère que l'extrême gauche rentre en crise dès 1972 au moment même de la signature du Programme commun entre le Parti communiste et le Parti socialiste. Pour ma part, je souscris à l'analyse d'Antoine Artous pour qui, si « l'on se contente de faire l'histoire du “mouvement de Mai” à partir du seul devenir des courants “maoïstes” et/ou “spontanéistes”, on occulte toute une partie de l’“héritage” politico-culturel des années 1968<sup>277</sup> ». Je soutiens ainsi l'idée que le mouvement homosexuel français, initié par la comète du FHAR, mais véritablement structuré avec les Groupes de libérations homosexuels, est un pur produit des années 68. C'est-à-dire qu'il aspire, à l'instar de nombreux mouvements sociaux, à s'inscrire dans le temps présent pour changer le quotidien de façon révolutionnaire, tout en remettant en cause les structures verticales et hiérarchiques des organisations politiques classiques.

#### 4.1 Une libéralisation politique, économique et sociale

L'élection de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974, après la mort de Georges Pompidou, accélère les transformations de l'échiquier politique français et provoque une rupture historique

---

<sup>273</sup> CHAZEL François, *Du pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ, 2003, p. 124

<sup>274</sup> LACROIX Bernard, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », *Mélanges offerts au professeur Jacques Ellul*, Paris, PUF, 1983, p. 719 – 742.

<sup>275</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962 – 1981*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.

<sup>276</sup> ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERSTEIN Patrick (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 23

forte dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République. Après une élection qui a vu la gauche aux portes du pouvoir, Valéry Giscard d'Estaing se propose d'instaurer ce qu'il appelle une société libérale avancée<sup>278</sup>. Dans un contexte économique marqué par la crise et qui voit la fin de ce que Jean Fourastié a théorisé comme étant les « Trente Glorieuses », la société française est dans l'attente de changements politiques et sociaux conséquents.

« J'écoute et j'entends encore l'immense rumeur du peuple qui nous a demandé le changement. Nous ferons ce changement avec lui, pour lui, [...] nous le conduirons en particulier avec sa jeunesse qui porte comme des torches la gaieté et l'avenir<sup>279</sup> » affirme Valéry Giscard d'Estaing qui a bien saisi que les attentes des français·es ont largement dépassé les propositions traditionnelles du personnel politique conservateur au pouvoir depuis 1958. C'est comme si les effets de Mai 68 et les aspirations au bouleversement de l'ordre établi avaient mis plusieurs années pour irriguer tout le corps social<sup>280</sup>. Giscard d'Estaing et la classe politique qui l'entoure semblent n'avoir d'autres choix que de répondre aux aspirations populaires à de nouvelles libertés collectives. Car le risque est établi : la volonté d'émancipation et d'auto-organisation de larges franges de la population (les femmes, la jeunesse, une partie radicalisée du mouvement ouvrier etc.) crée une situation que l'État doit contenir, pour ne pas voir apparaître de pouvoirs concurrents<sup>281</sup>. Dans une logique d'incorporation de la critique pour l'annihiler, le nouveau président français fait sienne une partie des revendications des mouvements sociaux et s'engage dans la révision de l'arsenal législatif. Le septennat débute par l'adoption de plusieurs réformes « symboliques » qui marquent l'engagement présidentiel d'étendre les libertés individuelles. La légalisation du divorce par consentement mutuel est votée le 4 juin 1974. S'ensuit l'abaissement de la majorité à 18 ans qui est adopté le 25 juin 1974, mesure symbolique considérée comme particulièrement forte au vu de la méfiance qu'inspire la jeunesse. Cette jeunesse délaisse pourtant le champ de la politique traditionnelle, à la recherche de transformations plus substantielles de ses modes de vie. Le 4 décembre 1974 est votée une loi sur la contraception qui supprime l'autorisation parentale pour l'achat de contraceptifs et met en place leur remboursement par la sécurité sociale. La mesure la plus importante soumise au suffrage des député·es est un projet de loi visant à abolir la loi de 1920 qui interdisait l'avortement. Si Valéry Giscard d'Estaing saisit l'urgence politique et sociale de mettre fin à un certain nombre de situations absurdes, aucune loi n'est cependant adoptée sans les tergiversations du gouvernement et les résistances d'une majorité qui reste farouchement

---

<sup>278</sup> GAURON André, *Histoire économique et sociale de la Cinquième République*, Tome 2 : *Années de rêves, années crises (1970-1981)*, Paris, La Découverte, 1988, p. 239

<sup>279</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962-1981*, *op. cit.*, p. 646

<sup>280</sup> HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération, Les années de poudre*, *op. cit.*, p. 251

<sup>281</sup> GAURON André, *Histoire économique et sociale de la Cinquième République*, *op. cit.*, p. 240

conservatrice, adepte de l'ordre et de la morale. La loi sur le divorce, et encore plus celle sur l'avortement<sup>282</sup>, ne sont votées que grâce aux voix des députées de gauche<sup>283</sup>. Simone Veil, ministre de la Santé, reconnaît le 26 octobre 1974 à l'Assemblée Nationale que « nous sommes arrivés à un point où, en ce domaine, les pouvoirs publics ne peuvent plus éluder leurs responsabilités. La situation actuelle est mauvaise. Elle est déplorable et même dramatique parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même ridiculisée ». Face à cet aveu, la réaction de l'opposition de gauche est sans équivoque : « vos hardiesses, répond le député socialiste de Lille, Pierre Mauroy, sont des hardiesses à retardement<sup>284</sup> ».

Même si le gouvernement cherche à combler un fossé qui n'a cessé de se creuser depuis près d'une décennie, jamais la société française n'a paru aussi cloisonnée, bloquée comme le diagnostic dans un retentissant essai le sociologue Michel Crozier<sup>285</sup>. La fracture entre les sommets de l'État, des institutions incapables de se transformer, et un contexte sociétal en perpétuelle évolution, est colossale. Les nouveaux courants de pensée, féconds et novateurs, développés par une « nouvelle société » sont mal ou peu perçus<sup>286</sup>.

Au-delà d'une société en crise, d'autres changements, de nature économique et politique participent à transformer la France en profondeur. Si le choc pétrolier de 1973, suite à la décision des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter le cours du prix du baril, entraîne lentement la France dans la première d'une longue série de crises, d'autres facteurs d'explications doivent être mobilisés. Selon Jacques Marseille, l'économie mondiale en ce début de décennie fait aussi face à un ralentissement de la croissance qui s'était maintenue à des niveaux exceptionnels depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale. Cette situation peut être couplée à une « crise de l'emploi », conséquence du recul d'une partie des activités industrielles<sup>287</sup>. Par ailleurs le chômage, quasi inexistant pendant toute la période des « Trente Glorieuses » passe de 1,6 % en 1966 à 2,8 % en 1974 pour atteindre 4 % en 1975 et s'établir à 7,4 % en 1981<sup>288</sup>.

En parallèle d'un contexte économique qui se détériore, l'échiquier politique français connaît lui aussi de profondes transformations. La gauche parlementaire institutionnelle, dont les

---

<sup>282</sup> Pour une histoire des lois sur la contraception et l'avortement, voir : PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence, ZANCARINI-FOURNEL Michèle, *Les lois Veil. Les événements fondateurs — Contraception 1974, IVG 1975*, Paris, Armand Colin, 2012

<sup>283</sup> Pour plus de précisions voir MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*, Paris, Payot, 1991

<sup>284</sup> GAURON André, *Histoire économique et sociale de la Cinquième République*, op. cit., p. 241

<sup>285</sup> CROZIER Michel, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1970, 251 p.

<sup>286</sup> HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération, Les années de poudre*, op. cit., p. 251

<sup>287</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962-1981*, op. cit., p. 656

<sup>288</sup> *Ibid.*, p.657

composantes sont la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS) et le Parti communiste français (PCF) semble déboussolée après les événements de mai-juin 1968. Trop occupée par ses combats fratricides, elle n'a pas su matérialiser électoralement les aspirations des français·es. Pourtant le 26 juin 1972 est signé le « Programme commun de gouvernement » entre le tout nouveau Parti socialiste (PS) (né de l'union des différents courants socialistes au congrès d'Épinay en 1971) et les communistes. Cette alliance se maintient jusqu'aux élections municipales de 1977. Elle doit originellement servir dans la perspective des élections législatives de 1974, fruit de la stratégie mitterrannique pour s'imposer comme candidat naturel de la gauche. Mais elle est aussi d'une certaine manière la réponse politique des partis de gauche aux événements de 1968. Cette alliance suscite alors l'espoir que la majorité de droite au pouvoir depuis quinze ans, puisse être renversée<sup>289</sup>. L'hégémonie du PCF face au nouveau Parti socialiste commence dans le même temps à se déliter. Après un premier recul dans les urnes du Parti communiste à l'automne 1974 lors des élections législatives, les socialistes vont définitivement prendre l'avantage sur les communistes, comme le confirment les élections municipales de 1977. La publication de *l'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne, paru en France en 1974, porte aussi un coup à la perspective politique communiste et développe une critique du modèle soviétique qui n'est plus seulement l'apanage de la droite conservatrice. La gauche non-communiste se retrouve aussi dans les rangs du Parti socialiste unifié (PSU) de Michel Rocard, Pierre Mendès-France et d'Huguette Bouchardeau. Malgré des scores électoraux toujours très faibles, il est le parti de gauche qui en 1968 semble le plus en phase avec les événements en cours et paraît faire office de tampon entre l'extrême gauche, le PCF et le PS.

#### **4.2 L'émergence des mouvements du sujet minoritaire**

Les longues années 1968 permettent l'émergence et le renforcement d'un certain nombre de mouvements sociaux où l'individu en tant que sujet prend une place inédite. Ces mouvements se veulent en rupture avec les organisations politiques et syndicales traditionnelles car ils « manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants<sup>290</sup> ». Ces nouvelles organisations où le centralisme démocratique est constamment remis en question assument aussi des nouvelles formes de revendications, moins focalisées sur « le grand soir », et plus guidées par un certain pragmatisme politique. Les revendications sont plus concrètes

---

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 672

<sup>290</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 (1996), pp. 60 – 61

et sans compromis possible, à l'image de la lutte pour l'avortement, la fermeture d'une centrale nucléaire ou encore l'abrogation des lois qui criminalisent l'homosexualité. Ces nouvelles mobilisations montent en puissance au début des années 1970 et jalonnent toute la décennie sans faiblir. Un état de fait qui renforce l'analyse d'une France en permanente effervescence politique et sociale jusqu'en 1981.

Si chaque mouvement se distingue par sa singularité et sa temporalité propre – en ayant des objectifs politiques spécifiques – des liens entre groupes existent et les luttes sont parfois communes. L'analyse que propose Monique Wittig dans son ouvrage *La pensée straight*, sur l'émergence des mouvements féministes dans les années 1970, est intéressante pour comprendre la place du *sujet* dans le développement de ces luttes. Le rapprochement de cette analyse avec le mouvement homosexuel devient alors particulièrement tentant. D'après Wittig, le développement de ces nouvelles formes de mobilisation serait rendu possible, entre autres, par la fin de l'hégémonie du Parti communiste dans le champ de la contestation et par le désir de révolution. Ainsi, Wittig écrit que :

« Le marxisme, à cause du pouvoir politique et idéologique que cette “science révolutionnaire” a exercé immédiatement sur le mouvement ouvrier et les autres groupes politiques, a empêché toutes les catégories d'opprimé(e)s de se constituer comme sujets (par exemple comme sujets de leurs luttes). Cela veut dire que les “masses” n'ont pas combattu pour elles-mêmes mais pour le parti et ses organisations<sup>291</sup> ».

Plus loin, elle développe l'idée que :

« La théorie marxiste ne permet pas plus aux femmes qu'aux autres catégories d'opprimés de se constituer comme des sujets historiques parce que le marxisme ne prend pas en compte le fait qu'une classe, c'est aussi des individus un par un. Une conscience de classe ne suffit pas. Il nous faut comprendre philosophiquement (politiquement) les concepts de “sujet” et de “conscience de classe” et comment ils fonctionnent en relation avec notre histoire<sup>292</sup> ».

Le ton est donné. Cette citation illustre les rapports que les mouvements constitués autour d'un sujet minoritaire vont entretenir avec la gauche communiste devenue archaïque. Comme le soulignent Isabelle Sommier et Xavier Crettiez, Mai 68 a participé à transformer le concept du pouvoir. Celui-ci n'est plus seulement considéré comme l'apanage de l'État qui contrôle l'appareil idéologique et répressif. Les situations de pouvoir sont multiples et se matérialisent à tous les

---

<sup>291</sup> WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Balland, 1978, p. 62

<sup>292</sup> *Ibid.*, pp. 62 – 63

niveaux. C'est l'une des motivations des militantes de la décennie suivante : « le pouvoir est partout et doit donc être combattu en tous lieux<sup>293</sup> ».

Dans ce contexte, une partie des organisations d'extrême gauche entre en crise dès le début des années 1970 : auto-dissolution de la Gauche prolétarienne et dissolution de la Ligue communiste en 1973 après la manifestation violente du 21 juin contre le meeting d'Ordre nouveau (ON)<sup>294</sup>. La Ligue communiste est cependant remplacée la même année par la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) dirigée par Alain Krivine. Dans le même temps, les nouveaux éclairages apportés sur la situation d'abord dans le régime soviétique puis maoïste participent à faire vaciller les fondements idéologiques de l'extrême gauche<sup>295</sup>. Si cette dernière est fragilisée, l'idéal révolutionnaire est encore porté par de larges pans de la société. Pourtant, un changement majeur se dessine dans le fonctionnement de nombreux groupes émergents. Les nouveaux mouvements de défense des sujets minoritaires adoptent une temporalité distincte des organisations d'extrême gauche classique dont nombre d'entre eux et elles sont issues. L'horizon révolutionnaire qui place sa temporalité dans un avenir radieux mais lointain est lentement remplacé par des luttes inscrites dans le temps présent, matérialisées par revendications immédiates. Par ailleurs, comme le signale Michelle Zancarini-Fournel, c'est en changeant d'échelle d'observation, en se situant « au niveau des groupes et des parcours individuels » que ce qu'elle appelle les « traces » des événements de mai-juin 1968 apparaissent comme plus durables et plus effectives<sup>296</sup>.

Les mouvements féministes et plus particulièrement le Mouvement de libération des femmes (MLF) sont certainement les plus emblématiques de ces changements d'orientation. Les luttes féministes prennent alors corps sur différents terrains. D'un côté un combat revendicatif pour des avancées concrètes en termes de droits des femmes, de l'autre, la remise en cause par les féministes, de leur assignation en tant que femme, mère ou épouse. Avec un répertoire d'action renouvelé, les féministes affirment des mots d'ordre et des revendications politiques dans le droit fil de la tradition extra-parlementaire de l'extrême gauche, sans pour autant se contraindre à une organisation institutionnalisée, ni à des objectifs progressifs et limités, propres aux logiques partisans<sup>297</sup>. Depuis son apparition en plein mois d'août de l'année 1970, le MLF, rejoint lors de

---

<sup>293</sup> CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle, Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2006, p. 17

<sup>294</sup> Il m'a fallu ici faire le choix entre l'usage des mots « extrême gauche » et « gauchiste ». Je fais le choix dans ma recherche d'utiliser le terme « d'extrême gauche » même si l'imaginaire qu'on peut lui accoler est probablement moins parlant que l'expression « gauchiste ». Ceci parce que le terme « gauchiste » a été remis au goût du jour par le Parti communiste dans la perspective de disqualifier les organisations qui le débordaient sur sa gauche. Ma démarche étant différente, je me contenterai de l'usage du terme « extrême gauche ».

<sup>295</sup> ARTIÈRES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962-1981, op. cit.*, p. 674

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 405

<sup>297</sup> RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline, *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971 – 1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 41

sa création par le Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception (MLAC), a fait du droit à l'avortement son premier combat. L'adoption par le gouvernement de Jacques Chirac de la loi Veil n'est pourtant pas une victoire totale pour les féministes. Tout d'abord parce que certaines féministes, qui au sein du MLAC avaient fait le choix de l'autonomie dans une perspective de réappropriation de leur corps (très bien documenté par le film *Regarde, elle a les yeux grands ouverts*<sup>298</sup>), critiquent cette nouvelle loi. D'après elles, celle-ci replace le corps des femmes dans les mains de l'institution patriarcale qu'est le monde médical. Mais aussi parce que la loi n'est votée que pour une durée de cinq ans. Quand arrive le moment de son réexamen par l'Assemblée nationale, pour marquer leur présence et affirmer un rapport de force, les féministes organisent le 6 octobre 1979 une marche non-mixte à Paris qui rassemble plus de 30 000 femmes<sup>299</sup>. À partir de 1975 est mené un second combat d'ampleur, qui cherche à faire adopter une loi contre le viol. Celle-ci sera votée cinq ans plus tard, en décembre 1980<sup>300</sup>.

En parallèle des luttes menées dans la rue en faveur de l'avortement et contre le viol, la revendication de la libre disposition des corps est aussi théorisée politiquement. Les féministes élaborent un discours qui remet en cause le modèle « post-vichyste » de la morale traditionnelle et de la sexualité enfermée dans le mariage, ayant pour but la procréation<sup>301</sup>. Avec pour mot d'ordre « le privé est politique » les féministes analysent les rapports entre les hommes et les femmes dans les termes d'une domination, d'une aliénation et d'une oppression spécifique.

Si la lutte des femmes est emblématique, les années 1970 voient se développer celles de nombreux acteurs sociaux. Les mobilisations lycéenne et étudiante se maintiennent tout au long de la décennie. Elles s'organisent en 1973 contre la loi Debré qui limite les sursis du service militaire, avec pour slogan : « Cinq ans déjà, coucou nous revoilà ». Puis à nouveau en 1976 pour ne citer que les mobilisations majeures. 1968 a représenté pour cette jeunesse une rupture dans la façon de faire de la politique. Dans une filiation évidente avec les événements de mai-juin, les mouvements étudiants lycéens dans les années 1970 sont radicalement antihierarchique et égalitaires. Rupture également quant à leur mépris face à la politique traditionnelle partisane qui est couplée à la réelle volonté de prendre la parole eux et elles-mêmes pour elles et eux-mêmes<sup>302</sup>. Annick Percheron résume la situation ainsi : « Depuis 1968, et c'est un des plus grands changements intervenus, les jeunes ont appris à poser leurs problèmes non plus en termes individuels mais en termes collectifs

---

<sup>298</sup> LE MASSON Yann, *Regarde, elle a les yeux grands ouverts*, 1980

<sup>299</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962-1981, op. cit.*, p. 649

<sup>300</sup> *Ibid.*

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 650

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 647



et politiques<sup>303</sup> ». La jeunesse est devenue une classe sociale en tant que telle, avec ses propres logiques et ses nouvelles aspirations.

Avec la crise économique et la recomposition du mouvement ouvrier, de nouvelles formes d'organisation se développent. De nouvelles thématiques et des luttes spécifiques permettent à la résistance ouvrière de transformer son cadre d'analyse et d'action. Xavier Vigna parle d'insubordination ouvrière que l'on peut corréliser avec la mise à distance progressive du Parti communiste<sup>304</sup>. Dans les années 1970, le concept d'autogestion se diffuse en parallèle dont la Confédération française et démocratique du travail (CFDT) se fait largement l'écho. La lutte autour de l'usine LIP, la grève de la CIP, usine de confection dans le bassin minier du Nord ou encore celle du Joint français dans les Côtes du Nord en sont des exemples concrets. Les méthodes de luttes se font aussi plus radicales. Selon une note du ministère de l'Intérieur en juillet 1975, un conflit sur deux se déroule avec une occupation des bâtiments, des piquets de grèves ou la séquestration des cadres et des patrons<sup>305</sup>.

L'écologie de son côté entre dans le champ politique institutionnel lors des élections de 1974 avec la candidature de René Dumont<sup>306</sup>. Loin de se limiter à faire de la figuration lors des élections, elle investit le mouvement social en donnant à certaines luttes un écho qui continue de résonner aujourd'hui. Les exemples sont nombreux : la mobilisation contre la centrale nucléaire de Fessenheim où la première manifestation est organisée en 1971, la lutte paysanne contre l'extension d'un camp militaire dans le Larzac ou encore celle du village de Plogoff en Bretagne contre la construction d'une centrale nucléaire. Il est aussi important de rapporter la constitution de luttes des personnes immigrées, concernant souvent leurs conditions de vie et de travail. De nombreuses grèves de loyers dans les foyers Sanacotra de la région parisienne participent à la politisation de ces migrant·es et les amènent à se positionner sur des questions internationales, comme par exemple la question palestinienne<sup>307</sup>. Le Mouvement des travailleurs arabes (MTA), issu des Comités Palestine à Paris et à Marseille, dispose d'un rôle très important dans la première moitié des années 1970 et s'illustre particulièrement par l'organisation d'une grève générale, le 3 septembre 1973 à Marseille, pour protester contre une succession de crimes racistes<sup>308</sup>.

Ces mouvements du sujet minoritaire s'expriment sur de nombreux nouveaux terrains et

---

<sup>303</sup> PERCHERON Annick, « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », *La Sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980, p. 165

<sup>304</sup> VIGNA Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007

<sup>305</sup> ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *68, une histoire collective, 1962-1981, op. cit.*, p. 657

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 662

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 666

<sup>308</sup> HAJJAT Abdellali, « Le MTA et la "grève générale" contre le racisme de 1973 », *Plein droit*, vol. 67, n° 4, 2005, pp. 35 – 40 et HAJJAT Abdellali, « Les comités Palestine (1970-1972). Aux origines du soutien de la cause palestinienne en France », *Revue d'études palestiniennes*, Les éditions de Minuit, 2006, pp. 74 – 92

proposent de nouvelles formes d'organisation. Ils renseignent alors en creux sur l'état d'esprit d'une époque et sur leur capacité à faire évoluer des situations par un ancrage dans le temps présent. Ces nouvelles formes d'engagement politique font émerger un paradoxe dont nous pouvons toujours sentir les effets aujourd'hui. C'est ainsi une dualité dans l'expérience contestataire qui est « politique et en même temps si peu idéologique, collective, mais aussi individuelle voire individualiste [...] »<sup>309</sup>. En d'autres termes, il s'agit moins de lutter pour la dictature du prolétariat que pour un changement radical et immédiat des conditions d'existence. Et si ces mobilisations sont collectives, la prédominance du sujet se détache de l'idée où l'individu se fond dans la masse. Il n'est pas un simple élément de plus, son expérience propre est au cœur de son engagement.

### 4.3 La question homosexuelle obtient droit de cité

La libéralisation progressive de la société française, menée contre son gré par Valéry Giscard d'Estaing, permet donc à de nombreuses thématiques politiques et sociales de trouver un écho, au-delà des cercles où elles étaient jusqu'alors cantonnées. L'homosexualité, en réalité presque exclusivement l'homosexualité masculine, en fait partie et obtient progressivement droit de cité. Tout commence par l'adoption de la loi du 7 août 1974 qui démantèle l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) et insuffle un vent de liberté dans la production télévisuelle et radiophonique. La parution de nouvelles publications homosexuelles et la fin de la censure pour d'autres revues encouragent alors la démocratisation et la visibilité de discours longtemps maintenus dans le cadre des cercles d'initiés. C'est ainsi qu'en mai 1975, après plus de vingt ans d'interdiction d'affichage, la revue *Arcadie*, par décision du ministre de l'intérieur Michel Poniatowski, reparait à nouveau dans les kiosques<sup>310</sup>. Cette première liberté concédée entraîne d'autres. La revue *Homo* retrouve la vente libre et en 1976 sort un nouveau magazine titré *Dialogues homophiles*. Le numéro 2 du bulletin de l'Agence Tasse, bulletin des Groupes de libération homosexuels, recense les différents journaux et revues homosexuelles. Il permet de prendre la mesure de cette presse spécifique foisonnante, que la censure, par son arsenal de mesures répressives, a rendu difficiles d'accès. En plus de celles déjà mentionnées ci-dessus, il inventorie les revues *Sexpol* (qui traite régulièrement d'homosexualité mais n'est pas une publication spécifiquement homosexuelle), *Olympe*, *In*, *Hommes*, *Don* et *Andros*<sup>311</sup>. Chaque revue dispose de son propre lectorat dont *Libération* se moque gentiment. Ainsi, *Hommes* « c'est la série tête brûlée, sphinxes, centurions et bataillon d'Afrique », « *Olympe* c'est la variation tout muscle, hygiénique,

---

<sup>309</sup> CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, op. cit., p. 18

<sup>310</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 114

<sup>311</sup> « Revues », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 8

culturiste et “physiquement remarquables” » alors que *In* serait « pour celles qui s’habillent chez André Balzac d’un feutre marron 1930, qui vont voir le dernier Borowczyk, passent la soirée au Scaramouche et adorent en secret Hiram Keller<sup>312</sup> », c’est-à-dire l’*intelligentsia* homosexuelle. À chacun son style finalement.

La diffusion à une heure de grande écoute, d’une émission sur l’homosexualité constitue une véritable révolution pour le petit écran. La radio avait déjà consacré une émission sur l’homosexualité, la première de l’histoire des ondes françaises en mars 1970 sur Europe 1 lors de l’émission « Campus »<sup>313</sup>. Le mardi 21 janvier 1975, Antenne 2, dans *Les dossiers de l’écran*, consacre un dossier sur l’homosexualité précédé par la diffusion du film de Roger Peyrefitte *Les amitiés particulières*. L’émission suivie par 19 millions de téléspectateurs<sup>314</sup> est décrite par un article de *Libération* comme « un souffle d’air frais<sup>315</sup> »<sup>316</sup> ! Une première émission médicale, à laquelle avaient déjà participé Yves Navarre et André Baudry, avait eu lieu sur cette chaîne le 29 novembre 1973, mais elle n’avait obtenu que le quart de l’audience de l’émission de 1975. Au cours du débat qui suit la diffusion du film, on trouve sur le plateau quelques écrivains à l’instar de Jean Louis Bory, d’Yves Navarre et de Roger Peyrefitte. Les autres invités sont un prêtre, le père Xavier Thévenot, un endocrinologue et un neuropsychiatre. Pour compléter le tableau, la chaîne a aussi invité le député Paul Mirguet, auteur en 1960 de l’amendement du fléau social. André Baudry, en tant que représentant du club Arcadie, s’indigne qu’aucune femme n’ait été invitée. Le débat est relativement favorable à l’homosexualité et le député Mirguet est mis en difficulté par l’ensemble des autres intervenants. Au cours de cette émission Jean Louis Bory tient des propos qui vont par la suite nourrir une réflexion autour de l’identité homosexuelle : « Il y a une réalité homosexuelle et si je suis là, c’est parce que l’homosexualité existe. Je n’avoue pas que je suis homosexuel, parce que je n’en ai pas honte. Je ne proclame pas que je suis homosexuel, parce que je n’en suis pas fier. Je dis que je suis homosexuel par ce que cela est<sup>317</sup> ».

Un autre événement participe par ricochet à ouvrir la voie à l’expression publique de l’homosexualité : la création le 4 janvier 1973 du journal *Libération*, par, entre autres, Jean Paul Sartre, Maurice Clavel, Philippe Gavi, Bernard Lallement et Serge July, un ancien de la Gauche prolétarienne. Son mot d’ordre tranche avec les journaux de l’époque : « *Libération* sera ce que ses

---

<sup>312</sup> « Les sauvages de la Gay presse », *Libération*, n° 740, 19 juin 1976, p. 14

<sup>313</sup> JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l’“homophilie” en France, 1954-1982 », *Revue d’Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 53, avril 2006, p. 159

<sup>314</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, pp. 150 – 151

<sup>315</sup> « L’homosexualité à la télévision », *Libération*, n° 339, 23 janvier 1975, p. 4

<sup>316</sup> Les chiffres donnés par Frédéric Martel me paraissent démesurés mais je n’ai pas trouvé d’autres chiffres pour les mettre en regard.

<sup>317</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, pp. 150 – 151

lecteurs en feront<sup>318</sup> ». Le premier relais médiatique entre le journal et le mouvement homosexuel se fait par l'intermédiaire du militant homosexuel Jean Luc Hennig, suspendu à cette même époque par l'éducation nationale pour avoir fait lire l'ouvrage du FHAR, *Trois milliards de pervers*, à ses élèves. De façon prosaïque, c'est particulièrement la publication des petites annonces « Chéri(e) » qui accompagnent la libéralisation de la parole homosexuelle et qui va marquer les esprits. Les petites annonces se multiplient et il y en a pour tous les goûts : « Homo cherche homo. Mec 28 ans employé barbu recherche copain barbu viril sensible pour partager amitié<sup>319</sup> ». Cette politique n'est pas sans risques : cette prise de position en faveur de l'homosexualité coûte un procès au journal en 1979 « pour outrage au bonnes mœurs et incitation à la débauche<sup>320</sup> ». Très rapidement après sa création, des figures homosexuelles entrent dans le journal à l'image de Guy Hocquenghem qui y fait son entrée en 1976, bientôt rejoint par d'anciennes Gazolines du FHAR comme Hélène Hazera ou encore Michel Cressole. Une autre figure importante de l'expression homosexuelle à se joindre au journal se trouve en la personne du dessinateur Copi et sa fameuse « femme assise » discutant avec un canard ou un gastéropode<sup>321</sup>. L'intérêt du journal pour la question homosexuelle est tel, que Frank Arnal, co-fondateur du journal *Gai pied* en 1979 en parle en ces termes : « *Libération* a publié plus d'informations sur l'homosexualité en huit ans que l'ensemble de la presse quotidienne française depuis 1881<sup>322</sup> ». Nombre des futurs GLH se constituent en publiant dans le journal une petite annonce pour se retrouver et se rencontrer. Les Groupes de libération homosexuels sont majoritairement des petites entités, rassemblant quelques dizaines de personnes, mais leur impact médiatique dépasse de loin leur importance réelle, grâce à la publicité que leur fait le journal<sup>323</sup>. Ainsi Jean Le Bitoux, figure historique de la tendance révolutionnaire du GLH parisien, réussit de manière audacieuse en juin 1977 à faire publier en Une du journal un article s'intitulant « La colère gai » pour un rassemblement qui a « seulement » rassemblé 300 personnes<sup>324</sup>. Pour reprendre les termes de l'historien Julian Jackson, si le journal *Le Monde* représente le soutien de l'establishment à Arcadie, *Libération* devient la « voix du gauchisme homosexuel »<sup>325</sup>.

La sphère de la culture et du show-business est dans les années 1970 à nouveau perméable à la question homosexuelle. Les références à celle-ci se multiplient tout d'abord dans la chanson. Dès 1972 avec « Comme ils disent » de Charles Aznavour, Dans l'opéra rock *Starmania* de Michel Berger en 1977, Fabienne Thibeault chante *Un garçon pas comme les autres*. En 1978 la chanson de

---

<sup>318</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 154

<sup>319</sup> « Chérie je t'aime », *Libération*, n° 605, 13 et 14 décembre 1975, p. 14

<sup>320</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 154

<sup>321</sup> *Ibid.*

<sup>322</sup> *Ibid.*

<sup>323</sup> JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, op. cit., p. 247

<sup>324</sup> *Ibid.*

<sup>325</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 154

Charles Trenet *L'Abbé à l'harmonium*, peut faire rougir certaines joues. Cette chanson fait suite à *La flûte du maire* qui elle aussi est pleine d'ambiguïtés et de sous-entendus. Patrick Juvet quant à lui fredonne qu'il « fait des rêves immoraux de garçons enlacés »<sup>326</sup>. Un groupe de théâtre travesti nommé les Mirabelles présente à Aix en Provence en 1974 un spectacle intitulé *Fauves* et obtient une reconnaissance conséquente. En passant de la scène *off* du festival d'Avignon à des représentations parisiennes, cette troupe propose une succession de spectacles, comme *Les Guérilléroses* ou encore *Les Oiseaux de nuit*. Leur renommée est telle que le psychanalyste Félix Guattari consacre un article à cette troupe dans *Libération*<sup>327</sup>. L'homosexualité semble être dans l'air du temps, tout du moins dans ce monde du spectacle et du show-biz<sup>328</sup>. Elle va maintenant à nouveau pleinement investir le champ politique.

Définir le contexte dans lequel évolue le mouvement homosexuel permet donc de mettre en lumière les différentes opportunités politiques avec lesquelles les militant·es doivent composer. Le sociologue étatsunien Sidney Tarrow divise le concept de mouvement en quatre éléments majeurs que sont : « le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions, le degré de stabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés d'influents apportant leur soutien au mouvement considéré et l'existence de conflits et de divisions entre les élites politiques<sup>329</sup> ». C'est cet alignement des planètes qui est recherché par les militant·es homosexuel·les et qui doit permettre l'émergence du mouvement homosexuel en ce milieu des années 1970.

---

<sup>326</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 152

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 154

<sup>328</sup> *Ibid.*

<sup>329</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, *op. cit.*, p.52

## Chapitre 2 : La naissance des GLH ou les débuts d'un mouvement homosexuel<sup>330</sup>

Lorsqu'on cherche à retracer l'histoire d'un mouvement ou d'un groupe, deux moments sont toujours difficiles à documenter du fait d'archives plus rares : son début et sa fin. La naissance des GLH pâtit de ce même manque et l'historiographie des premières années du mouvement est très mince. L'ouvrage de Jacques Girard *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980* a défriché en premier les grandes lignes de la reconfiguration de la mobilisation homosexuelle. Le témoignage *Du Rose à l'arc en ciel, souvenirs authentiques d'un vieux con paranoïaque et homosexuel* de Jean-Paul Amouroux nous fait entrer, par les souvenirs de son auteur, dans les coulisses de ces premières années. Frédéric Martel de son côté, dans *Le rose et le noir*, ne fait que survoler approximativement ces débuts. J'ai eu pour ma recherche la chance de me voir confier des archives du premier GLH parisien et du groupe qui le précède, Philandros, par l'un de ses membres et dirigeants, Jean-Paul Amouroux. Ces nouvelles sources me permettent de détailler de façon approfondie les premiers temps de cette histoire et les prémices du mouvement.

Alors que les discours des militant·es du FHAR revendiquent une rupture franche et une opposition radicale avec Arcadie, Massimo Prearo complexifie cette affirmation et montre qu'une partie des figures du Front homosexuel d'action révolutionnaire sont issues de l'organisation arcadienne<sup>331 332</sup>. Ce processus est relativement proche de celui des Groupes de libération homosexuels dont les membres relèguent l'organisation d'André Baudry dans un passé obscurantiste et passent sous silence les liens entre les deux mobilisations. En réalité, la naissance du premier GLH est le fruit d'un double mouvement et les continuités entre les différents groupes sont bien plus fortes que ce que laisse entendre la rhétorique militante. Dans un premier temps, un « Groupe des jeunes » se constitue au sein de l'organisation homophile, dont les discours se radicalisent au fil des mois et mènent à son expulsion du Club par le maître des lieux. Les membres restants du groupe forment alors un nouveau collectif nommé Philandros dont l'objectif est de mettre sur pied une action militante revendicative. Encore pétris par l'idéologie homophile, les membres du groupe ne parviennent cependant pas encore à passer le pas d'un militantisme actif et doivent attendre l'arrivée de rescapés du FHAR et d'autres groupes radicaux pour entamer une véritable mobilisation. Ce n'est qu'une fois la jonction faite entre les anciens d'Arcadie et de ceux du FHAR que le groupe change de nom et opte pour l'acronyme GLH. En somme, le premier GLH parisien est le résultat d'un croisement entre Arcadie et le FHAR, loin des imaginaires

---

<sup>330</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 2 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 7 – 14

<sup>331</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 133

<sup>332</sup> À chaque nouveau chapitre je redonne les références bibliographiques complètes.

développés par ses membres. Cette filiation particulière participe à donner une intelligibilité au développement du mouvement dans les années suivantes.

Dans l'introduction de cette thèse j'ai présenté la période allant de 1974 à 1978 comme étant celle d'un engagement existentiel et révolutionnaire. Et pourtant, le premier GLH est encore loin d'incarner cette dimension. Ses revendications sont plutôt réformistes, dirigées contre la répression légale, et sa structure d'organisation très rigide – afin de ne pas reproduire les erreurs passées du FHAR – dans la perspective de mettre sur pied un mouvement homosexuel. Le caractère existentiel de son militantisme est encore très hésitant. Mais, comme les a définis le sociologue Sydney Tarrow, les cycles de l'engagement débutent généralement « par une vague de contestation impulsée selon des formes conventionnelles par des organisations déjà existantes (syndicats notamment) et de longue date opposée au pouvoir<sup>333</sup> ». Transposé au monde homosexuel, le syndicat évoqué par Tarrow peut ici être interprété par Arcadie, même si son opposition au pouvoir est discutable. Les membres du GLH ont alors dans un premier temps reproduit des manières d'agir qu'ils ont eu au sein de l'organisation arcadienne avant de radicaliser progressivement leurs pratiques et leurs discours. La répression légale étant l'un des fondements de la mobilisation, la radicalisation de l'engagement des membres du GLH participe progressivement à redéfinir celle-ci, en élargissant son cadre d'analyse à la répression morale, sociale et systémique, ouvrant ainsi la voie à un militantisme révolutionnaire. Une autre spécificité de ce groupe est que, même s'il n'est alors composé de quelques dizaines de personnes, l'un de ses principaux objectifs est de construire les cadres d'un véritable mouvement homosexuel.

Le premier chapitre l'a rappelé, le contexte politique et social est primordial pour saisir les dynamiques en cours dans la mobilisation homosexuelle. Comme le remarque Lilian Mathieu, « la prise en compte du contexte et de ses évolutions permet de ne pas se centrer uniquement sur les raisons du mécontentement ni sur les mouvements sociaux eux-mêmes, mais de les intégrer dans un cadre social plus large<sup>334</sup> ». C'est particulièrement le cas avec les GLH où la prégnance des discours venus de l'extrême gauche est forte et dont nombre de ses militant·es sont issu·es. L'échiquier politique de la première moitié des années 1970 est fortement marquée par les organisations trotskistes et maoïstes et les pratiques politiques qu'elles diffusent. Par conséquent, les multiples divisions de l'extrême gauche française se retrouvent également au sein du premier GLH qui, après un peu plus d'un an d'existence, se divise en plusieurs tendances. Ces ruptures façonnent plusieurs courants politiques et développent un militantisme différencié qui régit la mobilisation jusqu'à la fin de la décennie. La perspective communautaire et réformiste du premier

---

<sup>333</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 54

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 55

GLH est incarnée par une tendance qui prend le nom de Groupes de base (GB). Mais ses positions et revendications ne sont que peu en phase avec une époque où l'espoir du grand soir est encore l'horizon politique de toute une génération. Sans grande surprise, cette tendance s'essouffle rapidement avant que ses idées ne soient reprises par l'ensemble du mouvement à partir de 1978. Conséquence des ruptures au sein du premier GLH, apparaît une seconde tendance que je peux qualifier de situationniste et qui prend le nom de 14 décembre. Mais à l'image du FHAR, son refus d'une organisation claire la conduit à une rapide déliquescence après seulement quelques mois d'existence.

La tendance Politique et quotidien (PQ), clairement marquée à l'extrême gauche et défendant une approche révolutionnaire en phase avec son époque, prend rapidement l'ascendant sur les deux autres courants et s'impose à Paris comme la principale organisation homosexuelle. C'est avec elle que débute, dans la capitale, la séquence d'une mobilisation existentielle et révolutionnaire. La dimension existentielle de l'engagement est symbolisée par l'appellation du groupe : Politique et quotidien. Des groupes de parole se forment dans différents arrondissements et rencontrer un·e amant·e est tout aussi important que de distribuer un tract. Le caractère révolutionnaire du groupe s'est, lui, forgé dans l'appréciation des formes de répression. En prise avec leur époque et les convulsions qui la traverse, la lutte contre la répression légale n'est, pour les militant·es de la tendance Politique et quotidien, qu'un combat parmi d'autres, voire secondaire. La répression se matérialisant à tous les niveaux, la mobilisation ne peut être circonscrite à l'univers homosexuel et se doit d'embrasser une lutte générale d'après un horizon révolutionnaire. C'est dans cette perspective que les militant·es du GLH – PQ soutiennent et participent à de nombreuses mobilisations des autres mouvements du sujet minoritaire.

## **1. L'expulsion des jeunes d'Arcadie et création de Philandros**

Si le premier Groupe de libération homosexuelle apparaît au printemps 1974, ses prémices sont à chercher quelques années plus tôt, au sein d'Arcadie, avec la création d'un « Groupes des jeunes » dans l'organisation homophile. La généalogie du GLH unitaire parisien est une histoire en trois temps qui débute en 1971. Au Groupe des jeunes succède au printemps 1973 un collectif nommé Philandros qui devient un an plus tard le GLH. Présenter les différentes mutations qui conduisent à la création du premier Groupe de libération homosexuelle, permet de mettre en lumière très tôt les paradigmes politiques et militants qui accompagnent l'émergence du mouvement homosexuel français.



## 1.1 Vivre et militer au sein d’Arcadie

La naissance du premier GLH n’est pas soudaine. Elle doit être comprise d’après le fourmillement d’initiatives qui ont cours dans la première moitié des années 1970. Depuis le mois de février 1971 il existe au sein d’Arcadie un Groupe des jeunes<sup>335</sup> que les responsables de la revue décrivent par ces mots : « [...] Quelques Jeunes, conscients de leur isolement et de la difficulté qu’ils avaient de vivre leur homosexualité de façon équilibrée, ont décidé de se regrouper pour “faire quelque chose”<sup>336</sup> ». André Baudry leur a donné l’autorisation de constituer un groupe spécifique, conscient des enjeux qui leur sont propres, dans un élan d’ouverture peu commun. Le groupe se réunit dans les locaux du Club, avec comme premier objectif de constituer une structure d’accueil pour les plus jeunes. En mai 1972, la direction de la revue accepte de confier la rédaction d’un numéro d’*Arcadie* au Groupe des jeunes qui doit paraître dans le courant de l’année 1973.

À partir de ce numéro il m’est en partie possible de retracer l’histoire du collectif et les positions qu’il défend. Son « Manifeste numéro 1 » paraît en mai 1971. C’est-à-dire que le Groupe des jeunes se développe au même moment que naît le FHAR et au vu des diatribes que prononce Baudry à son encontre, ses membres sont sans doute au courant de l’existence du Front. Les personnes qui composent le Groupe des jeunes ont donc probablement des positions politiques plus modérées que leurs camarades du FHAR, au moins dans un premier temps. La tolérance de Baudry à leur égard de même que la lecture du Manifeste appuie cette idée. Trois axes orientent l’action et les réflexions du groupe. Après être sorti de l’isolement et avoir trouvé des semblables, il s’agit tout d’abord de se faire reconnaître et admettre par l’État (revendications légales), puis de se faire accepter par sa famille (faire évoluer les représentations et les mentalités) et pour soi-même, se défaire de la honte (lutte contre l’auto-répression)<sup>337</sup>. Pour les membres parisiens du groupe, des réunions régulières et très formelles sont organisées. Des débats thématiques doivent permettre l’émergence d’une réflexion collective et une place importante est donnée à la correspondance avec des jeunes homosexuels en région.

Le numéro de la revue coordonné par le Groupe des jeunes compile des écrits produits à différents moments de l’histoire du groupe. Il montre, plus qu’une opposition entre différentes tendances politiques en son sein, un glissement au fil des mois vers des positions plus radicales, lesquelles transparaissent nettement dans les thématiques abordées et le vocabulaire utilisé. L’intention politique et militante du Groupe des jeunes est donnée sans ambages :

---

<sup>335</sup> Ce Groupe des jeunes est nommé de façons différentes en fonction des sources consultées. Je fais ici le choix de reprendre l’appellation du groupe à partir de son autodénomination dans le numéro 273 de la revue *Arcadie*.

<sup>336</sup> « À nos lecteurs », *Arcadie. Revue littéraire et scientifique*, n° 273, septembre 1973, p. 369

<sup>337</sup> « Extrait du Manifeste n° 1 du Groupe », *Arcadie. Revue littéraire et scientifique*, n° 209, mai 1971

« Le ton et le style dans lesquels seront rédigés nos articles (polémiques, critiques et études doivent toutes s'inscrire dans un cadre militant qui demeure l'axe central du numéro), doivent trancher autant que possible sur ceux habituels de la revue, par leur virulence, leur franc-parler et leur humour... Pour être efficace, ce numéro doit être dans le siècle, c'est-à-dire pas dans la lune ou les nuages<sup>338</sup> ».

Un texte du corpus, écrit dans les premiers mois du groupe, intitulé « L'auto-présentation : un exemple de rapports nouveaux » éclaire le conservatisme initial du groupe. À la question d'un garçon qui cherche à se faire exempter du service militaire on lui répond qu'il devrait plutôt « assumer ses responsabilités civiles et partagées par tous » plutôt que de « se mettre systématiquement à l'écart<sup>339</sup> ». Il n'est pas question de parler de répression ou de racisme anti-homosexuel comme le fait le FHAR, mais davantage d'ignorance des hétérosexuel·les du monde homophile. La différence est significative. Au fil du temps, l'influence marxiste au sein du groupe se fait grandissante. Jean-Pierre Januel et Jean-Pierre Mattei, tous deux par ailleurs militants au Parti communiste français, signent pour le numéro 273 de la revue un texte intitulé « Pour une interprétation marxiste des problèmes de l'homosexualité ». D'après eux le statut social de l'homosexualité est déterminé à la base par « les statuts sociaux des sexes » et trouvent « leur origine dans l'apparition de la propriété privée des moyens de production [...]»<sup>340</sup> ». Un autre élément qui souligne cette évolution est donné par un article qui s'intéresse à « La perception des “folles” par les homosexuels »<sup>341</sup>. L'auteur de ces lignes, du nom d'Alain Vertadier, présente dans les pages de la revue une étude qu'il a menée (probablement auprès de membres d'Arcadie) pour saisir le rapport des hommes homosexuels à cette figure tant honnie et décriée par Baudry. Si les réponses données dans les entretiens condamnent avec force la figure de la folle, l'intention de Vertadier se trouve ailleurs : « Nous souhaiterions que les lecteurs homophiles considèrent ce texte comme le point de départ d'une réflexion non pas tant centrée sur notre démarche ou sur la “folle” en elle-même mais plutôt sur ses propres réactions face aux “folles” ». Ces deux textes, rédigés avant l'expulsion du Groupe des jeunes d'Arcadie, montrent chacun à sa manière le fossé qui s'est creusé avec l'organisation mère. Jean-Paul Amouroux, dans le récit de ses premières années de militantisme raconte, lui aussi, les oppositions croissantes entre Arcadie et le Groupe des jeunes. Il fait référence à un certain Jean-Jacques D. qu'il rencontre en compagnie d'un ami dans sa cité universitaire à

---

<sup>338</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 117

<sup>339</sup> « L'auto-présentation : un exemple de rapports nouveaux », *Arcadie. Revue littéraire et scientifique*, n° 273, septembre 1973, p. 379

<sup>340</sup> « Pour une interprétation marxiste des problèmes de l'homosexualité », *Arcadie Revue littéraire et scientifique*, *op. cit.*, p. 400

<sup>341</sup> « La perception des “folles” par les homosexuels », *Arcadie Revue littéraire et scientifique*, *op. cit.*, p. 408

Nanterre<sup>342</sup>. Celui-ci lui explique que si le groupe se réunit encore au sein d’Arcadie, c’est avant tout pour des questions de sécurité. Étant lui-même communiste – à l’image plusieurs membres du groupe – il critique le conservatisme d’Arcadie<sup>343</sup>. De la même façon que les GLH théoriseront les raisons de l’engagement dans un groupe homosexuel, Jean-Paul Amouroux raconte par ailleurs que les motivations de son engagement dans ce Groupe des jeunes sont doubles : le souhait de s’engager pour une cause qui lui paraît juste et le désir de rencontrer quelqu’un<sup>344</sup>.

## 1.2. « Je ne veux plus vous voir, le groupe est noyauté par le PC, dehors ! »

L’expulsion du Groupe des jeunes d’Arcadie s’est, d’après les sources, déroulée en deux temps<sup>345</sup>. Ironiquement, le groupe est expulsé en juillet 1973, deux mois seulement avant la publication du numéro de la revue qu’ils ont coordonné. Tout commence avec la participation du Groupe des jeunes à un débat dans les locaux du Club. Jean-Paul Amouroux se souvient de trois porte-parole pour le groupe : Jean-Paul B., surnommé le Catalan, qui du fait de son agrégation de mathématiques est apprécié par Baudry, ainsi que Jean-Jacques et Dominique a priori les leaders du groupe<sup>346</sup>. Si le débat se déroule dans de bonnes conditions, les tensions sont apparentes. Après avoir régulièrement coupé la parole à ses contradicteurs, Jean-Jacques, lors d’un point sur la psychiatrie, tranche vigoureusement en affirmant que : « Les psychiatres on s’en fout !<sup>347</sup> ». Dans les souvenirs de Jean-Paul Amouroux, cette soirée de débat précipite la fin du groupe. Lors de la réunion suivante, André Baudry refuse à ses jeunes membres de se retrouver dans leur salle de réunion habituelle. La discussion est plus houleuse qu’à l’accoutumée : la question des folles est évoquée et Jean-Jacques propose d’aller s’enchaîner à une statue ou au Palais de justice – les versions concernant la destination finale de l’action divergent. Baudry, qui refuse toute action militante pour son organisation, assiste derrière le bar à la discussion enflammée sans dire un mot<sup>348</sup>. Une autre version de ce moment veut que ce soient de vieux membres d’Arcadie qui s’opposent à cette initiative et qui vont se plaindre à Baudry en affirmant que « ce ne sont pas les jeunes qui vont

---

<sup>342</sup> Jean-Paul Amouroux dans son ouvrage *Du rose à l’arc en ciel, souvenirs authentiques d’un vieux con paranoïaque et homosexuel* s’interdit de donner les noms de famille des militant·es qu’il a pu croiser tout au long de son aventure militante afin de préserver leur anonymat. Je me sens donc tenu de respecter ce choix. Je reviendrais plus tard sur la question de l’anonymat qui est un facteur politique important dans le militantisme homosexuel.

<sup>343</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l’arc en ciel, souvenirs authentiques d’un vieux con paranoïaque et homosexuel*, Lyon, Jacques André éditeur, 2015, p. 19

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 24

<sup>345</sup> Les principales sources à partir desquelles est construit ce point sont des sources secondaires. Même si Jean-Paul Amouroux déclare avoir vérifié ses dires, il nous incombe de maintenir une certaine distance critique vis-à-vis des affirmations de chacun.

<sup>346</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l’arc en ciel, op. cit.*, p. 27

<sup>347</sup> *Ibid.*

<sup>348</sup> *Ibid.*

faire la loi !<sup>349</sup> ». Dans la soirée qui suit cette dernière réunion, André Baudry s'emporte contre Jean-Jacques et lui intime de quitter le Club : « Je ne veux plus vous voir, le groupe est noyauté par le PC, dehors !<sup>350</sup> ». Les dirigeants du Groupe des jeunes sont alors exclus d'Arcadie tandis que les autres membres du groupe, en opposition avec les positions autoritaires de Baudry se déclarent solidaires de leurs camarades et quittent à leur tour l'organisation<sup>351</sup>.

### 1.3 La parenthèse Philandros

Suite à cette expulsion, le Groupe des jeunes se scinde en deux. Une première tendance, d'inspiration arcadienne, disparaît immédiatement. La seconde prend le nom de Philandros<sup>352</sup>. En septembre 1973, quelques anciens membres d'Arcadie se retrouvent chez un photographe, lui aussi issu du Groupe des jeunes, avec pour principale programme de ne pas se perdre de vue et de se revoir régulièrement. Un certain Michel Heim rejoint le groupe à la fin de l'année 1973. L'entretien qu'il donne à Jacques Girard en 1998 participe à éclairer cette histoire. Lorsqu'il se joint au groupe, celui-ci est composé d'une quinzaine de personnes, même si le noyau dur ne compte guère plus d'une demi-douzaine de garçons. Ce noyau dur est composé de membres du Parti communiste, de militants du MLAC ou de la gauche radicale, à l'image d'un certain Michel Bouriau, un instituteur venu du FHAR. Jean-Jacques, le leader historique du Groupe des jeunes qui s'était opposé à Baudry, a lui disparu. Les récits d'Heim et d'Amouroux coïncident dans l'affirmation que la principale préoccupation du groupe à la fin de l'année 1983 est celle de sa structuration. Les réunions mensuelles se focalisent sur la rédaction de statuts pour une association qui ne peut être déclarée en préfecture du fait de son atteinte aux bonnes mœurs<sup>353</sup>. Si la question des statuts du groupe est dans un premier temps omniprésente, c'est que le traumatisme est fort : le caractère autoritaire de Baudry pousse les membres de Philandros à s'assurer que personne ne puisse détenir trop de pouvoir. Un courrier destiné à chaque militant, et faisant office de convocation pour une réunion le 26 janvier 1974, permet d'entrapercevoir de façon quelque peu plus précise le fonctionnement de Philandros. Le ton de la lettre est très formel et renseigne en creux le caractère sérieux et organisé que cherche à incarner le groupe. Le courrier débute ainsi : « Cher Ami, Nous

---

<sup>349</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 117

<sup>350</sup> *Ibid.*

<sup>351</sup> Amouroux donne une version de l'histoire où ce serait Baudry qui aurait dissous le Groupe des jeunes, ce qui aurait probablement incité ses membres à suivre leurs dirigeants.

<sup>352</sup> Les versions divergent quant à l'adoption du nom de Philandros pour le groupe. Pour certains, les rescapés du Groupe des jeunes adoptent ce nom dès l'automne 1973. Jean-Paul Amouroux écrit de son côté que le groupe ne prend ce nom qu'au début de l'année 1974.

<sup>353</sup> « Témoignage de Michel Heim », 30 septembre 1998, sur le site web de Jacques Girard, [www.multimania.com/jgir](http://www.multimania.com/jgir) (ce site n'est plus en ligne)

sommes très étonnés que, malgré nos convocations, tu n'aies pas donné signe de vie<sup>354</sup> ». Malgré le petit nombre de militants, il existe au sein de Philandros trois commissions de travail qui ont pour rôle de réfléchir à ce que peut devenir le groupe. Les réunions mensuelles se déroulent dans les appartements des uns et des autres, Philandros ne disposant pas d'un local. La visibilité du groupe est par conséquent très faible et ce n'est que par le bouche-à-oreille que de nouveaux garçons se joignent aux réunions. Il n'est donc guère étonnant que Philandros ne compte qu'un peu plus d'une dizaine de membres. Dès la première réunion, il est acté que Philandros n'entreprenne aucune action politique, sans pour autant que cette position soit justifiée. Je peux faire l'hypothèse que l'empreinte d'Arcadie est encore sensible et que les membres du groupe reproduisent des formes d'organisation qu'ils ont expérimenté auprès de Baudry. Pour autant, le besoin de se réinventer est aussi énoncé, soulignant le tâtonnement politique dans lequel se trouve le groupe. Ainsi, chaque destinataire du courrier doit répondre à deux questions : « Cette réunion t'a-t-elle apporté quelque chose ? Si oui pourquoi ? Sinon pourquoi ? » et « As-tu des suggestions pour la prochaine réunion ?<sup>355</sup> ». À ceux qui ne peuvent ou ne veulent assister à la réunion, il est demandé de faire connaître leurs raisons et d'expliquer quelle forme ils envisagent pour le groupe.

Philandros peut être considéré comme une forme en gestation du futur mouvement homosexuel, puisqu'il essaye de définir collectivement les contours d'une organisation et l'identité que celle-ci doit incarner. En plus du caractère proto politique du groupe, des sorties culturelles sont organisées comme assister à la représentation de la pièce de théâtre *La Cage aux folles*. Le 30 mars 1974, la dizaine de personnes présentes vote à l'unanimité les statuts du groupe<sup>356</sup>. Puis le 27 avril un bureau est élu pour une durée d'un an. Jean-Paul Amouroux devient le président de Philandros secondé par Jean-Pierre Januel qui occupe le poste de vice-président. Michel Heim est nommé secrétaire et Klaus Henke, un allemand résidant à Paris et amant de Michel Heim est élu au poste de trésorier<sup>357</sup>. Ce besoin d'organisation est critiqué par certains. Ils reprochent au groupe d'accorder trop de temps à la mise en place d'une organisation formaliste, d'après eux paralysante. La réponse de Jean-Paul Amouroux à cette critique nous éclaire sur les intentions du nouveau groupe. Il écrit que « c'est avec des fonctions clairement réparties, une organisation solidement établie, qu'une action est vraiment efficace. Car il ne suffit certainement pas d'être spontané, voire bien intentionné, pour agir sur une société hostile ou, pour le moins, boudeuse<sup>358</sup> ». On est ici loin de l'inorganisation revendiquée du FHAR et bien plus proche d'un fonctionnement arcadien. Le

---

<sup>354</sup> « Philandros », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>355</sup> *Ibid.*

<sup>356</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, op. cit., p. 34

<sup>357</sup> *Philandros*, bulletin n° 2, Mai – juin 1974, p. 1

<sup>358</sup> « Philandros : cap sur le recrutement », *Philandros*, bulletin n° 2, Mai – juin 1974, p. 2

fait qu'Amouroux mette en lumière les débats sur l'organisation du groupe souligne les premières tensions entre les militants et permet de deviner la multiplication future des tendances au sein du mouvement. En tant que président, Amouroux veut orienter l'action du groupe vers l'aide aux homosexuel·les et confirme la perspective communautaire du futur GLH.

En février 1974 un premier bulletin de Philandros paraît. Mes recherches ne m'ont permis que d'accéder au bulletin numéro 2, qui est aussi le dernier. Les thématiques abordées par le bulletin ronéotypé se placent sur le terrain de l'anti-répression. Un article retrace l'évolution du rapport de la psychiatrie à l'homosexualité aux États-Unis où Patrick Aguesse s'attèle à déconstruire l'idée de l'homosexualité comme maladie psychiatrique. Un autre papier s'intéresse à la répression légale de l'homosexualité et met en évidence l'hypocrisie des hétérosexuel·les à l'égard des homosexuel·les. La psychiatrie et la répression légale de l'homosexualité sont deux des thématiques qui ont été travaillées et par le FHAR et par Arcadie, mais dans des perspectives radicalement différentes. Philandros cherche alors à établir une troisième voie, peut-être une voie médiane, entre ces deux groupes dont la lecture du monde et la façon de le changer s'opposent radicalement. Dominique Rameau auteur d'un article intitulé « L'organisation homosexuelle et les lois » conclut son analyse ainsi :

« La loi Vichyste-Gaulliste doit être dénoncée dès-avant son brandissement par les “pouvoirs publics”. Elle n'est pas notre principale cible – puisque nous n'avons pour but que davantage d'unisson entre les français, et donc pas de cible – mais parce qu'elle est notre principal handicap, c'est avec elle que nous aurons d'abord à combattre<sup>359</sup> ».

Il existe bien un désir d'occuper une place « normale » au sein de la société. Mais s'il faut se battre pour cela, alors la confrontation est tout à fait assumée.

Au mois de mai 1974, sur proposition d'un certain Alain Leroy, alias Jeanne d'Arc (du fait de sa coupe de cheveux), le nom du groupe change et devient Groupe de libération homosexuelle. Jeanne d'Arc, qualifié d'éternel trublion par Amouroux, reproche au groupe d'exclure par l'étymologie de son nom les lesbiennes, même si en réalité aucune femme n'est encore jamais venue à une réunion<sup>360</sup>. Toujours d'après Amouroux, le changement de nom du groupe s'accompagne d'un changement de nature de l'organisation. Il se souvient ainsi que « certains *Philandros* de la première heure désertèrent le groupe, effrayés à l'idée de sortir de la clandestinité, ce que projetaient clairement les nouveaux venus<sup>361</sup> ». Une nouvelle histoire peut alors débuter.

---

<sup>359</sup> « L'organisation homosexuelle et les lois », *Philandros*, bulletin n° 2, Mai – juin 1974, p. 3

<sup>360</sup> Philandros peut être traduit du Grec ancien comme « Amour ou amitié pour l'homme ».

<sup>361</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, op. cit., p. 36

## 2. Le GLH unitaire parisien : construire une mobilisation

Philandros devient le Groupe de libération homosexuelle en mai 1974. Le choix du nom n'est pas neutre : il se réfère à la dynamique des perspectives de *libération*, qu'endossent de nombreux mouvements du sujet minoritaire depuis le début de la décennie. Michel Heim se souvient qu'il aurait aimé un nom plus provocateur. Il propose l'appellation des Tantes rouges en référence aux Gouines rouges disparues quelques années plus tôt. Mais ses camarades ne veulent pas d'un tel nom car pas assez sérieux<sup>362</sup>. Deux éléments vont alors guider l'organisation du GLH dans les premiers mois de son existence. D'un côté, le groupe se veut sérieux et organisé avec pour objectif de mettre sur pied un mouvement homosexuel. De l'autre, l'arrivée de nouveaux militants, rescapés du FHAR et d'autres groupes homosexuels radicaux, fait craindre aux membres fondateurs du GLH de se faire déposséder de leur création. Ils verrouillent alors le cadre de son fonctionnement, ce qui précipite les dissensions et les conflits, et creuse au fil des mois des fossés infranchissables, provoquant une inévitable rupture.

### 2.1 Un manifeste pour libérer les homosexuel·les

La rédaction d'une sorte de Manifeste dès le mois de mai 1974, intitulé « Sept principes fondamentaux du Groupe de libération homosexuelle » souligne le besoin d'une base politique claire et partagée, à laquelle doivent souscrire les membres du GLH. Il s'agit de donner un cadre à un groupe qui en a encore si peu et qui exprime en permanence le besoin de se structurer. Un court texte d'intention présente le GLH :

« Notre groupe entend lutter pour la libération des homosexuels, hommes ou femmes ; nous souhaitons réunir tous ceux qui veulent lutter efficacement contre l'oppression dont sont victimes les homosexuels. Tirant les leçons de l'expérience des organisations existantes, nous essayons de créer un mouvement qui puisse être un instrument de lutte efficace contre cette oppression<sup>363</sup> ».

Le Manifeste du GLH exprime dès ses premiers mots l'effort sans cesse renouvelé des militant·es tout au long des dix années suivantes : construire un mouvement politique homosexuel. Par ailleurs, la mise à distance avec le FHAR est encore nécessaire, ce qui se ressent jusque dans le vocabulaire utilisé. Il est ainsi fait référence au besoin d'efficacité tout comme il s'agit de tirer les leçons des expériences passées. Le premier point du Manifeste insiste sur la perspective de *libération* dans

---

<sup>362</sup> « Témoignage de Michel Heim », *op. cit.*

<sup>363</sup> « Sept principes fondamentaux du Groupe de libération homosexuelle », mai 1974, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille

laquelle s'inscrivent les homosexuel·les en lutte. Il s'agit pour chacun·e de vivre sa sexualité librement, avec la revendication d'un « droit au plaisir<sup>364</sup> » qui s'oppose logiquement à la procréation obligatoire. L'action communautaire prévaut et le GLH se doit de défendre tout·e homosexuel·le victime de répression ou d'une discrimination anti-homosexuelle. Le GLH ne revendique pas non plus l'égalité avec les hétérosexuel·les dans la mesure où ces dernier·es sont « aussi emprisonnés dans un carcan juridique et moral qui les empêche de vivre leur sexualité librement, comme ils le veulent<sup>365</sup> ». Enfin à l'image des autres mouvements du sujet minoritaire en cette moitié des années 1970, le GLH affirme que sa lutte est hautement politique et qu'il est solidaire du mouvement féministe et des luttes anti-racistes<sup>366</sup>.

D'après le premier document produit par le groupe, le sigle GLH correspond à Groupe de libération homosexuelle. Par la suite l'acronyme évolue pour devenir Groupe(s) de libération homosexuel(s). Ces deux noms ne portent pas la même signification et sont symboliques des futurs rapports de force au sein du mouvement. La question que posent ces différentes appellations est de savoir si ce sont des groupes homosexuels qui luttent pour la libération (et la libération peut être multiple) ou alors s'il s'agit de groupes qui se mobilisent pour la libération homosexuelle. Ce sont deux visions du monde qui s'opposent. Dans l'histoire des GLH, la perspective d'une libération homosexuelle peut être apparentée à une perspective communautaire du militantisme : une action politique tournée vers la communauté. Les groupes homosexuels pour la libération eux, doivent davantage être compris d'après une position politique révolutionnaire, où la libération doit s'effectuer sur de nombreux plans. Avec un rapport de force en faveur d'une perspective révolutionnaire, l'appellation Groupe de libération homosexuel s'impose à Paris, mais aussi, dans les mois et années qui suivent, sur l'ensemble du territoire français. Pour Michael Sibalís, il existe une « ambiguïté fondamentale au cœur du GLH et dans les esprits de ses membres : le GLH était-il un groupe de libération gay cherchant à libérer les homosexuels ou bien un groupe de révolutionnaires homosexuels cherchant à libérer tout le monde ?<sup>367</sup> ». Les conflits entre les différentes tendances ne vont pas tarder à s'aiguïser.

---

<sup>364</sup> « Sept principes fondamentaux du Groupe de libération homosexuelle », *op. cit.*, p. 1

<sup>365</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>366</sup> Cette proximité revendiquée avec les mouvements anti-racistes doit être comprise, au moins en partie, à l'aune d'une question de vocabulaire. Le concept d'homophobie est apparu en 1971 aux États-Unis et est encore long à s'imposer en France. La première occurrence du terme homophobie en France remonte à 1975 et n'est véritablement utilisé qu'à partir de la décennie suivante. Les militant·es utilisent le concept de racisme anti-homosexuel pour dénoncer l'homophobie qu'ils et elles subissent.

<sup>367</sup> SIBALIS Michael, « Le mouvement de libération gay (1960-1990) » dans GIAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015, p. 208



## 2.2 Les premières actions du GLH

La rentrée de septembre 1974 sonne le début de l'action militante pour le GLH. Un tract a été rédigé et doit être distribué sur les marchés. Malgré le sérieux que veut incarner le groupe, le tract voté à l'Assemblée générale du GLH du 14 septembre est particulièrement provocateur. C'est un tract en format *coming out*. Sur le recto, le regard est irrémédiablement attiré par ces gros caractères qui informent le lecteur ou la lectrice que « Des enculés, des gouines, des gousses, des gougnottes, des jésus, des pédés, des tantes vous parlent<sup>368</sup> ». Au verso, le ton est plus apaisé. Après avoir précisé que « les personnes qui distribuent ce tract sont des homosexuels<sup>369</sup> », il incite les passant·es à venir échanger avec eux. Il ne sert cependant à rien d'écrire un tract si celui-ci n'est pas distribué. Michel Heim confie que, probablement tétanisé par la peur, personne au sein du GLH ne souhaite aller diffuser le tract. Il considère même que le groupe eut périclité si de nouveaux membres n'étaient pas venus rejoindre le GLH. Ces nouveaux arrivants sont les rescapés de groupuscules qui ont survécu au délitement puis à la disparition du FHAR parisien. Il y a ainsi des membres du FHAR Jussieu, du Mouvement homosexuel d'information et de libération (MHIL) ainsi que des membres des revues *Antinorm* et *Sexpol*<sup>370</sup>.

### **Trajectoire d'un groupe : Le Mouvement homosexuel d'information et de libération (1973 – 1974)**

Le MHIL est un collectif fondé en octobre 1973 et qui, d'après l'un de ses fondateurs, Guy Chevalier, « voulait [incarner] un tournant “réformiste” par rapport à nos ruptures prétendue[ment] révolutionnaires antérieures<sup>371</sup> [du CAPR et du FHAR] ». Alain Huet, que l'on retrouvera tout au long de cette histoire, fait lui aussi partie des initiateurs du groupe<sup>372</sup>. Dès sa création il travaille à la diffusion d'un tract demandant l'abolition des textes de lois discriminatoires et l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle à 14 ans<sup>373</sup>. Au mois de mars 1974, le MHIL envoie une lettre ouverte à François Mitterrand, puis un courrier à toutes les candidat·es à l'élection présidentielle, « très précis sur les réformes à effectuer<sup>374</sup> ». Ironie de la situation, seul le candidat royaliste, Bertrand Renouvin, répond à ce courrier. Le 8 juin 1974, deux membres du MHIL diffusent une lettre ouverte sur la « Majorité politique et sexuelle », texte en partie repris par le *Nouvel Observateur* et quelques semaines plus tard, le groupe participe au côté du FHAR Jussieu au sabotage de la séance

<sup>368</sup> « Des enculés, des gouines, des gousses, des gougnottes, des jésus, des pédés, des tantes vous parlent », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>369</sup> « Des enculés, des gouines, des gousses, des gougnottes, des jésus, des pédés, des tantes vous parlent », *op. cit.*, p. 2

<sup>370</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus*, n° 1, été 1976, p. 53

<sup>371</sup> Correspondance par mail avec Guy Chevalier, 22 mars 2021

<sup>372</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 21

<sup>373</sup> « Moi aussi, je sais écrire l'histoire, mais j'y étais... », *Agence Tasse*, n° 35, p. 10

<sup>374</sup> *Ibid.*

inaugurale de la Société française de sexologie clinique<sup>375</sup>. Au mois de juillet, ils renouvellent l'opération lors du Congrès international de sexologie qui se tient à la faculté de Pharmacie de Paris. Le groupe existe ainsi encore lors de la création du premier GLH. Une série de communiqués publiés après sa disparition par *l'Agence Tasse*, le bulletin des GLH, permettent de saisir la rhétorique du groupe. La radicalité de ses positions est défendue de façon très poétique :

« Il faut d'abord agir en tissant des réseaux de perversion dans nos quartiers, dans nos lieux de travail, dans les écoles et les casernes. Que notre obsession du plaisir saisisse au vol tout érotisme qui traîne et le mette en scène et en acte. Nous pouvons être des incitateurs de plaisir, des “donneurs de mauvaises idées”, de “mauvais conseils”, surtout auprès de la jeunesse, que le crétinisme institutionnel assèche. Nous pouvons devenir les organisateurs privilégiés de la fête sexuelle révolutionnaire<sup>376</sup> ».

À l'automne 1974, après une dernière tentative de dialogue auprès des ministres « chargés de près ou de loin de la législation<sup>377</sup> », le groupe disparaît et une partie de ses membres rejoint le GLH tout juste formé.

Ce nouvel arrivage de militants, probablement davantage rompu au militantisme politique, permet la distribution du tract au marché des Enfants Rouges, rue de Bretagne dans le 4<sup>e</sup> arrondissement parisien. Puis, semaine après semaine, les membres du GLH multiplient les tractages sur les marchés. On les retrouve Place des Fêtes dans le 20<sup>e</sup>, Place Monge dans le 5<sup>e</sup> et rue du Poteau dans le 18<sup>e</sup><sup>378</sup>. Michel Heim décrit ces tractages avec malice : « Nous distribuons des tracts sous la banderole du Groupe de libération homosexuelle. Vous vous retournez : ce grand barbu ... ? Mais oui madame c'en est une ... et si vous saviez. Madame s'enfuit, ne veut pas savoir<sup>379</sup> ». D'après la convocation de l'Assemblée générale du 21 décembre 1974, qui revient sur les mois écoulés, ces distributions de tracts se déroulent sans accroc, malgré le caractère provocateur du texte. Si les réactions hostiles se font peu nombreuses, le dialogue avec les passant·es ne s'engage pourtant pas de façon évidente.

À l'automne 1974, le GLH se retrouve donc dans une situation inédite où se côtoient les rescapés du FHAR et ceux d'Arcadie. D'après Michel Heim si l'ensemble des militants semble bien s'entendre il note cependant que « ceux qui parmi les fondateurs du GLH avaient connu les excès du FHAR, craignaient de retomber dans les discussions sans fin, les vaines polémiques et l'absence

---

<sup>375</sup> *Ibid.*

<sup>376</sup> « MHIL », *Agence Tasse*, n° 7, 5 août 1976, p. 5

<sup>377</sup> « Moi aussi, je sais écrire l'histoire, mais j'y étais... », *Agence Tasse*, n° 35, p. 10

<sup>378</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, *op. cit.*, p. 50

<sup>379</sup> « Témoignage d'un membre du Groupe de libération homosexuelle », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

totale d'organisation qui, selon eux, avait été à l'origine de la déliquescence du mouvement<sup>380</sup> ». Cette tension sous-jacente doit être comprise à la lumière de ce qui pousse les militants à rejoindre le groupe : militer pour la libération des homosexuels d'un côté et trouver des semblables de l'autre. Des perspectives qui ne sont pas toujours conciliables. Ce que redoutent en réalité les fondateurs du GLH, c'est que « le seul souci de satisfaire notre libido l'emportât sur l'action "militante" pour laquelle nous étions en principe, réunis<sup>381</sup> ». Si militantisme et drague peuvent théoriquement cohabiter au sein du groupe, une échelle de valeur est donc établie entre les deux : l'action politique doit primer avant tout. Il est cependant illusoire de supposer que l'ascétisme recherché soit aussi fonctionnel en pratique, et finalement l'un se combine généralement avec l'autre : « La volonté commune d'agrandir le groupe qui était une nécessité du point de vue de l'action "militante", correspondait aussi à l'envie de chacun de faire de nouvelles rencontres amoureuses<sup>382</sup> ».

### 2.3 A la recherche d'un nouveau militantisme homosexuel

Cette situation illustre un rapport de force entre les initiateurs du GLH et les anciens membres du FHAR venus les rejoindre. Il y a de la part des premiers la volonté de garder la main sur ce qui est en train de se construire. C'est toute une stratégie, une véritable mise en scène qui est alors élaborée par les premiers membres du GLH lors d'une l'Assemblée générale qui se tient le 21 décembre 1974, aux Abbesses, dans l'appartement de Michel Heim, et qui accueille une vingtaine de personnes :

« Le Président du GLH de l'époque, [...] Jean-Paul Amouroux, seul assis sur un fauteuil dans une pièce où il n'y avait pas d'autre siège, dominait superbement l'assemblée et, distribuant la parole ou rappelant à l'ordre ceux qui se montraient [...] trop subversifs, empêchait tout débordement<sup>383</sup> ».

La stratégie a fonctionné. Certaines personnes qui s'étaient illustrées « lors de la déliquescence du FHAR, et qui, informées de la relance du mouvement homosexuel, étaient passées pour voir<sup>384</sup> », ne sont jamais revenues. Une autre stratégie est mise en place pour que le groupe ne se fasse pas déborder par des éléments « extérieurs » qui voudraient prendre le pouvoir. Lors des Assemblées générales du groupe, pour pouvoir participer aux prises de décisions, il faut être à jour de ses cotisations, ce qui rebute les militants les plus spontanéistes. Seule une Assemblée générale

---

<sup>380</sup> « Témoignage de Michel Heim », *op. cit.*

<sup>381</sup> *Ibid.*

<sup>382</sup> *Ibid.*

<sup>383</sup> *Ibid.*

<sup>384</sup> *Ibid.*

réunissant au moins 25% des membres cotisants peut engager des actions au nom du GLH et la convocation pour l'Assemblée générale du 21 décembre 1974 stipule que « toutes les propositions d'action, qu'elles proviennent de commissions internes au GLH, ou de l'extérieur, seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 21 décembre prochain<sup>385</sup> ». Michel Heim note alors que parmi les transfuges du FHAR, ce ne sont que ceux qui adhèrent avec l'idée du GLH qui en sont devenus membres et d'ardents défenseurs.

Si la question de l'action militante est au cœur de la stratégie du GLH, certains de ses membres développent aussi une réflexion sur le fonctionnement interne du groupe, qui sans devenir un groupe de parole cherche à réinventer les relations entre ses membres. Un texte anonyme intitulé « Idées générales sur la conception de l'accueil au sein du groupe » soulève ainsi plusieurs questions. Le postulat du texte est que les homosexuel·les vivent une auto-répression particulièrement forte, que la logique d'un militantisme classique ne suffit pas à faire reculer. Il faut pour cela changer les rapports entre les militants, ce que doit permettre le GLH en créant « un climat de confiance où chacun puisse se sentir à l'aise, panser ses plaies de la veille sans craindre le ridicule ou même l'indifférence<sup>386</sup> ». Ce besoin d'expérimenter de nouveaux rapports sociaux, de proposer une nouvelle vision du monde et de faire des GLH autre chose qu'un groupe militant classique est une perspective qui accompagne l'histoire des groupes homosexuels jusqu'à la fin de la décennie. Au duo militantisme et rencontre d'un partenaire, s'ajoute alors progressivement un troisième axe qu'on peut qualifier de développement de nouvelles formes de vie. D'après l'auteur du texte, si la dimension militante est indispensable, les activités du groupe doivent aussi permettre à des personnes qui ne sont pas militantes ou qui ne le sont pas encore de rejoindre le GLH et y trouver une véritable place :

« Car des hommes et des femmes, longtemps "autoréprimés", qui viendront grossir les rangs du GLH, ne se transformeront pas d'un seul coup et au seul contact du groupe en valeureux militants. C'est pourquoi, même si le GLH compte fermement sur l'action menée auprès du grand public et sur une participation massive à ces actions, il serait erroné de vouloir exclure les non-militants<sup>387</sup> ».

Ce besoin de sortir de l'anonymat et de trouver des semblables est tragiquement bien illustré par un courrier anonyme que reçoit le premier GLH parisien :

---

<sup>385</sup> « Convocation à l'Assemblée générale du GLH », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>386</sup> « Idées générales sur la conception de l'accueil au sein du groupe », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>387</sup> *Ibid.*

Cher amis et amies

J'ai obtenu votre adresse dans un lieu d'aisance bien entendu ....

Je viens vous remercier pour la lutte que vous allez mener pour la « Libération » de tous les « Homos » des deux sexes. Raconter ma vie, risquerait de vous ennuyer, mais vous dire quel combat j'ai mené et que je mène encore ... oui ? J'avais 21 ans lorsque j'ai été fait prisonnier en 1940. Dans un camp j'ai connu un homme marié, nous nous sommes aimés en cachette bien sûr. Les occasions seul à seul étaient très rares. Au retour, en 1945 j'ai décidé de changer ma vie, je savais qu'à la campagne il ne me serait pas possible de continuer ; Donc après trois années de sagesse je me suis marié (mariage de raison), nous eûmes trois enfants. Les premières années me donnèrent quelques joies, et ensuite les sarcasmes se sont à nouveau éveillés en moi, j'ai lutté, je les ai refoulés, mes rapports sexuels s'espaçaient, de plus en plus. Dans mon esprit j'étreignais un garçon<sup>389</sup>, je désirais la liberté perdue à jamais ; car lorsqu'on met des enfants au monde nous devons assurer leur existence. A présent ils sont grands et vivent à leur gré, et moi, je me retrouve face à face ... regrettant tout de ma vie gâchée.

Il y a peu de temps j'ai rencontré un jeune garçon, j'ai été attiré par son regard, mais j'ai su freiner mes sentiments. Je lui ai conseillé, comme je vous le demande de le faire, à beaucoup de jeunes de suivre leur destin, de vivre avec un bon copain afin qu'il n'y ait pas un jour à le regretter.

De tout cœur je voudrais vous aider mais rien n'est plus possible.

Bonne chance à tous. X<sup>390</sup> ».

## 2.4 Petit GLH deviendra grand

L'année 1975 débute par un changement majeur, le GLH dispose désormais d'un local au 14 rue du faubourg St Denis qui permet des permanences fixes et régulières. Elles ont lieu les lundis et vendredis à partir de 20 heures et les samedis de 14 à 16 heures. Ce local leur a été mis à disposition par le MDPL, le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, une association antimilitariste d'objecteurs de conscience dont l'un des garçons du GLH est membre. En cette nouvelle année, le groupe s'est élargi. Michel Heim se souvient que ce sont alors une trentaine de personnes qui distribuent régulièrement des tracts sur les marchés, affichent ou bombent le sigle du GLH sur les lieux de rencontres homosexuels à l'image des pissotières. En janvier 1975, le GLH achève l'élaboration de son « Manifeste-programme » qui doit orienter l'action du groupe. Plusieurs documents de travail donnent une idée de la direction que veut emprunter le GLH : il s'agit encore

---

<sup>388</sup> L'année du courrier n'est pas précisée mais par déduction je pense qu'elle a été écrite en 1975.

<sup>389</sup> Les termes soulignés le sont dans la lettre.

<sup>390</sup> Lettre anonyme, 9 mai, fonds privé Jean-Paul Amoureux, Mémoire des sexualités, Marseille, 3 p.

et toujours de constituer un mouvement homosexuel. Trois raisons sont avancées pour justifier l'existence de la mobilisation : les organisations politiques n'abordent jamais la question de l'homosexualité ; seul le corps médical parle d'homosexualité mais en des termes pathologiques et enfin l'exemple des mouvements à l'étranger doit ouvrir la voie pour l'organisation collective en France<sup>391</sup>. Ce « Plan du programme d'action » suggère la construction d'un mouvement organisé, que les militant·es veulent de masse et ouvert à tou·tes<sup>392</sup>. Ces documents de travail sont accompagnés d'une liste de quatorze revendications spécifiques, allant de l'abaissement de l'âge du consentement sexuel à quatorze ans jusqu'à l'abolition des lois empêchant le travestissement, en passant par le « droit pour les homosexuels d'exprimer publiquement leur affection comme le font les hétérosexuels<sup>393</sup> ». Il est aussi question de l'abolition des articles 330 et 331 du code pénal, de l'amendement Mirguet ou encore de la fin des rafles dans les lieux de rencontres homosexuels. Ce Manifeste-Programme, résultat de plusieurs mois de travail, est un document conséquent, de près de sept pages.

Après avoir proposé un constat sur la situation présente et les réalités quotidiennes des homosexuel·les, le Manifeste-Programme cherche à définir ce à quoi devrait ressembler le GLH. D'après le texte, seul·es les homosexuel·les sont en mesure de poser la question de leur place dans la société. L'orientation d'une action politique principalement dirigée en direction des homosexuel·les est soulignée par un nouvel usage du sigle GLH. Ici, il est l'acronyme de Groupe pour la libération des homosexuels : de leur propre auto-répression, mais aussi du joug de la société. Lutter sur le terrain spécifique de l'homosexualité est donc la priorité. Les mots du Manifeste sont durs et la colère exprimée est forte :

« Il s'agit bien d'un combat pour faire disparaître toute forme de répression évidente ou diffuse, extérieure ou intériorisée. Les homosexuels n'ont pas à quémander. Ils n'ont besoin d'aucune pitié. Ils exigent qu'on reconnaisse enfin leur droit d'exister et d'agir en tant que tels, librement, dans la société<sup>394</sup> ».

C'est ainsi que le discours du GLH se radicalise progressivement, probablement influencé par l'arrivée de nouveaux membres tandis que le souvenir du Groupe des jeunes et même de Philandros

---

<sup>391</sup> « Plan du programme d'action », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>392</sup> Le journaliste Jean Luc Hennig décrit une Assemblée générale au mois de mai 1975 (que j'évoque plus bas) à laquelle participent plusieurs lesbiennes. Il me semble donc réaliste de considérer que les premières lesbiennes à rejoindre le GLH le font entre janvier et mai 1975 au moment où les effectifs du groupe se multiplient. C'est pourquoi je fais débiter la féminisation de mon histoire, et ce de façon tout à fait artificielle, en janvier 1975 pour les entités pour lesquelles je suis certain d'une présence lesbienne.

<sup>393</sup> « Les revendications », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>394</sup> « Manifeste-Programme du Groupe pour la libération des homosexuels », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

se fait de plus en plus lointain. L'essence du GLH semble alors pouvoir se résumer dans le triptyque suivant : cohérent, ouvert à tou·tes et combatif. Cohérent dans la perspective de construire un mouvement homosexuel unifié, puissant et qui doit être organisé. Il s'agit en effet de « rassembler en un tout cohérent les volontés de lutte qui tentent de s'exprimer çà et là, dans diverses directions, seule une organisation démocratique est capable à la fois de dégager les objectifs communs, de trouver les moyens d'action et d'appliquer une stratégie efficace à long terme<sup>395</sup> ». Le GLH doit aussi être ouvert à tou·tes afin d'être le plus représentatif possible et ainsi être pris en considération par l'opinion publique. Ouvert à toutes les formes d'expression de l'homosexualité et à celles du spectre des masculinités, le GLH considère que les seules personnes à ne pas avoir leur place au sein du groupe sont celles qui participent consciemment à la répression et à l'exploitation des homosexuels. Combatif enfin, dans la mesure où, si le GLH se veut être défenseur des homosexuel·les, il doit mettre sur pied des actions directes en direction du grand public, avec comme objectif de permettre aux homosexuel·les de s'affirmer publiquement. Je peux ici citer la conclusion du Programme-Manifeste qui restitue très justement l'âme du document et les perspectives militantes du GLH :

« L'action du GLH se situe sur deux plans bien distincts. D'une part il faut informer l'opinion publique de ce qu'est l'homosexualité, et cette information ne peut avoir lieu que par des campagnes d'un type militant auprès du grand public qui refuse encore les homosexuels. Des actions de ce genre ont eu des échos favorables à l'étranger, et ont contribué à un aménagement de la législation qui visait les homosexuels. Si, en France, la situation est toujours la même, c'est que ces actions ont été beaucoup trop peu nombreuses. Le GLH veut aboutir à une situation au moins analogue à celle qui existe dans les pays les plus évolués.

D'autre part l'objectif du GLH plus immédiat, mais aussi plus vaste, est de rassembler les homosexuels, non seulement pour faire pression afin qu'aboutissent leurs revendications légitimes, mais pour les délivrer de l'angoisse qu'ont forgé en eux les années de solitude. Ceci est un aspect essentiel du groupe qui réside dans les qualités d'accueil de chacun de ses membres. Au bout du compte, nous voudrions que soit rendue à l'homosexuel sa qualité de personne, et que les rapports homosexuels soient enfin considérés de la même façon que tous les autres rapports. En dernière analyse, ce serait obtenir qu'on n'attache plus aucune importance au fait d'être ou non homosexuel<sup>396</sup> ».

Dans la nuit du 8 au 9 mars 1975, le local que le GLH partage avec le MDPL est plastiqué. Ce sont les militant·es pacifistes qui ont été visé·es, mais la conséquence est lourde pour le GLH :

---

<sup>395</sup> *Ibid.*

<sup>396</sup> « Manifeste-Programme du Groupe pour la libération des homosexuels », *op. cit.*, p. 7

il n'a plus de lieu pour se réunir et s'organiser. La future tendance du 14 décembre, dans un récit qu'elle fait des premiers mois du GLH encore unitaire, voit dans cet attentat l'origine d'une des trois crises du premier GLH qui précipitent son éclatement en courants distincts. L'impossibilité de se réunir dilue les responsabilités au sein du groupe et complique l'organisation militante. Un nouveau local est cependant bientôt trouvé. Depuis 1974, des militant·es du 11<sup>e</sup> arrondissement parisien ont fondé une association, l'AGECA, rue de Charonne, qui se propose de louer à bas prix des salles de réunions pour divers groupes qui ne disposent d'aucun lieu et qui seraient susceptibles de rencontrer des difficultés à en trouver un<sup>397</sup>. Le 22 mars 1975, une Assemblée générale entérine la démission du bureau élu par Philandros un an plus tôt. Jean-Paul Amouroux, le président, a déjà quitté ses fonctions après une Assemblée générale le 26 octobre 1974, du fait de son entrée dans la fonction publique, car celle-ci oblige ses fonctionnaires à être « garants de bonne moralité ». Le risque était trop grand. Le nouveau bureau élu est composé de Patrick A., en qualité de président, de Daniel W. vice-président et de Didier Godard qui récupère le poste de secrétaire<sup>398</sup>. Cette élection est cependant surprenante dans le sens où elle ne reflète que très peu ce qu'est devenu politiquement le GLH. Jean-Paul Amouroux raconte ainsi que Patrick A., déjà présent au temps de Philandros, promet de rester fidèle à l'état d'esprit originel du groupe. Plus surprenant encore, Patrick est giscardien. Je n'ai pas d'élément d'explication à donner pour cette situation, les archives n'en faisant pas état et cette histoire nous étant uniquement transmise par Amouroux. S'agit-il à nouveau d'une stratégie de la part de certains membres du groupe pour garder le contrôle sur le GLH ? Patrick se fait-il élire parce que personne d'autre ne souhaite accéder à la présidence du groupe ? Dans tous les cas cette situation n'est pas tenable. Les dissensions sont bien trop fortes et renforcent les tensions entre les différentes positions et courants au sein du GLH. Sans grande surprise, Patrick démissionne de son poste un mois plus tard<sup>399</sup>. Il est remplacé par Alain Huet, venu du MILH, dont les positions politiques sont bien davantage en phase avec le groupe.

## 2.5 Construire le mouvement

Malgré un nouveau local et l'élection d'un nouveau bureau, l'ambiance au sein du GLH est électrique et les tensions nombreuses. Le débat au printemps 1975 se focalise autour de la manifestation annuelle du 1<sup>er</sup> mai auquel le FHAR avait participé en 1971. Ce sont même plusieurs discussions au sein d'un même débat. La première question posée est simple : le GLH doit-il participer à cette manifestation ? Certain·es au sein du GLH ne souhaitent pas y participer, la

---

<sup>397</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, op. cit., p. 52

<sup>398</sup> *Ibid.*

<sup>399</sup> *Ibid.*, pp. 53 – 54



marche n'ayant a priori aucun lien direct avec l'homosexualité, ce qui participerait à inscrire le GLH sur l'échiquier politique. D'autres, incarnant davantage des positions révolutionnaires, estiment que le groupe se doit d'être présent au côté de toutes les forces révolutionnaires et progressistes et, dans la lignée du FHAR, de porter haut et fort une visibilité homosexuelle. La seconde question porte sur la manifestation qu'il faut rejoindre : le cortège des organisations et groupes d'extrême gauche qui défilent dans la matinée ou au contraire l'après-midi aux côtés des organisations syndicales et politiques classiques. La décision est finalement prise de participer aux deux cortèges<sup>400</sup>.

Dans la perspective de construire un mouvement homosexuel, les membres du GLH s'intéressent aussi à ce qu'il se passe à l'étranger. Durant les vacances de Pâques, Michel Heim et trois autres militants du groupe se rendent à Rome pour assister au congrès du FUORI, le mouvement homosexuel italien alors soutenu par le Parti radical italien. Le mouvement italien est bien plus fort et plus structuré que le mouvement français et se trouve donc être une source d'inspiration pour les militant·es de l'hexagone. Cette perspective d'aller chercher à l'international des formes d'organisations inspirantes pour le mouvement français est aussi mise en exergue par le journaliste Jean-Luc Hennig qui, dans un article pour le journal *Libération*, écrit que : « ce qui compte, pour l'instant, c'est peut-être plus de mesurer leurs forces, de constituer un vaste mouvement (comme outre atlantique) qui puisse mettre en échec dans l'immédiat le système répressif qui les mutile, les humilie<sup>401</sup> ». Avant même la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, le GLH cherche à participer au printemps 1975 à la journée nationale de la commémoration des déporté·es. Il s'agit pour les militant·es de visibiliser les déporté·es homosexuel·les, qui dans les années 1970 sont encore exclu·es du récit officiel<sup>402</sup>. Cette revendication est décriée par les associations de déporté·es qui accusent le GLH de salir la mémoire des disparu·es. Les membres du groupe qui s'étaient présenté·es au mémorial avec une gerbe de fleur en forme de triangle rose sont alors arrêté·es par la police et la gerbe refusée. Jean Le Bitoux raconte cette séquence dans un entretien pour la *Quinzaine littéraire* :

« La première intervention du groupe a eu lieu en mai 1975 [en réalité en avril], lors de la Journée Mondiale [en réalité nationale] de la Déportation, pour témoigner au nom des homosexuels victimes du nazisme et déportés comme tels, et dénoncer la complaisante amnésie de l'histoire officielle. Le groupe qui portait une gerbe rose en forme de triangle (notre

---

<sup>400</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 118

<sup>401</sup> « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *Libération*, n° 463, 24 juin 1975, p. 4

<sup>402</sup> Pour plus d'éléments voir Schlagdenhauffen Régis, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2002 et SEYDIEH Reza Sam, *Déportation pour motif d'homosexualité et mouvement LGBT en France : évocations du passé, entre engagement militant et cadre institutionnel*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Descartes, 2016

étoile jaune dans les camps), fut intercepté par les flics dans le cortège officiel<sup>403</sup> ».

Jean Le Bitoux fait partie de ces nouvelles recrues qui ont rejoint le GLH à l'hiver et au printemps 1975, à l'image d'autres futures figures du mouvement, comme Gérard Vappereau ou encore Gérard Poncin. Ils incarnent une tendance intellectuelle nouvelle, qui donne au mouvement en construction ses premiers théoriciens de l'homosexualité. Michel Heim remarque que les réunions du GLH, qui accueillent de plus en plus de monde, sont par conséquent de plus en plus théoriques et l'emportent sur l'action, ce qui complique les prises de décisions<sup>404</sup>. L'article de Jean-Luc Hennig donne par ailleurs un certain nombre d'informations sur les membres du GLH et l'organisation du groupe. Hennig décompte une centaine de membres au mois de mai 1975 qui se réunissent en Assemblée générale tous les quinze jours. La sociologie du groupe est différente du FHAR qui comptait une majorité d'étudiant·es. Ici, « ce sont surtout des gens qui travaillent : cadres moyens, enseignants, employés, jeunes travailleurs. Pas de mineurs : toujours la menace du détournement, de l'incitation à la débauche ou du proxénétisme<sup>405</sup> ». Comme le rappelle Lilian Mathieu, « les militants se recrutent majoritairement parmi les individus qui disposent d'un haut niveau de politisation, lequel est généralement corrélé à un haut niveau de diplôme<sup>406</sup> ». Les classes populaires et ouvrières sont effectivement peu représentées dans les GLH en dépit d'un discours qui tout au long de la décennie embrasse et défend la lutte des classes. Au cours de la réunion à laquelle il participe pour écrire son article, Jean-Luc Hennig rapporte qu'il dénombre seulement deux filles parmi les cinquante garçons présents ce jour-là<sup>407</sup>. Il note aussi qu'en plus des Assemblées générales, des comités de quartiers ont été constitués dans le 11<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup>, le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> arrondissement. Ces comités de quartier ont pour principale vocation d'être des groupes de parole : « Ainsi, tous les lundis, une quinzaine de mecs se retrouvent, près de la République, dans l'appartement d'un copain. Chaque semaine, l'approche d'un thème : “Dire ou non qu'on est pédé ?”, “Rapport avec les femmes”, “La vie en couple”...<sup>408</sup> ». Ces comités de quartier ne sont pas seulement pensés selon une logique géographique. On rejoint un comité d'arrondissement en fonction de ses amitiés et de ses sensibilités politiques. Conséquence de cette répartition, la future division en tendance du GLH parisien repose sur les dissensions entre les différents arrondissements.

Le GLH poursuit ses activités jusqu'à l'été et, sous la nouvelle présidence d'Alain Huet, le

---

<sup>403</sup> LE BITOUX Jean, « Groupe de libération homosexuelle », *Quinzaine littéraire*, octobre 1976, pp. 30 – 31

<sup>404</sup> « Témoignage de Michel Heim », *op. cit.*,

<sup>405</sup> « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *op. cit.*, p. 4

<sup>406</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 21

<sup>407</sup> La place des lesbiennes dans le mouvement homosexuel est spécifiquement abordée dans le chapitre 4 de cette thèse.

<sup>408</sup> « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *op. cit.*, p. 4

groupe tient pour la première fois un stand à la fête d'un parti politique, le Parti socialiste unifié (PSU) à la Courneuve<sup>409</sup>. Par cette démarche, le GLH cherche à devenir un interlocuteur crédible des forces politiques en présence. Il est aussi présent aux fêtes des journaux *Libération* et *Politique Hebdo* où il distribue un tract qui commence par les mots suivants :

« Cet homme aime une femme, il l'embrasse. Cet homme aime un homme, il l'embrasse. Cette femme aime une femme, elle l'embrasse. Où est la différence ? Nous sommes homosexuels. Nous voulons vivre notre homosexualité au grand jour. Nous voulons faire disparaître les préjugés et attitudes agressives qui nous en empêchent. Nous voulons que la société cesse de nous opprimer. Nous appartenons au GLH (Groupe de libération des homosexuels)<sup>410</sup> ».

Malgré des tensions théorico-politiques de plus en plus fortes, l'unité du groupe est maintenue jusqu'aux vacances d'été. Ce n'est qu'à la rentrée de septembre 1975 que les antagonismes trop évidents entre les différentes tendances font exploser ce que l'on a rétrospectivement qualifié de GLH unitaire.

---

<sup>409</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, *op. cit.*, p. 55

<sup>410</sup> « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *op. cit.*, p. 4

### **3. La division du GLH parisien en tendances, symbole de la multiplicité du mouvement naissant**

Au cours de l'été 1975, trois membres du GLH se rendent au Royaume-Uni pour participer au congrès de la CHE, la Campaign for homosexual equality, dans la ville de Sheffield. Michel Heim, Alain Huet et Jean Le Bitoux, vont chercher de l'inspiration auprès d'un mouvement bien plus développé, en même temps qu'ils représentent le GLH<sup>411</sup>. Ces trois militants partis outre-manche vont, quelques mois plus tard, chacun prendre la direction d'une des futures tendances parisiennes. Les tensions au sein du GLH n'ont jamais été aussi fortes et les positions des uns et des autres irréconciliables. La rentrée 1975 s'annonce explosive.

Il s'agit de proposer ici un récit documenté de la fin mouvementée du GLH unitaire. À partir des scissions qui font exploser le groupe, il est possible de présenter un premier tableau des différentes tendances, courants théoriques et politiques qui traversent la mobilisation homosexuelle naissante. Ce sont trois tendances qui voient le jour à Paris, dont les perspectives pour la constitution du mouvement sont radicalement différentes. Comme déjà évoqué, la première prend le qualificatif de GLH – Groupes de base qui défend une approche communautaire du militantisme homosexuel. La seconde se définit comme le GLH – 14 décembre, jour de la scission, et se réclame du courant situationniste. La dernière, se nomme GLH – Politique et quotidien, et son référentiel trotskiste l'engage dans une lutte révolutionnaire au côté de l'ensemble des mouvements du sujet minoritaire. Les débats et conflits qui opposent ces différents courants préfigurent les discussions qui accompagnent les GLH à l'échelle nationale dans ses premières années d'existence. Ces tendances ne sont cependant pas égales, et celle qui se veut révolutionnaire prend rapidement le pas sur les deux autres. Cet élément éclaire aussi la réalité politique de cette moitié des années 1970, où certains discours et argumentaires révolutionnaires ont toujours le vent en poupe, dans l'espoir de faire émerger un monde nouveau.

#### **3.1 Des tensions à tous les étages**

Avant de reconstituer les quatre mois qui ont divisé le GLH en trois tendances distinctes, il me faut préciser que les principales sources concernant cette histoire proviennent des tendances elles-mêmes. À chaque fois, les différents récits cherchent à imputer la responsabilité des scissions successives aux autres courants. La recomposition du puzzle est donc délicate et sujette à caution.

---

<sup>411</sup> La Campaign for homosexual equality (CHE) est l'une des plus vieilles organisations homosexuelles au Royaume-Uni. Elle est fondée en 1964 et revendique, dans une logique communautaire et réformatrice, l'égalité des droits entre homosexuel·les et hétérosexuel·les. Au milieu des années 1970 la CHE compte près de 5 000 membres et environ 100 groupes locaux.

S'il n'existe en septembre 1975 encore qu'un seul GLH, des Comités de quartiers se réunissent dans plusieurs arrondissements de la capitale. Le comité du 11<sup>e</sup> arrondissement est notamment animé par Jean Le Bitoux et Gérard Vappereau, membres récents du GLH qui incarnent une position révolutionnaire vis-à-vis de l'homosexualité. Jean-Paul Amouroux les accuse d'avoir eu dès la fin des vacances scolaires des velléités de scission, sans pour autant être en mesure d'étayer ses accusations<sup>412</sup>. Ce qui apparaît de façon claire dans tous les discours, c'est que les tensions éclatent à nouveau lors d'un weekend de réflexion et d'orientation du GLH, les 13 et 14 septembre. La future tendance 14 décembre nomme ce moment « la 2<sup>ème</sup> crise du GLH<sup>413</sup> » et le futur GLH – Politique et quotidien (PQ), donne de son côté quelques éléments plus détaillés pour comprendre les oppositions. Celui-ci définit ses désaccords avec les autres courants à partir de « la lecture qui a été faite des luttes homosexuelles, des historiques et des analyses d'Arcadie et du FHAR, [qui] ont donné des positions complètement divergentes<sup>414</sup> ». Ce qui est en jeu durant ce weekend, c'est la constitution de deux camps dont les positions s'avèrent de plus en plus irréconciliables. D'après les termes employés en ce milieu de décennie, le fossé qui se creuse entre les militant·es est binaire et sans subtilité : il existerait d'un côté les révolutionnaires (les politiques) et de l'autre les réformistes – que je qualifierai de communautaires<sup>415</sup>. Les premiers reprochant aux seconds de vouloir intégrer à leur lutte n'importe quel·le homosexuel·le, sans lecture de classe. Jean Le Bitoux et un certain Nicolas B. théorisent dans un texte rédigé pour le weekend que :

« N'importe quel homo n'est pas, à priori des nôtres [...]. La France giscardienne permet à l'homosexuel de vivre, de survivre dignement, "arcadiennement", sa sexualité, dans l'hypocrisie et le camouflage. Ce type d'homo installé est parmi les premiers à s'opposer à notre révolte. Celui-là fait également partie de nos ennemis. [...] Nous condamnons le narcissisme et le nombrilisme du GLH<sup>416</sup> ».

L'attaque est violente. Une autre opposition majeure, cette fois-ci autour de la question de la

---

<sup>412</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel, op. cit.*, p. 58

<sup>413</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus, op. cit.*, p. 53

<sup>414</sup> « GLH PQ, Réponse à la circulaire de Bordeaux et de Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, n°2, janvier 1977, p. 37

<sup>415</sup> L'usage du terme « Réformiste » me paraît problématique pour être repris tel quel. La lecture que nous pouvons aujourd'hui faire de ce concept me semble faussée. Ainsi la signification d'un mot peut être radicalement différente près de cinquante ans plus tard. Le réformisme dont est accusé le GLH tendance Groupes de base n'est en aucun point comparable avec ce que nous pourrions qualifier de réformiste aujourd'hui. De plus, le simple fait que le groupe soit nommé ainsi par d'autres doit nous pousser à la vigilance. S'il est vrai que le GLH-GB n'appelle pas de ses vœux la révolution socialiste, son discours est davantage tourné vers le monde homosexuel. Il revendique un soutien équivalent à toutes et tous les homosexuel·les. Il serait alors plus juste de qualifier le GLH tendance Groupe de base de GLH communautaire. Mon usage du terme « GLH réformiste » se résumera donc à la citation, pour exprimer le plus justement possible le point de vue de ses contempteurs et contemptrices.

<sup>416</sup> Tract pour le weekend théorique des 13 et 14 septembre 1975, *GLH PQ Réflexion 1, Bulletin intérieur pour le débat d'orientation, textes décembre 75 à juin 76*, fonds privé Alain Lecoultré, Paris, p. 3

répression, semble avoir particulièrement clivé les participant·es au weekend. Là où certain·es voient dans la lutte pour l'abrogation des lois réprimant l'homosexualité un horizon désirable, les futurs membres de la tendance Politique et quotidien (les auto-proclamé·es révolutionnaires) s'y opposent radicalement la qualifiant de trop sommaire.

Michel Heim qui anime le Comité de quartier du 18<sup>e</sup> arrondissement (les supposés réformistes<sup>417</sup>) réfute ce récit politique du conflit. Il rejette tout d'abord l'opposition entre révolutionnaires et réformistes qu'il considère désuète et construite de toute pièce. Il lui paraît ainsi présomptueux de vouloir se considérer révolutionnaire dans une époque où la crise s'installe et où la perspective du grand soir n'est plus que l'ombre d'elle-même. Il atténue aussi l'idée que les clivages soient strictement politiques et postule qu'ils reposent bien davantage sur des différences de conception de l'action du groupe. Enfin, il considère que le conflit entre les membres du GLH s'articule bien davantage entre les premiers militants du groupe (devenus les réformistes) qui se sentent dépossédés de ce dernier par les nouveaux et nouvelles venu·es (les révolutionnaires). Ces dernier·es n'auraient voulu retenir du GLH que le nom, rejetant ses principes fondateurs. Amouroux raconte que Michel Heim s'est alors fermement opposé à la constitution de tendances autonomes au sein du GLH avant de conclure : « Notre Michel national voulait avant tout préserver l'unité du mouvement : on l'accusa de *stalinisme*<sup>418</sup> ».

Le samedi suivant ce premier weekend de réflexion, le 20 septembre 1975, se déroule une nouvelle Assemblée générale qui, d'après l'historique du GLH – 14 décembre, se termine dans l'hystérie collective tandis que certaines personnes commencent à parler d'exclusion. Un nouveau bureau est élu pour apaiser les tensions, en vain. La future tendance Groupes de base commence dès lors à s'organiser en dehors de la structure du GLH. De fait, la pratique collective au sein du groupe est à ce moment-là quasiment inexistante et même la distribution de tracts sur les marchés est mise de côté<sup>419</sup>. Dans une perspective conciliatrice, le nouveau bureau propose un autre weekend de réflexion en décembre, qui doit être préparé par la publication d'un bulletin intérieur où toutes les tendances doivent avoir l'espace pour s'exprimer.

### 3.2 L'éclatement du GLH en trois tendances

Si les manifestes et autres textes d'orientations s'accumulent et se multiplient en prévision du weekend de décembre, le bureau du GLH est de plus en plus effacé et les réunions réunissent

---

<sup>417</sup> Par déduction je fais l'hypothèse qu'aucune lesbienne ne fait pas partie du Comité du 18<sup>e</sup> arrondissement et que sa prolongation, le GLH – Groupes de base est lui aussi non mixte.

<sup>418</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, op. cit., p. 58

<sup>419</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus*, op. cit., p. 53

de moins en moins de monde. La rencontre est prévue les 13 et 14 décembre au centre international de la Villa Montsouris. C'est la future tendance 14 décembre qui en fait le récit le plus complet dans son bulletin interne *Anales du 14 décembre et vécus*. Avant même la rencontre, le Comité de quartier du 18<sup>e</sup> arrondissement envoie au GLH une pétition signée de tous ses membres qui entérine de fait sa scission. Il prend le nom de Groupe de libération des homosexuels, tendance Groupes de base. Cette tendance communautaire, qui encore quelques mois auparavant s'opposait à l'existence de courants autonomes au sein du GLH, est donc celle qui précipite l'éclatement du groupe. Le Comité de quartier du 11<sup>e</sup> arrondissement a lui aussi déjà commencé à se structurer sous une nouvelle étiquette du nom de Politique et quotidien (PQ). D'après une démarche propre à l'extrême gauche, il a largement organisé sa venue au weekend et entend proposer plusieurs textes à la discussion. Un groupe de lesbiennes, sans qu'il ne soit précisé si elles font partie d'une structure organisée, participe à ces rencontres. Ces dernières s'opposent à ce qu'un texte rédigé sous le pseudonyme de Jacques Mao, qui assène entre autres que « les ouvriers sont nos meilleurs alliés et les femmes nos pires ennemis<sup>420</sup> », soit discuté. Les membres de la future tendance 14 décembre – nom du jour de la scission et dont Jacques Mao fait partie, considèrent que la phrase a été sortie de son contexte et dénoncent une manipulation des militant·es de la tendance Politique et quotidien. Ceux et celles-ci auraient « pris cette occasion comme prétexte pour faire scission sur [leurs] propres bases, laissant assis entre deux chaises ceux qui restaient et qui ne se reconnaissaient ni en eux ni dans le 18<sup>e</sup><sup>421</sup> ». La version racontée par Politique et quotidien est évidemment toute autre et il est intéressant de voir comment elle répond précisément et spécifiquement aux critiques formulées par 14 décembre, comme si elle cherchait à se justifier. Ainsi, d'après PQ, si la scission avec la tendance 14 décembre est effective depuis le weekend à la Villa Montsouris, celle-ci avait été prévue en amont du fait de mois de débats au sein du comité de quartier. Les reproches que font les membres de l'ex comité de quartier du 11<sup>e</sup> arrondissement aux partisans de Jacques Mao s'articulent autour de leur opposition à la convergence des luttes entre homosexuel·les, mouvement féministe et mouvement ouvrier<sup>422</sup>.

Les membres de ce qui devient le Groupe de libération homosexuel, tendance Politique et quotidien ne semblent cependant pas voir que des inconvénients à ces différentes ruptures. Au contraire, ils considèrent que les différentes scissions ont permis à chaque groupe de se développer. L'un d'entre eux écrit ainsi qu'il y a parfois des scissions qui sont utiles, tout en reconnaissant que les problèmes de fonds de la tendance sont finalement toujours les mêmes<sup>423</sup>. Un autre considère

---

<sup>420</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 119

<sup>421</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus*, op. cit., p. 53

<sup>422</sup> « GLH PQ, Réponse à la circulaire de Bordeaux et de Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, op. cit., p. 37

<sup>423</sup> *Ibid.*

qu'à pratiquer leurs différences, les trois groupes ont pu évoluer là où « le GLH "unifié" s'était complètement épuisé dans le torpillage de ses différentes tendances qui voulaient s'exprimer et par rapport au débat qui n'avait pas eu lieu<sup>424</sup> ». La multiplication de chapelles au sein du mouvement naissant est aussi à réinterroger d'après la composition de l'échiquier politique de ces années 1968 et l'éclatement de l'extrême gauche dans une multitude de tendances où bien souvent son ou sa plus proche camarade devenait son ou sa meilleur·e ennemi·e.

Le GLH – Politique et quotidien prend immédiatement l'ascendant sur les deux autres tendances. Avec des ambitions politiques distinctes, les GLH – Groupes de base et 14 décembre sont deux courants minoritaires du militantisme homosexuel à Paris et en région parisienne. L'influence qu'ils ont sur le développement du mouvement et l'écho qu'ils parviennent à avoir en région est relativement faibles en comparaison avec le courant qui se proclame révolutionnaire. Il n'est pas absurde de dire que ces deux tendances ont perdu au jeu des scissions, face à des militant·es bien plus aguerris·es aux manœuvres politiciennes du fait d'un engagement éprouvé au sein d'organisations partisans<sup>425</sup>. Conséquence des différentes ruptures, les différentes tendances parisiennes rompent le dialogue pendant près d'un an. Une seule rencontre entre les trois courants a eu lieu en novembre 1976. Mais ce retour au dialogue est particulièrement éphémère. Début 1977, les GLH – Groupes de bases et 14 décembre ont disparu. Les archives concernant les deux tendances minoritaires sont peu nombreuses et l'imaginaire du mouvement les a souvent moqués et relégués aux marges de cette histoire. C'est dans la perspective d'une reconstitution du triptyque parisien que je vais successivement présenter leur histoire ici.

### **3.3 Un GLH par défaut ? La tendance 14 décembre**

D'après le récit qu'en fait le GLH – 14 décembre, après la scission, tous ceux qui n'avaient fait ni le choix du GLH – Groupes de base ni celui de Politique et quotidien rejoignent la troisième tendance parisienne, comme par défaut<sup>426</sup>. Alain Huet et Didier Godard, respectivement dernier président et dernier secrétaire du GLH unitaire en prennent la tête. Toujours d'après l'historique du GLH que le groupe présente dans son premier et unique bulletin interne, « Anales du 14 décembre et vécus », paru à l'été 1976 sous la direction de Christian Fouquet, il commence à recruter des membres par lui-même à partir de février 1976<sup>427</sup>. Des Assemblées générales sont théoriquement organisées tous les quinze jours même si l'auteur de cet historique reconnaît que les

---

<sup>424</sup> *Ibid.*

<sup>425</sup> Je reviendrais dans un prochain chapitre sur les trajectoires politiques des militant·es.

<sup>426</sup> Sans grande surprise le GLH – 14 décembre est non-mixte.

<sup>427</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus, op. cit.*, p. 55



membres de 14 décembre « ne sont pas volontaristes pour un sou<sup>428</sup> ». Ces réunions se tiennent à la faculté de science de Jussieu qui contrairement à l'AGECA permet aux groupes de se réunir gratuitement. A l'image de Politique et quotidien ou des Groupes de base, la tendance 14 décembre se prête elle aussi au jeu des weekends de réflexion avec comme perspective l'élaboration d'un discours autonome. C'est ainsi le cas les 26 et 27 juin 1976, ce qui permet au groupe de façonner son premier bulletin interne qu'il s'empresse de diffuser. Ce bulletin du GLH donne un bon aperçu des thématiques de discussion qui traversent le groupe. Il y est ainsi question de libération sexuelle, du ghetto, de la drague, des rapports aux femmes et aux lesbiennes. La compréhension des textes qui forment le bulletin n'est pas aisée : le ton est souvent aride, les analyses fréquemment contradictoires.

La structuration du groupe et l'élaboration d'un discours commun n'est en réalité que très peu importante pour ceux qui en font partie. Chacun peut apporter sa propre contribution au débat même si elle est contradictoire avec d'autres apports. Le groupe peut être appréhendé comme une entité d'inspiration situationniste aux principes libertaires qui ne s'intéresse que de façon très superficielle aux perspectives militantes. Ou comme il l'écrit lui-même :

« [Si] le GLH 14 décembre se trouve occuper la place de l'anarchie (ou de la “nouvelle gauche”, comme on voudra) dans un triangle constitué par le réformisme du GLH – Groupes de base, et le gauchisme, pré-soixante-huitard, du GLH – PQ, c'est plutôt, comme toujours en ce cas, pour des raisons de structure ou de fonctionnement du groupe, que par adhésion à telle idéologie définie<sup>429</sup> ».

En parlant d'eux à la troisième personne, ils décrivent le fonctionnement du groupe de la façon suivante :

« Refusant le pouvoir et les structures trop contraignantes, ils cherchent à définir une nouvelle méthode de fonctionnement collectif, les tâches militantes étant assurées par ses membres atteints de militantité aigüe. Il n'y a que des hommes (ou des mecs !) et autant de lignes que de membres. D'où des débats multiples. [...] Il continue depuis sa création à chercher son identité<sup>430</sup> ».

La tendance du 14 décembre privilégie largement la perspective du vécu et ressemble peut-être davantage que n'importe quel autre GLH parisien à un groupe de parole. De là en découle le

---

<sup>428</sup> *Ibid.*

<sup>429</sup> « Jacques Mao répond à tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur ce qu'il foutait au GLH 14 décembre sans jamais oser demander », *Anales du 14 décembre et vécus, op. cit.*, p. 20

<sup>430</sup> « Notre historique du GLH », *Anales du 14 décembre et vécus, op. cit.*, p. 54

surnom de « Salon de thé libertaire<sup>431</sup> » qui lui est accolé de façon condescendante par les militant·es des deux autres tendances parisiennes.

Le Manifeste du GLH 14 décembre dont le sous-titre est ironiquement intitulé « Ce n'est qu'un début, continuons le manifeste<sup>432</sup> » donne une idée assez juste de la dynamique du groupe. Le premier aspect souligné par le texte, qui tranche avec ce que seront les deux autres tendances du GLH, c'est que les membres de 14 décembre revendiquent les différences qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Il n'est pas question de construire une rhétorique unique pour l'ensemble du groupe. La question de l'idéologie est même niée parce qu'elle aurait pour conséquence de prendre le pas sur le vécu, essence du GLH. Le ton du Manifeste est ainsi aux antipodes des différents textes qu'a pu écrire feu le GLH unitaire. Le sérieux est assimilé aux organisations d'extrême gauche, et fortement déprécié. On peut ainsi y lire : « Vive le caca, vive le pipi, vivent les tatas, à bas le capitalisme ! / C'était notre minute politique. / Cacahuet ! / La beauté est homosexuelle. / ça veut dire ce que ça veut dire ...<sup>433</sup> ». Ce Manifeste ne se veut pas être un document cohérent. Au contraire, sa forme définitive n'est que l'assemblage de petits textes écrits par quelques-uns de ses membres sans logique aucune. D'après ses membres, le GLH est donc tout à la fois « un symbole chimique, le nom d'une drogue ou d'un remède, l'heure et le lieu d'un rendez-vous, un mot de passe, un message de tendresse...<sup>434</sup> ».

Les contempteurs et les contemptrices du GLH 14 décembre inscrit·es dans les deux autres tendances considèrent qu'en refusant une quelconque démarche militante il tombe dans l'excès inverse. Sans base solide et sans réflexion structurée, il est voué à une forme d'impuissance, renforcée par la misogynie de certains de ses membres qui se complaisent dans une esthétique d'ultra-gauche<sup>435</sup>. Définir ce qu'était précisément le GLH – 14 décembre est une entreprise compliquée, principalement du fait des sources disponibles, peu nombreuses. Sans disposer de chiffres, je peux cependant affirmer que cette tendance n'a compté que peu de membres et que son action au sein du mouvement homosexuel a été particulièrement limitée. Une autre revue du mouvement, *Diff/Éros*, parue en 1977, écrit ainsi après la disparition de la tendance à la fin de l'année 1976 :

« Le GLH 14 décembre n'existe plus : il n'y a plus de réunion ni de secrétariat. Il n'existait qu'en tant qu'individus, donc il continue à travers ceux qui ne se sont pas tus : dans le fond, c'est une décision sage. Ayant perdu le goût du canular, ils n'ont pas pensé annoncer leur mort

---

<sup>431</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976, p. 2

<sup>432</sup> « Manifeste des GLH 14 décembre », *Anales du 14 décembre et vécus*, *op. cit.*, p. 56

<sup>433</sup> *Ibid.*

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 57

<sup>435</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976, p. 2

le 14 décembre jour de leur premier anniversaire<sup>436</sup> ».

Avec sa disparition, c'est la fin d'une brève histoire de scission. Quelques rescapés du groupe fondent alors Entropie, une instance principalement de réflexion dont je n'ai trouvé qu'une brève présentation dans l'*Agence Tasse*<sup>437</sup>. L'hypothèse la plus probable est que ce groupe ait disparu aussi vite qu'il était apparu.

### 3.4 Le GLH – Groupes de base ou la perspective communautaire

S'attarder sur la présentation et l'étude du GLH – GB est fondamental parce qu'avec la reconfiguration du militantisme homosexuel dans une perspective revendicative et réformatrice à partir de 1978, c'est l'orientation politique voulue par les Groupes de base qui s'impose comme forme de mobilisation. Lorsque le Comité de quartier du 18<sup>e</sup> arrondissement envoie sa pétition signée par tous les membres du groupe avant le weekend de réflexion des 13 et 14 décembre, le document, comme déjà mentionné, porte le nom de Groupe de libération homosexuelle. Ce qu'il se joue dans un premier temps ressemble à une tentative d'appropriation du sigle par les militants sécessionnistes<sup>438</sup>. D'une façon qui n'est pas spécifiée dans les sources, cette tentative de récupération du terme de GLH est contrecarrée par d'autres car finalement, les militants d'une perspective communautaire de l'engagement homosexuel acceptent d'ajouter un qualificatif à l'acronyme et le groupe devient le GLH – Groupes de base<sup>439</sup>. La situation pour les garçons du GLH – GB est relativement désespérée<sup>440</sup>. Tout ce qu'ils avaient cherché à éviter s'est finalement produit : les membres historiques du GLH unitaire se sont fait déposséder du GLH par les nouveaux et nouvelles venus aux aspirations radicales. Des nouveaux membres que les membres des GB accusent d'être « une minorité d'intellectuels suffisamment privilégiés pour oser affirmer dans une lettre adressée à tous les adhérents : « Le GLH n'a pas à résoudre les problèmes des homosexuels » (septembre 1975)<sup>441</sup> ». Pour ceux qui envisagent leur militantisme d'après une perspective communautaire, la pilule ne passe pas. C'est probablement à partir de ce constat que le groupe se dote d'une structure particulièrement rigide, digne d'un parti politique. Il ne doit plus être possible de fourvoyer l'orientation du groupe, que même le Manifeste Programme et les différentes stratégies mises en place n'ont pas réussi à protéger. L'acrimonie est forte pour les militants et le constat sévère : « L'année 1975 nous a rappelé [qu'un] mouvement de lutte [...] ne

---

<sup>436</sup> « Où en sont les luttes de libération sexuelle aujourd'hui ? », *Diff/Éros*, n° 1, 15 avril 1977, p. 6

<sup>437</sup> « Les groupes », *Agence Tasse*, n° 17, 20 janvier 1977, p. 3

<sup>438</sup> « Manifeste des GLH 14 décembre », *Anales du 14 décembre et vécus*, *op. cit.*, p. 57

<sup>439</sup> L'usage du pluriel ici est à comprendre d'après les perspectives du GLH. Il s'agit pour lui de reconstituer une multiplicité de groupes de quartier, des groupes de base, qui soient unifiés et coordonnés par le GLH.

<sup>440</sup> Michel Heim m'a confirmé dans un échange que le GLH – GB était lui aussi un groupe non-mixte.

<sup>441</sup> « Principe d'une charte d'adhésion », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

peut fonctionner comme une “auberge espagnole” où chacun vient selon sa fantaisie, frappe du poing sur la table, et s’en va comme il était venu, laissant aux autres le soin de laver la vaisselle et de recoller les pots cassés<sup>442</sup> ». Ceux qui se considèrent être les membres historiques du GLH affirment même que les nouveaux et nouvelles arrivant·es (qui pour beaucoup se sont rapproché·es du GLH après leur participation au 1<sup>er</sup> mai 1975) ont tout d’abord ignoré le Manifeste-Programme pour ensuite recréer un mode de fonctionnement analogue à celui qui aurait coulé le FHAR<sup>443</sup>. Il s’agit donc à nouveau, de tirer les leçons du passé. Alors, à l’image du GLH unitaire, le GLH – Groupes de base commence par rédiger les « Principes fondamentaux de la charte d’adhésion au Groupe de libération homosexuelle ». Ce Manifeste en douze points compile les éléments qui font le GLH. Ces principes sont proches voire identiques à ceux du GLH unitaire, bien que plus nombreux, comme s’il était important pour le groupe, dans la forme comme dans le fond, d’afficher sa filiation avec ce dernier. La lutte dans laquelle s’engagent les Groupes de base fait partie d’un « combat général dont l’objectif est de permettre à tout individu de vivre sa sexualité comme il le veut<sup>444</sup> ». Le groupe revendique aussi une perspective communautaire, dans la mesure où il souhaite défendre en priorité les revendications spécifiques des homosexuel·les. Le GLH – GB dénonce le ghetto commercial qu’il accuse d’exploiter le besoin de rencontres des homosexuels et des lesbiennes. Il s’oppose aussi au monopole des experts de la sexualité (médecins, psychiatres etc.) qui pathologisent l’homosexualité. Dans une époque où la question de la sexualité des enfants est discutée par de larges pans de la société, le GLH de façon quelque peu surprenante, parce que plus radicale que de nombreux autres groupes homosexuels, revendique une position très affirmée. Il écrit que « l’épanouissement de l’individu sur tous les plans, y compris le plan sexuel, commence dès l’enfance ; c’est pourquoi le GLH lutte pour que le droit à la sexualité soit reconnu sans limitation d’âge<sup>445</sup> ». La réflexion des Groupes de base s’intéresse par ailleurs à la sexualité dans une perspective générale. C’est dans ce sens qu’il interroge les rapports entre hétérosexuel·les et homosexuel·les en considérant que les premier·es sont tout autant prisonnier·es de carcans oppressifs. Il ne revendique donc pas d’égalité avec les hétérosexuel·les mais préfère chercher à déconstruire les cadres de l’oppression. De façon plus attendue, le GLH lutte aussi pour l’abrogation de toute législation répressive et restrictive en matière de sexualité, ce qui l’amène à soutenir sans condition les mouvements féministes. Dépasant la stricte perspective communautaire, il affirme aussi que « sa lutte ne manquera cependant pas d’avoir des répercussions

---

<sup>442</sup> *Ibid.*

<sup>443</sup> *Ibid.*

<sup>444</sup> « Principe fondamentaux de la charte d’adhésion au Groupe de libération homosexuelle », *Le journal du GLH*, n° 0, juin 1976, p. 6

<sup>445</sup> *Ibid.*

dans les domaines politiques et idéologiques<sup>446</sup> ». Sans pour autant s'inféoder à un quelconque parti politique ou à une *doxa* particulière, il stipule qu'il souhaite intervenir sur différents terrains de lutte, à l'inverse de ce que de nombreux groupes ont pu lui reprocher.

Le douzième et dernier point des Principes fondamentaux du GLH – GB montre l'appréhension de ses membres à se faire à nouveau déposséder de leur organisation. Comme l'avait fait le GLH unitaire, les Groupes de base se positionnent entre Arcadie et le FHAR en regrettant les écueils des deux organisations : l'autoritarisme et la verticalité d'Arcadie et le manque de structuration du FHAR. Par ailleurs, les objectifs du GLH « impliquent une action longue et continue. Le succès de cette action dépend de la combativité de ses membres et de leur participation effective aux décisions qui engagent le groupe<sup>447</sup> ». Pour s'assurer de cette continuité et afin de garantir une démocratie effective au sein du GLH, les membres des Groupes de base doivent convenir de règles de fonctionnement qu'ils s'engagent à respecter.

La Charte d'adhésion du GLH – Groupes de base est impressionnante de formalisme et suppose un fonctionnement lourd et bureaucratique. Le GLH lui-même reconnaît cette lourdeur : « Ces textes sont sans doute indigestes, le mode d'organisation proposée peut paraître lourd et relativement inadéquat à la situation du GLH en ce début de 1976<sup>448</sup> ». Il explique cependant que l'objectif du GLH étant de constituer un mouvement de masse et de multiplier les adhérents (et potentiellement des adhérentes) par trois ou quatre d'ici à la fin de l'année 1976, cela implique la mise en place de structures relativement contraignantes. Je vais ici essayer de retracer les règles de fonctionnement du GLH d'après ses différents niveaux d'organisation. Il existe tout d'abord les Groupes locaux qui constituent la structure de base du GLH. D'un maximum de trente membres, ces groupes sont autonomes et leur organisation est libre « dans les limites de leur secteur géographique et celles fixées par le Congrès Annuel<sup>449</sup> ». Les Groupes locaux élisent parmi leurs membres et pour une durée de quatre mois trois délégués destinés à les représenter en Réunion de coordination. Ces dernières sont mensuelles et doivent entre autres décider des actions du GLH qui dépassent le niveau local. Pour s'assurer de la réalisation des actions décidées par les Réunions de coordination, des Commissions exécutives doivent veiller à la mise en place de ces décisions et assurer certaines tâches techniques au niveau du GLH. Un Congrès annuel a pour fonction de modifier la Charte d'adhésion, de décider du « Programme général d'action du GLH<sup>450</sup> » tout comme d'élire un Comité d'arbitrage chargé de veiller au respect de ses décisions. Ce dernier est

---

<sup>446</sup> *Ibid.*, *Le journal du GLH*, *op. cit.*, p. 7

<sup>447</sup> *Ibid.*

<sup>448</sup> « Principe d'une charte d'adhésion », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>449</sup> « Charte d'adhésion. Règles générales de fonctionnement », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>450</sup> *Ibid.*

composé de sept membres qui doivent être adhérents du GLH depuis au moins un an, ce qui permet aux membres historiques du groupe de garder une main mise sur son fonctionnement. La complexité de cette organisation est telle que Jean-Paul Amouroux, l'ancien président du GLH unitaire écrit qu'il « y figurait un organigramme compliqué que je ne compris pas à la première lecture<sup>451</sup> ». N'ayant jamais réussi à recruter massivement, toute cette structure reste théorique, la plupart de ces instances n'ayant jamais été mises en place. En plus de ces nombreux sous-groupes et autres comités, le GLH met en place des permanences, plusieurs fois par semaine. Des permanences qui sont probablement la seule forme d'organisation qui a véritablement fonctionné. La première se tient les lundis de 18 à 20 heures et les vendredis de 19 à 21 heures au local du CH3 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement parisien. La seconde est organisée dans une boutique rue Sauffroy dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement les mardis de 18h30 à 22 heures.

En plus du GLH, les membres des Groupes de base mettent sur pied une nouvelle structure, le Mouvement pour l'égalité sexuelle (MES), qui prend en charge toutes les actions menées sur le plan juridique et légal<sup>452</sup>. Son président est Michel Heim. Ce nouveau groupe a vu le jour avec la circulation d'une pétition demandant l'extension de la loi antiraciste de 1972<sup>453</sup> « aux pratiques antidiscriminatoires envers les minorités sexuelles et les travestis<sup>454</sup> ». Dans la présentation que Michel Heim fait du MES, il n'y a cependant que peu de place pour les illusions : l'arsenal législatif quel qu'il soit ne peut mettre fin aux discriminations. Mais dans ce qu'il considère être une lutte inégale contre l'ordre social, une loi peut cependant être un outil supplémentaire dans leur combat. C'est aussi le MES qui édite le bulletin du GLH. Un bulletin qui, de par les thématiques abordées, donne une idée intéressante du spectre politique dans lequel se situent les Groupes de base. La thématique de la répression, fil conducteur de la tendance communautaire depuis Philandros, est bien présente chez les descendants du Groupe des jeunes. Le bulletin propose sur deux pages un guide pratique pour bien se défendre face à la police. Le ton de la brochure n'est pas défensif ou victimaire. Au contraire, les homosexuels qui draguent dans les lieux publics doivent assumer une position offensive face à la police : « La prochaine fois, au lieu de nous sauver, regroupons-nous et montrons à la police que nous connaissons nos droits et que nous n'avons pas peur<sup>455</sup> ». Il est aussi établi qu'il est préférable de ne jamais rien déclarer à un policier, de refuser tout fichage signalétique ou encore de refuser de signer tout procès-verbal. La défiance envers la

---

<sup>451</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, *op. cit.*, p. 61

<sup>452</sup> « Présentation des Groupes de base du GLH », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 6

<sup>453</sup> Cette loi du 2 juillet 1972 sanctionne toute discrimination, diffamation, provocation et injure envers des individus ou des groupes, en raison de leur origine, de leur appartenance, ou non appartenance, à une ethnie, une nation ou une religion déterminée.

<sup>454</sup> « Présentation des Groupes de base du GLH », *op. cit.*, p. 6

<sup>455</sup> « Quand la police arrive... pourquoi nous envoler comme des moineaux ? », *Le journal du GLH*, *op. cit.*, p. 9

police est particulièrement forte de la part d'un groupe qui ne revendique aucune forme spécifique de radicalité, mais s'explique sans trop de difficulté : la police est dans le camp de l'ennemi. La brochure se termine en apothéose, dans un paragraphe destiné aux « loubards », suggérant des affrontements : « Quant aux loubards, pensez-vous qu'ils se sentiront toujours les rois lorsqu'au lieu de nous tirer à toute jambe, nous nous regroupons pour leur faire face [...] Deux ou trois pédés pour un loubard, ça nous paraît une bonne moyenne pour entamer un processus de changement des mentalités<sup>456</sup> ». C'est donc une réflexion autour d'outils d'autodéfense que propose le GLH – GB et la perspective politique de sortir d'une logique victimaire marquée par la honte et l'injure. Dans le bulletin, il est aussi question du ghetto commercial et des violences qui y sont vécues, d'adresses de centres antivénériens, de solitude affective ou encore de culture et du dernier film de Pasolini projeté sur les écrans.

À la différence du GLH – 14 décembre, le GLH tendance Groupes de base multiplie les actions et autres mobilisations. Les distributions de tracts se poursuivent sur les marchés mais aussi – et ce dans une perspective communautaire – devant des lieux spécifiquement fréquentés par des homosexuels à l'image des cinémas spécialisés (c'est-à-dire des cinémas pornographiques). L'un de leur tract intitulé « Libérez votre corps », s'intéresse à la question de l'auto-répression contre laquelle le GLH – GB se mobilise particulièrement :

« On vous a appris dès votre plus jeune âge à contrôler votre corps et vos “instincts”. On vous découpe en zones érogènes, en sens interdits, en parties nobles et honteuses, comme de la viande de boucherie.

Refusez les catégories et les classifications artificielles dans lesquelles on vous enferme. Apprenez à découvrir votre propre corps et celui des autres, et ne limitez pas vos contacts à la “possession” sexuelle.

Vous acceptez la manipulation de votre corps par les moralistes, les publicistes, les politiciens, les médecins... Vous vous sentez coupables des désirs que vous éprouvez en dehors des normes établies.

Refusez la propagande mensongère des pouvoirs politiques, économiques et religieux. Refusez la morale officielle qui vous culpabilise pour mieux vous exploiter et vous divise pour mieux vous écraser.

Le langage du corps est aussi riche que celui de l'esprit : apprenez à parler. Il n'y a pas de bons et de mauvais désirs : il n'y a que le désir ... et l'amour !

Le Groupe de libération homosexuelle lutte pour la reconnaissance par tous du désir homosexuel. Lutte pour vos propres désirs : c'est le même combat. Libérons notre

---

<sup>456</sup> *Ibid.*, p. 10

corps !<sup>457</sup> ».

Les distributions de tracts les dimanches matins ne se passent pas toujours sans heurts. Le journal *Libération* se fait écho d'un tractage au cours duquel quatre militants du GLH ont été interpellés par la police et conduits au commissariat où ils sont inculpés de « distribution de tracts sur la voie publique sans autorisation et gênant la libre circulation des piétons<sup>458</sup> ». Fait notable, d'autres organisations politiques étaient elles aussi présentes sur le marché sans pour autant être inquiétées. La version officielle voudrait qu'une personne ait porté plainte contre la présence des membres du GLH. Au-delà des tractages, les actions qu'organise le GLH entre février et juin 1976 sont nombreuses. Les militants des Groupes de base organisent des débats, que ce soit dans un cinéma après la projection d'un film ou encore dans un lycée technique de Vitry sur Seine. Le 2 mars, le GLH participe au défilé du Mardi Gras qui, d'après le bulletin du MES, rassemble près de 300 personnes<sup>459</sup>. Sur le parcours, près de 1000 tracts sont diffusés, réclamant la liberté du comportement vestimentaire. Les Groupes de base organisent une fête le 27 mars 1976 dans une salle du 15<sup>e</sup> arrondissement. Plus de 600 personnes participent à cette soirée et le compte rendu du journal du GLH se sent obligé de préciser qu'un tiers des participant·es sont des « filles ». La police est elle aussi présente en civil pour assister à la projection d'*Un chant d'amour* de Jean Genêt et observer garçons et filles danser toute la nuit. La dimension militante est proscrite de la soirée par les organisateurs : il s'agit de ne pas effrayer les non militant·es, simplement venu·es pour s'amuser. L'objectif du groupe est de « montrer qu'il est possible pour les homosexuels de s'amuser sans se faire exploiter et sans se couper du reste de la population<sup>460</sup> ». Seule la pétition du MES est proposée à la signature et le bulletin d'information distribué<sup>461</sup>.

Les Groupes de base, au côté du Groupe de lesbiennes féministes (GLF), un groupe lesbien non-mixte parisien, dépose le 25 avril 1976 une gerbe à la mémoire des déporté·es homosexuel·les au mémorial de la déportation sur l'Île de la Cité. Rejouant le scénario de l'année précédente, la gerbe est piétinée par un ancien déporté « prétextant qu'elle salissait la mémoire des millions de martyrs du nazisme<sup>462</sup> ». Pour la première fois, l'information est reprise par de nombreux journaux : *Le Monde*, *Le Quotidien de Paris* ou encore *Rouge*, l'organe de presse de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Les Groupes de base participent aussi aux fêtes de plusieurs organisations politiques. Ils sont présents à la fête du PSU les 12 et 13 juin, mais aussi à celle de Lutte ouvrière

---

<sup>457</sup> « Libérez votre corps », *Le journal du GLH*, *op. cit.*, p. 5

<sup>458</sup> « Dernière heure », *Agence Tasse*, n° 5, 20 juin 1976, p. 8

<sup>459</sup> « Les actions du GLH », *Le journal du GLH*, *op. cit.*, p. 3

<sup>460</sup> « Réunion générale des Groupes de base du GLH », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>461</sup> « Les actions du GLH », *Le journal du GLH*, *op. cit.*, p. 3

<sup>462</sup> « Revue de presse », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 5



(LO) quelques jours plus tôt<sup>463</sup>. Le changement d'attitude de LO est surprenant lorsqu'on se souvient du mépris que le parti avait pour le FHAR. Le *Rapport contre la normalité* rappelle la position de l'organisation d'extrême gauche : « Voilà comment l'individualisme petit-bourgeois en arrive, après s'être réclamé du stalinisme et du socialisme dans un seul pays, à se faire le chantre du "socialisme" dans un seul lit<sup>464</sup> ». Le dernier événement marquant qu'organise le GLH – GB est une fête dans le bois de Vincennes le 27 juin 1976, à nouveau en collaboration avec le GLF. Le rassemblement est même annoncé dans les pages de l'édition du 25 juin de *Libération* par Jean Luc Hennig. Celui-ci cherche à faire un lien entre ce rassemblement et la commémoration des émeutes de Stonewall de juin 1969 en écrivant, malgré des erreurs factuelles évidentes :

« Juin 69. New-York. La police investit une boîte homo. Bagarre. Un homosexuel est précipité du pont de Brooklyn et se noie. Ce fut le détonateur de la révolte homosexuelle américaine. Chaque année en juin, des manifestations ont lieu aux États-Unis. A Paris, pour la première fois sans doute, avec cette ampleur, une fête rassemblera dimanche à 16 heures, au bois de Vincennes (derrière la faculté) les différents groupes GLH de Paris et des régions<sup>465</sup> ».

Dans un tract appelant au rassemblement, le GLH fait lui aussi le lien avec la situation étatsunienne : « Chaque année, en juin, des manifestations homosexuelles ont lieu aux États-Unis, qui ont contribué à l'amélioration du statut de l'homosexuel dans plusieurs états. [...] La référence au premier mouvement de révolte homosexuelle nous paraît importante<sup>466</sup> ». Le rassemblement regroupe entre 400 et 500 personnes. Et si cette fête semble avoir été discrète, sans grande imagination d'après certain·es<sup>467</sup>, voire complètement ratée d'après *Libération*, elle représente tout de même la première manifestation publique (hors des manifestations partisans traditionnelles) pour les homosexuel·les en France. Jean-Luc Hennig lui, ne se satisfait pas de si peu. Il se questionne : « Pourquoi n'étaient-ils que quatre-cents à Vincennes ? N'était-ce pas là le signe évident d'un monde de peurs, de silences, de violences secrètes, de bouts de milliers d'aventures, de solitudes, de qui-vive permanents ? Plutôt qu'un défaut de publicité ?<sup>468</sup> ». Jean Luc Hennig appuie l'une des principales hypothèses du GLH – GB : l'auto-répression que combat le GLH est si forte qu'elle empêche les homosexuels et les lesbiennes de se présenter à visage découvert dans l'espace public. Le rassemblement du bois de Vincennes est la dernière action d'envergure du GLH

---

<sup>463</sup> *Ibid.*

<sup>464</sup> FRONT HOMOSEXUEL D'ACTION REVOLUTIONNAIRE, *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, 1971, p. 31

<sup>465</sup> HENNIG Jean Luc, « Le premier rassemblement des homosexuels en plein air », *Libération*, n° 765, 25 juin 1976, p. 11

<sup>466</sup> « Fête homo », Tract du GLH – GB appelant à une fête à Vincennes, non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu

<sup>467</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976, p. 2

<sup>468</sup> HENNIG Jean Luc, « La fête du GLH et du GLF à Vincennes », *Libération*, n° 768, mardi 29 juin 1976 p. 6

– GB avant la pause estivale.

Malgré toutes les stratégies mises en place par le GLH pour prendre part à la lutte de libération des homosexuel·les, la réalité du militantisme des Groupes de base doit être relativisé. Jean-Paul Amouroux nous rappelle que l'action principale du groupe se résume en réalité à « des réunions conviviales que les membres du groupe organisaient très régulièrement chez les uns ou les autres, dans différents quartiers de Paris<sup>469</sup> ». Si les Groupes de bases veulent aussi participer à la construction du mouvement homosexuel français, il convient de remarquer que les discours ne sont pas toujours à la hauteur des faits. Ainsi, alors que des GLH se développent sur l'ensemble du territoire français depuis 1975, peut-être par méfiance, le GLH – GB met à distance toute initiative de coordination nationale. Il refuse par exemple de participer à la rédaction du *Bulletin des GLH province* n° 2 qui doit servir à l'organisation d'une rencontre nationale entre les GLH<sup>470</sup>. À l'automne 1976, moins d'un an après sa naissance, le GLH – Groupes de base fait le choix de mettre fin aux groupes de quartier qu'il a théoriquement mis sur pied quelques mois plus tôt. Toujours d'après l'historique du 14 décembre, les membres du groupe auraient réalisé qu'ils n'ont pas réussi la percée espérée. Par conséquent, le sigle du groupe évolue. Le pluriel est abandonné et le GLH devient Groupe de base. Un tract datant du début de l'année 1977 permet aussi de constater l'essoufflement du GLH. Alors qu'il dispose d'un local sur deux étages depuis le mois de décembre dans le 18<sup>e</sup> arrondissement au 37 rue Myrha, le constat est amer et le sentiment d'échec palpable. Les intentions du groupe pour le local sont même écrites au passé : « Ce local, on avait l'intention d'en faire un lieu de rencontre, de discussion, ouvert tous les jours. Des projets, ce n'est pas ce qui manque<sup>471</sup> ». Mais l'énergie du groupe semble être au plus bas. Quand il s'agit de décrire l'ambiance générale, les mots sont sans concession : « Voilà où nous en sommes : On en a marre ! Un GLH ne peut fonctionner avec une dizaine de personnes. C'est un dernier appel que nous vous lançons. [...] Si vous vous sentez concernés, on se réunit : samedi 5 février<sup>472</sup> ». Sans grande surprise, cette réunion n'est pas à la hauteur des attentes des membres du GLH. Le bulletin de l'*Agence Tasse* dans son édition du 20 mars 1977 propose une nécrologie pour la disparition du groupe et de façon un peu cynique conclut « Pas de quoi pleurer, on trouvera autre chose, ou on ne trouvera rien, seule Mae West se refuse à faire une fin<sup>473</sup> ». Là où le GLH a cherché à fédérer un maximum d'homosexuels avec une plateforme idéologique minimale, il ne reste qu'un groupe marginal d'une trentaine de membres. Comme le souligne Jacques Girard, les positions du GLH – Groupe de base « dans le

---

<sup>469</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel*, op. cit., p. 59

<sup>470</sup> « Editorial », *Bulletin des GLH province*, n°2, janvier 1977, p. 2

<sup>471</sup> « GLH – Groupe de base », non daté, fonds privé Jean-Paul Amouroux, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>472</sup> *Ibid.*

<sup>473</sup> « Les groupes », *Agence Tasse*, n° 19, 20 mars 1977, p. 3

domaine idéologique, [font que] sa démarche le plaçait à contre-courant de la jeunesse radicalisée de l'époque qui baignait dans un discours très marxisant<sup>474</sup> ». Ceux et celles qui vont donc occuper le devant de la scène se retrouvent alors principalement au sein de la tendance Politique et quotidien.

---

<sup>474</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 124

#### 4. Le Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien : une tendance révolutionnaire

La tendance Politique et quotidien (PQ) prend rapidement le pas sur les GLH – 14 décembre et Groupes de base. En quelques mois il devient le groupe numériquement le plus important. Ceci principalement parce que le discours porté par les révolutionnaires de PQ est celui qui est le plus en phase avec son époque, et comme l'analyse Jacques Girard, « c'était de l'extrême gauche qu'il fallait alors cueillir les premiers fruits<sup>475</sup> ». La concurrence pour prendre la direction du mouvement homosexuel à Paris est ainsi largement balayée par les anciens membres du Comité de quartier du 11<sup>e</sup> arrondissement. Le poids de la tendance Politique et quotidien dans les premières années du mouvement m'incite donc à présenter ici, de façon plus précise, cette entité dans son organisation, ses réflexions et ses actions en ce qu'elle participe à l'émergence d'un militantisme existentiel et révolutionnaire. Ceci d'autant plus parce que ce courant radical parisien influence la grande majorité des GLH qui se constituent dans le même temps sur l'ensemble du territoire français.

##### 4.1 La mise en place d'un cadre discursif révolutionnaire

D'après l'un de ses premiers écrits, le GLH – PQ justifie rétrospectivement le besoin de diviser le GLH en tendances dès l'été 1975. Certains membres du groupe critiquent l'aspect démobilisateur de la trêve estivale et remarquent que la révolution elle, ne prend pas de vacances. Pour y remédier, plusieurs militants expérimentent la vie communautaire le temps d'un été tout en assistant aux réunions de quartier du Comité du 11<sup>e</sup> arrondissement<sup>476</sup>. Si la tendance Politique et quotidien, d'abord dite de « dull<sup>477</sup> », peut être considérée comme l'instigatrice de la scission du GLH unitaire, elle appréhende cette situation de façon positive. Pour le groupe si les objectifs et les stratégies entre les tendances sont différentes, elles sont en réalité parallèles et pas seulement opposées.

La satisfaction catégorielle des revendications homosexuelles n'est pas une position suffisante pour les membres de la tendance PQ. Ils et elles considèrent que la grande lacune du GLH unitaire était de « prétendre traiter le “problème” pédé avant même d'en avoir analysé la réalité<sup>478</sup> ». Les membres de PQ considèrent qu'un simple regroupement d'homosexuel·les ne permet pas une réflexion et une action commune à toutes : « C'est se gratter le nombril et se

---

<sup>475</sup> *Ibid.*

<sup>476</sup> « La tendance Politique et quotidien du Groupe de libération homosexuel », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 1

<sup>477</sup> Je n'ai aucun élément d'explication qui permettrait d'expliquer ce terme.

<sup>478</sup> « La tendance Politique et quotidien du Groupe de libération homosexuel », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 5

condamner à l'impuissance<sup>479</sup> ». Pour que leur lutte soit efficace, il s'agit donc de penser la question de l'homosexualité au niveau général de la sexualité et de sa fonction sociale. Il existe pour la tendance Politique et quotidien, le désir de créer un large débat avec toutes les « marginalités en lutte<sup>480</sup> ». Dans cette perspective, le GLH raconte sa présence à la fête de *Rouge*, leurs contacts avec les différentes tendances du MLF et le « Front lesbien », leur présence dans certains journaux, leur désir de connaître des réflexions étrangères par la traduction de brochures, ou encore de questionner l'identité homosexuelle masculine hégémonique en créant une commission autour de la pédérastie et une brochure sur les travestis. Tout ceci « dans l'objectif d'une lutte homosexuelle qui ne refoulerait plus ses aspects les plus méconnus parce que les plus "gênants", objectif qui rejoindrait celui, plus général, d'une lutte globale contre l'exploitation<sup>481</sup> ».

En février 1976, le GLH – PQ publie un texte intitulé « Structure, bilan et perspectives » qui permet de suivre l'évolution du groupe après un peu plus de deux mois d'existence. L'aspect qui m'intéresse principalement ici concerne la structure du groupe. Dans la perspective de clarifier les axes prioritaires d'actions du GLH, ses membres se sont attelés à rédiger un Manifeste, publié en janvier 1976. Moins d'un mois s'est écoulé entre la scission du mois de décembre 1975 et la publication des revendications du GLH – PQ. Le besoin d'affirmer ses positions est fort pour la tendance qui se revendique révolutionnaire. L'intention première du groupe est simple :

« Notre groupe entend lutter pour la libération de l'homosexualité des hommes et des femmes. Nous souhaitons réunir tous ceux et toutes celles qui veulent lutter contre l'oppression dont sont victimes les homosexuels en particulier et contre le refoulement de l'homosexualité en général<sup>482</sup> ».

Mais contrairement aux Groupes de base, les membres de la tendance Politique et quotidien inscrivent leur mobilisation « dans le cadre de la crise sociale qui ronge le système capitaliste<sup>483</sup> ». Le caractère révolutionnaire du groupe est énoncé sans ambages et le Manifeste ancre le groupe dans une filiation à Mai 68, au CAPR et au FHAR. Faisant le constat d'une crise du système capitaliste et de l'ordre moral bourgeois, les militant·es du GLH affirment vouloir participer au côté de la classe ouvrière au combat anticapitaliste. Mais ils et elles veulent aussi se battre pour que le mouvement ouvrier dans son ensemble intègre leurs revendications et soit solidaire dans leur lutte contre l'oppression. Le Manifeste se poursuit avec la présentation de la réalité quotidienne des

---

<sup>479</sup> *Ibid.*

<sup>480</sup> *Ibid.*

<sup>481</sup> « La tendance Politique et quotidien du Groupe de libération homosexuel », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 1

<sup>482</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel Politique et quotidien », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 14

<sup>483</sup> *Ibid.*

homosexuels et des lesbiennes, multiple, et qui s'inscrit dans de nombreux champs. Le ghetto homosexuel qui permet une utilisation marchande de la sexualité par les boîtes, la pornographie ou encore les sexshops est au cœur des préoccupations du texte. Les militant·es veulent en finir avec la répression directe, qu'elle soit étatique ou juridique, mais aussi avec les discriminations économiques et sociales qui les frappent dans l'emploi et le logement. Le monde qu'ils honnissent est aussi responsable de leur misère affective et sexuelle. Leur sexualité ne peut pas être vécue librement parce qu'elle est largement enfermée dans la culpabilité, la honte et la solitude. Le GLH – PQ revendique alors l'abrogation des lois discriminatoires contre l'homosexualité, la pédérastie et le travestissement, la fin de toute discrimination dans l'emploi et le logement, la suppression de l'impôt qui taxe le célibat, le droit à la libre disposition des corps et la reconnaissance de la sexualité des enfants. La tendance Politique et quotidien a des revendications finalement très proches de celles du GLH – GB, pour lutter contre la répression de l'homosexualité, malgré des divergences d'interprétations. La différence entre les groupes se joue dans un autre cadre, celui qui concerne la société en général. Le GLH – PQ se revendique révolutionnaire et par conséquent inscrit son combat « dans une lutte plus générale contre les institutions et les valeurs sur lesquelles repose l'ordre moral bourgeois<sup>484</sup> ». Il attaque la famille, qu'il considère être la cellule de base de la société bourgeoise, une structure aliénante où se fait l'apprentissage des rôles sexuels et sociaux. L'école de son côté, est pensée comme un lieu d'embrigadement de la jeunesse qui « renforce le conditionnement et concourt à ce que les jeunes se plient aux structures d'exploitation et d'aliénation<sup>485</sup> ». Le combat doit donc se faire de manière générale contre toutes les structures qui véhiculent une conception normative des rôles sociaux. À l'égal du GLH unitaire et du GLH – GB ensuite, la tendance Politique et quotidien déclare soutenir la lutte des femmes contre la phallocratie et le conditionnement des rôles sexuels.

#### 4.2 De multiples niveaux d'organisations

En plus du Manifeste, le GLH – PQ met sur pied diverses formes d'organisations qui doivent permettre au groupe de se structurer. Afin de favoriser la circulation systématique de l'information au sein du GLH, il existe d'un côté une assemblée générale tous les quinze jours et de l'autre un bulletin intérieur d'information et de débat, *Libido Hebdo* en principe hebdomadaire mais à la parution plus aléatoire. Les AG du groupe se déroulent à la faculté de Jussieu. Jean Stern, militant du GLH – PQ et futur journaliste au *Gai Pied* se souvient de la première réunion à la faculté :

---

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 15

<sup>485</sup> *Ibid.*

« La naissance du GLH PQ, ça va se faire, sur un format qu'on connaît tous très bien parce qu'on vient tous quand même de la militance politique qui est l'assemblée générale, à Jussieu, dans un grand amphithéâtre. À la première assemblée générale, je ne te mens pas, je pense qu'il y a à peu près 300/400 personnes. Donc c'est quand même quelque chose de considérable. Et c'est la première fois évidemment qu'on se voit aussi nombreux. À la tribune de cette première assemblée générale, t'as au moins 3 personnes dont je me souviens [...] : Jean Le Bitoux, tu as Franck Arnal. [...] Et tu as un garçon de l'AMR<sup>486</sup> [...]»<sup>487</sup>.

Les chiffres me paraissent considérables et si cette situation a pu se produire occasionnellement, il me paraît plus juste de considérer que ce sont quelques dizaines de personnes qui se réunissent régulièrement dans un amphithéâtre de l'université. Le compte rendu de l'Assemblée générale du 13 mars 1976 indique ainsi que cinquante-six personnes étaient présentes ce samedi-là<sup>488</sup>. Alain Lecoultré, alias Sanzio, futur cofondateur de la revue *Masques* et des éditions Persona partage mon point de vue. Selon lui, ce sont près d'une trentaine de personnes qui se réunissent à chaque Assemblée générale, même si le nombre de participant·es, après une manifestation par exemple, peut être largement supérieur<sup>489</sup>.

Le bulletin du GLH, *Libido hebdo* donne un éclairage particulièrement intéressant sur le fonctionnement du groupe, les débats qui le traversent et les actions mises en place par ses soins. Le premier élément qui m'a marqué à la lecture de ces feuillets est la complexité de l'organisation du GLH. Les commissions au sein du groupe sont très nombreuses et variées. Au mois de mars 1976, on en compte dix : une commission syndicats, travestisme, juridique, sexualité/lutte de classes, théâtre, premier mai, pédérastie, quartier, boîtes/ghetto homosexuel et même une commission « Quel mouvement homosexuel de masse ? »<sup>490</sup>.

À partir du mois de juin de la même année, deux nouvelles strates d'organisations sont mises en place, en plus de l'Assemblée générale, pour faciliter le travail du GLH. Il y a tout d'abord la création de six sous-groupes qui divisent Paris en secteurs. L'idée est de permettre aux militant·es de s'organiser géographiquement, ce qui doit donner davantage de stabilité à l'ensemble du groupe. La capitale est alors découpée de la façon suivante : un groupe centre, sud, est, nord, nord-est et nord-ouest. Les réunions de ces sous-groupes se déroulent dans l'appartement d'un·e militant·e. Ainsi le groupe centre se retrouve par exemple les lundis chez un certain Jacky<sup>491</sup>. Il existe donc deux sortes de commission : des commissions de quartier et des commissions thématiques. En plus

---

<sup>486</sup> Alliances des marxistes révolutionnaires (AMR)

<sup>487</sup> Entretien avec Jean Stern, janvier 2019, Paris

<sup>488</sup> *Libido hebdo*, n° 7, 5 mars 1976, p. 1

<sup>489</sup> Entretien avec Alain Lecoultré, janvier 2019, Paris

<sup>490</sup> *Ibid.*

<sup>491</sup> *Libido hebdo*, n° 11, 21 juin 1976, p. 1

de ces comités de quartiers, l'Assemblée générale créé un « Collectif », dont les membres, permanents et au nombre de huit, sont ventilés dans les différents groupes afin « d'éviter les deux dangers d'un éclatement et d'un fossé entre le collectif et les groupes<sup>492</sup> ». Ce Collectif se réunit le vendredi soir et se voit confier quatre tâches : l'information et l'animation des groupes, les initiatives et contacts sur l'extérieur, la fabrication du *Libido Hebdo* et enfin la préparation des Assemblées générales. Des weekends de travail complètent le tableau afin de développer la réflexion et les débats au sein du GLH. C'est ainsi que le weekend des 5 et 6 juin 1976, trente-cinq personnes se retrouvent dans une maison de campagne pour réfléchir au fonctionnement pratique de la tendance. Les premières critiques émergent sur le caractère parfois peu démocratique du GLH où « le mandarinat et langage codé constituent un des obstacles au fonctionnement du groupe et empêchent une prise de parole véritable<sup>493</sup> ». Le risque d'un accroissement des tensions, avec pour potentielle conséquence l'éclatement du groupe, à l'image de ce qu'il s'est passé avec le GLH unitaire, est dans toutes les têtes. Depuis la fin du printemps 1976, le GLH dispose aussi d'un local dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Celui-ci n'a pas vocation à accueillir du public autre que les militants afin d'être un lieu de réunion, d'organisation et de rencontre pour ces derniers.

### 4.3 Une multiplicité d'actions militantes

Fort de cette structure établie au fil des mois et des nombreuses réflexions qui le traversent, le GLH tendance Politique et quotidien a construit un militantisme conséquent de janvier à juin 1976 et affiné ses orientations politiques. Ses membres militent donc depuis leur homosexualité pour lutter contre le capitalisme et la société hétéronormée. Le groupe s'intéresse aussi particulièrement à la question des médias. Et spécifiquement à la façon dont ces mêmes médias traitent la question de l'homosexualité. PQ écrit ainsi que « depuis longtemps, les homosexuels sont les boucs émissaires de toutes les “turpitudes”, et leur silence bien connu est un alibi à tous les discours moralistes et toutes les normalisations politiques [...]»<sup>494</sup>. C'est dans cette perspective que le GLH organise dès le mois de janvier 1976 plusieurs actions contre ce qu'il nomme encore l'ORTF et qui a pourtant disparu en décembre 1974. Le 21 janvier, le groupe intervient lors de l'enregistrement d'une émission sur la sexologie en s'emparant du micro pour y lire une intervention et distribue 300 tracts dans les locaux de la radio. Le GLH – PQ répète cette action le 6 février en organisant le boycott d'une émission sur l'homosexualité animée par Arcadie et André Baudry. Fait notable et qui mérite d'être souligné, cette action fut menée conjointement avec le GLH – Groupe

---

<sup>492</sup> *Ibid.*

<sup>493</sup> *Libido hebdo*, sans numéro, non daté, p. 5

<sup>494</sup> « Structure bilan et perspectives », *GLH PQ Réflexion 1*, *op. cit.*, p. 18



de base<sup>495</sup>. Deux autres opérations de boycott et d'interruption d'émissions radiophoniques sont encore organisées les 9 mars et 6 avril. Un collectif Presse est alors constitué. Composé d'une douzaine de militant·es, il tente d'intervenir avec efficacité sur « cet espace politique sur lequel s'articulent les mentalités<sup>496</sup> ».

Ces multiples actions semblent porter leurs fruits : le débat est entré dans les comités de rédactions des journaux, d'abord à l'extrême gauche avec le quotidien *Libération* et le mensuel *Politique hebdo*. Un peu plus d'un an plus tard, en mai 1977, le GLH – PQ publie un *Dossier de presse sur l'homosexualité* à destination de ses membres. Il réunit les articles parus dans la presse depuis 1975 sur la question de l'homosexualité. Son introduction analyse « un début de levée des tabous, voire parfois un début de discussion réelle », la presse étant « un bon témoignage de l'évolution des idées et des comportements<sup>497</sup> ». Les militant·es du groupe ont recensé, découpé et organisé de nombreux articles de presse des plus divers. Ce sont plus de cent pages d'articles qui offrent une lecture, par une presse hétéroclite, d'un rapport à l'homosexualité entre 1975 et 1977<sup>498</sup>.

Le Manifeste de la tendance Politique et quotidien annonçait son intention d'intervenir politiquement sur différents fronts de lutte. Dans cette perspective le GLH participe le 15 février 1976 à une manifestation de soutien à des syndicalistes et des soldats emprisonnés, organisée par les Comités de soldats. Plus de 3000 tracts sont distribués à la marche où un ballon orange flanqué du sigle de PQ signale la présence du groupe et les slogans hurlés à tue-tête ont fait de son cortège le plus joyeux de la manifestation. Une vingtaine de militant·es de la tendance Politique et quotidien accompagnés par des militant·es venu·es de région chantent gaiement : « L'armée, c'est le Phallus », « Bigeard, envoie-nous ton para », « Non, non, non, à l'usine et à l'armée, à la répression de l'homosexualité », « Pédé, sous l'uniforme tu restes un travailleur » ou encore « Dans le civil et à l'armée, nous restons pervers<sup>499</sup> ». De quoi faire sourire la foule. Ou la choquer. L'intervention des militant·es ne se fait pas seulement dans la rue. Le GLH – PQ participe ainsi à un débat avec 300 lycéen·es à la MJC de Sarcelles en banlieue parisienne après la projection du film *Absences répétées* qui porte sur la sublimation des drogues fortes en lien avec la sexualité. Il est aussi invité à participer le 27 mars à un débat sur l'homosexualité à propos de l'assassinat de Pasolini à la faculté de Paris I en grève devant un parterre de 400 étudiant·es.

Le 6 mars 1976, le groupe participe à une manifestation du mouvement des femmes avec

---

<sup>495</sup> Groupe de libération homosexuel Politique et quotidien, *Spécial collectif*, automne 1976, p. 14

<sup>496</sup> « Structure bilan et perspectives », *GLH PQ Réflexion 1*, *op. cit.*, p. 18

<sup>497</sup> Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien, *Dossier de presse sur l'homosexualité*, Paris, Savelli, 1977, p. 3

<sup>498</sup> Ce travail accompli par les militant·es du GLH permet d'accéder aux rapports entre les différents groupes homosexuels et les partis politiques et organisations syndicales, principalement de gauche et d'extrême gauche. Je reviendrai sur ces liens dans un prochain chapitre.

<sup>499</sup> « PQ dans la rue », non daté, fonds Masques et Persona, Paris, BNF, NAF 28675, boîte 24, 1 p.

banderole et plus de 3000 tracts. Les militant·es du GLH affirment vouloir mener une lutte homosexuelle antiphallocratique. Le tract distribué montre un début de réflexion de la part des garçons concernant les questions féministes :

« Pourquoi les homosexuels défilent aux côtés des femmes ?

En tant qu'homosexuels, notre présence entre autres à la manifestation du 6 Mars derrière le cortège des femmes, exprime notre contestation du pouvoir de mâle et notre lutte contre le mythe de la virilité.

En tant qu'homosexuels, mais conscients d'être "socialement" des mecs, nous nous battons contre le phallocratisme et y compris celui que peuvent encore véhiculer certains homosexuels. En tant qu'homosexuels, nous sommes victimes de la répression de l'idéologie dominante qui ne tolère pas le refus de se conformer aux rôles masculins et féminins et au cloisonnement des structures sociales qui les sous-tendent.

Il n'y a pas eu de mouvement de femmes sans travail militant des lesbiennes, doublement réprimées par leur situation de femmes et de lesbiennes, ni de mouvement homosexuel sans l'irruption préalable d'un mouvement des femmes.

NOTRE LUTTE COMMUNE CONTRE LE PHALLOCRATISME NOUS REUNIT  
ICI<sup>500</sup> ».

La jonction des luttes se poursuit lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1976 où le cortège du GLH – PQ manifeste derrière le cortège du Mouvement de libération des femmes malgré l'intervention violente du service d'ordre de la CGT qui cherche à empêcher les féministes et les homosexuel·les d'entrer dans la manifestation. Il s'agit alors d'expérimenter une nouvelle forme de relation théorisée par la tendance Politique et quotidien d'après la formule « convergence conflictuelle<sup>501</sup> ». C'est-à-dire qu'au-delà de ce qui sépare les militantes féministes de leurs camarades masculins (à l'image du patriarcat), ces derniers, théorisant leur condition minoritaire, défendent l'hypothèse d'alliances ponctuelles avec la classe des femmes pour lutter contre le phallocratisme en tant que catégorie et forme de pouvoir. L'été arrivant, le GLH participe aussi à de nombreuses fêtes partisans, comme l'avaient déjà initié les Groupes de base. PQ participe lui aussi à la fête annuelle de Lutte ouvrière qui s'engage alors publiquement à défendre les homosexuels et les lesbiennes. L'opération est répétée à la fête du PSU avec stand et banderole mais les militant·es sont victimes de plusieurs agressions. Un peu moins d'un mois plus tard, le PSU invite le nouveau le GLH à participer aux États généraux pour l'Autogestion socialiste. Ces nombreuses participations à des événements organisés par des organisations et partis d'extrême gauche s'expliquent par

---

<sup>500</sup> « Pourquoi les homosexuels défilent aux côtés des femmes ? », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 24

<sup>501</sup> « Où en est PQ ? », 25 août 1976, fonds privé d'Alain Lecoultré, Paris, p. 5

l'anticapitalisme du GLH. Ceci « autant pour faire prendre conscience aux homosexuels de l'oppression généralisée qu'aux forces anticapitalistes de leur faiblesse d'analyse et d'actions dans le champ de la vie quotidienne et de la répression sexuelle, comme de leur maintien tacite de l'oppression des enfants, des femmes et des homosexuels<sup>502</sup> ».

Depuis sa formation en décembre 1975 et jusqu'au début de l'année 1977, le GLH accorde beaucoup de son énergie et de son temps à l'élaboration politique et théorique de son rapport à l'homosexualité. Pour preuve l'élaboration et la publication de trois bulletins intérieurs qui doivent alimenter les débats d'orientation. Le premier concerne la période de décembre 1975 à juin 1976. Le second s'étend de juillet à septembre 1976 et le dernier correspond à la période d'octobre à janvier 1977. Après une première année d'intense production théorique, le groupe choisit des actions plus pratiques et concrètes, peut-être plus proches des attentes de ses militant·es. Cette élaboration théorique et intellectuelle, sur laquelle je reviendrai plus précisément par la suite, est vectrice de conflits internes à l'automne 1976 qui mènent au départ de plusieurs figures intellectuelles de la tendance. Cette large production théorique, qui n'est pas toujours des plus simples à aborder, est principalement le fait de quelques personnes, têtes pensantes du GLH. Alain Lecoultre raconte :

« J'ai un peu oublié la teneur des débats parce que ça me cassait déjà les pieds ! Mais j'ai retrouvé dans mes archives tous les textes internes du GLH – PQ. Certains se prenaient très au sérieux, ils avaient sûrement raison d'ailleurs et écrivaient des textes que peu de gens lisaient je crois. Je pense à quelqu'un comme Michel Politis [...] qui fut le grand penseur, le mentor de Jean Le Bitoux par exemple. Il y avait un autre théoricien dont le nom m'échappe [il s'agit d'un certain Jean Nicolas<sup>503</sup>], qui se voulait la référence intellectuelle. Ils ont beaucoup influencé Jean c'est certain<sup>504</sup> ».

La tendance Politique et quotidien est ainsi régulièrement considérée comme un groupe d'« intellos » d'inspiration trotskiste. Des membres d'autres GLH reprochent au groupe de ne pas prendre en compte la perspective du plaisir, même s'il la revendique : il s'agit avant tout de faire de la politique. Comme l'écrit avec ironie un certain Patrice dans l'éditorial du numéro 8 de *l'Agence Tasse* :

---

<sup>502</sup> « Structure bilan et perspectives », *GLH PQ Réflexion 1, op. cit.*, p. 17

<sup>503</sup> Jean Nicolas est l'un des principaux théoriciens du GLH – PQ. Militant trotskiste de la LCR il est l'auteur d'un grand nombre de textes théoriques de la tendance Politique et quotidien. De nationalité suisse, son vrai nom est Charles Ridoux. Il semble qu'il ait totalement disparu après la dissolution du groupe et, malgré quelques pistes, je n'ai jamais réussi à retrouver sa trace.

<sup>504</sup> Entretien avec Alain Lecoultre, janvier 2019, Paris

« En voulant réfléchir sur le quotidien et politique, on relègue le quotidien dans la cuisine et la chambre à coucher, et au salon on parle de politique, de lutte politique des homosexuels dans les cadres classiques du travail, du syndicat, des divers aspects du militantisme : tracts, manifestation<sup>505</sup> ».

Dans les mois qui suivent, à l'automne 1976, on observe que l'action du GLH se veut plus concrète, plus proche de cette réalité quotidienne des homosexuels et des lesbiennes. Je peux faire l'hypothèse qu'un an après sa naissance, le GLH – Politique et quotidien se dirige dans une nouvelle direction et tente de se défaire des réflexes militants que nombre de ses membres ont hérité de leur engagement à l'extrême gauche.

Fin 1976 se forme un quatrième GLH parisien qui se donne le nom de GLH AHIMSA<sup>506</sup>. Il stipule que les trois autres GLH ne sont que des « travestissements de la même chose<sup>507</sup> » et considère que les homosexuel·les subissent trop de « carences affectives et émotives » pour pouvoir militer. Leur démarche : combler ce vide affectif. Ce groupe disparaît aussi vite qu'il est apparu, sa trace n'apparaissant plus jamais dans les sources. Entre 1975 et 1976, tandis que le GLH unitaire parisien se déchire en scissions et que les différentes tendances se développent chacune coupée des autres, une multitude de GLH apparaissent sur l'ensemble du territoire français. Le mouvement naissant se déploie alors en région et marque par son expansion territoriale une rupture nette avec les groupes et organisations qui lui ont précédé. Si dans la capitale l'engagement existentiel et révolutionnaire est principalement incarné par le GLH – PQ, cette forme de militantisme est encore davantage développée par les GLH en région, leur réalité quotidienne étant spécifiques.

---

<sup>505</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976, p. 1

<sup>506</sup> Je n'ai pas trouvé la signification de ce sigle.

<sup>507</sup> « Les GLH », *Agence Tasse*, n° 14, 5 décembre 1976, p. 3

### Chapitre 3 : Des GLH à travers toute la France : focus sur la naissance du mouvement en région<sup>508</sup>

Le premier Groupe de libération homosexuelle s'est constitué au printemps 1974 à Paris dans les pas du FHAR, après s'être fait exclure d'Arcadie. Il se divise en plusieurs tendances, chacune défendant une conception différente de la lutte homosexuelle : le GLH – Politique et quotidien, le GLH – Groupes de base et le GLH – 14 décembre. D'autres groupes et organisations homosexuelles apparaissent dès 1976 dans la capitale. Mais elles ne se reconnaissent pas dans les GLH et assument d'autres fondements identitaires et différentes conceptions du militantisme homosexuel. Je reviendrai sur ces nouvelles entités dans le chapitre suivant.

L'une des principales hypothèses de ma recherche est d'affirmer que l'histoire du mouvement homosexuel français est intrinsèquement liée à l'existence de groupes homosexuels et lesbiens sur l'ensemble du territoire français, au-delà des seules grandes villes. La grande majorité des travaux existants se focalise sur Paris et délaisse ce qui, pour de nombreuses personnes, est encore considéré comme la « province ». C'est-à-dire un ensemble vague et fourre-tout, en opposition avec la capitale. Pourtant Jacques Girard dans son ouvrage sur le mouvement homosexuel français publié en 1981 expliquait déjà la place des groupes en région pour comprendre la dynamique nationale de la mobilisation<sup>509</sup>. Antoine Idier dans son mémoire de master 1 propose une étude de la mobilisation homosexuelle à Lyon<sup>510</sup>. Plus récemment, Olivier Fillieule dans l'ouvrage *Marseille, années 68* qu'il dirige avec Isabelle Sommier, consacre un chapitre au Groupe de libération de Marseille<sup>511</sup>. Ce chapitre veut redonner toute sa place aux groupes homosexuels en région et comprendre comment le mouvement a commencé à se structurer à travers tout l'hexagone.

Ayant moi-même grandi à la campagne et vécu, avec plus ou moins de difficultés, les premières années de ma vie d'adulte à Brest, je n'ai pas arrêté, depuis le début de mes recherches, de me poser la même question : comment au milieu des années 1970 des GLH ont-ils pu se constituer dans près d'une trentaine de moyennes et grandes villes en France ? Quels sont les facteurs qui expliquent l'existence d'une mobilisation homosexuelle dans ces villes en région ? Comprendre les raisons et les modalités de ces organisations passe selon moi par une réflexion sur les raisons de l'engagement des militant·es. À nouveau, la sociologie des mouvements sociaux

---

<sup>508</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 3 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 15 – 22

<sup>509</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 146

<sup>510</sup> IDIER Antoine, *Dissidance rose : fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Michel Chomarat, 2012, 153 p.

<sup>511</sup> FILLIEULE Olivier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille, années 68*, Paris, presses de sciences po, 2018

donne un cadre d'intelligibilité, des notions et des ressources qui me permettent d'interroger cette mobilisation régionale. La géographie des homosexualités est aussi essentielle pour analyser cette situation ainsi que le concept de « mise à distance » développé par Marianne Blidon au cœur de cette réflexion. La fuite vers la capitale n'est pas nécessairement un horizon désirable et une mise à distance initiale avec l'espace où l'on a grandi est parfois suffisante pour s'émanciper et se réaliser.

Dès 1975, des GLH naissent et se développent sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Le premier d'entre eux se trouve à Mulhouse. Il s'agit donc d'explorer la naissance de ces groupes et les réalités qui sont les leurs : par quel(s) procédé(s) se constituent-ils et sur quelles bases ? Si l'autonomie des GLH est un élément fondamental dans l'élaboration du mouvement homosexuel français et que les spécificités locales empêchent d'appréhender la « province » comme un grand tout uniforme, il existe pourtant des schémas récurrents dans la mise sur pied des groupes. Et ce, que l'on soit dans une ville de 50 000 ou d'un million d'habitantes. Ainsi, les GLH se constituent d'abord comme des groupes de parole et vont dans un second temps mettre en place des actions militantes pour ensuite chercher à se mettre en réseau avec d'autres entités. C'est véritablement depuis la réalité des groupes en région que je peux qualifier cette séquence militante d'existentielle et révolutionnaire.

Une autre interrogation s'est faite autour de la composition de ces groupes. Qui sont les militantes homosexuelles en cette moitié de décennie ? Les sources pour faire une sociologie de ceux et celles-ci sont rares et la problématique de l'anonymat couplée à un *turn-over* fort dans les groupes rend cette démarche encore plus difficile. L'ambiance anti-autoritaire qui caractérise les années 1970 tend aussi à effacer les individualités pour privilégier le collectif, ce qui complique l'étude des trajectoires des un·es et des autres. Au fil de mes recherches, j'ai cependant pu progressivement établir un profil de celles et ceux qui participent à construire le mouvement : les militantes des GLH en région sont jeunes, entre 20 et 30 ans, majoritairement des garçons, appartenant à la classe moyenne ou supérieure. Ces caractéristiques sociologiques participent à définir la composition du mouvement naissant.

La France étant un territoire particulièrement centralisé, les liens qui existent entre les groupes parisiens et les GLH en région sont nombreux mais pas nécessairement équivalents. Politique et quotidien accompagne matériellement et théoriquement les militants provinciaux tandis que les GLH 14 décembre et Groupes de bases refusent tout support, souvent de façon condescendante. La relation Paris/province est un élément structurant pour comprendre l'émergence du mouvement homosexuel français et reste centrale tout au long de son histoire.

## 1. Vous avez dit un GLH à Brest ?! Réflexion autour de l'engagement des militant·es dans un groupe homosexuel

Des GLH partout ! Pour saisir le processus par lequel les GLH ont développé un mouvement homosexuel au cours des années 1970, je me suis à nouveau penché sur ce qui caractérise un mouvement social. Comme déjà mentionné, le sociologue Erik Neveu le définit comme un « agir ensemble intentionnel<sup>512</sup> ». Cet « agir ensemble intentionnel » est la démarche claire, formulée par les militant·es, de se mobiliser pour faire avancer leur cause. Pour mettre au jour ce processus, j'ai d'abord frénétiquement cherché des traces de manifestations, d'actions diverses, d'opérations de tractage etc. Comme si une communauté de destin – ici homosexuelle – s'avérait être suffisante pour mener au militantisme. Ma démarche calquait maladroitement les répertoires d'actions des partis, syndicats et organisations politiques telles que je les avais toujours connus, présupposant donc que le mouvement homosexuel devait lui aussi répondre à cette grille d'analyse. Pourtant, au cours de mes échanges avec les militant·es, ces actions politiques classiques n'étaient jamais le premier élément que les militant·es évoquaient pour m'expliquer les raisons de leur engagement. Massimo Prearo explique pour sa part que « le mouvement homosexuel n'est pas une entité empirique qui se donne à voir seulement lorsque des revendications sont exprimées, que des actions sont menées, que des propositions politiques sont avancées<sup>513</sup> ». C'est donc dans cette direction qu'il me fallait chercher. Il s'agit ici de mettre en lumière les différents facteurs qui expliquent la spécificité de l'engagement homosexuel.

### 1.1 L'entrée en terre militante, un processus en plusieurs étapes

L'entrée dans le militantisme homosexuel est un processus complexe. D'abord, parce que contrairement à d'autres formes de militantisme, l'un des préalables à celui-ci est l'acceptation de soi en tant qu'homosexuel·le. Il faut d'abord se reconnaître en tant que tel·le et entrer en contact avec d'autres pour pouvoir constituer un groupe. De plus, le passage à l'engagement militant homosexuel est subordonné à différents facteurs intrinsèquement liés et qui se cumulent : se défaire de la honte de soi, puis sortir de l'isolement pour partager avec d'autres. Ce à quoi s'ajoute la mobilisation de ressources diverses, la constitution d'une identité commune, des rétributions militantes spécifiques et des structures d'opportunités politiques favorables.

---

<sup>512</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 1996 [2011], p. 9

<sup>513</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 154

Mon questionnement sur les raisons de l'engagement homosexuel a été alimentée par un article de Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu paru dans la revue *Raisons politiques*, sous le titre « Les victimes écrivent leur histoire ». Les deux sociologues constatent qu' « une communauté d'expérience d'une injustice ou d'un malheur entre individus ne préjuge en rien de leur capacité à exprimer collectivement une exigence de reconnaissance et de réparation<sup>514</sup> ». Lefranc et Mathieu expliquent d'ailleurs qu'une grande partie des personnes qui sont touchées par une injustice ne vont pas, pour autant, se mobiliser dans le mouvement qui se développe en leur nom. Les raisons sont multiples. Concernant le mouvement homosexuel français on peut aisément considérer que les coûts de l'engagement militant peuvent paraître trop importants. Militer dans un GLH dans une ville de petite taille signifie renoncer à la protection de l'anonymat. C'est-à-dire que l'engagement dans un groupe homosexuel ou lesbien est un *coming out* en soi dans un environnement parfois hostile. Comme l'écrivent les deux chercheur·es, une communauté de destin « ne suffit pas à elle seule à impulser la constitution et la consolidation d'un groupe, encore faut-il un travail spécifique dont il convient d'étudier les modalités et les acteurs<sup>515</sup> ». Pour reprendre des termes bourdieusien·s, il s'agit de passer d'une « classe probable » à une « classe mobilisée ». De plus, les futur·es militant·es du mouvement homosexuel se trouvent confronté·es à un problème de taille : leur communauté de destin est une communauté invisible. Contrairement à d'autres sujets minoritaires, l'homosexualité n'est pas un stigmaté apparent, pour reprendre la notion de Becker. Il faut franchir les portes d'un local, d'un bar ou d'un sauna pour que celle-ci se matérialise. L'américaniste Guillaume Marche, dans un ouvrage qu'il consacre au militantisme LGBT aux États-Unis, pose un constat similaire. Il écrit que « l'enjeu est non seulement de mieux saisir pourquoi les individus en viennent ou non à participer à l'action collective, mais aussi de mieux comprendre comment ils aspirent à participer, dans quelle direction ils souhaitent voir tendre le mouvement qui se fait en leur nom, quel sens ils donnent à la politisation de leur intimité<sup>516</sup> ».

Comme déjà énoncé, il existe une condition préalable pour se joindre à un groupe homosexuel : il faut assumer son homosexualité (au moins pour soi-même). Par conséquent, la personne déviante devient transgresseuse des normes dans lesquelles elle a été cantonnée tout au long de sa vie. Howard Becker formule d'ailleurs que la dernière étape de ce qu'il appelle « une carrière déviante » est d'intégrer un groupe de déviant·es organisé·es<sup>517</sup>. Cette déviance partagée

---

<sup>514</sup> LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.), « Les victimes écrivent leur histoire », *Raisons politiques*, n° 30, mai 2008, pp. 10 – 11

<sup>515</sup> *Ibid.*

<sup>516</sup> MARCHE Guillaume, *La militance LGBT aux Etats- Unis, Sexualité et subjectivité*, Lyon, PUL, 2017, p. 14

<sup>517</sup> BECKER Howard S., *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 248 p.



crée alors une sorte de communauté de destin « qui engendre une sous-culture déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue<sup>518</sup> ». Les militant·es viennent chercher dans les GLH des semblables avec qui partager une vision du monde, une cosmogonie. Cette perspective du *coming out* est au cœur des groupes de parole aussi appelés groupe d'auto-conscience. Il s'agit de pouvoir se raconter et trouver de la force avec des semblables, même si le reste du monde demeure ignorant. Ce *coming out* en milieu « bienveillant » est à analyser comme un militantisme en soi, dans une époque où la répression sociale et familiale est encore particulièrement forte. Jean Stern, militant du GLH – Politique et quotidien et membre de la Commission homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire, l'exprime ainsi : « Parce que le groupe de parole, et pour nous tous d'ailleurs, c'est une forme de militantisme qui va tous nous entraîner dans un truc qui est fondamental. On est de pionniers, quand même, de la sortie du placard<sup>519</sup> ».

Le stigmate de la honte de soi est fort chez nombre des futur·es militant·es. Il faut alors se battre contre l'auto-répression et cela passe par le fait de se raconter et de trouver du soutien parmi ses semblables. Comme l'écrit le sociologue Lilian Mathieu, « le passage à la contestation exigerait donc au préalable que [les militant·es] modifient leurs représentations et attribuent la responsabilité de leur situation malheureuse à des forces extérieures à [eux et elles-mêmes], mais susceptibles d'être contrôlables ou modifiables par une action collective<sup>520</sup> ». Jean-Michel Rousseau le raconte avec ses mots :

« À partir du moment où j'ai fait le déclic en me disant "je suis homosexuel", il y a eu un déclic qui fait que, d'un seul coup, je me suis dit puisque je me dis que je suis homosexuel, il faut que je rencontre d'autres personnes et que je fasse quelque chose parce que la situation vécue ne doit pas rester comme ça. J'étais désemparé. Je ne sais pas si c'est du courage. J'ai du mal à ... En tout cas j'ai eu le déclic tout de suite de [vouloir] faire quelque chose, d'arriver dans un groupe et dire je veux faire des choses, allez on chambarde tout<sup>521</sup> ! ».

Un engagement actif dans un militantisme homosexuel ne peut donc se faire qu'une fois la condition homosexuelle assumée et affirmée, ou à tout le moins, en voie de l'être.

Le besoin de sortir de l'isolement est un autre facteur déterminant de l'engagement homosexuel. Pour nombre des militant·es il est vital, et les mots qui le qualifient évoquent même

---

<sup>518</sup> *Ibid.*, p. 60

<sup>519</sup> Entretien avec Jean STERN, Paris, janvier 2019

<sup>520</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 57

<sup>521</sup> Entretien avec Jean-Michel ROUSSEAU, Paris, janvier 2017

une notion de survie. Un tract du GLH de Mulhouse écrit ainsi : « Nous devons être dix mille dans la région mulhousienne, dix mille qui crevons à petit feu, non pas parce que nous sommes des “malades”, mais faute de pouvoir vivre notre désir librement [...]»<sup>522</sup> ». Cette nécessité de trouver des semblables est aussi très claire pour le GLH de Marseille comme le souligne un texte de présentation qu’il produit pour le journal alternatif de la cité phocéenne *La Criée*<sup>523</sup>, paru le 17 mars 1976<sup>524</sup>. Les membres du groupe écrivent : « Le GLH : une organisation pour toi, pour nous. Il s’agit tout d’abord de rompre l’isolement en se rencontrant, savoir que tu n’es pas le seul, que d’autres existent, que des relations sont nécessaires et possibles<sup>525</sup> ». Pour nombre d’entre eux et elles, souvent jeunes vingtenaires dans une petite ville régionale, l’entrée dans un groupe est la première rencontre avec un monde homosexuel et parfois lesbien. Beaucoup étaient jusqu’alors cantonné·es dans l’obscurité du placard. La voie qui s’ouvre est celle d’une toute nouvelle libération, chemin vers l’émancipation recherchée. Ce désir de libération s’accompagne parfois d’un autre, bien plus prosaïque et peut-être moins visible aux yeux de toutes et tous mais qui est primordial pour comprendre les dynamiques internes des groupes. Il existe tout simplement, chez nombre des jeunes militant·es qui rejoignent les GLH, l’envie de rencontrer quelqu’un·e : un·e amant·e, un amour. Une réflexion sur le désir étant menée au sein des groupes, certain·es revendiquent d’ailleurs ce désir de rencontrer quelqu’un·e au GLH<sup>526</sup>. La drague, ou plus généralement la rencontre, peut donc aussi être appréhendée comme un facteur de la mobilisation.

Je l’ai déjà mentionné, le besoin de parler de soi et de partager son expérience propre avec d’autres est primordial et l’une des premières activités des GLH est d’offrir un espace de parole – dynamique que l’on retrouve dans de nombreux mouvements du sujet minoritaire. C’est aussi l’hypothèse que formule Erik Neveu lorsqu’il écrit que la mobilisation des groupes homosexuels passe « par un moment identitaire initial ou le militantisme ne se déploie pas tant “contre” un adversaire que comme travail du groupe sur lui-même<sup>527</sup> ». Jacques Fortin, fondateur du GLH de Marseille, se souvient des débuts du groupe :

« Le parcours à Marseille c’était donc ce groupe de conscience qui se réunissait dans un petit

---

<sup>522</sup> « Tract du Groupe de libération homosexuel de Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 9

<sup>523</sup> *La Criée* est un périodique militant qui court d’octobre 1974 à juin 1977. Fondé par un ancien de la Gauche prolétarienne et du Secours rouge connu sous le nom de Raoul, le journal vit le temps de 68 numéros.

<sup>524</sup> En relisant ma thèse, Christian de Leusse du GLH de Marseille m’a fait ce commentaire concernant le journal *La Criée* : « Le hasard a fait que j’ai participé à la naissance de *La Criée* j’ai fait partie du petit groupe au début 1974 qui brainstormait sur la dénomination de ce journal, avec ceux qui pour moi sont les 2 fondateurs Jean-Paul Riton (c’est sans doute lui que d’autres ont appelé Raoul ou qui s’est fait appeler comme cela) et Bernard Sellier. Mais comme je les ai quittés rapidement (ne me sentant pas à la hauteur pour poursuivre avec eux), je ne sais pas la suite... ».

<sup>525</sup> « Marseille : fondation d’un groupe de libération homosexuelle », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 8

<sup>526</sup> « Appel à la constitution d’un GLH à Orléans », *Libération*, n° 790, 26 juillet 1976, p. 2

<sup>527</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 80

appartement au 1<sup>er</sup> étage qui donnait sur les allées Meilhan. On se réunissait le mercredi après-midi. On rentrait, on s'asseyait par terre sur la moquette et on parlait de soi. [...] C'était fabuleux parce que vraiment c'était le moment où on parlait de soi, c'était la première fois de notre vie. C'était un très grand moment, ça a duré un an je pense. Et à un moment je crois que c'est là, qu'on a décidé qu'il y avait le 1<sup>er</sup> mai...<sup>528</sup> ».

Jean-Michel Rousseau qui rejoint le GLH de Rennes en 1976 raconte une expérience similaire :

« Donc on se réunissait dans l'appartement de Gilles Barbedette, et on mangeait tous au resto ensemble et puis il y avait de grandes discussions sur plein de sujets. On échangeait les nouvelles du mouvement etc. Ça me paraissait très..., pour moi c'était très libérateur, enfin, j'aimais beaucoup ces réunions, car en même temps elles étaient très extraterrestres, dans le sens où les sujets de discussion étaient très typés années 68<sup>529</sup> ».

Le désir d'action et d'entamer un véritable militantisme homosexuel n'apparaît qu'après ce premier temps d'affirmation identitaire individuelle. Ce que confirme Jean-Michel Rousseau quelques instants plus tard dans l'entretien que nous avons fait ensemble :

« [L'action militante] c'est venu un petit peu après cela. Enfin moi en tout cas quand j'ai commencé à m'intégrer dans le groupe et puis finalement à prendre un peu, après une longue période d'observation, prendre un peu d'initiatives, l'envie c'était d'aller sur l'extérieur. Donc on avait commencé à aller faire un journal pour le distribuer sur le marché, faire des choses comme cela. Et principalement, à l'origine, c'était un groupe de parole. Ça fait du bien aussi<sup>530</sup> ».

Les raisons qui poussent ces jeunes gens à rejoindre un groupe homosexuel doivent donc, au moins en partie, se chercher ailleurs que dans les schémas classiques de l'engagement. Il est nécessaire de parler de soi pour sortir de la honte, pouvoir affirmer son identité homosexuelle et trouver de la force pour lutter.

Un autre élément, que la sociologie des mouvements sociaux a qualifié de « mobilisation des ressources », semble par ailleurs essentiel pour saisir le passage à l'action militante. Erik Neveu, dans les pas du sociologue étatsunien Doug MacAdam, explique que « plus un individu est déjà en contact avec des personnes engagées dans l'action militante, plus sa situation personnelle minimise les contraintes personnelles et familiales, plus ses projets d'engagement reçoivent l'aval de ceux

---

<sup>528</sup> Entretien avec Jacques FORTIN, Avignon, mars 2019

<sup>529</sup> Entretien avec Jean-Michel ROUSSEAU, Paris, janvier 2019

<sup>530</sup> *Ibid.*

dont il est effectivement proche, plus la probabilité de le voir militer s'accroît<sup>531</sup> ». Cette explication est particulièrement juste pour les militant·es homosexuel·les. Ils et elles arrivent de façon générale seul·es dans un groupe à la recherche de semblables, dans la perspective de sortir de l'isolement. Au sein de ces groupes, dans ces espaces où la parole est libre et libératrice, les militant·es construisent progressivement une confiance qui leur permet de prendre part à l'action militante impulsée par leurs camarades. Ce processus peut être long et est aussi dépendant du niveau d'auto-répression de ces jeunes gens. Ces groupes de parole constituent donc une étape décisive pour l'engagement dans un militantisme actif, un engagement qui repose donc de façon particulièrement forte sur l'affirmation, la conscientisation et la politisation, voire la fierté identitaire.

Cette question identitaire est, dans un deuxième temps, longuement débattue au sein des groupes. Erik Neveu constate que « la capacité d'un groupe à se doter d'une identité forte et valorisante – fut-elle imaginée – constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d'action, que le collectif s'affirme dans l'espace public [...]»<sup>532</sup> ». L'identité homosexuelle, les débats qu'elle suscite et la manière dont elle façonne les GLH et le mouvement naissant est un élément central de la mobilisation. J'y reviendrai précisément dans un prochain chapitre.

Une autre raison de l'engagement homosexuel s'articule autour de la notion des rétributions militantes. D'autant plus dans une mobilisation où, comme déjà évoqué, il ne faut pas mésestimer les coûts de celui-ci. L'ennemi principal étant l'oppression et la majorité des GLH ne cherchant pas, dans un premier temps, à mener des luttes revendicatives (l'abrogation de la législation homophobe par exemple), quelles sont ces rétributions ? Erik Neveu les définit d'après une acception très large qui englobe « des valeurs aussi diverses que l'estime de soi, le sentiment de sa dignité [...]»<sup>533</sup> ». Dans le cadre du mouvement homosexuel, l'estime de soi est effectivement un enjeu important. Trouver des ami·es et des amant·es est aussi une possible rétribution pour celles et ceux qui veulent sortir de l'isolement et trouver des semblables. Cette recherche n'est pas pour autant garantie de résultats, et comme l'écrit le GLH de Mulhouse, de façon quelque peu ironique, soit « ils trouvent l'âme sœur... et ils disparaissent la main dans la main », soit « ils ne la trouvent pas ... et ils disparaissent, seuls et déçus par le GLH !»<sup>534</sup> ». Ne pas accéder à certaines rétributions militantes a donc pour conséquence le départ du groupe.

La sociologie des mouvements sociaux mobilise la notion de structures d'opportunités politiques, c'est-à-dire la démarche qui permet de mieux saisir les conditions d'émergences de ceux-

---

<sup>531</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 71

<sup>532</sup> *Ibid.*, p. 79

<sup>533</sup> *Ibid.*, p. 80

<sup>534</sup> « Groupe de libération de l'homosexualité de Mulhouse », *op. cit.*, p. 6

ci, élément qui participe à intelligibiliser l'engagement des jeunes militant·es homosexuel·les. C'est-à-dire que le contexte général dans lequel évoluent les groupes homosexuels en ce milieu des années 1970 est évidemment à prendre en compte pour saisir le développement des groupes et du mouvement sur l'ensemble du territoire français. Les années 1968 et l'évolution du contexte socio-politique sont vecteurs de radicalisation pour toute une partie de la jeunesse, dont les homosexuel·les, qui veulent lutter contre le pouvoir établi. Et ainsi, « les contestataires passent [...] d'une résignation fataliste à une confiance accrue dans leur force collective, et n'hésitent plus à braver des autorités dont, peu de temps auparavant, ils redoutaient la répression<sup>535</sup> ». L'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing au pouvoir et son train de réformes libérales vont en ce sens.

## 1.2. Une géographie de l'engagement homosexuel

Au-delà de tous ces facteurs explicatifs de l'engagement, des questions ont continué de me tarauder : comment des groupes ont pu se constituer dans des villes moyennes ou même relativement petites ? Comment a-t-il été possible qu'un GLH se constitue à Brest par exemple ? Où les militant·es trouvaient-ils et elles la force de s'exposer dans un environnement que l'on pourrait qualifier de prime abord hostile à toute existence homosexuelle visible et politique ? Ces questions sont liées au constat que les petites et moyennes villes n'offrent pas la même protection de l'anonymat que les grandes métropoles, que les interactions sociales ont lieu dans un espace social plus serré et que par conséquent, militer dans un groupe homosexuel signifie exposer potentiellement son homosexualité à ses proches. Comme l'écrit l'un des théoriciens parisiens du GLH – PQ connu sous le pseudonyme de Jean Nicolas, « on ne peut pas faire comme beaucoup font à Paris, à savoir travailler de façon anonyme par rapport au reste de sa vie, militer de la même façon, être homosexuel également et militant homosexuel idem<sup>536</sup> » dans une petite ville. N'était-il pas plus simple pour ces garçons et ces filles issu·es de la « province » de fuir vers la grande ville et particulièrement la capitale, Paris ? La question peut paraître ingénue, mais il est important de questionner la ville comme horizon désirable pour ces jeunes homosexuels et lesbiennes<sup>537</sup>. Didier Eribon dans son ouvrage *Réflexion sur la question gay* analyse le rapport de ces personnes avec la ville. Il reprend tout d'abord une réflexion du sociologue danois Henning Bech qui écrit que « la ville est

---

<sup>535</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, pp. 56 – 57

<sup>536</sup> « Réponse à la circulaire de Bordeaux par le GLH – PQ », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 40

<sup>537</sup> Ceci d'autant plus que le paradigme qui oppose de façon binaire villes et campagnes a été largement critiqué par des premiers travaux sur les populations queers et LGBTI dans les campagnes. Ces recherches montrent que d'un côté il existe des normativités urbaines (par exemple de classe) qui excluent de nombreuses personnes qui préfèrent vivre à la campagne, et de l'autre, elles questionnent le préjugé d'une impossibilité d'exister ailleurs qu'en ville. Pour une première approche, voire le mémoire de recherche de CHENUET Paul, *Minorités de genre et sexuelles en milieu rural. Parcours de vie à l'épreuve de l'hétéronorme*, mémoire de master 2, Saint Denis, Université Paris 8, 2021, 202 p.

le monde social propre à l'homosexualité, son espace vital. Il ne sert à rien d'objecter que de nombreux homosexuels ont vécu à la campagne. Dans la mesure où ils veulent être homosexuels, la grande majorité d'entre eux doit aller à la ville, d'une manière ou d'une autre...<sup>538</sup> ». La ville est un espace aux multiples opportunités sociales (et donc potentiellement de rencontres amoureuses et sexuelles) qui permet à la fois de surmonter la solitude et de rencontrer ses semblables, tout en garantissant l'anonymat. La ville devient alors une possible voie d'émancipation et « une manière d'échapper autant que possible à l'horizon de l'injure en tant qu'il signifie l'impossibilité de vivre son homosexualité sans avoir à la dissimuler en permanence<sup>539</sup> ».

S'il peut sembler logique et cohérent que des jeunes homosexuels et lesbiennes aillent vivre dans une grande ville comme Paris, Lyon ou encore Marseille, pourquoi certain·es d'entre elles et eux décident-ils et elles de fonder un GLH dans une ville de petite ou moyenne taille ? Être militant·e d'un GLH à Mulhouse entraîne d'inévitables répercussions sur la vie quotidienne de ces garçons et filles. Ils et elles sont connu·es et reconnu·es au moins par les autres groupes militants qui ne font pas toujours preuve de progressisme. Jean-Michel Rousseau le rappelle à propos du GLH rennais qui cherche à intégrer le monde associatif local :

« Mais c'était à l'époque assez violent quand même. Moi je me souviens d'une réunion à l'OSCR<sup>540</sup> entre toutes les associations où on déposait notre dossier et le représentant d'une association qui s'appelait France-URSS disait : "On ne va pas quand même subventionner les tubes de vaseline". Donc tu restes imperturbable, tu maintiens le cap [...]»<sup>541</sup> ».

Cette exposition dépasse les cercles militants. Distribuer des tracts à l'en-tête du GLH requiert un certain courage. Dans une société qui rejette encore fortement l'homosexualité, les réactions hostiles peuvent être exacerbées par cette visibilité accrue et revendiquée. Le GLH de Rennes, réussit à faire publier un communiqué dans le journal local *Ouest-France* et raconte que suite à cette parution, la librairie qui accueille les permanences du groupe reçoit un appel menaçant d'un groupe d'extrême droite<sup>542</sup> : si la permanence du GLH a lieu, la boutique risque de brûler. Et de conclure : « A 18h30, re-coup de fil demandant si ça avait bien lieu. Les gros bras de la LCR et autres étaient présents... Il ne s'est rien passé ce soir-là, nous avons même pu rencontrer des gens<sup>543</sup> ». Dans un registre moins violent et plus individuel, c'est aussi ce que raconte Alain

---

<sup>538</sup> Eribon Didier, *Réflexion sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999, p. 33

<sup>539</sup> *Ibid.*, p. 39

<sup>540</sup> Office social et culturel rennais (OSCR)

<sup>541</sup> Entretien avec Jean-Michel Rousseau, Paris, janvier 2019

<sup>542</sup> Dans l'*Agence Tasse* le nom donné à ce groupe d'extrême droite est Front de la jeunesse. Il apparaît cependant que ce groupe est un groupe belge. Il me semble donc peu probable que ce soit véritablement le Front de la jeunesse qui ait menacé le GLH rennais.

<sup>543</sup> « GLH de Rennes », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 3

Lecoultre, futur membre du GLH – Politique et quotidien, qui quitte sa ville natale, Dijon, pour rejoindre la capitale :

« Dès que nous avons pu quitter le domicile de nos parents, à Dijon, on est montés à Paris parce que, être homo à Dijon, surtout en étant prof, ça nous semblait impossible. Je crois que nous n'avions pas tort ! Dijon c'est une toute petite ville de province où tout le monde se connaît, on aurait croisé nos élèves et leurs familles à chaque sortie, ça n'aurait pas été très vivable<sup>544</sup> ».

D'autres ont pourtant fait des choix différents : un GLH a existé à Dijon. J'ai essayé d'imaginer à quoi pouvait ressembler cette situation et surtout trouver des éléments de réponse à cette problématique. Je l'ai présenté dans l'introduction de cette thèse, la géographe Marianne Blidon dans un article intitulé « Jalons pour une géographie des homosexualités » propose une analyse de la spatialité qui me semble être un apport majeur pour comprendre les dynamiques homosexuelles dans des petites et moyennes villes. Pour saisir le rapport des homosexuels et des lesbiennes à l'espace, il faut selon Blidon prendre en compte une donnée essentielle qui est la logique de mise à distance. Les hommes qui aiment les hommes et les femmes qui aiment les femmes doivent souvent quitter le lieu où ils et elles ont grandi et vécu leurs premiers émois homosexuels pour espérer connaître une affirmation identitaire. Mais cette mise à distance n'a pas à passer par une fuite vers la grande ville pour être opérante, elle peut aussi se dérouler à un échelon local. Comme déjà signalé, il s'agit avant tout « d'établir une distance minimale afin d'éviter des proximités préjudiciables [...] ». Ce n'est donc pas tant la localisation qui est intéressante que la façon dont cette localisation intervient à une échelle micro ou méso<sup>545</sup> ». Changer de quartier dans une ville moyenne peut suffire à établir cette mise à distance. Une partie des militant·es des petites et moyennes agglomérations sont arrivé·es en ville pour commencer leurs études (je reviendrais plus tard sur une sociologie des membres du mouvement) en quittant la campagne ou des zones périurbaines alentours. Une mise à distance de quelques kilomètres peut alors être suffisante pour commencer une nouvelle vie. La « grande » ville n'est d'ailleurs pas gage d'un groupe homosexuel. Ainsi il n'existe pas de GLH à Nantes avant la toute fin de la décennie et la tentative de constituer un GLH à Toulouse se répète plusieurs fois.

Le passage à l'engagement homosexuel dans les années 1970 ne peut donc pas être analysé d'après la même grille de lecture que celle des mouvements sociaux, de l'engagement syndical ou

---

<sup>544</sup> Entretien avec Alain Lecoultre, Paris, janvier 2019

<sup>545</sup> BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique*, vol. 2, n° 37, 2008, p. 184

partisan. En effet, s'engager en tant qu'homosexuel·le implique, pour les garçons et les filles concerné·es, de mettre en place des stratégies d'affirmation de son homosexualité, de sortie de la honte de soi et donc de rupture avec l'anonymat. Cette situation est rendue possible dans les petites et moyennes villes par une mise à distance initiale, ce qui en fait l'une des conditions de l'émergence du mouvement homosexuel.



## 2. L'émergence de groupes homosexuels à travers toute la France (1975 – 1977)

Avant même la création d'un groupe homosexuel, les futur·es militant·es font un premier constat, similaire quel que soit leur lieu de résidence : il ne se passe rien là où ils et elles habitent et ces jeunes gens crèvent de solitude. Il n'est cependant pas entièrement juste de dire qu'il ne se passe rien. Dans les grandes villes on trouve bien quelques bars et boîtes comme le Vert Galant à Bordeaux, ouvert les samedis soir. Dans ces lieux, il est possible de vivre à visage découvert. Mais comme le note un bulletin du GLH de Bordeaux, ce n'est pas pour autant qu'ils et elles y trouvent une véritable libération : « Les rôles, la séduction, le culte d'une certaine beauté font que les rapports individuels restent misérables<sup>546</sup> ». Et puis, est-ce que cela peut être suffisant de se libérer un soir par semaine lorsque le reste du temps tout est vécu en cachette ? Pour ces jeunes homosexuel·les politisé·es, la réponse est négative. Outre le ghetto marchand, il existe le ghetto sauvage, pour reprendre les termes des militant·es, c'est-à-dire les lieux de drague publics, majoritairement investis par les garçons, comme les parcs où les pissotières, qui font le bonheur de certains. Mais l'expérience d'une sexualité immédiate et sans lendemain, le risque d'être arrêtés par la police ou d'être attaqués par des « loubards » n'est pas une situation réjouissante pour tous. La constitution des GLH en région doit en partie répondre à ce manque. Ces groupes se matérialisent d'abord sous la forme de groupes de parole qui dans un second temps se dotent d'une orientation politique, ce qui leur permet ensuite d'être le lieu d'actions concrètes.

### 2.1 GLH mode d'emploi

Le 30 mars 1976, le GLH de Bordeaux envoie une circulaire à l'ensemble des GLH existants. Accompagné de plusieurs questions, ce courrier doit permettre la constitution d'un *Bulletin des GLH province*, journal de liaison entre les groupes. Cette circulaire nous livre de nombreux éléments sur le fonctionnement des GLH à travers tout l'hexagone. Les questions du courrier sont simples : qui regroupe le GLH et depuis quand ? Quelles sont ses interventions à l'extérieur ? Sur quelle base se regroupe-t-il ou encore quels sont les textes (tracts, plate-forme) qu'il a déjà produits ? D'autres questions sont plus réflexives. Il est ainsi demandé à chaque groupe de se positionner sur la sexualité dans une société capitaliste, le rôle de la répression, les rôles masculins et féminins, le ghetto, le travestissement ou encore la transsexualité<sup>547</sup>. Dans la perspective de

---

<sup>546</sup> « Être homosexuel », Bulletin du GLH de Bordeaux, 1978, p. 3 disponible sur le site internet de Daniel Galy co-fondateur du GLH <https://sites.google.com/site/glhbordeaux/bulletins>

<sup>547</sup> Je reprends ici le terme utilisé par les militant·es dans les années 1970 et 1980. Le terme de transidentité n'existe pas encore et il me semble que l'utiliser dans ce contexte biaiserait la réalité de l'époque.

structurer le mouvement, d'autres questions s'intéressent au fonctionnement du groupe. Il faut définir les bases politiques sur lesquelles se regroupent les membres des GLH, mais aussi expliciter leurs rapports avec les organisations politiques et syndicales, ou encore avec le mouvement des femmes<sup>548</sup>.

En ce mois de mars 1976, la circulaire fait état de huit GLH et des débuts d'activités dans d'autres villes. On dénombre ainsi la présence d'un groupe à Aix-en-Provence, Bordeaux, Lille, Marseille, Mulhouse, Toulouse, Rouen et Strasbourg. Le schéma de constitution d'un GLH est relativement similaire d'une ville à l'autre. L'initiative résulte souvent d'un petit groupe de personnes. Le noyau dur du GLH de Rouen n'est au départ composé que quatre ou cinq personnes. Parfois l'initiative revient à une seule personne, souvent par la publication d'une petite annonce dans le journal *Libération*, lancée comme une bouteille à la mer. L'annonce que fait paraître Jacky Fougeray dans l'édition du 26 juillet 1976 sous le titre « Appel à la constitution d'un groupe homosexuel à Orléans » débute ainsi :

« Cette lettre est un appel. Un premier appel pour la constitution d'un groupe d'homosexuels de débat, d'analyse et d'action sur Orléans. Depuis plusieurs mois, je suis décidé à tenter pour la rentrée une telle expérience. Je suis homosexuel, j'ai 20 ans et je suis militant révolutionnaire (communiste/libertaire pour être précis)<sup>549</sup> ».

L'*Agence Tasse*, un bulletin d'information du mouvement naissant sur lequel je reviendrai dans le prochain chapitre, donne régulièrement des nouvelles des groupes et publie aussi des annonces des plus diverses. On y lit d'autres bouteilles à la mer :

« Pour créer un GLH à Grenoble, homosexuels et homosexuelles, venez le mardi 11 mai (première réunion) à partir de 20 heures au MLAC Choisir, 10 rue Voltaire. Si vous ne pouvez venir, écrivez à la même adresse au GLH, bien sûr à 38 000 Grenoble<sup>550</sup> ».

Faire paraître une annonce dans un journal souligne avec force l'isolement dans lequel se trouvent certaines personnes et leur besoin de sortir de la solitude. Mais aussi la détermination de ces dernières à vouloir agir sur leur situation. Les journaux ne sont cependant pas le seul moyen pour constituer un groupe, qui passe aussi par un affichage et une présence à l'université.

Des groupes se constituent ainsi dès la fin de l'hiver 1975. Le premier à ouvrir le bal est le

---

<sup>548</sup> « Circulaire du GLH Bordeaux à tous les groupes de province », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 3

<sup>549</sup> « Appel à la constitution d'un groupe homosexuel à Orléans », *Libération*, n° 790, 26 juillet 1976, p. 2

<sup>550</sup> « Dernière minute », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 6

GLH de Mulhouse qui officialise sa naissance en mars 1975. Le groupe de Lille, quant à lui, s'attribue pour jour de naissance le 3 décembre 1975<sup>551</sup>. Dans d'autres villes, la constitution d'un premier groupe se fait plus tardivement. À Orléans par exemple, la mise sur pied du GLH ne se fait qu'en juillet 1976. Si la naissance des groupes est relativement étalée dans le temps, et que certains n'éclosent pas avant 1977 ou 1978, c'est malgré tout au cours des années 1975 et 1976 qu'un premier regroupement se fait dans la majorité des villes.

Où ces groupes se réunissent-ils ? Dans un premier temps, les membres d'un GLH naissant se retrouvent souvent dans les appartements des un·es et des autres. C'est probablement le cadre idéal pour se raconter, parler de soi, étape initiale du fonctionnement d'un groupe. Mais dans un second temps, quand il s'agit de se tourner vers l'extérieur et de recruter de nouveaux membres, trouver un local se fait pressant. Il n'est pas difficile d'imaginer que peu nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui acceptent de louer un local à des homosexuel·les, une solution qui est d'ailleurs souvent trop chère pour ces nouveaux groupes. Une mobilisation des ressources à laquelle il est difficile d'accéder. Les complicités et solidarités avec d'autres organisations et commerces permettent de remédier à cette situation. Les librairies alternatives et d'extrême gauche sont souvent un refuge pour les groupes. Le GLH de Bordeaux se retrouve ainsi dans l'arrière-salle de la librairie LIB 33 alors que celui de Rennes se réunit à la Dialectique sans peine. L'éphémère GLH toulousain lui, se regroupe à la librairie Demain, au 6 rue Gatien Arnoult<sup>552</sup>. D'autres espaces accueillent aussi les militant·es. À Lyon par exemple, le GLH se réunit dans un restaurant autogéré de la Croix Rousse, les Tables Rabattues<sup>553</sup>.

### Trajectoire d'un groupe : le GLH de Rouen en 1976

Rouen est une ville bourgeoise, d'après les membres du GLH, où la présence policière est particulièrement forte. Rouen est une de ces villes où « la situation ne semble ni pire ni meilleure que dans d'autres grandes villes de province, le sentiment d'isolement et les difficultés de rencontre étant beaucoup plus fortes qu'à Paris<sup>554</sup> ». Les lieux de rencontres dans le ghetto marchand sont peu nombreux : une boîte « spécialisée », trois ou quatre bars et un restaurant. Le ghetto sauvage offre lui plus de possibilités. Il y a bien sûr les pissotières, mais aussi la gare sur la rive droite, le jardin Solférino (mais seulement du côté de la rue du Baillage) ou encore St Maclou. Vers octobre 1975, suite à un affichage à l'université, quelques personnes se rencontrent pour parler

<sup>551</sup> « Groupe de libération homosexuel de Lille », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 13

<sup>552</sup> « Adresses », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 4

<sup>553</sup> IDIER Antoine, *Dissidance rose : fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Michel Chomarat, 2012, p. 99

<sup>554</sup> « Groupe de Libération homosexuel de Rouen », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 18

d'homosexualité et de leur homosexualité. Des réunions régulières ont lieu, rassemblant près d'une vingtaine de personnes qui essaient de se connaître et d'échanger autour de leur vécu personnel. Avec le temps, l'idée apparaît « d'élargir la discussion, d'amener un débat sur l'homosexualité, une action vers l'extérieur, de créer un lieu de rencontre alternatif au ghetto des boîtes, et à l'isolement<sup>555</sup> ». En janvier 1976, le GLH trouve un local, prêté par un club de science-fiction, où il tient une permanence deux fois par semaine. D'après ses membres, l'action du groupe ne démarre véritablement qu'à ce moment-là. Le noyau dur passe alors de quatre à cinq personnes à près d'une dizaine, dont une seule femme. Des réunions, associées aux permanences, s'organisent de façon hebdomadaire. L'une des premières actions publiques du GLH rouennais est la distribution d'un tract tiré à 3000 exemplaires dans les rues piétonnes, les marchés et les différentes facultés et titré : « Pourquoi avez-vous peur des homosexuels, pourquoi avez-vous peur de votre homosexualité ? ». Si le contenu du tract s'adresse principalement aux hétérosexuel·les, une proposition finale s'adresse aux homosexuels et lesbiennes : « Il y a possibilité à Rouen de créer un foyer d'action, de discussion, de rencontre, d'entraide, de défense contre l'oppression. Un local communautaire est ouvert, deux fois par semaine. Il ne s'adresse pas seulement à des "militants" potentiels<sup>556</sup> ». Les activités du GLH ne sont pas toutes visibles. À l'instar de nombreux groupes homosexuels et lesbiens, les militant·es consacrent une partie de leur temps à la correspondance avec ceux et celles qui ne trouvent pas le courage de venir à une permanence mais qui ont besoin d'échange ou plus simplement qui sont à la recherche d'informations sur le groupe<sup>557</sup>. Les débats sur l'action du groupe et ses positions politiques se construisent autour du Manifeste que s'est donné le GLH. Mais d'après ses membres, l'élaboration théorique ne peut pas être la priorité du groupe. Car « la province a plus besoin de mener une lutte au niveau quotidien, au niveau des mentalités, de la misère sexuelle et affective, au niveau des comportements, et ça commence par l'action sur son propre comportement<sup>558</sup> ». Pour autant, les projets sont nombreux pour le GLH pour ce printemps 1976 : des débats dans des lycées sont pensés, un weekend de réflexion à la campagne est prévu et la volonté de participer à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai est dans toutes les têtes. Un début qui s'annonce prometteur pour le GLH normand.

---

<sup>555</sup> *Ibid.*

<sup>556</sup> « Groupe de Libération homosexuel de Rouen », *op. cit.*, p. 22

<sup>557</sup> Groupe de libération homosexuel de Rennes, *AAAAA des P.D.*, n° 2, non daté, p. 18

<sup>558</sup> « Groupe de Libération homosexuel de Rouen », *op. cit.*, p. 19

## 2.2 L'élaboration d'une ligne politique

Si la dimension groupe de parole est primordiale dans la constitution des GLH, les membres de la plupart des groupes affirment dans un deuxième temps qu'elle n'est pas suffisante. Le besoin de construire une réflexion théorique et d'engager des actions se retrouve dans de nombreux courriers que les groupes échangent entre eux. Il n'est pas impossible qu'un sentiment d'infériorité par rapport à ce qu'il se passe à Paris traverse les groupes et les pousse à vouloir aller vite, mais il ne fait aucun doute que chaque GLH dispose d'une réelle ambition politique, souvent ancrée dans le courant révolutionnaire<sup>559</sup>. L'élaboration théorique pour un groupe passe très majoritairement par l'écriture d'un manifeste. De façon générale, ceux-ci se veulent incisifs, radicaux, en phase avec l'ambiance politique en cette mi-décennie. Le Manifeste du GLH d'Alsace (qui regroupe les GLH de Strasbourg et de Mulhouse) énonce ses intentions sans ambages : « Notre groupe entend lutter pour la libération de l'homosexualité des hommes et des femmes. Nous voulons réunir tous ceux et toutes celles qui veulent lutter contre l'oppression dont sont victimes les homosexuel(le)s et contre le refoulement de l'homosexualité en général<sup>560</sup> ». Leur lutte n'est pas simplement destinée à secourir les homosexuel·les, mais au contraire, elle entend s'attaquer à la société en général ce qui signe le caractère révolutionnaire d'une grande majorité des GLH. Le Manifeste affirme aussi un soutien inconditionnel aux luttes féministes et au droit des femmes de disposer de leurs corps<sup>561</sup>. De fait, la majorité des groupes se positionnent sur des revendications clairement anticapitalistes. Le GLH de Rennes écrit par exemple dans son manifeste :

« [...] Il ne peut exister de liberté pour les homosexuel(le)s ou même de liberté sexuelle dans le cadre d'une société basée sur l'oppression et l'exploitation. [...] Notre action est nécessaire, n'en déplaise à certaines organisations dites de gauche et ne sera victorieuse que si elle s'insère dans la lutte générale contre le système, au même titre que toute minorité socialement opprimée (au coude à coude avec les immigrés, les minorités linguistiques et culturelles, les taulards, les psychiatisés etc.)<sup>562</sup> ».

Il en va de même pour le nouveau GLH Orléanais qui dans sa plate-forme revendicative considère qu'il faut « lutter dans l'ensemble du mouvement révolutionnaire pour que la révolution à venir soit totale et ne fasse pas le sacrifice de la libération des sexualités au profit de l'économie<sup>563</sup> ». On se trouve donc avec deux réflexions qui structurent l'orientation politique des groupes. Tout d'abord

---

<sup>559</sup> Je reviendrais sur les liens entre les militant·es et l'extrême gauche dans le prochain chapitre

<sup>560</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel – Alsace (Strasbourg et Mulhouse) », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 24

<sup>561</sup> « Femmes et le mouvement homosexuel », *Agence Tasse*, n° 7, 5 août 1976, p. 1

<sup>562</sup> « GLH de Rennes, Manifeste », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 24

<sup>563</sup> « Plate-forme GLH Mixte Orléans », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 19

le constat que tant que le capitalisme existe il ne peut pas y avoir de libération. Ensuite, l'évidence qu'il faut s'intégrer au courant révolutionnaire afin que la révolution ne fasse pas l'impasse sur toutes les revendications des mouvements du sujet minoritaire au profit de la seule lutte des classes. Dans cette perspective de nombreux groupes disent vouloir, au moins théoriquement, nouer des alliances avec d'autres forces politiques. Le Manifeste du GLH de Rouen entend ainsi avoir « la pratique la plus unitaire possible, mener des confrontations avec tout mouvement et organisation syndicale, politique ou autre, disposé à agir contre l'ordre sexuel établi<sup>564</sup> ».

À l'instar des GLH parisiens, les groupes en région ne revendiquent pas l'égalité avec les hétérosexuel·les car ceux et celles-ci sont enfermés dans des carcans idéologiques qu'il s'agit de faire exploser. Les GLH proposent une remise en cause de l'assignation genrée du corps et de la sexualité. Le groupe de Rouen stipule qu'il souhaite lutter contre la division des rôles, masculins et supposément actifs, et féminins supposément passifs<sup>565</sup>. Dans cette même veine, les militant·es rouennais·es remettent en cause le mythe de la virilité, l'idée de nature, la valorisation de la pénétration ou encore la restriction de la vie sexuelle à la procréation<sup>566</sup>. Il existe aussi des revendications plus spécifiquement liées aux homosexuel·les et aux débats qui traversent le mouvement comme l'abrogation de la législation répressive et restrictive en matière de sexualité. Par ricochet, les GLH se solidarisent des revendications portées par les défenseurs et défenseuses de la pédophilie. Le GLH de Rennes écrit : « Nous réclamons en effet le droit au plaisir et luttons pour que la sexualité soit reconnue sans limitation d'âge. Nous sommes donc solidaires du désir de liberté qui se manifestent chez les enfants, premières victimes de notre société répressive, notamment en matière de sexualité<sup>567</sup> ».

### 2.3 Les premières actions militantes

En parallèle de l'élaboration d'une ligne politique, les GLH naissants se lancent dans des mobilisations et des actions concrètes. Les comptes rendus du GLH de Bordeaux, toujours dans ce *Bulletin des GLH province* n° 1, donnent une idée relativement précise de l'activité locale d'un groupe dans une ville bourgeoise de province. Comme dans d'autres GLH, il y a tout d'abord eu un weekend de réflexion organisé à la campagne qui devait permettre, en plus des discussions théoriques, d'engager une dynamique. Le jeune GLH profite d'un contexte de mobilisation étudiante pour organiser le 15 avril 1976 un meeting à l'université, distribue 4000 tracts et pose des

---

<sup>564</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel de Rouen », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 20

<sup>565</sup> *Ibid.*

<sup>566</sup> *Ibid.*

<sup>567</sup> « GLH de Rennes, Manifeste », *op. cit.*, p. 24

affiches. Le ton du tract, incisif, est nettement anticapitaliste « L'homosexualité est une composante de la sexualité. Sa répression sert au maintien de l'ordre moral bourgeois<sup>568</sup> ». De quoi s'offrir une forte visibilité. 150 personnes ont assisté à la réunion, qui semble avoir eu un impact fort sur le campus et mené à des demandes d'interventions extérieures. Suite à ce meeting, cinquante personnes, distingués en plusieurs catégories : « homosexuels, homosexuelles, sympathisants, femmes et curieux<sup>569</sup> », se sont retrouvés pour une réunion ouverte. Parmi les projets du groupe en ce printemps 1976 se trouve l'ouverture d'un local voulu comme un lieu d'animation, d'accueil, de débat permanent, de circulation de l'information au travers de permanences. On repère donc dès le début des groupes ce désir et ce besoin d'une certaine structuration et organisation afin de donner son élan au mouvement naissant.

## 2.4 Une multiplicité des groupes et quelques absences remarquées

Dans le *Bulletin des GLH province* numéro 2, paru en janvier 1977, le GLH de Mulhouse présente une carte de l'hexagone indiquant des groupes actifs, des ex-groupes, ou des possibilités de groupe. Il en dénombre 27 : Aix-en-Provence, Angers, Bayonne, Bordeaux, Boulogne, Brest, Caen, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nice, Orléans, Paris (PQ, GB et 14 décembre), Pau, Poitiers, Quimper, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours. D'après les archives auxquelles j'ai pu avoir accès, quatre groupes peuvent être ajoutés à la liste dans le courant de l'année 1977 : Arcachon, Evreux, Dijon et Troyes<sup>570</sup>. Ce chiffre, même en gardant en tête que certains groupes ont déjà disparu, est important voire impressionnant. On dispose ainsi d'un total de 31 GLH dans toute la France à l'aune de l'année 1978. Ce chiffre est cependant probablement trompeur. L'histoire du mouvement naissant que j'essaie de reconstituer se base sur les archives d'une dizaine de groupes. Nombre des GLH n'apparaissent que dans les adresses postales communiquées, ou par un entrefilet annonçant sa création dans *Libération* ou l'*Agence Tasse*. Le risque de l'illusion existe. Ainsi dans un courrier à l'*Agence Tasse*, on apprend que le GLH du Havre n'est formé que de deux personnes<sup>571</sup>. Autre exemple : je me suis longtemps demandé pourquoi le GLH de Toulouse qui est pourtant mentionné sur la carte ci-dessus n'a laissé aucune trace, aucun texte, si ce n'est des adresses dans l'*Agence Tasse*<sup>572</sup>. Cette ville qui aujourd'hui connaît

---

<sup>568</sup> « Tract du GLH de Bordeaux », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 7

<sup>569</sup> « Groupe de libération homosexuel de Bordeaux », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 5

<sup>570</sup> D'autres apparaissent plus tard, en 1978 ou 1979 comme c'est le cas à Metz, Nancy, Nanterre ou Nantes par exemple.

<sup>571</sup> « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 11, 20 octobre 1976, p. 3

<sup>572</sup> Je dois cependant ajouter ici qu'il est possible que des archives du groupe existent et que je n'ai simplement pas réussi à retrouver leur trace. La chasse au trésor que représente la recherche d'archives du mouvement dans les années 1970 et 1980 fait que ces dernières peuvent encore ressurgir dans un futur proche.

un militantisme Queer, Transpédégouine et LGBTI conséquent peut-elle ne pas avoir connu l'existence réelle d'un GLH ? La réponse à cette question m'a été donnée par la découverte d'un court article dans *Libération*<sup>573</sup> sous le titre « Le GLH de Toulouse, un mythe ». Son auteur, un certain Michel Aribaud, décrit le GLH comme un groupuscule trotskiste, « enfermé dans ses commissions de réflexion, inactives par nature, et en rupture avec la masse des homos<sup>574</sup> ». D'après l'auteur tout reste à faire : « il est nécessaire de créer à Toulouse un GLH. Qui ne soit pas sectaire mais ouvert à tous ceux qui désirent lutter pour changer la vie quotidienne (homo)sexuelle<sup>575</sup> ». Quelques mois plus tard, une annonce dans *l'Agence Tasse* informe que ce premier GLH a disparu après seulement six mois d'existence<sup>576</sup>. D'après l'auteur de l'annonce, un nouveau groupe a pris le relais, grâce à la persévérance de quelques-uns dont le manifeste, très inspiré par l'ouvrage *Trois milliards de pervers*, s'intitule « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous<sup>577</sup> ». Une brève dans *Rouge* donne quelques informations complémentaires. Fin 1977, le groupe compte une vingtaine de membres dont quatre à cinq femmes. Le GLH se réunit une fois par semaine en AG, en parallèle de plusieurs commissions<sup>578</sup>. Elles se nomment « Psy and sex », consacrée au vécu, « Homosexuels et syndicats » et une dernière est en charge des problèmes juridiques<sup>579</sup>. Ce sont les dernières traces d'un GLH à Toulouse que j'ai trouvé.

Je ne veux pas dire ici que ces groupes n'ont eu aucune ou une très faible existence. Mais leur silence dans les archives ne permet pas de retracer leur histoire. De fait, l'histoire du mouvement ne repose que sur les productions écrites du tiers des GLH. Ce constat se base principalement sur l'étude des différents *Bulletins des GLH de province* et *l'Agence Tasse* qui coordonnent le mouvement homosexuel français. Le simple fait d'apposer un nom de ville sur une carte donne une perspective exagérée de l'importance du mouvement naissant. Il est aussi intéressant de réfléchir à l'aspect performatif de cette carte pour les militant·es eux et elles-mêmes. S'agit-il seulement d'un désir d'exhaustivité chez les membres du GLH de Mulhouse qui ont dessiné cette carte ou bien cette distorsion permet-elle de se donner de la force et de la puissance en montrant que des camarades homosexuel·les s'organisent sur l'ensemble du territoire ?

---

<sup>573</sup> Il faut cependant aussi garder en tête que cet article est un témoignage et de ce fait ne présente probablement qu'une version de l'histoire.

<sup>574</sup> « Le GLH de Toulouse, un mythe », *Libération*, n° 862, 20 Octobre 1976, p. 2

<sup>575</sup> *Ibid.*

<sup>576</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 4

<sup>577</sup> « Et ailleurs ? », *Agence Tasse*, n° 22 – 23, 5 et 20 mai 1977, p. 7

<sup>578</sup> « Création d'un GLH à Toulouse », *Rouge*, 29 décembre 1977

<sup>579</sup> *Ibid.*



## 2.5 GLH, le choix d'un nom et d'une identité politique

Pourquoi les groupes homosexuels qui se constituent sur l'ensemble du territoire ont-ils fait le choix de la dénomination Groupe de libération homosexuel ? Pourquoi vouloir accoler ces trois mots à son groupe et qu'est-ce que cela peut vouloir signifier<sup>580</sup> ? D'abord un constat : cette homogénéité de la dénomination appuie l'hypothèse que les militant·es cherchent à mettre sur pied un mouvement organisé. Je me suis demandé ensuite s'il fallait y voir un effet de mode ou au contraire si l'appellation GLH recouvrait une perspective politique commune. Les archives, sans jamais donner une réponse explicite à cette question, font pencher mon opinion vers la deuxième hypothèse, l'appellation est un choix politique conscient. Un certain Raymond Bur qui cherche à constituer un groupe dans la cité paloise fait paraître dans l'*Agence Tasse* une lettre où il écrit qu'il n'a pas voulu donner de nom préalable au futur regroupement : « pour ne pas orienter dès le départ les lecteurs de mon annonce vers un projet analogue à ceux déjà existant ; je pensais que la nature du groupement, ses objectifs, son action seraient à déterminer par ses participants » ; ensuite « parce que j'ai quelques réticences vis-à-vis du mode de fonctionnement de certains GLH (tendance PQ, par exemple)<sup>581</sup> ». Il est donc assez clair que choisir le sigle GLH pour son groupe porte une charge politique identifiée. Le GLH d'Orléans lui, choisi de se nommer GLH Mixte d'Orléans lors de fondation à l'automne 1976, afin d'insister sur la présence des lesbiennes dans le groupe, ce qui est un cas relativement isolé. L'orthographe donnée au sigle GLH n'est d'ailleurs pas la même en fonction des groupes. Ainsi, là où la grande majorité des groupes naissants font le choix d'écrire Groupe de libération homosexuel, le GLH de Marseille, dans les pas du GLH unitaire parisien puis de la tendance Groupes de base, fait dans un premier temps le choix de s'auto-désigner Groupe de libération homosexuelle. Pour le groupe marseillais, il s'agit de privilégier la communauté homosexuelle là où les autres font le choix d'un cadre de lutte plus large. Des groupes ont par ailleurs existé sans avoir tout d'abord de nom et ont choisi le sigle GLH par la suite. C'est le cas du GLH de Rouen, constitué en octobre 1975 mais qui n'adopte le sigle qu'au cours de l'hiver 1976<sup>582</sup>. Choisir le même nom génère donc une force collective nouvelle et permet de se donner le sentiment que l'on fait partie d'un grand tout, que ses camarades sont nombreux et nombreuses. Comme le souligne l'éditorial du deuxième numéro du *Bulletin des GLH province*, « il y a une solidarité de fait entre les GLH. Ainsi les articles de tel ou tel GLH qui paraissent dans la presse amènent des discussions dans les autres GLH<sup>583</sup> ». En plus d'une rhétorique similaire et des positions

---

<sup>580</sup> Un parallèle peut ici être fait avec le MLF et les groupes qui s'en sont revendiqués avant que le sigle ne soit confisqué par Antoinne Fouque.

<sup>581</sup> « GLH Pau », *Agence Tasse*, n° 15 – 16, 20 décembre 1976/5 janvier 1977, p. 10

<sup>582</sup> « Groupe de Libération homosexuel de Rouen », *op. cit.*, p. 18

<sup>583</sup> « Editorial », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 2

idéologiques relativement proches, les GLH de Rennes, Mulhouse et Strasbourg partagent la même introduction à leur Manifeste. Il me semble peu probable que ce soit une simple erreur de mise en page qui aurait doublé le chapeau introductif de chaque présentation. Je suppose que l'un de ces GLH a reproduit cette introduction dont il se sentait proche. En effet, nombre de revendications sont quasi identiques et souvent formulées d'une façon très similaire. Ainsi lorsque le Manifeste alsacien déclare dans son point numéro cinq : « Nous dénonçons et voulons démystifier la pseudo “révolution sexuelle” qui n'est qu'une récupération marchande du désir sexuel<sup>584</sup> », le GLH de Rennes écrit : « Nos revendications sont contradictoires avec la pseudo “révolution sexuelle” qui n'est qu'une récupération marchande du désir sexuel<sup>585</sup> ». Cet élément montre la dynamique par laquelle le mouvement se construit : des groupes en connexion avec une grande proximité idéologique.

Si cette proximité entre les GLH est établie, renforcée par de régulières visites mutuelles entre les groupes, ces derniers profitent cependant d'une très large autonomie, sans que cela ne soit nécessairement contradictoire. Cet état de fait, qui pourrait paraître dans un premier temps antinomique, se retrouve pourtant dans de nombreux mouvements du sujet minoritaire. Cette autonomie manifeste l'envie de s'organiser horizontalement sans rigidité bureaucratique. Ainsi, comme déjà mentionné, il n'existe aucune démarche à suivre pour devenir un GLH. Chaque groupe récemment constitué peut faire le choix de s'approprier ces trois lettres et il n'y a aucun papier à signer pour entrer dans la grande famille des GLH. Le fait que chaque groupe dispose de son propre manifeste est un autre élément qui va dans ce sens. Cette autonomie est d'ailleurs défendue en tant que ligne politique par les groupes, à l'instar du GLH de Strasbourg qui écrit : « Nous tenons à garder une totale indépendance quant à la manière de mener nos activités<sup>586</sup> ». Si cette autonomie est évidente par rapport aux différentes organisations, partis et syndicats, elle est tout autant valable vis-à-vis des autres GLH, même s'il faut reconnaître une indéniable influence de la tendance Politique et quotidien du GLH parisien (je reviendrai dans la partie suivante sur cette relation).

Le GLH Aixois adopte très vite un ton original, particulièrement irrévérencieux qui sera sa marque de fabrique. Le courrier que les membres du groupe envoient au premier numéro du *Bulletin des GLH province*, se présente sous la forme d'un tract, en date du 16 mars 1976. Il n'est fait aucune allusion au fonctionnement du groupe mais cette prise de parole, sous le titre « Les Poulets contre les hormones », s'intéresse à la répression des personnes transsexuelles d'après une histoire qui a fait la une des journaux locaux<sup>587</sup>. Ce GLH fait aussi paraître dans l'*Agence Tasse* un tract qui s'attaque

---

<sup>584</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel – Alsace (Strasbourg et Mulhouse) », *op. cit.*, p. 10

<sup>585</sup> « GLH de Rennes, Manifeste », *op. cit.*, p. 24

<sup>586</sup> « GLH de Strasbourg », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 12

<sup>587</sup> « Tract du GLH d'Aix en Provence », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 16

avec virulence aux fêtes de Noël : « Noël, c'est la fête obligatoire entre toutes. La fête de la procréation "pasteurisée", c'est-à-dire purifiée de son horrible parfum de sexe et de l'infernal péché. [...] Noël, c'est la fête de la normalité, avec un grand N comme nazi ! [...] »<sup>588</sup>. On est loin du ton correct du GLH – Groupes de base.

De son côté, le GLH de Lyon est réputé pour être proche des idées libertaires, tandis que le GLH de Lille, après quelques mois d'existence, va quelque peu changer la signification des lettres du sigle GLH pour devenir Groupe libertaire homosexuel<sup>589</sup>. La distance avec les thèses trotskistes, apanage de la tendance Politique et quotidien, est grande. Les positions sont radicales et n'acceptent aucun compromis. Les lillois·es écrivent ainsi dans leur Manifeste : « Le GLH de Lille ne suit qu'une ligne : la lutte homosexuelle ; c'est pourquoi, toutes les autres luttes, si nous les soutenons, nous refusons de les prendre en charge<sup>590</sup> ». Ainsi, malgré la volonté affichée de lutter de concert, l'autonomie idéologique des groupes est particulièrement forte, ce qui complique la coordination du mouvement.

### 3. Une sociologie des militant·es

Qui sont les militants et les militantes des GLH ? Que répondre à ceux et celles qui ont considéré que l'homosexualité n'est rien d'autre qu'une dégénérescence petite bourgeoise ? Ne trouve-t-on que des étudiant·es et des intellectuel·les pour garnir les rangs du mouvement ? Si l'on repense aux possibles conséquences sociales d'un tel engagement, qui sont donc ces garçons et ces filles qui se jettent corps et âme dans cette grande aventure ? Mais aussi, qui sont celles et ceux qui prennent contact avec un GLH ? Quelle est la sphère d'influence d'un tel groupe ? S'il m'intéressait de comprendre comment se constitue un GLH, j'étais tout aussi intrigué de savoir qui sont celles et ceux qui les composent. Il n'existe pas dans les archives de registre des adhérent·es. La plupart des groupes sont structurés sous la forme d'un collectif et n'ont pas de fichier de leurs militant·es. La forme d'organisation en collectif est aussi à comprendre du fait de l'impossibilité d'enregistrer une association en préfecture qui fasse la promotion de l'homosexualité. On peut aussi imaginer qu'il est préférable, dans un souci de sécurité, de ne pas avoir de liste des membres d'un groupe. Les quelques éléments de réponses que j'ai pu trouver, disséminés un peu partout dans les sources, sont souvent deux ou trois lignes perdues dans un texte plus long.

---

<sup>588</sup> « Les groupes », *Agence Tasse*, n° 17, 20 janvier 1977, p. 3

<sup>589</sup> « GLH Lille », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 25

<sup>590</sup> « Groupe de libération homosexuel de Lille », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 13

### 3.1 Quelques données éparses

Au détour d'une mise au point dans le *Bulletin des GLH province* numéro 2, on apprend que le GLH de Strasbourg compte 22 membres<sup>591</sup>. À Amiens et à Nancy ils ne sont que 6 tandis qu'à Caen ils et elles sont une quinzaine<sup>592</sup>. Le GLH de Lille nous indique que le groupe est mixte quand le GLH – mixte d'Orléans précise : « Le GLH est mixte : 2 femmes pour 5 hommes. Composition sociale du groupe : 2 profs, 1 assistant, 4 étudiants<sup>593</sup> ». Dans un bilan que le GLH de Mulhouse fait après un an et demi d'existence, il indique que 79 hommes et 6 femmes ont pris contact avec le groupe depuis son origine, dont un seul étudiant. Le GLH de Montpellier, qui en décembre 1976 traverse une période compliquée du fait du départ d'une grande majorité du groupe, propose à son tour un état de ses forces militantes. Le GLH n'est alors plus composé que de six lesbiennes, amies de longue date formant trois couples<sup>594</sup>. Elles sont respectivement, étudiante en histoire, travailleuse (sic.), chômeuse, étudiante en math, étudiante en économie, élève infirmière.

Les entretiens que j'ai menés avec les militant·es donnent aussi quelques informations quant à la situation sociale de ces dernier·es. À Rennes par exemple, Jean-Michel Rousseau est étudiant, alors qu'Alain Lecoultré est un jeune professeur récemment muté en région parisienne, tandis que de son côté, Christian de Leusse travaille dans un bureau d'étude. A partir des éléments glanés au fil des archives, il apparaît que les militant·es des GLH sont plutôt jeunes (majoritairement entre vingt et trente ans) et presque exclusivement masculins. Ils et elles sont étudiant·es, employé·es, enseignant·es ou encore chômeurs et chômeuses.

### 3.2 Une enquête des Renseignements généraux

Il existe bien un fichier qui propose une liste de militant·es homosexuel·les. Celui produit par les Renseignements généraux (RG) parisiens dans un document de travail en date du 9 février 1980. Cette annexe d'un dossier intitulé « Mouvement homosexuel révolutionnaire », comporte pour seule indication : « Militants du Mouvement homosexuel révolutionnaire (Les animateurs et les militants actifs sont soulignés) »<sup>595</sup>. Je me suis longuement posé la question de ce que je pouvais/devais faire de cette liste de cinquante-six noms, sans savoir pourquoi ces personnes figurent sur ce fichier des RG. Certains noms me sont connus, mais d'autres, qui devraient l'être pour le moins tout autant, ne sont pas présents. Pourquoi les Renseignements généraux ont-ils

---

<sup>591</sup> « Groupe de libération de l'homosexualité de Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 7

<sup>592</sup> « Les Groupes », *Agence Tasse*, n° 24/25/26, février 1978, pp. 3 – 5

<sup>593</sup> « Présentation du GLH – Mixte d'Orléans », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 17

<sup>594</sup> « Montpellier, le 2.12 », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 16

<sup>595</sup> « Mouvement homosexuel révolutionnaire », 6 février 1980, Microfiche n° 71099/sch3, Cote 20120238/33, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

cherché à constituer ce fichage ? Je ne dispose d'aucun élément de réponse tangible. La seule certitude quant à ces personnes, c'est qu'elles sont militantes dans un GLH, un groupe de lesbiennes féministes ou un Comité homosexuel d'arrondissement (la future forme des GLH parisiens) et donc qu'elles font partie du mouvement dont je souhaite établir une sociologie.

De plus, cette liste correspond à des militant·es parisien·ne, ce qui est contradictoire avec l'idée de proposer un portrait des militant·es en région. Cependant, il ne me semble pas aberrant d'affirmer que, malgré de probables écarts, les militant·es en région peuvent avoir une situation sociale similaire à leurs homologues parisien·nes.

Un autre biais de ce fichier est sa date de production. C'est à dire février 1980, près de quatre ans après les faits que je présente dans ce chapitre. Les raisons de l'engagement n'ayant sans doute pas radicalement changé en seulement quelques années, ce fichier me paraît transposable à l'année 1976. Au vu des multiples erreurs et approximations des Renseignements généraux concernant la réalité du mouvement, il me faut présenter une mise en garde vis-à-vis de la manière dont les données ont été récoltées : à quel point les militant·es fiché·es sont véritablement membre d'un groupe et pas seulement proches ou sympathisant·es par exemple ?

Une fois toutes ces précautions signalées, il me semble possible d'analyser ces données. Elles nous renseignent objectivement sur l'âge des militant·es, leur profession et leur ville de naissance. N'étant pas en mesure d'identifier la grande majorité des personnes inscrites dans le fichier, je vais maintenir leur identité anonyme et simplement proposer quelques statistiques.

Le document commence par quelques informations générales sur différents groupes en présence. Les Renseignements généraux estiment qu'il y a environ 5% de femmes au sein des groupes mixtes même si dans ce document elles ne sont que deux à être fichées (3.5% du total)<sup>596</sup>. J'ai regroupé les professions en cinq catégories : étudiant·es, chômeur ou chômeuse, employé·es et professions intermédiaires, ouvrier·es, cadres et professions intellectuelles ou artistiques. Parmi les membres du « Mouvement homosexuel révolutionnaire » pour reprendre les termes des RG, il y a 25% de chômeurs (14), 5.3% d'ouvrier (3), 21.4% d'employé·es et de profession intermédiaire, 12.5% d'étudiants (7), et 33.9% de cadres et professions intellectuelles ou artistiques<sup>597</sup>. Les Renseignements nous indiquent que 7.1% des militant·es fiché·es ont plus de 40 ans (4), 19.6% ont entre 36 et 40 ans (11), 25% ont entre 31 et 35 ans (14), 33.9% ont entre 26 et 30 ans (19), 12.5% ont entre 21 et 25 ans (7) quand seulement une personne du fichier a moins de 20 ans<sup>598</sup>. Si l'on souhaite se replacer en 1976, et en admettant que cette même population était déjà engagée, il

---

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>597</sup> *Ibid.*, pp. 3 – 5

<sup>598</sup> *Ibid.*

faut alors soustraire quatre ans à chacun·e pour avoir une idée approximative de l'âge qu'avaient les militant·es au milieu des années 1970, période à laquelle un certain nombre d'entre eux et elles militaient déjà. Ces chiffres, malgré toutes leurs limites, confirment ce que laissent déjà présager les sources : des militant·es majoritairement jeunes, masculins où la part des professions intellectuelles et artistiques est surreprésentée. Ces chiffres correspondent aussi au constat de la sociologie des mouvements sociaux. Les militant·es se recrutent parmi des individus dotés d'un haut niveau de politisation, situation souvent couplée à un haut niveau de diplôme. Comme l'écrit Lilian Mathieu, « on constate que le recours à l'action protestataire n'est pas tant le fait des plus dominés que de ceux que l'on pourrait appeler les "dominants parmi les dominés"<sup>599</sup> ». À noter aussi que le taux de chômage est particulièrement important chez les militant·es fiché·es même s'il m'est difficile de proposer une explication claire à ce sujet<sup>600</sup>.

### 3.3 Trois limites pour établir un profil sociologique des militant·es

Cette difficulté à établir le profil des membres des GLH (et donc la difficulté à établir un portrait sociologique des militant·es) est renforcée par trois dynamiques. La première est liée à l'époque dans laquelle les groupes naissent et se développent. L'époque se veut antiautoritaire et antihérarchique. Les GLH souscrivent fortement à ces principes. Le caractère révolutionnaire dont se prévalent bien des groupes peut avoir comme effet de chercher la discrétion pour éviter la répression. C'est aussi un refus de la personnalisation et un désir d'horizontalité. De fait, nombre d'articles dans les journaux ou autres publications du mouvement sont souvent signés par le sigle du groupe, ou par l'ensemble du collectif dans une succession de prénoms. Ainsi une présentation du GLH de Mulhouse dans le *Bulletin des GLH province* n° 2 est signée « Un du GLH Mulhouse<sup>601</sup> ». Les militant·es veulent souligner l'entité du groupe et non les individus qui le composent.

La seconde dynamique est tout autant une question d'époque : les militant·es ne peuvent ou ne veulent pas toujours s'exposer publiquement. Même s'il est déconstruit théoriquement, l'anonymat est encore une réalité difficilement dépassable pour nombre d'entre eux et elles. Il est courant que les articles ne soient pas signés ou seulement par un pseudonyme. Dans un article qui traite cette question de l'anonymat dans *l'Agence Tasse*, Alain Huet regrette : « Pourriez-vous citer dix noms d'homosexuels en dehors du monde artistique et littéraire ? Êtes-vous sûrs qu'il ne s'agit pas

---

<sup>599</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 21

<sup>600</sup> Je peux tout de même faire un rapprochement avec le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui en découle. En 1976 la France compte pour la première fois un million de chômeurs et de chômeuses, là où encore deux ans auparavant, en 1974, on en dénombrait « seulement » 400 000.

<sup>601</sup> « Groupe de libération de l'homosexualité de Mulhouse », *op. cit.*, p. 10

de pseudonymes ?<sup>602</sup> ». Il analyse cette situation en soulignant l'auto-répression dont font preuve les homosexuel·les par peur d'être fiché·es comme tel·les ou encore comme agitateurs et agitatrices politiques dans un contexte de répression des mouvements sociaux<sup>603</sup>.

La troisième dynamique s'explique par le fait que très vite, des personnalités émergent au sein des GLH, prennent le leadership de ces derniers et invisibilisent les autres militant·es. Ces positions d'autorités sont souvent liées à la personne qui a œuvré à la naissance du GLH. C'est par exemple le cas à Orléans où Jacky Fougeray a publié un appel dans *Libération* pour la création d'un groupe. Dans d'autres groupes, cette situation s'explique par le poids théorique et politique qu'incarnent certains individus. C'est ainsi le cas à Marseille avec Jacques Fortin, originellement militant de la LCR, qui participe à donner une voie originale au GLH Phocéen. Je peux aussi mentionner Gilles Barbedette à Rennes, Jean-Paul Montanari à Lyon ou encore Patrick Cardon à Aix-en-Provence. Cette place prépondérante de certaines personnes s'explique également par les liens que ces derniers ont avec d'autres membres de GLH ailleurs en France. Ainsi à Bordeaux, Georges Andrieux, membre du PSU et de la CFDT, proche de Jean Le Bitoux du GLH – Politique et quotidien, occupe une place centrale dans le groupe bordelais et participe par ce biais à donner une coloration politique au GLH très proche de la tendance parisienne.

---

<sup>602</sup> « Sur l'anonymat », *Agence Tasse*, n° 22/23, 5 et 20 mai 1977, p. 1

<sup>603</sup> *Ibid.*

#### 4. Quels liens entre Paris et les GLH en région ?

Les différents GLH ne sont en 1976 et 1977 que des jeunes et petites structures. Le noyau dur est souvent composé d'une dizaine de personnes. Le turn-over étant particulièrement fort dans les groupes homosexuels, le départ d'une ou plusieurs personnes, d'autant plus quand il s'agit de la figure du groupe, peut avoir de fortes conséquences sur la dynamique générale du GLH. Ceci, parce que comme le rappelle Lilian Mathieu en faisant appel au sociologue Mario Diani :

« Toutes les positions à l'intérieur d'un réseau (qu'il rassemble individus ou organisations) n'ont pas le même poids, et que certaines se révèlent plus centrales que d'autres (et sont des points de passage obligés, ou des nœuds, du réseau), ou disposent de plus d'influence et de potentiel mobilisateur du fait de leur grand nombre de connexions<sup>604</sup> ».

Le risque pour le groupe de se retrouver orphelin est réel et l'avenir pour celui-ci est alors incertain. C'est ce que confie le GLH bordelais dans le récit de sa deuxième rentrée : « Cette année, suite à l'éclatement du groupe (départ vers d'autres villes, d'autres GLH), et la prise de contact d'une dizaine de nouveaux ; les 3 ou 4 restants de l'ancien noyau ont du mal à transmettre la dynamique et les acquis du groupe<sup>605</sup> ». Comme l'écrit Jacques Girard dans son ouvrage, « les groupes en région se font et se défont, meurent et renaissent de leurs cendres<sup>606</sup> ». Pour faire face à ces tâtonnements, les GLH en région cherchent appui sur les groupes parisiens et particulièrement la tendance Politique et quotidien. Ils aspirent à se faire épauler, trouver du soutien et des ressources dans les moments de doute et de découragement. Dans la perspective d'un mouvement national, il est alors nécessaire de se pencher sur cette relation et de déterminer le poids des GLH parisiens.

En parallèle d'un fort désir d'autonomie des groupes en région, les liens avec Paris sont nombreux. Mais les relations qu'entretiennent les GLH de région avec Paris se font presque exclusivement avec le GLH tendance Politique et quotidien. Le centralisme français est si fort qu'il en devient parfois quelque peu cocasse. Lorsque les GLH en région, à l'initiative du GLH de Bordeaux, décident de mettre sur pied un bulletin des GLH exclusivement de « province », c'est tout de même Paris qui prend en charge la réalisation matérielle du premier numéro. L'explication se trouve certainement dans le fait que le groupe parisien est en mesure de mobiliser davantage de ressources que les groupes en « province ». Avec le deuxième bulletin la démarche est différente. Il

---

<sup>604</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, op. cit., p. 117

<sup>605</sup> *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 3

<sup>606</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 146



n'est plus question d'exclure les groupes parisiens, pour ne pas renforcer la coupure entre la capitale et les groupes en région.

Le GLH tendance 14 décembre perçoit cette dynamique comme une mise sous tutelle des groupes de l'ensemble du territoire par la tendance Politique et quotidien, ce que dément vertement le GLH bordelais, en charge de la réalisation du deuxième numéro<sup>607</sup>. Dans son éditorial, il insiste sur le fait que les groupes parisiens, pour des raisons structurelles (centralisme, capitale, brassage social), disposent de biens plus de moyens que les GLH disséminés sur l'ensemble du territoire. L'affirmation est difficilement contestable. Et d'ajouter en direction de 14 décembre : « Se contenter de dire : “Nous, on s'est débrouillés, faites pareil en province”, nous paraît une attitude d'homosexuels privilégiés<sup>608</sup> ». Pour autant, chaque GLH a pour tâche de s'assumer et d'avoir un fonctionnement autonome. Et pour ne pas laisser tout l'espace de l'élaboration théorique du mouvement aux différentes tendances parisiennes, les GLH partout en France participent à cette réflexion et aux actions qui en découlent.

Les liens entre les GLH en région et Paris peuvent prendre plusieurs formes. La plus courante est un soutien matériel et théorique de la tendance Politique et quotidien. Ce qui a permis de mettre en route quelques groupes, comme le confesse Bordeaux : « Des groupes de province n'auraient pas démarré si, à certains moments Paris n'avait pas assuré un relai, si des contacts avec des copains de Paris n'avaient pas été possibles<sup>609</sup> ». Jusqu'en 1977, il n'existe pas de rencontres nationales clairement organisées. Pour autant le besoin de se retrouver est fort et ne se limite pas à des contacts entre le seul PQ et le reste des GLH. Du fait de la centralité parisienne, les groupes de région profitent parfois de leurs contacts à la capitale pour se réunir entre eux. Ainsi c'est lors d'une Assemblée générale de la tendance Politique et quotidien à l'hiver 1976 que se retrouvent les GLH d'Aix, Bordeaux, Rouen et Strasbourg et que germe l'idée d'un bulletin pour les groupes dits de province<sup>610</sup>. D'autres rencontres, plus informelles se font aussi entre les membres des différents GLH, souvent l'été. C'est l'occasion de faire des grands projets et d'élaborer quelques projections communes. D'après le récit du GLH bordelais, certains de ses membres se sont réunis avec « quelques copains » d'autres groupes pour réfléchir à l'organisation de rencontres nationales. Une initiative à nouveau critiquée par la tendance parisienne du 14 décembre qui y voit une manipulation en sous-main orchestrée par Politique et quotidien. Là où PQ cherche à appuyer les groupes en région, la tendance 14 décembre elle, le refuse. Elle écrit ainsi avec une certaine véhémence : « Avec

---

<sup>607</sup> « Éditorial », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 2

<sup>608</sup> *Ibid.*

<sup>609</sup> *Ibid.*

<sup>610</sup> « Circulaire du GLH Bordeaux à tous les groupes de province », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 3

la “province”, on a des contacts personnels. Mais, c’est pas parce qu’on est “parisiens”, qu’on a une mission spéciale. On en a marre d’être considérés comme les gens qui sont censés évangéliser la “province”<sup>611</sup> ». 14 décembre récuse les liens privilégiés entre des groupes parisiens et d’autres de province car selon lui, chaque groupe doit exister par lui-même. Il ne peut, dit-il, exister « que s’il se définit seul, en fonction de sa propre réalité. On a nos problèmes, il a les siens<sup>612</sup> ». Une belle preuve de solidarité ! Aussi il refuse de cautionner l’initiative des GLH en région de créer un bulletin de liaison qui leur soit uniquement destiné. Il fait dans le même temps preuve d’un relatif mépris envers les groupes de « province », quand ces derniers questionnent la division du GLH unitaire en tendances. Il affirme que si les GLH en région ne se scindent pas à leur tour en plusieurs tendances, c’est parce que leurs militant·es ne sont tout simplement pas assez nombreux et nombreuses<sup>613</sup>.

En bon·nes théoricien·es, les militant·es de la tendance Politique et quotidien ont analysé et disséqué ce qu’il se passe dans les groupes en région. La retranscription d’une discussion entre plusieurs membres de la tendance révolutionnaire dans le *Bulletin des GLH province* numéro deux nous donne une première approche du regard que PQ porte sur les GLH régionaux. Un certain Jean-Pierre explique que la tendance parisienne se doit d’être présente pour les groupes de « province », car « il est extrêmement difficile d’être homosexuel en province, voire de se regrouper dans un GLH de province [...]»<sup>614</sup> ». Si le constat est juste, il est aussi relativement condescendant. Au contraire, Politique et quotidien assume que son rôle est de créer des liens entre des personnes qui ne se connaissent pas et que la tendance peut servir de structure d’accueil et de coordination le temps que les groupes en région puissent s’assumer localement.

Dans le numéro treize du *Libido Hebdo*, le bulletin interne de la tendance Politique et quotidien, un certain Jean (probablement Le Bitoux) propose une réflexion sur ce sujet qu’il rédige entre août et septembre 1976. Intitulé « Où en est le mouvement homosexuel en France ? Introduction à un débat », ce texte théorique important pose des jalons pour la construction du mouvement homosexuel français. Il permet aussi de comprendre le point de vue d’un groupe parisien sur « la province » car la situation est nouvelle : c’est la première fois que des groupes homosexuels se constituent ailleurs qu’à Paris et dans la durée. À l’époque du FHAR, seul référent pour les membres des GLH – Arcadie se trouvant du côté de « l’ennemi », les quelques expériences qui ont pu voir le jour à Lyon, Aix, Nice ou encore Toulouse n’ont majoritairement été que des feux de paille. Jean pressent que cette situation nouvelle aura de fortes répercussions dans les mois

---

<sup>611</sup> « Réponse du GLH 14 décembre », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 29

<sup>612</sup> *Ibid.*

<sup>613</sup> *Ibid.*

<sup>614</sup> « Réponse à la circulaire de Bordeaux et de Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 40

et années à venir. Il constate aussi que si un petit noyau de personnes ne s'investit pas dès le départ de façon volontariste le groupe risque rapidement de se disloquer. Il analyse aussi que le printemps 1976 ayant été marqué par une forte mobilisation étudiante, le contexte politique et social a profité à l'émergence des GLH. Cette grève estudiantine a ainsi enclenché une dynamique certaines pour les groupes de Bordeaux, Aix en Provence et Rouen. Selon lui, la composition sociale des GLH n'a par ailleurs rien à voir avec les quelques succursales du FHAR qui ont pu exister en région. Leur recrutement se faisaient bien davantage dans les lycées et les facultés et se basaient bien souvent sur des uniques considérations intellectuelles. Il a ainsi existé un groupe homosexuel à Toulouse entre juin 1974 et juin 1975 appelé « Rencontres homosexuelles » qui s'est épuisé en débats théoriques<sup>615</sup>. L'auteur du texte analyse aussi que chaque GLH évoluant dans un contexte local politique et moral spécifique, faire des généralités pour l'ensemble des GLH serait une erreur.

Ce texte poursuit sur la place que les groupes parisiens doivent tenir auprès des GLH en région. Jean commence par un aveu. Que ce soit du temps du GLH unitaire (1974 – 1975) ou de la première année de la tendance Politique et quotidien (1976), Paris néglige complètement ce qu'il se passe en région et ne fait aucun cas des premiers GLH qui se constituent. En mars 1975, un membre du GLH de Mulhouse avait écrit au bureau du GLH unitaire sa colère à l'égard de ce qu'il ressentait comme du mépris : « Je suis certainement représentatif d'un certain nombre d'homosexuels, plus nombreux sans doute que la minorité qui, à Paris, vit bien sa sexualité ; et je ne ressens pas au GLH actuellement une volonté de faire autre chose que d'améliorer la condition de cette minorité privilégiée<sup>616</sup> ». Entre les deux extrêmes que sont l'indifférence et le paternalisme, il considère que le rôle d'un groupe parisien, dans un pays aussi fortement centralisé, est d'assurer un rôle de coordination (comme le *Bulletin des GLH province*) et d'information (principalement par son bulletin *Libido Hebdo*). Il aurait aussi aimé un dialogue entre les trois tendances parisiennes, afin qu'elles partagent les informations dont elles disposent, mais ni 14 décembre ni les Groupes de base n'ont, semble-t-il, donné suite à cette proposition.

En dépit de cette réflexion favorable aux groupes en région, l'auteur de l'article fait cependant preuve d'un certain paternalisme, attitude qui est régulièrement reprochée à la tendance Politique et quotidien. Sans vouloir nier l'importance du travail effectué par PQ, ce dernier a une haute estime de lui-même. Jean écrit ainsi en ce qui concerne le rapport des GLH avec les partis d'extrême gauche (et particulièrement Lutte ouvrière), que « le travail du GLH PQ pendant le premier semestre 76 a réussi à porter un coup décisif à ce double sectarisme, et les groupes GLH

---

<sup>615</sup> « Où en est le mouvement homosexuel en France ? Introduction à un débat », *Libido Hebdo*, n° 12, non daté, p. 15

<sup>616</sup> *Ibid.*, p. 17

de Paris et province commencent à en bénéficier<sup>617</sup> ». Le groupe parisien se perçoit comme tête de proue du mouvement naissant et souhaite donner la direction que celui-ci doit prendre.

Il existe une dernière raison, plus prosaïque, d'établir des liens avec Paris. Pour celles et ceux qui pouvaient se le permettre, « monter à la capitale » est l'occasion d'aller faire la fête et de draguer. C'est ce que m'a raconté Michel Chomarat qui habite Lyon mais se souvient avec délice de ses escapades parisiennes :

« Moi, j'y allais surtout pour m'amuser et draguer, surtout la nuit, du Palace, au jardin des Tuileries. J'y ai découvert le milieu gay parisien, avec l'affaire du Manhattan, en 1977. J'avais aussi un chéri qui habitait à Paris, qui est décédé du sida en 1990. J'en ai déjà parlé. Je suis allé, je ne sais combien de fois, à Paris. Il y avait très peu de provinciaux, sauf des personnes qui voyageaient pour des raisons professionnelles. Il fallait avoir du fric aussi pour se déplacer en train ou en bagnole, il fallait aussi avoir des points de chute pour dormir...<sup>618</sup> ».

Ces liens entre la tendance Politique et quotidien et les GLH en région participent à renforcer le mouvement naissant.

#### **Trajectoire d'un groupe : le GLH de Montpellier en 1977 – 1978**

On pourrait s'imaginer Gide errant le long de l'Esplanade du jardin des plantes de cette ville où il a passé une partie de son enfance. Montpellier est de ces vieilles cités universitaires où il ferait bon vivre, à l'ombre des édifices historiques. En dépit d'une population homosexuelle importante, la ville en 1978 n'est pourtant pas l'eldorado pour les homosexuels et les lesbiennes. Comme ailleurs, quelques lieux commerciaux et un ghetto sauvage soumis à la répression policière et aux agressions fascistes. L'histoire du Groupe de libération homosexuel de Montpellier est une histoire en deux temps. Au cours de l'année 1976, il existe un premier groupe qui rassemble exclusivement des lesbiennes. Début 1977, elles ne sont plus que six, sans perspective pour s'ouvrir sur l'extérieur<sup>619</sup>. La deuxième séquence pour la mobilisation homosexuelle s'ouvre quelques mois plus tard. Le 17 mai 1977, des lesbiennes et des homosexuels participent à une fête sur l'Esplanade du jardin des plantes. À cette occasion, le GLH reconstitué distribue des tracts où il formule une critique à l'adresse du ghetto homosexuel et raconte « le désir qui l'anime de lier sa lutte pour le droit à la différence à celles plus générales des classes sociales exploitées par la bourgeoisie actuellement au pouvoir<sup>620</sup> ». Les militant·es y tiennent un stand d'information qui permet d'établir

<sup>617</sup> *Ibid.*, p. 16

<sup>618</sup> Entretien avec Michel Chomarat, janvier 2019, Lyon

<sup>619</sup> « Montpellier, le 2.12 », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 16

<sup>620</sup> « Le Groupe de libération homosexuel mixte de Montpellier. Perspectives 78 », non daté, fonds privé Daniel Galy, Bordeaux, pp. 2 – 3

un contact avec les fêtard·es. En novembre de la même année, le groupe publie une brochure intitulée « Réfléchir et débattre avec le GLH de Montpellier ». Des poèmes, des textes théoriques et des témoignages permettent au groupe de se présenter. A l'image de nombreux GLH, les militant·es montpellierain·es prennent des contacts avec des partis politiques (PS, PC, Comités communistes pour l'autogestion, LCR et OCT) et d'autres groupes du mouvement social (Groupe femmes, écologistes, Comité d'action des prisonniers)<sup>621</sup>. Du 30 novembre au 6 décembre 1977, le GLH organise sa « Semaine de cinéma homosexuel » à laquelle participent 1150 personnes<sup>622</sup>. Tout au long de la semaine, des débats sont organisés et une table de presse et d'information permet de prendre des contacts. D'après le récit qui en est fait, « de nombreux homos rejoignent le GLH<sup>623</sup> ». En décembre le groupe organise une fête à laquelle participent près de 200 personnes. La soirée alterne entre « fanfare révolutionnaire, café-théâtre, chant [et] hard rock<sup>624</sup> ». En janvier 1978 il participe à la fête de soutien au quotidien *Rouge* dans l'enceinte pourpre et or de l'opéra municipal. Il y distribue des tracts provocateurs : « Lâchez les éphèbes », « Nous n'aimons pas les beaux légionnaires », « Homme sweet homme<sup>625</sup> ». Un mois plus tard, le GLH tient un autre stand de presse et d'information à la fête de soutien à l'hebdomadaire régional *Sud*. Les militant·es font signer une pétition pour l'abrogation des lois discriminatoires et recueillent plus de 500 signatures<sup>626</sup>. Avec la campagne pour les élections législatives, le GLH « appelle à voter rose, c'est-à-dire “différose” au premier tour des élections<sup>627</sup> ». Ce qui concrètement veut dire voter avec des bulletins roses<sup>628</sup>. Avec cette campagne des législatives, deux tendances voient le jour au sein du groupe. D'un côté les libertaires et les « pédales radicales » qui appellent à boycotter les élections, et de l'autre, celles et ceux qui militent déjà dans un parti d'extrême gauche qui exhortent à voter pour les candidat·es de gauche. Comme le veut la tradition, le GLH participe aussi à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1978 où il distribue un tract faisant part du suicide d'un travesti connu sous le nom de Marcelle. Il participe enfin à la première émission de la radio libre, Radio Soleil, mise sur pied par les écologistes. Au mois de juin le GLH fête sa deuxième renaissance.

Cette réflexion sur les raisons de l'engagement homosexuel met donc en lumière que si des GLH ont pu se constituer sur l'ensemble du territoire français entre 1975 et 1977, c'est fondamentalement du fait d'une mise à distance initiale par les militant·es de l'espace où ils et elles

---

<sup>621</sup> « Le Groupe de libération homosexuel mixte de Montpellier. Perspectives 78 », *op. cit.*, p. 3

<sup>622</sup> *Ibid.*

<sup>623</sup> *Ibid.*

<sup>624</sup> *Ibid.*

<sup>625</sup> *Ibid.*

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>627</sup> *Ibid.*

<sup>628</sup> « French gay ou on en est où du mouvement ? », *Interlopes*, n° 3/4, non daté, p. 43

ont grandi. L'originalité de ces premiers regroupements homosexuels est leur séquençage en deux moments distincts. L'entité prend d'abord la forme d'un groupe de parole avant d'évoluer ensuite vers un groupe militant. Sortir de l'isolement, parler de soi et rencontrer des semblables est une étape cruciale pour initier une mobilisation. Ceux et celles qui rejoignent ces différents GLH sont jeunes, majoritairement des hommes, issues des classes moyennes ou intellectuelles. Autonomes dans leur fonctionnement, les groupes homosexuels sont, pour beaucoup en cette moitié de décennie, encore dépendants d'un soutien des militant·es parisien·es. C'est dans un deuxième temps, après avoir mis en place une action locale, que les groupes vont s'organiser et se coordonner, afin de donner un premier élan au mouvement homosexuel mais aussi de s'ouvrir sur l'extérieur.

## Chapitre 4 : Faire mouvement : construire les cadres d'une mobilisation<sup>629</sup>

L'historienne Florence Tamagne précise dans son ouvrage comparatif entre Londres Berlin et Paris que le mouvement homosexuel « ne peut être compris qu'à la lumière d'événements internes et externes à la communauté homosexuelle<sup>630</sup> ». Il s'est construit et développé à partir d'éléments qui lui sont propres, mais aussi à partir d'influences extérieures. C'est cette double orientation que je vais présenter ici dans l'analyse des cadres qui permettent sa mobilisation. La question que pose ce chapitre est de comprendre ce qui fait mouvement et par quel biais celui-ci se structure. D'un côté ce sont des dynamiques internes qui construisent les cadres de la mobilisation et de l'autre ce sont les interactions que celui-ci expérimente avec des forces extérieures.

Le chapitre précédent a montré que, d'abord groupes de paroles, ce n'est que dans un deuxième temps que les GLH élaborent une orientation politique qui leur permet d'enclencher l'action militante. Dans un troisième temps les différents groupes, profondément autonomes dans les lignes politiques qu'ils défendent et dans leur fonctionnement, cherchent à se coordonner pour structurer le mouvement naissant. Cette coordination passe d'abord par l'édition de journaux et de bulletins, puis par l'organisation de rencontres, plus ou moins informelles, où les militant·es se découvrent et projettent l'avenir de la mobilisation. Au fil des mois et des années le mouvement se structure et l'action militante se fait de plus en plus forte et diverse.

Si le mouvement se construit à l'échelle nationale, la dimension internationale est aussi un élément important dans la construction de la mobilisation. L'influence étatsunienne est à questionner dans le rôle effectif qu'elle a joué de ce côté de l'Atlantique, au-delà des imaginaires qui font des États-Unis le berceau de la mobilisation LGBTI. En réalité, les liens et les connections se font bien davantage avec les militant·es frontalier·es. Des échanges se font de l'autre côté des Alpes et des Pyrénées, mais aussi outre-Manche et en Europe du nord. Les perspectives révolutionnaires et communautaires se retrouvent en opposition dans de nombreux pays même si on constate la prévalence d'une mobilisation communautaire dans les pays du nord de l'Europe et des approches plus radicales et révolutionnaires au sud.

L'histoire du mouvement homosexuel et celle des mouvements féministes, dans lesquels militent de nombreuses lesbiennes, sont particulièrement liés. La place de ces dernières dans ces différentes mobilisations est complexe et en évolution tout au long de l'histoire étudiée ici. Trois choix s'offrent à elles dans la seconde moitié de la décennie : lutter au côté des femmes dans les

---

<sup>629</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 4 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 23 – 29

<sup>630</sup> TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, p. 15

mouvements féministes, revendiquer l'autonomie en constituant des groupes lesbiens ou lutter au côté des garçons, dans un mouvement homosexuel mixte. Ce qui est en jeu en ce milieu des années 1970, c'est l'émergence d'un sujet lesbien, à la croisée de ces différents mondes. Les liens au féminisme sont aussi un enjeu particulièrement présent dans les GLH qui débattent longuement de leur positionnement. C'est d'ailleurs cette question qui d'après certains récits pousse à la scission du GLH parisien avec ce qui devient la tendance 14 décembre. Les interactions du mouvement homosexuel avec les mouvements lesbiens et féministes sont donc un sujet de tension permanent qu'il s'agit de mettre en lumière pour en analyser les conséquences.

Les liens entre le mouvement homosexuel, la gauche et l'extrême gauche font aussi partie de cette histoire des interactions. En même temps qu'il se structure, le mouvement cherche des interlocuteurs et des interlocutrices sur l'échiquier politique et auprès des mouvements sociaux pour faire avancer sa cause. La gauche qui est dans un premier temps particulièrement hostile à la question homosexuelle fait lentement évoluer ses positions : le Parti socialiste puis le Parti communiste français intègrent progressivement les revendications homosexuelles à leur agenda. L'extrême gauche elle, est bien plus sensible aux discours des militant·es homosexuel·les, dont nombre de « pédés » et de lesbiennes sont d'ailleurs issu·es. La Ligue communiste révolutionnaire est la première organisation à se doter d'une Commission homosexuelle. Les trajectoires militantes des garçons et filles ayant milité à l'extrême gauche sont aussi marquées par l'auto-répression de ces dernier·es, qui doivent se convaincre de la légitimité de leur lutte, longtemps dépréciée dans le champ partisan. Cette relation est donc une histoire tumultueuse où les allers-retours entre alliance et défiance sont source de multiples frictions.

Les GLH incarnent jusqu'en 1979 la sphère mouvementiste de la mobilisation homosexuelle française. Pour autant, d'autres groupes apparaissent en parallèle. Plusieurs d'entre eux sont religieux et forment ce qui va devenir la sphère confessionnelle de la mobilisation. Ceux et celles qui font le choix de rejoindre des groupes comme David et Jonathan, le Centre du Christ libérateur ou le Beit Haverim ont des profils profondément différents de leurs camarades révolutionnaires, ce qui alimente fantasmes et incompréhensions. Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1980 que les liens entre la sphère mouvementiste et la sphère confessionnelle se renforcent, sous l'égide du CUARH. Dans la capitale, d'autres entités homosexuelles voient le jour dès 1976. Assumant des tâches spécifiques comme la documentation de la répression ou de l'histoire des homosexualités, ces groupes n'ont que peu de liens avec les GLH. Leur stratégie revendicative les coupe aussi avec la grande majorité du mouvement et c'est donc toute une constellation homosexuelle qui se met progressivement en place.



## 1. Organiser le mouvement à l'échelle nationale

Le chapitre précédent, pour saisir la constitution des GLH en région, proposait une histoire à l'échelle locale. Ces premiers groupes constitués sont instables et les militant·es qui les composent cherchent par conséquent à organiser le mouvement naissant pour se renforcer. L'autonomie et l'ancrage local font alors une place à la coordination de la mobilisation à l'échelle nationale. Car l'enjeu pour les militant·es est de faire vivre le mouvement dans la durée, ce qui implique une nécessaire structuration de la mobilisation.

### 1.1 Des groupes autonomes à la recherche de coordination

Le mouvement naissant est fragile. Les groupes dont l'autonomie politique et organisationnelle est revendiquée, naissent, meurent et renaissent de leurs cendres au gré des dynamiques internes. Le GLH de Bordeaux raconte ainsi que le redémarrage à la rentrée 1976 a été difficile<sup>631</sup>. L'éclatement du groupe, le départ de certains de ses membres vers d'autres villes et l'arrivée d'une dizaine de nouvelles personnes compliquent la dynamique d'organisation<sup>632</sup>. Après un an d'existence, le GLH de Rouen fait le même constat : « l'enthousiasme du début est tombé. C'est pratiquement le point mort depuis la rentrée<sup>633</sup> ». Du côté du GLH de Montpellier, les nouvelles ne sont pas beaucoup plus réjouissantes. Une certaine Martine écrit ainsi :

« C'est une lettre un peu désespérée que je vous envoie car le GLH de Montpellier traverse une bien triste période (et je me demande même si l'on peut encore appeler notre petit noyau un groupe). Pratiquement toutes les personnes qui faisaient partie du groupe l'an dernier ont été dispersées pour différentes raisons<sup>634</sup> ».

Les militant·es font un double constat. D'un côté, les premiers GLH cherchent un nouveau souffle qui doit leur permettre de se redéfinir et d'inventer de nouvelles formes d'organisation. Passé l'enthousiasme du départ, une prise de conscience se fait du risque de s'enliser dans une certaine routine. Il est essentiel de réussir la transition du groupe de parole au groupe militant. De l'autre, les groupes récemment créés, expérimentant encore les bienfaits de la libération de la parole, font preuve de méfiance vis-à-vis d'une quelconque bureaucratie et de sa rigidité organisationnelle. Le développement d'une ligne politique pour le groupe est moins important que l'envie de trouver de

---

<sup>631</sup> « GLH Bordeaux », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 3

<sup>632</sup> *Ibid.*

<sup>633</sup> « Dernière minute, GLH de Rouen », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 15

<sup>634</sup> « Montpellier, le 2.12 », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 16

nouvelles formes relationnelles et le besoin de fuir la misère sexuelle. Ces réalités locales distinctes soulignent la nécessité de mettre en place des cadres pour l'organisation du mouvement.

Mais dans quelle direction orienter la mobilisation ? Dès l'été 1976, une réflexion émerge à ce propos dans certains groupes. La tendance Politique et quotidien craint de voir se développer en région les mêmes antagonismes qui existent à Paris entre les différents courants. Elle préférerait plutôt pouvoir dessiner à son image les contours du mouvement naissant : « Si nous disons qu'il y a une possibilité de voir le mouvement homosexuel en France se développer autour de PQ plutôt qu'autour du GLH — GB, c'est que le rapport de force existant aujourd'hui à l'échelle nationale nous est largement plus profitable [...]»<sup>635</sup>. L'auteur de ces lignes, un certain Charles (peut-être Charles Ridoux l'une des figures de la tendance Politique de quotidien) formule à la suite deux prescriptions pour le mouvement. Ces dernières semblent prémonitoires. Elles ne seront pourtant communément admises que quelques années plus tard lors de la création du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle. Il s'agit d'une part de prendre l'initiative d'une campagne sur les droits démocratiques (perspective courante d'intervention des militant·es issues de la Ligue communiste révolutionnaire sur laquelle je reviendrai plus tard). De l'autre, il s'agit de lutter contre tout sectarisme dans le mode de recrutement des militant·es<sup>636</sup>. Deux vœux pieux en ce milieu de décennie. Dans un autre texte publié dans le bulletin *Libido Hebdo*, PQ poursuit sa réflexion sur la coordination du mouvement autour de trois questions : comment instaurer une communication efficace entre les groupes, quelle mobilisation nationale pour les GLH et enfin comment concrétiser des rencontres entre tous les groupes<sup>637</sup>. Ce sont des prérequis nécessaires au bon fonctionnement du mouvement que Massimo Prearo qualifie de « dimension politique unitaire et symboliquement structurante<sup>638</sup> ».

## 1.2 Des moyens de communications pour structurer le mouvement

L'un des premiers outils que les membres des GLH mettent sur pied concerne la communication entre les groupes, outil fondamental pour tout mouvement social. Ce besoin est conscientisé et théorisé par les GLH du fait de l'isolement dans lequel beaucoup se trouvent. Un certain Pierre, du GLH de Mulhouse, raconte dans un courrier à l'*Agence Tasse* que les différents

---

<sup>635</sup> « Où en est PQ ? », 25 août 1976, fonds Alain Lecoultré, Paris, p. 16

<sup>636</sup> *Ibid.*

<sup>637</sup> « Où en est le mouvement homosexuel en France ? Introduction à un débat », *Libido Hebdo*, n° 12, non daté, p. 15

<sup>638</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 153

groupes ne s'écrivent que très peu entre eux. Il regrette par conséquent que les militant·es ne sachent que peu de choses sur leurs camarades hexagonaux. Ce constat a pour but de faire bouger les choses.

Échanger des informations, des idées et des expériences afin de sortir de l'isolement est considéré comme « indispensable si le mouvement que l'on perçoit veut déboucher sur de réelles perspectives<sup>639</sup> ». Ce besoin de liens et d'une communication claire est renforcé par le fait que les informations dont disposent les groupes les uns sur les autres sont aléatoires. *L'Agence Tasse* rapporte régulièrement que les adresses des groupes dont dispose le bulletin ne sont plus valables. On trouve ainsi des encadrés dans le journal, formulés ainsi : « GLH de Grenoble & Montpellier : à notre connaissance, leur adresse donnée dans les précédents numéros, n'est plus valable. Sans adresse, plus de groupe ; oui, non ?<sup>640</sup> ».

Ce sont donc plusieurs outils d'information qui sont mis en place. Pour la communication entre les groupes, les GLH mettent en place un *Bulletin des GLH province* que j'ai déjà régulièrement cité. À l'initiative du GLH de Bordeaux et avec l'aide matérielle de la tendance Politique et quotidien de Paris, le premier bulletin est sorti au printemps 1976 avec des textes, des présentations et des informations d'une dizaine de groupes. Un deuxième numéro est paru en janvier 1977 avec cette fois-ci la contribution des tendances 14 décembre et Politique et quotidien. Dans la perspective de rencontres nationales qui doivent avoir lieu le weekend de la Pentecôte 1977, paraît un troisième bulletin intitulé cette fois *GLH Infos*. Il est consacré à la préparation de ces rencontres. Le nouveau titre ne distingue plus la « province » et la capitale. Le mouvement doit être national.

En parallèle des bulletins internes, des membres des GLH mettent sur pied un autre périodique, lui aussi régulièrement cité jusqu'ici. La genèse de *L'Agence Tasse* remonte à l'automne 1975<sup>641</sup>. En octobre, quelques militants des différentes tendances parisiennes (alors encore regroupées au sein du GLH unitaire) se retrouvent tous les lundi soir pour penser un bulletin d'informations qui leur serait spécifique<sup>642</sup>. Ce journal est officiellement enregistré sous le titre de bulletin de l'APPELS (Association populaire pour l'éducation et la libération sexuelle). Cet acronyme, assez vague, est une stratégie pour échapper à la censure et ne pas tomber sous le coup de la loi, tout en ayant une existence légale. Le choix du nom d'*Agence tasse* n'est pas seulement lié

---

<sup>639</sup> « Les Groupes », *Agence Tasse*, n° 18, 5 février 1977, p. 6

<sup>640</sup> « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976

<sup>641</sup> La présentation de *L'Agence Tasse* et plus loin de *Diff/Éros* est tirée de mon mémoire de master 1 à laquelle j'ajoute de nouveaux éléments apparus au fil de ma recherche. QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, pp. 66 – 70

<sup>642</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 20, 5 avril 1977, p. 1

à la tasse en porcelaine reproduite sur la première page de chaque numéro, représentant « celle du thé de la femme au foyer<sup>643</sup> ». C'est aussi le mot d'argot utilisé pour désigner les pissotières, lieux de drague et de sexualité pour nombre d'homosexuels. Ce choix ne semble pas partagé par toutes ses lecteurs et lectrices. Pour Françoise B. de Paris la tasse est « le lieu, par excellence, du ghetto masculin et n'a donc rien à voir avec la "libération"<sup>644</sup> ». Les rédacteurs du journal se justifient en arguant que :

« La tasse est le lieu des plus misérables du ghetto masculin homosexuel. Si nous voulons nous battre pour nous libérer, nous changer, et notre vécu, et la société qui le rend tel qu'il est, il nous faut partir de ce qui est et de nos contradictions, de la répression et de l'auto-répression qui en résulte. [...] Il faut assumer nos contradictions avant de les dépasser<sup>645</sup> ».

Le choix du nom peut aussi être vu comme un clin d'œil malicieux fait aux organisations de gauche et d'extrême gauche alors encore hostiles à l'homosexualité en tant que projet politique. En effet, l'agence Tass (Telegrafnoïe aguentstvo Sovietskovo Soïouza) est l'une des principales agences de presse soviétique. De quoi faire fulminer le Parti communiste français.

Le journal est formé après la parution d'une annonce dans *Libération* appelant à la constitution d'un groupe pour éditer un périodique sur les luttes des minorités sexuelles<sup>646</sup>. Le premier numéro paraît le 20 avril 1976 et est tiré à 600 exemplaires<sup>647</sup>. Le tirage du second est presque doublé et le troisième atteint 1 300 exemplaires<sup>648</sup>. Ce sont les seuls chiffres dont je dispose pour analyser quantitativement sa diffusion. Celle-ci se fait d'abord par abonnement<sup>649</sup> sous pli ouvert ou fermé (c'est-à-dire qu'aucune indication ne peut révéler le contenu de l'objet). En fonction du développement des groupes dans les villes et de leur implantation dans le paysage politique militant local, il est aussi possible de le trouver dans certaines librairies. En février 1977, il est disponible dans six villes en région (Bordeaux, Lille, Metz, Mulhouse, Saint-Etienne et Strasbourg) et dans sept librairies à Paris<sup>650</sup>. Le journal, bimensuel, est très artisanal dans sa réalisation et ne peut revendiquer une grande valeur esthétique. Les rédacteurs veulent le maintenir au coût le plus bas. Ce relatif « amateurisme » est justifié : « Nous sommes bénévoles. Nous travaillons tous. Nous n'avons pas de local, pas de belle machine à écrire, mais nous essayons de tout taper sur la même machine. Nous n'avons pas appris – nous apprenons – à faire des mises en

---

<sup>643</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 2

<sup>644</sup> *Ibid.*

<sup>645</sup> *Ibid.*

<sup>646</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 20 septembre 1976, p. 1

<sup>647</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 1

<sup>648</sup> « L'Agence Tasse », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 2

<sup>649</sup> Au 1er septembre 1976, le journal revendique 116 abonné·es

<sup>650</sup> « Vente de l'Agence Tasse en librairie », *Agence Tasse*, n° 18, 5 février 1977, p. 2

pages, à taper à la machine, à utiliser une ronéo<sup>651</sup> ». Les membres – tous des hommes – qui composent l'équipe du journal sont au nombre de sept, dont cinq font partie des trois tendances des GLH. Deux ont fait le choix de ne pas s'y investir<sup>652</sup>. Des correspondant·es locales et locaux récoltent et répercutent les informations dans de nombreuses directions : cas de répression, activité des groupes, coupures de journaux, témoignages individuels etc.<sup>653</sup>. Alain Huet est l'une des figures de l'*Agence tasse*. Membre de la tendance 14 décembre, il est l'un des seuls contributeurs du journal à signer de son vrai nom, ce qu'il déplore<sup>654</sup>.

Le numéro 2 du bulletin donne quelques éléments d'informations sur la ligne éditoriale. S'il ne se considère pas comme étant le périodique des GLH, il souhaite que « toute personne ou tout groupe existant ou en gestation, qui essaie, plus ou moins heureusement, de se battre pour vivre autrement sa sexualité minoritaire et/ou différente puisse s'y exprimer et appeler tout le monde à se battre avec ou comme lui et elle<sup>655</sup> ». L'*Agence Tasse* est donc un lien entre les différents groupes et les différentes composantes du mouvement en construction, un réseau d'information. Les rédacteurs souhaitent qu'il corresponde aux attentes de ses lecteurs et de ses lectrices. Il ne s'agit pas de parler à la place des concerné·es. L'objectif est le suivant : ce sont les lecteurs et les lectrices qui doivent en faire le contenu en envoyant des articles et des informations au journal. Ce dernier devrait simplement centraliser les écrits pour ensuite les diffuser. Les contributions peuvent être de tout ordre : « [...] Sur les groupes mixtes hommes – femmes de toutes sexualités qui existent, [...] si vous crevez de solitude dans votre ville de 25 000 habitants, si vous voulez vous battre avec d'autres pour sortir de votre misère sexuelle, contre la société qui vous y enferme<sup>656</sup> ». Un bulletin donc, qui donne la parole. Il revendique cependant avec vigueur une « contestation de la norme, de l'ordre et de l'organisation de la société<sup>657</sup> », ce qui le différencie de bien des publications homosexuelles de cette décennie. Le contenu du journal est très varié et diffère en fonction des numéros. On y trouve des rubriques qui relatent ce qu'il se passe à l'étranger, des revues de presses, les adresses, actions et productions théoriques des différents groupes ou encore des comparatifs divers (que ce soit autour des différents centres de soin « accueillants » ou des nombreuses marques de lubrifiants<sup>658</sup>). À l'image du quotidien *Libération*, des petites annonces sont publiées, même si en petit nombre. Si elles peuvent être des plus diverses, celles consacrées à la drague et à la recherche

---

<sup>651</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 2

<sup>652</sup> « L'Agence Tasse », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 2

<sup>653</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 1

<sup>654</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 22 – 23, 5 et 20 mai 1977, p. 1

<sup>655</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 2

<sup>656</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 1

<sup>657</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 2

<sup>658</sup> « Aie ! Aie !! Aie !!! », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 8

d'un partenaire sont les plus nombreuses. Les rédacteurs du bulletin disent avoir longtemps hésité à publier ces petites annonces. Par leur anonymat, elles alimentent l'auto-répression contre laquelle se battent les militant·es. Cependant après un long processus de réflexion, le choix est fait de les publier telles quelles, comme l'écrit Alain Huet dans un éditorial : « La recherche de "sécurité" de leurs auteurs, leur désir du secret [...] nous y obligent<sup>659</sup> ». Il y a celui qui cherche une « nana sérieuse pour mariage blanc en vue de faciliter sa naturalisation française », ou encore celui qui se dit « homo, jeune, châtain, yeux verts, 1m70, [et] cherche homo 23-25 ans, 1m75, 70 kg, chevelu, viril et sensible aimant musique classique et voyages pour amour profond et exclusif<sup>660</sup> ». Bien que les rédacteurs aient voulu ouvrir leurs colonnes à toutes les minorités sexuelles, ce sont principalement les homosexuels masculins qui s'y expriment. Et contrairement à ce qu'il avait été énoncé au départ, « il est difficile d'éviter ces écueils que sont articles de fonds, les polémiques, la parisianité, l'intellectualisme etc.<sup>661</sup> ». Cependant, malgré des errements et parfois un manque d'énergie, de temps et d'argent, l'*Agence Tasse* paraît jusqu'au printemps 1979. Ce sont 35 numéros du bulletin qui voient le jour. Le périodique est donc un bon exemple de comment des membres du GLH, malgré différentes tendances et stratégies politiques, cherchent à construire à l'échelle du territoire national métropolitain un outil commun de partage d'informations, d'annonces, de formes de vie homosexuelles.

Si l'*Agence Tasse* est un bulletin d'information, les rédacteurs du journal lancent en avril 1977 une revue intitulée *Diff/Éros*, pour donner davantage de place aux réflexions théoriques du mouvement homosexuel. Elle abrite des analyses et des discours que la forme d'un bulletin ne permet pas. L'idée de lancer cette revue est évoquée dès le premier numéro de l'*Agence Tasse*<sup>662</sup> et doit même en réalité précéder le bulletin ronéotypé<sup>663</sup>. Mais le manque d'argent pour la financer et la faiblesse numérique de l'équipe rédactionnelle retarde de près d'un an sa parution. Cette dernière est annoncée sous la forme d'un dialogue théâtral dans le numéro 13 de l'*Agence Tasse* :

« Jacques : et bien ! Je déclare ouverte la première séance de travail d' "Interdits" ; tout d'abord parlons de la technique (il se tourne vers le Pr. Von Aschenbach) ; ne deviez-vous pas rencontrer quelques imprimeurs ?

Von A. : si, nous en avons rencontré plusieurs, tous parfaitement habiles et sérieux, et nous envisageons un format 24 sur 30, 24 pages, deux couleurs pour la couverture...

---

<sup>659</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 1

<sup>660</sup> « Annonces », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 4

<sup>661</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 9, 20 septembre 1976, p. 1

<sup>662</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 1

<sup>663</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 1, 20 avril 1976, p. 1

Char : cela me semble un peu mince !

Von A. : c'est que nous voulons vendre ce périodique à des prix démocratiques, entre 4 et 8 francs, afin que la libération sexuelle puisse pénétrer dans les chaumières.

Wanda Isis : quelle merveille ! et pour la périodicité ?

Herménégilde<sup>664</sup> : tous les mois, ou tous les deux mois.

Robinson Lawrence : et en ce qui concerne les articles ?

Herménégilde : vous vous souvenez que nous étions convenus de faire des numéros-dossiers avec un centre d'intérêt à chaque fois, chacun d'entre nous se chargeant tour à tour de la rédaction en chef d'un numéro [...] <sup>665</sup> »

Avant d'apparaître sous le nom de *Diff/Éros* la future revue avait pour titre *Interdits*, *INTERDITS* pour *IN*formation, *TE*moignage, *R*echerche, pour une *DI*ialectique de *T*outes les Sexualités.

« Pourquoi *Interdits* ? Parce que nombreux, très nombreux – quoi que marginaux – sont les groupes et les individus qui, condamnés par la morale en vigueur, et réprimés dans leur sexualité, refusent de se résigner et de se taire. Leur lutte sera plus forte s'ils se regroupent. *Interdits* sera l'instrument de leur rassemblement pour miner l'autorité, le modèle imposé du « bon sexe » légal, conjugal et reproducteur. "*Interdits*" défendra l'exercice à découvert de toutes les formes de sexualité<sup>666</sup> ».

Mais ce titre, jugé trop négatif par certain·es, est changé après un appel à contribution. La revue *Diff/Éros* est née. Ses trois premiers numéros sont consacrés à des dossiers thématiques. Le premier, intitulé « Sexualité : quelle libération » sollicite quelques plumes proches du mouvement : Françoise d'Eaubonne, Pierre Hahn ou encore Jean-Louis Bory. Le deuxième s'intéresse à « la sexualité en province » quand le troisième est titré « Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? », questionnant les perspectives pour le mouvement à l'été 1977. Les deux numéros suivants, sont beaucoup plus généralistes et sans ligne éditoriale claire.

Si au lancement de l'*Agence Tasse*, la majorité des rédacteurs fait partie d'un GLH, cette situation évolue au cours du temps. À l'été 1977 les rédactions du bulletin et de *Diff/Éros* – qui sont peu ou prou les mêmes personnes – sont indépendantes des GLH et particulièrement critiques envers la tendance Politique et quotidien à Paris<sup>667</sup>. Cette évolution est la conséquence tant de la

---

<sup>664</sup> Ce pseudo est celui d'Alain Huet.

<sup>665</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 13, 20 novembre 1976, p. 2

<sup>666</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 14, 5 décembre 1976, p. 1

<sup>667</sup> « C'est reparti, c'est le printemps », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 4

réalité du mouvement, avec la disparition en ce début d'année des GLH – Groupes de base et GLH – 14 décembre, que d'un manque de temps pour cumuler les différentes activités militantes<sup>668</sup>. Malgré cette distanciation, le journal et la revue restent jusqu'au printemps 1979 les caisses de résonance principales des GLH.

### 1.3 Des rencontres nationales pour se coordonner

Le besoin de se réunir afin d'exister nationalement est exprimé par de nombreux groupes dans leurs différents écrits et répond à ce que Massimo Prearo désigne comme une « décision collective », c'est-à-dire une perspective politique autour de l'idée que se font les militant·es d'un mouvement homosexuel élaboré collectivement<sup>669</sup>. Le GLH de Bordeaux précise dans l'éditorial du *Bulletin des GLH province* numéro deux :

« Ce bulletin de liaison peut favoriser la préparation d'une rencontre nationale. Plusieurs GLH ont exprimé le désir d'une telle rencontre. C'était aussi notre désir à Bordeaux depuis l'an dernier. Au lieu d'y réfléchir seuls, nous nous sommes rencontrés cet été, avec quelques copains d'autres GLH que nous connaissons<sup>670</sup> ».

Les premières mentions que j'ai trouvées rapportant l'envie d'organiser des rencontres nationales remontent au mois de mars 1976 dans le bulletin intérieur de la tendance Politique et quotidien, *Libido Hebdo*. Le GLH de Marseille propose des rencontres nationales les 1<sup>er</sup> et 2 mai de la même année mais celles-ci sont reportées<sup>671</sup>. Il est probable que ce report, s'explique par l'envie de participer aux différentes manifestations du 1<sup>er</sup> mai. La première rencontre nationale entre les différents GLH est prévue les 26, 27 et 28 mai 1977, durant le weekend de la Pentecôte, et son organisation est confiée au GLH d'Aix-en-Provence. Elle se tient à La Baume Lès Aix, près d'Aix-en-Provence, qui est alors le noviciat des Jésuites. Un gros travail a été fait en amont pour préparer ce moment : la publication d'un bulletin interne intitulé *GLH infos* n° 1 est préparé par le GLH de Mulhouse, et deux réunions de coordination se tiennent en février et mars 1977. Le bulletin, à l'image de ceux qui l'ont précédé, donne un instantané des groupes en ce printemps 1977. L'une des questions que se posent les militant·es est d'ouvrir ou non ces rencontres aux groupes homosexuels qui ne sont pas des GLH. Ceci parce que depuis 1976, apparaissent de nouvelles entités – à Paris – qui s'agrègent au mouvement naissant sans pour autant rejoindre la proposition

---

<sup>668</sup> « Éditorial », *Diff/Éros*, n° 2, juin — juillet 1977, p. 2

<sup>669</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, op. cit., p. 155

<sup>670</sup> « Editorial », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 2

<sup>671</sup> « AG du 27.03.76 Compte rendu », *Libido Hebdo*, n° 8, 31 mars 1976, p. 6



politique des GLH. C'est le cas de l'ALEPH, l'Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels, qui écrit à l'*Agence Tasse* pour obtenir l'adresse de la rencontre<sup>672</sup>. J'y reviendrai plus loin.

Les réunions de préparation de la rencontre soulèvent de nouveaux problèmes. Les militant·es prennent conscience de leurs différences et des trajectoires propres à chaque groupe. Un texte anonyme fait le récit de la coordination qui s'est déroulée au mois de février à Paris. Son auteur dénonce l'attitude du GLH d'Aix-en-Provence qui est dans la provocation permanente et qui d'après l'auteur de ces quelques lignes cherche à imposer ses idées. Il écrit, pour exemplifier son propos, que le GLH aixois exprime les positions suivantes : « L'homosexualité est la règle. La norme. Hétérosexualité signifie réaction. Les femmes sont phalocrates si elles refusent de faire l'amour entre elles. Les homos qui portent la moustache ou la barbe, c'est pour faire viril, ce sont des traîtres<sup>673</sup> ». Ce militant de province, comme il se désigne, souligne que les petites délégations envoyées par certains groupes n'arrivent pas à trouver leur place dans un espace largement monopolisé par la tendance Politique et quotidien. Ils ne représentent d'ailleurs que de la « chair fraîche » pour les militants parisiens ce qui met à nouveau en évidence les multiples réalités d'un regroupement homosexuel.

Les rencontres ne se passent pas exactement comme prévues. Quelques temps auparavant, un membre du GLH d'Aix, de façon anonyme, décide d'annuler les rencontres, ce qui ressemble à une tentative de sabotage. Dans la pagaille, l'ensemble du groupe aixois reconferme la réunion. Du fait de ce cafouillage généralisé, ce ne sont qu'une trentaine de personnes, essentiellement issues de Paris et d'Aix, qui se retrouvent. Au vu de la diversité des positions exprimées par les uns et les autres, aucun débat de fond n'a lieu et aucune décision collective n'est prise. Alain Huet écrit dans une perspective plus positive que cette rencontre, « s'est trouvée être une rencontre informelle d'homos en lutte venus là pour se connaître et s'aimer<sup>674</sup> ». Ce même weekend de la Pentecôte, une autre rencontre était organisée par le GLH de Rouen en réaction à l'annulation provisoire de celle de La Baume Lès Aix. Cette rencontre a rassemblé des militants venus de Rennes, du Havre, de Caen et de Rouen, la ville hôte<sup>675</sup>. Je n'ai trouvé aucune source racontant ce week-end. Il faut attendre novembre 1978 pour qu'une nouvelle réunion nationale regroupe la grande majorité des GLH.

---

<sup>672</sup> « C'est reparti c'est le printemps », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 8

<sup>673</sup> *Ibid.*

<sup>674</sup> « Nouvelle des groupes et des rencontres de l'été », n° 3, *Diff/Éros*, septembre — octobre 1977, p. 22

<sup>675</sup> *Ibid.*, p. 21

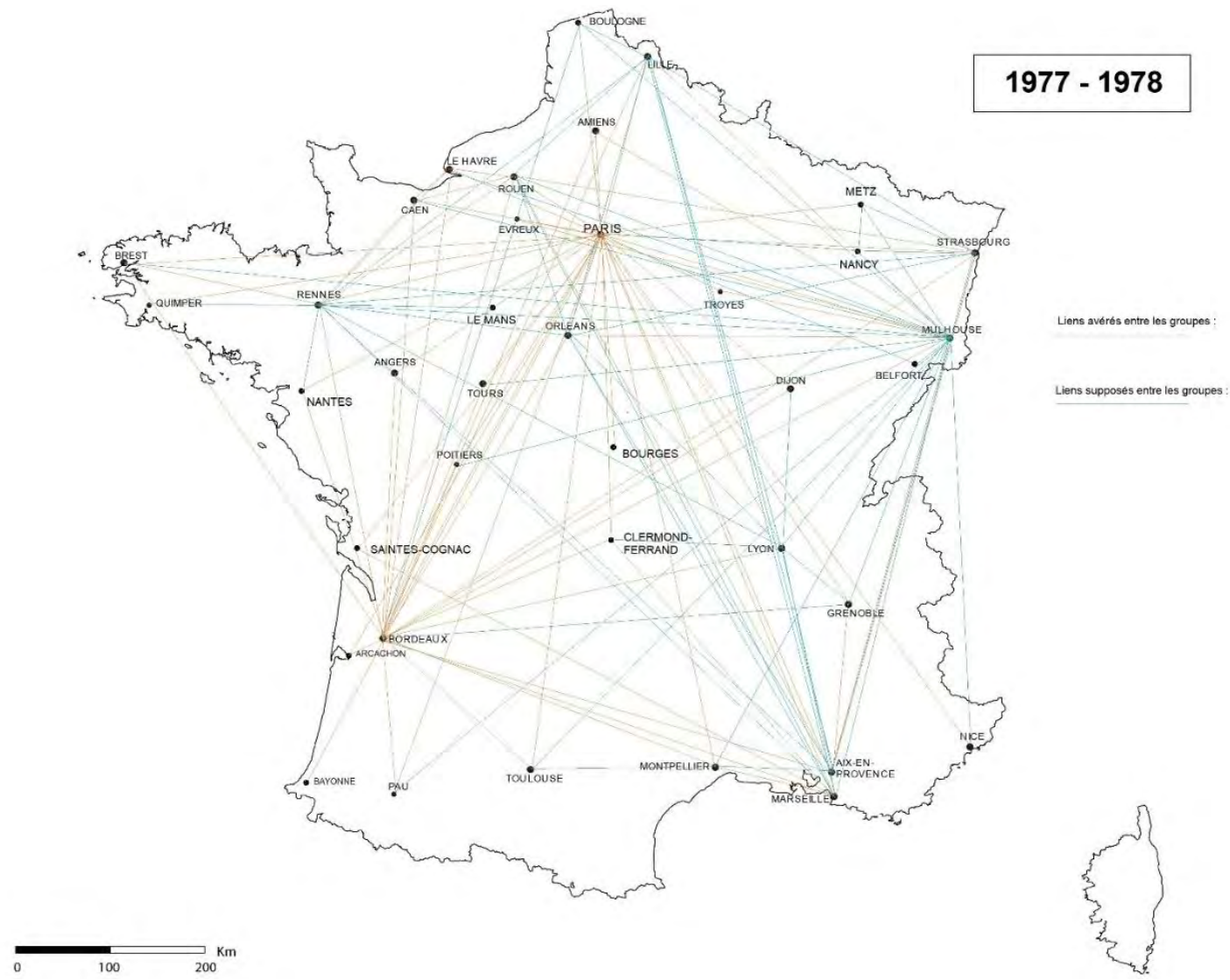


Figure 1 : Liens et connections entre les GLH

Commentaire pour la carte : Les traits jaunes correspondent aux liens avérés entre les groupes. Les traits bleus eux représentent des liens que je suppose entre les GLH mais qui ne sont pas confirmés par les sources à ma disposition. Cette carte représente les principales connections entre les groupes et la mise en réseau du mouvement. Si l'on note une centralité parisienne il existe cependant plusieurs pôles régionaux importants. La place importante prise par les GLH de Bordeaux et Mulhouse vient de ce qu'ils ont coordonné différents bulletins internes du mouvement et occupaient plus que d'autres le rôle de secrétariat du mouvement. On peut donc bel et bien parler d'un mouvement homosexuel composé de groupes dispersés sur l'ensemble du territoire, qui mettent en place des outils de communication et des rencontres physiques entre ces différentes entités. Il devient ensuite de plus en plus concret au moment où des actions nationales sont envisagées : deux événements donnent alors un coup de projecteur à celui-ci.

#### 1.4 Les répertoires d'action pour une mobilisation nationale, ou la montée en puissance du mouvement

Deux événements vont donner un coup de projecteur au mouvement : l'organisation d'une Semaine homosexuelle au printemps 1977 et une manifestation dans les rues de Paris en juin de la même année. Ces deux formes d'intervention politique définissent dans les grandes lignes l'arène politique dans son acception sociologique, c'est-à-dire le « système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre<sup>676</sup> », dans laquelle évolue le mouvement homosexuel français dans la seconde moitié de la décennie.

Cette Semaine homosexuelle n'est pas une primauté parisienne. En mai 1976, un cinéma lyonnais, le Cinématographe, avait déjà organisé une « Quinzaine homosexuelle » en collaboration avec des membres du GLH de la cité des Gones<sup>677</sup>. Il est tout à fait imaginable que la tendance Politique et quotidien, à l'origine de l'événement, se soit inspirée de l'initiative lyonnaise. Roméo Isarte dans son mémoire de recherche sur les festivals homosexuels et féministes s'interroge sur le sens de tels événements. Le public visé est large et ne concerne pas seulement les homosexuels et les lesbiennes. Les projections ne sont qu'un prétexte à créer le débat. Isarte écrit que « les débats qui suivent les séances sont utilisés comme des plateformes de discussions dans un contexte de répression étatique et d'illégitimité sociale<sup>678</sup> ». Isarte inscrit aussi ces nouvelles prises de parole dans la lignée des ciné-clubs et du cinéma militant issus de mai – juin 1968. Elles doivent permettre d'attirer de nouveaux et de nouvelles militant·es de par la diffusion de nouveaux savoirs, mais aussi de proposer un espace de sociabilité et de discussion pour des personnes qui se trouvent en dehors des cercles militants<sup>679</sup>.

Le festival se déroule du 20 au 26 avril 1977 dans deux salles du cinéma Olympic à Paris, dont le directeur est Frédéric Mitterrand. L'*Agence Tasse*, qu'on ne peut qualifier de conciliante avec le GLH – Politique et quotidien, décrit l'événement comme « une manifestation nouvelle, importante, originale, qui, du reste, réunissait de nombreux groupes venus de province [...] dans l'attente que les GLH de province fassent quelque chose de similaire<sup>680</sup> ». Alain Huet, animateur de l'*Agence Tasse* revient sur le déroulé de cette semaine homosexuelle. S'il regrette un festival trop parisien où les propos tenus lui semblent être rabâchées, d'autres éléments lui paraissent plus

---

<sup>676</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 [1996], p. 16

<sup>677</sup> « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976, p. 2

<sup>678</sup> ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, mémoire de master 2, Lyon, Université Lumières Lyon 2, 2017, p. 130

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 135

<sup>680</sup> « Olympic. La semaine homosexuelle du GLH — PQ à Paris », *Diff/Éros*, n° 2, juin — juillet 1977, p. 20

intéressants. Avec près de 5000 spectateurs et spectatrices, c'est le plus grand événement homosexuel jamais organisé en France permettant la rencontre, le mélange et la confrontation entre des points de vue différents : « C'était la première fois que, dans une même salle, on a vu autant d'hommes et de femmes ensemble, on a vu autant d'homosexuels inorganisés ou venant des GLH, de groupes chrétiens, d'organisation politiques diverses, d'Arcadie même<sup>681</sup> ». Le festival est donc un succès et l'enthousiasme est très bien restitué par Alain Lecoultre du GLH – PQ :

« Il y avait tellement de monde. Peut-être à la première séance, il y avait des centaines de personnes qui poussaient pour rentrer, or c'était une façade en verre. Ils allaient défoncer les vitres, ça allait mal se terminer. Et là j'ai admiré Mitterrand qui a dit : "Allez, on ouvre tout, on laisse entrer tout le monde, personne ne paie, ce n'est pas grave, tout le monde entre". Donc il y a des gens partout, assis par terre dans les couloirs, et, dans la salle, l'estrade s'est effondrée sous le poids des gens qui y montaient pour chanter. Et il y a eu un grand débat enflammé après, le film que j'ai complètement oublié ce que c'était, mais peu-important. [...] Et ça a duré une semaine comme ça, une semaine de délire absolument tous les soirs, inoubliable !<sup>682</sup> ».

En effet, dans les mois qui précèdent cet événement, de grands débats traversent les GLH, particulièrement autour de la question de l'identité homosexuelle (sur laquelle je reviendrai dans le prochain chapitre). La Semaine homosexuelle est ainsi l'occasion de proposer de nombreuses discussions dont le journal *Libération* se fait quotidiennement l'écho : travestissements, sexualités des enfants ou encore l'homosexualité face à la gauche<sup>683</sup>. La place que le quotidien donne à cet événement est aussi à replacer dans le contexte de ce printemps 1977. L'agitation politique et culturelle autour de la question homosexuelle n'a jamais été aussi forte. Le journal propose une rapide énumération des actualités récentes : « Les congrès cette semaine à Metz de Arcadie, et près de Pise du FUORI (fédéré au Partito radicale), une série d'ouvrages et revues récemment parus en France ou en Italie sur le sujet, la perspective, fin juillet, d'un camping international d'homosexuels dans le sud de la France [...]»<sup>684</sup>.

Le deuxième coup de projecteur donné au mouvement homosexuel est une marche organisée en juin 1977. Les GLH ont de nouveau défilé dans les cortèges du 1<sup>er</sup> mai, appelés par la coordination nationale des GLH. D'après *Libération*, ce sont près de 1000 « pédés » et lesbiennes qui ont défilé derrière le cortège féministe au cri de « le ghetto, c'est foutu ; les homos sont dans la

---

<sup>681</sup> « Olympic. La semaine homosexuelle du GLH — PQ à Paris », *op. cit.*, p. 2

<sup>682</sup> Entretien avec Alain Lecoultre, 2019, Paris

<sup>683</sup> « La semaine homosexuelle », *Libération*, n° 1007, 20 avril 1977, p. 15

<sup>684</sup> *Ibid.*

rue<sup>685</sup> ». Le journal mentionne un « moment historique pour la lutte des homosexuels en France<sup>686</sup> ». Mais en ce mois de juin 1977, pour la première fois dans l'histoire du mouvement, défile la première manifestation homosexuelle autonome. La couverture qu'en fait *Libération* en souligne la portée. L'édition du 25 juin consacre un dossier au mouvement homosexuel étasunien et à la croisade d'Anita Bryant contre l'abrogation d'un décret antidiscriminatoire à Miami. En une du journal, un encart annonce à coup de gros caractères : « Et cet après-midi place de la République ». C'est à ma connaissance la première fois que l'homosexualité apparaît en première page de la presse généraliste. Même si le choix de la date n'est pas particulièrement explicité (à la fin du mois de juin se commémorent aussi les affrontements de Christopher Street<sup>687</sup>), celle-ci se fait en soutien à des manifestations qui se déroulent depuis quelques mois outre-Atlantique. La photo d'un manifestant, pancarte au cou, où il est écrit « A bas la répression sexuelle aux USA » nous le confirme<sup>688</sup>, tout comme une brève qui raconte que plusieurs organisations avaient « appelé à une manifestation le 25 juin en solidarité avec les homos américains contre A. Bryant<sup>689</sup> ».

La manifestation est mise sur pied par plusieurs organisations : un obscur Collectif anti-répression, le Collectif pour la défense des droits humains, le Groupe des lesbiennes féministes, les Féministes révolutionnaires, des femmes du Mouvement des femmes et le Groupe de libération homosexuel tendance Politique et quotidien, à partir d'un texte commun appelant à la lutte contre la répression : « Il est intolérable pour tous que le droit à l'existence soit dénié à qui que ce soit<sup>690</sup> ». 500 personnes défilent dans les rues de Paris entre la place de la République et la place des Fêtes. En début de cortège se trouvent les lesbiennes dont les pancartes laissent nombre de badauds abasourdis : « Les homosexuelles se reproduisent de bouche à oreille » ou encore « Une femme sur deux est homosexuelle, l'autre est lesbienne ». Derrière, les garçons, dont les slogans affirmaient la dimension internationale de la marche : « Moscou, New York, Pékin, Cuba et Santiago, à bas la répression des homos<sup>691</sup> ». Cette marche anticipe une dynamique de lutte contre la répression qui va au fil des années prendre de plus en plus de place dans le mouvement. Elle est aussi un exemple intéressant de la place que le mouvement donne aux relations et solidarités internationales.

---

<sup>685</sup> « “Come out” gay le 1<sup>er</sup> mai », *Libération*, n° 1019, 4 mai 1977, p. 5

<sup>686</sup> *Ibid.*

<sup>687</sup> C'est-à-dire la rue où se trouve le Stonewall Inn.

<sup>688</sup> « Manifestation samedi et dimanche contre la répression de l'homosexualité », *Libération*, n° 1062, 27 juin 1977, p. 5

<sup>689</sup> « Nouvelles des groupes et des rencontres de l'été », *Diff/Éros*, n° 3, septembre — octobre 1977, p. 21

<sup>690</sup> « Et cet après-midi place de la République », *Libération*, n° 1061, 25 et 26 juin 1977, p. 1

<sup>691</sup> « Manifestation samedi et dimanche contre la répression de l'homosexualité », *Libération*, n° 1062, 27 juin 1977, p. 5



Figure 2 Manifestation du 25 juin 1977. Crédits : Anne-Marie Faure-Fraisse



Figure 3 Manifestation du 25 juin 1977. Crédits : Anne-Marie Faure-Fraisse

## 2. «Prolétaires de tous les pays, caressez-vous<sup>692</sup>»: balbutiements pour une mobilisation internationale

La question internationale est une constante pour les groupes homosexuels et lesbiens. Dès ses premières années d'existence, Arcadie a cherché à nouer des liens avec des groupes homophiles européens. Le FHAR de son côté, maintient des liens privilégiés avec le FUORI en Italie, son équivalent transalpin. En mars 1972, les deux groupes sabotent de concert le premier congrès international de sexologie qui se déroule dans la station balnéaire de San Remo. Les GLH prennent ensuite le relais. On se souvient du voyage fait par trois militants du GLH unitaire à l'été 1975 à la rencontre du CHE. Lors du rassemblement organisé au bois de Vincennes par le GLH — GB et le GLF le 27 juin 1975, c'est le fait de commémorer de façon unitaire les émeutes de Stonewall qui est célébré : « En Europe, de nombreuses organisations homosexuelles ont choisi cette référence pour affirmer publiquement leur existence et leur lutte. Nous ferons de même [...] <sup>693</sup> ». Je fais l'hypothèse que la construction de ces liens et de ces solidarités internationales confirme et renforce l'existence d'un mouvement homosexuel en France. Elles le confirment car il est nécessaire d'avoir une mobilisation déjà structurée nationalement pour pouvoir se projeter au-delà des frontières, et le renforcent car les circulations internationales alimentent les débats et les imaginaires. Il me semble aussi nécessaire de spécifier que la perspective internationale se limite principalement au monde occidental et anglo-saxon.

### 2.1 Le regard porté sur l'étranger

Cet intérêt pour la question internationale se vérifie dès les premiers numéros de l'*Agence Tasse* dans une rubrique intitulée « De l'étranger » <sup>694</sup>. Les articles alternent la présentation de groupes militants et des panoramas généraux de la condition des homosexuels, et plus rarement des lesbiennes, dans certains pays. L'*Agence Tasse* numéro 3, présente successivement des organisations homosexuelles au Pays-Bas et en Ecosse. Au pays de la tulipe, il est fait état du COC (Cultuur en Ontspanningscentrum – Centre pour la culture et les loisirs), une association pour l'intégration de l'homosexualité (proche structurellement et politiquement d'Arcadie) qui publie

---

<sup>692</sup> « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 10

<sup>693</sup> « Fête homo au bois de Vincennes », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », Paris, BNF site Richelieu

<sup>694</sup> L'*Agence Tasse* a même rédigé une présentation du bulletin en différentes langues (anglais et allemand). Je n'ai aucune idée de l'usage de ce document, mais il souligne l'intention du bulletin de se présenter à l'international.

MS International Vertical Files from the Canadian Lesbian and Gay Archives, ID: 8434, Canadian Lesbian and Gay Archives. Archives of Sexuality and Gender : [link.gale.com/apps/doc/EEWDUU573118769/AHSI?u=cornell&sid=AHSI&xid=ebd5fdec&pg=2](http://link.gale.com/apps/doc/EEWDUU573118769/AHSI?u=cornell&sid=AHSI&xid=ebd5fdec&pg=2).



une lettre internationale afin de renseigner ses homologues européens de ses activités et positions politiques<sup>695</sup>. Du côté de l'Écosse, il s'agit du SMG, le Scottish minorities group. Organisé d'après une perspective communautaire, le SMG est en 1976 déjà une assez vieille organisation – elle est fondée en 1969 – et le rédacteur de l'article est impressionné par sa structuration : une aide légale est proposée à ses membres, les festivités sont nombreuses, une permanence téléphonique existe 24h/24 et le SMG intervient également en tant que partenaire dans les écoles sur l'éducation sexuelle<sup>696</sup>. Quelques numéros plus tard, une brève relativise ce portrait idyllique : « En Écosse, c'est pas gai du tout ; je rappelle à nos lecteurs que l'homosexualité y est totalement illégale. [...] Tout cela rappelons-le, dans le même pays que la douce et gay England !<sup>697</sup> ».

Dans un bulletin consacré aux femmes au sein du mouvement, les rédacteurs de l'*Agence Tasse* présentent un panorama des groupes lesbiens et des groupes mixtes au milieu de l'été 1976 en Europe occidentale et dans les pays anglo-saxons. Le décompte est le suivant : 4 groupes à Londres, 1 à Berlin Ouest, aux Pays-Bas, en Italie, en Irlande et en Nouvelle Zélande. 2 en Allemagne de l'Ouest, en Australie et en Suède. Ce décompte s'avère être plus difficile pour d'autres pays où les groupes sont plus nombreux. Au Royaume-Uni il existe près de 34 groupes locaux tandis qu'au Canada l'on trouve 20 groupes, dont 6 au Québec. Enfin pour ce qui est des États-Unis le *Gayellow Pages* recense 800 groupes et journaux<sup>698</sup> ! Ces chiffres nous donnent l'état de développement des mouvements homosexuel et lesbien dans les pays anglo-saxons.

Dans un autre numéro du bulletin, l'intention de la rubrique « De l'étranger » est toute autre. Un certain Jules Rigoudoux propose un récit de ses souvenirs à Palerme tandis qu'Herménégilde (Alain Huet) propose de savants calculs sur la Chine maoïste : si l'on considère que 7% de la population est homosexuelle et que la population chinoise s'établit au milieu des années 1970 à 800 000 millions de personnes, il y aurait alors 55 999 999 homosexuels et lesbiennes vivant en Chine communiste « si l'on croit les statistiques tout ce qu'il y a de plus dégénérées de Kinsey<sup>699</sup> ». L'auteur de ces quelques lignes propose alors une charge en règle contre les régimes maoïstes et soviétiques et la répression qu'ils mènent contre les homosexuel·les. Cette approche souligne les enjeux des militant·es français·es quant à la gauche et l'extrême gauche, en critiquant les agissements des partis maoïstes et soviétiques envers les homosexuel·les dans d'autres pays. L'approche des questions internationales est donc variée.

---

<sup>695</sup> « A l'étranger », *Agence Tasse*, n° 3, 20 mai 1976, p. 2

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>697</sup> « 15 jours de tasse », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976, p. 8

<sup>698</sup> « De l'étranger », *Agence Tasse*, n° 7, 5 août 1976, p. 8

<sup>699</sup> « De l'étranger », *Agence Tasse*, n° 9, 20 septembre 1976, p. 8

La place du mouvement étatsunien dans les imaginaires des militant·es mérite réflexion. Pour beaucoup, le prologue de l'histoire mondiale du mouvement homosexuel se joue sur Christopher street à New-York, au cours des émeutes autour du Stonewall Inn en juin 1969. Il n'est d'ailleurs pas rare que les militant·es d'aujourd'hui connaissent mieux l'histoire de l'activisme LGBTI aux États-Unis que celle qui s'est déroulée dans l'hexagone. Si la prédominance étatsunienne dans le récit officiel de l'histoire de la mobilisation homosexuelle est indéniable aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi. Parce que si la place du mouvement de l'autre côté de l'Atlantique est une réalité dans les imaginaires des militant·es français·es dans les années 1980, cette influence est beaucoup plus restreinte au milieu des années 1970. Dans les différentes publications des groupes, il est plus commun de s'intéresser aux groupes catalans, italiens ou encore néerlandais.

Quelques hypothèses peuvent être proposées pour expliquer ces différences d'intérêt. La première, telle que me l'a suggéré un militant lors de mes entretiens, est à chercher du côté de l'anti-américanisme, sur des bases anti-impérialistes. De nombreux militants et militantes des GLH sont issu·es de groupes d'extrême-gauche, souvent d'inspiration trotskyste et maoïste. Leurs critiques quant à l'impérialisme étatsunien peuvent avoir des conséquences dans leurs lectures sur le mouvement « yankee ». Dans l'un des rares articles que consacre *Libération* au mouvement aux États-Unis, la journaliste Annette Lévy-Willard écrit :

« On ne comprend rien aux Américains. L'Amérique est-elle le pays de l'impérialisme, du Ku Klux Klan, des présidents assassinés, ou celui du free speech, du libéralisme, de la libération des femmes ? Devant la résistible ascension d'Anita Bryan, qui vend de la haine anti-homosexuelle en même temps que le jus d'orange Florida, on se pose la question<sup>700</sup> ».

Par ailleurs, en ce milieu des années 1970, il existe déjà aux États-Unis des organisations homosexuelles importantes qui ont fait le choix du réformisme, alors que le mouvement français se construit bien davantage à partir d'un discours révolutionnaire. Une telle opposition idéologique entre un modèle français politiquement radical et un supposé réformisme du mouvement étatsunien participe à la compréhension d'un relatif désintérêt. Le sociologue Jan Willem Duyvendak, propose une analyse qui revient sur le contexte de l'époque : « Les nouvelles organisations françaises dans les années 70 étaient plus radicales que celles des autres pays, pas seulement à cause du climat encore plutôt répressif, mais à cause des relations entre elles<sup>701</sup> ». Duyvendak considère que c'est le supposé conservatisme d'Arcadie qui a poussé le FHAR puis les GLH à endosser des positions politiques radicales, situation qui ne s'est pas produite dans d'autres

---

<sup>700</sup> « La colère gay », *Libération*, n° 1061, 25 et 26 juin 1977, p. 4

<sup>701</sup> DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 89

pays. Dans de nombreux pays occidentaux des groupes et des tendances révolutionnaires cohabitent et travaillent avec d'autres, plus communautaires ou réformistes. Un dernier élément, bien plus pragmatique, que l'on peut avancer est la cherté d'un voyage outre-Atlantique. Peu peuvent se le permettre, ce qui ne facilite pas les échanges.

Le premier soutien clair au mouvement étatsunien de la part de camarades français·es se déroule sous la houlette du GLH – Groupes de base et du GLF, le Groupe des lesbiennes féministes, lors du rassemblement à Vincennes le 27 juin 1975. Le tract qui appelle à la rencontre, malgré des erreurs factuelles, inscrit cette journée sous le signe de la commémoration<sup>702</sup>. Il n'est peut-être pas étonnant que ce soit le GLH – Groupes de base qui soit à cette initiative. De par leur perspective communautaire, les membres du groupe s'inscrivent dans la même veine que le mouvement étatsunien, bien plus institutionnalisé, communautaire et massif. La seconde manifestation publique de soutien est la marche du 25 juin 1977 dans les rues de Paris que j'ai déjà mentionnée plus haut. L'intérêt pour la mobilisation outre-Atlantique est alors grandissant. *Libération* revient plus tard sur l'organisation d'une marche à New York qui espère être une marée humaine<sup>703</sup>. Le journal se fera aussi l'écho des premiers ravages de l'épidémie du sida, lorsqu'elle survient au début des années 1980.

Deux éléments sont donc à retenir pour saisir la complexité des discours et leurs incidences sur le mouvement homosexuel en France. D'un côté, l'intérêt pour des groupes homosexuels étrangers ou la réalité homosexuelle dans un autre pays permet de critiquer les agissements des organes de gauche et d'extrême-gauche, y compris en France. De l'autre, il alimente un positionnement critique par rapport aux politiques impérialistes étatsunienne, et renforce la dimension révolutionnaire comme une des bases du discours politique du mouvement homosexuel français.

## 2.2 Construire des solidarités internationales

Les militant·es souhaitent rencontrer et partager les réalités locales de leurs homologues d'Europe occidentale. À l'été 1977, à moins d'une heure de Montauban, une rencontre internationale est mise sur pied par le groupe néerlandais les Rooie Flikkers. Littéralement, les Pédés rouges. D'après Alain Huet, qui en fait un rapide compte rendu, ce sont plus de quatre-vingt garçons venus des Pays-Bas, de France, de Belgique, de Grande-Bretagne, de Suède et d'Allemagne,

---

<sup>702</sup> « Fête homo au bois de Vincennes », non daté, *op. cit.*

<sup>703</sup> « Marche gay le 20 août à New York », *Libération*, n° 1087, 27 juillet 1977, p. 2

qui se sont réunis pour quinze jours dans le sud-ouest de la France. Il constate : « La tension entre un certain militantisme anglo-saxon et un non moins certain militantisme français<sup>704</sup> », ce qui renvoie à l'opposition entre un modèle révolutionnaire et un autre communautaire/réformiste. Pour *Libération* ce rassemblement est le premier du genre en Europe après plusieurs échecs successifs d'abord en Italie puis au Danemark<sup>705</sup>. Si la perspective de partager des vacances est largement affichée, le politique n'est jamais très loin : « Ce que nous sommes venus tenter ici, c'est quelque chose qui ressemblerait à une autogestion, au niveau quotidien, de notre réalité homosexuelle<sup>706</sup> ». Chaque jour, c'est un pays différent qui prend en charge les tâches collectives comme la préparation des repas pour près d'une centaine de personnes. Le journal nous donne aussi quelques éléments sur les participants aux rencontres : « Tous ici appartiennent à cette génération qui a aujourd'hui entre vingt et trente ans, et qui va du FHAR au GLH, de Christopher street aux récentes manifestations contre Anita Bryant ». La place du politique fait débat. Là où certains auraient souhaité faire de ces rencontres « une sorte de mini-congrès international » (principalement les français), d'autres insistent sur l'expérimentation politique sur le terrain du quotidien. Car les débats strictement politiques valorisent le « militant homosexuel viriloïde » alors que les folles tiennent lors de ces rencontres le haut du pavé. La position de ces dernières est claire et sans équivoque : « Nous [...] sentons bien que le quotidien, c'est quelque chose de plus politique que le spectacle de la politique<sup>707</sup> ». Pour ce courant, il s'agit bien davantage d'expérimenter de nouveaux rapports quotidiens, d'après le leitmotiv « le privé est politique », et de penser ce rassemblement d'homosexuels dans une perspective communautaire.

À l'automne 1976 un GLH prend ses quartiers à Bruxelles. S'appropriier l'acronyme GLH n'est pas anodin et marque les liens qu'il va entretenir avec les GLH hexagonaux. C'est avec « joie » que l'*Agence Tasse* se fait l'écho de la naissance du groupe. Ses revendications sont très proches de ses homologues français : pour des rapports sociaux nouveaux, pour le droit de vivre librement son homosexualité. Le groupe tient ses permanences à l'Université libre de Bruxelles (ULB)<sup>708</sup>. Les échanges et les contacts vont se faire nombreux et l'actualité du groupe traitée de façon équivalente avec les groupes français.

À l'été 1978, à Coventry au Royaume-Uni, est aussi fondée l'International gay association, l'IGA, qui rassemble alors 17 organisations issues de 14 pays différents. Après un premier réseau

---

<sup>704</sup> « Nouvelles des groupes et des rencontres de l'été », *Diff/Éros*, n° 3, septembre — octobre 1977, p. 21

<sup>705</sup> « Y'en a marre de se démaquiller. Premier rassemblement international d'homosexuels, cet été à Quercy », *Libération*, n° 1116, 31 août 1977, p. 15

<sup>706</sup> *Ibid.*

<sup>707</sup> *Ibid.*

<sup>708</sup> « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 11, 20 octobre 1976, pp. 3 – 4

international homophile, les militants homosexuels s'organisent dans un cadre international institutionnel homosexuel. Mais l'intérêt du mouvement français pour cette nouvelle organisation ne se matérialise qu'un an plus tard lors de la fondation du CUARH. Je n'ai trouvé aucun document émis par les GLH faisant état de la naissance de l'IGA et d'un désir de la rejoindre. Cette situation s'explique probablement du fait qu'à l'été 1978, le mouvement homosexuel français est en proie au doute et cherche une nouvelle orientation. La question internationale n'est alors plus une priorité. De plus, il est aussi vraisemblable que les militant·es des GLH considèrent alors l'IGA comme étant trop réformiste. Il faut attendre la naissance du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle en 1979 pour que la question internationale redevienne un axe de lutte significatif du mouvement et que le CUARH adhère à l'organisation.

Le mouvement homosexuel français se structure du fait de dynamiques internes à la mobilisation. Mais son développement est aussi lié aux interactions qu'il entretient avec d'autres dynamiques et mobilisations, à l'image des mouvements féministes et lesbiens.

### 3. Les lesbiennes, les féminismes et la mixité : alliances, ambiguïtés et contradictions au sein du mouvement

La question de la place des lesbiennes dans le mouvement homosexuel français est essentielle pour comprendre les dynamiques du mouvement. Comme je l'ai précisé en introduction, il ne s'agit pas ici de faire une histoire du mouvement lesbien. D'autres comme Ilana Eloit et Doris Varichon travaillent spécifiquement sur ce sujet. Il s'agit davantage de proposer une histoire des interactions, c'est-à-dire d'étudier les situations où les homosexuels et les lesbiennes sont en lien et font mouvement, en théorie ou en pratique. C'est un exercice auquel Sébastien Chauvin s'est déjà prêté, sur le temps long du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>709</sup>. La question des liens entre ces deux mouvements est donc complexe et ancienne. Je peux aussi faire état d'un mémoire de master, réalisé par Justine Fourgeaut sous le titre de « "On est pas des mecs", on est pédés ». Place du féminisme dans les mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985)<sup>710</sup> ». Cette recherche souligne l'intérêt grandissant pour cette question des interactions qui est au cœur de la dynamique des mouvements du sujet minoritaire. Cette approche interactionniste est par ailleurs intéressante dans le sens où elle permet d'appréhender ce que font les mouvements féministes et lesbiens au mouvement homosexuel, permettant à celui-ci d'affiner ses analyses et positionnements politiques, tout en clarifiant les divergences qui le traversent.

Les sources de cette partie sont dans leur grande majorité issues du mouvement homosexuel masculin. C'est donc une entrée spécifique dans ce sujet que celle proposée ici : questionner la place des lesbiennes dans différents mouvements, principalement à partir du point de vue mixte ou de celui des garçons. L'histoire des interactions que je me propose d'écrire ici, fait que je vais principalement parler des lesbiennes au sein des GLH, couplé à quelques initiatives autonomes.

Nous sommes nombreuses et nombreux à avoir utilisé la phrase prononcée par Anna Rüling pour exemplifier notre propos : « Quel intérêt le mouvement des femmes a-t-il à résoudre la question homosexuelle<sup>711</sup> ? ». Cette phrase tirée d'un discours prononcé le 8 octobre 1904 à la tribune de l'hôtel Prinz-Albrecht de Berlin lors de la conférence annuelle du Comité scientifique-humanitaire de Magnus Hirschfeld, sexologue et leader du premier mouvement homosexuel allemand. Anna Rüling critique en réalité le mouvement féministe allemand qui n'a pas « levé le

---

<sup>709</sup> CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158, 2006, pp. 111 – 130

<sup>710</sup> FOURGEAUD Justine, « *On est pas des mecs, on est pédés* ». Place du féminisme dans les mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985), mémoire de master 2, Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2017, 108 p.

<sup>711</sup> CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" », *op.cit.*, p. 112

petit doigt<sup>712</sup> » en faveur de l'émancipation homosexuelle. Elle plaide au contraire pour une solidarité entre les deux mouvements. Anna Rüling est lesbienne et féministe et la question de la convergence des luttes pour ces dernières n'a que peu évolué soixante-dix ans plus tard. La croisée des chemins est un éternel recommencement.

### 3.1 Les lesbiennes à la croisée de chemins : quels espaces investir ?

Pourquoi les lesbiennes rejoindraient-elles le mouvement homosexuel très majoritairement masculin, alors même que le mouvement féministe est particulièrement puissant ? Thierry Voeltzel, membre d'un GLH parisien remarque :

« Les femmes, en réalité, nous ont acceptés parce que nous étions peut-être un peu moins oppresseurs ou moins emmerdants que les groupes politiques mecs ; a priori elles n'étaient pas tellement intéressées par notre truc. De toute manière, il y avait déjà dans le MLF une tendance des femmes lesbiennes qui marchait beaucoup mieux<sup>713</sup> ».

Comme l'écrit le journal *Quand les femmes s'aiment*, il y a pour les lesbiennes en France trois façons de s'organiser. Soit de façon autonome, soit au sein des GLH, ou encore dans un groupe du mouvement des femmes<sup>714</sup>.

La rupture majeure au sein du mouvement féministe survient en 1980 avec la création d'un mouvement lesbien radical qui prendra de l'ampleur dans la décennie. Pour autant, des groupes lesbiens autonomes existent déjà au milieu des années 1970. Ilana Eloit fait remonter l'apparition du Groupe des lesbiennes féministes (GLF) à l'automne 1975, après la scission d'une dizaine de femmes issues d'organisations d'extrême gauche, fatiguées du désintérêt des questions lesbiennes au sein du mouvement féministe<sup>715</sup>. D'après Catherine Gonnard, le GLF se réunit chaque semaine pendant deux ans rue Sauffroy à Paris<sup>716</sup>. Ilana Eloit souligne que le groupe porte l'urgence d'affirmer le mouvement lesbien et « que la sortie de la clandestinité ne se fait plus dans la fusion avec le féminisme mais dans la revendication d'un territoire choisi<sup>717</sup> »<sup>718</sup>. Autonome et non mixte,

---

<sup>712</sup> *Ibid.*

<sup>713</sup> VOLTZEL Thierry, *Vingt ans et après*, Paris, Verticales, 2014, p. 25

<sup>714</sup> « Coordination lesbienne », *Quand les femmes s'aiment*, n° 1, avril 1978, p. 24

<sup>715</sup> ELOIT Ilana, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970–1981)*, thèse de doctorat, LSE – London School of Economics and Political Science, 2018, p. 218

<sup>716</sup> GONNARD Catherine, « Mouvements lesbiens », dans ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 331

<sup>717</sup> ELOIT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d'histoire*, 148 (4), 2020, p. 137

<sup>718</sup> La thèse d'Ilana Eloit s'attarde sur le GLF et analyse sa création comme une rupture dans la façon dont s'exprime le discours lesbien. Ce nouveau point de vue minoritaire a permis une réévaluation profonde des positions lesbiennes

ce groupe apparaît pour la première fois dans l'annuaire de l'*Agence Tasse* du 5 juin 1976. Il dispose du bulletin *Lesbiennes féministes*, premier journal lesbien français. L'*Agence Tasse* annonce une conférence internationale lesbienne organisée par le GLF du 2 au 4 juillet 1976 à Paris<sup>719</sup>. Je n'ai trouvé dans les sources aucun élément qui me permette de dire que ces rencontres se sont effectivement tenues. Les liens entre les GLH et le GLF sont rares. J'ai déjà pu mentionner le rassemblement au bois de Vincennes, organisé conjointement par le GLH – GB et ce dernier. Un article intitulé « Le GLF : un ghetto revendiqué » donne quelques précisions sur les intentions du groupe. Une certaine Dany y écrit que « le GLF se veut un regroupement de lesbiennes féministes [...] mais avant tout une force révolutionnaire qui remettrait en question les corps individualistes sociaux, les rapports de force, de pouvoir de cette société patriarcale fondée sur la hiérarchie, le profit, l'inégalité<sup>720</sup> ». Le GLF regroupe une trentaine de lesbiennes « de façon fluctuante et mouvante<sup>721</sup> », au printemps 1977. Comme l'explique Ilana Eloït, ce moment de visibilité lesbienne peut être qualifié de lesbianisme féministe car « il ne rompt pas avec le féminisme mais demande l'intégration et la reconnaissance de l'identité dans et par le féminisme (au lieu de l'assimilation)<sup>722</sup> ».

D'abord à Paris, puis partout dans l'hexagone, se constituent des Groupes lesbiennes (GL). Ce sont les premiers groupes lesbiens qui marquent leur rupture avec le mouvement des femmes en rejetant toute référence au féminisme dans leur nom<sup>723</sup>. Ces groupes, qui en novembre 1978, existent à Marseille, Rouen, Caen, Paris, Rennes, Tours, Angers et Paris banlieue nord, entretiennent des liens plus ou moins rapprochés avec les militants des GLH. Comme leurs camarades masculins, les lesbiennes ont le sentiment de devoir tout inventer et sortir du silence de l'histoire. Marie-Jo Bonnet conclut un discours de février 1976 par ces mots :

« Il est nécessaire pour nous maintenant de retrouver le chemin de notre propre créativité, de nous donner les moyens de construire notre culture, de sortir du mutisme. Nous n'avons aucun modèle, aucune norme ; nous devons tout créer entre nous, c'est difficile, mais au moins, on vit, on existe pour nous<sup>724</sup> ».

D'autres lesbiennes font le choix, au moins partiellement, de s'engager dans un groupe homosexuel mixte. C'est le cas au sein de la tendance Politique et quotidien, même si cela ne se

---

dans son rapport au mouvement des femmes.

<sup>719</sup> « Dernière heure », *Agence Tasse*, n° 5, 20 juin 1976, p. 8

<sup>720</sup> « Groupe des lesbiennes féministes », *Sorcières : les femmes vivent*, n° 9, 1977, pp. 61 – 62

<sup>721</sup> « Le Groupe des lesbiennes féministes », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977, p. 15

<sup>722</sup> ELOIT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *op. cit.*, p. 138

<sup>723</sup> ELOIT Ilana, *Lesbian Trouble : Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970–1981)*, *op. cit.*, p. 222

<sup>724</sup> « Vivre et s'aimer entre femmes », *Libération*, n° 727, 6 mai 1976, p. 2



ne passe pas sans heurt. Le GLH – PQ est mixte depuis octobre 1976. Il compte à l'automne 1977 quinze lesbiennes sur soixante-dix personnes. Le journal *Libération* les décrit ainsi :

« Elles sont jeunes (entre 20 et 25 ans), elles sont étudiantes, enseignantes, ou secrétaires... Certaines appartiennent à des organisations politiques d'extrême gauche, d'autres sont inorganisées. Certaines sont dans des groupes femmes de quartier, d'autres non. Pour elles, le mouvement des femmes, s'il est traversé par une homosexualité latente [...] aborde difficilement la question de l'homosexualité<sup>725</sup> ».

Comment expliquer cette rupture ? Pourquoi certaines ont-elles fait le choix de se distancier du mouvement des femmes après des années de luttes féministes souvent majoritairement non-mixtes<sup>726</sup> ? Au moins deux raisons l'expliquent. Premièrement, les principales revendications féministes (l'avortement, la contraception etc.) ne les concernent pas ou plus, pour celles qui se considèrent comme des lesbiennes politiques. Deuxièmement, le courant « Lutte des classes », majoritaire au sein du MLF, évacue l'identité lesbienne, l'ignore et la relègue au silence. Il ne faut pas décrédibiliser la lutte et faire peur aux classes populaires avec un lesbianisme qui serait incompréhensible pour celles-ci. Ce discours est finalement assez proche des positions de la CGT et du Parti communiste. Plusieurs témoignages de ces militantes du GLH éclairent ces positions :

Patricia : « Ce peut être un axe de discussion sur le même plan que le viol ou l'avortement ou la contraception... Mais un axe de discussion seulement. Être homosexuelle, le revendiquer, c'est plus difficile<sup>727</sup> ».

Kathy : « Quand j'étais reconnue comme hétérosexuelle ça allait. Mais quand j'ai commencé à avoir des relations avec les femmes, à assumer de plus en plus publiquement mon homosexualité, c'est devenu très difficile. Par ailleurs, il est difficile aussi de faire reconnaître l'homosexualité comme une lutte. Les femmes savent qu'il existe des homosexuelles, dans le mouvement en particulier, mais elles font comme s'il n'y en avait pas dans les usines ou les bureaux. C'est encore un moyen d'enfermer l'homosexualité que de croire qu'elle existe dans le mouvement des femmes et pas ailleurs. Tout se passe comme s'il y avait la peur de ne pas apparaître assez "sérieuses" en parlant, en même temps que de l'oppression des femmes dans la famille, le travail ou dans la rue, de l'oppression des homosexuelles<sup>728</sup> ».

---

<sup>725</sup> « Des femmes au GLH », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977, p. 15

<sup>726</sup> Les liens entre le mouvement féministe et les lesbiennes sont développés par les recherches de Claudie Lesselier. Voir LESSELIER Claudie, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970 – 1982 », Groupe d'études féministes, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Paris, Éditions Tierce, 1991, pp. 87 – 103

<sup>727</sup> *Ibid.*

<sup>728</sup> *Ibid.*

Des lesbiennes ont alors décidé, non pas de participer à un groupe autonome comme le GLF ou un Groupe lesbien, mais de rejoindre un GLH et fait le choix de la mixité. Les raisons de ce choix organisationnel est détaillé par les lesbiennes du GLH – PQ lors d’une rencontre non-mixte :

« Parce que l’oppression des lesbiennes est inséparable, est indissolublement liée à celle des femmes dont la sexualité est niée. Parce que l’oppression des lesbiennes se distingue de l’oppression des autres femmes, notamment par le fait que leur sexualité n’est pas “directement” organisée en fonction de celle des hommes, et que les revendications d’avortement et de contraception (à titre d’exemple), ne les concerne pas au premier chef (!) ; parce que ces revendications n’impliquent pas forcément une remise en cause de la sexualité, etc. Parce que la lutte anticapitaliste et antiphallocratique (voire antipatriarcale) est un point de convergence important avec les homosexuels révolutionnaires<sup>729</sup> ».

Il ne faut pas laisser la question homosexuelle aux seuls hommes. Au sein de la tendance révolutionnaire, les lesbiennes se retrouvent aussi en non-mixité au sein d’une Commission lesbienne qui se réunit de façon hebdomadaire. La transformation de PQ en un groupe mixte n’est pas tâche aisée. Il n’est, d’après les lesbiennes du groupe, pas simple d’intégrer une entité qui a longtemps fonctionné sans elles<sup>730</sup>. Dans une tentative de bilan de la Commission lesbienne, que je situe à l’été 1977, l’une d’entre elles écrit qu’il est ainsi plus simple de soutenir théoriquement le mouvement des femmes, de participer à une manifestation appelée par ces dernières, que de réfléchir concrètement à leur place dans le groupe. Après huit mois d’organisation commune, les lesbiennes de PQ sont fatiguées de se battre contre des moulins. Beaucoup ont le sentiment d’être un faire-valoir, une caution femme. La commission éclate et certaines lesbiennes quittent le groupe, désillusionnées<sup>731</sup>.

La mixité comme projet politique n’est pas spécifique à Paris et n’est pas liée à l’importance numérique du groupe. Le GLH d’Orléans qui se constitue après une première réunion le 20 octobre 1976 est mixte dès son origine. Le groupe compte deux femmes et cinq hommes, à son commencement, et dédie une partie de sa plateforme revendicative à la question de la mixité autour de quatre points. Il est tout d’abord affirmé que la pratique homosexuelle ne peut être suffisante pour créer des liens objectifs entre lesbiennes et homosexuels. Ce qui lie les militant·es du groupe c’est leur lutte commune contre la phallocratie. Une chose est cependant très claire : les femmes du GLH ont accepté de participer à un groupe mixte seulement parce qu’elles continuent de militer

---

<sup>729</sup> « Compte rendu de la rencontre internationale des lesbiennes (21-22 mai 1977), *Diff/Eros*, n° 3, septembre — octobre 1977, p. 13

<sup>730</sup> « Projet de bilan de la Commission lesbienne/PQ », non daté, fonds privé Alain Lecoultré, Paris, p. 1

<sup>731</sup> *Ibid.*, *op. cit.*, p. 2

dans des groupes de femme à côté. Elles considèrent la non-mixité comme une étape indispensable dans la lutte des femmes<sup>732</sup>. Enfin, les lesbiennes du GLH mixte d'Orléans entendent remettre régulièrement en question la mixité au sein du groupe et avoir une vigilance permanente quant aux enjeux du pouvoir comme pour se prémunir d'un possible échec<sup>733</sup>.

Cinq mois plus tard, deux militantes, Colette et Nicole, proposent pour le bulletin *GLH info* n° 1, un texte sous forme de retour sur l'expérience de la mixité au sein du groupe. Elles sont parmi les fondatrices du GLH. Elles constatent que sept lesbiennes sont passées par le groupe, mais qu'aucune n'est restée plus de quelques réunions. Au point que la majorité d'entre elles ne se sont même pas croisées<sup>734</sup>. La raison ? La misogynie – ici appelée phallocratie – des garçons du groupe et leur refus d'aborder cette question. Le conflit nourrit deux tendances. L'une s'appuie sur la plateforme revendicative des débuts du GLH, qui défend des perspectives révolutionnaires et affirme des positions proféministes. La seconde est décrite par Jacky Fougeray, cofondateur du groupe, comme « réformiste, de fait (même si elle ne se revendique pas comme telle) anti-féministe par ses positions sur les questions de la Femme, et de plus phallocrate<sup>735</sup> ». Colette et Nicole annoncent qu'elles sont fatiguées de faire de la pédagogie et que les garçons doivent s'autoformer pour déconstruire leur phallocratie. Si elles ne quittent pas le GLH elles escomptent cependant orienter nettement leur action vers les Groupes femmes. Le bilan se termine sur l'annonce de leur participation à la rencontre nationale prévue pour la Pentecôte 1977, que j'ai déjà évoquée. Elles veulent y « soulever le problème général de la mixité des groupes, même si cela doit nous conduire à constater son impossibilité<sup>736</sup> ». La mixité du mouvement homosexuel français est ainsi un exercice difficile, en tension permanente.

### **3.2 Une « convergence conflictuelle » : les GLH, le mouvement des femmes et la question féministe**

Un éditorial de l'*Agence Tasse* consacré aux liens entre femmes et mouvement homosexuel énonce les principales directions dans lesquelles s'engage le débat : « En France, il se mène actuellement à plusieurs niveaux : entre les féministes et les hommes en général, entre les

---

<sup>732</sup> « Plate-forme GLH mixte Orléans », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 19

<sup>733</sup> *Ibid.*

<sup>734</sup> « Où en sommes-nous, nous femmes du GLH mixte d'Orléans cinq mois après la plateforme d'octobre 76 ? », *GLH infos*, n° 1, printemps 1977, p. 13

<sup>735</sup> « Orléans : les Tendances homosexuelles... », *GLH Infos*, n° 1, mai 1977, p. 11

<sup>736</sup> « Où en sommes-nous, nous femmes du GLH mixte d'Orléans cinq mois après la plateforme d'octobre 76 ? », *op. cit.*, p. 14

mouvements de femmes et les mouvements homosexuels, entre les homosexuels et les femmes, et, enfin, entre les lesbiennes et les hommes<sup>737</sup> ». Ce sont les trois dernières questions qui m'intéressent ici. La majorité des GLH soutiennent les combats féministes de façon inconditionnelle, au moins théoriquement. C'est même pour de nombreux militants, la première alliance qu'il s'agit de construire. S'il existe des GLH mixtes ou qui investissent de l'énergie pour l'être, parfois sans succès, la majorité des groupes sont exclusivement composés de garçons. Les lesbiennes se retrouvent dans les années 1970 bien davantage au sein des mouvements féministes, souvent les Groupes femmes, ou au sein du Groupe des lesbiennes féministes (GLF). Malgré cette non-mixité, la perspective d'une lutte commune est souvent revendiquée par les garçons. Ainsi le GLH d'Aix-en-Provence, affirme que « nous luttons aux côtés des femmes », tandis que les groupes d'Alsace écrivent « nous sommes solidaires de la lutte des femmes », et Bordeaux souhaite « rejoindre le mouvement des femmes contre la virilité, la phallocratie, les normes et les rôles sexuels et sociaux développés par l'idéologie dominante<sup>738</sup> ». Du côté du GLH – PQ, « il faut mener un débat et créer un rapport de forces afin que la lutte contre l'oppression de l'homosexualité, comme celles des femmes, devienne partie intégrante de la lutte anticapitaliste du mouvement ouvrier<sup>739</sup> ». Le ton est moins programmatique à Rouen : « Nous sommes solidaires des femmes en lutte [...] nous pensons que l'organisation d'un mouvement de femmes est fondamentale ; avec elles, nous souhaitons intervenir sur tous les terrains où l'unité sera possible<sup>740</sup> ». Du temps de sa courte existence, le GLH – GB lui a voulu « s'associe[r] aux mouvements luttant pour l'abrogation de la législation répressive et restrictive en matière de sexualité, en particulier aux mouvements féministes [...]»<sup>741</sup>. Le GLH rennais fait de la question de la lutte des femmes un axe central de sa réflexion dans le texte « Homosexualité et lutte des femmes » : « L'affirmation de notre solidarité avec la lutte des femmes est pour nous fondamentale<sup>742</sup> ». Leur combat contre la phallocratie s'inscrit dans les pas des mouvements féministes. Selon le groupe rennais, il ne peut exister une homosexualité qui se déclare révolutionnaire si celle-ci ne se positionne pas contre cette même phallocratie. Et donc, « c'est pour cette raison que [leur] solidarité avec la lutte des femmes sur tous les terrains doit sans cesse se renforcer<sup>743</sup> ».

Pourtant, malgré ces beaux discours, le mouvement homosexuel reste très majoritairement masculin. Dans la perspective de construire des alliances avec les lesbiennes et les féministes, de

---

<sup>737</sup> « Femmes & le mouvement homosexuel », *Agence Tasse*, n° 7, 5 août 1976, p. 1

<sup>738</sup> *Ibid.*

<sup>739</sup> *Ibid.*

<sup>740</sup> *Ibid.*

<sup>741</sup> *Ibid.*

<sup>742</sup> « Homosexualité et lutte des femmes », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 23

<sup>743</sup> *Ibid.*

nombreux groupes font un pas en direction de ces dernières. Les résultats ne sont pas équivalents partout malgré les belles intentions des uns et des autres. Du côté de Rouen, l'initiative semble être un échec et les militants paraissent amers : « Si nous sommes pourtant prêts à travailler avec des groupes de femmes et avec des hétérosexuels, il faudrait que le désir soit réciproque ». « Pour celles que nous avons rencontrées, elles se sentent d'abord opprimées en tant que femmes avant de l'être en tant que lesbiennes<sup>744</sup> ». La situation semble quelque peu différente à Bordeaux. Des contacts et des participations individuelles existent. Là aussi les lesbiennes luttent en premier lieu au sein du mouvement des femmes, mais plusieurs interventions spécifiques ont déjà été réalisées lors de certaines réunions du GLH. Le GLH de Mulhouse lui, veut organiser conjointement avec un Groupe femme de la ville, une projection « sur le rôle que le mâle se sent obligé de jouer pour ne pas perdre la face dans cette société, un film sur la phallocratie !<sup>745</sup> ». Je peux aussi rappeler l'organisation commune par le GLH – Groupes de base et le GLF d'un rassemblement au bois de Vincennes en juin 1975 ou encore la manifestation du 25 juin 1977 organisée conjointement par le GLH – PQ, le GLF et des lesbiennes du MLF.

Ces actions communes entre le mouvement homosexuel et celui des femmes posent questions. Un courrier rédigé par le GLH – PQ à leurs camarades féministes après la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1976 nous renseigne sur les tensions entre les deux. Certaines reprochent la participation de PQ à la marche du 1<sup>er</sup> mai derrière le cortège des féministes. Que les homosexuels puissent marcher côte à côte, ou juste derrière les féministes ne semble pas avoir fait l'unanimité pour ces dernières. Pour certaines d'entre elles ce n'est ni une évidence, ni une possibilité que des hommes, même des homosexuels, puissent former un cortège commun avec les femmes. Après une forme de contrition et de justification sur son attitude et ses choix politiques, la tendance révolutionnaire parisienne décrit et développe alors sa relation avec les mouvements féministes sous les termes de « convergence conflictuelle » : Convergence pour des raisons qui ont déjà été explicitées ; conflictuelle parce que même si les garçons sont « victimes d'une oppression spécifique en tant qu'homosexuels, [ils] particip[ent] en tant qu'hommes à l'oppression des femmes<sup>746</sup> ». Cette situation invite à penser que si le mouvement homosexuel a besoin des femmes, l'inverse est beaucoup moins vrai et génère de nombreuses réticences chez une partie des militantes.

Cette relative circonspection de la part des féministes à s'organiser avec leurs camarades masculins doit aussi se comprendre d'après un facteur fondamental : la misogynie des garçons, aussi homosexuels soient-ils. Colette et Nicole, les deux militantes du GLH mixte d'Orléans

---

<sup>744</sup> « Groupe de libération homosexuel de Rouen », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 19

<sup>745</sup> « Femmes + pédés », *Libération*, n° 924, 8 janvier 1977, p. 11

<sup>746</sup> Lettre du GLH – PQ, 13 mai 1976, fonds privé Jean Le Bitoux, Paris, p. 1

compilent ainsi quelques perles énoncées au sein de leur groupe : « Les bonnes femmes, elles sont toutes pareilles, je les connais, j'ai travaillé avec elles », « Ça, c'est bien une réflexion de nanas », ou encore, « Quoi, le viol ? Au début elles ne veulent peut-être pas, mais après...<sup>747</sup> ». Dans une tribune dans le quotidien *Libération*, Cathy Bernheim désigne les garçons homosexuels comme des « faux-frères<sup>748</sup> ». Face à ces critiques de leurs camarades lesbiennes, les militants issus d'organisations politique d'extrême gauche entament un travail réflexif. Le GLH – PQ détaille ses efforts : « Les débats que nous avons alors pu démarrer nous ont aidés à prendre conscience que ce n'est pas parce qu'on est pédés que d'abord tous les pédés sont nos copains et qu'ensuite on est du coup moins phalocrates que les autres mecs<sup>749</sup> ». Un travail qui ne semble pas toujours suffire, vu le faible nombre de GLH mixte, ou qui ont mené des tentatives de mixité.

Au fil de mes discussions avec les militant·es, un dernier élément m'est apparu significatif pour expliquer cette non-mixité. On se souvient que les GLH assument dans un premier temps une fonction de groupe de parole pour des jeunes homosexuel·les qui veulent sortir de la clandestinité et mettre des mots sur leur état. Il est important de garder le contexte en tête. La majorité des militant·es qui ont entre vingt et trente ans dans les années 1970 sont allé·es à l'école dans les années 1950 et 1960. Celles-ci sont encore non mixtes. Les garçons du GLH n'ont alors jamais véritablement fréquentés de filles en dehors du cadre familial, auprès de leurs mères et de leurs sœurs. L'étrangeté est significative et le vécu impartageable. La non-mixité est alors perçue comme la perspective de pouvoir se raconter librement. C'est ce qu'explique Jacques Fortin lorsqu'il évoque le regroupement des homosexuels et des lesbiennes au sein de la LCR :

« Donc très vite, le groupe de la LCR va éclater en deux parce que ce qui va d'abord intéresser une partie d'entre nous, c'est de parler du vécu. C'est ça dont on a besoin. Et pour parler du vécu, c'est très difficile pour des garçons de parler avec des filles. Et c'est très difficile pour des filles de parler avec des garçons. [...]. Je n'ai pas encore couché vraiment avec un mec tu vois. Donc ce que j'ai envie, c'est de parler avec des mecs, c'est découvrir les mecs, c'est savoir comment ils font, où ils vont, tu vois. Et les filles c'est pareil<sup>750</sup> ».

Daniel Galy membre du GLH de Bordeaux développe une analyse similaire. Il explique qu'à partir du moment où les vécus sont si différents, sa première nécessité est d'en discuter avec ses

---

<sup>747</sup> « Où en sommes-nous, nous femmes du GLH mixte d'Orléans cinq mois après la plateforme d'octobre 76 ? », *op. cit.*, p. 13

<sup>748</sup> « Maman n'a plus de nom... Et d'ailleurs, elle n'est plus ici », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977, p. 15

<sup>749</sup> « GLH — PQ. Paris le 4 octobre 1976 », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 27

<sup>750</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

semblables<sup>751</sup>. Par ailleurs, les rapports entre lesbiennes et homosexuels ne sont pas les mêmes selon les GLH.

### 3.3 Des GLH en rupture

Deux GLH occupent des positions particulières quant à leur rapport au féminisme : les GLH de Lille et la tendance 14 décembre. La situation du GLH lillois est spécifique dans la multitude des GLH. Les positions qu'il défend, dans une veine anarchiste (on se souvient de la requalification du GLH en Groupe libertaire homosexuel), tranche avec les positions défendues par Politique et quotidien par exemple. Il revendique ainsi de ne suivre qu'une ligne, la lutte homosexuelle. Il refuse de prendre en charge d'autres luttes – même s'il peut les soutenir – comme toute accointance avec des groupes d'extrêmes gauche<sup>752</sup>. L'indépendance est de mise. Dans leur manifeste, une position peut surprendre : « Nous ne prenons pas en compte la lutte des femmes dans la mesure où elle ne vise qu'à un aménagement de l'hétérosexualité (avortement, contraception etc.)<sup>753</sup> ». Une position d'autant plus étonnante que le GLH de Lille est l'un des GLH le plus mixte du territoire. Dans la présentation du groupe, les lesbiennes écrivent qu'elles sont « une du MLF, une ex MLF, et des pas MLF, et aux réunions autant de filles que de gars<sup>754</sup> ». S'agit-il d'antiféminisme ? Toujours d'après les « gouines » du groupe<sup>755</sup>, leurs « positions sur le féminisme divergent, mais ce n'est pas seulement une question d'homosexualité : c'est un problème d'identification au terme "femme" et à l'idéologie féministe<sup>756</sup> ». Le groupe développe cette réflexion en publiant une tribune dans le journal *Libération*. L'idéologie féministe, n'est pour elles qu'un substitut de l'idéologie patriarcale, qui met en place de nouvelles caractéristiques liées au sexe et donc à la condition de femmes : « une "féminitude" qui n'est qu'un avatar de la division en deux classes sexuelles, alors que justement c'est cette différenciation sociale qui est à la base de notre exploitation, de notre oppression [...] <sup>757</sup> ». D'après les militantes lilloises, tout le monde est tombé dans le piège : les féministes, Psychanalyse et politique, le GLH – PQ, l'extrême gauche et les lesbiennes féministes. En ce qui concerne PQ : « Malgré ses féminins pluriels entre parenthèses, dans ses communiqués, [PQ] n'est composé que de mecs et échoue dans ses velléités de mixité. Ce

---

<sup>751</sup> Entretien avec Daniel Galy, janvier 2021, Bordeaux

<sup>752</sup> « Groupe de libération homosexuel de Lille », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 13

<sup>753</sup> *Ibid.*

<sup>754</sup> *Ibid.*

<sup>755</sup> C'est ainsi qu'elles-mêmes se qualifient. Dans le *Bulletin des GLH province* n° 2, elles écrivent ainsi : « Des femmes ? Il y a ici des tas de sales gouines [...] ».

<sup>756</sup> « Groupe de libération homosexuel de Lille », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 13

<sup>757</sup> « Femme, je me sens femme... », *Libération*, n° 755, 14 juin 1976, p. 14

n'est qu'un ghetto pédérastique de plus qui renforce la cloison gouine/pédé ». Celles qui s'évertuent à lutter sur différents plans (féministes et homosexuels) ne s'en sortent pas mieux :

« Les lesbiennes féministes qui participent aux luttes des femmes [...] renforcent encore la différenciation des sexes qu'on nous a imposée arbitrairement avec toutes ses conséquences sociales. Elles posent toujours la même spécificité et en vivant en "alcôve" entre femmes, elles ne dérangent aucun ordre social traditionnel<sup>758</sup> ».

Elles analysent donc la non-mixité entre femmes comme un nouveau ghetto qui prolonge l'histoire (gynécée, harem). Et de poursuivre : « Dire "lutte de femmes", c'est toujours se cantonner dans le domaine réservé que la société a toujours octroyé aux femmes<sup>759</sup> ». Cette position politique du GLH lillois est originale. En filigrane, elle annonce aussi, quatre ans plus tôt, une redéfinition du sujet lesbien en dehors de la catégorie des femmes, proche du texte théorique de référence de Monique Wittig, *La pensée straight*.

La tendance parisienne du 14 décembre défend aussi des positions à contre-courant mais une dans toute autre direction. Le récit de leurs opposant·es a fait de cette dernière un groupe revendiquant des positions antiféministes et particulièrement misogynes. On se rappelle ainsi la position de ce militant, Jacques Mao, qui lors de la rencontre du GLH – encore unitaire – parisien, les 13 et 14 décembre 1975, avait affirmé que les ouvriers étaient les meilleurs alliés du mouvement homosexuel alors que les femmes étaient leurs pires ennemies. Il est, semble-t-il, important de garder à l'esprit que ce récit a été, au moins partiellement, construit par les membres de la future tendance Politique et quotidien afin de justifier leur rupture. Lors de mes recherches, j'ai constaté avec surprise la place prise par la question des liens entre mouvement homosexuel et mouvement des femmes dans les différents écrits du groupe. Nombreux sont les textes qui abordent cette relation singulière. Ainsi sur les 22 articles qui composent l'unique bulletin du GLH, 7 portent sur la question féministe. Pourquoi une telle focalisation ? A la lecture de ces écrits, l'antiféminisme de cette tendance se révèle complexe et ne peut être minimisé à une attaque des tendances concurrentes. Dans le bulletin, un dialogue entre deux garçons est retranscrit et ne laisse guère place au doute :

« Christian : [...] Une grande partie des féministes n'aspirent qu'à redistribuer l'équilibre de la société en leur faveur...

Jean François : Justement en culpabilisant les mecs sur leur discours "phallocratique", sur leur pouvoir millénaire, sur leurs DESIRS et ne leur laissant d'autre issue que d'écouter la "bonne

---

<sup>758</sup> *Ibid.*

<sup>759</sup> *Ibid.*



parole”. La lutte des femmes est interdite aux hommes. [...] Ainsi la lutte des femmes risque de se transformer en “révolution de palais”, où maîtres et esclaves changeraient de place...<sup>760</sup> ».

Les deux garçons n’ont pas peur des mots. Le même Christian parle de « castration psychologique<sup>761</sup> » et de mécanismes d’auto-censure. Selon lui, les rapports qui existent entre homosexuels et femmes sont concurrentiels, car les premiers volent leurs hommes aux dernières. Il ne supporte pas non plus l’idée que pour les féministes, il soit tout autant phallocrate qu’un hétéro et qu’aucune distinction ne soit faite de par sa sexualité. En somme, Christian se refuse à être critiqué par les femmes. Il considère qu’il a déjà suffisamment à faire avec les garçons de son groupe et les contradictions qui les traversent. La seule concession qu’il fait à ces dernières est la suivante : ce sont elles qui font évoluer les mentalités des autres hommes quant à l’homosexualité. En cela elles sont nécessaires. Et de conclure : « Vivre en bonne intelligence avec les femmes est une nécessité de la vie en société. Mais si la guerre est déclarée, je ne me déroberai pas<sup>762</sup> ». L’antiféminisme est criant et ne prend même plus la peine de se cacher derrière des arguments politiques.

Un autre texte plus programmatique, intitulé « Les homos et les femmes en lutte : qui sont nos amies, qui sont nos ennemies ? » est signé par un certain Philmar, Ses premières critiques ne sont pas destinées aux femmes, mais à leurs camarades de Politique et quotidien. Les militants du GLH – 14 décembre considèrent que le soutien de PQ au mouvement des femmes est une position de principe qui n’a jamais été questionnée et une « alliance sans principes<sup>763</sup> ». C’est ensuite au tour des féministes. Il reproche à ces dernières de ne pas se positionner sur la norme bourgeoise théorisée comme ennemie fondamentale des femmes et des homosexuels. La tendance 14 décembre remet aussi en cause le fait que les lesbiennes soient avant tout opprimées en tant que femmes, raison pour laquelle leur place est d’abord dans le mouvement féministe. Le texte milite pour des entités homosexuelles autonomes (d’un côté les garçons et de l’autre les filles) mais qui pourraient entretenir des rapports particuliers. Il reconnaît qu’au sein de la tendance 14 décembre, il existe une conception misogyne du mouvement des femmes : « Ce courant voudrait que le mouvement homo exige des femmes en lutte qu’elles dénoncent l’hétérosexualité comme norme du désir dans l’origine de leur oppression puisqu’elles ont un rôle actif dans la perpétuation des rapports phalocrates<sup>764</sup> ». Fait surprenant, il reconnaît que cette position doit être complexifiée. Il

---

<sup>760</sup> « Comment vous avez dit ? Misogyne ? », *Anales du 14 décembre et vécus*, n° 1, été 1976, p. 35

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 36

<sup>762</sup> *Ibid.*, p. 37

<sup>763</sup> « Les homos et les femmes en lutte : qui sont nos amies, qui sont nos ennemies », *Anales du 14 décembre et vécus*, n° 1, été 1976, p. 38

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 41

s'agirait de faire la différence entre « les femmes qui sous couvert de féminisme veulent perpétuer un statut légèrement révisé et celles qui rejettent les hommes en bloc d'une part et d'autre part celles qui luttent contre la norme<sup>765</sup> ». Ce n'est donc qu'avec les féministes en lutte contre la norme bourgeoise qu'il faut construire des alliances. Les autres se trompent et n'en valent pas la peine. Dans ce même bulletin, Alain Huet, figure de la tendance 14 décembre, présente, à son tour, sa réflexion, sous le titre de « Homosexuels d'un côté, femmes de l'autre : pas d'accord ! ». Sans hésiter, il conclut son article en s'identifiant théoriquement comme antiféministe mais pas anti-femme. Ainsi, malgré un argumentaire alambiqué qui s'en défend et qui justifie ses positions à partir d'une lecture de classe, il ne fait aucun doute que le GLH tendance 14 décembre peut être considéré comme un groupe misogyne et particulièrement antiféministe.

Ce constat est renforcé par l'organisation par la tendance d'un débat le 24 novembre 1976 à l'AGECA sous le titre de « Les homosexuels et les femmes. Rapport de deux luttes »<sup>766</sup>. Le seul compte rendu de cette soirée de discussion auquel j'ai pu avoir accès se trouve dans *Libido Hebdo*, le bulletin de la tendance Politique et quotidien. Le récit commence ainsi : « Il n'y a pas plus de rapport entre un pédé et une féministe qu'entre un réverbère et un trottoir. Le ton est donné, c'était le 24 novembre au soir (cf. Libé du 22) au débat public organisé par le GLH 14 décembre<sup>767</sup> ». PQ fait le constat que sur la centaine de personnes présentes, se trouvait une vingtaine de femmes que les membres de 14 décembre provoquaient en permanence. Cette soirée est la dernière apparition publique de la tendance, qui disparaît quelques mois plus tard.

### 3.4 Des rencontres entre lesbiennes

Les lesbiennes des GLH d'Orléans et de Politique et quotidien veulent organiser des rencontres non-mixtes. La position particulière d'être à la fois membre d'un groupe mixte et de l'autre partie prenante du mouvement féministe semble avoir précipité cette envie, avec pour perspective de sortir de l'isolement. Par une circulaire, elles envoient l'information à de nombreux groupes<sup>768</sup> :

« Nous, femmes lesbiennes des Groupes de Libération homosexuels de Paris et d'Orléans, pensons, à la suite de discussions et d'échanges d'expériences de luttes, qu'il est indispensable de débattre, au plus tôt, de notre place spécifique dans la lutte homosexuelle et dans la lutte

---

<sup>765</sup> *Ibid.*

<sup>766</sup> « Et voici des nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 13, 20 novembre 1976, p. 4

<sup>767</sup> « Le réverbère et le trottoir. Le meeting du 14 décembre », *Libido Hebdo*, n° 13, non daté, p. 2

<sup>768</sup> Il est précisé dans la circulaire que l'invitation n'a pas été envoyée au Groupe des lesbiennes féministes de Paris qui du fait de leur structuration en non-mixité avait déjà répondu aux questions à débattre.

des femmes : quelle mixité possible du mouvement homosexuel ? Quelle parole des femmes lesbiennes dans le mouvement des femmes ?<sup>769</sup> »

L'impact et l'engouement est tel que quinze jours avant les rencontres, près de 50 villes ont répondu à l'invitation. Le nombre de personnes attendues étant trop élevé, on demande à chaque groupe d'envoyer une délégation de deux par ville. Dix sont alors représentées : Paris, Lyon, Bordeaux, Rouen, Béthune, Bourges, Tours, Orléans, Melun et Aix en Provence. Les horizons politiques de ces militantes sont divers. Parmi les participantes à cette rencontre, les lesbiennes de Béthune, de Melun, de Rouen et certaines de Paris se trouvent hors organisation. Celles d'Aix sont en voie de constitution d'un groupe autonome. Les délégations d'Orléans, de Tours et de Paris sont partie prenante des GLH. Et enfin celles venues de Bordeaux, Lyon, Bourges et encore d'autres de Paris s'inscrivent dans des Groupes de femmes. La question qui revient dans chaque groupe, qu'il soit inscrit du côté du mouvement homosexuel ou de celui des femmes, est celle de trouver sa place. Les lesbiennes ont le sentiment d'être à la croisée des chemins. Si une grande partie d'entre elles font partie d'un groupe affilié au mouvement féministe, leur attitude quant au mouvement homosexuel n'est pas similaire partout. Ainsi les lesbiennes à Aix ont volontairement choisi de ne pas militer au côté des garçons, alors qu'à Bordeaux, un groupe de neuf lesbiennes pose la question de la mixité au sein du GLH<sup>770</sup>.

Les débats qui se sont tenus durant ces deux jours de rencontre nous renseignent sur la réflexion théorique et les stratégies élaborées par les militantes. Un constat est partagé par l'ensemble des participantes : « La nécessité de se regrouper à partir de l'oppression vécue par les lesbiennes pour remettre en cause cette oppression et ce qui la fonde : la société capitaliste et patriarcale<sup>771</sup> ». Cependant, des divergences apparaissent quant aux stratégies. Deux camps se font face. Celles qui privilégient la non-mixité et d'autres qui militent pour construire une autonomie interne à une organisation mixte. De nombreuses autres discussions ont eu lieu qui ont généralement leur pendant chez leurs camarades masculins : une culture lesbienne, une identité lesbienne, l'homosexualité latente du mouvement des femmes, la phallocratie. L'homosexualité est considérée par ces dernières comme révolutionnaire et il est selon elles crucial d'échapper au piège d'une légitimation par le « droit à la différence ». Un dernier élément du compte rendu me paraît important à souligner. Les lesbiennes présentes font le constat d'une difficulté, voire d'une

---

<sup>769</sup> « Compte rendu de la rencontre internationale des lesbiennes (21-22 mai 1977), *op. cit.*, p. 13

<sup>770</sup> *Ibid.*

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 14

impossibilité à parler d'homosexualité au sein du mouvement des femmes<sup>772</sup>, un tabou persistant qui mène en 1980 à l'éclatement d'un des courants du mouvement, le MLF.

Le weekend du 11 novembre 1978, le groupe de lesbiennes de Lyon, en collaboration avec celui de Paris, organise une rencontre nationale des groupes lesbiens. Il est cette fois spécifié que ces rencontres sont réservées aux groupes et non pas aux individus. Les groupes contactés par les lyonnaises, près d'un an et demi après les premières rencontres parisiennes, sont : Aix, Strasbourg, Bordeaux, Valence, Toulouse, Genève, Marseille, Paris banlieue Nord, Dijon, Rouen, Caen<sup>773</sup>. Ce ne sont donc pas tout à fait les mêmes villes et groupes qui ont été invités et les deux entités à l'initiative des rencontres de mai 1977 (des lesbiennes des GLH mixtes d'Orléans et de Politique et quotidien) ont, elles, disparu. L'autonomie du mouvement lesbien semble donc s'affirmer. Mais il faut encore attendre 1980 et la rupture autour de la revue *Questions féministes* pour qu'un mouvement lesbien autonome prenne de l'ampleur<sup>774</sup>.

Les interactions du mouvement homosexuel avec les mouvements féministes et lesbiens influent donc sur celui-ci. Elles l'obligent à se positionner, définir des lignes politiques et des ruptures en son sein, alimenter une autoréflexion sur ses propres pratiques tout comme sur le conditionnement genré des garçons. En parallèle, une autre histoire des interactions détermine profondément le mouvement, celle de ses rapports avec la gauche et l'extrême gauche.

---

<sup>772</sup> *Ibid.*

<sup>773</sup> « Et le weekend des groupes lesbiens commença », *Quand les femmes s'aiment*, *op. cit.*, p. 12

<sup>774</sup> Je reviendrais dans un prochain chapitre sur la rupture de 1980. Pour une histoire des mouvements féministes, voir PICQ Françoise, *Libération des femmes, Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993, 381 p.

#### 4. Vice petit bourgeois et convergences des luttes. Le double mouvement des militant·es homosexuel·les au milieu des années 1970

Les différentes interventions politiques du FHAR, couplées à sa critique de la gauche et de l'extrême gauche ont participé à faire de l'homosexualité un sujet abhorré, du Parti communiste à Lutte ouvrière. Il n'a cependant pas fallu attendre le FHAR pour que l'hostilité envers la question homosexuelle soit présente chez les héritier·es de Lénine. Pour discréditer l'homosexualité chez les forces de gauche un étrange rapprochement est fait : l'homosexualité serait liée à divers régimes fascistes. Cette idée est synthétisée dans un éditorial de l'*Agence Tasse* : « L'on prétend aussi que tout état fasciste a permis, toléré, voire favorisé, surtout dans les rouages de ses superstructures (cf. les SA allemands), un climat, une véritable existence de pratiques homosexuelles : signe de la dégénérescence de cette forme de société<sup>775</sup> ». Avec la Libération, je l'ai déjà évoqué dans le premier chapitre, un discours a émergé faisant de la France occupée une nation soumise et prostrée. La résistance, virile, ne pouvait pas encourager les pratiques homosexuelles, du fait de son association avec ces valeurs honnies<sup>776</sup>. Si pour certain·es l'homosexualité était fasciste, d'autres la considèrent, avec au moins autant de mépris comme une « dégénérescence petite-bourgeoise ». Ces mythes ont fait de l'homosexualité et de la lutte pour son acceptation un repoussoir, à gauche comme à l'extrême gauche. La relation entre le mouvement homosexuel français, les partis de gauche et d'extrême gauche et le mouvement social est donc complexe. Il s'agit ici de présenter quelques points de rencontre entre ces différentes forces largement inscrites dans leur époque.

##### 4.1. « La classe ouvrière n'aime pas les pédés »

Le contexte politique de l'époque est particulièrement important pour saisir les rapports entre les organisations politiques partisans et le mouvement homosexuel. L'Union de la gauche construite en 1972 se brise avec les élections municipales de 1977. Le Parti socialiste et le Parti communiste sont soumis à une rude concurrence pour l'emporter sur l'échiquier politique de la gauche parlementaire<sup>777</sup>. Les différents partis de gauche se présentent en ordre dispersé aux élections législatives de 1978, sorte de répétition générale des élections présidentielles de 1981. Les

---

<sup>775</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 3, 20 mai 1976, p. 1

<sup>776</sup> Mickaël Studnicki a soutenu une thèse sur l'histoire des liens entre le genre, l'homosexualité et l'extrême droite, des années 1870 jusqu'à nous jours. Cette recherche est particulièrement intéressante pour comprendre ce qu'il se jouait à l'extrême opposé de l'échiquier politique. STUDNICKI Mickaël, *Droites nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010*, thèse de doctorat, Lille 3, 2020

<sup>777</sup> RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline, *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971 – 1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 42

sujets minoritaires étant une réserve de voix potentielles, les partis, le Parti socialiste en tête, commencent à réviser leurs positions. La question homosexuelle n'a jamais autant fait parler d'elle chez les groupies de Marx.

Il faut dire que l'hostilité est forte. Dans la rhétorique du Parti communiste, l'homosexualité est associée à un vice petit-bourgeois. Ainsi Pierre Juquin, figure dirigeante du PC en tant que membre du Bureau central et député, affirme sans sourciller dans un article du *Nouvel observateur*, que « l'homosexualité et la drogue n'ont rien à voir avec le mouvement ouvrier<sup>778</sup> ». Figure célèbre du Parti communiste et candidat à l'élection présidentielle de 1969, Jacques Duclos énonce lui sans ambages que « la classe ouvrière n'aime pas les pédés<sup>779</sup> ! ». Ce même Duclos interpelle le FHAR lors d'un meeting du PC à la Mutualité à Paris en 1971 (qu'il est venu perturber) : « Comment vous, pédérastes, avez-vous le culot de venir nous poser des questions ? Allez-vous faire soigner. Les femmes françaises sont saines ; le PCF est sain ; les hommes sont faits pour aimer les femmes<sup>780</sup> ». Cette détestation des homosexuels et des lesbiennes est aussi présente dans la CGT qui dénonce dans *Libération* la présence d'un cortège de femmes autonomes et celui du GLH – PQ dans « sa » marche<sup>781</sup>. C'est par la plume d'un certain Beaussier, secrétaire du parti, que les attaques sont proférées :

« Ce “groupe” [de femmes] a permis que s'abritent derrière lui et avec lui, les homosexuels, les lesbiennes, des anarchistes dont les mots d'ordre n'avaient rien à voir avec la lutte de classes et les revendications (grossièreté, comportements provocateurs, femmes nues, lesbiennes en exhibition). [...] La CGT exclura de ses manifestations [...] tout groupe, comité, dont les mots d'ordre et le comportement ne défendent en aucun cas les revendications et les intérêts des travailleurs<sup>782</sup> ».

Le Parti socialiste de son côté publie en 1976 un manifeste du nom de *Libertés, Libertés*, qui donne les orientations politiques pour le parti réunifié depuis le Congrès d'Epinay en 1971. Une partie de ce texte s'intitule « Le droit au corps » et affirme que « l'homosexualité est un comportement sexuel comme les autres. Elle est une des expressions de la liberté fondamentale du corps. L'homosexualité ne doit entraîner sous aucune forme une inégalité ou une discrimination

---

<sup>778</sup> « Ce vice bourgeois », *Dossiers de presse sur l'homosexualité*, Savelli, p. 21

<sup>779</sup> « Dossier sur l'homosexualité », *Révolution !*, 15 octobre 1976

<sup>780</sup> TIN Louis George (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 106

<sup>781</sup> Au vu des positions de la CGT, il m'a alors semblé intéressant de voir du côté de la CFDT, si cette dernière, alors guidée par les principes de l'autogestion avait développé un discours sur la sexualité. Si la centrale syndicale mène des réflexions de concert avec le Planning familial, les questions traitant de l'homosexualité n'ont pas encore de réelle existence pour le syndicat. C'est bien davantage avec les années 1980 que la CFDT s'engage auprès du mouvement homosexuel et lesbien. La thèse en cours d'Estelle Fisson sur la place des syndicats ouvriers dans la lutte contre les discriminations LGBT depuis 1968 doit permettre une nouvelle approche dans cette histoire.

<sup>782</sup> « La CGT, les femmes et le premier mai », *Libération*, 15 mai 1976

quelconque<sup>783</sup> ». Pour ce faire le PS veut supprimer l'alinéa 2 de l'article 330 du Code pénal et interdire légalement « toute injure, diffamation, discrimination ou provocation à la discrimination, tout refus d'embauche en raison du comportement sexuel<sup>784</sup> ».

Probablement pour ne pas paraître trop passéiste, le Parti communiste fait alors lui aussi évoluer ses positions et soutient la demande d'abrogation de l'amendement Mirguet (qui fait de l'homosexualité un fléau social). Il installe en 1976 une commission d'étude sur l'homosexualité dirigée par Juquin, celui-là même qui s'était illustré dans le *Nouvel observateur*. Il est secondé dans sa tâche par Bernard Muldworf et par d'énigmatiques « homosexuels du Parti<sup>785</sup> ». Pour certain·es militant·es, ce ne sont en réalité que des faux semblants et un retournement de veste grotesque. Un article de *Libération* est pour le moins prudent : « prenons acte de ce jugement, même si la position exprimée par Juquin s'accompagne de nombreuses nuances<sup>786</sup> ».

Du côté des organisations révolutionnaires, le rapport de force n'est pas tout à fait le même. Jean Le Bitoux du GLH – PQ note que les femmes ont, les premières, « essuyé les plâtres du moralisme et du phallocratisme des militants et des structures, réussissant à faire poser quelques questions sur la vie quotidienne et la crise du militantisme<sup>787</sup> ». En somme, les luttes des femmes ont permis aux homosexuel·les d'aller porter une nouvelle conflictualité au sein des partis et des organisations d'extrême gauche. Les militant·es homosexuel·les ont réussi à publier dans un certain nombre de périodiques. La tendance parisienne Politique et quotidien a écrit successivement des articles dans le *Poing noir*, *Front libertaire (ORA)*, *Crosse en l'air (CDA)*, *Rouge (LCR)*, *Tribune Socialiste (PSU)*, *Révolution !, l'Outil – Révolution (Révo ! – GOP)*<sup>788</sup>. PQ compile ces articles pour en faire un *Dossier de presse sur l'homosexualité* qu'il fait paraître au printemps 1977. Ce recueil de texte serait l'écho d'un « début de levée des tabous, voire un début de discussion réelle ». Pour Jean Nicolas du GLH – Politique et quotidien le dialogue entre l'extrême gauche et le mouvement homosexuel est possible parce que celle-ci est « la plus réceptive, qu'elle est moins stricte et moins bureaucratique que l'ensemble du mouvement ouvrier, qu'elle peut se poser aussi ce type de question et remettre en question la normalité du comportement<sup>789</sup> ». Jacques Girard de son côté, observateur de son époque, décèle des liens proches entre ce qu'il appelle l'idéologisme du mouvement homosexuel et

---

<sup>783</sup> « Le droit au corps », *Dossiers de presse sur l'homosexualité*, Savelli, p. 26

<sup>784</sup> *Ibid.*

<sup>785</sup> « 15 jours de tasse », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976, p. 8

<sup>786</sup> « Pour le PC, l'homosexualité n'est plus un fléau social », *Libération*, n° 1071, 7 juillet 1977, p. 3

<sup>787</sup> « Ce vice bourgeois », *op. cit.*, p. 21

<sup>788</sup> *Ibid.*

<sup>789</sup> « Réponse à la circulaire de Bordeaux par le GLH — PQ », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 40

les courants trotskistes<sup>790</sup>. Les GLH à l'image de ce courant d'extrême gauche, ont pour habitude de se saisir des problèmes qu'ils rencontrent par l'instrument de la théorie marxiste comme si cette dernière avait réponse à tout.

## 4.2 Entre recherche d'alliances et besoin de reconnaissance : la question de l'auto-répression

Pour nombre des militant·es des GLH, l'expérience politique a souvent débuté par un militantisme dans un parti ou une organisation de gauche ou d'extrême gauche. Les témoignages de ces expériences ne sont pas souvent heureux : certain·es se sont fait·es expulser de leur organisation quand d'autres ont tout simplement étouffé dans les carcans imposés par les structures partisans. L'activisme forcené, la coupure entre la vie militante et les « problèmes personnels », les discours abstraits sans aucune prise sur le quotidien ont fatigué nombre d'entre eux et elles. Le témoignage d'un certain Jacques Prince est particulièrement éloquent à ce sujet : « Notre tâche n'est pas facile car [...] je ne connais pas de parti politique auquel je puisse adhérer sans restriction pour me joindre au combat politique qui me conduira vers une société où chacun pourra choisir de vivre comme il lui plaît, sans avoir à craindre la répression<sup>791</sup> ». Le GLH représente donc la possibilité de renouer avec le militantisme et l'intervention politique. Certaines personnes qui n'avaient jamais imaginé militer au sein d'un groupe politique sont en mesure de le faire<sup>792</sup>.

Certain·es cependant, font le choix de continuer à militer au sein d'un parti ou d'une organisation syndicale. Au sein du GLH – PQ, on trouve des militant·es du PS, du PC, du PSU, de la LCR, du groupe Révolution !, des maoïstes et d'autres militant·es anarchistes et spontanéistes<sup>793</sup>. Une grande partie d'entre eux et elles vivent ce que les militant·es conceptualisent comme de « l'auto-répression », que l'on pourrait traduire aujourd'hui par le concept d'homophobie intériorisée. Les schémas de l'action politique classique pensés par l'extrême gauche ont engendré une culpabilité identitaire chez les homosexuel·les : leur lutte ne serait pas prioritaire. L'auto-répression est alors difficile à combattre, dans la perspective de rendre la lutte en faveur de l'homosexualité légitime. Se convaincre de ne pas être le symbole de la dégénérescence bourgeoise est un processus complexe pour les militants et militantes issu·es du sérail trotskistes et maoïstes. De plus, l'ascétisme révolutionnaire prôné par tant de groupes et de structures partisans de l'époque rend l'exercice d'une nouvelle façon de faire de la politique difficile.

---

<sup>790</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 128

<sup>791</sup> « Éditorial », *Agence Tasse*, n° 15 – 16, 20 décembre 1976 – 5 janvier 1977, p. 1

<sup>792</sup> « Réponse à la circulaire de Bordeaux par le GLH — PQ », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 40

<sup>793</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 — 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 39



Plusieurs courriers adressés à différents dirigeants syndicaux par des militants de base l'attestent. Une lettre, rédigée le 19 octobre 1978 à destination de Georges Marchais et Georges Seguy, est un bon exemple de l'auto-répression dont souffrent les militant·es politiques et des injonctions contradictoires liées à leur homosexualité. L'auteur de la lettre, Maurice Cagnier, s'adresse à ses dirigeants en les appelant « camarades », ce qui souligne une forme encore vive de respect et de fraternité. Il se présente en tant que membre de l'Union départementale (UD) du Rhône de la CGT et secrétaire du secteur enseignement et formation professionnelle en plus d'être membre du PCF. Mais l'important se trouve ailleurs : « Oui, je suis tout cela, mais je suis aussi un PD, un homosexuel, bref un individu hors de la normale<sup>794</sup> ». La question que pose Cagnier est très simple : peut-on être cégétiste, communiste, en plus d'être pédé ? Il se fait aussi le porte-parole d'autres militant·es dont il retranscrit des phrases entendues : « Je ne sais pas si je vais rester au PC, à la CGT, car la morale marxiste est oppressive », « Je ne prends pas de responsabilités, car s'ils savaient... », ou encore « Lorsqu'on le saura à l'UD, on t'éjectera...<sup>795</sup> ». Cagnier s'étonne d'être davantage défendu par d'autres organisations, comme la LCR, alors qu'elle incarne tout ce qu'il combat : « Vais-je devoir soutenir cette organisation politique alors qu'elle attaque mon parti, mon syndicat ?<sup>796</sup> ». Le désarroi est profond et résonne comme une souffrance. Le paradoxe pour Maurice est douloureux. Il s'agit de choisir entre un parti et un syndicat auxquels il adhère pleinement mais qui méprisent son homosexualité, et des organisations et journaux d'extrême gauche qui parlent de ce qu'il est (pédé) sans pour autant rejoindre ses positions politiques. Malgré les déclarations d'intentions du PC et de la CGT en faveur de l'homosexualité, la place des militant·es homosexuel·les est encore incertaine en leur sein et beaucoup maintiennent leur identité secrète.

Des militant·es du GLH – Politique et quotidien rendent visible cette réalité et les contradictions qu'elle engendre en distribuant un tract lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1976 ou 1977<sup>797</sup>. Ce tract s'adresse à leurs camarades syndiqué·es hétérosexuel·les et s'apparente à un *coming out* : « Camarades, Vous nous connaissez en tant que militants syndicaux ou camarades de travail ; nous sommes aussi homosexuel(les). Hé oui, les homosexuels ne peuvent pas être réduits aux clowns télévisés (Peyrefitte et autre Chazot, par exemple)<sup>798</sup> ». La distribution de ce tract est un acte de libération qui rompt avec l'auto-répression et le silence dans lequel les militant·es sont souvent enfermées. Il n'est plus question d'être déchiré·e entre plusieurs identités qui ne sont en rien

---

<sup>794</sup> Courrier de Maurice Cagnier, 19 octobre 1978, fonds Bruno Hérail, CEDRATS, Lyon, p. 1

<sup>795</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>796</sup> *Ibid.*

<sup>797</sup> Le tract n'est pas daté. C'est par recoupement que j'arrive à déterminer que le document a été publié en 1976 ou 1977.

<sup>798</sup> « Le 1<sup>er</sup> mai des travailleurs homosexuels », non daté, fonds privé de Jean Stern, Paris, p. 1

antagonistes : « Le combat que nous menons ensemble dans le syndicat est le même que nous menons dans les GLH<sup>799</sup> ». Mais les GLH sont le seul espace où ils et elles peuvent conjuguer ces deux identités. Ils et elles souhaitent que le mouvement social et syndical cesse d'omettre la question homosexuelle en la reléguant dans la sphère privée : « Toute lutte pour le socialisme qui ne prendrait pas en compte la libération des femmes et des homosexuels, ne serait qu'une parodie<sup>800</sup> ». Il existe alors une interaction évidente entre lutte des femmes et lutte de classes, et luttes homosexuelles et lutte de classes. Les militant·es mobilisent aussi l'histoire : le Parti communiste allemand soutenait jusqu'en 1933, même si sans consensus les revendications du mouvement homosexuel allemand dirigé par Magnus Hirschfeld et militait pour l'abrogation des lois répressives. L'homosexualité n'était pas illégale en URSS jusqu'en 1934 et les purges staliniennes. Les militant·es comparent aussi les différents Partis communistes du monde occidental. Le *Bulletin des GLH province* publie par exemple l'extrait d'un document favorable à la défense de l'homosexualité, adopté par le Parti communiste australien lors de son 24<sup>e</sup> Congrès en juin 1974<sup>801</sup>.

### 4.3 Le mouvement homosexuel à l'assaut de la gauche

C'est donc dans la double perspective de se faire accepter par les groupes de gauche et d'extrême gauche et de faire avancer leur propre agenda, que les militant·es entament la construction d'un dialogue avec ces forces politiques. Jean Le Bitoux va jusqu'à affirmer que la gauche, comme l'extrême gauche, sont les « cibles » prioritaires du GLH tendance Politique et quotidien, « autant au sujet de l'oppression des homosexuels que de l'oppression de la sexualité en général<sup>802</sup> ». Plusieurs initiatives ont alors lieu. Le GLH – PQ tient un stand à la fête du périodique *Politique hebdo* à Lyon les 14, 15 et 16 mai 1976<sup>803</sup> et un autre le 5 juin à la fête des Jeunes communistes (JC) à Ivry<sup>804</sup>. Le GLH bordelais a localement pris contact avec des militant·es de différentes organisations et parle d'un « terrain d'emblée favorable et même coopératif (LCR, PSU, Révolution ! ...)»<sup>805</sup>. Cette démarche poursuit trois objectifs. Tout d'abord, signaler à ces organisations leur existence et leur présenter les buts qu'ils et elles poursuivent. Dans un deuxième temps, établir quelle participation peut avoir le GLH aux actions de ces différents partis. Enfin, voir comment ces derniers peuvent reprendre à leur compte la lutte du GLH et les analyses qui en

---

<sup>799</sup> *Ibid.*

<sup>800</sup> *Ibid.*

<sup>801</sup> « Parti communiste australien — Extraits : documents sur l'homosexualité », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 42

<sup>802</sup> « Ce vice bourgeois », *op. cit.*, p. 21

<sup>803</sup> « Petites annonces », *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976, p. 2

<sup>804</sup> « Informations », *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976, p. 6

<sup>805</sup> « Groupe de libération homosexuel de Bordeaux », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 5

découlent<sup>806</sup>. Le GLH du Havre participe lui aussi à divers événements organisés par l'extrême gauche. Il tient un stand à la fête locale du PSU et revendique un grand succès auprès des 1000 participant·es, et une table aux « Six heures pour l'autogestion », organisées par la fédération anarchiste. Dans ce cadre, le GLH a même pu prendre la parole face à 200 participant·es, secondé par les camarades du GLH de Rouen venus prêter main forte<sup>807</sup>. Certains groupes à l'image du GLH de Mulhouse veulent entamer une véritable collaboration avec les partis, syndicats et associations locales. Le groupe envoie ainsi un courrier à ces différentes organisations pour se présenter et proposer l'établissement d'un contact. En voici un extrait :

« Notre groupe désire prendre contact avec vous. Avez-vous déjà pris position sur le « problème » de l'homosexualité, ou de la sexualité en général ? Ce problème pourrait-il s'intégrer à certaines des actions que vous projetez au plan local ou au plan national ? Accepteriez-vous une rencontre ? Nous faisons parvenir ci-joint notre manifeste, qui peut vous indiquer dans quelle optique nous désirons entrer en contact avec vous<sup>808</sup> »

Si l'auto-répression est une réalité avec laquelle les militant·es se débattent, la culpabilité identitaire ne recouvre qu'une partie des relations entretenues avec l'extrême gauche. Car dans le même temps, la colère est forte.

Un double mouvement allie auto-répression et critique sévère, bien des militant·es des GLH étant auparavant membres d'organisations politiques classiques qu'ils et elles ont déserté. Si la recherche d'alliance est un but important pour les GLH, le ras le bol et l'exaspération contre les militant·es hétéros trouve une bonne place dans les publications des groupes et les comportements oppressifs sont mis en lumière. Après la publication d'un article dans *Rouge*, le journal de la LCR, s'en prenant à la candidature du GLH d'Aix en Provence aux élections municipales de 1977, lui reprochant d'être « une diversion par rapport à la lutte des classes » et lui intimant « d'introduire une ligne de classe dans l'homosexualité<sup>809</sup> », *Politique et quotidien* demande un droit de réponse. Mais le journal trotskiste s'est bien gardé de publier ces mots tranchants : « Le club bourgeois homosexuel Arcadie a fait plus pour les homos que vos baratins de solidarité dont on cherche partout la pratique [...] ». Et de conclure : « Vos poussiéreux arguments culpabilisateurs nous donnent des boutons. Enfin, on en a marre de se faire sodomiser par votre « ligne de classe ». On n'y peut rien si vous ne voulez rien comprendre<sup>810</sup> ». Cette colère laisse parfois place à de la lassitude.

---

<sup>806</sup> « Les GLH », *Agence Tasse*, n° 14, 5 décembre 1976, p. 3

<sup>807</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 11

<sup>808</sup> Courrier reproduit du GLH de Mulhouse, *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 12

<sup>809</sup> « Et s'il n'en reste qu'un », *Agence Tasse*, n° 22/23, 5 et 20 mai 1977, p. 4

<sup>810</sup> *Ibid.*, pp. 4 – 5

Dans l'*Agence Tasse*, un certain Yves J. répond à une tribune parue dans *Libération* s'attaquant à la « libération sexuelle ». Il conspue l'incapacité de l'extrême gauche à se remettre en question et l'aveuglement sur la domination hétéropatriarcale qu'elle véhicule. Il écrit :

« Les gauchistes [...] ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont pas plus révolutionnaires que cette gauche bourgeoise, en ce sens qu'ils reproduisent, à l'extrême gauche, les schémas de la droite : mâle phallocrate, mépris et haine du plaisir, sens de la discipline et du devoir, culte des héros, soumission au chef et au maître à penser, docilité des jeunes à l'égard des aînés etc...<sup>811</sup> ».

Comme si cette extrême gauche était passée à côté de tous les cris de colère et de toutes les revendications portées par les militant·es des différents mouvements du sujet minoritaire.

#### **4.4 Une situation singulière : la place des militant·es de la Ligue communiste révolutionnaire dans le mouvement homosexuel**

Comme déjà écrit, une partie des militant·es des GLH militent ou militaient dans des organisations politiques de gauche et d'extrême gauche. Et ce, malgré les critiques que ses membres peuvent émettre à l'encontre de ces mêmes organisations et de leur manière de faire. Il n'est pas simple de déconstruire de vieux réflexes militants. Le fonctionnement en chapelles et en tendances, si typique de l'extrême gauche, ressurgit dans de nombreux groupes. A Orléans, le GLH composé d'une vingtaine de personnes se divise après quelques mois de fonctionnement en deux tendances distinctes, similaires à celles de Politique et quotidien et Groupes de base à Paris<sup>812</sup>.

Au fil de ma recherche une question a pris de plus en plus de place : quelles sont les conséquences pour le mouvement que certain·es militant·es luttent à la fois dans un parti ou une organisation de gauche ou d'extrême gauche et au sein du mouvement homosexuel ? Ce questionnement s'est focalisé sur la Ligue communiste révolutionnaire, pour plusieurs raisons. La première, liée à l'une des pratiques de l'organisation : l'entrisme. La LCR a-t-elle fait usage de sa stratégie d'entrisme au sein du mouvement homosexuel ? Des rumeurs courent à ce propos. A demi-mot, certain·es expriment la crainte et la critique d'une intervention de la LCR dans le mouvement. Un certain Charles écrit ainsi : « Certains expriment un malaise évident, un manque de confiance dans le groupe, de la défiance envers le collectif, soulèvent à nouveau le problème posé par la présence de militants d'organisations politiques – et en particulier de militants de la

---

<sup>811</sup> « Lettre à Libé », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976, p. 3

<sup>812</sup> « Orléans : les Tendances Homosexuelles... », *op. cit.*, p. 11

LCR – dans le GLH PQ<sup>813</sup> ». Alain Lecoultre me confirme ce doute : « Les membres de ce groupe [le journal *Gaie presse*] qui étaient de sensibilité plutôt “folles lesbiennes” voyaient rouge quand ils croisaient des trotskistes, et ils étaient persuadé qu’on était là pour les infiltrer<sup>814</sup> ». En effet, de nombreux membres des GLH militent à la Ligue. C’est particulièrement vrai à Politique et quotidien mais c’est aussi le cas ailleurs. Ces militant·es sont souvent en position d’autorité au sein d’un groupe. Ainsi, à Marseille Jacques Fortin (alias Hymanée) mène le GLH phocéen, à Dijon Jean Cavailles (alias Yvan Boyer) est le référent de la LCR, Alain Lecoultre (Sanzio) et Charles Ridoux (Jean Nicolas) font partie de PQ et Suzette Robichon (Triton) du mouvement lesbien.

Élaborer une réponse à ces questions avec les sources propres au mouvement me paraît difficile. Je n’ai pas trouvé d’archives qui peuvent m’orienter dans ce sens. Seuls les entretiens m’ont permis, avec précaution, d’aborder ce point. Maurice Avramito a de son côté travaillé sur la Commission nationale homosexuelle<sup>815</sup> (CNH) de la LCR mise sur pied en 1977. Il confirme par sa recherche les dires de plusieurs militant·es<sup>816</sup>.

Les positions de la LCR quant à l’homosexualité sont parmi les plus progressistes. Son journal, *Rouge*, ouvre ses pages à ses militant·es homosexuel·les, davantage encore quand il devient quotidien. Comme le souligne un article de Luc Pinhas intitulé « La revendication homosexuelle et l’extrême gauche en France dans les années 1970 : de la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel *Masques* », ce sont « plusieurs dizaines d’articles, lettres ouvertes, tribunes libres ou courrier des lecteurs » qui peuvent être recensés sur la période allant de 1976 à 1979<sup>817</sup>. Pinhas considère cependant que ces articles ne peuvent être interprétés comme la ligne officielle de la LCR, « puisque celle-ci n’en a guère durant ces années-là, et c’est bien ce que lui reprocheront les membres de la Commission homosexuelle<sup>818</sup> ». La LCR reconnaît qu’il existe une oppression

---

<sup>813</sup> « Après la crise, le malaise ? », *GLH PQ Réflexion 3, Bulletin intérieur pour le débat d’orientation, textes d’octobre 76 à janvier 77*, fonds privé Jean Le Bitoux, Paris, p. 13

<sup>814</sup> Entretien avec Alain Lecoultre, janvier 2019, Paris

<sup>815</sup> Avramito Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant·e.s*, mémoire de master 2, Lausanne, Université de Lausanne, 2016

<sup>816</sup> Il ne s’agit donc pas ici de proposer un nouveau récit des militant·es homosexuels et lesbiennes de la Ligue ni de la CNH. Ce groupe tampon entre le mouvement homosexuel et la Ligue communiste révolutionnaire a par ailleurs fait l’objet d’une communication par Olivier Fillieule qui permet de donner un rapide aperçu de cette histoire : FILLIEULE Olivier, « Pride and Prejudice. How Homosexuals and Lesbians Came Out Politically in the Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) 1975–1979 », présenté à la Conférence générale de l’ECPR à Montréal en 2015 (communication en ligne) :

[https://www.researchgate.net/publication/280932048\\_Pride\\_and\\_prejudice\\_How\\_Homosexuals\\_and\\_Lesbians\\_Came\\_Out\\_Politically\\_in\\_the\\_Ligue\\_Communiste\\_Revolutionnaire\\_LCR\\_1975-1979](https://www.researchgate.net/publication/280932048_Pride_and_prejudice_How_Homosexuals_and_Lesbians_Came_Out_Politically_in_the_Ligue_Communiste_Revolutionnaire_LCR_1975-1979)

<sup>817</sup> PINHAS Luc, « La revendication homosexuelle et l’extrême gauche en France dans les années 1970 : de la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel *Masques* », dans BANTIGNY Ludivine, GALLOT Fanny et THOMAS Frédéric (dir.) *Sexualités en révolutions. XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles*, Lormont, Éditions Le Bord de l’eau, 2016, p. 178

<sup>818</sup> PINHAS Luc, « La revendication homosexuelle et l’extrême gauche en France dans les années 1970 : de la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel *Masques* », *op. cit.*, p. 179

spécifique des personnes homosexuelles et qu'au côté du mouvement des femmes il existe une convergence des luttes contre la « norme sexuelle bourgeoise et contre la norme phallocratique<sup>819</sup> ». D'après la Ligue, deux tâches incombent aux militant·es homosexuel·les révolutionnaires : un travail d'éducation tout d'abord, en direction du mouvement ouvrier ; ensuite, une tâche « d'explication », c'est-à-dire de propagande, envers les homosexuels qui ont commencé à s'organiser<sup>820</sup>.

Mais que dire de l'action politique que les militant·es homosexuel·les de la LCR doivent engager au sein des GLH ? La question est spécifiquement posée par Maurice Avramito. Il s'agit, soit d'intervenir dans les GLH sous forme de fraction (la stratégie de l'entrisme) dans le but d'en prendre la direction, soit dans la même logique que pour l'intervention au sein du MLAC, d'en être de simples membres. Cela implique de ne pas chercher à en prendre le contrôle et d'accepter que des alliances puissent être formées avec d'autres organisations politiques, révolutionnaires comme l'OCT ou réformistes comme le PS et le PSU<sup>821</sup>. Pour la grande majorité des membres de la Commission homosexualité parisienne (CHP – fondée en 1976) – qui n'est pas encore la Commission nationale homosexuelle (CNH) – la première stratégie est un échec (déjà vérifiée au sein du MLF) et risque de diviser encore davantage le mouvement. Ces deux stratégies sont discutées lors d'un débat sur l'homosexualité qui se tient lors du Comité central (CC) du parti en août 1977<sup>822</sup>. Deux motions sont proposées. La première présentée par Suzette Robichon (Triton), soumet la création d'une Commission nationale homosexuelle dépendante du CC pour remplacer la CHP (qui est alors une simple commission du Bureau politique (BP) et n'a donc pas le même poids). L'autre, avancée par un certain Matti<sup>823</sup>, leader de la tendance ouvriériste, est hostile aux « luttes périphériques » et affirme « que la plateforme du GLH – PQ (où sont pour l'essentiel investis nos camarades), ses modalités de fonctionnement, son orientation, ne correspondent pas à nos tâches en tant que marxistes révolutionnaires<sup>824</sup> ». Il préfère aux groupes minoritaires des « comités de masse (au plan local et national) permettant un large front unique sur l'axe central de la défense des droits démocratiques pour les homosexuels<sup>825</sup> ». C'est finalement la motion de Triton qui l'emporte. Ces deux motions se limitent finalement à des aspects organisationnels et

---

<sup>819</sup> « L'homosexualité : sortir du ghetto », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 3

<sup>820</sup> *Ibid.*

<sup>821</sup> AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge !*, *op. cit.*, p. 57

<sup>822</sup> *Ibid.*, p. 58

<sup>823</sup> Pseudonyme de Gérard Filoche.

<sup>824</sup> AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge !*, *op. cit.*, p. 58

<sup>825</sup> *Ibid.*, pp. 58 – 59

bureaucratiques. La problématique de l'intervention dans les GLH n'est pas résolue. Maurice Avramito cite un texte écrit par Alain Lecoultre (Sanzio) qui retranscrit bien les doutes soulevés :

« Là encore, de nombreuses hésitations ; pour se faire reconnaître (légitimer par le BP) on s'est présentés comme la fraction Rouge des GLH... Pour très vite empiriquement le refuser car nous comprenions pratiquement que cela n'avait aucun sens (quelle discipline quand on parle de son vécu, quand on écrit un tract pour les hétéros ?). Et aussi parce que très vite nous avons senti que nous étions plutôt la fraction GLH dans la LCR...<sup>826</sup> ».

Un autre passage mis en lumière par Avramito permet de comprendre ce qu'il considère comme un refus formel de la part des militant·es d'être considéré·es comme un simple secteur d'intervention : « L'homosexualité est perçue comme une intervention potentielle comme les autres, susceptibles du même "traitement" que n'importe quel "secteur". [...] Or, pour nous, l'homosexualité n'est pas et ne sera "jamais" un secteur : c'est une oppression que nous subissons dans et hors de la LCR<sup>827</sup> ». Plusieurs entretiens que j'ai pu mener ont affirmé cette non-intervention, c'est-à-dire le refus de l'entrisme. Jacques Fortin à Marseille raconte : « Et nous étions peut-être plutôt en position inverse, c'est-à-dire : des homosexuels en train d'essayer de faire bouger la Ligue<sup>828</sup> ». La machine semble alors se renverser : les militant·es retournent la question et se demandent finalement ce que la LCR pourrait apporter au mouvement homosexuel<sup>829</sup>. Pour autant, Jean-Michel Rousseau est lui plus mesuré :

« Il y a ambivalence. Oui, les militants LCR n'ont pas voulu faire du travail fractionnel dans les GLH mais les archives internes collectées par Maurice Avramito montrent aussi qu'un "minimum" était fait, peut-être pour donner le change au B[ureau] P[olitique de la] LCR. Suffisamment en tous cas pour alimenter les préventions au sein des GLH. Il y a en tous cas, effectivement, un hiatus entre le ressenti des militants LCR qui se considèrent "affranchis" du carcan organisationnel, et le ressenti des autres qui les considèrent comme entrant dans le moule trotskyste...<sup>830</sup> ».

Cette tension se poursuit dans les années suivantes, particulièrement lors de la fondation du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle en juillet 1979.

---

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 59

<sup>827</sup> *Ibid.*, pp. 59 – 60

<sup>828</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>829</sup> Avramito Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge !*, *op. cit.*, p. 60

<sup>830</sup> Commentaire de Jean-Michel Rousseau, 6 mars 2021

#### 4.5 Le mouvement homosexuel présent sur tous les fronts

Les militant·es homosexuel·les ont conscience que la spécificité de leur lutte est toute relative. L'ennemi est souvent commun et les alliances possibles<sup>831</sup>. La multiplication des mouvements du sujet minoritaire, dont l'action sur le quotidien tranche avec les projections des organisations révolutionnaires, développe ce qui est alors théorisé comme la convergence des luttes. Il s'agit d'élaborer un discours sur des sujets variés, que ce soit l'écologie, l'armée ou encore les prisons. Et à chacune de ces luttes, les militant·es cherchent à intégrer le facteur de l'homosexualité comme grille d'analyse. Comme le note Pierre du GLH de Mulhouse, « la lutte n'est donc possible et efficace qu'en collaboration étroite avec les autres luttes qui ont lieu dans différents domaines contre les mêmes causes économiques et politiques<sup>832</sup> ». Ce mode d'intervention politique est d'ailleurs revendiqué dans les différents manifestes des groupes. Dans le Manifeste du GLH d'Alsace (qui regroupe les GLH de Strasbourg et de Mulhouse), un point est centré sur cette convergence des luttes :

« En tant que minorité opprimée engagée dans un plus vaste combat de libération, nous pensons que les luttes les plus diverses et apparemment les plus éloignées de nos pôles d'intérêts immédiats, ont entre elles un commun dénominateur, qu'elles sont complémentaires et convergentes : elles sont les conséquences d'un système basé sur l'oppression et l'exploitation. N'en déplaise à certaines organisations dites de gauche, nous estimons que notre action est nécessaire et s'insère dans la lutte contre ce système, au même titre que le mouvement ouvrier, et que les multiples mouvements de libérations : noirs, minorités linguistiques et culturelles, prison, écologie, psychiatrisés, information...<sup>833</sup> ».

Cet engagement sur divers fronts survient dès les premières années du mouvement. À l'image du GLH de Mulhouse qui participe en mai 1975 à la marche anti-nucléaire de Fessenheim, dans l'est de la France, où ses membres distribuent plus de 3000 tracts et tiennent un stand d'information. Dans son journal, le GLH de Lyon revient sur plusieurs initiatives auxquelles il a participé. Son analyse montre comment les militant·es homosexuel·les veulent intervenir dans d'autres luttes. Le samedi 30 juillet 1977, le GLH participe à Montalieu à la marche contre le surgénérateur nucléaire en construction de Creys-Malville<sup>834</sup>. La banderole qu'ils et

---

<sup>831</sup> Je ne reviendrais pas ici sur les liens avec les mouvements féministes que j'ai déjà largement abordés dans un point précédent.

<sup>832</sup> « Perspectives pour le mouvement homosexuel », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 10

<sup>833</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel — Alsace (Strasbourg et Mulhouse) », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 10

<sup>834</sup> Ce développement sur l'action écologiste du GLH de Lyon est tiré de mon mémoire de master 1. Il a été revu et complété. QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, pp. 92 – 93



elles déploient n'est pas nécessairement bien acceptée par les 60 000 marcheurs et marcheuses, car elle détourne la raison première de la marche et propose un autre objectif que la lutte en cours. Malgré ces doutes, quelques contacts sont pris, des dossiers de presse vendus et des discussions amorcées<sup>835</sup>. Mais ce qui semble être le plus important pour les militant·es c'est de partager cette après-midi d'incertitude sous la pluie, de faire front commun dans une lutte qui ne les concerne pas en premier lieu, mais de laquelle, en vertu d'une ligne politique révolutionnaire, ils et elles se sentent proches<sup>836</sup>.

Ce même été le GLH lyonnais participe à un rassemblement au Larzac contre l'extension du camp militaire prévu par le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing. Le journal du GLH de Lyon, *Interlopes*, fait le récit de cette journée du dimanche 14 août 1977. Si le manque d'initiative et de coordination interne a conduit à ce qu'il n'y ait pas de stand au nom du GLH, les membres du groupe sont tout de même présent·es à la marche<sup>837</sup>. Au milieu de la foule apparaît un drapeau marqué d'un triangle rose sur fond blanc. La réaction des membres du groupe est enthousiaste : « le jeune londonien qui le porte vient de faire se rencontrer des gens qui se cherchaient et permet une nouvelle fois "d'être présent" et d'expliquer inlassablement la signification du triangle rose<sup>838</sup> ».

Après une première partie narrative, la suite de l'article pose deux questions sur l'intervention des GLH dans des luttes qui ne leurs sont pas propres : « Qui représentons-nous, nous qui nous référons aux GLH, à ces rassemblements ? » et « qu'ont à voir les GLH avec la construction d'un surgénérateur ou l'extension d'un camp militaire ?<sup>839</sup> » questionne l'auteur. La réponse argumentée tient en deux points. Le premier, se référant à l'argumentaire écologiste des brochures anti-nucléaires des années 1970 pointe l'incertitude énergétique, le danger qu'elle représente, la pollution et les déchets qu'elle engendre. Il est aussi fait état de la violence et de la répression policière, un sujet que les homosexuel·les connaissent bien. Dans un second temps, l'article montre que la structure des moyens de production est phallocratique et répressive. Il dénonce une société du progrès qui ne se remet jamais en cause, qui ne questionne pas cette course effrénée vers la technologie et les risques qu'elle entraîne. En ce qui concerne la présence des GLH au Larzac ou à Malville l'auteur de l'article considère que les militant·es ne représentent qu'eux et elles-mêmes, car ils et elles ne sont

---

<sup>835</sup> « Rose et vert », *Interlopes*, n° 1, automne 1977, p. 5

<sup>836</sup> *Ibid.*

<sup>837</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>838</sup> *Ibid.*

<sup>839</sup> *Ibid.*

délégué·es par personne et que personne ne les attend. Cependant, il leur reconnaît le fait de projeter « un éclairage particulier parmi d'autres tout aussi indispensables, ils peuvent être un signe de ralliement comme ce drapeau inattendu brandi sur le Causse pour regrouper des marcheurs<sup>840</sup> ».

En s'engageant sur différents terrains de lutte, les militant·es des GLH proposent une critique du point de vue de l'homosexualité ce qui permet d'enrichir l'analyse politique de ces structures répressives. C'est probablement en partie à cause de leur condition que les militants des GLH s'intéressent aussi à la lutte des soldats et des conscrits, le service militaire étant obligatoire. Le GLH – PQ défend très tôt le « mouvement des soldats » et se positionne pour la libération des soldats et syndicalistes emprisonnés. Il publie une tribune dans le journal des antimilitaristes, *Crosse en l'air*, intitulée « À bas l'embrigadement militaire et sexuel de la jeunesse ». Le but de l'armée est d'embrigader la jeunesse, de la brimer pour faire des citoyens dociles et bien intégrés dans la société capitaliste. L'armée est pour PQ une course entre la famille et l'usine, afin de produire une jeunesse soumise à l'exploitation et à l'ordre social, insérée dans « l'ordre phallocratique hétérosexuel dominant<sup>841</sup> ». Il existe pour les théoricien·nes du groupe, une homosexualité latente qui traverse toute la hiérarchie militaire, troisième tableau d'un triptyque qui compte déjà le sexisme et la misère sexuelle.

La case prison n'étant pas une réalité abstraite pour ceux qui sont encore considérés comme un fléau social, l'intérêt pour la condition des prisonniers et des prisonnières et une critique du système carcéral fait aussi partie des discours portés au sein du mouvement homosexuel. Des liens sont construits avec le Comité d'action des prisonniers (CAP) fondé en 1972 pour prolonger l'action du Groupe d'information sur les prisons (GIP) fondé et animé par Michel Foucault, Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet. Le bulletin du CAP publie en juillet 1976 un article sur l'homosexualité en prison. Le constat n'est guère joyeux : « D'une façon générale, vivre en homosexuel en prison c'est accepter de vivre à l'index du reste de la population pénale, c'est accepter le mépris des autres, les vexations, humiliations, mises à l'amende et tout le long cortège des brimades, coups, sévices, quarantaines etc.<sup>842</sup> ». Les différents bulletins du mouvement vont aussi régulièrement publier des récits de procès et des témoignages de garçons condamnés sur la base de leur homosexualité. La question de la répression, qui dans les premiers moments du mouvement

---

<sup>840</sup> *Ibid.*

<sup>841</sup> « A bas l'engagement militaire et sexuel de la jeunesse », *Crosse en l'air*, n° 26/27, mars — avril 1976

<sup>842</sup> « L'homosexualité en prison », *Journal des prisonniers*, n° 38, juillet 1976

est appréhendée de façon théorique, prend à la fin des années 1970 une place grandissante dans les revendications des militant·es, qui veulent en finir avec la législation répressive.

## 5. A la périphérie du mouvement : l'émergence de nouvelles entités homosexuelles

Vouloir écrire l'histoire de groupes en marge d'un mouvement lui-même encore peu documenté pose un problème de sources. Dans le cas des groupes que je souhaite présenter ici, celles-ci sont rares. Parler de traces serait peut-être plus juste. Je ne peux donc que présenter une esquisse de ces différents groupes et collectifs, en espérant que d'autres, plus tard, puissent éclairer davantage ces multiples histoires. Alors que la sphère mouvementiste occupe tout l'espace du mouvement, une sphère confessionnelle prend forme, documentée par Jacques Girard. Diamétralement opposés, les liens entre les groupes religieux et les GLH sont alors très faibles. On peut imaginer l'étonnement des jeunes garçons et filles se réclamant d'une idéologie révolutionnaire face à cette nouvelle proposition militante. Les liens vont se multiplier quelques années plus tard, avec l'apparition du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle et sa volonté de lutter contre les dispositions légales de la répression. Cette coordination va alors accueillir ces multiples groupes et les intégrer pleinement au mouvement. La présentation de plusieurs groupes ici, sera donc complétée par un nouvel instantané, quelques années plus tard, au début des années 1980.

### 5.1. Les groupes religieux

David et Jonathan (D&J) est aujourd'hui encore l'une des plus vieilles associations homosexuelles française<sup>843</sup>. Jacques Girard établit sa genèse au 15 décembre 1971, quand André Baudry organise au club d'Arcadie une table ronde sur le thème du christianisme et de l'homophilie. L'intervenant s'appelle Max Lionnet et il est abbé. Selon lui, l'homosexuel·le est soumis·e à une contradiction dans l'église : alors que l'homosexualité est condamnée, l'individu homosexuel ne l'est pas. C'est ce constat qui pousse des homophiles chrétiens·nes à vouloir se retrouver. La première réunion de David et Jonathan se tient le 28 janvier 1972 dans les locaux d'Arcadie<sup>844</sup>. Girard raconte : « L'émotion est forte chez les participants qui se donnent la main en cercle pour réciter le "Notre Père". Depuis, toutes les réunions de David et Jonathan commencent par cette prière<sup>845</sup> ». Si les liens de filiation sont clairs entre Arcadie et David et Jonathan, Baudry demande au groupe religieux de trouver un local indépendant. Après avoir occupé en février 1972 un local

---

<sup>843</sup> L'organisation se considère, dans la droite lignée d'Arcadie, comme étant une structure homophile. J'ai donc dû me poser la question de son rôle dans cette histoire. Ce groupe se revendiquant homophile, sa place dans l'histoire du mouvement homosexuel était questionnable. Mais l'importance de l'organisation, au temps du CUARH, me pousse à vouloir intégrer son récit ici, comme une sorte de préhistoire.

<sup>844</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 152

<sup>845</sup> *Ibid.*

de l'église de Saint Germain des Près, les membres de David et Jonathan se réunissent ensuite dans une salle de Saint-Hippolyte dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Mickaël Durand, auteur d'un chapitre d'ouvrage sur le groupe note que le nom « David et Jonathan » n'est que le nom du bulletin de l'organisation qui est publié pour la première fois en 1973<sup>846</sup>. Par ailleurs, des groupes régionaux apparaissent très vite. Girard en recense onze : Besançon, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Marseille, Orléans, Rennes, Toulouse et Strasbourg<sup>847</sup>. En 1978, compte David et Jonathan 692 membres. Parmi elles et eux, 123 membres du clergé<sup>848</sup>, issus, d'après Gérald de la Mauvignère (son président en 1978), de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie<sup>849</sup>. Mickaël Durand, rappelle qu'Hélène Buisson Fenet dans son ouvrage *Un sexe problématique : l'Église et l'homosexualité masculine en France : 1971 – 2000*, découpe l'histoire de D&J dans les années 1970 et 1980 en trois temps. Jusqu'au milieu des années 1970, « la dimension religieuse prévaut sur la dimension homosexuelle qui reste relativement en retrait<sup>850</sup> ». À partir de 1976 s'ouvre une séquence de positionnement homosexuel plus militant vis-à-vis de l'Église avec la publication d'un premier communiqué. La fin des années 1980 correspond à un engagement de l'association dans la lutte contre le sida.

Les 22 et 23 avril 1978, David et Jonathan organise une rencontre nationale à Nantes qui regroupe une cinquantaine de personnes. L'événement est couvert par le journal *Le Monde* qui synthétise les grandes lignes de l'organisation : « Permettre à l'homophile de se situer dans sa foi chrétienne et son homophilie ; d'être une présence qui permettra aux Églises institutionnalisées de comprendre et d'accepter l'homophilie ; de dédramatiser les problèmes qui assaillent le chrétien homophile<sup>851</sup> ». Fort enthousiaste de cette rencontre, Alain Woodrow, l'auteur de l'article conclut : « En définitive, les homophiles chrétiens de David et Jonathan cherchent à redonner de l'espérance à tous les homosexuels, chrétiens ou non, en leur montrant qu'ils sont aimés du Christ<sup>852</sup> ». On est loin des préoccupations révolutionnaires revendiquées par l'écrasante majorité du mouvement homosexuel français.

Une annonce de l'Agence Tasse diffuse l'information de la naissance du Centre du christ libérateur (CCL) le 10 octobre 1976 à Paris<sup>853</sup>. Celui qui met sur pied ce nouveau groupe est le

---

<sup>846</sup> DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David et Jonathan en France », dans BETHMONT Rémy et GROSS Martine (dir.), *Homosexualité et traditions monothéistes. Vers la fin d'un antagonisme ?*, Genève, Labor et Fides, 2017, p. 83

<sup>847</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 154

<sup>848</sup> *Ibid.*, p. 155

<sup>849</sup> *Ibid.*

<sup>850</sup> DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David et Jonathan en France », *op. cit.*, p. 83

<sup>851</sup> « Il n'y a pas de morale, hormis celle de l'amour », *Le Monde*, 25 avril 1978

<sup>852</sup> *Ibid.*

<sup>853</sup> « Un centre du christ libérateur », *Agence Tasse*, n° 10, 5 octobre 1976, p. 5

pasteur Joseph Doucé. Le CCL se réunit dans les locaux du Love Théâtre, un ancien théâtre érotique, après avoir trouvé porte close auprès de tous les lieux de culte de la capitale. Le rédacteur de la brève se montre circonspect, il reconnaît que l'initiative peut être intéressante, mais il craint que ce groupe devienne un nouveau ghetto homosexuel. Jacques Girard brosse un portrait détaillé de l'organisation dans ses premières années, d'après une publication du groupe, dont il ne donne pas la référence. Il faut donc prendre ce récit avec une certaine distance, la corroboration des faits étant dans ce cas, impossible<sup>854</sup>. Le pasteur Doucé, après avoir passé deux ans au Pays-Bas à étudier les minorités sexuelles dans une perspective religieuse et psychologique revient à Paris avec l'intention de fonder le CCL. D'après ses propres chiffres, 800 personnes ont contacté le nouveau centre et il compte 191 adhérent·es à jour de leur cotisation, 360 l'année suivante<sup>855</sup>. Grâce à des mécènes étrangers, le CCL loue dès 1977 un immeuble dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, au 3 bis rue Clairaut, où sont regroupés le siège du centre et les locaux de réunion. Le CCL fait aussi paraître une revue, *Iliä*, pour « *Il Libère, Il Aime*<sup>856</sup> ». Si le groupe du pasteur Doucé accueille les croyant·es, ses portes sont aussi ouvertes aux athé·es. Et Girard de faire un inventaire des différentes identités qui composent le centre : « lesbiennes, juifs homosexuels, pédophiles, travestis, transsexuels, sadomasochistes, espérantistes, handicapés, mariés, bisexuels, sourds-muets etc.<sup>857</sup> ». Girard note aussi que le CCL est l'un des rares groupes à ne pas être lié d'une façon où une autre à Arcadie. Les intentions du groupe sont même à l'opposé du principe de respectabilité qui guide l'organisation de Baudry. Le CCL « s'intéresse aux plus défavorisés dans la société et aux plus rejetés, y compris dans le monde homosexuel !<sup>858</sup> ». C'est cette image que le CCL va laisser dans les imaginaires : un groupe un peu étrange, fourre-tout, qui accueille les marginales et les marginaux parmi les marginales et les marginaux<sup>859</sup>. La vocation religieuse et réformiste du centre est définie dans un texte de présentation du groupe :

« Apporter une aide immédiate aux minorités sexuelles ... sur les plans pastoral, psychologique, médical et juridique (...); contribuer à l'évolution générale de la société française, et plus particulièrement des églises de toutes confessions ou dénominations, pour parvenir à une meilleure compréhension, génératrice de déculpabilisation<sup>860</sup> ».

---

<sup>854</sup> Les premières archives du CCL que j'ai pu consulter remontent à la toute fin de la décennie (1979) puis tout au long de la première moitié des années 1980. La perspective de ce point étant de donner un instantané des groupuscules en 1977 – 1978, je reviendrai plus tard sur ces archives.

<sup>855</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 161

<sup>856</sup> *Ibid.*, p. 160

<sup>857</sup> *Ibid.*, p. 161

<sup>858</sup> *Ibid.*, pp. 161 – 162

<sup>859</sup> Un chapitre de l'ouvrage de Maxime Foerster, *Elle ou lui ? Une histoire des transsexuels en France* est consacré au CCL dans son approche de la question transsexuelle. L'histoire que présente Foerster est cependant principalement orientée sur la seconde moitié des années 1980.

<sup>860</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 162

Le nom du CCL résume la stratégie du centre qui met en avant la croyance du caractère libérateur du christ. Il serait le libérateur « du péché et du sentiment du péché, de la culpabilité et du sentiment de culpabilité, et aussi des tabous et des traditions paralysantes de la société “bien-pensante”<sup>861</sup> ». Autrement dit si la religion opprime les homosexuels, le christ va les libérer.

La perspective communautaire du CCL est aussi avérée. Il se présente comme un centre d'accueil et de rencontre. Des moments de convivialités et des soirées culturelles y sont régulièrement organisées. Girard souligne l'entraide que propose le centre : « de nombreux homosexuels se sont entretenus avec le pasteur Doucé, qui, psychologue, s'est appliqué à les désangoisser, les rassurer, et à leur venir en aide<sup>862</sup> ». À défaut du christ, c'est le pasteur Doucé qui se charge de libérer ses ouailles.

Le CCL permet aussi à ceux et celles qui ne forment pas encore le Beit Haverim – un groupe religieux homosexuel pour les juifs et juives – de se réunir en son sein. Le groupe de rencontre et d'étude se fait connaître par le biais d'une brève dans *Libération*. Il acte sa fondation au 1<sup>er</sup> février 1977 à Paris. Le constat pour ses membres est similaire à celui établi pour d'autres religions : l'hostilité du judaïsme à l'égard de l'homosexualité. Le but du groupe est triple : « Examiner de nouveau les différentes raisons de cette réserve envers l'homosexualité à l'intérieur du judaïsme, d'entraider les personnes qui sentent ainsi concernées et d'informer le judaïsme francophone sur ce thème<sup>863</sup> ». Ce nouveau groupe qui revendique des contacts avec des mouvements semblables à l'étranger se retrouve chaque premier mardi du mois à une adresse tenue secrète. Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1982, que le Beit Haverim se déclare en association. La sociologue Martine Gross qui a consacré une recherche sur le groupe souligne que l'organisation se définit elle-même comme culturelle et laïque et défend une position républicaine et anti communautaire<sup>864</sup>.

## 5.2 Une multiplicité de groupuscules homosexuels

Si les GLH incarnent le mouvement politique homosexuel jusqu'à la fin des années 1970, d'autres groupes sont apparus dans ce laps de temps. La naissance de groupuscules concurrents des GLH se passe, à ma connaissance, exclusivement à Paris. En région, s'il existe déjà dans une

---

<sup>861</sup> *Ibid.*

<sup>862</sup> *Ibid.*, p. 163

<sup>863</sup> « Juifs homosexuels », *Libération*, n° 959, 18 et 19 février 1977, p. 12

<sup>864</sup> GROSS Martine, « History of Beit Haverim », dans GROSS Martine, NIZARD Sophie et SCIOLDO-ZURCHER Yann (dir.), *Gender, Families and Transmission in the Contemporary Jewish Context*, Cambridge Scholars, 2017, p. 1

grande majorité des villes un GLH, puis un Groupe lesbien, il n'existe plus vraiment d'espace politique à investir. L'effet capitale permet cette exception. Je n'ai pas trouvé d'archives propres aux groupes mais des traces éparses, la plupart du temps dans l'*Agence Tasse* ou un bulletin apparenté au mouvement homosexuel. Dans la grande majorité des cas, ce sont des brèves qui annoncent la création d'un nouveau groupe. L'intérêt de présenter même succinctement ces groupes est double. D'un côté il souligne l'intensité de l'époque dans laquelle se construit le mouvement homosexuel et la prolifération de groupuscules qui répondent à une idéologie précise. De l'autre, il met en lumière la prééminence des GLH et la façon dont ils occupent l'essentiel de l'espace politique lié aux questions d'homosexualité dans cette deuxième moitié de décennie.

Il s'agit donc ici de présenter successivement quelques-unes de ces entités<sup>865</sup>. Au printemps 1976 se constitue un Collectif homosexuel socialiste (CHS) issu de la tendance Politique et quotidien. Sa ligne d'intervention politique est immédiatement dirigée en direction du mouvement ouvrier : « Nous pensons qu'un premier rapport de forces national est aujourd'hui à établir par rapport aux organisations ouvrières, par rapport à la presse<sup>866</sup> ». Ce collectif veut construire un rapport de force local avec les militant·es du mouvement ouvrier, mais aussi plus spécifiquement avec les partis, syndicats et associations. Le CHS souhaite mener des campagnes d'informations à destination des jeunes, des femmes et bien évidemment des travailleurs et travailleuses. La dimension locale semble être au cœur de l'engagement du groupe, qui se situe dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement parisien<sup>867</sup>.

La question de la pédérastie et de la pédophilie traverse, au moins théoriquement, l'histoire du mouvement homosexuel depuis ses débuts. C'est une question complexe sur laquelle je reviendrai précisément dans un prochain chapitre. Dès 1977, à la périphérie du mouvement se constitue un éphémère Front de libération des pédophiles (FLIP). Les traces de ce groupe sont très minces : une adresse et un nom dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de la capitale et quelques objectifs après une première réunion. Ce groupuscule veut « combattre l'injustice pénale et mener une réflexion critique sur la famille et l'école, fondée sur une analyse politique de la sexualité entre mineurs et adultes<sup>868</sup> ». Un autre groupe apparaît dont l'acronyme laisse perplexe : MMM, pour Mecs minoritaires dans la minorité. Cité en même temps que le FLIP et vu son nom, je peux supposer qu'il s'agit d'un autre groupe tourné vers la pédophilie et/ou la pédérastie. À une certaine distance

---

<sup>865</sup> Il ne fait guère de doute que d'autres groupuscules homosexuels ont pu exister, mais qu'ils ne sont pas apparus dans le corpus sur lequel se fonde ma recherche.

<sup>866</sup> « Informations », *Agence Tasse*, n° 4, 5 mai 1976, p. 5

<sup>867</sup> *Ibid.*

<sup>868</sup> « C'est reparti c'est le printemps », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 8



des intellectuels comme Hocquenghem et Schérer qui dissertent de ces questions, il faut attendre l'apparition du Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED) en 1979 lors de la première université d'été homosexuelle (UEH), pour qu'une partie du mouvement homosexuel s'oriente vers un militantisme spécifique autour de la pédophilie.

Un autre groupe, déjà cité dans un chapitre précédent, mérite quelque développement. L'ALEPH, l'Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuel·les est fondée par Claude Courouve et rapidement rejoint par Louis Mallet et Jean-Claude Ferray. Elle devient en 1977 le Centre d'information et de documentation de l'homosexualité (CIDH)<sup>869</sup>. Si l'importance numérique de l'association est quasi nulle, elle trouve toute sa place dans le mouvement en construction. Courouve et Mallet cherchent à constituer un centre d'information et d'étude « concernant les divers modes de répression et de normalisation qui visent le comportement homosexuels<sup>870</sup> ». Ainsi pendant des années, ils compilent les chiffres de la répression qui permettent au mouvement de construire son action contre la répression. Ces chiffres sont par exemple souvent cités par l'*Agence Tasse* entre 1976 et 1979. En plus de ce travail de documentation, Jacques Girard considère que le CIDH a aussi œuvré auprès des politiques pour faire changer la législation répressive : « [I] a organisé une rencontre avec Laurent Fabius et écrit plusieurs lettres aux sénateurs et députés. Il a donné des arguments à plus d'un député socialiste à l'assemblée<sup>871</sup> [...] ». À l'image d'Arcadie, l'ALEPH puis le CIDH ne sont pas tout à fait en phase avec leur époque. L'engagement pour une réforme législative n'étant pas encore à l'ordre du jour et leur voix considérée comme trop timorée.

---

<sup>869</sup> Le sens de l'acronyme donné par Jacques Girard dans son ouvrage *Le mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, diffèrent dans un autre ouvrage, pourtant du même auteur. Dans son livre *Mémoire d'homajour*, publié lui en 2015 indique que l'ALEPH signifie Association laïque pour l'étude du problème de l'homosexualité. L'*Agence Tasse* utilise aussi la première version de l'acronyme. Je n'arrive aujourd'hui pas à saisir l'intention de Girard dans son choix pour modifier le nom du groupe et par la même le dépolitiser.

<sup>870</sup> « L'ALEPH », *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976, p. 8

<sup>871</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 — 10 mai 1981*, *op. cit.*, p. 64

# La France des GLH en 1978

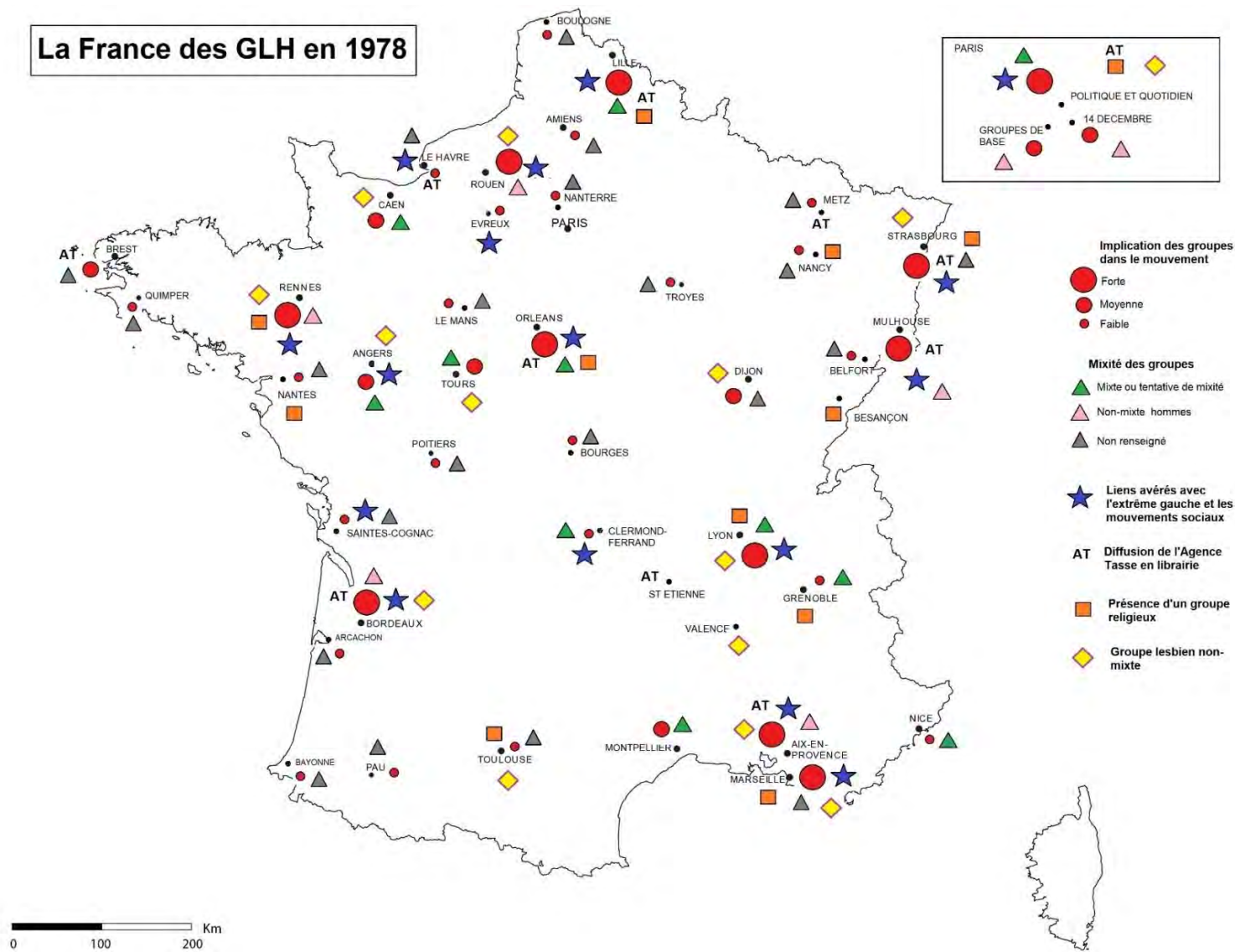


Figure 4 : La France des GLH en 1978

Après l'apparition d'une multitude de GLH sur l'ensemble du territoire français, la question que se posent les militant·es est de savoir comment faire mouvement. Les éléments de réponses sont variés, certains étant intrinsèques à la mobilisation, d'autres provenant de l'extérieur. Une certitude cependant, il faut passer du local au national. C'est ainsi que dès 1976, les militant·es homosexuel·les s'organisent pour faire exister un mouvement à l'échelle du territoire national. Ce processus passe par la mise en place d'outils de communications, de rencontres et d'actions entre les groupes, et par la construction de liens et de solidarités au niveau international. La mise sur pied d'un mouvement homosexuel est parallèlement confrontée à des interactions complexes avec les mouvements lesbiens et féministes et avec la gauche et l'extrême gauche. Les influences dans un double mouvement sont notables et régissent en partie l'orientation de la mobilisation. Le mouvement se structurant progressivement, les militant·es se trouvent confronté·es à de nouvelles questions. L'identité homosexuelle est au cœur de celles-ci et donne un nouvel élan à la mobilisation.

## Chapitre 5 : « Nous n'avons pas de Marx pédé » : l'identité homosexuelle comme matrice idéologique<sup>872</sup>

La question de l'identité est intrinsèque au mouvement homosexuel français. Du côté d'Arcadie elle doit être discrète : c'est une identité homophile qui est célébrée, le terme d'homosexualité étant rejeté. Avec le FHAR, c'est tout le contraire : l'identité homosexuelle est portée aux nues et pensée comme révolutionnaire. Les Groupes de libération homosexuels se confrontent à leur tour à la question identitaire. La notion d'identité est une notion complexe. Je choisis de la comprendre comme définie par Lilian Mathieu :

« L'identité est à la fois le sentiment subjectif d'une unité personnelle, d'un principe fédérateur durable du moi et un travail permanent de maintenance et d'adaptation de ce moi à un environnement mobile. L'identité est le résultat d'un travail incessant de négociation entre des actes d'attribution, des principes d'identification venant d'autrui et des actes d'appartenance qui visent à exprimer l'identité pour soi, les catégories dans lesquelles l'individu entend être perçu<sup>873</sup> ».

Dans cette définition, l'action protestataire est alors un espace propice à ce travail identitaire. L'identité homosexuelle est au cœur de la littérature des chercheur·es qui se sont intéressé·es à l'histoire du mouvement. Elle est également au cœur des débats et conflits du mouvement. Là où Jacques Girard restitue les débats en cours, Massimo Prearo fait de l'identité l'un des paradigmes majeurs de sa recherche. Je souhaite pour ma part présenter les cadres théoriques qui structurent le mouvement dans sa complexité, en restituant les débats, conflits et hésitations qui le traversent. Il s'agit de mettre en lumière comment dans ce cycle lié à un engagement existentiel et révolutionnaire, ce sont différents moments de conceptualisation des discours et politiques identitaires qui se succèdent.

En même temps qu'ils et elles s'attellent à structurer le mouvement homosexuel à l'échelle nationale, les militant·es considèrent qu'ils et elles réinventent le militantisme et les pratiques qui l'accompagnent. Certain·es théoricien·nes du mouvement parlent alors de *militance* pour se démarquer des autres formes de militantisme. C'est ce que de mon côté j'ai qualifié et défini comme un *militantisme existentiel*. Cette militance ne se réduit pas à la distribution de tracts à la sortie des usines ou la participation à d'interminables réunions. Elle est multiforme et place la question du

---

<sup>872</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 5 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 30 – 37

<sup>873</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 77

quotidien au cœur de sa réflexion. Ce sont de nouvelles formes de vies qui se développent, où la fête et la sexualité occupent une place importante.

La réflexion sur le caractère du militantisme homosexuel est liée à celle de l'identité parce que celui-ci suppose un mode de vie homosexuel et donc la reconnaissance dans une identité homosexuelle. Dans cette perspective, quelle identité homosexuelle pour le mouvement ? Qui englobe-t-elle et que signifie-t-elle ?

Dans les premières années de la mobilisation, elle oppose schématiquement deux positions : l'une incarnée par la position des Groupes de base, l'autre défendue par Politique et quotidien. Pour les premiers, il s'agit de défendre une identité que je qualifie de *communautaire*, avec un mouvement ouvert à toutes. Les membres de Politiques et quotidien défendent de leur côté une approche *révolutionnaire*, hégémonique dans l'ensemble du mouvement. Dans leur perspective, l'identité homosexuelle doit être détruite parce qu'elle est la résultante d'une catégorisation bourgeoise de la sexualité. Les militant·es révolutionnaires interrogent aussi cette identité d'après une lecture de classe considérant qu'un ouvrier et un patron homosexuels n'ont rien en commun. C'est dans cette mesure que je qualifie l'engagement homosexuel entre 1974 et 1978 d'existential et révolutionnaire. La réflexion sur l'identité homosexuelle pose la question de l'espace où elle s'exprime. Le « ghetto », qu'il soit « sauvage » ou « commercial » en est l'une des expressions, que le courant révolutionnaire veut détruire, car il serait synonyme de solitude, de misère affective et de sexualité honteuse. L'homosexualité est véritablement pensée comme un projet politique.

Si la période 1974 – 1978 est définie par un militantisme existentiel et révolutionnaire, la séquence suivante, entre 1978 et 1982, correspond, elle, à un engagement revendicatif et réformiste. Pour certain·es militant·es, le caractère existentiel du militantisme est d'ailleurs un passage obligé pour pouvoir mettre sur pied un engagement revendicatif. Pour autant, il ne faut pas imaginer qu'on passe de l'un à l'autre de façon linéaire. Un glissement et une superposition sont à l'œuvre, qui nous poussent à appréhender et à analyser cette situation comme un processus. De plus, à partir de 1977, comme s'il s'agissait d'une apothéose de la séquence existentielle, on assiste dans plusieurs villes en France à l'explosion du paradigme existentiel qui prend des formes très radicales. Radicales et non plus révolutionnaires, parce que la perspective révolutionnaire est assimilée à l'extrême gauche, dont l'analyse marxiste de l'identité homosexuelle semble obsolète. Cette nouvelle approche remet en cause l'hégémonie de la tendance Politique et quotidien qui a largement mené la danse idéologique dans les premiers temps de la mobilisation. À Aix-en-Provence, se développe la Mouance folle lesbienne qui ne veut rien de moins que détruire le monde hétérosexuel. Le groupe mue à plusieurs reprises, faisant évoluer ses stratégies identitaires pour répondre à des objectifs politiques précis.

Cette radicalité homosexuelle génère aussi de nouvelles pratiques, à l'image des Folles radicales à Paris qui expérimentent la vie en squat. Ainsi, alors que la principale opposition dans le mouvement s'articulait autour des perspectives communautaire et révolutionnaire, elle se déplace pour opposer cette dernière à la tendance radicale.

## 1. L'homosexualité comme projet politique

On a vu que les membres des GLH cherchent dans un premier temps à échapper à la misère affective et à sortir de l'isolement. Le désespoir devient un vecteur de mobilisation. Certain·es affirment qu'ils et elles sont en train de crever à petit feu. Ceux et celles qui rejoignent un groupe homosexuel ne le font pas seulement dans une perspective militante. Trouver son prince charmant révolutionnaire est le doux rêve que caressent de nombreux garçons, jusqu'à parfois pousser ce désir de rencontre à la façon d'un ultimatum : certains, s'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent, quittent le groupe.

Par ailleurs, les militant·es souhaitent ne pas reproduire les dynamiques propres à certains groupes d'extrême gauche qui exercent un pouvoir vertical et sont autoritaires. C'est l'un des fondements des mouvements de lutte du sujet minoritaire. Les militant·es des GLH veulent réinventer le militantisme, lui trouver une nouvelle essence afin d'inscrire leur action autrement que dans un hypothétique futur révolutionnaire. C'est ce que Massimo Prearo théorise comme une *politique au temps présent*<sup>874</sup>. La place du vécu et du quotidien est au cœur de l'engagement homosexuel.

### 1.1 À la recherche d'un militantisme existentiel au milieu des années 1970

La rupture voulue avec un militantisme « classique » se retrouve dans l'ensemble des groupes, de Mulhouse à Bordeaux. C'est peut-être avant tout une question de vocabulaire. La remise en cause de l'engagement politique partisan par de nombreux groupes passe par une transformation des mots pour définir ledit engagement. Ainsi apparaît le mot « militance » pour remplacer le plus classique « militantisme », parce que l'engagement homosexuel est supposé embrasser d'autres réalités. Dans un article pour le premier numéro de la revue *Masques*, Alain Lecoultre et Jean Cavailles s'attellent à définir ce qu'est la militance homosexuelle et les

---

<sup>874</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 155

caractéristiques d'un engagement lié à l'homosexualité. Ils expliquent ainsi ce qui a déjà été formulé au sein de nombreux groupes, que rejoindre un groupe homosexuel est un acte fort. C'est refuser la coupure entre une vie publique qui serait respectable de jour et une vie privée, la nuit, vécue clandestinement<sup>875</sup>. La militance homosexuelle cherche donc l'anéantissement de cette frontière érigée par la bourgeoisie et se transforme par conséquent en un engagement total. Lecoultre et Cavailles écrivent ainsi : « notre vie même devient militance ; ne pas se cacher, de la concierge, des voisins, des collègues de travail, de tous les autres, implique une militance quotidienne, faite de mille et un détails qui n'en sont pas moins importants qu'une manif du 1<sup>er</sup> mai<sup>876</sup> ». Pour les auteurs de ce texte, deux garçons qui se tiennent par la main ou s'embrassent dans la rue font un geste politique tout autant que s'ils distribuaient un tract. C'est un engagement total qui « questionne beaucoup plus que le plus parfait des discours<sup>877</sup> ».

Je l'ai déjà évoqué, l'un des premiers rôles d'un groupe homosexuel est de libérer la parole et permettre à ceux, et dans une moindre mesure celles, qui le rejoignent de sortir de l'isolement. La militance homosexuelle est d'ordre existentielle et pas seulement revendicative. Lecoultre et Cavailles considèrent ainsi :

« [Qu']être dans un groupe de lesbiennes, un GLH ou CHA, ça n'a rien à voir avec un militantisme syndical ou politique classique ; c'est tout autre chose que de distribuer un tract, organiser une lutte. Être "gai", c'est aussi apprendre à vivre, à jouer, à se connaître, à se reconnaître par les autres et à travers eux dans le groupe<sup>878</sup> ».

Cette dimension existentielle doit permettre aux militant·es de renouer avec eux et elles-mêmes. D'une certaine façon, il s'agit de réapprendre à vivre. Plus encore, le militantisme existentiel est un passage obligé pour en entamer un autre, plus revendicatif. Pour pouvoir mettre en place n'importe quelle campagne revendicative, pour l'abrogation des lois répressives par exemple, il est nécessaire que les militant·es soient en mesure de s'assumer publiquement<sup>879</sup>.

La militance homosexuelle est aussi originale, d'après Lecoultre et Cavailles, parce qu'elle propose un mouvement « multiforme ». Dans un parti ou une organisation syndicale il existe une ligne politique à suivre alors que la situation est toute autre dans le mouvement. N'importe quel regroupement d'homosexuel·les peut prendre le nom de Groupe de libération homosexuel. Aucun besoin de signer une charte ou de s'engager à défendre une ligne politique précise et définie par un

---

<sup>875</sup> « La militance gaie », *Masques*, n° 1, mai 1979, p. 99

<sup>876</sup> *Ibid.*

<sup>877</sup> *Ibid.*

<sup>878</sup> *Ibid.*, p. 100

<sup>879</sup> *Ibid.*

Bureau politique ou un Comité central comme c'est le cas ailleurs. C'est même tout le contraire : l'autonomie des groupes est totale et l'appréhension du combat homosexuel propre à chaque entité. Ces groupes permettent ainsi, de façon individuelle ou collective, « de recomposer sa personnalité, ses personnalités successives, par un jeu d'expérimentation de comportements, un jeu de sentiments variés à l'extrême<sup>880</sup> ». Les identités ayant cours au sein du mouvement sont donc multiples : « l'antihétéro viscéral, la folle, la folle lesbienne, le pédé en attaché-case, la lesbienne un peu bi et celle qui se sent « pure et dure », la virilité, la tendresse ou la complicité<sup>881</sup> ». Ce mouvement protéiforme est dans un premier temps considéré comme précieux et utile pour contrer sa normalisation.

Le cadre existentiel du mouvement, dont on peut relever la filiation avec l'existentialisme d'Arcadie, s'exprime aussi par la valorisation d'autres formes d'être ensemble. La fête est pensée comme un moment politique. Les auteurs de l'article formulent très justement les aspirations des militant·es :

« Il est tout aussi important d'organiser des bals, des bouffes, des fêtes où l'on viendra pour s'amuser, pour draguer, pour s'aimer, pour vivre autrement que dans le ghetto, et ce sera un type d'activité directement politique, aussi important pour construire le mouvement "gai" qu'un tract ou un collage d'affiches<sup>882</sup> ».

Même le très sérieux GLH – Groupes de base est séduit par l'organisation d'une fête au printemps 1976. Jean Paul Amouroux raconte que « la salle fut très vite remplie, à ras-bord même et on ne savait plus où mettre les gens, tant ils étaient nombreux ! Que leur propositions-nous ? Pas grand-chose en fait : un film sur les débuts du FHAR [...], et *Un chant d'amour*, le film de Jean Genêt tourné en 1950 [...]»<sup>883</sup>. Les raisons pour lesquelles la fête est un geste politique d'après les militant·es sont nombreuses. Il faut tout d'abord trouver un lieu, une salle qui accepte d'accueillir cette population marginale. La fête est une affirmation de leur différence et l'exploration d'un monde qu'il reste à inventer<sup>884</sup>. Certains vont d'ailleurs reconnaître qu'elle est aussi un bon moyen de recruter de nouvelles personnes<sup>885</sup>. Si la fête est pensée comme un moment politique, il est alors possible de la célébrer partout. Les membres du FHAR avaient déjà intégré au cortège du 1<sup>er</sup> mai 1971 une touche d'exubérance et de provocation festive. Cette pratique se poursuit tout au long de la décennie. Les

---

<sup>880</sup> *Ibid.*

<sup>881</sup> *Ibid.*

<sup>882</sup> « La militance gaie », *op. cit.*, p. 101

<sup>883</sup> AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel, souvenirs authentiques d'un vieux con paranoïaque et homosexuel*, Lyon, Jacques André éditeur, 2015, p. 69

<sup>884</sup> « La militance gaie », *op. cit.*, p. 101

<sup>885</sup> *Ibid.*



manifestations sont de formidables moments pour apparaître publiquement et tenter d'affirmer son existence dans la joie et le glamour, comme c'est le cas lors de la marche du 1<sup>er</sup> mai 1979 qui se déroule à Lyon. Le GLH est présent dans le cortège et arbore une énorme banderole que *Libération* commente : « Un froid parcourt l'assistance au moment du déploiement de cette bannière qui n'est pas normalisée "lutte des classes"<sup>886</sup> ». Le journal *Le Progrès* se fait l'écho de la marche et s'indigne justement de la trop grande visibilité du GLH qu'il qualifie de « démarche infantilisante » :

« Une bande dorée attirait particulièrement l'attention. Le Groupe de libération des homosexuels n'avait pas choisi la sobriété. Sautillant et lançant des petits "hou hou", ils souhaitaient visiblement perturber la majorité silencieuse. C'est un moyen assez efficace, il est vrai, de déclencher la remise en cause de certains tabous. Est-ce le meilleur pour obtenir le droit d'assumer librement sa sexualité ? Le problème est suffisamment grave pour qu'on dépasse vite certaines démarches infantilisantes<sup>887</sup> ».



Figure 5 : Manifestation du GLH le 1er mai à Lyon. Crédits : Michel Jaguet

<sup>886</sup> « Les minorités s'affichent », *Libération*, 2 mai 1979

<sup>887</sup> « 1er Mai, de Perrache aux Brotteaux », *Le Progrès*, 2 mai 1979

Alain Lecoultre et Jean Cavailles concluent leur réflexion en écrivant qu' « à la différence d'une certaine conception du militantisme politique, souvent aliénant parce que séparé de son accomplissement remis à plus tard, la militance "gaie" change dès aujourd'hui notre vie, nous ne rasons plus les murs<sup>888</sup> ». Ces changements s'expriment d'abord à une petite échelle par des nouvelles formes d'interactions entre les militant·es. Ils et elles développent des formes d'amitiés et des histoires d'amour, pour un soir ou beaucoup plus, qui tranchent avec certaines conceptions d'un « militantisme classique ». Les membres d'un même groupe construisent des relations particulièrement fortes qu'il ne leur est pas permis de vivre ailleurs au grand jour. La force des liens entre les membres d'un groupe est par exemple racontée dans une lettre du GLH de Toulouse qui donne quelques nouvelles au groupe de Bordeaux : « Nous nous aimons vraiment entre nous à divers degrés. Nous réfléchissons énormément ensemble et souvent par deux ou trois au café ou ailleurs sur le sens du couple<sup>889</sup> ». Les relations entre les groupes sont aussi très tendres. La majorité des courriers et écrits des GLH sont adressés aux « copains » et « copines », aux chéri·es et autres diminutifs affectueux. La majorité des échanges se concluent par des « bises » et des « bisous ». Inventer de nouvelles formes de relations en rupture avec le modèle patriarcal est une démarche politique. À l'image d'une partie de la jeunesse en rupture avec l'ordre établi, la vie en communauté est alors courante chez les militant·es, ce qui participe à remodeler les différentes formes de relations. Alain Lecoultre se souvient à Paris de la répartition de ces communautés en fonction des amitiés mais aussi des tendances politiques :

« Mathias : Et la dernière fois tu me racontais que, à ce moment là aussi, vous viviez en communauté.

Alain : Oui, enfin communauté c'est un bien grand mot. Mais nous on a toujours vécu en communauté. Jean Le Bitoux aussi ; Pablo, Audrey avaient aussi, je crois un appartement ensemble. Il y avait un certain nombre de communautés connues par leur situation géographique.

Mathias : En fonction des amitiés, des sensibilités ?

Alain : Oui bien sûr ! Qui avaient leur propre vie. On disait alors, on va aller faire une réunion à Voltaire. Voltaire c'était chez Jean Le Bitoux parce qu'il habitait boulevard Voltaire. Ou alors à Anvers c'était chez nous. Ou à Blanche, car Jean-Pierre Meyer-Genton et Jean-Marie Combettes habitaient rue Blanche, avec Roger de l'*Agence Tasse*. Moi je trouvais que c'était bien, de ne pas vivre en petit couple comme ça. Enfin, nous, on n'était que trois. À Voltaire ils étaient

---

<sup>888</sup> « La militance gaie », *op. cit.*, p. 101

<sup>889</sup> Lettre du GLH de Toulouse au GLH de Bordeaux, non daté, fonds privé Daniel Galy, Bordeaux, p. 3

cinq je crois, avec Jean Le Bitoux et son ami, Jean Nicolas et Yves Charfé. De toute façon vu la taille des appartements, les amis de province savaient qu'ils pouvaient aller dormir à tel ou tel endroit. Donc ça c'était un aspect que j'ai bien aimé...<sup>890</sup> ».

En plus de l'amitié, la drague et la sexualité occupent une place particulière dans le mouvement. La recherche au sein d'un groupe du prince charmant ou d'un simple amant n'est pas seulement un fait avec lequel les militant·es doivent composer. C'est aussi chez certain·es un élément qui structure le groupe et qui doit être revendiqué. Jacky Fougeray dans l'article qu'il publie pour constituer un GLH à Orléans, écrit : « J'invite donc tous les homosexuels(elles) intéressés à *divers titres* (car il ne saurait être question de dissimuler l'inévitable caractère affectif et sexuel d'un tel regroupement, même si ça n'est pas sa raison d'être) par un tel projet à prendre contact avec moi dès maintenant [...]»<sup>891</sup> ». Vouloir rejoindre le GLH en constitution pour trouver un·e partenaire est admis. L'appel a été reproduit dans l'*Agence Tasse*, et un certain Patrice le critique, parce qu'il considère qu'il faut revendiquer encore plus activement ces formes de relations au sein du mouvement. Il aimerait que la question du plaisir soit prise au sérieux et que les rencontres au sein d'un groupe ne soient pas que vues simplement comme une sorte de fatalité qu'il faudrait accepter : « Moi je serais intéressé par un groupe où l'on chercherait à vivre des rapports affectifs (et pas seulement sexuels) et où on parlerait. Il s'agit de remettre en question les rapports phallogocratiques de couple [...], essayer de mettre en place des lieux de rencontre alternatifs<sup>892</sup> ». La recherche d'un·e partenaire au sein du mouvement est aussi validée par la publication de petites annonces dans le bulletin de l'*Agence Tasse*, déjà décrites dans le chapitre précédent<sup>893</sup>.

Cette expérience de la drague et de la sexualité au sein du mouvement est vécue par de nombreux militants. Albert Rosse est militant au CUARH. Même si l'histoire qu'il raconte se déroule plutôt en 1979 ou 1980, elle décrit de façon imagée la place que cette question peut prendre dans un groupe :

---

<sup>890</sup> Entretien avec Alain Lecoultré, janvier 2019, Paris. Jacques Girard dans son livre *Mémoires d'homaïjour 1978 – 10 mai 1981*, fait lui aussi une géographie des militants de la tendance Politique et quotidien qui vivent en communauté. Dans un premier temps, Jean Le Bitoux, Gérard Poncin et Charles Ridoux vivent ensemble à Villiers dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement. Leur appartement devient le bureau politique de PQ. Un déménagement plus tard on trouve le Bitoux, Jean Pierre Mariel, Charles Ridoux et Yves Charfé au 188 boulevard Voltaire. La future tendance des Folles radicales elle, réunit au sein d'un appartement Maxime Journiac, Michel Bigot, Kevin Kratz et Jean Philippe Coz. L'appartement où vivent Franck Arnal et son compagnon complète cette liste.

<sup>891</sup> « Appel à la constitution d'un groupe homosexuel à Orléans », *Libération*, n° 790, 26 juillet 1976, p. 2

<sup>892</sup> « Vers la création d'un GLH à Orléans », *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976, p. 7

<sup>893</sup> À noter le travail de recherche d'une grande qualité mené par Younes LAKEHAL lors de son master à Science Po Paris. Intitulé « *Réponse garantie, et peut-être plus* », *Pratiques et représentations de la rencontre homosexuelle dans les petites annonces (années 1970 - années 1980)* ce mémoire propose une étude approfondie des petites annonces dans le quotidien *Libération* et le mensuel du CUARH *Homophonies*.

« Tu ne peux pas analyser ce mouvement là comme un parti politique [...]. Là tout le monde a couché avec tout le monde. Les réunions du CUARH se déroulaient en trois étapes par exemple : tout d'abord la réunion très sérieuse du CUARH. Il y avait place de la Bastille, la pizzeria où on bouffait tous ensemble, et puis il y avait la 3ème réunion où on parlait, rarement par deux, plus souvent par trois ou quatre pour la 3ème mi-temps qui était ... ben voilà ! Et puis il y avait une flopée de plus jeunes, qui ne venaient pas trop pour la réunion mais qui savaient qu'il fallait attendre que ça se passe pour avoir le moment qui les intéressait vraiment qui était la fin, et t'inquiète pas les grandes militantes que nous étions on attendait aussi cette 3ème mi-temps. C'était une réalité, et ces mecs avec lesquels j'ai des aventures en général en groupe, ils en avaient avec tous les autres gays militants que j'aimais ou que je détestais. C'était quand même un sacré bouillon de culture<sup>894</sup> ».

Jean Stern membre du GLH – Politique et quotidien livre un récit similaire :

« On parlait de ce qu'on avait fait, on se caressait plus ou moins en parlant mais c'est-à-dire tu caressais ton voisin, ce n'étaient pas des partouzes, tu vois, c'étaient des moments... On avait parfois envie de se toucher, tu vois. Après, tu couchais avec l'un ou avec l'autre. C'était affectueux on va dire, c'était tendre, c'était chaleureux et tout. Ça a dû durer un an ou deux tu vois, à peu près quoi<sup>895</sup> ».

Cette liberté sexuelle entre les membres d'un même groupe n'est pas intrinsèque à chaque GLH. Dans une interview que les militants du GLH de Lyon donnent à *Libération Rhône-Alpes*, ils expliquent que leurs relations sexuelles et affectives sont principalement vécues en dehors du groupe, « même s'il y a une certaine tendresse à l'intérieur<sup>896</sup> ».

Par un procédé sémantique similaire, le nouveau concept de militance incite alors certains à davantage parler de mouvance que de mouvement. Cette réflexion sur la signification d'un militantisme homosexuel est particulièrement forte en 1976 et 1977. Par les constats qu'elle établit c'est une toute nouvelle réflexion sur l'identité qu'elle impose.

## 1.2 À la recherche d'une identité homosexuelle

L'histoire de la mobilisation homosexuelle n'est pas une histoire qui passe de l'ombre à la lumière, de même, l'identité homosexuelle ne peut être considérée comme une construction progressive et émancipatrice. Comme le souligne Didier Eribon :

---

<sup>894</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris.

<sup>895</sup> Entretien avec Jean Stern, janvier 2019, Paris

<sup>896</sup> « Dossier identité », *Interlopes*, n° 3 et 4, non daté, p. 29

« L'«identité» n'est ni une réalité ni un programme, ni un passé ni un futur ni un présent, mais un espace de contestations et de conflits politiques et culturels. Ce qui implique qu'elle ne peut jamais être totalement stabilisée dans un discours unique ou unitaire qui pourrait prétendre l'enfermer dans une appréhension figée<sup>897</sup> ».

Prearo considère cette identité homosexuelle comme variable et changeante :

« L'identité et la politique identitaire [en tant que catégorie du discours militant] constituent des options stratégiquement choisies, dans un contexte spécifique, par des groupes et des collectifs, qui ne sont pas réductibles à une nécessité historique surplombante marquant génétiquement l'histoire des mouvements homosexuels<sup>898</sup> ».

Les débats autour de l'identité homosexuelle sont pensés par les militant·es comme une « crise d'identité constitutive de l'homosexualité<sup>899</sup> », c'est-à-dire que les militant·es ont le sentiment de partir de nulle part et de n'avoir aucune histoire, tout étant à inventer<sup>900</sup>. Cette supposée absence de passé renforce l'énonciation d'une ignorance quant à qui ils et elles sont. Lors d'un débat à Lyon, plusieurs militants expriment cette idée de façon plus humoristique :

« Popaul : Nous n'avons rien à réciter parce que nous n'avons pas de textes antérieurs à nous. Quand notre parole se met en action, c'est une parole du corps, pas seulement de la tête. C'est la différence avec le « militantisme classique ». [...] »

Vonvon : Effectivement, on n'a rien derrière nous, on n'a pas de Marx pédé !<sup>901</sup> ».

C'est dans cette perspective que les militant·es s'attaquent à l'idée d'identité homosexuelle, pour la construire ou au contraire tenter de l'anéantir. Elle est âprement discutée et pensée différemment en fonction des orientations politiques des un·es et des autres. Dans de nombreux groupes, définir l'identité homosexuelle semble être un prérequis afin d'entamer une action vers l'extérieur, car cela doit permettre d'identifier quelle lutte mener, pour qui et avec qui. Comme le souligne Lilian Mathieu, « la capacité d'un groupe à se doter d'une identité forte et valorisante – fut-elle imaginée

---

<sup>897</sup> ÉRIBON Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 2012 [1999], p. 113

<sup>898</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, *op. cit.*, p. 150

<sup>899</sup> « La militance gaie », *op. cit.*, p. 100

<sup>900</sup> Jean-Michel Rousseau fait ce commentaire à la relecture de cette partie : « Il est intéressant de noter l'absence d'intérêt ou de connaissance historique du fait homosexuel au tout débuts du mouvement. Tout ce qui datait d'avant-guerre était un vague brouillard, une terra *incognita*. Nous ignorions les premières revues du début du XX<sup>e</sup>, nous pensions que tout ce qui nous précédait était seulement des aventures singulières (Cocteau, Baron Von Gloeden) ou de la littérature (Gide, Proust). Ce n'est que progressivement que la réappropriation de « notre histoire » s'est faite avec par exemple des écrits de Gilles Barbedette, Patrick Cardon, Pierre Hahn etc. Guy Hocquenghem avait abordé le sujet, mais pas d'un point historiographique, plutôt philosophique (l'homosexualité a été inventée avec le mot) ».

<sup>901</sup> « Dossier identité », *op. cit.*, p. 31

– constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d'action, que le collectif s'affirme dans l'espace public [...]»<sup>902</sup>.

Pour une large majorité des GLH, il existe une certitude : ce n'est pas parce qu'on est homosexuel·le que les alliances sont évidentes. Le GLH de Bordeaux écrit :

« Ce n'est pas notre rôle d'impulser le rassemblement des homosexuels sur le seul fait de leur homosexualité. Le ghetto le fait déjà et nous savons quelles contradictions cela cache. En effet, si l'homosexualité peut être un facteur de radicalisation politique, elle peut aussi être parfaitement intégrée, récupérée commercialement, et beaucoup de pédés sont prêts à défendre le système capitaliste<sup>903</sup> ».

Lilian Mathieu fait aussi l'hypothèse que la mobilisation des groupes homosexuels « passe par un moment identitaire initial où le militantisme ne se déploie pas tant « contre » un adversaire que comme travail du groupe sur lui-même<sup>904</sup> ». Par conséquent, le GLH doit d'abord trouver des bases communes avant de pouvoir avancer et proposer une intervention vers l'extérieur<sup>905</sup>. Dans son bulletin interne, le GLH – Politique et quotidien débat lui aussi de la question identitaire comme facteur de recrutement pour les groupes. D'après lui, en fonction de la politique identitaire menée ce sont trois profils qui sont amenés à rejoindre le mouvement : « un recrutement étudiants/profs, un recrutement sur le ghetto avec insertion inconditionnelle, ou un regroupement sur des bases politiques claires, garantes de la cohésion et donc de la dynamique du groupe<sup>906</sup> ». Ces trois formes de recrutement correspondent à des dynamiques spécifiques. Le recrutement de type étudiants/profs donne des groupes de type FHAR ; celui reposant sur le ghetto donne un regroupement façon Groupes de base ; et le dernier, s'appuyant sur des « bases politiques claires », correspond à un engagement de type politique et quotidien. Si les catégories proposées manquent de complexité (des recoupements sont possibles), elles permettent cependant de définir une typologie des formes d'engagement.

Massimo Prearo a longuement travaillé la question identitaire dans son ouvrage *Le moment politique de l'homosexualité*. Il considère qu'avec le dépérissement du FHAR, « le sujet homosexuel, qui avait été le moteur de la mobilisation, disparaît de l'horizon révolutionnaire, laissant d'un point de vue militant un vide considérable<sup>907</sup> ». On passe donc d'un moment, celui du Front, où l'homosexualité « serait à venir ou même qu'elle aurait à cesser d'être pour réaliser une véritable

---

<sup>902</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, op. cit., p. 79

<sup>903</sup> « Groupe de libération homosexuel de Bordeaux », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 6

<sup>904</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, op. cit., p. 81

<sup>905</sup> « GLH Bordeaux : un redémarrage difficile », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 3

<sup>906</sup> « Où en est le mouvement homosexuel en France ? Introduction à un débat », *Libido hebdo*, n° 13, p. 17

<sup>907</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 139

libération<sup>908</sup> » à un autre, ou elle *est* tout simplement, sans prétention politique spécifique. Il ne suffit donc pas d'*être* homosexuel pour être révolutionnaire comme le revendiquait le FHAR. Les GLH doivent définir leur propre cadre conceptuel. Prearo établit que, dans cette nouvelle séquence de la mobilisation, le sujet homosexuel devient un « état de fait, un fait politique qui donne à penser la fondation au présent d'une politique homosexuelle<sup>909</sup> ». Il est donc une réalité du présent à partir de laquelle il faut intervenir. C'est ce qu'avait déjà exprimé Jean-Louis Bory lors de l'émission *Les dossiers de l'écran* en 1975. Je reproduis ses mots : « Il y a une réalité homosexuelle et si je suis là, c'est parce que l'homosexualité existe. Je n'avoue pas que je suis homosexuel, parce que je n'en ai pas honte. Je ne proclame pas que je suis homosexuel, parce que je n'en suis pas fier. Je dis que je suis homosexuel par ce que cela est<sup>910</sup> ».

Les GLH et le mouvement homosexuel à sa suite vont devoir travailler « à l'émergence d'une sémantique identitaire<sup>911</sup> ». Massimo Prearo nous donne une définition de cette identité. Elle est le « catalyseur d'une mobilisation collective qui agit en direction de l'appropriation et de la production d'une situation dans le but d'en renverser les rapports de domination qui la constituent et lui donnent une forme sociale particulière<sup>912</sup> ». C'est donc la condition homosexuelle qui joue le rôle de moteur de l'engagement des jeunes homosexuels et lesbiennes.

Une question se pose : l'identité (ici homosexuelle), est-elle individuelle ou collective ? Existe-t-il un grand tout ou est-elle la somme des identités individuelles ? Comme l'écrit Prearo : « Suis-je telle identité parce qu'il existe une identité collective qui se rapproche de ce que je crois être ? ou est-ce parce que des individus croient être chacun dans leur propre identité les composantes d'une identité collective que cette dernière existe effectivement ?<sup>913</sup> ». Selon lui, il ne faut pas chercher une forme ontologique à ce paradigme identitaire. Assumer son homosexualité n'est pas garant d'émancipation.

La question de l'identité homosexuelle semble alors inépuisable. La diversité du mouvement et son évolution rapide sont telles qu'il n'existe pas de réponse unique et définitive. Pour Arcadie, cette identité est apolitique. Pour le FHAR elle est révolutionnaire parce que sexuelle. D'après une partie du courant révolutionnaire des GLH elle doit être détruite.

---

<sup>908</sup> *Ibid.*

<sup>909</sup> *Ibid.*, p. 142

<sup>910</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, pp. 150 – 151

<sup>911</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, *op. cit.*, p. 143

<sup>912</sup> *Ibid.*, p. 145

<sup>913</sup> *Ibid.*, p. 148

### 1.3 L'identité homosexuelle d'un point de vue marxiste : un concept bourgeois

La tendance Politique et quotidien à Paris a consigné dans différents bulletins internes son discours sur l'identité. Son orientation politique marque évidemment sa réflexion et la parution récente de *L'histoire de la sexualité* de Michel Foucault semble y avoir trouvé un écho favorable. Pour les militant·es parisien·es, le concept d'identité homosexuelle est une production de la culture bourgeoise. La bourgeoisie a créé de toute pièce la distinction entre l'individu homosexuel et celui qui constitue la norme, c'est-à-dire « l'individu hétérosexuel, monogame, procréateur<sup>914</sup> ». Pourtant l'individu homosexuel construit son monde, sa culture et son identité non pas sur un « fait social, historiquement datable et correspondant à l'ascension d'une classe sociale vers le pouvoir, mais comme un fait de nature<sup>915</sup> ». Si les classes dominantes empêchent l'homosexualité de s'exprimer c'est parce que le refoulement de l'homosexualité serait le ciment des institutions patriarcales : l'école, l'armée, la police, l'église, la famille<sup>916</sup>. Dans son ouvrage *Le mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980* Jacques Girard propose une synthèse éclairante de cette analyse. Il explique que le silence qui entoure l'homosexualité provoque la latence de cette dernière dans la majorité de la population. Mais chez certain·es, le désir prend forme et le ou la jeune adolescent·e n'aura d'autre échappatoire que de se déclarer homosexuel·le. Ce n'est donc plus son désir qui est homosexuel, mais toute sa personne. En acceptant cette identité, il accepte cette mise au ban forgée par la bourgeoisie elle-même<sup>917</sup>. Et donc toute revendication, même radicale, d'une identité homosexuelle est aliénée. L'individu·e serait condamné·e dans ses pratiques à mimer l'ordre bourgeois dont il ou elle reçoit ses définitions et déterminations.

Cependant, force est de constater pour les militant·es des changements importants dans la perception que le pouvoir a de la déviance. L'acceptation grandissante de l'homosexualité par la société ne doit cependant tromper personne. Le pseudo libéralisme dont fait preuve le pouvoir envers l'homosexualité – de la même façon qu'il le fait pour d'autres sujets minoritaires – n'est qu'une stratégie du capitalisme : intégrer la critique pour mieux la contrôler et annihiler sa menace. Le libéralisme joue donc « le rôle de soupape assez soigneusement délimité par les équipements du pouvoir pour n'être d'aucun danger et évoluer en fonction des impératifs du capitalisme<sup>918</sup> ». Cette banalisation fabrique alors une nouvelle forme de répression où l'individu·e homosexuel·le, en

---

<sup>914</sup> « Homosexualité, identité homosexuelle et capitalisme », *GLHPQ Réflexion 3, Bulletin intérieur pour le débat d'orientation, textes d'octobre 76 à janvier 77*, fonds Jean Le Bitoux, Paris, p. 2

<sup>915</sup> *Ibid.*

<sup>916</sup> Jean-Michel Rousseau me fait ce commentaire à la lecture de cette partie : « C'est l'argument, présenté en positif, que développe l'activiste allemand néonazi homosexuel Michael Kühnen ». Il a écrit une brochure qui s'intitule *National-socialisme et homosexualité*, rééditée en 2004 par un éditeur d'extrême droite.

<sup>917</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 131

<sup>918</sup> « Homosexualité, identité homosexuelle et capitalisme », *op. cit.*, p. 4



recherche d'acceptation et de reconnaissance, va lui ou elle-même incarner l'agent répressif en donnant un cadre déterminé à l'identité homosexuelle, un cadre imposé par l'ordre hétérosexuel et capitaliste dont il ne faut pas sortir. L'opprobre est jeté sur celles et ceux qui s'en affranchissent en les inscrivant dans une nouvelle marginalité. La seule façon d'en finir avec l'identité homosexuelle ne peut qu'être en s'inscrivant dans le courant révolutionnaire. En témoigne le slogan suivant : « pas de révolution socialiste sans révolution sexuelle, pas de révolution sexuelle sans révolution socialiste ». Le désir d'intégration et de respectabilité prôné par certain·es est honni par le courant révolutionnaire. Girard cite un extrait de tract qui résume cette idée : « La France giscardienne permet à l'homosexuel de vivre, de survivre dignement, "arcadiennement", sa sexualité dans l'hypocrisie et le camouflage. Ce type d'homo installé est parmi les premiers à s'opposer à notre révolte. Celui-là fait également partie de notre ennemi<sup>919</sup> ».

L'identité homosexuelle est aussi analysée par les membres des GLH dans une perspective de classe. La retranscription d'un dialogue entre différents militants parisiens autour des élections législatives au printemps 1978 et la candidature de plusieurs candidats homosexuels nous éclaire sur cette idée<sup>920</sup>. La perspective de présenter un candidat aux élections oblige les militants à en interroger le sens et par prolongement à continuer de débattre de l'identité homosexuelle. Avoir un candidat homosexuel est en soit un appel à ce que les homosexuel·les votent en sa faveur. Pourtant, comme l'indique un rédacteur de *l'Agence tasse* dont le nom retranscrit est Robinson S. Lawrence, il ne peut exister de réalité homosexuelle parce qu'il n'y a pas de convergences possibles entre un grand bourgeois homosexuel, un prolétaire homosexuel et un petit-bourgeois homosexuel<sup>921</sup>. La société est une société de classes où l'homosexualité ne représente qu'une sous-culture. Ce qui relie le petit-bourgeois du prolétaire homosexuel c'est uniquement cette sous-culture et en aucun cas une réalité homosexuelle. La réalité homosexuelle de l'ouvrier pédé n'est pas la même que celle du professeur d'université. Leur antagonisme repose sur des rapports de classe. Robinson S. Lawrence va même jusqu'à affirmer qu'il n'existe aucune différence entre un petit-bourgeois hétérosexuel et un petit-bourgeois homosexuel : « ils sont aussi cons l'un que l'autre<sup>922</sup> ». Pour le moins, on pourrait dire qu'ils partagent les mêmes intérêts et les mêmes privilèges de classe. La question que pose donc l'identité homosexuelle est celle du combat que les militant·es veulent mener : un combat homosexuel pour une communauté (comme le défend la tendance communautaire), qui pour les

---

<sup>919</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 132

<sup>920</sup> Les élections législatives de 1978 sont doublement intéressantes : D'un côté les débats qui entourent ces candidatures homosexuelles au sein du mouvement ; de l'autre, la réception par la classe politique, mais aussi par la société française, de ces candidatures fracassantes. Je n'aborde ici que la question des débats. La réception de l'élection sera analysée dans le prochain chapitre.

<sup>921</sup> *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 34

<sup>922</sup> *Ibid.*

plus radicaux est inexistante, ou un combat politique pour renverser l'ordre dominant (comme le proposent les révolutionnaires). La critique la plus saillante qui est faite à la tendance communautaire, c'est qu'elle enferme l'homosexuel dans un ghetto, du fait justement de cette identité.

#### 1.4. L'insoluble question du ghetto

L'un des grands débats qui occupe les théoriciens de l'identité homosexuelle, est celui du ghetto<sup>923</sup>. L'abécédaire du journal *Interlopes* du GLH de Lyon en propose une définition : « Ce sont des lieux de rencontres (saunas, quais...) souvent décrits en termes d'aliénations par les pédales radicales qui ne fréquentent pas ces lieux et qui sont effectivement aliénants pour ceux qui ne peuvent vivre leurs désirs que dans ces lieux-là<sup>924</sup> ». Effectivement, ces « pédales radicales », dans leurs tracts et manifestes, font du ghetto l'une de leurs principales cibles et affirment vouloir le détruire. C'est le cas du GLH de Bruxelles qui écrit dans son manifeste que ses membres refusent « la ségrégation qui [les] cantonne dans le ghetto des bars et de la drague clandestine, pour y être la proie du fric, du milieu, des flics<sup>925</sup> ». Les militants proposent toute une réflexion autour de ce concept. Jean Nicolas considère que la réduction de la sexualité, dans ce qu'il considère être le discours social bourgeois, à sa seule composante homosexuelle, engendre à la fois la constitution d'une identité homosexuelle et son rejet, hors du corps social. Le rejet de l'homosexualité en dehors de la norme entraîne une oppression spécifique des homosexuel·les qui se traduit d'un côté par la difficulté à s'identifier à un modèle social et de l'autre par un sentiment de profonde culpabilité et d'isolement. Face à de tels défis, nombreux sont ceux qui refoulent leur désir et qui, par désespoir, finissent par embrasser la norme hétérosexuelle et se réfugient dans un mariage malheureux. D'autres vont au contraire s'identifier à cette étiquette qu'on leur a souvent accolée avant qu'eux-mêmes puissent mettre des mots sur leur désir, et s'assumer tant bien que mal comme homosexuels. C'est majoritairement ces derniers qui sont concernés par la question du ghetto. Les militants en distinguent deux types. Le ghetto dit commercial qui regroupe les boîtes de nuits, les sexshops et autres saunas, et le ghetto sauvage qui lui regroupe les parcs, berges, pissotières et autres lieux de drague et de sexualité en plein air. L'existence même du ghetto a de lourdes conséquences sur l'identité des homosexuels. Il conditionne ceux qui sont à la recherche d'une rencontre, d'un amant, à un vécu nocturne, qui toujours selon Jean Nicolas, « dénature totalement les rapports sociaux, les

---

<sup>923</sup> La question du ghetto concernant principalement les garçons, je fais le choix de ne pas féminiser cette partie.

<sup>924</sup> « A nos luttes », *Interlopes*, n° 5, 1979, p. 2

<sup>925</sup> « Les GLH », *Agence Tasse*, n° 14, 5 décembre 1976, p. 4

réduit la plupart du temps à des rapports de drague, d'où est exclue toute autre forme de communication<sup>926</sup> ». Ce qui a pour conséquence de déformer les rapports construits avec leurs semblables où se répercutent les sentiments d'infériorité et de culpabilité qu'ils subissent. Tout ceci provoque donc une vie qui peut être particulièrement cloisonnée avec d'un côté une façade « normale » (au travail, dans la famille etc.) et de l'autre une vie nocturne souvent inavouable. C'est à partir de ce constat que les militants se livrent, de façon toujours renouvelée, à une analyse du ghetto.

Pour le courant révolutionnaire, les formes du ghetto sont multiples et recourent plusieurs formes « d'enfermement<sup>927</sup> ». L'explication de leur existence est très simple : la quête d'un partenaire. Comme l'écrit Jean Nicolas, cette recherche peut « prendre soit la forme d'une recherche occasionnelle pour une baise vite fait bien fait, soit la recherche du “grand amour”, du prince charmant, et souvent les deux à la fois<sup>928</sup> ». En bons théoriciens marxistes, les militants analysent aussi les formes du ghetto d'après une lecture de classe. Le ghetto marchand correspond ainsi aux classes moyennes et supérieures, alors que le ghetto sauvage, lui, est principalement destiné aux couches les plus populaires de la société. Et sans surprise, la répression est principalement dirigée vers les lieux de drague non contrôlés, « visant à canaliser la recherche de partenaires dans les circuits commercialisés<sup>929</sup> ». Cette répression différenciée génère des conséquences propres à chaque ghetto. Dans le ghetto sauvage, la menace toujours présente d'une descente policière et la présence de « casseurs de pédés » engendre d'après Jean Nicolas un fort degré de culpabilisation et la tension qui y règne développe une « agressivité qui rend difficile toute forme de communication autre qu'une consommation sexuelle hâtive et sans lendemain<sup>930</sup> ». Si la réalité dans le ghetto marchand est différente, elle reçoit tout autant de critiques. Les rapports sociaux y sont fondamentalement marqués par leur caractère marchand, excluant ainsi toute communication ne passant pas par l'apparence. Il y règne un certain culte de la beauté, figée dans des représentations normées et stéréotypées. Jean Nicolas considère que c'est dans cette forme de ghetto que s'enracine fortement l'idéologie d'une identité homosexuelle. Ces lieux étant marqués par une certaine idée de l'homosexualité, ceux qui s'y rendent sont ceux qui sont en mesure d'assumer leur identité, laissant tous les autres sur le pas de la porte.

---

<sup>926</sup> « Les modifications en cours du statut de l'homosexualité et leurre de l'intégration de l'homosexualité en régime bourgeois », *GLH PQ Réflexion*, n° 2, juillet – septembre 1976, p. 24

<sup>927</sup> *Ibid.*, p. 25

<sup>928</sup> *Ibid.*

<sup>929</sup> *Ibid.*

<sup>930</sup> *Ibid.*

Le ghetto marchand est lui-même divisé en deux catégories. D'un côté des boîtes huppées pour un public aisé et de l'autre, des boîtes plus populaires qui accueillent les homosexuels chassés du ghetto sauvage. Les penseurs révolutionnaires craignent que le pouvoir ne cherche à supprimer le ghetto non marchand, en assainissant les lieux de drague en plein air (les pissotières commencent à être supprimées dans de nombreuses villes), tout en favorisant l'extension du ghetto commercial sur lequel il pourrait plus facilement exercer son contrôle. Chez les militants le désir de voir la fin du ghetto – quelle que soit sa forme – est forte, afin de mettre fin à un « système d'aliénation particulièrement mutilateur des rapports humains qu'il instaure<sup>931</sup>. Mais si le ghetto existe c'est bien parce que l'homosexualité est rejetée en dehors du corps social, aussi il continuera d'exister tant que les homosexuels seront opprimés. Dans cette perspective, la lutte contre le ghetto doit d'abord passer par la dénonciation de la répression. Ils considèrent que c'est par la radicalisation des homosexuels qui se sentent contraints de le fréquenter qu'est possible une prise de « conscience des rapports aliénés qu'ils vivent dans le ghetto, et de les amener lentement à rompre avec l'idéologie de l'identité homosexuelle<sup>932</sup> ».

Les militants notent aussi un paradoxe : la libéralisation de l'homosexualité a permis le développement sans précédent du ghetto et par conséquent des bénéfices qu'il génère. La logique est très simple. En effet, tant que l'homosexualité était reléguée dans les recoins les plus sombres de la marginalité et de la honte, le circuit commercial ne pouvait se développer qu'à la marge, et ce uniquement dans les grandes villes. Une acceptation plus grande de l'homosexualité a alors permis la multiplication des lieux commerciaux, l'apparition de nombreux bars, saunas, discothèques. L'analyse de cette évolution chez certains militant·es est sans concession. Ainsi un certain Pierre S. du GLH – Politique et quotidien écrit que « cette intégration de l'homosexualité devient un élément essentiel du dispositif policier visant à encadrer chaque citoyen, et par-delà tout le corps social<sup>933</sup> ». L'émergence et la défense d'une identité homosexuelle renforce encore davantage l'exploitation capitaliste et encourage le développement du ghetto. Comme l'écrit Pierre S., « l'extension rapide du secteur marchand de l'homosexualité apparaîtra [...] dans la conscience de l'homosexuel, comme une justification de son adhésion au concept d'identité homosexuelle, concept nécessaire, précisément, à l'exploitation économique de l'homosexualité<sup>934</sup> ». Le ghetto doit être combattu parce qu'il pousse les homosexuels issus des milieux populaires à se défaire de leur conscience de classe et à s'identifier à une identité homosexuelle standardisée et reposant sur la seule question de

---

<sup>931</sup> *Ibid.*

<sup>932</sup> *Ibid.*

<sup>933</sup> « Homosexualité, identité homosexuelle et capitalisme », *op. cit.*, p. 1

<sup>934</sup> *Ibid.*, p. 2

la sexualité. Cette position à l'encontre du ghetto, dévalorisant certaines formes et approches de la sexualité sont évidemment situées politiquement. Il faut donc questionner les conditions sociales et politiques de leur formulation. Ainsi les positions défendues par l'idéologie trotskiste de Politique et quotidien sont à l'opposé de Foucault qui théorise par exemple la révolution fondée sur de nouveaux usages du plaisir. Guy Hocquenghem se fait lui aussi le chantre d'une sexualité « sauvage », symbolisée par son article dans *Libération* après l'assassinat de Pasolini intitulé « Tout le monde ne peut pas mourir dans son lit<sup>935</sup> ».

La question du ghetto croise un autre débat qui parcourt le mouvement de part en part. Devraient-ils et elles revendiquer un droit à la différence ou au contraire un droit à l'indifférence ? Comme l'écrit Lilian Mathieu :

« Un groupe qui lutte pour sa reconnaissance et pour la disparition des mesures discriminatoires ou des attitudes et discours stigmatisants est pris dans une tension parfois délicate à gérer. Doit-il exiger que l'on l'accepte tel qu'il est, avec les traits distinctifs qui fondent sa stigmatisation, ou doit-il donner des gages de sa capacité à s'intégrer sans problème dans la majorité – quitte au besoin à remodeler son identité pour la rendre plus « acceptable » ? Dans quelle mesure doit-il se renier pour pouvoir être enfin accepté ? Et à partir de quelle limite des concessions stratégiques au point de vue dominant relèvent-elles de la compromission<sup>936</sup> ? ».

Le droit à l'indifférence pourrait être associé à l'idéologie arcadienne : ne pas faire de vagues et s'intégrer sans bruit à la société hétérosexuelle. Il correspond d'après Lilian Mathieu à une « stratégie identitaire défensive » qui « euphémis[e] la singularité gay, soulign[e] davantage que les homosexuels sont des citoyens et des humains “comme les autres”, [et] ne demand[e] qu'à bénéficier des mêmes libertés que leurs concitoyens<sup>937</sup> ». Le droit à la différence est porté au contraire par certain·es qui affirment avec force l'idéologie du *coming out* et des réalités sociales, politiques et culturelles différenciées avec le monde hétérosexuel. La logique du droit à la différence accompagne ainsi régulièrement la réflexion autour du ghetto. Certains y voient un espace dans lequel se retrouver, où ils peuvent s'épanouir. Cette analyse est loin d'être partagée par toutes et tous. Comme j'ai déjà pu l'écrire, pour une large partie du courant révolutionnaire qui s'attaque à la logique du ghetto, « ce droit à la différence est un statut octroyé par l'hétérosexualité dominante, une reconnaissance de leur différence située au niveau d'une différence de pratique sexuelle. Il accompagne un aménagement du ghetto qui devient le lieu où la différence est autorisée à se

---

<sup>935</sup> « Tout le monde ne peut pas mourir dans son lit », *Libération*, n° 693, 29 mars 1976, p. 11

<sup>936</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, op. cit., p. 141

<sup>937</sup> *Ibid.*, p. 82

dire<sup>938</sup> ». Si elle peut s’y exprimer, elle doit aussi y rester cantonnée. Une situation qui doit être combattue.

Comment faire alors avec cette question du ghetto qui semble insoluble ? La théorie se trouve en opposition avec la misère sexuelle et la réalité quotidienne. Une nouvelle question émerge alors au sein du mouvement : celui-ci ne devient-il pas un nouveau ghetto ? On lui reproche son élitisme et sa coupure avec le reste d’une supposée communauté homosexuelle. C’est ce que soulève *Paillettes*, un bulletin d’un courant du GLH – Politique et quotidien. L’éditorial prévient ainsi du danger « de ghettoisation [sic] du GLH en même temps que le ghetto (jardins, boîtes, etc.) amorce un chaotique débat avec nous (“vous êtes des gauchistes”)<sup>939</sup> ». En parallèle, le développement d’espaces commerciaux dans les grandes villes et l’émergence d’un quartier gay à Paris au début des années 1980 enterrent petit à petit cette critique radicale du ghetto.

Le processus à l’œuvre depuis les débuts du mouvement homosexuel est complexe. Parce qu’ils ont développé un engagement militant spécifique existentiel, parfois qualifié de militance, les militants doivent prendre en charge un nouveau concept, celui de l’identité. Avec pour question centrale, sa place dans leur engagement politique : l’identité homosexuelle peut-elle suffire à rassembler les homosexuel·les sous une même bannière ? Pour le courant révolutionnaire la réponse est négative. La dimension identitaire de l’engagement doit être confrontée à une perspective de classe. D’autant plus que cette identité homosexuelle, inventée par la bourgeoisie, participe à enfermer ceux qui la porte dans un ghetto auxquels ils sont condamnés pour rencontrer quelqu’un.

Avec le déclin de l’horizon révolutionnaire marxiste, qui se ressent jusque dans le mouvement homosexuel, l’hégémonie politique de la tendance Politique et quotidien vacille, permettant l’émergence à partir de 1977 de nouvelles tendances idéologiques. Celles-ci proposent un tout nouveau cadre discursif dans leur façon d’appréhender le monde et vont par conséquent faire exploser l’hypothèse identitaire marxiste, jusque-là dominante.

---

<sup>938</sup> QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979, mémoire de Master 1, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, p. 104

<sup>939</sup> *Paillettes*, n° 1, non daté, fonds privé Jean Le Bitoux, Paris, p. 3

## 2. Une nouvelle radicalité pour l'identité homosexuelle

Le premier conflit autour de l'identité homosexuelle s'est joué dès le début du mouvement entre deux tendances, symbolisées par les GLH – Groupes de base et Politique et quotidien. Les premiers disent lutter pour le sujet homosexuel quel qu'il soit et développent une approche communautaire. Chaque homosexuel·le est opprimé·e, ce qui implique une lutte sans distinction quant au statut social des personnes, pour son émancipation. Les seconds s'inscrivent dans une perspective révolutionnaire de lutte des classes : d'un côté l'identité homosexuelle a été inventée par la bourgeoisie, il faut par conséquent la détruire, de l'autre les militant·es révolutionnaires rappellent à qui veut l'entendre qu'un ouvrier pédé n'a rien à voir avec un pédé petit-bourgeois.

Cette première opposition, binaire, trouvent de nouvelles ramifications dès fin 1977. De la branche révolutionnaire se détache un courant qui commence à défendre une identité homosexuelle radicale ; radicale plutôt que révolutionnaire. Les liens avec l'extrême gauche sont reniés et il n'est plus question de grand soir. Cette branche, qui s'oppose à celle plus rigide du courant trotskiste cherche à faire exploser tous les cadres, dont l'identification à l'acronyme GLH, jugé enfermante. Ces actes de ruptures forts constituent la première évolution majeure du mouvement homosexuel français depuis 1974. D'un côté les GLH et leur perspective structurée du mouvement, et de l'autre de nouvelles entités qui adoptent de nouveaux noms et se détachent d'une vision du monde qu'elles ne partagent plus. Plusieurs nouveaux groupes à partir de 1977, apparaissent et gravitent autour des GLH, offrant au mouvement une nouvelle tendance : la Mouvance folle lesbienne (MFL) à Aix-en-Provence, Les Folles radicales Paris ou encore Les Gouins celtés à Rennes. Au cours de leur développement, ces groupes font évoluer les cadres de l'identité qui les structurent. Celle-ci est d'abord « pensée comme le sentiment d'appartenir à un nous, une ressource de consolidation », puis « en second lieu [elle devient] le but d'un travail d'affirmation dans l'espace public » pour enfin se transformer en « stratégie de l'action collective<sup>940</sup> ». Comme le souligne la sociologue Mary Bernstein, « pour les groupes homosexuels, le jeu stratégie peut consister à mettre en avant, avec humour ou agressivité, le stigmaté du “fléau social”<sup>941</sup> ». Ce que Bernstein définit comme « des stratégies agressives de “célébration” identitaires » prend forme « quand les homosexuels sont confrontés à la tâche initiale de cristalliser la communauté, ne dispos[ant] d'aucun relais dans les institutions politico-administratives<sup>942</sup> ». La participation du GLH d'Aix-en-Provence aux élections municipales de 1977 en est une très bonne illustration.

---

<sup>940</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, op. cit.*, p. 82

<sup>941</sup> *Ibid.*

<sup>942</sup> *Ibid.*

## 2.1 Les élections municipales de 1977

Mary Bernstein rappelle que « les modes d'expression de la dimension identitaire sont inséparables d'une structure d'opportunité<sup>943</sup> ». Le cas du GLH d'Aix-en-Provence en est un très bon exemple. La ville connaît une mobilisation féministe et homosexuelle depuis le début des années 1970. C'est l'une des villes en région qui a vu émerger un FHAR local dont l'existence ne s'est pas résumée à un feu de paille comme ailleurs en France. Une continuité entre le FHAR et le GLH existe, en témoigne le fait que Patrick Cardon, figure du GLH puis de la Mouvance folle lesbienne, a déjà participé à la première mobilisation<sup>944</sup>. Le GLH d'Aix en Provence est fondé fin 1975, dans une ville bourgeoise et étudiante que Jean Luc Hennig décrit pour *Libération* comme « plus ou moins à l'abri de l'oppression et des discriminations que connaissent aujourd'hui les homos, hommes et femmes [...]»<sup>945</sup>. Ce qui a permis d'après les protagonistes de cette histoire d'imposer un rapport de force pour les mobilisations homosexuelles<sup>946</sup>.

La spécificité du GLH ne tarde pas à prendre forme. Deux éléments qui caractérisent la future Mouvance folle lesbienne sont présents dès les premiers temps du groupe. Le premier est l'usage de la provocation : interpeler, choquer font déjà partie des dispositifs d'interventions du groupe. À l'image d'un tract intitulé « L'amour, La merde », reproduit dans le *Bulletin des GLH province* numéro 2 qui développe sur deux pages une réflexion autour de l'anus et des excréments. Le pamphlet questionne le tabou autour de cette partie du corps humain et sa fonction biologique. La dimension du plaisir est mise en avant et l'hypocrisie des hétérosexuel·les est conspuée. L'autre élément qui caractérise le GLH aixois est son insistance à questionner la masculinité, même au sein du mouvement homosexuel. Questionner la masculinité permet d'interroger différentes identités. C'est l'un des seul GLH qui, à ma connaissance, s'est positionné politiquement et ouvertement sur les questions transsexuelles. Un tract déjà présenté, intitulé « Les poulets contre les hormones » s'intéresse à une histoire qui fait les choux gras à Marseille et où sont impliqués des « transsexuels prostitués dont un mineur de 16 ans, une poignée de travestis, quelques médecins douteux qui hormonent les uns et les autres [...]»<sup>947</sup>. Et dans sa liste de griefs qu'il couche sur papier, le GLH dénonce ce qu'il appelle le conditionnement dont sont victimes les personnes transsexuelles, leur récupération par la prostitution et l'institution médicale<sup>948</sup>.

---

<sup>943</sup> *Ibid.*

<sup>944</sup> Entretien avec Patrick Cardon, avril 2021, Montpellier

<sup>945</sup> « La société sera homosexuelle ou ne sera pas », *Libération*, n° 970, 8 mars 1977

<sup>946</sup> Entretien avec Patrick Cardon, avril 2021, Montpellier

<sup>947</sup> « Les poulets contre les hormones », 16 septembre 1976, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>948</sup> *Ibid.*, p. 2



Le coup d'éclat du GLH d'Aix en Provence a lieu au printemps 1977 et fait l'effet d'une bombe au sein du mouvement. Le groupe, dirigé par Patrick Cardon, a annoncé son intention de participer aux élections législatives de mars 1977. Le premier à s'en faire l'écho est le journal local *Le Provençal* dans son édition du 4 février. Le journaliste qui rend compte de l'initiative est pour le moins interloqué, écrivant avec effroi que « l'homosexualité est présentée comme une idéologie conquérante<sup>949</sup> », et concluant avec mépris qu'il ne « reste [qu']à établir la liste des candidats. Ils doivent bien être une quarantaine l'un dans l'autre<sup>950</sup> ». *Libération* lui emboîte le pas dès le lendemain et raconte la présentation de la liste le 3 février dans une librairie bondée, la Librairie quotidienne. La liste regroupe des étudiant·es et des ouvriers. Dans un courrier envoyé au GLH de Bordeaux, Aix écrit : « il faut 45 noms qu'on prendra le moins phallo possibles (d'abord les homosexuel(le)s, ensuite les femmes et au pire les hétéros libéros pour la jointure<sup>951</sup> (!) ». Il ne faut pas s'y tromper, cette candidature n'aspire aucunement à prendre la tête de la cité aixoise. Au contraire il s'agit de tourner les élections en dérision et surtout d'essayer de mettre tout le monde mal à l'aise<sup>952</sup>. Mais c'est aussi un moyen habile de mettre en avant les revendications homosexuelles.

Quel est le sens de cette candidature ? Que veut-elle dire et pourquoi les militant·es décident-ils et elles d'expérimenter cette forme d'intervention politique ? Présenter une candidature homosexuelle signifie-t-il obligatoirement vouloir faire émerger un vote homosexuel ? Peut-on donc y déceler une piste identitaire ?

Un tract reproduit dans l'*Agence Tasse* donne quelques éléments de réponse. Le texte constate que les « homosexuels en lutte » ne se reconnaissent dans aucun programme des partis en course, tout simplement parce qu'aucun ne pose la question de l'homosexualité, même au sein des organisations qui veulent changer la vie. Le tract suppose un « eux » et un « nous ». Les homosexuel·les sont pensé·es comme une catégorie à part : « ce n'est pas une minorité comme les autres, les mots les définissent mal et ce n'est pas un hasard<sup>953</sup> ». La question identitaire est donc au cœur de la réflexion. C'est même, l'absence de l'expression identitaire, du fait de la répression politique et sociale, qui est un vecteur de mobilisation. Le régime hétérosexuel est présenté comme l'ennemi, responsable de tous les maux, dans lequel les hommes et les femmes sont enfermé·es et soumis·es aux piliers de la normalité : travail, famille, patrie<sup>954</sup>. Aix établit ainsi une opposition entre

---

<sup>949</sup> « Municipales : une liste homosexuelle à Aix ? », *Le Provençal*, 4 février 1977

<sup>950</sup> *Ibid.*

<sup>951</sup> « Aix en Provence... », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 21

<sup>952</sup> « Une liste homosexuelle de 41 homosexuels », *Libération*, n° 947, samedi 5 et dimanche 6 février, p. 3

<sup>953</sup> « Quelques extraits d'un tract du GLH d'Aix : "Les homosexuels en lutte et les municipales" », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 3

<sup>954</sup> *Ibid.*

hétérosexualité et homosexualité. En parallèle, les revendications du GLH aixois sont pragmatiques. Les membres du groupe exigent la fin des discriminations dans la loi, l'emploi, le logement, la suppression des textes législatifs réprimant certaines formes d'homosexualité, tout comme l'arrêt de la répression policière. Les positions défendues par le GLH intiment, enfin, l'autonomie d'organisation dans la perspective « de déborder des ghettos où on nous a aménagé des cages dorées ou des semblants hétérosexuels<sup>955</sup> ».

La campagne électorale n'est cependant pas « aussi tonitruante qu'on pouvait l'espérer : ils ont placardé des autocollants un peu partout, mais rien de plus<sup>956</sup> ». Le 8 mars 1977 une réunion publique est organisée au Palais des congrès où se retrouvent près de 300 personnes<sup>957</sup>. Les groupes en parlent et l'*Agence Tasse* chronique cette initiative. À noter aussi que la mixité de la liste n'est pas une évidence en soi. Les garçons et les filles qui s'y retrouvent ne partagent que peu d'espaces politiques et le fossé est grand. Les lesbiennes de la liste remarquent à propos des garçons du GLH, qu'« il leur est assez souvent difficile de sortir de leurs problèmes de mecs<sup>958</sup> ». Les réactions quant à cette candidature homosexuelle ne sont pas toujours favorables et les groupes les plus liés aux thèses marxistes se montrent très critiques. Jean Nicolas se fend d'une tribune dans *Rouge*, le journal de la LCR. Après avoir pris acte de la candidature aixoise et avoir reconnu la visibilité qu'elle offre à la question homosexuelle, le théoricien majeur du GLH – PQ prend ses distances avec cette initiative. Il regrette que la liste aixoise mette sur le même plan le mouvement ouvrier et les autres forces politiques parce qu'il est lui aussi inscrit dans le régime de l'hétérosexualité. Si Jean Nicolas reconnaît que le mouvement ouvrier doit encore avancer sur de nombreuses questions liées à l'homosexualité, il se refuse à le mettre sur le même plan que la droite comme le fait le GLH d'Aix. La situation pour lui n'est pas comparable. Il demande ainsi : « Les camarades d'Aix ne tombent-ils pas dans le piège d'une simple inversion des valeurs établies lorsqu'ils parlent dans leur conférence de presse de “construire un monde homosexuel” ?<sup>959</sup> ». Jean Nicolas considère que c'est se tromper d'ennemi et renforcer la coupure arbitraire instaurée par la morale bourgeoise entre l'homosexualité et l'hétérosexualité que de donner l'illusion que l'oppression vécue par les personnes homosexuelles est imputable aux hétérosexuel·les. Lui, au contraire, considère qu'elle est davantage la conséquence d'un système qui aliène, en cloisonnant les sexualités<sup>960</sup>.

---

<sup>955</sup> « Communication du meeting contre la répression au palais des Congrès », non daté, fonds privé Patrick Cardon, Montpellier

<sup>956</sup> « La société sera homosexuelle ou ne sera pas », *op. cit.*

<sup>957</sup> Un enregistrement de 15 minutes a été fait de ce moment que Patrick Cardon m'a partagé. Il témoigne de l'ambiance électrique de cette réunion publique et des échanges houleux entre la liste candidate et la salle, au public hétéroclite et loin d'être gagné à la cause homosexuelle.

<sup>958</sup> « La société sera homosexuelle ou ne sera pas », *op. cit.*

<sup>959</sup> « Les homosexuel(les) présentent une liste », *Rouge*, n° 271, 11 février 1977, p. 5

<sup>960</sup> *Ibid.*

L'hétérosexuel·le n'est donc pas l'ennemi·e et ne doit pas l'être, d'autant plus s'il ou elle est de gauche et prolétaire.

La réponse du GLH d'Aix ne se fait pas attendre et s'adresse moins à Jean Nicolas qu'à l'extrême gauche toute entière. Cette réponse rédigée sous la forme d'un tract et distribuée aux militant·es d'extrême gauche sur les marchés aixois permet de saisir plus précisément quel est ce monde homosexuel que défend la liste aixoise. Le constat est sans appel : les hommes hétérosexuels ne sont en aucun cas les « frères » des homosexuels. Ils sont leurs premiers ennemis car ils sont leurs premiers oppresseurs<sup>961</sup>. Le monde hétérosexuel ne peut être qu'un monde de domination qui s'exprime avec force envers les femmes et les homosexuel·les. La réconciliation est impossible et il n'y a d'autre alternative que de le détruire. Les mots sont acerbes : « Il n'y a pas de mots assez violents pour dire à quel point nous pouvons haïr et souhaiter détruire, y compris en nous, toute référence hétérosexuelle<sup>962</sup> ». Une fois le monde hétérosexuel détruit, il faut bâtir autre chose. Pour les candidat·es à la municipalité aixoise, construire un monde homosexuel ne signifie pas remplacer l'hétérosexualité obligatoire par une homosexualité obligatoire. Il s'agit de vider l'homosexualité de son contenu symbolique et supprimer sa référence au phallus<sup>963</sup>. Pour mettre fin aux rapports de domination, les auteurs du tract considèrent nécessaire un passage par l'homosexualité vécue et non plus sublimée, renforcée par la supposée latence de l'homosexualité dans les institutions phallogocratiques. S'il ne s'agit pas pour le GLH d'Aix de nier la réalité et l'importance de la lutte des classes, il n'est cependant plus acceptable « qu'une certaine conception de celle-ci nie et rejette toute analyse en termes de sexe<sup>964</sup> ». La fracture que sous-tend cette position accentue les désaccords au sein du mouvement homosexuel. C'est une nouvelle direction théorique qui est ainsi proposée par le GLH aixois et qui vient bousculer l'hégémonie trotskiste incarnée par la tendance Politique et quotidien.

Faute d'argent et de soutiens, la liste homosexuelle doit renoncer à se présenter officiellement aux élections municipales de mars 1977<sup>965</sup>. L'orientation théorique prise par le GLH durant le temps de la campagne a mis en exergue des dynamiques contradictoires qui traversent le mouvement. Au sein même de l'entité aixoise de nouvelles divisions se font jour. Quelques mois plus tard, c'est la scission. Patrick Cardon résume alors les deux tendances qui s'opposent entre les « pédés virilistes » et les « folles classiques<sup>966</sup> ». Les premiers forment un groupe concurrent qui

---

<sup>961</sup> « Adresse à ceux qui se croient révolutionnaire », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 5

<sup>962</sup> *Ibid.*

<sup>963</sup> *Ibid.*

<sup>964</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>965</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 20, 5 avril 1977, p. 3

<sup>966</sup> « Histoire aixoises, 1977 – 1978 », *Masques*, mai 1979, p. 102

prend le nom de Groupe des luttes homosexuelles. La direction politique qu'il propose se transforme radicalement. Le nouveau GLH s'engage dans la voix de la lutte contre la répression et dénonce « le racisme anti homosexuel parmi les autres racismes et [il] demand[e] que les discriminations qu'il entraîne soient combattues et interdites<sup>967</sup> ». La seconde tendance, incarnée selon les mots de Cardon par les folles du groupe, a alors tout l'espace pour s'essayer à de nouveaux paradigmes et requalifier l'identité homosexuelle.

## 2.2 La Mouvance folle lesbienne

La Liste homosexuelle pour les municipales de mars 1977 a donné un écho inespéré à la nouvelle tendance et à ses réflexions identitaires. La nouvelle cosmogonie que théorise le groupe est un processus long qui s'étale de la fin 1976 à 1979. Mary Bernstein rappelle que le déploiement identitaire peut prendre deux directions : celle de la confrontation (*identity for critique*) « lorsque le groupe s'affronte aux valeurs, catégories et pratiques de la culture dominante<sup>968</sup> » ou alors celle de l'éducation (*identity for education*) « lorsqu'il tente de se légitimer en s'engageant sur des terrains consensuels ». Il ne fait aucun doute que le groupe aixois s'inscrit dans la première direction. Il faut attendre la fin de la décennie pour que la seconde voie soit plébiscitée par l'ensemble du mouvement. De plus, d'après Lilian Mathieu, « le choix entre les deux options peut être déterminé tant par les ressources dont dispose le groupe que par le degré de fermeture ou d'ouverture de la structure des opportunités politiques au moment où il se mobilise<sup>969</sup> ».

Un texte paru dans le *GLH info*, rédigé en janvier 1977, pose les premiers jalons théoriques de ce nouveau courant. Il est signé par le GLH qui accole à son acronyme la mention « tendance homosexuelle ». C'est un premier pas de côté. La radicalité du propos s'exprime dès les premiers mots du texte : « Mais vous êtes sectaires !!! Non, nous sommes intolérants !!! Oui au GLH nous sommes intolérants : on ne veut ni se faire tolérer, ni tolérer l'hétérosexualité<sup>970</sup> ». L'idée principale est d'affirmer l'hétérosexualité comme un régime de domination. Il n'est pas suffisant de marteler « À bas la famille » comme le propose ce slogan issu de mai 68, car le premier rapport de pouvoir se joue entre l'homme et la femme. Les ennemi·es ne sont donc plus seulement celles et ceux qui défendent l'ordre établi, mais également tou·tes celles et ceux qui s'inscrivent dans des relations hétérosexuelles, ce qui inclut mécaniquement les militants d'extrême gauche – des phalocrates

---

<sup>967</sup> « Racisme et différence homosexuelle », 1<sup>er</sup> octobre 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>968</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, op. cit., pp. 142 – 143

<sup>969</sup> *Ibid*

<sup>970</sup> « GLH Aix en Provence », *GLH info*, n° 1, mai 1977, p. 7

libéraux, quelles que soient leurs positions par rapport au mouvement homosexuel. Il ne s'agit plus de convaincre un maximum de personnes : « Qu'elle se touche elle-même la masse et qu'on en parle plus<sup>971</sup> ». Il n'existe plus de place pour le compromis : « Qu'on ne se dise pas féministe si on n'est pas lesbienne avant tout, ni révolutionnaire si on n'est pas homosexuel<sup>972</sup> ». Les relations entre individus ne seraient apaisées qu'au sein d'une communauté homosexuelle sans distinction de sexe ni de classe. L'homosexualité n'est pas pensée comme une simple pratique sexuelle. Pour le GLH d'Aix, elle est aussi un comportement, une vision du monde.

L'organisation du groupe est alors aussi amenée à changer. Il faut exploser tous les cadres, ceux du GLH en premier. Les membres du groupe aixois se sont ainsi souvent réunis, penchés ensemble sur un certain nombre de problématiques, sans pour autant jamais véritablement se rencontrer. Le GLH n'a jamais été ce lieu de catharsis que certains espéraient. Et tout le travail militant fourni (affichages, tracts, rédaction de statuts) est illusoire parce qu'il ne repose pas sur « des relations vraies<sup>973</sup> ». Cette manière d'intervenir politiquement est assimilée à un « activisme défoulement<sup>974</sup> » peu crédible, une fuite en avant menacée de récupération.

Alors à quoi devrait ressembler le GLH ? Pour les militants il doit être pensé comme un centre de rencontres non formel, où les réunions ne servent pas à la structuration du groupe mais sont seulement des points de repères. En quelque sorte ce n'est plus à partir du GLH que doivent émerger de nouvelles initiatives, mais au contraire, le GLH doit servir de point de rencontre pour des initiatives nombreuses et variées à la recherche de complices. À partir de là, c'est l'usage même du nom de GLH qui est remis en cause. Il est pensé comme totalitaire, imposé par quelques personnes influentes, ne recouvrant d'après les aixois aucune réalité unitaire<sup>975</sup>. Les faux semblants démocratiques qui régissent le fonctionnement des GLH sont aussi pensés comme l'importation de fonctionnements hétérosexuels dont il faut se défaire. Le consensus, le compromis et le mythe de la représentation sont à bannir. Il s'agit au contraire de valoriser les ruptures et les divisions comme facteurs de richesses pour le fonctionnement et le développement du mouvement. La réflexion s'achève par une mise en garde pour les autres GLH. Si leurs positions ne changent pas – c'est-à-dire en réalité si elles ne s'alignent pas sur les positions aixois – alors la rupture sera franche : « Il n'est pas pensable qu'on soutienne de tels réformismes que ce soit par une manifestation du 1<sup>er</sup> mai ou une rencontre nationale quelconque<sup>976</sup> ». Le choix du nouveau nom

---

<sup>971</sup> *Ibid.*

<sup>972</sup> *Ibid.*

<sup>973</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>974</sup> *Ibid.*

<sup>975</sup> *Ibid.*, p. 10

<sup>976</sup> *Ibid.*

pour le groupe (GLH – tendance homosexuelle) est enfin présenté comme une ultime provocation à l'égard du mouvement. Il a été choisi « pour se démarquer des autres GLH qu'on dénommera "Groupe de libération de l'hétérosexualité"<sup>977</sup> ». La provocation est donc permanente, à l'image de ce qu'a été la campagne municipale. Cette tendance du GLH d'Aix renoue de cette façon avec une forme de spontanéisme (elle-même le qualifie de « spontanéisme réfléchi ») proche de ce qui s'expérimentait au sein du FHAR.

J'ai, dans le précédent chapitre, présenté une coordination se déroulant à Paris pour l'organisation de rencontres nationales en février 1977 à partir du récit d'un membre d'un GLH en région. Celui-ci raconte qu'il a été profondément interloqué par l'attitude des garçons du GLH d'Aix. Dans mes recherches, j'ai trouvé un autre récit de ce moment, raconté par un certain Grégoire<sup>978</sup>. Il donne la mesure du fossé qui se creuse entre plusieurs formes d'interventions politiques. Ses cinq pages de comptes rendus très cyniques, intitulées « Chroniques des 26 et 27 février 1977 », présentent le groupe aixois comme une avant-garde incomprise dont il veut défendre les positions. Le sous-titre du document donne le ton : « Petit mémoire en forme de réponse aux groupes prétendument homosexuels qui sont supposés lutter pour la libération d'iceux et d'icelles<sup>979</sup> ». Il juge avec mépris les GLH qui, dans une perspective d'ouverture, se sont tournés vers des partis d'extrême gauche ou des organisations du mouvement social. Une large part du débat est consacrée à la candidature aixoise qui ne semble pas plaire à tout le monde. Grégoire écrit ainsi :

« Au fur et à mesure que j'écoutais les griefs invoqués, je me suis aperçu qu'on n'exprimait pas seulement un désaccord avec nos positions et notre décision de mener campagne électorale mais qu'on nous reprochait en définitive d'être des homosexuels luttant pour la libération des homosexuels et de l'homosexualité<sup>980</sup> ».

Les militants des autres GLH présents sont qualifiés « d'homo hétéros » et accusés de supplier le monde « normal », le monde hétérosexuel de les accepter. Certains GLH pensent même ouvrir leurs rangs à des hétérosexuels<sup>981</sup>. Auto proclamé bouc émissaire de ces rencontres, le GLH d'Aix fustige ce qu'il considère être une frustration et une gêne des militants présents quant à la question du désir, reposant sur des non-dits et des « relations désirantes inexprimées<sup>982</sup> ».

---

<sup>977</sup> *Ibid.*

<sup>978</sup> Dans l'entretien que je mène avec Patrick Cardon celui-ci m'indique qu'il s'agit de Grégoire Herpin

<sup>979</sup> « Chroniques des 26 et 27 février 1977 », non daté, fonds privé de Patrick Cardon, p. 1

<sup>980</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>981</sup> *Ibid.*

<sup>982</sup> *Ibid.*

Le GLH – Politique et quotidien s’oppose avec véhémence aux thèses défendues par la tendance homosexuelle aixoise. Un texte intitulé « Le GLH d’Aix ou Tintin et Milou au pays de l’homosexualité » fait office de réponse à ces dernières. La réflexion du groupe parisien s’inscrit comme à son habitude dans une rhétorique marxiste s’autorisant à son tour quelques moqueries. Là où le GLH d’Aix veut imposer un monde homosexuel, le rédacteur du texte se questionne : « À la lumière de quel obscurantisme se sont-ils embarqués dans cette galère où l’homosexualité, comme naguère le prolétariat, serait investie d’une mission historique <sup>983</sup> ». La principale critique qu’émet Politique et quotidien est que les militants de la tendance homosexuelle ont substitué la sexualité aux rapports de classe. Ce n’est plus la bourgeoisie contre le prolétariat mais l’hétérosexualité contre l’homosexualité dans un manichéisme à valeur égale. Ce serait presque une nouvelle économie politique que celle de l’homosexualité triomphante. L’auteur poursuit son argumentation de façon précise :

« En bon militants, ils pensent sans doute que quand on se place sur le terrain de l’intervention sociale et de la lutte il est nécessaire de se référer à des identités de groupe. Le marxisme se réfère à des identités de classe déterminées dans l’ordre du réel économique, ces classes sont la projection d’un certain type d’organisation sociale et économique, elles sont données objectivement en tant que classes et sont homogènes dans leurs intérêts historiques. La division des pratiques sexuelles donne-t-elle lieu en elle-même à des identités homogènes ? Hélas non, et c’est là que le bât blesse<sup>984</sup> ».

Ce que le texte reproche à la conception de l’homosexualité aixoise c’est sa croyance dans une conscience homosexuelle au sens où Marx parlait de conscience de classe. Si l’on peut considérer que la bourgeoisie et le prolétariat s’affrontent en blocs opposés, le rapprochement ne peut être fait de façon similaire pour l’hétérosexualité et l’homosexualité. Elles ne recouvrent pas le même type « d’homogénéité et de contradictions », et de conclure qu’il n’y a jamais « adéquation entre une structuration sociale du désir, une identité sociale et des pratiques sexuelles<sup>985</sup> ». Sur un ton plus personnel, ce texte du GLH – PQ acte une rupture définitive avec le GLH – tendance homosexuelle aixois : « En tout cas nous on ne refoutra plus jamais les pieds à un weekend à la Sainte-Beaume<sup>986</sup>, merci bien, l’oppression homosexuelle on la vit tous les jours de la semaine, évitons les traumatismes à pas cher des machos du GLH d’Aix<sup>987</sup> ».

---

<sup>983</sup> « Le GLH d’Aix ou Tintin et Milou au pays de l’homosexualité », non daté, fonds privé d’Alain Lecoultré, p. 1

<sup>984</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>985</sup> *Ibid.*

<sup>986</sup> En réalité Baume-les-Aix. La Sainte-Baume est en réalité le couvent jésuite.

<sup>987</sup> « Le GLH d’Aix ou Tintin et Milou au pays de l’homosexualité », *op. cit.*, p. 3

Sans se focaliser sur les critiques qui lui sont faites, l'identité de la tendance homosexuelle poursuit son évolution. Il faut faire un bond d'un an en avant, en mai 1978, pour que la tendance entame sa dernière mutation. Elle devient la Mouvance folle lesbienne (MFL), un courant qui d'après ses propres membres est expérimental et incertain. Dans son ouvrage *Folles de France*, Jean-Yves Le Tallec exhume une lettre de Patrick Cardon à l'attention de Jacques Girard qui explicite le sigle MFL : « Mouvance était la féminisation de Mouvement, Folle revendiquait folie et féminisation, lesbienne était l'adjectif de folle : les folles qui s'aiment entre elles. Cette prise de position effara tout le monde<sup>988</sup> ». Cette position est défendue dans un courrier à l'*Agence Tasse*, toujours par la plume de Grégoire. Il revendique ainsi que ce ne soit pas une « théorie parfaite et flambant neuve à exhiber<sup>989</sup> ». Leur préférence méthodologique va davantage au questionnement et à la recherche d'une identité totalement nouvelle, « dans des sentiers non battus, encore vierges<sup>990</sup> ». Comment définir la Follie (sic.) ou la figure de la Folle ? Dans l'introduction de son ouvrage, Jean-Yves Le Tallec la définit comme « exubérante, provocante, flamboyante, la folle est surtout absolument visible. Mais elle se tient aussi, paradoxalement dans l'ombre de l'homosexualité masculine<sup>991</sup> ». Plus loin il écrit que celle-ci est « évanescence, elle se soustrait aux regards insistants et échappe aux définitions simplistes. Ce que sous-entend le sens commun, c'est-à-dire un certain efféminement qui suppose une sexualité entre hommes paraît bien insuffisant<sup>992</sup> ». Il faut aussi garder en tête ce que Michel Foucault avait commencé à esquisser dans son *Histoire de la folie*, la figure de la folle et celle de la folie se confondent « dans une même idée de déraison et d'extravagance, voire de démence<sup>993</sup> ».

À la suite de la lettre de Grégoire se trouvent une note et un tract. La note indique que le tract a été lu en direct dans une radio aixoise le 8 mai 1978. Il esquisse les premières formes de cette nouvelle tendance. Il n'y a aucune fierté à se proclamer d'une homosexualité honteuse. Au contraire, il faut s'en défaire. Et par un subtil chemin de pensée, le sujet devient femme : « Et puisque souvent on nous a traité de tapettes, de pédales, de femmes, et bien OUI disons-le et vivons-le : NOUS SOMMES FEMMES ». Il n'est pas question ici de travestissement. C'est en réalité tout un passé de femmes qu'il faut retrouver et un nouveau devenir à proposer<sup>994</sup>. Quelle définition et orientation peut-on alors donner pour cette Mouvance folle lesbienne ? Un élément très significatif est l'abandon du terme « homosexuel » et la remise en cause de cette identité comme pratique militante.

---

<sup>988</sup> LE TALLEC Jean-Yves, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008, p. 214

<sup>989</sup> *Agence Tasse*, n° 30/31/32, 4<sup>ème</sup> semestre 1978, p. 14

<sup>990</sup> *Ibid.*

<sup>991</sup> LE TALLEC Jean-Yves, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, *op. cit.*, p. 13

<sup>992</sup> *Ibid.*

<sup>993</sup> *Ibid.*

<sup>994</sup> « Mouvance Folle-lesbienne », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, 4<sup>ème</sup> semestre 1978, p. 15



La démarche est à la féminisation : mouvement devient mouvance, pédé viriliste devient folle et homosexuel devient lesbienne. La subversion est le maître mot et le désir de faire exploser les cadres permanent. La MFL rappelle par sa geste l'exubérance des Gazolines du FHAR et le ton est proche du discours situationniste. Paulette Mérodon<sup>995</sup>, alias de Patrick Cardon, raconte cette provocation :

« Nous défendions toutes les institutions contre les antimilitaristes, nous accordions des subventions à l'armée pour détruire les derniers paysans du Larzac, nous criions : "Vive le Kapital" en face des gauchistes, nous nous prononcions pour le mariage contre les réformistes et les révolutionnaires, nous étions nonnes face aux libérateurs du sexe, femmes honnêtes devant les pédérastes, coprophage et tutti quanti mâles. Enfin nous rétablissions une certaine forme de vouvoiement pour de grandes dames féodales ruinées par la bourgeoisie<sup>996</sup> ».

La position que défend la mouvance est sans compromis. Pour ses membres, l'homosexualité est la seule forme de relation possible pour refuser les rapports de domination. Patrick Cardon explique que la MFL est née de la critique de la structure du GLH et de l'intérêt pour ce qu'il qualifie de relationnel lesbien. La tendance « recherche un rapport féminin sur les cendres du phénix-phallus masculin (hétéro ou homo)<sup>997</sup> ». Cardon suppose que ce nouveau positionnement rapproche le groupe des pratiques de luttes des lesbiennes féministes et le fait entrer « dans la lutte des sexes en combattant la théorie mâle de la lutte des classes<sup>998</sup> ». Une autre critique formulée à l'encontre des autres groupes du mouvement est leur éloge de la pratique sexuelle entre hommes. Au contraire, les membres de la MFL revendiquent être des folles entre elles. Et de là se construit le nouveau slogan du groupe : « des homosexuels qui n'aiment pas les hommes<sup>999</sup> ». Pour Jean-Yves Le Tallec, la position « de la Mouvance préfigure cependant les analyses et les pratiques *queer* qui se développeront une bonne dizaine d'années plus tard : une critique des catégories et de l'hétéronormativité, y compris celle véhiculée par les hommes gais<sup>1000</sup> ».

---

<sup>995</sup> Paulette Méroudon est le nom d'un personnage dans un film d'horreur sorti en 1960, *Les yeux sans visage*. Patrick Cardon raconte que c'est Michel Cressole qui lui donne l'idée du nom, mais celui-ci est mal compris et devient donc Mérodon.

<sup>996</sup> « Occultation ou comment je suis devenue une grande dame... », *Masques*, mai 1979, p. 102

<sup>997</sup> « Histoire aixois, 1977 – 1978 », *op. cit.*, p. 102

<sup>998</sup> *Ibid.*

<sup>999</sup> « Mouvance Folle-lesbienne », *op. cit.*, p. 16

<sup>1000</sup> LE TALLEC Jean-Yves, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, *op. cit.*, p. 216

### 2.3 Les Folles radicales et les Gouins Celtes<sup>1001</sup>

Dans les imaginaires et l'historiographie, la tendance parisienne Politique et quotidien symbolise le courant trotskiste, en lien permanent avec l'extrême gauche, mais la diversité du groupe est bien plus large<sup>1002</sup>. L'hégémonie du discours marxiste est ainsi mise à mal dès 1977, avec l'émergence de discours qui revendiquent une nouvelle subversion et donnent un nouveau contenu à l'identité homosexuelle. Je l'ai déjà évoqué, le GLH – Politique et quotidien s'organise à Paris selon plusieurs échelles, dont des Commissions de quartier. Elles ne sont pas seulement géographiques. Elles sont aussi construites d'après les affinités et les alliances politiques. Le courant qui va devenir celui des Folles radicales à partir de 1978 s'organise d'abord autour d'un squat rue Quincampoix à Paris, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, où vivent Maxime Journiac, Michel Bigot dit Mistigri, Kevin Kratz et Jean-Philippe Coz alias Audrey<sup>1003</sup>. Un appartement où vit Franck Arnal est rattaché à cette communauté. Jacques Girard nous indique que les membres de cette tendance des Folles radicales sont plutôt issus de la bourgeoisie et sont étudiants ou marginaux. Une sociologie quelque peu différente des militant·es des GLH qui sont davantage des jeunes travailleuses et travailleurs. Leurs figures de proue sont Franck Arnal, Pablo Rouy, Maxime Journiac, Jean-Philippe Coz, Michel Bigot et Jean-Pierre Pequenard. D'après Girard, leurs différences avec le courant trotskiste reposent sur un fait simple : « Ils ne font plus de politique, ils sont politiques<sup>1004</sup> ». Le FHAR n'est jamais très loin. Il est moins question de discours et d'actions que de proposer de nouvelles formes de vie. La vie en squat est un élément de cette nouvelle radicalité. Le premier squat ouvert par des homosexuels et des lesbiennes trouve ses racines dans le festival de cinéma de l'Olympic. Pourquoi squatter plutôt que louer ? C'est ce qu'éclaire Pablette de Choke (probablement Pablo Rouy) : « Vu l'état de nos finances et la législation sexiste du logement, nous avons immédiatement pensé à un squatt<sup>1005</sup> ». Le weekend des 14 et 15 mai 1977, un groupe issu de PQ organise un weekend dans une maison occupée du 18<sup>e</sup> arrondissement. La raison est simple : « Vu le succès de cette semaine, certains ont parlé de “rupture”. Le fait qu'ils aient pu vivre ensemble pendant 7 jours semble les inciter à franchir un pas de plus dans l'illégalité<sup>1006</sup> ». Un bulletin paraît alors sous le titre de *Paillettes*. S'il n'est pas daté, je présume qu'il

---

<sup>1001</sup> Ce développement est transversal entre cette première partie de ma thèse qui s'achève et la seconde qui débute au prochain chapitre. Ce moment de l'émergence d'une nouvelle radicalité homosexuelle se construit et s'étend entre 1977 et 1979. Il me semblait important, malgré le décalage chronologique d'inscrire ces tendances radicales dans les pas de la Mouvance folle lesbienne et donc d'inclure cette partie dans ce chapitre.

<sup>1002</sup> Un premier biais peut être soulevé du côté des archives. Le courant trotskiste au sein de Politique et quotidien est particulièrement prolifique dans la production de textes, de discours et de pamphlets. Il occupe ainsi le devant de la scène et éclipse les autres courants, moins prompts à produire des bulletins théoriques.

<sup>1003</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homagour. 1978 – 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 37

<sup>1004</sup> *Ibid.*, p. 43

<sup>1005</sup> « Gai-center », *EntreCHA*, n° 2, non daté, p. 12

<sup>1006</sup> « Confidentiel », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site

paraît à la fin du printemps 1978. Il ne revendique aucune filiation directe avec une tendance au sein de Politique et quotidien, mais au vu du titre du bulletin et des personnes ayant participé à sa rédaction (dont Franck Arnal, Guy Hocquenghem, Lionel Soukaz ou encore Pablo Rouy) je suppose qu'il émane de la tendance Folle radicales alors en formation. L'éditorial donne la mesure des positions politiques de la tendance et des actions qu'elle engage :

« [...] Le GLH a vu émerger des facettes successives et variées de la radicalité homosexuelle : interpellation critique et parfois dure de l'extrême gauche et de ses "méthodes", méfiance à l'égard de tous les discours tolérants ou démagogiques, sortie de notre premier livre en librairie [le *Dossier de presse sur l'homosexualité*], création d'un centre téléphonique [une bande enregistrée donne des informations et enregistre les appels], sortie en janvier 78 de Gaie Presse, initiative d'un groupe du GLH Paris, occupation pendant six mois d'une boutique dans le XIV<sup>e</sup>, aujourd'hui murée, des initiatives communautaires dans quelques appartements et dans un squat de la rue Dutot<sup>1007</sup> ; [...] <sup>1008</sup> ».

L'époque où le trotskisme tenait le haut du pavé au sein de Politique et quotidien semble loin : les liens avec l'extrême gauche sont décriés et la mise en place d'un centre téléphonique peut se comprendre comme une démarche d'intervention communautaire.

Les Folles radicales lancent un journal tout début 1978 du nom de *Gaie presse*. Il est dirigé par Audrey Coz, Mistigri, Maxime Journiac, Jean Pierre Pequenard avant d'être rejoint pour le 2<sup>ème</sup> numéro par Didier Lestrade. Le style du journal, très moderne, tranche avec les productions habituelles des groupes militants homosexuels. Fini la ronéo et la mise en page austère. Les couleurs sont vives et la typographie travaillée. On peut y lire un changement d'époque où les paradigmes identitaires sont en mouvement. À Paris, c'est le temps de la fête qui s'impose. Des lieux commerciaux en rupture avec la rue St Anne se développent et réunissent la fine fleur de cette jeunesse homosexuelle radicale. C'est le cas de l'Eléphant rose fondé par deux anciens de Politique et quotidien : Gérard Vapereau et François Desmares. Ce bar ouvre en avril 1977 dans l'enceinte de l'Entrepôt où se trouve aussi l'Olympic qui a accueilli la Semaine homosexuelle. Jacques Girard décrit cet établissement comme un « espace convivial, devenu un lieu officieux de rendez-vous du

---

Richelieu

<sup>1007</sup> Il y aurait ainsi eu selon les différentes sources auxquelles j'ai eu accès, quatre différents squats liés au GLH parisien : un squat dans le 18<sup>e</sup> (weekend après l'Olympique) un dans le 3<sup>e</sup> (rue Quincampoix), un dans le 14<sup>e</sup> (boutique) et un dans le 15<sup>e</sup> (rue Dutot). Donc deux appartements et deux lieux d'activités. Les souvenirs de Jacques Girard dans son ouvrage *Mémoires d'homajour 1978 – 10 mai 1981*, doivent être pris avec précaution. Aucune source ne permet de corroborer ses dires et les reconstructions factuelles et temporelles sont possibles. On peut imaginer qu'il n'y a eu qu'un seul squat d'habitation et un autre d'activité. Peut-être que des sources ultérieures viendront renseigner davantage cette histoire.

<sup>1008</sup> *Paillettes, op. cit.*, p. 2

mouvement homosexuel<sup>1009</sup> ». *Gaie Presse* paraît en kiosque mais ne dépasse pas le numéro 5, conséquence d'une nouvelle vague de censure qui l'interdit d'affichage le 11 mars 1978. Un an avant la sortie de *Gai Pied* le journal préfigure la nouvelle culture gaie. Le format est un A6 plié en deux. Quand on l'ouvre, en pleine page, une photographie de deux garçons nus enlacés. Le mot « folle » est utilisé partout et sert à désigner les rubriques : « les folles s'activent » pour parler de l'action des différents groupes, « les folles voyagent » pour donner l'adresse des GLH existants ou encore « les folles lisent » pour donner des conseils de lecture<sup>1010</sup>. Le journal est encore clairement tourné vers le mouvement. Il rend compte des activités des différents GLH, raconte ce qu'il se passe à l'étranger, couvre la campagne pour les élections législatives de 1978. Le fond de l'air est devenu fluo.

À quelques trois cent kilomètres à l'ouest, dans la capitale bretonne, un autre GLH expérimente à son tour l'explosion identitaire, de façon plus tardive, début 1979. La nouvelle tendance prend le nom de Mouvance Gouins Celtes. Les ressemblances avec la mouvance aixoise sont nombreuses. Le fanzine qui accompagne le groupe rennais, « Journal des folles adipeuses, formika, ignomineuses, Paic Citron, et séniles de Bretagne » est signé « Des pédales qui n'aiment pas les mecs<sup>1011</sup> » en référence au « Des hommes qui n'aiment pas les hommes » aixois. La brochure est essentiellement faite de collages, façon *Do it yourself*. La référence à une identité homosexuelle incarnée par la figure de la folle est explicite dans son adresse : « Pour nous éphèbes, efféminés, tapettes, gouins, pédale anti-machottes, folles en mouvement [...]»<sup>1012</sup>. Dans le numéro de mars 1979 est glissé l'« Appel du 18 gouin 79 » qui fait figure de manifeste à la tendance. Les membres du groupe se déclarent contre « l'ordre souverain du désir », « contre la quête phallique », « la virilité obligatoire à tout groupe PD » ou encore « contre le militantisme explicatif à masturbation éjaculatoire<sup>1013</sup> ». La prose est provocatrice et se revendique de cette nouvelle acceptation de l'homosexualité qui serait « efféministe » comme la théorise Patrick Cardon<sup>1014</sup>. Cette expérimentation identitaire perdure jusqu'au début des années 1980 et pose les bases de la culture *camp*.

Le bouleversement et les transformations des paradigmes identitaires à partir de 1977 sonnent une nouvelle étape pour le mouvement qui en a fini avec l'expérimentation. Ils accompagnent la reconfiguration des cadres de ce dernier pour ouvrir une nouvelle séquence

---

<sup>1009</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, *op. cit.*, p. 38

<sup>1010</sup> *Gaie presse*, n° 1, janvier 1978, p. 3

<sup>1011</sup> *L'ostéomatéopate*, mars 1979, fonds Michel Chomarat, P 3130, Bibliothèque municipale de Lyon, p.1

<sup>1012</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>1013</sup> « Appel du 18 gouin 79 », *L'ostéomatéopate*, *op. cit.*, p. 4

<sup>1014</sup> Entretien avec Patrick Cardon, avril 2021, Montpellier

politique, celle de la revendication. Par ailleurs, la radicalité expérimentée par certains groupes est si forte qu'elle rend difficile le basculement vers un militantisme revendicatif tel qu'il se développe à partir de 1978. C'est pourquoi une partie de ceux (d'après les sources exclusivement des garçons) qui se sont engagés dans la voie radicale, plutôt que d'accompagner les transformations qui régissent la mobilisation dans une perspective revendicative et réformiste, vont faire le choix d'une autre forme d'engagement. Ils investissent d'autres espaces et font surgir une sphère culturelle et médiatique au sein du mouvement, à travers la création de journaux et d'émissions de radio homosexuelles.

## Conclusion première partie

Pour le mouvement homosexuel français, la séquence allant de 1974 à 1978 est une période d'expérimentation. Le premier Groupe de libération homosexuelle est fondé au printemps 1974 à Paris. Il ne surgit cependant pas de nulle part, car inscrit dans une histoire plus longue avec des filiations complexes : Arcadie d'un côté, le FHAR de l'autre. Arcadie, l'organisation fondée par André Baudry en 1954, défend une vision homophile du monde dont les groupes ultérieurs cherchent à se démarquer, oubliant les liens complexes qui lient ces différentes entités. Au vu de cosmogonies profondément différentes, l'histoire du mouvement homophile est parallèle à celle du mouvement homosexuel. Les points de rencontre sont rares et souvent conflictuels, ce qui m'a conduit à exclure l'organisation arcadienne de mon récit. Le FHAR de son côté dispose d'une place particulière dans l'histoire de la mobilisation. Éphémère et largement circonscrite à la capitale, l'expérience du Front homosexuel d'action révolutionnaire est pourtant celle qui reste dans les imaginaires. Si son récit est essentiel pour saisir le basculement qui s'opère au début des années 1970, il me semble cependant qu'il faille replacer l'histoire du FHAR à sa juste place, c'est-à-dire un *moment*, une *parenthèse* de la mobilisation homosexuelle pour reprendre les termes de Massimo Prearo. Le contexte des années 1970 est aussi à prendre en compte pour saisir le monde dans lequel évoluent les GLH naissants. La répression est toujours à l'œuvre et c'est sous la pression de divers mouvements du sujet minoritaire que Valéry Giscard d'Estaing, nouvellement élu président de la République française, concède un certain nombre d'avancées politiques et sociales. C'est donc dans un monde traversé par de multiples changements politiques et sociétaux que se forme le premier GLH.

La composition politique de cette première entité est originale. Elle réunit d'un côté d'anciens membres d'un Groupe des jeunes qui officiait au sein d'Arcadie avant d'en être exclus par le maître des lieux, ce dernier les accusant de défendre des positions politiques trop radicales. Après un été d'errance, les rescapés du groupe fondent un nouveau collectif qui prend le nom de Philandros. Celui-ci change de nom au printemps 1974 pour devenir Groupe de libération homosexuelle et à l'automne, l'entité est rejointe par d'anciens membres du FHAR. L'arrivée de ces nouveaux membres rend possibles les premières actions militantes tandis qu'au fil des mois une opposition latente se matérialise au sein du groupe. D'un côté, ceux qui défendent une perspective de mobilisation communautaire, de l'autre, à l'image de leur époque, ceux qui militent pour une orientation révolutionnaire. À l'automne 1975, les tensions étant trop fortes et indépassables, il éclate en trois différentes tendances : Groupes de base, Politique et quotidien, et 14 décembre.

Tandis que les militant·es parisien·nes se déchirent, des GLH apparaissent sur l'ensemble

du territoire français. Entre 1975 et 1977, une trentaine de groupes se développent et posent les bases d'un mouvement encore très théorique. L'une des hypothèses de ma recherche est de considérer que le mouvement homosexuel français se constitue véritablement lorsque des groupes homosexuels et lesbiens voient le jour sur l'ensemble du territoire. Pour pouvoir faire une histoire des groupes homosexuels en région, il est alors essentiel de saisir les formes de l'engagement dans un GLH de « province » en ce milieu des années 1970, afin de comprendre les raisons et les modes d'organisations des groupes homosexuels en dehors de la capitale. C'est ainsi un modèle équivalent qui se met en place d'une ville à l'autre. Les garçons et les quelques filles qui rejoignent le mouvement le font d'abord pour sortir de l'isolement et rencontrer des semblables. Les GLH prennent en premier lieu la forme d'un groupe d'auto-conscience et ce n'est que dans un second temps que ses membres élaborent une orientation politique pour leur regroupement, qui leur permet ensuite d'entreprendre une action militante. La place du vécu et du quotidien a une telle importance dans les GLH qu'on peut qualifier cette forme d'engagement d'existentielle. À l'image des mouvements sociaux à l'œuvre durant les années 1970, les militant·es homosexuel·es embrassent un militantisme qui se veut révolutionnaire. Il ne s'agit pas de panser la société mais au contraire de la faire exploser. C'est pourquoi je qualifie ce cycle d'engagement, qui court donc de 1974 à 1978, de militantisme existentiel et révolutionnaire.

Même si disséminés sur l'ensemble du territoire et revendiquant une autonomie politique totale, les groupes naissants expriment dès le départ le désir fort et impétueux de mettre sur pied un mouvement d'ampleur. L'appropriation par tous les groupes de l'acronyme GLH en est un bon exemple. Les militant·es vont alors mettre en place des outils pour coordonner leurs actions et faire avancer leur cause. Un premier bulletin d'information, l'*Agence Tasse*, sert de liens entre les groupes. Au fil des mois et des années, différents bulletins de liaison et autres revues viennent renforcer la communication entre ces derniers. Des rencontres se font aussi, informelles dans un premier temps, puis par l'organisation de coordinations en bonne et due forme. La recherche et le développement de relations avec des groupes à une échelle internationale sont par ailleurs des éléments qui renforcent la structuration de la mobilisation. Son histoire est aussi faite de différentes formes d'interactions. Avec les mouvements féministes d'abord, qui ont ouvert la voie à la mobilisation homosexuelle, dont on pourrait qualifier la relation comme suivant un schéma de « convergence conflictuelle ». Avec les lesbiennes ensuite : si la plupart d'entre elles s'organisent encore au sein du mouvement féministe au milieu des années 1970, d'autres choisissent le mouvement homosexuel qui dans sa grande majorité défend la mixité. Elles y sont cependant confrontées à la misogynie des militants et nombre d'entre elles, après quelques mois de tentatives de lutte en commun, désertent les groupes. Une autre interaction se fait avec les organisations et

partis de gauche et d'extrême gauche dont nombre de militant·es sont issu·es. L'homosexualité ayant été considérée par une large partie du spectre politique de la gauche comme une dégénérescence petite-bourgeoise, les relations sont, dans un premier temps, particulièrement tendues. Une facette de cette interaction s'articule dans le rapport des militant·es homosexuel·les avec cette partie de l'échiquier politique. Nombre d'entre eux et elles font ainsi état d'une auto-répression qu'il est impératif de combattre pour se défaire de la culpabilité et légitimer leur action militante. Par ailleurs, inscrit·es dans les mouvements du sujet minoritaire, les membres des GLH participent aux combats de nombreux mouvements sociaux, afin d'y porter une parole homosexuelle et proposer de nouvelles lectures du monde. Enfin, si les GLH incarnent l'orientation politique et militante du mouvement homosexuel français, une première sphère adjacente se constitue au cours de cette période. Il s'agit de la sphère confessionnelle avec la naissance successive d'organisations catholique, protestante et judaïque. Au milieu de cette effervescence, d'autres petites associations apparaissent dans la capitale mais du fait d'une orientation réformiste, elles sont encore politiquement inaudibles dans cette séquence révolutionnaire.

Les réflexions théoriques qui accompagnent le mouvement en formation sont nombreuses. L'un des premiers constats qu'établissent les militant·es est celui d'affirmer que le militantisme homosexuel ne peut être appréhendé de la même façon que d'autres engagements politiques. Cette idée est matérialisée par le format groupe de parole des premiers GLH, où la place du vécu et du quotidien est essentielle. La sexualité trouve alors un espace d'expression légitime dans la vie des groupes et la fête est au cœur de l'engagement. La raison première pour laquelle des garçons et des filles rejoignent le mouvement homosexuel repose sur leur condition, une réalité sexuelle : leur homosexualité. Mais qu'est-ce qu'elle signifie et englobe ? Existe-t-il une identité homosexuelle ? Aux côtés de qui faut-il lutter ? En même temps que les GLH s'organisent et se coordonnent, une réflexion se dessine dans l'ensemble des groupes autour de l'identité homosexuelle. Différentes approches se font à son égard. La tendance communautaire incarnée par le GLH – Groupes de base défend l'idée que la mobilisation homosexuelle doit pouvoir intégrer toute personne, quelle que soit sa condition sociale. Du côté de la tendance révolutionnaire, alors incarnée par le courant trotskiste Politique et quotidien deux réflexions se dessinent. La première est de dire que la catégorisation identitaire de l'homosexualité est une invention bourgeoise et qu'il faut donc la détruire. De l'autre, d'après une lecture de classe, les militant·es considèrent que l'identité homosexuelle ne peut être suffisante pour générer des alliances. La question du ghetto, qu'il soit marchand ou sauvage, est aussi au centre des réflexions des militant·es révolutionnaires. Pourtant au cœur de la sexualité homosexuelle masculine, il est analysé, de façon presque puritaine, comme



aliénant par les penseurs marxistes, qui théorisent son abandon. Cependant, à partir de 1977, l'hégémonie trotskiste est mise à mal par l'émergence d'une nouvelle radicalité homosexuelle qui incarne ce qui serait l'apogée d'un militantisme existentiel.

1978 représente une nouvelle rupture dans l'histoire du mouvement homosexuel français. À Paris, le mouvement explose dans différentes directions, tandis qu'en région les groupes, après plusieurs années d'expérimentations, questionnent leur engagement et aspirent à une nouvelle orientation pour la mobilisation. On passe alors d'un militantisme contre l'oppression, c'est-à-dire une lutte contre le système tout entier, à une lutte contre la répression et ses violences, conséquences du système hétéropatriarcal. C'est le début d'un nouveau cycle de l'engagement, qu'on peut qualifier d'existentiel et de réformiste. Comme le théorise le sociologue Sidney Tarrow, deux caractéristiques sont typiques des fins de cycle : soit les mouvements sociaux sombrent dans la violence, soit ils s'institutionnalisent<sup>1015</sup>. La nouvelle séquence dans laquelle s'inscrit le mouvement homosexuel français correspond à la seconde option, celle de l'institutionnalisation. C'est un nouveau chapitre qui commence pour l'histoire du mouvement homosexuel français.

---

<sup>1015</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 54

# **Partie II.**

## **Revendication.**

### **L'affirmation du mouvement homosexuel français**

**(1978 – 1982)**



## Chapitre 6. « Paris se dépérit, le salut va venir de la province<sup>1016</sup> » : reconfiguration du mouvement (1978 – 1979)<sup>1017</sup>

Entre 1978 et 1982, c'est un nouveau cycle de l'engagement qui caractérise le mouvement homosexuel français. On passe d'un militantisme existentiel et révolutionnaire à ce que je qualifie d'un militantisme revendicatif et réformiste. Ce passage d'un cycle à un autre doit évidemment être appréhendé sous la forme d'un processus et on peut envisager 1978 comme une année de transition, qui permet le passage d'un état à un autre. Ce basculement, est encore trop peu documenté dans l'historiographie existante au vu de ses conséquences pour la décennie suivante. Avec des perspectives différentes, ce sont à nouveau les ouvrages de Jacques Girard, de Massimo Prearo ainsi que celui d'Antoine Idier, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, qui détaillent le plus justement cette séquence historique. L'ambition de ce chapitre est d'approfondir la thèse de Girard qui considère que l'errance du mouvement en 1977 – 1978 va être résolue par l'action des groupes homosexuels en région<sup>1018</sup>.

Comment expliquer ce changement d'orientation pour la mobilisation ? Ce sont bien sûr différents facteurs qu'il faut interroger pour saisir les transformations en cours. Alors que le mouvement se développe depuis plusieurs années déjà, les militant·es font un constat en cette fin de décennie : ils et elles assisteraient au retour de la répression. Ce sentiment est en réalité tronqué mais révèle un fait important : alors que les militant·es homosexuel·les s'évertuent à faire exister un mouvement depuis le début de la décennie, celui-ci est incapable de s'opposer à la répression et d'avoir une action concrète sur le quotidien des gais et des lesbiennes. Cette perception va progressivement faire bouger les lignes dans les projections pour la mobilisation.

Dans la capitale, les élections législatives du printemps 1978 vont accélérer la reconfiguration du mouvement. Le dernier GLH encore existant, la tendance Politique et quotidien décide de s'engager dans la bataille électorale pour augmenter la visibilité homosexuelle. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour accompagner la campagne : l'organisation d'un festival international de cinéma (qui tourne au drame) et la constitution de Comités homosexuels d'arrondissements (CHA) pour soutenir l'action politique du GLH. À l'été 1978, la tendance Politique et quotidien a disparu et les CHA incarnent désormais dans la capitale la sphère mouvementiste de la mobilisation. Ces Comités homosexuels d'arrondissement symbolisent bien

---

<sup>1016</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 145

<sup>1017</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 6 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 38 – 46

<sup>1018</sup> *Ibid.*

cette transition d'un cycle d'engagement à un autre. Tandis que certains CHA poussent le militantisme existentiel à son paroxysme, d'autres groupes se fondent et se confrontent pour la première fois à la mobilisation contre la répression légale. Très vite, certain·es font le choix de délaisser la sphère mouvementiste pour investir une sphère culturelle et médiatique qui s'autonomise progressivement de la première. C'est la naissance de nouvelles revues et journaux, à l'image du *Gai Pied* ou de *Masques* qui, s'ils accompagnent la reconfiguration du mouvement, font le choix d'en rester à la marge<sup>1019</sup>.

Sur le reste du territoire français, la situation est sensiblement différente. Dès la fin de 1977, une majorité des groupes en région déclarent tourner en rond et s'être coupés de ce qui serait les « masses homosexuelles ». Pour appréhender cette nouvelle réalité, il faut garder en tête le modèle de fonctionnement des groupes homosexuels que j'ai présenté dans le troisième chapitre de cette thèse. Les GLH forment d'abord des groupes de parole, puis élaborent une orientation politique pour enfin engager l'action militante. Ce mode de fonctionnement n'est pas problématique en soi, mais du fait d'un *turn-over* important des forces militantes, ce processus se répète généralement chaque année lors de la rentrée de septembre. Cette situation produit indubitablement un essoufflement des groupes. Du fait d'une autoréflexion importante, les militant·es posent alors des mots sur l'état du mouvement et cherchent à dessiner de nouvelles orientations pour la mobilisation. D'un côté, les groupes multiplient les rencontres nationales pour donner une nouvelle direction à leur lutte. La place du GLH de Marseille est cruciale dans cette évolution. Du fait d'une composition particulière de celui-ci, il est l'un des premiers à s'engager dans la voie d'un militantisme revendicatif et réformiste et il entraîne alors une grande partie du mouvement à ses côtés. De l'autre les militant·es des GLH délaissent progressivement la fonction d'auto-conscience de leur fonctionnement et cherchent à se tourner vers l'extérieur en développant un militantisme politico-culturel.

Donner une nouvelle orientation à la mobilisation est un processus complexe qui prend du temps. Si les différentes rencontres nationales ont permis de jeter les bases d'une nouvelle direction pour le mouvement, des rencontres sur un temps long sont nécessaires pour concrétiser les aspirations des militant·es. C'est dans cette perspective que le GLH de Marseille propose à l'ensemble des groupes homosexuels et lesbiens l'organisation d'une Université d'été homosexuelle (UEH) en juillet 1979. Au cours de ces rencontres estivales, des militant·es présent·es dessinent le cadre d'une nouvelle organisation pour diriger et encadrer la mobilisation. Il s'agit du CUARH, le

---

<sup>1019</sup> Ce sont ces entreprises politico-culturelles qui ont été les plus étudiées par l'historiographie. Je présente dans le passage qui leur est dédié les travaux existants.

Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, qui donne par son orientation politique un second souffle au mouvement.

## **1. Un rapide retour contextuel : où en est-on de la législation anti-homosexuelle ?**

Le contexte politico-répressif de la fin de la décennie doit être rappelé. Alors que les parlementaires français·es refusent d'abroger les articles de lois criminalisant l'homosexualité, les militant·es un peu partout en France affirment assister au retour de la répression. Par ailleurs, la mise en lumière de plusieurs affaires de discriminations amène les GLH à constater leur impuissance face à la répression. Une situation qui va dans un second temps pousser les groupes à se réformer et à adopter de nouvelles orientations pour la lutte.

### **1.1 Un pas en avant, trois pas en arrière : les attermoissements de la classe politique française**

En dépit de la multiplication de GLH sur tout le territoire et de la constitution d'un mouvement à l'échelle nationale, la répression à l'encontre des homosexuel·les est toujours d'actualité en 1978. On l'a vu dans la première partie de cette thèse, la lutte contre la répression légale n'est pas, dans un premier temps, spécifiquement à l'ordre du jour du mouvement. D'après Jacques Girard, ce dernier et plus particulièrement Politique et quotidien porte la responsabilité de ne pas s'être « donné les moyens de mobiliser les homosexuels sur des objectifs précis et concrets, voulant les faire accéder à une conscience révolutionnaire plutôt que les faire lutter à partir de leurs conditions de vie [...]»<sup>1020</sup>. La fin de la décennie correspond aussi à la fin du libéralisme giscardien. Jacques Chirac, anciennement premier ministre et depuis 1977 maire de Paris, n'a de cesse d'attaquer le gouvernement giscardien sur sa droite, dans la perspective des élections présidentielles de 1981. Valéry Giscard d'Estaing réplique en assumant un tournant conservateur. La gauche qui avait l'espoir de remporter les élections législatives de 1978 se fait coiffer au poteau et va devoir patienter trois longues années supplémentaires.

Les lois qui régissent l'homosexualité n'ont pas évolué depuis 1974. Valéry Giscard d'Estaing, dans une perspective de réforme, avait mis sur pied une commission de révision du code pénal, dirigée par le sénateur Henri Caillavet<sup>1021</sup>. À la surprise générale, celui-ci propose l'abrogation

---

<sup>1020</sup> *Ibid.*, p. 148

<sup>1021</sup> Pour plus d'informations concernant le sénateur Henri Caillavet, ses positions politiques, ses démarches pour l'abrogation des articles de loi discriminant l'homosexualité et sa réception par le grand public, voir le chapitre 4 d'IDIÉR

de l'alinéa 2 de l'article 330 (outrage public à la pudeur commis par un·e homosexuel·le) et de l'alinéa 3 de l'article 331 (interdiction d'un rapport homosexuel avec toute personne de moins de 21 ans) dans un projet de loi soumis en 1977. Ce qui amène le GLH de Lyon à décrire le sénateur dans son bulletin *Interlopes* par les mots suivants : « Un bonhomme étonnant qui invite au soutien dans sa démarche de voir anéantir les restes législatifs désignant les pédés comme fléau social au même titre que la tuberculose et l'alcoolisme<sup>1022</sup> ». *Libération* y voit aussi une opération de séduction de l'électorat homosexuel par les forces centristes, en vue des élections législatives de 1978<sup>1023</sup>. Henri Caillavet<sup>1024</sup> réussit finalement à faire voter l'abrogation de ces deux alinéas lors d'un vote au Sénat le 28 juin 1978<sup>1025</sup>. Monique Pelletier qui est alors ministre déléguée auprès du Garde des Sceaux s'exprime même au nom du gouvernement en faveur de ces abrogations :

« Le gouvernement vous propose de ne plus incriminer les actes d'homosexualités commis sans violence à l'égard d'un mineur âgé de quinze à dix-huit ans. La commission de révision du Code Pénal a constaté que depuis quelques années, l'opinion publique accueille les informations en matière de sexualité avec plus de calme et de maturité. Il est donc possible de cesser d'incriminer des pratiques qui, pour marginales qu'elles soient, ne méritent pas une sanction pénale que l'évolution des mœurs ne réclame plus<sup>1026</sup> ».

Mais le tournant conservateur du gouvernement a pour conséquence de laisser ce projet de loi prendre la poussière. Il se refuse ainsi de mettre la proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il faut attendre le 11 septembre 1979 et une proposition de loi portée par les socialistes pour que le gouvernement se ressaisisse du texte sénatorial, en l'introduisant dans un projet de loi relatif au viol. Jacques Girard note alors que « cette volonté d'introduire une corrélation entre homosexualité et viol n'est pas gratuite et porte déjà en germes les arguments que les partis de droite développeront<sup>1027</sup> ». Je reviendrai plus longuement sur ces enjeux et cette nouvelle bataille parlementaire dans le chapitre suivant avec les premières mobilisations du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle.

---

Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, 201 p.

<sup>1022</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, p. 97

<sup>1023</sup> « Racolage électoral ou fin d'une (triste) époque ? », *Libération*, n° 1275, 9 mars 1978, p. 5

<sup>1024</sup> *Libération* consacre dans son édition du 17 mai 1978 un long portrait du sénateur sous le titre de « Le sénateur Caillavet : un réformiste studieux ». Béatrice Vallaeys et J.P. Génè décrivent de façon amusante cet homme qui « n'est pas spécialement le genre *Libé* ».

<sup>1025</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 166

<sup>1026</sup> *Ibid.*

<sup>1027</sup> *Ibid.*

## 1.2 Le retour de la répression ?

La fin du libéralisme giscardien peut être illustrée par le retour de la censure. On se souvient qu'avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, des publications qui tombaient sous le coup de la censure et qui étaient par conséquent interdites d'affichage sont autorisées à paraître en kiosque. La revue *Arcadie* en avait bénéficié. Le tournant conservateur renvoi nombre de périodiques à la semi-clandestinité. Cette censure repose sur l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949 qui permet d'interdire à l'affichage « les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime<sup>1028</sup> ». Les revues *Dialogues* et *Incognito-Magazine* sont interdites d'affichage le 19 janvier 1978. Vient ensuite le tour de *Gaie Presse* et *In-Magazine* qui disparaissent des kiosques au 1<sup>er</sup> mars. Cet enchaînement des interdictions se conclut par la censure du dernier venu, *Gay Magazine*, le 24 mars 1978. L'Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels (ALEPH) de Claude Courrouve condamne une « dangereuse inclinaison à l'ordre moral, et une grave remise en cause de la laïcité de l'Etat<sup>1029</sup> ». Il réclame au contraire l'abrogation des arrêtés des 19 janvier, 1<sup>er</sup> et 24 mars 1978 qui concernent l'interdiction d'affichage pour les revues homosexuelles ainsi que la suppression de l'article 14 de la loi de 1949 et annonce un rendez-vous au Ministère de l'intérieur, le 21 avril 1978 à 15h30, dont je n'ai trouvé aucun compte rendu<sup>1030</sup>. Les interdictions d'affichage étant maintenues, on peut supposer que ce rendez-vous fut un échec.

Mais peut-on vraiment parler d'un retour de la répression ? À lire la presse et les publications homosexuelles, la question se pose. Dans les pages de l'*Agence Tasse* et de *Diff/Éros*, des rubriques sont consacrées dès 1977 à en faire le sombre compte rendu : « 11 mai 1977 – Marseille : Michel et Antoine vivent ensemble, élevant la fille d'Antoine. Michel est travesti. Le 4 mai, la police arrête Antoine ; il est envoyé en prison accusé de proxénétisme [...]»<sup>1031</sup> ; « Mercredi 18 janvier : inculpation d'un enseignant de Saint-Leu-La-Forêt d'incitation de mineurs à la débauche et d'actes impudiques sur des personnes de son sexe<sup>1032</sup> » ; « 7 mars 78 : Condamnation par la 24<sup>e</sup> chambre correctionnelle du Tribunal de Paris de 4 homosexuels pris, selon la police, en flagrant délit, dans le square de l'archevêché, derrière Notre-Dame à Paris, à 23h30 ; 3000 F. d'amende pour chacun et deux mois de prison avec sursis<sup>1033</sup> ». L'intérêt nouveau suscite cet appel de l'*Agence Tasse* :

---

<sup>1028</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=nAMkzijBfxo3qztPTEmS>

<sup>1029</sup> « Communiqué de l'ALEPH », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 22

<sup>1030</sup> *Ibid.*

<sup>1031</sup> « Chronologie », *Diff/Éros*, n° 3, septembre – octobre 1977, p. 26

<sup>1032</sup> « Usage des lois », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 26

<sup>1033</sup> *Ibid.*



« Si vous connaissez ou avez connaissances de toute condamnation pour “délit” sexuel, informez-nous-en. Il faut faire connaître au maximum tous ces délits<sup>1034</sup> ». Qu’en est-il vraiment ?

Les chiffres donnés par Régis Schlagdenhauffen et Jérémie Gauthier incitent à relativiser l’affirmation d’un retour de la répression. En 1974, année de l’élection de Valéry Giscard d’Estaing, ce sont 147 personnes qui sont condamnées. L’année suivante 179 homosexuels subissent le même sort. Ils sont 155 en 1976, 138 en 1977 et 162 en 1978<sup>1035</sup>. L’écart entre les chiffres de 1977 et 1978 semble trop faible pour être significatif et affirmer un retour de la répression. Que s’est-il alors passé pour que les acteurs de cette histoire développent cette impression ? C’est probablement l’intérêt envers cette répression qui a augmenté, renforcé par le retentissement de quelques faits divers qui ont fait grand bruit dans la presse.

De plus, le mouvement, après plusieurs années d’existence, est suffisamment constitué et fort pour dénoncer et rendre inacceptable cette situation. Il est en mesure de briser le silence dans lequel on a cherché à maintenir l’homosexualité et sa répression. Comme le souligne Jean Cavailles quant à la multiplication des cas « d’interdiction professionnelle », « il y a quelques années aucun cas ne parvenait à percer le mur du silence des mass médias, pourtant fort bruyants par ailleurs<sup>1036</sup> ».

Entre 1978 et 1979, ce sont quatre faits divers articulés autour de la répression qui accaparent successivement l’attention des médias et des militant·es. Antoine Idier, qui s’est intéressé à deux d’entre elles, les perçoit comme des « affaires », où « ceux qui sont accusés renversent les accusations et se font à leurs tours accusateurs pour dénoncer la situation faite aux homosexuels. Elles permettent ainsi de faire débattre de la répression de l’homosexualité et donc de remettre en cause la législation<sup>1037</sup> ». La première est celle dite du Manhattan, du nom d’un bar du 5<sup>e</sup> arrondissement parisien. Dans la nuit du 25 au 26 mai 1977, la police fait une descente dans la backroom du bar et arrête onze personnes. L’un des prévenus Michel Chomarot, originaire de Lyon, raconte :

« Un soir, tard dans la nuit, nous étions en pleine consommation sexuelle, lorsque la lumière s’est éclairée et quelqu’un a crié “Police !”. Les policiers, de la brigade mondaine [en réalité des mœurs], qui avaient sans doute participé aux ébats avant de nous arrêter, ont réuni les participants de cette partouze. Nous étions une quinzaine de personnes, et nous avons été

---

<sup>1034</sup> *Ibid.*

<sup>1035</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982), *Médecine & Hygiène*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 436

<sup>1036</sup> « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », *Masques, revue des homosexualités*, n° 3, Hiver 1979 – 1980, p. 44

<sup>1037</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l’abrogation du délit d’homosexualité, 1977 – 1982, op. cit.*, p. 115

transférés, dans plusieurs fourgons, en pleine nuit, menottés, au Quai des Orfèvres, au siège de la Police Judiciaire<sup>1038</sup> ».

Le procès, d'abord prévu le 25 mars 1978, est reporté à l'automne. Il se tient le 3 octobre devant la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris. D'après *Libération* qui relate le procès, ce « 3 octobre 1978 est à marquer d'une pierre rose dans l'histoire "gay". Pour la première fois, des personnes accusées d'"outrages publics à la pudeur sur personnes du même sexe" comparaissent en correctionnelle et sans complexe, en tout cas sans nier leur homosexualité, et avec la ferme intention de placer ailleurs le débat<sup>1039</sup> ». Les accusés sont condamnés en première instance à des amendes. La peine est légère et doit probablement s'inscrire dans l'évolution des condamnations liées à l'homosexualité, qui fléchissent tout au long de la décennie. Pour autant, trois des accusés se pourvoient en appel puis en cassation. Une démarche qui appuie l'idée de se servir de la répression comme tribune politique. Le verdict lui, n'évolue pas<sup>1040</sup>.

En juin 1978 une campagne de solidarité est organisée en faveur du Docteur Buisson. Le seul délit de ce médecin psychiatre installé à la Réunion, est d'être homosexuel et de ne pas en faire mystère. Si rien n'a pu lui être reproché sur le plan professionnel, l'Ordre des médecins soupçonne des « tendances profondes (sic) incompatibles avec l'éthique médicale<sup>1041</sup> ». Il est sanctionné par l'Ordre des médecins à six mois d'interdiction de pratiquer. Béatrice Vallaeys qui couvre cette affaire pour *Libération*, espère que la mobilisation pourra infléchir la décision de l'Ordre : « À moins que la mobilisation qu'il laisse à Paris, de toutes les organisations syndicales de santé et de justice, ainsi que des mouvements homosexuels, n'obtiennent comme ils s'y emploient, la levée des mesures qui entravent l'exercice du Docteur Buisson<sup>1042</sup> ». En vain.

L'affaire Rossignol est un autre cas emblématique. Jean Rossignol, militant syndicaliste au SGEN-CFDT et au GLH de Marseille, est révoqué par le conseil de discipline de l'académie d'Aix-Marseille le 7 septembre 1978 aux motifs de retards et d'absences injustifiées. Ce qu'on reproche en réalité à ce surveillant syndicaliste, c'est son homosexualité et son militantisme. Après avoir été muté une première fois, il est accusé d'avoir « affiché dans le réfectoire des élèves une annonce pour le bal du GLH<sup>1043</sup> », ce qu'il dément, n'ayant jamais, dit-il, mis les pieds dans cet établissement scolaire. Le 26 janvier 1979 il est définitivement révoqué.

---

<sup>1038</sup> Entretien avec Michel Chomarat, février 2019, Lyon

<sup>1039</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982, op. cit.*, p. 117

<sup>1040</sup> Pour un récit détaillé voir IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982, op. cit.*

<sup>1041</sup> « Un médecin suspendu pour homosexualité », *Libération*, n° 1316, 27 avril 1978, p. 7

<sup>1042</sup> « Il est interdit d'être médecin et homosexuel », *Libération*, n° 1365, 26 juin 1978, p. 14

<sup>1043</sup> « Quand l'homosexualité devient tare sociale », *Libération*, n° 1547, 29 janvier 1979, p. 7

Le dernier cas que je veux rapidement évoquer ici est celui de Marc Croissant. Communiste et homosexuel, il est employé du service culturel de la Mairie d'Ivry et milite au sein d'un groupe informel homosexuel du Centre d'études et de recherche marxiste (CERM). Dans une lettre du 13 janvier 1979 qu'il adresse au journal *L'Humanité*, Marc Croissant écrit :

« Seule position possible pour les communistes : la défense sans concession du droit pour les individus (y compris les adolescents et les enfants) à vivre leur sexualité comme il leur plait (y compris si elle inclut l'homosexualité, la pédophilie, ou tout autre forme de sexualité) dès lors que les partenaires sont libres et consentants<sup>1044</sup> ».

Suite à ce courrier, Marc Croissant est licencié, ce qui provoque une mobilisation trans-partisane pour sa réhabilitation<sup>1045</sup>.

À l'exception de la rafle policière dans la backroom du Manhattan, les faits divers évoqués ici ne relèvent pas de la répression pénale de l'homosexualité, mais « d'interdictions professionnelles » comme les qualifient les militant·es, objets des mobilisations du futur CUARH. Je reviendrai plus longuement sur cette discrimination dans le prochain chapitre. La forte médiatisation est l'un des moteurs de la mobilisation naissante contre la répression. *L'Agence Tasse* se fait ainsi l'écho, au printemps 1979, d'un appel à la constitution d'un « Collectif national contre la répression des homosexuel(le)s ». Ce collectif pourrait être lancé par « des personnalités jouant le rôle classique de locomotives, et relayées par un collectif d'avocats, avec si possible des antennes en province<sup>1046</sup> ». La reconfiguration du mouvement homosexuel français est en marche.

## 2. Bouleversements dans l'épicentre parisien.

Le GLH – Politique et quotidien, qui pendant trois ans fut la locomotive du mouvement, n'est pas en mesure de prendre le virage que propose cette nouvelle époque. L'étoile rouge pâlit sous la lumière des boules à facettes. Affaibli depuis plusieurs mois par des conflits internes, et secoué par la répression que subit le premier festival international de cinéma qu'il organise, le GLH – PQ disparaît au printemps 1978. De nouvelles entités, les Comités homosexuels d'arrondissement, créés pour faire campagne lors des élections législatives de mars 1978, prennent le relais politique du mouvement à Paris. Toujours dans une perspective existentielle, ses membres veulent retrouver une façon plus incarnée et joyeuse de faire de la politique. Ceci passe aussi par le

---

<sup>1044</sup> « Peut-on être pédé et communiste ? », *Libération*, n° 1599, 30 mars 1979, p. 4

<sup>1045</sup> Antoine Idier fait par ailleurs un long récit de cette affaire, toujours dans son ouvrage *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*.

<sup>1046</sup> « Dernière minute », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 51

développement de nouveaux projets qui accélèrent l'émergence au sein du mouvement d'une sphère culturelle et médiatique autonome.

## 2.1 Le festival de la Pagode ou le chant du cygne du GLH – PQ

Plus qu'une véritable reprise de la répression pénale, le tournant conservateur qu'entame Valéry Giscard d'Estaing se manifeste, on l'a vu, par le retour de la censure. Ce n'est donc pas tant l'individu homosexuel qui est réprimé que ses moyens d'expression et de mobilisation collective. Comme l'écrit un journaliste du *Quotidien de Paris*, « tout se passe comme si l'homosexualité était acceptée tant qu'elle se cachait, tant qu'on pouvait l'ignorer<sup>1047</sup> ». Le GLH – Politique et quotidien en fait l'amère expérience lors de son festival international du film homosexuel qui se déroule au cinéma de la Pagode en janvier 1978<sup>1048</sup>.

Forts du succès de la Semaine homosexuelle qui s'est déroulée au printemps 1977 à l'Olympic, les membres de la tendance Politique et quotidien, sous la houlette du cinéaste Lionel Soukaz, veulent renouveler l'opération. C'est aussi le premier acte de la campagne pour les élections législatives où le GLH – PQ veut présenter plusieurs candidats<sup>1049</sup>. Le premier festival international de cinéma homosexuel doit se dérouler du 18 au 31 janvier dans le cinéma d'art et d'essai de la Pagode, rue de Babylone dans le 7<sup>e</sup> arrondissement parisien. Cinquante films sont programmés et le GLH propose de nombreuses activités connexes : spectacles, expositions, librairie. Un grand bal est aussi prévu le 27 janvier pour danser jusqu'au petit matin.

Le festival s'ouvre par une soirée inaugurale le 17 janvier 1978 avec l'avant-première du film des Mirabelles, *Les oiseaux de nuit*<sup>1050</sup>. En plus des projections, de nombreux débats sont organisés. L'un d'eux, consacré à la pédophilie, se tient le dimanche 21 janvier. Un journaliste du quotidien *Le Monde* présent à la discussion rapporte que « la plupart des propos tombaient sous le coup de la loi<sup>1051</sup> ». Moins d'une semaine plus tard, le vendredi 27 janvier, des policiers de la Police judiciaire, se faisant passer pour des agents du Centre national du cinéma (CNC) s'introduisent sans mandat dans la salle de projection. Sur ordre du ministre de la culture Michel d'Ornano, ils saisissent 17 films déclarés interdits car n'ayant pas reçu les visas de censure. Des films comme *Saint Genet poète*

---

<sup>1047</sup> JABLONSKI Olivier, « De l'ouverture du ghetto à la dépolitisation. Les festivals de films gais et lesbiens en France en question », *Revue H*, n° 5/6, 1997, p. 11

<sup>1048</sup> Pour un récit approfondi du festival et des enjeux qui le traversent, voir ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, mémoire de master 2, Lyon, Université Lumières Lyon 2, 2017

<sup>1049</sup> « Le Groupe de libération homosexuel veut présenter des candidats à Paris », *Le Monde*, 15 et 16 janvier 1978

<sup>1050</sup> « Premier festival international de cinéma homosexuel », fonds privé de Daniel Galy, Bordeaux, p. 2

<sup>1051</sup> « Castagne et Censure », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 19

et martyr, *Boy Friend II* ou *Un Chant d'amour* qui paradoxalement n'avaient rencontré aucune difficulté à être projetés dans d'autres festivals, à Hyères, Belfort ou La Rochelle<sup>1052</sup>. *Libération* s'amuse du fait que « pour les trois quarts, les films saisis ont déjà été projetés. Mieux : l'un deux “*Boy Friend II*”, de Lionel Soukaz a obtenu une distinction, le label qualité du Centre National du Cinéma, dépendant ... du Ministère de la Culture [lui]-même<sup>1053</sup> ». L'opération politique est flagrante. Jacques Prince écrit qu' « il est probable que d'Ornano a voulu montrer à ses électeurs passés et futurs qu'il défendait la “morale” et la “famille bourgeoise”<sup>1054</sup> ». Pour s'assurer que les films ne soient pas projetés malgré l'interdiction, ordre est donné à un policier d'occuper la salle de projection jusqu'à la fin du festival. En fin de journée une conférence de presse est organisée pour protester contre les interdictions en présence de Jean-Louis Bory et d'Yves Navarre. Dans la soirée, un commando d'extrême droite du groupuscule Jeune nation, d'une vingtaine de personnes, casquées, masquées et armées de barres de fer, fait irruption dans le cinéma, cassent les vitrines et agressent le public venu assister à la projection du film *Le Droit du plus fort* de Rainer Werner Fassbinder. Les fascistes jettent des pots de peinture rouge et des grenades fumigènes sur les spectateurs et spectatrices. Six personnes sont blessées dont le réalisateur Guy Gilles<sup>1055</sup>. La police, présente sur place, ne semble pas avoir réagi<sup>1056</sup> et les agresseurs repartent avec les 5000 francs de recette de la soirée<sup>1057</sup>. L'attaque du commando d'extrême droite est aussi à inscrire dans la campagne des élections législatives. Dans leur communiqué, les fascistes écrivent que « les 4 candidats homo auront chaud aux fesses<sup>1058</sup> ». D'après les rédacteurs de l'*Agence Tasse*, il est de notoriété publique que les militants de Jeune nation sont aussi connus pour être des colleurs d'affiche du ministre d'Ornano<sup>1059</sup>.

Le lendemain, une manifestation est organisée à 15 heures au métro Duroc. Elle rassemble près de 200 personnes qui défilent pour une « différence homosexuelle » et « contre l'arrêt arbitraire d'une expression culturelle<sup>1060</sup> ». À minuit, des militants du GLH et des spectateurs et spectatrices du festival, une centaine de personnes<sup>1061</sup>, armées de banderoles distribuent des tracts rue Sainte Anne, haut lieu de rencontre et de prostitution homosexuelle jusqu'au début des années 1980. Vers une heure du matin, deux cars de police viennent interrompre la manifestation et interpellent huit

---

<sup>1052</sup> *Ibid.*

<sup>1053</sup> « La PJ au festival du film homosexuel », *Libération*, n° 1241, 28 et 29 janvier 1978, p. 5

<sup>1054</sup> « La quinzaine homosexuelle au cinéma “La Pagode” : massacre du festival homo », *Agence Tasse*, n° 24/25/26, février 1978, p. 25

<sup>1055</sup> Les versions diffèrent entre cinq et huit blessés.

<sup>1056</sup> « Castagne et Censure », *op. cit.*, p. 20

<sup>1057</sup> « La quinzaine homosexuelle au cinéma “La Pagode” : massacre du festival homo », *op. cit.*, p. 25

<sup>1058</sup> « Castagne et Censure », *op. cit.*, p. 20

<sup>1059</sup> *Ibid.*

<sup>1060</sup> *Ibid.*

<sup>1061</sup> ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, *op. cit.*, p. 116

personnes<sup>1062</sup>. Les militant·es cherchent à empêcher le départ des véhicules en s’asseyant sur la chaussée et en s’agrippant aux fourgons. La police réplique par des grenades lacrymogènes et des matraques. Les manifestant·es répondent par des jets de pierre et d’autres objets qui leurs tombent sous la main. Deux garçons, Michel et Patrick sont arrêtés et après treize heures de garde à vue sont poursuivis pour « violences et voie de fait à l’encontre des forces de l’ordre<sup>1063</sup> ». Ils écotent chacun de quinze jours de prison avec sursis et 500 francs d’amende. Le 1<sup>er</sup> février une délégation de vingt personnes (comprenant entre autres Lionel Soukaz, Guy Hocquenghem, René Schérer et André Glucksman) se rend au Ministère de la Culture afin d’y porter une pétition<sup>1064</sup> de soutien au festival et aux candidatures homosexuelles pour les législatives et de protestation contre la répression<sup>1065</sup>. Prétextant l’absence de rendez-vous, la délégation n’est pas reçue et finalement embarquée par la police<sup>1066</sup>. Une autre manifestation le jour même aux Tuileries est aussi réprimée et dispersée par les forces de l’ordre<sup>1067</sup>.

La couverture médiatique de l’événement par la presse écrite est considérable. *Charlie Hebdo*, *France Soir*, *l’Humanité*, *La Petite quinzaine*, *Le Matin*, *Le Monde*, *Libération*, *Politique Hebdo*, *Le Quotidien de Paris*, *Rouge* et *Spéciale Dernière* ont servi de caisse de résonance pour le festival et les futures candidatures aux élections législatives. De son côté, l’historien Roméo Isarte considère que la répression subie vise avant tout les candidatures homosexuelles<sup>1068</sup>. Après le festival, l’attention du GLH – Politique et quotidien et des militant·es parisien·nes est principalement dirigée vers la campagne électorale.

## 2.2 Les élections législatives du printemps 1978

*France Soir* l’avait annoncé dès novembre 1977, cinq homosexuels sont candidats aux élections législatives du printemps suivant. De façon ironique, le journal calcule que si la France compte 3 500 000 homosexuel·les, la proportionnelle allait propulser 34 député·es homosexuel·les à l’Assemblée nationale<sup>1069</sup>. Dans le chapitre précédent, j’ai abordé la question des élections dans

---

<sup>1062</sup> Un autre témoignage parle de dix interpellations

<sup>1063</sup> « Castagne et Censure », *op. cit.*, p. 20

<sup>1064</sup> Cette pétition est signée par une centaine de personnes, dont Simone de Beauvoir, Gilles et Fanny Deleuze, Marguerite Duras, Yves Navarre, Edouard Luntz, Maurice Nadeau, Marie Cardinal, Jacques Rancière, Madeleine Renaud, Christiane Rochefort, Jean Elleinstein, historien du parti communiste et Jack Lang, député socialiste.

<sup>1065</sup> « Appel de soutien au droit aux candidatures homosexuelles lors des élections législatives de mars 1978 », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu

<sup>1066</sup> « Castagne et Censure », *op. cit.*, p. 21

<sup>1067</sup> *Ibid.*, p. 21

<sup>1068</sup> ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, *op. cit.*, p. 114

<sup>1069</sup> *France Soir*, 7 novembre 1977

ses aspects identitaires. Ici c'est la campagne électorale que je souhaite présenter, au travers de la mobilisation progressive contre la répression. L'initiative parisienne s'inscrit dans les pas de l'expérience aixoise menée un an plus tôt. Si le GLH aixois a attiré sur lui toute l'attention durant la campagne pour les élections municipales en 1977, le GLH de Strasbourg a aussi rejoint une liste composée par des écologistes, des féministes et des « minorités sexuelles » qui obtient 13% des suffrages exprimés<sup>1070</sup>. Le mouvement homosexuel s'oriente donc vers des formes de militantisme bien plus revendicatives que par le passé.

Des débats sont engagés dès l'automne 1977 au sein du GLH – PQ. La question des élections n'est pas une évidence pour toutes les militant·es. Certain·es ne votent pas tandis que d'autres accordent habituellement leur voix à l'un des partis du spectre politique de la gauche, de l'extrême gauche et de l'écologie. Les membres de PQ sont par ailleurs des novices dans la chose politique : ils et elles découvrent avec étonnement qu'il faut être âgé·e de 23 ans pour pouvoir se présenter à l'élection. Une première évidence prend rapidement corps : le résultat final importe peu et le décompte des voix n'est pas un enjeu. L'idée est davantage d'investir ces élections et de les détourner, de les subvertir et d'en faire une tribune politique :

« Le style laissez-nous vivre, le style misérabiliste et pleurnichard, ça suffit. On n'est pas non plus à «faire prendre conscience aux Masses»... On ressent qu'il faut aller au-delà, dire la joie et les pieds de nez, dire notre opinion davantage, sur la période électorale que sur ces conséquences, qui auront tôt fait de nous gommer<sup>1071</sup> ».

Les membres de PQ veulent aussi questionner les différents discours électoraux qui proposent de « changer la vie<sup>1072</sup> ». Des AG sont organisées à Jussieu tous les 15 jours à 15 heures entre le samedi 5 novembre et le 17 décembre<sup>1073</sup>.

Pour certain·es cependant, se présenter aux élections comporte des risques. Les rédacteurs de *l'Agence Tasse*, dans cette position d'extériorité critique qu'ils affectionnent, analysent sans complaisance la démarche de la tendance Politique et quotidien. Alain Huet considère que participer aux élections encourage un processus de starification chez les candidats et que par conséquent, il détourne l'attention des actions engagées par le mouvement. D'autant plus que, « toutes les stars de l'homosexualité qui parlent là-dessus bousillent le côté subversif du mouvement

---

<sup>1070</sup> « Comment les aborder... Les élections... Quelques points de contribution au débat de l'AG du GLH du 1<sup>er</sup> octobre 1977 », *Les Elections. Compte rendu de nos (d)ébats*, non daté, fonds privé Alain Lecoultré, Paris, p. 3

<sup>1071</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>1072</sup> « Pour en finir avec l'exploitation, pourquoi une candidature homosexuelle aux élections législatives », *Les Elections. Compte rendu de nos (d)ébats*, non daté, fonds privé Alain Lecoultré, Paris, p. 9

<sup>1073</sup> « AG Débats – Elections », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu, p. 1

homosexuel<sup>1074</sup> ». Tenir un discours public sur l'homosexualité la dédramatise et l'aseptise, ce qui aurait pour conséquence de bloquer les luttes en cours. Pour certain·es c'est ce qu'il s'est passé aux États-Unis : le mouvement s'est institutionnalisé et depuis qu'il a intégré le jeu politique classique, il n'a plus rien de subversif ni de révolutionnaire. Jacques Prince, de son côté, craint que si les candidats ne recueillent que peu de votes, ce soit un argument pour affirmer que les homosexuel·les ne représentent finalement pas grand-chose et que cela renforce les discours discriminants<sup>1075</sup>. D'après certain·es militant·es, accepter de se présenter aux élections, c'est aussi se placer sur le terrain que l'adversaire a choisi et donc de n'avoir que peu de marge de manœuvre. Les raisons sont donc nombreuses pour douter du bien-fondé de cette proposition. Mais la visibilité potentielle pour le mouvement l'emporte finalement.

Pour la campagne électorale, le GLH – PQ met en place une nouvelle structure pour accompagner les futurs candidats. Ce sont les CHA. Les Comités homosexuels d'arrondissement. Une brève dans *Rouge* détaille ce qu'ils sont et leur rôle :

« Homosexuels radicalisés et mouvance du GLH, nous avons décidé de créer à Paris des CHA (Comités homosexuels d'arrondissement). Les CHA ont pour objectif immédiat de soutenir les candidats homosexuels aux législatives, suite aux menaces fascistes et aux interdictions du festival homosexuel<sup>1076</sup> ».

D'autres objectifs sont donnés aux CHA lors de la première assemblée générale constitutive : rassembler les homosexuel·les vivant dans un même quartier et y créer une vie homosexuelle alternative afin d'y propager les luttes. Ces comités doivent aussi permettre la création de « brigades "papillons" », sorte de groupes d'auto-défense. Les CHA se veulent autonomes les uns des autres avec comme désir central « une ouverture plus large des homosexuels sur leur quotidien<sup>1077</sup> ». Des GLH sont annoncés dans les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissement. Au mois de mai, deux mois après les élections, trois CHA sont effectifs : les CHA 5 et 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissement.

Le lancement de la campagne intitulée *Différence homosexuelle 78* est officialisé le 9 novembre 1977 par une conférence de presse, cinq candidatures sont annoncées courant janvier et le 27 février deux candidats sont confirmés. Les trois autres candidatures sont déclarées non conformes : l'un est togolais, l'autre n'atteint pas les 23 ans requis pour se présenter, tandis que le dernier est travesti. Le GLH se veut « jusqu'au bout le candidat des exclus et des marginaux<sup>1078</sup> », s'adressant « à vous

---

<sup>1074</sup> *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 35

<sup>1075</sup> *Ibid.*, p. 33

<sup>1076</sup> « Pour des comités homosexuels d'arrondissement », *Rouge*, 6 février 1978

<sup>1077</sup> *Ibid.*

<sup>1078</sup> « Élections, piège à quoi déjà ? », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 40



non électeurs, enfants, jeunes, immigrés, non-inscrits, non-votants, mais aussi à vous, homosexuels<sup>1079</sup> ». Jean Le Bitoux est candidat dans le 6<sup>e</sup> arrondissement (4<sup>e</sup> circonscription) avec François Graille dans le rôle du suppléant et Alain Secouet dans le 18<sup>e</sup> (25<sup>e</sup> circonscription) avec Guy Hocquenghem comme second. « Nous voulons donner la parole à des homosexuels insérés dans la vie active, avec un métier et un environnement plus “ordinaire” que ceux des pédés que l’on a l’habitude d’entendre, les vedettes, les artistes, les écrivains<sup>1080</sup> » précise Guy Hocquenghem. D’après le CHA du 18<sup>e</sup> la campagne pour les élections vise quatre objectifs : faire sortir les homosexuel·les du silence et de leur culpabilité, abroger les lois répressives, interpeller les partis politiques et remettre en question les rôles sexuels<sup>1081</sup>. Les questions de l’oppression et de la répression, qu’elles soient étatiques ou sociales sont au cœur de la campagne. Le tract cité ci-dessus se poursuit ainsi :

« Nous sommes homosexuels. Et plus de quatre millions en France. Mais la peur et la répression nous ont jusqu’à présent interdits de parole, pas seulement celle de la police qui nous fiche et qui nous embarque, celles des fascistes qui nous agressent ou de la médecine qui prétend nous soigner, mais celles aussi présentes dans notre travail, dans le mépris de nos voisins, ou dans les railleries de la rue. Ignorer tout cela, ce n’est pas facile. Nous sommes candidats pour le dire<sup>1082</sup> ».

Pour faire vivre la campagne, les militant·es ne manquent pas d’imagination. Ils et elles ont tout d’abord lancé une radio pirate, du nom de *Radio fil rose* qui émet sur 95 Mhz. Les premières émissions sont brouillées après seulement quelques minutes d’antenne, mais d’après *Libération*, « on peut tout de même les entendre de certains quartiers de Paris, simplement en changeant son poste d’orientation<sup>1083</sup> ». Des émissions régulières ont lieu les mercredis et les samedis à 20h<sup>1084</sup>. Les CHA mettent aussi en place un répondeur téléphonique qui donne toutes sortes d’informations. Le dessinateur argentin Copi, dessine l’affiche de la campagne intitulée « Jouons aux élections avec les pédés ! ». *Libération* note que la place donnée aux médias dans la campagne est importante. Si elle accompagne un changement d’époque et le développement des technologies de communications, le journal y voit aussi une autre explication, celle de la répression qui oblige *Différence homosexuelle* 78 à rester dans une « semi-clandestinité<sup>1085</sup> ». Comme le raconte Jean Le Bitoux dans les colonnes

---

<sup>1079</sup> « Différence homosexuelle », non daté, fonds privé Alain Lecoultre

<sup>1080</sup> « “Les comités homosexuels d’arrondissement” lancent Radio Fil Rose », *Libération*, n° 1267, 28 février 1978, p. 3

<sup>1081</sup> « Élections, piège à quoi déjà ? », *op. cit.*, p. 40

<sup>1082</sup> « Différence homosexuelle », non daté, fonds privé Alain Lecoultre

<sup>1083</sup> « “Les comités homosexuels d’arrondissement” lancent Radio Fil Rose », *op. cit.*, p. 3

<sup>1084</sup> Les radios pirates comme forme d’interventions politique et culturelle sont nombreuses à la fin des années 1970. Je reviendrai plus longuement sur l’usage de ce média avec le CUARH et la multiplication des radios pirates et associatives.

<sup>1085</sup> « “Les comités homosexuels d’arrondissement” lancent Radio Fil Rose », *op. cit.*, p. 3

du journal, « après ce qui s'est passé à la Pagode, il est bien évident qu'on ne peut tenir de réunions officielles sans risques importants. Quant aux candidats, ils courent aussi des risques de répression, sur le lieu de travail, par exemple<sup>1086</sup> ». Lui-même a été poussé à la démission de l'établissement scolaire dans lequel il enseigne, sans qu'il ne cède aux pressions. Les réunions publiques organisées par le GLH et les CHA se font souvent de concert avec des réunions électorales de groupes écologistes ou féministes, souvent sous des préaux d'établissements scolaires. Le CHA du 18<sup>e</sup> écrit ainsi : « Nous avons tenu un préau où sont venues plus de 300 personnes ; nous sommes allés au maximum de préaux tenus par les "autres"<sup>1087</sup> ».

La candidature du GLH, si elle ne prétend représenter personne, affirme cependant parler « pour tous ceux qui vous entourent, de vos amis, de votre famille, et qui ne peuvent dire qu'ils sont homosexuels<sup>1088</sup> ». Parler pour ceux et celles qui ne le peuvent pas : la candidature devient un prétexte, revendiqué par certain·es militant·es qui n'ont aucune confiance dans le système dans lequel ils et elles évoluent : « Nous vous demandons [...] la plus extrême méfiance à l'égard du système représentatif qui nous gouverne. Nous ne faisons pas campagne pour des candidats, mais pour des idées en rupture complète avec le monde de la politique et du pouvoir<sup>1089</sup> ». Leur programme va d'ailleurs à l'inverse de celui de toutes les candidat·es. Là où ceux et celles-ci, une fois élu·es vont proposer toute une série de lois pour faire avancer leur cause, la liste du GLH propose au contraire, d'en supprimer afin de mettre un terme à la législation homophobe.

La question de la réception par le « grand public » d'une candidature homosexuelle est importante ici, sachant que les résultats obtenus par les deux candidats et leurs suppléants sont dérisoires. Alain Secouet obtient 45 voix dans la 25<sup>e</sup> circonscription (0.12% des suffrages exprimés. Jean Le Bitoux en obtient 30 dans la 4<sup>e</sup> circonscription (0.11% des suffrages exprimés)<sup>1090</sup>. Mais ces résultats calamiteux sont-ils un élément de réponse suffisant ? Le GLH affirmait lui-même n'avoir que peu d'intérêt pour le résultat final. Faute d'argent pour imprimer des bulletins de vote, les électeurs et électrices étaient appelé·es à se fabriquer leur propre bulletin, devenant de fait des bulletins nuls. L'objectif visait surtout la visibilité. Et celui-ci est plutôt réussi. La couverture médiatique est conséquente pour une liste de cet acabit : *Le Monde*, *France Soir*, *Le Matin*, *Libération* etc. Les principaux quotidiens ont offert une tribune de premier ordre au GLH. Si les événements survenus à La Pagode comptent probablement pour une large part dans leur intérêt, il y a aussi une curiosité forte pour cette liste homosexuelle. Le succès de la campagne se mesure aussi d'après

---

<sup>1086</sup> *Ibid.*

<sup>1087</sup> « Élections, piège à quoi déjà ? », *op. cit.*, p. 41

<sup>1088</sup> « Différence homosexuelle », non daté, fonds privé Alain Lecoultré

<sup>1089</sup> « Des candidats pd », *op. cit.*, p. 8

<sup>1090</sup> « Sur les candidatures homosexuelles », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 42

l'hostilité et la répression subie. Dans un bilan de la campagne, Alain Huet qui a rejoint le CHA 18<sup>e</sup> écrit :

« Aucune de nos affiches n'a été arrachée ou déchirée. Partout où nous sommes passés [...] nous avons été des gêneurs. Même si nous n'avons pas obtenu beaucoup de voix [...], notre action n'a pas été négligeable pour faire évoluer les mentalités des gens au milieu desquels nous vivons. Et plus qu'un changement des lois, nécessaire, bien sûr, n'est-ce pas le changement des mentalités que nous devons viser ?<sup>1091</sup> ».

Le CIDH de Claude Courouve propose lui aussi une analyse de la campagne en qu'il compare à la candidature d'un homosexuel à Londres en 1977. Celui-ci y recueille 2% des voix, ce qui fait dire au CIDH « que l'action du GLH, malgré une publicité tapageuse, se solde par un échec<sup>1092</sup> ». Les divergences ne s'arrêtent pas là. Pour le Centre d'information et de documentation sur l'homosexualité, l'erreur du mouvement est encore une fois d'avoir voulu se satisfaire de quelques actions ponctuelles, marquées par le souci de l'agitation politique liée et limitée par son orientation d'extrême gauche, plutôt qu'une « prise de conscience des problèmes de l'organisation d'un mouvement homosexuel en France<sup>1093</sup> ». Le mouvement est plus que jamais à la croisée des chemins.

### 2.3 PQ est mort, vive les CHA !

Les Comités homosexuels d'arrondissement (CHA) mis sur pied pour accompagner la campagne des élections législatives prennent progressivement la place de Politique et quotidien, sans que personne n'acte véritablement la disparition de ce dernier. Il faut dire que les conflits au sein de l'unique GLH parisien restent nombreux. La guerre de chapelles qui s'y est jouée laisse le groupe exsangue après trois ans d'existence. Analyser la fin d'une histoire est une entreprise compliquée dans la mesure où celle-ci est souvent moins documentée que son début. Le puzzle à reconstituer est composé de pièces éparées. Un récit de l'« Histoire secrète du GLH Paris », paru dans *Libération* sous la plume d'un certain Pierre, permet de donner quelques informations à ce propos. Ce Pierre se prévaut d'une certaine légitimité : il a participé aux AG, meetings et manifestations, et tourné la manivelle de la ronéo des nuits durant<sup>1094</sup> ! L'histoire du GLH se décompose d'après lui en trois périodes politiques distinctes : « Comme Picasso et ses périodes

---

<sup>1091</sup> « Élections, piège à quoi déjà ? », *op. cit.*, p. 41

<sup>1092</sup> « Sur les candidatures homosexuelles », *op. cit.*, p. 42

<sup>1093</sup> *Ibid.*

<sup>1094</sup> « Histoire secrète du GLH Paris », *Libération*, n° 1360, 20 juin 1978, p. 2

bleue, rose, le GLH Paris a eu les siennes : soleil d'orient, étoile rouge, nuit folle ou, si l'on préfère : période marxiste-léniniste, période trotskyste, période « folle »<sup>1095</sup> ». À chaque époque son orientation politique et les conflits qui l'accompagnent. Après les maoïstes et les trotskystes, ce sont les Folles radicales qui tiennent le haut du pavé depuis 1977. L'ambiance au sein du GLH est parfois très loin de l'esprit de grande camaraderie souvent revendiqué. Dans un bulletin interne au groupe, on peut ainsi lire dès janvier 1977 :

« Un curieux climat règne actuellement dans le GLH – PQ. D'un côté, les commissions se renforcent, débattent, préparent des interventions. Mais en même temps, certains expriment un malaise évident, un manque de confiance dans le groupe, de la défiance envers le collectif, soulèvent le problème posé par la présence de militants d'organisations politiques – et en particulier de militants de la LCR – dans le GLH – PQ. Ce n'est pas une mauvaise chose que ces questions (re)viennent sur le tapis ; ce qui, en revanche, est assez malsain, c'est la manière dont elles sont amenées : par allusions, par bruits de couloir, par des critiques vagues et générales sans s'appuyer sur des cas précis, bref, par un climat de grogne qui ne semble pas déboucher sur une volonté d'analyser sérieusement les problèmes<sup>1096</sup> ».

Les enjeux de pouvoir sont énormes pour qui veut prendre la direction du mouvement. Jean Le Bitoux quitte le GLH au mois de mai 1978 et se fend d'une tribune dans *Libération* pour expliquer son choix. Il confie sa déprime, qu'il relie à la campagne pour les élections législatives. Il constate que l'affection, la tendresse et les relations privilégiées qu'entretenaient les membres du groupe ont aujourd'hui totalement disparu. Pire, avec la campagne et l'intérêt que les médias traditionnels y ont porté, se serait constituée « une classe politique homosexuelle<sup>1097</sup> ». Des « pédales [...] transformées en gestionnaires tristes, distraites, désabusées de la dynamique homosexuelle radicale<sup>1098</sup> ». Et déjà, un désert relationnel et affectif qui devient impossible à combler. Du fait de sa candidature aux élections, il n'a pas pu faire l'économie d'un *coming out* auprès de sa famille. Pour s'y préparer, il aurait voulu en discuter, se confier. Mais il n'a existé aucun espace au sein du GLH pour cela. La déconnection des militant·es avec les attentes prosaïques des homosexuel·les lui apparaît alors immense<sup>1099</sup>. Dans cette période du GLH, dite « période des folles », « les problèmes du quotidien, lorsqu'ils osent être évoqués, reçoivent l'accueil le plus ennuyé, le plus démobilisateur : toute masquée qu'elle soit, la « ligne juste » du GLH Paris existe<sup>1100</sup> ». Les rapports

---

<sup>1095</sup> *Ibid.*

<sup>1096</sup> « Après la crise, le malaise ? », *GLH – PQ Réflexion 3, Bulletin intérieur pour le débat d'orientation, textes d'octobre 76 à janvier 77*, p. 13

<sup>1097</sup> « De la misère relationnelle en milieu mili-tante », *Libération*, n° 1323, 6 et 7 mai 1978, p. 11

<sup>1098</sup> *Ibid.*

<sup>1099</sup> *Ibid.*

<sup>1100</sup> *Ibid.*

de force deviennent tactiques et poussent au départ de nombreux militant·es. Pour lui « le désert relationnel du groupe (symptomatique dans l'actuel éclatement de ses quelques communautés sur Paris) se doublant d'excommunications réciproques, ressemble curieusement à l'époque amère du partage idéologique du gâteau idéologique des situationnistes [...]»<sup>1101</sup>. Le constat est sombre et l'avenir semble sans issue pour le groupe.

Si la misère relationnelle au sein du GLH est peut-être une réalité, la fin de PQ s'explique aussi par l'opposition de deux courants aux orientations politiques différentes et aux projections d'organisations distinctes pour l'homosexualité militante. Les tensions se cristallisent à l'automne 1977, juste avant le début de la campagne pour les élections législatives, autour du projet d'un local pour le GLH. Comme l'explique un tract, « le choix d'exister par ce local nous pousse à définir encore plus notre vision du groupe<sup>1102</sup> ». Deux tendances se font face. D'un côté ceux (les folles radicales) qui revendiquent une « marginalité homosexuelle libérée » et qui affirment ne pas vouloir d'un local. Ils préfèrent le squat tel que l'avait expérimenté le groupe à l'été 1977. De l'autre, les défenseurs d'une « homosexualité radicale » qui revendiquent une vision et un avenir pour le mouvement homosexuel : regroupements, coordination, ligne téléphonique etc., et pour qui le local est donc nécessaire. Sur le fond, les désaccords marquent aussi des ruptures. Il y a tout d'abord la problématique de l'autonomie du mouvement par rapport aux instances politiques traditionnelles et des liens avec l'extrême gauche qui divise. La question de la mixité est aussi au cœur des disputes : pour les uns, être contre la mixité c'est être misogyne mais pour les autres, être pour la mixité c'est faire le jeu de « la structure hétérosexuelle traditionnelle<sup>1103</sup> ». Enfin la réflexion de ce qu'ils et elles souhaitent vivre ensemble divise tout autant : un engagement complet versus un militantisme plus proche de la forme syndicale ou partisane. D'une certaine manière, c'est l'histoire du GLH unitaire en 1975 qui se répète : une tendance communautaire qui s'affronte à une autre, révolutionnaire, ouverte sur l'échiquier politique. Mais cette fois-ci, le discours communautaire est le plus radical et s'approche d'une rhétorique séparatiste. Comme en 1975 avec les Comités de quartier du GLH unitaire, les militant·es de ce qu'il reste de la tendance Politique et quotidien vont rejoindre les CHA qui leur correspondent politiquement. Je n'ai pas trouvé de source pour marquer la fin du GLH – PQ. La dernière trace que j'ai pu relever est celle proposée par un nouveau bulletin intitulé *EntreCHA* à la fin de l'année 1978 qui propose encore une adresse pour le GLH<sup>1104</sup>. Il est probable qu'il ne soit déjà plus qu'une coquille vide.

---

<sup>1101</sup> *Ibid.*

<sup>1102</sup> « AG Débats – Elections », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu, p. 2

<sup>1103</sup> *Ibid.*

<sup>1104</sup> « Connais-tu ? », *EntreCHA*, n° 2, non daté, p. 21

Le principal CHA est celui du 18<sup>e</sup>. Il regroupe les militants venus de la Ligue que Jacques Girard qualifie « d'anciens gauchistes en pleine mutation<sup>1105</sup> ». Parmi ceux qui se retrouvent tous les mercredi soir au 37 rue Myrrha : Yves Clergé, Jean Marc Geidel, Alain Huet, Jean Pierre Mariel, Jean Pierre Jocker et Alain Lecoultré. Du fait des origines politiques de ses membres, le fonctionnement du CHA 18<sup>e</sup> est, peut-être, celui dont le fonctionnement ressemble le plus à PQ. Il organise ainsi un weekend de discussion les 17 et 18 juin 1978 à Cabourg. Quatre thèmes sont abordés : - « Notre vie sociale, notre insertion sociale, qui sommes-nous ? », - « Notre sexualité, nos désirs, comment les vivons-nous ? », - « Notre sexualité dans notre vie sociale », - « Qu'est-ce qu'on veut foutre au CHA<sup>1106</sup> ». Les thématiques de discussion soulignent cependant la distance posée avec la rhétorique d'extrême gauche de Politique et quotidien. La sexualité et le vécu quotidien sont au cœur de l'identité du groupe. C'est aussi ce que raconte Alain Lecoultré qui a rejoint le CHA du nord de la capitale :

« Dans les CHA, c'était plus informel... Il y avait moins de gens politisés. Enfin, en tout cas dans le CHA 18<sup>e</sup>, et il y avait énormément de jeunes qui n'avaient jamais milité nulle part et qui venaient pour prendre la parole, pour écouter, c'était convivial. D'ailleurs une partie des membres n'habitait même pas dans le 18<sup>e</sup> ! Nous n'avions pas vraiment d'activités militantes, même si on se retrouvait dans les manifestations. Certes on a animé des débats dans des cinémas et c'était bien cela dit. C'était en 78, un des premiers films qui traitaient des problèmes homos et la salle était pleine, ce fut un beau succès !<sup>1107</sup> ».

Le CHA 5 et 6<sup>e</sup> organise régulièrement des fêtes pendant près de deux ans. Son principal animateur est un chanteur pianiste du nom d'Alain Rivage, surnommé Barbara. Les réunions du groupe se déroulent dans une librairie anarchiste, La pensée sauvage, rue de l'Odéon. Girard décrit l'ambiance du groupe comme celle « d'une bande de copains, qui sans ignorer la politique traditionnelle la tiennent à distance<sup>1108</sup> ».

En octobre 1978 est fondé le Comité homosexuel de l'Ouest parisien (CHOP). Le groupe qui se réunit à la fac de Nanterre est animé par Gérard Bach Ignasse, l'une des figures du futur CUARH. Il édite le journal *Homoscopie*. Deux derniers groupes forment ce grand ensemble : le Collectif homosexuel offensif et combattant (CHOC) de la banlieue Est, et le CHBS, le Comité homosexuel de la banlieue sud à Montrouge. Il existe aussi le CHA Halles, fondé le 1<sup>er</sup> mai 1979, qui dispose de son propre journal, *Chamaille*, et qui regroupe les quatre premiers arrondissements

---

<sup>1105</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 83

<sup>1106</sup> « Cabourg – Weekend du CHA les 17 et 18 juin », non daté, fonds privé Alain Lecoultré, p. 1

<sup>1107</sup> Entretien avec Alain Lecoultré, janvier 2019, Paris

<sup>1108</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, *op. cit.*, p. 84

de la capitale<sup>1109</sup>. Le groupe se revendique mixte et l'un des rares à être en dialogue avec le mouvement social. Créé par Julien Nery, fonctionnaire au Ministère de la Culture, il est assisté dans sa tâche par Hervé Liffra, futur permanent du CUARH. Les continuités dans l'histoire du mouvement sont nombreuses. A l'été 1979, la capitale s'est couverte de Comités homosexuels d'arrondissements. On en trouve aussi dans le 9<sup>e</sup>, le 10<sup>e</sup>, le 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> <sup>1110</sup>. Après un an d'existence, une coordination des CHA se met en place et une assemblée générale est organisée le 19 mai 1979 à la faculté de Jussieu<sup>1111</sup>.

En rejoignant les CHA, les militants cherchent de nouvelles perspectives. Le CHA du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rédige une lettre ouverte dans son nouveau bulletin, *EntreCHA*, pour expliquer ses intentions. Alain et Kermit écrivent ainsi :

« Démarche de quelques garçons dérouterés par la paradoxale difficulté à s'exprimer au sein d'un mouvement de libération où tout ne tient que par quelques personnes qui s'essoufflent, s'isolent, s'entredéchirent [...]. Désir de tracer quelque chose de plus humain, de parler de soi, de ses pratiques sexuelles, de se remettre en cause, de se retrouver entre copains, de se tracer des repères affectifs [...] <sup>1112</sup> ».

Ces garçons défendent le retour d'une dimension existentielle dans le militantisme. À la lecture des quelques textes et bulletins rédigés par les CHA, je ne peux me défaire d'un sentiment de déjà-vu. Les CHA, comme lors des premières années des GLH, veulent se retrouver, se raconter, s'aimer, éditer un bulletin, organiser des débats, participer à des fêtes politiques. S'agit-il d'une nouvelle génération militante qui a besoin d'expérimenter par elle-même ce que ses aîné·es ont vécu quelques années plus tôt ? Sans parler de génération, une nouvelle classe d'âge vient frapper à la porte du mouvement. À Paris, un nouveau groupe s'est constitué : le Collectif « Des Jeunes paroles » qui rassemble lycéen·nes et étudiant·es. Une rencontre organisée par le collectif le 7 juin 1978 permet de comprendre les bases qui le constituent. Ces jeunes gens ne veulent « ni refaire, ni recommencer, ni redire, mais créer<sup>1113</sup> ». La plupart d'entre eux et elles n'ont jamais milité dans un groupe homosexuel et ont une idée claire de ce qu'ils et elles veulent. Une lycéenne explique ainsi qu' « on aimerait un mouvement plus libre, moins culpabilisé ». Une certaine Brigitte acte la rupture avec les GLH : « Il ne s'agit pas de nous cantonner dans notre oppression, une fois de plus ghettoisés [sic] comme dans les GLH ; notre démarche doit être offensive. À partir de

---

<sup>1109</sup> « CHA Halles », non daté, fonds privé Alain Lecoultre, Paris

<sup>1110</sup> « Adresses », *Chamailles*, n° 3/4, juillet – août 1979, p. 15

<sup>1111</sup> « CHA Halles », non daté, fonds privé Alain Lecoultre, Paris

<sup>1112</sup> « Lettre ouverte », *entreCHA*, n° 1, non daté, p. 2

<sup>1113</sup> « Homosexuel(les) en voix (voies) de dépassement », *Libération*, n° 1356, 15 juin 1978, p. 2

l'homosexualité, nous pouvons porter un regard sur tout ce qui nous entoure<sup>1114</sup> ». Le ton est plus libre et moins marqué par la rhétorique d'extrême gauche encore omniprésente au début des GLH.

Girard analyse autrement cette reconfiguration du mouvement dans la capitale. Lui y voit la fin d'une époque :

« Les CHA participent de l'ambiance de désillusion générale face à la politique. La crise économique bat son plein, la gauche est divisée, l'extrême gauche agonise, on désespère socialement, c'est un repli sur soi. Ce marasme conduit les homosexuels au refus de toute idéologie et de tout discours "politiques" [...]. Les homosexuels qui n'ont plus de projet politique théorisent la fête<sup>1115</sup> ».

Girard va jusqu'à dire que la capitale se meurt et que le salut vient alors de la « province<sup>1116</sup> ». Si l'idée est intéressante, il est cependant nécessaire de la complexifier.

## 2.4 Des aventures de presse d'un nouveau genre

L'hypothèse de Jacques Girard est de dire qu'avec la fin du GLH – Politique et quotidien, le mouvement homosexuel se met en pause à Paris. Il considère aussi que ce sont les GLH en région qui donnent un nouvel élan et sauvent le mouvement<sup>1117</sup>. Si l'importance des GLH dans la reconfiguration du mouvement homosexuel français est indéniable et fondamentale, l'analyse peut être nuancée en ce qui concerne la capitale.

Le dernier GLH a disparu ; c'est un fait. L'histoire qui a commencé en 1974 prend fin après quatre ans d'expérimentation. Les CHA ont pris le relais politique en cherchant à construire une dynamique de quartier. La rigueur de l'organisation proposée par Politique et quotidien laisse place à une myriade de petits groupes, autonomes les uns des autres. Une vision générale de la capitale n'est plus possible, il faut désormais regarder par arrondissement pour se rendre compte de la diversité des initiatives.

Avec la naissance et le développement de groupes homosexuels religieux, une nouvelle sphère a déjà émergé, en plus de la sphère mouvementiste. En cette fin des années 1970, un certain nombre de militant·es donnent une nouvelle direction à leur engagement, pour investir un domaine initié par l'émergence de revues, les festivals et autres semaines homosexuelles : la sphère culturelle

---

<sup>1114</sup> *Ibid.*

<sup>1115</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980, op. cit.*, p. 145

<sup>1116</sup> *Ibid.*

<sup>1117</sup> *Ibid.*



et médiatique, qui dans la capitale s'autonomise de la sphère mouvementiste. Cette démarche provoque une rupture et un nouveau chapitre dans les trajectoires militantes de ceux et celles qui ont investi le mouvement homosexuel depuis le début de la décennie. Alain Lecoultre l'explique ainsi : « Parce que c'est bien joli de se retrouver tous les samedis à Jussieu mais pour quoi faire ? Et donc les discussions tournaient un petit peu en boucle d'où l'idée d'aller dans les quartiers, de faire de l'action de quartier<sup>1118</sup> ». Mais l'engagement dans les CHA ne satisfait pas longtemps ces ancien·nes militant·es :

« Ça s'est arrêté là parce qu'il y a eu d'autres choses qui ont pris le relais encore une fois, *Gai Pied*, Fréquence Gaie, *Masques*. C'est là que les énergies qui voulaient s'investir se sont investies. Pour résumer, je dirais qu'il y a eu le temps de l'affirmation, la sortie du placard, entre nous à Jussieu, ou dans les groupes de quartier, et dans la rue, le 1<sup>er</sup> Mai ou dans d'autres manifs. Et après, chacun a voulu vivre, changer sa propre vie, sa vie personnelle d'abord mais aussi notre vie publique, en créant des journaux, une radio, une librairie<sup>1119</sup> etc...<sup>1120</sup> ».

Au printemps 1979 ce sont deux nouvelles publications qui font leur apparition à quelques semaines d'intervalle. La première porte le nom de *Masques* et la seconde le *Gai Pied*. Leurs lignes éditoriales sont distinctes, mais toutes les deux veulent ouvrir le spectre de leur lectorat. Ce ne seront pas les revues *du* mouvement. Elles l'accompagneront bien sûr, mais en traçant leur propre voie. Alain Huet écrit ainsi pour la sortie de *Masques* : « Ils ne veulent être ni une tendance du mouvement homosexuel, ni une revue de libération de la sexualité mais une revue gaie animée par des homosexuels et des lesbiennes partie prenante de la construction du mouvement gai<sup>1121</sup> ». Comme le rappelle le chercheur Luc Pinhas, la première équipe rédactionnelle du journal « choisira de faire une coupure entre le journaliste et le militantisme<sup>1122</sup> ».

Lors de la manifestation du premier mai 1979, la revue trimestrielle *Masques* est diffusée pour la première fois, parmi les manifestant·es<sup>1123</sup>. Elle porte un sous-titre : *Revue des homosexualités*. Les 3000 exemplaires sont rapidement épuisés et il faut un nouveau tirage. La revue est un petit

---

<sup>1118</sup> Entretien avec Alain Lecoultre, janvier 2019, Paris

<sup>1119</sup> La librairie Les Mots à la bouche est fondée rue Simart, 18<sup>ème</sup> Paris, par Yves Clerget et Jean-Pierre Meyer Genton.

<sup>1120</sup> *Ibid.*

<sup>1121</sup> « Ai lu masques n° 1 », *Agence Tasse*, n° 35, non daté, p. 17

<sup>1122</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2012, p. 2

<sup>1123</sup> Cette rapide présentation de la revue repose sur l'historique construit par Alain Lecoultre, co-fondateur de la revue, sur le site des éditions *Persona* : <https://www.revuemaskes.fr/Historique.html/Historique-naissance.html>. L'histoire de *Masques* est aussi racontée dans : PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions *Persona* : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018 et PINHAS Luc et GIGUERE Nicholas, « Presse gaie, littérature et reconnaissance homosexuelle au tournant des années 1980 en France et au Québec : *Gai Pied*, *Masques*, les éditions *Persona* et *Le Berdache* », *Revue critique de fiction française contemporaine*, 2016

succès. L'idée de la publication doit être attribuée à Jean-Pierre Joecker (alias Lorrain) qui imagine la revue depuis l'été 1978, secondé par Alain Lecoultre, son compagnon de toujours, et Michel Villon. Tous trois sont membres de la Ligue communiste révolutionnaire et de la Commission nationale homosexuelle. Alors que le troisième Congrès de l'organisation s'annonce, la direction du parti refuse à cette même CNH de s'exprimer. C'est probablement la goutte de trop pour des militant·es qui n'ont jamais véritablement trouvé leur place dans l'organisation trotskyste. En censurant son bilan, la Ligue fournit aux membres de la CNH une sortie haute en couleur, théâtralisée comme seuls les moments à très forte charge politique en ont le secret. Les militant·es annoncent leur rupture à la tribune et traversent la salle dans un silence de plomb. Quelques autres font le choix de rester, surmontant leur colère. Le temps aura vite raison de la persévérance de ces derniers. Une fois dehors, les démissionnaires de la CNH peuvent consacrer tout leur temps à leur projet. Trois mois après leur départ, les textes sont prêts et le 20 mars 1979 la revue *Masques* est déposée au *Journal officiel*. La revue veut être « une revue homosexuelle, mixte, contribuant à la recherche et à l'affirmation de nos identités : parce que nous ne sommes pas seulement définis par notre sexualité homosexuelle mais aussi et surtout par un rapport au monde différent<sup>1124</sup> ». Le premier numéro de la revue a été payé à crédit à la LCR. Pour rembourser l'avance et financer les numéros suivants, l'équipe de rédaction organise une grande fête au Bataclan le 22 juin. L'affiche célèbre le souvenir de Christopher Street et le récital des Mirabelles fait le succès de la soirée. S'en suit un grand bal où la jeunesse homosexuelle parisienne danse jusqu'au petit matin. La revue paraît jusqu'en 1985 avec 26 numéros publiés de façon trimestrielle. À partir de janvier 1986 une nouvelle formule est imaginée et la revue passe à un format mensuel. Cinq numéros paraissent mais, fortement endettée, l'aventure de la revue *Masques* s'arrête en juin 1986. À l'image de ce qui a été énoncé plus haut, Luc Pinhas considère que l'histoire de la revue « met [finalement] en question le passage d'une frange d'intellectuels français, [...] d'un militantisme activiste d'extrême gauche à d'autres formes d'interventions médiatiques, journalistes et éditoriales, moins strictement partisans<sup>1125</sup> ».

Le *Gai Pied* est l'aboutissement d'un long processus pour la presse homosexuelle. Les cinq numéros de *Gaie presse*, furent un avant-goût pour un type de publications qu'augure la nouvelle décennie : épuré, coloré, disco. Mais on trouve des traces d'un tel désir encore plus tôt. Un encart du bulletin *Paillettes*, conçu pour le festival de la Pagode de janvier 1978, précise : « Ce journal est pour nous une répétition générale, nous voulons une autre presse homosexuelle. Nous sommes

---

<sup>1124</sup> « Sous les Masques », *Masques, revue des homosexualités*, n° 1, mai 1979, p. 2

<sup>1125</sup> PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/ Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018, p. 3

persuadés que nous ne sommes pas les seuls<sup>1126</sup> ». L'histoire des premières années de *Gai Pied* est désormais bien renseignée<sup>1127</sup>. Il en sort l'écho d'un fort enthousiasme pour une nouvelle aventure qui se veut ambitieuse. Pour essayer de communiquer cette ferveur initiale, je vais retranscrire un large morceau de l'entretien que j'ai mené avec Jean Stern en janvier 2019 :

« À l'époque je rentre comme jeune journaliste au *Matin de Paris*, qui est le nouveau quotidien que Claude Perdriel vient de lancer. Donc si tu veux, j'arrive à un moment de ma vie, j'ai 21 ans, je suis quand-même assez jeune, mais je bosse genre de 9h du matin à minuit tous les jours. [...] Gilles qui est [...] mon amant, rentre à l'AFP qui est juste à côté du *Matin*. Et Jean-Jacques, qui est plutôt mon mari, est postier et fait des services de nuit, il finit à 5 heures du matin et il recommence à midi. On a une vie quand même absolument infernale. On bosse énormément, on se voit énormément, on sort énormément, on se défonce énormément, on picole énormément. Donc il n'y a plus beaucoup de temps pour le militantisme.

Et en fait, ça je me souviens très bien, Jean Le Bitoux, que j'aimais bien mais dont je n'ai pas été proche, vient me chercher. Je le connais, comme tout le monde évidemment. Mais je n'ai pas fait sa campagne pour les législatives, il m'énerve un peu. Il est pas du tout comme les mecs de l'AMR [Alliances des marxistes révolutionnaires] qui étaient très « dernières tendances ». Lui il s'habille comme un étudiant de Sciences po, avec ses mocassins classiques, son pantalon à pince, son truc. Il a un côté bourgeois de province que je n'aime pas beaucoup. Je ne le trouve pas beau du tout donc je suis pas du tout dans la fascination du personnage de Jean Le Bitoux. Il vit avec un garçon qui s'appelle Hugues et je crois me souvenir qu'il est fils de général en plus.

Par contre quand Jean m'appelle, fin 78 début 79, il me dit : « Jean, on va lancer un journal pédé, est ce que tu voudrais en faire partie ? » Là je dis tout de suite oui. Parce que si tu veux, c'est pousser le comble de la visibilité homosexuelle. C'est mettre en accord ce que je suis professionnellement, puisque je suis jeune journaliste, avec ce pour quoi je me suis engagé comme militant pédé, que tout le monde sache que je suis pédé et que j'emmerde tout le monde. Donc mettre ton nom dans le journal, c'est presque ce qu'il y a de mieux. Et en fait, ça va démarrer très très vite. À l'époque je travaille évidemment, enfin tout le monde travaille,

---

<sup>1126</sup> *Paillettes*, non daté, p. 10

<sup>1127</sup> Voir DUYVENDAK Jan Willem et DUYVES Mathias, « *Gai Pied* after ten years : a commercial success, a moral bankruptcy ? », dans MENDES-LEITE Rommel et De BUSSCHER Pierre-Olivier (dir.), *Gay studies from the french cultures : voices from France, Belgium, Brazil, Canada and The Netherlands*, New-York, The Haworth Press, 1993 ; DUPUY Thomas, *Les années Gai Pied (1979 – 1992)*, Paris, Editions des Ailes Sur un Tracteur, 2014 ; MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], 772 p. ; PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livres/ Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2012. Le chapitre 4 de l'ouvrage de LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003 est lui aussi consacré à l'histoire du journal.

tout le monde à un métier etc. On fait les réunions le soir, le week-end. On passe des heures dans le salon et encore plus dans la cuisine. On passe un temps infini ensemble pour imaginer un journal. Et en fait, ce qui va dominer très vite, dans ce projet d'imaginer le journal, c'est notre envie de parler des pédés sur tous les plans. Donc il faut qu'on parle de la politique, des combats, du droit, de la décriminalisation de l'homosexualité qui est quand même encore un délit à l'époque. [...] On est en 79, 80 se profile tout ça. On va y aller, on va se battre, mais on a aussi envie de parler de la mode, de parler des bouquins, de parler de la santé, avec Claude Lejeune, qui après fondera l'AMG. Donc, et ce sera très consensuel ça hein, c'est pas du tout une bagarre ! Ouais on va faire un magazine gai<sup>1128</sup> ! On va faire un magazine militant mais il y a aura des photos de jolis mecs, ça sera joli. On n'a absolument pas vu venir ce qui fera le vrai succès de *Gai Pied*, c'est à dire les annonces de rencontres.

Mais on est là, on a vraiment envie de le faire, et donc très vite on va utiliser les compétences qu'on a. Et bon, la petite équipe a des réseaux et on va monter ça comme ça. Gilles Barbedette va amener son côté intello, Thierry Voeltzel va amener Michel Foucault, ce qui n'est quand même pas rien. On fait deux ou trois réunions avec Michel Foucault, imagine bien, t'as 22-23 ans, t'as Michel Foucault qui fait des blagues avec toi et qui prend de la dope en sous-main dans la cuisine etc. Michel Foucault, il est comme nous quoi. Il nous fascine, parce qu'il a un avantage sur nous, c'est qu'il connaît les États-Unis. [...] Tout ce qu'on a envie c'est d'être comme Michel Foucault tu vois, enfin au sens intellectuel. Il est incroyablement sympathique parce qu'il n'est jamais humiliant. Il se met à ton niveau, il te raconte les histoires et tout, et il va trouver avec une blague, le titre *Gai Pied*<sup>1129</sup>. C'est très amusant. Sa maîtrise de la langue fait qu'en écrivant *Gai Pied*, on se sort du guêpier, donc ça c'est le raisonnement de Foucault. Donc c'était très bien parce qu'il disait votre idée c'est de sortir du guêpier et de le partager. Donc c'est comme ça qu'on en est arrivé au titre *Gai Pied*, c'est amusant parce qu'à une époque, on ne disait pratiquement pas gay encore, sauf aux États-Unis. On disait homosexuel ou pédé ou folle.

Donc le *Gai Pied* va se fonder très vite. Je te dirais qu'il y a dû avoir trois mois peut-être de réunions préparatoires, du genre une fois par semaine tu vois. Jean Le Bitoux va avoir l'intelligence de s'entourer, de savoir identifier les talents très vite pour faire son équipe. Vappereau, très vite on va s'apercevoir qu'il ne sait pas écrire une ligne, mais qu'il est très bon

---

<sup>1128</sup> C'est avec la fin des années 1970 que le terme *gay/gai* commence à être usité par les militant·es français·es bousculant les qualificatifs d'homosexuel·le et de pédé. Jacques Girard écrit dans son ouvrage *Le Mouvement homosexuel en France 1945 – 1980* : « Le gay s'oppose au straight, c'est-à-dire à tout ce qui est normal, intégré, dans la ligne. Avec en fond, cet éternel retour au doux frisson du subversif. [...] Être gai, c'est transformer la tragédie homosexuelle en comédie » (p. 143).

<sup>1129</sup> Frédéric Martel considère que cette histoire est mythifiée et que le choix du titre, trouvé plus tôt, faire référence au livre *Le Pied* de Jean Louis Bory (*Le rose et le noir*, p. 188).

pour faire les comptes, l'organisation et tout<sup>1130</sup>. Yves Charfe qui était un des piliers du GLH – PQ, on était aussi dans le même groupe de parole, va très vite prendre en main le commercial, et il va être celui qui va structurer ce qui sera le vrai modèle économique, c'est à dire les petites annonces payantes. Philippe Barnier, qui habite dans l'appartement de Jean à cette époque-là, est peintre et va créer la maquette de *Gai Pied*. Il va dessiner le logo avec les lettres et tout. Moi je n'habite pas encore avec eux, j'habite ailleurs, mais quelques mois plus tard je vais habiter boulevard Voltaire aussi, j'amène mes compétences professionnelles. Je sais relire, faire les titres, corriger les fautes etc. Et puis j'écris aussi bien sûr<sup>1131</sup>. Enfin, il va y avoir le premier mois de *Gai Pied*, ça je m'en souviendrai toute ma vie. Toutes les semaines, on appelait l'imprimeur pour qu'il nous réimprime 5000 exemplaires, 10 000 exemplaires. On avait tiré le premier numéro à 2000 exemplaires, tu vois. Ils sont partis en trois jours et donc on fait réimprimer, réimprimer, réimprimer et réimprimer. Donc on voit bien qu'on est en train de remplir une fonction. Et le deuxième truc qui va énormément nous marquer, c'est la première fête au Bataclan<sup>1132</sup>. Ça doit être en mai 79. On est tout au début du *Gai Pied*, on fait un gala de *Gai Pied* au Bataclan et il y a un monde fou. Alors je ne me souviens plus du tout le plateau artistique parce que je devais être honnêtement trop défoncé. Mais par contre je me souviens du monde tu vois. Et ça c'était... Si tu veux, pour moi, on est quand même en 79, mes premiers engagements c'est 74, la Commission homo de la Ligue, donc c'est 5 ans après. En cinq ans, j'ai changé de monde. Et le monde a changé autour de moi. Ce gala du Bataclan je ne l'oubliera jamais de ma vie. Après il y en a eu d'autres. Ce qui va jouer aussi un rôle très important pour *Gai Pied*, c'est l'image. C'est à dire que très vite, un photographe va devenir le photographe pratiquement référent de *Gai Pied*, Patrick Sarfati. Il va imposer un style, une image photographique ».

Le numéro 0, paraît en février 1979 et tiré à 20 000 exemplaires, est gratuit et donne au mensuel une publicité conséquente<sup>1133</sup>. Grâce à une idée audacieuse imaginée par Jean Le Bitoux, le numéro 1 qui lui sort au mois d'avril, est préservé de la menace d'interdiction à l'affichage car en Une du journal, on découvre un article sur le suicide, intitulé « Un plaisir si simple », signé par Michel Foucault. Le pouvoir ne peut pas se permettre de censurer Foucault. « Pour être gai et pour le pied. Pour ne plus tomber dans le guépier des ghettos<sup>1134</sup> » : telle est la formule en couverture du premier numéro du journal. L'usage du mot « gai » est en phase avec cette fin de décennie. Il

---

<sup>1130</sup> Parmi les fondateurs historiques du Gai Pied figurent Jean Le Bitoux, Yves Charfe, Gérard Vappereau, Jean Stern, Frank Arnal

<sup>1131</sup> De nombreuses figures intellectuelles contribuent au journal : Guy Hocquenghem, Pierre Hahn, Dominique Fernandez, Jean-Paul Aron, Copi

<sup>1132</sup> Cette fête est organisée le 30 avril 1979 pour payer les premières factures du journal.

<sup>1133</sup> LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, France, Hachette Littératures, 2003, p. 191

<sup>1134</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], p. 188

remplace lentement le terme « homosexuel » considéré comme étant trop médical. Michel Foucault considère qu'il « faut s'acharner à être gay », car « être gay c'est [...] non pas s'identifier aux traits psychologiques et aux masques visibles de l'homosexuel, mais chercher à définir et à développer un mode de vie<sup>1135</sup> ». Il y a là un contournement de l'identité. Si le journal revendique son autonomie vis-à-vis du mouvement homosexuel, Luc Pinhas considère cependant que dans ses premières années d'existence, le journal est engagé, suivant deux lignes directrices : « d'abord, l'interpellation constante des acteurs de la vie politique française ; l'utilisation, ensuite, du fait divers et du fait de société, comme moteur du changement des mentalités<sup>1136</sup> ». C'est donc une nouvelle époque qui commence. Ses premiers effets se font d'abord sentir à Paris, mais les changements vont très rapidement se diffuser à travers tout le territoire.

---

<sup>1135</sup> « De l'amitié comme mode de vie », *Gai Pied*, avril 1981

<sup>1136</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *op. cit.*, p. 13

L'équipe du *Gai Pied*<sup>1137</sup> :



*Figure 6 : Weekend de travail du Gai Pied. Crédits : Jean Stern*

**Assis de gauche à droite :**

Philippe Guérin<sup>1138</sup>, Claude Lochu

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :**

Jacky Fougeray, X, Jean-Marie X, X, Jean-Marie (d'Aix), Antoine Perruchot

**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :**

X, Jacques X, Marco Lemaire (Marseille), Serge Hefez, Claude Lejeune, Yves Charfe

**3<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :**

X, X, Kevin Kratz, Emmanuel X, X, X, Gérard Vappereau, Jean Le Bitoux, Gilles Barbedette.

---

<sup>1137</sup> Ces photos proviennent du fonds privé de Jean Stern qu'il m'a mis à disposition.

<sup>1138</sup> Les noms des participants indiqués le sont à partir des souvenirs de Jean Stern



*Figure 7 : Weekend de travail du Gai Pied. Crédits : Jean Stern*

**De gauche à droite :**

Gilles Barbedette, Serge Hefez, Jean Le Bitoux, Kevin Kratz, Jean-Marie X, Antoine Perruchot.



### 3. Un nouvel espoir : le mouvement en région

Dans ce moment de reconfiguration, ce sont les groupes en région qui reprennent l'initiative et donnent un nouvel élan à la mobilisation. Les changements d'orientation, qui surviennent dans le mouvement à partir de 1978, trouvent leur origine d'après Julian Jackson dans le fait que « l'infléchissement giscardien pousse les militants du GLH et d'autres à changer de tactique, au moment précis où ces militants reconnaissent que leur alignement avec l'extrême gauche ne les a conduits nulle part<sup>1139</sup> ». Après un premier constat d'échec et d'épuisement de la mobilisation, les militant·es, en recentrant leur lutte sur l'opposition à la répression, l'organisation de rencontres nationales et l'élaboration de nouvelles pratiques militantes, ouvrent la voie à une nouvelle séquence pour le mouvement, un nouveau cycle d'engagement.

#### 3.1 Des groupes en région qui « tourne[nt] en rond<sup>1140</sup> »

Entre 1975 et la fin de 1976, de nombreux GLH sont apparus sur l'ensemble du territoire français. Leur constitution repose sur des besoins similaires : sortir de l'isolement, se raconter et se défaire de l'auto-répression, éventuellement mener quelques actions et si possible rencontrer quelqu'un. Ce qui a fait la force des groupes est aussi ce qui les rend fragiles : l'homosexualité de ses membres est la raison initiale de leur engagement. Et les raisons qui poussent un·e jeune homosexuel·le à rejoindre le mouvement sont aussi celles qui vont lentement paralyser les groupes. Lilian Mathieu explique que « les situations de mobilisation intenses, qui ont aussi pour effet de déplacer les frontières vie publique/vie privée, de structurer provisoirement toute l'expérience vécue autour du conflit [...] permettent d'observer dans le temps court des situations identiques<sup>1141</sup> ». De fait, les récits que les GLH font de leur propre histoire sont souvent équivalents : après quelques temps d'existence, ils ont l'impression de tourner en rond et ne savent pas toujours comment se réinventer. L'énergie des débuts est retombée et les groupes sont souvent au point mort. L'*Agence Tasse* parle de « lassitude » dans un éditorial<sup>1142</sup>. Le GLH de Lille lui, ne fait pas de mystère quant à sa situation au printemps 1977 : « Pourquoi ? Parce qu'on tourne en rond, tout bêtement, que tout ce qu'on a trouvé à dire c'est la même chose qu'au début, sauf qu'on l'a

---

<sup>1139</sup> JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009, p. 279

<sup>1140</sup> « GLH Mulhouse », *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977, p. 6

<sup>1141</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 75

<sup>1142</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 24/25/26, février 1978, p. 1

dit tristement au lieu de rigoler [...] ! Et puis les urgences révolutionnaires, par ici, ça se fait rare<sup>1143</sup> ». Lilian Mathieu considère aussi que :

« L'analyse des organisations révolutionnaires suggère aussi que, même là, l'effet surgénérateur peut rarement se perpétuer indéfiniment à l'échelon individuel, sans "carboniser" les militants. Le constat renvoie alors aux questions de la professionnalisation et de la routinisation de la vie militante, de la gestion de la déception<sup>1144</sup> ».

Ces trois éléments marquent durablement le fonctionnement des groupes et leur remise en question.

La réflexivité des GLH sur leurs pratiques et le besoin de la partager avec les autres groupes, grâce à des canaux de communication interne, nous permettent d'accéder à des questionnements et à des doutes, au plus près de la réalité de ses membres. La performativité militante, qui se donne à voir dans les tracts et autres productions théoriques, est comme mise entre parenthèse dans un véritable effort de transparence. On y lit que l'instabilité des groupes rend la continuité de l'action difficile. Chaque membre doit vivre sa propre expérience, quitte à ce que les dynamiques au sein des GLH se répètent, jusqu'à décourager celles et ceux présent·es depuis un temps plus long. Les cycles au sein du mouvement, du fait d'un turn-over important, sont donc très courts et se réinitialisent inlassablement chaque année en septembre, à la rentrée. Dans un premier temps on note un « enthousiasme juvénile pour la cause ». Ensuite « on fait le plein, puis on est toujours les mêmes ». Et enfin, « quand chacun a trouvé dans le groupe tout ce qui était susceptible de satisfaire des désirs ou a constaté qu'il ne trouverait pas, ça retombe<sup>1145</sup> ». Ce qui fait dire ironiquement à Alain Huet que « les militants qui sont dans le mouvement depuis plus de 3 ans, se connaissent les uns les autres<sup>1146</sup> ». Le désengagement militant qui en découle a été théorisé par la sociologie des mouvements sociaux. D'après le sociologue Olivier Fillieule il peut être pensé d'après une « réflexion sur les trois niveaux interdépendants de l'épuisement des rétributions de l'engagement, de la perte de *sens* idéologique et de la *transformation* des relations de sociabilité<sup>1147</sup> ». Des éléments qu'on retrouve dans les raisons qui expliquent l'engagement dans le mouvement et dans un deuxième temps le désengagement homosexuel.

---

<sup>1143</sup> « GLH Lille », *GLH Infos*, printemps 1977, p. 15

<sup>1144</sup> MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 75

<sup>1145</sup> « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976, p. 4

<sup>1146</sup> « Jouons avec les stars pendant que nous sommes encore jeunes et après, on verra... », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 6

<sup>1147</sup> FILLIEULE Olivier, « Désengagement », dans FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020 [2009], p. 189

Les GLH, dans leurs premières années d'existence, ont entre autres, occupé et assumé la fonction de groupe de parole et ont été le lieu d'une élaboration politique, théorique et publique d'un discours sur l'homosexualité. Ce furent, pour ainsi dire, les premiers objectifs des GLH. La radicalité des discours produits au sein du mouvement, ont, d'après Alain Huet, provoqué une fuite en avant. Une fuite en avant qui « consiste avant même toute action, de refuser tout débat sur les contraintes d'une bataille de type "réformiste" et aussi, à compter sur la spontanéité des masses pour que les choses se fassent ». Cette radicalité politique et théorique a trouvé ses limites et le constat est amer pour les militant·es. Ils et elles se sont coupé·es des supposées « masses homosexuelles », en particulier, du fait de leur discours sur le ghetto. Les GLH sont pour beaucoup devenus des groupes fermés sur eux-mêmes, des îlots intellectuels coupés de la réalité homosexuelle, sans prise sur les aspirations de nombre d'homosexuels et de lesbiennes. Ce fossé est d'ailleurs aussi présent au sein des groupes. Le GLH de Rouen écrit ainsi : « En fait, on se regardait assez souvent en chien de faïence et c'étaient toujours les mêmes qui parlaient, toujours à peu près des mêmes choses. Et on se faisait traiter avec raison d'intellectuels par un gars qui travaillait chez Renault<sup>1148</sup> ». Le GLH de Strasbourg fait un récit similaire : « De fastidieuses discussions intellectuelles, dont l'opéra et la psychanalyse étaient les thèmes les plus fréquents freinaient toute action et les décisions qui s'imposaient. Finalement ce groupe initial s'est disloqué<sup>1149</sup> ». Avec cette fin de décennie et les changements politiques qui s'opèrent, les militant·es reconnaissent et regrettent leur déconnection avec une grande partie de la population homosexuelle. Il faut faire évoluer les pratiques militantes comme le suggère le groupe rouennais : « Le groupe devra évoluer, trouver d'autres moyens de contact et d'échange, d'autres formes d'action, ou il disparaîtra<sup>1150</sup> ». Pour le groupe bordelais, le GLH est devenu une sorte de ghetto aménagé dans lequel les militants se sont enfermés<sup>1151</sup>. Lors d'un débat entre les militants du GLH de Lyon, un certain Bébert analyse de façon similaire : « Notre groupe est autarcique, coupé de la réalité, que vivent d'autres homosexuels dans d'autres lieux [...]. La plupart des gens qui viennent ici, vivent leur homosexualité ailleurs, dans le ghetto ou pas<sup>1152</sup> ». Le paradoxe est total.

---

<sup>1148</sup> « Dernière minute », *op. cit.*, p. 15

<sup>1149</sup> « Strasbourg », *GLH Infos*, printemps 1977, p. 27

<sup>1150</sup> *Ibid.*

<sup>1151</sup> « GLH Bordeaux, nos débats, nos premières conclusions », *GLH Infos*, printemps 1977, p. 22

<sup>1152</sup> « Dossier Identité », *Interlopes*, n° 3/4, non daté, p. 6

### 3.2 Marseille à l'avant-garde d'une mobilisation contre la répression

La lutte contre la répression est l'une des pistes qui émerge progressivement dans les GLH. D'après Alain Huet, il est possible de faire un lien entre la proposition du sénateur Caillavet en décembre 1977 pour la suppression de certains articles de lois réprimant l'homosexualité, et l'intérêt nouveau des GLH pour la lutte contre la répression : « Mais, se battre pour [une loi] ? C'est de ça qu'il est actuellement question dans beaucoup de lieux et de groupes du "mouvement"<sup>1153</sup> ». La majorité des GLH ne s'étant jamais intéressée à la question de la répression de façon pragmatique, les embûches sont multiples. Lutter sur le terrain de la loi, c'est se placer sur le terrain de l'adversaire. Le mouvement des femmes en a fait l'expérience, loin d'être toujours satisfaisante, avec la mobilisation pour l'avortement et en cette fin de décennie avec la lutte contre le viol. Mais à la différence des féministes, les forces vives du mouvement homosexuel sont bien plus limitées en nombre, et d'après le rédacteur de l'*Agence Tasse*, une lutte sur le terrain législatif doit se construire avec le rassemblement de personnes venues de tous horizons. Des compromis sont inévitables et le besoin de coordination essentiel. Il faudra alors « un minimum de bureaucratie<sup>1154</sup> » pour faire avancer la cause, épouvantail du mouvement depuis les premiers moments du FHAR.

Si la perspective de lutter contre la répression se développe à partir de 1978, un groupe s'est déjà emparé de cette question ; c'est le GLH de Marseille.

#### Trajectoire d'un groupe : le GLH de Marseille en 1977 – 1978

Le Groupe de libération homosexuelle de la cité phocéenne est fondé au mois d'avril 1977. Depuis novembre 1976, il existait un groupe de parole, fruit de la jonction de militants d'extrême gauche et de membres d'un journal de contre information du nom de *La Criée*<sup>1155</sup>. En mai 1977<sup>1156</sup>, le GLH nouvellement créé dépose ses statuts en préfecture, pour devenir une association<sup>1157</sup> qui prend le nom de CORPS, Centre ouvert de recherche populaire sur l'homosexualité, dont la première réunion se tient dans les locaux du Planning familial<sup>1158</sup>. Un discours attribué à Jacques Fortin, l'un des meneurs du groupe, précise que « le GLH de Marseille, contrairement aux autres

<sup>1153</sup> « Jouons avec les stars pendant que nous sommes encore jeunes et après, on verra... », *op. cit.*, p. 3

<sup>1154</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>1155</sup> « Un peu d'histoire », *Le Bal des tantes*, non daté, n° 1, p. 3

<sup>1156</sup> Olivier Fillieule dans l'ouvrage qu'il consacre avec Isabelle Sommier aux années 1968 à Marseille donne, lui, la date de janvier 1978 pour la création de l'association : FILLIEULE Olivier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille, années 68*, Paris, presses de sciences po, 2018, p. 476

<sup>1157</sup> « Le GLH de Marseille de 1977 à 1981. Une histoire succincte de cette période épique », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1158</sup> FILLIEULE Olivier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille, années 68*, Paris, presses de sciences po, 2018, p. 476

GLH de France [...] était composé de toute une palette de sensibilités politiques qui allaient de l'extrême gauche jusqu'à la gauche officielle. D'ailleurs, il était traité de "réformiste" par les autres<sup>1159</sup> ». L'entité, d'abord composée d'une dizaine de personnes, se réunit pendant moins d'un an dans les locaux de *La Crieé*, et est très vite rejointe par quelques lesbiennes, comme Odile Bouchet<sup>1160</sup>. Un article paru dans l'éphémère *Gaie Presse*, rédigé par un des militants, nous renseigne sur la sociologie de ses membres. Le GLH compte en 1978 « plus d'une quarantaine d'homosexuel.le.s de tous âges (de 18 à plus de 40 ans), de toutes catégories sociales (étudiants, enseignants, beaucoup d'employés, ouvriers), de courants politiques très différents (OCT, LCR, CERES, PCF, inorganisés)<sup>1161</sup> ». La première action publique du GLH est sa participation à la traditionnelle marche du 1<sup>er</sup> mai 1977 sur la Canebière. Beaucoup parmi les cinquante à soixante personnes qui préparent le cortège expriment la crainte d'être reconnu·es s'ils ou elles défilent sous la banderole du GLH et par ricochet de perdre leur emploi<sup>1162</sup>. La décision est prise de porter un masque blanc durant la manifestation. L'image est marquante. Comme partout ailleurs, plusieurs organisations politiques et syndicales ne veulent pas d'un groupe homosexuel dans leur marche et les militant·es homosexuel·les sont protégé·es dans le cortège par des groupes féministes. Durant l'été, le GLH mandate cinq personnes aux rencontres homosexuelles organisées par les Rooie Flikkers (les pédés rouges) néerlandais dans le Quercy<sup>1163</sup>. Au mois d'octobre 1977, le groupe se dote d'un local de quatre pièces au 41 rue de la Palud, que certains dénomme *Gay center*, et où l'on se réunit d'abord tous les vendredis à partir de 20h30 puis aussi les mardis<sup>1164</sup>. À l'inverse de la majorité du mouvement homosexuel français, la démarche du GLH marseillais est communautaire. Ses membres veulent « mener la lutte pour que change la situation des homosexuels et s'efforcer d'en regrouper le plus grand nombre dans cette optique<sup>1165</sup> ». Ce local veut être un « lieu de rencontres, de "parole", de fête, mais aussi permanence juridique et médicale, permettant aux homos de sortir du "ghetto" où la société les confine<sup>1166</sup> ».

Le GLH se dote aussi de plusieurs bulletins et journaux, successivement : *Fil rose*, *Le bal des tantes* et à partir de 1979, *Comme ça*, « le plus fort tirage des journaux "Comme ça" du sud-est<sup>1167</sup> ». Au mois de janvier 1978, le GLH organise un meeting, un spectacle et un bal salle Mazenod qui

<sup>1159</sup> *Ibid.*

<sup>1160</sup> *Ibid.*

<sup>1161</sup> FILLIEULE Olivier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille, années 68*, *op. cit.*, p. 477

<sup>1162</sup> *Ibid.*

<sup>1163</sup> « Le GLH de Marseille de 1977 à 1981. Une histoire succincte de cette période épique », *op. cit.*, p. 2

<sup>1164</sup> « GLH Marseille », 24 octobre 1977, fonds privé Daniel Galy, Bordeaux

<sup>1165</sup> « Un peu d'histoire », *op.cit.*, p. 3

<sup>1166</sup> « Pour le droit à la dignité. Conférence de presse du GLH de Marseille », *Libération*, n° 1185, 24 novembre 1977, p. 3

<sup>1167</sup> *Comme ça*, non daté, n° 1, p. 1

regroupe entre 500 et 600 personnes<sup>1168</sup>. Le débat est une sorte de « bataille épique et idéologique » contre [la] Mouvance Folles lesbiennes d'Aix-en-Provence. Pour clore sa première année d'existence, les militant·es marseillais·es organisent du 10 au 14 mai 1978 une semaine de projection de films homosexuels au cinéma Le Breteuil. Un grand bal, de minuit à six heures, vient parachever cette semaine. Plusieurs débats ont par ailleurs été organisés durant la semaine de festival, ce qui permet au GLH de jeter un éclairage particulier sur la lutte pour l'abrogation des lois discriminatoires<sup>1169</sup>. L'histoire du GLH marseillais est l'une des plus longues de l'aventure de ces groupes. Elle se clôt en 1987 après la cinquième Université d'été homosexuelle.

En octobre 1977, le GLH marseillais adresse un courrier à « tous les GLH et autres<sup>1170</sup> ». Il y présente une pétition qu'il souhaite lancer le 25 octobre par une conférence de presse en même temps qu'une campagne en direction des journaux et des radios. Cette pétition est accompagnée d'un texte de deux pages, qui doit permettre une discussion large « au boulot, parmi les proches et dans le ghetto<sup>1171</sup> ». La première partie du texte propose un récapitulatif de la législation et explique que « ces articles [de loi] sanctionnent dans le droit une situation discriminatoire que subissent les homosexuel/les, en s'appuyant sur la notion de *contre nature* absolument étrangère au droit, et relevant en fait des préjugés strictement religieux<sup>1172</sup> ». Dans la deuxième partie du texte, le GLH s'attaque avec pédagogie aux arguments qui justifieraient la répression légale. Il explique patiemment que l'homosexualité a toujours existé dans toutes les classes sociales ; mais aussi que rien ne permet de considérer l'homosexualité comme une maladie. La conclusion du tract appelle à signer la pétition :

« Il n'est donc plus tolérable que subsiste une discrimination sournoise et ouverte, morale et légale, contre une quelconque catégorie d'individus. Les dispositions légales doivent être abolies, les préjugés combattus. C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous lançons la présente pétition et appelons à ce qu'elle soit massivement signée<sup>1173</sup> ».

La conférence de presse est finalement organisée le 22 novembre au Planning familial en présence de journalistes de l'AFP, France Inter, Sud Radio ; des quotidiens comme *La Marseillaise*, *Rouge* et

---

<sup>1168</sup> « Pour le droit à la dignité. Conférence de presse du GLH de Marseille », *Libération*, n° 1185, 24 novembre 1977, p. 3

<sup>1169</sup> « Festival du film homosexuel du 10 au 14 mai », *Libération*, n° 1326, 10 mai 1974, p. 5

<sup>1170</sup> Courrier du GLH de Marseille, octobre 1977, fonds privé Daniel Galy, Bordeaux

<sup>1171</sup> *Ibid.*

<sup>1172</sup> « Appel du Groupe de libération homosexuel de Marseille, pour l'abrogation des lois discriminatoires et répressives envers l'homosexualité », octobre 1977, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu, p. 1

<sup>1173</sup> *Ibid.*, p. 2

*Libération*. Ce dernier écrit ainsi que « le GLH-Marseille a décidé [...] de se battre à visage découvert et lance une campagne de presse, pétitions à l'appui [...] »<sup>1174</sup>. Outre la campagne pour la révision du code pénal, cette nouvelle séquence politique est pensée dans la perspective d'organiser une future coordination des différents GLH<sup>1175</sup>.

La veille de la conférence de presse, le GLH marseillais envoie un second courrier aux différents groupes. Il y a fait part des réactions qu'a générées sa première lettre et fait le point sur le soutien qu'il a reçu. Le courrier nous informe ainsi que plusieurs GLH ont répondu favorablement à l'appel pour une action nationale pour l'abrogation des lois répressives. Il s'agit des groupes de Clermont-Ferrand, Montpellier et Mulhouse. Au contraire, les GLH d'Aix-en-Provence, Cognac, Paris et Rouen ont « émis des réserves »<sup>1176</sup>.

Si une première reconfiguration du mouvement en direction d'une lutte pour l'abrogation des lois répressives est apparue inéluctable, comment expliquer que le GLH de Marseille en soit l'initiateur ? On peut supposer que le large spectre idéologique présent dans le groupe, et qui autorise les autres GLH à le qualifier de « réformiste », est un facteur d'explication. Mais c'est surtout le développement d'un cadre réflexif original qui permet l'émergence de nouvelles réflexions théoriques et de lutte. Cette idée est largement développée par Jacques Fortin<sup>1177</sup> et résumée de façon ironique dans un rapide historique du groupe :

« C'est St Jacques [Jacques Fortin] le premier qui recevra l'illumination vers l'époque de la Pentecôte : Il n'y a pas de bons et de mauvais homosexuels (il y a même des homosexuelles). Dans l'idéologie officielle et dominante il y avait les bons homosexuels militants et

---

<sup>1174</sup> « Pour le droit à la dignité. Conférence de presse du GLH de Marseille », *op. cit.*, p. 3

<sup>1175</sup> *Ibid.*

<sup>1176</sup> Courrier du GLH de Marseille, 21 novembre 1977, fonds privé de Daniel Galy, Bordeaux

<sup>1177</sup> Cette position que défend Jacques Fortin est aussi celle de la LCR qui réoriente son action dans la lutte pour les « droits démocratiques ». La tentation de voir une intervention de la LCR sur la direction que prend le mouvement homosexuel est grande mais farouchement démentie par Fortin : « C'est à dire que dans la Ligue tu as des débats qui conduisent à des philosophies d'orientation mais tu n'as jamais eu des mots d'ordre sur ce qu'il faut faire ici ou là. Tu prends deux membres au sein de la commission homosexualité ; tu en mets un à Lille et un à Marseille, ça se trouve dans la rencontre nationale des GLH ils ne défendront pas la même chose. Mais par contre souvent tu repèreras, un même type de philosophie qui est celui d'unifier [...]. Si tu prends par exemple à l'époque des années 1970, une des différences entre le groupe Révolution! et la Ligue c'est que la philosophie de la Ligue s'est d'unifier, la philosophie de Révolution! c'était de couper la gauche. De récupérer la gauche d'un mouvement. Donc c'était deux philosophies différentes. Nous ça a toujours été une philosophie d'unification. Il s'agissait d'unifier pour avancer le plus loin possible le plus nombreux ensemble. Ça c'était notre logique. Mais par exemple l'université d'été n'a jamais été discutée [au sein de la Ligue]. La Ligue avait des mots sur la question homosexuelle, les revendications et autres que tu trouves dans les brochures mais il n'y avait pas de d'instruction comme quoi il fallait faire passer ces mots d'ordre dans le mouvement. Évidemment quand tu étais dans une assemblée du mouvement tu défendais ta philosophie. Et si tu étais en accord avec la majorité de la Ligue tu défendais en tant que Ligue. Mais tu n'avais pas pour l'objectif d'aller faire passer la ligne de la Ligue ». Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon.

révolutionnaires et les mauvais qui se baisaient les uns les autres et qui y prenaient plaisir les salauds au lieu de militer. Il faut donc lutter pour tous<sup>1178</sup> ».

Mais qu'est-ce que cela signifie précisément ? Pour comprendre la démarche du GLH de Marseille, il faut s'intéresser à deux concepts que le groupe s'est réappropriés. Des cadres théoriques qui, une fois appliqués au mouvement homosexuel, définissent ses formes d'actions. Il s'agit des concepts de *Liberté* et de *Libération*. Dans son ouvrage *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme* paru en 2010, Jacques Fortin en propose une définition. On a d'un côté la libération qui recouvre une culture de « subversion homosexuelle [...] [qui] se méfie des formes d'organisation ». Elle « répugne à s'intégrer et se cherche dans l'expérimentation relationnelle [...]»<sup>1179</sup> ». De l'autre, « les “libertés” [...] souhaitent promouvoir l'auto-organisation et lutter pour que cessent la pression policière et les discriminations, pour obtenir les droits de presse, de réunion, d'association, d'expression<sup>1180</sup> ». D'une certaine manière, lutter pour la libération serait agir pour subvertir le monde alors que lutter pour les libertés, serait chercher à obtenir des droits. Fortin explique qu'il s'agit là « autant d'une “tension” entre aspirations partagées, que de courants réellement antagonistes<sup>1181</sup> ». Si on reprend les termes usités par le GLH de Marseille après leur théorisation par Fortin, lutter pour la libération serait la perspective d'intervention pour la grande majorité du mouvement. Cette stratégie de libération s'inscrit dans les lignes politiques des groupes qui portent des revendications d'extrême gauche. La libération est globale, totale et encadre tous les aspects de la vie. Pour cela, il faut que le groupe dispose d'une ligne politique commune et de militant·es aux aspirations relativement homogènes, s'organisant dans le cadre général de la lutte pour la libération. Quitte à se battre contre le reste du monde. Le *nous* qui émerge ici est alors relativement restreint. Cette orientation est ainsi celle qui va davantage qualifier les groupes se considérant comme révolutionnaires. C'est à partir du moment où il y a une perspective politique commune au groupe que celui-ci peut s'engager dans une lutte pour la libération.

Au contraire, un groupe comme le GLH de Marseille, qui est davantage mixte dans la composition politique de ses membres, et par là davantage réformiste aux yeux des autres GLH, s'inscrit davantage dans une lutte pour les libertés. D'après Jacques Fortin, cette lutte pour les libertés a pour principale préoccupation l'idée d'aller le plus loin possible ensemble, malgré les divergences politiques entre les individus<sup>1182</sup>. Autrement dit, « l'objectif c'est toujours de faire

---

<sup>1178</sup> « Le GLH de Marseille de 1977 à 1981. Une histoire succincte de cette période épique », *op. cit.*, p. 2

<sup>1179</sup> FORTIN Jacques, *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?*, Paris, Textuel, 2010, p. 85

<sup>1180</sup> *Ibid.*

<sup>1181</sup> *Ibid.*, pp. 85 – 86

<sup>1182</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon



avancer le mouvement le plus loin possible dans ses intérêts, sans rompre le milieu<sup>1183</sup> ». Cette stratégie dispose de ses propres prérequis. Pour pouvoir avancer le plus loin possible ensemble, il est nécessaire d'avoir un objectif commun, avec une base idéologique commune minimale pour construire les cadres de la mobilisation. La lutte pour la fin de la législation répressive devient un socle commun idéal. C'est peut-être même la seule convergence possible entre toutes et tous : la fin de la répression comme revendication commune, pour un mouvement en besoin d'unité et de reconfiguration.

Le GLH de Marseille propose une sorte de troisième voie, qu'une majorité de groupes va rejoindre dans les mois qui suivent. Une troisième voie qui s'inscrit entre le courant des GLH liés à l'extrême gauche et celui des groupes qui suivent une politique identitaire radicale, comme le défend la Mouvance Folle-lesbienne ou les Folles radicales. Un courant qui se construit sur deux grandes orientations. D'un côté « collectiviser le soin et le souci d'assumer l'unité, la diversité, la vie quotidienne et le développement du GLH<sup>1184</sup> », et de l'autre, « inventer un mode de vie du GLH qui après l'euphorie, l'émerveillement premier de l'an passé, nous permette d'éviter l'écueil du repliement sur nous ou la dissolution dans une sorte de groupe banal, politicien<sup>1185</sup> ». Tout ceci afin que le « GLH de demain » soit un « GLH de masse, diversifié en son sein mais offrant une structure d'accueil et de lutte où la masse des Homos puisse se reconnaître, se chercher...<sup>1186</sup> ». Et c'est un succès. En 1979 le GLH obtient un nouveau local, la Boulangerie Gaie. Le GLH de Marseille est devenu le plus gros GLH de France et sa fréquentation est considérable. Jacques Fortin raconte :

« Nous on était un GLH ouvert, c'est à dire que venait des tas de gens, des petits mecs qui sortaient du ghetto, à savoir ce qu'on appelait le ghetto à l'époque, [...] qui arrivaient là, qui ne croyaient ni à dieu ni au diable, qui ne croyaient ni à Marx ni à quoi que ce soit du tout, qui venaient là parce qu'ils étaient pédés, qu'il y avait un lieu pédé et qu'il paraît qu'on pouvait y respirer un petit peu mieux, se faire des potes. On avait plus de cent personnes, 100 cotisants au GLH à Marseille. 120 – 130 je crois. Et 200, 300 personnes qui nous suivaient, c'était vraiment le tout-venant. Comme ce n'était pas idéologique, on était traité de réformistes<sup>1187</sup> ».

Le mouvement est alors prêt pour une petite révolution. L'un des objectifs du GLH de Marseille en initiant sa campagne contre la répression a été de coordonner le mouvement homosexuel français. À partir du printemps 1978, les initiatives se multiplient.

---

<sup>1183</sup> *Ibid.*

<sup>1184</sup> « Pédé garde toi à droite ! Pédé garde toi à gauche ! Mais en avant, toutes !! », 28 février 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1185</sup> *Ibid.*

<sup>1186</sup> *Ibid.*

<sup>1187</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

### 3.3 Des rencontres nationales et régionales pour coordonner le mouvement

« Il nous faut donc une coordination, une coordination réelle de groupes homosexuels représentant effectivement des gens agissant sur le terrain qu'ils ont choisi, et non plus quelque chose où les parleurs ne représentent qu'eux-mêmes<sup>1188</sup> ». Pour reconfigurer le mouvement homosexuel et lui donner un nouvel élan, il faut se rencontrer et discuter à un niveau national. Le besoin de coordination apparaît partout comme étant le prérequis à une nouvelle séquence pour la mobilisation.

La campagne pour les élections législatives a permis à la question homosexuelle d'obtenir un large écho que les groupes homosexuels veulent capitaliser. C'est dans cette perspective que différents groupes politiques, sociaux et confessionnels lancent un appel, sous la houlette du GLH – PQ, pour la tenue d'États généraux de l'homosexualité le samedi 29 avril 1978 dans les locaux de l'AGECA<sup>1189</sup>. Cette réunion veut « faire le point global des diverses déclarations et promesses tenues pendant la période électorale, ainsi que [...] formuler des propositions précises amenant l'assemblée nationale à examiner la proposition Caillavet mais aussi les cas de censure de presse<sup>1190</sup> ». Grâce à deux réunions préparatoires, il est possible d'identifier les groupes impliqués dans cette initiative. On y trouve ainsi l'APPELS, le CCL, les CHA, Gaie Presse, le GLH – PQ, des GLH de région, le Groupe de lesbiennes de CHOISIR et du Mouvement des femmes ainsi que les Jeunes homosexuels chrétiens (JHC)<sup>1191</sup>. Des thématiques de discussion sont élaborées en amont pour faciliter les rencontres : « Rôles et vécus homosexuels féminins », « Rôles et vécus homosexuels masculins », « Lois et structures oppressives », « Projet communs, juridiques, médicaux, coordination<sup>1192</sup> ». Un bal est bien évidemment programmé pour clore la journée de discussion. Après un après-midi de débats où les participant·es aux rencontres ont « étudié les lois et tout acte juridique, médical et psychiatrique qui visent l'homosexualité<sup>1193</sup> », un communiqué final est distribué à la presse qui annonce la création d'une coordination permanente à laquelle cinq tâches sont dévolues : « Pour que tout acte de répression soit connu », « Pour exiger l'abrogation des lois qui répriment l'homosexualité », « Pour exiger toute levée de censure sur les publications de presse », « Pour élargir la loi de juillet 72 (condamnant tout racisme) aux homosexuels et à toute

---

<sup>1188</sup> « Jouons avec les stars pendant que nous sommes encore jeunes et après, on verra... », *op. cit.*, p. 9

<sup>1189</sup> La première trace que j'ai trouvée concernant ces États généraux est un courrier en date du 22 mars 1978 dont l'expéditeur est l'APDINCR, l'association que le GLH – Politique et quotidien a déposé en Préfecture en janvier 1978. Ce courrier est envoyé à Arcadie, au CIDH, au CCL, à 25 GLH, aux JHC ainsi qu'à divers revues et publications homosexuelles.

<sup>1190</sup> « États Généraux Homosexuels », 22 mars 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1191</sup> « États Généraux de l'Homosexualité », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 56

<sup>1192</sup> *Ibid.*

<sup>1193</sup> « États-généraux de l'homosexualité. Guéméné-sur-Scorf-Montparnasse : un homosexuel breton à Paris », *Libération*, n° 1319, 29 mai 1978, p. 7

discrimination pour pratiques sexuelles », « Pour élargir notre lutte contre les actes et lois de discrimination<sup>1194</sup> ». Il ne fait plus aucun doute que le mouvement homosexuel français a définitivement orienté son action politique contre la répression.

Ces États généraux permettent aussi à l'APPELS d'établir un référencement des groupes homosexuels et lesbiens actifs en France à la fin du printemps 1978. Je trouve important de les mentionner ici pour mesurer l'étendue du mouvement à l'aune de cette nouvelle séquence de l'engagement : Arcadie, le Beit Haverim, le CIDH, la Commission homosexualité des Comités communistes pour l'autogestion (CCG), la Commission homosexualité de la LCR (CNH), la Commission homosexualité de l'OCT, Comité homosexuel Santé – Necker, CHA 5 – 6<sup>e</sup>, CHA 9<sup>e</sup>, CHA 18<sup>e</sup>, Espérantistes homosexuels, Jeunes homosexuels chrétiens (JHC), Groupe d'homosexuels du CCL, Groupe de lesbiennes du CCL, Groupe des lesbiennes d'Aix-en-Provence, Groupe des lesbiennes de Lyon, Groupe des lesbiennes de Paris, Groupe de lesbiennes féministes, Groupe des lesbiennes de Rennes, Groupe des lesbiennes de Strasbourg<sup>1195</sup>. Du côté des GLH, la liste est longue. On trouve un groupe dans les villes d'Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Belfort, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Cognac, Lyon, Dijon, Le Havre, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nice, Paris, Pau, Rennes, Rouen, Toulouse et Tours. Il y a enfin le groupe David et Jonathan, un groupe Transsexuel du CCL, Unissons-nous (un autre groupe confessionnel) ainsi que le Front d'action et de recherche pour une enfance différente (FRED), un groupe pédophile<sup>1196</sup>.

J'ai représenté à la page suivante une typologie simplifiée de la répartition géographique des groupes présents aux États-Généraux. Quels enseignements en tirer ? Une remarque tout d'abord : tous les groupes homosexuels et lesbiens existants n'y figurent pas. Il ne faut alors pas considérer cette carte comme représentant l'ensemble des mouvements homosexuel et lesbien français (le GLH de Lyon qui organise des rencontres des GLH en novembre 1978 n'est par exemple pas présent). Ce qu'elle nous enseigne cependant c'est que si dans la capitale on assiste à une diversification notable dans l'orientation des groupes homosexuels, en région, ce sont encore les Groupes de libérations homosexuels qui représentent la mobilisation homosexuelle. Cette situation va rapidement évoluer dans la décennie suivante.

---

<sup>1194</sup> *Ibid.*

<sup>1195</sup> « Coalition des Etats Généraux Homosexuels », non daté, fonds privé Mémoire des sexualité, Marseille, p. 1

<sup>1196</sup> *Ibid.*, p. 2

## Typologie des groupes présents aux États-Généraux de l'homosexualité

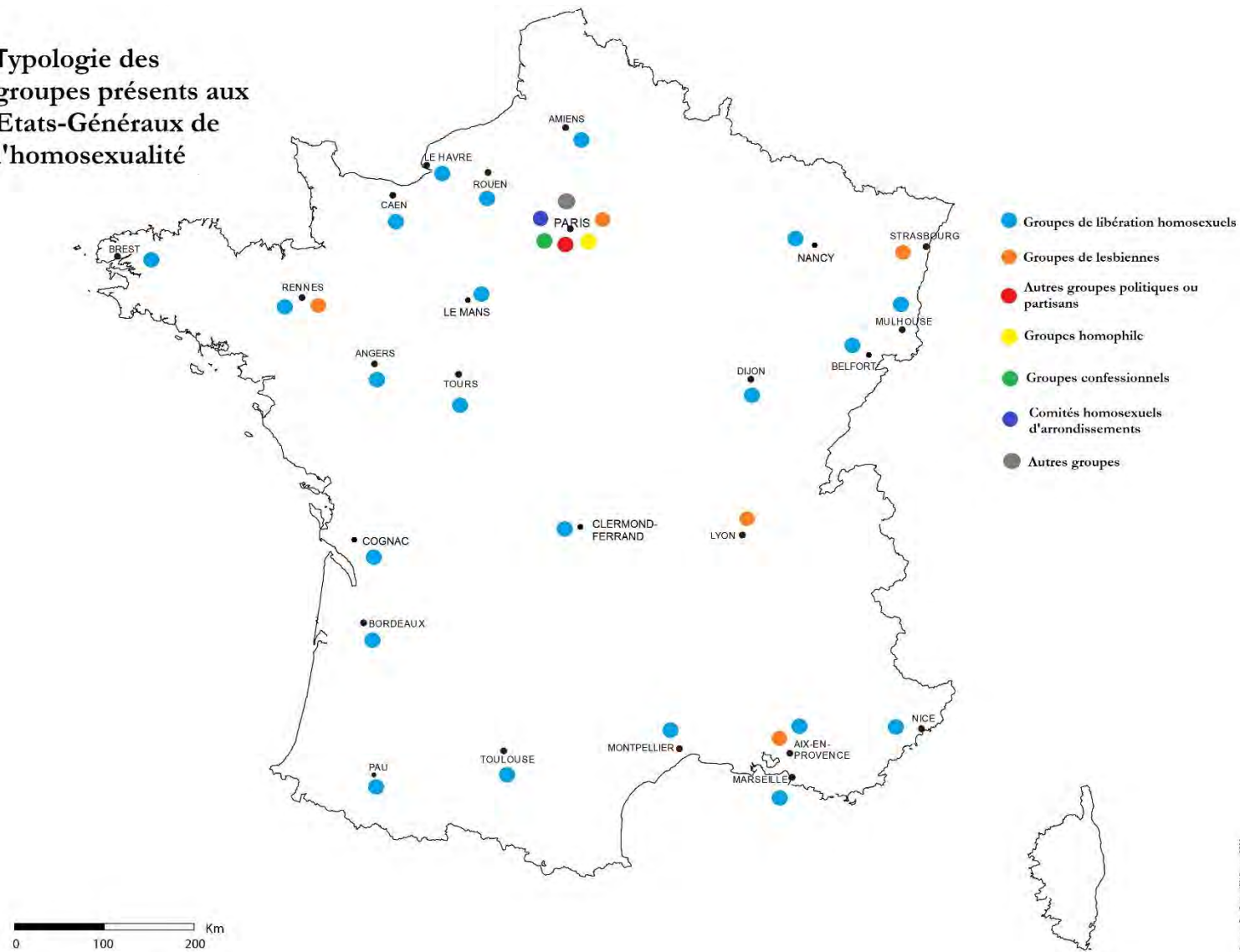


Figure 8 : Groupes homosexuels et lesbiens représentés aux États-Généraux de l'homosexualité

La seconde réunion de cette « coordination permanente » se déroule le 2 mai 1978, toujours à Paris. Neuf entités se sont retrouvées le temps d'une journée. Si la majorité des groupes présents sont parisiens, les GLH de Brest et de Rennes représentent le mouvement en région. Un bilan de la première rencontre y est proposé qui permet de resituer avec justesse la dynamique actuelle de la mobilisation :

« Ces États généraux, pris entre deux désirs plus ou moins contradictoires (faire une simple rencontre de gens venus d'horizons divers témoignant de leurs vécus et de leurs expériences d'une part, et arriver à une (des ?) prise(s) de positions communes d'autre part) ont été positifs puisqu'ils sont arrivés à cette coordination<sup>1197</sup> ».

L'intérêt du mouvement pour la question de la répression est nouveau pour bien des militant·es. Le premier travail à mener est celui de la documentation ; dans les domaines juridiques tout d'abord, mais aussi dans le champ de la médecine et de la psychiatrie. Il est aussi établi par les personnes qui participent à la rencontre qu'une telle coordination ne fait sens que si un travail au niveau local est engagé. Pour donner corps à ces prémices de coordination, une réunion est organisée tous les quinze jours et une nouvelle rencontre nationale prévue le 10 juin. Le compte rendu de cette coordination du 2 mai est la dernière trace que j'ai trouvé concernant ces réunions bimensuelles. Je ne suis donc pas en mesure de dire si elles se sont poursuivies jusqu'à l'été ou si l'énergie et la mobilisation collective n'ont pas été suffisantes. Une source vient cependant nous donner quelques pistes. Dans un document qui propose un état des lieux du mouvement, un militant du GLH de Brest écrit : « En réalité, cette volonté préexistante de coordination, malgré le texte conclusif [...] [diffusé aux médias], disparut peu à peu pour faire place à une amère déception<sup>1198</sup> ». Je peux alors au moins affirmer que cette coordination permanente n'a pas survécu à l'été.

Dans le même temps, les GLH multiplient les rencontres entre les groupes. Une première réunion se déroule dès le lendemain des États généraux, le 30 avril. On peut supposer que la rencontre a été pensée pour que les militant·es puissent participer, comme tous les ans, à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai. Dans un courrier du 6 mai, l'APPELS, le groupe qui publie l'*Agence Tasse*, revient sur la réunion et en profite pour lancer un appel à tous les GLH. Dans la perspective d'une meilleure coordination du mouvement, il est demandé aux différentes entités de préciser un certain nombre de points : adresses et permanences, structure et organisation interne, rapide historique du groupe, projets et difficultés etc.<sup>1199</sup>. La réunion suivante se déroule le 4 juin 1978 à Clermont-

---

<sup>1197</sup> « Coordination des états généraux de l'homosexualité », 2 mai 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1198</sup> « Bref travelling historique », non daté, fonds privé du CEDRATS, Lyon, p. 2

<sup>1199</sup> « Aux GLH, aux Groupes de lesbiennes, bonjour », 6 mai 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

Ferrand, avec les GLH de Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris et Rennes. Elle permet de faire un tour d'horizon des initiatives des un·es et des autres et de partager les réalités locales et quotidiennes afin de poursuivre la structuration de la mobilisation. Le compte rendu de la réunion permet par exemple d'établir quelles sont les forces vives du mouvement par les groupes représentés. Le GLH de Rennes est ainsi composé de douze personnes alors que le CHA 9<sup>e</sup> compte lui entre vingt-cinq et trente participants. À Clermont-Ferrand on compte une vingtaine de militant·es et les chiffres sont similaires pour le GLH de Montpellier<sup>1200</sup>. Les groupes présents discutent aussi de possibles « revendications démocratiques » (lois, censure) et d'une campagne commune possible<sup>1201</sup>. Le besoin de coordination étant devenu l'un des enjeux majeurs du mouvement, une grande rencontre nationale des GLH est alors proposée par le GLH de Lyon pour l'automne 1978.

Le texte d'appel rédigé par le groupe lyonnais cerne l'enjeu de ces rencontres :

« Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire le point ; ça nous semble être le moment d'avoir les débats que nous n'avons pas eu après les Etats généraux, après la "campagne nationale"<sup>1202</sup>, après l'Ardèche et son camp d'été. Nous sentons plus ou moins confusément des divergences/convergences entre les différents GLH et CHA. Alors venez donc en causer<sup>1203</sup> ».

L'invitation fait le tour de France et mobilise massivement. 180 personnes issues de 37 groupes (CHA, GLH et quelques groupes étrangers) se retrouvent les 12 et 13 novembre dans la banlieue lyonnaise, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or pour être précis<sup>1204</sup>. « La fine fleur de la pédale française et étrangère<sup>1205</sup> » doit se mettre d'accord pour donner de nouvelles orientations au mouvement. La première assemblée générale fait craindre le pire : « quelques "stars" tentèrent de faire leur cinéma habituel, monopolisant la parole et bloquant toute discussion un peu sérieuse<sup>1206</sup> ». Il va sans dire qu'avec un tel rassemblement, les divergences initiales sont fortes. La Mouvance folle lesbienne côtoie les membres des CHA parisiens et des militant·es des GLH aux trajectoires diverses. D'après le récit qu'en fait le GLH marseillais ce sont au début des rencontres deux conceptions du mouvement qui semblent s'opposer. Certain·es défendent une position radicale, qui refuse toute structure et craint une « banalisation » du mouvement. D'autres souhaitent au contraire que la rencontre serve à se mettre d'accord sur des revendications minimales, telles l'abrogation des lois

---

<sup>1200</sup> Compte rendu manuscrit de la coordination, 4 juin 1978, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1201</sup> « Bref travelling historique », *op. cit.*, p. 2

<sup>1202</sup> Il est fait référence ici à la campagne lancée par le GLH de Marseille en novembre 1977 contre la répression.

<sup>1203</sup> « Bref travelling historique », *op. cit.*, p. 3

<sup>1204</sup> « Coordination nationale (et internationale) des GLH et des CHA », non daté, fonds Masques et Persona, NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay », BNF site Richelieu

<sup>1205</sup> « Editorial : de Lyon à Marseille », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 2

<sup>1206</sup> *Ibid.*

discriminatoires. Mais tou·tes « étaient d'accord pour regretter l'absence de coordination et d'information entre les différents groupes<sup>1207</sup> ». Pour *Libération*, cette rencontre est sans précédent dans l'histoire du mouvement homosexuel français. Jamais autant de groupes différents n'ont été rassemblés à l'échelle nationale<sup>1208</sup>. Cette diversité de l'assistance fait ressurgir des discussions autour de l'identité collective des groupes et des personnes représentées, liées « à un sentiment de reconnaissance, le plaisir de se rencontrer<sup>1209</sup> ». Quatre groupes de travail sont mis en place : la presse homosexuelle, la coordination du mouvement, l'idéologie et le vécu des groupes. Dans la commission presse, la discussion porte sur le lancement d'un magazine dont le nom est alors encore « Gay Life<sup>1210</sup> ». Il s'agit du futur *Gai Pied*. Certains discutent le côté commercial du projet tandis que d'autres reconnaissent la nécessité d'un tel « périodique qui parlerait de l'homosexualité d'une autre manière que ne le fait la presse habituelle [...]»<sup>1211</sup>. Dans la commission « vécu des groupes », chaque entité se présente et parle de ses activités. Un autre groupe discute d'un texte présenté par le GLH de Marseille sur l'abrogation des lois répressives et des revendications pour le mouvement. Il apparaît que les points de vue sur le texte qui paraissaient très éloigné ont évolué au cours de la discussion et que même si aucune action commune n'est encore envisagée, cette perspective devient possible et souhaitable<sup>1212</sup>. Le soir, un bal est organisé. Il est unanimement considéré comme un moment fort de la rencontre qui a peut-être favorisé son déroulement. Jacques Prince, qui fait le compte rendu des rencontres pour l'*Agence Tasse*, note que de nombreux lits sont restés vides cette nuit-là, alors que l'on craignait qu'il en manque. « Il y a là un mystère que je n'ai pas tenté d'éclaircir<sup>1213</sup> » poursuit-il avec malice.

Le constat est cependant mitigé pour la suite du mouvement. Lors de l'Assemblée générale du dimanche il est affirmé que « le mouvement homosexuel n'existe pas, il n'y a qu'une infime minorité de militants homosexuels, nous ne représentons ni une force, ni une puissance ». Si ce ton dramatique ne reflète pas nécessairement les dynamiques locales, il souligne l'importance de la coordination qui est appelée à émerger des rencontres. Comme l'écrit le GLH de Marseille, « un travail important a été fait même s'il n'y a pas de résultats immédiats ; un travail commun est possible<sup>1214</sup> ». L'espoir est permis d'une nouvelle séquence politique pour la mobilisation. C'est aussi une époque qui se termine comme l'écrit Jacques Prince :

---

<sup>1207</sup> « La réunion nationale des GLH à Lyon le 11 novembre », *Fil rose*, n° 6, décembre 1978 – janvier 1979, p. 2

<sup>1208</sup> « Homosexuels : le retour du collectif », *Libération*, n° 1485, 14 novembre 1978, p. 6

<sup>1209</sup> *Ibid.*

<sup>1210</sup> « Editorial : de Lyon à Marseille », *op. cit.*, p. 2

<sup>1211</sup> *Ibid.*

<sup>1212</sup> « La réunion nationale des GLH à Lyon le 11 novembre », *op. cit.*, p. 2

<sup>1213</sup> « Editorial : de Lyon à Marseille », *op. cit.*, p. 3

<sup>1214</sup> « La réunion nationale des GLH à Lyon le 11 novembre », *op. cit.*, p. 2

« Avec Lyon s'est amorcée une nouvelle étape du "mouvement", le temps du "star system", des querelles de chapelles, des hystérisations épidermiques est révolu. À force de se battre pour le droit à la différence, il semble que nous commençons aussi à accepter les différences que nous avons entre nous<sup>1215</sup> ».

Plusieurs objectifs sont donnés aux groupes comme de continuer à organiser des rencontres régionales<sup>1216</sup>, car deux jours de réunions est un temps court pour imaginer les perspectives pour le mouvement<sup>1217</sup>. Le GLH de Bordeaux va ainsi mettre sur pied une rencontre avec les GLH de Toulouse et de Cognac – Saintes les 17 et 18 février 1979 où il est prévu « d'y travailler et de s'y amuser<sup>1218</sup> ». Projet mûri depuis quelque temps, le GLH de Marseille propose alors d'organiser une Université d'été homosexuelle au mois de juillet 1979.

### 3.4 Un militantisme politico-culturel en pleine expansion

En même temps que les GLH cherchent à se coordonner à l'échelle nationale, les groupes réorientent et réinventent leur militantisme au niveau local. Les groupes de parole prennent une moindre importance et tout le monde semble fatigué de la théorie venue de l'extrême gauche. Il s'agit désormais d'exister et de militer en transformant les modes d'interventions politiques. Il est aussi question de s'amuser, loin des structures rigides imposées par les organisations partisans. Tandis que le mouvement cherche à se réorganiser à l'échelle nationale, la vie des GLH au niveau local, elle, se poursuit. Les groupes qui n'ont jamais été aussi nombreux multiplient les initiatives, ce qui fait dire aux rédacteurs du journal lyonnais *Interlopes* que « ça marche pour nous tellement fort qu'au moins trois GLH se demandent si 78 n'est pas en réalité l'année Gay !!!<sup>1219</sup> ». Et de poursuivre : « Il semble à la rentrée 78, que *la recherche d'un statut social, d'une reconnaissance et l'élaboration d'une culture commune* soient les points les plus importants du mouvement homosexuel en France. Avez-vous vu comme le terme de lutte a disparu de tout ça ??<sup>1220</sup> ».

L'une de ces nouvelles dynamiques consiste à articuler le politique avec le culturel. L'expérience des festivals du Cinématographe à Lyon et de l'Olympic à Paris a séduit. Les groupes multiplient alors l'organisation de semaines homosexuelles, à travers tout le territoire. La mise sur pied d'un festival de cinéma semble comporter bien des avantages : proposer une activité qui

---

<sup>1215</sup> « Editorial : de Lyon à Marseille », *op. cit.*, p. 5

<sup>1216</sup> « Homosexuels : le retour du collectif », *op. cit.*, p. 6

<sup>1217</sup> Le weekend des 24 et 25 juin, les GLH et d'autres groupes homosexuels du grand ouest s'étaient réunis pour élaborer des perspectives communes.

<sup>1218</sup> « Des groupes », *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979, p. 12

<sup>1219</sup> « French gay ou on en est où du mouvement ? », *Interlopes*, n° 3/4, non daté, p. 43

<sup>1220</sup> *Ibid.*, p. 46



n'implique pas un engagement militant particulier, brasser un nombre de personnes qui dépasse les cercles d'influence habituels des GLH, sortir du ghetto, pouvoir cependant y introduire quelques débats politiques et enfin permettre des temps de fête et de rencontre par l'organisation d'un bal. Le GLH de Mulhouse a organisé le cycle « Cinéma et homosexualité » qui s'est déroulé du 16 au 19 février 1978. Entre 800 et 900 personnes ont assisté aux projections de *Pink Narcissus* et *Une femme, un jour*<sup>1221</sup>. Quelques « vedettes parisiennes » se sont déplacées pour animer les débats : Françoise d'Eaubonne, Guy Hocquenghem ou encore Lionel Soukaz. Dans la foulée, le GLH de Nancy projette les films qui ont été saisis lors du festival de la Pagode. Lionel Soukaz considère que la multiplication des festivals après l'attaque de la Pagode en janvier 1978 s'est faite en signe de protestation face à la répression. Il raconte ainsi :

« Devant la répression que subit le festival de Paris, la province et l'étranger vont réagir. Des "Écrans roses et nuits bleues" se déroulent à Lyon, Rennes, Nancy, Saint-Cloud, Saint-Rémy-de-Provence, Niemegen, Amsterdam, Marseille, Cannes, Avignon, Pau, Angers, Bordeaux, et bientôt à Colmar, Berlin, Francfort, Los Angeles, Barcelone, Madrid...<sup>1222</sup> ».

Cette lecture de l'histoire est trop parisiano-centrée et bien peu probable, d'autant plus que l'influence de la capitale sur le reste du mouvement est alors réduite. Mais cette déclaration permet du moins d'indiquer les villes où un festival a été organisé et souligne la dynamique engagée.

Au mois de juin, c'est au tour d'Anger d'organiser sa semaine homosexuelle. Du 14 au 20 juin 1978 les angevin·es ont pu assister à des projections de films, des débats, une exposition et bien évidemment un bal<sup>1223</sup>. Le GLH de Marseille, je l'ai déjà mentionné, a organisé sa propre semaine un mois plus tôt, du 10 au 14 mai au cinéma Le Breteuil<sup>1224</sup>. Au mois de janvier 1979, c'est à Caen que se déroule L'Homocinématographe, festival de film homosexuel organisé par le GLH mixte local et la Comédie de Caen<sup>1225</sup>.

### **Trajectoire d'un groupe : la semaine homosexuelle du GLH de Rennes**

À Rennes, le festival « Autres paroles d'un autre désir », doit se tenir du 23 au 28 avril 1979 à la MJC du centre-ville, un an après une première édition qui fut couronnée d'un certain succès. Mais les services départementaux de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) s'opposent à la tenue de la semaine homosexuelle qui pourrait « faire courir un réel danger moral aux jeunes

<sup>1221</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 14

<sup>1222</sup> ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, *op. cit.*, p. 117

<sup>1223</sup> « Nouvelles des GLH : Angers, Marseille, Amiens », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 6

<sup>1224</sup> *Ibid.*

<sup>1225</sup> « Petites annonces », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 17

adhérents<sup>1226</sup> ». La ville de Rennes et la fédération régionale des MJC lui emboîtent le pas et font pression pour l'annulation du festival. La mairie va jusqu'à proposer d'autres locaux, loin du centre-ville. Dans un courrier en date du 19 avril, le directeur département de la DJS réitère ses attaques, estime que « cette manifestation [...] donnera certainement une information parcellaire et orientée, par conséquent non objective, sur les problèmes de la sexualité<sup>1227</sup> » et menace de couper les subventions de la MJC. Cette dernière, contrainte et forcée, renonce à coorganiser le festival et fait fermer la MJC dans un acte d'auto-censure.

Le GLH n'en a cure et décide de maintenir son festival. Il veut occuper la MJC et y organiser les manifestations prévues<sup>1228</sup>. Une grande banderole et des graffitis « contre la censure<sup>1229</sup> » ornent les murs de la MJC La Paillette. Le temps de la honte et du secret est terminé. Bernard raconte ainsi au journaliste de *Libération* : « Ce qui les gêne, c'est qu'on existe ouvertement. Ils voudraient qu'on reste dans des boîtes, des saunas. On veut pouvoir vivre notre sexualité chez nous, au boulot, dans notre quartier. Nous ne réclamons aucun lieu particulier, nous voulons être homo partout<sup>1230</sup> ». Les médias s'emparent de l'affaire et une quinzaine d'articles paraissent sur le sujet (*Le Monde*, *Le Matin*, *Ouest-France*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*)<sup>1231</sup>. La police qui observe l'occupation de loin, « se borne à vérifier qu'aucun mineur n'était présent<sup>1232</sup> ».

En dépit de l'occupation, le bilan est sombre. Le public ne s'est pas déplacé et le GLH accuse un déficit de 5000 francs. Mélanie Badaire, alias de Jean-Michel Rousseau explique l'absence de spectateurs et spectatrices par le fait que nombre d'entre eux et elles pensaient que le festival était annulé. D'autres auraient eu peur d'un rassemblement fasciste qui avait lieu au même moment ailleurs en ville ou tout simplement de la police, présente sur place. Il regrette aussi le peu d'implication des militants du groupe : « très peu de GLH-Boys se sont réellement investis, heureusement que les hétéros et que le groupe de lesbiennes étaient là pour nous aider<sup>1233</sup> ». Et l'histoire ne s'arrête pas là : après la semaine de festival, la DJS exige de la MJC que celle-ci exclut le GLH de ses membres. Le succès de la semaine est donc mitigé, mais il faut reconnaître au GLH breton une certaine ténacité !

---

<sup>1226</sup> « Rennes : homosexuels et "peines-à-jouir" », *Libération*, n° 1619, 24 avril 1979, p. 6

<sup>1227</sup> *Ibid.*

<sup>1228</sup> *Ibid.*

<sup>1229</sup> « Rennes : les pédés c'est pas culturel », *Libération*, n° 1662, 27 avril 1979, p. 16

<sup>1230</sup> *Ibid.*

<sup>1231</sup> « Rennes : une interdiction culturelle », *Gai Pied*, n° 3, juin 1979, p. 3

<sup>1232</sup> « Un sondage ne fait pas le printemps », *Le Monde*, 26 avril 1979, p. 14

<sup>1233</sup> « Des groupes », *Agence Tasse*, n°35, non daté, p. 7

La dynamique du mouvement qui se développe en région est claire : il faut chercher à s'adresser au plus grand nombre. L'organisation d'événements politico-culturels n'en est qu'une des facettes. Les groupes vont alors s'emparer d'un outil en vogue pour s'adresser « aux masses homosexuelles » : les journaux. L'un des premiers GLH à se doter d'une publication propre est le groupe lyonnais et sa revue *Interlopes* qui paraît pour la première fois à l'automne 1977. Le GLH de Rouen fait à son tour paraître un journal au printemps 1978 du nom de *Pourquoi pas*. À l'automne, c'est le GLH mixte d'Angers qui annonce la parution du périodique *Le fond de l'air est rose* qui « n'entend pas être la tribune du seul GLH<sup>1234</sup> ». Le GLH de Marseille de son côté, publie début 1979 une lettre d'intention qui détaille la stratégie du groupe. Publier un journal s'inscrit dans la logique d'ouverture : « le GLH est certes une réussite mais elle est actuellement menacée de piétinement si elle n'évolue pas vers son élargissement. Or l'élargissement du groupe passe surtout par l'élargissement de ses activités, ainsi le ciné-club, ainsi le journal<sup>1235</sup> ». Il fait paraître le périodique *Comme ça*, « le plus fort tirage des journaux “comme ça” du sud-est<sup>1236</sup> ». Le titre de la publication est d'ailleurs pensé dans la perspective de s'adresser au plus grand nombre, c'est-à-dire en direction de « ceux qui se disent plus volontiers “comme ça” que pédé, folle ou autre<sup>1237</sup> ». L'éditorial du numéro 0 affirme cette stratégie : « Voilà une épithète qui paraîtra sans doute bien discrète à plus d'un militant homosexuel<sup>1238</sup> », mais « nous nous adressons, et nous espérons dialoguer avec la grande majorité des homosexuels qui pour diverses raisons ne s'expriment pas actuellement en tant que tels<sup>1239</sup> ». Les rédacteurs du journal font d'ailleurs une sorte de mea culpa en reconnaissant que les militants homosexuels n'ont pas toujours « su trouver un langage accessible et concret pour communiquer leurs idées, leurs actions, leur enthousiasme<sup>1240</sup> ». L'autocritique qui s'est emparée du mouvement est exprimée sans filtre, comme s'il fallait donner des gages de bonne volonté au lectorat recherché : « Nul ne peut nier la distance qui sépare actuellement une frange d'homosexuels agissants qui ont souvent un langage qui les fait paraître éloignés des réalités quotidiennes que nous rencontrons dans notre travail et au sein de notre famille par exemple<sup>1241</sup> ». Le journal revendique d'ouvrir ses pages aux préoccupations des homosexuels « ordinaires » qui de par leur histoire sont devenus militants. Conséquence des rencontres de Lyon, les GLH et Groupes Lesbiennes de Brest, Angers, Caen, Nantes, Rennes, Tours et Rouen se dotent d'un journal malicieusement intitulé *Gay West*. Dans l'éditorial du premier numéro les groupes affirment qu'« après plus de 2 ans de réunions

---

<sup>1234</sup> « Editorial », *Le fond de l'air est rose*, n° 2, janvier 1979, p. 2

<sup>1235</sup> Lettre d'intention du journal *Comme ça*, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1236</sup> *Comme ça*, n° 1, non daté, p. 1

<sup>1237</sup> Lettre d'intention du journal *Comme ça*, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1238</sup> « Editorial », *Comme ça*, n° 1, non daté, p. 1

<sup>1239</sup> *Ibid.*

<sup>1240</sup> *Ibid.*

<sup>1241</sup> *Ibid.*

manquées et de guerres idéologiques meurtrières (ou presque), les GLH ont enfin découvert la “coexistence pacifique”... et c’est ainsi qu’est né “*Gay West*”<sup>1242</sup> ». Son contenu est l’expression de différents discours, différentes voix et non celle d’une ligne politique unitaire. Comme un clin d’œil aux conflits passés liés à l’identité du mouvement, les multiples possibilités de dérouler le sigle GLH sont déclinées : Groupe de libération homosexuelle, Groupe de libération des homosexuels, Groupe de libération des homosexualités ou encore Groupe de luttes homosexuelles<sup>1243</sup>. La nouvelle séquence qui s’est ouverte pour les groupes homosexuels depuis le printemps 1978 doit désormais être confirmée par une nouvelle rencontre nationale à l’été 1979 avec la première Université d’été homosexuelle.

Ainsi, dès 1977, les GLH constatent que l’organisation des groupes tournée sur elle-même, qui avait permis un début de mobilisation quelques années plus tôt, est devenue paralysante. Dans la perspective de donner un second souffle au mouvement, les militant·es développent dans un premier temps une réflexion critique sur leurs formes d’organisations. La situation étant à peu près équivalente sur l’ensemble du territoire et le désir d’avancer conjointement étant partagé par une grande majorité des groupes en présence, des rencontres nationales sont organisées pour répercuter à l’échelle hexagonale les réflexions en cours. En parallèle les pratiques militantes évoluent et sont de plus en plus tournées vers l’extérieur. Des semaines homosexuelles sont organisées dans de nombreuses villes, et des journaux et des bulletins divers font leur apparition un peu partout sur le territoire. À l’inverse de la capitale où la sphère médiatique et culturelle prend son autonomie de la sphère mouvementiste, en région les groupes homosexuels intègrent cette nouvelle à la première et ainsi, par la diversification de leur action militante s’adressent à un public beaucoup plus large.

---

<sup>1242</sup> « Editorial », *Gay West*, n° 1, avril – mai 1979, p. 2

<sup>1243</sup> *Ibid.*

#### 4. L'UEH en 1979 : à la croisée des chemins

L'éditorial de l'*Agence Tasse* définit de façon dramatique l'enjeu que représente la première Université d'été homosexuelle (UEH) : « Dans le désert que représente actuellement le mouvement en France, Marseille apparaît comme une oasis. C'est la première, ou peut-être la dernière chance de voir un jour ce mouvement prendre une dimension nationale [...]»<sup>1244</sup>. Depuis les rencontres nationales des GLH en novembre 1978 le GLH de Marseille prépare sans relâche cet événement qui doit se tenir du 22 au 27 juillet 1979.

##### 4.1 Une initiative du GLH de Marseille

Jacques Fortin raconte : « Un beau jour on discute. Giscard d'Estaing avait lancé les Universités d'été de son mouvement et, je crois c'est Gogo [Gérard Goyer], qui dit un beau jour : “Mais pourquoi il n'y aurait pas une Université d'été des homosexuels ?”. C'est lancé comme cela et on a dit : on va faire une université d'été<sup>1245</sup> ». L'objectif pour le groupe phocéén est d'impliquer tous les groupes disséminés dans l'hexagone : « Sa préparation, son organisation et sa programmation se feront en concertation permanente de tous les groupes actuellement constitués<sup>1246</sup> ». En cette fin des années 1970, il est l'heure pour le mouvement homosexuel français de faire une pause et de se retourner sur bientôt dix ans d'histoire mouvementée. La continuité avec le début de la décennie est revendiquée et l'héritage du FHAR acclamé : « Le FHAR a disparu, mais ses idées, ses revendications sont toujours d'actualité pour beaucoup d'entre nous<sup>1247</sup> ». Retracer cette histoire et l'analyser pour la comprendre et en tirer des leçons est l'un des premiers objectifs de ces rencontres.

À l'inverse du catastrophisme de l'éditorial de l'*Agence Tasse*, l'organisation d'une UEH s'explique selon le GLH marseillais par la nouvelle vigueur du mouvement qu'il s'agit désormais de canaliser et de mieux organiser. Le texte de présentation le rappelle, les groupes sont nombreux et leurs activités importantes. Et malgré leurs réalités distinctes et leur diversité idéologique, le pari est fait d'une convergence possible. Le GLH écrit ainsi que :

« L'Université est une chance à saisir aujourd'hui pour franchir un pas important pour passer d'une part de l'état de groupes particularistes à celui d'un mouvement unitaire et diversifié, et

---

<sup>1244</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 1

<sup>1245</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>1246</sup> « Pour une université d'été homosexuelle », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 2

<sup>1247</sup> *Ibid.*

pour, d'autre part, présenter une force sociale sûre d'elle-même, de ses initiatives, d'un maximum d'objectifs communs face à une société toujours profondément hostile<sup>1248</sup> ».

À l'image du mouvement qu'il souhaite voir se développer, le GLH de Marseille met en place une organisation rigoureuse de l'événement. Comme le stipule un courrier du collectif organisateur, « l'Université d'été homosexuelle ne sera pas un camp improvisé, mais une vaste manifestation multiforme, de création, de réflexion et de détente<sup>1249</sup> ». Une association est fondée dans laquelle tous les groupes sont invités à devenir membres fondateurs en désignant un représentant. Trois commissions forment le squelette de l'organisation : programmation, popularisation et finances<sup>1250</sup>. La première est en charge de recenser les activités proposées par les groupes, d'inviter les « personnalités » et les mouvements étrangers. C'est elle qui s'occupe donc du programme qui est promis aux participant·es pour le mois d'avril. La commission popularisation aurait pu prendre le nom de commission propagande. Son rôle est de faire un maximum de bruit autour de l'événement et de proposer tout le matériel nécessaire (plaquette d'explication, affiche etc.) pour qu'un maximum de personnes s'inscrivent. Elle travaille main dans la main avec l'*Agence Tasse* qui s'est donné pour tâche d'être un relais à l'échelle nationale.

Son numéro de mars donne un premier programme de l'Université d'été. Des ateliers alternent avec des conférences ; des spectacles se disputent avec une nuit du cinéma ; un grand bal doit venir clore l'édition avant une marche le dimanche 29 juillet sur la Canebière<sup>1251</sup>. De nombreuses personnalités homosexuelles sont invitées à venir donner du crédit aux rencontres et aux débats : Michel Foucault, René Schérer, Daniel Guérin, Jean Louis Bory, André Baudry, Guy Hocquenghem, Dominique Fernandez ou encore Pierre Hahn sont invités<sup>1252</sup>. L'UEH doit initialement se dérouler à l'école d'architecture, sur le campus universitaire de Luminy, dans un lieu extérieur de la ville et proche des calanques. 300 chambres sont réservées dans la cité U gérée par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), et une option posée sur 300 autres, pour pouvoir héberger les participant·es. Le CROUS, dans un courrier du 1<sup>er</sup> février 1979 « prenait bonne note des dates d'hébergement<sup>1253</sup> ». La situation se complique cependant rapidement et le 16 mars, le directeur du CROUS revient sur son accord. *Libération* relie ce revirement à l'interdiction du festival de film homosexuel de la Paillette à Rennes et le licenciement de Marc Croissant à la mairie d'Ivry qui se déroulent au même moment. Au départ aucune

---

<sup>1248</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979, p. 4

<sup>1249</sup> *Ibid.*

<sup>1250</sup> « Université d'été homosexuelle », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 6

<sup>1251</sup> « Gai 79. Université d'été homosexuelle du 22 au 29 juillet », *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979 p. 3

<sup>1252</sup> « Une vallée de rêve », *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979 p. 5

<sup>1253</sup> « Le crous de Marseille n'aime pas les homosexuels », *Libération*, n° 1620, 25 avril 1979, p. 4

explication n'est donnée. Jacques Fortin se souvient : « Et puis deux mois avant, plus d'école d'architecture parce que le professeur Carcassonne, je crois, faisait à côté, à l'école des sciences, à la faculté des sciences une rencontre internationale de médecins. Il ne voulait pas qu'il y ait une bande de pédé à côté de son truc<sup>1254</sup> ». Fin mars une délégation du GLH rencontre le directeur du CROUS qui finit par admettre que « le CROUS a le droit de ne pas aimer les homosexuels<sup>1255</sup> », assorti d'une menace d'appeler la police si les membres du GLH se représentaient dans les locaux de l'institution. Gaston Defferre, le maire de Marseille, qui a pris le GLH sous son aile, propose alors aux organisateurs la salle St Georges. Des ateliers et des réunions sont aussi programmées à la faculté Saint Charles.

Afin de répondre à l'exigence d'un événement d'envergure nationale plusieurs réunions et coordinations nationales sont organisées. La première réunion se déroule à Marseille le 18 février 1979. Dans une déclaration commune, les GLH de Lyon, Nice, Aix-en-Provence, Marseille et le CHA 18<sup>e</sup> exigent « que chaque GLH, CHA et autres groupes prenne dès maintenant une place active dans sa préparation [...]»<sup>1256</sup>. L'importance d'une réussite collective à tout le mouvement est un enjeu majeur dans l'organisation de l'UEH. Mais il n'est pas si simple de se défaire de ses vieilles habitudes et des mécanismes qui ont régi le mouvement depuis son commencement. Malgré le désir affiché de préparer collectivement les rencontres, les divergences liées au déroulement de l'UEH dessinent deux tendances lors d'une coordination nationale réunie à Marseille les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril. De nombreux groupes y sont représentés : les GLH de Rennes, Nantes, Aix-en-Provence, Nice, Lyon, Toulon, Avignon, Rouen, Montpellier. Ainsi que les CHA des 18<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissement et la coordination des Groupes lesbiennes. Le *Gai Pied*, *Interlopes*, l'*Agence Tasse* et la *Plume taillée* participent aussi à la rencontre. La première tendance estime ainsi que le rassemblement en tant que tel est suffisant pour générer une dynamique enthousiasmante. Celui-ci n'a donc pas besoin d'être encadré ou d'endosser une structure particulière pour être un succès. Le but de la rencontre est de se retrouver et de coexister « le plus jouissivement possible et non de bâtir ou de faire une recherche intellectuelle sur l'identité, la culture, la lutte<sup>1257</sup> ». La priorité doit être donnée au corps et non à l'esprit. L'autre tendance veut profiter du rassemblement pour essayer « de faire le point sur la réalité homosexuelle à travers ses différentes expressions, la réalité des GLH, les axes de lutte à envisager etc.<sup>1258</sup> ». Comme le rapporte l'un des participants à la coordination, l'intérêt dans cette Université d'été « résidera dans l'enchevêtrement tendre des deux

---

<sup>1254</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>1255</sup> « Le crous de Marseille n'aime pas les homosexuels », *op. cit.*, p. 4

<sup>1256</sup> « Déclaration commune des GLH de Nice, Marseille, Aix, Lyon et CHA 18<sup>e</sup> », *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979, p. 7

<sup>1257</sup> « L'Université d'été homosexuelle à Marseille », *Agence Tasse*, n° 35, non daté, p. 3

<sup>1258</sup> *Ibid.*

“tendances” et non dans leur exclusion mutuelle<sup>1259</sup> ». Une conférence de presse est finalement organisée à Lyon le 1<sup>er</sup> juillet pour donner la mesure d’un tel événement<sup>1260</sup>.

La place des lesbiennes est aussi discutée tout au long de l’organisation de l’UEH. Une rencontre des Groupes lesbiennes qui s’est déroulée à Lyon au même moment que celle des GLH en novembre 1978, a pris la décision d’organiser un rassemblement de leurs groupes parallèlement à l’Université d’été et dans le même lieu<sup>1261</sup>. Jacques Fortin de son côté affirme que l’UEH était mixte, que « la direction est mixte, la présidence est mixte. Tout est mixte. Les UEH ont toutes été mixtes<sup>1262</sup> ». Pourtant, dans les fiches de travail publiées par l’*Agence Tasse*, il n’apparaît aucun nom féminin dans l’organigramme mis en place pour faciliter l’organisation des rencontres<sup>1263</sup>. La volte-face du CROUS et le scepticisme de certaines lesbiennes de participer à un événement mixte, de peur d’être « chapeautées par les pédés<sup>1264</sup> », poussent ces dernières à choisir un autre endroit pour organiser les rencontres. Lors d’une coordination des Groupes lesbiennes au printemps 1979 qui se déroule à nouveau à Lyon, plusieurs lieux sont visés pour accueillir le rassemblement aux mêmes dates, du 22 au 29 juillet<sup>1265</sup>. Sous l’impulsion du Groupe de lesbiennes de Paris, la rencontre aura finalement lieu à Paussac en Dordogne mais d’autres lesbiennes seront bien présentes à Marseille<sup>1266</sup>. Les parisiennes sont alors en charge des inscriptions et de la publicité des rencontres. Trois thèmes sont retenus pour animer les échanges : lesbianisme et féminisme, liens avec les GLH et un atelier pratique pour réaliser le sixième numéro de *Quand les femmes s’aiment*<sup>1267</sup>.

## 4.2 Une semaine pour reconfigurer le mouvement

*Libération*, qui a envoyé un correspondant couvrir la première Université d’été homosexuelle, parle d’un tour de force réussi pour le GLH marseillais qui inaugure la rencontre le lundi 23 juillet à 10 heures à la salle St Georges<sup>1268</sup>. Le tout nouveau *Gai Pied* envoie lui trois correspondants à l’UEH, Yves Charfe, Jean Luc Paruszenski et Gérard Vappereau qui proposent un récit détaillé et personnel de la semaine marseillaise : « On arrive au Saint-Georges, et on se

---

<sup>1259</sup> *Ibid.*

<sup>1260</sup> « Marseille cet été », *Gai Pied*, n° 4, juillet – août 1979, p. 1

<sup>1261</sup> « Et le weekend des Groupes lesbiennes commença », *Quand les femmes s’aiment*, n° 3/4, mars 1979, p. 19

<sup>1262</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>1263</sup> « Première fiche de travail », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, pp. 5 – 6

<sup>1264</sup> « Quelque part en Dordogne, la rencontre lesbienne », *Masques, revue des homosexualités*, n° 2, automne 1979, p. 97

<sup>1265</sup> « Coordination », *Quand les femmes s’aiment*, n° 5, mai 1979, p. 19

<sup>1266</sup> « Rencontre lesbienne-féministe », *Quand les femmes s’aiment*, n° 6, mars 1980, p. 5

<sup>1267</sup> « Quelque part en Dordogne, la rencontre lesbienne », *op. cit.*, p. 98

<sup>1268</sup> « L’université gay de Marseille », *Libération*, n° 1694, 23 juillet 1979, p. 8



retrouve au milieu d'une trentaine de pédales. Bises dans tous les coins [...]»<sup>1269</sup>. Un premier meeting d'accueil et d'informations est prévu à 17h30. Jacques Fortin inaugure les débats en retraçant l'histoire de l'UEH et ses démêlés avec le CROUS. Il définit le cadre politique des rencontres en affirmant que l'UEH n'est pas représentative du mouvement. Comme s'il s'agissait d'un avertissement à l'égard de certain·es militant·es, il prévient que pour toute décision concernant la suite de la mobilisation, « il faudra attendre, prévenir [et] convoquer une coordination nationale<sup>1270</sup>. Fortin le réaffirme lors d'un entretien avec le *Gai Pied*, « il ne s'agissait pas de profiter de l'ambiance créée pour faire passer une plate-forme, constituer un mouvement quelconque, autoproclamer quoi que ce soit<sup>1271</sup> ». Comme annoncé, les activités sont nombreuses : projections, discussions, spectacles et même une excursion sur les Îles du Frioul. Le journal donne aussi les chiffres officiels : 300 personnes inscrites, un millier au bal, une centaine au rassemblement sur les marches de la gare St Charles et entre 2000 et 2500 au gala « pour les droits et les libertés des homosexuels<sup>1272</sup> ». Un peu plus d'une vingtaine de GLH sont représentés et les groupes venus de l'étranger sont nombreux : Belgique, Catalogne, Danemark, Suisse (Genève), Pays-Bas, Italie<sup>1273</sup>. Malgré les nombreux ateliers, débats et autres conférences, le public de l'UEH est principalement venu faire la fête. C'est du moins ce que rapporte *Gai Pied* : « La grosse affluence n'était pas pour les débats mais pour les spectacles. Quoi d'étonnant ! Il semble bien qu'en ce moment, on ne soit guère capable d'autre chose<sup>1274</sup> ».

Un atelier, qui n'a réuni que quelques militants, fait pourtant basculer l'orientation du mouvement. Intitulé « Le mouvement homosexuel », il tente de faire le bilan de l'activité des groupes les mois passés et focalise son attention sur les réponses apportées à différents cas d'interdictions professionnelles. *Gai Pied*, qui participe à l'atelier, relate ainsi que le « bilan [est] douloureux puisqu'il ne pouvait que constater l'incapacité du mouvement à intervenir d'une manière efficace au sujet de Fourniols<sup>1275</sup>, de Croissant, ou d'autres<sup>1276</sup> ». Jacques Girard, qui a participé à cet atelier, le relate dans son ouvrage *Mémoires d'homajour*. Aucune autre source ne vient étayer ce récit, mais il propose un témoignage des premiers moments d'une nouvelle histoire :

« Mais individuellement peu de présents veulent s'engager dans un projet concret, l'esprit vagabonde aux vacances, aux bains de mer et à la drague. Jean Cavailles, de son vrai nom Jean

---

<sup>1269</sup> « L'université homosexuelle d'été. Vacances, vacances », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, p. 8

<sup>1270</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>1271</sup> « Un dimanche comme les autres », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, p. 9

<sup>1272</sup> « Rendez-vous à moitié manqué à Marseille », *Rouge*, 10 au 17 août 1979, p. 16

<sup>1273</sup> « Un dimanche comme les autres », *op. cit.*, p. 9

<sup>1274</sup> « L'université homosexuelle d'été. Vacances, vacances », *op. cit.*, p. 9

<sup>1275</sup> Robert Fourniols est un éducateur interpellé et mis en examen pour détournement de mineurs de quinze ans.

<sup>1276</sup> « Faux mouvement », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, p. 8

Boyer<sup>1277</sup>, militant à la LCR à Dijon, propose aux intéressés de se réunir le lendemain dans une salle de la Fac St Charles.

Le lendemain on scotche des papiers sur les portes des amphis pour annoncer le lieu de la réunion dans une salle restée ouverte. Sont présentes sept personnes seulement : Jean Cavailles de Dijon, Hervé Liffran de Paris, Jean-Michel Rousseau de Rennes, Gil Cerisay et Jacques Girard de Paris, plus Geneviève Pastre et un autre militant que je ne connais pas.

Je dois préciser que les trois premiers sont militants de la LCR. La faible participation à cette réunion conduit le dijonnais Jean Boyer [...], à proposer un réseau national de téléphone avec un nom provocateur Le “Couard” = Comité d’Urgence Anti-Répression Démocratique. En cas de nouvelle attaque contre un homosexuel il faudra faire circuler l’information par le réseau téléphonique et chaque ville réagira ensuite comme bon lui semble.

Le titre provocant vise à exorciser l’idée selon laquelle les homosexuels n’auraient pas le courage de s’afficher et de se battre. Nous échangeons nos numéros de téléphone... et mettons au courant l’UEH de notre décision qui réagit à cette dénonciation de lâcheté.

Après un débat public l’UEH décide de rassembler non seulement les individus mais aussi des groupes dans une structure plus large qui va prendre le titre de COUARH (Comité d’Urgence Anti-Répression Homosexuelle). Ce qui clarifie l’orientation sexuelle. Il s’agira en premier lieu de mener une campagne contre les interdictions professionnelles pour raison d’homosexualité. Fini les discours sur l’identité homo, la radicalité, la féminité, nous nous engageons à réagir vite et pragmatiquement<sup>1278</sup> ».

Les informations sont centralisées par le GLH de Lyon, probablement pour lutter contre l’influence parisienne, qui doit les retransmettre à tous les autres groupes. Dans le même temps certains se lancent dans l’élaboration d’un manifeste axé sur la répression. D’autres imaginent une campagne pour la suppression des articles de loi réprimant l’homosexualité et pour l’élargissement de la loi de 1972 contre le racisme et l’antisémitisme aux orientations sexuelles. D’autres initiatives se structurent en parallèle. Il y a tout d’abord le CHEN, le Collectif homosexuel de l’éducation nationale qui se propose de rassembler les enseignant·es homosexuels et lesbiennes. Dès l’UEH, des lettres sont envoyées aux syndicats enseignants et aux associations de parents d’élève. D’après le compte rendu qui en est fait, le CHEN définit une série de revendications : suppression de l’article 16 de la fonction publique (qui oblige à la « bonne moralité » des fonctionnaires), prise en compte des couples non mariés pour les mutations etc. Il élabore un dossier sur l’homophilie à destination de tou·tes les enseignant·es pour la réalisation de leurs cours sur les libertés

---

<sup>1277</sup> C’est l’inverse. Jean Boyer est l’alias de Jean Cavailles.

<sup>1278</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d’homajour. 1978 – 10 mai 1981*, *op. cit.*, pp. 156 – 157

individuelles et les droits de l'homme. Il propose enfin d'organiser une réunion nationale à la fin 1979<sup>1279</sup>. Alain Huet de son côté coordonne une Commission syndicale tandis que d'autres comme Jean-Michel Rousseau (Mélanie Badaire), mettent sur pied une Commission internationale. Un autre groupe se constitue lors de l'UEH. Il s'agit du GRED, le Groupe de recherche pour une enfance différente ; un sigle euphémisé qui désigne un groupe pédophile sur lequel je reviendrais dans le chapitre suivant.

*Gai Pied* est sceptique quant à la pertinence de toutes ces initiatives. Il analyse ainsi : « Ces projets ressemblent trop aux tentatives menées, voici deux, trois ans, par ces mêmes groupes et plus particulièrement par le GLH – PQ de Paris, pour que l'on puisse en être certain<sup>1280</sup> ». D'après le journal, elles ne proposent aucune perspective qui permette d'imaginer un élargissement du mouvement et l'intégration d'un nombre important d'homosexuels et de lesbiennes. Jacques Girard reconnaît aussi que « la nouvelle orientation n'est au début ni très claire ni très crédible<sup>1281</sup> ». *Le Monde* semble plus optimiste. L'article qu'il consacre à l'UEH s'intitule ainsi « La fin des vieilles querelles entre les homosexuels français<sup>1282</sup> ». « C'est vrai que c'est l'impression que ça donne [...]<sup>1283</sup> » commente *Gay West*, « beaucoup sont venus à Marseille avec l'idée arrêtée de "faire quelque chose" et repartir avec quelque chose en plus ... ». Ce qui relègue au second plan les divergences habituelles, tandis que les « stars » habituelles du mouvement « étaient soit muettes, soit constructrices<sup>1284</sup> ». Pour Jacques Fortin, l'un des principaux organisateurs, l'UEH, malgré des échecs partiels « est une première réussite importante qu'il reste à consolider dans l'avenir<sup>1285</sup> ». D'après lui, le principal échec de ces rencontres fut la relative faible fréquentation de l'UEH, principalement chez les « non-organisées » alors que le GLH marseillais voulait les faire venir nombreuses et nombreux. Cette situation s'explique selon lui par les difficultés causées par le CROUS et l'impossibilité de faire une grande campagne d'appel à participer à l'Université, l'hébergement n'étant plus assuré.

Dans son article pour *Rouge*, Fortin évoque les lesbiennes présentes à l'UEH qui formeront un nouveau courant dans le mouvement lesbien. Ces dernières n'étaient cependant pas très nombreuses à Marseille, une trentaine sur toute la semaine dont beaucoup ne sont restées que quelques jours<sup>1286</sup>. Dans cette configuration, il leur a fallu donner de la voix pour trouver leur place

---

<sup>1279</sup> « Faux mouvement », *op. cit.*, p. 8

<sup>1280</sup> *Ibid.*

<sup>1281</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 174

<sup>1282</sup> « La fin des vieilles querelles entre les homosexuels français », *Le Monde*, 30 juillet 1979

<sup>1283</sup> « Gay-West à l'Université d'été homosexuelle », *Gay west*, n° 3, septembre – octobre 1979, p. 9

<sup>1284</sup> *Ibid.*

<sup>1285</sup> « L'Université : une première réussite », *Rouge*, 17 au 24 août 1979

<sup>1286</sup> « Les femmes à Marseille », *Masques, revue des homosexualités*, n° 2, automne 1979, p. 96

et se faire entendre. Pour autant, « certaines ont estimé indispensable d'être à l'Université [...] pour que celles-ci et les luttes homos en général soient mixtes<sup>1287</sup> » car elles sont « convaincues de la nécessité de travailler avec les pédés<sup>1288</sup> ». Comme le rapporte une certaine Fulvie, « il faut faire en sorte que se renouvellent et se multiplient ces contacts, les élargir entre individu(e)s et groupes plus nombreux<sup>1289</sup> ». Certaines d'entre elles d'ailleurs, regrettent la rencontre « séparatiste<sup>1290</sup> » qui a lieu au même moment en Dordogne. L'enjeu est crucial pour le mouvement. La place des lesbiennes dans cette nouvelle configuration de la mobilisation est présentée dans le prochain chapitre.

La majorité des lesbiennes s'organisant dans des Groupes lesbiennes se sont donc plutôt retrouvées dans un camping à Paussac, en Dordogne. Une soixantaine de lesbiennes venues d'un peu partout en France et pour certaines de l'étranger (lesbiennes du GLH mixte de Lausanne, de Genève, des anglaises et une québécoise), se sont réunies le temps d'une semaine en non-mixité. Certains jours elles sont même près d'une centaine<sup>1291</sup>. Plusieurs groupes sont représentés : Lyon, Paris centre, Valence, Nantes et Lille<sup>1292</sup>. Les discussions sont nombreuses et d'après Martine Lesieur, qui en fait le compte rendu pour l'organe de presse de la LCR, « la rencontre a été un premier pas nécessaire pour mettre sur pied une coordination plus large [...]»<sup>1293</sup>. C'est une nouvelle étape dans la direction de l'émergence d'un mouvement lesbien radical.

Alors que l'UEH s'achève, et pour profiter de l'élan généré par cette semaine de rencontres, de fête et de débats, un rendez-vous est donné pour le mois de septembre. Une coordination nationale doit se tenir les 29 et 30 septembre à Paris afin de réexaminer tous les projets ayant émergé lors de cette première Université d'été homosexuelle.

---

<sup>1287</sup> « L'Université : une première réussite », *op. cit.*

<sup>1288</sup> « Les femmes à Marseille », *op. cit.*, p. 96

<sup>1289</sup> *Ibid.*

<sup>1290</sup> *Ibid.*

<sup>1291</sup> « Quelque part en Dordogne, la rencontre lesbienne », *op. cit.*, p. 98

<sup>1292</sup> *Ibid.*

<sup>1293</sup> « Quelque part en Dordogne », *Rouge*, 10 au 17 août 1979, p. 16

*Je n'ai malheureusement pas obtenu l'autorisation de Pierre Ciot de reproduire les photographies du rassemblement sur les marches de la gare St Charles à Marseille.*

*Figure 9 : Rassemblement devant la gare St Charles. Crédits : Pierre Ciot*

*Figure 10 : Sur les marches de la Gare St Charles (Jacques Fortin est assis au milieu). Crédits : Pierre Ciot*

En l'espace de dix-huit mois, la situation du mouvement homosexuel français a bien changé. Dans la capitale, le dernier GLH a tiré sa révérence, remplacé par des Comités homosexuels d'arrondissement qui reprennent le flambeau de la mobilisation. Le militantisme homosexuel est alors à la croisée des chemins, entre une dimension existentielle qu'il expérimente depuis ses débuts et une nouvelle orientation revendicative. Dans le même temps, une partie des militant·es mobilisé·es depuis plusieurs années font le choix de délaisser la sphère mouvementiste de la mobilisation pour investir une sphère culturelle et médiatique qui dès ses débuts fait le choix de l'indépendance vis-à-vis du premier. En région la situation est quelque peu différente. Les formes d'organisations expérimentées depuis le milieu de la décennie deviennent paralysantes et les groupes en présence affirment manquer d'horizon et tourner en rond. Ils déplorent aussi une coupure forte avec l'immense majorité des homosexuels et des lesbiennes et par conséquent revendiquent une nouvelle orientation pour le mouvement. Dans cette perspective, des rencontres nationales entre les groupes se multiplient et les militant·es adoptent de nouvelles approches du militantisme, mêlant action politique et culturelle. L'organisation à l'été 1979 de la première Université d'été homosexuelle est un moment décisif dans l'histoire que je raconte, dans la mesure où y est fondé le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, le CUARH, qui doit donner un nouvel élan à la mobilisation. Le mouvement homosexuel français s'engage alors pleinement dans une nouvelle séquence militante, revendicative et réformiste. La nouvelle décennie est donc pleine d'espoir pour les gais et les lesbiennes qui veulent en finir avec la répression.

## Chapitre 7 : Une nouvelle orientation pour la mobilisation. Le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle ou l'affirmation du mouvement homosexuel<sup>1294</sup>

Le CUARH est fondé à l'été 1979, lors de la première Université d'été homosexuelle. À la rentrée, le temps s'accélère et les militants parisiens multiplient les initiatives, prenant de fait la direction de la mobilisation. Et ce, malgré les vives protestations de certains groupes en région, qui se trouvent dépossédés de ce qu'ils considèrent être leur initiative. Jacques Girard dans son ouvrage *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980* a retracé les premiers instants du Comité d'urgence, mais le processus à l'œuvre dans la construction de la mobilisation doit être détaillé. Ce que beaucoup retiennent du CUARH, c'est sa mobilisation contre l'article 331-2 du Code pénal (anciennement 331-3), condamnant les relations d'un·e majeur·e avec un·e mineur·e de moins de 18 ans de même genre. Mais en réalité, cette revendication ne se développe que dans un second temps. Conséquence de la rhétorique d'un retour de la répression, les militant·es s'engagent d'abord dans une mobilisation contre ce qu'ils et elles nomment les « interdictions professionnelles ». Au fil des mois, ceux et celles-ci établissent que ces interdictions professionnelles sont majoritairement liées au fait qu'elles impliquent un « détournement de mineur », ce qui redéfinit l'urgence de la lutte. Face à l'inégalité devant la loi et en prises avec les attaques répétées d'un député du nom de Jean Foyer, les militant·es développent progressivement un militantisme revendicatif.

Dans la perspective d'une mobilisation contre la répression, les militant·es ont conscience de devoir structurer le mouvement pour espérer mener une action efficace. En quelques mois, des commissions diverses et variées sont mises sur pied, des revendications précises sont établies et un journal pour l'ensemble du mouvement est tiré à plusieurs milliers d'exemplaires. Pour lutter contre la prédominance parisienne et maintenir un fonctionnement démocratique, une Coordination nationale est constituée, qui doit permettre l'horizontalité de la mobilisation. Ce passage d'un militantisme existentiel, à un autre, revendicatif, doit aussi être analysé à partir d'un changement d'échelle. On passe d'une mobilisation locale à une autre tournée vers le national. On lutte localement mais sur une base commune, pour faire avancer la cause nationalement. Le caractère revendicatif et réformiste qu'endosse le mouvement a alors pour conséquence de générer une uniformité de l'action militante. Ainsi, les militant·es, plutôt que de réfléchir à une identité spécifique, vont, aux quatre coins de la France, faire signer des pétitions, organiser des réunions publiques et tisser des liens avec de potentiels soutiens. L'hégémonie soudaine du CUARH n'est cependant pas du goût de toutes et tous. Certain·es craignent de devoir se soumettre à la

---

<sup>1294</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 7 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 47 – 63

temporalité du Comité d'urgence tandis que d'autres, de plus en plus minoritaires, refusent toujours de s'engager dans une mobilisation revendicative.

En 1970, le collectif étatsunien les Radicalesbians écrivait qu'« une lesbienne, c'est la rage de toutes les femmes condensées jusqu'au point d'explosion<sup>1295</sup> ». Il est alors entendu qu'une lesbienne « est une femme luttant contre la société hétéropatriarcale<sup>1296</sup> ». Cette définition de la lesbienne est alors celle d'une femme identifiée aux femmes, le lesbianisme étant envisagée politiquement dans son rapport aux femmes et au féminisme. En dix ans, la situation a profondément évolué et la définition de ce que serait un sujet lesbien aussi. Comme le rappelle Diane Lamoureux, « [...] pour les lesbiennes féministes de cette époque, il s'agissait d'abord et avant tout de nommer et de cerner la signification de cet "objet politique non identifié" qu'était "la" lesbienne<sup>1297</sup> ». Elle explique qu'au cours de ces années 1970, il est difficile d'envisager les pratiques lesbiennes comme potentiellement plurielles et convoque Adrienne Rich pour expliquer à quel point la question de l'homosexualité féminine est abordée comme le pendant de l'homosexualité masculine, sans lui accorder de spécificités propres, position que Rich critique<sup>1298</sup>. Lamoureux formule alors un parallèle avec le mouvement féministe aux États-Unis où même si le terme de « la femme » a progressivement été remplacé par celui « des femmes », il existe cependant encore le postulat d'« une immédiate sororité des femmes due à une oppression commune ». C'est le même procédé à l'œuvre quand il s'agit de définir « la » lesbienne. Avec les années 1980, le sujet lesbien devient multiple. Les identités lesbiennes se redéfinissent après la rupture dans le milieu féministe. Mon intention étant de proposer une histoire des interactions, mon intérêt se concentre ici sur celles qui se définissent comme « lesbiennes féministes » et font le choix de la mixité avec les garçons. Le sexisme et la misogynie sont d'ailleurs toujours à l'œuvre chez les gais et celles qui font le choix d'une lutte commune avec ces derniers essuient les critiques de toute part. La mixité du CUARH est aussi originale. Des groupes non mixtes, à l'image du Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL), adhèrent au Comité d'urgence mais n'expérimentent la mixité que de façon ponctuelle, souvent dans le cadre national, ce qui explique qu'elles ne désertent pas l'organisation au bout de quelques mois. Par ailleurs, la répression homophobe ne touche pas de la même manière les filles et les garçons. De ce fait, les lesbiennes imaginent une lutte antirépressive spécifique, notamment en soutien des mères homosexuelles à qui on a retiré la garde de leur(s) enfant(s) du fait de leur lesbianisme.

---

<sup>1295</sup> LAMOUREUX Diane, « Reno(r/m)mer "la" lesbienne ou quand les lesbiennes étaient féministes », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps 2009, p. 3

<sup>1296</sup> *Ibid.*

<sup>1297</sup> *Ibid.*

<sup>1298</sup> *Ibid.*



L'histoire interactionniste du mouvement homosexuel se retrouve dans les liens avec la mobilisation en faveur de la pédophilie. Au-delà des quelques personnalités intellectuelles qui, dans les années 1970, définissent et défendent « l'amour » des enfants et des adolescent·es, la réflexion pédophile dans le mouvement homosexuel, est jusqu'à la fin de la décennie, principalement théorique. C'est la reconfiguration de la mobilisation dans une perspective antirépressive qui ouvre une fenêtre d'opportunités politiques pour ces militants et rares militantes. La lutte pour l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, définissant la majorité sexuelle des gais et des lesbiennes est un marchepied pour les défenseurs de la pédophilie qui veulent mettre fin à l'âge légal du consentement. Les discours défendants et cherchant à promouvoir ces pratiques trouvent une place particulière dans le mouvement et les raisons à cela sont complexes. Du fait d'une réflexion et d'une lutte contre le viol, les lesbiennes féministes qui rejoignent le CUARH ouvrent un espace de discussion et obligent leurs camarades masculins à réfléchir aux questions de consentement. Dans le même temps, et depuis l'UEH de 1979, s'est formé un nouveau groupe, le GRED, Groupe de recherche pour une enfance différente. Même si peu développé localement, sa structure nationale lui donne un poids démesuré dans les instances dirigeantes du mouvement. De plus l'un de ses principaux animateurs, Gérard Bach-Ignasse, en fin stratège, réussit à imposer une visibilité à la mobilisation pédophile, bien au-delà de son impact réel.

### **1. Petit CUARH deviendra grand (1979 – 1980)**

À peine sorti·es de l'Université d'été homosexuelle, les militant·es parisien·nes multiplient les initiatives pour mettre sur pied le tout nouveau CUARH. Sans respecter les décisions prises à Marseille (création d'un réseau téléphonique d'urgence), ni faire attention aux dynamiques des groupes en région, le CUARH – Paris lance une campagne contre les interdictions professionnelles. C'est un nouveau militantisme de type revendicatif et réformiste qu'élaborent les militant·es dans l'attente de changements concrets dans leurs existences. En novembre 1979, le député RPR Jean Foyer propose la réintégration de l'article 331 alinéa 3 dans le Code pénal, supprimé auparavant au Sénat à l'initiative du sénateur Caillavet. L'action du CUARH, largement placée sur le terrain des lois, aspire à mobiliser massivement.

## 1.1 Coup de force parisien à la rentrée 1979

Malgré les convergences observées à l'UEH, les hésitations quant à ce que doit être le COUARH<sup>1299</sup> sont encore nombreuses à la fin de l'été 1979. Jacques Fortin du GLH de Marseille, l'un des principaux organisateurs de la rencontre, publie une longue tribune dans le journal *Rouge* pour développer cette idée. Les propositions sont diverses : « qui à une “plate-forme minimum pour un mouvement homosexuel révolutionnaire”, qui à l'élaboration d'une “alternative pédale”, à une “politique homosexuelle” ou à une “radicalité homosexuelle”<sup>1300</sup> » qui pourrait s'intégrer, comme le FUORI en Italie, dans un parti radical, avec les écologistes ou encore les féministes. Si Fortin salue l'initiative qui vient d'émerger, il considère cependant que le COUARH est encore à la mi-chemin de ce qu'il considère être nécessaire pour le mouvement, du fait de la multiplicité des hypothèses en discussion. Jacques Girard tire des conclusions similaires avant la rentrée de 1979 : « La nouvelle orientation n'est au début ni très claire ni très crédible<sup>1301</sup> ». Jacques Fortin considère qu'il n'existe qu'une seule voie possible pour le mouvement : lancer une campagne nationale pour les droits des homosexuels et des lesbiennes. Une campagne qui ne serait pas élitiste, réservée aux cercles militants et qui permettrait une bataille au sein du mouvement ouvrier pour que celui-ci s'y implique<sup>1302</sup>.

De retour de Marseille, les militants parisiens accélèrent le pas et semblent vouloir reprendre l'initiative. Une première réunion est organisée le 24 août dans l'appartement d'Hervé Lifffran. Jacques Girard, qui dit avoir participé à cette rencontre, raconte que les autres personnes présentes sont le chanteur Gil Cerisay, alias de Jackie Morteux, Alain Leroi premier président du GLH unitaire parisien, Gérard Bach-Ignasse, juriste, et Jean Marc Geidel, futur médecin. Cette réunion, qui regroupe des membres de différents CHA, doit doter l'organisation d'une rencontre nationale de coordination, laquelle doit se tenir les 29 et 30 septembre, pour lancer une campagne contre les interdictions professionnelles. Le week-end est organisé en trois temps. Le samedi après-midi une coordination des CHA et des GLH est appelée à définir les modalités de la campagne. Le dimanche, une réunion avec les organisations, partis et syndicats doit établir les modalités de la participation de ces derniers à la mobilisation. Enfin, une conférence de presse clôt la première coordination nationale de ce qui est devenu le CUARH<sup>1303</sup>. Pour préparer la rencontre, les quelques personnes présentes chez Hervé Lifffran prennent ainsi l'initiative d'écrire aux partis et syndicats, et annoncent dans leur missive au reste du mouvement vouloir rencontrer Arcadie, le CCL, ainsi que David et

---

<sup>1299</sup> Première appellation du CUARH rapidement abandonnée.

<sup>1300</sup> « Radicalité homosexuelle ou lutte de classe des homos », *Rouge*, 24 au 30 août 1979, p. 15

<sup>1301</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, p. 174

<sup>1302</sup> « Radicalité homosexuelle ou lutte de classe des homos », *op. cit.*, p. 15

<sup>1303</sup> Courrier aux GLH et CHA, 24 août 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

Jonathan, pour leur demander de participer à la campagne. Les CHA sont aussi mis à contribution : campagnes d'affichage, pétitions, tractages etc. Le tout devant se terminer en apothéose avec l'organisation d'une manifestation à la mi-novembre qui veut regrouper tous les groupes homosexuels et lesbiens<sup>1304</sup>. Malgré la décision de l'UEH de mettre sur pied un réseau téléphonique basé à Lyon, les militants parisiens annoncent la création de leur propre permanence en lien avec des avocat·es.

Alors qu'aucun mandat n'avait été donné aux militant·es parisiens, ceux et celles-ci fondent le 3 septembre une association loi 1901, sous le nom de Comité d'urgence anti-répression homosexuel de Paris (CUARH – Paris)<sup>1305</sup>, « ayant pour but de porter secours à tout homosexuel des deux sexes en butte, notamment à la discrimination<sup>1306</sup> ». Gil Cerisay tout juste âgé de vingt-quatre ans en devient le premier président. Hervé Liffraan occupe le poste de secrétaire et Michel Cretot, celui de trésorier. Le 7 septembre, la nouvelle association envoie un courrier à l'entête du CUARH aux partis, syndicats et organisations de défense des droits humains, les invitant à participer à la mobilisation et à la coordination du mouvement. Elle y annonce le lancement d'une campagne contre les interdictions professionnelles pour homosexualité et joignent à leur missive une pétition appelée à être signée massivement. Dans un court argumentaire, le CUARH développe :

« À l'heure où personne ne peut plus admettre que des individus soient chassés de leur emploi à cause de leur race, leur religion, leur sexe (loi du 11/7/75), les homosexuels et les lesbiennes subissent toujours en France une véritable persécution dans le travail. Chaque année des milliers d'entre eux sont licenciés, font l'objet de chantage de la part de leurs employeurs à cause de leur orientation sexuelle [...]. Les signataires exigent la fin de toute discrimination à l'égard des homosexuels et des lesbiennes et demandent l'extension et l'application de la loi du 11 juillet 1975 à l'orientation sexuelle<sup>1307</sup> ».

Un dernier courrier à destination des GLH en région en date du 13 septembre donne quelques informations complémentaires sur le fonctionnement du CUARH – Paris. Le groupe s'est ainsi doté d'une commission juridique et d'une commission action<sup>1308</sup>. Le CUARH – Paris fonctionne

---

<sup>1304</sup> *Ibid.*

<sup>1305</sup> La lettre O a disparu du sigle de l'organisation. Celui-ci va par la suite évoluer à nouveau pour devenir le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle. Par l'ajout de deux lettres, l'essence même du groupe se trouve bouleversée. Le CUARH n'est pas un seul regroupement d'homosexuel·les mais lutte contre la répression qui touche les homosexuel·les. Tout le monde peut alors le rejoindre, ce qui confirme la volonté d'ouverture professée par le Comité.

<sup>1306</sup> Déclaration en association du CUARH – Paris, 3 septembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1307</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>1308</sup> Courrier du CUARH – Paris aux GLH, 13 septembre 1976, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

donc de façon autonome et en parallèle des CHA parisiens dont les membres en sont issus. Jean Marc Geidel vient du CHA 18<sup>e</sup>, Gérard Bach-Ignasse du Comité homosexuel de l'ouest parisien (CHOP) et Jacques Girard des CHA 15<sup>e</sup> 5 et 6<sup>e</sup>. Alain Leroi, alias Jeanne d'Arc, participait quant à lui au GLH – Politique et quotidien<sup>1309</sup>. Jacques Girard considère qu'à leur tour, après un peu plus d'un an d'existence, les CHA tournent en rond à la recherche d'un autre vécu, et « comprennent vite que [la] nouvelle structure veut les absorber<sup>1310</sup> ». Grâce aux connaissances de Gérard Bach-Ignasse le groupe se voit prêter un grand local au 1 rue Keller, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, près de la place de la Bastille. Les réunions comptent de plus en plus de participant·es et des futures figures du mouvement rejoignent le Comité. Parmi eux, Gérard Maison et Jan-Paul Pouliquen, deux militants issus du Parti communiste, Daniel Ménal de la LCR, Jacques Vandemborghe ou encore Vincent Legret<sup>1311</sup>. Dans un deuxième temps, ce sont des membres des groupes confessionnels qui font leur entrée lors des Assemblées générales. Pour les derniers mois de l'année 1979, Jacques Girard considère que les lesbiennes représentent le tiers des participant·es des réunions. D'après lui, ce chiffre monte dans les années qui suivent, à la moitié des membres. Et selon une estimation difficilement vérifiable, Girard estime que cinquante personnes participent régulièrement aux différentes AG<sup>1312</sup>.

Les 29 et 30 septembre, les groupes venus assister au week-end de coordination sont mis devant le fait accompli. Les militant·es parisien·nes se sont approprié·es le sigle du CUARH et la campagne qui devait être imaginée lors des rencontres est déjà lancée. *Gai Pied* écrit ainsi : « Le CUARH de Paris [...] avait prévu jusqu'aux décisions finales de cette rencontre... Présentées le samedi comme suggestions, elles étaient communiquées telles quelles à la presse lors de la conférence du dimanche après-midi [...]»<sup>1313</sup>. Quinze groupes sont représentés à la rencontre et les GLH de région ne montrent aucun enthousiasme pour les initiatives du CUARH – Paris et contestent la prise de pouvoir parisienne<sup>1314</sup>. D'après Jacky Fougeray, deux interprétations différentes de la répression se sont aussi affrontées. D'un côté, le GLH de Marseille et le CHA Halles défendent une vision de la répression qui serait multiforme, dans tous les aspects de la vie. De l'autre, la majorité des autres groupes, défendent davantage une approche pragmatique et unifiée de la répression, en se focalisant sur certains de ses aspects répressifs<sup>1315</sup>. Le bilan de la coordination

---

<sup>1309</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, Saint-Denis, 2015, p. 162

<sup>1310</sup> *Ibid.*, p. 159

<sup>1311</sup> *Ibid.*, pp. 163 – 164

<sup>1312</sup> *Ibid.*, p. 164

<sup>1313</sup> « Une étrange rencontre », *Gai Pied*, n° 8, novembre 1979, p. 5

<sup>1314</sup> Dijon, Rouen, Tours, Clermont-Ferrand, Brest, CHA – Halles, CUARH – Paris, CHOP, Marseille, Rennes, Lyon, CHA 18<sup>ème</sup>, CHA 15<sup>ème</sup> et Caen.

<sup>1315</sup> « Une étrange rencontre », *op. cit.*, p. 5

est mitigé et Jacky Fougeray constate « qu’aucune décision déterminante et surtout à la hauteur de la réalité actuelle n’a été prise<sup>1316</sup> »<sup>1317</sup>.

Un courrier du GLH de Marseille adressé à l’ensemble des groupes, annonçant son intention de boycotter la coordination suivante appelée à se dérouler à Rouen au mois de novembre, continue de nous renseigner sur la nature des conflits. Le GLH marseillais reproche au groupe parisien d’imposer la façon dont doivent s’organiser les différentes mobilisations, passant outre l’autonomie des groupes. Ses membres écrivent qu’« à vouloir unifier ce qui est diversifié on va tout droit aux affrontements, aux divisions, à l’éclatement. Entre les GLH de Lyon, de Marseille et les Folles lesbiennes il y a des différences importantes<sup>1318</sup> ». Le GLH réaffirme de toutes ses forces un principe adopté à l’UEH : pour tout projet ou campagne nationale, il faut laisser l’autonomie et la liberté à chaque groupe de s’y impliquer de la façon dont il le souhaite. Il reproche au CUARH – Paris de s’approprier le sigle du comité, ce qui a pour conséquence que toute initiative parisienne devienne de fait, nationale. La proposition d’organiser une marche au mois de novembre est considérée comme « irréaliste [et] totalement à côté de l’état des lieux du mouvement et de ses possibilités concrètes<sup>1319</sup> » et l’invitation aux partis et syndicats comme particulièrement naïve. Le GLH réaffirme aussi le rôle de coordination que doit être le CUARH où le consensus doit primer, et non une fédération dirigée par Paris. Toutes ces raisons font dire au GLH que « devant la confusion actuelle nous doutons de l’efficacité de la réunion de Rouen<sup>1320</sup> », ce qui le pousse à s’abstenir d’y participer. À la place, il propose une prochaine coordination, au mois de janvier ou février, basée sur trois axes de discussion. Tout d’abord définir ce qu’est le CUARH ; ensuite imaginer comment la campagne peut se développer localement et enfin comment lui donner, en parallèle, une dimension nationale<sup>1321</sup>.

Malgré la demande du GLH marseillais d’attendre une prochaine coordination pour rediscuter de l’essence et du fonctionnement du CUARH, la rencontre de Rouen aboutit à la

---

<sup>1316</sup> *Ibid.*

<sup>1317</sup> En réaction, Jean-Michel Rousseau, alias Mélanie Badaire, annonce la création du COUARH – OF pour Comité d’urgence anti-répression homosexuel de l’Ouest français. Il explique que « l’esprit de travail qui était né à Marseille et qui avait revitalisé les groupes a disparu au profit d’un état de fait qui rappelle le GLH – PQ ou les états généraux, c’est-à-dire un état de fait où la province mise au pied du mur est démobilisée, ne se sent pas investie dans les actions et ne les relaie pas<sup>1317</sup> ». Le COUARH – OF se défend d’être « une réaction caractérisée contre Paris » (« Une étrange rencontre », *op. cit.*, p. 5). Cette nouvelle association doit permettre les recours en justice et offrir une structure coordinatrice à différents groupes (GLH, Groupes de lesbiennes, et David et Jonathan). Jean-Michel Rousseau dans la relecture de cette thèse m’indique que dans son souvenir, ce groupe n’a jamais existé au-delà de l’effet d’annonce, en réaction à la prise de pouvoir parisienne.

<sup>1318</sup> « Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen », novembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1319</sup> *Ibid.*

<sup>1320</sup> *Ibid.*

<sup>1321</sup> *Ibid.*

production d'un document qui détaille l'organisation et son rôle. Dix groupes y sont représentés : les GLH d'Amiens, Angers, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Havre, Rennes, Rouen et Tours, ainsi que le CUARH – Paris. Seul Le Havre s'abstient lors de l'adoption des règles de fonctionnement de la coordination, tous les autres groupes y étant favorables<sup>1322</sup>. Le premier point discuté concerne le réseau téléphonique. Son but est de permettre une mobilisation rapide de tous les groupes face à un problème précis de répression, ce qui implique un fichier des correspondant·es dans chaque ville. La question de la coordination des groupes est le second point abordé et le plus discuté. Afin de pallier les problèmes soulevés par Marseille et prendre en compte ses critiques, il est décidé qu'un groupe assurerait la coordination des activités du CUARH national et de la campagne contre les interdictions professionnelles. Ce groupe, désigné lors de chaque coordination nationale, est chargé d'organiser la suivante, qui doit avoir lieu tous les deux mois. La fonction de cette coordination n'est pas de prendre des décisions au nom du CUARH national, mais de consulter l'ensemble des groupes à propos de chaque initiative importante, « afin de savoir s'il y a ou non accord pour engager le CUARH, de centraliser les suggestions et points de vue sur ces initiatives<sup>1323</sup> ». Ce fonctionnement, que le compte rendu de la coordination reconnaît comme lourd, tranche avec l'organisation précédente du mouvement. Le troisième point s'articule autour du respect de l'autonomie des groupes. Le compte rendu de la coordination stipule ainsi que la diversité du mouvement, dans la suite du courrier marseillais, doit être préservée. Il est alors demandé aux militant·es parisien·es de réfléchir à leur sigle et d'évaluer la pertinence de changer de nom<sup>1324</sup>. Il est aussi envisagé de mettre sur pied un collectif d'avocat·es et donc chaque groupe est appelé à prospecter dans sa région afin de transmettre des noms. Après un weekend de discussion, la coordination suivante est prise en charge par le GLH de Dijon et doit se dérouler les 9 et 10 février 1980 dans sa ville.

Les tensions sur l'avenir du mouvement ne sont cependant pas totalement apaisées. Dans un courrier aux GLH et au CHA en date du 2 décembre 1979, le GLH d'Amiens décrit la coordination de Rouen avec des mots durs :

« Alors que nous nous attendions à ce que les débats soient centrés sur cette urgence capitale [la répression légale] et qu'une campagne nationale de grande envergure soit décidée, nous avons assisté à des discussions byzantines sur les rôles respectifs des GLH et du COUARH, le

---

<sup>1322</sup> « Le fonctionnement du CUARH », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1323</sup> *Ibid.*

<sup>1324</sup> *Ibid.*, p. 2

problème des structures, voire le sigle. Comme si rien n'avait été décidé en juillet dernier à Marseille !<sup>1325</sup> ».

Le GLH de Dijon, qui est en charge de l'organisation de la deuxième Coordination nationale du CUARH, s'évertue à apaiser les dissensions, à la recherche d'une nouvelle confiance entre les groupes. À la proposition du GLH de Marseille qui souhaite une coordination des GLH, indépendamment du CUARH, pour « débattre en particulier avec les groupes qui ne se reconnaissent pas dans le CUARH<sup>1326</sup> », trois solutions sont proposées. La première est d'organiser une rencontre des GLH au mois de janvier, avant la coordination de Dijon. La seconde est de partager le weekend des 9 et 10 février en deux temps : une journée CUARH et une journée GLH. La troisième est de reporter momentanément la coordination spécifique des GLH dont aucune source ne fait plus tard mention<sup>1327</sup>. Le compte rendu du groupe de Dijon recense les groupes présents à la coordination et celui de Marseille y figure, ce qui pourrait signifier que la crise a pris fin<sup>1328</sup>. Une hypothèse pour l'expliquer vient d'un élément extérieur au mouvement. Le journal *Le Monde* du 17 novembre 1979 rapporte ainsi que la Commission des lois de l'Assemblée nationale a rendu un avis contre le vote du sénat en juin 1978, qui avait adopté l'amendement Caillavet. Cette commission des lois a ainsi décidé de rétablir les dispositions réprimant « le délit d'acte impudique ou contre-nature avec un mineur de même sexe<sup>1329</sup> ». L'existence d'un ennemi commun est un excellent moyen pour réorienter les priorités des groupes. Toute l'énergie du mouvement est à nouveau consacrée à la lutte contre la répression et les interdictions professionnelles.

## **1.2 Une campagne contre les interdictions professionnelles : l'apprentissage d'un militantisme revendicatif**

« Les interdictions professionnelles des gai(e)s ? Mais ça n'existe plus dans notre célèbre société libérale entendra-t-on dire ! Encore un indice de la parano des homosexuels, ajouteront ceux qui veulent étaler la confiture de leur culture psy<sup>1330</sup> ». Et pourtant ! Le terme « interdiction professionnelle » est une traduction littérale du mot allemand *Berufsverbot* qui outre-rhin, dispose d'une valeur hautement politique. La constitution allemande stipule que l'accès à la fonction publique est interdit à quiconque exprime un désaccord politique avec la constitution. Cet article a

---

<sup>1325</sup> Courrier du GLH d'Amiens, 2 décembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1326</sup> « Lettre de Dijon n° 2 », 7 décembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1327</sup> *Ibid.*

<sup>1328</sup> « Lettre de Dijon n° 4 », 16 février 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1329</sup> Courrier du GLH d'Amiens, 2 décembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1330</sup> « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », *Masques*, n° 3, hiver 1979/1980, p. 44

très largement été utilisé pour criminaliser et condamner la gauche radicale allemande à la fin des années 1960, quand la Fraction armée rouge (RAF) tenait encore le haut du pavé. La réappropriation du concept par les militant·es allemand·es, s'explique aussi parce qu'il fut utilisé dans les années 1930 contre les juifs et les juives. Ce rappel historique a alors permis aux militant·es de souligner l'inachèvement de la dénazification de l'État allemand après la guerre. Du côté français, c'est le code de la fonction publique qui est attaqué. Il est stipulé dans son article 16 que « Nul ne peut être nommé à un emploi public : [...] s'il n'est pas de bonne moralité<sup>1331</sup> ». Ce critère de bonne moralité se prête à toutes les interprétations possibles et se transforme en épée de Damoclès au-dessus de la tête de chaque homosexuel et lesbienne. L'accès à la fonction publique est aussi interdit à toute personne ayant une « affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse<sup>1332</sup> ». Ici, « affection nerveuse » renvoie aux maladies mentales et c'est ce point qui est décrié par les militant·es. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'homosexualité est encore une maladie mentale. « Tant et si bien que, lors de la visite médicale qui précède toute embauche dans la fonction publique, si vous dites à votre médecin que vous êtes homosexuel/le, il peut considérer [...] que cette maladie mentale est incompatible avec une entrée dans le corps des serviteurs de l'État<sup>1333</sup> » rapportent les militant·es<sup>1334</sup>. Voilà pour le cadre réglementaire.

La campagne contre les interdictions professionnelles lancée par le CUARH – Paris, par le biais d'une pétition, recueille rapidement la signature de nombreuses personnalités : Jacques Derrida, Félix Guattari, Daniel Guérin, Jean-Paul Aron, Hélène Parent, Louis Daquin, Odette Thibault, Emile Mallet, Blaise Noël, le Pasteur Doucé, Geneviève Pastre, Pierre Hahn, Copi, Catherine Sauvage, Francesca Solleville, Guy Hocquenghem, Bénédicte Lavoisie, Costa-Gavras, Marc Ogeret, Michel de Folligné, Anne Zelensky, Michelle Perrot, Philippe Sollers, Colette Magny, Catherine Ribeiro, René Schérer<sup>1335</sup>. Début février 1980, le CUARH revendique près de 10 000 signatures<sup>1336</sup>. Hervé Liffra se souvient de cette campagne et son témoignage rappelle le soutien de nombreuses personnalités à la mobilisation homosexuelle :

---

<sup>1331</sup> « Les interdictions professionnelles pour homosexualité dans la loi », *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 4

<sup>1332</sup> *Ibid.*

<sup>1333</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>1334</sup> L'article 16 du code de la Fonction publique n'est pas le seul texte de loi qui peut empêcher les homosexuels et lesbiennes d'accéder à un emploi public. Le code qui régit l'apprentissage stipule aussi que « le maître doit se conduire envers l'apprenti en bon père de famille, surveiller sa conduite et ses mœurs, soit dans la maison, soit au-dehors et avertir ses parents ou leurs représentants des fautes graves qu'il pourrait commettre ou des penchants vicieux qu'il pourrait manifester », *Devoir des maîtres et des apprentis, Chapitre II, Article 1, 118-1*.

<sup>1335</sup> « Riposter », *Gai Pied*, n° 7, octobre 1979, p. 5

<sup>1336</sup> « Compte rendu de la coordination nationale du CUARH de Dijon », 16 février 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1



« Il y a un ancien ministre du général de Gaulle qui a signé la pétition. [...] Je me vois encore appeler Simone de Beauvoir. Je ne sais plus comment j'ai eu son numéro de téléphone. Et au téléphone, il y a une voix [..] : "Allo, pourrais-je parler à Simone de Beauvoir ?". "Elle n'est pas là, elle n'est pas là". "Ah bon excusez-moi, désolé. C'était pour signer une pétition pour les droits des homosexuels". "Je signe, je signe". Parce qu'on l'appelait cent fois par jour, elle en avait ras-le-bol et donc voilà<sup>1337</sup> ».

À la coordination de Rouen, il est décidé de publier largement une brochure. Elle revient avec précision sur les cas de licenciements de Marc Croissant, Jean Rossignol, Robert Fourniols, Jacky Léal-Clavel, du Docteur Buisson et de quelques autres encore qui ont moins attiré l'attention. Elle est réalisée conjointement par le CUARH – Paris et le GLH de Dijon, et imprimée par le GLH de Rouen. Cette action tripartite souligne l'effort mis à rééquilibrer les liens entre Paris et le reste des groupes.

Antoine Idier dans son ouvrage *Les alinéas au placard*, revient plus en détail sur l'affaire Marc Croissant<sup>1338</sup>. Mais ce qui m'intéresse ici est la réception de la mobilisation, le positionnement des forces politiques et de la presse généraliste quant à ces cas de répression. L'affaire Marc Croissant est celle qui polarise le plus fortement. Pour rappel, ce dernier a été licencié de son emploi à la mairie communiste d'Ivry, après avoir publié un courrier dans *L'Humanité* qui défendait l'homosexualité et la pédophilie. Le PCF, à l'origine de l'affaire, tire à boulets rouges sur Croissant et *L'Humanité* ne déroge pas à son rôle de courroie de transmission du parti. Le PCF affirme que l'animateur culturel défend la prostitution, ce que le quotidien reprend sans sourciller<sup>1339</sup>. D'après la brochure du CUARH, le Parti communiste est cependant traversé par de vifs débats et certaines cellules locales se sont opposées à la suspension. Le PS et le PSU soutiennent Croissant, allant jusqu'à distribuer un tract contre les interdictions professionnelles pour délit d'opinion. Sans grande surprise, la CGT se montre timorée alors que la CFDT écrit que : « Nous n'admettrons jamais qu'un travailleur soit retiré de son emploi, de sa qualification parce qu'il a émis une opinion et cela quel qu'en soit le contenu<sup>1340</sup> ». Jean Rossignol qui se fait licencier de son poste de surveillant dans un collège à Marseille pour avoir supposément collé une affiche du GLH phocéen dans le réfectoire, est de son côté soutenu par des organisations syndicales. Le SGEN et la CFDT après avoir organisé une conférence de presse commune en janvier 1979, font signer une pétition à

---

<sup>1337</sup> Entretien avec Hervé Liffra, Paris, janvier 2019

<sup>1338</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, pp. 122 - 138

<sup>1339</sup> « Marc Croissant », *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 11

<sup>1340</sup> *Ibid.*

l'échelle académique, reprenant les motifs de révocation – syndicalisme et homosexualité – qui recueille 1000 signatures. Un autre syndicat, le SNES, refuse toute référence à l'homosexualité mais défend tout de même Rossignol sur des bases syndicales<sup>1341</sup>. Le GLH de Marseille, auquel appartient Rossignol, participe à des rassemblements devant le Rectorat et l'Inspection académique. Sa réintégration est cependant refusée par le Conseil supérieur de l'Éducation nationale, où les représentants syndicaux sont pourtant majoritaires (17 sur 32)<sup>1342</sup>. Robert Fourniols, éducateur spécialisé, est lui inculpé pour « actes contre nature », « outrage public à la pudeur » et « excitation de mineur à la débauche » après avoir dragué dans des pissotières. Condamné à deux ans de prison dont dix mois avec sursis, il est défendu tout du long de la procédure par son syndicat, le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), « qui estime qu'il n'est pas admissible que le métier d'Éducateur serve de circonstance aggravante à la répression de l'homosexualité<sup>1343</sup> ». À l'exception notable du PCF et de la CGT, il apparaît que les organisations politiques et syndicales de gauche, tout du moins à un niveau local, prennent désormais majoritairement fait et cause contre ces interdictions professionnelles. À son habitude, *Libération*, se fait l'écho des affaires et consacre de nombreux articles à la défense des inculpés.

Avec la collecte de signatures pour les différentes pétitions, la distribution de tracts, la vente du dossier contre la répression et l'implication directe dans ces cas de répression, c'est l'essence même du militantisme homosexuel qui est en mutation. Revendicatif, celui-ci se fait pragmatique et adopte les répertoires d'action plus classiques de l'action collective. Dans un article pour la revue *Masques*, Jean Boyer (alias de Cavailhes) du GLH de Dijon constate que cette reconfiguration du militantisme semble porter ses fruits. L'initiative d'une lutte contre les interdictions professionnelles trouve un large écho dans la communauté homosexuelle qui signe massivement la pétition dans les lieux du ghetto commercial. Il note aussi que la conséquence directe de cette action est l'arrivée de nombreuses nouvelles personnes au sein du CUARH – Paris, qui veulent s'impliquer dans la campagne<sup>1344</sup>. Il reconnaît cependant que toutes les composantes du mouvement ne se reconnaissent pas dans ce genre d'activités. On peut ainsi penser à la Mouvance folle – lesbienne et à certains GLH radicaux comme celui de Lille. Certain·es craignent par ailleurs qu'avec de telles revendications, le mouvement gai se fasse progressivement intégrer, à l'image de ce qu'il se passe outre-Atlantique, « à force de ne se mobiliser que sur le seul terrain démocratique<sup>1345</sup> ». Jean Boyer

---

<sup>1341</sup> « Jean Rossignol », *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 15

<sup>1342</sup> « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », *op. cit.*, p. 45

<sup>1343</sup> « Robert Fourniols », *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 16

<sup>1344</sup> « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », *op. cit.*, pp. 45 – 46

<sup>1345</sup> *Ibid.*, p. 46

lui, appuie cette nouvelle orientation. Il analyse qu'une lutte sur le terrain des droits démocratiques n'est pas suffisante pour être récupérée et intégrée par le système. S'il faut être radical, c'est « à partir de campagnes les plus amples possibles que notre radicalité concernera le plus de monde possible<sup>1346</sup> ».

Comme le note l'introduction à la brochure diffusée par le CUARH, « les différents chefs d'inculpation, variables, touchent en dernière analyse la notion de majorité sexuelle (c'est donc à elle qu'il faut s'attaquer. S'agit-il d'un droit démocratique ?). Notons que la majorité sexuelle est fixée à 15 ans pour les hétéros et à 18 ans, la majorité civile, pour les homos<sup>1347</sup> ». C'est un nouvel horizon de revendications qui se profile pour le mouvement homosexuel et le CUARH.

### **1.3 Le cadre des lois et l'amendement Foyer : occuper la rue pour se faire entendre**

L'action en faveur d'une transformation du cadre législatif est débattue lors de la coordination nationale de Dijon les 9 et 10 février 1980. Le compte rendu de la coordination nous informe :

« Il y a accord pour intervention auprès des parlementaires, mais la difficulté se situe sur le contenu de notre demande : jusqu'où va-t-on dans la non-discrimination ? Après travail d'une commission, il est décidé de demander le vote à l'Assemblée du texte adopté par les sénateurs (suppression des deux aliénas dans les articles 330 et 331 du Code Pénal)<sup>1348</sup> »

Les militant·es reconnaissent que leur méconnaissance du droit est grande. Ainsi « tout le monde ressent l'urgence de connaître précisément la démarche juridique à effectuer en pareil cas<sup>1349</sup> » de répression. C'est un mécanisme qu'on retrouve dans de nombreux mouvements du sujet minoritaire. Celui-ci étant dépossédé des droits de la majorité, il élabore un savoir propre, une expertise depuis sa propre condition, son expérience minoritaire et ses réalités, pour pouvoir se battre sur un pied d'égalité avec son ou ses adversaires et mettre fin à une injustice. En plus de la construction d'un savoir commun et partagé, la mobilisation se traduit par une lettre envoyée aux député·es, chaque groupe contactant les parlementaires de son département ou de sa région. Une affiche revendiquant l'abrogation des lois discriminatoires et la libre disposition de son corps et de

---

<sup>1346</sup> *Ibid.*

<sup>1347</sup> « Introduction », *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>1348</sup> « Compte rendu de la coordination nationale du CUARH de Dijon », *op. cit.*, p. 1

<sup>1349</sup> *Ibid.*, p. 2

sa sexualité accompagne la lettre ouverte, et est amenée à recouvrir les murs de chaque ville où se trouve un groupe.

L'avis de la commission des lois de l'Assemblée nationale présidée par Jean Foyer, est revenue sur la proposition du sénateur Caillavet en rétablissant des dispositions légales répressives à l'égard de l'homosexualité. Les militant·es reconnaissent une certaine naïveté : « Sur la base du vote du Sénat, nous avons cru que la fin de la discrimination légale était pour demain, nous inquiétant certes du retard mis par l'Assemblée nationale à se saisir de ce texte, mais n'engageant aucun travail de sensibilisation pour le faire avancer<sup>1350</sup> ». Et de craindre le pire : « Nous risquons de payer très cher cette naïveté ou cette légèreté<sup>1351</sup> ». C'est bien ce qu'il se passe le 10 avril 1980. Alors que l'Assemblée nationale débat d'une loi relative au viol, le député Jean Foyer fait voter un texte qui rétablit l'article 331 alinéa 3 du code pénal interdisant toute relation homosexuelle avec un·e mineur·e de dix-huit ans<sup>1352</sup>. Foyer devient alors la bête noire du mouvement. Disposer d'un ennemi clairement identifié est une aubaine pour les militant·es qui peuvent faire une campagne à grands bruits autour de la réaffirmation de cette discrimination. Pour faire face à cette nouvelle attaque, le CUARH puise d'abord dans le répertoire d'action qu'il connaît et maîtrise. Comme s'il existait un protocole à suivre, chaque fois répété, il propose la constitution d'un Collectif national pour les droits et libertés des homosexuels (CNDL) lancé conjointement avec la Ligue des droits de l'homme. Celui-ci regrouperait toutes les organisations politiques, démocratiques et syndicales pour exiger la suppression de l'alinéa 3 de l'article 331. Il appelle aussi toutes les personnalités politiques, littéraires, scientifiques, religieuses et artistiques à soutenir le collectif<sup>1353</sup>. Signe de l'évolution des relations du mouvement avec les partis de gauche, le CUARH – Paris rencontre le 30 avril Pierre Bérégovoy au siège du Parti socialiste. Les organisations confessionnelles homosexuelles que sont le CCL, David et Jonathan, et le Beit Haverim, se prononcent en faveur d'un tel collectif. Ce dernier doit être présenté le 31 mai lors d'un rassemblement à la Mutualité<sup>1354</sup>. À la date du 12 mai, les résultats de cette initiative sont encore incertains. À Tours, un collectif local est appelé à se réunir deux jours plus tard. D'autres regroupements sont annoncés pour Nantes et

---

<sup>1350</sup> Courrier du GLH d'Amiens, 2 décembre 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1351</sup> *Ibid.*

<sup>1352</sup> Pour rappel, l'alinéa 3 de l'article 331 punit d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de soixante à vingt mille francs « quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur de même sexe ». Sa numérotation change pour devenir l'article 331, alinéa 2. L'alinéa 2 de l'article 330, punissant l'outrage public à la pudeur entre personnes de même sexe est lui supprimé par l'Assemblée.

<sup>1353</sup> « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes), non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1354</sup> « 4<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH à Tours », 19 et 20 avril 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

Dijon. Enfin à Paris la situation semble mitigée : le PS et la LCR paraissent être intéressés, ce qui est moins le cas pour la LDH et la CFDT<sup>1355</sup>.

Mais pour gagner sur le terrain des lois et faire cesser la répression, les militant·es doivent se rassembler, « puisque leur libération ne sera possible que s'ils (et elles) prennent d'abord massivement en charge leurs propres luttes<sup>1356</sup> ». Il leur faut occuper l'espace public pour que leurs revendications trouvent un écho et dépassent les cercles initiés des militant·es. Dans cette perspective, le CUARH – Paris imagine dès la fin de l'été 1979 une manifestation à l'automne dans les rues de la capitale. Cette idée est cependant jugée comme bien trop précoce par les autres groupes membres du CUARH et abandonnée dans la foulée. La proposition resurgit début 1980 avec une marche qui serait programmée au printemps. Lors de la coordination de Dijon, le projet est à nouveau mis de côté au profit d'un grand meeting à la Mutualité à Paris, le 31 mai, contre la répression<sup>1357</sup>. Cette première mobilisation doit dans un deuxième temps permettre l'organisation d'une marche nationale à Paris. En attendant une marche homosexuelle à l'autonome, la manifestation traditionnelle du 1<sup>er</sup> mai permet l'expression des revendications du mouvement dans la rue.

Réussir le rassemblement à la Mutualité est un enjeu crucial pour le mouvement. C'est en fonction du succès de la journée qu'un rapport de force conséquent pourra voir le jour et que les mobilisations futures permettront l'abrogation définitive des mesures réprimant l'homosexualité. Comme le fait figurer un document préparatoire, « si nous arrivons à remplir “non-stop” Jussieu et la Mutualité cette journée pourra être un événement d'importance qui peut avoir un écho certain et nous ouvrira la voie pour des initiatives de plus grandes ampleurs<sup>1358</sup> ». Un caractère national est affirmé pour la rencontre, ce qui souligne l'importance du moment et des attentes que les militant·es y placent. Durant l'après-midi, deux débats sont programmés. Le premier s'intitule « Les homosexuels et les lesbiennes face aux lois et au travail » auquel ont été invités des partis, syndicats et organisations démocratiques, le sénateur Caillavet (qui ne peut pas venir) et M. Forni et Francesci Panella, député·es au parlement européen. C'est aussi une armée d'avocat·es qui sont attendu·es, parmi lesquel·les Robert Badinter, Gisèle Halimi et Yvette Bourgois. Une attention particulière est portée à ce que les différent·es intervenant·es et président·es de séance soient équitablement

---

<sup>1355</sup> « Mutualité du 31 mai : le compte à rebours est commencé !!! », 12 mai 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1356</sup> « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes) », *op. cit.*, p. 2

<sup>1357</sup> « Décision prises concernant le GLH Marseille. CUARH Dijon », 9 et 10 février 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1358</sup> « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

réparties entre Paris et les groupes en région. Le second débat porte sur l'affirmation du mouvement, où doivent être débattus les concepts de revendication, d'identité et de culture homosexuelle. À nouveau, quelques figures animent la discussion : Françoise d'Eaubonne ou encore Jean-Paul Aron. Des stands sont prévus, pour le CUARH bien sûr, mais aussi pour d'autres entités homosexuelles : *Masques*, *Gai Pied*, la librairie « Les mots à la bouche », les établissements qui ont fait de la publicité pour la soirée et les groupes en région. Après une première partie de soirée sous le signe du cabaret où Mama Béa est appelée à se produire, un meeting est prévu à 23h. Une première intervention fait le bilan de la campagne pour les interdictions professionnelle et la pétition qui lui est afférente – 15 000 signatures ont été récoltées<sup>1359</sup> – et aborde le problème de la question des lois. Une deuxième prise de parole est consacrée aux lesbiennes, à leurs problèmes spécifiques et aux liens qu'elles entretiennent avec les garçons. Une dernière intervention présente le CUARH afin de lui donner encore davantage de publicité et invite les participant·es à rejoindre le mouvement. Élément primordial pour le succès de la journée, un bal est prévu jusqu'à l'aube.

Afin que l'événement soit un succès, la publicité est importante. L'affiche de la journée a été tirée à 3000 exemplaires<sup>1360</sup>. Un premier tirage de 25 000 tracts est rapidement épuisé<sup>1361</sup> ; la boîte « Le Palace » à Paris, en distribue à elle seule plus de 4000. L'engouement pour la rencontre se répercute en région. Le GLH de Tours affrète un bus et ceux de Nantes et de Dijon annoncent faire venir chacun une vingtaine de militant·es<sup>1362</sup>. Le succès de la journée est à la hauteur des attentes des organisateurs et organisatrices. D'après *Libération*, 1000 personnes participent l'après-midi aux débats à Jussieu et entre 3000 et 4000 personnes participent au gala, meeting et bal à la Mutualité. Pour le quotidien, les militant·es « ont su résister au plaisir du bavardage<sup>1363</sup> ». Le public présent n'est pas celui des cercles habituels, ce qui permet à *Libération* d'écrire : « [...] Le grand nombre de lesbiennes et d'homosexuels n'appartenant pas au circuit des boîtes de nuit témoignait, en l'attente du vote à l'Assemblée nationale sur l'abrogation de la loi anti-homosexuelle, de la naissance d'une volonté politique pédé<sup>1364</sup> ». Au cours de la soirée, et dans la ferveur générale, le CUARH décerne deux prix. Le « Gai-prix 1980 » pour une personne ayant œuvré pour la cause homosexuelle. Lors de la coordination de Tours, il a été décidé que ce prix serait attribué à Henri Caillavet. Le second est le prix de l'homophobie que Jean Foyer décroche haut la main<sup>1365</sup>. Alors

---

<sup>1359</sup> « Communiqué de presse du CUARH », 1<sup>er</sup> juin 1980, fonds Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1360</sup> « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai », *op. cit.*, p. 2

<sup>1361</sup> « Mutualité du 31 mai : le compte à rebours est commencé !!! », *op. cit.*, p. 2

<sup>1362</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>1363</sup> « Les pédés à la Mutu », *Libération*, n° 1959, 2 juin 1980, p. 2

<sup>1364</sup> *Ibid.*

<sup>1365</sup> C'est la première fois dans les sources que j'ai pu consulter, qu'apparaît la notion d'homophobie en lieu et place de racisme anti-homosexuel.

qu'il était annoncé, il n'est pas fait allusion au Collectif national pour les droits et libertés des homosexuels qui, comme bien d'autres précédemment, semble avoir disparu aussi vite qu'il a été pensé. Il est probable que les partis, organisations et syndicats sollicités pour faire vivre ce collectif aient été encore trop frileux pour s'afficher officiellement au côté du mouvement homosexuel. La journée et la soirée sont une vraie réussite et la jeunesse homosexuelle danse jusqu'à l'aube. Ce succès est tel que dans les semaines qui suivent, entre 100 et 200 personnes rejoignent le CUARH<sup>1366</sup>.

Alors que la loi relative au viol – qui intègre l'article 331 alinéa 3, devenu alinéa 2 – poursuit son jeu de navette entre le Sénat et l'Assemblée nationale, le dernier acte de la mobilisation du CUARH contre l'amendement Foyer se joue à l'automne 1980, dans les rues de la capitale. Le Sénat, qui a une première fois voté pour la suppression de cet article du Code pénal le 28 juin 1978 et confirmé son vote deux ans plus tard, le 22 mai 1980, fait soudain volte-face, et le 16 octobre 1980, refuse l'abrogation de l'article honni. Pour le CUARH, ce vote a des allures de trahison et répond aux revendications de l'extrême-droite : « Le Sénat vient donner raison aux groupes fascistes qui, comme le Renouveau français, font aujourd'hui signer une pétition demandant "le maintien et l'application avec fermeté de l'article 331 du Code pénal et l'expulsion de tous les homosexuels étrangers". Faut-il rappeler que c'est Vichy qui a instauré cet article du Code pénal ?<sup>1367</sup> ». En réaction, le CUARH appelle à une manifestation le 23 octobre 1980 à Paris, pour toutes celles et ceux « qui refusent la répression et le racisme anti-homosexuel<sup>1368</sup> ». Sous la pluie, les manifestant·es se retrouvent place St Sulpice. Le CUARH revendique 3000 personnes<sup>1369</sup> et « la plus grande manifestation contre les discriminations anti-homosexuelle jamais vue en France<sup>1370</sup> ». D'après *Libération*, ils et elles sont un millier<sup>1371</sup> (tandis que la Préfecture de police comptabilise 1500 personnes), chantant des slogans divers : « Arabes, Juifs, Homos, même combat » ou « Foyer mal baisé ». *Homophonies*, le tout nouveau journal du CUARH – Paris, se félicite que la majorité des groupes homosexuels parisiens aient été représentés dans la manifestation, signe de l'unité ambiante. Il souligne aussi le soutien de nombreuses organisations syndicales et partisans dont « les réactions n'ont jamais eu une telle ampleur<sup>1372</sup> » : le LDH, la CGT, le SGEN – CFDT, la JCR et la LCR, les Jeunes radicaux de gauche et le MRG, OCT, le PS et le PSU. Les groupes en région

---

<sup>1366</sup> « Le CUARH en question », *Masques*, n° 6, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 55

<sup>1367</sup> « Non au racisme anti-homosexuel. Non aux lois discriminatoires », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 4

<sup>1368</sup> *Ibid.*

<sup>1369</sup> « Les lois anti-homo », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 3

<sup>1370</sup> « La vaseline pour Krivine », *Libération*, n° 2083, 25 et 26 octobre 1980, p. 4

<sup>1371</sup> « Un millier d'homos dans la rue », *Libération*, n° 2082, 24 octobre 1980, p. 24

<sup>1372</sup> « Les lois anti-homo », *op. cit.*, p. 3

organisent eux aussi diverses mobilisations. À Nantes, le GLH et le Groupe lesbiennes ont distribué un tract contre la répression dans le centre-ville et organisé une conférence de presse avec plusieurs organisations. À Rouen, le GLH a rédigé un communiqué repris par le journal régional *Paris-Normandie* et fait signer une pétition à certains partis, syndicats et aux organisations démocratiques : CFDT, CGC, Planning familial, PSU, LCR, PS et FO. Dijon entreprend une action similaire, et à Marseille en plus d'un tract et d'une pétition, le GLH a obtenu un entretien avec le député-maire de la ville Gaston Defferre<sup>1373</sup>.

Suite à l'adoption de la loi « relative à la répression du viol et de certains attentats à la pudeur<sup>1374</sup> », 61 députés socialistes saisissent le Conseil constitutionnel afin d'en faire reconnaître le caractère discriminatoire, puisque l'article incriminé ne concerne que les relations homosexuelles. Le 19 décembre, ce dernier rend son avis et déclare cette disposition compatible avec le principe d'égalité devant la loi<sup>1375</sup>. Il serait erroné de vouloir considérer l'échec du CUARH dans la campagne contre les interdictions professionnelles et dans sa mobilisation contre l'amendement Foyer, comme une défaite du mouvement. Ces deux mobilisations ont permis à la nouvelle organisation homosexuelle de se structurer, d'élaborer de nouvelles stratégies politiques et d'expérimenter des formes d'interventions militantes renouvelées. La coordination des groupes homosexuels et lesbiens est appelée à se développer et à se diversifier. Une radiographie du mouvement s'impose.

---

<sup>1373</sup> « Les réactions en province », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 4

<sup>1374</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000886767>

<sup>1375</sup> « Le Conseil constitutionnel et l'homosexualité », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 3



## 2. Le CUARH, tête de pont du mouvement homosexuel français

En ce début de décennie, le mouvement homosexuel français prend de l'ampleur. D'après une note de la Préfecture de police de Paris datée du 6 février 1980, Paris et sa banlieue compte plus de 600 personnes inscrites dans ce que les services de renseignements appellent « le mouvement homosexuel révolutionnaire<sup>1376</sup> ». Depuis son apparition, le CUARH, un regroupement pragmatique contre la répression, cadence le rythme du mouvement français par l'organisation de différentes campagnes antirépressives. Si le CUARH est national, le CUARH – Paris occupe une place importante dans sa structure et son organisation. Pour contrer ce déséquilibre, différents éléments sont progressivement mis en place pour garantir un cadre démocratique à l'organisation. En plus de sa dimension nationale, le CUARH est aussi une galaxie en expansion, des nouveaux groupes apparaissent sur tout le territoire et offrent une nouvelle diversité au mouvement. Conséquence de son rôle hégémonique, le CUARH essuie aussi un certain nombre de critiques qui obligent les militant·es à réfléchir au sens et à l'organisation de ce dernier.

### 2.1 Le CUARH – Paris et les cadres d'une organisation nationale

Une délégation dépose un manifeste du CUARH le 17 novembre 1980 sur le bureau de la commission des questions sociales et de la santé de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe<sup>1377</sup>. La date de ce dépôt est particulièrement intéressante. Elle survient plus d'un an après la création du CUARH. On se souvient que les différents GLH ou même Philandros avaient mis un soin particulier à rédiger un manifeste dans les tous premiers moments de leur existence. Il est alors étonnant de constater qu'une structure comme le CUARH, organisée et pragmatique, ne se soit pas aventurée plus tôt dans l'élaboration d'un tel projet politique. Mon explication réside dans ce qu'est originellement le CUARH et dans les projections que les un·es et les autres lui ont conférées. Le Comité d'urgence a d'abord été pensé comme une coordination entre différents groupes homosexuels et lesbiens qui ne partagent pas nécessairement les mêmes points de vue, objectifs et revendications politiques. L'autonomie de chaque entité composant le mouvement est un élément fondamental à son existence. Les rencontres nationales des GLH à Lyon en novembre 1978 et l'Université d'été homosexuelle de Marseille en juillet 1979 ont affirmé la diversité du mouvement et l'acceptation mutuelle comme un prérequis pour le développement d'une lutte concrète et efficace contre la répression. La rédaction de ce manifeste marque donc une deuxième

---

<sup>1376</sup> « Mouvement homosexuel révolutionnaire (M.H.R.) », 6 février 1980, fonds des Renseignements généraux, Microfiche n° 71099/sch3 Cote 20120238/33, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

<sup>1377</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, p. 178

étape dans l'histoire du CUARH, qui après un an et demi d'existence et deux campagnes contre la répression à son actif, cherche sa structure définitive. Le CUARH est devenu la vitrine du mouvement homosexuel français. Le doter d'un manifeste est alors une nécessité.

Celui-ci, découpé en 13 revendications, s'apparente à un cahier de doléances. Les revendications sont pragmatiques et les envolées prophétiques révolutionnaires qu'on a pu retrouver dans une large frange du mouvement ont disparu. Il s'agit de paraître sérieux, crédibles et responsables. Dans la continuité de la mobilisation contre l'amendement Foyer, la première revendication du manifeste concerne l'abrogation de l'article 331 alinéa 2 du code pénal qui différencie la majorité sexuelle entre les hétérosexuel·les et les homosexuels et lesbiennes. Le CUARH revendique aussi l'extension au sexe et à l'orientation sexuelle de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 sur le racisme, la non-discrimination en matière d'emploi et de logement, la non-discrimination à l'encontre des parents homosexuels en matière de droit de garde et la reconnaissance par l'administration française des droits de deux personnes vivant en couple homosexuel. Le CUARH revendique aussi le droit à l'adoption par les homosexuels et lesbiennes, la suppression des fichiers et du fichage des homosexuel·les par la police et toute autre autorité, et la dissolution de Groupe de contrôle des homosexuels installé à la Préfecture de Police de la ville de Paris. Toujours dans un volet antirépressif, le Comité d'urgence appelle à la fin de l'isolement pour les personnes homosexuelles en prison et la suppression de toute référence à l'homosexualité dans la classification des troubles mentaux par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reprise par l'État français. Alors que les thérapies de conversion viennent d'être abrogées au moment de l'écriture de cette thèse, le CUARH exige l'arrêt de toute recherche médicale destinée à changer l'orientation sexuelle d'une personne<sup>1378</sup>. Il inscrit aussi son mouvement dans une perspective historique en revendiquant l'indemnisation des gais et des lesbiennes qui ont été victimes du régime nazi du fait de leur orientation sexuelle. Enfin la dimension internationale est soulevée par le manifeste, avec le souhait d'une défense de chaque personne victime de répression du fait de sa sexualité<sup>1379</sup>.

La structuration du CUARH – Paris est un élément essentiel dans la mise en place d'une organisation à l'échelle nationale. Si le CUARH est une coordination hexagonale qui regroupe la grande majorité des groupes homosexuels et quelques groupes lesbiens au début des années 1980, le CUARH – Paris est une coordination à l'échelle de la capitale, intégrée au réseau national. Il regroupe dans un premier temps les différentes organisations homosexuelles présentes à Paris : les

---

<sup>1378</sup> Les recherches sur ce sujet sont encore balbutiantes. Pour le cas français, je peux tout de même citer l'article de CHARRUAU Jimmy, « Les "thérapies de conversion sexuelle" », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], Actualités Droits-Libertés, juin 2020, 14 p.

<sup>1379</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, *op. cit.*, pp. 179 – 181

Comités homosexuels d'arrondissement, David et Jonathan, le Beit Haverim et le Centre du Christ libérateur. La nécessité d'offrir une structure définie à la mobilisation parisienne prend corps après la journée du 31 mai et l'arrivée dans les Assemblées générales de nouvelles personnes en quête d'un engagement dans le mouvement. Dans un courrier du 26 juin 1980, Jan-Paul Pouliquen expose le projet de structure pour la coordination, qui doit être présenté en Assemblée générale le 2 juillet suivant<sup>1380</sup>. On y décèle le besoin d'efficacité par une définition précise des différentes instances de pouvoir. À la base, il existe une Assemblée générale qui se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois à laquelle chacun et chacune est invité·e à participer. Pour devenir un membre effectif du groupe il faut être à jour de ses cotisations établies à partir des revenus de chacun·e. L'Assemblée générale élit un Conseil de coordination de 11 membres, pour une durée de six mois, mais révocable à tout moment sur demande de l'AG<sup>1381</sup>. Jacques Girard, qui appelle ce Conseil de coordination, « Commission politique », donne les noms de ses principales et principaux protagonistes. Chez les garçons : Gérard Bach – Ignasse, Hervé Liffra, Jean Marc Geidel, Jacques Vandemborghe, Gérard Maison, Jan-Paul Pouliquen. Chez les filles : Geneviève Pastre, Françoise Renaud, Yvette Bourgeois, Mireille Hartmann, Martine Coton et une certaine Joëlle<sup>1382</sup>.

En plus de ces deux instances, le CUARH – Paris se dote de commissions chargées de travailler spécifiquement sur différentes thématiques. La plus importante est la commission juridique dirigée par Gérard Bach-Ignasse. Elle permet à toute personne se trouvant en prise avec la justice de trouver conseil et soutien. La commission est en lien avec un collectif d'avocat·es qui prend en charge la défense des différents cas de répression. Il existe aussi une commission médecine dirigée par Jean Marc Geidel, alias Jean Marc Choub, un ancien dirigeant de l'OCT<sup>1383</sup>. Un des objectifs de cette commission est de faire retirer l'homosexualité de la classification des maladies mentales. Girard raconte que le CUARH a ainsi envoyé un courrier à la représentante de l'OMS en France, madame Hatton, pour dénoncer la situation et la pathologisation de l'homosexualité par les médecins. À l'image des discours du FHAR et des GLH, la figure du médecin est décriée. Un tract de la commission invitant à un débat public énonce ainsi : « Sous prétexte de nous venir en aide pour nous débarrasser de ce “douloureux problème”, il fait de nous des malades, cautionnant ainsi les initiatives des législateurs pour qui nous sommes un fléau social<sup>1384</sup> ». Le lien qui est fait entre pouvoir médical et pouvoir politique est intéressant et participe

---

<sup>1380</sup> Courrier de Jan-Paul Pouliquen, 26 juin 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1381</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>1382</sup> GIRARD Jacques, *Mémoires d'homajour. 1978 – 10 mai 1981*, op. cit., p. 222

<sup>1383</sup> *Ibid.*, p. 211

<sup>1384</sup> « C'est grave, docteur ? », 23 juin (année inconnue), fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

à l'argumentaire d'une lutte tournée contre la répression, sous toutes ses formes. Une évolution est cependant perceptible depuis le geste du FHAR car le tract invite et espère la présence de professionnels du monde médical. Par l'existence de cette commission, c'est une réappropriation par les homosexuel·les d'un domaine duquel ils et elles ont toujours été exclu·es qui s'opère. L'affirmation homosexuelle et la lutte pour les droits des gais et des lesbiennes passe ainsi par la création d'un savoir propre, situé et destiné à une communauté de semblables. Une commission internationale menée par Jacques Vandemborghe, une commission presse dirigée par Alain Leroi, alias Jeanne d'Arc et une commission « Partis – syndicats – relations extérieures » viennent compléter ce dispositif<sup>1385</sup>. Ces commissions illustrent les préoccupations actuelles des militant·es. Elles ont une fonction pragmatique, au plus près des réalités quotidiennes de celles et ceux que le Comité d'urgence souhaite représenter. Même si elles sont, dans un premier temps, parisiennes, ces commissions travaillent pour le mouvement dans son ensemble.

Dans un souci de transparence, le CUARH – Paris publie régulièrement l'état de ses finances. Pour l'exercice de l'année 1980, les dépenses sont de deux ordres. D'abord les dépenses ordinaires (loyer, téléphone, papeterie, timbres) représentent un coût de 13.500 francs, compensé par les dons et cotisations d'un même montant<sup>1386</sup>. Les secondes concernent les activités du groupe et l'argent dépensé pour leur mise en place. Le solde est important. Pour l'année comptable 1980, les dépenses sont de 118.285 francs, absorbées par des recettes établies à 123.552 francs<sup>1387</sup>. N'apparaissent ici que les actions effectives du CUARH – Paris dont il faut justifier les dépenses. Comme souvent, les livres de comptes sont une source intéressante pour interroger entre les lignes, l'histoire d'un mouvement ou d'une organisation. On observe ainsi qu'en ce début de décennie, la coordination s'est voulue active : organisation du dépôt d'une gerbe au monument de la déportation, journée contre la répression à la Mutualité le 31 mai, bal du 14 juillet, impression de tracts divers, stage de travail à Villefranche de Rouergue durant l'été, manifestation du 23 octobre 1980 contre l'amendement Foyer, voyage d'un militant en URSS et frais engagés par les différentes commissions (juridique, internationale, médecine)<sup>1388</sup>. Je reviendrai par la suite plus en détail sur le CUARH – National.

Chaque mouvement a besoin de son propre instrument de propagande. L'*Agence Tasse* n'a pas survécu à l'été 1979 et pendant plus d'un an, le mouvement ne dispose plus de publication propre. *Gai Pied*, *Masques* et les journaux locaux des GLH sont alors les canaux de communication

---

<sup>1385</sup> « Commission partis – syndicats – relations extérieures », *Le CUARH Déchaîné*, n° 0, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 7

<sup>1386</sup> « Finances », *Homophonies*, n° 4, février 1980, p. 17

<sup>1387</sup> *Ibid.*

<sup>1388</sup> *Ibid.*

pour un mouvement en pleine transformation. À la rentrée de 1980, le CUARH – Paris sort le numéro zéro d'un nouveau bulletin intitulé *Le CUARH Déchaîné*. Si la publication est en premier lieu pensée pour les militant·es parisiens·es, elle se veut aussi ouverte aux autres groupes homosexuels et lesbiens. Les militant·es l'assument, ce numéro zéro est un brouillon, un ballon d'essai. L'éditorial du bulletin explique qu'ils et elles ont voulu « se jeter à l'eau<sup>1389</sup> » et que le numéro 1 sera tout autre. Mais il n'y aura jamais de numéro 1. Dès le mois de novembre paraît une nouvelle publication. Son nom, *Homophonies*, se veut un « périodique d'information et de liaison des lesbiennes et des homosexuels ». Ce journal devient très rapidement celui du mouvement et l'un des principaux outils de propagande du CUARH – national<sup>1390</sup>. En dépit des crises et remous qui traversent le journal au fil des années, celui-ci paraît, sous diverses formes, jusqu'en février 1987<sup>1391</sup>. Le premier éditorial définit la ligne du périodique :

« Lien, informateur, mémoire collective, *Homophonies* se veut aussi organe d'expression où chacun, chacune, expose les éléments d'un débat face aux lois, à l'état de la société, face aussi à ceux et celles qui vivent dans le placard et croient ne pas pouvoir en sortir. Journal mixte d'homosexuels et de lesbiennes – ce n'est pas si fréquent – suivant un axe différent, sa spécificité est la lutte contre la répression [...]»<sup>1392</sup>.

Dans ses trois premiers numéros, le journal ne diffère pas beaucoup de ce qu'était matériellement l'*Agence Tasse* : il fait douze pages, coûte cinq francs et est tiré à 900 exemplaires. Deux changements cependant : la couleur fait son apparition et la mise en page est maquettée. L'éditorial du premier numéro est ainsi de couleur rose et mis en page sous la forme d'un triangle en hommage aux déporté·es homosexuel·les. Dans un souci d'organisation, le périodique est doté d'un directeur de publication. Trois membres du comité de rédaction se succèdent à ce poste. Il est d'abord occupé par Vincent Legret jusqu'au numéro 14 en décembre 1981, et la scission d'une partie des militant·es du CUARH – Paris. Vient ensuite Gérard Maison qui occupe ce rôle jusqu'au numéro 55. Catherine Gonnard sera la dernière directrice du journal à partir de mai – juin 1985. Comme le rappelle l'éditorial, le journal est mixte et un effort est fait pour féminiser, de manière inclusive, chaque article. Malgré les intentions des militant·es, la part des femmes au sein du comité de rédaction ne

---

<sup>1389</sup> « Editorial », *Le CUARH Déchaîné*, n° 0, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1390</sup> Ce point concernant le journal *Homophonies* est tiré de mon mémoire de master 2. Cette partie est revue et complétée. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986, mémoire de master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 79 – 80

<sup>1391</sup> Pour une histoire détaillée de l'histoire du journal, voir GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *Cahier Gai Kitsch Camp*, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1989, pp. 33 – 47

<sup>1392</sup> « Éditorial », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 1

dépasse jamais le tiers des membres présent·es<sup>1393</sup>. Le volontarisme pour faire vivre un journal mixte est répété constamment et se retrouve jusque sur la couverture. Dès le numéro 9, des portraits de gais ou de lesbiennes alternent sur celle-ci. Le nu masculin, qui s'étale à la même époque en pleines pages dans *Gai Pied*, *Samourai* et d'autres revues homosexuelles, est banni de la publication. L'unique fois où une photo d'un sexe masculin est publiée, un conflit entre les deux genres éclate. D'après une enquête réalisée par le mensuel en 1984, les lesbiennes ne sont que 27.2% à souhaiter des photos de nus dans le journal, alors que les garçons eux, le sont à 62.7%<sup>1394</sup>.

Le périodique prend rapidement de l'ampleur et se modernise. Dès le numéro 4, il fait vingt pages et à partir des numéros 8/9 de juillet – août 1981, la couverture est en papier glacé. Avec le numéro 19 paru en mai 1982, le journal est disponible en kiosque à Paris, puis dans toute la France à partir de février 1983 et le numéro 28<sup>1395</sup>. À l'image de l'Agence Tasse, *Homophonies* propose un calendrier des événements à venir, des articles de fond sur la répression ou sur l'état du mouvement tout comme les adresses des différents groupes. La rubrique *Ça bouge*, véritable baromètre de la mobilisation, s'étend à son apogée sur deux pages condensées, alignant les coordonnées des différents groupes, auxquelles est ajoutée dans un deuxième temps la liste des émissions de radios gaies diffusées dans les radios libres. Catherine Gonnard et Jean-Michel Rousseau expliquent que si le mensuel est considéré par nombre de ses lecteurs et lectrices comme relativement austère, c'est qu'il privilégie des sujets moins vendeurs : le viol, la vieillesse, la sexualité carcérale etc. La volonté exprimée « est celle de faire réfléchir, de provoquer, d'éduquer et de donner des références<sup>1396</sup> ». Dans cette logique, le journal soutient avec force d'autres luttes comme celle des femmes ou contre les racismes. Rousseau et Gonnard revendiquent aussi avoir contribué à populariser l'usage du terme homophobie en l'employant à la place de « racisme anti-homosexuel » dès le 6<sup>e</sup> numéro du mensuel<sup>1397</sup>.

Pour la première fois, la publicité fait son entrée dans un journal militant et permet aux lieux commerciaux gais parisiens d'être publicisés sur l'ensemble du territoire français. C'est une des raisons qui permet au journal de se développer bien qu'il soit continuellement en danger en raison de difficultés financières. En parallèle, son tirage augmente rapidement. Comme le raconte un appel à une souscription nationale lancé en mars 1984, le numéro 6 est tiré à 2 000 exemplaires et le numéro 25 à 10 000<sup>1398</sup>. Ces chiffres ont depuis été remis en cause par des membres du comité

---

<sup>1393</sup> GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *Cahier Gai Kitsch Camp*, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1989, p. 35

<sup>1394</sup> *Ibid.*, p. 45

<sup>1395</sup> *Ibid.*, p. 34

<sup>1396</sup> *Ibid.*, p. 37

<sup>1397</sup> *Ibid.*, p. 43

<sup>1398</sup> « On craque », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 17

de rédaction d'alors. En exagérant publiquement les chiffres, le comité de rédaction du journal espérait renforcer le poids du mensuel dans les dynamiques du mouvement. En réalité, de nombreux exemplaires ont fini au pilon. Jean-Michel Rousseau et Catherine Gonnard expliquent ainsi que le tirage réel du journal n'est jamais allé au-delà de 8500 exemplaires<sup>1399</sup>. Toutefois, si on compare le rapport des ventes entre *Homophonies* et le *Gai Pied*, celui-ci est passé de 1 pour 16.5 à 1 pour 4.5<sup>1400</sup>. L'impact du journal est donc réel et dépasse largement les cercles militants. Par conséquent, les enjeux qui entourent sa ligne éditoriale et sa direction sont nombreux et plusieurs fois transformés.

Après deux ans d'existence, l'ambition première du journal n'est plus la même : « D'abord créé comme lien militant entre les groupes du CUARH, *Homophonies* se veut aujourd'hui le mensuel des homosexuels et des lesbiennes qui s'interrogent sur l'évolution de la vie homosexuelle, sur ce qui bouge dans le mouvement et le milieu<sup>1401</sup> ». Cette perspective évolue particulièrement à partir du moment où il est diffusé en kiosque et où « le mensuel s'adresse désormais à toutes et tous<sup>1402</sup> ». Le journal compte alors 35 pages, et fait la part belle aux rubriques culturelles et aux petites annonces qui sont apparues. Le débat concernant l'ouverture du journal aux petites annonces a été un autre sujet de discordes entre les garçons et les filles. Les lesbiennes de la rédaction craignent que celles-ci soient massivement appropriée par les homosexuels et donnent une vision du périodique contraire à ce qu'il est, c'est-à-dire un journal militant<sup>1403</sup>. Après l'établissement d'une « charte des petites annonces » en juin 1982, ces dernières font leur apparition pour la première fois dans le numéro de novembre. Les formulations de type discriminatoire (« untel ou unetelle s'abstenir ») sont proscrites.

Les crises et les conflits sont récurrents dans et autour du journal. Comme le présente le compte rendu de la 17<sup>e</sup> Coordination nationale de Lyon des 15 et 16 janvier 1983, « *Homophonies* a toujours fait l'objet de débats souvent difficiles à l'intérieur du CUARH<sup>1404</sup> ». Les enjeux sont conséquents car le journal est la vitrine du CUARH. Les débats et questionnements qui traversent une partie des mouvements homosexuel et lesbien se retrouvent dans les pages du mensuel et influencent la direction de celui-ci. Autre point de tension, le comité de rédaction est dans un premier temps presque exclusivement parisien. Lors de la coordination lyonnaise, il est décidé d'essayer de donner un fonctionnement plus démocratique au journal. Il est placé sous la

---

<sup>1399</sup> GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *op. cit.*, p. 34

<sup>1400</sup> *Ibid.*

<sup>1401</sup> « Deux ans déjà », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 3

<sup>1402</sup> GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *op. cit.*, p. 36

<sup>1403</sup> *Ibid.*, p. 46

<sup>1404</sup> « Un journal, quel journal ? », Compte rendu de la Coordination nationale des 15 et 16 janvier 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 5

responsabilité du CUARH – national. Le comité de rédaction est désormais élu par les groupes membres de la Coordination nationale et la Commission nationale – sur laquelle je reviendrai plus tard. En plus d'écrire les éditoriaux du périodique, il est responsable de ce qui est publié sur la vie interne du CUARH. Les mandats du comité de rédaction sont aussi définis. Celui-ci a « pour mission de réaliser un journal qui soit le journal du CUARH avec les objectifs signalés ci-dessus : [lutte contre la répression, interrogation du vécu homo [...], aspect culturel]<sup>1405</sup> ». *Homophonies* n'est définitivement plus le journal du CUARH – Paris : il est devenu un outil de propagande qui soutient la politique du CUARH à l'échelle nationale.

Suite à ce qui est considéré par des groupes en région comme un coup de force parisien à la rentrée 1979, les groupes membres du CUARH mettent sur pied une instance qui se veut démocratique et qui doit permettre l'horizontalité du mouvement. Ce sont les Coordinations nationales. Ces rencontres sont un moment essentiel de la vie du CUARH national. Elles doivent permettre d'avancer de concert dans un moment où les groupes homosexuels et lesbiens se multiplient. Tous les deux ou trois mois, les entités formant le Comité d'urgence national sont invitées à se retrouver dans une ville différente, passant de Tours à Dijon, de Nantes à Troyes avec des arrêts réguliers dans la capitale<sup>1406</sup>. La ville hôte est en charge du programme du weekend. Tout commence par un courrier envoyé à l'ensemble des groupes, quelques semaines avant la coordination, proposant un ordre du jour de discussion et rappelant les actions en cours du mouvement. L'importance numérique des groupes participants au CUARH impose l'envoi de délégations de quelques personnes au maximum. Ainsi à la Coordination nationale de Dijon, qui se déroule les 9 et 10 février 1980, ce sont 17 villes qui sont représentées<sup>1407</sup>. Ces coordinations permettent, le temps d'un weekend, de discuter, planifier et organiser les différentes campagnes qui ont un caractère national et donner une orientation au mouvement. Mais c'est aussi un moment pour les groupes de présenter les dynamiques au niveau local, les actions entreprises sur la ville et les perspectives qu'ils façonnent. Chaque groupe accueillant une rencontre met un point d'honneur à organiser une fête le samedi soir. Certaines choses ne changent pas ! L'importance de la fête, de la drague et de la sexualité ne doit pas être minimisée dans ces moments et leurs conséquences sur l'orientation du mouvement semblent bien réelles. Catherine Gonnard, figure du comité de

---

<sup>1405</sup> « Un journal, quel journal ? », *op. cit.*, p. 6

<sup>1406</sup> On retrouvera dans le volume d'annexes une liste des coordinations nationales que j'ai pu établir.

<sup>1407</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH. Dijon 9 et 10 février 1980 », 16 février 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille



rédaction d'*Homophonies* et du Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL) raconte :

« Tu sais que c'était ça quand même les coordinations hein ? [...] On voyait disparaître les garçons et le lendemain, [durant] les actes, tu sais les alliances étaient complètement différentes. Et difficilement compréhensibles ! C'est un grand truc du mouvement ça. Aussi bien chez les garçons que chez les filles d'ailleurs<sup>1408</sup> ».

Au fil des années et de la structuration du CUARH, cette Coordination nationale s'institutionnalise et développe un fonctionnement millimétré. La volonté de faire du CUARH un espace démocratique et horizontal implique une certaine lourdeur et oblige à la lenteur dans les processus de décision. Il n'existe pas de bureau politique prenant seul des décisions en les imposant au mouvement. La répression nécessitant une certaine réactivité politique, il est décidé, dans un second temps, de mettre sur pied une Commission nationale. Je reviendrai sur ces deux instances dans le prochain chapitre. Et tandis que le mouvement à l'échelle nationale s'organise et se structure, les groupes à l'échelle locale se développent et se multiplient.

## 2.2 Qu'est-ce que le CUARH ? Une galaxie en expansion

Alors que les années 1978 et 1979 sont marquées par d'importantes luttes et actions locales, les dynamiques du mouvement homosexuel français depuis la naissance du CUARH, se tournent vers le national et les différentes campagnes antirépressives. Les sources nous rendant compte de la vie des groupes se font beaucoup plus rares. Elles donnent le sentiment d'un effacement des particularismes et d'une moindre activité locale pour se fondre dans une mobilisation plus générale. Un courrier du GLH mixte d'Angers, destiné à l'ensemble des groupes membres du CUARH, nous renseigne sur la participation des groupes locaux aux campagnes nationales. Dans la lutte contre l'amendement Foyer, le GLH et le Groupe homosexuel clermontois (GHC) ont par exemple organisé un pique-nique dans le centre-ville avec diffusion de tract, signature de pétitions et envoi de télégrammes aux députés locaux<sup>1409</sup>. Angers de son côté, a mis sur pied des « Brigades roses » qui ont taggué le village dont Jean Foyer est maire et « décoré » quelques rues de la cité angevine<sup>1410</sup>.

Un document nous permet cependant d'établir à quel point le mouvement se développe et sous-entend un fort dynamisme local. Il s'agit de l'annuaire élaboré par le mensuel *Homophonies*. Le

---

<sup>1408</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>1409</sup> Courrier du GLH mixte d'Angers, 28 juin 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1410</sup> *Ibid.*, p. 2

décompte que propose le journal ne peut cependant être considéré comme exhaustif, malgré le travail de fourmi que réalisent les membres du comité de rédaction pour trouver les groupes, mais aussi leurs adresses, et les jours et heures de réunion. En tout état de cause, ce panorama général qu'*Homophonies* propose jusqu'à la fin de sa parution en 1986, est un élément essentiel pour comprendre l'évolution des dynamiques du mouvement français.

En janvier 1981 le journal propose pour la première fois un référencement des groupes homosexuels et lesbiens, à Paris comme en région<sup>1411</sup>. 8 groupes sont comptabilisés pour la capitale, 48 en région<sup>1412</sup>. Deux espaces principalement font vivre le mouvement : la sphère mouvementiste et la sphère confessionnelle<sup>1413</sup>. Dans le premier, 22 groupes se réclament toujours de l'appellation Groupe de libération homosexuel. Mais dans certaines villes, les militant·es décident de se détacher du sigle GLH comme s'il s'agissait de tourner la page d'un moment politique révolu. Comme le souligne Jean-Pierre Joecker, dans un débat retranscrit dans *Masques*, les GLH répondent aux besoins des militant·es à un moment précis. Il questionne : « C'est peut-être une question de période : est-ce que le fait de constituer des GLH qui sont avant tout des groupes de conscience ne correspondait pas à la situation d'il y a 5 ou 8 ans ?<sup>1414</sup> ». À Strasbourg, le groupe se dénomme désormais Collectif homosexualité Strasbourg. À Clermont-Ferrand, une probable scission du GLH donne naissance au Groupe homosexuel Clermontois. À noter aussi que plusieurs des GLH moteurs dans la décennie précédente ont tout simplement disparu. C'est le cas à Bordeaux ou à Mulhouse. Contrairement à l'*Agence Tasse*, ou les différents bulletins des GLH, *Homophonies* référence aussi les groupes lesbiens existants, en liens avec leurs camarades masculins. Pour janvier 1981, le mensuel en identifie 7 : à Besançon, Nantes, Toulouse, Troyes, Lille, Montpellier et Rennes<sup>1415</sup>.

La sphère confessionnelle, qui est en plein développement en région, est largement incarnée par l'organisation David et Jonathan (D&J). De nombreuses antennes locales ont fait leur apparition : Besançon, Grenoble, Lyon, Auxerre, Lille, Marseille, Orléans, Nancy, Strasbourg et Toulouse<sup>1416</sup>. Dans un premier temps, ce n'est que l'organisation nationale, basée à Paris qui est membre du CUARH. Mais à partir de 1983, les antennes locales de D&J adhèrent elles aussi

---

<sup>1411</sup> « Groupes homosexuels », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 19

<sup>1412</sup> J'ai établi des statistiques pour comprendre l'évolution du nombre de groupes homosexuels et lesbiens sur le territoire français de 1981 à 1986. Ces données et le graphique qui les accompagne sont présentées dans le chapitre 9 de cette thèse.

<sup>1413</sup> Une réflexion sur les différentes sphères du mouvement et sur le concept d'espace de la cause homosexuelle, inspiré du cadre conceptuel proposé par Laure Bereni est aussi développée dans le chapitre 9.

<sup>1414</sup> « Le CUARH en question », *op. cit.*, p. 55

<sup>1415</sup> « Groupes homosexuels », *op. cit.*, p. 19

<sup>1416</sup> *Ibid.*

individuellement – ou pas – au CUARH – national<sup>1417</sup>. Je n'ai pas trouvé d'archives locales de ces groupes qui auraient pu nous renseigner sur les liens et discussions entre différentes entités au sein d'une même ville. Mais il semble que cette sphère confessionnelle soit resté relativement autonome par rapport au reste du mouvement. C'est ce que rapporte Michaël Durand dans un chapitre d'ouvrage qu'il consacre à l'histoire et à l'identité politique de David et Jonathan. Il cite un certain Jean, membre de D&J depuis 1972 :

« On était membre du CUARH mais on le suivait de loin, et puis alors surtout c'était des excités, alors on ne se retrouvait pas tout à fait dans leur façon de penser, ça n'était pas... [...] Alors donc je respecte le travail du CUARH, et en même temps, on n'était pas à l'aise en face de tous ces gens-là, et puis on n'avait pas fait vraiment le *coming out* de David et Jonathan, on était encore un mouvement quasiment honteux<sup>1418</sup> ».

Les comptes rendus des Coordinations nationales nous renseignent aussi sur l'état des groupes et les dynamiques locales, où les groupes présents, souvent lors d'un tour de table, racontent leur réalité. Le récit de la rencontre nationale de Troyes les 2 et 3 janvier 1981 donne ainsi une radiographie partielle du mouvement. On y apprend que le GLH de Caen compte une trentaine de membres, pour moitié composée de lesbiennes, qui se réunit une fois par semaine. Une commission lesbienne non-mixte est en train de s'y mettre en place et le groupe a déjà organisé plusieurs manifestations, tracts et bals<sup>1419</sup>. À Rouen, le GLH a cherché à se faire connaître en organisant des débats dans des cinémas en y invitant sans succès, des députés et des sénateurs à venir discuter. Leur action est largement tournée vers l'abrogation de l'article 331, avec des lettres au préfet, des contacts avec la presse et des passages à la radio et sur FR3<sup>1420</sup>. À Tours, si le noyau dur est passé d'une vingtaine à six ou sept militants, le groupe compte cependant une quarantaine de sympathisant·es. Après avoir été mixte, les lesbiennes GLH ont fait scission pour mettre sur pied leur propre Groupe lesbiennes. Des distributions de tracts traitant d'homosexualité se font aussi régulièrement à la sortie des séances de cinéma<sup>1421</sup>. À Strasbourg, un nouveau groupe mixte a remplacé le GLH. Grâce à une forte publicité, ce sont une trentaine de personnes qui se répartissent dans trois sous-groupes : création d'un journal, groupe militant et groupe loisir dont le but est d'organiser des moments de convivialité<sup>1422</sup>. On note ainsi que le militantisme revendicatif est

---

<sup>1417</sup> « Groupes gais », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, pp. 16 – 17

<sup>1418</sup> DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David & Jonathan en France », dans BETHMONT Rémy et GROSS Martine (dir.), *Homosexualité et traditions monothéistes. Vers la fin d'un antagonisme ?*, Genève, Labor et Fides, 2017, p. 85

<sup>1419</sup> « Compte rendu de la coordination de Troyes », 2 et 3 janvier 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>1420</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>1421</sup> *Ibid.*

<sup>1422</sup> *Ibid.*, p. 3

devenu la nouvelle orientation organisationnelle des groupes en région, prenant le pas sur d'autres dynamiques comme celles des groupes de parole.

### Trajectoire d'un groupe : le GLH de Dijon en 1979

Le GLH de Dijon est fondé au printemps 1977. Deux ans plus tard, celui-ci est au plus bas. Après un hiver sans aucune activité, il ne reste que quatre à cinq membres épuisés, que seule la conscience militante pousse à venir aux réunions : « Le poison des conflits de personnes minait les réunions, la morosité les écourtait, l'absence de perspectives nous paralysait, nous empêchant de parler de nous, de nous comprendre, d'essayer de nous connaître mieux<sup>1423</sup> ». Le groupe pouvait-il survivre à l'été ? Étonnamment, quelques mois plus tard, la situation a profondément évolué. Le GLH a commencé à se faire reconnaître dans le ghetto et est reconnu par les organisations d'extrême-gauche de la cité bourguignonne. Il a aussi quadruplé l'effectif de ses membres même s'il reste très majoritairement masculin. Fort de cette nouvelle dynamique, le GLH oriente son action dans des directions différentes. Il rencontre d'un côté la délégation d'Arcadie, la cellule locale de l'OCT, celle d'un groupe autogestionnaire ainsi que le planning familial. De l'autre, il organise des projections et des débats publics, précédés de tractages dans le ghetto « qui ont permis d'informer peut-être quatre ou cinq cents pédés des activités du GLH<sup>1424</sup> ». Une telle présence sur la ville assure les membres du GLH du soutien nécessaire si le groupe devait initier une campagne antirépressive. La cohésion du groupe s'en trouve aussi renforcée, parce que comme le raconte Jean Cavailhes, alias Jean Boyer, « le courage qu'il faut puiser au fond de soi pour parler de sa vie, de son homosexualité devant une centaine de personnes est récompensé par la joie d'avoir, tous ensemble, surmonté l'épreuve<sup>1425</sup> ». L'action du GLH est aussi souterraine : s'en prendre aux « loubards » en les poursuivant en groupe ou en s'attaquant à leurs voitures, discuter avec les homosexuels agressés pour les conseiller dans les démarches à suivre ou encore prendre contact avec des avocat·es pour les affaires qui passent devant la justice. Il y a aussi tout ce qui concerne la vie interne du groupe, avec l'organisation de pots et de repas partagés, les weekends à la campagne et les amitiés qui se tissent. Comme l'écrit Jean Cavailhes, « c'est dans ces aspects informels non codifiés mais décisifs que se crée le groupe, que se puise l'énergie, la confiance collective qui permettent de résister aux injures, aux regards qui en disent long d'avoir envie de s'impliquer dans les débats, la volonté de convaincre<sup>1426</sup> ». Voilà comment le GLH de Dijon vit, fonctionne et milite à l'automne 1979.

---

<sup>1423</sup> BOYER Jean, « Voyage express à l'intérieur du GLH de Dijon », *Masques*, n° 2, automne 1979, p. 100

<sup>1424</sup> *Ibid.*, p. 101

<sup>1425</sup> *Ibid.*

<sup>1426</sup> *Ibid.*, p. 103

Jusqu'en 1979, les GLH imposent le rythme au mouvement homosexuel français. Ils l'incarnent et malgré leurs divergences internes et l'émergence d'une sphère confessionnelle, ils orientent son action jusqu'à la première Université d'été homosexuelle en juillet 1979. Si le CUARH se veut être, à son tour, la tête de pont du mouvement, la multiplication récente de groupes homosexuels et lesbiens rend impossible l'homogénéité de ce dernier. On se souvient aussi que certaines tendances du mouvement ne se reconnaissent pas dans un militantisme contre la répression et craignent qu'en adoptant un militantisme revendicatif, celui-ci pousse rapidement à l'intégration. L'annuaire des groupes imaginé par *Homophonies* permet de rendre compte de l'influence du CUARH sur le mouvement et de sa légitimité à en prendre la direction. Comme déjà signalé, en janvier 1981, le mensuel référence 56 groupes sur l'ensemble du territoire ; 8 à Paris et 48 en région. Dans la capitale, 5 sont membres actifs du CUARH et 3 ne le sont pas. En région, 26 participent aux activités du Comité d'urgence tandis que 22 autres sont autonomes<sup>1427</sup>. En septembre de la même année, le journal publie un nouvel état des lieux. Les 8 groupes parisiens font désormais partie du CUARH – mais les groupes lesbiens n'ont pas été comptabilisés. En région, sur les 46 groupes référencés, 33 sont désormais membres du Comité d'urgence, tandis 13 ne le sont toujours pas<sup>1428</sup>. Le CUARH est alors à son apogée en termes de représentativité, par rapport à l'ensemble du mouvement français. Ce qui n'empêche aucunement les voix discordantes de s'exprimer.

### **2.3 Le CUARH ne fait pas toujours l'unanimité. Débats et réflexion autour du mouvement à l'œuvre**

Je fus surpris en dépouillant *Gai Pied* à quel point le journal était critique du CUARH. L'inimitié du mensuel pour le Comité d'urgence s'exprime dès le début de la nouvelle décennie et je devine qu'elle est en réalité principalement dirigée contre le CUARH – Paris. Tout commence par une brève dans le numéro de février 1980 dont le titre provocateur affirme : « Le CUARH ne sait pas écrire<sup>1429</sup> ». L'auteur de cette brève accuse le CUARH – Paris d'imaginer et d'organiser sa mobilisation « d'après les sommaires du *Gai Pied* [...] [et] qu'il photocopie ou recopie les articles de *Gai Pied* comme unique support de ses écrits<sup>1430</sup> ». L'article se conclut en affirmant que le CUARH ne représente que lui-même et que le *Gai Pied* n'est en aucun cas son journal. Les mots sont durs. Un mois plus tard, le périodique propose sur une pleine page une série d'articles regroupés sous le

---

<sup>1427</sup> « Groupes homosexuels », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 19

<sup>1428</sup> « Groupes homosexuels », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 26

<sup>1429</sup> « Le CUARH ne sait pas écrire », *Gai Pied*, n° 11, février 1980, p. 3

<sup>1430</sup> *Ibid.*

titre « Réflexion sur le CUARH<sup>1431</sup> ». Jacky Fougeray, dans une sorte d'éditorial, l'attaque à pas feutrés : « Bien souvent et à plus d'un niveau les enjeux et les perspectives de ce regroupement n'ont pas semblé clairs. Sa liaison avec les différents mouvements homosexuels, notamment les GLH, n'a pas été de la toute première évidence, ni de la plus grande simplicité<sup>1432</sup> ». Trois contributions suivent. La première est rédigée par Robert Fourniols impliqué dans un cas de répression professionnelle. Partant de sa propre expérience, il reproche au CUARH de n'être autre chose qu'un gros GLH, inefficace pour prendre en charge les questions de répression<sup>1433</sup>. Fourniols accuse finalement le CUARH de ne pas avoir existé au moment de son arrestation et que le manque d'organisation du mouvement l'ait envoyé en prison. La seconde tribune est signée par un certain Christian du GLH de Marseille qui, probablement suite au coup de force parisien à la rentrée 1979, s'attaque au CUARH – Paris. Il écrit :

« Le CUARH risque d'être à son tour une flambée sans lendemain si, prenant la relève de l'ensemble du mouvement parisien, il s'illusionne sur sa capacité de recréer le mouvement homosexuel alors qu'il n'en est qu'une expression. Il est important pour lui et pour le mouvement qu'il sache limiter ses prétentions<sup>1434</sup> ».

La mise en garde est claire. Dans un souci de pluralisme, la troisième contribution à cette réflexion sur le CUARH est proposée par le CUARH – Paris, sous la plume de Jacques Girard et de Françoise Renaud. Elle constate que « certains [leurs] reprochent d'être encore marginaux et d'autres d'avoir un discours intégriste<sup>1435</sup> ». Les militant·es parisien·es défendent l'idée que c'est par la pratique que le CUARH trouve sa place et le reste de l'article décrit avec plus ou moins de précisions les campagnes en cours.

Le jeu d'invectives se poursuit au numéro suivant. Jean-Michel Rousseau, sous la plume de son alias Mélanie Badaire, s'interroge sur la volonté de discréditer le CUARH. Il reproche au *Gai Pied*, qui se veut mensuel d'information, d'être hypocrite, quand celui-ci critique le manque d'organisation et de perspectives du CUARH. Si le journal avait par exemple couvert la Coordination nationale de Dijon en février 1980, alors il n'aurait pas à « jouer les exégètes avertis et les casuistes pointilleux au nom d'une attitude pseudo-critique<sup>1436</sup> ». Jean-Pierre Tolochard du GLH de Tours fait lui aussi parvenir un droit de réponse à la rédaction parisienne. Plus conciliant,

---

<sup>1431</sup> « Réflexions sur le CUARH », *Gai Pied*, n° 12, mars 1980, p. 7

<sup>1432</sup> *Ibid.*

<sup>1433</sup> *Ibid.*

<sup>1434</sup> *Ibid.*

<sup>1435</sup> *Ibid.*

<sup>1436</sup> « Que défend le Gai-Pied ? », *Gai Pied*, n° 13, avril 1980, p. 2

il préfère relever la complémentarité entre *Gai Pied* et ce qu'il appelle le mouvement<sup>1437</sup>. Il considère que le journal n'a pas à être le porte-parole complaisant du CUARH mais espère que les relations entre les deux entités puissent être marquées par davantage de bienveillance. Une bienveillance qui n'empêcherait « ni l'autonomie des groupes ni l'indépendance du journal<sup>1438</sup> ».

La problématique de l'inféodation d'un groupe à un autre est légitime et le refus de *Gai Pied* de devenir le porte-parole du mouvement est légitime, mais je n'étais pour autant pas totalement satisfait par les réponses apportées par les sources. Il me semblait que des éléments manquaient et que les oppositions revendiquées trouvaient leur source ailleurs. Un entretien mené avec Albert Rosse, ancien rédacteur du *Gai Pied*, devait me donner de nouvelles pistes de compréhension. Il analyse les oppositions entre le CUARH et *Gai Pied* d'après trois facteurs. Le premier serait politique. D'après lui, les rédacteurs du journal, et plus précisément Jean Le Bitoux et Franck Arnal, considèrent que le CUARH est noyauté par les trotskistes :

« Jean [Le Bitoux] les a vus mainte fois à la manœuvre et il pense qu'au CUARH c'est le cas. La Commission Homo de la LCR, il la voit comme le vrai lieu de prise des décisions qui seront ensuite réexportées au CUARH<sup>1439</sup>. C'est tout ce que Jean Le Bitoux rejette. À *Gai-Pied*, il n'y a pas du tout de membres actifs de la LCR. Il y a d'anciens trotskistes mais qui sont justement très en rupture avec la LCR. Personnellement, je pense même qu'en créant *Gai Pied*, il voulait créer un "lieu gay" où la LCR ne ferait pas la loi. Et c'est d'autant plus évident qu'à côté de *Gai*

---

<sup>1437</sup> « *Gai-Pied et mouvement* », *Gai Pied*, n° 13, avril 1980, p. 2

<sup>1438</sup> *Ibid.*

<sup>1439</sup> Cette question de la supposée emprise de la LCR sur le mouvement a été présentée dans le chapitre 4 et dans un long extrait d'entretien de Jacques Fortin dans le chapitre 5. En ce qui concerne la position de Jean Le Bitoux, il me semble qu'elle doit être relativisée. En janvier 1979, après la démission d'une partie de ses membres, il ne reste plus que trois personnes dans la Commission nationale homosexuelle (CNH) : Suzanne Triton (Suzette Robichon) à Paris qui n'a pas rejoint le CUARH, Ivan Boyer (Jean Cavailles) à Dijon et Hymanée (Jacques Fortin) à Marseille. Leur influence sur le CUARH dans la capitale me semble donc improbable malgré le fait que Jean Cavailles et Jacques Fortin soient des figures centrales du mouvement. Dans un article intitulé « *Être militant(e) homosexuel(le) à la LCR : "Pourquoi nous restons à la LCR"* », les trois militant·es écrivent qu'ils et elle perçoivent alors leur « présence à la LCR comme une bataille politique : bataille pour que la commission homo puisse avoir les moyens de continuer le travail important qu'elle a accompli depuis deux ans » mais surtout comme une « bataille pour que [leur] travail ne reste pas marginal dans la Ligue, et pour qu'il devienne celui de toute l'organisation par [...] l'intervention de tous les militants et militantes LCR dans les campagnes pour les droits des homosexuel(le)s » (AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant·e.s*, mémoire de master 2, Lausanne, Université de Lausanne, 2016, p. 71). L'intervention politique de ces militant·es ne serait donc pas tournée vers le CUARH mais bien davantage en direction de la Ligue. Pour autant, dans un entretien que Maurice Avramito a mené avec Ivan Boyer, celui-ci considère que : « La Ligue était réellement aux commandes politiques du mouvement. C'est-à-dire qu'il y avait plein de gens, y compris des gens du PS, un petit peu du PC ou des anciens du PC. Mais la vraie colonne vertébrale de ce mouvement c'était la LCR. Du coup d'ailleurs on a réussi à faire prendre position au bureau politique, qui voyant qu'on réussissait pas mal de chose, a voté une résolution » (AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant·e.s*, op. cit., p. 73). Je ne suis pas convaincu par cette analyse. D'autant plus que la « prise de pouvoir parisienne » que dénonce le GLH de Marseille (dont fait partie Jacques Fortin) n'est pas le fait de militant·es de la Ligue. Il me semblerait donc plus juste de dire que l'orientation politique que défend la Ligue rejoint celle des militant·es gais et lesbiennes et que cette convergence théorique permet à la LCR de soutenir officiellement le mouvement.

*Pied*, il existe *Masques* où l'emprise de la commission homo de la LCR est évidente. [...] Jean a une dent contre la LCR c'est vrai. Et il croit sincèrement que le CUARH en est une émanation. Il pense que depuis toujours, depuis le FHAR, la famille trotskiste noyaute les groupes gays. D'où sa volonté d'avoir, dans et autour de *Gai Pied*, d'autres familles politiques<sup>1440</sup> ».

Des désaccords politiques et des suspicions d'entrismes forment donc une base, à laquelle s'ajoutent les conséquences des relations humaines et les histoires passées :

« Tous ces gens-là se sont affrontés politiquement sur des terrains politiques, mais tous ces gens-là, ils ont aussi couché ensemble. Il y a eu des histoires d'amour qui sont parfois devenues des histoires de haine. Parfois on déteste son ancien amant. Mais aussi on peut détester le mec qui vous a "piqué" un amant. [...] C'est compliqué, parce que tu vas à une manifestation où tu vas retomber sur des gens avec lesquels t'as eu des désaccords politiques mais aussi avec qui t'as couché, t'as pu coucher etc. Et ça sans déconner c'est très très compliqué<sup>1441</sup> ».

Une réalité difficile à mesurer mais qui a des conséquences sur les dynamiques du mouvement depuis son commencement. La troisième raison liée à l'hostilité entre le CUARH et *Gai Pied* s'explique, toujours d'après Albert Rosse, par des positionnements différents sur la défense de la pédophilie<sup>1442</sup> :

« Au CUARH en même temps, il y d'autres personnes que Jean déteste. Je pense en particulier à Gérard Bach qui provient d'un autre groupe trotskiste, l'OCT. Mais il a [...] une double casquette et il est aussi le responsable du GRED (Groupe de Recherche pour une enfance différente) qui avec son journal, *Le petit Gredin*, va vraiment très loin dans la défense et l'illustration de la pédophilie. Jean lui reproche de faire, en quelques sortes, de "l'entrisme pédo chez les pédés"<sup>1443</sup>. [...] Sur ce sujet-là, Jean Le Bitoux a toujours été prudent, sans pudibonderie. L'affaire Croissant, l'affaire du Coral et quelques autres sont très présentes dans *Gai Pied*. Mais Jean et de nombreux rédacteurs du journal refusent que ça devienne le "sujet principal" alors que le CUARH s'en fait presque une spécialité sur ces questions-là<sup>1444</sup> ».

Albert Rosse conclut ainsi :

« Je ne peux pas te dire plus, pourquoi il y a, à ce point, une frontière entre le CUARH et le *Gai Pied* ... En même temps le CUARH est assez rigide sur la pureté de l'action etc. Il ne comprend pas si tu veux, que *Gai Pied*, même sous le Bitoux, ne soit pas QUE un journal militant.

---

<sup>1440</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>1441</sup> *Ibid.*

<sup>1442</sup> Cette question est abordée à la fin du chapitre.

<sup>1443</sup> On peut tout de même faire remarquer que *Gai Pied* a largement ouvert ses colonnes à Tony Duvert qui est un promoteur de la pédophilie.

<sup>1444</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris



Personnellement, j'ai plusieurs fois été interpellé sur les Petites annonces qui choquaient certains membres du CUARH... C'est ça le fond du problème. D'un côté il y a *Homophonies*, c'est un journal militant et *Gai Pied*, c'est un journal d'information<sup>1445</sup> ».

Cette analyse est sans aucun doute partielle et probablement partiale, mais elle nous permet cependant de lire entre les lignes et comprendre les rivalités en cours au sein du mouvement dans la capitale.

Dans un numéro paru à l'automne 1980, la revue *Masques* restitue les discussions d'une table ronde qu'elle a organisé avec différentes tendances du mouvement dans la capitale. L'article s'intitule « Le CUARH en question » et cherche à tracer un premier bilan du Comité d'urgence, un an après sa création. Afin de saisir les enjeux du débat, il convient de préciser que les participant·es à cette discussion appartiennent à *Masques*, au CUARH – Paris et au CHA 13<sup>e</sup>, le dernier CHA encore actif dans la capitale. La lecture de ces échanges est particulièrement intéressante parce que les militant·es mettent en lumière les points de tensions qui vont rythmer l'histoire du CUARH et du mouvement dans son ensemble, dans les années qui suivent. L'ambition du CUARH étant d'être une coordination nationale des groupes homosexuels et lesbiens sur une base idéologique minimale, la question de l'identité a été évincée des réflexions et des revendications. Les militant·es craignent alors que, du fait de cette non-identité, le Comité d'urgence soit d'un côté, menacé de récupération, et de l'autre, que le ghetto commercial ne soit plus inquiété des critiques à son encontre, parce que plus du tout remis en cause par le mouvement. Au point où le club le Palace à Paris distribue des tracts pour la journée du 31 mai organisée par le CUARH<sup>1446</sup>. Par ailleurs, le refus d'une identité pour le Comité d'urgence a aussi participé à la mise de côté de la question du vécu, une situation que les militant·es ayant vécu l'époque du GLH – Politique et quotidien semblent regretter. La dimension du « quotidien » a disparu de la vie du CUARH au profit du seul « politique », et par conséquent, celui-ci ressemblerait de plus en plus à un lobby<sup>1447</sup>. Ce qui fait craindre aux militant·es, qu'à partir du moment où les revendications qu'il porte ont été accomplies, il n'ait plus d'utilité et disparaisse. D'autant plus que, du fait de son orientation revendicative, le CUARH a réussi à sensibiliser d'autres courants et se faire reconnaître par des forces institutionnelles, mais en contrepartie l'impact militant qu'il exerce dans la population homosexuelle est assez faible. À la manifestation du 21 juin 1980, n'ont participé que 800

---

<sup>1445</sup> *Ibid.*

<sup>1446</sup> « Le CUARH en question », *op. cit.*, p. 53

<sup>1447</sup> *Ibid.*, p. 54

personnes, à peine plus que l'année précédente, comme si une année de militantisme par le CUARH n'avait pas eu d'impact<sup>1448</sup>.

Une autre réflexion, aux accents prophétiques, est portée par un certain Jacques<sup>1449</sup>. Elle porte sur le positionnement politique du CUARH et ses possibles conséquences. Il considère que « le CUARH et les GLH participent de la même démarche : le GLH était axé sur le politisme de l'extrême gauche, le CUARH est axé sur le politisme des partis de gauche, mais il reste un mouvement qui est politiste au mauvais sens du terme, sclérosant et traditionnel<sup>1450</sup> ». Jacques regrette ce positionnement politique sur l'échiquier partisan, même s'il n'a en réalité jamais été revendiqué tel quel par le CUARH. C'est sur cette base que se produira la première scission du CUARH, un peu plus d'un an plus tard. Un dernier sujet abordé lors de cette table-ronde mérite d'être soulevé. Les militant·es, discutant des perspectives du mouvement, mettent en lumière que la dimension politique de ce dernier pourrait tomber en désuétude. Les gais, et dans une moindre mesure les lesbiennes, aspirent à d'autres formes de regroupement que le seul engagement militant. L'exemple est donné d'un groupe, les Gais montagnards, qui rassemble plus de 150 membres, ce qui en fait l'un des principaux groupes homosexuels<sup>1451</sup>. De nouvelles sphères émergent (sociale et d'assistance, culturelle médiatique et de loisir) qui vont progressivement transformer le mouvement.

Les réflexions concernant les perspectives de la mobilisation, son fonctionnement et la place qu'y prend le CUARH sont évidemment aussi menées au sein du Comité d'urgence<sup>1452</sup>. Après *Gai Pied* et *Masques*, c'est au tour d'*Homophonies* de s'engager dans le débat en proposant une contribution d'Hervé Liffra, futur permanent du CUARH. Selon lui, il existerait théoriquement une opposition entre un mouvement qui serait homogène et qu'il qualifie de « singulier » et des mouvements « au pluriel encourageant l'expression des différences<sup>1453</sup> ». Un mouvement homogène, singulier, peut en apparence donner le sentiment de gagner en efficacité par une unité plus forte. Mais ce modèle est une illusion car il passe sous silence le fait qu'il n'existe pas *une* homosexualité et que ses formes d'expression et les identités que celui-ci recoupe sont en réalité multiples. Penser un mouvement dans cette perspective serait donner la primauté à un groupe ayant « le vent en poupe » et étant socialement intégrable. Car c'est bien ce qui se joue ici : dans le cadre

---

<sup>1448</sup> *Ibid.*

<sup>1449</sup> Je présume qu'il s'agit de Jacques Vandemborgh, futur dirigeant d'une scission du CUARH, la RHIF.

<sup>1450</sup> « Le CUARH en question », *op. cit.*, p. 55

<sup>1451</sup> *Ibid.*, p. 56

<sup>1452</sup> Ce paragraphe est tiré de mon mémoire de master 2 : QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de Master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, p. 75

<sup>1453</sup> « Le singulier – pluriel », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 6

d'une lutte pour les droits démocratiques et contre la répression – c'est-à-dire en discussion permanente avec le pouvoir et la société hétérosexuelle qui, dans un double mouvement, cherche à se faire accepter par elle – la norme l'oblige à devenir un interlocuteur à son image. Un mouvement au pluriel est tout autant discutable. L'indépendance des groupes « a pour corollaire un éclatement et donc un manque d'efficacité de la lutte des homos et des lesbiennes<sup>1454</sup> ». Aux États-Unis, c'est le caractère multiple du mouvement qui a triomphé, entraînant avec lui un féroce développement du capitalisme gai et du ghetto marchand, conception encore relativement honnie en France en ce début de décennie par les militant·es<sup>1455</sup>. Ce que propose Hervé Liffra se trouve donc à la lisière des deux conceptions : « Je pense que nous avons besoin d'un cadre commun “au singulier” dans lequel toutes les singularités tant individuelles que collectives puissent avoir une parole, un espace, d'où l'idée d'un mouvement “singulier – pluriel”<sup>1456</sup> ».

Les perspectives pour le mouvement sont aussi nombreuses qu'incertaines et loin d'être unanimement partagées. Le CUARH qui a pris la tête de la mobilisation est régulièrement questionné sur son rôle, ce qui l'oblige à une certaine autoréflexion. L'un des principaux courants critiques et réflexifs questionnant le rôle du mouvement provient des lesbiennes féministes, s'organisant, au moins en partie, dans le cadre de la mixité, luttant aux côtés des garçons.

---

<sup>1454</sup> *Ibid.*

<sup>1455</sup> MARCHE Guillaume, *La militance LGBT aux États-Unis, Sexualité et subjectivité*, Lyon, PUL, 2017, 298 p. ; SERVEL Antoine, *Politiques indentitynaires LGBTQ et capitalisme : histoires croisées du marché gay et de l'activisme aux États-Unis*, thèse de doctorat, Tours, Université de Tours, 2016

<sup>1456</sup> « Le singulier – pluriel », *op. cit.*, p. 7

### 3. Un mouvement mixte ? Les lesbiennes féministes à la croisée des chemins

Depuis sa naissance à l'UEH de 1979, le CUARH se déclare mixte ; comme une majorité de GLH l'avait fait avant lui. Geneviève Pastre a d'ailleurs participé à sa fondation et ouvert la porte aux lesbiennes pour le rejoindre<sup>1457</sup>. De nouveau ici, il ne s'agit pas pour moi d'approfondir l'histoire du mouvement lesbien ou celui du mouvement des femmes en tant que tel. Ceux-ci ont fait l'objet de plusieurs recherches, utilisées ici. Je m'intéresse bien davantage ici à cette histoire des interactions entre les lesbiennes qui ont fait le choix de la mixité et les garçons du mouvement. Le fait que le CUARH soit une coordination mixte s'explique en partie par l'émergence de conflits entre plusieurs approches du lesbianisme<sup>1458</sup>. Certaines font le choix de poursuivre leur engagement dans le mouvement féministe quand d'autres font le choix de l'autonomie politique. D'autres encore refusent d'opter pour l'un des camps et préfèrent rejoindre le CUARH. La mixité qui s'y joue, relève d'un rapport de force permanent pour les lesbiennes, qui sont aussi confrontées à des formes de répression spécifiques. Le CUARH compte aussi en son sein un certain nombre de groupes lesbiens non-mixtes mais qui s'inscrivent en parallèle dans le mouvement mixte. C'est le cas du Mouvement d'information et d'expression lesbienne qui se constitue à la rentrée 1981.

#### 3.1 Mouvement des femmes, lesbiennes radicales, lesbiennes féministes : élaboration d'un sujet lesbien singulier

Les premiers textes questionnant l'identité lesbienne et la mixité au sein du CUARH paraissent dans le numéro 2 d'*Homophonies* en décembre 1980, c'est-à-dire après plus d'un an de fonctionnement du Comité d'urgence. À mon sens, il existe deux facteurs expliquant ce relatif retard. Le premier est lié à la structure même du CUARH. Se refusant d'être autre chose qu'une coordination des groupes homosexuels et lesbiens, le CUARH dans sa première année d'existence, n'a pas laissé de place aux questions identitaires et aux réflexions théoriques. Son action est pragmatique et les différentes campagnes antirépressives ont mobilisé toute l'énergie militante. Mais à l'été 1980, le CUARH organise une sorte de camp d'été, dans le sud-ouest de la France, à

---

<sup>1457</sup> GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, op. cit., p. 175

<sup>1458</sup> Il me faut clarifier quelques termes. Au moment de l'éclatement du MLF, les lesbiennes issues du mouvement des femmes se divisent en trois tendances. Les désignations des unes et des autres doivent alors être spécifiées. Pour les femmes qui restent liées au mouvement féministe, je parlerai tout simplement des « féministes ». Plusieurs fois dans mes sources (celles des lesbiennes radicales), elles sont désignées comme « hétéro-féministes ». Mais toutes ne sont pas hétérosexuelles et ce mot a souvent servi à les désigner de façon négative. Je parlerai des « lesbiennes radicales » pour celles qui se désignent ainsi, et des « lesbiennes féministes » pour celles qui ont fait le choix de la mixité. Il m'était nécessaire de pouvoir les distinguer et c'est une formule qu'elles utilisent régulièrement pour s'auto-désigner. Il n'empêche que certaines lesbiennes radicales défendent des perspectives féministes et que des lesbiennes féministes se perçoivent tout à fait comme radicales.

Villefranche de Rouergue. Un an après l'UEH, le temps d'une semaine, les militant·es présent·es développent une série de réflexions sur le mouvement en cours. La question féministe et la place des lesbiennes au sein de ce dernier est alors largement débattue, et participe à la multiplication des parutions et des prises de positions dans les mois qui suivent. Le second facteur est lié au mouvement féministe et aux conflits qui se nourrissent en son sein. Il n'est pas question ici d'en proposer une histoire détaillée. Cette histoire est aujourd'hui bien documentée par les travaux de différentes chercheuses<sup>1459</sup>. Mais quelques éléments de contexte me paraissent nécessaires pour saisir la rupture lesbienne de 1980 et ses conséquences. Les tensions au sein du mouvement des femmes sont nombreuses et anciennes. Les lesbiennes s'exaspèrent de l'invisibilité à laquelle elles sont condamnées et des discours de leurs camarades hétérosexuelles, qui veulent maintenir le lesbianisme sous silence, de peur d'effrayer « les masses ». Pour la théoricienne féministe Adrienne Rich, cette occultation « constitue autant un acte lesbophobe qu'antiféministe<sup>1460</sup> ». La rupture entre les futures lesbiennes radicales et les féministes trouve son origine dans la parution du numéro 7 de la revue *Questions féministes*. Deux textes et deux points de vue s'y opposent, sans concession possible. Le premier a été rédigé par Monique Wittig et s'intitule « La pensée straight ». Le second est écrit par Emmanuelle de Lesseps et porte le titre de « Hétérosexualité et féminisme ». D'après Wittig, le féminisme ne peut exister sans intégrer une critique lesbienne de l'hétérosexualité. Celle-ci « n'est pas un choix de vie, c'est une contrainte, le résultat d'un conditionnement social, une logique oppressive pour toutes les femmes<sup>1461</sup> ». De Lesseps dénonce l'idée que la sexualité soit un choix politique. Elle se refuse aussi à délaissier les rapports hétérosexuels, parce que la lutte contre l'oppression doit se faire en leur sein<sup>1462</sup>. Dans le numéro suivant de la revue, Monique Wittig publie un autre texte intitulé « On ne naît pas femme<sup>1463</sup> », dont on a principalement retenu la citation – quelque peu tronquée : les lesbiennes ne sont pas des femmes. En réalité, elle écrit :

« “Lesbienne” est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) n'est pas une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. Car en effet ce qui fait une femme,

---

<sup>1459</sup> Pour les principales études, voir : BOUCHERON Brigitte, « Introduction à une histoire du mouvement lesbien en France », dans Coordination lesbienne en France (dir.), *Visibilité des lesbiennes. Actes du colloque organisé par la Coordination lesbienne en France à l'Hôtel de Ville de Paris*, Montreuil, CLF, pp. 37 – 61 ; CHARTRAIN Cécile et CHETCUTI Natacha, « Lesbianisme : théories, politiques et expériences sociales », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps 2009 ; ELOTT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 148 (4), 2020, pp. 129 – 145 ; LESSELIER Claudie, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », in Groupe d'études féministes de l'université de Paris VII (dir.), *Crises de la société, féminisme et changement*, Paris, Revue d'en face/Tierce, 1991

<sup>1460</sup> LAMOUREUX Diane, « Reno(r/m)mer « la » lesbienne ou quand les lesbiennes étaient féministes », *op. cit.*, p. 6

<sup>1461</sup> PICQ Françoise, *Libération des femmes, Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993, p. 304

<sup>1462</sup> *Ibid.*

<sup>1463</sup> Wittig Monique, « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, n° 8, mai 1980, pp. 75 – 84

c'est une relation sociale particulière à un homme [...] relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles<sup>1464</sup> ».

Comme le résume Natacha Chetcuti, « refuser de devenir ou de rester hétérosexuelle est un mode de résistance au devenir femme<sup>1465</sup> ». Mais en réalité, « il ne s'agit pas pour Wittig de proposer une *société* lesbienne ; le lesbianisme n'est pas une fin en soi, mais elle est la seule forme possible, pour le moment, qui permette la destruction du système hétérosocial<sup>1466</sup> ». Pour Françoise Picq, autrice d'un ouvrage sur « les années mouvements », ces débats ont existé depuis le début du MLF, mais la situation est radicalement différente en 1980 : « Parce que le climat est à l'orage, que le Mouvement est sclérosé ; et aussi parce qu'il ne s'agit pas de choix personnels, mais de positions doctrinales<sup>1467</sup> »<sup>1468</sup>. En somme, pour les futures lesbiennes radicales il est nécessaire d'établir une rupture totale avec la classe des hommes pour reprendre le concept de « sexage » défini par Colette Guillaumin<sup>1469</sup>. Ce à quoi les féministes rétorquent que cette position a pour conséquence de créer un clivage au sein de la classe des femmes, alors que la solidarité entre toutes doit être maître mot. Une partie des lesbiennes quittent alors le champ des luttes féministes pour créer un mouvement lesbien radical qui se concrétise lors de rencontres à Jussieu les 21 et 22 juin 1980. Ces rencontres participent au développement d'une théorie lesbienne radicale. Catherine Gonnard insiste aussi sur le fait que « derrière une théorisation exacerbée, se cache aussi la nécessité d'un nouveau militantisme, la volonté de militer d'abord pour soi-même, la prise en compte d'une communauté extrêmement diverse, avec des interrogations autres que celles du mouvement des femmes<sup>1470</sup> ». C'est aussi dans ce contexte, que le 21 juin 1980 a lieu la première marche lesbienne autonome dans les rues de la capitale. Ilana Eloït rapporte que lors de ce weekend :

« L'hétérosexualité y est désignée comme une “stratégie du patriarcat” dans la mesure où “l'antagonisme d'intérêts qui oppose hommes et femmes ne serait pas possible sans un fondement hétérosexuel” et le lesbianisme comme une “résistance à cette hétéropression” plutôt que comme “une forme de sexualité différente”<sup>1471</sup> ».

---

<sup>1464</sup> *Ibid.*, pp. 83 – 84

<sup>1465</sup> CHETCUTI Natacha, « De “On ne naît pas femme” à “On n'est pas femme”. De Simone de Beauvoir à Monique Wittig », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps 2009, p. 8

<sup>1466</sup> *Ibid.*, p. 10

<sup>1467</sup> PICQ Françoise, *Libération des femmes, Les années mouvement*, *op. cit.*, p. 305

<sup>1468</sup> Dans sa thèse Ilana Eloït réfute cette position. Elle explique que le conflit explose car un point de vue lesbien permet (enfin) de mettre en mots la norme hétérosexuelle sur laquelle reposait le MLF.

<sup>1469</sup> GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1978

<sup>1470</sup> GONNARD Catherine, « Mouvement lesbiens », ÉRIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 331

<sup>1471</sup> ELOÏT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *op. cit.*, p. 142

Dans ce contexte, le Groupe lesbiennes de Jussieu est exclu en septembre 1980 d'une rencontre féministe à Caen, ce qui renforce encore les antagonismes<sup>1472</sup>.

Le weekend des 7 et 8 mars 1981, les tensions entre féministes et lesbiennes radicales sont à leur comble. Lors de la manifestation de la journée internationale des femmes, qui a lieu le samedi 7 mars, une trentaine de lesbiennes postées au pied de la tour St Jacques, accueillent la manifestation des féministes aux cris de « hétéroféministes-hétérocollabos<sup>1473</sup> » ! Dans la foulée, elles font paraître une sorte de manifeste, intitulé « Quand les lesbiennes manifestent les masses tiquent aux fenêtres », qu'elles distribuent et qui annonce la création d'un Collectif pour un front lesbien. Les mots envers leurs anciennes camarades sont violents : « L'hétéroféminisme est un *coup pour rien* contre la classe des hommes, mais un coup donné dans le dos des lesbiennes, et donc de toute la classe des femmes<sup>1474</sup> ».

Toutes ne partagent pas ce point de vue et certaines ont trouvé « révoltant d'agresser ces féministes, de les figer dans l'hétérosexualité, et de les fichier comme hétéros<sup>1475</sup> ». Ces femmes, ici représentées par Claire, Anne et Fulvie, autrices d'un texte intitulé « Un tournant, oui ! ... Mais lequel ? », retraçant ce weekend explosif, se présentent comme des « lesbiennes radicales – politiques (sans être de Jussieu ...) et membres du CUARH, qui ne nous laissons pas censurer et que nous ne laisserons pas censurer<sup>1476</sup> ». Car certaines lesbiennes ne se reconnaissent pas dans la proposition politique des lesbiennes radicales. Pour autant, le mouvement des femmes ne correspond pas davantage à leurs aspirations. Elles se dénomment alors lesbiennes féministes et font le choix d'un militantisme mixte auprès des garçons homosexuels. À la croisée des chemins, elles vont proposer une troisième voix, une autre façon de lier lesbianisme et féminisme. Dans les différents textes écrits par les lesbiennes du CUARH, le premier enjeu est de justifier le choix de leur militantisme dans un mouvement mixte. Et même si elles s'en défendent, ces écrits donnent le sentiment de constituer une réponse aux critiques qui leur sont faites<sup>1477</sup>. Parce qu'elles occupent une place particulière au sein du mouvement féministe et lesbien, certaines peuvent considérer être dans un entre deux, voire comme refusant de prendre position. Un texte composé par une certaine Fulvie<sup>1478</sup> porte le titre de « Lettre ouverte à toutes les femmes ». L'intention du titre ne peut être

---

<sup>1472</sup> « À Caen, on fête les Saints et les Morts ou : pour se radicaliser, le féminisme extirpe sa racine », 27 octobre 1980, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>1473</sup> « Un tournant, oui ! ... Mais lequel ? », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>1474</sup> « Quand les lesbiennes manifestent les masses tiquent aux fenêtres », 7 et 8 mars 1981, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>1475</sup> « Un tournant, oui ! ... Mais lequel ? », *op. cit.*,

<sup>1476</sup> *Ibid.*

<sup>1477</sup> « Lettre ouverte à toutes les femmes », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 6

<sup>1478</sup> D'après Jean-Michel Rousseau il s'agit probablement du pseudonyme de Geneviève Pastres.

plus claire et c'est une mise au point que propose son autrice. Elle y écrit que : « Nous ne sommes pas **au** CUARH. Parmi tous les autres qui y travaillent, nous somme **le** CUARH ». C'est-à-dire qu'elles n'y ont pas un groupe femme, une commission femme ou même, n'incarnent aucun courant spécifique. Elles sont le CUARH, autant que chaque garçon qui y participe. Et de poursuivre : « Et si nous "**le**" sommes, ce n'est pas par ignorance du féminisme historique, ni par incapacité d'analyse politique, parce que nous serions otages, sous influence, en tutelle, potiches, alibis, etc., ou pire, traîtres à la cause. C'est bien un choix<sup>1479</sup> ». Certaines féministes reprochent à ces lesbiennes à la croisée des chemins d'avoir trahi l'un des principes fondamentaux du mouvement des femmes : la non-mixité. Martine Cotton, une autre militante du CUARH, pense, elle aussi, que les lesbiennes au sein du Comité d'urgence puissent servir de liens entre le mouvement des femmes et celui des homosexuels. Le CUARH est donc en mesure de constituer un cadre de réflexion commun concernant l'homosexualité entre des personnes dont les réalités sont parfois très différentes<sup>1480</sup>.

Dans la même veine que les lesbiennes radicales, les lesbiennes du CUARH reprochent au mouvement féministe d'avoir refoulé les questions de sexualité à la marge de leurs luttes, et par là d'avoir invisibilisé les lesbiennes en son sein, une partie des militantes considérant que la grande majorité des femmes prendrait peur si les lesbiennes devenaient trop visibles. Elles critiquent aussi le refus de politiser l'hétérosexualité, c'est-à-dire de reconnaître que le sujet « femmes » est traversé par des rapports sociaux (en l'occurrence de sexualité), et que certaines femmes bénéficient de certains privilèges. À l'image du mouvement homosexuel et d'après une construction politique classique, les militantes s'organisant au sein du mouvement féministe viennent pour certaines d'entre elles d'une organisation partisane de gauche ou d'extrême gauche. Les positions de ces organisations ayant été particulièrement dures quant à la question homosexuelle, elles ont aussi largement imprégné les discours des militantes du MLF, qui seraient restées dans la ligne de la « libération à la sauce mec<sup>1481</sup> ». Certaines militantes regrettent aussi que la question de l'oppression homosexuelle dans le travail, dans la famille, mais aussi dans le rapport au corps ait toujours été absente du mouvement des femmes. La perspective d'une lutte pragmatique autour de ces sujets semble ne pouvoir exister qu'au sein du CUARH. Certaines militantes expliquent que si elles ont rejoint le Comité d'urgence, c'est essentiellement pour s'emparer de ces questions, quitte à ce que leur militantisme se fasse dans la mixité<sup>1482</sup>.

---

<sup>1479</sup> *Ibid.*

<sup>1480</sup> « Lesbienne, féministe... Militante dans le CUARH, groupe mixte », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 7

<sup>1481</sup> « Un front lesbien ? », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 10

<sup>1482</sup> *Ibid.*



Entre justifications et divergences politiques, les lesbiennes féministes assument aussi de grands désaccords avec les lesbiennes radicales. Selon Fulvie, les militantes radicales reprochent à celles qui ont fait le choix d'un militantisme au CUARH de se placer sur le terrain des lois et de la légalité pour devenir « d'horribles "réformistes"<sup>1483</sup> ». Pourtant, elles aussi se revendiquent « radicales » parce qu'elles assument leur homosexualité et qu'elles luttent pour la fin concrète de leur oppression. Les rivalités et désaccords entre les deux courants s'expriment avec virulence lors de l'organisation d'une Coordination nationale des lesbiennes par les lesbiennes féministes, sur laquelle je reviendrai plus bas. À l'annonce de la rencontre, les lesbiennes radicales rédigent un communiqué qu'elles diffusent largement et qui commence ainsi : « La soi-disant "1<sup>ère</sup> Coordination nationale de lesbiennes appelée par le MIEL"<sup>1484</sup> n'est en fait qu'une rencontre du MIEL et de lesbiennes-féministes sympathisantes<sup>1485</sup> ». Elles reprochent à leurs camarades d'organiser ces rencontres à la Maison des femmes, lieu « hétéro féministe [et] anti-lesbien<sup>1486</sup> » qui empêche toute possibilité de rencontre avec d'autres groupes comme le Front des lesbiennes radicales. Elles conspuent aussi le MIEL – et donc les lesbiennes féministes – de vouloir incarner *le* mouvement lesbien alors qu'il serait « englué dans le Mouvement Féministe, à qui il sert d'alibi pour sa politique anti-lesbienne<sup>1487</sup> ». Les mots sont très durs et la critique acerbe. Elles accusent aussi les lesbiennes féministes de nier les autres groupes lesbiens qui feraient un mouvement autonome et véritable, et par conséquent de n'être que des falsificatrices de l'histoire en cours.

### 3.2 Quelle mixité réelle du mouvement ?

Les efforts réalisés pour que le CUARH soit une organisation mixte sont réels. Mais la misogynie d'une bonne partie des garçons n'a que peu évolué depuis le mitan des années 1970. Lors des rencontres de Villefranche de Rouergue à l'été 1980, les positions des un·es et des autres à propos de la mixité du mouvement sont parfois antinomiques. Les débats retranscrits dans *Homophonies* soulignent la diversité des positions et les multiples facettes du sexisme à l'intérieur de l'organisation. Il y a ceux qui sont misogynes de base, comme un certain Benoit qui affirme sans sourciller : « Je ne peux pas voir les femmes. Leur présence m'est désagréable. Je la ressens comme une agression, par leur comportement, la manière dont elles s'expriment, l'envie qu'elles ont

---

<sup>1483</sup> « Lettre ouverte à toutes les femmes », *op. cit.*, p. 6

<sup>1484</sup> Le MIEL (Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes) est un groupe lesbien non-mixte membre du CUARH national. Je le présente plus loin dans cette partie.

<sup>1485</sup> « Communiqué », 20 février 1982, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1486</sup> *Ibid.*

<sup>1487</sup> *Ibid.*

toujours de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Pourquoi diable aller chercher les femmes ?<sup>1488</sup> ». Il y a ensuite ceux qui affirment faire un travail de déconstruction de leur identité masculine mais qui ne supportent pas d'être critiqués et remis en cause par les lesbiennes. Ces derniers, considérant qu'ils sont opprimés en tant qu'homosexuels, trouvent injuste d'être assimilés par les lesbiennes à la classe des hommes. Un certain Xavier explique qu'il vit « très, très mal le refus, le rejet des homosexuels hommes par le lesbianisme radical [...] »<sup>1489</sup>. Un certain Paterné lui, ne va pas par quatre chemins : « En tant que pédé, je me fais suffisamment agresser par la société sans l'être encore par des lesbiennes<sup>1490</sup> ». Et Urbain quant à lui, de conclure magistralement : « Vous ne vous rendez pas compte ; la mixité sera la mort du CUARH<sup>1491</sup> ». Évidemment, tous ne partagent pas ces positions et militent activement pour que les lesbiennes occupent leur place légitime dans le mouvement.

J'étais intrigué de discuter avec d'anciennes militantes du CUARH pour aborder ces questions et recueillir leurs souvenirs. Lors de mon entretien avec Catherine Gonnard, je lui ai posé la question de la pédagogie féministe vis-à-vis des garçons. Sa réponse fut directe :

« On a fait beaucoup de rentre dedans tu veux dire ! Parce que la pédagogie, ils ne savaient même pas ce que c'était. Non mais faut voir les mecs là ! Ceux qui étaient plus âgés, ils avaient toujours été dans la non-mixité à l'école. Et les filles, ils ne savaient pas ce que c'était. Beaucoup n'en avaient jamais vu de près. Et à part leur sœur et leur mère, ils avaient une vision des nanas qui était quand même assez étonnante. T'en avais qui étaient d'une misogynie, tu ne peux même pas t'imaginer. [...] On était des castratrices avec nos discours féministes<sup>1492</sup> ».

La question d'un tel regroupement, au vu des efforts requis et de la faible implication d'une partie des militants, peut se poser. L'analyse de Catherine Gonnard est la suivante :

« Ils étaient quand même d'une bonne volonté. Dans les autres mouvements, les mecs ne réclament pas la mixité. C'est le premier mouvement où l'on décide que les femmes, ça a une importance d'être là. Ça c'est une réflexion politique qu'ils ont. Parce qu'ils n'en ont rien à foutre. On ne vit pas de la même manière, on ne baise pas ensemble etc. [...] En reréfléchissant à ça, je me dis que c'est beaucoup plus complexe cette histoire de mixité. Parce que c'est un des rares mouvements où tu vois des gens qui n'ont en commun que la répression et à minima, parce que la répression des garçons et des filles, elle n'est pas la même. Et là on décide d'être ensemble et ce n'est pas une évidence. Dans les mouvements gauchistes de l'époque, où il y a

---

<sup>1488</sup> « De la mixité encore », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 13

<sup>1489</sup> *Ibid.*

<sup>1490</sup> *Ibid.*

<sup>1491</sup> *Ibid.*

<sup>1492</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2017, Paris

de la tension entre les garçons et les filles, ils ont quand même le truc de baiser ensemble de temps en temps. Alors que là non, c'est juste une volonté commune et politique et ça ce n'est souvent pas bien dit, parce que ça a été dur d'un côté comme de l'autre<sup>1493</sup> ».

Martine Cotton défend une analyse équivalente. Les garçons homosexuels, de par leur éducation et leur socialisation sont des « agents de l'oppression » des femmes et donc des lesbiennes. Mais certains d'entre eux, particulièrement au sein du mouvement homosexuel mixte, remettent en cause leur rôle et leur statut social de « mâle dominant<sup>1494</sup> ». C'est une raison de lutter ensemble.

La mixité du mouvement est difficile à mesurer précisément. Mais par le biais de différents comptes-rendus (de réunion, de coordination etc.), il est possible d'avoir une certaine idée de ce qu'elle représente. La Coordination nationale de Troyes, les 2 et 3 janvier 1981, nous indique que sur les 13 groupes présents, 9 se déclarent mixtes. Pour autant, sur les 25 personnes présentes, 5 seulement sont des femmes<sup>1495</sup>. Quelques pages plus loin, un tour de table entre les groupes, déjà évoqué plus haut, nous donne quelques précisions. Au GLH de Dijon, la parité est atteinte, avec autant de garçons que de filles participant au groupe. Les situations de ces dernières sont diverses. L'une d'entre elles est divorcée et une autre mariée avec 3 enfants<sup>1496</sup>. À Rouen, après une tentative infructueuse d'un regroupement des lesbiennes au sein du GLH, il reste 4 militantes au contact d'une quinzaine de garçons. Elles ont alors préféré constituer un Groupe lesbiennes qui travaille de façon coordonnée avec le GLH<sup>1497</sup>. De son côté, le CHA 13<sup>e</sup> rassemble 6 lesbiennes et deux fois plus de garçons, tandis qu'à Caen, sur les 30 membres du groupe, la moitié sont des femmes. Si les lesbiennes sont encore minoritaires dans les groupes prenant part aux activités du mouvement homosexuel, un changement est cependant perceptible depuis l'époque des GLH. Ces derniers déclaraient dans leur immense majorité soutenir les luttes féministes et être ouverts à la mixité. La réalité était cependant souvent différente. Une majorité d'entre eux demeuraient non-mixtes malgré les discours, et les expériences de mixité au sein des quelques GLH où la présence de lesbiennes était une réalité restaient souvent très éphémères. Sans être à la hauteur des discours, la mixité au sein des groupes du CUARH est plus forte. Au vu des quelques chiffres disponibles, les lesbiennes représentent en moyenne entre le tiers et la moitié des effectifs d'un groupe mixte. Par ailleurs, les liens que les GLH entretenaient avec le mouvement féministe au milieu des années 1970 n'étaient que ponctuels : manifestations du 1<sup>er</sup> mai, quelques réunions etc. Avec le début des années 1980 la

---

<sup>1493</sup> *Ibid.*

<sup>1494</sup> « Lesbiennes, féministes... Militante dans le CUARH, groupe mixte », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 7

<sup>1495</sup> « Compte rendu de la coordination de Troyes », 2 et 3 janvier 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1496</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>1497</sup> *Ibid.*

situation évolue. Ainsi, même lorsqu'il existe un GLH et un Groupe lesbiennes (GL) dans une même ville, symbole d'une mixité impossible ou qui a échoué, ces différentes entités ont tout de même l'habitude de collaborer et de militer ensemble. Ainsi à Nantes, le GLH et le GL œuvrent de concert pour organiser et animer une Coordination nationale du CUARH qui s'y déroule le 15 novembre 1980<sup>1498</sup>. Organiser une rencontre où sont invités l'ensemble des groupes du CUARH implique des liens proches et resserrés le reste du temps.

L'intérêt du mouvement pour les questions de mixité se retrouve aussi dans son principal instrument de propagande, *Homophonies*. L'importance que le journal confère à ces questions se retrouve dans son choix et son usage du vocabulaire. Il va sans dire que les mots sont importants. Alors que les années 1970 étaient plus propices à l'usage du terme *homosexuelle* ou *femmes homosexuelles*, le mensuel parle lui de façon générale de *lesbiennes*. Cette démarche, liée au développement du sujet lesbien participe à le rendre visible. Lors d'une conférence donnée à la Sorbonne en décembre 1989, Catherine Gonnard et Jean-Michel Rousseau racontent que le journal « a systématisé l'emploi d'une expression comme "homosexuels et lesbiennes" (presque un mot composé : homosexuels-et-lesbiennes)<sup>1499</sup> ». Un peu à la manière du sigle contemporain LGBTI ou de l'expression transpédégouine formulée au début des années 2000. Une attention particulière est aussi portée par l'équipe de rédaction du journal à féminiser ses textes, avec un usage du féminin entre parenthèses : homosexuel(le).

La seconde Université d'été homosexuelle en 1981 à Marseille est un moment important pour les lesbiennes qui revendiquent un militantisme mixte. Un an après la rupture au sein du mouvement féministe, celui-ci est en pleine ébullition et chaque courant cherche à se légitimer. Suite à des rencontres préparatoires le weekend des 20 et 21 juin à Paris<sup>1500</sup>, les militantes du CUARH rédigent un appel sous le titre de « Raz de marée lesbiennes à Marseille : investissons l'UEH », publié par *Homophonies*. Se considérant comme partie intégrante du mouvement homosexuel et l'UEH étant un moment clef pour la vie de celui-ci, ces dernières écrivent qu'il « est indispensable d'occuper la place qui nous y revient<sup>1501</sup> ». Pour les militantes, il y a un enjeu à imposer un rapport de force avec les garçons, majoritaires au sein du mouvement. Il ne s'agit pas d'être un alibi pour ces derniers, qui pour nombre d'entre eux entretiennent, du fait de leur misogynie, des rapports ambigus voire hostiles avec les lesbiennes. La réussite d'une telle initiative est aussi à mettre en regard avec l'actualité du mouvement lesbien : l'UEH doit se dérouler seulement quelques jours

---

<sup>1498</sup> Courrier du GLH et du GL de Nantes, non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1499</sup> GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *op. cit.*, p. 42

<sup>1500</sup> Sont présentes des délégations des GL de Nantes et Nancy, du CUARH – Paris et du GLH de Belfort. « Rencontre nationale des lesbiennes du CUARH », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1501</sup> « Raz de marée lesbiennes à Marseille : investissons l'UEH », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 8

après des rencontres lesbiennes non-mixtes, organisées à Euzières, dans le sud-est de la France, du 10 au 26 juillet. Les militantes du CUARH, qui participent aussi à ce camp lesbien, espèrent ainsi qu'une partie des participantes des rencontres d'Euzières fasse ensuite le voyage jusqu'à Marseille. Elles souhaitent d'ailleurs y animer plusieurs débats afin d'inciter un maximum de femmes à investir l'UEH<sup>1502</sup>. L'UEH sera mixte, mais les militantes annoncent que des espaces non-mixtes seront proposés : un pavillon universitaire pour le logement et une salle dédiée<sup>1503</sup>. Il s'agit donc de répondre aux exigences de chacune afin de rassembler largement. Martine Cotton fait pour *Homophonies* un récit de l'UEH. Sur les 400 personnes inscrites, une centaine de lesbiennes est présente<sup>1504</sup>. La correspondante pour le journal écrit aussi que la question de la mixité a été l'un des principaux thèmes de débat de l'édition 1981<sup>1505</sup>, ce que confirme Jean Le Bitoux pour le *Gai Pied*<sup>1506</sup>. Cette donnée est importante dans la mesure où la rencontre entre les garçons et les filles ne s'annonce pas sous les meilleurs présages. L'organisation de l'UEH reposant sur le GLH de Marseille et celui-ci étant désormais non-mixte, tous les ateliers, à l'exception de quelques-uns proposés par le MLF « déposé », n'ont été pensés que pour les garçons. Face au sexisme et à la misogynie d'un certain nombre de militants et leur refus de prendre en compte la double oppression des lesbiennes (en tant que femmes et en tant que lesbiennes), ces dernières se retrouvent alors dans plusieurs ateliers non-mixtes. Après avoir d'un côté constaté la disparition d'un grand nombre de Groupes lesbiennes et de l'autre interrogé leur place en tant que lesbiennes féministes au sein du mouvement des femmes et du mouvement homosexuel, plusieurs réalisent l'urgence de constituer une coordination nationale des lesbiennes, pensée en complémentarité d'un militantisme mixte au sein du CUARH<sup>1507</sup>. Lors de l'UEH de 1983, sur laquelle je reviendrai plus en détail dans un prochain chapitre, tandis que le mouvement lesbien est en plein essor, la question de la mixité de la rencontre est plus prégnante que jamais. Si des temps mixtes sont pensés et organisés, l'UEH repose cette fois-ci sur deux espaces distincts : Lesbos et Mykonos. La perspective pour les lesbiennes féministes de construire à la fois des espaces mixtes et d'autres, non-mixtes, est au cœur des réflexions portées par ces dernières.

Une « première » coordination nationale des lesbiennes se déroule, comme déjà dit, les 20 et 21 février 1982 à la Maison des femmes de Paris<sup>1508</sup>. Elle regroupe 150 personnes, venues à titre

---

<sup>1502</sup> « Rencontre nationale des lesbiennes du CUARH (les 20 et 21 juin 1981) », 21 juin 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1503</sup> *Ibid.*

<sup>1504</sup> En comparaison, les rencontres lesbiennes à Euzières ont rassemblé près de 600 personnes.

<sup>1505</sup> « Trois moustiques à Marseille, Marseille capitale du paludisme ? », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 5

<sup>1506</sup> « Partir de Marseille », *Gai Pied*, n° 30, septembre 1981, p. 2

<sup>1507</sup> « Compte rendu du groupe de travail animé par des femmes du CUARH et des Groupes lesbiennes "Histoire et perspectives des lesbiennes" », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1508</sup> Les lesbiennes radicales contestent aux lesbiennes féministes que cette rencontre soit la première rencontre

individuel ou pour représenter un groupe<sup>1509</sup>. Le récit qu'en fait Françoise Renaud du CUARH – Paris et du MIEL, nous apprend qu'il existe aussi au niveau local des coordinations régionales, comme la CLO, la Coordination des lesbiennes de l'ouest<sup>1510</sup>. Un tour des groupes est organisé et un constat semble surprendre tout le monde. Plus de la moitié des participantes militent soit dans un groupe mixte soit dans un Groupe lesbiennes qui a des contacts et organise des actions communes avec les GLH ou les groupes non-mixtes garçons. C'est ainsi le cas à Lille avec le Comité lillois d'anti-répression homosexuelle (CLARH), mais aussi à Belfort, Strasbourg, Lyon et Marseille<sup>1511</sup>. Un autre élément semble significatif : les différents liens entre les groupes représentés et le mouvement féministe. Aucune militante n'a de relation avec le MLF « déposé », mais nombreuses sont celles qui organisent des actions communes pour le 8 mars. Les antagonismes avec le groupe de Jussieu se sont apaisés et les lesbiennes élaborent leur propre perspective féministe. Ce dialogue renouvelé avec le mouvement féministe reste l'un des éléments de fractures entre les lesbiennes féministes et les lesbiennes radicales. Françoise Renaud note aussi que les lesbiennes présentes « semblent avoir dépassé les querelles entre “proximité” et “anti-mixité”. [...] Ainsi le CLARH (mixte) de Lille et le Groupe Lesbien Lillois étaient tous les deux présents à Paris<sup>1512</sup> ». Cinq commissions sont mises en place le temps de la coordination, reflétant le champ réflexif du mouvement lesbien : lesbianisme et travail, koréphilie (l'amour des jeunes filles), structures de vie, fonctionnement des groupes et histoire du mouvement – Lesbianisme et féminisme. Quand il s'agit de tirer un bilan du weekend de coordination, Françoise Renaud revient à la question de la mixité, enjeu crucial du mouvement : « Il conviendrait à l'avenir de réfléchir sur ceci : la Coordination de Paris a été conçue comme si nous faisons toutes partie de groupes non-mixtes. Les faits ont démontré que c'était bien plus complexe<sup>1513</sup> ». La prochaine coordination nationale lesbienne doit se dérouler à Grenoble au mois de juin 1982 d'où certaines aspirent profondément à voir émerger un « Mouvement de Lesbiennes<sup>1514</sup> ».

---

lesbienne. Dans le communiqué du Front des lesbiennes radicales, cité plus tôt, ses protagonistes revendiquent l'organisation de plusieurs rencontres nationales et internationales lesbiennes bien avant celle de 1982 : juin 1980 à Paris, juin 1981 à St Sulpice et novembre 1981 à Paris. On y apprend aussi que les lesbiennes radicales du FLR font paraître depuis début 1982 un bulletin mensuel de liaison et d'information entre lesbiennes du nom d'*Espaces*, qu'un collectif de lesbiennes radicale, « L'orange Mauve », est en train de concrétiser un projet de lieu lesbien à Paris et qu'un autre groupe est engagé dans la création d'une revue lesbienne trimestrielle intitulée *Troubles*.

<sup>1509</sup> Les villes représentées sont : Tours, Marseille, Strasbourg, Nantes, Lille, Rouen, Caen, Toulouse, Nancy, Poitiers, Paris, Grenoble, Belfort, Lyon et Clermont-Ferrand.

<sup>1510</sup> « Coordination nationale lesbienne », *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p. 14

<sup>1511</sup> *Ibid.*

<sup>1512</sup> *Ibid.*, p. 15

<sup>1513</sup> *Ibid.*

<sup>1514</sup> *Ibid.*

### 3.3 Les lesbiennes contre la répression

Dans nos imaginaires, la lutte contre la répression par les gais et les lesbiennes est généralement associée à la mobilisation pour l'abrogation des articles 330 et 331 du code pénal. Des articles de lois qui ont des conséquences plus fortes en termes de répression sur les garçons que sur les filles, comme le montre les chiffres de Gauthier et Schlagdenhauffen<sup>1515</sup>. Cette répression est liée aux pratiques de la drague masculine et de cruising dans les parcs et jardins, les pissotières etc., qui ne touchent les lesbiennes que marginalement. Si on y ajoute l'invisibilité lesbienne, il serait alors aisé de croire qu'aucune forme de répression ne touche spécifiquement les femmes homosexuelles. Une forme de répression concerne cependant davantage les lesbiennes que les garçons homosexuels et va produire une mobilisation spécifique de la part de ces dernières. Il s'agit de la garde d'enfants en cas de divorce. Plusieurs cas sont mis en lumière par le mouvement, dès les débuts du CUARH.

Il existe au sein du CUARH – Paris une commission Parents qui se charge de documenter et de lutter contre le retrait du droit de garde pour les parents homosexuels, dont trois lesbiennes assurent la coordination du groupe : Joëlle, Mireille et Françoise, alors que toutes les autres commissions sont coordonnées par des hommes<sup>1516</sup>. Très vite, cette commission fait circuler une pétition qui explique que :

« Les homosexuels hommes et femmes peuvent aussi être des parents ; leur orientation sexuelle n'altère en rien leurs qualités d'éducateurs. Or, cette orientation est dans les faits un motif suffisant pour qu'un parent se voit retirer la garde de son enfant par les tribunaux. Ces hommes et ces femmes qui font le choix d'assumer leur sexualité face à la société et à la justice demandent à pouvoir élever leurs enfants. L'homosexualité d'un des parents ne doit plus être prise en compte dans l'attribution du droit de garde et de visite. Nous exigeons la suppression de cette pratique discriminatoire<sup>1517</sup> ».

Le premier cas dont les militantes s'emparent est l'histoire de Nadia à Nantes. Nadia était mariée depuis 15 ans et mère de trois enfants. Elle rencontre alors Annie avec qui elle entame une relation, emménage avec elle et souhaite désormais le divorce. Du fait de son lesbianisme, le père, Jean Louis, tente de lui faire retirer la garde de ses enfants. La mobilisation se construit d'abord localement. Le Groupe lesbiennes de Nantes fournit d'abord un soutien financier à Nadia puis constitue un comité de soutien en prenant contact avec les différents Groupes femmes de la cité

---

<sup>1515</sup> GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982), *Médecine & Hygiène*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 440

<sup>1516</sup> « Courrier n° 1 », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1517</sup> « La question des parents homosexuels », *Homophonies*, n° 1, octobre 1980, p. 8

des Ducs. Ce comité commence par faire circuler une pétition en faveur de l'intéressée. Ce n'est que dans un deuxième temps que le GL fait appel au CUARH (auquel il participe) pour que celui-ci s'implique dans la campagne<sup>1518</sup>. Cette deuxième étape permet une mobilisation plus large : couverture de l'affaire par *Libération*, appel à soutien aux différents GLH, syndicats et autres partis et organisations démocratiques. Après de longs mois de mobilisation, et malgré le fait que le tribunal prononce un divorce « aux torts exclusifs<sup>1519</sup> » de Nadia, celle-ci est finalement autorisée à garder ses enfants. Il est intéressant de remarquer que tandis que le CUARH développe et déploie des mobilisations au niveau national, les militant·es au niveau local s'emparent de ces mêmes thématiques pour leur donner une perspective réelle et concrète.

Le deuxième cas de répression dont la portée est nationale se déroule à Lyon. Evelyne, une mère lesbienne, se bat elle aussi pour conserver la garde de ses enfants. La mobilisation est cette fois-ci nationale. Le 12 décembre 1981, sous la pluie et un froid glacial, un millier de personnes défilent depuis la Place des Terreaux (bien mal nommée ce jour-là) pour apporter leur soutien à Evelyne lors de son procès. Des gais et des lesbiennes venu·es de toute la France forment une partie du cortège<sup>1520</sup>. Une délégation de lesbiennes de Genève et de la revue *Clit 007* sont aussi présentes. François Renaud rapporte que des sympathisant·es hétérosexuel·les ont participé à la manifestation, mais les féministes, elles, sont aux abonnées absentes. Et Françoise de poser la question : « Serait-il plus important de se battre pour l'avortement ou le temps partiel que pour une mère lesbienne ?<sup>1521</sup> ». La question de la mixité du cortège est aussi remise en cause par certaines féministes et des lesbiennes radicales, qui accusent leurs camarades masculins de vouloir récupérer la lutte. Françoise Renaud considère, au contraire, que c'est une avancée pour le mouvement si les garçons ne se préoccupent plus seulement des agressions qui les concernent, mais prennent aussi en charge des situations de répression vécues par les lesbiennes<sup>1522</sup>. Le 24 avril 1982, une deuxième manifestation est organisée à Lyon, quelques semaines avant le procès, pour maintenir la pression. Le MIEL qui appelle à cette seconde manifestation rédige un tract pour l'occasion, dans lequel il rappelle que les institutions qui répriment le plus les lesbiennes sont la justice et la psychiatrie, là où les garçons sont davantage en prise avec la police, et la justice dans un second temps. Le tract se conclut ainsi : « Juges, psychiatres, hors de nos lits et de nos vies. Non aux schémas de vie

---

<sup>1518</sup> « L'affaire Nadia », *Homophonies*, n° 3 janvier 1981, p. 10

<sup>1519</sup> « Une mère homosexuelle autorisée à garder ses enfants », *Libération*, n° 235, 15 février 1982, p. 13

<sup>1520</sup> La manifestation est appelée par le CHS (Strasbourg), le CUARH, le groupe Femme accusées d'homosexualité et de maternité (FAHM – Lyon), le GIHL (Lyon), le GLH d'Angers, le GRED, le Groupe femmes pratique et santé, l'Association des médecins gais, le MFL (Aix-en-Provence), le MIEL, le Mouvement français pour le Planning familial, la RHIF. Et soutenue par la Ligue des droits de l'Homme (Comité central et Direction régionale).

<sup>1521</sup> « Lyon : les homos place des Terreaux », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 12

<sup>1522</sup> *Ibid.*



obligatoires. L'homosexualité ne regarde pas la justice<sup>1523</sup> ». Pour cette seconde manifestation, ce ne sont que 500 personnes qui défilent dans les rues de la capitale des Gaules. Françoise Renaud analyse cet échec par un changement de stratégie de la part d'Evelyne, désormais défendue par Gisèle Halimi. Il ne s'agit plus de faire de son procès celui d'une discrimination à l'encontre d'une lesbienne mais l'axer sur la discrimination faites aux femmes. L'appel de la manifestation est cette fois-ci signé par des groupes féministes et l'homosexualité n'y apparaît plus comme un facteur déterminant<sup>1524</sup>.

Une troisième histoire mérite d'être mentionnée ici. Elle concerne cette fois un cas d'interdiction professionnelle qui se déroule en Belgique. Le journal *Le Monde* propose une chronologie des faits. Le 28 octobre 1980, Eliane Morissens, qui enseigne la chimie dans une école technique de la province de Hainaut, participe à une émission de télévision consacrée aux lesbiennes, intitulée « Fragments de bonheur ». Le 6 novembre, la commission administrative de l'école où elle enseigne, demande sa révocation parce qu'on « ne peut pas parler d'homosexualité en occupant un emploi de responsabilité à l'enseignement provincial<sup>1525</sup> ». Le 16 décembre 1980, Eliane Morissens accorde une nouvelle interview à un journal homosexuel néerlandophone. Ce qui permet aux autorités du Conseil provincial du Hainaut de considérer qu'il y a eu récidive. Il approuve la sanction de l'école et met Eliane Morissens en retraite anticipée. De là s'engage une mobilisation nationale puis internationale. En Italie un comité de soutien est mis en place et le Parti Radical soutient l'enseignante d'après un argumentaire en trois points : la mesure prise à l'encontre d'Eliane Morissens n'est pas une simple mesure disciplinaire mais une interdiction professionnelle ; cette décision sanctionne son homosexualité ; les autorités qui l'ont jugé ne sont pas compétentes car juges et parties<sup>1526</sup>. Après divers recours infructueux, Morissens entame, le 18 janvier 1982, une grève de la faim afin d'obtenir sa réintégration dans ses fonctions<sup>1527</sup>. Le mouvement homosexuel et lesbien français s'est largement mobilisé dans cette affaire. Les circulations entre les deux pays existent et les militant·es français·es appréhendent cette situation comme si elle était nationale, parce qu'équivalente dans la répression. *Homophonies* publie ainsi toute une série d'articles pour raconter cette histoire et encourager la mobilisation. Le 23 janvier 1982, un rassemblement est organisé devant l'ambassade de Belgique à Paris qui rassemble quelques 200 personnes<sup>1528</sup>. Un comité de soutien est aussi mis en place en France, et la RHIF (la Rencontre des homosexuels en

---

<sup>1523</sup> « Avec Evelyne, contre les discriminations à l'encontre des parents homosexuels », 20 avril 1982, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>1524</sup> « Lyon : une manifestation de trop ? », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 14

<sup>1525</sup> « Le combat d'Eliane Morissens, *Le Monde*, 24 mars 1982

<sup>1526</sup> « Nouvelles internationales », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 14

<sup>1527</sup> « Eliane Morissens entame une grève de la faim », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 6

<sup>1528</sup> « Nouvelles internationales », *op. cit.*, p. 14

Île de France, scission du CUARH que je présente par la suite), par la voix de Geneviève Pastre, lance un manifeste de soutien intitulé « Le Manifeste des 370 gays<sup>1529</sup> ». C'est à ma connaissance la première fois que des homosexuels et des lesbiennes signent un manifeste déclinant leur identité, à l'image des féministes revendiquant avoir avorté dans le « Manifeste des 343 » en 1971. Un article du journal *Le Monde* qui se fait l'écho de cette initiative, rappelle que la revendication pour « l'égalité de traitement des homosexuels en matière d'emploi et de sécurité d'emploi, notamment dans le secteur public », est une recommandation du Conseil de l'Europe que les États sont tenus – en vain – d'appliquer<sup>1530</sup>. Alors que de janvier à juin 1982 les articles et interventions concernant cette affaire sont nombreuses, l'été et l'automne qui suivent semblent avoir archivé cette histoire. Et ainsi, de façon surprenante, je n'ai pas trouvé d'éléments donnant le mot de la fin dans cette histoire. Il apparaît tout de même qu'en 1988, la Cour européenne des droits de l'homme déclare la requête de Morissens irrecevable<sup>1531</sup>.

### **3.4 Un groupe non-mixte dans un mouvement mixte : le Mouvement d'information et d'expression lesbienne**

Le Mouvement d'information et d'expression lesbienne<sup>1532</sup>, le MIEL, plusieurs fois déjà mentionné jusqu'ici, naît à la suite des rencontres lesbiennes de l'été 1981 à Euzières. Après avoir participé à l'UEH puis être rentrées à Paris, les militantes lesbiennes féministes organisent une réunion le 13 août à la Maison des femmes encore en travaux<sup>1533</sup>. Le lieu de la réunion est très symbolique : les lesbiennes féministes s'organisent dans un espace du mouvement féministe – auquel elles disent appartenir – que les lesbiennes radicales honnissent. Un encart publié dans *Homophonies* appelle les « lesbiennes en tous genres (militantes des groupes de lesbiennes, des groupes homosexuels mixtes, des groupes féministes, non militantes, ou hors des groupes)<sup>1534</sup> » à se regrouper dans ce qui porte alors encore le nom de Groupe lesbiennes.

---

<sup>1529</sup> « Le Manifeste des 370 gays », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1530</sup> « Un Manifeste de 341 homosexuels », *Le Monde*, 8 avril 1982

<sup>1531</sup> <https://juricaf.org/arret/CONSEILDELEUROPE-COUREUROPEENNEDESROITSDDELHOMME-19880503-1138985>

<sup>1532</sup> Le sigle MIEL est aussi décliné sous la forme : Mouvement d'information et d'expansion lesbienne

<sup>1533</sup> S'organiser à la Maison des femmes n'est pas sans problème pour les lesbiennes du MIEL. Elles y sont régulièrement confrontées à de la lesbophobie de la part des féministes hétérosexuelles. Ainsi, après quelques mois d'existence, une première permanente est embauchée par la Maison des femmes grâce à une subvention. Il se trouve que celle-ci est lesbienne. L'activité du lieu étant prolifique, les femmes qui le composent décident d'embaucher une deuxième permanente. Les candidates sont nombreuses et pour de nombreuses femmes hétérosexuelles, il est impensable que la deuxième permanente de la Maison des femmes puisse elle aussi être lesbiennes, arguant que de nombreuses femmes seraient effrayées à la vision de deux lesbiennes pour les accueillir.

<sup>1534</sup> « Constitution d'un Groupe lesbiennes de Paris », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 6

Pour les fondatrices du MIEL, les raisons d'un tel groupe sont à chercher dans la nécessité de créer en France des groupes de lesbiennes autonomes du mouvement homosexuel et du mouvement des femmes. D'après un document interne au groupe, les lesbiennes ayant rejoint le MIEL sont issues de trois différents mouvements. Tout d'abord, des femmes venues de groupes homosexuels mixtes exprimant le besoin de construire des espaces non-mixtes en parallèle. Ensuite, des femmes issues d'un groupe du mouvement féministe existant, ressentant le besoin de s'investir dans une perspective lesbienne. Et d'autres lesbiennes enfin, qui ne s'identifient pas comme spécifiquement féministes mais qui ne se reconnaissent pas pour autant dans le mouvement des lesbiennes radicales<sup>1535</sup>. C'est le cas de Catherine Gonnard. Lors d'un entretien que nous avons fait ensemble, je lui posais la question de la raison de son engagement au MIEL et à la Maison des femmes, et si elle avait le sentiment qu'il s'agissait d'un choix par défaut. Elle me répondit :

« Ouais je suis arrivée au MIEL. Mais en même temps, t'arrives quelque part parce que ça te correspond aussi. Quelque part, je me suis tout de suite bien sentie dans ce groupe [...] Dans les groupes de la Maison des femmes, t'avais celles qui luttaient contre l'excision, qui étaient quand même toutes concernées directement [...]. Il y avait toutes celles qui répondaient [au téléphone] contre le viol [...] et il y avait lutte de classes aussi etc. Il y avait les nanas radioteuses, il y avait plein de groupes. Et quand tu étais aux réunions [...] il y avait des personnalités invraisemblables [...]. Et du coup t'apprenais une forme de militantisme, qui était à la fois ... Quand tu te retrouvais à avoir une nana au bout du fil qui venait d'être violée et qu'il fallait lui donner des adresses et ce genre de trucs, t'as beau être dans le groupe de lesbiennes, ben tu passes devant le téléphone, tu réponds et puis tu donnes des infos. Il y avait ça aussi dans la Maison des femmes<sup>1536</sup> ».

Le MIEL, davantage porté sur l'action militante, refuse d'être un groupe de parole. Trois axes le définissent dans sa première année d'existence. Le premier met en avant la rencontre, l'échange et la fête entre femmes. Le second consiste à développer une réflexion collective sur leur vécu, en lien avec les luttes féministes et lesbiennes. Pour cela, trois commissions fonctionnent comme groupes de travail. La première s'intitule « Histoire du Mouvement lesbien » dont le but est de construire des perspectives pour le mouvement. La seconde, « Lesbianisme et travail » réfléchit à l'oppression spécifique des lesbiennes dans le monde du travail et les façons d'y faire face. La dernière répond au nom de « Structure de vie » et a pour fonction de définir les besoins des

---

<sup>1535</sup> « Lesbianisme et féminisme », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>1536</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, Janvier 2019, Paris

lesbiennes du groupe dans le domaine du quotidien. Catherine Gonnard, qui était membre de ce sous-groupe, raconte :

« Et donc il y avait la commission Modes de vie, Histoire, Droit<sup>1537</sup>. Alors, quand tu commences à arriver dans un groupe, tu ne te précipites ni sur Droit ni sur Histoire. [...] Mode vie, alors là je ne te dis pas ! Tu viens de ta Bretagne préférée... D'un coup tu as des copines qui vivaient à trois, t'en avais qui ... Tout le monde se racontait. C'était quand même assez hallucinant. Avec les nouveaux trucs de l'époque, c'est à dire, il ne faut pas être jalouse, faut pas être ceci, ne faut pas que... Tous les grands créneaux lesbiens féministes !<sup>1538</sup> »

Le dernier axe du MIEL porte sur le « faire ensemble ». Les initiatives sont ouvertes à toutes et peuvent aboutir à des actions pratiques vers l'extérieur : brochures, manifestations, journal<sup>1539</sup>. Sa première année d'existence, le groupe revendique de nombreuses initiatives et mobilisations : le soutien à Evelyne et Eliane Morissens, l'organisation de la Coordination nationale lesbienne de février 1982 à Paris, sa présence au 8 mars et la participation à vie de la Maison des femmes.

Le Mouvement d'information et d'expression lesbienne est aussi un groupe membre du CUARH. Il n'est cependant pas membre du CUARH – Paris, mais de la Coordination nationale. Le MIEL envoie ainsi une délégation pour les rencontres organisées tous les deux ou trois mois dans une ville différente. Fait notable, les lesbiennes membres du comité de rédaction d'*Homophonies* sont aussi militantes au MIEL. Leur vie est alors un engagement total pour le mouvement. C'est le cas de Catherine Gonnard :

« Mathias : Vous passiez votre temps à la Maison des femmes ?

Catherine : À la Maison des femmes ou au CUARH. Avec les garçons à faire le journal. En fait on ne faisait pas beaucoup d'autres choses dans notre vie quoi que tous ces trucs-là. Je ne me rappelle pas d'avoir passé des heures au cinéma, tu vois ! On était tout le temps soit dans ces réunions, soit dans des trucs conviviaux qui étaient générés par tout cela<sup>1540</sup> ».

Le MIEL n'est pas le seul groupe lesbien membre du CUARH. En septembre 1981, d'autres groupes non-mixtes sont répertoriés en région comme faisant partie du Comité d'urgence. L'annuaire des groupes donné par *Homophonies* signale ainsi un Groupe lesbiennes à La Roche-sur-Yon, à Nantes, Lille, Montpellier, Rennes, Metz et à Tours, ainsi que le CIEL à Nancy. Fin 1982, « *l'Agendienne* », premier agenda lesbien à Paris, recense des groupes à Lille, Nantes, Nancy, Rennes,

---

<sup>1537</sup> En réalité : Structure de vie, Histoire du mouvement lesbien et Lesbianisme et travail.

<sup>1538</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, Janvier 2019, Paris

<sup>1539</sup> « Miel », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>1540</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, Janvier 2019, Paris

Grenoble, Marseille, Besançon, Rouen, Macon, Tours, et sept restaurants ou cafés dans les grandes villes<sup>1541</sup>. Au fil des années, le MIEL se développe et s'agrandit jusqu'à devenir le principal groupe lesbien du CUARH. À partir de 1983, ses militantes font fonctionner un bar au sein de la Maison des femmes nommé « L'Hydromel ». Cette cafétéria est pensée comme un espace de dialogue et de rencontre entre lesbiennes, en dehors du strict cadre militant. Puis, à partir de 1985, elles mettent sur pied « Canal Miel », un répondeur téléphonique à destination des lesbiennes. Il veut être « un outil d'information ouvert aux activités lesbiennes et féministes de Paris, de la province ou de l'étranger<sup>1542</sup> ». L'importance du MIEL dans l'histoire du mouvement homosexuel mixte est grande. Il lutte sans relâche pour faire exister la question lesbienne et féministe en son sein, malgré les difficultés rencontrées. Il l'est aussi pour sa longévité. Il participe à la vie du CUARH jusqu'à sa fin, en 1986 – 1987, et lui survit : une affiche annonce ainsi une grande fête lesbienne le 13 juin 1987 à la Maison des femmes<sup>1543</sup>. Il s'éteint bien des années plus tard, en 1995<sup>1544</sup>.

L'histoire interactionnelle du mouvement homosexuel se retrouve aussi au contact d'une toute autre mobilisation, celle des défenseurs de la pédophilie.

---

<sup>1541</sup> BOUCHERON Brigitte, « Introduction à une histoire du mouvement lesbien en France », dans Coordination lesbienne en France (dir.), *Visibilité des lesbiennes. Actes du colloque organisé par la Coordination lesbienne en France à l'Hôtel de Ville de Paris*, Montreuil, CLF, pp. 37 – 61

<sup>1542</sup> Plaquette de présentation du MIEL, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>1543</sup> « Le MIEL organise une grande fête lesbienne », fonds Catherine Gonnard, Boite n° A I. Lesbien divers, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>1544</sup> GONNARD Catherine, « Mouvement lesbiens », *op. cit.*, p. 331

#### 4. La question pédophile et le mouvement homosexuel : une alliance contre nature ?

L'imaginaire homophobe a toujours associé les notions d'homosexualité et de pédophilie. Les représentations figurent souvent l'image d'un homme homosexuel cherchant à détourner un enfant ou un adolescent et l'entraîner dans les voies du vice et du péché. On se souvient de la campagne d'Anita Bryant aux États-Unis pour le renvoi des professeur·es gays et lesbiennes. L'argumentaire de cette mobilisation réactionnaire reposait sur l'idée que les enseignant·es homosexuel·les convertissaient les enfants et adolescent·es à l'homosexualité et qu'il fallait les protéger de cette abomination. Par des mécanismes d'auto-répression et de haine de soi, cette assimilation est parfois aussi à l'œuvre chez les homosexuel·les. Pour Hervé Liffra du CUARH – Paris « c'est une époque où on mélange homosexualité [et] pédophilie allègrement. Tout le monde ! À la fois la société et les homos aussi. Après tout, pédé, pédophile, pédéaste etc. ça commence pareil<sup>1545</sup> ». Mais si on se défait de ces représentations hasardeuses, la question des liens entre ces deux sexualités minoritaires reste entière. Ces liens sont au moins de deux ordres : dans l'émancipation des mouvements du sujet minoritaire permis par cette époque de grands bouleversements que sont les années 1968 et dans la législation pénale qui criminalise ces deux pratiques en les associant.

La littérature consacrée à l'histoire de la question pédophile et du mouvement qui l'accompagne s'est récemment développée : on peut citer *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse*<sup>1546</sup> de Pierre Verdrager, ou encore un article de Jean Bérard, issu de sa thèse, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970<sup>1547</sup> ». Ce dernier présente les perspectives théoriques et intellectuelles liées à la pédophilie, élaborées par les intellectuels de l'époque. Dans une perspective comparatiste, Bérard est aussi l'auteur, en collaboration avec Nicolas Sallée, d'une autre étude intitulée « Les âges du consentement. Militantisme gai et sexualité des mineurs en France et au Québec (1970 – 1980)<sup>1548</sup> ». Dans son ouvrage *Les Alinéas au placard. L'abrogation du délit d'homosexualité*, Antoine Idier consacre un chapitre aux revendications pédophiles principalement du côté des intellectuels. Ce groupe de penseurs est composé de Michel Foucault, René Schérer, Gabriel Matzneff, Guy Hocquenghem et Alexandre Rosier. Ces figures intellectuelles militent activement pour la révision

---

<sup>1545</sup> Entretien avec Hervé Liffra, janvier 2019, Paris

<sup>1546</sup> VERDRAGER Pierre, *L'enfant interdit : comment la pédophilie est devenue scandaleuse*, Paris, Armand Colin, 2013

<sup>1547</sup> BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 11, Printemps 2014

<sup>1548</sup> BERARD Jean et SALLEE Nicolas, « Les âges du consentement. Militantisme gai et sexualité des mineurs en France et au Québec (1970-1980) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], n° 42, 2015, pp. 99 – 124

du code pénal qu'une commission est chargée d'examiner à partir de février 1977<sup>1549</sup>. Leur influence est telle, que beaucoup aujourd'hui considèrent que leurs positions sont unanimement partagées par tout le mouvement. La réalité est évidemment plus complexe et c'est le sens de ma démarche : prendre de la distance avec ce groupe d'intellectuels pour m'attacher à retracer les discours qui émergent directement du mouvement et des militant·es. C'est à nouveau une histoire des interactions que je me propose de faire ici, en étudiant les points de rencontre du mouvement homosexuel avec la question pédophile et les mobilisations qui lui sont afférentes.

La notion de pédophilie recouvre un spectre difficile à appréhender. Il est nécessaire de mettre à distance notre appréhension contemporaine de ce sujet pour ne pas y plaquer des lectures anachroniques de l'histoire. Jean Bérard rappelle en effet que la pédophilie n'est devenue un problème public qu'à partir des années 1980 et 1990. Antoine Idier de son côté prévient :

« Parler de “revendications pédophiles” est ambigu, dans le sens où le “pédophiles” ne qualifie plus la même personne aujourd'hui que dans les années 1970. Aujourd'hui, le pédophile désigne un criminel, coupable d'un crime considéré comme le crime suprême. Dans les années 1970, ce terme désignait un ensemble d'individus ou d'écrits qui défendaient la possibilité de relations amoureuses et sexuelles entre les enfants et les adultes, certes déjà contestées<sup>1550</sup> ».

Laurie Boussaguet considère qu'il est nécessaire de sortir d'une définition criminelle de la pédophilie, qualifiant « indifféremment toutes les expressions disponibles permettant de désigner les abus sexuels sur mineurs (violences sexuelles, agressions sexuelles, pédo-criminalité, abus sexuels, exploitation sexuelle etc.)<sup>1551</sup> ». Au contraire, les discussions autour de la pédophilie dans les années 1970 « ont porté sur la possibilité de relations consenties, par opposition avec la dénonciation du viol, qui a fait durant les mêmes années, l'objet d'un militantisme très important de la part des mouvements féministes<sup>1552</sup> ». La problématique du consentement est au cœur de la question. Il est aussi important de noter que le débat s'est déplacé entre les années 1970 et 1980, depuis la question de la sexualité des mineurs cherchant à se libérer des carcans moraux et conservateurs de l'époque, jusqu'à ce que la revendication pédophile dans les années 1980 soit davantage pensée d'après la possibilité pour des adultes d'avoir des relations consenties avec des mineurs. L'un des reproches contemporains fait aux militant·es des années 1970 est d'avoir omis, dans leurs analyses sur le consentement et la violence, les dynamiques de pouvoir et d'ascendant

---

<sup>1549</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, p. 64

<sup>1550</sup> *Ibid.*, p. 44

<sup>1551</sup> BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *op. cit.*, p. 1

<sup>1552</sup> *Ibid.*, p. 2

des adultes sur les mineurs. Bérard récuse cette simplification de l'expression militante de l'époque, qui n'a pas manqué d'articuler le consentement avec les rapports de pouvoir<sup>1553</sup>. Il souligne aussi, et c'est un élément qui me paraît important et qui aujourd'hui n'est que rarement entendu, que « les réflexions militantes [...] sont à l'opposé de la forme plus classique de pédophilie, exprimée par des écrivains qui revendiquent leur sexualité avec des mineurs, comme Roger Peyrefitte [...]»<sup>1554</sup>.

L'usage des mots et du vocabulaire usité doit être défini. Le vocable utilisé par les militant·es des années 1970 et 1980 correspond aux réalités de l'époque vécue. Ainsi le terme de mineur est différencié pour les relations hétérosexuelles et homosexuelles ; moins de 15 ans pour les premières, moins de 18 ans pour les deuxièmes. Jusqu'en 1982, un garçon de 19 ans ayant une relation avec un garçon de 17 ans peut être accusé de pédophilie et de détournement de mineurs. Les relations hétérosexuelles avec un·e mineur·e de plus de 15 ans sont quant à elles légales. La pédophilie est un concept qui englobe « l'amour » et le « désir » pour des enfants et des adolescent·es de façon indéfinie, quel que soit leur genre. La pédérastie correspond à ce même désir, mais pour des personnes du même sexe.

Le lecteur ou la lectrice de cette thèse remarquera qu'il m'aura fallu sept chapitres avant d'aborder cette question pourtant importante, et qui alimente tant de débats et de controverses aujourd'hui. J'avais dans un premier temps envisagé de consacrer un développement sur ces questions dans la première partie de mon manuscrit. Mais je me suis rapidement trouvé confronté à un problème de taille : les archives dont je disposais étaient insuffisantes pour retracer le fil d'une histoire dans la seconde moitié des années 1970. C'est dans cette perspective qu'un premier point revient sur la décennie précédente. La question pédophile se développe bien davantage avec le début des années 1980, lorsque la mobilisation homosexuelle s'oriente vers l'anti-répression. L'émergence d'un regroupement pédéraste et pédophile, le GRED, le Groupe de recherche pour une enfance différente, en 1979, participe à donner un nouvel élan à la réflexion militante et sa mobilisation. L'analyse de cette partie étant complexe, j'ai donné une grande part aux entretiens que j'ai pu réaliser, afin d'éclairer cette époque par des témoignages directs.

---

<sup>1553</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>1554</sup> *Ibid.*, p. 7



#### 4.1 Un rapide retour en arrière. La question pédophile de 1975 à 1978

L'argumentaire de la défense de la pédophilie, tel qu'il est construit dans les années 1970 par différentes figures intellectuelles, repose sur trois principes : la possibilité de consentement de la part des mineurs, la distinction entre la sexualité avec des mineurs et le viol, et enfin le rappel que la majorité des violences pédophiles exercées se jouent dans un cadre familial<sup>1555</sup>. L'une des raisons qui pousse le mouvement homosexuel français à soutenir les revendications pédophiles, c'est qu'il est lui-même dépendant de la notion légale de majorité. Je l'ai plusieurs fois évoqué jusqu'ici, la majorité sexuelle n'est pas la même pour les homosexuel·les que pour les hétérosexuel·les. Jusqu'à l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, celle-ci était fixée pour les relations homosexuelles à l'âge de la majorité légale, c'est-à-dire 21 ans. En 1974, Giscard d'Estaing fait descendre la majorité légale à 18 ans, ce qui abaisse automatiquement la majorité sexuelle pour les gais et les lesbiennes alors que celle-ci est, malgré ses zones de flou, de 15 ans pour les hétérosexuel·les. L'inégalité de traitement avec la population hétérosexuelle et l'assimilation des rapports homosexuel à de la pédophilie – du fait justement de cet âge différencié quant à la majorité sexuelle, sont des éléments qui poussent le mouvement homosexuel à soutenir les revendications pédophiles, parfois relativement proches.

Antoine Idier écrit que « les débats sur la pédophilie et sur les rapports enfants-adultes sont très présents au sein des mouvements gays des années 1970 [...]»<sup>1556</sup>. Si je partage ce point de vue pour les années 1980, cette affirmation me paraît plus discutable pour les années 1970 où le mouvement est incarné par les Groupes de libération homosexuels. Comme le présente un historique du mouvement pédophile en 1981 dans la revue *Petit gredin*, « alors que le phénomène existe dans certains pays européens (Europe du Nord et Anglosaxonne), depuis 4 – 5 ans, au moins, curieusement, la sensibilité pédophile militante n'a atteint la France que récemment<sup>1557</sup> ». Cette question n'est sans doute pas absente des discussions des groupes, mais les archives ayant pour thème la pédophilie sont relativement rares. Dans l'*Agence Tasse*, *Diff/Éros* ou encore les bulletins et journaux des groupes, les écrits concernant la pédophilie occupent une place relativement réduite et toujours distancée du mouvement. Quelques brèves font état de la parution d'articles ou d'ouvrages ou donnent le nom d'un groupe. C'est ainsi le cas pour la revue *Possible* et l'association « Des enfants et des hommes » signalées dans l'*Agence Tasse* numéro 4. Les quelques textes consacrés à la question pédophile relèvent toujours de l'opinion personnelle et n'engagent jamais un groupe ou le mouvement dans sa globalité. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit totalement absente des débats.

---

<sup>1555</sup> *Ibid.*, p. 11

<sup>1556</sup> IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982, op. cit.*, p. 52

<sup>1557</sup> « Le mouvement pédophile en France », *Petit gredin*, n° 0, novembre 1981, p. 4

On se souvient que lors du festival de la Pagode un débat est consacré à la pédophilie. Mais cette question semble toujours rester dans le domaine du théorique et ne semble pas être une réalité quotidienne des militant·es. Enfin, la question de l'identité homosexuelle est toujours au cœur des débats. La définition politique et révolutionnaire de l'identité du sujet prime sur le cadre pragmatique des dispositions législatives qui l'entourent.

Pour confirmer cette relative absence de la question pédophile dans le mouvement homosexuel au mitan des années 1970, je me suis tourné vers les manifestes rédigés par les différents GLH. Ces textes qui reflètent l'orientation politique et les revendications des groupes me paraissaient être un bon indicateur de l'intérêt porté par les militant·es à cette question. À la lecture des manifestes des GLH de Rouen, du GLH – Politique et quotidien ou encore celui de la tendance 14 décembre, il apparaît que la question pédophile n'est pas à l'ordre du jour. Dans certains groupes, la question se pose autrement. Le manifeste des GLH de Strasbourg et de Mulhouse évoque la question de la sexualité des enfants sans pour autant mentionner les désirs des adultes : « Nous sommes solidaires du désir de liberté qui se manifeste chez les enfants, premières victimes de notre société répressive, particulièrement en ce qui concerne la sexualité<sup>1558</sup> ». Le GLH de Rennes défend la même position et reprend mot pour mot la même formulation<sup>1559</sup>. Selon Daniel Galy du GLH de Bordeaux, les discussions portent bien davantage sur les libertés des enfants et des adolescent·es et leur possible émancipation. Leurs analyses sont situées, les militants du GLH discutant depuis leurs propres histoires et les désirs qu'ils avaient pu exprimer dans leur enfance et/ou adolescence<sup>1560</sup>. C'est aussi ce dont se souvient Jacques Fortin :

« Moi à 13/14 ans, je ne rêvais qu'à une chose c'était de rencontrer un mec de 20,22,23 ans, qui m'apprendrait les choses. Je me souviens toujours, j'étais amoureux du pion [...] mais qui, le pauvre, il se serait retrouvé en taule, surtout qu'à l'époque la majorité était à 21 ans. Mais bon, il y a un âge auquel, l'adolescent devrait pouvoir être libre de son corps mais ça n'est possible que si dès la petite enfance on fait une éducation extrêmement..., on solidifie la confiance en soi sexuelle, de tout le monde, et la conscience de soi sexuelle<sup>1561</sup> ».

L'éditorial du numéro 5 de l'*Agence Tasse*, sous la plume d'un certain Louis Bonnet, aborde la question pédophile sous l'angle d'une minorité sexuelle. Il utilise d'ailleurs le terme de pédérastie pour désigner « une autre forme de désirs et de rapports tout aussi profondément légitimes, en

---

<sup>1558</sup> « Manifeste du Groupe de libération homosexuel – Alsace (Strasbourg et Mulhouse) », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 10

<sup>1559</sup> « GLH de Rennes. Manifeste », *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976, p. 24

<sup>1560</sup> Entretien avec Daniel Galy, janvier 2021, Bordeaux

<sup>1561</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

général de forme homosexuelle, mais souvent aussi hétérosexuelle<sup>1562</sup> ». D'après Bonnet, la libération pédérastique doit suivre de près celle de la libération homosexuelle. Parce que les pédérastes « souffrent » encore davantage de leur situation que les homosexuel·les, ces dernier·es devraient être solidaires dans la lutte politique pour la libération pédérastique. Cette solidarité se justifierait par plusieurs arguments. Le premier serait d'affirmer que la pédérastie est une forme de sexualité tout aussi « naturelle », « bénéfique » et « épanouissante » que toutes les autres sexualités<sup>1563</sup>. Le second porte sur la personne de l'enfant. Celui-ci serait libre de connaître, en tant que personne à part entière, des formes de tendresse et d'expérimentation sexuelle, alors qu'il est opprimé, embrigadé et trompé par le monde des adultes. La réponse de Bonnet à ceux et celles qui viendraient critiquer cette perspective ne laisse aucune place à la discussion. Celles et ceux qui se croient « libéré·es » ne le seraient en rien, parce qu'aliéné·es par le système. Ils et elles seraient alors en réalité complètement pétri·es de tabous et préjugés, défendant l'idée que les enfants sont « asexués » ou qu'ils « peuvent être “victimes” de la tendresse d'un adulte<sup>1564</sup> ». Le bulletin *Pédé !*, journal éphémère du GLH parisien, tendance Politique et quotidien, publie le récit d'un éducateur condamné à un an de prison pour des attouchements sans violence sur un adolescent de 13 ans<sup>1565</sup>. Le texte est un récit à la première personne, décrivant les faits du point de vue de l'éducateur, et sa confrontation avec la police, la justice et les psychiatres. Aucun commentaire ni prise de position de la part du groupe n'accompagne le texte, alors qu'il est si prompt à réagir publiquement lorsqu'il s'agit de soutenir d'autres mouvements du sujet minoritaire.

Une autre publication du mouvement donne la parole aux défenseurs de la question pédophile. Il s'agit de la revue *Diff/Éros*. Le premier numéro de la revue est consacré à la libération sexuelle, dont l'éditorial – préférant lui aussi le terme pédéraste – annonce que la « parole est donnée aux luttes des homosexuels et pédérastes, à leurs acteurs, puisque ce sont les seuls à se placer, en tant que tels, d'emblée sur le terrain de la sexualité<sup>1566</sup> ». Gabriel Matzneff donne un entretien à la revue où il assume « faire découvrir l'amour à un garçon de douze ans ou à une fille de quinze [...]<sup>1567</sup> ». Pour construire le numéro de la revue, l'équipe de rédaction a posé deux questions aux militant·es : « Êtes-vous pour la libération de la pédérastie, des pédérastes ? Sous quelles formes les voyez-vous ?<sup>1568</sup> ». Le GLH de Lille répond avec provocation : si la pédérastie est la pire des perversions, alors ses membres veulent la défendre. Un militant dont le pseudo est

---

<sup>1562</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 5, 20 juin 1976, p. 1

<sup>1563</sup> *Ibid.*

<sup>1564</sup> « Editorial », *Agence Tasse*, n° 5, 20 juin 1976, p. 2

<sup>1565</sup> « Un an de prison pour pédophilie », *Pédé !*, non daté, fonds privé Alain Lecoultré, Paris, p. 7

<sup>1566</sup> « Editorial », *Diff/Éros*, n° 1, avril 1977, p. 2

<sup>1567</sup> « Neuf questions à Gabriel Matzneff », *Diff/Éros*, n° 1, avril 1977, p. 3

<sup>1568</sup> *Diff/Éros*, n° 1, avril 1977, p. 19

Robinson Simon Lawrence remarque que tant que la famille continue à être institutionnalisée, cette libération ne peut être autre chose qu'illusoire. S'il soutient la pédérastie, c'est parce qu'il a lui-même entretenu une relation pédérastique étant plus jeune<sup>1569</sup>. Une autre réponse, bien plus mesurée, est donnée par un militant du nom de Jacques :

« Il ne faudrait pas que la libération sexuelle permette une nouvelle forme d'oppression et que sous ce prétexte telle ou telle catégorie d'individus se croient en droit d'exercer une violence sur d'autres et la violence peut s'exprimer à plusieurs niveaux, c'est-à-dire au niveau de l'argent, de la supériorité intellectuelle, de la situation sociale et pas seulement de la force physique. [...]»<sup>1570</sup>.

Et de conclure :

« Lorsqu'on parle de pédérastie, on cite toujours la Grèce antique en exemple et l'on semble ignorer que de jeunes garçons étaient vendus pour satisfaire aux plaisirs de vieillards et que la pratique pédérastique reposait sur la misère du peuple et de l'esclavage [...]. Théocrite nous a laissé de très beaux chants sur les amours de personnes âgées envers des enfants mais il ne nous donne malheureusement pas les avis que pouvaient avoir les enfants sur les personnes âgées, car de cela on ne s'occupait pas<sup>1571</sup> ».

Lors d'un débat sur la pédophilie organisé dans le cadre du festival de film homosexuel à l'Olympic en 1977, les tensions entre les défenseurs de la pédérastie et leurs opposant·es sont considérables. Un militant du nom de Philippe Maillot qui en fait le récit (tout en reconnaissant qu'il n'a pas assisté à la discussion) semble étonné que la question du viol, qui est alors un sujet de préoccupation pour les relations entre adultes, ne soient pas appliquées aux enfants. Il se défend de vouloir taper sur la pédophilie, mais il questionne le sens politique d'une telle revendication :

« Pourquoi aller chercher la "libération de l'enfant" pour justifier la pédophilie ? Si je dis que je veux libérer les femmes ou les vieillards, tout le monde me répondra : "Libère-toi toi-même !", mais si je dis que je veux libérer les enfants, alors, tout le monde trouve ça très bien. Et bien moi je trouve cela suspect<sup>1572</sup> ».

Ainsi, la discussion sur la pédophilie et la pédérastie existe bien au sein du mouvement homosexuel, mais les positions des un·es et des autres ne sont pas aussi catégoriques qu'on pourrait l'imaginer. Une véritable différence est à marquer entre une partie des intellectuels homosexuels

---

<sup>1569</sup> *Ibid.*

<sup>1570</sup> *Ibid.*

<sup>1571</sup> *Ibid.*

<sup>1572</sup> « Olympic. La semaine homosexuelle du GLH — PQ à Paris », *Diff/Éros*, n° 2, juin — juillet 1977, p. 19

ayant le vent en poupe, et le reste du mouvement, où la défense de cette pratique sexuelle n'est pas unanimement partagée.

Les défenseurs de ces pratiques vont davantage constituer des groupes spécifiques, sans liens apparents avec le mouvement homosexuel. Je ne dispose d'aucune autre source me permettant de définir l'identité du groupe déjà évoqué « Des enfants et des hommes ». L'*Agence Tasse* du 5 avril 1977 annonce la création d'un Front de libération de la pédérastie (FLIP), après une réunion publique ayant réuni une quarantaine de personnes<sup>1573</sup>. Les sources que j'ai pu consulter sur ce front sont très rares, signe peut-être d'une distance et d'oppositions entre les deux mobilisations. Constitué par un appel dans le journal *Libération*<sup>1574</sup>, sa plate-forme revendicative relève d'un registre politique radical et n'évoque pas l'homosexualité :

« 1. Combattre l'injustice pénale et mener une réflexion critique sur la famille et l'école, fondée sur une analyse politique de la sexualité entre mineurs et adultes. 2. S'associer à la lutte des enfants qui veulent changer leur mode de vie et de tout groupe politique qui vise à l'établissement d'une société radicalement nouvelle où la pédérastie existera librement. 3. Développer une culture pédérastique qui s'exprime par un mode de vie nouveau, et l'émergence d'un art nouveau. 4. Prendre la parole dans des organes d'information qui lui en donnent les moyens et par les voies qui s'imposent. 5. Manifester sa solidarité avec les pédophiles emprisonnés ou victimes de la psychiatrie officielle. La "tyrannie bourgeoise" fait de l'amoureux des enfants un monstre de légende qui croque les chaumières. Nous casserons ensemble monstres et chaumières<sup>1575</sup> ».

Un bref récit de l'histoire du FLIP se trouve dans le numéro 0 du *Petit gredin*, revue du GRED. Une histoire particulièrement éphémère « puisque la réunion précédente fut l'unique ; en effet, de graves divergences s'établissaient immédiatement entre les pédophiles présents [...] ». Ainsi, « le FLIP, à peine né, mourut tout aussi rapidement<sup>1576</sup> ». Je n'ai pas trouvé d'autres sources ayant trait à cette histoire. Mais sa rhétorique clairement révolutionnaire le place à contre-courant des orientations revendicatives de cette fin de décennie. Un véritable tournant se profile avec la reconfiguration du mouvement et ses mobilisations revendicatives.

Le GRED, le Groupe de recherche pour une enfance différente fondé en 1979 est précédé par le FRED, le Front d'action pour une enfance et une adolescence différente né en 1977. La rhétorique des Fronts de libérations, davantage revendiqué dans le début de la décennie, positionne

---

<sup>1573</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 20, 5 avril 1977, p. 3

<sup>1574</sup> « La sexualité des enfants en procès », *Libération*, n° 936, 26 janvier 1977, p. 5

<sup>1575</sup> « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977, p. 8

<sup>1576</sup> « Le mouvement pédophile en France », *Petit gredin*, *op. cit.*, p. 4

le groupe dans une perspective radicale. Sa plate-forme part du constat « du non-statut social des enfants » et du « cadre général de la transformation des rapports sociaux, autour de l'Éducation, la Justice, la Psychanalyse et l'Information<sup>1577</sup> ». *Petit gredin* lui reconnaît « l'affirmation d'une espèce de défense révolutionnaire de la pédophilie<sup>1578</sup> ». À bout de souffle, le groupe s'éteint deux ans plus tard d'une « mort douce et non dite qui leurra par flou artistique *longtemps*, en France et même à l'étranger sur la réalité de la continuité de leur existence<sup>1579</sup> ».

#### 4.2 La question pédophile au sein du mouvement homosexuel français (1979 – 1982)

La réflexion sur la pédophilie et la pédérasie, qui traverse le mouvement homosexuel français dans la seconde moitié des années 1970, occupe une nouvelle place dans la décennie qui suit. La nouvelle orientation de la lutte du mouvement homosexuel et ses revendications offrent un nouvel espace d'expression aux défenseurs des questions pédophile et pédérasie. D'après Jean Bérard, la mobilisation pour la fin de la répression pénale de l'homosexualité s'articule avec les mobilisations féministes contre le viol de la fin des années 1970. Il écrit ainsi :

« L'articulation entre ces luttes est complexe. [...] Les mouvements féministes orientent leurs revendications de reformulation législative vers la reconnaissance centrale de la notion de consentement. [...] Cette promotion du consentement comme critère de la sexualité licite appuie la revendication homosexuelle de fin de la discrimination concernant la majorité sexuelle : ce qui est consenti doit être permis<sup>1580</sup> ».

C'est par ce biais que les défenseurs de la pédophilie intègrent le mouvement homosexuel et vont jusqu'en 1982 chercher à faire valoir leurs revendications.

Dès la création du CUARH, les militant·es se retrouvent confronté·es au fait que les cas d'interdiction professionnelles qu'ils et elles veulent défendre impliquent, pour nombre d'entre eux, des cas de pédérasie. On se souvient que Marc Croissant fut licencié de la mairie d'Ivry pour avoir défendu la pédophilie dans une lettre à *l'Humanité*. Il en va de même pour Robert Fourniols et Jacky Léal-Clavel, licenciés de leurs postes d'éducateurs pour avoir entretenu des relations sexuelles consenties avec des mineurs de moins de 15 ans<sup>1581</sup>. Le positionnement du CUARH est discuté dès

---

<sup>1577</sup> *Ibid.*

<sup>1578</sup> *Ibid.*

<sup>1579</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>1580</sup> BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *op. cit.*, p. 8

<sup>1581</sup> « Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité », fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

la coordination de Rouen les 24 et 25 novembre 1979. L'ordre du jour des rencontres prévoit un point intitulé « Le problème des mineurs ; la défense des pédophiles<sup>1582</sup> ». Le compte rendu des débats révèle que les discussions tenues le dimanche ont essentiellement porté sur le problème de la défense des pédérastes. Les positions des uns et des autres sont retranscrites sous la forme d'un dialogue intéressant à reproduire ici pour saisir la diversité et les tensions existantes entre les différentes positions :

« Dijon : Il faut défendre des cas concrets si l'on veut obtenir un large soutien. Il ne faut pas avoir de positions de principe qui nous minoriseraient et pourraient affaiblir le CUARH.

Gérard (Paris) : Il n'est pas possible de ne pas être clair, de défendre individuellement. Les plus grosses répressions ont lieu à propos des enfants.

Gérard Fourniols : Il faut que dans tous les cas, le CUARH prenne la défense en charge même si nous ne sommes pas d'accord sur le fond.

Gérard (Rouen) : Le débat sur la pédophilie appartient aux GLH et autres mouvements homos. Le CUARH doit se centrer sur la défense des personnes.

Jean Luc (Rouen) : On n'obtiendra aucun résultat actuellement sur la pédophilie<sup>1583</sup> ».

Certains demandent au Comité d'urgence naissant de se positionner pour ou contre la pédophilie tandis que d'autres, peut-être plus pragmatiques, plaident pour une action au cas par cas. C'est cette position qui va prévaloir dans un premier temps avec la mise sur pied de la campagne contre les interdictions professionnelles. Lorsque le CUARH dépose son Manifeste à l'automne 1980 sur le bureau du Conseil de l'Europe, aucune mention spécifique n'est faite aux questions pédophiles et pédérastes. Mais un an plus tard, alors que le mouvement se mobilise pour la libération de Jacques Dugué, en prison depuis trois ans pour avoir eu des relations sexuelles sans violence avec des mineurs de moins de 15 ans, le CUARH défend alors clairement la pédophilie. Jean Marc Choub écrit : « Le CUARH [...] a adopté comme principe général la dépénalisation de toutes les relations consentantes quels que soient l'âge et le sexe des partenaires [...]»<sup>1584</sup>. Cette position a été adoptée lors d'une coordination nationale du CUARH à Lyon les 26 et 27 septembre 1981<sup>1585</sup>.

---

<sup>1582</sup> Lettre du GLH de Rouen invitant à une coordination nationale, 8 novembre 1979, fonds privé Patrick Cardon, Montpellier, p. 1

<sup>1583</sup> « Compte rendu de la coordination du CUARH des 24 et 25 novembre à Rouen », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1584</sup> « Jacques Dugué : libération immédiate », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 8

<sup>1585</sup> « Lettre ouverte à mesdames et messieurs les députés et sénateurs à propos des lois sur certaines libertés des mineurs », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 11

À l'été 1980 déjà, lors des rencontres du CUARH à Villefranche de Rouergue, les débats ont porté sur les questions pédophiles, longuement retranscrits dans *Homophonies*. Désirs de l'enfant, consentement, définition de la pédophilie, viol : les thématiques abordées sont nombreuses<sup>1586</sup>. Une nouvelle notion, défendue par des lesbiennes émerge aussi : la koréphilie ; l'amour d'une femme pour des adolescentes<sup>1587</sup>. Mais alors, qu'est ce qui a changé ? Pourquoi la question pédophile est-elle devenue aussi importante dans le mouvement ? Je me suis longtemps entretenu avec Catherine Gonnard sur ces questions. Les revendications pédophiles étant majoritairement portées par les garçons, il me semblait nécessaire d'en discuter avec une féministe. Catherine analyse ainsi :

« La place que ça prend, je pense elle est très importante, elle est trop importante, on dirait maintenant, par rapport à la réalité du truc. Je pense qu'elle a été absolument nécessaire, maintenant avec le recul. Je pense que ces discussions qu'on a eues pendant [...] très longtemps, les uns avec les autres, ont permis de construire tout un truc sûr : qu'est-ce qu'être homosexuel. Parce qu'à l'époque quand on arrive, quand les gens arrivent, le mouvement en fait, il est fait de tous les gens qui sont discriminés. Et c'est impossible de faire des différences dans la discrimination. Et en plus le rejet extérieur est commun à tous. Tout le monde rejette ce groupe-là de la même façon. [...] Que tu te dises homosexuel ou pédophile. Et donc dans ce groupe là il y a donc une espèce de solidarité qui se fait de fait face à l'injure, face au mépris. [...] C'est ça qu'il faut qu'on ait en tête. C'est à dire qu'au départ, il y a une espèce de truc comme ça de rapprochement de gens qui ont en commun la discrimination<sup>1588</sup> ».

Les discussions abordant la pédophilie et la sexualité des enfants sont aussi liées à la mixité du mouvement, à la présence des lesbiennes dans ces débats et les réflexions qu'elles apportent sur le viol :

« Donc ce que je découvre, moi qui viens avec mes interrogations (qui vont être aussi celles qu'on va poser au sein du CUARH), et que tout le monde vit, [...] [c'est la question de] qu'est-ce qu'est un viol etc. On va obliger [les garçons] à y penser et réfléchir. Ça va prendre du temps, [...] ils ne vont pas toujours nous écouter. Mais quand même, on les a obligés à en parler et du coup il y a des mecs qui vont parler de leurs viols. Et [...] ça va devenir un vrai objet de discussion dans le mouvement, porté par le CUARH. Et ça je pense, s'il n'y avait pas eu la mixité, ben ça, ça n'aurait pas existé. [...] Ça a permis de poser la question de ce que c'était la

---

<sup>1586</sup> « Débat sur la pédophilie », *Homophonies*, n° 4, février 1981, pp. 9 – 12 et « Débat sur la pédophilie (suite) », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, pp. 9 - 12

<sup>1587</sup> Le concept de koréphilie est développé par certaines lesbiennes à l'Université d'été homosexuelle en 1981. Il est discuté de façon groupusculaire, sans trouver de véritable écho dans le mouvement lesbien. Il a peut-être été mis en avant par des garçons pédophiles afin de s'autolégitimer, en présentant des lesbiennes féministes défendant un discours similaire au leur.

<sup>1588</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris



relation sexuelle avec un enfant. Et ça, ça a été aussi un objet de discussion continue au CUARH : c'est à dire, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ça veut dire, qu'est ce qui est autorisé, qu'est ce qui n'est pas autorisé<sup>1589</sup> ».

Catherine considère que les défenseurs de la pédophilie ont alors permis d'interroger les rôles genrés des hommes et des femmes quant aux enfants :

« Au début les pédophiles, ils sont dans un discours très théorique, très très théorique, où ils n'ont pas tort de poser certaines questions. Ils nous permettent à tous de réfléchir à des choses. C'est à dire que par exemple, quels gestes sont permis par un homme sur un enfant, et quels gestes ne sont pas permis. Et quels sont les gestes permis pour une femme. [C'est] ce genre de discussion qu'on va avoir ensemble. [...] Et c'est vrai que ça pose quand même question. Quand tu prends n'importe quelle nana, tu prends n'importe quel enfant, on ne se pose aucune question sur ce que tu vas faire avec l'enfant [...]. Mais à l'époque si un garçon... Parce qu'on n'est pas dans l'éducation des pères. Les pères à l'époque ne sont pas beaucoup à prendre [en charge] leurs enfants etc. Un mec qui prend un gosse, tout de suite c'est ..., on se pose des questions. Et quelle est cette relation du corps de l'enfant avec un adulte ? Donc là, il n'y a pas des questions qui sont complètement tordues. Il y a beaucoup de questions qui commencent à être posées dans ce mouvement. Et qui viennent en partie du mouvement féministe, rapportées par les filles et en même temps portées par le GRED, malgré lui. Et qui vont amener tout le monde à se poser un ensemble de questions. Et évidemment c'est un débat extrêmement houleux. Mais en même temps avec, étrangement des fois, des rapprochements sur les questionnements par des lesbiennes et des pédophiles. Mais je ne veux pas que ce soit mal compris ! Ce n'est pas une question [où] les lesbiennes auraient dit : Ok ! C'est une question, tu vois..., ça pose question. Ce rapport-là pose question. Qu'est-ce que c'est l'acceptation, à partir de quel âge quelqu'un est suffisamment consentant pour dire oui, pour être complètement d'accord etc. Toutes ces questions sont posées à ce moment-là. Et je pense que tout le monde a gagné de ce débat<sup>1590</sup> ».

Quel regard porte-t-elle aujourd'hui sur cette histoire ?

« Alors maintenant ça paraît horrible [que ce débat] ait eu lieu. Mais je pense que c'est salvateur quelque part qu'il ait eu lieu. Et que, parce qu'il a eu lieu, c'était possible de mieux comprendre qui était quoi, et qu'est ce qui se passait. Alors, avec les excès [...], du coup des engueulades, les lesbiennes étant les castratrices par définition. Et les garçons soutenant plutôt les mecs en général [...], les pédophiles en général, parce qu'ils voyaient moins le problème du viol. Ou parce qu'ils n'osaient pas en parler et que du coup il a fallu discuter de tout cela. Et moi

---

<sup>1589</sup> *Ibid.*

<sup>1590</sup> *Ibid.*

vraiment avec le recul, je pense que ça a été un moment extrêmement important dans le mouvement, pour tout le mouvement. Et il a eu lieu partout. Parce que moi, je me souviens quand on allait aux réunions internationales à l'ILGA<sup>1591</sup>, [ce sont] les danoises qui ont été les premières vraiment à mettre les pieds dans le plat au niveau international. [...] Partout ça va être porté au départ par les lesbiennes. Avec une prise de conscience liée complètement au féminisme. Mais c'est vrai qu'au départ c'était ..., je trouvais à des moments, [que] c'était irrationnel comme histoire<sup>1592</sup> ».

Une double rupture survient en 1982. Le nouveau gouvernement socialiste met en œuvre sa promesse de supprimer les dernières restrictions législatives quant à l'homosexualité. La majorité sexuelle est fixée à 15 ans pour tout le monde, hétérosexuel·les comme homosexuel·les. Il devient alors plus difficile pour les défenseurs de la pédophilie de faire porter leurs revendications par un mouvement qui vient de valider son propre agenda politique. La nouvelle législation participe à accentuer la différence entre l'identité homosexuelle et l'identité pédophile puisque l'une rentre dans le cadre de la légalité, et l'autre, non. Certain·es militant·es appuient bien ce contexte, tel Hervé Liffra :

« C'est le début des années 80 qui va marquer la fin de ce truc-là [l'assimilation entre homosexualité et pédophilie]. Et à la fois sous la pression sociale mais surtout à l'initiative des homos qui ont dit, oui on est homosexuels, on n'est pas pédophiles, ce n'est pas la même chose. Je pense que cette ambiguïté au départ a pesé après dans le fonctionnement du CUARH et dans la suite [du mouvement]<sup>1593</sup> ».

Une conséquence de ce changement législatif est qu'il trace une nouvelle frontière et crée un nouvel hors-la-loi. Certain·es militant·es désireux et désireuses d'intégration acceptent les règles et prennent leur distance avec les revendications pédophiles comme le rapporte Christian de Leusse du GLH de Marseille :

« Mais assez vite on s'est trouvés avec l'épée de Damoclès de la loi qui nous contraignait non seulement à avoir au GLH des adhérents majeurs, à ne pas accepter de recevoir aux bals ou à d'autres événements des gens qui étaient mineurs<sup>1594</sup>. Voilà donc on s'auto-censurait au fur et à mesure. Même si au début il y avait un peu de perméabilité<sup>1595</sup> ».

L'affaire dite du Coral, une affaire de pédophilie dans un lieu d'accueil alternatif, fait l'effet d'une bombe, trouve un écho conséquent dans la presse et se répercute jusque dans la classe

---

<sup>1591</sup> ILGA : International lesbian and gay association. Je reviendrai sur l'ILGA dans le prochain chapitre.

<sup>1592</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>1593</sup> Entretien avec Hervé Liffra, janvier 2019, Paris

<sup>1594</sup> Je présume qu'il désigne ici les mineur·es de moins de 15 ans

<sup>1595</sup> Entretien avec Christian de Leusse, mars 2019, Marseille

politique<sup>1596</sup>. Le Coral est un lieu de vie communautaire dans le sud de la France qui accueille des adolescents atteints de troubles psychologiques<sup>1597</sup>. L'affaire débute lorsque des personnalités sont photographiées en compagnie de leurs pupilles et accusées d'avoir eu des relations sexuelles avec elles. L'extrême droite exploite à nouveau l'affaire dans la perspective de démontrer que la gauche au pouvoir ne peut être autre chose qu'immorale et laxiste<sup>1598</sup>. Cette histoire prend rapidement une ampleur nationale et devient un casse-tête judiciaire. Comme le rapporte *Homophonies*, « tout s'emmêle dans l'affaire du Coral<sup>1599</sup> ». En plus de la pédophilie, ce qui est condamné, ce sont les lieux de vie communautaires et l'homosexualité dans une certaine mesure. Un fait notable est à souligner du côté des parents d'enfants du Coral, « qui pour la première fois dans une affaire de pédophilie ne portent pas plainte mais demandent la libération des inculpés<sup>1600</sup> ». Parmi les inculpés l'on trouve trois animateurs du lieu de vie, sans causalité directe avec l'affaire le philosophe René Sherer (défenseur de la pédophilie), l'écrivain pédophile Gabriel Matzneff et deux autres individus qui n'ont rien à voir avec le Coral, Gérard Durand et Willy Marceau. Le seul lien entre toutes ces personnes sont les accusations de Jean-Claude Krief, la personne à l'origine du scandale. Les accusations reposent principalement sur ce personnage, considéré comme fou par Jack Lang, lui aussi cité dans cette affaire<sup>1601</sup>, sur un faux rapport de police et l'acharnement du juge d'instruction M. Salzmann, en charge de l'enquête, « qui s'est donné pour mission d'après le Comité d'urgence de démanteler le “réseau international des pédophiles”<sup>1602</sup> ». Le CUARH, par la voix d'*Homophonies*, prend la défense des accusés :

« Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé au Coral, mais nous avons les textes et entendu de nombreux témoignages qui attestent du respect de chacun pour les autres quel que soit son âge. Si cette forme de relation pouvait entraîner une histoire d'amour entre les participants, au-delà des préjugés sociaux et des lois, alors oui, ce serait une raison supplémentaire de défendre le Coral<sup>1603</sup> ».

---

<sup>1596</sup> Pour exemple, dans le journal *Libération*, entre le 18 octobre et le 19 novembre, j'ai dénombré 10 articles dont un dossier de plusieurs pages sur cette affaire.

<sup>1597</sup> Ce développement sur l'affaire du Coral est tiré de mon mémoire de master 2 : QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, Toulouse Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 164 – 165

<sup>1598</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, p. 247

<sup>1599</sup> « Machination... », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 5

<sup>1600</sup> *Ibid.*

<sup>1601</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 248

<sup>1602</sup> « Le roman noir », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 4

<sup>1603</sup> *Ibid.*

Même si le fond de l'affaire n'a jamais été élucidé, la Chambre d'accusation de la Cour de Paris, par deux arrêts du 7 mars 1984, désavoue le juge Salzmann en levant les contrôles judiciaires de plusieurs personnes inculpées.

Un tournant se dessine alors dans l'approche morale et intellectuelle portée aux questions pédophiles. Ce changement est aussi à l'œuvre dans le mouvement homosexuel. Comme le remarque Jean Bérard :

« L'essentiel de ce que la presse homosexuelle écrit en soutien du Coral porte sur la contestation des faits poursuivis. En d'autres termes, l'affaire du Coral marque le point de bascule entre la possibilité d'une revendication pédophile, brièvement ouverte à la fin des années 1970, et l'entre dans le régime actuel concernant la sexualité en dessous de la majorité sexuelle : un acte extrêmement grave qu'il s'agit, si on veut contester les poursuites, de nier<sup>1604</sup> ».

Mais le GRED lui, le Groupe de recherche pour une enfance différente, et l'une de ses principales figures, Gérard Bach-Ignasse, poursuivent le combat.

#### **4.3 Le Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED)**

Comme déjà indiqué, le GRED est fondé à l'UEH de 1979 à Marseille. Il regroupe des personnes qui se définissent comme pédérastes, issues du mouvement homosexuel. D'après l'un des premiers documents émis par le groupe, ce dernier doit permettre aux personnes concernées de se retrouver pour partager autour de leur vécu, mais aussi « de clarifier, par une réflexion collective, nos propres rapports avec les enfants/adolescents » et « d'impulser une réflexion, afin de débats vis-à-vis de "notre extérieur", réflexion originelle qui ne peut être réalisée [...] que par nous-même<sup>1605</sup> ». Ses membres fondateurs défendent une réflexion centrée sur la pédérastie mais ouverte à d'autres discussions : les droits des mineurs, les rapports enfants – adultes, la sexualité des enfants et des adolescent·es etc.<sup>1606</sup> Le GRED destine prioritairement son action et ses discours au mouvement homosexuel. Mais il espère aussi pouvoir discuter avec des groupes du mouvement des femmes, du MFPPF, ou les expériences alternatives visant un public mineur<sup>1607</sup>.

---

<sup>1604</sup> BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *op. cit.*, pp. 14 – 15

<sup>1605</sup> « Groupe de recherche pour une enfance différente », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1606</sup> *Ibid.*

<sup>1607</sup> *Ibid.*, p. 2

Lors de la coordination du CUARH à Rouen en novembre 1979, le GRED présente une contribution réflexive de plusieurs pages pour un point de l'ordre du jour intitulé « Le problème des mineurs ; la défense des pédophiles ». Alors que les militant·es du Comité d'urgence initient leur campagne contre les interdictions professionnelles, les militants du GRED font émerger la question de la majorité sexuelle. L'introduction du document remarque ainsi que « la défense des pédérastes poursuivis fait apparaître, en filigrane certes, mais de façon obsédante en fait [...]»<sup>1608</sup> cette question. Le GRED adopte une rhétorique et un positionnement purement intellectuel, sans doute stratégiquement, pour occuper une place légitime au sein de mouvement. Ainsi toute la première partie de cette contribution s'attarde à replacer la question de la majorité sexuelle dans l'espace et dans le temps. La notion « d'âge responsable » est évolutive selon les époques. L'adolescence étant une acception sociologique récente, c'est l'âge de la puberté qui sanctionnait le passage à l'âge adulte dans les sociétés antérieures. En France, le statut de l'enfant s'est vu légiféré au XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'en 1810, l'enfant ne faisait l'objet d'aucune mention, sauf quand celui-ci était victime de violence. À partir de 1832, la notion de crime est retenue pour des relations sexuelles sans violence avec des enfants de moins de 11 ans. Le seuil est élevé à 13 ans en 1860<sup>1609</sup>. L'argumentaire présente aussi la situation dans différents pays européens, pour montrer « si cela devait encore l'être, la relativité de la question<sup>1610</sup> ». Par cette entrée les militants pédérastes réussissent à s'imposer et à justifier leur présence au sein du mouvement homosexuel. Le GRED présente deux types de revendications pédérastes. L'une qu'il définit comme une position « ultra », l'autre « réformiste ». La première réclame l'abrogation de la notion de majorité sexuelle. L'autre abaisse l'âge de sa détermination. Le GRED s'inscrit dans la première voie tout en posant quelques gardes fous. S'il lutte pour l'abrogation de l'âge de consentement légal, il dénonce « toute violence physique (viol) ou morale (manipulation par le pouvoir de l'adulte) sur l'enfant » et veut faire « reconnaître "l'enfant" en tant qu'individu social [...] plein et entier, autonome et indépendant [...]»<sup>1611</sup>. Pour cela, il invite à une double mobilisation. D'un côté un mouvement de libération de l'enfance par les enfants et les adolescent·es eux et elles-mêmes, de l'autre des regroupements d'adultes luttant sur le terrain de l'enfance<sup>1612</sup>. Ces gardes fous doivent permettre au GRED de se prémunir de « toute pensée perfide de l'Extérieur, qui ferait croire que cette revendication de la simple et totale abrogation de l'âge de consentement légal est en fait une manœuvre de pédérastes

---

<sup>1608</sup> « De la majorité sexuelle : (première contribution du GRED) », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1609</sup> *Ibid.*

<sup>1610</sup> *Ibid.*

<sup>1611</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>1612</sup> *Ibid.*

pour pouvoir avoir les mains libres afin de “croquer” de l’enfant à loisir<sup>1613</sup> ». Par cette précaution le groupe montre qu’il est loin de faire l’unanimité, jusqu’au sein du CUARH. En relativisant par l’histoire la notion de consentement au sens légal, le GRED dessine son cadre réflexif autour d’un consentement expurgé des interdits moraux et sociétaux.

Le candidat socialiste à l’élection présidentielle de 1981, François Mitterrand, promet l’abrogation de l’article 331 alinéa 2 du Code pénal qui interdit les relations homosexuelles impliquant des moins de 18 ans. Je reviendrai sur cet épisode politique dans le prochain chapitre. Le GRED et les militants pédophiles comprennent qu’ils sont à un moment clef de leur mobilisation. Maintenant que les amours homosexuels ne sont pas plus réprimés légalement que les hétérosexuels, il existe le risque, comme pour tout mouvement social qui obtient satisfaction, qu’une grande partie de ses membres se réjouissent de leur victoire et abandonnent d’autres revendications, portées par d’autres groupes. Cette crainte s’exprime dans un article paru à l’été 1981 dans *Homophonies*. Gérard Bach-Ignasse y écrit au nom du GRED : « Nous ne pourrions que nous féliciter de cette décision pour laquelle nous nous battons depuis des mois. Mais nous devons aussi nous interroger sur la raison pour laquelle la loi [...] interdit les relations homos comme hétérosexuelles impliquant des moins de 15 ans<sup>1614</sup> ». Pour les militants pédophiles il faut faire vite et profiter de la fenêtre d’opportunité politique encore ouverte, en incitant le mouvement à le soutenir et en s’adressant au législateur, afin que ce combat « débouch[e] fatalement sur le plan légal<sup>1615</sup> ».

L’adresse au pouvoir politique se fait par l’intermédiaire d’une lettre ouverte qui y présente les revendications actualisées du GRED. Il demande la suppression de l’article 356 du Code pénal qui concerne le détournement de mineurs avec une « formulation [...] si vague qu’il peut aisément permettre la poursuite d’un adulte ayant une relation avec un mineur<sup>1616</sup> » comme ce fut le cas pour Gabrielle Russier<sup>1617</sup>. Le deuxième article attaqué est le 331-1 du Code pénal voté en 1980, qui interdit toute relation intime entre un·e mineur·e et une personne ayant autorité sur des jeunes par ses fonctions (enseignants, éducateurs etc.). Pour le GRED cet article est rétrograde car les jeunes personnes sont privées de liberté de choix et les adultes sont menacés de lourdes condamnations. Cet article de loi punit aussi de trois à cinq ans de prison « l’attentat à la pudeur commis ou tenté

---

<sup>1613</sup> *Ibid.*

<sup>1614</sup> « L’âge de la majorité sexuelle », *Homophonies*, n° 9/10, juillet août 1981, p. 24

<sup>1615</sup> « De la majorité sexuelle : (première contribution du GRED », *op. cit.*, p. 1

<sup>1616</sup> « Lettre ouverte à mesdames et messieurs les députés et sénateurs à propos des lois sur certaines libertés des mineurs », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 11

<sup>1617</sup> Gabrielle Russier est une professeure de lettres née le 29 avril 1937 à Paris et morte le 1<sup>er</sup> septembre 1969 à Marseille. En 1968, après une relation amoureuse avec un de ses élèves, Christian Rossi, alors âgé de seize ans, elle est condamnée à un an de prison avec sursis pour enlèvement et détournement de mineur, et se suicide.

sur un mineur de moins de quinze ans, sans violence ni contrainte, ni surprise<sup>1618</sup> ». L'argumentaire des défenseurs de la pédophilie se fait lyrique : « L'épanouissement et le bonheur d'un garçon ou d'une fille, lourdement contrariés, la carrière et l'honneur d'un adulte brisés, tels sont les seuls effets de ce texte qui punit sévèrement une forme d'amour<sup>1619</sup> ». Un argument auquel les députés et sénateurs n'ont manifestement pas été sensibles.

Le GRED organise son premier Congrès national à Paris, les 28 et 29 novembre 1981. Le programme annonce des débats généraux la journée du samedi (« Pour une internationale Pédophile ? ») et la « Gauche et les enfants ») suivis par une réunion publique dans les locaux de l'AGECA, cet espace associatif mis à disposition des groupes militants pour une somme modique. Notons que les soutiens du GRED à cette réunion publique sont inscrits sur le programme comme s'il avait besoin de renforcer sa légitimité. Sont nommés le CUARH et la Coordination permanente lycéenne, mais aussi « des avocats, des psychiatres, des médecins ...<sup>1620</sup> ». Le samedi soir, ce sont 200 personnes qui se retrouvent pour une discussion sur le « Sexe mineur »<sup>1621</sup>. La journée du dimanche est consacrée à une assemblée générale du GRED à huis clos à laquelle seuls les représentants des groupes étrangers sont conviés en tant qu'observateurs. La présence conséquente de délégués étrangers peut aussi s'interpréter d'après le fait qu'en manque de soutien dans le mouvement homosexuel national, les pédophiles vont chercher support et alliances à l'étranger. Ce congrès est aussi l'occasion pour les militants pédophiles de faire paraître le premier numéro de leur revue, *Petit gredin*, dont un certain Gilbert Villerot assume la direction de publication<sup>1622</sup>. Ce numéro zéro est consacré au Congrès du GRED et nous renseigne sur son fonctionnement. Après une première phase de consolidation, le groupe se targue de s'être doté depuis avril 1981 d'un Bureau exécutif, de Commissions techniques (juridique, international, journal) et de Groupes régionaux, qui sont au nombre de cinq : Rhône-Alpes, Est, Nord-Ouest, Ouest, Région parisienne. Enfin, des permanences d'Informations – Accueil se tiennent de façon trimestrielles<sup>1623</sup>. Toute cette structure donne le sentiment d'un groupe solide et particulièrement influent dans le mouvement homosexuel.

---

<sup>1618</sup> « Lettre ouverte à mesdames et messieurs les députés et sénateurs à propos des lois sur certaines libertés des mineurs », *op. cit.*, p. 12

<sup>1619</sup> *Ibid.*

<sup>1620</sup> « Ça y est, la pédophilie... », non daté, fonds privé Bruneau Hérial, Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales, Lyon

<sup>1621</sup> « 1<sup>er</sup> Congrès pédophile », *Gai Pied*, n° 34, janvier 1982, p. 3

<sup>1622</sup> Le nom de la revue change avec le numéro 2. Elle devient *Le Petit gredin* et est vendue 25 francs. Elle paraît jusqu'au cinquième numéro à l'été 1984. Pour se prémunir des attaques dont elle pourrait faire l'objet, une note vient clore le 1<sup>er</sup> numéro : « Le GRED et le Petit Gredin ne sont et ne seront jamais des lieux et moyens d'échange de documents pornographiques, ni de coordonnées de mineurs. Ils ne sont qu'un mouvement et un organisme exclusivement militants ».

<sup>1623</sup> « Le mouvement pédophile en France », *petit gredin*, *op. cit.*, p. 5

L'énergie dépensée par le GRED et ses militants à paraître organisés et omniprésents dans les débats doit être soulignée. Les articles ayant trait à la pédérastie dans les pages d'*Homophonies*, sont toujours signés par les mêmes militants se revendiquant du Groupe de recherche. Dans les premiers numéros du journal, plusieurs pages sont régulièrement occupées à défendre les revendications de ces derniers. Cependant, les autres sources (tracts, comptes rendus de réunion et de coordination, journaux locaux) des groupes du CUARH montrent que la préoccupation pour la question pédophile est marginale pour leurs militant·es. Certains entretiens laissent d'ailleurs entrevoir une relative aversion pour le Groupe de recherche. Jacques Fortin du GLH de Marseille me confia qu' « avec le GRED, nous on était déjà très très tendus sur le sujet de la pédophilie. On voulait en aucun cas que “machin” il vienne avec des gamins, comme il avait tendance à le faire<sup>1624</sup> ». C'est aussi le cas du GLH de Rouen qui dans son journal écrit : « Bien sûr les enfants ne sont pas innocents, bien sûr c'est souvent eux qui jouent à la séduction, sauf qu'on a jamais vu un gamin de dix ans pénétrer un type de quarante<sup>1625</sup> ».

Si le Groupe de recherche revendique 110 membres en septembre 1982, Catherine Gonnard ne se souvient pas d'avoir côtoyé plus de quelques personnes<sup>1626</sup>. Le GRED lui-même reconnaît qu'il ne dispose que de « peu de militants<sup>1627</sup> », par exemple Serge Duraz<sup>1628</sup> originaire de Brest où se trouve le siège social du groupe, ou encore un certain Donald, représentant pour la Provence, vivant entre Aix et Marseille. Lors de la Coordination nationale du CUARH à Clermont-Ferrand en septembre 1983 le GRED dispose de 8 mandats (ce qui est alors le nombre maximal par groupe), chaque mandat correspondant à 10 militant·es à jour de leurs cotisations<sup>1629</sup>. Le GRED revendique donc au minimum 64 membres à cette date, qu'il faut ramener à la dimension nationale du groupe. Cette situation est en réalité paradoxale. Parce que si les militants pédophiles sont peu nombreux à l'échelle locale, lorsqu'ils sont rassemblés dans un événement comme une Coordination nationale, ils sont surreprésentés par rapport à leur importance réelle. Ce qui participe à leur conférer une influence qui est en réalité exagérée voire factice.

La figure la plus importante du GRED est Gérard Bach-Ignasse qui grossit aussi artificiellement l'importance du groupe pédophile. Gérard Bach-Ignasse est juriste et occupe un rôle particulier au sein du CUARH. Il se rend ainsi nécessaire à l'organisation et est un très bon

---

<sup>1624</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>1625</sup> « Homos – pédos : le face à face ? », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 28

<sup>1626</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>1627</sup> Compte rendu de la Commission nationale du CUARH, 11 septembre 1982, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1628</sup> Il s'agit d'un pseudo, en référence à la pointe du Raz dans le Finistère.

<sup>1629</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1



orateur. Il est aussi l'un des principaux rédacteurs d'*Homophonies* d'où la récurrence d'articles signés par sa plume. Hervé Liffra, premier et unique permanent du CUARH, se souvient de ce dernier ainsi :

« Avec parmi eux un juriste, qui était un bon juriste d'ailleurs, et qui a cherché à se servir du CUARH pour faire passer ses idées. Et donc il a plus d'une fois essayé de faire passer... Au lieu que de dire : la majorité sexuelle à 15 ans pour tout le monde, [il voulait] la baisser à 14 ans ou la baisser à 13 ans etc. [...] Mais parmi les gens qui le défendaient, il y avait [...] bien sûr les pédophiles, mais il y avait vraiment des militants, à ma connaissance absolument pas du tout attiré par les enfants, ni de près ni de loin. Mais qui étaient avec l'idée de, ah ben oui, la liberté c'est pour tout le monde etc.<sup>1630</sup> ».

Même s'il existe au sein du mouvement homosexuel une forte polarité autour de la place et de la légitimité d'un groupe pédophile, Gérard Bach-Ignasse parvient à mettre cette tension de son côté : l'unité du mouvement passe par l'acceptation du GRED en son sein. Hervé Liffra raconte que ce fut l'une des premières ambiguïtés du CUARH. Pour ne pas briser la fragile concorde, personne n'ose même imaginer son départ :

« Si quelqu'un avait demandé le départ du GRED, ça aurait été à ce moment-là l'explosion du CUARH ! La moitié des groupes [l']auraient quitté en disant vous avez pas le droit de les censurer, c'est épouvantable etc. ! Faut se remettre dans le contexte de l'époque qui est quand même très... C'était un autre contexte à l'époque<sup>1631</sup> ».

Deux « scandales » cependant. Lors de l'Université d'été homosexuelle de 1983, quelques militants pédophiles proposent l'organisation et l'animation d'une crèche sur le site de l'UEH ce qui est considéré par certain·es comme une provocation. Catherine Gonnard se souvient : « Les lesbiennes là pour le coup, elles ont dit ah non ! Il n'en est pas question. Mais là, on était hors de nous, hors de nous [...]<sup>1632</sup> ». Deux ans plus tard, lors de l'édition suivante où le GRED dispose encore d'un stand, des membres du groupe se présente sur le site accompagné de quatre enfants dont ils assurent avoir la garde. Des organisateurs de l'UEH s'opposent à cette situation et les militants pédophiles quittent l'université d'été<sup>1633</sup>.

La place prépondérante du GRED au sein du CUARH, par l'intermédiaire de Gérard Bach-Ignasse se maintient pourtant jusqu'à l'effondrement de la sphère mouvementiste de ce dernier en

---

<sup>1630</sup> Entretien avec Hervé Liffra, janvier 2019, Paris

<sup>1631</sup> *Ibid.*

<sup>1632</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>1633</sup> « UEH 85 : La porte étroite », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

1986. Mais l'écho de ses revendications est de plus en plus faible en dehors du mouvement. Cette rupture que je place à mon tour en 1982 avec l'affaire du Coral, « ne réside peut-être pas », d'après Jean Bérard, « dans l'expression des pédophiles eux-mêmes, dont les organes demeurent actifs, mais dans la position politique de leurs revendications : à ce moment se ferment sans retour les espaces d'expression que les pédophiles avaient trouvés dans certains médias et partis politique<sup>1634</sup> ». De son côté, Sébastien Chauvin formule l'hypothèse qu'il y a aussi une forme de désintéressement des homosexuels pour la question pédophile qui est lié à la « virilisation des modèles culturels gays et la dévalorisation érotique d'une certaine image androgyne qui était assez facilement associée à la figure du jeune adolescent<sup>1635</sup> ». Le modèle muscle, moustache, cuir commence à s'imposer.

Depuis la rentrée 1979 le temps s'accélère pour les militant·es homosexuel·les. Le tout jeune CUARH se mobilise dans la lutte contre la répression et oriente la mobilisation vers une perspective revendicative et réformatrice. Son premier combat s'articule contre les interdictions professionnelles en même temps qu'il développe une structure adéquate pour faire changer la mobilisation d'échelle, du local au national. La nouvelle direction que prend le mouvement homosexuel redéfinit les interactions de celui-ci avec d'autres mobilisations. Un courant lesbien féministe fait le choix de rejoindre le mouvement mixte et dans le même temps, les défenseurs de la pédophilie voient s'ouvrir une fenêtre d'opportunité politique bientôt refermée. Après moins de deux ans d'existence, le CUARH va désormais s'engager dans son principal combat, permis par la perspective des élections présidentielles de 1981, pour mettre fin au reliquat de la législation homophobe.

---

<sup>1634</sup> BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *op. cit.*, p. 14

<sup>1635</sup> CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158, 2006, p. 125

## Chapitre 8 : L'apprentissage des rouages du pouvoir (1981-1982)<sup>1636</sup>

À l'automne 1980, après la mobilisation pour la fin des interdictions professionnelles et contre l'amendement Foyer, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle décide de s'engager dans une nouvelle campagne, dans la perspective des élections présidentielles du printemps 1981. D'après la sociologie des mouvements sociaux, cette campagne présidentielle pourrait être définie comme une « structure d'opportunité politique » (SOP), c'est-à-dire qu'elle « rend compte de l'environnement politique auquel sont confrontés les mouvements sociaux, et qui peut selon la conjoncture exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement<sup>1637</sup> ». Les sociologues Olivier Fillieule et Lilian Mathieu notent cependant que :

« Ce modèle séquentiel oublie que parfois la mobilisation précède la mise en place d'un cadre et que bien souvent, celui-ci se forge dans l'action, en se définissant notamment dans les interactions entre groupes mobilisés et avec les cibles et le pouvoir. De ce point de vue, la répression contribue bien souvent à structurer, voire fonder un cadre mobilisateur<sup>1638</sup> ».

Une assertion qui correspond très justement à la mobilisation homosexuelle. De plus, « [...] les opportunités s'actualisent de manière continue dans les rapports des mouvements aux contextes dans lesquels ils sont pris<sup>1639</sup> » et « cette interdépendance relationnelle est visible dans les liens étroits qui existent entre la modification des répertoires d'action et la succession des vagues de mobilisation<sup>1640</sup> ». Ce qui leur permet de conclure que « le concept de SOP, n'a guère de sens, dès lors qu'on admet le caractère relationnel et donc dynamique de l'action protestataire<sup>1641</sup> ». Cette réflexion est essentielle pour la compréhension du mouvement homosexuel en ce tout début de décennie. C'est bien dans un double mouvement qu'il faut analyser les dynamiques en cours, c'est-à-dire en observant ce qui est propre à la mobilisation tout en gardant en tête ce qui lui est extérieur. Ainsi, si le contexte fournit au mouvement une nouvelle opportunité pour faire avancer sa cause, ce sont bien les dynamiques et les changements d'orientation à l'œuvre dans la mobilisation depuis 1978 qui rendent celle-ci possible, c'est-à-dire l'adoption d'un militantisme revendicatif et réformiste. Cette campagne pour l'élection présidentielle prend alors différentes formes et recourt à différents répertoires d'action avec l'objectif de mettre fin à la législation homophobe. D'un côté

---

<sup>1636</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 8 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 64 – 76

<sup>1637</sup> FILLIEULE Olivier et MATHIEU Lilian, « Structure des opportunités politiques », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 573

<sup>1638</sup> *Ibid.*, pp. 577 – 578

<sup>1639</sup> FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue*, Paris, Presses de Science po, 1997, p. 57

<sup>1640</sup> FILLIEULE Olivier et MATHIEU Lilian, « Structure des opportunités politiques », *op. cit.*, p. 578

<sup>1641</sup> *Ibid.*

le CUARH interpelle les candidat·es et cherche à faire connaître leurs positions vis-à-vis de l'homosexualité. De l'autre, convaincu de la force de la rue, il organise le 4 avril 1981 une marche dans les rues de la capitale qui rassemble près de 10 000 personnes. C'est la même logique qui oriente la campagne pour les élections législatives, même si, à la différence des présidentielles, deux candidats homosexuels se présentent – en vain – à la députation.

Dans les mois qui suivent la victoire socialiste et l'élection de François Mitterrand, les changements économiques, politiques et sociaux se succèdent et se multiplient. Pour définir la réussite d'un mouvement social, le politologue Marco Giugni reprend la typologie développée par le sociologue William A. Gamson, dont deux aspects nous intéressent ici : « L'acceptation des mouvements en tant qu'interlocuteur légitimes de la part des autorités politiques » et « l'obtention de changements dans les politiques publiques [...] »<sup>1642</sup>. D'un côté Le CUARH est devenu l'interlocuteur privilégié du nouveau gouvernement et ses militant·es prennent le chemin des Ministères pour rappeler au personnel politique nouvellement élu les engagements qu'il a pris. De l'autre, la majorité des revendications du Comité d'urgence sont accomplies en quelques mois et la plus symbolique d'entre elles, la suppression de l'article 331-2 du Code pénal paraît au Journal officiel le 4 août 1982. Si la victoire est certaine, que signifie-t-elle et quelles sont ses conséquences ? Le risque pour un mouvement revendicatif tel que l'est devenu le CUARH, c'est qu'une fois ses revendications atteintes, il ne sache comment rebondir et quelle nouvelle orientation donner à sa mobilisation. Cette réflexion traverse le mouvement dès l'été 1981 lors de la seconde UEH et se trouve renforcée à la rentrée. Conséquence de ce moment de flottement, les premières tensions et hésitations quant à l'orientation du CUARH font jour. On se souvient que le Comité d'urgence est une coordination de groupes homosexuels et lesbiens luttant contre la répression, ce qui lui a permis de rassembler de nombreuses bannières, aux ambitions parfois très éloignées. La dimension existentielle de l'engagement homosexuel ayant été mise de côté, certain·es commencent à questionner le sens d'une lutte commune. Ces tensions sont particulièrement criantes au sein du CUARH – Paris où deux groupes, dès l'automne 1981, font scission. Ce qui se joue entre les lignes, c'est l'opposition croissante entre celles et ceux qui veulent maintenir l'orientation du mouvement sur une seule base antirépressive et trans-partisane, tandis qu'un second courant revendique l'inscription du mouvement sur l'échiquier politique, ses adversaires politiques étant clairement définis.

---

<sup>1642</sup> GIUGNI Marco, « Réussite et échec des mouvements sociaux », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 516

L'International gay association (IGA) est fondée en 1978 à Coventry, au centre de l'Angleterre. Quelques mois après sa naissance, le CUARH rejoint l'organisation et renouvelle cette tradition du mouvement homosexuel français de s'inscrire dans les dynamiques et solidarités internationales. À l'image des GLH au cours de la décennie précédente, l'orientation de la mobilisation dans une perspective internationale permet à la mobilisation de se renforcer à l'échelle nationale et participe à justifier son statut d'interlocuteur privilégié auprès des institutions et pouvoirs publics. Une présentation de l'IGA et de la place des groupes homosexuels et lesbiens en son sein au tout début des années 1980 concourt aussi à mettre en lumière à quel point les débats, revendications et tensions propres au mouvement français sont en réalité très proches d'un pays à l'autre, dans le monde occidental. Ainsi, la lutte contre la répression est devenue le paradigme central dans de nombreuses mobilisations nationales, et la place des lesbiennes – et dans une moindre mesure celles des pédophiles – tout comme les questions de mixités sont au cœur des débats dans de nombreux pays. Certaines lesbiennes, principalement issues du courant radical, fondent alors une nouvelle organisation, l'ILIS, l'International lesbian information secretariat pour revendiquer leur autonomie politique. Elles importent et reproduisent ainsi à l'échelle internationale les réalités des mobilisations à l'échelle nationale ou locale.

### **1. La campagne pour les élections présidentielle et législatives**

L'échec de la mobilisation contre l'amendement Foyer et les revirements de l'Assemblée nationale renforcent la détermination des militant·es du CUARH dans leur volonté de mettre fin à la législation homophobe. Une occasion rêvée se présente : les élections présidentielles programmées pour le mois de mai 1981. Dès l'automne 1980, la mobilisation se met en place pour faire entendre la voix des homosexuels et des lesbiennes. La campagne pour l'élection présidentielle permet d'obtenir un instantané des prises de positions des différents partis quant à la question homosexuelle et vis-à-vis des revendications du mouvement. Pour peser dans la campagne, le CUARH organise une manifestation le 4 avril 1981, dont le succès permet tous les espoirs. François Mitterrand élu, les élections législatives du mois de juin 1981 deviennent le nouvel enjeu pour les militant·es, dont le succès est nécessaire pour rendre les promesses socialistes effectives.

## 1.1 Un nouvel espoir : la campagne pour l'élection présidentielle

Après sept ans de giscardisme et vingt-trois ans d'attente, la perspective de voir la gauche accéder au pouvoir devient l'un des principaux espoirs des mouvements sociaux. Lors de la 6<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH à Angers, les 27 et 28 septembre 1980, le mouvement décide de se lancer dans la campagne présidentielle, « afin que les homosexuels et les lesbiennes commencent enfin à devenir une force politique avec laquelle il faudra compter dans ce pays<sup>1643</sup> ». Quatorze villes sont représentées lors de la rencontre, dont une majorité de GLH<sup>1644</sup>. Le compte rendu de la coordination rapporte un débat très animé et trois propositions de mobilisation distinctes. La première s'appuie sur une proposition de l'écrivain Yves Navarre dans les pages de *Gai Pied* pour un vote « Triangle rose » : « Je rêve de glisser au premier tour des élections présidentielles, dans mon bulletin de vote, un triangle rose avec pour toute mention "alinéa 3 de l'article 331" ou simplement "nous existons"<sup>1645</sup> ». L'idée en séduit certain·es. La seconde proposition consiste à présenter un·e candidat·e homosexuel·le, démarche qui n'est pas sans embûches : obtenir les 500 signatures de parrainage, prévoir le coût financier et l'énergie d'une campagne électorale, choisir le ou la candidat·e, son programme, l'image de l'homosexualité qu'il ou qu'elle donnera ou encore de son positionnement sur certains sujets, sources de tensions, comme la pédérastie<sup>1646</sup>. La troisième proposition est l'élaboration d'une campagne pour l'extension de la loi de juillet 1975, qui punit toute discrimination pour raison de sexe, de race et de religion, à l'orientation sexuelle. Elle entend aussi interpellier les différent·es candidat·es à l'élection et l'organisation d'une marche nationale avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection. Enfin, un dernier axe de revendication vise la « destruction des fichiers et l'arrêt du fichage des homosexuels et des lesbiennes par la police, pour la dissolution du "Groupe de contrôle des homosexuels" à la Préfecture de police de Paris<sup>1647</sup> ». Un programme qui s'annonce chargé !

Le choix se porte sur la troisième proposition, par consensus, selon le fonctionnement des Coordinations nationales<sup>1648</sup>. Ceci parce que le vote « Triangle rose » pose le problème de la comptabilisation des votes, ces derniers étant considérés comme nuls par la loi. De plus, ce vote est jugé

---

<sup>1643</sup> « Présidentielles », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 6

<sup>1644</sup> Les villes présentes sont : Angoulême (GREC), Angers (GLH mixte), Brest (GLH), Clermont-Ferrand (GLH), Dijon (GLH), Lyon (inconnu), Marseille (GLH), Nantes (GLH, GL et DJ), Paris (CUARH – Paris et CCL), Strasbourg (CHS), Rennes (DJ), Troyes (GLH) et Caen ((GLH mixte)

<sup>1645</sup> « Riposte », *Gai Pied*, n° 15, juin 1980, p. 1

<sup>1646</sup> « Compte rendu de la Coordination du CUARH », 6 octobre 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p.2

<sup>1647</sup> « Présidentielles », *op. cit.*, pp. 6 – 7

<sup>1648</sup> *Ibid.*

inopérant par certain·es car, sous le prétexte d'une « affirmation homosexuelle il gommait l'essentiel de nos revendications présentes, il diluait l'offensive que nous menons depuis plusieurs mois [...]»<sup>1649</sup> ». La seconde option, bien que jugée intéressante par sa possible portée médiatique, paraît trop compliquée à mettre en place.

Le CUARH voit grand pour ses campagnes à venir : des dizaines de milliers de tracts, des dépliants, des milliers d'affiches à coller à travers tout le territoire. Un appel est fait aux forces militantes et à leur portefeuille. Le CUARH estime cette campagne « à plusieurs millions de centimes » et toute aide financière est la bienvenue : « mandats, chèques, dollars, marks, lingots d'or, diamants, nous acceptons tout (sauf les “emprunts russes”) !<sup>1650</sup> ». Le succès de la marche est un élément décisif dans cette stratégie : 10 000 personnes doivent y participer. Des bons de soutien sont mis en place et un appel à populariser la manifestation, diffusé dans *Homophonies*<sup>1651</sup>. Pour que cette journée se termine en apothéose, un gala est prévu à la Mutualité.

L'engouement pour la campagne est fort. La 7<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH se tient à La Baule les 15 et 16 novembre et regroupe plus d'une soixantaine de personnes, représentant une quinzaine de villes, pour beaucoup de l'ouest, géographie oblige<sup>1652</sup>. La date du 4 avril est choisie pour l'organisation de la marche. Son importance est à nouveau soulignée : « Se contenter d'interroger les postulant(e)s à l'Élysée ne saurait suffire si parallèlement nous ne sommes pas des milliers dans la rue avec tous les défenseurs des libertés pour exiger la fin des discriminations. Notre libération dépend avant tout de nous-mêmes [...] ». Après les journées du 31 mai et du 23 octobre, les militant·es ont pris le goût du nombre et de la rue et les gais et lesbiennes n'accordent qu'une confiance toute relative au personnel politique partisan, et misent sur un rapport de force conséquent afin de faire adopter leurs revendications.

Un nouveau drame vient cristalliser la situation et rendre les revendications du CUARH plus actuelles que jamais. Dans la nuit du 20 février 1981, un jeune homme de 26 ans, Philippe Martinot, est assassiné au jardin des Tuileries à Paris. Celui-ci souhaitait venir en aide à trois homosexuels, victimes d'une agression menée par cinq hommes, avant d'être poignardé à mort. Les premiers secours n'ont pu que constater le décès. Prévenu par un témoin, le CUARH réagit par un communiqué de presse que l'AFP se refuse dans un premier temps à diffuser. Les responsabilités sont simples pour le Comité d'urgence. Philippe Martinot est « une nouvelle victime du racisme

---

<sup>1649</sup> « Tribune du CUARH : autour des élections présidentielles », *Masques*, n° 8, printemps 1981, p. 73

<sup>1650</sup> « Comment participer à notre action », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 7

<sup>1651</sup> « Présidentielles », *op. cit.*, p. 7

<sup>1652</sup> Angers, Brest, Caen, Dijon, Douarnenez, Le Havre, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, La Roche sur Yon, Rouen, Tours et Troyes.

anti-homosexuel dont Monsieur Jean Foyer, Député RPR et militant chrétien se fait le porte-parole<sup>1653</sup> ». Une manifestation en hommage à Martinot est organisée par le CUARH le 27 février et un courrier rédigé à l'attention du Préfet de police de la Préfecture de police de Paris demandant le retour d'une borne de Police secours dans les environs du jardin<sup>1654</sup>.

## 1.2 La gauche, la droite et les homos

Afin d'interpeller les candidat·es des différents partis sur leurs positions, le CUARH rédige une lettre ouverte qui récapitule leurs exigences et promet de publier les réponses dans les colonnes d'*Homophonies*. Les militant·es assurent aussi, sur un ton provocateur, de se présenter aux réunions publiques et meetings des candidat·es afin de les interpeller sur leurs positions<sup>1655</sup>. Cette initiative permet d'avoir un instantané du positionnement des différentes forces partisanes et leur rapport avec le mouvement homosexuel en ce début des années 1980. Il y a d'abord ceux et celles qui n'ont pas pris le temps de répondre aux sollicitations du Comité d'urgence. Sans surprise il s'agit avant tout de la droite. Les équipes de campagne de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing feignent ne pas comprendre l'enjeu de la requête. Michel Debré, lui, est selon sa secrétaire, « en principe contre l'homosexualité<sup>1656</sup> », tandis que Marie-France Garaud et Arlette Laguiller de Lutte ouvrière, n'ont tout simplement pas daigné répondre<sup>1657</sup>. Parmi ceux qui ont répondu, Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) s'engage à abroger « tous les textes discriminatoires à l'égard des homosexuels. Et que les atteintes qu'ils subissent soient assimilées au racisme [...]»<sup>1658</sup>. Pierre Juquin du Parti communiste avance, sans sourciller, que son parti respecte les libertés individuelles et les droits de l'homme et que les « parlementaires communistes ont soutenu en chaque occasion<sup>1659</sup> » les revendications homosexuelles. De son côté, Alain Krivine candidat pour la LCR assure un soutien total aux luttes homosexuelles. Pierre Bérégovoy, qui prend la plume au nom de François Mitterrand, affirme que « l'homosexualité ne doit entraîner sous aucune forme, ni inégalité ni discrimination et des mesures concrètes doivent être mises en œuvre sur tous les points que vous soulevez à juste titre dans votre questionnaire<sup>1660</sup> ». Le Parti socialiste unifié défend les positions les plus progressistes de l'ensemble du spectre politique. Albert Rosse, membre

---

<sup>1653</sup> « Communiqué de presse », *Homophonies*, n° 6, avril 1981, p. 6

<sup>1654</sup> « Ils ont encore assassiné », *Homophonies*, n° 6, avril 1981, p. 6

<sup>1655</sup> « Présidentielles », *op. cit.*, p. 7

<sup>1656</sup> « Les réponses des candidats », *Homophonies*, n° 6, avril 1981, p. 4

<sup>1657</sup> *Ibid.*

<sup>1658</sup> *Ibid.*

<sup>1659</sup> *Ibid.*

<sup>1660</sup> *Ibid.*



du Bureau politique du PSU<sup>1661</sup>, s'exprime dans les colonnes du journal pour exprimer les positions de son parti. En plus de reprendre à son compte les six revendications présentées par le CUARH, le parti d'Huguette Bouchardeau exige aussi la fin de tout « traitement, notamment chimiothérapique » pour « guérir » l'homosexualité. Le PSU propose aussi la reconnaissance des couples de même sexe dans le concubinage, le droit à l'adoption pour les gais et lesbiennes, seul·es ou en couple, ainsi que la reconnaissance « du changement de sexe dans les cas évident de transsexualité<sup>1662</sup> ». Le parti est en avance sur son temps.

Albert Rosse explique ce progressisme par l'orientation politique qu'Huguette Bouchardeau veut donner à sa campagne, lors d'un entretien qu'il m'a accordé. La candidate veut axer ses revendications « sur les droits des femmes, les droits des minorités, l'écologie, le droit à l'auto-détermination des DOM TOM et compagnie, et le désarmement. Et donc très vite elle me dit : “Albert, je veux bosser sur l'homosexualité, je veux qu'on fasse une partie de la campagne sur ce thème-là”<sup>1663</sup> ». Albert Rosse fait le lien entre le mouvement, le CUARH et les instances dirigeantes du PSU. Huguette Bouchardeau veut laisser la parole aux premières et premiers concerné·es. Elle propose ainsi d'offrir son temps de parole à M. Eric Edinval, représentant de l'Union du peuple guadeloupéen, et à l'écrivain Dominique Fernandez, au nom des homosexuel·les, pour les clips de campagne radiophoniques diffusés sur les ondes. Mais la commission nationale de contrôle de la campagne lui refuse cette initiative et dans un communiqué explique que :

« L'article 12 du décret du 14 mars 1964 faisait obstacle à la diffusion de cette émission. Les règles (...) prévoient une utilisation personnelle par le candidat des temps d'émission qui lui sont attribués, la seule exception à ce principe étant la participation des partis ou groupements politiques dont l'action s'étend à la généralité du territoire national. Dans le cas d'espèce (...) la formule proposée par Mme Bouchardeau ne pouvait être retenue<sup>1664</sup> ».

Face à ce refus, Huguette Bouchardeau décide alors de consacrer le temps qui lui est imparti, c'est-à-dire 12 minutes, à répéter encore et toujours la même phrase : « Bip, bip, bip, émission d'Huguette Bouchardeau censurée<sup>1665</sup> ». Pour le dernier meeting de sa campagne, la candidate du PSU invite Dominique Fernandez et Jean Le Bitoux à venir s'exprimer sur scène, quelques minutes seulement avant son propre discours. Son engagement à défendre la cause homosexuelle est réel.

---

<sup>1661</sup> Albert Rosse multiplie les casquettes : en plus d'être membre du BP du PSU, il est militant au CUARH – Paris et rédacteur au *Gai Pied*. Il occupe alors une place centrale dans cette séquence politique.

<sup>1662</sup> « Les réponses des candidats », *op. cit.*, p. 4

<sup>1663</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>1664</sup> « Bip, bip, bip, émission d'Huguette Bouchardeau censurée », *Le Monde*, 25 avril 1981

<sup>1665</sup> *Ibid.*

La 8<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH, les 2 et 3 janvier 1981 à Troyes, définit sa stratégie quant aux réponses obtenues : ne pas voter au 1<sup>er</sup> tour pour les candidat·es qui ne sont pas d'accord avec l'ensemble des revendications du CUARH<sup>1666</sup>. Pour le 2<sup>nd</sup> tour, les militant·es appellent à voter contre Valéry Giscard d'Estaing, « mais nous ne rendrons publique notre position que le soir du 1<sup>er</sup> tour, afin de ne pas fausser le jeu<sup>1667</sup> ». À la veille des élections, du fait de positions « ayant été, à différentes reprises interprétées ou déformées [...] », le CUARH se voit dans l'obligation de préciser que son appel à faire barrage à Valéry Giscard d'Estaing ne peut être « un blanc-seing donné à quiconque<sup>1668</sup> ».

### 1.3 La marche du 4 avril 1981

La mobilisation pour le succès de la marche n'est pas seulement parisienne. *Homophonies* rapporte les nombreuses initiatives menées à travers l'hexagone et annonce un tract tiré à 100 000 exemplaires<sup>1669</sup>. Le GLH marseillais est le plus ambitieux. Il annonce réserver un wagon de train Corail à la SNCF pour mener 80 personnes jusqu'à Paris. Il organise aussi régulièrement des collages d'affiches et des distributions de tracts. À Dijon, deux réunions publiques sont prévues et un départ en car est organisé. Le GLH se targue aussi de faire signer la lettre ouverte aux candidat·es et d'avoir obtenu le soutien de nombreuses organisations partisanes et syndicales. À Rouen, les militant·es déploient aussi une grande énergie à la faire signer. Le nouveau GLH et le GL de Nantes ont organisé les 21 et 23 janvier 1981 des projections suivies de débats qui ont rassemblé un large public. Du côté d'Angers, en plus des collages et des tractages, une soirée pour récolter des fonds a eu lieu le 21 février, tandis qu'à Brest, le GLH annonce la création d'un Comité pour « les Droits et les Libertés des homosexuels et des lesbiennes », qui doit regrouper toutes les organisations désireuses de soutenir la mobilisation. De nombreuses autres villes annoncent des départs groupés, en train, bus et voitures<sup>1670</sup>. Pour faciliter l'organisation de la mobilisation et particulièrement celle de la marche et la fête du 4 avril, une Commission présidentielle est mise en place le 24 janvier 1981 par le CUARH – Paris, à laquelle un ou deux membres de chaque groupe est invité à prendre part<sup>1671</sup>. *Gai Pied* rapporte l'organisation d'une ultime Coordination nationale où la majorité de

---

<sup>1666</sup> Cette position n'est pas unanimement partagée par les groupes. Mais le rapport de force se fait en défaveur de celles et ceux qui auraient préféré ne donner aucune consigne, quelle qu'elle soit.

<sup>1667</sup> « Compte rendu de la coordination de Troyes », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1668</sup> « Présidentielle... », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 3

<sup>1669</sup> « Le tour de France de la marche... », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, p. 4

<sup>1670</sup> *Ibid.*

<sup>1671</sup> Courrier du CUARH – Paris sur la Commission présidentielle, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

l'ordre du jour est consacré à la journée du 4 avril à Marseille les 27 et 28 février. Le mensuel, par la voix de Jacky Fougeray, toujours en délicatesse avec le CUARH, ne semble d'ailleurs pas croire à l'objectif du Comité d'urgence de réunir 10 000 personnes dans les rues de la capitale<sup>1672</sup>.

Et pourtant : « Personne même [parmi] les plus optimistes d'entre nous, n'avait osé l'espérer ! Nous étions 12 000<sup>1673</sup>, peut-être 15 000 femmes et hommes, venus de toute la France et de l'étranger pour manifester, en cette période pré-électorale notre volonté de lutter pour nos droits et libertés<sup>1674</sup> ». Le ton adopté par *Homophonies* est jubilatoire. Jamais une manifestation en Europe n'a rassemblé autant d'homosexuels, de lesbiennes et leurs soutiens, venu·es de quatre coins de l'hexagone pour vivre ce moment historique. La quasi-totalité des organisations homosexuelles ont appelé à la marche. Seule Arcadie est absente, malgré de nombreux efforts pour inviter l'organisation de la rue du Château d'eau à participer à l'événement. André Baudry écrit ainsi :

« Arcadie ne crie pas inutilement, persuadée que ce n'est pas dans ce vacarme qu'elle obtiendra pour les homophiles ce qu'ils espèrent. C'est [à] dire qu'elle ne descend pas dans la rue – et n'y descendra pas – avec des slogans qui font rougir ou qui font peur ... et qui risquent d'entraîner le contraire de ce qui est espéré<sup>1675</sup> ».

De nombreux partis et organisations<sup>1676</sup> du mouvement social ont appelé à soutenir la marche et à s'y rendre, mais une manifestation de soutien aux personnes immigrées défile le même jour, quelques arrondissements plus loin et participe à « diviser » les troupes militantes entre les deux événements.

Pour la grande majorité des personnes présentes, il s'agit de leur première manifestation homosexuelle. Nombre d'entre elles, curieuses et hésitantes, s'étaient amassées sur les trottoirs pour

---

<sup>1672</sup> « Le rendez-vous du 4 avril », *Gai Pied*, n° 24, mars 1981, p. 5

<sup>1673</sup> Le journal *Le Monde* parle de son côté de 10 000 manifestant·es. *Libération* est en grève depuis la fin du mois de février 1981 et aucun·e de ses journalistes ne couvre la marche. La parution du périodique reprend le 19 mai 1981 avec une nouvelle formule, moins politique. Aucun récit de la manifestation n'est donc possible de ce côté. La Préfecture de police de Paris donne, elle, le chiffre 6000 manifestant·es (« Comité d'urgence anti-répression homosexuelle », 6 février 1980, fonds des Renseignements généraux, Microfiche n° 71099/sch6, Cote 20120238/33, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, p. 9).

<sup>1674</sup> « C'était le 4 avril », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 4

<sup>1675</sup> « Lettre ouverte à Arcadie », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, p. 6

<sup>1676</sup> La liste des partis et organisations est la suivante : Les Amis de la Terre, les CCA, la CFDT Chèque postaux, Caisse nationale d'Épargne (Paris), CFDT Service public parisien, UD CFDT – 94, le *Gai Pied*, les JCR, la LCR, la Ligue des droits de l'homme, *Masques*, Mouvement de défense des handicapés, le MLAC, de nombreux groupes, collectifs, revues du Mouvement de libération des femmes (non déposé), l'OCT, *Partis pris*, le Planning familial, le PS, le PSU, le SGEN – CFDT, le SMG.

observer le passage du cortège, « puis convaincus par le nombre et la chaleur de la Marche, l'intégraient en cours de route<sup>1677</sup> ». Catherine Gonnard se souvient de ce moment que beaucoup considèrent comme historique :

« En arrivant, on se dit un peu qu'on va peut-être rester sur le trottoir. Et là tout le monde pense la même chose et le trottoir n'est pas assez large et donc on est tous dans la rue. Je pense que c'est un des moments les plus beaux de ma vie. D'un coup on est 10 000. [...] C'est incroyable, on est aussi nombreux. Il y a des filles, et on est là, et les slogans sont quand même assez délirants : "Nationalisez les usines à paillottes". Les garçons qui criaient "Giscard, des diamants pour nos amants" parce qu'on était juste après l'affaire de Bokassa. [...] Je suis bien d'être là, contente et heureuse ! ».

Arrivées à Beaubourg, terminal de la marche, les manifestantes envahissent le parvis du centre Georges Pompidou et décorent l'édifice de leurs banderoles. Des prises de paroles sont organisées dont celle d'Eliane Morissens, venue témoigner de sa situation et apporter son soutien à la marche. Le caractère exceptionnel de la journée est souligné par Jean Cavailhes du GLH de Dijon qui prend la parole au nom du CUARH :

« Nous vivons une journée historique. Quand vous en reparlerez plus tard, vous pourrez dire : "J'y étais". Nous sommes dans la rue, réunis pour exiger que les lesbiennes et les homosexuels puissent vivre et aimer au grand jour. C'est la première fois qu'une manifestation aussi importante a lieu en France depuis la préhistoire : les historiens ont vérifié dans leurs grimoires, et ils sont unanimes : ni la Lutèce de Vercingétorix, ni le Paname de 1979, ni Paris de 1848 ou de la Commune n'ont connu pareille manifestation<sup>1678</sup> ».

Les militantes qui prennent la parole soulignent aussi la diversité de la mobilisation avec une multiplicité de groupes et tendances présentes au même endroit. Martine Cotton, militante du CUARH – Paris, insiste : « le CUARH ne constitue qu'une partie du mouvement homosexuel. Il ne prétend pas en détenir le monopole<sup>1679</sup> ». Si le Comité d'urgence incarne la tête de pont du mouvement, celui-ci est de plus en plus diversifié, en témoigne, par exemple, la présence dans la marche du groupe des Gais Montagnards<sup>1680</sup>. Martine Cotton demande au mouvement de se développer tout en se diversifiant :

---

<sup>1677</sup> « C'était le 4 avril », *op. cit.*, p. 4

<sup>1678</sup> « Intervention à Beaubourg de Jean Cavailhes, militant du GLH – Dijon », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1679</sup> « Intervention de Martine Cotton au plateau Beaubourg », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1680</sup> « De Maubert à Beaubourg », *Gai Pied*, n° 26, mai 1981, p. 2

« Nous devons nous organiser : nous sommes encore trop faibles numériquement. Il existe d'autres besoins : créons des groupes homos dans toutes les directions, politiques, sociales, culturelles, à tous les niveaux. D'autres structures sont possibles pour affirmer gaiement notre homosexualité ; le CUARH ne répond pas, par exemple, à toutes les interrogations sur la radicalité, l'identité homosexuelle. Que ces créations ne soient pas l'apanage de Paris, mais qu'il existe de plus en plus de groupes en province. [...] Créons des groupes dans chaque quartier<sup>1681</sup> ».

Je reviendrai plus loin dans ce chapitre sur le développement et la diversification des groupes lesbiens et homosexuels à Paris comme en région et les enjeux qui les accompagnent. La dimension internationale du mouvement est aussi mise en avant par les orateurs et oratrices et le gala qui se déroule le soir même à la Mutualité est tout autant un succès. Après la remise du prix de l'homophobie 1981 au Groupe de contrôle des homosexuels de la Préfecture de police de Paris, Juliette Greco triomphe devant un public conquis. S'en suit un bal qui fait danser 5000 personnes jusqu'à l'aube<sup>1682</sup>.

La presse atteste le succès de la marche et sa réception, au-delà des discours triomphants du CUARH et du nombre considérable de participant·es. Au sein du « monde homosexuel », *Gai Pied*, qui n'a jamais ménagé le CUARH et ses initiatives, titre en Une de son édition du mois de mai : « La Marche triomphale », accompagnée d'un court encart stipulant que « l'objectif du CUARH a été atteint : 10 000 homosexuel(le)s ont défilé dans les rues de Paris. Le plus grand rassemblement gai en France<sup>1683</sup> ». Audrey Coz, rédacteur du journal, considère cependant que la marche ne respirait « ni la fête, ni la gaité, ni l'outrance ». Et d'ajouter qu'il ne faut pas « perdre de vue que l'aliénation et la misère dans lesquelles vivent de très nombreux pédés ne proviennent pas tant du fameux "alinéa" que de leur propre auto-répression, de leur incapacité à vivre sans se référer en permanence à "l'hétérosexualité culturelle" qui les entoure<sup>1684</sup> ». La presse généraliste a aussi largement rendu compte de la marche. *Le Matin*, *Quotidien de Paris*, *Minute*, *La Croix*, *Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *L'Aurore*, *Le Provençal*, *Combat socialiste* relatent cette journée historique en fonction de leurs propres considérations sur la question homosexuelle. Pour une partie des médias, la classification de l'homosexualité dans les maladies mentales est le thème principal évoqué<sup>1685</sup>. Christian Colombani du *Monde*, remarque que les badauds rencontrés tout au long du parcours ne

---

<sup>1681</sup> « Intervention de Martine Cotton au plateau Beaubourg », *op. cit.*, p. 2

<sup>1682</sup> « Notre préférence fera la différence », *Gai Pied*, n° 26, mai 1981, p. 1

<sup>1683</sup> « La Marche triomphale », *Gai Pied*, n° 26, mai 1981, p. 1

<sup>1684</sup> « De Maubert à Beaubourg », *op. cit.*, p. 2

<sup>1685</sup> « L'homosexualité sous la lorgnette des médias », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 6

paraissaient pas choqués outre mesure par ceux et celles qui défilaient devant leurs yeux. Les homosexuel·les semblaient à priori plus convenables, « apparemment moins provocateurs... à moins que le public s'habitue<sup>1686</sup> ». De son côté *Le Figaro* s'adonne à une véritable sociologie du monde gai et lesbien :

« On pouvait reconnaître toute la diversité de l'homosexualité : jeunes gens bon chic bon genre se tenant par la main, loubards vêtus de cuir avec un petit anneau passé dans l'oreille, travestis, femmes se prenant par le cou, vieux homosexuels élégants, folles grimées, punks, jeunes gens aux cheveux ras et blousons d'aviateurs<sup>1687</sup> ».

Du côté de la presse « de gauche », malgré un soutien appuyé à l'initiative du CUARH, la condescendance et le paternalisme sont parfois de mise. Ainsi *Combat socialiste* s'autorise à donner des conseils au gais et aux lesbiennes, sur ce qu'ils et elles devraient faire ou ne pas faire :

« Avec leurs crécelles, leurs ballons colorés et leurs slogans, les manifestants faisaient sourire. Les mentalités finiront-elles par évoluer ? Il faudrait pour cela peut-être que les homosexuels évitent de tomber dans un certain terrorisme : "hétéro c'est rétro, homo c'est nouveau", a-t-on pu entendre, et qu'ils laissent à chacun la responsabilité de ses goûts<sup>1688</sup> ».

Une coordination nationale du CUARH se tient le 5 avril, profitant qu'une grande partie des militant·es du mouvement se trouvent alors dans la capitale. Toutes et tous sont unanimes sur le succès de la journée et de la soirée<sup>1689</sup>. Au-delà du succès populaire, la lecture des différents communiqués de soutien des organisations partisans, syndicales et du mouvement social laissent entendre que les revendications du CUARH ont été prises en considération. De plus, le candidat socialiste François Mitterrand promet, s'il est élu, d'élaborer un projet de loi sur la base d'une proposition déjà déposée du groupe socialiste à l'Assemblée nationale pour l'abrogation des lois répressives. Même si les militant·es savent « qu'il faut relativiser les promesses électorales, en cette période où toutes les voix sont bonnes à prendre<sup>1690</sup> », certain·es se prennent à rêver que le changement tant attendu soit sur le point d'advenir. Pour autant, les questions restent nombreuses quant à la suite à donner au mouvement. *Homophonies* résume : « Le 4 avril nous a donné conscience de notre force et de notre nombre ; un rapport de force existe maintenant. Comment l'exploiter ?<sup>1691</sup> ». Une réponse qui ne peut être équivalente en fonction du vainqueur de l'élection.

---

<sup>1686</sup> « Le droit à la différence », *Le Monde*, 7 avril 1981

<sup>1687</sup> « L'homosexualité sous la lorgnette des médias », *op.cit.*, p. 6

<sup>1688</sup> *Ibid.*, p. 7

<sup>1689</sup> « Compte rendu de la coordination CUARH du 5 avril 1981 », 23 avril 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1690</sup> « L'homosexualité sous la lorgnette des médias », *op.cit.*, p. 7

<sup>1691</sup> « C'était le 4 avril », *op. cit.*, p. 4



*Figure 9 : Marche du 4 avril 1981. Crédits : Jean-Claude Aubry*



*Figure 10 : Arrivée de la marche à Beaubourg. Crédits : Jean-Claude Aubry*





*Figure 11 : Marche du 4 avril 1981. Crédits : Jean-Claude Aubry*



## 1.4 L'élection présidentielle et les candidats homosexuels aux législatives

Le premier tour de l'élection présidentielle se tient le 26 avril 1981. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand sont qualifiés pour le second. Deux jours plus tard, alors qu'il participe à un meeting de l'association Choisir, le candidat socialiste est interrogé par la journaliste Josyane Savigneau du journal *Le Monde* sur sa position concernant l'homosexualité. Après une première réponse évasive, Gisèle Halimi revient à la charge et questionne le candidat plus directement : « Sur un point précis, si vous êtes élu, est ce que l'homosexualité cessera d'être un délit ? ». Et François Mitterrand de répondre : « Mais absolument... Il n'y a pas de raison de juger le choix, c'est dans la loi de la nature, suivant les goûts, peu importe ; le choix de chacun doit être respecté, c'est tout [...] <sup>1692</sup> ». Le 10 mai, le candidat socialiste remporte l'élection avec 51.76% des voix. Le même soir, place de la Bastille où le peuple de gauche est venu fêter sa victoire, le CUARH déploie une banderole flanquée du slogan : « Les homos ont choisi la liberté <sup>1693</sup> ». L'espoir de voir le changement tant attendu est sur toutes les lèvres et dans toutes les têtes. Le mensuel *Gai Pied* titre en première page de son numéro de juin : « Sept ans de bonheur ? ».

De la même manière que pour les élections présidentielles, le CUARH ne présente pas de candidat·es pour les législatives. Le 14 mai, quatre jours à peine après le second tour, une coordination de personnalités et d'organisations homosexuelles <sup>1694</sup> se réunit dans les locaux du *Gai Pied* <sup>1695</sup>. Cette coordination rédige un manifeste et un appel à tous les homosexuels et les lesbiennes : « En chassant les députés homophobes de l'Assemblée nationale, nous aurons une majorité pour nos droits <sup>1696</sup> ». De son côté, le CUARH procède comme lors de la campagne précédente. Le Comité d'urgence et les groupes locaux en région <sup>1697</sup> envoient aux candidat·es un courrier leur demandant de se positionner pour l'abrogation de l'article 331-2 et pour l'extension des lois anti racistes de 1972 et 1975 à l'homosexualité <sup>1698</sup>. Un dossier retraçant l'évolution du débat parlementaire et les prises de positions des différents partis et syndicats quant à ces questions est joint au courrier <sup>1699</sup>. Cette démarche, très pragmatique, cherchant une prise de position par les candidat·es, explique

---

<sup>1692</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, p. 212

<sup>1693</sup> « Et maintenant ? ... », *Gai Pied*, n° 27, juin 1981, p. 1

<sup>1694</sup> Dans la liste des premiers et premières signataires d'un manifeste issu de cette coordination, l'on retrouve des personnalités politiques comme Jack Lang, Huguette Bouchardeau ou Bertrand Delanoë, des personnalités de la société civile à l'image de Gisèle Halimi, des intellectuel·les comme Simone de Beauvoir, Jean-Paul Aron ou Gilles Deleuze et des artistes comme la chanteuse Dalida. Le CUARH – Paris est aussi signataire du texte.

<sup>1695</sup> « La France porte à gauche », *Gai Pied*, n° 27, juin 1981, p. 1

<sup>1696</sup> *Ibid.*

<sup>1697</sup> « Commission nationale du 27 juin 1981 », 16 juillet 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1698</sup> « Questions du CUARH aux candidats », *Libération*, n° 12, 26 mai 1981

<sup>1699</sup> Courrier du CUARH aux candidat·es à l'élection législative, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

sans doute pourquoi le CUARH ne donne finalement que peu d'écho aux deux candidatures homosexuelles élaborées au sein de groupes locaux, présentées respectivement à Nanterre et Aix en Provence.

Dans la banlieue rouge, c'est Maurice Cherdo, militant du CHOP, le Comité homosexuel de l'ouest parisien, membre du CUARH, qui se présente à l'élection, suppléé par Marie-Antoinette Bernardi. Maurice Cherdo est un ouvrier rectificateur de 56 ans dont l'histoire est liée au militantisme syndical. C'est ce profil peu commun qui lui a valu d'être choisi par ses camarades, « pour prouver que les homosexuels, hommes et femmes, ne sont pas que des artistes ou des bourgeois, pour dire qu'ils ne sont pas des malades et des obsédés<sup>1700</sup> ». Ces mots, que l'on retrouve dans la profession de foi du candidat, veulent remettre en cause les aprioris sur l'homosexualité, et participent à donner une image respectable de celle-ci, même si elle est inscrite à l'extrême gauche. La candidature de Maurice Cherdo est d'ailleurs soutenue par l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) qui fut l'une des premières organisations partisans à soutenir le mouvement homosexuel. Sa campagne combine alors la défense des homosexuel·les et celle de la classe ouvrière, et malgré tous les efforts fournis, Maurice Cherdo ne recueille que 225 voix, soit 0.5% des suffrages exprimés.

Malgré la réticence du CUARH à la présentation de candidatures homosexuelles, il soutient la démarche nanterroise<sup>1701</sup> à laquelle *Homophonies* consacre une pleine page<sup>1702</sup>. La seconde candidature homosexuelle n'est, elle, publicisée que dans le numéro de septembre du journal, par la reproduction d'une partie d'un discours<sup>1703</sup>. Il s'agit de la candidature de Paulette Mérodon, alias de Patrick Cardon, de la Mouvance Folles lesbiennes à Aix en Provence. La MFL n'est pas membre du CUARH et les conflits historiques entre les groupes parisiens et ceux de la cité aixoise sont probablement des facteurs explicatifs à cette candidature. Lors d'une réunion publique organisée le 10 juin 1981 au Palais des Congrès d'Aix en Provence, Patrick Cardon lit un texte où il s'en prend directement au Comité d'urgence. Il explique ainsi que « le CUARH présente actuellement ce qu'il croit être la seule candidature ouvertement homosexuelle assumée jusqu'au bout à Nanterre. Non seulement c'est un mensonge délibéré, mais c'est un mépris pour les autres tentatives qui n'ont pas pu être financées<sup>1704</sup> ». Patrick Cardon, suppléé par Marie Meyer<sup>1705</sup>, est soutenu par le PSU sous

---

<sup>1700</sup> « Histoire d'une candidature homosexuelle », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 7

<sup>1701</sup> « Actualités. Législative à Nanterre », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 6

<sup>1702</sup> L'article est écrit par Gérard Bach-Ignasse membre fondateur du CHOP, dont fait aussi partie Maurice Cherdo.

<sup>1703</sup> « Aix en Provence ; une candidature homosexuelle aux législatives », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 10

<sup>1704</sup> *Ibid.*

<sup>1705</sup> Après avoir obtenu le soutien du PSU, c'est Albert Rosse, membre du Bureau politique du PSU qui devait être le suppléant de Patrick Cardon. Suite aux protestations de plusieurs lesbiennes, Albert Rosse cède sa place à Marie Meyer.

l'étiquette Alternative 1981, afin de « Choisir nos différences ». Ce n'est pas la première fois que Patrick Cardon annonce se présenter à une élection à Aix, ce qui fait dire à Antoine Perruchot dans *Gai Pied* « que cette constante du mouvement homosexuel dans les consultations électorales semble avoir quelque peu “banalisé” sa candidature<sup>1706</sup> ». Un tract pour la campagne inscrit la démarche aixoise dans une perspective plus large des mouvements du sujet minoritaire :

« Les multiples oppressions que nous subissons quotidiennement nous placent de façon privilégiée dans ce monde d'exclus. Mais nous savons aussi que nous ne sommes pas les seuls : ailleurs, dans d'autres circonscriptions d'autres candidats se présentent sous cette même étiquette ALTERNATIVE 81 : antimilitaristes, écologistes, femmes du mouvement des femmes, régionalistes ; non-violents, militants du PSU, etc. Nous savons que sous ce sigle commun, s'affirment des aspirations à vivre des différences, à imposer ces autres voix<sup>1707</sup> ».

Finalement, et malgré le soutien du PSU, Patrick Cardon ne recueille que 479 voix, soit 0.96 % des suffrages<sup>1708</sup>. Un soutien qu'Hugo Bouvard analyse d'ailleurs comme étant davantage lié à la relation entre Patrick Cardon et Albert Rosse, le responsable de la commission homosexuelle du PSU, « qu'à une stratégie de construction de la cause de la représentation électorale des gays et des lesbiennes<sup>1709</sup> ». Les élections municipales de 1983 sont les dernières élections des années 1980, où des candidat·es issu·es du mouvement homosexuel et se revendiquant de celui-ci, se présentent. Bouvard en fait une rapide présentation dans sa thèse, tout comme il illustre les élections européennes de 1984<sup>1710</sup> et les législatives de 1986<sup>1711</sup>. Pour l'élection de 1983, il note un nombre de candidats supérieur à celui des législatives de 1981, mais la faible couverture médiatique de l'élection par les organes de presse homosexuels traduit un « certain désintérêt de la presse homosexuelle pour la représentation électorale des gays et des lesbiennes<sup>1712</sup> ». Et probablement, celui de la communauté homosexuelle toute entière. L'évolution du contexte politique et l'apparition d'une « nouvelle génération » de gays et de lesbiennes est aussi à prendre en compte pour comprendre cette désaffection. Je reviendrai sur ces points dans un prochain chapitre.

---

<sup>1706</sup> « Roses les 700 bulletins », *Gai Pied*, n° 28, juillet 1981, p. 3

<sup>1707</sup> « Alternative 81 présente une candidature homosexuelle », non daté, fonds privé Patrick Cardon, Montpellier

<sup>1708</sup> « Roses les 700 bulletins », *op. cit.*, p. 3

<sup>1709</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris – Dauphine, 2020, p. 202

<sup>1710</sup> Dans la perspective des élections européennes, le CUARH présente un « Manifeste européen » où il développe ses revendications afin de « faire prendre conscience aux populations européennes de la situation des homosexuels et des lesbiennes, qui est caractérisée dans bien des pays par la répression et l'oppression ». « Manifeste Européen présenté par le CUARH », *Homophonies*, n° 43, mai 1984, pp. 6 – 7

<sup>1711</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, pp. 203 – 204

<sup>1712</sup> *Ibid.*

Dans la seconde moitié des années 1970, l'impossible identité homosexuelle rendait les candidatures homosexuelles difficiles. Ce qui était le cas dans les années 1970 le reste pour les années 1980, même si les facteurs d'explications sont différents. Bouvard explique que durant toute la décennie 1980, l'espace partisan qui émerge alors au côté de la sphère mouvementiste n'a jamais cherché à faire des élections un enjeu de la mobilisation homosexuelle<sup>1713</sup>. Il défend d'ailleurs l'idée que c'est cette même constitution d'un espace « électoral – partisan<sup>1714</sup> », avec l'apparition de groupes homosexuels socialistes, qui met fin à la perspective de candidatures homosexuelles, car « les logiques qui structurent ce pôle marginalisent encore davantage la stratégie constituant à présenter des candidat·es du mouvement à des scrutins et ne contribuent pas à construire l'enjeu de la représentation électorale des gays et des lesbiennes français·es<sup>1715</sup> ». C'est-à-dire que l'espace partisan n'est pas autonome car rattaché à des partis et n'a donc aucun intérêt à voir émerger des candidatures homosexuelles issues du mouvement, sans liens avec les partis politiques.

Une autre question se pose quant à ces différentes élections : peut-on parler d'un vote homosexuel ? Selon Frédéric Edelmann dans le journal *Le Monde* « le vote homosexuel avait contribué à la victoire du nouveau président, soit directement, soit par abstention<sup>1716</sup> ». Même si la stratégie d'un vote « Triangle rose » n'a pas été retenue par le CUARH, la perspective d'un vote homosexuel et lesbien massif en faveur de Mitterrand s'est finalement gravée dans les imaginaires. *Homophonies* dans l'éditorial du mois de juin considère ainsi qu' « après la marche du 4 avril, les homosexuels et les lesbiennes sont apparus comme une force qui a pesé dans la balance électorale, force avec laquelle on doit aujourd'hui compter<sup>1717</sup> ». Hugo Bouvard, dans sa thèse sur la représentation politique et partisane des minorités sexuelles en France et aux États-Unis, s'est intéressé à cette question. Il relève que cette considération a déjà été faite pour les élections législatives de 1978 où la journaliste Catherine Pierre du *Point* « affirme que les responsables politiques “comptent avec les deux à trois millions d'électeurs homosexuels”<sup>1718</sup> ». Les élections législatives qui suivent la présidentielle, où se présentent plusieurs candidats homosexuels, viennent mettre à mal cette idée : « L'inscription de ces candidatures en dehors de la logique bipolaire du système partisan concourt à l'échec de celles-ci » tout comme « l'hypothèse selon laquelle les homosexuel·les représenteraient une force électorale potentielle [...] <sup>1719</sup> ». Le *Rapport gai*, une étude menée auprès de 1600 personnes

---

<sup>1713</sup> *Ibid.*, p. 204

<sup>1714</sup> *Ibid.*, p. 211

<sup>1715</sup> *Ibid.*

<sup>1716</sup> *Ibid.*

<sup>1717</sup> « Après le 10 mai », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 3

<sup>1718</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 207

<sup>1719</sup> *Ibid.*, p. 211

en 1983 par Gérard Bach-Ignasse, Jean Cavailles et Pierre Dutey affirme cependant le contraire. Ceux-ci expliquent qu'entre les législatives de 1978 et le premier tour de l'élection présidentielle, la gauche progresse de 6.1 points chez les gais alors qu'elle perd deux points dans l'ensemble de l'électorat. Puis dans l'entre deux tours, Mitterrand gagne encore 5.6 points chez les homosexuels alors que sa progression d'ensemble n'est que de 4.5 points. L'écart entre les gais et le reste de la population hétérosexuelle est alors de 8.1 points<sup>1720</sup>. On pourrait faire remarquer que cette enquête, de par sa réalisation, concerne plus que tout les militant·es (je reviendrai précisément sur cette enquête dans les prochains chapitres), et que la généralisation à l'ensemble de la population homosexuelle est impossible. Pourtant, Jean Cavailles persiste et signe :

« [L'écart entre le vote gai et l'ensemble du corps électoral] est suffisamment ample pour être significatif, d'autant plus qu'on le retrouve avec une belle constance pour toutes les classes d'âge, tous les milieux socio-professionnels, tous les niveaux d'engagement militant (depuis les activistes jusqu'à ceux qui sont les plus éloignés du mouvement) : un tel unanimité montre qu'il s'agit bien d'une lame de fond, qui a probablement déplacé des dizaines ou des centaines de milliers de voix gais<sup>1721</sup> ».

Les élections législatives du mois de juin 1981 confirment le changement de majorité, 285 député·es socialistes et 44 communistes prennent la direction de l'Assemblée nationale. Disposant d'une majorité absolue, François Mitterrand peut désormais mettre en œuvre son programme et ses promesses. Il est temps pour les militant·es d'investir les Ministères afin de faire respecter les engagements qu'on leur a promis au long de la campagne. C'est donc une toute nouvelle séquence politique qui s'ouvre pour le CUARH.

---

<sup>1720</sup> « La génération militante », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 36

<sup>1721</sup> *Ibid.*

## 2. L'après mai 1981 : « 7 ans de bonheur ? »

François Mitterrand élu, les militant·es gays et lesbiennes ne peuvent faire l'économie d'une question centrale : et maintenant, quelle suite pour le mouvement ? L'arrivée de la gauche au pouvoir est vectrice de nombreux espoirs pour le « peuple de gauche » et les premiers mois du mandat socialiste sont marqués par de nombreux changements politiques, économiques et sociaux. Dans un processus relativement similaire à 1974 où Valéry Giscard d'Estaing, une fois élu, a dû accéder à un certain nombre de revendications des mouvements sociaux à l'œuvre, François Mitterrand doit à son tour donner des gages à cette « deuxième gauche » dont fait partie le mouvement homosexuel. Présenter rapidement le contexte après les élections est alors nécessaire pour saisir les changements sociaux en cours. Le Comité d'urgence, devenu le principal interlocuteur des pouvoirs publics au nom des gays et des lesbiennes, emprunte le chemin des ministères afin de rappeler ses promesses à la nouvelle équipe gouvernementale. Mais ce nouveau statut pour le mouvement et la nouvelle configuration politique française n'est pas sans interroger les militant·es. La question de la suite du mouvement est dans toutes les têtes et les premières tensions apparaissent.

### 2.1 Le fond de l'air est rose<sup>1722</sup>

L'élection de François Mitterrand à la présidence française rompt avec vingt-trois ans de gouvernance par la droite. La question ici n'est pas tant de porter des conclusions sur son premier mandat ni même sur les toutes premières années d'exercice du pouvoir. L'enjeu réside principalement en la compréhension des espoirs portés par la « deuxième gauche » et, par analogie, d'une partie du mouvement homosexuel dans ce qui semble être l'épilogue des longues années 68. L'historiographie de cette décennie est encore hésitante. Cette situation s'explique probablement parce qu'après l'exaltation politique et collective qu'ont représentée les années 1970, les années 1980 ont été décevantes à bien des égards. Comme le souligne l'historien Mathias Bernard, les « années 1980 n'ont pas bonne presse dans notre mémoire collective<sup>1723</sup> ». Cette décennie est celle du sida, de la crise et du chômage de masse. Les espoirs de lendemains qui chantent ont fait place à de nouvelles peurs collectives. Des essais portent bien entendu sur cette histoire, mais Mathias Bernard regrette que « rares sont les ouvrages qui, en se fondant sur les méthodes de l'historien, ont cherché à

---

<sup>1722</sup> Cette sous partie est une synthèse des travaux existants tirée en partie de mon mémoire de master 2, QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », une histoire du Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle de 1979 à 1986, mémoire de master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 95 - 102

<sup>1723</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, p. 7

restituer la spécificité et les sens des années 1980, pourtant décisives dans l'histoire des idées politiques et des représentations socioculturelles<sup>1724</sup> ». Il me semble aussi important de préciser que cette contextualisation socio-politique ne repose pas sur un travail d'archives, faute de temps. Les lignes qui suivent sont donc écrites à partir de l'ouvrage de Mathias Bernard, *Les années Mitterrand, Du changement socialiste au tournant libéral*, ainsi que sur les actes du colloque « Changer la vie, les années Mitterrand 1981 - 1984 », organisé par les historiens Serge Bernstein, Pierre Milza et Jean-Louis Bianco en janvier 1999.

Malgré des sondages préélectoraux plaçant François Mitterrand victorieux avec une légère avance au second tour, un sondage réalisé par la SOFRES le 15 avril 1981 montrait que les français prédisaient la victoire de Valéry Giscard d'Estaing à 52 % et celle du candidat socialiste à 21 %<sup>1725</sup>. Vingt-trois années de pouvoir de la droite ont largement marqué les esprits et construit un imaginaire où la gauche ne peut que rester dans l'opposition. Conséquence d'une V<sup>e</sup> République créée par et pour Charles de Gaulle, au sein de laquelle seule la droite apparaît légitime à exercer le pouvoir<sup>1726</sup>. Et ce d'autant plus que le souvenir des défaites aux élections présidentielles de 1974 et législatives de 1978, perdues de justesse par la gauche, alors même que la victoire semblait possible, est encore bien présent. Enfin, la désunion de la gauche pour le scrutin de 1981 fait redouter à bien des électeurs et électrices socialistes la répétition du scénario. C'est ainsi que, lorsque le visage de François Mitterrand apparaît au soir du 10 mai à la télévision, « c'est la surprise qui l'emporte dans nombre de foyers<sup>1727</sup> ». Comme le rappelle Serge Bernstein, l'événement est d'autant plus historique que les différentes expériences gouvernementales de la gauche s'étaient soit produites « dans le cadre de coalitions contraignantes » où des alliances sans âme ont dû être scellées avec la droite (unions nationales, Troisième force, Front républicain), soit parce que ces expériences du pouvoir ont été relativement brèves : Cartel des gauches, Front populaire ou encore le gouvernement de Mendès France, du 18 juin 1954 au 5 février 1955<sup>1728</sup>. François Mitterrand est élu en mai 1981 pour un septennat et obtient lors des élections législatives de juin la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il peut ainsi chercher à mettre en œuvre une politique socialiste pour « changer la vie » tel que le programme socialiste le propose depuis 1972.

En parallèle de nombreux changements dans les domaines économiques et sociaux, Mitterrand fait souffler un vent de réformes libérales, fruit des aspirations de la « deuxième gauche »,

---

<sup>1724</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>1725</sup> *Ibid.*, p. 14

<sup>1726</sup> BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », dans BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre et BIANCO Jean-Louis (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, Paris, France, Perrin, 2001, p. 77

<sup>1727</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 13

<sup>1728</sup> BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », *op. cit.*, p. 77

c'est-à-dire cette gauche « décentralisatrice, régionaliste, antiautoritaire, attachée à la libération des femmes, des jeunes, des immigrés, des handicapés, rejetant la réglementation et l'administration au profit de l'autonomie des collectivités de base et de l'expérimentation<sup>1729</sup> », qui a participé à le porter au pouvoir. L'une des premières mesures, qui reste aujourd'hui encore emblématique, est l'abrogation de la peine de mort par guillotine mise en œuvre par l'avocat Robert Badinter devenu garde des Sceaux. Adoptée par l'Assemblée puis par le Sénat – qui reste cependant dominé par la droite – celle-ci est promulguée le 10 octobre 1981. Cette première abrogation en entraîne d'autres : la suppression des procédures d'exception (Cour de sûreté de l'État, tribunaux militaires en temps de paix) et l'abandon de lois sécuritaires qui avaient été adoptées sous George Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing (respectivement, loi « anticasseurs » de 1970 et loi « sécurité et liberté » en 1980). Le libéralisme de Robert Badinter – qui a par ailleurs été l'un des principaux interlocuteurs du CUARH durant toute la campagne présidentielle et qui l'a accompagné dans ses revendications auprès de François Mitterrand – devient la cible privilégiée de la droite. Celle-ci l'accuse de laxisme, engendrant un sentiment d'insécurité auprès d'une large part de la population<sup>1730</sup>. Valéry Giscard d'Estaing, dans la première partie de son mandat, s'était attaché à promouvoir ce qui était alors entendu comme une forme de « libéralisme avancé ». Cette action politique, qui se devait de prendre en compte l'évolution et les aspirations de la population française, s'était entre autres traduite par l'éclatement de l'ORTF en 1975. Les socialistes poursuivent cette dynamique en mettant fin au monopole de l'État sur la radio et la télévision pour « développer le pluralisme de l'information et de la liberté d'expression<sup>1731</sup> ». Depuis la seconde moitié des années 1970, des « radios pirates » se sont développées sur tout le territoire français. La plus connue est certainement *Radio Cœur d'Acier* qui devient à partir de 1979 à Longwy, dans l'est de la France, le symbole de la résistance des sidérurgistes lorrains luttant contre la fermeture des fonderies. La suppression définitive de ce monopole, le 9 novembre 1981, doit permettre le développement des radios associatives. Le mouvement homosexuel va par cette libéralisation progressive pouvoir développer sa propre radio, Fréquence Gaie, émettant 24 heures sur 24 à Paris et disposer d'une multitude d'émissions homosexuelles dans des radios locales à travers tout le territoire. Je reviendrai sur l'usage des médias par le mouvement dans le chapitre suivant. L'expression de ces réformes libérales s'exprime aussi par le remplacement du secrétariat à la Condition féminine (créé en 1974) par un ministère des Droits des femmes dont Yvette Roudy prend la tête. Six points du programme (les propositions 64 à 69) prônent l'égalité pour les femmes : « égalité des chances devant l'emploi, égalité de rémunération,

---

<sup>1729</sup> *Ibid.*, p. 78

<sup>1730</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, op. cit., p. 35

<sup>1731</sup> *Ibid.*, p. 36



information sur la sexualité et la contraception, modification de l'image de la femme dans les manuels scolaires, la publicité, la télévision, fonds de garantie pour la récupération des pensions alimentaires des femmes divorcées chefs de famille ...<sup>1732</sup> ». Au-delà de ces belles promesses, l'un des principaux succès d'Yvette Roudy est de faire rembourser l'interruption volontaire de grossesse grâce à l'adoption de la loi du 31 décembre 1982 malgré les fortes réticences de François Mitterrand<sup>1733</sup>. Enfin, l'autre grande avancée se trouve dans la suppression d'un certain nombre de dispositifs qui engendrent discrimination et répression à l'égard de la population homosexuelle (je développerai ces transformations dans le point suivant). Deux autres domaines bénéficient de profonds changements structurels : le monde de l'entreprise et le fonctionnement même de l'État. Issus de l'héritage du moment 68, de nombreux mouvements politiques et syndicaux, parmi lesquels tout particulièrement la CFDT, revendiquent une démocratisation du fonctionnement de l'entreprise. Ces aspirations prennent le nom de « démocratie économique » dans le programme de Mitterrand et quatre des 110 propositions y sont consacrées<sup>1734</sup>. Le ministère du travail est dirigé par Jean Auroux, dont le cabinet est composé principalement de cadres de la CGT<sup>1735</sup>. Jusqu'à l'été 1983, il fait voter un arsenal législatif conséquent qui augmente significativement le pouvoir des organisations représentant les salariés, que ce soit dans les conflits collectifs ou autour des conditions et de l'organisation du travail. Ils disposent ainsi « d'un droit de veto avec possibilité de recours juridique en ce qui concerne l'embauche, le licenciement, l'organisation du travail ou le plan de formation<sup>1736</sup> ». Ce n'est pas l'autogestion dont pouvait rêver la CFDT mais « les “lois Auroux” constituent un des symboles tangibles du “changement” de 1981<sup>1737</sup> ». Le deuxième grand processus de réformes est à chercher dans l'organisation de la décentralisation de l'État français. Anciennement profondément jacobine et attachée à une République « une et indivisible », la gauche française s'est laissée gagner par les idées antiautoritaires et une certaine hostilité vis-à-vis d'un État bureaucratique<sup>1738</sup>. Cette décentralisation est mise en œuvre par Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Par une loi de mars 1982, il transfère la « direction exécutive des départements », incombant jusqu'ici aux préfets, aux présidents des Conseils géné-

---

<sup>1732</sup> BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », *op. cit.*, p. 84

<sup>1733</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 37

<sup>1734</sup> *Ibid.*, p. 38

<sup>1735</sup> *Ibid.*

<sup>1736</sup> BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », *op. cit.*, p. 87

<sup>1737</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 38

<sup>1738</sup> *Ibid.*, p. 39

raux, et les régions deviennent des entités administratives à part entière, élues au suffrage universel<sup>1739</sup>. Cette décentralisation doit permettre l'émergence de contre-pouvoirs régionaux, amenés à rééquilibrer le pouvoir de l'État.

Le programme de François Mitterrand, puisé dans un référentiel de l'union de la gauche et trouvant ses origines dans le Front populaire, est ambitieux. À la faveur d'un « état de grâce », son gouvernement met en œuvre toute une série de réformes promises par le candidat. Si de nombreuses mesures s'articulent autour des questions économiques et sociales, le tournant libéral proposé par la gauche doit encourager l'émancipation de nombreuses franges de la population française. Le mouvement homosexuel, et principalement le CUARH, ont, pendant la campagne présidentielle, obtenu un certain nombre de promesses de la part du candidat socialiste. Il s'agit désormais de tenir parole.

## 2.2 Sur le chemin des Ministères

Moins de 10 jours après le second tour, le 19 mai 1981, le CUARH est reçu rue Solferino au siège du Parti socialiste par Jean-Marcel Bichat, délégué national aux relations extérieures du PS. La délégation du Comité d'urgence remet alors un vade-mecum à l'antenne présidentielle, sous le titre « Mettre fin à la répression de l'homosexualité »<sup>1740</sup>. Ce document de huit pages égrène minutieusement l'action que le gouvernement mais aussi chaque Ministère doit mettre en place, ainsi qu'une réflexion plus générale sur la question des mœurs, où le CUARH se propose d'être un interlocuteur privilégié du nouveau gouvernement<sup>1741</sup>. Selon ce document, le PS aurait promis avant même la tenue des législatives de donner une réponse favorable à trois revendications, qui n'ont pas besoin de passer par un vote au parlement : la dissolution du Groupe de contrôle des homosexuels, la destruction des fichiers et la déclassification de l'homosexualité de la liste des maladies mentales d'après la catégorisation de l'OMS.

Dans les jours qui suivent, le CUARH s'invite dans les Ministères concernés par ses revendications. Pendant deux semaines, les rendez-vous et les coups de téléphones se sont multipliés afin que les militant·es puissent y porter leurs revendications, bien que leurs interlocuteurs et interlocutrices estiment avoir des dossiers plus importants à gérer. D'après Hervé Liffra, l'accueil que

---

<sup>1739</sup> *Ibid.*

<sup>1740</sup> Si l'article 331-2 du Code pénal est le dispositif législatif et répressif le plus connu, le CUARH présente dans son mémoire toute une série d'autres articles de lois et de dispositions légales qui peuvent servir à réprimer l'homosexualité, qu'il entend faire abroger.

<sup>1741</sup> « Mettre fin à la répression de l'homosexualité. Mémoire présenté à l'antenne présidentielle de François Mitterrand », 19 mai 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, 8 p.

reçoit le CUARH est très différent d'un Ministère à un autre, allant « de la compréhension chaleureuse à une lenteur administrative quelque peu paralysante<sup>1742</sup> ». En plus des contacts avec plusieurs Ministères, le CUARH multiplie aussi les rendez-vous avec les différents partis politiques. Le 22 mai, une délégation est reçue place du Colonel Fabien par M. Francis Parny et Me Voguet, tous deux membres du « Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde ». Après avoir exposé leurs différents historiques avec le PCF, Françoise Renaud alors présidente du CUARH, rapporte que la délégation a rappelé ses revendications et demandé un engagement plus clair de la part de l'organisation communiste dans leur soutien à leur lutte. Mais les représentants du PCF affirment « que de toutes façons le parti avait toujours prouvé qu'il était le défenseur des libertés, celles des homos et celles des autres...<sup>1743</sup> ». Une certaine reconstruction de l'histoire. À la fin du rendez-vous, la délégation du CUARH demande à ses interlocuteurs de publier dans *L'Humanité* les prises de positions et les engagements du Parti vis-à-vis de la question homosexuelle. La réponse des intéressés est pour le moins maladroite :

« - Vous comprenez, le PC est le parti de la classe ouvrière et qu'il y a des réserves à votre égard.

- Il vous appartient par vos moyens d'information de les faire disparaître !

- Vous savez, dans l'esprit de beaucoup de gens, il y a assimilation entre homosexuels et indicateurs de police.

- C'est comme pour les juifs et l'usure !

- Oui, mais pour les juifs, c'est faux...<sup>1744</sup> ».

Suite à de nouveaux entretiens téléphoniques, le PCF par la plume de Pierre Juquin, affine ses positions et soutient explicitement les revendications du CUARH. D'autres réunions sont annoncées : avec le PSU le 12 juin, avec l'OCT le 16, tandis que d'autres rendez-vous avec le MRG et la LCR restent encore à fixer<sup>1745</sup>.

Mais après un premier moment d'effervescence, les militant·es commencent à s'impatienter. Les contacts avec les Ministères sont de plus en plus difficiles et Jean-Marcel Bichat, l'interlocuteur principal du CUARH, reste évasif sur les promesses faites le 19 mai. Afin de faire pression, les militant·es rappellent que les élections législatives ne se sont pas encore tenues et que dans cette

---

<sup>1742</sup> « Sur le chemin des ministères », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 4

<sup>1743</sup> « Le CUARH rencontre le PC », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 6

<sup>1744</sup> *Ibid.*

<sup>1745</sup> « Compte rendu de la Commission nationale du 6 juin 1981 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

perspective le respect de leurs engagements est primordial. Une conférence de presse est organisée le 9 juin dans les locaux de *Gai Pied*, à laquelle participent Jean-Marcel Bichat et la sénatrice socialiste Cécile Goldet venue au nom du PS pour assurer que les engagements seraient tenus.

Ce même jour, le CUARH obtient un rendez-vous au ministère de la Solidarité tandis que sur son répondeur rue Keller, un message informe le Comité d'urgence qu'il est attendu le soir même au ministère de l'Intérieur par M. Thiriez, conseiller technique, chargé plus particulièrement des questions de police<sup>1746</sup>. À l'heure dite, une délégation se rend place Beauvau. Hervé Liffra raconte :

« Regards interloqués des agents de faction devant la grille dorée au vu de nos badges "CUARH", longue promenade dans les couloirs sous la conduite d'un huissier en queue de pie et finalement un accueil très ouvert du conseiller technique du cabinet qui nous reçoit dans un bureau lambrissé du dernier étage<sup>1747</sup> ».

Promesse est faite que les choses vont se débloquer. Trois jours plus tard Gaston Defferre, le nouveau ministre de l'Intérieur, signe par l'intermédiaire de son directeur de cabinet Maurice Grimaud, une lettre à destination du Directeur général de la Police nationale, M. Lambert, dans laquelle il donne satisfaction au CUARH sur les mesures promises avant les législatives. La valeur historique et symbolique de ce courrier pour l'ensemble du mouvement est exceptionnelle :

« Mon attention a été appelée sur l'attitude des services de Police à l'égard des homosexuels. J'apprends en particulier qu'il existe au sein de la Brigade des Stupéfiants et du Proxénétisme de la Préfecture de Police un groupe d'inspecteurs spécialisé dans le contrôle des établissements fréquentés par des homosexuels. Je crois savoir également qu'à l'occasion de contrôles d'identité pratiqués dans les lieux de rencontre, des personnes seraient fichées comme « homosexuels ».

S'il est tout à fait dans les missions de la Police de surveiller les établissements ouverts au public et susceptibles de troubler l'ordre, par contre et conformément aux orientations définies par le Président de la République, aucune distinction, aucune discrimination ni, à plus forte raison, aucune suspicion ne saurait peser sur des personnes en fonction de leur seule orientation sexuelle.

Je vous demande de prendre rapidement toutes dispositions pour mettre fin à des discriminations de cette nature et de bien vouloir m'en rendre compte<sup>1748</sup> ».

---

<sup>1746</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>1747</sup> « Sur le chemin des ministères », *op. cit.*, p. 4

<sup>1748</sup> Note à M. Lambert, Directeur général de la Police nationale, 12 juin 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

Ce même 12 juin, une nouvelle délégation se rend au ministère de la Santé où elle est reçue par M. Lelamère, directeur adjoint du ministre de la Santé, Edmond Hervé<sup>1749</sup>. Le 23 juin, le CUARH est cette fois-ci reçu à Matignon, où les discussions engagées autour de l'abrogation de l'article 331-2 sont fructueuses. Plusieurs circulaires sont émises pour suspendre la discrimination des homosexuels et des lesbiennes par des lois encore en vigueur<sup>1750</sup>. L'établissement d'un canal de communication direct avec le ministère de l'Intérieur permet au CUARH d'avoir des interlocuteurs au plus haut niveau de l'État à qui s'adresser en cas de problème. C'est ainsi qu'après l'arrestation à Nantes d'un certain docteur Cozian par plusieurs policiers alors qu'il embrassait un autre homme dans un parc, Hervé Liffra, alors secrétaire du CUARH, écrit à Frédéric Thiriez en sa qualité de conseiller technique du Ministre de l'Intérieur :

« Si nous sommes conscients des efforts faits tant par le Ministre que par vous-même pour que cessent ces attitudes discriminatoires de la part de certains policiers, nous nous devons de dénoncer ces agissements. Nous vous demandons donc, de bien vouloir faire enquêter sur cette affaire et de nous donner les éclaircissements utiles. Notre Comité de Lyon, le GIHL, quant à lui, a saisi la Préfecture de police du Rhône dans cette affaire<sup>1751</sup> ».

Le personnel politique s'efforce d'appliquer les promesses socialistes malgré un calendrier qui ne laisse aucun répit, tandis que les forces policières et judiciaires elles, semblent tout mettre en place pour ralentir les changements promis et ne tiennent pas compte des circulaires émises. En ce qui concerne la dissolution du Groupe de contrôle des homosexuels et la destruction des fichiers, d'après le journal *Le Monde*, la Préfecture de Police de Paris « indique que [le groupe de contrôle des homosexuels] existe, mais se borne à contrôler exclusivement les établissements recevant une clientèle homosexuelle. D'autre part, la préfecture infirme la version du CUARH selon laquelle les homosexuels auraient fait l'objet d'un quelconque fichage<sup>1752</sup> »<sup>1753</sup>. La veille de la signature de la circulaire Defferre, comme s'il s'agissait d'un baroud d'honneur, les chefs du groupe de contrôle, messieurs Marhin et Lemmonier viennent faire fermer le bar le BH au cœur de la capitale. Signe

---

<sup>1749</sup> « Sur le chemin des ministères », *op. cit.*, p. 4

<sup>1750</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>1751</sup> Courrier du CUARH à monsieur Frédéric Thiriez, 19 août 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1752</sup> « Le Ministre de l'Intérieur veut faire cesser la discrimination envers les homosexuels », *Le Monde*, 15 juin 1981

<sup>1753</sup> Il est donc difficile d'établir à quel point les homosexuel·les auraient subi un fichage, que la Préfecture dément. Le 27 octobre 1981, le CUARH saisit la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) sur l'existence d'un tel fichier (« Fichage quand tu nous tiens », *Homophonies*, n° 14, décembre 1981, p. 12) mais je n'ai trouvé dans les archives aucune trace de réponse à cette saisine. Le faisceau de preuves présenté par le CUARH dans deux articles d'*Homophonies* (« Fichage : La préfecture de police en flagrant délit de mensonge », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 7 et « Fichage quand tu nous tiens », *Homophonies*, n° 14, décembre 1981, pp. 12 – 13) appuie cependant sans contester la version du CUARH et disqualifie la version de la préfecture.

que les temps ont changé, les patrons du bar refusent de se soumettre à l'autorité policière et avec le soutien du CUARH rouvrent le lieu. Ce qui fait dire à Jan-Paul Pouliquen que « pour la première fois en France, ce sont les homos qui ont sorti les flics<sup>1754</sup> ». La police semble alors avoir trouvé une façon indirecte pour faire fermer les établissements homosexuels en les accusant de nuisances sonores et de tapage nocturne. Le bar Le Village est ainsi fermé administrativement pour un mois. Puis c'est au tour du bar Le Central, fermé dix jours pour « tapage audible depuis la voie publique<sup>1755</sup> ». D'après une alliance qui ne dit pas son nom, la Préfecture de police et la mairie de Paris interdisent aussi successivement un pique-nique festif dans le bois de Vincennes le 28 juin<sup>1756</sup> et le traditionnel bal du CUARH du 14 juillet<sup>1757</sup> derrière le square Jean XXIII, en face de la cathédrale Notre Dame<sup>1758</sup>. La justice n'est pas en reste. Le 24 juin 1981, la 16<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de Bobigny condamne trois personnes sur la base de l'article 331-2 à des peines de prison allant d'un an ferme à un an avec sursis et 3 ans de mises à l'épreuve. Le CUARH dans un communiqué « s'étonne de cette disharmonie manifeste entre les intentions du pouvoir politique et la pratique judiciaire<sup>1759</sup> ». Six mois après l'élection, le constat est particulièrement amer pour le CUARH qui écrit que « la circulaire Defferre est délibérément bafouée par de nombreux policiers, les vexations et même les poursuites judiciaires n'ont pas disparu, certains fonctionnaires ayant décidé de bloquer le changement<sup>1760</sup> ». Ce brusque retour à la réalité pousse le CUARH à vouloir agir au plus vite pour mettre fin à cet article de loi.

La temporalité pour faire voter une loi est toute autre que celle pour rédiger une circulaire. D'autant que le calendrier parlementaire est particulièrement engorgé en ce début de septennat. Donc dans l'attente de l'abrogation de l'article 331-2, le CUARH demande que les condamnations antérieures au futur vote de la loi entrent dans la loi d'Amnistie<sup>1761</sup>. Après tractation avec le cabinet de Robert Badinter, c'est chose faite le 31 juillet 1981, lorsque le Parlement adopte la loi d'amnistie qui recouvre les articles 331-2 (ex 331-3) et 330-2<sup>1762</sup>. Le 25 septembre 1981, une entrevue au cabi-

---

<sup>1754</sup> « Vous avez demandé la police ? ne quittez CUARH... », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 5

<sup>1755</sup> « Les homophobes ont la vie dure », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 11

<sup>1756</sup> Courrier d'Henri Cuq, chef du cabinet du maire de Paris au CUARH, 26 juin 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille et Courrier de Charles Gosselin le chef de cabinet du Préfet de police au CUARH, 26 juin 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1757</sup> « Vous avez demandé la police ? ne quittez CUARH... », *op. cit.*, p. 5

<sup>1758</sup> Après plusieurs échanges téléphoniques avec le ministère de l'Intérieur, le bal a finalement pu se tenir quai de la Tournelle.

<sup>1759</sup> « Communiqué de presse 24/06/81 », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 6

<sup>1760</sup> « Editorial », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, pp. 3 – 4

<sup>1761</sup> « Commission nationale du 27 juin 1981 », 16 juillet 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1762</sup> « Les délits d'homosexualité amnistiés », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 3

net du Premier ministre assure le CUARH de l'abrogation de la loi, mais seulement lors de la révision du Code pénal prévue pour la fin 1982<sup>1763</sup>. Le gouvernement, arguant d'une circulaire envoyée par la Chancellerie aux différents Parquets, ne voit plus d'urgence à modifier la loi<sup>1764</sup>. Chez les militant·es la déception est grande et la défiance grandit vis-à-vis du gouvernement. D'autant plus que d'après les juristes du CUARH, l'abrogation de l'article aurait pu être discutée lors du débat sur l'abrogation de la loi « Sécurité et liberté » prévu en décembre 1981. La Coordination nationale de Lyon les 26 et 27 septembre 1981 décide de tout faire pour mettre le gouvernement face à ses responsabilités : interpellation des députés, du gouvernement et en dernier lieu l'organisation d'une manifestation<sup>1765</sup>. Comme le rappelle un éditorial d'*Homophonies*, « c'est un choix politique que de donner la priorité à des projets comme ceux concernant l'avènement au statut de commune de la ville nouvelle de Vaudreuil ou instituant le 8 mai comme jour férié<sup>1766</sup> ».

La mobilisation du CUARH finit par payer. Le gouvernement inscrit l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal lors des débats parlementaires de décembre 1981. Le dimanche 20 décembre à 15 heures commencent les débats sur la proposition de loi portant sur l'abrogation de la législation anti-homosexuelle. Fin novembre 1981, le député PS Raymond Forni, président de la Commission des lois (et soutien du mouvement homosexuel), dépose une proposition de loi, signée par une cinquantaine de député·es socialistes et apparenté·es, pour l'abrogation de l'article honni<sup>1767</sup>. Gisèle Halimi, élue parlementaire au mois de juin, est désignée pour être rapporteuse de la loi. Lors de la première lecture du texte, il est établi que grâce « au vote unanime des députés PC, PS, MRG l'abrogation sera promulguée même si le Sénat rechignait à suivre le Palais Bourbon<sup>1768</sup> ». *Homophonies* publie les « bonnes feuilles » du débat parlementaire qui soulignent le conservatisme de la droite par son héraut Jean Foyer. Alors que Raymond Forni défend l'idée que le rapport Halimi « est tout simplement un hymne à la liberté et au libre choix [...] de sa sexualité<sup>1769</sup> », Foyer considère qu'abroger cette disposition légale revient à encourager les « agissements du vieillard lubrique qui sodomise un gamin de quinze ans<sup>1770</sup> ». Robert Badinter qui en sa qualité de Garde des Sceaux participe aux débats, ne peut s'empêcher de répondre : « Mais, monsieur Foyer, quel père de famille pourrait

---

<sup>1763</sup> « Editorial », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 3

<sup>1764</sup> Cette circulaire en date du 27 août 1981 énonce ainsi : « Le législateur devrait être prochainement amené à débattre de l'abrogation du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 331 du Code pénal réprimant les actes impudiques ou contre nature avec un individu mineur du même sexe. Il me paraît opportun, dans ces conditions, de ne mettre en mouvement l'action publique en application de ce texte que lorsque des circonstances d'une exceptionnelle gravité le justifient. Aussi vous serais-je obligé de bien vouloir m'en référer avant toute décision de poursuite sur le fondement de cette disposition ».

<sup>1765</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 3

<sup>1766</sup> « Editorial », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 3

<sup>1767</sup> « 331-2 : cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ! », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 8

<sup>1768</sup> « Les minutes de l'abrogation », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 7

<sup>1769</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>1770</sup> *Ibid.*

supporter la même vision d'un vieillard lubrique sodomisant une jeune fille de quinze ans ? ». Dans un dernier élan, Jean Foyer évoque alors une proposition d'amendement qui établirait la majorité sexuelle pour toutes et tous à 18 ans. Le Parti communiste par la voix du député Louis Oru soutient aussi l'abrogation : « Nous n'acceptons pas que soit porté atteinte au principe d'égalité des citoyens devant la loi sous couvert d'une discrimination sexuelle<sup>1771</sup> ». Après une intervention du député François Massot qui rétrograde Jean Foyer au XIX<sup>e</sup> siècle, la présidente de la séance soumet la proposition de loi à un scrutin public. Le résultat est sans appel : 327 voix en faveur de l'abrogation, 155 contre. Il faut encore six mois de navette parlementaire pour que l'abrogation de l'article 331-2 soit signée le 4 août 1982 par François Mitterrand et publiée au *Journal officiel* le lendemain<sup>1772</sup>. C'est la fin d'un régime d'exception de 40 ans pour les homosexuels et les lesbiennes.

La suppression du « délit d'homosexualité » n'est qu'un des volets revendicatifs du CUARH. L'extension des lois anti-racistes de 1972 à 1975 à l'homosexualité est l'autre grande revendication législative du mouvement. Dans un courrier du 18 janvier 1982, le Comité d'urgence écrit à divers groupes homosexuels et lesbiens<sup>1773</sup> pour leur communiquer l'invitation du Garde des Sceaux de formuler des propositions devant la Commission de révision du Code pénal qui doit précéder une discussion au Parlement prévue pour la fin de l'année 1982<sup>1774</sup>. Pour préparer son intervention, le CUARH propose aux différentes entités homosexuelles et lesbiennes de recueillir leurs suggestions afin d'être le plus représentatif possible. Le CUARH rappelle qu'il veut insister sur l'extension des lois anti-racistes à l'orientation sexuelle et « la dépénalisation de tous les rapports sexuels consentants quels que soient l'âge, le sexe ou la sexualité des personnes impliquées<sup>1775</sup> ». En d'autres mots, supprimer toute disposition légale quant à la majorité sexuelle, probablement sous l'influence des militants pédophiles. Une première réunion doit alors se dérouler le 3 mars 1982 dans les locaux du CUARH, rue Keller à Paris. C'est une nouvelle mobilisation qui commence.

---

<sup>1771</sup> *Ibid.*

<sup>1772</sup> « Enfin », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 4

<sup>1773</sup> Le courrier est envoyé à Arcadie, David et Jonathan, le Beit Haverim, le CCL, la RHIF, le CHOP, le CHOC, le MIEL, le Front lesbien, les GLH, *Gai Pied, Masques*.

<sup>1774</sup> Courrier de la Commission juridique du CUARH à l'ensemble des groupes du mouvement, 18 janvier 1982, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1775</sup> *Ibid.*



### 2.3 Quelles perspectives pour la rentrée ?

Dans son ouvrage sur la sociologie des mouvements sociaux, Erik Neveu souligne que « leur démarche consiste [...] davantage à prendre en main un seul dossier, une seule revendication concrète dont la réalisation fait disparaître une organisation “biodégradable”<sup>1776</sup> ». C’est le risque auquel le CUARH est confronté depuis la victoire socialiste et la satisfaction de sa principale revendication avec l’abrogation de l’article 331-2 du Code pénal. Ainsi, Vincent Legret du CUARH – Paris énonce que « le CUARH, tel qu’originellement conçu, n’est pas loin d’avoir terminé son travail<sup>1777</sup> ». Ce risque est aussi évoqué par Albert Rosse dans le *Gai Pied* :

« L’élection de François Mitterrand à la Présidence de la République aura eu au moins une conséquence que personne n’attendait : provoquer dans le mouvement homosexuel un désarroi de la plus belle espèce. Car si les efforts du CUARH pour obtenir la suppression des lois discriminatoires ont enfin une chance d’aboutir à très brève échéance, c’est le principe même d’un type unique de regroupement qui est remis en question<sup>1778</sup> ».

Lors de l’Université d’été homosexuelle de juillet 1981, la question est dans toutes les têtes. Un coup d’œil au programme des rencontres suffit. Deux « grands débats » sont organisés les 28 et 30 juillet à la salle St Georges à Marseille. Le premier est consacré à la « militance homo non organisée » et le second s’intitule « Perspectives et avenir du mouvement homo<sup>1779</sup> ». Un groupe de travail du nom de « Mouvement » animé par un GL, des GLH et le CUARH fonctionne aussi tous les matins, dans la perspective de trouver de nouvelles directions pour la mobilisation<sup>1780</sup>.

*Homophonies*, en tant qu’espace de débat, publie entre juin et septembre 1981 une série de textes interrogeant le mouvement et ses possibles suites. À noter tout de même que les discussions en cours publiés dans le périodique, sont uniquement le fait de militants parisiens. Vincent Legret, dans un texte intitulé « Stratégie pour une coalition », note que l’une des principales forces du mouvement homosexuel français est sa diversité, que le CUARH a cherché à rassembler autour d’une lutte commune pour ses droits. Il considère que le mouvement ne peut prendre exemple sur aucun autre mouvement social, il « est condamné à sa spécificité [c’est-à-dire regrouper des personnes sur la seule base de leur homosexualité] ; s’il veut rassembler pour pouvoir vivre, il doit vivre pour rassembler et, en conséquence, il doit se situer en dehors de tout choix politique préétabli qui serait

---

<sup>1776</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 1996 (2011), pp. 60 – 61

<sup>1777</sup> « Orientations », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 21

<sup>1778</sup> « Désarrois », *Gai Pied*, n° 30, juillet 1981, p. 1

<sup>1779</sup> « Présentation du programme », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1780</sup> « 2<sup>ème</sup> Université d’été homosexuelle mixte de Marseille. Groupes de travail », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

le moteur de son action<sup>1781</sup> ». Ce que Vincent Legret dénonce et qu'il faut ici réussir à lire entre les lignes, c'est l'inscription du mouvement et tout particulièrement du CUARH dans une certaine ligne politique, répondant à une idéologie précise. Il considère que pour que le mouvement soit opérant et autonome, celui-ci doit s'adresser à tous les homosexuels et toutes les lesbiennes, qu'ils et elles votent à droite ou à gauche. Dans cette logique, les luttes que les militant·es veulent mener, doivent se suffire à elles même et ne peuvent s'inféoder à aucun parti. Il n'est pas question d'être « otage de qui que ce soit » et le mouvement se doit d'être « un groupe de pression et non pas un groupe de soutien, voire d'appoint<sup>1782</sup> ». Vincent Legret craint et dénonce à demi-mots qu'une partie des militant·es du CUARH orientent le mouvement dans une direction politique précise, se coupant d'une majorité des gais et des lesbiennes, puisqu'il n'existerait aucune expression du mouvement en mesure d'être universelle. La marche du 4 avril « bien que perçue en général comme un extraordinaire élan de solidarité, ne peut effacer à elle seule, définitivement, des divergences jusque-là fondamentales<sup>1783</sup> ». Ce qui est encore un débat d'idées à l'été 1981, va rapidement se transformer en des antagonismes irréconciliables entre différentes tendances au sein du CUARH – Paris.

Dans un texte intitulé « Homosexuel(le)s et militant(e)s pour quoi faire ? », Hervé Lifffran récuse l'idée que « finalement, nous sommes, aujourd'hui, bien moins réprimés qu'hier et que donc militer, après tout, pour quoi faire ?<sup>1784</sup> ». Car c'est bien parce que des gais et des lesbiennes ont lutté « contre ce qu'ils estimaient injuste, intolérable, et si aujourd'hui les lieux homos se sont multipliés, si la presse gaie s'est développée, si le gouvernement nouvellement nommé s'est engagé à prendre des mesures en faveur de nos libertés, c'est grâce à cette longue lutte [...]<sup>1785</sup> ». Lifffran inscrit aussi l'histoire du mouvement homosexuel français dans l'explosion politique et militante de Mai 68. Du fait de cette généalogie, son histoire est marquée politiquement et le nier revient à reconstruire l'histoire.

Une Coordination nationale est prévue les 26 et 27 septembre à Lyon, deux ans après la première coordination des groupes membres du Comité d'urgence. Dans cette perspective, Jean Cavailles du GLH de Dijon, est chargé, suite à l'atelier de l'UEH orienté sur l'avenir du mouvement, de présenter des pistes pour la coordination. Sa contribution intitulée « Quelques perspectives pour la rentrée », entend, elle aussi, déconstruire l'idée que « le CUARH est démuné de perspectives depuis le 10 mai<sup>1786</sup> ». L'un des grands thèmes qui émerge lors de la coordination est le

---

<sup>1781</sup> « Stratégie pour une coalition », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 18

<sup>1782</sup> *Ibid.*

<sup>1783</sup> *Ibid.*

<sup>1784</sup> « Homosexuel(le)s et militant(e)s pour quoi faire ? », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 19

<sup>1785</sup> *Ibid.*

<sup>1786</sup> « Quelques perspectives pour la rentrée », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

développement et le renforcement des actions locales. Si l'activité du CUARH est largement tournée vers le national depuis sa création, il est nécessaire que les groupes locaux recentrent leurs activités à l'échelle locale ou régionale sans quoi le « mouvement homosexuel ne saurait exister durablement et concrètement<sup>1787</sup> ». Je reviendrai sur ce retour au local dans un prochain point. Jean Cavailles résumant « l'atelier mouvement » de l'UEH dégage deux axes prioritaires pour le CUARH : la poursuite de la lutte pour l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, ainsi qu'une « politique active envers les médias, audiovisuels et presse écrite<sup>1788</sup> ». Une simple lutte au niveau des lois ne suffit pas, pour mettre fin définitivement à toutes les formes de discriminations envers les gais et les lesbiennes, le mouvement doit faire advenir un véritable changement de mentalités. Et cela passe nécessairement par les représentations et les images véhiculées par les médias. C'est donc sur eux qu'il faut agir car l'enjeu de l'expression de la diversité du mouvement passe à nouveau par sa représentation. Il y a là, pour le compte rendu de la coordination, une sorte de « retour aux sources<sup>1789</sup> » de la part du mouvement homosexuel français : ne pas donner l'impression d'un bloc monolithique, mais au contraire le regroupement d'une myriade d'entités aux identités spécifiques et autonomes, ayant noué des alliances et des complicités dans un but commun. La peur de l'uniformité et l'appréhension d'une prise de pouvoir par certaines tendances rongent encore et toujours certaines militantes. Comme une sorte d'avertissement, Vincent Legret considère que « le mouvement homosexuel doit être compris comme une somme d'impulsions multiples et non comme un attroupement de “fidèles” qui auraient accepté de marcher tous au même pas<sup>1790</sup> ». Cette campagne pour les médias offre comme perspective pour la mobilisation de ne pas s'enfermer dans une posture défensive mais « affirme en positif une volonté maintenue de lutter contre toutes les discriminations<sup>1791</sup> ».

D'autres axes de mobilisation sont aussi discutés lors de la Coordination : l'union libre, l'abolition de l'âge de la majorité sexuelle et une campagne sur l'éducation nationale<sup>1792</sup>. La structure du CUARH est elle aussi longuement discutée, signe des tensions croissantes entre différentes tendances et orientations politiques du mouvement. La place du CUARH – Paris est à nouveau critiquée du fait de ses diverses initiatives pendant la campagne présidentielle, tout comme le pouvoir qu'il exerce sur le reste des groupes, « depuis le lancement initial de la pétition [sur] les interdictions professionnelles jusqu'aux contacts avec les ministères, en passant par les memoranda au Conseil

---

<sup>1787</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 3

<sup>1788</sup> *Ibid.*

<sup>1789</sup> *Ibid.*

<sup>1790</sup> « Orientations », *op. cit.*, p. 21

<sup>1791</sup> « Une campagne “audiovisuel” du CUARH : pourquoi ? comment ? », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 5

<sup>1792</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *op. cit.*, p. 3

de l'Europe et à l'antenne présidentielle<sup>1793</sup> ». Par conséquent, beaucoup croient que le CUARH – Paris et le CUARH national ne sont qu'une seule et même entité, alors que tous les autres groupes disposent d'un nom propre. Cette allégation est renforcée par la croyance que le Comité de rédaction d'*Homophonies* s'est lui-même substitué au CUARH – Paris et qu'il prend par conséquent un ascendant dans le CUARH national sans être un groupe en tant que tel. Il est donc nécessaire de rétablir des formes démocratiques dans le fonctionnement du Comité d'urgence. Même si l'urgence de certaines situations implique des réactions rapides et ne peut attendre que tous les groupes du Comité se réunissent dans la temporalité des Coordonation nationales, c'est à dire une fois tous les deux mois. Il est alors décidé que la Commission nationale<sup>1794</sup> mise sur pied pour la campagne présidentielle le 24 janvier et confirmée par la Coordonation nationale de Strasbourg soit « “améliorée” et chargée de l'intérim entre les coordinations jusqu'à la tenue d'États généraux<sup>1795</sup> ». Cette perspective d'États généraux de l'homosexualité doit être entendue comme une des propositions du mouvement pour maintenir l'élan de la marche du 4 avril et permettre à toutes ses tendances de s'exprimer.

Toutes ces vigilances et précautions ne suffisent pas à maintenir l'unité du CUARH. Les débats autour de la possible déclaration du CUARH national sous forme d'association 1901 renforcent les divisions et la défiance des un·es pour les autres. Avant même la Coordonation nationale de Lyon fin septembre, le Centre du christ libérateur par la plume d'Alain Barrault pour le Conseil d'administration, rédige un courrier de trois pages pour mettre en lumière ses désaccords avec le fonctionnement du Comité d'urgence et annonce quitter le CUARH – Paris, « avec lequel une collaboration ne nous paraît aujourd'hui ni possible ni adéquate<sup>1796</sup> ». Le CCL dénonce, que « le CUARH [fasse] l'objet d'une âpre lutte pour la conquête de sa direction, en vue d'une exploitation politique tout à fait incompatible avec la défense des homosexuel(le)s telle que nous la concevons<sup>1797</sup> ». Il s'en prend à la double casquette d'un certain nombre de militant·es, qui en plus de militer au CUARH sont membres d'une organisation partisane, de gauche ou d'extrême gauche. La crainte du CCL pour le Comité d'urgence, proche des doutes émis par Vincent Legret dans *Homophonies*, est que celui-ci s'inféode à des partis et des lignes politiques précises, défendant leur propre agenda politique, oubliant sa raison d'être première, c'est-à-dire la défense des homosexuels et des lesbiennes. Barrault écrit ainsi : « Nous ne voulons pas que tout soit conçu, décidé, organisé, puis

---

<sup>1793</sup> « Le fonctionnement du CUARH », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1794</sup> Je présente les détails de cette Commission nationale dans la partie suivante.

<sup>1795</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *op. cit.*, p. 3

<sup>1796</sup> Courrier du CCL à l'ensemble du CUARH, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>1797</sup> *Ibid.*, p. 1

imprimé dans des officines politiques ou leurs émanations. C'est pourtant cela qui se prépare<sup>1798</sup> ». Si la crainte de la récupération politique est l'argumentaire défendu par le CCL, c'est en définitive le refus que le Comité d'urgence soit marqué politiquement à gauche voire à l'extrême gauche qui entraîne sa rupture avec le CUARH – Paris. Après la Coordination nationale de Lyon, le CCL décide cependant de rester membre du CUARH national, tout en militant ardemment pour l'organisation d'États généraux de l'homosexualité, seule possible instance légitime à ses yeux pour la redéfinition du mouvement<sup>1799</sup>. Cette première rupture au sein du mouvement fait écho avec la décennie précédente. Franck Arnal qui rapporte la rencontre dans *Gai Pied* écrit ainsi que « la rencontre de Lyon avait un amusant côté “rétro” : le passé, celui des années 75-78, revenait à nos mémoires à entendre les conciliabules de couloir, à voir la cohue lors du vote des résolutions, devant les échauffourées verbales à la limite de l'insulte<sup>1800</sup> ».

Une nouvelle scission marque l'entité parisienne moins de deux mois plus tard. Dans une lettre ouverte en date du 4 novembre 1981, une partie des militant·es du CUARH – Paris annoncent leur rupture avec la structure et la fondation d'un nouveau groupe, la RHIF, Rencontre homosexuelle d'Île de France<sup>1801</sup>. Leur analyse est très similaire à celle du CCL. Les différentes mobilisations engagées par le CUARH – Paris et le dialogue du Comité d'urgence avec les forces politiques et partisans ont mis en lumière un certain nombre d'enjeux politiques au sein du mouvement. Deux tendances existent alors au sein de la coordination parisienne. L'une qui « aspire à défendre les intérêts des lesbiennes et des homosexuels/elles, qui sait que la lutte est politique et qui a compris la nécessité de faire pression sur les partis et les syndicats, mais qui refuse de s'inféoder à toute idéologie, fut-elle de gauche ou de droite<sup>1802</sup> », a la faveur des démissionnaires. L'autre, veut supposément inscrire le CUARH à gauche voire à l'extrême gauche, et considère que la lutte contre l'homophobie passe par un combat contre les partis de droite, « comme si pour certains la société de classes était seule responsable des maux qui frappent les homosexuels/elles et les lesbiennes<sup>1803</sup> ». C'est un premier glissement vers le pluralisme, dans l'histoire d'un mouvement qui a toujours été profondément ancré à gauche de l'échiquier politique, vers des positions plus libérales et dépolitisées. Les futur·es membres de la RHIF renient et critiquent la position tenue durant la campagne

---

<sup>1798</sup> Courrier du CCL à l'ensemble du CUARH, *op. cit.*, p. 2

<sup>1799</sup> « Quelque chose de national ? », 4 décembre 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1800</sup> « Le CUARH en congrès », *Gai Pied*, n° 32, novembre 1981, p. 2

<sup>1801</sup> Les premiers et premières signataires de cette lettre sont : Yvette Borgeois, Luc D., Philippe Glomeron, Mireille H., Vincent Legret, Antoine Le Luyer, Alain Leroi, Chris Lisiecki, Monique N., Geneviève Pastre, Joëlle Roubley, Catherine-Lucile de Pretto, Yves Sartiaux.

<sup>1802</sup> « Quitter le CUARH Paris », 4 novembre 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1803</sup> *Ibid.*

présidentielle d'appeler à battre le candidat de la droite, « ce qui éliminait la possibilité de faire pression entre les deux tours, sur les candidats, notamment pour leur demander de prendre position à la radio et à la télévision<sup>1804</sup> ». Ils et elles dénoncent aussi l'organisation du CUARH, qualifiée de hiérarchique et pyramidale, visant à « uniformiser les différentes composantes du mouvement lesbien et homosexuel sous la même férule politique et patriarcale<sup>1805</sup> ». S'il est vrai qu'il existe une certaine lourdeur bureaucratique au sein du CUARH, elle vise en réalité à rendre la vie du CUARH plus démocratique, afin que les décisions prises ne relèvent pas de l'initiative de quelques personnalités. Je pense que c'est l'ancrage à gauche du CUARH – Paris qui explique le départ d'une partie de ses membres. Geneviève Pastre, Vincent Legret, Yvette Bourgeois et Jacques Vandemborghe, n'ont d'ailleurs pas d'autres choix que de quitter l'organisation avant d'être mis en minorité par la majorité du groupe CUARH de la capitale. Cette scission n'est pas sans rappeler celle de l'automne 1975 et la division du GLH parisien en trois tendances. La RHIF pourrait finalement être rapprochée de la tendance Groupes de base dans son désir de militer de façon communautaire. L'accusation que le CUARH – Paris soit « victime » d'entrisme de la part militant·es de la LCR à double casquette n'est jamais exprimé de façon directe par les militant·es, que ce soit de la RHIF ou du CCL. En revanche, Jean Le Bitoux qui couvre la Coordination nationale de Troyes en janvier 1981, écrit explicitement :

« La demi-douzaine de militants parisiens du CUARH Paris était disséminée dans la salle de réunion. Le monopole de la parole, une fois les groupes présentés, fut flagrant. Le fait qu'en majorité ces militants de Paris appartiennent à la Ligue communiste révolutionnaire confirme qu'une fois encore une volonté de chapeauter politiquement le mouvement<sup>1806</sup> ».

L'animosité de Jean Le Bitoux pour le groupe parisien doit à mon sens être prise en compte pour saisir son point de vue qui frôle l'obsession. Hervé Liffra, secrétaire du CUARH – Paris et membre de la LCR dément cette emprise trotskiste sur le mouvement parisien. Il « souligne que les militants homosexuels trotskystes sont ultra-minoritaires : “Quatre à Paris, un à Nantes, deux à Marseille, un à Dijon”. “C'est vrai que nos positions et analyses ont été reprises, mais pas toutes”<sup>1807</sup> ». De fait, chacun·e s'accroche à sa version de l'histoire et les approches sont irréconciliables. Pour enfoncer le clou dans une démarche particulièrement hostile, Jean Le Bitoux et Albert Rosse se fen-

---

<sup>1804</sup> *Ibid.*

<sup>1805</sup> « Quitter le CUARH Paris », *op. cit.*, p. 2

<sup>1806</sup> « Le CUARH, cheval de Troie », *Gai Pied*, n° 23, février 1981, p. 5

<sup>1807</sup> « La LCR opère », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 4

dent d'un article dans le *Gai Pied*, intitulé « Un noyautage trotskyste comme les autres » où ils s'attachent à démontrer que le mouvement homosexuel est noyauté depuis son origine par la LCR afin de décrédibiliser les positions du CUARH – Paris<sup>1808</sup>.

La toute nouvelle RHIF se rend à la Coordination nationale d'Angoulême les 5 et 6 décembre 1981. Dans une mise au point suite à la rencontre, elle se défend de vouloir continuer à faire partie du CUARH national, mais elle explique s'être jointe à la coordination pour mettre les autres groupes membres du CUARH en garde contre ceux « qui désirent enlever aux groupes souverains les décisions les plus importantes en déléguant ce pouvoir à une commission nationale<sup>1809</sup> ». En vain semble-t-il. Les sources auxquelles j'ai eu accès, ne permettent pas d'analyser comment les groupes en région se positionnent face à ce nouveau psychodrame parisien<sup>1810</sup>. Il est certain que ce qui peut être perçu comme une forme d'autoritarisme de la part du CUARH – Paris est critiqué par les « provinciaux » qui protestent régulièrement contre les méthodes du groupe parisien, mais il serait aussi illusoire de vouloir imaginer une unicité et une complémentarité des groupes régionaux sur la simple opposition « Paris/province ». Franck Arnal rapporte ainsi que, si les militant·es parisiens au sein du CUARH – Paris s'opposaient sur la décision de soutenir François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, cette position était soutenue par la grande majorité des groupes régionaux<sup>1811</sup>.

Les conflits et oppositions qui traversent le CUARH – Paris n'épargnent pas *Homophonies* et le journal cristallise lui aussi un certain nombre des tensions. Issu de l'entité parisienne, il est au fil des numéros devenu l'instrument de propagande privilégié pour l'ensemble du mouvement. Les enjeux de pouvoir autour de la publication sont donc nombreux. Dans un courrier du 18 novembre 1981 la rupture est consommée : « Parce qu'elle avait une conception du militantisme qui ne s'accorde pas avec le fonctionnement du CUARH – Paris, une partie des membres du comité de rédaction “d'*Homophonies*” s'est résolue à démissionner<sup>1812</sup> » et rejoint la RHIF<sup>1813</sup>.

---

<sup>1808</sup> « Un noyautage trotskyste comme les autres », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 5

<sup>1809</sup> « “Non merci” répond la RHIF au CUARH », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1810</sup> Le compte rendu des rencontres dans le n° 15 d'*Homophonies* ne fait aucune mention à l'intervention de la RHIF.

<sup>1811</sup> « Le CUARH s'éclate », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 1

<sup>1812</sup> Courrier des démissionnaires du Comité de rédaction d'*Homophonies*, 18 novembre 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille. Parmi ceux et celles-ci se trouvent : Luc D., Vincent Legret (directeur de publication), Alain Leroi (trésorier), Geneviève Pastre et Joëlle Roublev. Gérard Maison devient alors le directeur de publication.

<sup>1813</sup> Le CUARH – Paris annonce expliciter ses divergences avec la RHIF dans le numéro 14 d'*Homophonies*. En réalité, la seule mention qui y est faite de la RHIF se trouve dans un article intitulé « Où va le CUARH ? » signé par Gérard Bach. Il y explique que le mouvement homosexuel, peut-être plus que d'autres, est un espace où les querelles de personnes prennent une place très importante. D'après lui, si le CCL et des membres de la future RHIF font scission du CUARH – Paris, c'est avant tout du fait de problèmes interpersonnels. Aucune raison politique n'est évoquée, ce qui lui permet de réduire ces départs à une forme de caprice. Aucune autre source ne vient détailler le point de vue du

Malgré tous ces remous, cette scission n'est pas pour Franck Arnal un « événement en soi<sup>1814</sup> »<sup>1815</sup>. Le mouvement homosexuel français après ses premières victoires, entame une nouvelle séquence politique qui l'oblige à prendre du recul sur son fonctionnement, ses priorités et la direction qu'il veut emprunter. L'ennemi principal ayant disparu, il est obligé de se reconfigurer et de redéfinir les formes de mobilisations les plus pertinentes. Ceci passe par une diversification de ses activités et un recentrage sur le local après deux ans où la priorité de l'énergie militante a été consacrée au volet national de la lutte.

### Trajectoire d'un groupe : la Rencontre des homosexualités en Île de France (RHIF)

La RHIF se constitue en association le 27 octobre 1981<sup>1816</sup> soit une semaine avant son départ officiel du CUARH – Paris, le 4 novembre<sup>1817</sup>. Ce que les démissionnaires reprochent à l'entité parisienne c'est qu'elle « repousse et nie les différences et avec elles toutes les expressions qui ne se reconnaissent pas dans telle ou telle ligne, dans telle ou telle action, par exemple certains Groupes lesbiennes, David et Jonathan, le CCL, le CHA 13<sup>e</sup><sup>1818</sup> ». D'après elles et eux, les AG du CUARH – Paris sont des « lieux de manipulations provoquées par un jeu politique malsain<sup>1819</sup> ». « Acculé·es » et « étouffé·es » par l'affrontement des tendances, les futur·es membres de la RHIF disent ne pas avoir eu le choix de quitter le groupe. Celui-ci se déclare mixte, composé pour moitié de garçons et de filles. Les positions que défend la RHIF sont en réalité très proches de celles défendues par le Comité d'urgence, ce qui appuie l'idée que le départ de ses membres est moins à chercher dans une rupture politique que dans des conflits interpersonnels. La différence majeure entre la RHIF et le CUARH se trouve dans le refus de la première de vouloir assumer un positionnement politique ancré à gauche. C'est donc sur cette opposition que les démissionnaires justifient leur départ du CUARH – Paris :

---

CUARH.

<sup>1814</sup> « La vie, c'est la mort », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 5

<sup>1815</sup> Il me semble aussi important de souligner que le récit de cette scission est largement construit à partir de sources propres à la RHIF et à la couverture de la crise par le *Gai Pied*. Cette couverture par le *Gai Pied* – qui on se souvient n'est jamais tendre avec le CUARH – paraît d'ailleurs tellement partielle aux militant·es du CUARH, que ceux et celles-ci se fendent d'une brève où ils et elles écrivent : « Que la création d'un nouveau groupe homosexuel soit un événement d'importance, sans aucun doute. Que la presse homosexuelle donne à celui-ci la place qui lui revient, cela va de soi. Que le départ de militants d'un groupe doive amener celui-ci à s'interroger, à faire le point, c'est l'évidence même. Mais quand il s'agit du départ d'une dizaine de militants ne constituant qu'une petite minorité d'un groupe local – en l'occurrence le CUARH – Paris – on ne peut que se demander si "l'événement" réclamait une telle couverture de presse [...] ». « Le CUARH – Paris redémarre », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 4

<sup>1816</sup> « Statuts », 27 octobre 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 12

<sup>1817</sup> « Quitter le CUARH Paris », fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 4

<sup>1818</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>1819</sup> *Ibid.*



« Prenant acte de ce que depuis quelques temps la situation s'est bloquée, certains voulant pousser le CUARH – Paris toujours plus à gauche tandis que nous même défendons inconditionnellement et sans allégeances les intérêts des lesbiennes et des homosexuels/elles, nous quittons le CUARH – Paris et créons la RHIF afin de mettre en pratique notre volonté de participer à la construction d'un large mouvement pluraliste pour nos droits et libertés<sup>1820</sup> ».

La mobilisation pour l'abrogation de l'article 331-2 étant à l'automne 1981 presque achevée, le jeune groupe doit se trouver un nouveau cheval de bataille. Dans l'un de ses premiers textes, la RHIF indique vouloir « s'inscrire dans une ère nouvelle du militantisme, et travailler sur les mentalités<sup>1821</sup> ». Dans cette perspective, plusieurs axes sont développés. La RHIF entend ainsi mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès des personnels enseignants et des éducateurs, par le biais des syndicats. Sa lutte contre la répression passe aussi par une mobilisation du groupe en soutien à Eliane Morissens et aux mères lesbiennes qui se voient retirer leur enfant en cas de divorce. Des permanences juridiques sont progressivement mises en place les samedis. À l'image du CUARH, la RHIF adhère à l'International gay association (IGA) afin « de participer activement aux campagnes internationales et d'œuvrer pour ce faire avec les autres groupes<sup>1822</sup> ». L'action de la RHIF se poursuit dans la capitale tout au long de la décennie. En 1983, elle participe ainsi à l'ouverture du lieu associatif l'Escargot et le dernier document que j'ai trouvé portant son entête est daté du mois de mars 1987<sup>1823</sup>, bien après la disparition du CUARH.

---

<sup>1820</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>1821</sup> « RHIF », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1822</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>1823</sup> « Vraie déclaration sur des interdictions vraies », 23 mars 1987, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

### 3. Les cadres d'une organisation internationale : l'IGA et l'ILIS

Le FHAR comme les GLH ont tissé des liens avec des groupes homosexuels de différents pays et lors de la fondation du CUARH à l'UEH de Marseille en 1979, plusieurs délégations étrangères viennent présenter la réalité de l'homosexualité dans leurs pays respectifs<sup>1824</sup>. Le CUARH poursuit cette recherche de liens et de solidarités à l'échelle internationale en adhérant à l'International gay association (IGA) au cours de l'année 1980. Cette démarche est à comprendre d'après la recherche pour le mouvement homosexuel français, de connexions militantes avec des groupes gais et lesbiens en Europe et outre-Atlantique dans une perspective de légitimité et de visibilité. Ceci dans le but d'asseoir ses revendications dans l'hexagone et de revêtir le costume d'un interlocuteur sérieux et reconnu auprès des pouvoirs publics. C'est alors une nouvelle expérimentation des rouages du pouvoir par le mouvement qui se joue, cette fois-ci à l'échelle internationale. Les questions et débats qui traversent les groupes homosexuels et lesbiens quant à leur orientation politique et stratégique sont, au début de la décennie, relativement similaires d'un pays à l'autre. Une présentation de l'IGA permet donc de donner un instantané des mouvements gais et lesbiens occidentaux dans la première moitié des années 1980 en décentrant le regard pour saisir les logiques à l'œuvre. L'histoire de l'IGA et son organisation transnationale a déjà fait l'objet de plusieurs recherches. Dans cette perspective, on peut se référer à plusieurs articles de David Paternotte et Philipp Ayoub<sup>1825</sup>.

#### 3.1 L'International Gay Association

L'International gay association (IGA) est fondée le 26 août 1978 à Coventry en Angleterre, par des représentants d'une vingtaine de groupes homosexuels venant des États-Unis, d'Australie et d'Europe. Le mouvement français, alors à la recherche d'un second souffle, ne s'inscrit pas immédiatement dans cette initiative internationale. Sa rhétorique, encore trop révolutionnaire, ne concorde pas avec une organisation menée par des groupes homosexuels et lesbiens anglophones de tradition réformiste. L'IGA est ouverte aux organisations homosexuelles et lesbiennes non-commerciales se reconnaissant dans des perspectives de libération. Son but premier est « la libération

---

<sup>1824</sup> Cette partie est tirée de mon mémoire de master 2 que j'ai complétée. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 81 – 86

<sup>1825</sup> PATERNOTTE David et AYOUB Philipp, « L'International Lesbian and Gay Association (ILGA) et l'expansion du militantisme LGBT dans une Europe unifiée », *Critique internationale*, 70 (1), 2016, pp. 55 – 70 ; PATERNOTTE David, « The NGOization of LGBT activism : ILGA-Europe and the Treaty of Amsterdam », *Social movement studies*, vol. 15, n° 4, 2016, pp. 388 – 402

des homosexuels et des lesbiennes de toutes formes de discriminations et la reconnaissance de leurs droits<sup>1826</sup> ». Elle se définit par ailleurs sur deux axes. Le premier est l'information et « l'application de pressions politiques concertées sur les gouvernements et les organisations internationales<sup>1827</sup> ». Cette démarche s'explique par la supériorité numérique des groupes anglophones qui amène l'IGA à se penser sous la forme d'un groupe de pression. Le second axe vise à la coordination de l'action des groupes membres, afin de leur assurer une plus grande efficacité. Jacques Vandemborghe, membre de la Commission internationale du CUARH – Paris, explique que l'IGA est « fondée sur la solidarité et sur l'idée que la libération des gais passe avant tout par la politique, cette association matérialise au plan international un mouvement gai conçu comme un mouvement politique de libération<sup>1828</sup> ». Comme le note David Paternotte, depuis sa création, l'IGA a formulé un programme réformiste clair, essayant d'entamer un dialogue avec les institutions politiques pour obtenir des droits et recherchant un changement progressif plutôt qu'embrasser un discours révolutionnaire<sup>1829</sup>.

Le secrétariat de l'IGA se trouve à Dublin et sa trésorerie à Amsterdam. Ce fonctionnement est tournant, la charge bureaucratique devant alterner entre les villes. Cette structure n'est pas sans poser problème dans le fonctionnement et l'organisation de l'association : l'information circule difficilement, ce qui complique les réactions et mobilisations locales. Par ailleurs, chaque membre de l'organisation (c'est à dire chaque groupe) dispose d'une représentation égale lors de sa conférence annuelle (que celui-ci dispose d'une dizaine ou de plusieurs centaines de membres, ce qui n'est pas sans poser problèmes) et désigne un secrétaire international pour les liens avec le secrétariat de l'IGA<sup>1830</sup>. Les formes de communication entre les groupes membres de l'IGA et le secrétariat de celle-ci, sont particulièrement cadrées : le secrétariat s'occupe de la circulation de l'information et édite un mémorandum mensuel tandis que « le secrétaire international de chaque organisation membre est tenu à un envoi mensuel des événements gais les plus importants, il doit aussi tenir au courant l'IGA de l'avancement des actions requises par le secrétariat<sup>1831</sup> ».

Le CUARH, à l'image des groupes homosexuels qui lui ont préexistés, s'est très tôt intéressé à la question de la mobilisation homosexuelle dans sa dimension internationale. Lors de sa formation à l'UEH de Marseille en 1979, après un forum international, Jean-Michel Rousseau accepte un

---

<sup>1826</sup> « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », *op. cit.*, p. 10

<sup>1827</sup> *Ibid.*

<sup>1828</sup> *Ibid.*

<sup>1829</sup> PATERNOTTE David, « The international (Lesbian and) Gay Association and the question of pedophilia. Tracking the demise of gay liberation ideals », *Sexualities*, vol. 17, (1/2), 2014, p. 125

<sup>1830</sup> « *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH », n° 1, février 1980, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille p. 1

<sup>1831</sup> *Ibid.*

mandat pour mettre sur pied ce qui est intitulé la Commission internationale des GLH<sup>1832</sup>. Cette commission se structure au fil des mois et se dédouble. En plus d'une commission internationale au sein du CUARH national, le CUARH – Paris crée sa propre instance, encadrée par Jacques Vandemborghe. La Coordination nationale de Dijon des 9 et 10 février 1980 acte l'adhésion du Comité d'urgence à l'IGA. Le CUARH n'est pas le seul groupe français membre de l'IGA. Le CCL du pasteur Doucé, le CIDH de Claude Courouve<sup>1833</sup> et le MLF déposé sont aussi partie prenante de l'organisation<sup>1834</sup>. Sous l'égide de Mélanie Badaire, alias de Jean-Michel Rousseau, la Commission internationale du CUARH national se dote par ailleurs d'une *Newsletter*, dont le premier numéro paraît au mois de février 1980. Ce bulletin propose un compte rendu des actions, débats et conflits qui animent l'IGA depuis sa première conférence en 1979 à Bergen en Norvège. Il restitue et traduit aussi différents rapports qui viennent éclairer la situation homosexuelle dans différents pays où il n'existe pas de mouvement constitué. Le numéro 4 de la *Newsletter* présente ainsi la situation des gais et des lesbiennes en URSS et au Chili<sup>1835</sup>.

Mélanie Badaire, est mandaté pour se rendre à Barcelone au printemps 1980 et demander l'adhésion du CUARH lors de la deuxième conférence annuelle de l'IGA. 22 pays, 46 organisations et 170 délégué·es dont 45 lesbiennes sont représenté·es lors de cette convention<sup>1836</sup>. Plusieurs projets d'envergure internationale sont alors en cours, auxquels le mouvement français peut se rattacher. Ainsi, une « Journée de la maladie homosexuelle » est imaginée pour protester et interpeller l'Organisation mondiale de la santé contre la classification de l'homosexualité comme maladie mentale<sup>1837</sup>. Dans le cadre de la campagne française contre l'alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal, l'IGA doit envoyer une lettre de protestation aux différents groupes étrangers qui, à leur tour, sont invités à la faire parvenir aux différentes ambassades françaises dans leurs pays respectifs et à leurs député·es au Parlement européen à Strasbourg. En outre, chaque pays organise une journée internationale de solidarité avec le mouvement catalan le 4 octobre 1980 pour obtenir sa reconnaissance

---

<sup>1832</sup> « Commission internationale des GLH », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1833</sup> Le CCL et le CIDH sont d'ailleurs membres de l'IGA avant que le CUARH ne le soit.

<sup>1834</sup> « CUARH – Newsletter », n° 2/3, mars et avril 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 4

<sup>1835</sup> « Edito », *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, n° 4, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1836</sup> Les pays membres sont : Argentine (1 groupe en exil), Allemagne Fédérale (6), Australie (3), Belgique (1), Canada (1), Danemark (1), Ecosse (1), Espagne (7), Finlande (1), France (4), Grande Bretagne (6), Grèce (1), Pays-Bas (2), Irlande (2), Islande (1), Italie (1), Norvège (3), Nouvelle Zélande (1), USA (1 – Comité de liaison Américain de l'IGA à Washington), Suède (1), Suisse (1)

<sup>1837</sup> « 4<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH à Tours. 19 et 20 avril 1980 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, p. 2

par son gouvernement<sup>1838</sup>. Les initiatives de l'IGA sont donc nombreuses et semblent attirer l'attention de certaines organisations internationales, mais elles apparaissent aussi souvent comme lointaines et déconnectées des réalités des groupes à un niveau local ou national.

Parce qu'elle veut devenir un interlocuteur reconnu à l'échelle internationale, l'IGA prend des contacts auprès de certaines organisations et institutions internationales, telles que Amnesty International, la Cour européenne des droits de l'homme ou encore l'ONU. L'association avait même fait une demande auprès de cette dernière pour y obtenir un statut consultatif. Mais sa structure étant trop lâche, l'IGA retire sa demande<sup>1839</sup>. La solidarité internationale et la coopération entre les différents groupes est l'une des bases de l'IGA. Dans cette perspective, elle engage un large combat en faveur des prisonniers homosexuels<sup>1840</sup> et cherche à mobiliser les organisations internationales, comme Amnesty international<sup>1841</sup>, « qui jouent les chiens de garde des Droits de l'Homme [mais qui] n'ont jamais montré le moindre intérêt ou pris leurs responsabilités vis-à-vis de ce groupe réellement oublié des prisonniers<sup>1842</sup> » et qui, d'après les militant·es, répugnent à reconnaître les homosexuels emprisonnés en tant que prisonniers de conscience. Certain·es envisagent la création d'un « Gay Amnesty » sensé pallier les carences de la version originale<sup>1843</sup>. La dernière semaine de juin et plus spécialement le 28 juin (date anniversaire des émeutes de Stonewall) doit devenir une semaine de fierté homosexuelle et une journée internationale de la solidarité homosexuelle<sup>1844</sup>.

La grande majorité des groupes appartenant à l'IGA sont issus de pays occidentaux : Europe, Amérique du Nord et Australie<sup>1845</sup>. Un « plan de travail » est établi pour informer de la situation dans le « tiers-monde » et les pays de l'Est dans lesquels est incluse la Chine. Différents groupes se trouvent en charge d'un ou plusieurs pays : le F48 danois s'occupe par exemple de la Chine, le

---

<sup>1838</sup> *Ibid.*

<sup>1839</sup> « La conférence internationale des lesbiennes de l'ILIS », *Homophonies*, n°4, février 1981, p. 16

<sup>1840</sup> La mobilisation pour la libération des prisonniers homosexuels est largement tournée vers l'Argentine et l'Iran. Le 16 mars 1979, une manifestation est ainsi organisée à Paris, protestant contre la nouvelle loi « islamique » adoptée en Iran réprimant femmes et homosexuels.

<sup>1841</sup> Si la section française d'Amnesty international (parmi d'autres) a voté en mai 1980 une résolution demandant au conseil international de l'organisation de « reconnaître comme prisonniers d'opinion les personnes incarcérées du fait de leur seule homosexualité », celle-ci s'y refuse et conserve une vision restrictive des prisonniers et prisonnières d'opinions. La section danoise s'est alors donnée pour tâche de faire changer les positions de l'organisation.

<sup>1842</sup> « CUARH – Newsletter », n° 5/6, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1843</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>1844</sup> « CUARH – Newsletter », n° 2/3, mars et avril 1980, *op. cit.*, p. 3

<sup>1845</sup> À noter cependant que lors de la conférence de Turin en avril 1981, des représentants de groupes du Mexique, de Porto Rico et du Brésil sont représentés lors des quatre jours de rencontre.

FUORI de la Hongrie, le COC néerlandais de l'Indonésie ou encore les Gay Lib Sydney des Philippines et de la Papouasie<sup>1846</sup>. Cette manière de procéder pourrait être qualifiée aujourd'hui d'homonationaliste, car les groupes qui « prennent en charge » et ceux pris en charge reproduisent la domination coloniale par les pays occidentaux. L'universalisme occidental est d'ailleurs criant lorsque, lors de la première Conférence de l'IGA en 1979, un amendement précisant que les homosexuels des pays du sud subissent, en plus de l'oppression liée à leur sexualité, une oppression spécifique de prostitution, émanant des pays riches pratiquant un « tourisme colonialiste », est rejeté. Jacky Fougeray commente ainsi : « Comme quoi un certain état de fait peut aussi faire des homosexuels des exploités au sein de leur propre minorité<sup>1847</sup> ». À l'image du reste de la société les gais et lesbiennes blancs et blanches n'échappent pas au racisme structurel.

Un autre point de tension récurrent se trouve dans la question pédophilie. Ce débat, à l'image de ce qui se passe en France, nourrit d'âpres discussions et les positions des différents groupes sont souvent divergentes. En plus des groupes gais et lesbiens, l'IGA accueille en son sein plusieurs groupes pédophiles. Comme le souligne Mélanie Badaire dans la *Newsletter*, à Bergen lors de la 1<sup>ère</sup> conférence de l'IGA, « aucun consensus n'a été atteint sur la question de l'aide aux organisations pédophiles<sup>1848</sup> ». Le débat pour un éventuel positionnement est renvoyé aux rencontres de Barcelone et dans cette perspective, l'IGA amorce un travail de contact et d'information qui repose sur le groupe danois F48. Lorsque l'organisation demande aux pédophiles d'expliquer « ce qu'ils voulaient faire avec les enfants », ceux-ci ont alors « rappelé à tous que c'est là la façon dont les homos ont été traités par les hétéros<sup>1849</sup> » et qu'ils n'ont donc aucune raison de se justifier. Face à l'absence de consensus, la résolution que les groupes membres de l'IGA votent à Barcelone a le ton et la forme des grands textes internationaux. L'argumentaire, qui commence à chaque point par les mots « Considérant que ... », reste relativement vague et assume les divergences entre les groupes. La résolution finale stipule que la pédophilie « est considérée parmi les membres de l'IGA comme un sujet très complexe ayant des implications très profondes, ressenti avec beaucoup d'émotion, sur lequel il n'est pas simple d'arriver à un consensus<sup>1850</sup> ». Le débat n'est pas clos après cette seconde conférence et les groupes doivent poursuivre une réflexion à ce propos. Le texte voté considère que les individus doivent avoir le droit de déterminer eux-mêmes leur sexualité, quel que soit leur sexe ou leur âge et que les lois qui fixent un âge minimum pour le consentement participent

---

<sup>1846</sup> *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, *op. cit.*, p. 1

<sup>1847</sup> « La V<sup>e</sup> internationale ? », *Gai Pied*, mai 1979, n° 2, p. 3

<sup>1848</sup> *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, *op. cit.*, p. 1

<sup>1849</sup> « Pédophilie : résolution sur la pédophilie et l'âge de la majorité sexuelle », *Homophonies*, n° 1, p. 9

<sup>1850</sup> *Ibid.*

à l'oppression et non à la protection des mineur·es<sup>1851</sup>. David Paternotte montre que les arguments pro-pédophilie ont ensuite perdu de leur attrait lorsque de nouvelles façons d'imaginer l'émancipation homosexuelle et de nouveaux objectifs politiques ont émergé au sein de l'organisation<sup>1852</sup>.

La troisième conférence annuelle de l'IGA se tient près de Turin, dans la vallée d'Aoste, à Torre Pellice, du 17 au 20 avril 1981 où les effectifs de l'organisation explosent. L'association est passée de 20 membres fondateurs à 67<sup>1853</sup>, venus de quelques 22 pays différents et ce sont près de 200 délégué·es qui se retrouvent dans un hôtel au pied des Alpes<sup>1854</sup>. Durant ces quatre jours de conférence, 13 ateliers se succèdent, donnant un aperçu des débats qui traversent l'organisation<sup>1855</sup>. Malgré des différences notables dans la structures et l'organisation des groupes, les discussions qui ont lieu dans chaque mouvement national sont souvent similaires. Pour autant, les positions politiques défendues par les groupes sont, aux yeux de Jacques Vandemborghe qui y participe, frileuses et attentistes. Il perçoit en « arrière fond le danger de la bureaucratisation et [souhaite] le nécessaire rééquilibrage des centres d'impulsions restés jusqu'à présent essentiellement nord-européens<sup>1856</sup> ».

À l'Université d'été de Marseille de juillet 1981, le constat est partagé. Après plusieurs ateliers consacrés à la question internationale, la nécessité de fédérer les groupes au niveau européen est rappelée. Il ne s'agit pas tant de faire concurrence à l'IGA mais bien plutôt de trouver un mode d'action plus efficace « en groupant les mouvements européens autour de revendications spécifiques s'intégrant aux objectifs généraux de l'association<sup>1857</sup> ». La question de la représentativité de l'organisation, et donc des rapports de force et de pouvoir qui s'y jouent est aussi critiquée par les militant·es présent·es à Marseille. Comme déjà souligné, les organisations, quel que soit leur nombre d'adhérent·es, « qu'ils en aient cinq ou deux mille [...]»<sup>1858</sup>, disposent du même nombre de votes, ce qui pose pour certain·es un problème de légitimité. De plus, dans une perspective démocratique et voulant assumer les fonctions d'un groupe de pression, les motions votées à l'IGA sont pléthores. Au point que le vote de ces dernières n'est souvent suivi d'aucun effet, ce qui est à l'inverse de l'effet recherché. Une « lettre ouverte aux groupes homosexuels européens » est alors rédigée basée sur différents points : la mise en place d'un réseau téléphonique efficace entre les responsables des différents groupes gais européens, la nécessité de trouver un consensus sur des

---

<sup>1851</sup> *Ibid.*

<sup>1852</sup> PATERNOTTE David, « The international (Lesbian and) Gay Association and the question of pedophilia. Tracking the demise of gay liberation ideals », *op. cit.*, pp. 121 – 138

<sup>1853</sup> Pour la seule conférence de Turin, ce sont 24 groupes différents qui demandent leur adhésion à l'IGA.

<sup>1854</sup> « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », *op. cit.*, p. 10

<sup>1855</sup> Les ateliers sont les suivants : structure, actions politiques, sadomasochisme/cuir, religion, médias, transsexualité, églises, partis politiques, tiers-monde, jeunes, femmes, rapport hommes/femmes, mode de vie gai.

<sup>1856</sup> « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », *op. cit.*, p. 10

<sup>1857</sup> « Marseille s'adresse à l'Europe », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 11

<sup>1858</sup> *Ibid.*

campagnes revendicatives, comme peut l'être celle pour l'harmonisation législative de l'âge de la majorité sexuelle, la suppression de la mention de l'homosexualité dans la classification de l'OMS ou encore une campagne européenne contre les interdictions professionnelles pour homosexualité<sup>1859</sup>. Une différence est souvent faite par les militant·es français entre les mouvements homosexuels nordiques et ceux latins. L'IGA étant contrôlée par les pays du nord – dont les mouvements militants sont beaucoup plus intégrés – certain·es ne trouvent que peu de sens à consacrer de l'énergie dans cette voie. Pour Gérard Bach du GRED l'analyse est sans équivoque :

« L'IGA est une organisation lente, et qui mieux est, elle recule : on en veut pour preuve le refus d'une discussion sur la pédophilie, adopté à une voix de majorité. C'est extrêmement sage, rangé, intégré, tendance encore renforcée par la prépondérance des USA et de l'Europe du nord. Tout ceci est fort ennuyeux, car l'image internationale de l'homosexualité en dépend<sup>1860</sup> ».

Un élément qui nous renseigne sur les liens entre le mouvement homosexuel et les instances de pouvoir, est la conférence de préparation pour la rencontre de Washington en avril 1982. Le Foyer du jeune ouvrier chrétien de la ville de Strasbourg, qui devait accueillir la centaine de délégué·es venu·es de toute l'Europe se rétracte le 2 avril, quatre jours avant la rencontre prévue. Le vicaire général du diocèse refuse que des homosexuel·les occupent des locaux dans lesquels l'Eglise participe au conseil d'administration<sup>1861</sup>. Les jours passent et la situation ne se débloque pas et la municipalité RPR refuse l'attribution de salles pour les militant·es. Le jeudi 8 avril, Monseigneur Elchinger, tient une conférence de presse où il est interrogé sur la situation. Sa réponse est édifiante : « Je viens seulement de rentrer et je ne suis au courant de rien. Tout ce que je puis vous dire est que je considère l'homosexualité comme une infirmité. Je respecte les homosexuels comme je respecte les infirmes. Mais s'ils veulent transformer leur infirmité en santé, je ne suis plus d'accord<sup>1862</sup> ». Le tollé est énorme et toute la presse en parle, donnant une forte résonance à l'événement et offrant un nouveau coup de projecteur au mouvement<sup>1863</sup>. Le CUARH en réfère au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur<sup>1864</sup>. Hervé Liffra n'a pas fait le déplacement jusqu'à Strasbourg, mais en tant que secrétaire du CUARH il se charge d'appeler Frédéric Thiriez, membre du cabinet du ministre. Il se souvient :

---

<sup>1859</sup> *Ibid.*

<sup>1860</sup> Compte rendu de la Commission nationale du 17 avril 1982, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 9

<sup>1861</sup> « L'évêque et les pédés », *Gai Pied*, n° 38, mai 1982, p. 9

<sup>1862</sup> *Ibid.*

<sup>1863</sup> « Merci Monseigneur », *Homophonies*, n° 19, mai 1982, p. 11

<sup>1864</sup> « L'évêque et les pédés », *op. cit.*, p. 9



« Frédéric Thiriez dit : “Ah mais attendez, je crois que j’ai la solution. Ça ne vous dérange pas de coucher sous la tente ?” Ben non, non, on n’avait rien ! “Bon bon, je m’en occupe”. Et donc il a fait venir une unité de la protection civile depuis Nogent-le-Rotrou. Et il a dit : “Oh bah ça leur fera un exercice”. [...] De Nogent-le-Rotrou [l’unité] est arrivée à Strasbourg, a monté dans un parc des grandes tentes Marabout. Ils ont mis des lits pliés en bois. Puis, alors le gag c’est que moi je n’étais pas là-bas, mais les copains qui étaient là-bas ont fait un tour et voient qu’il n’y a pas de couvertures. Donc comment les gens vont faire pour dormir s’il n’y a pas de couvertures ? Le représentant du Préfet du Bas-Rhin qui dit : “Je n’ai pas de couvertures, c’est comme ça, vous vous débrouillez machin“. Il y a un des copains qui a appelé Thiriez au ministère de l’Intérieur en disant : “Bon ... Vous me le passez ! ... Oui monsieur le directeur de cabinet”. Et il y avait les couvertures !<sup>1865</sup> ».

Le mouvement homosexuel français est alors à son apogée, les militant·es ayant des liens directs avec les cabinets ministériels. Pour protester contre Elchinger, les délégué·es organisent un rassemblement devant la cathédrale lors de la veillée pascale autour d’une banderole indiquant : « Bons baisers des infirmes, rendez-vous à Lourdes ». Une conférence de presse clôt cette rencontre où sont présentées les motions adoptées par les groupes européens : soutien à Eliane Morissens, pression sur Amnesty International et l’OMS, « actions sur les gouvernements afin que ceux-ci appliquent les recommandations du Conseil de l’Europe, abolition, en présence d’un consentement effectif, de toute notion d’âge de consentement en matière de relation sexuelle, etc...<sup>1866</sup> ». Comme si elle voulait se venger, la municipalité de Strasbourg fait fermer toutes les pissotières dès le lendemain. Une plainte pour diffamation est aussi déposée contre Elchinger que le tribunal de Strasbourg déclare irrecevable le 29 novembre 1982. La déception est alors grande chez les militant·es.

### 3.2 Les lesbiennes et l’International lesbian information services (ILIS)

Dans un souci d’inclusion, une motion est débattue à Barcelone proposant de transformer le sigle de l’IGA pour qu’il devienne l’ILGA – International lesbian and gay association. Chez les lesbiennes deux points de vue s’opposent : celles qui se reconnaissent sous le prisme de cette identité spécifique et d’autres qui estiment que le mot « gay » doit intégrer le lesbianisme. La décision prise alors, est de garder le nom de l’IGA et d’y ajouter le sous-titre : International association of gay men and women. La transformation du sigle en ILGA n’est finalement actée qu’en 1986. En amont de la Conférence, des efforts sont semble-t-il faits pour qu’un nombre plus important de

---

<sup>1865</sup> Entretien avec Hervé Liffra, janvier 2019, Paris

<sup>1866</sup> « L’évêque et les pédés », *op. cit.*, p. 9

groupes lesbiens adhèrent et soient présents à Barcelone<sup>1867</sup> : elles étaient 3 à Bergen et 45 dans la capitale catalane. Cependant, à l'image de ce qu'il se passe ailleurs, les lesbiennes membres de l'IGA dénoncent le sexisme ambiant de l'organisation. Si elles se déclarent opprimées en tant que lesbiennes, elles ne veulent pas faire l'impasse sur l'oppression qu'elles subissent en tant que femmes, ce qui n'intéresse guère leurs camarades masculins. Elles demandent par ailleurs que l'IGA « soutienne les revendications majeures du mouvement féministe mondial comme par exemple l'avortement<sup>1868</sup> ». À Barcelone, les militantes présentes éprouvent le besoin de se réunir entre elles pour discuter de différents sujets à partir d'un point de vue lesbien. Mais cette non-mixité a des conséquences :

« [Elle les] empêch[e] de participer aux commissions de travail, et pour éviter cela à l'avenir, elles créent l'ILIS (International lesbian information secretariat<sup>1869</sup>) pour organiser une conférence des lesbiennes, préparatoire à la conférence annuelle de l'IGA, [afin de] contacter plus de lesbiennes, et faire circuler l'information entre les groupes<sup>1870</sup> ».

Les divergences et oppositions entre lesbiennes féministes et lesbiennes radicales ne sont pas seulement une réalité française. Le séparatisme lesbien qui traverse de nombreux mouvements occidentaux est aussi à l'œuvre au sein de l'IGA. Deux perspectives se font face quant à l'ILIS. Les lesbiennes féministes souhaitent que l'organisation travaille en non-mixité au sein de l'IGA tandis que les lesbiennes radicales défendent l'idée d'un groupe indépendant, travaillant en collaboration avec l'IGA.

À sa première conférence, en décembre 1980 à Amsterdam, devenu le siège de l'ILIS, près de 70 lesbiennes, venues du Canada, des États-Unis et de nombreux pays d'Europe se réunissent autour d'une vingtaine de groupes de travail. Du côté français, quatre militantes du CUARH – Paris, deux représentantes du CCL et deux femmes n'appartenant à aucun groupe sont présentes<sup>1871</sup>. L'ILIS continue par ailleurs à être partie prenante de l'IGA mais dispose de son autonomie pour toutes les décisions qui concernent les lesbiennes et les femmes.

Lors de sa deuxième conférence, quelques jours avant celle de l'IGA à Turin, les lesbiennes séparatistes, « par la voix des Italiennes, largement majoritaires (150 sur les 200 participantes)<sup>1872</sup> », obtiennent que l'ILIS devienne une organisation lesbienne indépendante. Elle est définie comme :

---

<sup>1867</sup> *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, *op. cit.*, p. 2

<sup>1868</sup> *Ibid.*

<sup>1869</sup> Secrétariat est très rapidement remplacé par Service, la connotation du premier étant considérée par de nombreuses lesbiennes comme misogynne, essentialiste et symbolique de l'assignation des femmes en temps de patriarcat.

<sup>1870</sup> « La conférence internationale des lesbiennes de l'ILIS », *op. cit.*, p. 16

<sup>1871</sup> *Ibid.*

<sup>1872</sup> « Petit historique à l'usage des nouvelles lectrices et lecteurs », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 17

« Une coordination internationale féministe lesbienne composée de lesbiennes qui travaillent dans des groupes mixtes ou non, et d'individus. ILIS se bat pour la libération des lesbiennes contre toute oppression, politique, légale, sociale et économique. ILIS sert à échanger les informations et coordonner les actions à un niveau international. ILIS peut soutenir d'autres mouvements de libération, en particulier le mouvement féministe et le mouvement gai<sup>1873</sup> ».

Le choix de l'autonomie est ainsi acté. Il ne signifie pas pour autant une rupture définitive avec les lesbiennes féministes et les garçons. La 3<sup>e</sup> conférence de l'ILIS se tient près d'Anvers du 30 décembre 1981 au 3 janvier 1982 et réunit 85 femmes venant d'une dizaine de pays. Après plusieurs jours de discussion, où de nombreux sujets concernant leurs identités et leurs conditions de femmes et de lesbiennes sont abordés, il est accepté, sur proposition de l'IGA, que l'année 1983 soit déclarée année internationale des lesbiennes et des gais<sup>1874</sup>. Un texte est écrit pour exposer leurs positions « contre l'hétérosexualité obligatoire, l'oppression des femmes en général et des lesbiennes en particulier, la famille-institution, pour la liberté de vivre comme nous voulons<sup>1875</sup> ». La perspective autonome est maintenue et un soutien clair est apporté à Eliane Morissens dans sa grève de la faim. Du fait d'une lenteur organisationnelle, l'année internationale des gais et des lesbiennes est finalement prévue en 1984. Depuis la cinquième Conférence de l'ILIS à Paris en avril 1982, les lesbiennes radicales étant majoritaires et exerçant leur influence, les militantes décident, dans un souci d'autonomie, de se dissocier de l'initiative et d'organiser des actions indépendantes<sup>1876</sup>. Les liens entre l'IGA et l'ILIS existent encore mais sont alors de plus en plus distendus. L'ILIS organise au total onze Conférences en Europe et apporte dans les années suivantes son soutien à l'organisation de rencontres en Amérique latine et en Asie. Les activités de l'organisation s'étiolent progressivement à la fin des années 1990 et le dernier bulletin de l'ILIS paraît en 1998. L'ILGA elle, existe toujours aujourd'hui.

En moins de deux ans, la situation du mouvement homosexuel français a profondément évolué. Profitant de la campagne pour les élections présidentielles, le CUARH s'engage pour faire abroger les derniers éléments qui constituent le cadre de la répression anti-homosexuelle. Cette nouvelle mobilisation s'appuie sur des répertoires d'actions permis par l'orientation revendicative et réformiste du mouvement. Le CUARH multiplie ainsi les pétitions et réunions publiques et fait culminer sa campagne par l'organisation d'une marche homosexuelle, le 4 avril 1981, dans les rues

---

<sup>1873</sup> *Ibid.*

<sup>1874</sup> « 3<sup>ème</sup> conférence de l'ILIS », *Homophonies*, n° 16, p. 16

<sup>1875</sup> *Ibid.*

<sup>1876</sup> « Jour de l'an lesbien », *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 12

de Paris. François Mitterrand élu président, les militant·es font pression auprès de différents Ministères pour obliger le nouveau gouvernement à tenir ses promesses. L'évolution soudaine du contexte politico-social oblige le mouvement, dans un second temps, à l'introspection afin de questionner les suites possibles pour celui-ci. Ce temps de latence ouvre la brèche aux premiers conflits au sein du CUARH – Paris qui se concluent par plusieurs scissions dans la capitale. Dans le même temps, la mobilisation continue à se structurer à l'échelle internationale au sein de deux organisations, l'ILGA et l'ILIS. En ce début de décennie, les dynamiques des mouvements gais et lesbiens dans le monde occidental sont proches, ce qui participe à renforcer les cadres d'une mobilisation transnationale. C'est alors une nouvelle séquence qui débute pour la mobilisation homosexuelle qui n'a d'autres choix que de se réinventer pour continuer à exister.

## Conclusion seconde partie

Entre 1978 et 1982, c'est une nouvelle séquence qui s'ouvre pour le mouvement homosexuel français. On passe d'un cycle d'engagement existentiel et révolutionnaire à un autre, revendicatif et réformiste. Comment expliquer ce changement de paradigme ? Depuis la fin de 1977 et tout au long de 1978, les militant·es, confronté·es au tournant conservateur de Valéry Giscard d'Estaing, font un double constat : d'un côté ils et elles assisteraient au retour de la répression, de l'autre ils et elles se seraient coupé·es des « masses homosexuelles ». Situation qui, après plusieurs années de mobilisation, est analysée comme un échec pour le mouvement dont il est alors nécessaire de réorienter l'action. Le passage d'un cycle à un autre doit bien entendu être appréhendé comme un processus, dont la temporalité est différenciée entre ce qu'il se joue dans la capitale et le reste de la France. À Paris, le GLH – PQ, rongé par les conflits, jette ses dernières forces dans la bataille pour les élections législatives du printemps de 1978 où il présente plusieurs candidats. En plus de l'organisation d'un festival de cinéma – qui tourne au drame, des Comités homosexuels d'arrondissement sont imaginés pour mener la campagne. Ceux-ci remplacent alors progressivement le GLH – PQ et renouent pendant quelques mois avec un engagement existentiel, de plus en plus décrié ailleurs. Peu convaincu·es de la nouvelle orientation du mouvement et cherchant à expérimenter de nouvelles formes d'engagement, certain·es font le choix de délaisser la sphère mouvementiste pour en investir une autre, la sphère culturelle, médiatique et de loisir, en l'autonomisant progressivement du premier. Ce moment correspond à la naissance du *Gai Pied* ou encore de la revue *Masques*. Ce sont les groupes homosexuels en région qui vont donner un nouvel élan à la mobilisation. Cécile Péchu explique que « les schémas de répression qui prévalent sont l'un des facteurs qui expliquent la constitution et l'évolution du répertoire disponible pour une population donnée [...] <sup>1877</sup> ». Et c'est ainsi que dès la fin de 1977, le GLH de Marseille développe une approche du militantisme qui veut spécifiquement s'attaquer à la répression. De son côté, le GLH de Lyon propose des rencontres nationales à l'automne 1978 où des nouvelles bases pour le mouvement sont jetées. Redirigeant la lutte contre la répression, les militant·es développent un engagement politico-culturel qui leur permet de s'ouvrir sur l'extérieur et d'engager un dialogue efficace avec des gais et des lesbiennes peu ou pas mobilisé·es. Toujours d'après Cécile Péchu, cette évolution des répertoires d'actions est un élément décisif dans le passage d'un cycle d'engagement à un autre <sup>1878</sup>. D'après une initiative du GLH marseillais, la première Université d'été homosexuelle

---

<sup>1877</sup> PECHU Cécile, « Répertoire d'action », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 495

<sup>1878</sup> *Ibid.*, p. 496

est organisée à l'été 1979 où est mise sur pied une nouvelle organisation, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle, qui symbolise le passage d'une séquence militante à une autre.

Dès septembre 1979, le tout jeune Comité d'urgence se structure et, entraîné par les militant·es parisienn·es, engage sa première mobilisation contre les « interdictions professionnelles ». Les cas de répression sur lesquels se mobilise le CUARH sont majoritairement liés à l'article 331-2 du Code pénal qui différencie la majorité sexuelle entre hétérosexuel·les et homosexuel·les. Ce constat fait émerger une nouvelle campagne pour l'abrogation de l'article de loi honni, assimilé à la croisade anti-homosexuelle du député de droite Jean Foyer. Avec ces deux premières mobilisations, le mouvement s'engage clairement dans un militantisme revendicatif et réformiste. Le CUARH s'est donné pour objectif de transformer et structurer la mobilisation homosexuelle en un mouvement fort, inscrit dans la durée. Et comme le souligne Erik Neveu, « tout mouvement social qui veut s'inscrire dans la durée est confronté à des enjeux d'institutionnalisation qu'on peut relier à une dimension d'efficacité<sup>1879</sup> ». Le CUARH n'échappe pas à ce processus alors que la mobilisation se déplace d'une échelle locale à un cadre national. Afin de mieux organiser le mouvement, une Coordination nationale est mise en place, un journal est tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et des commissions diverses sont formées. Erik Neveu souligne aussi que « l'institutionnalisation ne peut être réduite à un synonyme de bureaucratisation ou d'organisation<sup>1880</sup> ». Car en réalité, elle ouvre un espace, une légitimité du discours et de ses revendications, dans lequel s'engouffre le CUARH, plus proche que jamais des aspirations d'une majorité de gais et de lesbiennes. L'histoire du mouvement homosexuel français au début des années 1980 est aussi à analyser de par les interactions qu'il entretient avec d'autres groupes. Les liens avec les mouvements féministes et lesbiens se poursuivent, souvent conflictuels, en même temps que certaines lesbiennes font le choix de rejoindre la lutte mixte, au côté des garçons. Profitant de la nouvelle orientation antirépressive du mouvement, des militants pédophiles cherchent à imposer leur agenda au sein du CUARH avant de se retrouver progressivement marginalisés dans celui-ci au bout de quelques années.

Dans la perspective des élections présidentielles du printemps 1981, le CUARH et l'ensemble des mouvements homosexuel et lesbien se mobilisent pour l'abrogation du cadre législatif réprimant l'homosexualité. Cette campagne culmine par l'organisation d'une marche dans les rues de la capitale le 4 avril 1981. Les socialistes arrivés au pouvoir, le CUARH s'invite dans les salons des Ministères pour faire avancer sa cause. En quelques mois, les dispositifs réprimant

---

<sup>1879</sup> NEVEU Erik, « Institutionnalisation des mouvements sociaux », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 315

<sup>1880</sup> *Ibid.*

L'homosexualité sont progressivement abrogés et le 4 août 1982, l'article 331-2 du Code pénal est supprimé. Marco Giugni distingue trois niveaux de réussite ou de succès des mouvements sociaux : « La reconnaissance du mouvement par ses adversaires, la satisfaction de tout ou partie des revendications et l'intégration du mouvement au système politique, ce qui concourt à leur institutionnalisation<sup>1881</sup> ». Si les deux premiers niveaux sont atteints, le troisième devient source de tensions et de conflits au sein du CUARH. Certain·es refusent l'intégration et le positionnement du mouvement sur l'échiquier politique et les premières scissions font jour. Giugni ajoute à ces trois degrés de réussite « les effets sur l'opinion publique, puisque la sensibilisation de cette dernière constitue souvent un de leurs objectifs<sup>1882</sup> ». Dans le mouvement homosexuel cet élément n'intervient qu'ensuite. Après avoir obtenu l'abrogation des lois réprimant l'homosexualité, l'une des possibles nouvelles orientations pour la mobilisation alors débattue chez les militant·es s'articule autour d'une lutte pour faire évoluer les mentalités, la suppression du cadre répressif n'étant pas suffisant pour l'émancipation des gais et des lesbiennes. Cette perspective fait partie des discussions qui sont lancées dès l'été 1981 lors de la seconde UEH, qui questionnent les suites possibles pour la mobilisation. Si le mouvement s'institutionnalise au niveau national, il se structure aussi à l'international dans deux organisations que sont l'IGA et l'ILIS. Composées de plusieurs dizaines de groupes homosexuels et lesbiens, les perspectives politiques de ces deux organisations soulignent à quel point les revendications homosexuelles sont, en ce début de décennie, proches d'un pays à l'autre, dans le monde occidental.

Ce processus d'institutionnalisation du CUARH pose la question de la transformation de celui-ci en un groupe de pression<sup>1883</sup>. Cette perspective ne correspond cependant que très peu aux aspirations des militant·es. Dès 1982, alors même qu'une partie des revendications sont encore en discussion, le mouvement se reconfigure une nouvelle fois. Le nouveau cycle de l'engagement qui émerge se trouve à mi-chemin des deux formes expérimentées précédemment. Il devient existentiel et réformiste avec un retour à l'échelle locale et l'émergence d'un espace de la cause. La séquence revendicative qui a caractérisée la période allant de 1978 à 1982 doit alors être appréhendée comme une orientation stratégique du militantisme homosexuel, qui retrouve une forme organique à partir de 1982. Cette nouvelle séquence se poursuit jusqu'en 1986, au moment de l'effondrement de la sphère mouvementiste et de l'explosion de l'épidémie du sida.

---

<sup>1881</sup> GIUGNI Marco, « Réussite et échec des mouvements sociaux », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 517

<sup>1882</sup> *Ibid.*

<sup>1883</sup> NEVEU Erik, « Institutionnalisation des mouvements sociaux », *op. cit.*, p. 318

# **Partie III.**

**Affirmation.**

**Recomposition et bouleversement.**

**Du mouvement social à l'espace de**

**la cause des gais et des lesbiennes**

**(1982 – 1986)**





## Chapitre 9 : À la croisée des chemins.

### Comment poursuivre une mobilisation nationale ?<sup>1884</sup>

La situation dans laquelle se trouve le mouvement homosexuel en 1982 a alimenté de nombreuses discussions au sein de l'historiographie. La nouvelle séquence politique qui débute signifie-t-elle le début de la fin de la mobilisation ? Déjà en 1995, Jan Willem Duyvendack écrivait que « les adhésions au CUARH déclinèrent après 82 [et] les groupes de province disparurent et seul le journal *Homophonies* survécut jusqu'en 1986[...]»<sup>1885</sup>. Massimo Prearo critique l'idée qui fait « coïncider le début des années 1980 avec une forte démobilité du mouvement, une sorte de dépression militante<sup>1886</sup> ». Il cite Martel qui écrit que, « à l'euphorie de la victoire de François Mitterrand succède une forte démobilité, ressentie dans l'ensemble des mouvements sociaux<sup>1887</sup> » et va jusqu'à dire que « le militantisme disparaît entre 1982 et 1985<sup>1888</sup> ». D'après Prearo, cette hypothèse se fonde sur une des thèses principales de l'ouvrage de Martel : le mouvement homosexuel français, pour diverses raisons, est responsable de l'ampleur de l'épidémie du sida dans l'hexagone<sup>1889</sup>. Dans sa recherche Massimo Prearo démontre « que cette interprétation dépressive du mouvement constitue davantage une construction intellectuelle fabriquée *ad hoc*, consciemment ou inconsciemment [...]»<sup>1890</sup>. Il prend aussi l'exemple de Philippe Adam qui considère qu'à partir de 1981, le militantisme homosexuel s'est « essoufflé<sup>1891</sup> ». D'autres ont ensuite pris leurs distances avec cette première analyse :

« Le foisonnement associatif, le développement et la diversification de la presse gay sont des faits qui contredisent l'idée d'un “déclin du mouvement homosexuel” au début des années 1980. Il est plus pertinent de parler de rééquilibrage des rapports de force entre les différents pôles structurant le champ homosexuel [...]»<sup>1892</sup>.

---

<sup>1884</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 9 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 77 – 97

<sup>1885</sup> DUYVENDAK Jan Willem, « La disparition du mouvement gai », *Un sujet inclassable ? Approches sociologiques, littéraires et juridiques des homosexualités*, Lille, GKC, 1995, p. 91

<sup>1886</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 215

<sup>1887</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], p. 237

<sup>1888</sup> *Ibid.*, p. 263

<sup>1889</sup> Je reviendrai sur cette histoire et ces accusations dans le dernier chapitre de ma thèse.

<sup>1890</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, *op. cit.*, p. 216

<sup>1891</sup> ADAM Philippe, « Lutte contre le sida, Pacs et élections municipales. L'évolution des expériences homosexuelles et ses conséquences politiques », *Sociétés contemporaines*, n° 41 – 42, 2001, p. 87

<sup>1892</sup> PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981 – 1996*, Paris, PUF, 2002, p. 30

La réflexion que le mouvement porte sur lui-même est, elle aussi, aux antipodes de l'effondrement du militantisme homosexuel. Ainsi, à l'été 1982, le comité de rédaction d'*Homophonies* propose l'éditorial suivant : « Les faits sont têtus : le mouvement homosexuel est le seul groupe social à mobiliser des foules plus nombreuses qu'avant l'arrivée de la gauche au gouvernement. C'est là le signe de notre indépendance politique et de notre force<sup>1893</sup> ». On peut aussi faire remarquer que l'approche que défendent Martel et Adam est particulièrement androcentrée et invisibilise le sujet lesbien, car au début des années 1980, le mouvement lesbien est en plein développement et sa mobilisation multiple. Massimo Prearo considère toutefois que si cette approche d'une polarisation nouvelle du champ homosexuel offre la possibilité de mettre en lumière les dynamiques qui traversent le mouvement, elle ne permet pas d'en « saisir les conditions d'émergence<sup>1894</sup> ». Il développe l'hypothèse d'une « dynamique d'autonomisation politique de l'homosexualité » qui permet de « mieux comprendre le processus de construction communautaire émergent<sup>1895</sup> ». C'est le foisonnement et la multiplication des groupes et associations qui génèrent une « fragmentation interne » et que ce n'est « qu'à partir de la deuxième moitié des années 1980 que l'exercice de la division rendra l'unité de moins en moins concevable<sup>1896</sup> ». En somme, Massimo Prearo défend l'idée suivante :

« Le mouvement homosexuel, investi d'une reconnaissance politique par les interlocuteurs institutionnels qui lui confèrent une unité à forte valeur symbolique, se trouve traversé par une tension résultant de l'action concomitante de deux dynamiques : d'un côté la gestion politique de l'unité et de l'autre la mise en forme communautaire de cette unité politique<sup>1897</sup> ».

Je souscris à la réflexion de Massimo Prearo. Cette dernière partie souhaite complexifier l'histoire du mouvement homosexuel français dans la première moitié des années 1980 et ainsi participer à l'élaboration d'un discours différent. Pour déconstruire l'hypothèse d'une mobilisation qui s'essouffle avec l'arrivée au pouvoir des socialistes et l'abrogation de la législation homophobe, un autre élément m'apparaît comme structurant. L'approche de Martel reste figée dans un cadre national, alors que la variété des échelles spatiales est cruciale pour comprendre la réalité nouvelle des militant·es. Il est vrai que depuis la fondation du CUARH, la perspective revendicatrice du mouvement s'est développée et a inscrit ce dernier dans une dimension nationale, le plaçant plus que jamais dans le champ politique réformiste. Si la mobilisation nationale se poursuit – avec plus ou moins de succès – après 1982, il faut aller voir au niveau des villes, à une échelle locale et régionale pour saisir les nouvelles dynamiques à l'œuvre. On observe le retour d'un militantisme

---

<sup>1893</sup> « Editorial », *Homophonies*, n° 21/22, juillet – août 1982, p. 3

<sup>1894</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, op. cit, p. 218

<sup>1895</sup> *Ibid.*, p. 220

<sup>1896</sup> *Ibid.*, pp. 220 – 221

<sup>1897</sup> *Ibid.*, p. 222

existentiel que les gais et les lesbiennes avaient, au moins partiellement, mis de côté pour se consacrer aux campagnes nationales successives. Mais celui-ci maintient la perspective réformiste adoptée quelques années plus tôt. C'est donc la troisième phase du mouvement homosexuel qui débute, que je qualifie donc d'existentielle et de réformiste.

De nombreuses recherches s'intéressant à l'histoire du mouvement homosexuel souffrent d'un parisianisme patent, qui a pour conséquence de passer sous silence les dynamiques en cours sur le reste du territoire français. Si la perspective d'une autonomisation politique, telle que la présente Prearo, est essentielle pour comprendre la décennie des années 1980, le concept de « l'espace de la cause<sup>1898</sup> » élaboré par la sociologue Laure Bereni et transposé au mouvement homosexuel me paraît particulièrement pertinent pour comprendre son évolution et ses multiples transformations. Cette mobilisation qui, au cours des années 1970, était principalement structurée par une sphère mouvementiste puis une seconde, confessionnelle, se diversifie, et fait émerger de nouveaux espaces : social et d'assistance, culturel, médiatique et de loisir, syndical et partisan et enfin de santé. Le concept « d'espace de la cause » me paraît plus précis pour désigner un large éventail de mobilisations, que le concept de mouvement englobe difficilement. Ce nouvel espace de la cause des gais et des lesbiennes se structure donc majoritairement à un niveau local, que ce soit dans la capitale ou dans les villes en région. Et c'est en réalité le seul effondrement de la sphère mouvementiste à partir de 1984, qui entraîne la disparition dans la seconde moitié des années 1980, des groupes et organisations qui structuraient le mouvement homosexuel français.

Ce nouveau chapitre explore un moment d'incertitude pour la mobilisation nationale et la réaction des militant·es pour y faire face. Celle-ci passe tout d'abord par une séquence de réorganisation de la structure du CUARH pour plus d'efficacité. Lors de la campagne pour les élections présidentielles, les membres du Comité d'urgence mettent en place une Commission nationale, en parallèle de la Coordination nationale pour faciliter l'organisation et renforcer la réactivité du CUARH dans une période où le temps s'accélère. Après la victoire socialiste, cette structure est renforcée et de nouvelles instances font leur apparition pour compléter le dispositif organisationnel. Il s'agit aussi, encore une fois, de trouver des outils pour améliorer le fonctionnement démocratique du Comité d'urgence et contrer la prévalence parisienne qui, depuis les premières campagnes nationales à l'automne 1979, a mis la main sur l'orientation politique de la mobilisation. On constate finalement une mise en exergue des structures propres à un militantisme revendicatif à

---

<sup>1898</sup> BERENI Laure, « Pensez la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes, dans BARD Christine (dir.), *Les féministes de la 2<sup>ème</sup> vague*, PUR, 2012, pp. 27 – 41

l'échelle nationale, alors qu'au niveau local, celui-ci retrouve progressivement une forme existentielle.

À l'image de nombreux mouvements sociaux, la mobilisation homosexuelle tend, par son fonctionnement, à prendre en charge une revendication après l'autre<sup>1899</sup>. Après la lutte pour l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, les militant·es entament une mobilisation dont l'objectif est de faire évoluer les mentalités. Dans cette perspective ils et elles se lancent à l'assaut des médias qui sont sans aucun doute le meilleur levier pour faire changer le regard de chacun·e sur l'homosexualité. Un caractère existentiel vient ainsi s'immiscer dans la mobilisation revendicative. Cette campagne est accompagnée d'une autre, plus pragmatique pour étendre les lois anti-racistes de 1972 à 1975 à l'homosexualité. Ces nouvelles mobilisations se trouvent confrontées à des déceptions croissantes et répétées vis-à-vis du pouvoir socialiste. Le doute se fait aussi de plus en plus fort chez les militant·es qui hésitent entre célébrer les nouvelles libertés acquises ou continuer à militer. Ce dilemme se matérialise lors de la Marche nationale du 19 juin 1982 où l'équilibre entre marche militante et marche festive n'est jamais trouvé. Évaluer les perspectives pour le mouvement est alors plus que jamais nécessaire et c'est pourquoi de nombreux groupes se reconnaissant dans le mouvement homosexuel décident d'organiser des États généraux de l'homosexualité. Après plus d'un an d'organisation, l'initiative capote et se transforme en premier échec collectif de la mobilisation. La reconfiguration du militantisme homosexuel est alors une urgence.

**Trajectoire d'un livre : Le *Rapport gai. Enquête sur les modes de vie homosexuels***

« Êtes-vous tous danseurs, ou garçons coiffeurs ? Êtes-vous toutes conductrices d'autobus ou déménageuses ? Et d'ailleurs vous, Mesdames (ici le regard se fait égrillard...), comment diable pouvez-vous bien faire l'amour ? Vous, Messieurs, qui êtes-vous, où êtes-vous en attendant d'être devenus ces vieux personnages lubriques, des bonbons plein les poches de leurs grands manteaux, que l'on rencontre couramment aux sorties d'écoles ? "Vice bourgeois, suppôt du fascisme", disait Staline en vous enfermant au goulag. "Perversion communiste", répondait Hitler, en vous enfermant triangle rose au cœur dans les camps de concentration. Faut-il en pleurer ? Faut-il en rire ? De tels poncifs valent toujours dans la France des années 1980. La question des homosexualités s'y pose-t-elle vraiment ? On y a déjà répondu, sur le mode de l'anecdote, du fantastique, du pittoresque extrapolé. L'exotisme relégué intrigue un instant : "mais comment peut-on être persan"<sup>1900</sup> ».

<sup>1899</sup> NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 [1996], pp. 60 – 61

<sup>1900</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris,

C'est par ces mots que débute le *Rapport gai*, une enquête sur les modes de vie homosexuels, menée par Jean Cavailles, Pierre Dutey et Gérard Bach-Ignasse. Cette enquête, parue en 1984, est une source primordiale pour comprendre les évolutions du mouvement homosexuel français et la construction d'un espace de la cause. Dans l'introduction de l'ouvrage, l'intention des auteurs est explicitée. Il s'agit de combler une lacune : « Il faut dire les homosexualités, dire le mode de vie des femmes et des hommes homosexuels ; et si le savoir est un pouvoir, c'est chose trop importante pour que ce discours ne soit pas pris en charge par les homosexuels eux-mêmes<sup>1901</sup> ». Pour Cavailles, Dutey et Bach-Ignasse, ce début des années 1980 est le parfait moment pour mener une enquête. Ils écrivent ainsi que « le monde gai français est porté par une vague, qui transcroit en raz-de-marée<sup>1902</sup> ». L'enquête se veut aussi scientifique. Elle s'est déroulée de janvier à juillet 1983, menée par la FLAG, la Fédération des lieux associatifs gais<sup>1903</sup>, avec le concours des autres composantes du mouvement homosexuel français<sup>1904</sup>. Cette démarche n'est pas sans interroger les auteurs : « L'inconvénient qui résulte du choix ainsi effectué pour la diffusion du questionnaire est évident : à s'appuyer principalement sur les groupes et le mouvement homosexuel, on aboutit à une surreprésentation, par rapport à l'ensemble de la population, des personnes qui militent<sup>1905</sup> ». Ce qui représente une limite pour l'enquête est en réalité pour moi une aubaine. Cette enquête nous donne un très bon instantané de l'état de l'espace de la cause des gais et des lesbiennes et de ceux et celles qui y évoluent. Une réalité que les auteurs de l'enquête reconnaissent : « Disons, pour schématiser, qu'elle est plus représentative du mouvement homosexuel, des militants, que de la population homosexuelle dans son ensemble<sup>1906</sup> ». 13 000 questionnaires<sup>1907</sup> sont distribués avec un taux de réponse de 12,5% et ce sont 1611 réponses exploitables qui sont parvenues aux auteurs de l'enquête<sup>1908</sup>. En plus du questionnaire à choix multiples, Gérard Bach-Ignasse a aussi établi un

---

Persona, 1984, p. 7

<sup>1901</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>1902</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>1903</sup> Je reviendrai dans le chapitre suivant sur cette nouvelle fédération. Le fait que la majeure partie des questionnaires a été distribuée par la FLAG dans les lieux associatifs gais a permis, selon les auteurs, de réunir un échantillon relativement vaste et diversifié. Ces lieux associatifs étant des plus divers et proposant une multitude d'activités et de services, ils attirent des personnes très diverses et forment donc un ensemble moins homogène que les groupes strictement militants. En plus de l'action des lieux associatifs, des questionnaires ont été distribués à la marche nationale du 18 juin 1983 et à l'UEH au mois de juillet.

<sup>1904</sup> Les journaux gais et lesbiens (*Homophonies*, *Gai Pied*, *Lesbia*, *Samourai*) ont ainsi accepté de faire paraître gratuitement des annonces pour l'enquête. Les émissions homosexuelles s'en sont aussi fait le relais, tout comme l'ont fait les groupes locaux.

<sup>1905</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, *op. cit.*, p. 12

<sup>1906</sup> *Ibid.*, p. 15

<sup>1907</sup> Dans le même ouvrage, il est parfois mentionné que ce sont 15 000 voire 20 000 questionnaires qui ont été distribués.

<sup>1908</sup> Sur les 1611 réponses seulement 300 sont parisiennes ce qui nous assure d'une large représentativité territoriale.

questionnaire à réponse libre intitulé « Homosexuels, ceci vous concerne », qui lui a reçu 300 réponses. Un autre biais majeur de l'enquête est le faible taux de réponse de la part des lesbiennes. Elles ne sont que 259, soit 15% du total des réponses, à avoir renvoyé le questionnaire. Pour Cavailles, Bach-Ignasse et Dutey, trois explications sont possibles. La première affirme que les femmes seraient toujours moins nombreuses que les hommes à répondre à des enquêtes. La seconde est que certaines lesbiennes, par idéologie radicale, se refusent à participer à toute expérience mixte. Enfin, d'autres ont trouvé que le questionnaire de la FLAG était trop masculin, car seulement élaboré par des garçons. L'ouvrage tiré de l'enquête est divisé en six chapitres dont trois seront particulièrement utilisés pour ma recherche : « Le Monde gai », « L'homosexuel dans la société » et « Tranches de vies ».

## **1. Le CUARH en restructuration : des nouvelles formes de bureaucratisation**

Afin d'être le plus efficace possible dans la campagne pour les élections présidentielles de 1981, les militant·es du CUARH réunies en Coordination nationale mettent en place une Commission présidentielle. Les socialistes arrivés au pouvoir, cette instance est réagencée et devient la Commission nationale du CUARH. Par ailleurs, en ce début de décennie, le Comité d'urgence poursuit son développement et le nombre de groupes et d'associations homosexuelles qui adhèrent se multiplie. Le besoin de renforcer la structure de la coordination est avancé par certain·es et le CUARH se dote alors de nouvelles instances devant faire du Comité d'urgence le principal interlocuteur du mouvement.

### **1.1 La mise en place d'une Commission nationale**

Les premières années du CUARH ont mis en lumière une double problématique parfois contradictoire pour le mouvement. Le souci d'une organisation démocratique est particulièrement important pour nombre de militant·es. Les critiques qui sont régulièrement faites au CUARH – Paris en attestent. Jean Cavailles note qu'il est nécessaire de résoudre cette question, « quitte à perdre un peu de temps et d'argent pour organiser la démocratie<sup>1909</sup> ». Mais dans le même temps, la séquence politique de ce début de décennie oblige le Comité d'urgence à devoir parfois réagir

---

<sup>1909</sup> « Le fonctionnement du CUARH », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

rapidement, ce qui complique le fonctionnement démocratique du mouvement et laisse souvent le CUARH – Paris prendre les devants. Plusieurs pistes sont alors explorées par les militant·es.

Dans la perspective des élections présidentielles, une « Commission présidentielle » est mise sur pied pour coordonner la campagne. Les réunions, tous les deux mois, de la Coordination nationale sont devenues insuffisantes. Après les élections, lors de la Coordination nationale de Strasbourg les 23 et 24 mai 1981, il est décidé d'officialiser son fonctionnement et celle-ci devient la Commission nationale. Encore pensée comme provisoire, elle est chargée d'appliquer les décisions de la Coordination nationale et de faire circuler l'information de façon suivie entre les différents groupes<sup>1910</sup>. Après la Coordination nationale de Lyon en septembre 1981, cette Commission nationale devient aussi la représentante officielle du CUARH entre deux coordinations « pour toutes rencontres, négociations, ou actions se déroulant dans le cadre et les orientations fixés par les coordinations<sup>1911</sup> ». Cette Commission doit pouvoir répondre à toute urgence imposée par l'actualité ne pouvant attendre une prochaine Coordination nationale. Elle se réunit tous les mois, est responsable et rend compte de ses actions devant la Coordination nationale qui peut démettre tout ou partie de ses membres, élu·es pour un an. Elle comprend 15 membres titulaires et 15 suppléant·es (9 doivent venir de groupes en région et 6 de Paris) qui sont élu·es nominalement<sup>1912</sup>. On retrouve de façon prégnante dans les comptes rendus que la Commission produit, l'attention à ce que cette Commission nationale ne devienne pas un bureau politique et à ce que la Coordination nationale reste l'instance de prise de décision du CUARH. Lorsqu'en juin 1981 la proposition est faite de déclarer le CUARH national en association, le compte rendu de la Commission est catégorique : « Le débat n'a pas pu avoir lieu, car la Commission Nationale n'est pas mandatée ni pour un tel débat, ni pour la décision. Proposition pour que le point soit débattu à Lyon<sup>1913</sup> ». Cette recherche d'un fonctionnement démocratique, liée à la bonne volonté des militant·es qui se veulent politiquement exemplaires, apporte cependant une lourdeur bureaucratique au fonctionnement des différentes instances du CUARH. Ainsi, les notes de la Commission qui suit la Coordination de Lyon en septembre 1981, attestent de la complexité du fonctionnement de cette nouvelle entité. En voici un extrait :

---

<sup>1910</sup> « Texte sur le fonctionnement adopté à Strasbourg le 24/5/81 », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1911</sup> Document interne du CUARH – Paris après la Coordination nationale de Lyon, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>1912</sup> Les premiers membres titulaires de la Commission nationale sont : Marie-Agnès Jacquez (Belfort), Didier Lessieux (Angers), Annie Bernhard (Nantes), Michel Fournié (Villeneuve d'Ascq), Colette (Brest), Jean Cavailles (Dijon), Gérard Bach-Ignasse (Paris), Hervé Liffra (Paris), Vincent Legret (Paris) et Françoise Renaud (Paris).

<sup>1913</sup> « Commission nationale du 27 juin 1981 », 16 juillet 1981, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3



« En dehors des réunions de la C[ommission] N[ationale], pour tout ce qui est de son ressort et avant une décision, 7 personnes de province, au moins, devront être contactées. 10 membres (dont Paris) devront avoir donné leurs accords dont 3 femmes et 5 personnes de province. [...] Pour valider toute décision, les 2/3 des groupes, au minimum, devront avoir été contactés... et les 2/3 de ceux-ci devront avoir donné leur accord<sup>1914</sup> ».

## 1.2 Du collectif à l'association : la bureaucratisation du CUARH

Malgré toutes les bonnes volontés des militant·es, cette organisation est un casse-tête difficile et à respecter. La Coordination nationale de Lyon est l'occasion d'une discussion pour déclarer le CUARH national en association. Dans un texte diffusé pour l'occasion, Hervé Liffra du CUARH – Paris expose les éléments qui appuient cette démarche. Si le CUARH doit rester la libre coordination des groupes homosexuels et lesbiens, cette perspective est avant tout pratique. Jusqu'alors, à chaque fois qu'il y avait besoin d'une façade légale, c'est le CUARH – Paris, constitué en association depuis l'automne 1979, qui est utilisé, ce qui a pour corollaire d'offrir encore plus de pouvoir à l'entité parisienne et participe à la confusion entre le sigle parisien et national. D'après Liffra, ce sont principalement deux arguments qui appuient cette initiative : si le CUARH national devient une association, il lui serait permis de faire partie officiellement d'organismes de concertation. Par ailleurs, il pourrait aussi se porter partie civile pour certains procès<sup>1915</sup>. Lors de la Coordination nationale qui suit, les 5 et 6 décembre 1981, une décision est prise en ce sens. Le CUARH – Paris modifie son nom pour devenir le COPARH, le Comité parisien anti-répression homosexuelle. Les nouveaux statuts associatifs du CUARH national, largement débattus du fait des enjeux de pouvoirs qu'ils confèrent, sont finalement déposés à la Préfecture de Marseille pour lutter contre la prévalence parisienne<sup>1916</sup>. Les buts et orientations du Comité d'urgence ont évolué depuis sa fondation :

« Le 9 mai 1982, s'est créée l'association CUARH (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) ayant pour but de faire abroger toute loi, décret ou règlement discriminatoire, de dénoncer l'image dévalorisée qui est donnée de l'homosexualité par certaines institutions ou médias, de lutter contre le racisme anti-homosexuel, d'expliquer à la population, aux diverses forces sociales organisées en partis, syndicats, associations, etc., qu'il faut qu'elles combattent à leur tour les préjugés anti-homosexuels. L'association a pour but également, face aux agressions, aux violences sexuelles, aux discriminations, aux actes racistes, d'assurer la défense et

---

<sup>1914</sup> « Commission nationale du 17 octobre 1981 », non daté, fondé privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1915</sup> « Pourquoi déclarer le CUARH en association 1901 ? », non daté, fondé privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1916</sup> « Angoulême : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 29

l'aide juridique, médicale, morale dont les homosexuels et les lesbiennes ont besoin ainsi que la défense de leurs locaux, organes de presse et moyens d'expression. Développer l'information sur les violences dont ont été victimes les homosexuels, hommes et femmes, dans les camps de concentration et d'extermination nazis ; contribuer à honorer leur mémoire et à faire assurer l'indemnisation des survivants<sup>1917</sup> ».

Le conseil d'administration est confié à un bureau de 10 à 15 membres, issus de différents groupes membres du CUARH national<sup>1918</sup>.

Elaboré et discuté lors de l'Université d'été homosexuelle de Marseille en juillet 1983, un Règlement intérieur est adopté par le CUARH lors de la Coordination nationale de Clermont-Ferrand, le weekend des 24 et 25 septembre 1983. Il synthétise les différentes prises de décisions quant à l'organisation du Comité d'urgence et les évolutions de sa structure depuis 1981. D'abord rédigé par la Commission nationale lors de sa réunion du 18 septembre 1983, il est largement amendé par la Coordination nationale. Plusieurs changements importants ont été réalisés dans le fonctionnement de la Coordination nationale. Épaulée par la Commission nationale, celle-ci ne se réunit plus qu'une fois par trimestre. L'ordre du jour de ces Coordinations est préparé un mois à l'avance par la Commission nationale et envoyée à tous les groupes afin de permettre des débats préparatoires. Par ailleurs, tous les groupes du mouvement peuvent assister en tant qu'observateurs aux coordinations, après en avoir fait la demande. Mais le plus grand changement au sein de cette Coordination concerne ses prises de décisions. Là où dans les premiers temps du CUARH les orientations du mouvement étaient décidées par consensus, le vote a fait son apparition, probablement devant les multiples adhésions au Comité d'urgence. Seuls les groupes à jour de leur cotisation sont en mesure de voter par l'intermédiaire de mandats établis sur le nombre d'adhérent·es de chaque groupe. Il est décidé que chaque entité dispose d'un mandat par tranche de dix adhérent·es avec un plafond maximum de 8 (puis 10) mandats par groupe<sup>1919</sup>. Cette nouvelle façon de faire permet d'estimer le nombre de militant·es dans chaque groupe homosexuel ou lesbien. J'y reviendrai. La Commission nationale elle, est passée de 15 à « au moins » 8 membres élus nominale-ment<sup>1920</sup>. Sa composition relève toujours d'un fragile équilibre qui doit prendre en compte la mixité,

---

<sup>1917</sup> « Coordination nationale du CUARH. Séance du samedi 16 avril 1983, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 6

<sup>1918</sup> Les membres de ce premier bureau sont : Patrick Gilhard (Président), Laurent Doumero (Trésorier), Gérard Maison, Jan-Paul Pouliquen, Hervé Liffra, Françoise Renaud, Michel Thomeret, Jacques Garry, Jean Cavailles, Michel Richardot, Gérard Bach-Ignasse et Joseph Doucé.

<sup>1919</sup> « Règlement intérieur du CUARH », 18 septembre 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1920</sup> Lors de la Commission nationale du 18 septembre 1983, les nouveaux membres élu·es sont : Michel Thomeret (Le Mans), Gérard Maison (Partages), Mélanie Badaire (Marseille), Pierre Fauchère (Clermont-Ferrand), Catherine Lanères (D'DASSistance gaie), Daniel Semré (COPARH), Serge Dugrez (GRED), Françoise Renaud (MIEL), Gérard Bach-Ignasse (CHOP), Michel Fournié (CLARH)

les régions et les différents courants politiques qui traversent le CUARH. Lorsqu'on observe la liste des militant·es élu·es pour siéger à la Commission nationale lors de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre, on peut voir à quel point la mise en pratique de cet équilibre est compliquée tant les enjeux de pouvoir s'y déploient. Seulement deux lesbiennes font partie de la Commission, et alors qu'il ne peut théoriquement y avoir deux personnes d'un même groupe faisant partie de l'instance, les multiples casquettes de certain·es permettent de contourner cette règle. Ainsi Serge Duraz membre du GRED est élu, tout comme Gérard Bach-Ignasse pour le CHOP. Bach-Ignasse étant aussi membre du GRED et l'un de ses principaux défenseurs, il est difficile de ne pas y voir une sorte de conflits d'intérêts<sup>1921</sup>.

Un nouvel organe fait son apparition. Il s'agit du secrétariat national. Cette instance est habilitée à prendre des décisions urgentes et devient le porte-parole du CUARH dans l'intervalle des réunions de la Commission nationale. Ce bureau est composé de quatre personnes, élues par la Commission nationale et révocables à tout moment. Il est mixte et la moitié de ses membres doit être extérieure à la région parisienne. Les mandats des personnes formant ce Secrétariat sont renouvelables par moitié tous les six mois, et toute personne sortante ne peut être réélue immédiatement<sup>1922</sup>. Dans un souci démocratique, le secrétariat doit solliciter les membres de la Commission nationale sur les décisions à prendre, chaque fois que le délai le permet. Par ailleurs, toute initiative portée par cette instance doit être couchée par écrit et envoyée par courrier à l'ensemble des groupes<sup>1923</sup>. Une dernière fonction est apparue pour faciliter le fonctionnement général du CUARH et de son journal *Homophonies*. Grâce à une subvention d'emploi aidé, prodiguée par le Ministère de la culture, le CUARH peut salarier un permanent en la personne d'Hervé Liffra. Il est aussi courroie de transmission entre la Commission nationale dont il assure le secrétariat et le Secrétariat à qui il transmet les informations<sup>1924</sup>.

---

<sup>1921</sup> Gérard Bach-Ignasse est d'ailleurs élu avec le moins de voix parmi les dix nouveaux membres de la commission. Si je n'ai aucun élément pour appuyer l'idée d'une tentative de barrage à cette candidature, il apparaît pour le moins que du fait de ses engagements et positions, Gérard Bach-Ignasse est une personnalité clivante au sein du CUARH. Un commentaire dans le compte rendu de la Coordination nationale explique cependant qu'il y eut plusieurs interventions pour regretter que, soit par absence de candidature, soit par non-élection, certains groupes importants ne soient pas représentés. Comme une porte de sortie face à la complexité de la situation, il est aussi indiqué que les différents groupes membres du CUARH peuvent toujours lors des prochaines Coordinations nationales présenter d'autres candidat·es.

<sup>1922</sup> « Règlement intérieur du CUARH », *op. cit.*, p. 2

<sup>1923</sup> *Ibid.*

<sup>1924</sup> *Ibid.*, p. 3

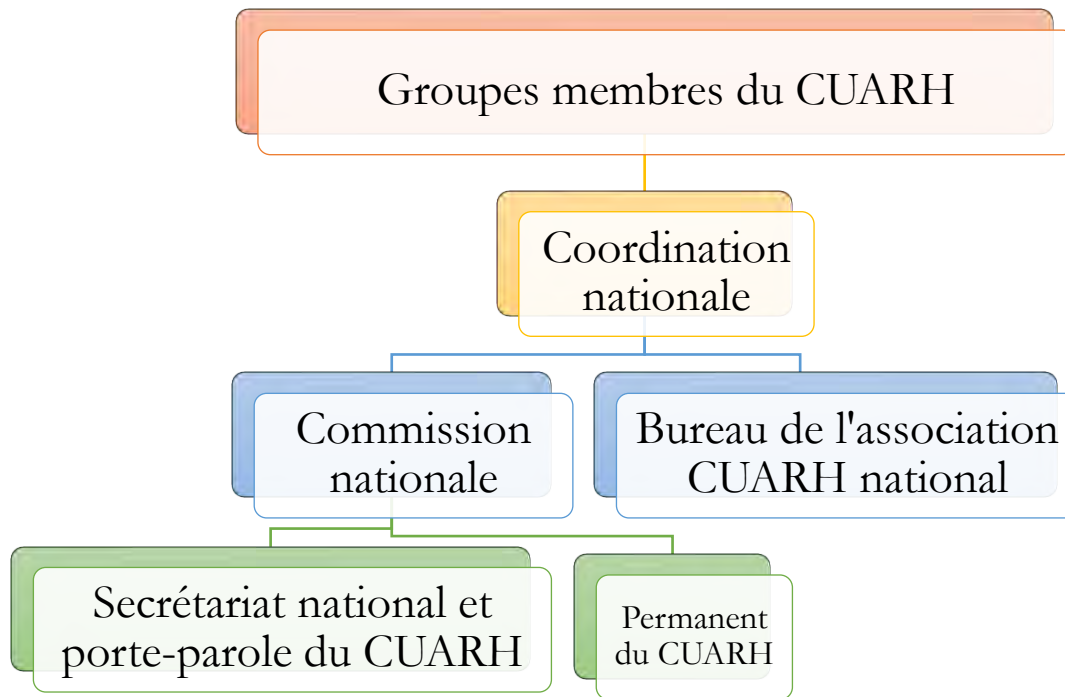


Figure 12 : Organigramme du CUARH en septembre 1983

## 2. A la recherche d'un nouvel élan national

Avec la promesse de l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, les militant·es sont obligé·es de trouver de nouvelles orientations pour leurs luttes, alors que la mobilisation pour la suppression de l'article honni a été leur principal cheval de bataille depuis bientôt deux ans. Mais tant de choses restent à faire dans une séquence politique qui voit le retour en force d'un engagement existentiel. Pour maintenir une dynamique nationale, le CUARH et d'autres groupes et associations qui n'en font pas partie mettent sur pied différentes campagnes et rêvent de l'organisation d'États-généraux des homosexualités. Après le succès de la marche du 4 avril 1981, des marches nationales sont répétées tous les ans, pour commémorer la fierté homosexuelle tout en cherchant à maintenir un certain rapport de force, malgré des paradigmes de mobilisation en profonde mutation.

### 2.1 À l'assaut des médias : une campagne audiovisuelle

Les formes traditionnelles et éprouvées d'un militantisme revendicatif ne suffisent plus au mouvement en plein essor. C'est le constat fait par un certain Gérard Emmanuel qui écrit que « l'une des retombées de la première marche gaie du 4 avril 1981 avait été le besoin de trouver d'autres formes de militantisme que celles offertes jusque-là<sup>1925</sup> ». Les médias deviennent alors un nouvel enjeu d'intervention politique. La question médiatique traverse la mobilisation dans un double mouvement. Une première explication pour comprendre ce nouvel élan est à chercher dans les orientations et les objectifs politiques des militant·es. Dès la coordination du CUARH de septembre 1981 à Lyon, alors que l'article 331-2 est toujours en vigueur, les personnes présentes décident d'ouvrir un second front, cette fois-ci sur le plan médiatique. Un constat largement partagé consiste à dire que la victoire politique et bientôt législative du mouvement n'est qu'une première étape dans son combat. Afin que chaque homosexuel et chaque lesbienne puisse vivre librement, une autre bataille doit être menée : celle des mentalités. Pour que les discriminations cessent définitivement, c'est désormais l'opinion publique qu'il faut toucher. Et pour cela, il n'y a pas de meilleure mobilisation que la lutte pour l'accès aux médias. Comme l'explique un compte rendu des rencontres de Lyon, « cette politique a pour but de réagir tant au silence fait qu'à la déformation observée de notre image et de nos modes de vie<sup>1926</sup> ». Dans ce même compte rendu, un autre élément mérite notre attention : « Il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources, d'une volonté du

---

<sup>1925</sup> « Homos, radio... », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 9

<sup>1926</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 11, octobre 1981, p. 3

mouvement homosexuel français de s'exprimer et d'exprimer sa diversité et celle de l'homosexualité, un large phénomène social<sup>1927</sup> ». On se souvient que le mouvement français, après avoir privilégié l'autonomie et le localisme dans la seconde moitié des années 1970 autour d'un militantisme existentiel, s'est tourné vers une lutte revendicative et nationale avec l'apparition du CUARH. Les principales revendications homosexuelles étant en voie d'être honorées, une mobilisation nationale est moins nécessaire et celle-ci peut donc se recentrer sur un niveau plus local. C'est là l'erreur de celles et ceux qui ont analysé l'histoire du mouvement dans la seule perspective nationale : elle n'est pas suffisante. C'est donc aussi en retournant vers une échelle locale et sur les bases sur lesquelles s'est construit ce dernier – l'aspect existentiel mis à jour dans le contexte des années 1980 – que le mouvement doit être appréhendé. La proposition du CUARH pour cette nouvelle mobilisation se fait d'ailleurs sur différents plans : « les méthodes seront souples et multiples : à l'échelon global comme à l'échelon local ou régional, il sera demandé accès, consultation sur les programmes et développement d'une création propre dans la presse, les radios libres, périphériques et du monopole, les chaînes de télévision nationales ou régionales<sup>1928</sup> ».

Le second mouvement est, lui, extérieur à la mobilisation des gais et des lesbiennes. Au printemps 1982, alors que la proposition de loi pour l'abrogation de l'article 331-2 circule encore entre l'Assemblée nationale et le Sénat, le CUARH dénonce une nouvelle séquence homophobe dont certains médias se font les hérauts. Le terreau de cette campagne est à chercher dans la mise à la Une de différentes histoires pédophiles. *Homophonies*<sup>1929</sup> titre alors : « Les médias : Pièce maîtresse du dispositif anti-homo de la droite<sup>1930</sup> ». D'après Jean Cavailles qui retrace les faits, les médias français ont plus parlé d'homosexualité en deux mois que durant les deux années précédentes<sup>1931</sup> :

« *Minute*, *L'Humanité*, *Le Matin*, *Paris-Match*, *Le Monde*, *TF1* se retrouvent comme ligüés dans une alliance contre-nature pour clamer haro contre Dugué<sup>1932</sup>, contre Amaniera, contre les ballets bleus de Colmar, de France et de Navarre, contre les touristes de Manille<sup>1933</sup>. Tout ça

---

<sup>1927</sup> « Lyon : coordination nationale du CUARH », *op. cit.*, p. 3

<sup>1928</sup> *Ibid.*

<sup>1929</sup> Cette séquence se déroule avant l'affaire, dite du Coral.

<sup>1930</sup> « Dossier médias », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 12

<sup>1931</sup> « Des ballets bleus en trottoirs de Manille », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 12

<sup>1932</sup> Jacques Dugué qui a déjà été présenté plus tôt dans cette thèse est finalement condamné à six ans d'emprisonnement le 2 novembre 1981, trois ans après avoir été arrêté.

<sup>1933</sup> Un documentaire de François Debré intitulé « Les trottoirs de Manille » et diffusé sur TF1, dénonce le tourisme sexuel pédophile aux Philippines. Les militant·es dénoncent le fait que c'est à l'image de l'homosexualité que s'attaque le film. Jean Cavailles rapporte d'ailleurs, sans spécifier ses sources, que le *Philippines Daily Express* consacre un article au documentaire où il est écrit que « le but est d'utiliser ce film pour appuyer une campagne politique en France contre l'abaissement de l'âge du consentement sexuel ». « Des ballets bleus en trottoirs de Manille », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 12

c'est prostitution, pédophilie et compagnie ; bref l'homosexualité c'est dégueulasse. On nous serine ce refrain avec telle insistance qu'il en devient le tube de l'hiver<sup>1934</sup> »

Pour Jean Cavailles et les militant·es du CUARH, cette « acharnement médiatique » trouve son origine dans les gesticulations de la droite pour empêcher la suppression de l'article 331-2 du Code pénal. Une campagne où des journaux comme *L'Humanité*, *Le Matin* ou *Le Monde*<sup>1935</sup> seraient complices d'une droite « qui annonce clairement la couleur : Ménie Grégoire se lamente de l'erreur historique que le gouvernement risque de commettre ; *Match* termine ses articles par le regret de voir bientôt disparaître l'alinéa 2 de l'article 331 [...]»<sup>1936</sup> ». Si cette lecture de l'histoire par le CUARH – qui répond à son propre agenda politique – est à prendre avec des pincettes, l'analyse postérieure qu'en font les militant·es est intéressante et recoupe le premier mouvement décrit plus haut. Jean Cavailles écrit ainsi que « mener bataille au niveau des seules lois, n'avoir pour seuls interlocuteurs que des cabinets ministériels ne saurait suffire, et peut même conduire à des acquis illusoires, sans beaucoup d'impact sur la situation concrète des gai(e)s<sup>1937</sup> ». En investissant le champ des médias, c'est donc l'homophobie sociale qui peut être combattue.

Ce nouvel engagement chez les militant·es doit aussi être compris à l'aulne des changements politiques opérés par le gouvernement socialiste. Après l'éclatement de l'ORTF en 1975 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, la nouvelle Assemblée nationale poursuit la voie de la libéralisation de la télévision et de la radio en mettant fin, le 9 novembre 1981, au monopole d'État sur ces moyens de communications. Dans cette perspective, plusieurs stratégies sont retenues, articulées autour de trois concepts clefs : Avis, Accès et Création<sup>1938</sup>. D'après un texte adopté à la Coordination nationale de Lyon en septembre 1981, le concept « d'Avis » correspond à la participation, « à l'élaboration et au contrôle des programmes, pour exiger des droits de réponse face aux émissions ou propos homophobes [...]»<sup>1939</sup> ». Lors de la Coordination nationale d'Angoulême les 5 et 6 décembre 1981, il est décidé de porter plainte contre *Paris-Match*, *Minute* et *Qui-Police* pour incitation à la haine et à la discrimination. Les militant·es veulent obtenir un franc symbolique de dommages et intérêts, la publication du texte de condamnation dans la presse et « la saisie de *Qui-*

---

<sup>1934</sup> « Des ballets bleus en trottoirs de Manille », *op. cit.*, p. 12

<sup>1935</sup> Face à la nécessité de croiser les sources j'ai cherché dans *Le Monde* tous les articles ayant trait à ces histoires entre septembre 1981 et juin 1982. S'il est vrai que la couverture du journal est importante concernant l'affaire Jacques Dugué et d'autres histoires de « balais bleus », il me semble exagéré de dire que le traitement médiatique du quotidien fait le jeu de la droite dans sa lutte contre l'article 331-2. Les articles sont principalement informatifs et ne font pas de comparaisons hasardeuses entre homosexualité et pédophilie. Une recherche reste à faire pour les autres médias mentionnés.

<sup>1936</sup> « Des ballets bleus en trottoirs de Manille », *op. cit.*, p. 12

<sup>1937</sup> *Ibid.*, p. 13

<sup>1938</sup> « Une campagne "audiovisuel" du CUARH : pourquoi ? Comment ? », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 6

<sup>1939</sup> *Ibid.*

*Police* chaque fois que les lesbiennes sont mises à l'encan sur les affichettes<sup>1940</sup> ». Lorsque Guy Thomas, PDG de France 3, déclare que « le service public, dont FR3 fait partie, ne devait pas favoriser les rencontres entre homosexuels<sup>1941</sup> », après une rumeur voulant que la chaîne de télévision soit amenée à diffuser des petites annonces de rencontre, une centaine de personnes se rassemblent le 1<sup>er</sup> février 1982 devant la Maison de la radio. Une autre stratégie, théorisée comme celle de la « Création », est de démarcher les responsables d'émissions d'information, de documentaires et de débats afin qu'ils programment une émission sur l'homosexualité et le mouvement, à laquelle les groupes gais et lesbiens seraient invités à participer. Le dernier volet du triptyque est celui de « l'Accès », qui consiste pour l'ensemble du mouvement et toutes ses composantes, à obtenir des tribunes libres régulières dans les chaînes de radio et de télévision nationale. Pour le CUARH, c'est finalement le cas le 27 avril 1983, lorsqu'il obtient une « Tribune libre » sur France 3<sup>1942</sup>. En réalité, les antennes locales de France 3 ont régulièrement couvert, par des brèves lors du journal télévisé, les différentes Coordinations nationales depuis 1982.

## 2.2 La dernière campagne nationale du CUARH

La victoire du 10 mai 1981 avait obligé le mouvement homosexuel à un temps de pause et de réflexion sur les suites de sa mobilisation. Avec la promulgation de la loi du 4 août 1982 qui supprime l'article 331-2, c'est la revendication principale du CUARH qui est satisfaite. Le Comité d'urgence, pour maintenir sa dynamique nationale, doit alors imaginer de nouvelles campagnes portées par l'ensemble des groupes<sup>1943</sup>. Il est vrai que les potentiels sujets de mobilisation sont encore très nombreux mais le sentiment que tout a été gagné commence déjà à se faire sentir chez certain·es militant·es. Lors de la 16<sup>e</sup> coordination du CUARH à Nantes en septembre 1982, les représentant·es des groupes présents discutent des futures mobilisations. Si un accord général existe sur l'importance de mener une campagne d'ampleur nationale, le thème de cette dernière est

---

<sup>1940</sup> « Des ballets bleus en trottoirs de Manille », *op. cit.*, p. 13

<sup>1941</sup> « FR3, la presse et nous », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 5

<sup>1942</sup> « Dame média », *Homophonies*, n° 31, mai 1983, p. 20

<sup>1943</sup> En même temps qu'une campagne pour l'extension des lois antiracistes de 1972 et 1975 à l'orientation sexuelle, les militant·es engagent aussi une mobilisation quant à l'éducation : discussion avec les parties concernées, refonte des manuels scolaires etc. Malgré quelques initiatives locales, cette campagne ne trouve pas l'élan nécessaire et reste anecdotique.



longuement discuté entre tou·tes. Le GLH de Dijon<sup>1944</sup> propose d'initier une campagne sur l'extension des lois anti-racistes de 1972 et 1975 à l'homosexualité<sup>1945</sup>. Le constat est que malgré l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, de nombreuses discriminations persistent : les interdictions professionnelles, la discrimination dans le logement, la garde d'enfant, les appels à la haine, le fichage et bien évidemment les injures<sup>1946</sup>. Pour les militant·es gais et lesbiennes, l'une des façons de résoudre cette situation de manière stratégique est d'exiger que les lois anti-racistes soient étendues à l'orientation sexuelle. Au vu d'un calendrier parlementaire toujours aussi engorgé à la rentrée 1982, le mouvement est tenu de se raccrocher à d'autres initiatives parlementaires pour faire progresser son propre agenda politique. L'occasion se présente avec le projet de débat parlementaire porté par la ministre des droits de la femme Yvette Roudy contre les discriminations des femmes dans le travail et pour l'égalité professionnelle. Le raisonnement des militant·es est simple : le débat sur la loi contre le viol en 1980 a permis de faire supprimer l'article 330-3 du Code pénal (attentat public à la pudeur du fait de l'homosexualité). Il faut donc procéder de la même façon pour punir toute discrimination contre les homosexuels et les lesbiennes. La mobilisation doit être similaire à celle pour l'abrogation de l'article 331-2 : des pétitions, des délégations auprès des parlementaires et du gouvernement, etc.<sup>1947</sup> Le rapport de force est du côté du CUARH : cette revendication est une promesse de François Mitterrand<sup>1948</sup>, le PS ayant réaffirmé son soutien au Comité d'urgence au mois d'août 1982 par l'intermédiaire de son secrétaire aux relations extérieures et cette requête va dans le sens des recommandations du Conseil de l'Europe. Pour autant, les militant·es ne sont pas naïfs et naïves et disent ne pas verser « dans le crétinisme parlementaire<sup>1949</sup> ». Ils et elles sont bien conscient·es que ce n'est pas parce que des lois existent que la situation change pour les personnes concernées. La loi du 11 juillet 1975 contre, entre autres, les discriminations sexistes n'empêche en rien les femmes de toucher en moyenne un salaire 30% inférieur à celui des hommes. De même que les lois antiracistes de 1972 et 1975 n'ont mis fin ni au racisme ni à l'antisémitisme. Comme l'écrit Jean Cavailles, « c'est en tant que point d'appui pour les luttes antidiscriminatoires que le projet de loi antisexiste nous intéresse<sup>1950</sup> ». La 17<sup>e</sup> Coordination du CUARH à Lyon les 15 et 16 janvier 1983 confirme cette nouvelle campagne<sup>1951</sup>, mais un premier constat vient ternir le tableau : très peu de choses ont été faites dans cette direction depuis la Coordination de Nantes et une

---

<sup>1944</sup> « Compte rendu de la 16<sup>ème</sup> Coordination nationale CUARH. Nantes. Septembre 1982 », non daté, fonds Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1945</sup> Cette revendication est récurrente depuis la naissance du mouvement homosexuel français. Elle n'avait cependant encore jamais l'objet d'une mobilisation spécifique.

<sup>1946</sup> « L'extension des lois anti-racistes », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 6

<sup>1947</sup> *Ibid.*, p. 7

<sup>1948</sup> *Ibid.*

<sup>1949</sup> « Orientation sexuelle et loi anti-sexiste », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 14

<sup>1950</sup> *Ibid.*

<sup>1951</sup> « Les deux campagnes du CUARH », *Gai Pied*, n° 55, 5 – 11 février 1983, p. 15

relance semble nécessaire pour dynamiser la campagne. Certaines parlent même de « trois mois de perdus<sup>1952</sup> ». Comme le note le compte rendu des rencontres lyonnaises, « il faut prouver notre crédibilité, le peu de campagnes du CUARH risquant de faire mettre en cause sa pertinence. Il faut prouver qu'un fonctionnement à l'échelon national est un élément important de crédibilité<sup>1953</sup> ». La pétition extension des lois anti-racistes à l'homosexualité a, en janvier 1983, recueilli seulement 1500 signatures et les personnalités, auparavant si promptes à accoler leur signature en bas d'une lettre ouverte, sont aux abonnés absentes. Un mois plus tard, la Commission nationale fait un nouveau bilan des signatures recueillies<sup>1954</sup>, et malgré leur faible nombre, maintient son projet de les remettre au mois d'avril aux Commissaires de la Républiques (nouveau terme désignant les Préfets)<sup>1955</sup>. Ce sont les premiers signes d'un ralentissement de la mobilisation à l'échelle nationale. L'intérêt et l'énergie des militant·es pour des revendications législatives semblent s'être quelque peu amoindris. Une Coordination nationale au mois de septembre 1983 permet de faire le point sur la campagne. La pétition, qui porte désormais 8000 signatures, n'est pas à la hauteur des espérances. La rencontre avec le rapporteur de la loi est aussi représentative de la fin de la lune de miel avec le gouvernement socialiste. Si le PS ne s'oppose pas au principe de l'extension de la loi à l'orientation sexuelle, les enjeux tactiques poussent à laisser la revendication du mouvement dans l'ombre. Face à un débat parlementaire qui s'annonce épineux, la proposition socialiste est d'introduire l'extension des lois antidiscriminatoires le plus discrètement possible par le biais d'un simple amendement proposé en seconde lecture de la loi<sup>1956</sup>. Cette frilosité de la majorité gouvernementale s'explique par les premiers changements d'orientation du gouvernement : c'est en effet le tournant de la rigueur et la remobilisation de la droite après une courte période d'optimisme politique pour les forces du mouvement social. Je reviendrai sur cette situation dans un chapitre suivant. C'est finalement deux ans plus tard, à l'été 1985, alors que le CUARH n'est plus que l'ombre de lui-même, que les lois anti-racistes de 1972 et 1975 seront étendues à l'homophobie.

---

<sup>1952</sup> « 17<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983 », non daté, fonds Mémoire des sexualités, Marseille, p. 4

<sup>1953</sup> *Ibid.*

<sup>1954</sup> Dans le détail les chiffres sont les suivants : Paris : 2700, Toulouse : 400, Dijon : 200, Lyon : 200, Salon de Provence : 200, Nantes 200, Caen : 200. Le nombre de signatures tourne alors autour de 5000 signatures.

<sup>1955</sup> « Commission nationale du CUARH. Réunion du 26 février 1983 », fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>1956</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

### 2.3 La marche du 19 juin 1982

Pour la seconde année consécutive, le CUARH décide d'organiser une marche nationale, annoncée en mars 1982 dans *Homophonies*. Plusieurs éléments dans son organisation et les discours qui l'entourent annoncent une transformation progressive des cadres de la mobilisation homosexuelle. Le premier appel pour la marche, rédigé par un certain Gérard Emmanuel<sup>1957</sup>, prend ses distances avec le gouvernement socialiste et fustige celles et ceux qui considèrent qu'avec l'élection de François Mitterrand : « une fée, munie de sa baguette magique, tout à coup avait résolu tous nos problèmes et qu'en l'espace de quelques mois, la majorité des Français et Françaises hétérosexuels avaient rattrapé deux mille ans de civilisation... La réalité des choses, est, hélas, bien plus compliquée que cela<sup>1958</sup> ». La confiance dans la nouvelle majorité présidentielle est quelque peu écornée. À celles et ceux qui ont remis leurs perspectives d'émancipation dans les mains du PS, Gérard Emmanuel rappelle que ce dernier ne s'est intéressé à la question homosexuelle qu'à partir de 1978 et que c'est bien par l'action des groupes homosexuels et lesbiens que leurs revendications ont été prises en compte. Il considère que les quelques résultats obtenus sont le fruit d'un acharnement du mouvement en général et du CUARH en particulier pour se faire entendre et obtenir des rendez-vous avec les ministères concernés. Vu ce qu'il reste à accomplir, le rapport de force est toujours nécessaire et l'organisation d'une marche une formidable opportunité politique.

Gérard Emmanuel reconnaît cependant que la réalité du mouvement, un an après l'élection de François Mitterrand, n'est plus la même et que par conséquent les attentes des gais et des lesbiennes à son égard ont aussi bien changé. Il est alors évident pour les militant·es que les mots d'ordres ne pourront être les mêmes et que la marche « se devra de revêtir un caractère plus gai, plus "californien" : une grande fête sur fond de revendications précises<sup>1959</sup> ». La pratique de la manifestation est modifiée, comme s'il fallait se défaire de ses cadres normatifs, hérités des organisations politiques et syndicales desquelles il s'agit de prendre ses distances pour allier revendication et fête. L'influence étatsunienne, qui se fait de plus en plus prégnante, est notable dans les imaginaires à propos de ce que doit être une *pride* à l'anglo-saxonne. La filiation historique avec le 1<sup>er</sup> mai

---

<sup>1957</sup> Depuis le renforcement des structures du CUARH à l'automne 1981, *Homophonies* est devenu le journal du Comité d'urgence à l'échelle nationale et non plus la seule émanation du CUARH – Paris devenu le COPARH. Le contenu du journal est placé sous le contrôle de la Coordination nationale (qui élit les rédacteurs et rédactrices du périodique) et dont l'éditorial doit être rédigé par la Commission nationale. Le contenu des articles, même si toujours signés par une ou plusieurs personnes, doit en conséquence être considéré comme la position officielle du Comité d'urgence et non pas simplement comme une opinion personnelle. Pour autant, de nombreux débats et désaccords subsistent entre les militant·es et entre les différents groupes membres du CUARH. La majorité des oppositions sont davantage transcrites dans les comptes-rendus des Coordinations et Commissions nationales et lorsqu'elles apparaissent dans les pages du journal, le comité de rédaction d'*Homophonies* cherche à donner la parole à toutes les composantes.

<sup>1958</sup> « La marche du 19 juin », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 16

<sup>1959</sup> *Ibid.*

n'est plus qu'un lointain souvenir, désormais quelque peu encombrant pour nombre de militant·es. L'affiche réalisée pour l'occasion et appelant à la marche a effacé tout vocable rappelant une quelconque perspective revendicative et militante. Les mots « marche » et « manifestation » ont été remplacés par ceux de « Grande fête défilé<sup>1960</sup> » qui ne résonnent pas du tout de la même façon dans les imaginaires. Pour convaincre les « masses homosexuelles » de se joindre à la marche et leur faire saisir l'importance de l'événement, le CUARH et les militant·es placent définitivement cette manifestation sous l'auspice de la fête où chacun·e doit pouvoir trouver sa place.

L'organisation concrète de la marche annonce elle aussi que le monde dans lequel évolue le mouvement homosexuel est en profonde mutation. S'il existe bien quelques continuités, avec par exemple l'annonce de l'impression de 100 000 tracts, la propagande imaginée par le CUARH s'adapte aux nouvelles réalités des gais et des lesbiennes. Ainsi la Commission nationale du mois d'avril 1982 prévoit l'impression de 20 000 serviettes en papier (10 000 pour Paris, 10 000 pour la « province ») qui doivent être distribuées dans les divers restaurants gais. Cette initiative nous renseigne sur le développement des établissements commerciaux gais et lesbiens. L'affiche appelant à la marche, doit être réalisée dans deux formats différents : le premier adapté à un collage classique dans les rues, le second, plus petit, pour correspondre aux lieux commerciaux qui refusent d'afficher de grands posters. Liens du mouvement avec ce qui était encore appelé le ghetto commercial quelques années auparavant est de plus en plus forte et suggère des transformations en profondeur des mondes gais et lesbiens. Enfin les militant·es veulent se procurer des badges à l'effigie du CUARH pour la seule raison que « c'est la mode<sup>1961</sup> ». Le design retenu est un triangle rose sur fond noir avec le sigle du Comité d'urgence au milieu. À l'image de la marche du 4 avril 1981, un gala est organisé à la Mutualité le même soir, où Marie-Paule Belle doit se produire. La place des lesbiennes est au centre des préoccupations des militant·es, constatant que lors de la marche précédente, elles furent totalement passées sous silence. Ainsi, après la première banderole unitaire, doit suivre une banderole tenue par des lesbiennes. Un espace non-mixte est aussi prévu pour la soirée à la Mutualité et une attention particulière est de mise pour que les spectacles soient genrées de façon équitable<sup>1962</sup>.

La « Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes » est prévue pour le 19 juin 1982. Pour des raisons qui ne sont pas explicites mais qui pourraient être liées au succès inattendu – du moins pour les autorités – de la marche du 4 avril 1981, les Renseignements généraux portent une

---

<sup>1960</sup> « Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes », *Homophonies*, n° 19, mai 1982, p. 5

<sup>1961</sup> « Commission nationale du 17 avril 1982. Compte rendu des débats et décisions », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 5

<sup>1962</sup> *Ibid.*, p. 6

attention toute particulière à celle du 19 juin<sup>1963</sup>. Ils en font un récit heure par heure et donnent un descriptif précis des groupes en présence, des banderoles et des slogans. Si je reproduis ici l'introduction du document produit par les services, la suite de la note se trouve dans le volume d'annexes :

« À l'occasion de la célébration de la "Semaine internationale d'affirmation sexuelle"<sup>1964</sup>, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) a organisé, le samedi 19 juin, à Paris, une Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes, soutenue par plusieurs organisations, telles que le Mouvement de libération des femmes (MLF), le Mouvement d'information et d'expansion des lesbiennes (MIEL), le Groupe des lesbiennes offensives radicales (sic)<sup>1965</sup> ; cette initiative était aussi destinée à rappeler au gouvernement de gauche ses promesses concernant la satisfaction des revendications des homosexuels.

Quelques 2500 personnes<sup>1966</sup> ont pris part au défilé sur le parcours de la place Raoul Dautry (14ème) à la Piazza Beaubourg (1<sup>er</sup>).

Parvenus au terme du défilé, 500 manifestants ont investi les passerelles du Centre Pompidou pour tendre plusieurs banderoles et procéder, ensuite à un lâcher de ballons.

Après les allocutions de diverses personnalités concernées par les problèmes d'homosexualité, des messages de sympathie adressés par la CFDT<sup>1967</sup>, le MRG, la LCR, le Parti Socialiste, et le Syndicat de la Magistrature, ont été lus avant la dispersion qui s'est opérée à 18h20.

Avant de se séparer, les participants ont été conviés à se retrouver, en soirée, à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint Victor (5ème) pour un gala suivi d'un bal<sup>1968</sup> ».

Le CUARH est particulièrement satisfait de la marche et dans un élan poétique exprime : « Nous partîmes 5000 mais par un prompt renfort nous nous vîmes plus de 15 000 en arrivant à Beaubourg<sup>1969</sup> ». Le *Gai Pied* consacre une double page à l'événement et se fait l'écho de la réception de

---

<sup>1963</sup> Cette fiche des Renseignements généraux porte le titre de « Comité d'urgence anti-répression homosexuelle ». Si la majorité du document est consacré à la marche, la première page revient sur le congrès de l'IGA à Strasbourg. Les Renseignements généraux parlent alors encore de « Mouvement homosexuel révolutionnaire » pour parler des différents groupes et collectifs homosexuels.

<sup>1964</sup> « Instituée depuis juin 1969, date à laquelle, pour la première fois dans le monde, les homosexuels new-yorkais répondaient aux attaques policières contre leurs lieux de rencontre en occupant Christopher Street pendant une semaine » : ce commentaire est, de façon surprenante, bien un commentaire émis par les Renseignements généraux.

<sup>1965</sup> N'ayant pas trouvé d'autres sources faisant état de ce groupe, je ne suis pas en mesure de dire s'il a vraiment existé ou s'il d'agit d'une autre erreur des Renseignements généraux.

<sup>1966</sup> Le CUARH lui fait état de 15 000 manifestant·es, tandis que *Libération* dans son édition du 21 juin parle de « de huit à vingt-cinq mille selon les estimations », et que le *Gai Pied* évoque une dizaine de milliers de participant·es dans son numéro d'août et cite l'AFP qui elle dénombre entre 6000 et 8000 personnes.

<sup>1967</sup> C'est en réalité le SGEN – CFDT qui a adressé un message de soutien à la marche. L'organisation syndicale confédérale n'a pour sa part pas envoyé de télégramme contrairement à l'année passée.

<sup>1968</sup> « Comité d'urgence anti-répression homosexuelle », 6 février 1980, fonds des Renseignements généraux, Microfiche n° 71099/sch6, Cote 20120238/33, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

<sup>1969</sup> « La Marche Gaie », *Homophonies*, n° 21/22, juillet – août 1982, p. 12

la marche par les médias. Là où, lors de la marche du 4 avril 1981, la télévision n'avait abordé que très prudemment la manifestation, Antenne 2 et TF1 ont été bien plus prolixes pour la seconde édition de celle-ci et y ont consacré plusieurs minutes de leur journaux télévisés<sup>1970</sup>. Du côté de la presse écrite, le journal *Le Monde* considère qu'« on pouvait relever une certaine désillusion parmi les manifestants car, selon une lesbienne interrogée, il y a moins de monde que le 4 avril 1981<sup>1971</sup> ». Roselyne Bosch, pour *Le Point* considère, que les revendications homosexuelles sont dépassées et ajoute qu'il n'y a « rien d'étonnant si nombre d'homosexuels ont préféré se désolidariser d'une marche provocatrice dans Paris<sup>1972</sup> ». Ce qui fait dire à Franck Arnal que « la presse traditionnelle n'a pas tôt fait de découvrir la lutte homosexuelle (avec dix ans de retard) qu'elle l'estime caduque<sup>1973</sup> ».

Le gala organisé à la Mutualité fait salle comble. Un espace non-mixte de 1500 places est réservé aux lesbiennes, ce qui n'est pas sans poser problèmes pour certains garçons toujours réticents à la non-mixité et pétris de misogynie<sup>1974</sup>. Le prix de l'homophobie est décerné pour le cru 1982 à Monseigneur Elchinger, évêque de Strasbourg, pour sa comparaison des gais et des lesbiennes avec des infirmes. Vient le tour de Marie Paul Belle qui entraîne la foule à la lumière des briquets, suivie du traditionnel bal qui dure jusqu'au petit matin. « Pendant ce temps, chacun et chacune aura pu chercher quelque coin d'intimité plus ou moins collective et compagnon ou compagne avec qui repartir par le premier métro<sup>1975</sup> ». Rendez-vous est donné l'année suivante pour une nouvelle journée d'affirmation homosexuelle.

---

<sup>1970</sup> « De Montparnasse à Beaubourg », *Gai Pied*, n° 41, juillet – août 1982, p. 12

<sup>1971</sup> *Ibid.*

<sup>1972</sup> *Ibid.*

<sup>1973</sup> *Ibid.*

<sup>1974</sup> « La Marche Gaie », *op. cit.*, p. 14

<sup>1975</sup> *Ibid.*, p. 15



*Figure 13 : Marche du 19 juin 1982. Crédits : Jean-Claude Aubry*

## 2.4 Pour des États généraux de l'homosexualité<sup>1976</sup>

Le 20 juin 1982, au lendemain de la Marche nationale, une réunion préparatoire pour des « États-généraux des homosexualités » se tient dans les locaux de l'AGECA à Paris. Depuis l'UEH de 1981, l'idée d'organiser des États-généraux de l'homosexualité alimente les discussions au sein du mouvement. Cette envie est confirmée du côté du CUARH dès sa Coordination nationale de septembre 1981 et reprise à celle de Dijon en février 1982<sup>1977</sup>. Les militant·es constatent que les Universités d'été homosexuelles sont le seul moment où les divers groupes, associations et tendances se retrouvent sur un temps long, durant lequel elles s'emploient à faire converger leurs forces. Mais ces occasions sont trop rares et restent élitistes. Chaque édition n'a lieu que tous les deux ans et elle rassemble ce que le mouvement homosexuel comporte de plus militant, négligeant par ce fait dans ses analyses, la « masse » des gais et lesbiennes. Ces États-généraux doivent, d'après Christian de Leusse du GLH de Marseille, être l'occasion d'une rencontre large entre les homosexuels et lesbiennes de toutes « tendances et formes d'expression confondues » pour aider à la constitution « d'un mouvement homosexuel, beaucoup plus vaste que le mouvement actuel [...] »<sup>1978</sup>. La réalisation d'un tel événement, que la revue *Masques* se propose d'organiser, trouve un écho particulier chez les membres du CUARH. Ils et elles font le constat que la mobilisation du Comité d'urgence depuis sa fondation a permis « une certaine renaissance du mouvement homosexuel par sa mobilisation sur des objectifs concrets et par les liens qu'il a permis d'établir avec des groupes de différentes villes, souvent fragiles à l'origine<sup>1979</sup> ». Ses mobilisations et ses diverses victoires ont fait du CUARH une organisation reconnue. Mais il faut désormais un nouvel élan. L'organisation de telles rencontres doit permettre de dégager de nouvelles orientations pour le mouvement et redonner aux groupes en région une place qu'ils ont perdu dans l'équilibre Paris/« province ». Les groupes parisiens ont *de facto* régi la temporalité du mouvement depuis septembre 1979, souvent sans prendre en compte les dynamiques et les rythmes propres des groupes locaux, lesquels ont été poussés à militer dans une perspective nationale pour répondre à l'agenda politique de luttes contre la répression. Christian de Leusse note qu'en « province plus qu'à Paris la nécessité d'une expression polymorphe est ressentie », alors que la dimension militante du CUARH à l'échelle nationale a été largement privilégiée négligeant « la richesse de l'expression homosexuelle : culturelle, festive, associative ... »<sup>1980</sup>. Depuis le 10 mai 1981, il existe en parallèle chez un nombre croissant

---

<sup>1976</sup> Cette partie est une version approfondie de mon mémoire de master 2. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 140 – 146

<sup>1977</sup> « Pour des États-Généraux de l'homosexualité », *Homophonie*, n° 20, juin 1982, p. 20

<sup>1978</sup> *Ibid*

<sup>1979</sup> *Ibid*.

<sup>1980</sup> *Ibid*.



de militant·es, le désir d'un mouvement homosexuel beaucoup plus large, qui ne soit plus seulement focalisé sur le défensif, le répressif et le juridique. Il s'agit d'apporter une nouvelle attention aux formes et aux modes de vie gais et lesbiens, à l'image de ce qui s'expérimente dans les lieux associatifs – sur lesquels je reviens dans le prochain chapitre – ou au cours d'émissions de radios homosexuelles. C'est le retour d'une perspective existentielle dans le militantisme homosexuel. D'après Jean Cavailles du GLH de Dijon, ces États-généraux sont aussi nécessaires dans un monde et un mouvement où tout est bouleversé : « sortie du placard de plus en plus massive, spectaculaire même dans les grandes villes, multiplication des lieux, commerciaux ou associatifs, émergence d'une presse gaie, début de changement d'attitude des pouvoirs publics<sup>1981</sup> ». Ces États-généraux doivent donc permettre un questionnement profond du mouvement. Pour que ceux-ci aient un sens, il est entendu que le CUARH ne peut être autre chose qu'un coorganisateur de cette rencontre, puisqu'il ne représente qu'une partie – certes importante – de la mobilisation à l'image du *Gai Pied* ou de Fréquence gaie qui y disposent eux aussi d'une place spécifique. À ceci s'ajoute le fait qu'une partie des groupes et associations ne se reconnaissent pas dans le CUARH<sup>1982</sup>. Ainsi, confier l'organisation de ces États-généraux au seul Comité d'urgence aurait signifié un probable échec. Il s'agit donc de prendre en compte la multiplicité du mouvement et les nombreuses identités qui le composent, tout en sachant qu'il est illusoire de projeter pour le mouvement une unité à tout prix. Comme le note Jean Cavailles, « on voit mal comment il pourrait en être autrement ; franchement : quel doux rêveur pourrait imaginer d'associer *Gai Pied* et les lesbiennes radicales, Arcadie et la Mouvance Folle ?<sup>1983</sup> ». Cavailles développe à son tour les différents enjeux qu'il perçoit dans ces rencontres. Ceux-ci s'articulent à plusieurs niveaux : tout d'abord dans la perspective de « renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux » et ainsi définir ce qui peut être fait de concert ; ensuite ces États-généraux doivent « élargir l'audience du mouvement » et définir plus précisément la place de chaque composante, de chaque tendance dans celui-ci ; ces rencontres doivent aussi être l'occasion « d'échanges culturels importants » à partir des formes d'expression du mouvement : les revues et la presse ; enfin pour ne pas déroger à la tradition festive du milieu homosexuel, clôturer les États-généraux par une fête qui rassemblerait plusieurs dizaines de milliers de personnes (sic !) pourrait « montrer ainsi la force des homosexualités en mouvement, que ne pourraient ignorer ou snober les pouvoirs publics pas plus que les médias, qui serait un puissant stimulant pour rendre plus impétueuse la sortie du placard, et le renforcement du mouvement organisé<sup>1984</sup> ».

---

<sup>1981</sup> « Le Mouvement dans tous ces États (généraux) », *Homophonie*, n° 21/22, juillet – août 1982, p. 24

<sup>1982</sup> « Pour des États-Généraux de l'homosexualité », *op. cit.*, p. 21

<sup>1983</sup> « Le Mouvement dans tous ces États (généraux) », *op. cit.*, p. 24

<sup>1984</sup> *Ibid.*

Au lendemain de la marche du 19 juin donc, une vingtaine de groupes<sup>1985</sup> de toute la France et de nombreuses personnes venues à titre individuel, se retrouvent, à l'invitation de la revue *Masques* dans les locaux de l'AGECA pour initier la préparation de ces futurs États-généraux. Le CUARH qui devait organiser le même jour une Coordination nationale y renonce à contre-cœur, afin d'y participer<sup>1986</sup>. Cette première réunion est l'occasion pour les participant·es de présenter les attentes qu'ils et elles formulent quant à la future rencontre et ses objectifs. Les débats permettent d'amorcer des discussions sur l'ouverture<sup>1987</sup> voulue et la question de la mixité devient très vite centrale. Après cette première réunion, parmi tous les groupes présents, deux d'entre eux ne partagent pas le même enthousiasme quant à ce nouveau projet. Il s'agit du COPARH et du MIEL qui voient dans ces États-généraux une manœuvre du *Gai Pied* pour prendre la main sur la direction du mouvement<sup>1988</sup>. Les vieilles rancœurs ont la vie dure. Les deux groupes expliquent n'avoir d'ailleurs ni le temps ni l'énergie pour participer à l'organisation d'un tel moment. « Tant pis pour le COPARH répondent les provinciales<sup>1989</sup> », visiblement agacées par l'attitude des groupes parisiens. Pour que ces États-généraux disposent véritablement d'une assise nationale, Christian de Leusse propose que soient organisées en amont des assises régionales permettant d'engager les discussions localement<sup>1990</sup>. Une commission technique ayant « pour mission un travail de débroussaillage<sup>1991</sup> » est mise en place dont la première réunion se tient à nouveau dans les locaux de l'AGECA, le 19 septembre 1982. La date de juin 1983 est initialement choisie pour les rencontres et c'est Paris qui doit les accueillir. De grands thèmes de réflexion sont par ailleurs proposés pour alimenter les débats de la semaine de rencontres et ce ne sont pas moins de 19 axes de discussions qui sont élaborés<sup>1992</sup>. Pour approfondir les thématiques retenues, un bulletin des États-généraux est pensé – ouvert et diffusé le plus largement possible, une plaquette réunissant l'ensemble de la documentation disponible sur chaque thème est imaginée et à terme, la publication d'un « livre blanc » sur

---

<sup>1985</sup> Sont présent·es : *Masques*, GLH de Caen, Recherches et différences, COPARH, CHOP, GRED, GLH de Marseille, GL de Marseille, RHIF, GLH de Dijon, GLH de Nantes, CLARH, Gai PTT, GLH mixte d'Angers, GAISS, GIHL, MIEL, *Gai Pied*, Partages

<sup>1986</sup> « Coordination nationale du 6 juin 1982 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1987</sup> Christian de Leusse propose ainsi l'ouverture des États-généraux aux lieux commerciaux, ce qui est massivement récrié et rejeté par les autres groupes en présence.

<sup>1988</sup> « Compte rendu de la 16<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Nantes, septembre 1982 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1989</sup> *Ibid.*

<sup>1990</sup> « États-généraux des homosexualités, réunion préparatoire du 20 juin 1982, compte rendu », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 7

<sup>1991</sup> « États-généraux des homosexualités, Commission technique du 19 septembre 1982, compte rendu », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>1992</sup> Les thèmes de réflexion sont les suivants : l'école, la famille, le travail, le racisme, l'histoire du mouvement homosexuel, le masculin et le féminin, l'enfance, les minorités dans la minorité, le corps, les lieux associatifs, la radio, la presse, la culture, les lois et les institutions, le discours religieux sur l'homosexualité, être un homme/une femme aujourd'hui, l'homophobie, les cristallisations sexuelles et la nuit gaie.

l'homosexualité en France en 1982 doit alimenter la discussion<sup>1993</sup>. Toutes ces initiatives ne seront pourtant jamais concrétisées.

Une assemblée plénière est convoquée les 30 et 31 octobre 1982 pour valider les propositions de la Commission technique du mois de septembre. Cette nouvelle réunion rassemble cette fois-ci une quinzaine de groupes<sup>1994</sup>. La date initiale des États-généraux est modifiée pour être fixée du vendredi 28 octobre au mardi 1<sup>er</sup> novembre 1983<sup>1995</sup>. Une année de préparation apparaît nécessaire pour l'organisation d'un événement d'une telle ampleur. Pour prendre en charge l'organisation des rencontres, regrouper toutes les tendances et exprimer toutes les sensibilités, une nouvelle association est créée : c'est le Comité homosexuel et lesbienne d'organisation des états généraux des homosexualités (CHLOEGH). L'article 2 de ses statuts stipule que « cette association a pour buts la préparation, l'organisation, la gestion, l'animation de toutes les activités entrant dans le cadre des États-généraux<sup>1996</sup> ». À la fin de l'année 1982, il regroupe des groupes nationaux comme le CUARH, le GRED ou le CCL, des groupes locaux comme le MIEL, le CLARH, le COPARH ou encore le GLH mixte de Nantes, des lieux associatifs comme Diane et Hadrien, des regroupements professionnels à l'image des Gais PTT ou D'DASSistance gaie et des revues et journaux comme *Masques* et *Gai Pied*<sup>1997</sup>. Le siège de l'association est fixé à Lyon dans l'idée, une nouvelle fois, de contrecarrer un possible centralisme parisien. Catherine Lanérés en est la présidente, Pierre Dutey le secrétaire et Alain Barrault le trésorier<sup>1998</sup>. Il est intéressant de remarquer que le CHLOEGH dans sa forme mais aussi dans ses objectifs (fédération des groupes et autonomie de ces derniers), ressemble fortement au CUARH, mais dans une temporalité éphémère. D'une certaine façon, il cherche à concrétiser ce que le CUARH n'a réussi que partiellement : unifier la mobilisation. Dans les premiers mois de son existence, le CHLOEGH fait aussi parvenir de nombreux courriers à différents ministères, afin d'obtenir appuis et subventions pour un événement pensé de façon très ambitieuse. Dès la fin 1982, en parallèle de l'organisation nationale, des assises régionales sont organisées dans plusieurs villes et régions, afin d'alimenter les débats des États-généraux nationaux et de ne pas « se laisser asphyxier par des initiatives parisiennes<sup>1999</sup> ». À l'est, les différents groupes de Besançon et de Dijon font le choix d'une rencontre regroupant toutes les entités de Bourgogne et de Franche

---

<sup>1993</sup> « Etats-généraux des homosexualités, Commission technique du 19 septembre 1982, compte rendu », *op. cit.*, p. 6

<sup>1994</sup> « Association Nationale, première », *Gai Pied Hebdo*, n° 45, 27 novembre – 3 décembre 1982, p. 21

<sup>1995</sup> « CHLOEGH...zistence... », *Homophonie*, n° 26, décembre 1982, p. 14

<sup>1996</sup> « Statuts », fonds Michel Chomarat, CHLOEGH/Status, MS. 0621/I, Bibliothèque municipale de Lyon, p. 2

<sup>1997</sup> « CHLOEGH...zistence... », *op. cit.*, p. 14

<sup>1998</sup> « Statuts », *op. cit.*, p. 3

<sup>1999</sup> « Assises régionales de l'homosexualité », *Homophonie*, n° 27, janvier 1983, p. 16

Comté tandis qu'à Lyon « ce sont huit groupes homosexuels ou lesbiens qui se sont retrouvés les 20 et 21 novembre pour préparer des Assises régionales sur Rhône-Alpes-Auvergne<sup>2000</sup> ».

Suite aux premières réunions d'organisation, un fort engouement se manifeste devant l'opportunité et les possibilités que présente la tenue de ces États-généraux. Le sentiment de participer à une nouvelle étape de la constitution du mouvement, d'élargir l'aire d'influence du militantisme sur le milieu homosexuel, est exprimé par Pierre Dutey, du GIHL de Lyon et secrétaire du CHLOEGH dans les colonnes d'*Homophonie* :

« Mais au risque de passer pour naïf ou crétin, je tiens à dire qu'à la lecture du communiqué de presse rassemblant dans un même élan le CUARH, la FLAG, Masques, Gai-Pied, etc., j'ai pour la première fois l'impression de coédifier autre chose qu'une tour de Babel. [...] Il y a gros à parier que les États Généraux des homosexualités amèneront un réel bouleversement sur la scène gaie, et pour chacune et chacun d'entre nous, des horizons neufs<sup>2001</sup> ».

Dans l'imaginaire de certain·es, la perspective du CHLOEGH est de lentement prendre en charge les prérogatives du CUARH, dans la mesure où l'association se veut représentative de toutes les composantes du mouvement. C'est dans cette logique que la marche nationale de juin 1983 n'est plus organisée par le CUARH mais par le CHLOEGH.

Pour que cette rencontre ne soit pas seulement un fait parisien et que la place du mouvement en région soit véritablement prise en compte, certains groupes du CUARH se sont engagés dans l'organisation d'Assises régionales en vue de préparer ces États-généraux. En Bourgogne, le GLH de Dijon, le lieu associatif Diane et Hadrien et le groupe confessionnel David et Jonathan organisent des rencontres du 27 au 30 avril 1983. Signe avant-coureur d'un échec à venir, l'article qui rend compte de ces assises régionales dans *Homophonie* est intitulé « Bilan mitigé des assises<sup>2002</sup> ». D'après ce récit, les militant·es n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts : « quatre jours durant, théâtre, cinéma, débats variés (littérature, sociologie, lesbiennes, politique etc.), bals, expositions, “foire au livre gai”, films vidéo non-stop se sont succédés, chevauchés<sup>2003</sup> ». Et pourtant, le public ne fut pas au rendez-vous. Si quelques 250 à 300 personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités, les débats n'ont jamais accueilli plus de quelques dizaines de personnes, malgré une couverture importante par la presse locale. Guère surprenant, c'est le bal et le gala de clôture qui remportent le plus grand succès. Comme le signale Jean Cavailles, « le développement du mouvement, du GLH, de David et Jonathan, la création de groupes dans la région, toutes choses que l'on pouvait

---

<sup>2000</sup> *Ibid.*

<sup>2001</sup> « CHLOEGH...zistence... », *op. cit.*, p. 14

<sup>2002</sup> « Bilan mitigé des assises », *Homophonie*, n° 32, juin 1983, p. 13

<sup>2003</sup> *Ibid.*

raisonnablement escompter ne se sont pas produites<sup>2004</sup> ». Le constat est d'autant plus amer quand il est fait état des moyens mis en place par les groupes pour la tenue de ces rencontres : des milliers de tracts et d'affiches, une bonne couverture dans la presse et un passage à la télévision. Jean Cavailles rappelle alors que, encore trois ans auparavant, le GLH de Dijon parvenait, sans tous ces moyens, à mobiliser à lui seul tout autant de personnes. La perspective des États-généraux doit donc être repensée : « [ils] ne seront pas l'événement historique que l'on pouvait espérer, qui aurait permis un bond en avant dans la construction du mouvement<sup>2005</sup> ». Les objectifs doivent être revus à la baisse. Ceci d'autant plus que certains groupes, particulièrement engagés dans leur organisation dans les premiers mois du projet, n'en font plus leur priorité<sup>2006</sup>. Une discussion quant à l'avenir des États-généraux est entamée au sein du CUARH lors de sa Commission nationale le 28 mai 1983, qui se déroule le même weekend que la Commission technique et une Assemblée générale du CHLOEGH<sup>2007</sup>. Gérard Bach-Ignasse du GRED se montre pessimiste et pointe des erreurs stratégiques de la part du CUARH. Il propose alors tout simplement d'annuler ces États-généraux<sup>2008</sup>. Jean Cavailles, également présent à Paris, estime qu'il « s'est trompé sur l'appréciation générale de la situation française en 83<sup>2009</sup> » et un certain Jean des Gais PTT reconnaît lui aussi qu'il a surestimé le dynamisme des groupes. La Marche nationale du 18 juin 1983, organisée cette fois-ci par le CHLOEGH, est un échec – je reviendrai sur cette journée dans le point suivant – et oblige les membres de la Commission technique, qui se réunit le lendemain, à réévaluer la faisabilité d'un tel projet. Gérard Bach-Ignasse qui en est le secrétaire de séance rapporte que « l'opinion de la réunion penche pour un ajournement ou report des États-généraux<sup>2010</sup> ». De leur côté, les membres de la Commission nationale du CUARH, eux aussi réunis le 19 juin, posent la question : « Il est évident que ce bilan fait peser un gros point d'interrogation sur les futurs États-généraux. Peut-on aujourd'hui se payer le luxe d'un échec c'est-à-dire d'une initiative ratée qui serait bien en dessous des objectifs fixés initialement ?<sup>2011</sup> ». Sans possibilité de prendre une quelconque décision du fait de l'absence de mandats, les membres de la Commission technique décident que c'est au cours de

---

<sup>2004</sup> « Bilan mitigé des assises », *op. cit.*, p. 14

<sup>2005</sup> *Ibid.*

<sup>2006</sup> « Coordination nationale du CUARH des 16 et 17.04.1983 », fonds Catherine Gonnard, boîte n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 4

<sup>2007</sup> Le fonds Michel Chomarat à la bibliothèque municipale de Lyon compile les comptes rendus de ces deux instances. 15 réunions de la Commission technique et de l'Assemblée générale se sont tenues entre le 20 juin 1982 et le 19 juin 1983.

<sup>2008</sup> « Compte rendu de la Commission nationale du 28 mai 1983 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2009</sup> *Ibid.*

<sup>2010</sup> « Compte rendu de la Commission technique du 19 juin 1983 », non daté, fonds Michel Chomarat, CHLOEGH/Réunion du 19 juin 1983, MS. 0621/XX, Bibliothèque municipale de Lyon

<sup>2011</sup> « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH du 19 juin 1983 », 30 juin 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

l'Université d'été homosexuelle à Marseille du mois de juillet qu'un choix doit être fait. Je n'ai trouvé aucune trace dans les archives concernant une discussion à ce sujet durant l'UEH, mais dans un compte rendu de la Coordination nationale du CUARH en septembre 1983, il est indiqué de façon très laconique et sans équivoque : « Pas d'États-généraux<sup>2012</sup> ». Le CHLOEG en charge de l'organisation de ces rencontres est par ailleurs endetté à hauteur de 6000 francs et sa dissolution imminente<sup>2013</sup>. Dans une dernière tentative, la Coordination nationale du CUARH se fend d'un communiqué où il note qu'« informé des difficultés actuelles du CHLOEGH, [il] souhaite que celui-ci se réunisse le plus rapidement possible et il appelle les membres du CUARH adhérant au CHLOEGH à participer à cette réunion<sup>2014</sup> ». En vain, semble-t-il. Cet échec de l'organisation des États-généraux, projet porté depuis bientôt deux ans, d'abord par le CUARH, puis *Masques* et enfin par le CHLOEG, est le premier revers significatif du mouvement dans ses ambitions d'une nouvelle mobilisation nationale.

## 2.5 « Pour que vivent nos amours » : la marche en demi-teinte du 18 juin 1983

C'est donc le CHLOEGH qui est chargé de l'organisation de la marche de juin 1983. L'élan d'unité offert par la mise sur pied des États-généraux donne l'opportunité à l'ensemble du mouvement d'organiser cet événement devenu annuel<sup>2015</sup>. Pourquoi s'attarder sur cette nouvelle Marche nationale ? Celle-ci est intéressante parce que diverses tensions et conflits qui traversent le mouvement s'y croisent. En 1980 et 1981, le CUARH, en charge de l'organisation des marches, marquait ces journées d'une empreinte politique forte. Au point où un certain Kootz du magazine *Samourai*

---

<sup>2012</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2013</sup> *Ibid.*

<sup>2014</sup> *Ibid.*

<sup>2015</sup> L'ensemble du mouvement a cosigné l'appel à manifester : Fédérations nationales : CUARH, FLAG, GRED. Groupes confessionnels : Beit Haverim, Centre du Christ libérateur, David et Jonathan (Annecy, Angers, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Bourges, Brest, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg). Groupes lesbiens : CIEL (Nancy), Groupe de Lesbiennes (Marseille, Nantes), MIEL. Groupes locaux/régionaux : Accord gai mineurs (Paris), Accueil minorités sexuelles (Saintes), AHZEM (Homosexuels et maghrébins), CHOP (Nanterre), CLARH (Lille), COPARH (Paris), Club de rencontre et d'alternative bleue (Paris), Différence 90 (Belfort) Expression gaie (Mulhouse), Gai salon (Salon-de-Provence), Groupe action information contact homosexuel alpin (Chambéry), Gais retraités (Paris), Groupe action et information sexualité de la Sarthe (Le Mans), GAILOR (Nancy), Groupe homosexuel clermontois (Clermont-Ferrand), GIHL (Lyon), GLH (Amiens, Angers, Angoulême, Avignon, Caen, Dijon, Marseille, Metz, Nantes, St-Etienne, Troyes, Vaucluse), Homosexualités audoises (Carcassonne), MIHN (Nice), Partages, PHARE toulousain (Toulouse), RIHF (Paris), Théorème (Tours). Groupes professionnels : Association des gais architectes et concepteurs, Association des médecins gais, DD'ASSistance gaie, Gai PTT, Nouveaux gais PTT. Groupes syndicaux : Commission homosexuelle CFDT Ville de Paris, Préfecture de Paris et de la région Ile de France. Lieux associatifs : Aris (Lyon), La Boulangerie gai (Marseille), Diane et Hadrien (Dijon), le Gai tapant (Lille), le Méli-mélo (Clermont-Ferrand), Recherche et différence (Caen), Le tant voulu (Nancy), le Tutti-frutti (Rennes). Médias émissions radios : « Espace rose » (Lille), « Framboise et citron » (Bordeaux), Fréquence gaie (Paris), « Modulation gaie » (Avignon). Médias périodiques : *Gai Pied hebdo*, *Homophonies*, *Lesbia*, *Masques*, *Le Petit gredin*, *Samourai international*.

raconte « que certains gays n'ont pas participé à la marche de l'année dernière, précisément parce qu'il s'agissait de la manifestation d'un groupe militant<sup>2016</sup> » ; et que par conséquent, « le caractère strictement militant donné au défilé recoupait de moins en moins à la pluralité des marcheurs et marcheuses qui vinrent pourtant aussi nombreux<sup>2017</sup> ». La situation politique à l'égard des homosexuel·les n'étant plus la même et les lois discriminatoires ayant été abrogées, le débat porte à nouveau sur l'opportunité d'organiser une marche revendicative ou au contraire de faire de ce moment une grande fête. Après de nombreuses discussions et du fait de la composition hétéroclite du CHLOEGH, c'est l'option « fêtes (sic) des homosexualités » qui est retenue, avec pour référentiel chez les organisateurs et organisatrices de la marche, les *gay prides* étatsuniennes. Le tract d'appel à la manifestation qui fait référence dans son introduction aux nuits d'émeutes de Christopher street en 1969, rappelle tout le chemin parcouru depuis la marche du 4 avril 1981 et expose les raisons pour lesquelles la lutte est encore nécessaire. La perspective d'une marche qui soit une fête n'y est d'ailleurs que suggérée.

Les lesbiennes sont parmi les plus critiques face à la dépolitisation de la marche et la volonté de certain·es d'en faire un événement festif. Alors que le mouvement lesbien poursuit son développement, le 18 juin se veut un moment unique d'unité des revues et des groupes non-mixtes parisiens. On y trouve la revue *Espaces* conçue par des lesbiennes radicales, le groupe *Feuilles vives*<sup>2018</sup> travaillant sur les archives lesbiennes, le mensuel *Lesbia*, le MIEL, ainsi que le TREFL, un nouveau groupe lesbien féministe<sup>2019</sup>. Les groupes lesbiens participant à l'organisation de la marche ont réussi à obtenir de défiler en tête de cortège sous la banderole : « Le lesbianisme est politique ». Cette nouvelle – et éphémère – unité est retranscrite dans l'appel de la marche : « Lesbiennes, le 18 juin sera l'occasion pour nous d'affirmer, toutes ensemble, notre existence. Soyons les plus nombreuses possible, pour lutter contre notre invisibilité et exprimer nos diversités. Cette manifestation doit nous voir, nous entendre, par milliers<sup>2020</sup> ». Il ne reste plus qu'à défiler.

« Gay pride ou marche militante ?<sup>2021</sup> » ; telle est la question que se posent les militant·es au sortir de la marche. Certain·es voudraient répondre : aucune des deux. Michel Branchu, journaliste du *Gai Pied*, rapporte le sentiment d'un cortège « tristounet, comme si on s'ennuyait ferme<sup>2022</sup> ». Les organisateurs et organisatrices de la marche annoncent 10 000 participant·es entre le parvis de la

---

<sup>2016</sup> « Gay pride ou marche militante ? », *Homophonies*, n° 33/34, juillet – août 1983, p. 5

<sup>2017</sup> « Pour que vivent nos amours », *Gai Pied Hebdo*, n° 71, 28 mai – 3 juin 1983, p. 16

<sup>2018</sup> Ce collectif est le précurseur des Archives recherches cultures lesbiennes.

<sup>2019</sup> « Le lesbianisme est politique », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 7

<sup>2020</sup> « Pour que vivent nos amours », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2021</sup> « Gay pride ou marche militante ? », *op. cit.*, p. 4

<sup>2022</sup> « Paris bloqué par la gaité », *Gai Pied Hebdo*, n° 75, 25 juin – 1<sup>er</sup> juillet, p.14

gare Montparnasse et le Palais Royal, soit moins que l'année précédente. *Libération* qui intitule son article « Le triste cortège des gays » n'a lui comptabilisé que 5000 personnes<sup>2023</sup>. Un manifestant fait part de son sentiment au journal : « On marche comme à un enterrement » et *Libération* de constater que « malgré la musique, les rares costumes spectaculaires, la marche s'étire tranquillement, sans rythme<sup>2024</sup> ». De son côté, *Homophonies* constate que « cette journée, qui, pour le CHLOEGH devait être une grande fête, a joué sur un mode mineur<sup>2025</sup> ». Seul *Le Monde* – possiblement par méconnaissance des enjeux – parle d'une manifestation « conviviale » et d'« un cortège paisible et coloré qui a parcouru le cœur de Paris<sup>2026</sup> ». Il faut bien dire que la tranquillité du cortège n'était qu'illusoire. Françoise Renaud et Denis Boullé, membres du CUARH, racontent ainsi que la tête de cortège, occupée par les différents groupes lesbiens, a focalisé « les haines et agressions diverses<sup>2027</sup> » :

« La non mixité de ce cortège fut problématique. Malgré, ou à cause, des appels des organisatrices demandant aux hommes de rejoindre la partie mixte de la marche, des mecs, pédés ou non, le plus souvent amenés par leurs copines s'intégrèrent à la tête de la manifestation. Ces dernières étant les plus violentes vis-à-vis des lesbiennes qu'elles traitaient de tous les noms d'oiseaux quand elles voyaient refouler leurs copains<sup>2028</sup> ».

D'après les deux militant·es, face à cette violence et cette incompréhension, c'est probablement la dernière fois qu'un tel cortège sera organisé. Par ailleurs, malgré l'appel unitaire de la marche et les très nombreux signataires du texte d'invitation, les groupes de « province » ne sont finalement que peu nombreux à avoir fait le déplacement<sup>2029</sup>. On peut y voir à nouveau une certaine désaffection pour les mobilisations nationales et un recentrement des groupes locaux sur leur ville ou région. Fait notable, pour la première fois dans la récente histoire des Marches nationales des homosexuels et lesbiennes, des chars et des véhicules sponsorisés par des établissements gais commerciaux défilent. Ces derniers (parmi lesquels le club Lime lights – Boys, le King Sauna ou encore le Tem, « la boutique de vos fantasmes gay »<sup>2030</sup>) ont ainsi pu s'offrir une publicité gratuite, ce qui reste en travers de la gorge de certain·es militant·es. Contrairement aux années précédentes, où la fin de la manifestation avait lieu à Beaubourg, conclue par des discours et une décoration éphémère du centre Georges Pompidou à base de banderoles, celle du 18 juin s'achève place du Palais Royal et en

---

<sup>2023</sup> « Le triste cortège des gays », *Libération*, n° 647, 20 juin 1983, p. 14

<sup>2024</sup> *Ibid.*

<sup>2025</sup> « Gay pride ou marche militante ? », *op. cit.*, p. 4

<sup>2026</sup> « Les combats des homosexuels », *Le Monde*, 21 juin 1983

<sup>2027</sup> « Gay pride ou marche militante ? », *op. cit.*, p. 4

<sup>2028</sup> *Ibid.*

<sup>2029</sup> *Ibid.*

<sup>2030</sup> « Les combats des homosexuels », *Le Monde*, 21 juin 1983



quelques minutes la dispersion est totale. À la Mutualité, le soir, on se bouscule moins que d'habitude et Nicole Croisille, la vedette invitée pour le gala, ne fait pas l'unanimité. L'espace non-mixte lesbien doit à nouveau faire face aux provocations de certain·es, mais ce sont tout de même quelques centaines de femmes et lesbiennes qui s'y retrouvent pour danser<sup>2031</sup>.

Une Commission nationale du CUARH se réunit le lendemain de la marche et permet aux militant·es présent·es de faire un bilan de la journée. Celui-ci est, sans surprise, assez morose. La marche fait pâle figure et même la soirée à la Mutualité, qui attirait les années précédentes des personnes n'ayant pas manifesté, est cette fois-ci un échec partiel, avec une faible participation. Alors qu'en 1982 la soirée avait rassemblé près de 3800 personnes, l'édition de 1983 n'a jamais dépassé les 2000 fêtard·es<sup>2032</sup>. D'après les membres de la Commission nationale, si la marche n'a guère été mobilisatrice, c'est qu'elle n'a vraiment été ni festive ni revendicative. Le CHLOEGH n'a pas de réelle capacité d'organisation autonome, ce qui a eu pour conséquence la juxtaposition de diverses structures qui n'ont pas vraiment réussi à travailler de concert. La soirée à la Mutualité a ainsi seulement reposé sur le Comité d'urgence et accuse au final d'un déficit entre 10 et 20 000 francs. Ce 18 juin qui devait être une journée historique pour le mouvement laisse finalement un souvenir un peu amer chez les militant·es.

Alors que le CUARH fête quatre ans d'existence en juillet 1983, et au regard d'une mobilisation nationale de plus en plus poussive, la conclusion que tire Martel quant à l'essoufflement du mouvement paraît dans un premier temps plausible. Malgré une réorganisation structurelle du Comité d'urgence et le lancement de nouvelles campagnes nationales, le doute persiste chez les militant·es sur la suite à adopter pour la mobilisation. Mais cette analyse doit être complexifiée. La lecture de la mobilisation homosexuelle ne doit pas se limiter au cadre national où Paris occupe la fonction centrale. Si le militantisme revendicatif national perd de sa vigueur, en parallèle, un militantisme existentiel reprend de la force localement, au niveau des villes et des régions. Il s'agit à nouveau d'*être*, de vivre une émancipation sexuelle et identitaire nouvelle, permise par les transformations récentes du cadre législatif mais surtout, grâce à de nouvelles formes d'organisation. L'activité des groupes, à travers tout l'hexagone est plus foisonnante que jamais entre 1982 et 1984, conséquence du développement d'un espace de la cause des gais et des lesbiennes et ses différentes sphères. C'est en toute logique le sujet du prochain chapitre.

---

<sup>2031</sup> « Gay pride ou marche militante ? », *op. cit.*, p. 6

<sup>2032</sup> « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH du 19 juin 1983 », 30 juin 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

## Chapitre 10 : Du mouvement homosexuel à l'espace de la cause des gais et des lesbiennes<sup>2033</sup>

Le chapitre précédent a montré comment le CUARH et d'autres organisations du mouvement homosexuel ont maintenu, avec plus ou moins de succès, une mobilisation nationale après 1981, avec le développement de nouvelles revendications. L'hypothèse formulée ici, à rebours d'une certaine historiographie déjà présentée en introduction de cette partie, est d'affirmer que la mobilisation homosexuelle ne connaît pas le sort que certains lui prêtent, c'est-à-dire une progressive disparition à partir de 1981 – 1982. Au début des années 1980, les formes de la mobilisation homosexuelle se reconfigurent autour de deux axes : le retour à un militantisme existentiel et le développement d'un espace de la cause des gais et des lesbiennes. La mobilisation se poursuit et prend de nouvelles formes, en se déployant à des échelles différentes, spécifiquement au niveau local, que ce soit à Paris ou en région.

Depuis la fondation du CUARH en 1979, les militant·es se sont réapproprié·es un répertoire d'action revendicatif pour faire triompher leurs exigences. À partir de 1982, date marquant le retour à une mobilisation beaucoup plus locale et alors même que toutes les revendications du mouvement ne sont pas encore satisfaites, les gais et les lesbiennes réinvestissent un militantisme que je qualifie d'existentiel, à l'image de ce qu'il était dans les années 1970. Il s'agit à nouveau d'être et de s'émanciper dans son identité et sa sexualité. Pourtant, ce militantisme existentiel a profondément évolué depuis la décennie précédente. Pour reprendre les termes du journaliste du *Gai Pied* Claude Cocand, alors que cette forme de militantisme repose dans les années 1970 sur un principe « d'adhésion », il est, au début des années 1980, construit sur un « principe d'accueil<sup>2034</sup> ». Pourquoi cette évolution ? Claude Cocand résume qu'« il a bien fallu remplacer l'adhésion par l'accueil, plus souvent ouvert et plus convivial. D'où la naissance et l'ouverture, bien souvent sur les chapeaux de roue, de lieux associatifs ayant pignon sur rue<sup>1</sup> ». C'est-à-dire que le sens de la démarche a été inversé. Autrement formulé, dans les années 1970, ce qui rend possible l'adhésion d'une personne à un GLH se trouve dans son adhésion à l'idéologie et au fonctionnement du groupe tandis qu'avec le début des années 1980, c'est le groupe qui cherche à répondre aux attentes de celles et ceux qui franchissent la porte d'une association homosexuelle. Il s'agit donc, au contraire de la décennie

---

<sup>2033</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 10 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 98 – 111

<sup>2034</sup> « Lieux associatifs : fin de l'état de grâce », *Gai Pied Hebdo*, n° 175, 22 – 28 juin. Je reviendrai plus spécifiquement sur ces deux concepts plus loin dans le chapitre.

précédente, de partir de la réalité des personnes, de façon pragmatique, à l'opposé d'une démarche théorique et/ou idéologique.

Ce que je qualifie de militantisme existentiel, Massimo Prearo le définit davantage d'après l'idée d'une mouvance homosexuelle, c'est-à-dire, un terme qui « insiste sur le caractère polymorphe du mouvement, exprime une dynamique militante par laquelle les groupes homosexuels, tout en reconnaissant une appartenance commune à un mouvement, définissent ce dernier comme une institution d'un genre particulier<sup>2035</sup> ». Avec le concept de *mouvance*, Prearo met en lumière « un périmètre d'action que les groupes partagent de façon complémentaire et parfois contradictoire et qui n'a pas pour vocation de se solidifier en une structure rigide et unitaire<sup>2036</sup> ». En somme, la mouvance homosexuelle « exprime une dynamique d'adoption, de mise en place et d'organisation d'une institution dont l'architecture est formée de l'ensemble des réseaux associatifs locaux gais et lesbiens<sup>2037</sup> ». Pourtant ce militantisme existentiel ne recouvre pas les mêmes aspects que dans les années 1970. Là où il endossait un caractère révolutionnaire au cours de la décennie précédente, avec le début des années 1980 celui-ci reste réformiste. Ce qui me permet donc de faire émerger un troisième cycle de l'engagement homosexuel, logiquement qualifié d'existentiel et de réformiste.

La seconde nouveauté qui définit la mobilisation à partir du début des années 1980 est le développement d'un espace de la cause des gais et des lesbiennes. Ce concept que je reprends à la sociologue Laure Bereni me permet d'appréhender la diversification de la mobilisation, que l'idée de mouvement n'englobe pas toujours de façon totalement satisfaisante, et son retour à une échelle locale. Au sein de cet espace de la cause, ce sont différents espaces qui émergent et se renforcent, eux-mêmes composés de différents volets. J'ai ainsi identifié cinq sphères distinctes qui constituent cet espace<sup>2038</sup> : mouvementiste, partisane et syndicale<sup>2039</sup> ; confessionnelle<sup>2040</sup> ; culturelle, médiatique

---

<sup>2035</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 233

<sup>2036</sup> *Ibid.*

<sup>2037</sup> *Ibid.*

<sup>2038</sup> La construction de ces sphères n'a pas été aisée. Il m'a fallu faire des choix et regrouper différentes formes de mobilisation aux liens parfois artificiels, ceci pour maintenir une compréhension d'ensemble et imaginer des tendances générales. J'ai ainsi préféré proposer de grandes familles aux frontières parfois un peu floues, plutôt que de multiplier les catégories, ce qui aurait rendu leur analyse et leur compréhension plus difficile. Il faut garder en tête que ces sphères ne sont pas rigides et que leur élasticité permet aussi d'imaginer des zones de contacts, d'échanges et de superposition.

<sup>2039</sup> Cette sphère mouvementiste, partisane et syndicale correspond aux formes de l'engagement qui intègrent le facteur politique. Elle est la première en vigueur depuis la naissance des premiers GLH et ne comporte alors que le volet mouvementiste. Ce n'est qu'à partir de 1983 que s'y ajoutent les volets partisans et syndicaux. Tandis que le volet mouvementiste décline à partir de 1984, les deux autres prennent progressivement le relais de la mobilisation politique jusqu'à la disparition du premier en 1986. L'espace partisan devient alors la principale mobilisation politique jusqu'à l'apparition d'Act up. À noter que le volet mouvementiste est aussi celui qui dispose des frontières les plus élastiques et qu'il permet l'expression en son sein d'autres sphères en leur donnant un caractère politique. L'animation d'une émission de radio par un GLH ou l'organisation d'une Semaine homosexuelle mélange ainsi différents volets. Dans le cas présents les volets mouvementiste et médiatique.

<sup>2040</sup> La sphère confessionnelle est la seconde à se développer à mesure que des groupes religieux se constituent. Elle

et de loisir<sup>2041</sup> ; sociale et d'assistance<sup>2042</sup> et santé<sup>2043</sup>. Dans sa thèse, Hugo Bouvard s'approprie lui aussi le concept d'espace de la cause. Mais les catégories qu'il propose, appliquées dans son cas pour les années 1990, sont cependant légèrement différentes. Ainsi, il définit cinq pôles correspondant aux pôles « associatif », « électoral – partisan », « médiatique », « commercial » et « lutte contre le sida<sup>2044</sup> ». D'autres choix que les siens ou les miens sont probablement encore imaginables.

La situation est donc la suivante au début de l'année 1982 : alors que le mouvement homosexuel poursuit sa mobilisation au niveau national, au niveau local et de façon simultanée, se développe un espace de la cause des gais et des lesbiennes. Il s'agira donc dans ce chapitre, de présenter son émergence et sa montée en puissance, d'abord à Paris, puis en région.

Au-delà du caractère centralisateur de la capitale nationalisant toute initiative qui s'y déroule, la mobilisation parisienne doit aussi être appréhendée d'après une échelle spatiale locale. Avec le début des années 1980, les bouleversements à l'œuvre dans les mondes gais et lesbiens sont considérables. En même temps que se développent de nombreux établissements sur un nouveau modèle de consommation, un quartier gai émerge au cœur du Marais. Il transforme radicalement les espaces et les formes de sociabilités pour celles et ceux qui le fréquentent, accompagnant les libertés politiques récemment acquises qui lui permettent d'exister au grand jour. Le volet médiatique de la sphère culturelle, médiatique et de loisir, est celui qui génère la plus forte mobilisation. Dans la lignée du mouvement des radios libres, la création de Fréquence gaie est un événement majeur et

---

prend une nouvelle dimension au début des années 1980 avec la multiplication d'antennes locales d'une organisation qui n'avait jusqu'alors qu'une existence nationale. Des nombreuses sphères qui composent l'espace de la cause, celle-ci est la plus autonome, la plus distante et la plus méfiante, du fait d'une définition de la mobilisation homosexuelle beaucoup plus proches de l'existentialisme arcadien que de la radicalité de la Mouvançe folle lesbienne.

<sup>2041</sup> Les contours de cette sphère sont particulièrement étendus et élastiques, et les volets qui la compose variés. Ils se juxtaposent parfois et disposent de nombreuses zones de contacts avec d'autres sphères, principalement celle qualifiée de mouvementiste. Le volet culturel englobe par exemple l'organisation de projections, d'expositions et de Semaines homosexuelles, et chevauche le volet médiatique qui lui concerne les multiples journaux, revues et autres émissions de radios, qu'elles soient militantes ou commerciales. Avec le début des années 1980 se matérialise aussi un volet loisir, avec la naissance de groupes et d'association qui ont pour seule expectative le plaisir et la joie d'être ensemble, souvent en non-mixité.

<sup>2042</sup> La sphère sociale et d'assistance se développe avec le début des années 1980 et le retour à un militantisme existentiel, mais cette fois-ci beaucoup plus pragmatique. Il s'agit d'accompagner les gais et les lesbiennes dans leur émancipation. Le volet social correspond aux groupes et associations qui proposent par exemple des permanences dans des lieux associatifs pour recevoir, guider et accompagner celles et ceux qui franchissent pour la première fois le pas de la porte. Il comprend aussi les groupes qui se constituent au sein d'une profession, souvent dans le domaine public, sans pour autant assumer une perspective syndicale. Ces regroupements visent à générer de l'entre soi et afficher une visibilité homosexuelle dans l'entreprise ou l'institution de façon autonome. La dimension d'assistance se développe dans la perspective d'offrir un soutien pragmatique et immédiat aux gais et aux lesbiennes, que ce soit par une permanence juridique ou une ligne d'écoute téléphonique.

<sup>2043</sup> L'espace santé se développe un peu plus tard que la majorité des sphères, en lien avec l'épidémie du sida et de la prise en charge communautaire de la maladie. On assiste là à la réappropriation d'un domaine qui pendant des années était perçu par les militant·es comme l'un de leur principaux adversaire.

<sup>2044</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris – Dauphine, 2020, p. 219

reflète avec complexité les diverses tendances homosexuelles en lutte pour l'hégémonie politique dans la capitale. L'attribution par les autorités d'une fréquence à la radio est le fruit d'une mobilisation qui réussit à allier de façon ingénieuse un caractère revendicatif au militantisme existentiel dominant. Dans le même temps *Le Gai Pied* entre en crise, tiraillé par des problématiques propres à son époque. Un conflit oppose ainsi ceux qui veulent faire du journal un magazine ludique et commercial, tourné vers le désir et la consommation, à d'autres qui continuent à envisager le périodique comme un moyen d'expression de l'espace de la cause émergeant, avec des lignes politiques définies. Au même moment naissent une myriade de nouveaux titres, dont pour beaucoup, l'aspect commercial tourné vers la consommation des corps est au cœur de la stratégie éditoriale. Par ailleurs, ce sont deux autres volets de l'espace de la cause qui se développent en parallèle, l'un syndical, l'autre d'assistance. Une commission homosexuelle est ainsi fondée dans la section parisienne de la CFDT tandis qu'au même moment, des groupes sans rattachement syndicaux se forment dans différents secteurs du service public. L'expansion de l'espace de la cause dans la capitale est alors à son apogée.

En région, le développement de la mobilisation homosexuelle connaît un processus similaire à celui expérimenté dans la capitale : les groupes et les initiatives se multiplient sur tout le territoire, dans toutes les sphères de l'espace de la cause. Une question se pose alors. Qui sont les militant·es en ce début de décennie et de quelle force disposent-ils et elles ? Plusieurs sources à l'image du *Rapport gai* paru en 1984 permettent progressivement de dresser un portrait de celles et ceux qui construisent cet espace de la cause des gais et des lesbiennes dans les petites et moyennes villes en région. Ce sont principalement deux sphères qui se développent : l'espace culturel, médiatique et de loisir, et l'espace social et d'assistance. Les militant·es investissent massivement les radios libres ce qui leur permet de toucher un public large que les activités plus classiques des groupes n'atteignent pas. L'autre grande expérience militante s'articule autour de lieux associatifs gais et lesbiens qui se développent dans une douzaine de villes, plutôt de taille moyenne, où l'offre commerciale est généralement moindre que dans les grandes métropoles. Ces centres sociaux associatifs génèrent un militantisme social et d'assistance tourné vers l'individu que réclament de nombreux gais et lesbiennes. Leur place dans la mobilisation est telle, que pour Massimo Prearo, ces lieux représentent le « tissu social du mouvement<sup>2045</sup> » et permettent l'émergence d'une « communauté homosexuelle<sup>2046</sup> ». L'UEH de l'été 1983 permet à l'ensemble de l'espace de la cause de se retrouver le temps d'une semaine à Marseille et de prendre le pouls de la mobilisation. Deux thèmes majeurs figurent au menu des discussions. La question du mouvement lesbien et de la mixité d'un côté, liée

---

<sup>2045</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, op. cit., p. 235

<sup>2046</sup> *Ibid.*, p. 237

à la division de l'édition en deux espaces non-mixtes, et de l'autre, les liens entre la mobilisation homosexuelle et le milieu commercial en pleine expansion. Les militant·es ont conscience d'assister à un changement d'époque et il leur faut se positionner quant à celle-ci et se poser une nouvelle question : le militantisme homosexuel a-t-il encore un sens ?

## 1. Paris dans tous ses états : l'émergence d'un nouveau monde

Avec les années 1980, Paris change de visage. L'homosexualité encore calfeutrée de la rue Ste Anne prend ses aises et s'expose au grand jour, dans une myriade de bars et clubs gais qui se développent au cœur du Marais. C'est la naissance d'un quartier gai dans le centre historique de la capitale. Dans le même temps, l'explosion de la vie homosexuelle est partout. Les sphères existantes se renforcent en même temps que de nouvelles font leur apparition et dessinent un « espace de la cause » pour les gais et les lesbiennes. Tandis que les émissions de radio, journaux et revues se multiplient pour un public qui se diversifie, des regroupements homosexuels se constituent, pour répondre à des demandes de plus en plus variées d'une communauté qui veut affirmer son existence.

### 1.1 De Ste Anne au Marais, la naissance d'une capitale homosexuelle

La fin des années 1970 et le début des années 1980 sont un grand moment d'effervescence et de développement pour ce que certain·es qualifiaient de « ghetto commercial » encore quelques années auparavant. Les bars, les boîtes, les saunas se développent à toute allure, à Paris, mais aussi dans de nombreuses villes en région. Serait-ce les débuts d'une communauté gaie émergente<sup>2047</sup> ? Le *Rapport gai* considère pour le moins que, « les éléments qui tendent à souder en une subculture la minorité gaie se sont considérablement renforcés ces dernières années<sup>2048</sup> ». Et d'explicitier quelques lignes plus loin, à quel point c'est un nouveau monde qui se déploie en ce début de décennie :

« À Paris surtout, mais dans bien des grandes villes aussi, on peut vivre “gai” 24 heures sur 24 : prendre son petit déjeuner en écoutant Fréquence gaie, aller travailler dans la seconde voiture du métro où l'on pratique une drague matinale ; ensuite, en déjeunant, lire la presse gaie, passer

---

<sup>2047</sup> Il me faut ici préciser les termes. La notion de communauté homosexuelle est concomitante avec le début des années 1980. Jusqu'alors, le « milieu homosexuel », tel qu'il était pensé par les militant·es était associé au ghetto. Ce n'est qu'avec la nouvelle décennie que ce milieu est progressivement appréhendé comme une communauté.

<sup>2048</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris, Persona, 1984, p. 94

dans un bar gai boire un verre avant d'aller dîner dans un restaurant gai, d'où l'on ira en boîte gaie. Répondre à quelques petites annonces pour meubler les temps morts, ou bien faire un tour au square du coin en quête d'aventure, écouter Fréquence gaie en se couchant le soir, et puis ... dormir gai. La littérature gaie, le cinéma homosexuel (à domicile avec les magnétoscopes) et les campings gais pour les vacances : il doit être possible de vivre trois cent cinquante-cinq jours dans ce monde-là sans s'y ennuyer<sup>2049</sup> ».

Si le début des années 1980 connaissent une effervescence toute nouvelle, Paris était déjà dans les années 1970 un grand terrain de jeu pour les gais et les lesbiennes, résident·es ou de passage. Le CHA Halles publie en 1979 une carte de la capitale – que je reproduis ci-dessous – où sont cartographiés les bars et restaurants, les saunas et les piscines, les hôtels et les cinémas à destination ou étant accueillant avec les homosexuel·les<sup>2050</sup>. Les lieux de drague en plein air (hachure rouge) sont aussi répertoriés sur la carte, qui pour nombre d'entre eux bordent la Seine. Ce sont 59 bars, restaurants et dancings qui y sont référencés, chacun disposant de sa légende. A noter que cette légende est traduite en langue anglaise et nous renseigne sur le développement du tourisme gai. En plus de différencier les bars (B), clubs privés à l'admission réglementée (CP), les cabarets avec spectacles (CS) ou encore les discothèques (D), la légende détaille les mixités de chaque établissement : uniquement pour femmes (F), pour femmes mais hommes tolérés (F+), uniquement pour hommes (H), pour hommes mais femmes tolérées (H+) et ambiance mixte hétéro-homo (M)<sup>2051</sup>. Ainsi pour le Bronx, au 11 rue St Anne, il est indiqué entre parenthèse : B D CP H cj (P étant pour piscine et cj pour cuir – jean).

---

<sup>2049</sup> *Ibid.*, p. 94

<sup>2050</sup> Tous les lieux ne sont pas spécifiquement homosexuels. Certains établissements sont ici répertoriés car considérés comme *friendly* avec les gais et les lesbiennes.

<sup>2051</sup> « Paris homo – gai Paris », 1<sup>er</sup> juin 1979, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille



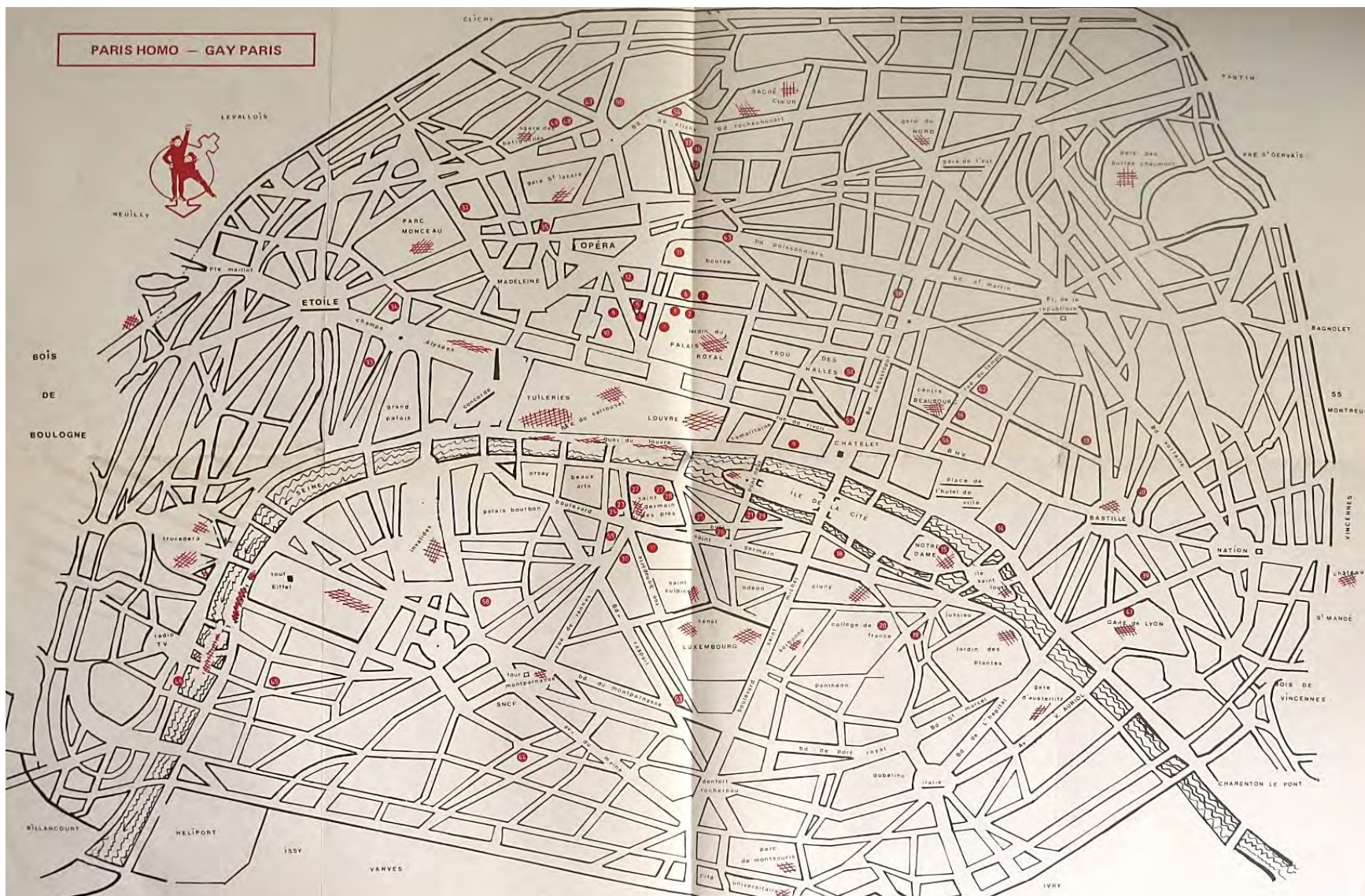


Figure 14 : Guide homosexuel de la capitale réalisé par le CHA Halles, 1 juin 1979



Cette carte, dessinée en 1979, permet aussi de voir les futurs mouvements, les transferts de centres de gravité et les évolutions des lieux de rencontres et de sorties à l'œuvre. Ainsi, ce qui devient quelques années plus tard le Marais, ne compte alors que quelques établissements tandis que Saint-Germain-des-Prés et la rue Sainte Anne sont encore très importants.

Au début des années 1980, c'est donc le Marais qui est progressivement investi par des lieux commerciaux gais. Entre la rue des Lombards et la rue Vieille-du-temple, au cœur du quartier, alors que les loyers sont encore relativement modérés et l'endroit mal famé, une série de bars ouvrent, avec pignons sur rue. Comme le rapporte Frédéric Martel, « le marché de la rue Ste Anne reposait sur trois principes : “il est impossible de faire sortir les homosexuels avant minuit”, “ils ne consomment qu'un verre” (il faut donc le faire payer cher) et “il faut sélectionner l'entrée pour éviter les gigolos”<sup>2052</sup> ». Dans le Marais, les prix sont bas, tables et chaises sont sur le trottoir et la clientèle s'affiche au grand jour. C'est donc un tout nouveau modèle économique qui se développe, allant dans le sens d'un *coming out* généralisé. Le premier bar à s'y installer est Le Village ouvert en 1978. Ensuite, les ouvertures se succèdent à un rythme régulier. Martel propose une chronologie de ces établissements : Le 10 du Perche ouvre ses portes en novembre 1979, Le Duplex en juillet 1980, Le Central en septembre 1980, Le Piano Zinc en juin 1981, Le Coffee Shop en octobre 1981 et le Swing au printemps 1983<sup>2053</sup>.

En parallèle, un nouveau concept fait son apparition, que Frédéric Martel considère comme l'une des plus grandes nouveautés de ce début de décennie et qu'il nomme le « phénomène des backrooms<sup>2054</sup> ». Importées des Etats-Unis à la fin des années 1970 et popularisé dans le reste de la France au début des années 1980, les bars et les boîtes sont de plus en plus nombreux à proposer une backroom. Le Bronx, rue St Anne est le premier bar homosexuel à proposer cette « arrière salle » à ses clients dès 1975. Mais c'est le Manhattan, ouvert en 1976, qui est le déclencheur d'un engouement fort pour ce nouveau concept qui se développe entre 1979 et 1984<sup>2055</sup>. Le Bistrot des Halles (le fameux BH), Le Transfert, Le Trap, Le Broad, Le Haute Tension ou Le Keller sont les représentants de cette nouvelle culture<sup>2056</sup>.

Le *Rapport gai* analyse ces changements et les nouveaux comportements qui les accompagnent<sup>2057</sup>. Ils lui permettent de tirer certaines conclusions sur l'époque en cours. Dutey, Bach-

---

<sup>2052</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], p. 297

<sup>2053</sup> *Ibid.*, p. 296

<sup>2054</sup> *Ibid.*, p. 289

<sup>2055</sup> Frédéric Martel explique que ce « phénomène » prend une ampleur inattendue à Paris et qu'en région, au début des années 1980, chaque ville de plus de 50 000 habitants dispose de son propre sauna.

<sup>2056</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], p. 290

<sup>2057</sup> Si cette partie est consacrée à Paris et que les chiffres du *Rapport gai* sont toujours un peu plus conséquents quand

Ignasse et Cavailles réalisent que « plus les gais fréquentent les boîtes ou bars commerciaux, plus (s’agissant des hommes) ils sortent aussi dans le secteur public des lieux de rencontre, et plus (pour les deux sexes) ils font des rencontres dans la vie quotidienne, dans la rue, chez des amis ou bien là où ils travaillent<sup>2058</sup> ». Ainsi à rebours des discours affirmant que le « ghetto homosexuel » est une nouvelle forme d’enfermement, l’étude menée par les trois militants démontre au contraire que la fréquentation de tels endroits participe à l’émancipation dans le reste de la vie des un·es et des autres. « Boîtes, bars, saunas, cinés, telle est la hiérarchie de la fréquentation du secteur commercial par les hommes<sup>2059</sup> ». Au total, 58% des hommes et 52% des femmes interrogées fréquentent au moins une fois par an un tel lieu dans leur ville<sup>2060</sup>. Et respectivement 41% et 34% le font dans une autre ville. Malgré des réalités qui se recoupent, les auteurs de l’étude considèrent ainsi que près de 3/4 des gais et les 2/3 des lesbiennes fréquentent le secteur commercial. D’après leurs chiffres, 21% des hommes vont dans les bars et les boîtes plusieurs fois par semaine, tandis que 40% sortent un seul soir<sup>2061</sup>. En comparaison avec le reste de la population française, il apparaît que les gais et les lesbiennes « battent tous les records de sortie<sup>2062</sup> ». Cette fréquentation est bien sûr différenciée en fonction de l’âge. Le taux de sortie mensuel grimpe à 78% pour les 20 – 24 ans, 57% pour les 25 – 39 ans et 39% pour les 40 à 59 ans. Trois cadres supérieurs ou moyens sur quatre sortent une fois par mois au moins, deux employés sur trois et un ouvrier sur deux<sup>2063</sup>. Les auteurs proposent une explication à ces chiffres exceptionnels. Les hétérosexuel·les sont en mesure de se rencontrer n’importe où : au travail, dans les loisirs, au club sportif etc. Pour les gais et les lesbiennes, « la fonction de rencontre [...] est en général beaucoup plus atomisée<sup>2064</sup> ». Il est alors parfaitement logique qu’elle « corresponde donc à un temps spécifique plus important<sup>2065</sup> ». En d’autres mots, la raison pour laquelle les gais et les lesbiennes sortent tant, c’est pour rencontrer quelqu’un·e. Cette réalité est un facteur d’explication pour comprendre la multiplication des établissements commerciaux dans cette séquence de libéralisation politique et économique. Mais ces lieux de sorties ne sont pas seulement fréquentés dans l’espoir de rencontrer un·e partenaire. Il s’agit aussi d’espace de sociabilisation particulièrement importants : « rencontres amicales, échanges d’informations

---

il s’agit de la capitale, les auteurs de l’enquête certifient cependant que les chiffres concernant les villes en région sont étonnamment proches. Ils écrivent que « les “provinciaux” des villes de 100 000 habitants ou plus ne sont donc pas plus mal lotis que les parisiens » (p. 51).

<sup>2058</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 44

<sup>2059</sup> *Ibid.*, p. 48

<sup>2060</sup> Je présente dans la chapitre précédent la méthodologie de cette enquête

<sup>2061</sup> *Ibid.*

<sup>2062</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 49

<sup>2063</sup> *Ibid.*

<sup>2064</sup> *Ibid.*

<sup>2065</sup> *Ibid.*

[...], observations, imitations, naissance de modes, de styles, élaboration d'une conscience gaie [...] : c'est tout cela qui se mêle à la drague dans les lieux commerciaux gais<sup>2066</sup> ». Ces espaces sont si cruciaux pour celles et ceux qui les fréquentent, que la question des revenus n'intervient qu'à la marge. Ce sont même celles et ceux qui ont les plus faibles revenus (les moins de 25 ans) qui fréquentent le plus le secteur commercial, quitte à devoir se sacrifier dans leur vie quotidienne. Les « sorties des gais ne sont pas un luxe, mais un besoin vital que l'on satisfait coûte que coûte<sup>2067</sup> ».

Au mitan des années 1970, il n'y avait que le GLH – Groupes de base qui entendait établir un dialogue avec le secteur commercial, plus communément qualifié de ghetto marchand. Les militant·es révolutionnaires voulaient au contraire l'abattre. Il est vrai que les établissements commerciaux étaient alors bien moins nombreux et beaucoup plus sélectifs. La nouvelle décennie oblige le mouvement à se repositionner quant à cette nouvelle réalité. Les postures idéologiques ne sont plus suffisantes et la recherche d'une massification du mouvement passe aussi par une telle ouverture. Jan-Paul Pouliquen du COPARH rapporte ainsi la voix d'un certain Robert, patron du Keller, méfiant vis-à-vis des organisations homosexuelles : « Les GLH nous détestaient », même si certains militants « après avoir accusé les patrons de boîtes d'être "d'affreux capitalistes vivant sur la misère sexuelle des homos" [...] allaient finir leurs soirées dans ces mêmes boîtes<sup>2068</sup> ». Dans ce qui ressemble à une tournée des bars après une journée passée au local du CUARH, Jan-Paul Pouliquen rapporte qu'au Manhattan « les patrons font tout pour vendre *Homophonies* » tandis que Christian, le patron du BH a fait un don significatif au CUARH<sup>2069</sup>. Une proximité avec le mouvement que Jan commente : « Ici, je ne suis pas dépaycé : une dizaine d'affiches de notre comité décore les salles<sup>2070</sup> ». Au Prat c'est une autre ambiance, la position de l'établissement étant que « le CUARH, c'est de la merde<sup>2071</sup> ». Pouliquen défend une position qui ne veut pas attaquer bêtement « ce qu'on appelle le ghetto<sup>2072</sup> », mais au contraire, chercher à y introduire un discours, construit au sein du mouvement. Bien sûr, toutes et tous ne partagent pas cette position, et refusent que les militant·es puissent donner des bons points à certains établissements, qui deviendraient alors acceptables, tandis que d'autres non. C'est la critique qu'un certain Dominique Robert fait à Pouliquen. Il considère que les militant·es doivent « se départir [...] de cet esprit détestable qui consiste à décider au nom

---

<sup>2066</sup> *Ibid.*

<sup>2067</sup> *Ibid.*, p. 51

<sup>2068</sup> « Un cuarhiste à Paris », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 8

<sup>2069</sup> *Ibid.*

<sup>2070</sup> *Ibid.*

<sup>2071</sup> *Ibid.*

<sup>2072</sup> *Ibid.*

de je ne sais quelle vérité ce que doivent être, ou ce que devraient faire ceux que nous nous efforçons d'informer et d'aider<sup>2073</sup> ». Finalement, quelle que soit la position défendue, l'époque où « le mouvement homosexuel français condamnait systématiquement les établissements homos est maintenant révolue<sup>2074</sup> ». Les différents espaces homosexuels et lesbiens sont davantage poreux et les circulations entre ces différents mondes bien plus fluides.

En juin 1982 et en prévision de la marche nationale, *Homophonies* fait paraître un guide du Paris homo et du Paris saphique. Trente-quatre adresses sont référencées, allant du bar à la discothèque, en passant par les vidéos-clubs et plusieurs restaurants. En plus d'informations autour du type de clientèle (cuir, mixite homo, jeune, macho etc.), du prix des consommations et des heures d'ouvertures, Gérard Emmanuel et Jan-Paul Pouliquen, enfin réconciliés, donnent des indications quant au rapport de ces établissements avec le mouvement. À l'image de l'hôtellerie, les bars, clubs et restaurants se voient attribuer une étoile à quatre étoiles, le vainqueur étant le Piano Zinc, au 49 rue des Blancs-Manteaux, qui est considéré comme le meilleur bar du tout Paris. Certains n'obtiennent d'ailleurs aucune étoile et sont affublés d'un « néant », d'un « mauvais » ou encore « nous devons toujours de l'argent<sup>2075</sup> ». L'offre est dans tous les cas conséquente et chacun·e, potentiellement, en mesure de trouver son bonheur.

L'essor d'un milieu commercial, parce qu'il est souvent associé à un vecteur de dépolitisation, a probablement participé à ce que les imaginaires associent le début de la décennie à celui de la démobilisation. L'historien, Mathias Bernard cite un article du magazine *Moi je*, paru le 8 janvier 1986, qui s'intéresse à ce qu'il qualifie de « gay business ». Le journaliste propose une comparaison des comportements des gais et lesbiennes au cours des deux décennies qui ont vu se développer le mouvement homosexuel. On y lit : « Années 70. Les homosexuels sortent du placard, affirment leur différence. Ils militent. Années 1980. Les gays ont remplacé les homos. Ils ne revendiquent plus. Ils consomment<sup>2076</sup> ». La réalité est pourtant relativement différente et bien plus complexe. Les initiatives se multiplient et des sphères se développent.

---

<sup>2073</sup> « Du Manhattan au CUARH », *Homophonies*, n° 9/10, juillet – août 1981, p. 17

<sup>2074</sup> « Des GLH au BH en passant par le CUARH », n° 11, septembre 1981, p. 19

<sup>2075</sup> « Paris homo, Paris Saphique », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, pp. 32 – 33

<sup>2076</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, p. 166

## 1.2 Ruptures et diversification : le développement d'une sphère culturelle, médiatique et de loisir

L'effervescence est partout. Les initiatives mises sur pied par les gais et les lesbiennes se multiplient chaque jour, et la sphère culturelle, médiatique et de loisir s'étend de façon inédite. A Paris, une expérience unique débute à l'automne 1981<sup>2077</sup>. La capitale avait déjà connu quelques éphémères tentatives radiophoniques. Radio Mauve le temps du festival de film de la Pagode en 1978 est devenue Radio-Fil Rose<sup>2078</sup> pour de quelques mois<sup>2079</sup>. C'est une toute nouvelle histoire qui s'écrit en cette rentrée. Frédéric Martel raconte :

« L'aventure commence sur les toits de Paris. Depuis la colline de Belleville, où est installé dans un appartement privé un émetteur de faible puissance. Fréquence Gaie émet dès le 10 septembre 1981. L'époque est encore à l'amateurisme, mais les auditeurs sont bon public : les disques sont lancés à la mauvaise vitesse, le larsen est fréquent et, afin d'éviter l'effet Faraday, les techniciens en herbe utilisent du grillage de poulailler !<sup>2080</sup> ».

Fréquence gaie (FG) est la première radio homosexuelle à émettre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. *Gai Pied*, qui trouve dans ce nouveau média son pendant radiophonique, la décrit comme une radio « rendant un “service public” continu d'informations politiques, juridiques, médicales et pratiques, de culture et de loisirs plus particulièrement destinés à la communauté gaie<sup>2081</sup> ». Dans un premier temps, la programmation de la radio est décidée par un conseil d'administration de onze personnes<sup>2082</sup>. Son émission la plus connue s'intitule « Annonces double face », où Guy Hocquenghem et Jean Luc Hennig animent deux fois par semaine et pendant deux heures la lecture de petites annonces<sup>2083</sup>. La grille des programmes est relativement variée. Tous les jours de la semaine, l'émission « Homosphères » propose conseils et services aux auditeurs et auditrices. « Fréquence midi » et « Fréquence soir » font office de magazine d'information et d'actualité tandis que l'émission « Gai parade » propose les dernières nouveautés musicales. La place consacrée à la musique est très im-

---

<sup>2077</sup> Pour ce point sur Fréquence gaie, j'espérais dépouiller le fonds d'archive de Geneviève Pastre (3<sup>e</sup> présidente de la radio) aux Archives nationales (le fonds n'est en réalité pas accessible et n'est pas inventorié. J'avais cependant eu l'autorisation de son ayant droit pour y accéder). Mais au vu du contexte dans lequel s'est achevé cette thèse (épidémie de Covid-19), j'ai dû renoncer à l'idée de m'appuyer sur ce fonds d'archives probablement très riche. Ce travail reste donc à faire.

<sup>2078</sup> Pascal Navarro est l'instigateur de cette radio libre et son émetteur se trouve dans un premier temps sur la butte Montmartre dans l'appartement de Guy Hocquenghem.

<sup>2079</sup> « Radio Paris Gay 1981 », *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981, p. 3

<sup>2080</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008 [1996], pp. 280 – 281

<sup>2081</sup> « Radio Paris Gay 1981 », *op. cit.*, p. 3

<sup>2082</sup> Ce conseil d'administration est composé des personnes qui ont participé à fonder la radio : Jean Benamou, Gilles Casanova, Claude de Castiaux, Jeffrey Cancel, Audrey Coz, Kevin Kratz, Jean Lemée, Mistigri, Bertrand Mosca, Patrick Oger et Pablo Rouy.

<sup>2083</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 281

portante et participe à son succès, tout comme quelques émissions thématiques, à l'image du magazine « Santé » animé par des médecins gais, qui sont aussi plébiscitées par l'audimat. D'autres émissions sont plus spécifiques, comme « Roue libre » à destination des motards. Pour financer la radio, des appels aux dons sont régulièrement émis et le 11 juin 1982, FG organise une fête au Bataclan pour alimenter ses caisses<sup>2084</sup>.

En décembre 1981, Patrick Oger, le premier président (despotique pour certain·es<sup>2085</sup>) de Fréquence gaie donne une interview au *Gai Pied*. Il y esquisse la ligne politique de la radio et son positionnement quant au mouvement dans son ensemble. Franck Arnal, pour le journal, questionne Oger sur la place des organisations et groupes militants dans les grilles de programme. Ce dernier répond que l'autonomie est la garante de la pluralité de ses ondes et qu'il n'est pas question d'être une « radio tract ». Les militant·es des différents groupes homosexuels et lesbiens sont invité·es à rejoindre la radio, mais individuellement, en leur nom propre. Il est donc inenvisageable que des groupes constitués puissent obtenir un créneau ou une émission spécifique<sup>2086</sup>. Dans la grille horaire de juin 1982, trois heures de programme sont consacrées à la « parole aux militants », les mercredis, vendredis et les dimanches<sup>2087</sup>. Les raisons avancées pour expliquer ce choix sont celles d'une représentativité voulue comme la plus large possible. Il faut que toutes les sensibilités homosexuelles puissent s'exprimer, sans exclusive. Cette posture sous-tend l'appréhension des animateurs et animatrices de la radio vis-à-vis de la position hégémonique du CUARH<sup>2088</sup>. Il leur faut affirmer une position indépendante et ferme face à l'organisation la plus importante du mouvement, que d'aucun·es accusent de vouloir récupérer toute initiative qui ne lui est pas propre. Geneviève Pastre, troisième présidente de la radio – en même temps qu'elle milite à la Rencontre des homosexualités en Île de France (RHIF), scission du CUARH – poursuit cette ligne d'indépendance à tout prix. Lors d'une interview avec *Homophonies* elle assène qu'il « est absolument hors de questions d'avoir des relations officielles avec le mouvement<sup>2089</sup> ». Pastre reproche au CUARH comme au *Gai Pied* de se penser comme seuls représentants de la communauté homosexuelle. Le rejet de FG du CUARH n'est pourtant pas équivalent du côté du Comité d'urgence. Un certain Gérard Emmanuel écrit que malgré les erreurs et les luttes intestines, la radio « est devenue l'une des meilleures stations de radio libre de la région parisienne<sup>2090</sup> ». Jan-Paul Pouliquen considère cependant que « les plus

---

<sup>2084</sup> « Rumeurs sur la fréquence », *Gai Pied*, n° 39, juin 1982, p. 14

<sup>2085</sup> « Crise à Fréquence gaie », *Gai Pied*, n° 34, janvier 1982, p. 6

<sup>2086</sup> « M. le Président... », *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981, p. 7

<sup>2087</sup> « Le programme de Fréquence gaie », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 9

<sup>2088</sup> « Un an déjà », *op. cit.*, p. 19

<sup>2089</sup> *Ibid.*

<sup>2090</sup> « Homos, radio... », *op. cit.*, p. 9

anciens militants du mouvement gai furent exclus ou mis à l'écart, par quelques activistes se réclamant ouvertement de droite<sup>2091</sup> ». Au printemps 1983, la grille des émissions est quelque peu modifiée<sup>2092</sup>. La place des groupes militants est alors redéfinie, mais seulement à la marge. Les « Fréquence midi » et « Fréquence soir » du lundi leur sont finalement consacrés<sup>2093</sup>. La situation ne s'apaise pas pour autant. Dans une lettre ouverte, plusieurs organisations<sup>2094</sup> du mouvement dénoncent le mépris de la radio à leur égard, la faible part qui leur est laissée à l'antenne, et ce, malgré plusieurs réunions pensées pour restaurer le dialogue. Suivant les signataires de la lettre, « cette situation semble être une caractéristique de la dégradation des relations avec les groupes dont Fréquence Gaie porte l'entière responsabilité<sup>2095</sup> ». Le conflit perdure après le refus du Conseil d'administration de Fréquence gaie d'accepter la candidature de Gérard Maison, directeur de publication d'*Homophonies*, comme animateur de l'émission « Fréquence soir », même à titre personnel. Dans une lettre au CA de FG, le Comité de rédaction du journal s'indigne contre « cette affaire comme preuve d'attitude inamicale et déloyale à l'égard d'*Homophonies* et du CUARH contre laquelle nous élev[ons] les plus vigoureuses protestations<sup>2096</sup> ».

Une autre source de tension récurrente autour de Fréquence gaie est la place qu'y occupent les lesbiennes et le traitement qui est fait au lesbianisme. En 1982, quatre émissions seulement sont à destination des femmes, dont « Voyage en grande lesbiannie », animée par Geneviève Pastre. La radio ne compte que 10 % d'animatrices et les critiques que lui adressent les lesbiennes sont nombreuses. Françoise Renaud du CUARH dénonce la misogynie de FG et particulièrement les émissions de Petites annonces qui font des lesbiennes un objet de fantasme<sup>2097</sup>. Les exemples donnés par Françoise sont nombreux. Lors d'une émission sur le viol collectif d'une lesbienne<sup>2098</sup>, dont les violeurs ont été acquittés, un animateur de la radio trouve pertinent d'expliquer dans son micro que « quand une femme est violée, c'est qu'elle le veut bien<sup>2099</sup> ». La défiance envers les animateurs de la radio et la misogynie dont ils font preuve refont surface lors la cinquième conférence internationale de l'ILIS qui se déroule à Paris, à la Maison des femmes, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1983. Sous prétexte

---

<sup>2091</sup> « Le seul pays au monde », *Homophonies*, n° 33 – 34, juillet/août 1983, p. 25

<sup>2092</sup> Lettre ouverte de diverses organisations homosexuelles, non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>2093</sup> « Coup de patte, pas caresse... », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 21

<sup>2094</sup> Il s'agit du MIEL, du COPARH, de Partage, du CHOP, des Nouveaux gais PTT, D'DASSistance Gaie, de *Lesbia* et de David et Jonathan

<sup>2095</sup> Lettre ouverte de diverses organisations homosexuelles, *op. cit.*, p. 1

<sup>2096</sup> Courrier du Comité de rédaction d'*Homophonies* à Fréquence gaie, 18 mai 1983, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2097</sup> « À propos de Fréquence – Gaie », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 21

<sup>2098</sup> Il s'agit de Marie-Andrée Marion, 26 ans, souffrant de problèmes psychiatriques, qui a été violée par trois hommes accusés en janvier 1979 et innocentés le 23 septembre 1982.

<sup>2099</sup> « Fréquence gaie blues », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 19

que toutes les journalistes femmes sont en vacances, la radio ne mandate personne pour couvrir l'événement qui se déroule à quelques kilomètres seulement des studios. Le MIEL doit alors insister pour obtenir cinq minutes d'antenne le soir même, lors du bulletin d'information. Ce qui questionne plusieurs militantes de la façon suivante : « Quelle réalité lesbienne entend donc présenter FG qui se dit notre radio, mais n'a toujours prêté aux activités lesbiennes qu'un intérêt limité ?<sup>2100</sup> ». Et pour ces dernières de supposer que si la rencontre avait été celle de l'IGA, la couverture journalistique aurait probablement été bien plus importante. Une animatrice de Fréquence gaie, Anne Adrien, se fend d'un droit de réponse, et dans une pleine page publiée par *Homophonies*, tente de défendre la radio. L'argumentaire maintes fois répété est que la radio n'est pas une radio militante, que sa vocation est plurielle et que par conséquent, elle n'a aucune obligation à répondre à l'agenda politique des groupes organisés, même si « elle se doit de rendre compte des activités homosexuelles<sup>2101</sup> ».

À Paris se sont 150 radios libres différentes qui émettent sur toute la capitale à l'automne 1981<sup>2102</sup>. D'après le *Gai Pied*, parmi toutes ces radios, une seule, Radio Forum propose le vendredi soir une émission gaie intitulée *Si t'es gay, ris donc*<sup>2103</sup>. De son côté, Fréquence gaie vit grâce à la participation de plus de 140 personnes, principalement des garçons, et en mars 1982, elle figure en cinquième position en termes d'audimat, avec près de 40 000 auditeurs et auditrices quotidiennes<sup>2104</sup>. Après avoir mis fin au monopole d'État, le gouvernement socialiste veut réguler l'attribution de la fréquence FM et mettre un peu d'ordre dans la polyphonie radiophonique parisienne qui est au bord de la saturation. Il met en place une commission dite Holleaux, chargée de choisir une vingtaine de radios parmi toutes celles qui existent, afin qu'elles se répartissent 7 puis 8 fréquences<sup>2105</sup>. Fréquence gaie, qui avait déposé un dossier pour sa dérogation, n'est initialement pas retenue dans la liste émise le 16 juillet 1982. Geneviève Pastre, qui est alors présidente de la radio, se rend au ministère de la Communication pour obtenir des explications. Celle-ci est reçue par Geneviève Piéju, attachée de presse de la commission, qui lui explique que cette dernière estime

---

<sup>2100</sup> « Vers l'autonomie », *Homophonies*, n° 31, mai 1983, p. 15

<sup>2101</sup> « Coup de patte, pas caresse... », *op. cit.*, p. 21

<sup>2102</sup> « Les ondes libérées », *Gai Pied*, n° 32, novembre 1981, p. 3

<sup>2103</sup> *Ibid.* Lu à haute voix, « Si t'es gay, ris donc » a la même phonétique que le mot « Guéridon ». On peut imaginer un simple détournement de l'usage premier du mot.

<sup>2104</sup> « La tristesse de Fréquence Gaie », *Libération*, n° 362, samedi 17 et dimanche 18 juillet 1982, p. 2. Seulement 15% des militantes de la région parisienne n'écoutent jamais la radio. Malgré leur faible représentativité au sein de la radio et de ses programmes, les lesbiennes écoutent autant FG que les garçons. 19 % d'entre elles sont des auditrices régulières et 21 % le sont de façon assez régulière. Chez leurs camarades masculins ces chiffres sont respectivement de 17 % et 21 %.

<sup>2105</sup> La commission incite alors les radios partageant les mêmes intérêts à se regrouper. C'est le cas pour différentes radios juives et de personnes migrantes.



Fréquence gaie comme insuffisamment représentative de la communauté homosexuelle<sup>2106</sup>. D'après Franck Arnal, le gouvernement socialiste tente en réalité d'exploiter les divisions internes du mouvement pour imposer ses règles du jeu. Patrick Oger de FG rapporte ainsi que *Gai Pied* se propose d'être membre à part entière du conseil d'administration de Radio Métropole, une autre radio libre, ce qui peut donner le sentiment que le journal se désolidarise de la station homosexuelle. De plus, le COPARH dispose depuis peu d'une émission sur Radio Forum et par conséquent, « cela apparaissait comme une caution donnée à celle-ci, une sorte d'anti-caution FG<sup>2107</sup> ». Toujours d'après Oger, l'un des éléments qui a compliqué l'attribution des fréquences, est l'annonce d'un projet de dossier de la part de différents responsables du COPARH pour une nouvelle radio baptisée « Radio gaie ». Selon lui, « on tentait de présenter FG comme étant de droite (sous-entendu : radio gaie est de gauche)<sup>2108</sup> ». Luc Olivier Bezu, le second président de Fréquence gaie va jusqu'à dire, que peu habitué au mouvement, le danger vient finalement de l'intérieur<sup>2109</sup>. Plus mesuré, Franck Arnal pense que la commission aurait préféré une demande de dérogation émanant de l'ensemble des groupes et des associations<sup>2110</sup>. Cet épisode et la position gouvernementale font dire à de nombreux et nombreuses militant·es que la lune de miel avec le pouvoir socialiste a définitivement pris fin<sup>2111</sup>. Malgré les divergences entre les différents groupes du mouvement, *Gai Pied* et le CUARH publient, toujours le 16 juillet, un communiqué qui réaffirme leur soutien à FG et leur attachement à l'existence d'une radio homosexuelle. La mobilisation étant la meilleure arme du mouvement, Fréquence gaie organise une opération intitulée « Mille télégrammes » à destination du ministère de la Communication. En quelques jours, 3000 télégrammes sont envoyés, réclamant : « Nous voulons Fréquence gaie !<sup>2112</sup> ». Quelques jours plus tard, le 20 juillet, une manifestation est organisée place de la Concorde et regroupe entre 2000 et 3000 personnes, drapées dans des kilomètres de tissu rose<sup>2113</sup>. Conséquence de la mobilisation, le 22 juillet, la commission Holleaux donne finalement un avis favorable pour une dérogation en faveur de la radio. Un dernier rebondissement a lieu début janvier 1983. La Haute Autorité, en charge de répartir les fréquences sous la direction de Michèle Cotta, exige de Fréquence gaie qu'elle fusionne avec Radio Libertaire et Radio Verte, après l'avoir déjà contrainte de partager son temps d'émission avec Radio Ark-en-Ciel, une radio d'arts et de spectacles, animée, entres autres, par une importante communauté homosexuelle. Le mouvement se mobilise une nouvelle fois et après l'envoi de 13 000 télégrammes à Michèle Cotta,

---

<sup>2106</sup> « Fréquence gaie menacée », *Gai Pied*, n° 41, août 1982, p. 9

<sup>2107</sup> « Un an déjà », *op. cit.*, p. 20

<sup>2108</sup> *Ibid.*

<sup>2109</sup> *Ibid.*

<sup>2110</sup> « Fréquence gaie menacée », *op. cit.*, p. 9

<sup>2111</sup> *Ibid.*

<sup>2112</sup> *Ibid.*

<sup>2113</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 382

3000 personnes défilent à nouveau, le 22 janvier 1983 dans les rues de la capitale<sup>2114</sup>. Le CUARH réunit en Coordination nationale à Lyon les 15 et 16 janvier 1983, se fend d'un nouveau communiqué pour soutenir la radio. Mais la lecture du compte rendu des rencontres montre que la position du Comité d'urgence est plus nuancée qu'elle ne l'est officiellement. On y lit que « c'est “tactiquement” que nous sommes contre le démantèlement de Fréquence gaie, c'est-à-dire à l'instant t, sans que cela implique une position de principe<sup>2115</sup> ». Les conflits entre les deux entités, s'ils ne s'expriment pas publiquement, sont pourtant bien réels. C'est probablement le pragmatisme politique du CUARH qui lui inspire cette prudence. Le 1<sup>er</sup> février, la Haute Autorité consent finalement à accorder une fréquence à l'union de trois radios majoritairement homosexuelles : Fréquence Gaie, Radio Pink et Ark-en-Ciel, et leur attribue une subvention de 300 000 francs<sup>2116</sup>. Fréquence gaie obtient l'autorisation définitive d'émettre le 7 juin 1983. Son auditoire dépasse alors largement la seule communauté homosexuelle, ce qui fait dire à un certain Lorenzo Sancho « que c'est une réussite que d'avoir brisé ce prétendu ghetto, d'avoir permis un “come out” collectif à grande échelle des homosexuels de la région parisienne, et d'avoir pu réunir sur une même fréquence, animateurs et auditeurs, sans se préoccuper de la forme de leur sexualité<sup>2117</sup> ».

La presse écrite connaît elle aussi de grands changements à l'heure où les gais et les lesbiennes sont particulièrement assidues dans la lecture de titres homosexuels et lesbiens<sup>2118</sup>. *Le Gai Pied* est sans surprise le principal titre de la presse homosexuelle. Les hommes qui lisent le mensuel ont majoritairement entre 25 et 44 ans, sont souvent cadres supérieurs et rarement étudiants, « mais bien répartis par ailleurs dans les autres professions et dans tous les niveaux d'instruction<sup>2119</sup> ». Politiquement, les lecteurs du journal sont de gauche ou écologistes et peu de gais de droite lisent le mensuel. On lit *Le Gai Pied* autant à Paris que dans les villes moyennes. Seules les petites villes sont sous-représentées<sup>2120</sup>. En ce qui concerne les lectrices, elles sont plus jeunes que leurs camarades masculins, davantage ouvrières ou employées, sont politiquement autant de gauche que de droite et habitent aussi bien Paris que des villes moyennes et petites<sup>2121</sup>. Depuis son numéro 45 en novembre 1982, *Gai Pied* est devenu un hebdomadaire et prend logiquement le nom de *Gai Pied*

---

<sup>2114</sup> « Le seul pays au monde », *op. cit.*, p. 25

<sup>2115</sup> « 17<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 5

<sup>2116</sup> « Le seul pays au monde », *op. cit.*, p. 26

<sup>2117</sup> « De l'émerveillement à la banalité ? », *Homophonies*, n° 33 – 34, juillet/août 1983, p. 24

<sup>2118</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, *op. cit.*, p. 65

<sup>2119</sup> *Ibid.*, p. 70

<sup>2120</sup> *Ibid.*

<sup>2121</sup> *Ibid.* Si les auteurs de l'étude soulignent la différence sociologique des lecteurs et des lectrices, ils ne sont pas en mesure de fournir une explication à ce phénomène.

*Hebdo*<sup>2122</sup>. Ce nouveau rythme de publication bouleverse le fonctionnement du journal qui devient de plus en plus commercial<sup>2123</sup>. D'après Luc Pinhas, ancien rédacteur du journal et auteur d'une étude sur *Le Gai Pied*, « l'enjeu de la cible, en termes de lectorat et d'annonceurs publicitaires, accentué par la décision financièrement risquée de devenir hebdomadaire [...] à la fin de 1982, va provoquer un divorce<sup>2124</sup> ». Un divorce dont Luc Pinhas relève les prémices dès la fin de l'année 1980<sup>2125</sup> où un conflit sur la ligne éditoriale du journal oppose alors Jean Le Bitoux et Jacky Fougeray. Le Bitoux remporte la première manche. Fougeray qui était jusqu'alors rédacteur en chef du journal est démis de ses fonctions et muté au service de la publicité, qu'il quitte en 1982<sup>2126</sup>. Pinhas nous explique qu'à partir de ce moment cependant, Jean Le Bitoux est « encadré et surveillé, au sein d'une direction de la rédaction, par Franck Arnal et Hugo Marsan aux convictions plus pragmatiques que militantes, tandis que le poids des gestionnaires, Gérard Vappereau, le directeur administratif, et Yves Charfe, le responsable de la publicité, s'en trouvait renforcé<sup>2127</sup> ». Trois ans après ce premier conflit, le 23 avril 1983, Jean Le Bitoux qui est alors encore directeur du périodique, écrit un courrier aux membres de la direction du journal, annonçant une tempête inéluctable<sup>2128</sup>. La question des recettes publicitaires est au cœur du conflit à venir en ce qu'elles modifient profondément l'essence de la publication, celle-ci devant désormais répondre à des impératifs économiques et commerciaux. Comme l'explique Luc Pinhas, cette évolution qui démultiplie le rythme de travail, ne permet que peu de recul sur le contenu du journal et renforce la dépendance envers les annonceurs<sup>2129</sup>. Jean Le Bitoux demande alors la démission du responsable de la publicité et se réserve le droit « en tant que co-fondateur du *Gai Pied* et habilité à protéger son honneur comme le [sien], de porter en toute liberté le débat au-delà des murs du journal<sup>2130</sup> ». Le conflit couve encore quelques mois avant d'exploser en juillet 1983. Le samedi 9 juillet se déroule une Assemblée générale extraordinaire de l'hebdomadaire. Deux conceptions différentes du journal s'y opposent, menant à la

---

<sup>2122</sup> Pour une histoire personnelle de l'évolution de *Gai Pied* par la voix de son fondateur Jean Le Bitoux, voir LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003, 441 p.

<sup>2123</sup> DUYVENDAK Jan Willem et DUYVES Matthias, « Gai pied » after ten years : a commercial success, a moral bankruptcy ? », dans MENDES-LEITE Rommel et de BUSSCHER Pierre-Olivier (dir.), *Gay studies from the french cultures : voices from France, Belgium, Brazil, Canada and the Netherlands*, New York, The Haworth press, 1993

<sup>2124</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 3 (1), 2011, pp. 17 – 18

<sup>2125</sup> *Ibid.*, p. 18

<sup>2126</sup> *Ibid.*

<sup>2127</sup> *Ibid.*

<sup>2128</sup> Le courrier est adressé à Franck Arnal, Claude Lochu, Hugo Marsan et Gérard Vappereau. Une copie de la lettre est communiquée à M<sup>e</sup> Jourdain, avocat du *Gai Pied*.

<sup>2129</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *op. cit.*, p. 18

<sup>2130</sup> Courrier de Jean Le Bitoux aux membres de la direction du *Gai Pied*, 23 avril 1983, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

scission et au départ d'une partie de l'équipe du journal. Les démissionnaires<sup>2131</sup>, parmi lesquels figure Jean Le Bitoux, défendent « une ouverture au quotidien, une réflexion sur les secousses qui agitent notre relationnel, un regard libre sur l'évolution de l'homosexualité, un témoignage sur les dérives des sexualités<sup>2132</sup> ». Ils et elles expliquent, dans un bulletin unique paru suite à leur départ sous le nom de *Gai pied au cul* et diffusé à l'UEH de 1983, qu'ils et elles se sont heurtés au fil de la parution hebdomadaire du journal « à l'immédiate fascination pour le fantasme, à la logique à court terme du discours commercial et à l'interférence pernicieuse du publicitaire sur le rédactionnel<sup>2133</sup> ». Les positions des deux camps sont irréconciliables. D'un côté, les deux tiers des rédacteurs du journal et la totalité du bureau de la Société des rédacteurs ; de l'autre, la majorité du Comité directeur et de ses services technico-commerciaux. Mais du fait des nouveaux statuts du journal, liés à la parution hebdomadaire du périodique, les deux dernières instances l'emportent<sup>2134</sup>. Lors d'un entretien avec Albert Rosse, lui aussi membre démissionnaire, ce sont plusieurs niveaux de conflictualité que celui-ci expose. Le premier est effectivement lié à l'idée même du nouvel hebdomadaire :

« Le conflit, en gros pour résumer, il vient entre ceux qui pensent que ça y est on a gagné, l'homosexualité n'est plus interdite, maintenant il faut faire la fête et ceux qui disent, non il faut continuer un journal militant parce que nos droits, ils sont là jusqu'à ce qu'on nous les retire et puis il y a encore plein de choses à obtenir, pour nous, à l'international. [...] C'est ça la base du conflit. [...] La goutte d'eau qui fait déborder le vase, [c'est] Vappereau et le Directeur Commercial, Yves Charfé, qui font du publi-reportage, c'est à dire des articles sur des lieux gaïs, commerciaux, qui ne sont pas des articles de journalisme, mais qui sont de la publicité déguisée. [...] Je me rappelle notamment d'un gros clash [...]. Roland Surzur, l'ami de Guy Hocquenghem, a fait un papier qui dénonce un lieu, je ne sais plus lequel, [...] où c'est vraiment raciste, on ne te laisse pas rentrer si t'es pas blanc [...]. Au moment où il sort le papier, on lui dit : "Ah non, non, non, c'est un de nos plus gros annonceurs, on n'a pas le droit etc.<sup>2135</sup>". Et donc là, on voit le conflit d'intérêt entre une homosexualité qui se dirige vers l'inconscience, la

---

<sup>2131</sup> Les démissionnaires sont : Jean Le Bitoux, Charles Adam, Georges Andrieux, Michel Batal, Michel Brachu, Guillaume Delacroix, Yves Edel, Luc-Daniel Dupire, Jean Georges, Gérard Bouloy, Angélique Kourounis, Jean-Marc Marchal, Luc Pinhas, Antoine Perruchot, Julie Potin, Jordi Petit, Albert Rosse, Pierre de Ségovia, Jacques Vandemborghe, Françoise d'Eaubonne, Dominique Robert, François Poggi, Yves Navarre, Renaud Camus, Jean-Marc Jovisara, Marie-Jo Bonnet, Yves Gorrichon, Yves Chateller, Pierre Mardon, Vincent Tardieu, Claude Truong Ngoc.

<sup>2132</sup> *Gai Pied au cul*, non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2133</sup> *Ibid.* Les démissionnaires réussissent aussi à faire paraître cet éditorial sous la forme d'un « prière d'insérer » dans le numéro suivant leur départ.

<sup>2134</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique Gai Pied, de l'engagement au consumérisme », *op. cit.*, p. 19

<sup>2135</sup> Pinhas complète cette histoire en ajoutant que le dossier d'abord refusé est finalement autorisé à paraître après de nombreux débats et une large réécriture des textes : « Interdit aux plus de 40 ans » et un autre article sur le racisme anti-arabe, *Gai Pied*, n° 66, 23 – 29 avril 1983, pp. 19 – 21

fête permanente, le fric, le bling-bling et ceux qui pensent qu'il faut continuer, que tout n'est pas à vendre etc. Et c'est ça la rupture, c'est ça la grande cassure.

Mathias : Et c'est là que vous décidez de partir ?

Albert : Au départ, on ne choisit pas de partir. On se bagarre pour réorienter "la ligne" et la quasi-totalité de la rédaction est sur cette base. Mais *Gai Pied* est une SARL avec des "parts sociales". Le Bitoux et Vappereau ne sont pas les seuls à en avoir, il y a aussi des gens (des "fondateurs") qui en détiennent même s'ils ne sont plus à *Gai Pied*. Et Vappereau réussit à racheter certaines et devient donc majoritaire. Alors c'est là qu'on décide de partir... [...] <sup>2136</sup> ».

Pour autant, Jean Le Bitoux n'échappe pas lui non plus aux critiques :

« La vérité c'est que ce sont des journalistes qui mènent la bagarre. Et Jean, c'est un patron, c'est l'un des deux patrons, des cogérants du *Gai Pied*. Et lui [...] est aussi en conflit, mais pour des tas d'autres raisons, (celle-là aussi mais des tas d'autres) avec Gérard Vappereau. Il se rattache à ce conflit et par tendance naturelle en prend un peu la tête. Ce qui fait qu'on le vit mal, on est toute une série de gens, je pense à Luc Pinhas et Marco Lemaire avec moi, mais il y en a d'autres, à dire : "Ok, Jean très bien, très content [que tu sois] avec nous". Mais on en avait quand même énormément à lui reprocher à lui par rapport à sa manière de conduire la rédaction avant. Et donc on s'en va, soi-disant pour construire autre chose et puis on éclate <sup>2137</sup> ».

Franck Arnal, devenu rédacteur en chef du *Gai Pied Hebdo*, minimise ce départ et accuse ses anciens camarades d'être restés bloqués dans les années 1970 : « Reste à apprécier la signification de l'événement. J'y vois, pour moi, le dernier soubresaut du gauchisme homosexuel. Beaucoup de militants homosexuels refusent de considérer les changements intervenus dans la réalité gaie de ces dernières années [...] <sup>2138</sup> ». Le numéro de septembre d'*Homophonies* donne la parole aux deux parties et permet à Franck Arnal de répondre aux critiques qui lui sont faites. D'après lui, les démissionnaires font preuve d'hypocrisie dans le sens où ce qu'ils et elles dénoncent à l'été 1983, leur convenait jusqu'alors parfaitement. Arnal considère que le véritable enjeu du conflit est celui du pouvoir et il critique la jeune garde d'avoir oublié le chemin parcouru pour en arriver à une telle aventure <sup>2139</sup>. Il constate aussi que celui qui n'arrive pas à imposer son point de vue choisit souvent la politique de la terre brûlée, plutôt que de chercher le compromis., situation qu'il reproche aux démissionnaires. La dimension commerciale du journal ne choque par ailleurs aucunement Arnal qui explique que « cela suppose des contraintes et des compromis qui sont le lot de tout organe de

---

<sup>2136</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>2137</sup> *Ibid.*

<sup>2138</sup> « Du gauchisme homosexuel », *Gai Pied*, n° 79, 23 – 29 juillet 1983, p. 11

<sup>2139</sup> « Quelle crise ? », *Homophonies*, septembre 1983, p. 35, p. 27

presse. En cela, le journal est aussi une victoire puisqu'il se doit d'être "comme les autres" : un titre estimé et lu par ses confrères<sup>2140</sup> ». Les positions sont encore une fois irréconciliables. Avec les années, la place donnée aux questions politiques et sociales est réduite à presque rien. L'érotisme et le culte du corps prennent de plus en plus d'espace et de nouvelles rubriques « loisirs », comme les jeux et les horoscopes qui font leur apparition<sup>2141</sup>. *Gai Pied* devient aussi une franchise avec l'agence « Gay Pied voyage », le *Guide Gai Pied* ou encore des services télématiques « roses »<sup>2142</sup>. Concurrencé par une presse homosexuelle en pleine expansion, *Gai Pied* qui se targuait d'un tirage à près de 30 000 exemplaires dans les premières années de sa parution tombe à 9000 en 1992, année de sa disparition<sup>2143</sup>.

Après avoir quitté *Gai Pied*, Jacky Fougeray, ancien fondateur du GLH d'Orléans, se lance dans une nouvelle aventure de presse. Il fonde en novembre 1982 la revue *Samourai*, que Luc Pinhas décrit comme : « un magazine plus luxueux orienté essentiellement vers le culte du corps, l'exaltation de la virilité et le souci narcissique de soi, qui recrutera une partie caractéristique de son lectorat dans l'électorat gai de droite<sup>2144</sup> ». *Homophonies* de son côté, considère plutôt que la « politique rédactionnelle [de la revue] a toujours hésité entre le centre droit et le centre gauche [...]»<sup>2145</sup> ». Le *Rapport gai* confirme une orientation politique qui penche en partie à droite chez les lecteurs de la revue. Ses auteurs écrivent que « *Samourai* est le seul [titre] pour lequel les lecteurs réguliers et occasionnels de droite sont aussi fréquents que ceux de gauche<sup>2146</sup> ». Dans un entretien, Jacky Fougeray explicite les orientations de ce nouveau venu dans la cour des publications homosexuelles. Le journal se veut en prise avec son époque et défend l'idée que le temps du militantisme est désormais passé. Fougeray indique que le périodique doit « avant tout être le reflet de ce qu'il se passe, de cette nouvelle situation plus favorable, se traduisant par un mode de vie plus détendu, une grande soif de vivre etc. [...]»<sup>2147</sup> ». On peut remarquer que les modes de vie défendus par le journal sont en réalité très parisiens et liés à des catégories socio-professionnelles privilégiées (sorties, mode, tourisme etc.). L'éditorial du premier numéro attaque aussi violemment les pratiques militantes, en les accusant de rester dans le discours sans jamais passer à l'action<sup>2148</sup>. Fougeray considère que si la

---

<sup>2140</sup> *Ibid.*

<sup>2141</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique Gai Pied, de l'engagement au consumérisme », *op. cit.*, p. 20

<sup>2142</sup> *Ibid.*

<sup>2143</sup> *Ibid.*

<sup>2144</sup> PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique Gai Pied, de l'engagement au consumérisme », *op. cit.*, p. 8

<sup>2145</sup> « Clash à Samourai », *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 5

<sup>2146</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, *op. cit.*, p. 71

<sup>2147</sup> « Rencontre avec Samourai », *Homophonies*, n° 27, janvier 1983, p. 19

<sup>2148</sup> *Ibid.*

presse militante est peu lue, c'est que la majorité des homosexuels ne s'y reconnaissent pas. En ayant une toute autre démarche, le journal veut toucher le plus grand nombre. Le sexisme et la misogynie sont aussi une caractéristique importante de la jeune revue. C'est tout naturellement que le fondateur du périodique explique que le journal veut réagir à ce qu'il considère être des discours contre les hommes, qui supposément seraient à l'origine d'une culpabilisation intériorisée depuis le début des années 1970. Fougeray explique que les rédacteurs de la revue veulent « revendiquer une nouvelle masculinité et affirmer [leur] identité de mâle, avec un phallus et cela sans aucune honte<sup>2149</sup> ». À l'automne 1984, après 24 numéros, le journal change de propriétaire et tombe dans l'escarcelle de Pierre-François Augereau qui devient son nouveau directeur de publication. Trois mois seulement après ce rachat, le 28 janvier 1985, l'ensemble de la rédaction est renvoyée par ce dernier<sup>2150</sup>. D'après un communiqué de l'équipe rédactionnelle<sup>2151</sup>, la raison de ce licenciement massif est à comprendre comme une « confiscation politique préméditée qui a pour but de doter la toute fraîche droite homosexuelle d'un porte-voix crédible, au mépris des fondateurs et des milliers de lecteurs de *Samourai*<sup>2152</sup> ». Le nouveau propriétaire du journal est alors secrétaire général d'une association de gais de droite, le Mouvement des gais libéraux sur laquelle je reviendrai dans le chapitre suivant. Ce changement brutal correspond à une époque en profonde mutation, où le spectre politique des mobilisations homosexuelles s'est rapidement élargi à droite.

D'autres titres garnissent l'éventail des publications homosexuelles comme *Hommes*, *Jean-Paul* et *Off*. Leur lectorat exclusivement masculin est relativement homogène et différent de celui des publications militantes. Les lecteurs de ces magazines sont « le plus souvent de niveau culturel bas, de professions plus subalternes, d'orientation politique plus à droite (excepté *Samourai*), et habitent des villes plus petites que les lecteurs de *Gai Pied*, *Homophonies*, *Samourai*, *Masques*<sup>2153</sup> ». Ainsi, le taux d'employés et d'ouvriers qui lisent ces revues est deux à trois fois plus fort que les autres professions. Pour Dutey, Bach-Ignasse et Cavailles, « c'est donc un tout autre monde de lecteurs de la presse gaie que nous découvrons ici : des liens avec la politique et le mouvement gai un peu différents, mais surtout des caractéristiques sociologiques presque aux antipodes<sup>2154</sup> ». Les lecteurs de ces revues sont ainsi souvent mariés, se déclarant bisexuels et sont souvent plus âgés que le

---

<sup>2149</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>2150</sup> « Clash à Samourai », *op. cit.*, p. 5

<sup>2151</sup> Il s'agit de Claude Barri, Samuel Costa, Jacques Feuillère, Jacky Fougeray, Daniel Garcia, Kevin Kratz, Patrice Meyer, Thierry Menvielle, Thierry Neuman, Stéphane Ollivier et Jean Claude Roche.

<sup>2152</sup> « Communiqué », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghé, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>2153</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, *op. cit.*, p. 72

<sup>2154</sup> *Ibid.*, p. 73

lectorat des autres titres. Le courrier des lecteurs montre des rapports conflictuels avec le mouvement et la presse considérée comme militante : « récriminations et plaintes contre une certaine manière de “s’afficher”, de “provoquer” reviennent souvent dans le courrier<sup>2155</sup> ». *Off*, Jean-Paul et *Hommes* incitent pourtant leurs lecteurs à la sortie du placard et l’émancipation, mais ce n’est pas ce que cherchent ces derniers : « ils préfèrent voir les modèles masculins se déshabiller, ouvrir leurs corps et leurs âmes en se racontant. Des concours de photos de vacances, des élections de “Monsieur Gai” apportent une dimension récréative<sup>2156</sup> ». C’est ce genre de presse qui progressivement prend le pas sur la presse militante au fil de la décennie.

Du côté lesbien, l’année 1982 est marquée par la naissance de la revue *Lesbia*<sup>2157</sup>. Une aventure lancée par 25 lesbiennes, qui pour la plupart « n’avaient jamais milité dans les mouvements homosexuels, encore moins lesbiens<sup>2158</sup> ». Pour ces dernières, il s’agit de trouver un espace entre le secteur commercial et les structures militantes. Fidèle à sa tradition de vouloir donner la parole à de nombreuses organisations du mouvement, *Homophonies* propose un entretien à la toute nouvelle publication. La volonté de ses rédactrices est de « présenter non pas une vue sur l’homosexualité féminine mais le plus de points de vue possibles sur l’homosexualité féminine donnés par des femmes : le quotidien, l’aspect culturel<sup>2159</sup> ». Si le comité de rédaction est non-mixte lesbien, la rédaction des articles et des interviews n’est pas proscrite pour les femmes hétérosexuelles. L’idée de la revue est aussi de permettre l’expression d’un lieu de correspondance écrite entre lesbiennes à l’échelle nationale. Le périodique se veut être la vitrine du mouvement lesbien, en y faisant paraître tout ce qui y touche de près ou de loin ; de la manifestation à des conseils de lecture. Et ainsi son slogan : « Nous irons partout parce que les lesbiennes sont partout<sup>2160</sup> ». Tout en étant non-mixte, *Lesbia* s’inscrit en partie dans le mouvement mixte : ses rédactrices participent à l’UEH et le journal est membre du CHLOEGH<sup>2161</sup>. La revue s’inscrit aussi dans le mouvement féministe en participant à la journée du 8 mars et en discutant avec des organisations féministes hétérosexuelles. Composée d’une douzaine de pages à son début et imprimé à 500 exemplaires, la revue tire à 7000 exemplaires et est diffusée en kiosque par les NMPP en 1987<sup>2162</sup>. Les lectrices de *Lesbia* sont plus nombreuses chez les plus de 44 ans et plus rares chez les moins de 25 ans : seul 10% des lesbiennes de 45 ans

---

<sup>2155</sup> *Ibid.*

<sup>2156</sup> *Ibid.*

<sup>2157</sup> Pour une étude approfondie de *Lesbia*, voir : Almeida Jade, *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, mémoire de master, Paris, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2015

<sup>2158</sup> « Lesbia », LAROCHE Martine et LARROUY Michèle (dir.) *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, ARCL, 2009, p. 95

<sup>2159</sup> « Lesbia », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 31

<sup>2160</sup> *Ibid.*, p. 95

<sup>2161</sup> *Ibid.*

<sup>2162</sup> *Ibid.*



et plus ne lisent jamais la revue quand elles sont 44% à ne jamais le faire parmi les moins de 25 ans<sup>2163</sup>. Les non-diplômées, à part égale avec les étudiantes, sont celles qui lisent le moins le périodique. Sans grand surprise, les hommes ne sont que 6% à consulter la revue occasionnellement<sup>2164</sup>. La vente du journal n'étant pas suffisante pour en absorber tous les coûts, les rédactrices organisent régulièrement des fêtes et depuis 1985 disposent du « service évason », une sorte d'agence de voyage pour lesbiennes, pour des séjours de loisirs, l'été ou l'hiver<sup>2165</sup>.

La revue *Masques*, proclamée mixte depuis son premier numéro en 1979, connaît trois ans plus tard le départ des lesbiennes de son équipe de rédaction<sup>2166</sup>. Revue culturelle, son lectorat est majoritairement masculin, mais les femmes sont aussi nombreuses à la lire. Ceux et celles-ci sont dotés d'un fort capital culturel, exercent des professions intellectuelles et ont des revenus importants<sup>2167</sup>. La tranche d'âge la plus concernée par la lecture du périodique sont les 35 – 44 ans, politiquement inscrites à l'extrême gauche ou à gauche et fortement impliquées dans le mouvement<sup>2168</sup>. Dans un texte en date du 30 avril 1982 et publié à l'été dans le numéro 14 de la revue, huit d'entre elles (Nelly Melo, Suzette Triton, Fidélo, Nella Nobili, E. Zha, Michèle Ouerd, Bernadette Stanwynck, Odile)<sup>2169</sup> annoncent ou officialisent leur départ. Les reproches qu'elles font au périodique et à leurs camarades masculins sont variés. La supériorité numérique des garçons réduit progressivement la place des lesbiennes dans la revue et l'iconographie utilisée, d'abord très androgyne, est de plus en plus masculinisée. Les éditions Persona, liées au trimestriel sont, elles, uniquement composées de garçons. Ainsi, le fait que « Persona, ait utilisé et utilise toute l'expérience, le travail, le fichier, l'impact de *Masques*, pourtant fruit d'un investissement collectif, voilà ce qui nous a paru critiquable, voire moralement douteux<sup>2170</sup> ». Elles dénoncent aussi le fait que le culturel ait pris le pas sur le « quotidien » au fil des numéros (n° 3 : culture 25%, quotidien 52%, n° 5 : 38% pour les

---

<sup>2163</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 72

<sup>2164</sup> *Ibid.*

<sup>2165</sup> « Lesbia », op. cit., p. 95

<sup>2166</sup> Pour voir une histoire plus détaillée des conflits au sein de la revue et les dissensions avec les rédactrices lesbiennes, voir PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 9 (2), 2018

<sup>2167</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 72

<sup>2168</sup> *Ibid.*

<sup>2169</sup> Le texte publié est accompagné d'une réponse de la direction qui accuse les démissionnaires de falsifier les faits puisque plusieurs des collaboratrices de la revue avaient déjà quitté le trimestriel depuis plusieurs numéros et qu'elles ne sont finalement que trois à avoir claqué la porte. Ce à quoi ces dernières répondent que « même si certaines ont quitté *Masques* depuis quelques temps, c'est bien aux fins de ne plus tolérer que les départs se fassent les uns après les autres dans le silence [...] que le texte a été écrit par les huit fondatrices » (« "Masques" en crise », *Homophonies*, n° 21/22, juillet – août 1982, p. 26).

<sup>2170</sup> « "Masques" en crise », *Homophonies*, n° 21/22, juillet – août 1982, p. 26

deux et dès le numéro 6 : 55% culture et 27% quotidien<sup>2171</sup>), elles questionnent le sens de la mixité au sein de l'équipe de rédaction :

« Masques peut se juger mixte en donnant la parole aux femmes, nous estimons que cette forme de libéralisme détourne le mot “mixité” de son sens réel... Pour nous mixité devait signifier au minimum que ceux/celles qui travaillaient ensemble aient le but commun de remettre en cause le vieux système patriarcal sans se contenter d'être les uns à côtés des autres<sup>2172</sup> ».

Les lesbiennes démissionnaires critiquent aussi le parisianisme de la publication et son intégration dans un monde de plus en plus libéral, bien loin des professions de foi des éditoriaux. Lors de leur départ, les rédactrices demandent que leur soit communiqués les fichiers, les archives et le bilan financier de la revue, n'ayant aucune intention « de laisser à Masques exclusivement ces documents de travail » et ce, afin de « contribuer à ce que le mouvement autonome des lesbiennes puisse se renforcer par la constitution d'archives spécifiques [...]»<sup>2173</sup>. D'après Luc Pinhas qui analyse ce conflit, ce groupe de lesbiennes radicales qui ne se reconnaissent plus du tout dans la mixité de *Masques*, vont s'engager dans une autre aventure éditoriale en fondant la revue *Vlasta*. Cette dernière paraît le temps de quatre numéros et publie deux ouvrages<sup>2174</sup> entre 1983 et 1985<sup>2175</sup>. Pour Alain Lecoultré, co-fondateur de *Masques*, qui revient sur les problématiques liées à la mixité sur le site de la revue<sup>2176</sup>, c'est la radicalité d'une partie des rédactrices qui explique les tensions autour des rapports garçons – filles. Il raconte que celles-ci étaient en guerre contre les « fausses lesbiennes » (des femmes ayant déjà eu des rapports hétérosexuels) et par conséquent refusaient d'aborder dans les dossiers de la revue des figures comme Colette ou Violette Leduc. Luc Pinhas évoque aussi la collaboration de Tony Duvert à la publication comme facteur de tensions. Dans le numéro 3, ce dernier publie une chronique intitulée « Idées sur Narcisse » où il s'en « prend avec virulence, et de manière caricaturale pour les lesbiennes, aux sociétés matriarcales<sup>2177</sup> ». La parution de *L'enfant au masculin*, « ouvrage au vitriol<sup>2178</sup> », défendant avec force la pédophilie et qui s'en prend à l'essai de

---

<sup>2171</sup> PINHAS Luc, « La revue Masques et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *op. cit.*, p. 19

<sup>2172</sup> « “Masques” en crise », *op. cit.*, p. 27

<sup>2173</sup> *Ibid.*

<sup>2174</sup> *Le Voyage sans fin* de Monique Wittig et *Les choses comme elles sont* de Gertrude Stein

<sup>2175</sup> PINHAS Luc, « La revue Masques et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *op. cit.*, p. 17

<sup>2176</sup> <https://www.revuemasques.fr/Historique.html/Historique-alea.html>

<sup>2177</sup> PINHAS Luc, « La revue Masques et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *op. cit.*, p. 16

<sup>2178</sup> *Ibid.*

Leïla Sebbar, *Le Pédophile et la Maman*, a aussi préparé le terrain au départ d'une partie des rédactrices de la revue<sup>2179</sup>.

Les lesbiennes radicales du FLR font paraître en janvier 1982 la revue *Espaces, mensuel d'information et de réflexion fait par des lesbiennes radicales* qui remplace le *Bulletin de liaison entre lesbiennes radicales*<sup>2180</sup>. D'après l'éditorial du premier numéro, l'objectif du mensuel est de « rassembler et diffuser toute information concernant les activités lesbiennes, d'offrir à toutes un moyen pratique d'expression et de débat des points de vue divers existant parmi [elles] sur toutes sortes de problèmes et d'événements<sup>2181</sup> ». Martine Laroche qui en fait une notice pour l'ouvrage *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, estime que cet objectif va perdurer malgré un changement complet et particulièrement houleux de l'équipe de rédaction « et la gêne due à son titre qui induisait une stratégie quelque peu séparatiste<sup>2182</sup> », positions que ses rédactrices refusent dans un entretien donné à *Homophonies*<sup>2183</sup>. La revue donne lieu à 21 numéros et, toujours d'après Martine Laroche, l'une des principales caractéristiques du journal est de n'avoir jamais transigé sur la misogynie des garçons homosexuels. À l'image de la presse homosexuelle masculine, la presse lesbienne se développe depuis la fin des années 1970<sup>2184</sup>. Elle accompagne alors le mouvement à la recherche d'un nouvel élan dans sa mobilisation nationale. Comme le résume justement Alain Lecoultre, « la minorité gaie dispose, situation unique au monde, d'un hebdo, de deux mensuels, d'un trimestriel, *Masques*, d'un semestriel, *Magazine*, d'une radio émettant 24 heures sur 24 (encore une première mondiale !) et de nombreuses émissions dans tout le pays grâce aux radios locales<sup>2185</sup> ».

---

<sup>2179</sup> *Ibid.*

<sup>2180</sup> « Espaces : regard sur la presse lesbienne », *Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 30

<sup>2181</sup> « Espaces », LAROCHE Martine et LARROUY Michèle (dir.) *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, ARCL, 2009, p. 89

<sup>2182</sup> *Ibid.*

<sup>2183</sup> « Espaces : regard sur la presse lesbienne », *op. cit.*, p. 30

<sup>2184</sup> Pour davantage de références quant à la presse lesbienne, voir l'ouvrage *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes* qui s'attèle à rendre compte de façon exhaustive de toutes les parutions lesbiennes et féministes.

<sup>2185</sup> « Presse gaie : la fin du journal intime », *Masques, revue des homosexualités*, n° 16, hiver 1982 – 1983, p. 102

### 1.3 Émergence et structuration de nouvelles sphères : syndicalisme et monde du travail

L'histoire de la relation du mouvement homosexuel avec le monde syndical est tout sauf un long fleuve tranquille. On se souvient du cortège du 1<sup>er</sup> mai 1971 et de la CGT qui ne voulait pas des trublions du FHAR dans ses rangs. Dix ans plus tard, la situation a évolué et les centrales syndicales, soutiennent finalement les revendications démocratiques du mouvement, parfois seulement du bout des lèvres. Dès février 1980, le CUARH envoie des courriers aux différents syndicats pour leur demander une rencontre, afin d'exposer ses revendications et entreprendre un travail commun. Certains syndicats comme la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ou le SGEN répondent positivement tandis que d'autres à l'image de la CGC déclinent la proposition, arguant que la demande du CUARH est « trop éloignée de l'action syndicale qui demeure la vocation de la Confédération générale des cadres<sup>2186</sup>. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1981, la CGT et la CFDT prennent toutes les deux position en faveur des revendications du CUARH. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la centrale communiste considère alors que :

« La liberté sexuelle et affective est une liberté individuelle fondamentale. Elle doit être respectée et défendue comme toute autre. Elle ne saurait être l'objet de discriminations (...). La CGT tient à faire savoir que tous ces cas de répression (des homosexuels dans le travail) seront défendus comme des atteintes à la dignité de l'individu<sup>2187</sup> ».

La CFDT se montre dans un premier temps plus timorée. Elle avait, en juillet 1979 pour le congrès d'Arcadie, fait paraître une circulaire dans l'organe de presse *Nouvelles CFDT* qui exposait les positions ambivalentes du syndicat : « La CFDT en tant que syndicat n'a pas à prendre position pour ou contre l'homophilie. [...] Elle a à lutter contre les inégalités, les discriminations, les atteintes aux libertés des travailleuses et des travailleurs, quelles que soient les nationalités, le sexe, l'origine<sup>2188</sup> ». On remarquera que le texte est tout dans la retenue et la pudeur. Il n'est jamais fait allusion à la sexualité et le seul terme employé pour parler des gais et des lesbiennes est celui d'homophile. Comme si, encore une fois, il ne fallait pas effrayer les masses laborieuses et ne pas faire trop de bruit avec un vocabulaire suggestif. La méconnaissance des réalités homosexuelles est par ailleurs flagrante quand le constat est fait, « des discriminations qui atteignent les homophiles à raison de

---

<sup>2186</sup> Courrier de la CGC au CUARH, 20 mars 1980, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>2187</sup> « Contre les discriminations. Pour les droits et libertés des lesbiennes et des homosexuels », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 5

<sup>2188</sup> Circulaire « La CFDT et l'homosexualité », supplément *Action Informations CFDT*, n° 90, janvier 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, p. 2

leur choix<sup>2189</sup> ». Sans imaginer un instant que l'orientation sexuelle peut ne pas être un choix. De plus, l'imaginaire faisant de l'homosexuel un prédateur n'a pas totalement disparu des esprits cédétistes lorsque l'organisation, probablement par prudence, achève sa circulaire en stipulant que « la liberté sexuelle comme le prosélytisme en sa faveur ne peuvent s'exercer dans n'importe quelles conditions. Ils supposent, par exemple, que ceux à qui ils s'adressent soient suffisamment informés et responsables pour pouvoir exercer leur propre liberté<sup>2190</sup> ». Ce sont les militant·es gays et lesbiennes syndiqué·es au sein de cette même Confédération qui vont faire bouger les lignes.

Lors de la marche du 4 avril 1981 dans les rues de la capitale, les deux centrales syndicales adressent des communiqués de soutien au CUARH et à l'ensemble du mouvement. Ces messages de solidarité dépassent d'ailleurs cette fois le simple cadre du travail. La CGT déclare ainsi que « la liberté sexuelle et affective est un droit fondamental, inaliénable de tout individu, du droit à disposer de soi-même, qui ne saurait être l'objet de mesures discriminatoires<sup>2191</sup> ». La Confédération générale du travail revendique la suppression de toutes mesures discriminatoires, contre la discrimination dans le travail et pour l'arrêt de la prise en compte de l'homosexualité comme une maladie mentale. De son côté, la CFDT communique qu'elle « entend contribuer, avec ses moyens d'organisation syndicale, au respect du droit de la différence, et à la fin des discriminations que subissent les homosexuels [...]»<sup>2192</sup>.

Malgré ces belles déclarations de principes, la réalité des relations entre ces centrales syndicales, leurs membres et le mouvement n'est pas toujours aussi simple. Le 4 décembre 1980, le CUARH rencontre M. Lesire-Ogrel, secrétaire national de la CFDT, au nom du bureau confédéral de l'organisation syndicale. Le Comité d'urgence tire un bilan particulièrement mitigé de cette réunion du fait d'une certaine prudence de la part du syndicat. De nombreux et nombreuses militant·es du CUARH s'étaient étonné·es que la CFDT n'appelle pas à la manifestation du 23 octobre 1980 contre l'amendement Foyer. Lesire-Ogrel tente de se justifier en expliquant que « l'appareil CFDT reste “très réticent” sur la question homosexuelle [ce qui] incite la confédération à la “prudence”<sup>2193</sup> », cette dernière ne voulant pas jouer « l'avant-garde<sup>2194</sup> » et brusquer ses militant·es. Cette justification construite sur les supposées réticences de la base paraît étonnante pour les militant·es du CUARH. En effet, ils et elles répondent avoir développé des contacts avec des

---

<sup>2189</sup> *Ibid.*

<sup>2190</sup> *Ibid.*

<sup>2191</sup> « Déclaration de Gérard GAUME, secrétaire de la CGT », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 7

<sup>2192</sup> « Les réactions positives », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 7

<sup>2193</sup> « Le CUARH rencontre la CFDT », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981 p. 10

<sup>2194</sup> *Ibid.*

Unions départementales et locales du syndicat, qui pour certaines ont même participé à des mobilisations contre la répression, comme dans les cas de Croissant à Ivry ou Fourniols à Melun<sup>2195</sup>. La rencontre se termine par le constat pour la CFDT « qu'il n'y a pas d'incompatibilité, a priori, entre les revendications du CUARH et les positions cédétistes [...] » et le Comité d'urgence invite alors ses membres à continuer d'interpeler les militant·es et les sections du syndicat « pour que le débat progresse dans la CFDT<sup>2196</sup> ».

De son côté et malgré les beaux discours, la CGT n'arrive que difficilement à dépasser son mépris originel pour le mouvement homosexuel. Pour la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1983, le CUARH national appelle les gais et les lesbiennes à rejoindre les différents cortèges syndicaux unitaires devant défiler dans de nombreuses villes de l'hexagone<sup>2197</sup>. Dans la capitale, ce n'est qu'après de longues négociations que le CUARH et la RHIF peuvent finalement se joindre, mais en fin de cortège et de façon divisée, à la manifestation. Les regroupements salariaux gais et lesbiens que sont Gais PTT et D'DASSistance Gaie défilent eux, 500 mètres plus en tête, aux côtés de ce qui est devenu la Commission homosexuelle de la CFDT – Ville de Paris. L'attitude des manifestant·es syndicalistes est véhémente contre les militant·es gais et lesbiennes et les railleries fusent tout le long de la marche. Les retraités de la CGT du Livre et de la CGT 94, postés juste derrière, redoutent d'être pris en photo avec la banderole du CUARH et obligent le CUARH et la RHIF à maintenir une grande distance entre les cortèges. « V'là les travailleurs du XVI<sup>e</sup> <sup>2198</sup> », moque plus loin un cédétiste tandis qu'un autre s'enquiert : « Pourquoi demandez-vous qu'on vous approuve ? ». Ce qui fait dire à Marc Roy, un rédacteur de *Gai Pied* : « Depuis le 10 mai 1981, le PCF et la CGT ont refait leur maquillage et mis leur main de fer homophobe dans un gant de velours<sup>2199</sup> ».

C'est au sein de la CFDT que les positions évoluent le plus rapidement. Une Commission homosexuelle voit le jour et initie l'émergence d'une sphère syndicale dans un espace de la cause en développement<sup>2200</sup>. La première réunion de cette Commission homosexuelle se tient le 17 janvier 1983 dans les locaux du syndicat à Paris, boulevard Sébastopol. Elle fait suite à un stage à l'Union départementale 75, du 4 au 8 octobre 1982 où la question de la position de la CFDT concernant l'extension de la loi de 1972 sur le racisme à l'orientation sexuelle est posée. Le permanent – animateur répond que « la lutte des homosexuels n'est pas rentable », que « la masse des travailleurs n'est pas prête » et conclut en disant que « personnellement, je pense que la vie normale et correcte

---

<sup>2195</sup> *Ibid.*

<sup>2196</sup> *Ibid.*

<sup>2197</sup> « Le 1<sup>er</sup> Mai fais ce qu'il te plaît », *Gai Pied Hebdo*, n° 67, 30 avril – 6 mai 1983, p. 12

<sup>2198</sup> « La CGT coïncée », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 10

<sup>2199</sup> « Défilé syndical : je me défile ! », *Gai Pied Hebdo*, n° 67, 30 avril – 6 mai 1983, p. 14

<sup>2200</sup> La première Commission homosexuelle dans le monde syndical est apparue au sein du SGEN Côte d'or en 1980.

est la vie en couple hétérosexuel<sup>2201</sup> ». Cette position provoque l'indignation du syndicat CFDT des Services publics parisiens, particulièrement de la section Bibliothèques. Lors du Congrès de la Confédération en novembre 1982, il fait voter une motion en quatre points, intitulée « Homosexualité et CFDT : De l'interdit à la tolérance », qui revendique que la presse syndicale ouvre ses colonnes à des débats et des tribunes libres sur cette thématique ; que la CFDT fasse état des discriminations dont les gais et les lesbiennes sont victimes dans leur travail ; que des explications soient demandées à la Ville de Paris au sujet du Corps des inspecteurs de sécurité de la Brigade des Parcs et jardins créé en avril 1980 et enfin qu'une Commission homosexuelle soit créée au sein du syndicat CFDT des Services publics parisiens et que les diverses structures de la Confédération en informent l'ensemble des syndiqué·es<sup>2202</sup>. Cette motion est adoptée par 51 voix contre 22 et 7 abstentions<sup>2203</sup>. Attachée à la section de la Ville de Paris, l'une des premières actions de la commission est donc de s'opposer à la nouvelle Brigade des Parcs et jardins mise en place par Jacques Chirac<sup>2204</sup>. Les membres de cette commission font aussi paraître un article dans *CFDT magazine* en janvier 1983 sous le titre de « "Homosexualité : un adulte sur vingt". Des militants CFDT témoignent ». Pour mieux saisir les positions et ressentis des syndiqué·es de leur section, les futurs membres de la Commission homosexuelle élaborent en amont de leur première réunion un questionnaire qu'ils et elles diffusent à l'ensemble des sections des Services publics parisiens<sup>2205</sup>. Quatre questions sont posées, appelant une réponse libre : 1 – Pour vous, l'homosexualité c'est quoi ? 2 – Comment est-elle perçue dans votre milieu professionnel ? Citez des exemples. 3 – Est-il possible d'y vivre son homosexualité ? 4 – Que pensez-vous de la création d'une commission homosexuelle au sein du syndicat pour faire valoir les droits des homosexuels hommes et femmes dont les libertés élémentaires sont bafouées ? Je ne sais pas combien de questionnaires ont été distribués mais au fil de ma recherche j'ai pu consulter 42 réponses, qui me permettent – avec toutes les précautions et pincettes nécessaires<sup>2206</sup> – de tirer quelques enseignements du rapport des militant·es cédétistes quant à l'homosexualité en ce début des années 1980. L'analyse des réponses montre que les syndicalistes cédétistes des Services publics parisiens ayant répondu au questionnaire sont favorables à l'homosexualité, considèrent qu'il est cependant très difficile de vivre son homosexualité dans le cadre du

---

<sup>2201</sup> « L'homosexualité et la CFDT. De l'interdit à la tolérance », supplément *Action Informations CFDT*, n° 90, janvier 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, p. 3

<sup>2202</sup> *Ibid.*

<sup>2203</sup> « Historique », supplément *Action Informations CFDT*, n° 90, janvier 1981, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, p. 1

<sup>2204</sup> Je reviendrais sur cette brigade dans le prochain chapitre

<sup>2205</sup> « Homosexualité et CFDT. Ce que pensent des syndiqué(e)s CFDT des Services publics parisiens de l'homosexualité », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Marseille

<sup>2206</sup> L'un des principaux biais de cette enquête est que plus de la moitié des réponses (23 sur 42), sont issues du secteur des bibliothèques, qui est probablement plus favorable à l'homosexualité que ne pourraient l'être d'autres secteurs et majoritairement composé de femmes.

travail et que par conséquent, l'existence d'une Commission homosexuelle est particulièrement bienvenue dans le syndicat. Il apparaît aussi que dans les réponses exprimées, les femmes sont plus favorables à l'homosexualité que ne le sont les hommes<sup>2207</sup>. Par conséquent, le terrain est favorable pour l'action des syndiqué·es gays et lesbiennes qui disposent en outre d'un soutien de la Confédération.

La première réunion de la Commission homosexuelle réunit une dizaine de syndicalistes, issues des sections Bibliothèques, Morland<sup>2208</sup> et PMI (Protection maternelle et infantile). Cette première prise de contact a cherché à définir les objectifs de la commission. Un exemple, donné pour la section bibliothèques, consiste à veiller à ce qu'il n'y ait pas de censure lors des commandes de livres, particulièrement en ce qui concerne les ouvrages liés à l'éducation sexuelle<sup>2209</sup>. Partie prenante du mouvement en cours, la Commission homosexuelle, au nom de la CFDT des Services publics parisiens, participe successivement aux Marches nationales de 1983, 1984 et 1985. Dans un tract appelant à la manifestation du 18 juin 1983, le syndicat « dénonce l'ostracisme qui pèse sur les travailleurs homosexuels et refuse toute forme de discrimination<sup>2210</sup> ». En amont de la marche, le syndicat organise le 10 juin 1983, sur l'heure légale d'information syndicale, une réunion – débat sur la thématique de « L'homosexualité dans les conditions de travail » accompagnée de la projection d'un film<sup>2211</sup>. Que la Commission homosexuelle ait pu imposer cette heure d'information syndicale aux administrations concernées sous-tend la place et l'importance que la section syndicale des Service publics parisiens donne à la question homosexuelle et du chemin parcouru depuis la circulaire de 1979. L'opération est répétée les deux années suivantes, en 1984 et 1985, en amont des marches.

Le *Rapport gai* consacre quelques pages de son étude à la vie syndicale chez les militant·es du mouvement. Pour les auteurs du rapport, c'est une véritable surprise : l'engagement syndical chez les gays et les lesbiennes est faible en dépit « d'un monde gai très à gauche, très politisé

---

<sup>2207</sup> À la première question, 71.43% des répondant·es disent avoir une vision positive de l'homosexualité. 16.67% sont neutres et 11.90% en ont une vision négative. Dans le détail, il apparaît que 88% des femmes ayant répondu au questionnaire ont répondu favorablement à cette première question quand les hommes eux, ne le sont qu'à 43.75%. 25% d'entre eux sont neutres et 31.25% ont une vision négative de l'homosexualité. En dépit de cette opinion favorable – tout du moins en déclaration – sur l'homosexualité, seulement 4.76% du total général considère que l'homosexualité est bien perçue dans leur milieu professionnel, et seulement 11% des répondant·es pensent qu'il est possible d'y vivre son homosexualité. Et comme s'il fallait résoudre ce problème 78.57% d'entre eux et elles accueillent favorablement la création d'une Commission homosexuelle au sein de leur syndicat. À nouveau, un écart genré existe : 84% des femmes y sont favorables quand ils ne sont que 68.75% chez les hommes.

<sup>2208</sup> Je n'ai pas été en mesure de trouver la signification de cette section « Morland ».

<sup>2209</sup>2209 Compte rendu de la Commission homosexuelle, février 1982, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2210</sup> « 18 juin 1983 : journée internationale des homosexuels et des lesbiennes », 2 juin 1983, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2211</sup> *Ibid.*, p. 2



[...]»<sup>2212</sup>. 27% des lesbiennes et 23.7% des homosexuels sont adhérent·es à un syndicat. En comparaison, le taux de syndiqué·es pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses au début des années 1980 tourne autour de 20%. Dans une perspective comparatiste, d'après les quelques 1600 réponses obtenues par l'enquête, il apparaît ainsi que 39% des garçons font partie d'un groupe gai et 34.5% des femmes sont dans un groupe de lesbiennes. De plus 20% d'entre elles sont d'ailleurs aussi membres d'une organisation féministe<sup>2213</sup>. Pour expliquer cet écart, Bach-Ignasse, Cavailhes et Dutey notent ainsi que la socialisation des gais et des lesbiennes « est principalement interne aux mondes gais, et polarisée le plus souvent par la recherche de partenaire<sup>2214</sup> ». Il semble effectivement plus simple d'imaginer rencontrer un·e amant·e en militant au CUARH qu'en se syndiquant à Force ouvrière. Cette forme de rétribution militante étant une réalité dans les raisons de l'engagement (que l'on soit homo ou hétéro), la prendre en compte est nécessaire. Les auteurs avancent aussi l'hypothèse que les gais et les lesbiennes, au lieu de « rechercher une forme d'organisation qui relève de la défense des intérêts catégoriels ils préféreraient alors se tourner vers la loi que font les politiques, loi qui peut les réprimer ou les protéger<sup>2215</sup> ». En ce qui concerne la répartition dans les différents syndicats, c'est la CFDT qui tire son épingle du jeu et recueille la majeure partie des adhésions (alors que dans l'ensemble du monde ouvrier elle n'arrive qu'à la deuxième ou troisième place) : 9.5% des hommes et 13.5% des femmes. Pour la CGT, les chiffres tombent à 1.9% des lesbiennes et 3.6% des gais ; du côté de la FEN les chiffres sont de 6.2% pour les femmes et 3% pour les garçons ayant répondu à l'enquête<sup>2216</sup>. FO, la CFTC et l'UNEF arrivent loin derrière. L'explication de cette prédominance cédétiste, pour les auteurs de l'enquête, est à relier à la politique d'ouverture entreprise par la confédération syndicale.

En plus d'une sphère syndicale, des organisations homosexuelles liées à un domaine professionnel spécifique voient le jour en ce début de décennie. Une des raisons qui explique l'apparition de tels groupes relève de la difficulté à se dire gai ou lesbienne dans le cadre de son travail. Ainsi parmi les ouvriers spécialisés et manœuvres qui ont répondu à l'enquête du *Rapport gai*, 54% d'entre eux disent qu'aucun de leurs collègues n'est au courant de leur homosexualité quand ce chiffre tombe à 9% chez les artistes par exemple<sup>2217</sup>. Les deux principales organisations qui se forment sont issues du Service public ce qui n'est probablement pas un hasard. Il s'agit de D'DASSistance gaie qui rassemble les travailleurs et travailleuses sociales gais et lesbiennes, et des Gai PTT.

---

<sup>2212</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, *Ibid.*, p. 144

<sup>2213</sup> *Ibid.*, p. 145

<sup>2214</sup> *Ibid.*

<sup>2215</sup> *Ibid.*, pp. 144 – 145

<sup>2216</sup> *Ibid.*

<sup>2217</sup> *Ibid.*, p. 101

Les deux groupes sont fondés en 1982 et adhèrent au CUARH lors de sa 16<sup>e</sup> Coordination nationale à Nantes<sup>2218</sup>. Vincent Tardieu, journaliste du *Gai Pied* en fait une bonne description :

« Ni organisations syndicales “concurrentes”, qui partiraient de la seule sexualité des adhérents pour expliquer l’ensemble des problèmes sociaux de l’entreprise, ni associations antisyndicales, comme en témoignent les démarches auprès de la CFDT et la CGT ainsi que le nombre de syndiqués en leur sein, ces groupes homosexuels d’entreprises agissent de façon *transversale* par rapport aux organisations syndicales et politiques<sup>2219</sup> ».

Ces organisations homosexuelles professionnelles ont dû longuement batailler pour se faire accepter, obtenir un local, des subventions, un droit d’affichage, la parution d’articles dans la revue *Message* du ministère des PTT ou encore pouvoir habiter en couple homosexuel dans les logements de fonction. A l’automne 1982, les Gai PTT<sup>2220</sup> parviennent, après une rencontre avec le ministère concerné, à devenir une association interne de l’administration. Ils disposent aussi d’un bulletin intitulé *Message gai* en référence à l’organe de presse officiel des PTT. D’DASSistance gaie dispose de sa propre publication, *Les gais ont la santé*, un bulletin mensuel. Les Gai PTT et D’DASSistance gaie sont tous les deux des groupes mixtes, agissant le plus souvent de concert. La mixité n’étant jamais totalement satisfaisante pour les lesbiennes, elles mettent sur pied une Commission lesbienne commune aux deux organisations<sup>2221</sup>. L’un de leur principal combat est la lutte pour l’abrogation de l’article 16 du Code de la Fonction publique qui oblige les fonctionnaires à être « de bonne moralité »<sup>2222</sup>. En participant sous une banderole commune à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1983, les deux groupes assument leur ancrage à gauche. Catherine Lanérés, présidente de D’DASSistance gaie, estime que c’est grâce à ces deux organisations professionnelles que le CUARH participe à nouveau à la marche du 1<sup>er</sup> mai et qu’« aux traditionnelles revendications sur l’extension de la loi antisexiste d’Yvette Roudy à l’orientation sexuelle, s’ajoutent des exigences liées à la vie des travailleurs homosexuels<sup>2223</sup> ». Les deux organisations professionnelles sont aussi en contact avec les syndicats de leur secteur. Ainsi la section CFDT du ministère de la solidarité nationale invite D’DASSistance gaie à organiser un débat sur les discriminations homosexuelles le 13 décembre 1983<sup>2224</sup>. Ces groupes professionnels ont aussi des fonctions de sociabilisation à l’image de la grande fête et du bal mixte organisé par les Gai PTT en juin 1983 au Daytona, ou l’éditorial du bulletin *Les*

---

<sup>2218</sup> « Compte rendu de la 16<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Nantes septembre 82 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2219</sup> « Ô gais, vive le muguet ! », *Gai Pied Hebdo*, n° 67, 30 avril au 6 mai 1983, p. 14

<sup>2220</sup> A l’automne 1983, l’association prend le nom de Nouveau Gai PTT.

<sup>2221</sup> « Lesbiennes », *Les gais ont la santé*, n° 3, non daté, p. 2

<sup>2222</sup> Cet article est aboli par le vote d’une loi du 13 juillet 1983.

<sup>2223</sup> *Ibid.*

<sup>2224</sup> « Editorial », *Les gais ont la santé*, n° 5, non daté, p. 1

*gais ont la santé* qui considère que « les rencontres, les sorties, les fêtes hors du ghetto et du commun, c'est aussi notre but<sup>2225</sup> ». En 1984, en raison d'une demande qui dépasse les seuls PTT et les services sociaux, est fondé le Groupe homo du secteur public qui publie un bulletin du nom de *Les dessous de Marianne* et qui regroupe des agents de banques nationalisées (BNP), des agents des PTT (dont des adhérent·es des Gai PTT), des enseignant·es, des agents RATP, de la SNCF, de l'assistance publique, de la DASS (dont des adhérent·es de D'DASSistance gaie) et des ministères<sup>2226</sup>.

En même temps que se renforcent certains espaces déjà existants, à l'image de la sphère mouvementiste<sup>2227</sup> ou confessionnelle, se développent des sphères culturels et médiatiques, syndicales et d'assistance, amenant à la constitution d'un espace de la cause des gais et des lesbiennes. Au même moment, d'autres espaces émergent, que je fais le choix de seulement mentionner ici : la sphère sociale avec par exemple l'association SOS gais fondé en septembre 1982, plateforme d'écoute ayant reçu plus de 3000 appels en un an<sup>2228</sup>. Mais aussi la sphère loisir, que je rattache à l'espace culturel et médiatique, avec par exemple l'association des Gais randonneurs, que j'ai déjà évoquée. La dernière sphère qui constitue cet espace de la cause est l'espace médical qui prend forme dès le printemps 1981 et la formation de l'Association des médecins gais (AMG) dirigée par Claude Lejeune. Avec l'apparition de l'épidémie du sida, cet espace va se trouver largement renforcé dans la seconde moitié de la décennie, moment sur lequel je reviendrai. Si ces nombreuses sphères émergent et se développent dans la capitale, la mobilisation et le foisonnement associatif en région est tout aussi conséquent et mérite un éclairage particulier.

---

<sup>2225</sup> « Editorial », *Les gais ont la santé*, n° 3, non daté, p. 1

<sup>2226</sup> « Groupe homo mixte du secteur public », *Les dessous de Marianne*, n° 0, non daté, p. 2

<sup>2227</sup> A partir de 1983 – 1984, l'espace partisan prend sa place au côté du volet mouvementiste. Je reviendrai sur cette question dans le prochain chapitre.

<sup>2228</sup> « Brèves », *Homophonies*, n° 36, octobre 1983, p. 7

## 2. Du national au local : retour et enracinement du mouvement en région

Alors qu'un monde nouveau émerge à Paris et que l'espace de la cause s'étend dans toutes les directions, en parallèle, la mobilisation se décuple en région. Loin des campagnes nationales du CUARH qui peinent à exister, les groupes dans les petites et moyennes villes de l'hexagone multiplient les initiatives. Des émissions homosexuelles fleurissent un peu partout et dans une douzaine de villes apparaissent des lieux associatifs gais et lesbiens. Ceux-ci permettent un déploiement de sphère culturelle, médiatique et de loisir, tout comme celle que je qualifie de social et d'assistance et mobilisent une jeune génération que le seul militantisme au sein de la sphère mouvementiste n'intéresse plus. Telle une scansion chaque fois renouvelée, l'Université d'été de Marseille en juillet 1983 permet au mouvement de questionner son présent et son avenir.

### 2.1 Qui sont les militant·es des années 1980 ? Quelques données sociologiques du mouvement

Comme présenté dans le chapitre précédent, Martel et d'autres affirment donc que le mouvement homosexuel français s'essouffle à partir de 1982. À défaut d'un fichier central comptabilisant toutes les militant·es et sympathisant·es, les comptes rendus des différentes Coordinations nationales du CUARH permettent, à partir des mandats dont dispose chaque groupe, de donner un ordre d'idée des forces en présence. Lors de la Coordination nationale de Dijon les 13 et 14 février 1982, 14 groupes sont représentés sur les 37 membres du CUARH (6 à Paris, 31 en région<sup>2229</sup>), soit un peu plus du tiers seulement des entités formant le Comité d'urgence<sup>2230</sup>. Chaque groupe représenté dispose d'un mandat pour dix militant·es à jour de cotisation<sup>2231</sup>. Ce sont 62 mandats<sup>2232</sup> qui sont distribués, l'équivalent de 620 militant·es<sup>2233</sup>. Gardons par ailleurs en mémoire que tous les groupes homosexuels et lesbiens ne sont pas affiliés au CUARH et qu'en ce printemps 1982, il existe en région 18 groupes qui n'en sont pas membres<sup>2234</sup>. Les chiffres réels sont donc

---

<sup>2229</sup> Ce décompte repose sur les chiffres de mars 1982.

<sup>2230</sup> Le référencement de ces groupes est fourni par *Homophonies* qui consacre régulièrement plusieurs pages à ce travail laborieux. Ces listes proposées par le journal ne sont pas toujours exhaustives et des groupes manquent régulièrement à l'appel.

<sup>2231</sup> Un plafond des mandats ayant été établi à 8 puis 10 votes, certains groupes qui atteignent ce plafond disposent probablement de plus de membres. Par ce système, il est donc possible, sans beaucoup de précision pour autant, de saisir l'importance et la taille réelle des groupes.

<sup>2232</sup> Dans le détail : Dijon (4), Nantes (3), COPARH (6), Lyon (1), Belfort (1), Lille (5), Tour (2), CHOP (3), St Etienne (3), Marseille (8), Nice (3), Rouen (8), GRED (7), CCL (8).

<sup>2233</sup> « Compte rendu de la coordination du CUARH à Dijon ». Le 13 – 14 février 1982 », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2234</sup> « Groupes », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 26. S'il est impossible de proposer une seule et même raison à cette situation, plusieurs facteurs explicatifs peuvent être donnés : certains groupes ne sont pas adhérents au CUARH parce

assurément plus élevés. Un an et demi plus tard, lors de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand, de nouveaux votes permettent de mettre ces premiers chiffres en regard. 16 groupes sont représentés sur 58 groupes membres du Comité d'urgence au mois d'avril 1983 (10 à Paris, 47 en région)<sup>2235</sup>. À cette même date, en région, 24 groupes ne sont pas membres du CUARH. Les groupes présents se partagent alors 76 mandats<sup>2236</sup>, ce qui représente donc 760 personnes<sup>2237</sup>. Avec un nombre de groupes à peu près équivalent lors des deux coordinations (même si 21 nouveaux groupes ont entre-temps adhéré au Comité d'urgence), le nombre de militant·es représenté·es se trouve finalement renforcé en 1983<sup>2238</sup>. C'est un premier élément pour se défaire de l'idée d'un mouvement en déclin. En réalité, à l'image des GLH dans les années 1970, plus que la fin d'un militantisme, on assiste à un renouvellement permanent des groupes, qui peut donner ce sentiment d'instabilité. Comme le note le *Rapport gai* :

« Il est un fait qu'en l'espace de deux ans et demi, si l'on consulte la liste des groupes publiée par le CUARH dans *Homophonies*, on constate que pour quatorze groupes existant aux deux dates, seize ont disparu et trente et un ont été créés (ces derniers étant surtout des groupes de lesbiennes). C'est donc à un renouvellement permanent que l'on assiste<sup>2239</sup> »

De son côté, le *Rapport gai* souligne que 39% des garçons et 34% des femmes ayant répondu à l'enquête sont membres d'un groupe gai ou lesbien<sup>2240</sup>. Le rapport propose, à partir des réponses reçues, un classement<sup>2241</sup> des groupes inscrits dans le mouvement, en fonction du nombre de militant·es qui les composent<sup>2242</sup>. L'organisation confessionnelle David et Jonathan arrive la première, suivie du GLH de Marseille, du Comité lillois anti-répression homosexuelle (CLARH), de l'ARIS à Lyon et du lieu associatif Diane et Hadrien à Dijon<sup>2243</sup>. Ainsi, si on écarte David et Jonathan

---

que trop radicaux (comme la Mouvance folle lesbienne), d'autres parce que ce sont des groupes lesbiens qui ne souhaitent pas militer en mixité, d'autres parce que des conflits empêchent la cohabitation (la RHIF) ou encore parce que certains groupes viennent de se former et n'ont pas encore entrepris les démarches pour adhérer au CUARH.

<sup>2235</sup> « Groupes gais », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, pp. 16 – 17

<sup>2236</sup> Dans le détail : David et Jonathan (8), D'DASSistance gaie (4), GRED (8), MIEL (2), Nouveaux gais PTT (8), Clermont-Ferrand GHC (1), Clermont-Ferrand Méli-Mélo (7), Le Mans GAISS (2), Lille CLARH (8), Lyon GILH (2), Marseille GLH (8), Nancy Gailor + CIEL + Être et connaître (8), Paris CHOP (1), Paris COPARH (3), Paris Partages (5), St Etienne GLH (1).

<sup>2237</sup> « Compte rendu de la Coordination du CUARH tenue le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2238</sup> Il me semble possible de multiplier ces chiffres par deux ou par trois pour arriver à ce qui pourrait être une estimation globale de l'état du mouvement, c'est-à-dire entre 1500 et 2000 personnes sur l'ensemble du territoire français.

<sup>2239</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 87

<sup>2240</sup> *Ibid.*, p. 88

<sup>2241</sup> Ce classement, proposé sous la forme d'un diagramme, permet d'établir un classement des groupes en fonction du nombre de membres mais ne donne cependant pas le nombre exact de personnes concernées.

<sup>2242</sup> Une réserve doit cependant être faite : certains groupes ont plus particulièrement pris en charge la diffusion du questionnaire tandis que d'autres ont ignoré cette initiative qui les motivait moins.

<sup>2243</sup> La suite du classement est la suivante : CCL, GAILOR (Nancy), Nouveaux Achriens (Bordeaux), MIHN (Nice),

puisque'il s'agit d'organisation nationale, quatre des cinq groupes les plus conséquents du mouvement sont des entités de villes régionales. Le CCL est le premier groupe parisien à faire son entrée dans le classement, à la sixième place<sup>2244</sup>. Dutey, Bach-Ignasse et Cavailhes divisent, pour les militants masculins, le mouvement en deux grands blocs : d'un côté le CUARH et la Fédération des lieux associatifs gais et lesbiens (FLAG)<sup>2245</sup>, de l'autre, les groupes confessionnels et les groupes locaux non fédérés. Deux blocs qui leur permettent de tirer quelques généralités des résultats obtenus. D'après l'enquête, le deuxième bloc regroupe les gais plus âgés, vivant dans des plus petites villes et qui sont moins instruits que les militants du CUARH et de la FLAG. Ce qui a pour conséquence que les membres de ce dernier bloc sont plus « clandestins » et « participent moins à la signature de pétitions qui pourraient les faire repérer<sup>2246</sup> ». En contrepoint, les membres des groupes confessionnels et ceux qui n'appartiennent à aucune fédération sont les plus assidus aux réunions et débats, et sont « de gauche » à peu près dans les mêmes mesures que les militants de l'autre bloc, lisant autant sinon plus la presse homosexuelle<sup>2247</sup>. Ce qui fait dire aux auteurs de l'étude que « leur profil reste donc celui de militants, actifs à leur manière, mais que le CUARH ou la FLAG sont incapables d'organiser ou de fédérer<sup>2248</sup> ». Pour plus de détails je reproduis ci-dessous le tableau présenté dans le *Rapport gai* détaillant les modes de vie et les rapports au militantisme de ceux ayant répondu à l'enquête<sup>2249</sup> :

---

GLH – Dijon, Le Bilboquet (Caen), Fréquence gaie, GLH – Nantes, Arcadie, GILH (Lyon), Théorème, GRED, CHOC (Besançon), Méli-Mélo (Clermont-Ferrand), AMG, MIEL, *Gai Pied*, GLH – Toulon, Présence.

<sup>2244</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 89

<sup>2245</sup> Je m'intéresse dans la partie suivante à l'histoire des lieux associatifs gais et lesbiens ainsi qu'à la FLAG.

<sup>2246</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 90

<sup>2247</sup> *Ibid.*

<sup>2248</sup> *Ibid.*

<sup>2249</sup> *Ibid.*, p. 91

Population masculine : caractéristiques des différentes composantes du mou- vement gai <sup>2250</sup>	CUAR		Groupes con- fessionnels	Groupes locaux <sup>2251</sup>	Non membres de groupes
	H	FLAG			
% de moins de 24 ans	37	41	22	32	38
% de plus de 44 ans	7	8,5	21	18	6
% d'habitants de petites villes (moins de 100 000 habitants)	25	23	41	32	26
% d'habitants de moyennes villes (100 000 à 1 million)	36	36	34	32	35
% d'habitants de Paris	17	5	24	37	32
% ayant au moins le bac	26	28	31	32	28
% "aucun collègue ne le sait"	28	26	40	33	31
% mère ignore <sup>2252</sup>	41	43	55	35	46
% "plus de quelques collègues savent"	30	26	11	27	24
<b>Participants réguliers à :</b>					
Réunions du groupe	34	24	60	43	/
Débats organisés par groupe	26	19	41	30	/
Bals organisés par groupe	32	28	22	43	/
% ayant participé manifs homos	45	34	23	44	42
% ayant signé pétitions homos	68	59	46	52	37
% ayant fait signer pétitions	33	25	19	17	12
% extrême gauche	18	14	16	14	11
% gauche + extrême gauche	61	56	59	76	49
% droite	7	10	15	14	17
% lecteurs réguliers <i>Gai Pied</i>	47	44	42	59	43
% lecteurs réguliers <i>Homophonies</i>	25	19	18	10	7
% lecteurs réguliers <i>Samourai</i>	18	17	11	16	17

<sup>2250</sup> Le *Rapport gai* paraît en 1984. L'enquête repose donc sur l'année 1983. Les chiffres sont cumulatifs et donc les membres qui ont une double appartenance ont été comptés deux fois, pour chaque groupe auquel ils appartiennent.

<sup>2251</sup> Pour cette catégorie, les auteurs de l'enquête se demandent si elle ne serait pas le produit cumulatif des habitants des petites villes mais aussi de beaucoup de parisiens.

<sup>2252</sup> Lorsque le *coming out* est fait à la famille, d'après les auteurs, le premier membre auquel les militants se confient est leur mère.

La sphère mouvementiste de la mobilisation est largement incarnée par le CUARH et son principal instrument de propagande, le journal *Homophonies*<sup>2253</sup>. Celui-ci propose à son tour une enquête pour saisir qui sont les lecteurs et lectrices du mensuel et par extension, participer à l'éclairage sociologique des militant·es<sup>2254</sup>. Pour cette nouvelle enquête menée en juin 1984, le journal a reçu quelques 400 réponses, parmi lesquelles, 1/4 seulement de réponses de femmes. Le lectorat du journal se déclare gai et lesbien à 85%, bisexuel à 12% et 2% d'hétérosexuel·les lisent le périodique, ce qui en fait un média spécifiquement communautaire. La moitié des réponses viennent de personnes résidant en région parisienne, les autres se répartissant sur l'ensemble du territoire<sup>2255</sup>. 60% des enquêté·es vivent dans une ville de plus de 100 000 habitant·es, 10% dans une agglomération de 50 à 100 000 habitant·es, 20% dans une ville de de 10 à 50 000 personnes et 10% vivent dans une commune de moins de 10 000 habitant·es<sup>2256</sup>. La prédominance citadine est sans conteste et vient confirmer la réalité d'une mobilisation dans un cadre urbain. En ce qui concerne l'âge du lectorat : 5% des lecteurs et lectrices du journal ont moins de 20 ans, 50% ont entre 20 et 29 ans, 30% entre 30 et 39 ans et 15% ont 40 ans et plus<sup>2257</sup>. À l'image des années 1970 les militant·es sont jeunes et l'équivalence des proportions d'une décennie à l'autre appuie l'idée d'un rajeunissement continue des forces militantes. Pour le militantisme : 12% sont membres d'une organisation politique, 25% d'un syndicat et 19% d'une association (pas nécessairement homosexuelle). 20% du lectorat d'*Homophonies* se déclare militant, 5% d'entre elles et eux l'ont été les années auparavant et 67% se déclarent sympathisant·es du mouvement. 50.3% ont déjà participé à l'une des trois marches nationales et 55.7% ont déjà signé une pétition en faveur des droits des gais et des lesbiennes<sup>2258</sup>, qui sont les principaux répertoires d'action du mouvement dans sa séquence revendicative. De façon grossière je peux donc soumettre l'idée qu'on trouve dans le mouvement homosexuel français un·e militant·es pour trois à quatre sympathisant·es. Si je reprends les chiffres donnés plus tôt qui établissent le nombre de militant·es entre 1500 et 2000 personnes, je peux considérer que les forces sympathisantes concernent entre 6000 et 8000 personnes. Par sympathisant·es, j'entends celles et ceux qui sans militer activement dans un groupe, participent occasionnellement à une fête ou à une projection, signent les pétitions, fréquentent un lieu associatif etc., et se sentent proches de la mobilisation. Les catégories socio-professionnelles des lecteurs et lectrices sont par

---

<sup>2253</sup> Ainsi, dans l'enquête que je présente juste après, 90% des répondant·es disent connaître le CUARH et l'assimilent au mouvement homosexuel et 94% d'entre eux et elles trouvent son existence utile.

<sup>2254</sup> « Nos lecteurs se disent », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, pp. 39 – 42

<sup>2255</sup> Les départements particulièrement représentés dans l'enquête sont : la Charente-Maritime, le Doubs, le Finistère, le Gard, la Haute-Garonne, l'Ille-et-Vilaine, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Bas-Rhin, le Rhône et la Savoie.

<sup>2256</sup> « Nos lecteurs se disent », *op. cit.*, p. 39

<sup>2257</sup> *Ibid.*

<sup>2258</sup> *Ibid.*



ailleurs diverses : 27% sont fonctionnaires (dont beaucoup d'enseignant·es), 24% sont employé·es, 13% sont étudiant·es, 7% sont cadres, 7% sont ouvriers, ouvrières ou technicien·nes, 5% sont chômeurs ou chômeuses, les autres professions réunissant chacune moins de 5% des réponses (artisan·es, commerçant·es, professions libérales, ingénieur·es, retraité·es, inactifs et inactives et autres)<sup>2259</sup>. Il est alors possible de considérer que le lectorat d'*Homophonies* et par extension la mobilisation gaie et lesbienne, fait globalement partie de la classe moyenne française. En ce qui concerne les sensibilités politiques, le lectorat du journal est plus à gauche que l'ensemble du mouvement et sans commune mesure en comparaison à l'ensemble de la population française. L'enquête met aussi en regard les résultats des votes homosexuels en comparant les élections présidentielles de 1981, municipales de 1983 et européennes de 1984. Le PS qui a culminé en 1981 à 60%, a baissé à 48% en 1983 pour tomber à 41% en 1984. Le Parti communiste lui stagne entre 5 et 9%, à l'image du reste de l'extrême gauche. Si la droite reste stable aux alentours de 7%, le changement le plus brutal est à chercher de côté du vote à l'extrême droite qui est passé de 0.6% en 1981 à 8.8% en 1984<sup>2260</sup> ! L'abstention qui était de 10.2% en 1981 a doublé, pour atteindre 21.8% en 1984. Ce qui fait dire à Gérard Bach et Jean Louis Paris, qui rendent compte de l'enquête dans *Homophonies*, qu'« avec une prime au PS, les homos semblent suivre les mouvements de la population française globale, mais dans des proportions différentes : baisse de la gauche, stagnation à droite, montée de l'extrême droite et des abstentions<sup>2261</sup> ». Autre donnée intéressante qui se dégage de l'enquête et qui rend compte des changements et des évolutions au sein de l'espace de la cause, 45.1% des répondant·es considèrent désormais le « milieu homosexuel » comme une communauté, 37.8% le perçoivent toujours comme un ghetto et 17 % le décrivent comme « autre chose<sup>2262</sup> ». Il devient alors nécessaire d'explorer la réalité quotidienne des gais et des lesbiennes à travers son expression en région.

## 2.2 Un état des lieux de la mobilisation en région : le développement de l'espace de la cause à l'échelle locale

L'un des premiers éléments pour saisir le dynamisme de la mobilisation en région est à chercher dans la multiplicité des groupes en présence. On se souvient qu'en 1977, les GLH étaient présents dans une trentaine de villes. Avec le début des années 1980 ces chiffres explosent. On passe ainsi de 49 groupes en région en mars 1982 à 71 en avril 1983 pour culminer à 80 groupes

---

<sup>2259</sup> *Ibid.*, p. 40

<sup>2260</sup> *Ibid.*

<sup>2261</sup> « Nos lecteurs se disent », *op. cit.*, pp. 40 – 41

<sup>2262</sup> *Ibid.*, p. 42

un an plus tard en avril 1984, répartis dans 44 villes<sup>2263</sup>. Cette géographie de la mobilisation démontre une montée en puissance du mouvement à l'échelle locale. Le processus qui conduit à la formation de nouveaux groupes dans une même ville est assez similaire d'une région à l'autre. Généralement, le point de départ est un groupe de type GLH et/ou GL, souvent issu de la décennie précédente, qui prend en charge l'aspect mouvementiste de la mobilisation. Depuis la seconde moitié des années 1970, cette mouvementiste est souvent complétée par une sphère professionnelle incarnée par une antenne locale de David et Jonathan. Avec les années 1980 et l'évolution des attentes des gais et des lesbiennes, de nouvelles associations se mettent alors sur pied pour compléter le dispositif et font émerger des sphères sociales et d'assistance et culturelle, médiatique et de loisir. C'est particulièrement le cas dans les villes où se développent des lieux associatifs gais et lesbiens<sup>2264</sup>. À Dijon on trouve ainsi le GLH et l'association Diane et Hadrien tandis qu'à Clermont Ferrand, on est en présence du GLH-GLC et du local associatif Méli-Mélo<sup>2265</sup>. Il arrive aussi que les sphères sociales et d'assistance et culturelle, médiatique et de loisir remplacent tout simplement la sphère mouvementiste comme c'est le cas à Mulhouse où le GLH a laissé la place à l'association Expression gaie, qui propose des permanences téléphoniques les mardis et les vendredis<sup>2266</sup>. Dans d'autres cas, c'est le groupe issu de l'espace mouvementiste qui intègre dans sa mobilisation les sphères sociales et d'assistance et culturelle, médiatique et loisir à l'image du CLARH lillois qui anime aussi le lieu associatif local du nom du Gai Tapant<sup>2267</sup>. C'est aussi le cas au GLH de Caen, où ses militant·es jonglent tant bien que mal entre la sphère mouvementiste et la sphère sociale. Comme le rappelle un certain Thierry, « nous avons pour rôle de répondre aux demandes individuelles, d'exercer une solidarité en homos, et d'autre part, nous organisons la revendication de notre différence par nos actions militantes<sup>2268</sup> ». La cohabitation entre ces différents groupes n'est pas toujours aisée. L'ancienneté d'un groupe par rapport à un autre, la concurrence éventuelle qui peut se mettre en place entre les militant·es, ou encore les perspectives politiques différenciées entre plusieurs entités, alimentent conflits et débats. C'est le cas à Lyon entre le Groupe d'information et de libération homosexuel (GILH) et l'ARIS, Accueil rencontre information services, le nouveau venu dans la capitale des Gaules qui s'est constitué après la disparition du groupe local d'Arcadie. L'organisation commune d'Assises régionales des homosexualités, présentées dans le cha-

---

<sup>2263</sup> « L'agenda militant », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 20

<sup>2264</sup> Je présente l'histoire des lieux associatifs gais et lesbiens dans la prochaine sous-partie.

<sup>2265</sup> « L'agenda militant », *op. cit.*, p. 20

<sup>2266</sup> « Groupes gais », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 16

<sup>2267</sup> « L'agenda militant », *op. cit.*, p. 20

<sup>2268</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 30

pitre précédent, a mis « en évidence des divergences entre le GILH et l'ARIS » qui « tiennent fondamentalement à l'essence des deux groupes<sup>2269</sup> ». C'est bien le positionnement de chaque groupe dans une sphère spécifique qui exacerbe les oppositions. Ainsi le GILH incarne une démarche politique tandis que l'ARIS refuse de se fonder « sur une analyse politique, philosophique ou confessionnelle de la Société<sup>2270</sup> ». Les groupes ont cependant conscience qu'il ne faut pas exacerber les divergences, et appuyer la « complémentarité [des groupes], véritable atout du mouvement homosexuel Rhône-Alpes Auvergne et preuve de sa vitalité<sup>2271</sup> ».

Cette multiplication des groupes locaux favorise aussi une organisation et une coordination à l'échelle régionale. Celle-ci commence très tôt dans l'ouest avec la rencontre les 13 et 14 juin 1981 des GLH et GL de Nantes, Brest, Angers, Tours, Caen et Rennes<sup>2272</sup>. De nouvelles rencontres se tiennent à Angers les 28 et 29 novembre de la même année, réunissant une quarantaine de personnes, dont une quinzaine de lesbiennes<sup>2273</sup>. De ces rencontres régionales naissent des initiatives communes comme l'organisation d'une action de commémoration pour la journée du Souvenir des déporté·es, « pour que soient reconnus au même titre que les autres déportés, les déportés au triangle rose<sup>2274</sup> ». Le compte rendu de ces rencontres à Angers mentionne une Coordination des lesbiennes de l'ouest (CLO), dont je n'ai pas trouvé d'autre trace de ce regroupement. Une autre coordination rassemble les groupes du sud de la France. Les 3 et 4 avril 1982 se tient ainsi la troisième rencontre de ce regroupement, auquel participent 39 délégué·es issues de 8 différents groupes : Arcadie-côte-d'Azur-Corse<sup>2275</sup>, Camp d'Aix en Provence, le CORPS de Marseille, David et Jonathan d'Annecy, l'Eventail toujours d'Aix en Provence, le GILH lyonnais et Mouvement d'information homosexuel niçois (MIHN)<sup>2276</sup>. En plus de ces moments formels que sont ces coordinations régionales, les militant·es des groupes n'hésitent pas à faire plusieurs centaines de kilomètres pour se rendre visite, assister à l'événement d'un autre groupe ou tout simplement participer à une fête<sup>2277</sup>. Ce qui permet de renforcer les liens entre les militant·es. Le 22 mai 1983, dans l'est de la France, suite aux Assises régionales devant préparer les Etats-généraux du mouvement, est constituée la Coordination Rhône-Alpes-Auvergne des associations homosexuelles (CRAAAH). Ce regroupement coordonne alors dans un premier temps le lieu associatif clermontois Méli-Mélo,

---

<sup>2269</sup> « Pour information », mai 1983, fonds privé Chomarat, GILH, MS 0902, Bibliothèque municipale de Lyon

<sup>2270</sup> *Ibid.*

<sup>2271</sup> *Ibid.*

<sup>2272</sup> « L'Ouest affolé », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 9

<sup>2273</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *op. cit.*, p. 31

<sup>2274</sup> *Ibid.*

<sup>2275</sup> C'est la première fois que je constate qu'Arcadie est associé à l'organisation d'un événement. On pourra faire remarquer qu'il s'agit d'une antenne locale de l'organisation qui disparaît la même année.

<sup>2276</sup> « Huit groupes du sud se rencontrent à Nice », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 16

<sup>2277</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *op. cit.*, p. 30

le Groupe homosexuel clermontois, le GLH mixte de Saint-Etienne et le GILH de Lyon. D'après Pierre Dutey, qui est membre du GILH lyonnais, il s'agit « d'utiliser la spécificité de ces différentes composantes en des actions où elle s'avère indispensable, constitutive<sup>2278</sup> ». D'autant plus dans une région où les groupes et associations homosexuelles sont particulièrement nombreuses. Ces coordinations permettent donc de renforcer des solidarités au niveau local et dessinent l'émergence de pôles régionaux qui sont alors en mesure d'assumer un rapport de force avec Paris, là où les groupes sans réseaux sont fortement soumis à la temporalité parisienne.

Les liens que les groupes gais et lesbiens entretiennent avec le personnel politique au niveau local sont une autre évolution majeure depuis les années 1970. Tandis que les délégués du CUARH national fréquentent les salons des ministères pour faire avancer leurs revendications, un dialogue avec les élus au niveau municipal se met en place. Un journaliste du *Gai Pied* constate par exemple lors d'une Coordination nationale dans la Cité des ducs, qu'il y a « une très nette évolution dans les mentalités “officielles” à Nantes : celles des médias [locaux] et de la municipalité<sup>2279</sup> ». La discussion principale avec les élus porte sur l'obtention d'un local pour les groupes. On se souvient que dans leurs premiers temps d'existence, les GLH se réunissaient pour nombre d'entre eux dans l'arrière salle d'une librairie. L'enjeu de l'accueil et de la mise en place de permanences régulières pousse les groupes à vouloir obtenir un espace afin d'« assumer un rôle autre que la simple militance et offrir des activités différentes et permanentes<sup>2280</sup> ». Lors de la coordination des groupes de l'ouest à Angers en novembre 1981, l'un des points du jour est le lien entre les groupes et les pouvoirs publics<sup>2281</sup>. Chaque groupe est invité à décrire ses rapports avec l'équipe municipale de sa ville et les stratégies mises en place pour établir le dialogue. Il n'est pas rare que lors des Coordinations nationales, les édiles municipaux socialistes invitent les délégués du CUARH à venir porter un toast. C'est le cas lors de la Coordination nationale des 8 et 9 mai 1982 qui se tient à Lille. En plus d'avoir prêté un pavillon pour les rencontres, un représentant du maire Pierre Mauroy reçoit les militant·es dans le beffroi de l'Hôtel de ville<sup>2282</sup>. La situation se reproduit quelques mois plus tard à Nantes<sup>2283</sup> et Jan-Paul Pouliquen ironise : « S'il manquait du caviar pour tout le monde... le champagne coula à flots pour les autres<sup>2284</sup> ». Un autre changement important du début des années 1980 se trouve dans des subventions que différents groupes reçoivent des

---

<sup>2278</sup> « Au-delà des “Assises” », *Homophonies*, n° 33/34, juillet – août 1983, p. 20

<sup>2279</sup> « La semaine homosexuelle à Nantes », *Gai Pied*, n° 44, novembre 1982, p. 13

<sup>2280</sup> « Le CUARH en pays Ch'ti », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 17

<sup>2281</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *op. cit.*, p. 31

<sup>2282</sup> « Le CUARH en pays Ch'ti », *op. cit.*, p. 17

<sup>2283</sup> Il est intéressant de remarquer que l'adjointe au maire de Nantes avait invité en même temps que les délégués de la Coordination les patrons des lieux commerciaux gais comme si les différentes forces en présence étaient une seule et même grande famille.

<sup>2284</sup> « Nantes 16<sup>e</sup> », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 16

pouvoirs publics. Le GLH de Marseille, l'un des groupes les plus importants qui compte alors une centaine de militant·es, touche pour l'année 1983 une subvention municipale de 140 000 francs, pour un budget de fonctionnement de 150 000 francs auquel s'ajoute 500 000 francs pour l'organisation de l'UEH<sup>2285</sup>. Les chiffres marseillais sont cependant à relativiser et ne peuvent pas être simplement calqués sur les autres groupes du fait de l'histoire du GLH : fondé sept ans auparavant, et il a obtenu très tôt (dès 1979) le soutien du maire Gaston Defferre, ce qui en fait une expérience unique.

Si le contexte a évolué, les activités des groupes se sont dans le même temps diversifiées. Deux dynamiques majeures sont à l'œuvre, les lieux associatifs et les émissions de radios, se matérialisant chacune une sphère différente (médiatique et sociale) sur lesquelles je reviendrai spécifiquement par la suite. Les militant·es – dans les groupes qui investissent plusieurs espaces à la fois – cumulent les activités. Au côté du militantisme de la sphère mouvementiste s'ajoute celles des sphères culturelle, médiatique et de loisir, et sociale et d'assistance. Il y a donc les activités déjà éprouvées et celles, nouvelles, qui prennent une part grandissante au fil du temps. Parmi les formes de mobilisation déjà expérimentée, on retrouve les publications de journaux locaux comme *L'Accroche cœur* à Nantes, les liens avec des associations locales comme le Planning familial pour mener des mobilisations conjointes, des débats et des discussions à l'image de l'intervention du GLH d'Angers à l'École normale, ou encore des tables de presse organisées lors d'événements publics<sup>2286</sup>. Les groupes continuent par ailleurs à organiser des Semaines homosexuelles comme à Nantes du 22 au 26 septembre 1982 et la place de la fête est toujours au cœur des préoccupations militant·es<sup>2287</sup>. On constate que ces activités qui définissent les GLH depuis la fin des années 1970, et par conséquent sa sphère mouvementiste, sont en réalité déjà traversées par des dynamiques sociales et culturelles. Mais celles-ci s'exercent encore à la marge. Avec le début des années 1980, ce n'est donc pas tant la naissance de nouvelles dynamiques – même si elles sont réelles – que leur développement et leur émancipation, dans certains groupes, de la sphère mouvementiste. Comme le rapporte le « pigeon de service » en charge du compte rendu de la 17<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH à Lyon les 15 et 16 janvier 1983, cette situation « reflète probablement une évolution générale : les gens se réinvestissent de plus en plus dans des groupes très pointus<sup>2288</sup> ». Un peu comme ce fut le cas à Paris entre 1978 et 1979. L'accueil et l'assistance pour les nouveaux et nou-

---

<sup>2285</sup> « 7 ans de bonheur », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 19

<sup>2286</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *op. cit.*, p. 30

<sup>2287</sup> « La semaine homosexuelle à Nantes », *op. cit.*, p. 13

<sup>2288</sup> « 17<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983 », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

velles venues par la mise en place de permanences est une évolution majeure. Lors de la Coordination des groupes de l'ouest en novembre 1981, « la nécessité de permanences d'accueil a été rappelée, tout en spécifiant qu'un local où se trouvaient une dizaine de personnes n'était pas forcément la meilleure chose pour accueillir une personne qui avait déjà fait le pas de venir nous trouver<sup>2289</sup> ». Il ne s'agit plus seulement de participer collectivement à des réunions militantes qui doivent déboucher sur une production théorique, et la mise en place d'une action quelconque. Désormais l'individu semble primer sur le collectif de par sa nécessaire émancipation. Il s'agit donc de le recevoir et de l'accompagner dans un parcours individuel et adapté. Certains groupent cumulent alors les activités des différentes sphères tandis que d'autres se spécialisent dans des domaines spécifiques. C'est le cas du groupe Partage en Franche-Comté à Besançon et sa plateforme d'écoute téléphonique SOS Gais qui fonctionne tous les vendredis de 20 heures à minuit<sup>2290</sup>. À Angers on trouve l'équipe de Fil Rose, une autre ligne d'écoute téléphonique dont les permanences sont les mardis et les samedis de 19 à 23 heures<sup>2291</sup>. À Toulon, l'association Gay Loisirs Var propose diverses activités de loisir et de culture<sup>2292</sup>.

Il m'a semblé important d'évaluer l'évolution des différentes sphères et la place qu'elles occupent au sein de l'espace de la cause gaie et lesbienne dans cette première moitié des années 1980. Ce décompte a été fait à partir de l'annuaire des groupes du journal *Homophonies* de 1981 à 1986, à partir d'un séquençage annuel<sup>2293</sup>. Les chiffres donnés par le journal ne sont cependant pas exhaustifs. Plusieurs associations et médias ne sont pas intégrés dans les chiffres d'*Homophonies*. Ils donnent cependant un aperçu général de la situation et permettent de visualiser l'évolution de la composition du mouvement. Les chiffres sont les suivants :

---

<sup>2289</sup> « Les retrouvailles dans l'Ouest », *op. cit.*, p. 30

<sup>2290</sup> « Besançon bouge », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 18

<sup>2291</sup> « L'agenda militant », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 20

<sup>2292</sup> *Ibid.*

<sup>2293</sup> Ces chiffres intègrent les groupes parisiens et leur inscription dans différentes sphères.

Évolution du nombre de groupes en fonction des sphères investies<sup>2294</sup>.

	Jan. 1981	Mars 1982	Avril 1983	Avril 1984	Mars 1985	Jan. 1986
<b>Mouvementiste</b>						
<b>Partisane</b>						
<b>Syndicale</b>	44	49	48	44	28	24
<b>Confessionnelle</b>	12	8	24	28	30	33
<b>Sociale/assis-</b>						
<b>tance</b>	0	4	13	21	24	27
<b>Médiatique</b>						
<b>Culturelle/loisir</b>	0	1	6	19	19	28
<b>Santé</b>	0	0	1	1	1	5
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>92</b>	<b>113</b>	<b>102</b>	<b>117</b>

Ci-dessous un diagramme pour mesurer l'évolution du poids des sphères investies par les militantes entre 1981 et 1986. L'unité de mesure est le nombre de groupes.

---

<sup>2294</sup> Les groupes qui ont investi plusieurs sphères de mobilisation sont de façon générale ceux dont le premier espace d'intervention était la sphère mouvementiste à l'image des GLH.

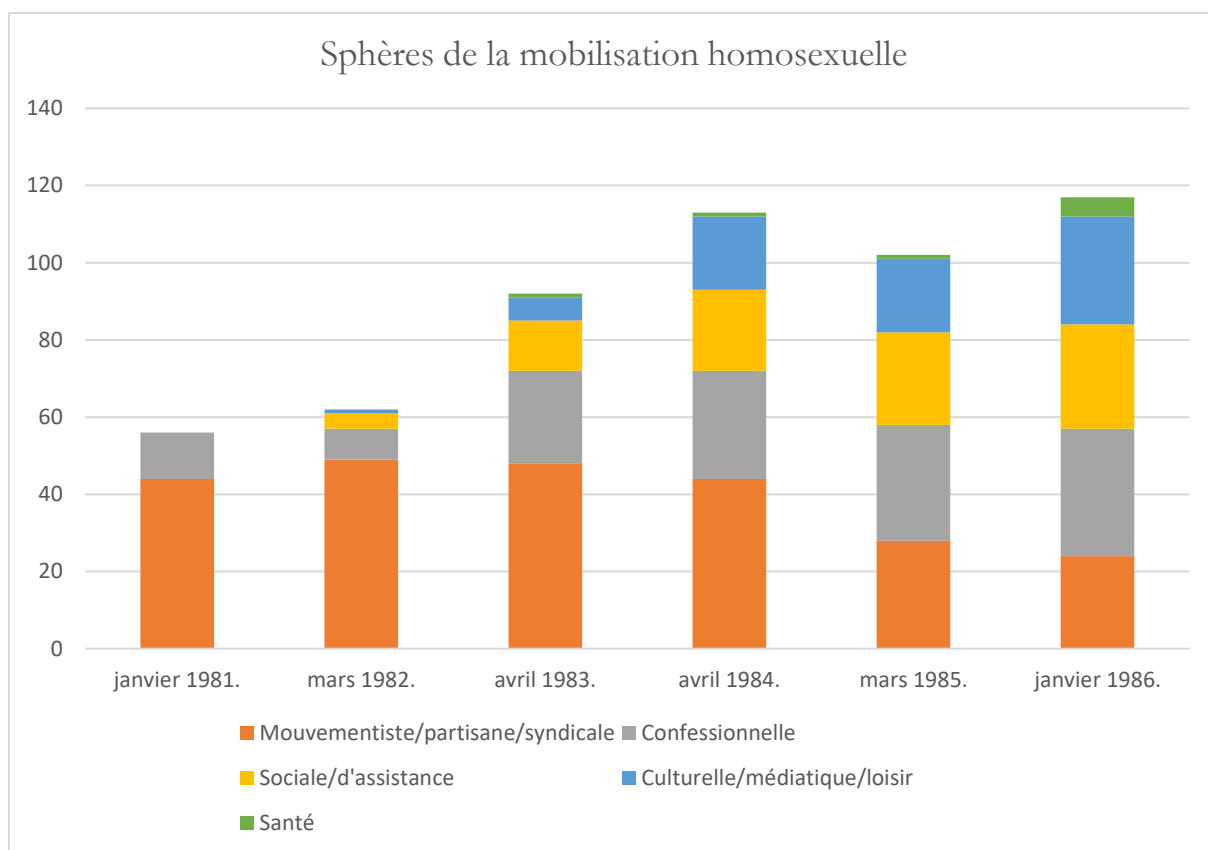


Figure 15 : Sphères de la mobilisation homosexuelles entre 1982 et 1986

Jusqu'en 1981 la mobilisation homosexuelle se spécialise surtout dans deux directions : mouvementiste et confessionnelle. La situation évolue sensiblement à partir de 1982 et l'émergence des sphères sociales et d'assistance et culturel, médiatique et de loisir. Mais c'est véritablement à partir de 1983 que ces deux dernières prennent leur essor, allant à nouveau contre l'idée d'un déclin du mouvement depuis 1982. La sphère médicale, elle, émerge timidement au milieu de la décennie, corrélée à l'explosion de l'épidémie du sida. La sphère confessionnelle devient importante à partir d'avril 1983 avec la multiplication des antennes de l'organisation David et Jonathan dans une majorité des grandes villes. L'affaiblissement de l'espace mouvementiste, partisan et syndical à partir de 1983, mène à une situation de relatif équilibre entre les quatre principales sphères en 1985<sup>2295</sup> : la sphère mouvementiste, partisane et syndicale compte 28 groupes, l'espace confessionnel 30<sup>2296</sup> – et devient alors la principale sphère de l'espace de la cause, la sphère sociale et d'assistance 24 et celle qui recoupe l'espace culturel, médiatique et de loisir en totalise 19. Aussi surprenant que cela puisse donc paraître, ce sont les groupes religieux qui sont les plus nombreux et représentent la

<sup>2295</sup> À noter cependant que cet affaiblissement est en réalité un effondrement de la branche politique, compensée par le développement de la branche partisane. Je développerai ce point dans le prochain chapitre.

<sup>2296</sup> C'est-à-dire majoritairement les antennes locales de David et Jonathan.



principale mobilisation homosexuelle en France ! Il me faut tout de même préciser que si les antennes locales sont nombreuses, cela n'implique pas nécessairement des effectifs nombreux<sup>2297</sup>.

Le développement du milieu commercial est parallèle à celui de l'espace de la cause. Le quartier gai dans le Marais avec ses bars, clubs et saunas se forme en parallèle de la diversification des mobilisations. Une dynamique similaire est à l'œuvre en région. Plus le mouvement s'étend et investit de nouveaux espaces, plus les lieux commerciaux gais et lesbiens se multiplient. Le lieu associatif Méli-Mélo à Clermont-Ferrand s'est ainsi attelé à répertorier les différents espaces pour la région Auvergne. Il recense 15 villes<sup>2298</sup> où l'on peut trouver des espaces commerciaux ou des lieux de drague en plein air, dont la diversité est bien évidemment soumise à la taille de la cité. Clermont-Ferrand fait figure de capitale. On y compte des bars, des discothèques, des restaurants, des saunas, des hôtels<sup>2299</sup> et des lieux de rencontre en extérieur<sup>2300</sup>. Dans une agglomération plus petite comme Vichy, on trouve un bar, une discothèque, un hôtel et des lieux de drague en plein air, tandis qu'à Riom-Châtel-Guyon il faut se contenter d'un hôtel et de différents lieux de cruising. Pour aller danser, conseil est donné de se rendre à Diou, où la discothèque organise des soirées gaies le dimanche, et attire une clientèle à 100 kilomètres à la ronde<sup>2301</sup>. C'est une nouvelle géographie de l'homosexualité qui émerge alors en se décentrant des seules grandes métropoles. Une vie homosexuelle peut, à condition d'être en mesure de se déplacer, exister à la campagne.

### Trajectoire d'un groupe : le GLH de Nantes au début des années 1980

L'histoire de la mobilisation homosexuelle à Nantes est différente de celle de nombreuses villes. Le premier GLH n'est fondé qu'en février 1980 par quatre militants. Pourquoi si tard ? D'après un certain Jacques-Paul, « les pédés de la ville ont un choix si grand de lieux et de plaisirs que tout le reste les importune. [Les militants sont] des empêcheurs de draguer en rond, d'ailleurs toutes les tentatives, même (et surtout ?) les "plus militantes" ont échoué lamentablement au bout de trois semaines<sup>2302</sup> ». Malgré un contexte peu encourageant, les premières actions du groupe se

<sup>2297</sup> Les seuls chiffres dont je dispose sont ceux de l'association nationale de David et Jonathan à partir de leurs mandats lors des Coordinations nationales. Malgré l'absence de chiffres et après discussion avec des militants du CUARH, il me semble réaliste de considérer qu'une entité locale d'un groupe confessionnel réunit autour d'une dizaine de personnes.

<sup>2298</sup> Ces villes sont les suivantes : Clermont-Ferrand, Issoire, Riom – Châtel Guyon, Thiers, « En rase campagne », Aubusson, Vichy, Moulins, Montluçon, Cérilly, Diou, Varennes-sur-Allier, Longeron, Aurillac et Saint-Flour.

<sup>2299</sup> Les lieux commerciaux ne sont pas spécifiquement homosexuels, mais ne discriminent pas les personnes homosexuelles.

<sup>2300</sup> « Le guide de l'Auvergne gay », *Homophonies*, n° 43, mai 1984, p. 18

<sup>2301</sup> *Ibid.*, p. 19

<sup>2302</sup> « Petite chronique d'un groupe de "province" : le GLH – Nantes », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 8

mettent lentement place et prennent doucement forme : rédaction d'un tract de présentation, affiche au restaurant universitaire de la faculté, diffusion d'articles dans un journal d'extrême gauche. En somme, « rien de vraiment très neuf ni de très original, tous les groupes naissants de province (ou de "région") ont connu ce genre de démarrage lent<sup>2303</sup> ». Son positionnement politique est alors courant regroupant d'un côté « un travail d'information et de revendications sur les droits, les lois, les discriminations dont sont victimes les homosexuel(le)s et, d'autre part, la création d'initiatives permettant la vie des homos sur la ville, dans des lieux et avec des pratiques un peu différentes de ce que nous rencontrions dans les parcs ou les bars<sup>2304</sup> ». La question d'un local pour se réunir est cruciale pour les militant·es. Dans un premier temps, le GLH se retrouve dans l'entrepôt inconfortable d'une librairie alternative puis migre dans un café proche du tribunal. Mais la situation n'est pas satisfaisante. Finalement, en juillet 1981, la mairie socialiste attribue au groupe quelques tranches horaires dans un lieu municipal. Probablement grisées par la marche du 4 avril 1981, une « Gay pride » est organisée par la Coordination des groupes de l'ouest dans la Cité des ducs le samedi 27 juin<sup>2305</sup>. Une trentaine de personnes, portant masques blancs et pancartes se rassemblent dans le centre-ville, sous une banderole indiquant : « Les pédés dans la rue, ben on aura tout vu<sup>2306</sup> ». À l'image des groupes dans de nombreuses villes, le GLH devenu le GLH mixte de Nantes organise une Semaine homosexuelle du 18 au 26 septembre 1982, soutenue par le Groupe lesbiennes, l'antenne locale de David et Jonathan, le Planning familial et le « David bar », un bar gai du centre-ville<sup>2307</sup>. L'événement est largement couvert par la presse locale. L'organisation de cette Semaine homosexuelle est comme un coup de fouet pour le GLH mixte. Au sortir de cette semaine, le groupe investit une émission hebdomadaire sur Radio Atlantique, fait paraître un mensuel, *L'Accroche cœur* et organise des fêtes régulières<sup>2308</sup>. En cette fin d'année 1982, le débat au sein du groupe porte sur la création d'un lieu associatif afin de s'« insérer davantage dans la vie locale et de faire du "grandiose" » et affirmer que l'on peut « être gai(e) à Nantes en 82<sup>2309</sup> ».

---

<sup>2303</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>2304</sup> *Ibid.*

<sup>2305</sup> « L'Ouest affolé », *op. cit.*, p. 9

<sup>2306</sup> *Ibid.*

<sup>2307</sup> « Être gai à Nantes », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 17

<sup>2308</sup> *Ibid.*

<sup>2309</sup> *Ibid.*

## 2.3 Développer la sphère culturelle : des émissions gaies à travers l'hexagone

L'un des espaces que les militant·es gais et lesbiennes vont particulièrement investir est la bande FM. Si dans les années 1970 les GLH s'étaient dotés de journaux, dans les années 1980 les groupes homosexuels et lesbiens choisissent la radio, dans le sillage de l'expérience du mouvement des radios libres. Bien sûr, certaines publications locales perdurent à l'image du *Bruys qui court* à Marseille – dont la diffusion est gratuite, mais l'attrait du micro est bien plus fort. Faire de la radio est moins contraignant et énergivore que de fabriquer mensuellement un journal de toute pièce. Et l'impact de la radio est sans commune mesure avec la diffusion d'un journal à quelques dizaines – parfois centaines – d'exemplaires. Ainsi le GLH de Marseille revendique 3000 auditeurs et auditrices pour son émission hebdomadaire « Dérive nocturne » sur Radio soleil<sup>2310</sup>. La radio est aussi un formidable outil dans la lutte pour l'évolution des mentalités face aux médias qui ont particulièrement occulté et dénigré les mobilisations homosexuelles<sup>2311</sup>. Faire de la radio répond aussi à la vocation d'assistance qu'une partie du mouvement a choisi comme orientation. Il est possible de dialoguer et de conseiller la « masse » des gais et des lesbiennes qui vivent encore dans le placard et qui n'oseraient pas se présenter à la permanence d'un groupe homosexuel. On imagine ce garçon homosexuel ou cette fille lesbienne qui vit encore chez ses parents et pour qui s'abonner à un journal ou une revue est tout simplement impossible. Trop jeune pour sortir, l'adolescent·e attend alors le vendredi soir avec impatience, et une fois couché·e, cache la radio sous l'oreiller pour atténuer le son du transistor. Dans la pénombre de la nuit, au côté de tou·tes celles et ceux qui partagent son secret, il ou elle écoute avec une attention presque religieuse sa « Dérive nocturne » qui bascule sa réalité et ses imaginaires. La radio est sans conteste un vecteur d'émancipation et avec elle, le temps s'accélère. Il n'est plus question d'attendre plusieurs semaines pour une réponse à une petite annonce postée dans *Libération*. Grâce à leur lecture à l'antenne, les rencontres se font en direct, dans l'intimité de la bande FM.

Un questionnaire distribué par la Commission média du COPARH aux différentes émissions homosexuelles permet de saisir le fonctionnement de ces dernières. À l'automne 1983, ce sont environ 35 émissions homosexuelles qui diffusent sur l'ensemble de l'hexagone. Il existe alors 98 groupes homosexuels et lesbiens répartis dans 45 villes<sup>2312</sup>. C'est ainsi que dans les 3/4 des villes où l'on trouve un groupe gai il existe une émission homosexuelle. Il a fallu parfois faire profil bas dans quelques radios qui espéraient une dérogation de la Haute autorité en charge de la distribution de la bande FM. Mais dans la majorité des villes « la parole gaie a trouvé un micro complice avec

---

<sup>2310</sup> « 7 ans de bonheur », *op. cit.*, p. 19

<sup>2311</sup> « La radio gaie », 20 février 1982, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2312</sup> « L'annuaire des groupes », *Homophonies*, n° 38, décembre 1983, pp. 18 – 19

une relative facilité<sup>2313</sup> ». Ainsi à Saint-Etienne, le GLH a su convaincre de l'utilité d'une émission homosexuelle et de ses capacités d'animation. « Module gai » a trouvé sa place sur Radio Dio où il partage la grille de programmation avec des émissions animées par des lycéennes, des pacifistes ou encore des personnes immigrées. À Reims l'émission se nomme « Tonus Vitaminé », « Homophonies » à Amiens, « Espace Gai » à Nancy ou encore « Du bout des lèvres » à Metz. Pour plusieurs d'entre elles, ces émissions sont le fait d'animateurs et d'animatrices qui faisaient déjà parti du mouvement des radios libres. Ce sont des programmes généralement animés par deux ou trois personnes pour une durée d'émission d'une à trois heures avec une périodicité hebdomadaire. Les radios d'accueils fonctionnent pour la grande majorité d'entre elles d'après un statut associatif et sont politiquement orientées à gauche<sup>2314</sup>. Elles ne diffusent cependant que quelques heures par jour et c'est un processus assembléiste qui généralement définit le mode de fonctionnement de la radio. Le financement de celles-ci passe souvent par la vente de cartes d'auditeurs, l'organisation de fêtes et de façon très épisodique par des subventions municipales<sup>2315</sup>. L'existence de ces radios permet d'interroger les liens dans une ville entre l'espace mouvementiste, partisan et syndical et la sphère culturelle, médiatique et de loisir auquel appartiennent ces émissions, parfois de façon conjointe. D'après l'enquête du COPARH, « il est [...] assez habituel que les animateurs(trices) soient des militant(e)s ou d'ancien(ne)s militant(e)s du mouvement homosexuel, mais se trouvant à titre individuel au sein de la radio et non en tant que représentant(e)s d'un groupe (bien qu'il existe, comme à Clermont-Ferrand, des programmes placés sous la responsabilité du GLH du coin)<sup>2316</sup> ». Si la majorité des équipes qui animent une émission se déclarent favorable à la mixité, la plupart d'entre elles sont exclusivement composées de garçons, exception faite de l'émission « Voyager en petite lesbianie » à Nancy. Le contenu des émissions est, lui, très varié. « Du programme en quasi solo-animation à la table ronde ouverte tous azimuts [...], en passant par tous les panachages possibles – animateurs(trices) – invité(e)s – appels d'auditeurs(trices), la France gaie qui s'éclate chaque semaine sur les ondes roses ne manque décidément pas de punch<sup>2317</sup> ». Les émissions répercutent l'information gaie, les luttes en cours et la vie du mouvement, tout comme elles dissertent sur le vécu et la culture homosexuelle. Il est aussi question d'outils pratiques, de conseils juridiques et médicaux et la musique occupe près de 25% du temps de programmation. Étant de façon générale la seule émission homosexuelle dans la ville, il faut proposer des contenus pour tous les goûts. Pour sa première émission programmée le 9 mai 1982, le GILH lyonnais édite un tract où il explicite ses

---

<sup>2313</sup> « Nos provinces à l'écoute des gais », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 22

<sup>2314</sup> *Ibid.*, p. 23

<sup>2315</sup> *Ibid.*

<sup>2316</sup> *Ibid.*

<sup>2317</sup> *Ibid.*

intentions. L'une des raisons qui explique la motivation des membres du groupe à vouloir s'exprimer sur les ondes se trouve comme ailleurs dans la difficulté d'accès aux médias traditionnels. L'émission diffusée sur Radio Léon se veut un lieu d'expression et de création et repose sur quatre principes : la présentation de la vie homosexuelle sur Lyon (les associations, les lieux de rencontres, les groupes etc.) ; une dimension réflexive avec des débats thématiques ; de l'information (sur les luttes en cours, les lois, la justice, la médecine, les manifestations) et enfin un magazine culturel (annonce des spectacles, rencontres avec des artistes)<sup>2318</sup>. Le générique de l'émission « Espace Rose » à Lille donne le ton quant aux intentions de ses cinq animateurs et animatrice :

« Espace Rose pour vous tous, lesbiennes, homosexuels, pédérastes, hétéros de tous poils, bisexuels, cuirs, anti-cuirs, folles, travestis, Espace Rose, la radio qui ose, qui cause à votre cœur, à votre corps, Espace Rose, votre radio gay, sur Radio-Lille, 95.1 FM, chaque mardi de 20h à 22h, vous distrait, vous écoute, vous provoque et vous aime<sup>2319</sup> ».

L'émission s'adresse donc à une large communauté et est divisée en deux temps. Durant la première heure se succèdent une séquence d'information, puis des critiques culturelles, des prises de position, une rubrique de petites annonces et le courrier des auditeurs et auditrices. Dans la seconde moitié de l'émission, des débats sur des dossiers sont proposés à des invités avec la participation téléphonique de l'audimat. On y a ainsi discuté de l'homosexualité dans les pays de l'Est, au lycée ou dans la famille<sup>2320</sup>. La parentalité et le couple ont aussi fait l'objet de débats, au plus proche des questionnements de celles et ceux qui les écoutent.

Le *Rapport gai*, donne quelques informations quant à l'audimat de ces émissions. Ce sont les plus jeunes qui écoutent le plus la radio, qu'ils et elles soient de gauche ou de droite. Par ailleurs, « l'insertion dans le mouvement est autant, sinon plus, liée à l'écoute d'émissions : le quart seulement des militants gais actifs ne branchent jamais leur transistor gai contre près des deux tiers des non-militants (même proportion chez les lesbiennes)<sup>2321</sup> ». Écouter la radio fait donc partie du mode de vie des militant·es. Un autre quart écoute les émissions gaies de façon fidèle et la moitié restante le fait plus irrégulièrement. Cette situation ne change pas en fonction de la taille de la ville. Le *Rapport gai* conclut donc en soulignant que les deux à quatre heures d'émission hebdomadaire sont

---

<sup>2318</sup> « Des homosexuels sur les ondes », non daté, fonds privé Chomarat, GILH, MS 0902, Bibliothèque municipale de Lyon

<sup>2319</sup> « Espace Rose à Lille », *Gai Pied*, n° 44, novembre 1982, p. 21

<sup>2320</sup> *Ibid.*

<sup>2321</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 73

dans l'ensemble très écoutées et « participent plus qu'on ne le croit parfois à la socialisation gaie ». Ces émissions sont donc le deuxième média homosexuel en termes d'audience, après *Gai Pied*<sup>2322</sup>.

Pour coordonner toutes ces émissions, des militant·es mettent sur pied la Fédération gaie pour la communication (FGC) dont Arnaud Verbrakèle est le premier président. Ses statuts sont déposés à Lille le 1<sup>er</sup> juin 1983. La réunion d'orientation qui a lieu le 15 octobre 1983 décide de mettre en place une mini agence de presse, fonctionnant sur la base d'un système de répondeurs enregistreurs et de permanences. Une banque de cassettes est aussi créée à Nantes afin de pouvoir rediffuser des émissions enregistrées ailleurs, lorsque l'inspiration fait par exemple défaut<sup>2323</sup>. D'après un tract de présentation, la FGC « se propose [...] de mettre en relation les animateurs(trices) d'émissions gaies afin que se créent dans chaque ville des contacts capables de réagir en direct sur un point d'actualité, de faire un mini reportage... »<sup>2324</sup>. Ce qui est utile lorsque les émissions sont assez fragiles et où parfois le simple départ d'une personne de l'équipe peut mettre fin à l'aventure<sup>2325</sup>. Qualifiée de « plus grande révolution médiatique de cette fin de siècle<sup>2326</sup> », la FGC veut aussi agir dans le domaine de la vidéo en organisant des stages de formation à l'image. Dans l'optique d'une coordination de toutes les émissions homosexuelles, Radio Atlantique et « L'émission rose », le programme hebdomadaire du GLH mixte de Nantes, organisent des rencontres de radios gaies les 17 et 18 mars 1984 qui réunissent une trentaine de participant·es issues de sept émissions différentes<sup>2327</sup>. Deux séminaires sont organisés, relayant les préoccupations des militant·es : « Agence de presse et archives sonores » d'un côté, et « Création, fabrication d'une émission, réalisation, mise en onde » de l'autre<sup>2328</sup>. Si les organisateurs et organisatrices de ces rencontres espéraient davantage de participation au weekend, les contacts échangés permettent l'émergence d'une solidarité entre les différentes « ondes roses » et la mise en réseau d'initiatives parfois isolées.

---

<sup>2322</sup> *Ibid.*, p. 74

<sup>2323</sup> « Du nouveau dans la communication », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 16

<sup>2324</sup> « FGC. Fédération Gaie pour la Communication », non daté, fonds privé Catherine Gonnard, Boite n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>2325</sup> « Radios roses à Nantes », *Gai Pied Hebdo*, n° 113, 31 mars 6 avril 1984, p. 8

<sup>2326</sup> « FGC. Fédération Gaie pour la Communication », *op. cit.*, p. 1

<sup>2327</sup> « Radios en congrès », *Homophonies*, n° 43, mai 1984, p. 25

<sup>2328</sup> « Radios roses à Nantes », *op. cit.*, p. 8

## 2.4 La naissance des lieux associatifs : le développement d'un espace de la cause

Au début de l'année 1984, 13 lieux associatifs gais et lesbiens ont vu le jour dans 12 villes différentes<sup>2329</sup>. Quelques mois plus tard, en avril 1984, le nombre de groupes homosexuels et lesbiens recensés par *Homophonies* grimpe à 113, répartis dans 46 villes de l'hexagone<sup>2330</sup>. En moyenne, c'est donc une ville sur quatre accueillant un groupe homo, qui compte un lieu associatif. Dans son ouvrage *Le Moment politique de l'homosexualité*, Massimo Prearo établit un parallèle entre ces lieux associatifs et les *gay centers* britanniques et l'émergence d'un débat à ce propos à la fin des années 1970<sup>2331</sup>. Le Centre du christ libérateur (CCL) est considéré par les militant·es comme le premier lieu associatif français. La « Boulangerie gai » à Marseille est le premier lieu associatif ouvert en région par le GLH en 1979. Ces lieux associatifs, particulièrement ancrés à l'échelle d'une ville, créditent l'hypothèse d'un retour des forces militantes à la mobilisation locale, en parallèle d'une recherche de l'unité politique à l'échelle nationale. Prearo défend l'idée que « la création massive dans tout le territoire français de *lieux associatifs gais et lesbiens* réalise, pour ainsi dire, verticalement l'unité politique du mouvement et horizontalement la division communautaire que produit la mise en place de réseaux associatifs inscrits dans l'espace local<sup>2332</sup> ». Cette division communautaire telle que la présente Prearo doit à mon sens être atténuée, parce qu'en réalité, même si tous ces lieux ont des trajectoires différentes, on y retrouve des dynamiques de mobilisation très proches, sur lesquelles je reviendrai par la suite. Par ailleurs, il existe une indubitable concentration de ces lieux associatifs dans certaines régions plus que dans d'autres (dans le nord-ouest et le centre-est), des régions où les groupes sont déjà fortement liés depuis la fin des années 1970 et l'émergence de coordinations locales ou régionales. On peut donc émettre l'hypothèse que les groupes proches géographiquement ont pu s'inspirer et s'influencer. La naissance de la Fédération des lieux associatifs gais et lesbiens (FLAG) à l'été 1982 témoigne d'une recherche d'unité politique et d'un partage théorique et pratique entre les différents groupes.

Après la « Boulangerie Gaie » à Marseille, c'est au tour de la ville de Rouen de connaître l'expérience d'un lieu associatif. En parallèle du GLH, l'association « Être et connaître » est créée, destinée à favoriser les rencontres et dont l'activité est dans un premier temps culturelle (organisation de fêtes, de spectacles). Le constat établi par les militant·es est que les activités menées par le GLH ne répondent que partiellement aux attentes de la population gaie et lesbienne. C'est dans

---

<sup>2329</sup> Les villes ayant compté un lieu associatif sont les suivantes : Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris (x2) et Rouen.

<sup>2330</sup> « L'agenda militant », *Homophonies*, n° 42, septembre 1982, pp. 19 - 20

<sup>2331</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, op. cit., p. 223

<sup>2332</sup> *Ibid.*, p. 232

cette perspective que l'association se dote d'un lieu associatif, « Les Balcons », afin de « renforcer la solidarité, aider les homos à s'affirmer, répondre aux demandes d'écoute individualisées de certains face à leurs problèmes<sup>2333</sup> ». Autrement dit, les militant·es font le constat que les activités de la seule sphère mouvementiste ne sont plus suffisantes et cherchent à développer celles liées aux sphères sociale et d'assistance et culturelle, médiatique et de loisir. À Dijon, le projet d'un lieu associatif est né au lendemain de la marche du 4 avril 1981 à Paris. Une trentaine de personnes de Dijon avaient fait le voyage jusqu'à la capitale et pleines d'enthousiasme, elles ont décidé de « faire quelque chose<sup>2334</sup> », sans avoir nécessairement envie de participer aux réunions hebdomadaires du GLH, perçu comme « trop militant<sup>2335</sup> ». L'idée d'un « lieu de rencontre, de réunion, bar librairie où pourraient se dérouler des activités nombreuses et diverses<sup>2336</sup> » est accueillie avec enthousiasme. Il ouvre ses portes le weekend des 12 et 13 janvier 1982 et prend le nom de « Diane et Hadrien » (DH). L'histoire est quelque peu similaire à Caen. En juin 1982, des militant·es du GLH forment l'association « Recherche et différence » dont l'objectif est l'ouverture d'un lieu associatif, « un centre d'animation et de rencontre<sup>2337</sup> ». Il s'affuble du nom de « Le Bilboquet » et prend place dans un local de cinquante mètres carrés, qui comprend un restaurant, une bibliothèque et une vidéothèque. Inauguré le 4 décembre 1982, le lieu est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 16 à 22 heures et le mercredi et le samedi de 14 à 22 heures<sup>2338</sup>. Chaque soir, le restaurant est complet, les repas étant servis par les animateurs et animatrices du lieu, secondé·es par des adhérent·es du local. C'est donc un engagement particulièrement énergivore pour la petite équipe qui se charge de l'animation du lieu et il n'est pas difficile d'imaginer un rapide épuisement des forces qui font vivre cet espace.

En décembre 1982, *Homophonies* comptabilise 8 lieux associatifs et propose une fiche pratique pour chaque local<sup>2339</sup>. Elles mettent en lumière, au-delà de l'autonomie de chaque espace, à quel point le développement des sphères culturelles, médiatiques et de loisir tout comme celui des sphères sociale et d'assistance est proche d'une ville à l'autre : les activités et services sont similaires et s'influencent probablement réciproquement. Le tableau ci-dessous illustre cette situation :

---

<sup>2333</sup> « Rouen : un nouveau lieu », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 7

<sup>2334</sup> « Enfin ! Un lieu dijonnais », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 19

<sup>2335</sup> *Ibid.*

<sup>2336</sup> *Ibid.*

<sup>2337</sup> « Caen : Venez jouer au Bilboquet », *Homophonies*, n° 28, février 1983, p. 16

<sup>2338</sup> *Ibid.*

<sup>2339</sup> « Fiche pratique des nouveaux lieux gais », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 17



Nom	ARIS	Les Balcons	La Boulangerie Gaie	CCL	Gai Tappant	Diane et Hadrien	Le Bilboquet	Tutti frutti
Ville	Lyon	Caen	Marseille	Paris	Lille	Dijon	Caen	Rennes

Réunions	X	X	X	X	X	X	X	X
Bar	X	X	X		X	X	X	X
Librairie		X		X	X	X	X	X
Bibliothèque	X	X	X	X	X	X	X	X
Soirées femmes non-mixtes	X	X	X	X		X	X	
Discothèque	X							
Téléphone SOS	X	X		X	X		X	
Salon de thé					X			X
Restaurant		X		X			X	X
Conférences	X	X		X	X	X	X	X
Permanences juridiques	X	X		X	X			X
Permanences médicales	X	X		X	X			X
Emission radio libre		X	X		X	X	X	X
Bals	X		X		X	X	X	X
Projections films	X		X		X	X		X
Expositions	X	X	X		X	X		X
Journal	X		X	X				X

Les lieux associatifs accueillent des individus qui n'auraient pas pris part à des groupes relevant de la sphère mouvementiste, quel est le profil sociologique des adhérent·es de ces nouveaux espaces ? Comme le souligne *Homophonies*, « en quelques mois d'existence des milliers de personnes sont venues à la *Boulangerie*, aux *Balcons*, à *DH*, et des centaines ont adhéré dans chaque ville. Comparé aux vingt à quarante personnes qui étaient membres de chacun des GLH, on a à l'évidence

changé d'échelle<sup>2340</sup> ». Dans un article de présentation de « Diane et Hadrien », Jean Boyer, alias de Jean Cavailles, l'un des principaux animateurs du GLH de Dijon, fait état, en avril 1980, de 70 membres dans l'association et de plusieurs dizaines de personnes qui s'y retrouvent chaque soir<sup>2341</sup>. Stacy Langiller a réalisé en 2017 une monographie de « Diane et Hadrien » dans le cadre d'un mémoire de master. Grâce à un questionnaire que les militant·es font circuler parmi les personnes adhérentes du lieu, Langiller propose une sociologie des membres. 64 personnes répondent à ce questionnaire<sup>2342</sup>, dont 72% d'hommes et 28% de femmes. Les membres de « DH » ont entre 17 et 45 ans, même si les « moins de 25 représentent plus de la moitié du total », l'âge moyen étant de 26.6 ans<sup>2343</sup> ». Le questionnaire interroge sur le statut affectif de ses membres afin de saisir si les personnes qui fréquentent le lieu le font pour rencontrer quelqu'un·e. Langiller établit que la moitié des lesbiennes qui fréquentent « DH » sont en couples, tandis que pour les garçons, ce chiffre plafonne à 23%<sup>2344</sup>. Par ailleurs, les garçons fréquentent pour plus de la moitié<sup>2345</sup> d'entre eux le « ghetto sauvage », tandis que les 2/3 d'entre eux (1/3 pour les lesbiennes) vont régulièrement en boîte de nuit<sup>2346</sup>. Dijon ne comptant pas de boîte de nuit, Langiller souligne que « pour accéder à ces lieux il fallait faire "au minimum 150 bornes aller et retour, sinon 4 à 600 s'il s'agit de Paris et Lyon"<sup>2347</sup> ». Tous ces déplacements coûtent cher et donc « DH » « est un moyen de faire ces rencontres plus proches de chez eux, même si ce n'est pas exclusivement un lieu de drague<sup>2348</sup> ». Les parents « savent » dans 59% des cas l'homosexualité de leur enfant, la famille dans 64%, les amis dans 67% (60% pour les hommes, 83% pour les femmes) et les amies dans 59% (46% pour les hommes, 89% pour les femmes)<sup>2349</sup>. Les lesbiennes apparaissent donc plus « libérées » que les garçons dans l'expression de leur sexualité. Le questionnaire interroge aussi les liens entre les membres de « Diane et Hadrien » et le GLH. D'après Langiller 63% d'entre elles et eux ne se sont jamais rendu·es à une réunion du Groupe de libération homosexuel<sup>2350</sup>. Seuls 18% sont membres du GLH et 16 % s'y rendent de temps en temps<sup>2351</sup>. 39% (53% des garçons) lisent *Gai Pied* régulièrement et

---

<sup>2340</sup> « Qui fréquente les lieux gais ? », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 18

<sup>2341</sup> « Dijon : Gais bourguignons », *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p. 12

<sup>2342</sup> *Homophonies* parle de 67 personnes ayant répondu au questionnaire.

<sup>2343</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : *un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984)*, mémoire de master 2, Dijon, Université de Bourgogne, 2017, p. 47

<sup>2344</sup> *Ibid.*, p. 47

<sup>2345</sup> *Ibid.*, p. 48

<sup>2346</sup> « Qui fréquente les lieux gais ? », *op. cit.*, p. 19

<sup>2347</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : *un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984)*, *op. cit.*, p. 49

<sup>2348</sup> *Ibid.*

<sup>2349</sup> « Qui fréquente les lieux gais ? », *op. cit.*, p. 19

<sup>2350</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : *un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984)*, *op. cit.*, p. 51

<sup>2351</sup> « Qui fréquente les lieux gais ? », *op. cit.*, p. 19

19% (18% des garçons) quelquefois. *Homophonies, Masques* et la presse commerciale masculine arrivent presque à égalité, mais avec un lectorat bien plus faible<sup>2352</sup>. On se souvient qu'au « Bilboquet » à Caen, les animateurs et animatrices du lieu, secondés par les adhérent·es, organisaient une cantine tous les soirs, avec le risque d'un épuisement précoce. Le questionnaire relatif à « DH » interroge la fréquence de fréquentation par ses membres et par conséquent leur engagement dans l'existence du lieu. D'après les chiffres de Langiller, 10% viennent tous les soirs, 20% un soir par semaine, près de 28% viennent une fois par semaine, 25% une fois par quinzaine et un peu moins de 20% une fois par mois<sup>2353</sup>. « “Diane et Hadrien” serait donc pour certains un rendez-vous hebdomadaire pour rencontrer du monde, boire un verre ou participer à une activité, donc une habitude<sup>2354</sup> ». La fréquentation régulière du local n'implique pas nécessairement un engagement dans le fonctionnement du lieu. Ainsi, seules 27% des personnes ayant répondu au questionnaire ont une carte d'adhérent·e, 20% sont à jour de leur cotisation et pas plus de 28% d'entre elles se sont déplacées pour l'assemblée générale<sup>2355</sup>. Comme le résume *Homophonies*, « une silhouette se dessine donc, des 20 – 30 ans, plutôt hommes que femmes, assez libérés, passablement dragueurs (assidus des boîtes compte tenu de leur éloignement) et peu militants. Des nouveaux gais ? Peut-être<sup>2356</sup> ». Je reviendrai dans le prochain chapitre sur l'évolution des profils politiques et sociologiques des jeunes gais et lesbiennes.

La majorité de ces lieux associatifs sont créés dans des villes de taille moyenne (Caen, Rouen, Rennes, Dijon etc.). Il va alors sans dire que l'ouverture d'un local fait grand bruit, ce qui nous permet d'étudier la réception d'une telle initiative. Pour l'ouverture du local à Dijon, les militant·es collent 600 affiches, distribuent 2500 tracts et font parvenir 500 invitations pour la soirée d'inauguration<sup>2357</sup> ce qui assure à l'événement une forte publicité. Stacy Langiller propose dans sa recherche une histoire détaillée du cas dijonnais<sup>2358</sup>. Je vais ici me limiter aux échos dans les journaux à partir d'un dossier de presse réalisé par l'association, et au sein de la population gaie et lesbienne dijonnaise. Plusieurs articles paraissent les 15 et 16 février 1982, au moment de l'ouverture de « DH » dans les journaux *Le Bien public*, *Les dépêches* et *Hebdo-Dijon*. La perspective de ces articles est d'abord informative et ils n'expriment aucune animosité particulière envers l'initiative homosexuelle. Le local de « DH » est situé rue Charles le Téméraire, petite rue paisible d'un quartier bourgeois où le maire d'alors, Robert Poujade vit à deux pas. *Le Bien public* recueille les doléances

---

<sup>2352</sup> *Ibid.*, p. 19

<sup>2353</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984), *op. cit.*, p. 52

<sup>2354</sup> *Ibid.*

<sup>2355</sup> « Qui fréquente les lieux gais ? », *op. cit.*, p. 19

<sup>2356</sup> *Ibid.*

<sup>2357</sup> « Dijon : Gais bourguignons », *op. cit.*, p. 13

<sup>2358</sup> LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984), *op. cit.*, pp. 32 - 41

du voisinage : « C'était un quartier si tranquille... », « Pourquoi a-t-il fallu que ça nous arrive à nous ?<sup>2359</sup> ». Conséquence de l'agitation après l'ouverture du local, l'agence immobilière qui a loué à « DH » fait parvenir un recommandé à l'association :

« Il se révèle que le local est utilisé pour une association d'homosexuels, ce qui est considéré par les habitants de l'immeuble, les voisins et les parents d'élèves de l'école qui se trouve dans cette rue comme contraire aux bonnes mœurs. [...] Je fais toutes réserves sur la suite de cette affaire, compte tenu du préjudice causé à la réputation de mon cabinet<sup>2360</sup> ».

Le voisinage fait signer une pétition dans le quartier, dans l'espoir de « chasser les homos<sup>2361</sup> ». Si les articles du quotidien *Le Bien public* se limitent à une présentation factuelle des événements en cours, le courrier des lecteurs du journal est plus violent. On lit ainsi : « Oui quelle honte de voir les murs de notre ville couverte d'affiches en faveur d'homosexuels. Oui quelle honte de voir les journaux faire des comptes rendus des réunions de ces détraqués. Oui quelle honte de voir la télévision locale faire un reportage sur ces anormaux<sup>2362</sup> ». Jean Cavailhes, lors d'un entretien avec Stacy Langiller, relativise cependant l'animosité à laquelle le local est confronté, considérant que la majorité de la population accepte l'idée qu'« ils ont le droit de vivre<sup>2363</sup> ». Il constate cependant qu'au sein de la population homosexuelle les réticences sont fortes : « la majorité a cependant rejeté la démarche, voulant rester cachée, avec une véritable frousse de la sortie du placard ». À Clermont-Ferrand, la situation est quelque peu différente. La naissance du lieu associatif Méli-Mélo a permis de redynamiser la mobilisation locale. Comme le note le correspondant d'*Homophonies* « le succès de Méli-Mélo a permis d'insuffler au GHC (Groupe homosexuel clermontois/GLH) un sang nouveau et de faire renaître une activité militante, notamment autour de la pétition du CUARH et de la préparation de la marche nationale du 18 juin<sup>2364</sup> ».

À l'image des émissions de radio homosexuelles qui se fédèrent et se coordonnent au sein de la Fédération gaie de la communication, les lieux associatifs créent à leur tour une structure fédératrice, la FLAG, la Fédération nationale des lieux associatifs gais. L'organisation est fondée en juillet 1982 et d'après ses statuts, elle se propose de « coordonner et de développer les activités des lieux sans but lucratif destinés principalement aux homosexuels et aux lesbiennes<sup>2365</sup> ». La FLAG se propose d'organiser des échanges réguliers d'expériences entre les différents lieux, d'apporter

---

<sup>2359</sup> « Pas bien "gai" tout ça ! », *Le Bien public*, 20 février 1982

<sup>2360</sup> « Dijon : Gais bourguignons », *op. cit.*, p. 13

<sup>2361</sup> « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, n° 239, samedi et dimanche 20 et 21 février 1982

<sup>2362</sup> « Courrier des lecteurs », *Le Bien Public*, 19 février 1982

<sup>2363</sup> LANGILLER Stacy, « Diane et Hadrien » : *un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984)*, *op. cit.*, p. 41

<sup>2364</sup> « Le nouveau Clermont-Ferrand », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 18

<sup>2365</sup> « FLAGrants délices... », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 15

une aide juridique et militante pour les lieux qui sont confrontés à la répression anti-homosexuelle et d'appuyer les associations dans leurs démarches pour obtenir des subventions de la part des pouvoirs publics. Lors de son Assemblée générale à la mi-octobre 1982, la FLAG compte huit lieux associatifs adhérents. Principalement mobilisée dans les sphères culturelle, médiatique et de loisir et sociale d'assistance, la fédération décide lors de cette AG de ne pas adhérer au CUARH, même si la majorité des lieux en sont membres, « afin de ne pas en mettre d'autres en porte-à-faux<sup>2366</sup> ». La FLAG développe rapidement des liens avec différents ministères et autres organismes étatiques (ministère de la Culture, du Temps libre, Direction du livre etc.) ce qui va lui permettre de toucher des subventions et embaucher des animateurs et animatrices pour faire vivre les différents lieux<sup>2367</sup>. C'est ainsi que « Les Balcons » à Rouen, peuvent embaucher deux personnes pour animer le local<sup>2368</sup>. Du côté de « Diane et Hadrien », le ministère du Travail a décidé de financer aux 2/3 un « emploi d'utilité locale » pendant un an, tandis que le Conseil régional subventionne l'association à hauteur de 40 000 francs pour l'achat de meubles<sup>2369</sup>. La FLAG reçoit elle aussi une subvention pour embaucher un animateur et on se trouve dans une situation inédite début 1983 où quatre personnes liées au mouvement homosexuel sont payées à partir de fonds publics. Comme le remarque Massimo Prearo, « le nouveau gouvernement n'a donc pas seulement contribué à une reconnaissance politique du mouvement mais, par des financements ciblés, a supporté cette dynamique de création de lieux associatifs [...]»<sup>2370</sup>.

Le dernier lieu associatif à voir le jour est « L'Escargot » à Paris qui ouvre ses portes le 10 décembre 1983 dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Il est l'œuvre de plusieurs associations homosexuelles parisiennes : la RHIF, l'Association des gais architectes (AGAC), les Nouveaux gais PTT et le Groupe achrien des grandes écoles (GAGE)<sup>2371</sup>. Au-delà des conflits entre les différents groupes et associations parisiennes, le COPARH ne s'associe pas à cette aventure, considérant qu'au vu de l'importance du secteur commercial, cette idée paraît déraisonnable<sup>2372</sup>. La naissance de « L'Escargot » se concrétise à un moment où le mouvement des lieux associatifs est déjà sur le déclin. « Les Balcons » qui avaient ouvert en novembre 1981 ont ainsi fermé pour cause de problèmes financiers<sup>2373</sup>. De plus, les élections municipales du printemps 1983 sont remportées par la droite. Par conséquent, de nombreux groupes et associations qui avaient entamé un dialogue avec des

---

<sup>2366</sup> *Ibid.*

<sup>2367</sup> « Des lieux pas communs », *Gai Pied Hebdo*, n° 51, 8 – 14 janvier 1983, p. 17

<sup>2368</sup> « Rouen : un nouveau lieu », *op. cit.*, p. 7

<sup>2369</sup> « Des lieux pas communs », *op. cit.*, p. 17

<sup>2370</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, *op. cit.*, p. 225

<sup>2371</sup> « L'Escargot est né », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 18

<sup>2372</sup> *Ibid.*

<sup>2373</sup> « La fin des Balcons », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 18

municipalités socialistes se trouvent confrontées à de nouveaux édiles qui cherchent à les renvoyer dans l'obscurité du placard. Je reviendrai sur cet épisode dans le prochain chapitre. Organisée tous les deux ans, l'Université d'été homosexuelle de juillet 1983 permet au mouvement de faire un bilan sur la mobilisation en cours.

## 2.5 Lesbos y Mykonos : l'Université d'été homosexuelle de 1983

La troisième Université d'été homosexuelle doit se tenir du 10 au 17 juillet 1983 à Marseille. Cette semaine de rencontre est devenue un rendez-vous incontournable pour prendre le pouls du mouvement. Si les Coordinations nationales du CUARH réunissent de nombreux groupes, l'Université d'été a cette caractéristique d'être ouverte à l'ensemble du spectre qui compose l'espace de la cause. Comme le présente le livret d'accueil pour les participant·es, cette UEH s'inscrit dans la continuité des précédentes afin d'« offrir un espace, des lieux, un temps où viennent s'inscrire les diversités et les initiatives propres aux homosexualités<sup>2374</sup> ». Le journaliste du *Gai Pied Hebdo* Vincent Tardieu remarque que « si chacune des universités marque une étape dans l'implantation locale du [GLH de Marseille], elles sont aussi l'expression de l'évolution du mouvement homosexuel dans son ensemble<sup>2375</sup> ». L'UEH permet de faire un instantané du mouvement et de l'état de la mobilisation, ce qui fait dire à Mélanie Badaire, alias Jean-Michel Rousseau, que l'édition de l'été 1983 « sera à la hauteur des bouleversements intervenus dans la communauté gaie actuelle, avec la participation de tous les médias homosexuels, avec la transmission des moments forts sur les ondes locales [...]<sup>2376</sup> ». Le dossier de presse de l'UEH élaboré par le GLH de Marseille présente les enjeux de l'événement de façon similaire. Il établit que cette édition « vient après 4 années de “Come out”, affirmation homosexuelle, après l'accession de la Gauche au pouvoir qui entraîne l'abrogation des lois discriminatoires, la reconnaissance du fait homosexuel, l'aide des pouvoirs publics à nos associations<sup>2377</sup> ». Autrement dit, cette UEH s'inscrit dans une nouvelle séquence politique, dans un monde qui a profondément changé. Un thème central a été choisi pour cette nouvelle édition dont l'objectif est de réunir un millier de participant·es : « Vivre gai en Méditerranée ». À l'image des éditions précédentes, la programmation est particulièrement riche : ateliers, débats, festival de films, groupes de travail, un grand bal pour le 14 juillet, un gala final de plus de cinq heures et bien évidemment la plage et la drague dans les calanques. Le budget prévisionnel est à la hauteur de

---

<sup>2374</sup> « Université d'été homosexuelle. Mykonos. Edito », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2375</sup> « Vivre gai en Méditerranée », *Gai Pied Hebdo*, n° 55, 9 – 15 juillet 1983, p. 16

<sup>2376</sup> « Objectif 1000 », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 19

<sup>2377</sup> « Dossier de presse », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

l'ambition des militant·es<sup>2378</sup>. Il s'élève pour cette nouvelle édition à 309 000 francs<sup>2379</sup>. Si l'édition de 1983 est mixte, c'est en réalité deux UEH qui sont programmées, liée au radicalisme lesbien émergent, dont la préparation est assurée par deux groupes distincts : UEH – Lesbos, organisée par et pour les lesbiennes<sup>2380</sup> et UEH – Mykonos, son pendant masculin<sup>2381</sup>. Un « Point de ren-contre » est pensé pour que ces deux mondes puissent entrer en contact et non pas seulement fonctionner sur des voix parallèles.

*Paris – Match* remporte la palme du reportage le plus homophobe avec son article intitulé « Les folles de la Canebière ». On y lit :

« Il règne à l'UEH l'atmosphère d'un poulailler en effervescence. Posée sur des gradins, une petite centaine de créatures s'agitent en tous sens et s'interpellent, se congratulent, s'embras-sent, battent des paupières, se pelotent les bras, les fesses... Au milieu de ces criailleries et de ces piailllements on entend la voix d'une jeune femme plutôt costaude qui appelle sa dul-ciné<sup>2382</sup> ».

Sans commentaires. D'après le récit qu'*Homophonies* fait de l'UEH, 600 personnes participent aux travaux et aux festivités de cette troisième édition. Symbole d'une époque en pleine mutation, l'ate-lier « Astrologie homosexuelle » a attiré plus de participant·es que celui consacré au « mouve-ment<sup>2383</sup> ». D'après Pablo Rouy, l'atelier est un échec « car seuls péroraient d'anciens et d'anciennes militantes, criant “à bas le ghetto ! à bas le commercial et la médiatisation gaie qui confisquent notre parole”<sup>2384</sup> ». Le discours « homosexuel pur et dur<sup>2385</sup> » ne semble plus intéresser grand monde. Pablo Rouy remarque aussi qu'au dernier jour de l'UEH, lors du débat sur l'avenir du mouvement, personne n'est capable de proposer de nouveaux axes de lutte ou de nouvelles campagnes natio-nales, aucune perspective n'existe pour le moyen ou long terme et aucune analyse n'est faite sur les nouveaux modes de vie et les nouvelles réalités homosexuelles<sup>2386</sup>. Et de conclure :

« Si la première UEH donna naissance au CUARH, la seconde aux lieux associatifs gais, cette 3<sup>e</sup> mit en évidence la contradiction entre, d'une part, des discours et des pratiques fossilisées,

---

<sup>2378</sup> Ce budget ne prend pas en compte la location des différents espaces où vont se dérouler l'UEH car ceux-ci sont mis à disposition gracieuse par la mairie.

<sup>2379</sup> « Dossier de presse », *op. cit.*, p. 18

<sup>2380</sup> L'initiative d'une UEH non-mixte lesbienne revient au Groupe de lesbiennes de Marseille de la « Douce amer » imaginée en septembre 1982 lors des premières réunions d'organisation.

<sup>2381</sup> « Objectif 1000 », *op. cit.*, p. 19

<sup>2382</sup> « Quand dira-t-on ? », *Gai Pied Hebdo*, n° 83, 3 – 9 septembre 1983, p. 17

<sup>2383</sup> « Mykonos : une île gaie », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 28

<sup>2384</sup> « Nous partîmes 500 », *Gai Pied Hebdo*, n° 83, 3 – 9 septembre 1983, p. 17

<sup>2385</sup> *Ibid.*

<sup>2386</sup> *Ibid.*

d'autre part, la percée de nouveaux comportements, de nouvelles attitudes, de nouveaux modes de vie et de pensée<sup>2387</sup> ».

En parallèle des discussions politiques, les vidéo-conférences animées par Roger Peyrefitte et Michel Foucault sont un franc succès, tout comme la nuit du cinéma où sont projetés *Querelle* et *La Cage aux folles*. Le caractère festif de l'UEH est aussi au cœur du programme, avec l'excursion d'une nuit sur les îles du Frioul ou encore le bal du 14 juillet. Plus que *Gai Pied Hebdo* ou *Homophonies*, c'est probablement le journaliste du *Monde* Jean Contrucci qui propose le récit le plus complet – et positif – sur cette semaine marseillaise :

« À quoi reconnaît-on un participant à l'université d'été homosexuelle de Marseille ? À ceci notamment : habitué de la nuit et des lieux clos – s'il n'est pas autochtone, le lundi il arbore généralement une carnation rappelant la porcelaine sanitaire ; dès le mercredi, il a viré à la teinte homard sortant du court-bouillon, et le dimanche, pour le gala de clôture, il présente un teint de vieux boucanier.

La "bronzette" fait partie du rite obligé de l'université d'été homosexuelle, la seule du genre. Mais on peut reconnaître ce participant à d'autres signes évidents : il a l'œil vitreux, l'élocution flottante (surtout s'il a fait partie des organisateurs) et un état général de fatigue dans le programme (et hors programme). Car s'il a été assidu, il a écouté vingt-huit conférences, assisté à quinze spectacles, participé à sept forums, transpiré à deux bals par trente degrés à l'ombre ; il a passé une nuit à la belle étoile et une nuit (blanche) à visionner des films homosexuels, sans parler des quatorze ateliers où il a appris à chanter en cœur, à masser les autres, à danser en mesure, à faire du mime, de la photo, à s'initier à psychothérapie de groupe, et il est devenu incollable sur les maladies sexuelles transmissibles. En outre, le voilà fin prêt pour le prochain marathon, car il a couru de la faculté Saint-Charles à la Vieille Charité, du Centre Bourse à la salle Saint-Georges pour finir très tard sa journée sur le campus de la cité universitaire de Luminy, à l'autre bout de Marseille. On n'était pas là seulement pour s'amuser à l'université d'été homosexuelle style 1983<sup>2388</sup> ».

Conséquence de la séquence politique que traverse le mouvement, l'UEH est traversée par deux débats structurels. Le premier est lié au radicalisme dans le mouvement lesbien, « débat qui a rejailli à plusieurs reprises au cours des assemblées générales<sup>2389</sup> ». Le second est lié au mouvement homosexuel masculin et interroge le « problème des rapports du commercial et de l'associatif, de l'indépendance du militant par rapport aux annonceurs publicitaires<sup>2390</sup> ». Débat d'autant plus houleux

---

<sup>2387</sup> *Ibid.*

<sup>2388</sup> « Université d'été homosexuelle à Marseille. Près de la fête, loin du sida », *Le Monde*, 30 juillet 1983

<sup>2389</sup> « Mykonos : une île gaie », *op. cit.*, p. 28

<sup>2390</sup> *Ibid.*



que *Le Gai Pied* vient de connaître sa scission et que Jean Le Bitoux et d'autres sont venus à l'UEH avec leur nouvelle parution, *Gai Pied au cul*, déjà présenté. Du côté de Lesbos, ce sont 130 lesbiennes présentes dès le premier jour. D'après Marie Noëlle, l'une des participantes, la partie lesbienne est traversée par les oppositions qui divisent le mouvement depuis 1980, symbolisée par les « conflits dans lesquels se débattaient les lesbiennes marseillaises, celles de la Boulangerie, lieu associatif du GLH, qui organisaient la partie mixte “point de rencontre” et celles de la “Douce Amer”, scission des premières, qui organisaient la partie Lesbos<sup>2391</sup> ». Le « point de rencontre » qui devait alors être complémentaire de la partie non-mixte devient alors un espace concurrentiel au premier, chaque « camp » invectivant l'autre. Comme le résume Marie-Noëlle :

« Facile d'amalgamer désir de participer à des débats non-mixtes, donc désir d'une certaine autonomie avec radicalisme et de brandir l'épouvantail radical pour boycotter et faire boycotter Lesbos, dangereux aussi de développer une parole anti-Lesbos, donc anti-lesbienne sans s'informer ni se soucier des horizons politiques fort différents et des motivations des lesbiennes qui participaient effectivement à Lesbos<sup>2392</sup> ».

Pour Odile Bouchet, que *Le Monde* présente comme chargée de la partie Lesbos, cette idée d'une UEH non-mixte est une erreur à ne pas reproduire pour la prochaine édition<sup>2393</sup>. Pour autant, lors de l'Assemblée générale de bilan de Lesbos (à laquelle ne participent pas les lesbiennes de la Boulangerie), deux projets émergent pour le mouvement lesbien. Le premier est l'organisation d'une rencontre annuelle des lesbiennes dont la prochaine doit se dérouler sur le thème de « l'autonomie ou l'indépendance du mouvement lesbien ». Une première réunion préparatoire doit se tenir à Paris le weekend du 11 novembre<sup>2394</sup>. Le second consiste en la création d'un service lesbien d'information (SLI) qui doit coordonner les activités lesbiennes au niveau national par l'intermédiaire d'un bulletin d'information à l'image de celui de l'ILIS au plan international.

Alors qu'il n'est pas annoncé dans le programme, un atelier attire massivement les participant·es de l'UEH. C'est l'atelier sida, animé par l'Association des médecins gays (AMG). Comme le rapporte *Le Monde* :

---

<sup>2391</sup> « Lesbos ou l'épouvantail radical », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 30

<sup>2392</sup> *Ibid.*

<sup>2393</sup> « Université d'été homosexuelle à Marseille. Près de la fête, loin du sida », *op. cit.*

<sup>2394</sup> « Lesbos ou l'épouvantail radical », *op. cit.*, p. 30

« Le traumatisme que provoque ce nouveau mal qui répand la terreur est tel qu'il a fallu prévoir une séance supplémentaire [...]. Avec des mines allongées, on s'y passait le numéro d'un hebdomadaire qui connaît "le poids des maux" et qui titre carrément en couverture : "La nouvelle peste. Elle est déjà en cette maladie qui terrifie l'Amérique"<sup>2395</sup> ».

Claude Lejeune, alors président de l'AMG, rapporte qu'en cet été 1983, cinquante et un cas de sida ont été répertoriés en France, dont dix-huit seulement sont des homosexuels<sup>2396</sup>. L'ignorance quant au mal à venir est encore totale. Face à l'impuissance, l'atelier décide de former un comité de lutte contre le sida, afin de réagir au « matraquage » des médias et « d'atténuer le sentiment de culpabilité qui s'empare de la communauté<sup>2397</sup> ». C'est donc suite à l'UEH que Patrice Meyer, membre de l'AMG et contributeur régulier à *Homophonies* fonde avec d'autres, l'association VLS, Vaincre le sida. Lors de l'édition suivante en 1985, l'épidémie a pris une toute nouvelle tournure et occupe une grande partie des rencontres. Avec le sida, c'est encore une nouvelle séquence de la mobilisation gaie et lesbienne qui commence.

À partir de 1982, à Paris comme en région, les sphères de l'espace de la cause se multiplient, liées au retour d'un engagement existentiel, devenu réformiste. Les militant·es homosexuel·les investissent de nouveaux domaines pour répondre aux attentes d'une communauté qui se dessine. L'espace de la mobilisation, tel une galaxie en expansion, s'ancre dans la réalité quotidienne des gais et des lesbiennes. C'est dans cette séquence fortement marquée par son époque que, celles et ceux encore inscrit·es dans la sphère mouvementiste, se confrontent à une nouvelle problématique. Là ou en 1981 et 1982, une fois les principales revendications du mouvement satisfaites, la question que se posent les militant·es est de savoir dans quelle direction mener la mobilisation homosexuelle, à partir de 1984, l'interrogation est tout désormais toute simple : un mouvement homosexuel fait-il encore sens en ce milieu des années 1980 ? S'ouvre alors, la dernière séquence pour la sphère mouvementiste, à la barre du mouvement depuis le début des années 1970.

---

<sup>2395</sup> « Université d'été homosexuelle à Marseille. Près de la fête, loin du sida », *op. cit.*

<sup>2396</sup> *Ibid.*

<sup>2397</sup> *Ibid.*

## Chapitre 11 : La fin d'une époque<sup>2398</sup>

À partir de 1983, l'espace de la cause, qui poursuit son développement à une échelle locale et régionale, est confronté au retour de la droite lors de sa victoire aux élections municipales du printemps. Mais cette victoire électorale n'est pas le seul danger pour le mouvement. Les espoirs soulevés par l'arrivée de la gauche au pouvoir sont balayés par le tournant de la rigueur, qui d'après les militant·es s'exprime dans de nombreux aspects de leur vie. La crainte d'un retour du bâton homophobe se perçoit au fil des mois dans les discours et les écrits. Il n'en faut pas plus pour que le mouvement entre dans une séquence de doute et de questionnements quant à son avenir.

Le mouvement homosexuel français est alors confronté à un processus de désengagement militant, que le sociologue Olivier Fillieule appréhende d'après trois niveaux d'interprétation : *l'épuisement des rétributions* de l'engagement, la *perte de sens* idéologique et la *transformation des relations de sociabilité*<sup>2399</sup>. Au même moment émerge une nouvelle génération, trop jeune pour s'être investie dans les luttes des années précédentes, et qui considère que tout est désormais acquis, le militantisme appartient au passé. Une situation renforcée par l'explosion du secteur commercial gai. En même temps que la sphère mouvementiste<sup>2400</sup> incarnée par les groupes membres du CUARH s'épuise, l'espace de la cause voit se développer un espace partisan, d'abord marqué à gauche, qui après la disparition du CUARH reprend le flambeau – à une toute autre échelle – de la mobilisation politique. Le mitan de la décennie correspond aussi au développement d'une homosexualité marquée par une identité politique de droite et l'apparition d'un premier groupe gai revendiquant avec force cette ligne politique. C'est dans ce contexte que le Comité d'urgence anti-répression homosexuel, confronté à une série de crises internes et externes depuis l'automne 1984, se désagrège progressivement, et disparaît à la fin de l'année 1986. C'est alors une page de l'histoire du mouvement homosexuel français qui se tourne.

Au moment de l'effondrement de la sphère mouvementiste, l'épidémie du sida, dont les premiers cas en France ont été détectés début 1982, explose et reconfigure le militantisme gai et lesbien. Si les travaux consacrés à l'histoire du sida et des mobilisations afférentes sont nombreux pour la seconde moitié des années 1980 et les années 1990, cette situation n'est pas équivalente

---

<sup>2398</sup> Les annexes reproduites relevant du chapitre 11 se trouvent dans le volume d'annexes, pp. 112 – 128

<sup>2399</sup> FILLIEULE Olivier, « Désengagement », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 189

<sup>2400</sup> Je rappelle que la sphère mouvementiste est en réalité la sphère « mouvementiste, partisane et syndicale », où l'espace mouvementiste n'est en réalité qu'un volet de cette sphère, lorsque les volets partisans et syndicaux s'y ajoutent. Pour simplifier la lecture, je fais donc le choix de parler de « sphère mouvementiste » plutôt que de parler de « volet mouvementiste de la sphère mouvementiste, partisane et syndicale ». Ma démarche est similaire lorsque je parle du volet partisan.

pour les premières années de l'épidémie entre 1981 et 1986. D'autant plus qu'une partie de l'historiographie considère le mouvement homosexuel français comme responsable de l'ampleur de l'épidémie dans l'hexagone, celui-ci n'ayant pas pris la mesure de la catastrophe annoncée, préférant jouir de sa nouvelle liberté récemment acquise. Il s'agira donc dans cette partie de déconstruire ce présumé en complexifiant l'analyse. Car en réalité, malgré les nombreuses incertitudes qui façonnent la période allant de 1981 à 1984, les premières formes d'organisation contre la maladie se mettent en place et développent la sphère santé de l'espace de la cause.

## 1. Le tournant de la rigueur

Le contexte national politico-social se transforme brusquement. Le tournant de la rigueur décidé par François Mitterrand n'est pas seulement économique, il est aussi moral et politique. Les militantes dénoncent le retour d'une certaine forme de répression et les élections municipales de 1983, remportées par la droite, viennent confirmer le désenchantement.

### 1.1 Contexte politique et élections municipales de 1983

Alors que l'opinion publique reste globalement favorable à l'exécutif socialiste jusqu'à la fin de l'année 1982<sup>2401</sup>, l'année qui suit correspond à une série de profondes ruptures et d'importants bouleversements<sup>2402</sup>. L'année 1983 ne correspond pas à la fin des attentes et espérances placées dans le gouvernement socialiste, mais ces dernières sont transformées profondément. Les inflexions majeures dans la politique menée par les socialistes s'expriment dans le domaine économique et social par ce qui sera qualifié de « tournant de la rigueur ». Déjà lors du congrès socialiste d'octobre 1981, François Mitterrand avait annoncé que « tout ne peut pas se faire en quelques semaines ou même en quelques mois<sup>2403</sup> ». Le 18 juillet 1984, Laurent Fabius constitue un gouvernement pour remplacer celui de Pierre Mauroy, emporté par la mobilisation pour « l'école libre » et l'abandon du projet de loi d'Alain Savary autour de l'Éducation nationale. Comme le souligne Mathias Bernard, ce nouveau gouvernement est symbolique de « l'aboutissement de la conversion du socialisme français au réalisme politique et économique, que le discours désormais

---

<sup>2401</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, p.48

<sup>2402</sup> Ces deux premiers paragraphes de contextualisation historique sont issus de mon mémoire de master 2. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, Toulouse, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2017, pp. 154 – 155

<sup>2403</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 51

dominant assimilé à la modernité<sup>2404</sup> ». Conséquence de ces nouveaux choix, les communistes quittent le gouvernement et en septembre 1984, par la voix de Roland Leroy dans l'*Humanité*, font savoir qu'ils ne font plus partie de la majorité parlementaire<sup>2405</sup>.

Ce tournant de la rigueur économique est aussi un tournant politique et moral symbolisé par les élections municipales de mars 1983. Le reflux socialiste avait déjà été amorcé par les élections cantonales des 14 et 21 mars 1982. Les différents partis de droite s'étaient approchés des 50 % des voix exprimées, s'étaient emparés de 8 départements et présidaient 59 conseils généraux sur 95<sup>2406</sup>. Les élections municipales des 6 et 13 mars 1983 sont encore plus dramatiques pour le pouvoir socialiste. Les listes des partis de droite obtiennent plus de 53 % des voix et ce score monte jusqu'à 58 % dans les villes de plus de 100 000 habitant·es. Après le second tour, la gauche perd finalement 31 communes de plus de 30 000 habitant·es dont nombre d'entre elles faisaient partie de la conquête électorale des élections municipales de 1977. À Paris, Jacques Chirac remporte les 20 arrondissements de la capitale.

La question des élections municipales est discutée depuis des mois au sein du mouvement homosexuel. *Gai Pied Hebdo* obtient un entretien avec le maire de Marseille et ministre de l'Intérieur Gaston Defferre, ainsi qu'avec le ministre Paul Quilès, candidat à Paris, ce qui constitue une première pour la presse homosexuelle française<sup>2407</sup>. La raison de cet intérêt ? Nombre de groupes et associations touchent des subventions et sont particulièrement menacées par la perspective d'une alternance municipale<sup>2408</sup>. Jean Cavailhes estime ainsi que « telle ville [...] passée entre les mains de l'opposition, et ce sont alors des occasions de locaux municipaux, de subventions pour le mouvement homo qui se sont envolées pour six ans<sup>2409</sup> ». Jean-Michel Rousseau considère même que par ce mécanisme des subventions une forme de dépendance s'est mise en place entre le mouvement et le gouvernement. Il constate que « plein d'initiatives peuvent mourir du jour au lendemain parce qu'elles reposent uniquement sur ce système<sup>2410</sup> ». Du côté des villes dirigées par la gauche lors de la mandature finissante, qui soutenaient sous diverses formes l'activité homosexuelle locale, l'ap-

---

<sup>2404</sup> *Ibid.*, p. 55

<sup>2405</sup> *Ibid.*, p. 56

<sup>2406</sup> *Ibid.*, p. 49

<sup>2407</sup> « Defferre en douceur », *Gai Pied Hebdo*, n° 57, 19 – 25 février 1983, pp. 12 – 13

<sup>2408</sup> Tout comme pour les élections législatives de juin 1981, on trouve plusieurs candidatures homosexuelles sur différentes listes. C'est ainsi le cas à Marseille dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, sur les listes d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine (*Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 9).

<sup>2409</sup> « Municipales », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 5

<sup>2410</sup> « La menace du retour de la droite », *La communauté gaie. Les mutations nécessaires*, juillet 1985, Fondation mémoire des homosexualités, p. 57

préhension est forte quant à l'avenir. À Lille par exemple, municipalité dirigée par le Premier ministre Pierre Mauroy, le CLARH décide « d'intervenir dans [le] débat municipal, car nous étions tous persuadés que, de la future politique municipale, dépendraient en partie les conditions dans lesquelles nous pourrions vivre et agir dans l'avenir<sup>2411</sup> ». D'après le Comité lillois anti-répression homosexuelle, l'enjeu est gros : « Le Gai Tapant » et son émission « Espace rose » pourrait se trouver menacés. Ce sont en réalité toutes les sphères de la mobilisation qui seraient susceptibles d'être affectés, « depuis la défense des droits et libertés en passant par l'assistance, le conseil médical et juridique, l'animation culturelle<sup>2412</sup> ». Marque de fabrique du mouvement, le CLARH envoie aux différentes listes une lettre ouverte demandant aux candidat·es de se positionner sur un certain nombre de sujets. Une partie des questions s'intéressent aux subventions potentielles. Si le groupe n'émet aucune consigne de vote — après avoir seulement reçu deux réponses, dont celle de l'équipe de Mauroy — il rend public le 3 mars un communiqué de presse où il fait le bilan de sa campagne et affirme que « c'est donc en connaissance de cause que les homosexuels et lesbiennes pourront s'exprimer à l'occasion de cette consultation municipale<sup>2413</sup> ». Pour autant, toutes les villes dirigées par les socialistes n'ont pas soutenu les initiatives homosexuelles. À Angers, le maire socialiste Jean Monnier a refusé, durant son mandat, l'attribution d'un local pour le GLH<sup>2414</sup>. Du côté des villes dirigées par la droite comme Paris, les enjeux ne sont pas les mêmes. Dans la capitale, le COPARH mène une lutte contre la Brigade de parcs et jardins<sup>2415</sup> mise en place par le maire Jacques Chirac, et qui pourchasse les homosexuels qui draguent dans les espaces publics. Il redoute « le raz de marée chiraquien [...] [qui] va bloquer toute possibilité pour au moins six longues années et risque fort [...] de donner des ailes à bien des tenants de l'ordre moral [...]»<sup>2416</sup>.

Le cas de la ville de Nantes est intéressant pour saisir les enjeux d'un basculement politique. En amont des élections, le GLH rencontre M. Chauty, un représentant du candidat de la droite, M. Saudrais. Alors que le GLH espère garder son local en cas de reconduction de la municipalité socialiste avec Alain Chenard, Chauty prévient qu'en cas de victoire de la droite, il n'est « pas question de [leur] donner un lieu pour baiser », que « s'il existe un local pour les homos, pourquoi pas pour les hétéros » ; « de toute façon, si on vous accorde un lieu, ce sera à condition qu'il ne s'y passe aucune cochonnerie<sup>2417</sup> ». Le ton est donné. À peine élu, le nouveau maire réduit la dotation de la

---

<sup>2411</sup> « Lille à l'ombre du beffroi », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 5

<sup>2412</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>2413</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>2414</sup> « Angers : pas gai du tout », *Gai Pied Hebdo*, n° 55, 5 – 11 février 1983, p. 14

<sup>2415</sup> Je reviens un peu plus loin dans cette partie sur cette « milice » chiraquienne, telle que la nomment les militant·es.

<sup>2416</sup> « Paris pas gai ! », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 6

<sup>2417</sup> « Nantes : attention danger ! », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 6

Maison de la culture de Nantes de « 200 millions de centimes [d'anciens Francs] ». Les associations féministes sont expulsées de leurs locaux, sous prétexte d'insalubrité de l'édifice, ce qui fait craindre au GLH d'être sur la sellette<sup>2418</sup>.

D'après *Gai Pied Hebdo* l'une des principales leçons à tirer de ces élections est « la réaffirmation du Parti socialiste de renouveler ses engagements vis-à-vis des homosexuels<sup>2419</sup> ». Ce que confirme *Le Quotidien de Paris* qui note que les socialistes ont fait « un gros effort électoral en direction des homosexuels<sup>2420</sup> ». Le journal fait un parallèle avec les élections municipales de 1977 qui avaient vu le réveil des écologistes. Il voit les élections de 1983 comme comportant un vote rose. Non pas parce qu'il y aurait des candidatures homosexuelles, mais parce que « les hommes politiques [...] les charment [et] leur promettent monts et merveilles<sup>2421</sup> ». La victoire de la droite ne permet pas de savoir ce que serait devenu ces promesses.

Dans ce contexte du retour de la droite le Front national (FN), le parti de Jean-Marie Le Pen, apparaît et se développe<sup>2422</sup>. « Son ascension rapide constitue une surprise pour la majorité des observateurs qui, depuis des années, avaient relégué Jean Marie Le Pen et son parti groupusculaire au rang de butte-témoin d'une extrême droite d'un autre âge<sup>2423</sup> ». Le curseur politique se repositionne très clairement à droite et le développement du FN symbolise un regain des forces morales et conservatrices qui s'opposent au mouvement homosexuel. Pour mesurer cette nouvelle vague homophobe, *Gai Pied Hebdo* décide d'acheter des encarts publicitaires dans différents journaux afin de s'exprimer sur l'homosexualité. Mais il se confronte aux refus successifs du *Figaro*, du *Parisien libéré*, de *L'Aurore* et de *La Croix*<sup>2424</sup>. L'effervescence, la joie et l'espoir dans un avenir meilleur qui s'étaient exprimés en mai 1981 sur la place de la Bastille ne semblent qu'un lointain souvenir. Dans le sillage de l'épidémie du sida, une nouvelle séquence répressive s'ouvre en 1985 avec la fermeture des backrooms par le gouvernement.

---

<sup>2418</sup> « À droite toute ! », *Homophonies*, n° 34/35, juillet — août 1983, p. 18

<sup>2419</sup> « Les dernières petites phrases gaies », *Gai Pied Hebdo*, n° 59, 5 – 11 mars 1983, p. 12

<sup>2420</sup> « Le vote homosexuel », *Le Quotidien de Paris*, n° 1964, 17 février 1983

<sup>2421</sup> *Ibid.*

<sup>2422</sup> Ce paragraphe de présentation du Front national est aussi issu de mon mémoire de master 2. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, *op. cit.*, p. 158

<sup>2423</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 258

<sup>2424</sup> « Plusieurs journaux refusent une pub homosexuelle », *Libération*, n° 755, 25 octobre 1983, p. 40

## 1.2 Homophobie : le retour du bâton ?

À partir de 1983 et en parallèle des élections, les militant·es font ressurgir le spectre de la répression, concomitante au tournant de la rigueur. De nombreux titres d'articles d'*Homophonies* et du *Gai Pied Hebdo* alertent sur ce qui semble être son retour : « Police : le retour des vieux démons<sup>2425</sup> », « La police contre les gais<sup>2426</sup> », « Le retour du bâton<sup>2427</sup> », « De la bavure dans l'air<sup>2428</sup> », « Retour aux bonnes mœurs à Nice<sup>2429</sup> », etc. La question qui se pose alors est de savoir si on se trouve face à un retour effectif de la répression, ou si comme en 1978 – 1979, c'est l'intérêt des militant·es pour cette question qui revient sur le devant de la scène. D'autant plus que ceux et celles-ci, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, espéraient pouvoir tourner la page de la répression, au moins institutionnelle. En tant que ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre a cherché à impulser des changements dans l'institution policière : dissolution de la Brigade de contrôle des homosexuels de la Préfecture de police de Paris, circulaire Defferre, etc. Les intentions du ministre sont cependant mises à mal par l'institution, qui rechigne à faire évoluer ses pratiques. Le premier acte de défiance a lieu le 3 juin 1983 où des milliers de policiers défilent dans les rues de la capitale, bras tendus et aux cris de « Badinter assassin » et « À Moscou, à Moscou » à l'adresse du gouvernement, pour protester contre le meurtre de deux d'entre eux. Hervé Liffra qui couvre la manifestation pour *Homophonies* en fait un témoignage glaçant :

« Nous n'oublierons pas ces policiers gazant de lacrymogène des immigrés qui n'avaient que le tort de se trouver sur le passage du cortège. Nous n'oublierons pas non plus ces injures anti-sémites, anti-homos proférées à l'encontre du gouvernement, les “Badinter homme de l'étranger !” et “Gouvernement de pédés !” en disent aussi long sur les motivations des manifestants que les bras tendus...<sup>2430</sup> ».

Pourtant les militants ne défendent pas le gouvernement socialiste. Au contraire, ils lui imputent une claire responsabilité dans la résurgence des discours et des forces réactionnaires. Le CUARH l'accuse de caresser les franges conservatrices de la police dans le sens du poil, en soutenant le droit des forces de l'ordre de tirer en l'absence de légitime défense, en soutenant les contrôles d'identité « liberticides » et en réclamant « un châtiment impitoyable » pour les assassins des deux policiers<sup>2431</sup>. Selon l'analyse du Comité d'urgence, la hiérarchie policière a d'ailleurs tout fait pour empêcher les

---

<sup>2425</sup> « Police : le retour des vieux démons », *Homophonies*, n° 33/34, juillet — août 1983, pp. 12 – 13

<sup>2426</sup> « La police contre les gais », *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 5

<sup>2427</sup> « Le retour du bâton », *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 44

<sup>2428</sup> « De la bavure dans l'air », *Gai Pied Hebdo*, n° 183, 31 août — 6 septembre 1985, p. 6

<sup>2429</sup> « Retour aux bonnes mœurs à Nice », *Gai Pied Hebdo*, n° 186, 21 – 27 septembre 1985, pp. 6 – 7

<sup>2430</sup> *Ibid.*, p. 12

<sup>2431</sup> *Ibid.*, p. 13



changements au sein de l'institution et a utilisé les attentats de la rue des Rosiers, le 9 août 1982, pour discréditer les politiques du ministère de l'Intérieur. « Pour ne pas perdre le contrôle de la police, pour répondre à la campagne sécuritaire de l'opposition, le pouvoir créé le secrétariat d'État à la sécurité publique, désavoue Robert Badinter sur les contrôles d'identité et ouvre toute grande la porte du pouvoir policier à des fonctionnaires qui rêvent d'organiser la “revanche”<sup>2432</sup> ». Ce qui permet à Hervé Liffra d'énoncer : « Hier, les immigrés lors des municipales, aujourd'hui la politique de Robert Badinter et les libertés sont attaquées au nom de la sécurité. Et demain qui sera la prochaine cible ? La politique de l'autruche n'a jamais été très probante, a fortiori pour les minorités. La nôtre ferait bien de s'en souvenir<sup>2433</sup> ».

Cette ambiance délétère et le retour d'un certain ordre moral peuvent être symbolisés par la « Brigade des parcs, jardin et espaces verts » mise sur pied en mai 1980 par le maire de Paris Jacques Chirac. Son but premier est de lutter contre « la délinquance et le vandalisme<sup>2434</sup> » dans les espaces verts de la capitale. Alors qu'elle ne dispose d'aucune force légale, cette police parallèle mène « une véritable chasse aux pédés<sup>2435</sup> » en même temps qu'elle procède à des contrôles d'identités tout à fait illégaux. La violence de la Brigade des parcs et jardins est telle que le 25 janvier 1983, quatre de ses membres comparaissent devant la X<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour des coups et blessures sur la personne d'un certain Jean-Claude Sinai<sup>2436</sup>. L'un d'entre eux est condamné à une amende pour coups et blessures, tout comme l'est la victime qui doit verser des dommages et intérêts à la ville de Paris et à l'inspecteur qui l'a roué de coups<sup>2437</sup>. Libération titre avec retenue : « Les inspecteurs de la sécurité des jardins de Paris n'aiment pas les homosexuels<sup>2438</sup> ». Quelque temps plus tard, c'est au tour de *Gai Pied Hebdo* de rapporter l'agression de trois gais par la Brigade dans un square de la capitale<sup>2439</sup>. Le CUARH demande — en vain — son abrogation.

C'est donc dans ce contexte général hostile que les militant·es doivent évoluer. Jan-Paul Pouliquen note par exemple que la Commission juridique du CUARH est débordée et s'est vue obligée de créer une permanence d'accueil supplémentaire<sup>2440</sup>. Il n'existe pas de chiffres pour appuyer la thèse d'un retour de la répression. Du fait de l'abrogation des discriminations légales à

---

<sup>2432</sup> *Ibid.*

<sup>2433</sup> *Ibid.*

<sup>2434</sup> « La milice de J. Chirac », *Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 6

<sup>2435</sup> *Ibid.*

<sup>2436</sup> *Ibid.*

<sup>2437</sup> « La milice de J. Chirac », *Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 8

<sup>2438</sup> « Les inspecteurs de la sécurité des jardins de Paris n'aiment pas les homosexuels », *Libération*, n° 525, 26 janvier 1983, p. 14

<sup>2439</sup> « De la bavure dans l'air », *Gai Pied Hebdo*, n° 183, 31 août — 6 septembre 1985, p. 6

<sup>2440</sup> « Spectateurs ou acteurs ? », *Homophonies*, n° 29, mars 1983, p. 9

l'encontre des homosexuels et des lesbiennes, ceux et celles-ci pourraient se sentir davantage autorisés pour engager des démarches après une agression ou un cas de répression. Mais les histoires égrenées au fil des mois dans *Gai Pied Hebdo* et *Homophonies* appuient le sentiment d'une répression toujours à l'œuvre<sup>2441</sup>. Ainsi un tract du CUARH en date du 16 janvier 1984 dénonce « une série de rafles » effectuées quelques jours plus tôt par la police parisienne dans la nuit du 13 au 14 janvier, « rompant ainsi délibérément avec la nouvelle politique mise en place par Gaston Defferre et l'ensemble de la majorité<sup>2442</sup> »<sup>2443</sup>. Il est minuit lorsque les opérations de contrôle commencent. D'abord au « Haute Tension » rue Saint-Honoré, puis au « Snack-bar gay » et au « Les Perroquets » et enfin au « Broad ». Ces différentes descentes de police, menées aux cris de « Allumez les lumières, éteignez la musique ! Contrôle d'identité !<sup>2444</sup> » sont justifiées par des motifs divers : contrôle de sécurité des établissements à Saint-Germain-des-Prés opérés par la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme, recherche d'un meurtrier d'homosexuels dans le quartier des Halles, etc. Le CUARH dénonce une nouvelle forme de criminalisation de l'homosexualité, en dépit des quelques changements apportés par les socialistes. Il demande alors à être reçu par Gaston Defferre pour que ce dernier lui garantisse que les promesses de 1981 soient tenues<sup>2445</sup>. Si le Comité d'urgence appelle à la mobilisation face à ce qu'il considère être un retour en arrière, il ne convoque pas les gais et les lesbiennes à aucun rassemblement ou manifestation. Le temps des mobilisations « massives » semble être révolu. Lors de la Coordination nationale des groupes du CUARH à Caen les 14 et 15 janvier 1984, il est décidé que chaque groupe envoie un télégramme de protestation au ministère de l'Intérieur<sup>2446</sup>. La discussion est aussi engagée entre les militant·es pour savoir si cet événement symbolise une recrudescence de la répression à l'échelle nationale<sup>2447</sup>. Un élément de réponse est apporté trois semaines plus tard. Le 7 février 1984, quatre établissements gais (« Le Swing », « Le Fire Island », « Le Sling » et le « Bistrot du Roy ») sont frappés par des mesures de fermeture administratives, allant de neuf jours à un mois, pour cause de tapage nocturne. Comme

---

<sup>2441</sup> Cette prégnance de la répression est aussi concomitante avec les débuts de l'épidémie du sida et sa catégorisation en tant que « cancer gay » par une grande partie des médias. On peut supposer que cette assimilation puisse souffler un « vent de panique morale ».

<sup>2442</sup> « La police contre les homos : ça suffit ! », Compte rendu de la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen, fonds d'archive privé de Christian de Leusse, p. 8

<sup>2443</sup> Ce paragraphe de présentation des cas de répression entre 1983 et 1986 est une version complétée de mon mémoire de master 2. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986, *op. cit.*, pp. 157 – 158

<sup>2444</sup> « La police contre les gais », *Homophonie*, n° 40, février 1984, p. 5

<sup>2445</sup> *Ibid.*

<sup>2446</sup> Le télégramme est le suivant : « Protestons contre contrôles identités et interpellations effectuées 13 janvier dans lieux homosexuels parisiens. Intolérable discrimination anti-homosexuelle et atteinte libertés. Contradictoire avec promesses Mitterrand ».

<sup>2447</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

le résumé *Homophonies*, « quelle que soit la véracité des accusations avancées, quatre fermetures à la fois, voilà qui ne semble pas uniquement explicable par la loi des séries<sup>2448</sup> ». Au même moment, un autre bar du second arrondissement reçoit la visite d'inspecteurs en civil et dans les différentes gares parisiennes, les dragueurs sont menacés par la police de procès-verbaux pour racolage sur la voie publique<sup>2449</sup>. Ces attaques contre le milieu homosexuel ne se cantonnent pas à Paris. À Pau, après l'assassinat d'un garçon venu draguer dans un parc de la ville, une descente de police a lieu dans tous les établissements gais de la préfecture du Béarn. L'opération est humiliante et le présumé de la police est de trouver l'assassin dans la communauté homosexuelle plutôt que chez les « chasseurs de pédés<sup>2450</sup> ». Le ministère de l'Intérieur est, semble-t-il, conscient de ce retour en arrière et même s'il cherche à faire usage de son autorité, il paraît incapable de l'enrayer<sup>2451</sup>. À Lille en juin 1983, la police investit le lieu associatif du CLARH, le « Gai Tapant », faisant usage de gaz lacrymogènes, et à Marseille, un mois plus tard, lors de l'Université d'été homosexuelle, des contrôles sont effectués dans un parc de la ville, dépassant largement le cadre de la légalité en procédant à un fichage des dragueurs<sup>2452</sup>. Une autre affaire se déroulant quelques mois plus tard à Rouen souligne l'impact de ce retour de la répression : à l'automne 1983, suite à la distribution d'un tract annonçant l'ouverture du local associatif « Le Bilboquet » devant un lycée de la ville, un certain Thierry, président de l'association « Recherche et Différence » est convoqué devant le tribunal pour « excitation de mineurs à la débauche ». Il encourt alors une peine allant de 2 à 10 ans de prison et de cent mille à un million de francs d'amende<sup>2453</sup>. Comme le souligne *Homophonies*, « Thierry est ainsi, de par l'obscurantisme d'un représentant d'un ministère public, le premier responsable de mouvement homosexuel depuis les années vingt à se retrouver en correctionnelle<sup>2454</sup>, en raison de ses fonctions<sup>2455</sup> ». Thierry est finalement relaxé lors de son procès du 31 octobre 1984 et les charges qui ont été retenues à son encontre abandonnées. La défiance contre la police est telle qu'*Homophonies* publie un long dossier sur l'institution policière ainsi qu'un guide pratique pour savoir comment réagir en cas de contrôle d'identité<sup>2456</sup>. Ce « retour du bâton », comme le qualifie *Homophonies*, ne se limite pas à la France. La répression est à l'œuvre un peu partout dans le monde

---

<sup>2448</sup> « Attention police », *Homophonie*, n° 42, avril 1984, p. 7

<sup>2449</sup> *Ibid.*

<sup>2450</sup> *Ibid.*

<sup>2451</sup> Le 7 février le CUARH rencontre Gaston Defferre (ce qui est une première pour le mouvement) et une nouvelle circulaire adressée à la police nationale est annoncée. Mme Aimée Dubos, attachée parlementaire du ministre est désignée par ce dernier pour suivre les questions homosexuelles au sein du cabinet. Un premier contact entre Mme Dubos et le CUARH a eu lieu le 9 mars 1984.

<sup>2452</sup> « Le CUARH rencontre Gaston Defferre », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 5

<sup>2453</sup> « À Caen l'inquisition », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 5

<sup>2454</sup> À l'époque, les animateurs de la revue *Inversion*, l'une des premières revues homosexuelles furent condamnés à de lourdes peines.

<sup>2455</sup> « À Caen l'inquisition », *op. cit.*, p. 5

<sup>2456</sup> « Police, que faire ? », *Homophonies*, n° 38, décembre 1983, p. 30

occidental. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Suisse ou encore en Italie, les mouvements homosexuels sont attaqués de toute part par la droite réactionnaire et conservatrice<sup>2457</sup>.

---

<sup>2457</sup> « Le retour du bâton ? », *op. cit.*, p. 44. Pour le cas britannique, je peux par exemple faire référence à Marie Cabadi qui évoque le groupe GALOP, *Gay London Police Monitoring Group*, fondé en 1982 (CABADI Marie, « Les soutiens lesbiens et gays à la grève des mineurs britanniques, 1984-1985. Solidarités, sociabilités et genre », mémoire de master Histoire et sciences sociales, Paris, EHESS, 2020, p. 66).

## 2. Le militantisme politique se questionne et s'épuise

Alors qu'en 1984 débute l'Année internationale des gais et des lesbiennes, décrétée par l'ILGA, le mouvement homosexuel français, majoritairement incarnée par le CUARH, sont en proie au doute quant au futur de la mobilisation. Dans le même temps, émergent et se développent un espace partisan et un nouveau visage de l'homosexualité, incarnés par la droite et le capitalisme gai naissant. Le CUARH et son journal *Homophonies*, entre 1985 et 1986, se désagrègent progressivement, dernier chapitre d'une histoire débutée 15 ans plus tôt.

### 2.1 Quelles perspectives pour la mobilisation ? Doutes et errances

Un pamphlet rédigé par Jean Rossignol, membre du lieu associatif parisien « L'Escargot », et Catherine Lanérés, présidente de D'DASSistance gaie, annonce sans ambages : « Victimes de [la] montée de la majorité morale, les gai(e)s se perdent en querelles intestines pour un mouvement qui est loin d'être le mouvement de masse qu'il a pu être... C'est la crise gaie<sup>2458</sup> ». Le mouvement est confronté, à partir de 1984, à une situation paradoxale : jamais il n'y a eu autant d'associations gaies et lesbiennes sur le territoire français. En avril 1984, *Homophonies* recense 113 associations dans tout l'hexagone<sup>2459</sup>. Mais au sein de la sphère mouvementiste, le doute est omniprésent. La mobilisation semble être dans l'impasse et les perspectives pour le futur absentes. Les militant·es sont confronté·es à la montée de l'individualisme, ce qui ne participe pas à renforcer un mouvement qui, depuis sa naissance a vécu de multiples départs, scissions et autres ruptures.

C'est comme une rumeur qui a pris de l'ampleur au fil des mois. Alors qu'en 1981 – 1982, après l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal, les militant·es se demandaient dans quelle direction orienter le mouvement, la situation à la fin de l'année 1983 et au début de l'année 1984 est toute autre. La question qui s'est emparée du mouvement est désormais tout simplement de savoir si une mobilisation politique est encore utile. Les premières occurrences que j'ai trouvées, liées à ce doute qui s'immisce chez les militant·es, remontent à l'après-élection municipale de mars 1983. Michel Thomeret, membre de la Commission nationale du CUARH, tire la sonnette d'alarme dans un éditorial d'*Homophonies*. Il constate que les discours qui affirment que tout est gagné et que

---

<sup>2458</sup> « La crise n'est pas une fatalité », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>2459</sup> « L'Agenda militant », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, pp. 19 – 20

poursuivre la mobilisation ne fait plus sens se multiplient, car « l'avenir de [leur] condition homosexuelle serait assuré<sup>2460</sup> ». Il affirme entendre ici et là que « c'est du passé. N'en parlons plus. Vivons le présent. Jouissons. Profitons-en<sup>2461</sup> ». Que s'est-il passé ? Pourquoi, tandis que l'espace de la cause continue de se diversifier au niveau local, les dynamiques politiques et revendicatives du mouvement s'estompent-elles progressivement ? Tout serait gagné comme l'affirment certain·es ? Dès juin 1983, la Commission nationale du CUARH appelle les groupes membres à partager leurs réflexions sur l'avenir du mouvement, en réfléchissant à partir de la situation actuelle<sup>2462</sup>.

Au sein des groupes qui composent la sphère mouvementiste, c'est le sens même de leur existence qui fait douter les militant·es. À Nantes, où le GLH — mixte existe depuis 1979, Jacques Garry considère que c'est la nature du groupe qui est remise en cause par ses membres. Il constate qu'il existe un « clivage évident entre un petit noyau de copines et de copains qui font “tourner la boutique” au jour le jour et un cercle plus important de gens dont la principale préoccupation est de “consommer” les activités proposées et organisées par les premiers<sup>2463</sup> ». Il va sans dire que cette problématique dépasse le cadre nantais, c'est une doléance récurrente des groupes politiques depuis les années 1970. Garry pose un constat alarmiste pour l'ensemble du mouvement : « De plus, le marasme évident dans lequel se débat le mouvement homosexuel organisé dans les groupes GL, GLH, etc. ajoute au désarroi de certains membres les plus influents<sup>2464</sup> ». Il est saisissant de remarquer que cette situation est très proche de ce que racontaient les GLH en 1977 et 1978, lorsqu'ils indiquaient que les groupes tournaient en rond. L'histoire et les dynamiques du mouvement ne seraient qu'un éternel recommencement ? Selon Jacques Garry, la crise d'orientation de la mobilisation se développe en réalité sur le long terme. Il constate l'indifférence croissante du milieu homosexuel vis-à-vis des activités que peuvent proposer les groupes gais et lesbiens inscrits dans la sphère mouvementiste. Et ce, paradoxalement, dans un moment où les groupes commencent enfin à être reconnus par le tissu associatif local pour leur expertise. La contradiction de la situation est telle que Garry considère que leurs « idées font beaucoup plus leur chemin dans la société en général que parmi les homosexuels et lesbiennes, partagées entre la jouissance immédiate de libertés difficilement arrachées et le repli sectaire dans des querelles de chapelle<sup>2465</sup> ». Il inscrit par ailleurs les errances de la mobilisation dans un mouvement plus général où ses « alliés naturels, les femmes et

---

<sup>2460</sup> « Editorial », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 3

<sup>2461</sup> *Ibid.*

<sup>2462</sup> « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH du 19 juin 1983 », 30 juin 1983, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2463</sup> « À droite toute », *Homophonies*, n° 33/34, juillet — août 1983, p. 18

<sup>2464</sup> *Ibid.*

<sup>2465</sup> *Ibid.*

les opprimés, se cantonnent depuis des années dans des combats d'arrière-garde ou la gestion frioleuse des affaires courantes<sup>2466</sup> ». Les éditoriaux d'*Homophonies* se suivent et se répètent. Les questions sont toujours les mêmes : pourquoi une participation si faible à la marche du 18 juin 1983 ? Pourquoi l'UEH fut-elle moins fréquentée qu'espérée ? Que signifie l'éclatement de *Gai Pied* ou le report *sine die* des États généraux de l'homosexualité pourtant construits sur de longs mois ? Les réponses qu'apportent les militant·es se ressemblent, quel que soit le groupe qui pose la question. Les membres du CLARH lillois constatent aussi qu'il existe localement une tendance qui pense que tout est gagné. Par conséquent, ils et elles militent moins, ou alors, de façon routinière<sup>2467</sup>. Le MIEL, qui organise un Forum national les 27 et 28 avril 1985, analyse à son tour la situation présente dans l'appel à la rencontre :

« Qu'ils soient politiques, syndicaux, lesbiens (radicaux ou féministes), les groupes militants se désolent en chœur : "Qu'il est difficile de militer aujourd'hui".

Démobilisation, manque de perspectives, crise des idéologies ? ... Seules la droite et l'extrême droite ne semblent pas connaître ce genre de problème, hélas !

Bref, l'heure n'est pas à l'enthousiasme.

Les groupes lesbiens axés sur le militantisme traditionnel sont en pleine dépression, alors que, parallèlement, se développent d'autres centres d'intérêt, se créent d'autres activités<sup>2468</sup> ».

Les doutes et les errances qui traversent la mobilisation ont compromis l'UEH de 1985. Comme le rapporte Roland Surzur pour le *Gai Pied Hebdo*, « certains membres du CORPS<sup>2469</sup>, dans l'état actuel de la militance gaie, ne voyaient pas l'intérêt d'organiser une nouvelle édition de l'université<sup>2470</sup> ». C'est finalement grâce à l'enthousiasme du « Groupe jeune » de « La Boulangerie gaie » que la quatrième édition voit le jour. Ce sont finalement 250 personnes qui se retrouvent à Marseille, soit bien moins que lors des éditions précédentes<sup>2471</sup>. Ainsi, même les vacances militantes ne semblent plus vraiment faire recette. Comme un peu partout dans l'hexagone, une série de discussions et de débats y sont organisés autour de l'avenir du mouvement. Ces échanges sont retranscrits dans un mémoire intitulé *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires. L'introduction du document de 89 pages, résumé de 10 heures d'enregistrements, explique le choix du titre : ces débats ont eu lieu « en pleine période charnière entre les schémas militants qui avaient fait [l'histoire du mouvement]*

---

<sup>2466</sup> *Ibid.*

<sup>2467</sup> « Éditorial », *Homophonies*, n° 36, novembre 1983, p. 3

<sup>2468</sup> « Lesbiennes en mutation », *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 45

<sup>2469</sup> L'association qui régit le GLH de Marseille.

<sup>2470</sup> « Une université très gaie », *Gai Pied Hebdo*, n° 182, 24 – 30 août 1985, p. 11

<sup>2471</sup> *Ibid.*

et les nouveaux modes de vie qui s'emparaient de sa vie nocturne, de son image et de son désir de consommation<sup>2472</sup> ». Comme bien d'autres, Jacques Fortin analyse les transformations à l'œuvre dans le mouvement au prisme de l'irruption du secteur commercial par « la façon dont il organise la vie homosexuelle et les influences sur les idéologies et comportements<sup>2473</sup> ».

Le doute qui traverse la mobilisation et le désengagement politique qui l'accompagne se note aussi dans les Marches nationales organisées chaque mois de juin. La place de la fête et celle du secteur commercial y sont, au fil des éditions, de plus en plus conséquentes. D'après certains, la marche de juin 1984 s'est laissée « noyauter par le “commercial”<sup>2474</sup> » alors que celle-ci est pourtant de nouveau organisée par le CUARH, d'après le slogan de l'International Gay and Lesbian Association, qui a décidé de faire de 1984, l'« année internationale d'action des homosexuels et des lesbiennes<sup>2475</sup> ». Si le cortège du CUARH – national proclame sur sa banderole : « Le Pen, c'est la haine, Le Pen c'est pas la peine !<sup>2476</sup> », le reste de la marche ne se réapproprie que timidement les slogans anti-FN, préférant faire la fête<sup>2477</sup>. La compagnie « Chœur Accord » anime le cortège depuis le plateau d'un camion sous un soleil brûlant, et l'ambiance est généralement bon enfant. Le soir même, lors de la traditionnelle fête à la Mutualité, c'est Jean Marie Le Pen qui sans surprise remporte le prix de l'homophobie 1984. Un an plus tard, l'échec de la Marche du 22 juin 1985 est encore plus manifeste<sup>2478</sup>. Franck Arnal qui lui consacre un éditorial dans le *Gai Pied Hebdo* considère que la manifestation « annonce véritablement la faillite du militantisme homo de ces dernières années<sup>2479</sup> ». Ce ne sont plus que 4000 personnes qui prennent part au défilé dont le slogan est « Touche pas à mes mœurs<sup>2480</sup> ». « Heureusement [que] la disco en queue de cortège a déchainé un enthousiasme que le mutisme de ceux qui défilaient en tête était bien incapable de susciter<sup>2481</sup> », commente Arnal. Les divisions dans l'organisation de la marche sont telles que ce ne sont pas

---

<sup>2472</sup> *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, juillet 1985, Fondation Mémoire des homosexualités, p. 4

<sup>2473</sup> « Quel quotidien ? », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, op. cit., p. 6

<sup>2474</sup> « L'associatif répond », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 22

<sup>2475</sup> « Chez nous soyez reines ! », *Homophonies*, n° 45/46, juillet — août 1984, p. 5

<sup>2476</sup> *Ibid.*

<sup>2477</sup> *Ibid.*

<sup>2478</sup> Dans un premier temps, celle-ci ne devait même pas exister. Lors de la Commission nationale du CUARH du 23 février 1985, l'unanimité est faite sur le renoncement à l'organisation d'une marche, lui préférant une Semaine homosexuelle du 15 au 23 juin, où chaque organisation aurait sa ou ses propres initiatives : la Mutualité pour le CUARH, une soirée théâtre pour la RHIF, une foire du livre par la GAGE etc.

<sup>2479</sup> « Edito », *Gai Pied Hebdo*, n° 176, 29 juin — 5 juillet 1985, p. 5

<sup>2480</sup> La référence ici au slogan de SOS Racisme, « Touche pas à mon pote » ne fait aucun doute. Une recherche reste à mener sur les liens et les alliances entre le mouvement gai et lesbien et la mobilisation anti-raciste à partir de 1983. Ainsi entre juin et décembre 1985, la thématique anti-raciste est la plus importante dans l'hebdomadaire *Gai Pied Hebdo* après les articles consacrés à l'épidémie du sida.

<sup>2481</sup> *Ibid.*



moins de trois tracts différents qui appellent au défilé<sup>2482</sup>. Le CUARH a laissé la conception de la marche à un collectif qui prend le nom de « Libertés pour nos différences », un patchwork de groupes en quête de reconnaissance et de pouvoir. La Marche du 21 juin 1986 n'est pour la première fois, plus organisée par le CUARH ou un autre groupe politique. C'est un nouveau venu, Raphaël Comby, membre de SOS Racisme et du Parti socialiste qui met sur pied la Fédération européenne pour la Gay parade<sup>2483</sup>, qui doit imaginer la marche gaie dans la capitale<sup>2484</sup>. Dans une lettre adressée à différents groupes, la nouvelle entité justifie son désir d'organiser la marche parce que la « Gay Pride risque de ne pas voir le jour en 1986 ou seulement risque de devenir une vitrine commerciale<sup>2485</sup> ». La plupart des groupes et organisations ne souhaitant pas participer à l'élaboration du défilé – le CUARH considérant « qu'une marche ne serait qu'une affirmation du Gay Business<sup>2486</sup> », Raphaël Comby se tourne alors, paradoxalement, vers l'entrepreneur gai David Girard afin que celui-ci soutienne financièrement l'organisation de l'événement<sup>2487</sup>. Ces Marches nationales, initialement pensées comme un outil de pression politique, se trouvent donc au fil des années vidées de leur substance revendicatives. Les revendications politiques du 4 avril 1981 ne sont plus qu'un lointain souvenir et la nouvelle configuration des défilés préfigure les marches des fiertés telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Même si ces espaces ne s'inscrivent qu'en partie ou à la marge de la sphère mouvementiste, la disparition de la majorité des lieux associatifs gais et lesbiens à partir de 1984, illustre aussi la désaffection militante à l'œuvre. Massimo Prearo rapporte le constat établi en 1985 par le journaliste de *Gai Pied Hebdo* Claude Cocand :

« Au moment où s'ébranle ce samedi la traditionnelle manifestation gaie du mois de juin, qu'en est-il des lieux associatifs 4 ans après leur apparition ? En 1982, la Fédération nationale des lieux associatifs gays comptait 13 de ces lieux répartis un peu partout en France. Chiffre porte-malheur : ils ne sont plus que 3 aujourd'hui<sup>2488</sup> ».

---

<sup>2482</sup> « Tous à la marche », *Gai Pied Hebdo*, n° 175, 22 – 28 juin 1985, p. 6

<sup>2483</sup> Le CUARH reçoit une lettre de Raphaël Comby pour rejoindre la Fédération européenne pour la Gay parade. Mais sur les conseils d'HES et de David et Jonathan, le Comité d'urgence décline l'invitation. Les raisons de ce choix ne sont pas indiquées mais je pense qu'on peut imaginer que la démarche commerciale qui lui est accolée rebute le CUARH.

<sup>2484</sup> Gérard Bach confirme que la Fédération européenne pour la gay pride (FEGP) est la « composante gaie de SOS racisme ». SOS racisme étant pilotée par le Parti socialiste, il n'est pas absurde d'imaginer que le pouvoir socialiste, par un large réseau d'associations, cherche à mettre la main sur les Marches homosexuelles.

<sup>2485</sup> Courrier de Raphaël Comby, non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>2486</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue à Besançon les 26 et 27 avril 1986 », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>2487</sup> « De la Bastille au quai de la Tournelle », *Gai Pied Hebdo*, n° 225, 21 – 27 juin 1986, p. 7

<sup>2488</sup> « Lieux associatifs : fin de l'état de grâce », *Gai Pied Hebdo*, n° 175, 22 – 28 juin 1985

Comment expliquer cette situation après l'enthousiasme général qu'avait provoqué leur naissance ? Si certains lieux ont dû fermer leur porte suite à des problèmes de fonctionnement comme à Caen où « Les Balcons » ont mis la clef sous la porte du fait de problèmes financiers, l'explication doit se chercher ailleurs. Jean-Michel Rousseau fait l'hypothèse que leur disparition s'explique du fait de la séquence temporelle à l'œuvre, qui a vu le secteur commercial se développer de façon fulgurante, même si de manière inégale<sup>2489</sup>. Il explique que des influences certaines existent entre ces deux mondes, où « les uns furent tentés de profiter du développement et des opportunités financières et structurelles de la voie commerciale<sup>2490</sup> », comme à Rennes où le local associatif « Tutti-Frutti » s'est installé dans un ancien bar. Jean-Michel Rousseau décrit deux types de situations qui imbriquent l'existence des lieux associatifs et du secteur commercial. Il y a ces villes où « de nouveaux liens se sont créés entre le réseau commercial et le tissu associatif œuvrant ainsi à une certaine complémentarité (qui reste cependant limitée)<sup>2491</sup> ». Ainsi le local associatif toulonnais qui s'est installé au-dessus d'un sauna. Ailleurs et de façon beaucoup plus courante, les lieux associatifs se trouvent dans une situation de compétition avec les espaces commerciaux. Compétition qui ne joue pas en leur faveur. À Dijon par exemple, l'ouverture d'un établissement gai a eu pour conséquence de faire baisser la fréquentation du local « Diane et Hadrien<sup>2492</sup> ». En somme, ce que cherche à expliquer Jean-Michel Rousseau, c'est que de façon générale, le développement du secteur commercial concurrence la vie associative ayant des fonctions proches aux siennes (accueil, socialisation, etc.). Cette concurrence est majoritairement défavorable au secteur associatif qui ne dispose que de peu de marges de manœuvre (subventions, travail bénévole, etc.). Par conséquent, ne faisant pas le poids et victime du succès du secteur commercial, les lieux associatifs disparaissent progressivement, amputant le mouvement d'un espace essentiel de la mobilisation.

L'explosion du secteur commercial est incarnée par la réussite insolente d'un jeune homme du nom de David Girard. Par son succès et son discours défendant un capitalisme gai émergent, celui-ci s'attire les foudres des militant·es. En quelques années il s'est construit un petit empire, et en 1984 il dispose de deux saunas, une discothèque, deux répondeurs téléphoniques financés par la publicité et un journal gratuit, *5 sur 5*. Son but est tout simplement d'en finir avec le militantisme homosexuel. En octobre 1984, il fait paraître un nouveau journal gai du nom de *G.I.* pour *Gay international* qui « débarque pour vous séduire et vous distraire<sup>2493</sup> ». L'éditorial du premier numéro

---

<sup>2489</sup> En effet le développement du secteur commercial n'est pas équivalent à Paris et en région, tout comme il n'existe pas un secteur commercial lesbien.

<sup>2490</sup> « L'associatif en question », *Homophonies*, n° 21, janvier 1985, p. 17

<sup>2491</sup> *Ibid.*

<sup>2492</sup> *Ibid.*

<sup>2493</sup> « G.I. » joue au petit soldat dans le marigot gay », *Libération*, n° 1068, 26 octobre 1984, p. 13

annonce clairement la couleur : « Aujourd’hui, le militantisme gay tourne en rond. Très nécessaire il y a quelques années, il s’est vite essoufflé, suivant l’évolution implacable des mouvements de revendications<sup>2494</sup> ». La seule cause que défend le journal d’après Patrick Oger, le tout jeune directeur de rédaction et ancien président de FG, c’est d’obtenir un droit à l’indifférence et de rendre l’homosexualité banale. David Girard assume sans complexe son mépris pour les militant·es. Il explique ainsi qu’il avait « envie de faire de la provocation par rapport au reste de la presse homosexuelle, être apolitique et non militant. Plutôt que de parler du dernier homo qui s’est fait tuer, nous préférons nous demander si une femme divorcerait en apprenant que son mari est PD<sup>2495</sup> ». Il rentre aussi dans un conflit ouvert avec le CUARH à propos de la marche du 22 juin 1985, qu’il accuse de vouloir interdire la présence des commerçants gais<sup>2496</sup>.

En parallèle d’un secteur commercial qui se développe à toute allure, les militant·es observent l’émergence de ce qu’ils et elles qualifient de « 3ème génération ». Dans l’introduction de ma thèse, j’ai présenté mon questionnement quant à l’existence d’une génération militante qui embrasserait l’ensemble de la période étudiée. Cette hypothèse — qui en réalité doit être complexifiée — est conséquence du discours militant, issu du *Rapport gai* publié par Bach-Ignasse, Cavailles et Dutey, qui fait émerger en ce milieu des années 1980 une nouvelle génération. Cette nouvelle génération serait composée par celles et ceux qui, en 1983 lors de la diffusion du questionnaire, ont moins de 25 ans<sup>2497</sup>. Les auteurs de l’étude notent ainsi que cette « 3<sup>e</sup> génération » a des attitudes relativement différentes de celle qui la précède. Leur insertion dans le monde commercial gai et leur rapport à l’action politique ont largement évolué et génèrent ce qu’ils qualifient de « conflit intergénérationnel<sup>2498</sup> ». Un témoignage paru dans le courrier des lecteurs du *Gai Pied* illustre crûment cette idée :

« Le mouvement peut être un frein à [la libération sexuelle]. S’il a eu une certaine utilité dans la circonstance précise de la libération des mœurs dans les années 1970, nous sommes un grand nombre d’homosexuels à penser que [...] pour que les homosexuels puissent vaincre les préjugés et les résistances morales de la société, il faut qu’ils se débarrassent des groupes homosexuels militants et brisent le mirage de leur prétendue communauté<sup>2499</sup> ».

---

<sup>2494</sup> *Ibid.*

<sup>2495</sup> *Ibid.*

<sup>2496</sup> « Manif gay : unité s’il vous plaît », juin 1985, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI Homophonies, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2497</sup> Pour rappel : la 1<sup>ère</sup> génération est celle des années 50 – 60 incarnée par Arcadie et la 2<sup>e</sup>, celle des années 70 avec la « génération militante ».

<sup>2498</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris, Persona, 1984, p. 82

<sup>2499</sup> *Ibid.*

Les mots sont violents et l'accusation désigne clairement l'ennemi. Si cette jeune génération déserte le militantisme, c'est qu'elle considère ne pas en avoir besoin. À la question de savoir si elle va participer à l'UEH de 1985, une jeune lesbienne répond :

« Vous êtes la génération d'avant, une génération militante qui a eu besoin de sortir du placard et besoin de s'affirmer et nous on s'en fout, nous on arrive, on a 20 ans, on a des boîtes on a des réseaux, on connaît des nanas et on s'en fout complètement. [...] [L'UEH] on n'en a pas besoin<sup>2500</sup> ».

Les militant·es constatent que l'une des principales attentes de cette jeunesse qui préfère aller danser plutôt que militer est de constituer un réseau de connaissance, un tissu relationnel. Et comme le remarque un certain Jean Dumargue, « le modèle de ce réseau, ils l'empruntent au réseau d'adultes ayant 50, 60 ans<sup>2501</sup> ». C'est-à-dire une forme de réseau qui existait avant la naissance de la « génération militante » et les nouvelles pratiques qu'elle a mises en place, dans les années 1950 et 1960, sur le modèle arcadien.

En termes de statistiques, Bach-Ignasse, Cavailles et Dutey notent que la moitié des moins de 25 ans sont politiquement inactifs : ils n'appartiennent à aucun groupe, ne signent pas les pétitions et ne participent à aucune initiative dans l'espace public<sup>2502</sup>. Le tiers d'entre eux lisent la presse gaie<sup>2503</sup> alors qu'ils sont 50 % chez les 25 – 34 ans et 53 % chez les 35 – 44 ans<sup>2504</sup>. Du côté des lesbiennes, cette désaffection politique est bien moindre. Les auteurs de l'enquête confirment donc que l'époque des grandes mobilisations revendicatives de « la génération 79 – 81<sup>2505</sup> » est en train de s'essouffler, de se couper de la jeunesse gaie et gérer les acquis du mouvement qu'elle a construit. Pour les trois chercheurs, cette réalité permet d'éclairer « sous un jour neuf les conflits au sein de la presse gaie, à l'intérieur des groupes : les problèmes d'orientation militante, de relations avec le secteur commercial gai recouvriraient alors aussi une lutte entre classes d'âge<sup>2506</sup> ». Cela signifie que les attentes et les réalités entre « la génération militante » et « la 3<sup>e</sup> génération » sont profondément différentes et que le fossé entre ces deux mondes est de moins en moins franchissable. Paradoxalement, cette « 3<sup>e</sup> génération » qui fréquente davantage les bars et les boîtes que ses aîné·es assume bien moins son homosexualité publiquement. Peut-être une conséquence du tournant moral et

---

<sup>2500</sup> « Quel quotidien ? », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, op. cit., p. 14

<sup>2501</sup> *Ibid.*

<sup>2502</sup> À titre comparatif, seul 1/3 des 25 – 44 ans sont dans ce cas.

<sup>2503</sup> D'après l'INSEE, il en va de même et dans les mêmes proportions pour l'ensemble de la population française.

<sup>2504</sup> « La génération militante », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 36

<sup>2505</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 83

<sup>2506</sup> *Ibid.*

conservateur initié en 1983. On peut ainsi imaginer que lorsque le cadre des structures d'opportunités politiques se referme, se faire plus discret·e peut être une stratégie de préservation.

Le désengagement militant de la « 3<sup>e</sup> génération » n'est en réalité pas cantonné au mouvement homosexuel. En cette première moitié des années 1980, c'est l'ensemble du mouvement social qui connaît une désaffection profonde. Pour l'historien Mathias Bernard, c'est le paradigme même de la contestation qui s'est transformé et qui a fait émerger ce qu'il nomme une « génération morale ». Ce concept fait référence à un dossier du *Nouvel observateur* consacré à la jeunesse, qui bien des années plus tôt, en 1978, faisait l'hypothèse de l'émergence d'une « bof génération<sup>2507</sup> ». Mathias Bernard analyse le fait que la jeunesse du mitan des années 1980 est la première à ne pas avoir été marquée par une guerre (qu'elle soit mondiale ou coloniale) ou un événement fondateur comme l'a été Mai 1968. D'après lui, « son quotidien, c'est la crise économique, le spectre du chômage, les difficultés de l'intégration dans la vie active [...] Cette absence de perspectives ne suscite pas de révolte sociale, mais plutôt une certaine passivité teintée de pessimisme et de défiance à l'égard du monde des adultes<sup>2508</sup> ». Toujours d'après Bernard, l'apparition de cette « génération morale » coïncide avec le choc moral qu'ont représenté les premiers succès électoraux du Front national en 1983. Il note que cette jeunesse a « révélé à la société française une image d'elle-même qu'elle ne voulait pas voir : le racisme ordinaire existe dans la patrie des droits de l'homme [...]»<sup>2509</sup>. L'année 1983 est d'ailleurs marquée par les émeutes à l'été dans la cité des Minguettes à Vénissieux près de Lyon et par le meurtre d'un Algérien en novembre, poignardé et jeté d'un train dans l'indifférence générale. Une prise de conscience générationnelle émerge alors et lorsque la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » arrive à Paris le 3 décembre 1983, ce sont 100 000 personnes qui accueillent les marcheurs et marcheuses parties depuis Marseille<sup>2510</sup>. Et Mathias Bernard, de noter que « dans cette foule, beaucoup de jeunes qui ne sont pas issus de l'immigration et qui veulent

---

<sup>2507</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, op. cit., p. 270

<sup>2508</sup> *Ibid.*

<sup>2509</sup> *Ibid.*, p. 277

<sup>2510</sup> Le CUARH participe à la marche. Une centaine de gais et de lesbiennes défilent derrière une banderole qui indique : « Non à tous les racismes ». Le tract que distribuent alors les militant·es exprime sa solidarité avec la lutte anti-raciste et rappelle la revendication du mouvement pour l'extension des lois anti-racistes et antisexistes à l'orientation sexuelle. Il affirme aussi son rejet des pratiques discriminatoires fondées sur l'âge ou la race, qui ont cours dans de nombreux espaces du secteur commercial. L'année suivante, le 1<sup>er</sup> décembre 1984, le Comité d'urgence rejoint le cortège de la marche « Convergence 84 » qui réunit 30 000 personnes dans les rues de la capitale, avec comme slogan « la France c'est comme une mobylette, pour avancer il lui faut du mélange ». Si la participation des militant·es gais et lesbiennes est moins importante que l'année précédente, le collectif organisateur de la Convergence participe avec le CUARH au dépôt d'une gerbe en forme de triangle rose au mémorial national de la déportation. Par la participation à la mobilisation anti-raciste, le mouvement homosexuel confirme un engagement qu'il défend depuis la naissance des GLH : le soutien aux luttes des personnes migrantes et un positionnement contre toutes les formes de racisme, xénophobie et antisémitisme.

exprimer leur sympathie et leur soutien [...]»<sup>2511</sup> ». Cette jeunesse retrouvera le chemin de la protestation en novembre 1986 avec la mobilisation contre la loi Devaquet.

Le racisme qui gangrène la société française, n'épargne pas l'espace de la cause des gais et des lesbiennes. Depuis 1983 et l'explosion du secteur commercial, le milieu homosexuel se trouve de plus en plus confronté à des comportements racistes et discriminants de la part de ses membres. « Comme le souligne Jean [Cavailhes], il s'exprime "de plus en plus envers les vieux et les Arabes"<sup>2512</sup> ». Ce qui tour à tour est qualifié comme étant de la "ségrégation" ou de "l'apartheid", s'exerce tout particulièrement dans les saunas et discothèques (comme le Broad à Paris) où ces populations sont très souvent refoulées. [Les discriminations faites sur l'âge sont] par ailleurs bien plus présent chez les gais que chez les lesbiennes où "les 'vieilles' sont en général peu rejetées"<sup>2513</sup> ». S'il existe un intérêt selon Jean [Cavailhes] à ce que les minorités se retrouvent entre elles, en non-mixité, pour former des groupes de mineurs gais, maghrébins gais ou de vieux gais, que ce soit "l'homme blanc, jeune, friqué, qui décrète l'interdit à l'encontre du vieux, du bicot ou de la folle tordue, cela s'appelle non plus discrimination en positif, mais racisme, ségrégation, discrimination"<sup>2514</sup> ». Les choses ne peuvent être plus claires. En plus de la réflexion qui doit être menée au sein du CUARH et de [l'ensemble de l'espace de la cause] pour se confronter à cette nouvelle réalité, Jean [Cavailhes] conseille aux vieux gais de se présenter en groupe dans les établissements où ils sont généralement refoulés, qu'une bande de folles perturbe telle ou telle discothèque du Marais et que les gais Maghrébins et Noirs s'imposent, avec leurs amis et amants, là où au quotidien ils ne sont pas les bienvenus<sup>2515</sup> ».

Tandis que le mouvement homosexuel, incarnation de la sphère mouvementiste, questionne et doute de son avenir, surgit un nouveau volet dans cette sphère, l'espace partisan. Il apparaît d'abord à gauche de l'échiquier politique avec deux organisations, Homosexualité et socialisme (HES) et les Gais pour les libertés (GPL), avant de se développer à droite avec le Mouvement des gais libéraux.

---

<sup>2511</sup> BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, *op. cit.*, p. 278

<sup>2512</sup> « Traquez la répression », *Homophonie*, n° 32, juin 1983, p. 8

<sup>2513</sup> *Ibid.*

<sup>2514</sup> *Ibid.*

<sup>2515</sup> QUERE Mathias, « Et que vivent nos amours ! », une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986, *op. cit.*, pp. 173 - 174

## 2.2 Le développement d'un espace partisan et l'émergence de groupes homosexuels de droite

Le groupe Homosexualité et socialisme est fondé en printemps 1983 à Paris et son premier président est Audrey Coz. Dans sa thèse, Hugo Bouvard explique que l'idée d'une structure homosexuelle interne au Parti socialiste, à l'image de la Commission nationale homosexuelle de la LCR, aurait été émise au milieu des années 1970. Cette idée n'aurait cependant jamais abouti<sup>2516</sup>. Mais pourquoi fonder un groupe politique extérieur au parti plutôt qu'une commission comme elle existe au Parti socialiste unifié ? Jan-Pouliquen, l'un des fondateurs d'HES explique dans un entretien donné à *Homophonies* que le principe des commissions fait que celles-ci « sont souvent [un] moyen pour étouffer un problème<sup>2517</sup> ». Disposer d'une structure autonome doit aussi, d'après Pouliquen, permettre l'élaboration d'un discours propre, qui ne soit pas inféodé au parti, ce qui peut apparaître comme un vœu pieux. Bouvard note cependant que l'attitude du PS vis-à-vis du groupe socialiste est longtemps restée ambiguë<sup>2518 2519</sup>. HES participe au Congrès du Parti socialiste à Bourg-en-Bresse en octobre 1983 où il distribue un document de quatre pages à divers participant·es pour se présenter et gagner en légitimité auprès des instances dirigeantes. Se présentant d'après ses statuts comme un groupe qui cherche à « combattre les préjugés anti-homosexuels dans la population et à promouvoir les idéaux socialistes<sup>2520</sup> », il espère des délégué·es présent·es qu'ils et elles diffusent l'existence de l'association dans les différentes fédérations.

La première action d'HES est sa participation à la Marche de juin 1983 où il distribue un tract annonçant sa naissance. Il intègre le CUARH lors de la Coordination nationale de Caen en janvier 1984<sup>2521</sup>. Prenant pour acquis que les gais et les lesbiennes votent à gauche, HES joue son rôle de courroie de transmission du pouvoir socialiste au sein du mouvement homosexuel, en demandant aux directeurs et directrices de journaux (de tous bords politiques) d'appeler à voter Jospin pour les élections européennes de 1984. Le texte, s'il reconnaît l'importance de la lutte homosexuelle dans l'évolution de la situation des gais et des lesbiennes en France, donne en même temps un large crédit à François Mitterrand, de par la promesse électorale qu'il a tenue. L'appel à signature est envoyé à Franck Arnal au *Gai Pied Hebdo*, à Jean Le Bitoux qui a récemment fondé une nouvelle

---

<sup>2516</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse de doctorat, Université Paris – Dauphine, 2020, p. 172

<sup>2517</sup> « Homosexualité et socialisme », *Homophonies*, n° 33/34, juillet — août 1983, p. 15

<sup>2518</sup> *Ibid.*

<sup>2519</sup> Le siège du PS rue Solférino se montre ainsi prudent à reconnaître la légitimité d'HES.

<sup>2520</sup> « Editorial », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>2521</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 173

revue, *Profil*, à Jacky Fougeray au *Samourai*, à Audrey Coz chez *5/5*<sup>2522</sup>, à Christiane Jouve de *Lesbia* et Jean-Pierre Joecker de *Masques*<sup>2523</sup>. Il est intéressant de remarquer l'importance et l'influence que confèrent ici les homosexuel·les socialistes aux médias gais.

En novembre 1984, dix-huit mois seulement après la naissance d'HES, une partie du groupe fait scission pour former les Gais pour les libertés (GPL). Hugo Bouvard explique cette scission par « des reproches sur l'omniprésence dans les discours de l'association des questions de discriminations jugées "archaïques", et, à rebours [ils] déplorent l'absence de la thématique des "libertés"<sup>2524</sup> ». Erik Eudaline, l'un des fondateurs des GPL, annonce dans un entretien qu'il donne au *Gai Pied Hebdo* que le groupe veut être « un lieu de rencontre, d'imagination, de débats, et de propositions<sup>2525</sup> ». Contrairement à Homosexualité et socialisme, les Gais pour les libertés n'adhèrent pas au CUARH. La justification que donne le groupe pour expliquer sa distance avec le Comité d'urgence est assez floue. Il questionne le fait que le CUARH soit encore un outil adapté pour répondre aux besoins et demandes des gais et lesbiennes. Erik Eudaline préférerait voir « la naissance d'une autre coordination plus large, plus vivante, plus combative et surtout plus présente<sup>2526</sup> ». La formule est vague. Pour certain·es militant·es ancré·es dans la sphère mouvementiste, l'espace partisan et plus particulièrement les GPL cherchent à faire main basse sur la direction de la mobilisation. Alain Lecoultre lors d'un débat à l'UEH de 1985 s'offusque : « Depuis trois mois, il y a un groupe qui est en train d'essayer de capter, de représenter à lui seul la communauté, qui s'autoproclame porte-parole des homos, c'est GPL, le groupe socialiste Gais pour les libertés<sup>2527</sup> ». En adhérant au CUARH, le risque pour les GPL serait d'être dilués dans la grande masse des groupes membres du Comité d'urgence. Ils seraient par ailleurs en concurrence avec des groupes plus vieux, mieux organisés et avec plus de membres, ce qui rendrait la prise de pouvoir plus difficile. Dans leur pamphlet sur l'avenir du mouvement, Catherine Lanérés et Jean Rossignol attaquent aussi, mais sans le nommer, l'espace partisan se situant à gauche de l'échiquier politique :

« Une récupération politique, au travers d'individus et de clubs qui voudraient porter ce mouvement et en devenir les porte-paroles alors que leur finalité est avant tout partisane et électoraliste. Ces nouveaux venus ne pensent réussir qu'à partir des antichambres des ministères du

---

<sup>2522</sup> On note qu'Audrey Coz est ainsi passé en moins d'un an de la direction d'HES à celle du magazine gratuit de Gabriel Girard.

<sup>2523</sup> Courrier d'HES aux directeurs et directrice de publications gais et lesbiennes, 6 avril 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2524</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, op. cit., p. 172

<sup>2525</sup> « Gais pour la liberté, un nouveau carburant », *Gai Pied Hebdo*, n° 154, 26 janvier — 1<sup>er</sup> février 1985

<sup>2526</sup> *Ibid.*

<sup>2527</sup> « Quelles structures pour demain ? », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, op. cit., p. 85



gouvernement (actuel ou à venir). Ils voudraient à eux seuls représenter la communauté gaie sans se préoccuper outre mesure de l'émergence d'un mouvement de masse qui leur fait peur et encore moins de fournir une réponse à la crise<sup>2528</sup> ».

Considéré avec circonspection par une partie de la sphère mouvementiste, la concurrence est alors particulièrement rude entre les deux entités pour prendre la tête d'espace partisan. Fait notable, les deux groupes répondent à différentes tendances socialistes au l'œuvre au sein du parti. Ainsi, HES est inscrit dans le courant chevènementiste tandis que les GPL se fondent dans la tendance Fabius. Pourtant, Bouvard note que les différences entre les deux groupes sont minimales, « que cela soit en termes de mode de fonctionnement, d'ancrage géographique, ou de caractéristiques sociodémographiques de leurs responsables<sup>2529</sup> ». La nomination de Laurent Fabius au poste de Premier ministre entre 1984 et 1986 va indéniablement jouer au profit des Gais pour les libertés. Ils sont ainsi invités à prendre la parole lors d'un événement du parti, obtiennent des rendez-vous dans les ministères et tiennent un stand au Congrès de Toulouse en octobre 1985<sup>2530</sup>. L'organisation des GPL est proche de celle de nombreux groupes. Ils disposent d'un bulletin d'information intitulé *La Lettre*, un groupe d'animation bimensuel et différentes commissions de travail (mode de vie/jeunesse, sécurité, santé et discriminations).

Lorsque le CUARH disparaît en 1986 et que le volet mouvementiste de la sphère mouvementiste, partisane et syndicale s'effondre, il ne reste alors plus que l'espace partisan, incarné à gauche par HES et les GPL, au côté du volet syndical. La question se pose alors de savoir s'il existe une continuité dans l'histoire de la mobilisation homosexuelle du fait de leur existence. Est-ce que HES et GPL sont les dignes successeurs du CUARH ? À mes yeux, trop d'éléments sont manquants pour pouvoir affirmer ceci. L'une des raisons est la faiblesse numérique de ces groupes. Hugo Bouvard dénombre un noyau restreint d'une demi-douzaine de responsables, même si ces associations revendiquent un nombre important de sympathisant·es. Ce sont ainsi douze personnes<sup>2531</sup> qui sont présentes à la seconde Assemblée générale d'HES en juin 1983<sup>2532</sup>. En septembre 1985, lors de la Coordination nationale du CUARH à Lyon, HES par la voix de Jan-Paul

---

<sup>2528</sup> « La crise n'est pas une fatalité », *op. cit.*, p. 3

<sup>2529</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 172

<sup>2530</sup> *Ibid.*, p. 176

<sup>2531</sup> Les membres d'HES sont tous des hommes, majoritairement issus des classes supérieures et intellectuelles. Parmi les participants à l'AG de juin 1983, on compte : un urbaniste, un ingénieur, un enseignant et plusieurs journalistes. Bouvard note que sont dans leur grande majorité des militants encartés au PS dans les sections du nord et de l'est parisien.

<sup>2532</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 172

Pouliquen revendique une centaine d'adhérent·es (mais en réalité très peu de lesbiennes) dont seulement une dizaine sont investi·es<sup>2533</sup>. Par ailleurs, ces deux structures sont en 1985 – 1986 principalement des organisations parisiennes même si elles disposent de délégués régionaux comme Gilles Lesage représentant d'HES pour l'ouest de la France<sup>2534</sup>. C'est donc l'inverse du CUARH qui lui est très majoritairement composé par des groupes implantés dans de petites ou moyennes villes en région. Il me semble aussi qu'au vu d'une désaffiliation de la « 3<sup>e</sup> génération » pour le militantisme classique, l'intérêt que suscite HES et les GPL est en réalité très faible. Ces groupes paraissent comme coupés des attentes et des réalités de la jeunesse homosexuelle au mitan de la décennie. Il serait alors plus juste de dire que le volet partisan remplace progressivement le volet mouvementiste de cette sphère commune, sans pour autant qu'il n'incarne sa tête de pont tel que l'avaient successivement fait le FHAR, les GLH et le CUARH.

À l'image d'une société où le conservatisme et la rigueur morale retrouvent des couleurs, un nouveau visage de l'homosexualité apparaît : l'homosexuel·le de droite<sup>2535</sup>. Là où quelques années auparavant la question identitaire se cristallisait autour de l'opposition entre une homosexualité révolutionnaire et une autre qualifiée par la première comme réformiste, cette nouvelle réalité fait écho aux profondes mutations de l'époque. Dans l'un de ses numéros de l'été 1983, le *Gai Pied Hebdo* diffuse un questionnaire à ses lecteurs et lectrices. Sur les 1100 réponses obtenues, si près de 45 % des répondant·es se déclarent de gauche ou d'extrême gauche, « 24 % sont résolument dans l'opposition en se déclarant de droite ou d'extrême droite<sup>2536</sup> ». Les élections municipales du printemps 1983 ont aussi vu s'opérer un net glissement vers la droite dans le vote des gais, principalement chez les plus de 45 ans et chez les moins de 24 ans. Ainsi 42 % des plus de 45 ans ont voté à droite (contre 31 % pour les présidentielles de 1981) quand ils étaient 23 % chez les 18 – 24 ans (même résultat qu'en 1981), tandis que « seulement » 19 % des 25 – 44 ans (la fameuse génération militante) avaient fait le même choix. Roland Surzur parle alors d'un « effritement du vote gai à gauche<sup>2537</sup> ». Mais peut-on véritablement parler d'une homosexualité de droite ou du gauche ? Historiquement, il existait la croyance dans les années 1950 et 1960 que

---

<sup>2533</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'Association "ARIS" », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2534</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, op. cit., p. 173

<sup>2535</sup> Cette présentation d'une identité homosexuelle de droite et du Mouvement des gays libéraux est une version retravaillée et augmentée de mon mémoire de master 2 : QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », une histoire du Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle de 1979 à 1986, op. cit., pp. 170 – 174. Pour une étude sur le temps long des rapports entre la droite et l'homosexualité, voir : STUDNICKI Mickaël, *Droits nationales, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010*, thèse de doctorat, Lille, Université de Lille, 2020

<sup>2536</sup> « À droite toute », *Gai Pied Hebdo*, n° 106, 25 février – 2 mars 1984, p. 9

<sup>2537</sup> *Ibid.*

L'homosexualité était un comportement assimilé au conservatisme. Il est probable que la croyance marxiste qui faisait de l'homosexualité un vice petit-bourgeois ne soit pas étrangère à la construction de cette représentation. D'après Gérard Bach-Ignasse et Gérard Maison, « Arcadie y est peut-être [aussi] pour quelque chose ; mais, surtout, l'atomisation du milieu homo, la volonté de respectabilité des homos, les faisait sans doute se reconnaître majoritairement dans les partis de droite plus individualistes ; mais où de toute façon, il fallait se taire sur son orientation sexuelle<sup>2538</sup> ». Puis sont arrivées les années 1970 et jusqu'aux élections de 1981, il a prévalu une nette poussée de la gauche et de l'extrême gauche dans l'électorat homosexuel. L'homosexualité étant de fait présente dans toutes les classes sociales, dans tous les milieux et celle-ci n'étant pas corrélée « à un chromosome de gauche<sup>2539</sup> », il était relativement logique de voir des gais et des lesbiennes présentes sur l'ensemble de l'échiquier politique. Ce qui est cependant nouveau, c'est que pour la première fois cette homosexualité de droite s'organise.

« S'il faut leur souhaiter quelque chose, c'est beaucoup de courage<sup>2540</sup> ». C'est par ces mots qu'Hervé Lifffran conclut l'annonce d'un nouveau groupe dans l'espace partisan. Le Mouvement des gais libéraux (MGL) est fondé en janvier 1984<sup>2541</sup> à Paris par Bernard Le Du<sup>2542</sup>. L'une des premières raisons qui expliquent l'émergence d'un groupe gai de droite est sa dénonciation de « l'alliance subjective » de l'homosexualité avec la gauche et le refus de ses membres « d'être annexés sans cesse au grand peuple de gauche<sup>2543</sup> ». Dans leur présentation, ils et elles reconnaissent que la droite ne leur a jamais fait de promesse, qu'elle n'a jamais répondu aux questions qui lui étaient posées et que la crainte de son moralisme et de son « esprit familiariste<sup>2544</sup> » est fondée. Et c'est dans cette perspective qu'ils et elles concluent que « nous, gais libéraux, de droite à droite, nous voulons leur parler, les interpeler, les questionner, les déranger... ». Cette approche n'est pas toujours une réussite. Ainsi, lorsque le MGL demande l'obtention d'une salle de réunion à la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, celui-ci accuse deux refus successifs par le député-maire Georges Mesmin<sup>2545</sup>. À la lecture de leur bulletin de liaison, le *Gays infos. Bulletin de liaison du Mouvement des Gais Libéraux*, la rancœur contre la gauche est palpable. Ainsi d'après Jean-Paul Chayrigues de Olmetta, plume

---

<sup>2538</sup> « À droite toute », *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 49

<sup>2539</sup> *Ibid.*

<sup>2540</sup> « Des gais à droite », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 18

<sup>2541</sup> « Être gai et d'opposition ? », *Gai Pied Hebdo*, n° 102, 14 – 20 janvier 1984

<sup>2542</sup> « Ne pas laisser à la gauche le monopole des Gays », *Quotidien de Paris*, 10 mars 1984

<sup>2543</sup> « Des gais à droite », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 18

<sup>2544</sup> *Ibid.*

<sup>2545</sup> « Question écrite », *Gays Infos*, n° 6, octobre – novembre – décembre 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 3

éditorialiste du journal, si la gauche socialiste a œuvré pour la fin de la législation homophobe, c'est tout simplement pour accélérer la désagrégation de la civilisation occidentale :

« L'un des moyens, entre autres, préconisés par les pères de la doctrine "socialo-marxiste" pour ébranler, voire détruire, le mode de vie occidental, n'est-il pas en effet la déstabilisation de la cellule familiale ? Partant du postulat que les homosexuels sont obligatoirement en désaccord avec leurs familles, il semble aisé de les utiliser comme éléments destructeurs de l'une des bases de notre civilisation<sup>2546</sup> ».

1

Dénonçant une société qui a « laissé [l'] idéologie marxiste s'installer insidieusement », les membres des MGL se pensent comme des nouveaux résistants : « L'évolution de la société s'est toujours faite par les idées promues par les groupes marginaux. Nous en faisons partie<sup>2547</sup> ».

L'une des stratégies du CUARH pour s'opposer au MGL est de déconstruire politiquement les discours de ces derniers. Dans ce processus, il dénonce un procédé en cours chez les gais libéraux qui consiste à réécrire l'histoire, ici sous la plume de Claude Courrouve, dans un article intitulé « Droite up, gauche down<sup>2548</sup> ». Par ce procédé, le gouvernement provisoire de De Gaulle qui en 1945 conserva, par la signature du gaulliste François de Menthon, le délit d'homosexualité pour valoriser une France virile, devient un gouvernement exclusivement composé de ministres socialistes et communistes. Et dans une temporalité beaucoup plus récente, Valéry Giscard d'Estaing devient le chantre de la liberté d'expression homosexuelle. Dans cette histoire réenchantée, « l'arrêt d'interdiction de la revue *Homo* ; pris par Poniatowski en 1976, devient "la revue *Homo* en vente libre pendant toute l'année 1975"<sup>2549</sup> ». Il ne s'agit pas d'après Hervé Liffra de faire comme si la gauche n'avait jamais été homophobe et qu'en 1984 encore, les critiques à lui faire sont nombreuses, mais de dénoncer une « escroquerie intellectuelle » qui n'apporte pas grande crédibilité aux homosexuel·les de droite<sup>2550</sup>.

Hugo Bouvard nous rappelle que le Mouvement des gais libéraux est moins apparenté à un parti politique précis comme peuvent l'être HES et les GPL, qu'à une idéologie que serait le

---

<sup>2546</sup> « Une droite gaie perplexe », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 13

<sup>2547</sup> « Édito. Soyons nous-mêmes ! », *Gays Infos*, n° 2, non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>2548</sup> « Une droite gaie perplexe », *Homophonies*, *op. cit.*, p. 13

<sup>2549</sup> *Ibid.*

<sup>2550</sup> Claude Courrouve cherche à se défendre dans un communiqué en quatre points, mais qui n'apparaît pas particulièrement convaincant, (« Communiqué de Claude Courrouve », 20 novembre 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris).

libéralisme. « De fait, le groupe et ses adhérents se situent dans un espace compris entre les démocrates — chrétiens de l'UDF, la droite gaulliste du RPR, voire le Front national<sup>2551</sup> ». Dans une publicité que le groupe s'offre dans le *Gai Pied Hebdo*, celui-ci se réclame de Tocqueville et défend un libéralisme qui « est en tout, en politique, mais aussi en économie, en culture et en mœurs<sup>2552</sup> ». À sa naissance, le groupe est composé d'une trentaine de personnes<sup>2553</sup>. Un peu plus d'un an plus tard, lors de son Assemblée générale, le MGL revendique 75 adhérent·es<sup>2554</sup> à jour de cotisation. Probablement parce qu'il y intègre les sympathisant·es, *Gays Infos* dénombre lui 350 membres et « devant le succès considérable du MGL [...], les socialistes ont eu peur<sup>2555</sup> ». Il élit un nouveau bureau composé de Félix Chassaing (président), Jean-Claude Chayrigues de Olmetta (secrétaire général) et Pierre-François Augerau (trésorier) ainsi qu'un comité exécutif de sept membres<sup>2556</sup>. Les gais libéraux se gargarisent de leurs contacts avec des personnalités politiques de droite, ce qui correspondrait à une forme de reconnaissance par une partie du personnel politique. Les traces de ces contacts sont affichées en pleine page dans *Gays Infos*. Ainsi, dans la perspective des élections européennes de juin 1984, le MGL fait parvenir à la liste libérale de Simone Veil un manifeste intitulé « Pour une Europe volontaire, l'Europe des différences et des libertés<sup>2557</sup> », pour lequel il reçoit en retour un courrier de soutien de la part de l'ancienne ministre. Lorsque Valéry Giscard d'Estaing se fait réélire en tant que député en septembre 1984, le MGL lui fait parvenir un courrier de félicitations auquel l'ancien président répond chaleureusement<sup>2558</sup>.

Si une opposition existe entre le Mouvement des gais libéraux et les Gais pour les libertés, des rapprochements sont aussi à faire. Hugo Bouvard note que malgré de nombreux conflits, ces deux groupes sont aussi parfois « engagés dans une démarche de rapprochement prudent, en raison d'objectifs perçus comme communs<sup>2559</sup> ». Le compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenu à Besançon les 26 et 27 avril 1986 indique qu'un accord a été conclu entre les GPL

---

<sup>2551</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 174

<sup>2552</sup> « Le libéralisme vous concerne ? Nous aussi », *Gai Pied Hebdo*, n° 203, 18 – 24 janvier 1986, p. 13

<sup>2553</sup> « À droite toute », *Gai Pied Hebdo*, *op. cit.*, p. 9

<sup>2554</sup> N'étant pas en mesure d'affirmer qu'aucune lesbienne ne participe au MGL, j'ai décidé de féminiser la composition du groupe. Hugo Bouvard note cependant que l'équipe dirigeante est, elle, uniquement composée d'hommes.

<sup>2555</sup> « Édito. GPL... G Perdu ! », *Gays Infos*, n° 8, 1985, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2556</sup> « Communiqué de presse », 8 février 1985, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2557</sup> « Europe », *Gays Infos*, n° 6, octobre — novembre — décembre 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>2558</sup> « Elections », *Gays Infos*, n° 6, octobre — novembre — décembre 1984, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VIII Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 3

<sup>2559</sup> BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 174

et le MGL. Il y est indiqué qu'une « appréciation assez négative est donnée sur l'accord GPL/MGL qui a des dessous très politiques. Toutefois, des positions diverses apparaissent quant à la possibilité et à l'utilité de faire évoluer les partis de Droite sur la question homo<sup>2560</sup> ». La droite n'est plus l'ennemie qu'elle était encore quelques années plus tôt.

Ainsi, même si le CUARH fait du MGL son adversaire politique, certain·es militant·es de la sphère mouvementiste sont plus conciliant·es avec ce qui constitue « l'homosexualité de droite ». Jacques Vandemborghe de la RHIF en est un exemple. Lors d'un débat à l'UEH de l'été 1985, celui-ci déclare : « Je pense qu'il ne faut pas dire : le retour à la droite c'est une catastrophe, loin de là. Il faut dire comme tu le dis : que faire avancer la question sexuelle c'est faire avancer les mentalités de droite comme de gauche<sup>2561</sup> ». Vandemborghe analyse comme d'autres, que l'existence de groupes homosexuels de droite pourrait participer à faire avancer la question sexuelle dans les partis conservateurs. Mais après un premier moment d'espoir, il reconnaît cependant qu'un groupe comme le MGL cherche davantage à faire « résonner les idées conservatrices dans la communauté gaie, de les propager, plutôt que de faire avancer la question sexuelle dans la mentalité des hommes de droite<sup>2562</sup> ». D'autres semblent vivre sans véritable préoccupation la montée de l'extrême droite. *Homophonies* rapporte que le journaliste du *Gai Pied Hebdo* Roland Surzur écrivait dans l'hebdomadaire à propos de Jean Marie Le Pen : « Pour les immigrés, comme pour les homos, il veut simplement éviter l'excessif » et conclut par « le Front national répond à présent sur un ton responsable<sup>2563</sup> ». Notons par ailleurs qu'en 1986 est fondé le premier groupe homosexuel d'extrême droite qui prend le nom de Gaie France. L'écho de l'effervescence révolutionnaire des années 1970 n'est plus qu'un murmure.

### 2.3 La fin du CUARH et l'effondrement de la sphère mouvementiste

Il est, je crois, souvent difficile d'acter et d'officialiser la fin d'un mouvement. En l'absence d'une note de dissolution, d'une fin annoncée de la mobilisation par l'expérience de la victoire, ou le récit proposé par une source extérieure, il faut généralement procéder par tâtonnement. Collecter les documents dont la date de production est la plus proche de la fin supposée d'une histoire, et essayer de leur donner une intelligibilité. Je peux prendre l'exemple du COPARH, le Comité parisien anti-répression homosexuelle. La lecture d'*Homophonies* ne nous apprend pas que le groupe a

---

<sup>2560</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue à Besançon les 26 et 27 avril 1986 », *op. cit.*, p. 1

<sup>2561</sup> « La menace du retour de la droite », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, *op. cit.*, p. 60

<sup>2562</sup> *Ibid.*

<sup>2563</sup> « Chez nous soyez reines ! », *Homophonies*, n° 45/46, juillet — août 1984, p. 5

disparu, mais au contraire, que celui-ci s'est reconstitué au printemps 1985 et qu'il appelle à rejoindre son Assemblée générale du 15 mai 1985<sup>2564</sup>. Je n'ai trouvé aucune source indiquant la disparition de l'entité parisienne. Le sigle du groupe a effectivement disparu d'un certain nombre de comptes-rendus où l'on aurait pu imaginer voir son nom accolé, mais cela n'est pas une preuve en soi. Nombre de groupes désertent les Coordinations nationales pendant plusieurs mois avant d'y revenir, sans expliquer les raisons de leur absence. La fin d'un groupe ou d'une coordination correspond parallèlement, et ce pour des raisons diverses, à une raréfaction des sources. Un groupe qui se délite, c'est par exemple moins de personnes pour assister aux réunions et par conséquent moins d'individus pour en garder les comptes-rendus. C'est présentement le cas du CUARH. Entre 1985 et 1986, les sources disponibles s'amenuisent à vue d'œil, quel que soit le fonds d'archive consulté. Les comptes-rendus de réunion se font plus rares, les échanges entre les différents groupes se tarissent. L'énergie militante étant dans une phase décroissante, les mobilisations dans l'espace public se raréfient, tous comme les tracts qui annoncent les actions, rassemblements et autres manifestations pour faire avancer la cause. Dans les entretiens que j'ai pu mener avec les ancien·nes militant·es, les souvenirs liés à la fin de la mobilisation sont bien plus flous que ceux qui correspondent à l'entrée dans la militance ou d'autres, affiliés à un événement en particulier comme la marche du 4 avril 1981. La longévité d'*Homophonies* et sa place centrale dans l'histoire du Comité d'urgence me permettent cependant d'assembler un puzzle dont on distingue le motif, même s'il manque un certain nombre de pièces. Je ne m'intéresse pas ici aux logiques individuelles du désengagement militant<sup>2565</sup>, même si elles peuvent être analysées d'après l'approche macrosociale des cycles sociaux<sup>2566</sup>. Une recherche basée sur les carrières militantes reste donc à faire. Elle permettrait d'éclairer sous un nouveau jour les raisons qui poussent les individus à mettre fin à leur engagement militant, alors même que certain·es sont mobilisé·es dans le mouvement depuis de nombreuses années. Ceci, afin de comprendre les raisons de leur désertion et éclairer la fin de cette histoire par un nouveau prisme. Ce que je cherche à documenter dans cette partie est la disparition progressive du CUARH en tant que structure coordinatrice du mouvement, comme facteur d'explication de l'effondrement de la sphère mouvementiste. Pour ce faire, je vais présenter ici une série d'éléments qui participent à expliquer le délitement du Comité d'urgence depuis la fin 1984 jusqu'en 1986.

L'annulation des États généraux de l'homosexualité, organisés par le CHLOEGH et prévus à l'automne 1983, est un coup de semonce pour le mouvement qui connaît par là son premier échec significatif. Pour les auteurs du *Rapport gai*, cette annulation est la conséquence des « mésalliances

---

<sup>2564</sup> « Ça bouge », *Homophonies*, n° 55, mai — juin 1984, p. 18

<sup>2565</sup> FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 319 p.

<sup>2566</sup> FILLIEULE Olivier, « Désengagement », *op. cit.*, p. 188

et les querelles de chapelles<sup>2567</sup> » qui traversent la mobilisation. À cela il faut ajouter l'échec de la Marche du 18 juin alors qu'elle avait été appelée par un nombre record de 90 groupes. Il n'en faut pas plus pour Bach-Ignasse, Cavailles et Dutey pour parler d'un tournant dans le mouvement gai, « comparable à celui qui s'était produit en 1979 (création du CUARH, de Gai Pied, de Masques, début des campagnes démocratiques...) ; mais s'agit-il cette fois-ci d'un retour en arrière ?<sup>2568</sup> ». Dans l'espoir de rebondir, la Coordination nationale du CUARH des 14 et 15 janvier 1984 à Caen décide d'organiser le tout premier Congrès du CUARH, prévu pour le mois d'avril. Il est bien plus aisé d'organiser une telle rencontre au sein même de l'organisation, avec une structure militante déjà existante. Trois jours de rencontres sont prévus les 21, 22 et 23 avril autour de trois thèmes principaux : l'éducation, le racisme au sein du milieu homosexuel et les modes de vie qui l'accompagnent, et les campagnes militantes du CUARH. Dans la perspective des élections européennes de juin 1984, des interventions et des débats avec des groupes gais et lesbiens étrangers sont prévus<sup>2569</sup>. Dans le numéro d'*Homophonies* du mois d'avril, un encart donne quelques informations supplémentaires quant à ce futur Congrès. Pourtant à la lecture du journal, quelques éléments apparaissent comme troublants et suggèrent que l'organisation de l'événement n'est pas aussi aisée que prévu. Si la première journée de débats doit se passer dans les locaux de l'AGECA, la fête prévue le soir même et les débats du lendemain sont toujours en attente d'un lieu où se tenir. D'après l'encart paru dans *Homophonies*, les renseignements nécessaires seront disponibles une semaine avant l'événement sur le répondeur téléphonique du CUARH. L'impréparation du Congrès, dont l'importance symbolique est pourtant forte pour les militant·es, trahit le moment d'errance et de doute que traverse le Comité d'urgence. Je n'ai trouvé aucune source indiquant que le Congrès du CUARH a bien eu lieu. *Homophonies* qui est toujours particulièrement prompte à rendre compte les initiatives du mouvement reste silencieux cette fois-ci. Les numéros du journal de mai, juin et juillet — août ne font aucune mention de l'événement et n'indiquent pas davantage si celui-ci fut finalement annulé. Je n'ai trouvé aucun compte rendu d'une quelconque Commission nationale ou d'une nouvelle Coordination nationale les mois suivants qui aurait pu nous donner quelques éléments de réponse<sup>2570</sup>.

La coordination suivante pour laquelle il existe des archives est celle de Lyon qui se tient les 27 et 28 octobre 1984<sup>2571</sup>. Pierre Dutey, l'un des organisateurs qui en fait le récit pour *Homophonies*

---

<sup>2567</sup> CAVAILLES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, op. cit., p. 87

<sup>2568</sup> *Ibid.*

<sup>2569</sup> « CUARH en Congrès », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 4

<sup>2570</sup> Dans le détail, à partir des archives que j'ai pu consulter jusqu'à maintenant j'ai recensé : 2 coordinations nationales en 1979, 5 en 1980, 6 en 1981, 3 en 1982, 4 en 1983, 2 en 1984, 3 en 1985 et 1 en 1986.

<sup>2571</sup> Il est cependant possible qu'il n'y ait pas eu de Coordination nationale entre janvier et octobre. *Homophonies* n'en



reconnaît avoir été particulièrement pessimiste avant les rencontres. Le spectre de la démobilité était dans toutes les bouches : « Le CUARH a son passé derrière lui, il n'attire pas la nouvelle génération, le mouvement français se meurt, il est mort...<sup>2572</sup> ». Lui-même imaginait participer à des rencontres sur un « horizon de chrysanthèmes<sup>2573</sup> ». Et pourtant. D'après Dutey la rencontre fut une réussite sur de nombreux points. Le nombre de groupes présents tout d'abord. Pas moins de 16 entités<sup>2574</sup> ont fait le déplacement et deux nouvelles organisations ont demandé leur adhésion. Si l'on se fie à l'annuaire donné par *Homophonies*, en région, ce ne sont pas moins de 51 groupes qui participent au CUARH, un record. Au total, sur les 104 groupes référencés sur l'ensemble du territoire, 64 sont membres du Comité d'urgence, c'est-à-dire près des deux tiers. Toujours d'après Pierre Dutey, les commissions juridique et éducation semblent aussi bien fonctionner, la marche nationale de juin 1984 aurait été une réussite et *Homophonies* serait devenu un journal « dont le professionnalisme et la qualité n'ont plus rien à envier à d'autres titres ...<sup>2575</sup> ». L'enthousiasme de Pierre Dutey doit à mon sens être relativisé. S'il reconnaît que le CUARH connaît peut-être le « même fléchissement que tous les autres grands mouvements sociaux (syndicalisme, associatif, mouvement des femmes) », il considère tout de même que celui-ci « tire plus qu'honorablement son épingle du jeu<sup>2576</sup> ». Pourtant, lors du tour de la situation locale de chaque groupe, les délégués·es présentes ont révélé les énormes difficultés d'existence pour les lieux associatifs encore existants. Un nouveau président est aussi élu à l'unanimité en la personne de Jacques Garry et la Commission nationale est renouvelée. Finalement, si Pierre Dutey exagère probablement la vigueur du mouvement, celui-ci ne semble pas pour autant, à l'automne 1984, au bord de l'effondrement, comme l'imaginent les fossoyeurs de cette histoire.

L'année 1985 débute avec une série de crises internes au CUARH et à son journal *Homophonies*, conséquences de tensions qui se multiplient dans les instances dirigeantes de l'organisation et au sein du Comité de rédaction du mensuel. Alors que le fonctionnement du journal paraissait relativement stable, avec un Comité de rédaction élu lors des Coordinations nationales, la situation prend un tour critique début 1985 et vient faire trembler la vitrine du mouvement. Preuve d'une apparente bonne santé, un encart paru dans le journal un an plus tôt, en avril 1984, appelait à une

---

fait pas mention et je n'ai trouvé aucun compte rendu prouvant le contraire. Cette situation peut appuyer l'hypothèse que l'énergie militante décroît à partir de 1984.

<sup>2572</sup> « Le CUARH fait le point », *Homophonies*, n° 50, décembre 1984, p. 19

<sup>2573</sup> *Ibid.*

<sup>2574</sup> Étaient représentés : le GRED, Partages, SOS Gais, D'DASSistance Gaie, HES, Gais retraités, COPARH, GLH Dijon, GLH Marseille, GLH mixte de Nantes, GILH, ARIS, Regards (Saône-et-Loire), Anderswo (Strasbourg), GHC Clermont-Ferrand, CLARH.

<sup>2575</sup> « Le CUARH fait le point », *op. cit.*, p. 19

<sup>2576</sup> *Ibid.*

souscription nationale à hauteur de 150 000 francs pour trouver un nouveau local pour le mensuel. Les 100 mètres carrés dont le journal dispose jusqu'alors sont jugés trop exigües<sup>2577</sup>. Une grande fête de soutien au journal est aussi organisée à la Mutualité le 17 novembre 1984 avec la chanteuse Juliette Greco en vedette<sup>2578</sup>. Mais en réalité, la tempête qui s'annonce couve depuis plusieurs mois. Ce conflit, fait exploser le Comité de rédaction du journal<sup>2579</sup>. À la lecture des archives qui illustrent ce conflit, il est intéressant de remarquer ce que presque une décennie de militantisme a fait aux un·es et aux autres. Les militant·es sont rompu·es avec la stratégie politique et, pour certain·es, agissent comme de véritables professionnel·les du militantisme : des motions se répondent les unes les autres, des discussions et des négociations se font dans les couloirs en amont et pendant les rencontres nationales. La question du pouvoir et de la direction du mouvement est au centre des enjeux.

Si la Coordination nationale de Lyon avait insufflé encore un peu d'optimisme chez certain·es militant·es, neuf mois plus tard, la situation a bien changé. La Coordination nationale du 5 juillet 1985 à Marseille marque un jalon dans la chute du CUARH. L'histoire n'a probablement pas fait grand bruit. Pour le moins les archives n'en font pas un événement exceptionnel. Et pourtant. Cette Coordination nationale acte la démission et le départ du GLH de Marseille de la coordination par une lettre au mois de juin<sup>2580</sup>. Au mois de mars déjà, dans une lettre adressée à l'ensemble des groupes membres, Catherine Lanérés annonçait la démission de DD'ASSistance Gaie du Comité d'urgence du fait de « la place des stars et de ceux qui détiennent la parole et le pouvoir<sup>2581</sup> ». En plus d'une organisation progressivement vidée de sa substance, le conflit au sein d'*Homophonies* semble avoir été un élément décisif dans le départ des travailleuses et travailleurs sociaux.

La démission du GLH de Marseille est symbolique : il est le plus vieux groupe de la sphère mouvementiste, initiateur de l'UEH qui a mené à la création du CUARH<sup>2582</sup>. Jacques Fortin vient expliquer à la Coordination nationale qui se déroule dans sa ville les raisons du départ du GLH, au nom des membres de son groupe. La première n'est que la répétition d'une critique formulée au fil des ans : la place de la capitale dans le fonctionnement du CUARH. Les groupes de région sont

---

<sup>2577</sup> « Souscription nationale », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 15

<sup>2578</sup> « Grand gala de soutien à *Homophonies* », n° 48, octobre 1984, p. 21

<sup>2579</sup> J'ai fait le choix de présenter la chronologie du conflit au sein d'*Homophonies* en annexes pour ne pas alourdir davantage cette partie. Ce conflit permet de saisir les enjeux de lutte de pouvoir et d'influence qui traversent le CUARH alors que le mouvement doute de ses perspectives.

<sup>2580</sup> « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 1

<sup>2581</sup> « Démission forcée », courrier de DD'ASSistance gaie aux membres du CUARH national, mars 1985, fonds privé Mémoire des sexualités,

<sup>2582</sup> Le GLH de Marseille poursuit ses activités jusqu'en 1987 et disparaît après l'UEH qui sera la dernière avant sa refondation en 1999.

encore régulièrement « mis [...] au pied du mur », « le mode de fonctionnement n'est pas assez fédératif. Paris impose beaucoup, parfois c'est ok, parfois pas<sup>2583</sup> ». Il considère aussi que « le CUARH est devenu [...] une composante du mouvement plus qu'un lieu de rassemblement ou un outil de relative unité<sup>2584</sup> ». La gouvernance d'*Homophonies* est aussi au cœur des critiques de Jacques Fortin. Il explique que les mandats ne sont pas respectés et qu'à ses yeux, « le comité de rédaction et la CUARH sont à la dérive ». Le groupe marseillais se sent alors coincé dans un « consensus obligatoire » qu'il considère intenable au vu de toutes les divergences exposées. Il dénonce aussi le « rétrécissement » du journal après la crise de l'hiver 1985 qui d'après lui équivaut à une dépossession du CUARH de son journal<sup>2585</sup>. Face à cette position minoritaire au sein de la Commission nationale, il ne reste au GLH de Marseille pas d'autre option que de se retirer du Comité d'urgence. Sans qu'il me soit permis d'affirmer que c'est une conséquence du départ de l'organisation phocéenne, le CUARH ne participe pas à l'UEH qui débute quelques jours plus tard. Jean Le Bitoux commente la situation par ces mots :

« Il est extraordinaire que cette université nationale, le seul lieu non partisan de débats ouverts et libres soit méprisé par les représentants du mouvement et de la presse gaie. Vous constatez que le CUARH n'est pas là, alors que la veille de l'Université il y a eu à Marseille une réunion du CUARH. Le lendemain, ils avaient tous pris le train<sup>2586</sup> ».

Avec le départ du GLH marseillais, il faut transférer le siège social du Comité d'urgence de Marseille à Paris et élire un nouveau bureau. Daniel Semré est élu président, Jean Cavailles devient trésorier et Gérard Maison est nommé Secrétaire. Un certain Jean-Marie dénombre les groupes à jour de leur cotisation, et donc en mesure de voter pour les orientations du CUARH. Alors qu'*Homophonies* annonçaient 54 groupes membres du CUARH en mars 1985<sup>2587</sup>, ce ne sont que 15 groupes qui sont réellement en possession de mandats électifs<sup>2588</sup>. Si la règle des mandats est toujours la même (1 mandat pour 10 adhérent·es à jour de leur adhésion) les 56 mandats octroyés représentent alors un total de 560 personnes<sup>2589</sup>.

La Coordination nationale suivante se déroule à Lyon, dans les locaux de l'ARIS, les 28 et 29 septembre 1985. 8 groupes sont présents et 5 sont excusés. *Gai Pied Hebdo* comptabilise une

---

<sup>2583</sup> « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », *op. cit.*, p. 2

<sup>2584</sup> Courrier de Jacques Fortin à l'ensemble du CUARH, 20 juin 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2585</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>2586</sup> « Quelles structures pour demain ? », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, *op. cit.*, p. 88

<sup>2587</sup> « Ça bouge », *Homophonies*, n° 53, mars 1983, pp. 20 – 21

<sup>2588</sup> Les groupes sont : le GRED, Partages, ARIS, le COPARH reconstitué, Dijon, Châlons, CRAB, GILH, David et Jonathan, MIEL, GLH mixte de Nantes, HES, Gais retraités, Différence 56 et Paragays d'Amiens.

<sup>2589</sup> « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », *op. cit.*, p. 2

cinquantaîne de personnes venues réaffirmer « la solidarité qui existe, entre les groupes qui le composent » dans une séquence politique où « la répression [...] s'accélère depuis quelques mois<sup>2590</sup> ». L'épuisement du CUARH et des militant·es qui le composent est indéniable à la lecture du compte rendu. Un premier tour de table permet aux groupes de présenter leurs activités à l'ensemble de leurs camarades. On apprend qu'une scission a eu lieu au sein du MIEL et que certaines d'entre elles comme Catherine Gonnard ont lancé un projet appelé « Les Goudous Télématiques », service fonctionnant sur le minitel où les lesbiennes pourront avoir accès à un agenda militant, des informations militantes et un service de messagerie<sup>2591</sup>. Du côté de l'ARIS, Hervé et Michel expliquent que l'Assemblée générale de l'association doit rapidement décider si elle reste membre du CUARH. L'enjeu ? « Certains reprochent au CUARH d'être trop politique, d'autres estiment que l'aspect "luttes" est important et qu'il ne faut pas le négliger<sup>2592</sup> ». Un débat général vient ensuite faire le point sur l'état du mouvement et du CUARH. Jean-Michel Rousseau constate qu'en parallèle d'un Comité d'urgence en perte de vitesse, celui-ci n'est plus en mesure de réagir lorsque surviennent des cas de répression et prend en exemple des « incidents » avec la police à Lille et Nîmes. Il regrette aussi qu'il n'existe plus de contacts entre les groupes et qu'il faille lire le *Gai Pied Hebdo* pour s'informer des activités des un·es et des autres. Gérard Bach de son côté reconnaît que l'époque n'est plus propice à l'organisation de nouvelles campagnes de mobilisation et se pose même la question d'un changement de nom pour le CUARH<sup>2593</sup>. Pierre Dutey du GILH, lui qui moins d'un an plus tôt était encore particulièrement optimiste, ne se fait plus d'illusion sur le sens du CUARH. D'après lui, « le CUARH ne représente plus rien et [...] il y a du travail à faire ailleurs<sup>2594</sup> ». De son côté, un certain Yves imagine une possible redirection de la mobilisation homosexuelle vers de nouveaux terrains de lutte. Mais en attendant d'élaborer de nouvelles perspectives, il propose de maintenir l'organisation en faisant « le minimum pour le moment, à savoir (a) *Homophonies* [et] (b) un réseau de coordination<sup>2595</sup> ». Colonne vertébrale du Comité d'urgence, le fonctionnement de la nouvelle formule du journal qui doit paraître au mois de novembre est aussi longuement détaillé lors de la Coordination. Gérard Maison théorise que sans « le journal [...] il n'y aurait plus de CUARH à ce

---

<sup>2590</sup> « Le CUARH nouveau est arrivé », *Gai Pied Hebdo*, n° 189, 12 – 18 octobre 1985, p. 12

<sup>2591</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'association ARIS », non daté, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. V CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2. Pour une étude de ce réseau, voir : CHAPLIN Tamara, « Lesbians Online : Queer Identity and Community Formation on the French Minitel », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 23, n° 3, septembre 2014

<sup>2592</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'association ARIS », *op. cit.*, p. 2

<sup>2593</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>2594</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>2595</sup> *Ibid.*

jour<sup>2596</sup> ». Jean-Michel Rousseau synthétise la situation pour le mouvement : « C'est la crise des groupes qui a fait celle du CUARH. *Homophonies* est devenu le CUARH. Il y a rupture avec les jeunes. Les gens délèguent leurs pouvoirs. Il faut continuer nos contacts avec les institutions ; revoir nos rapports avec les subventions<sup>2597</sup> ». Un autre temps de discussion est consacré aux échéances de l'année à venir. Deux thématiques prennent le dessus : les élections législatives du printemps 1986 et le retour annoncé de la droite au pouvoir, et la question du sida. D'après Claude Cocand, rédacteur du *Gai Pied Hebdo* qui n'a jamais été tendre avec le CUARH, si le Comité d'urgence « refuse de mourir », celui-ci « se pare [...] d'une légitimité qu'il n'a plus<sup>2598</sup> ». Une prochaine coordination nationale est annoncée pour le weekend des 25 et 26 janvier 1986 à Paris. Je n'ai cependant trouvé aucune trace de ces rencontres dans les archives que j'ai pu consulter.

C'est dans ce contexte que le 21 novembre 1985 paraît la nouvelle formule d'*Homophonies*. Si le journal est en mesure de réparaître dans une nouvelle version, c'est en grande partie grâce à une subvention du ministère de la Culture<sup>2599</sup> de 45 000 francs qui s'ajoute aux fonds personnels investis par certain·es militant·es et un prêt de 50 000 francs, « gagés sur les biens du CUARH<sup>2600</sup> ». Le cadre organisationnel du journal est structuré autour d'un Conseil de gestion composé de 3 collèges : la direction de rédaction qui dispose de 20 % des mandats et représente 6 personnes, les investisseurs (5 personnes<sup>2601</sup>) forts de 40 % des mandats et le CUARH (5 personnes<sup>2602</sup>) avec 40 % des mandats<sup>2603</sup>. La maquette du mensuel prend un format tabloïde, plié en deux pour l'affichage en kiosque, composé de 24 pages. La fabrication du journal se veut beaucoup plus professionnelle et chaque membre du Comité de rédaction se trouve en charge de catégories définies en amont. Pour cette nouvelle série, le périodique déménage dans un nouveau local au 67 rue de Dunkerque, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale. 8 numéros se succèdent jusqu'à l'été suivant.

Au printemps 1986, la dernière tentative d'une mobilisation coordonnée de ce qu'il reste du CUARH s'articule autour des élections législatives prévues au mois de mars. Dans un exercice plusieurs fois éprouvé lors des différentes élections depuis 1981, les militant·es envoient aux candidat·es à la députation un questionnaire relatif à leurs revendications. À la façon d'un inventaire à

---

<sup>2596</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>2597</sup> *Ibid.*

<sup>2598</sup> « Le CUARH nouveau est arrivé », *op. cit.*, p. 12

<sup>2599</sup> « La menace du retour de la droite », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, *op. cit.*, p. 57

<sup>2600</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'Association "ARIS" », *op. cit.*, p. 6

<sup>2601</sup> Il s'agit de : Aline Tashjian, Jean Lapin, Daniel Ménal, Jean Marie Berret et Gérard Maison.

<sup>2602</sup> Il s'agit de : Monique Bertrand (Chalon-sur-Saône), Serge Robert (GRED), Michel Branchu (ARIS), Yves Clerget (GGM) et de Roger Charreaux (Écoute gaie).

<sup>2603</sup> *Ibid.*

la Prévert, les questions se succèdent, nombreuses. Les candidat·es s'engagent-ils et elles à ne pas revenir sur la loi du 4 août 1982 ? Sont-ils et elles favorables à un nouvel abaissement de l'âge de la majorité sexuelle ? S'engagent-ils et elles à refuser la création « de tout corps de police particulier chargé de surveiller les homosexuel (le)s ?<sup>2604</sup> ». Si une partie des revendications sont proches de ce que le mouvement a porté depuis le début de la décennie (fin des interdictions professionnelles, égalité matérielle avec les hétérosexuel·les), d'autres soulignent l'évolution des modes de vie gais et lesbiens et des attentes qui ont évolué. Ainsi le questionnaire interroge les candidat·es sur leur position quant à la parentalité gaie et lesbienne et les techniques de procréation : « accès aux nouvelles techniques de conception, adoption, droit de garde des enfants...<sup>2605</sup> ». L'autre grande nouveauté du questionnaire est la thématique du sida et les attentes des militant·es quant à « une information objective » sur la maladie, le financement de la recherche ou encore l'opposition à « toute mesure coercitive qui pourrait entraîner la fermeture de lieux homosexuels de rencontre tels que boîtes, backrooms, saunas sous prétexte de SIDA ». Pour la première (et dernière) fois dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République, l'élection se fait au scrutin proportionnel partiel. Elle se déroule le 16 mars 1986 et malgré la victoire de la droite, ce n'est pas le raz-de-marée prévu pour les conservateurs. Jacques Chirac devient Premier ministre et s'ouvre alors une période de cohabitation avec le Président François Mitterrand. Conséquence d'un scrutin proportionnel, le Front national parvient à envoyer 35 député·es sur les bancs de l'Assemblée nationale.

La Coordination nationale qui se déroule à Besançon les 26 et 27 avril 1986 est la dernière pour laquelle je dispose d'un compte rendu. J'émetts l'hypothèse qu'elle fut aussi la dernière. 8 groupes sont présents<sup>2606</sup>, AGIR est invité en observateur, SOS Écoute gaie est excusé et le *Gai Pied Hebdo* est présent pour couvrir l'événement<sup>2607</sup>. Nombre de groupes et d'individus qui exprimaient des doutes, personnels ou collectifs, sur l'avenir du CUARH lors de la Coordination nationale de Lyon ont fait défection. Les 16 mandats en jeu ne représentent plus que 160 personnes<sup>2608</sup>. Dans une rubrique intitulée « L'état du mouvement », le constat est fait d'une raréfaction des groupes militants gais et/ou mixtes, tandis que paradoxalement, du côté des lesbiennes, « il y a une floraison d'activités, de groupes s'occupant d'animer la vie lesbienne, mais qui ne s'occupent pas du mouvement gay mixte ni du mouvement féministe<sup>2609</sup> ». *Gai Pied Hebdo* rapporte ainsi qu'un

---

<sup>2604</sup> « Questionnaire à l'intention des candidats aux élections de mars », *Homophonies. Nouvelle série*, n° 3, janvier 1986

<sup>2605</sup> *Ibid.*

<sup>2606</sup> Dans le détail, les groupes présents sont : le COPARH, *Homophonies*, les Gais gourmets mystiques, David et Jonathan, Regard Saône-et-Loire, HES et le CHOC.

<sup>2607</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenu à Besançon les 26 et 27 avril 1986 », *op. cit.*, p. 1

<sup>2608</sup> Cinq mandats, c'est-à-dire presque le tiers des votes, reviennent à David et Jonathan. L'organisation chrétienne est toujours le groupe le plus important numériquement.

<sup>2609</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenu à Besançon les 26 et 27 avril 1986 », *op. cit.*, p. 2

Congrès de l'ILIS se tient à Genève du 28 au 31 mars<sup>2610</sup>. Malgré ces nouvelles peu réjouissantes (du moins, pour les garçons et le mouvement mixte), le ton du compte rendu, les informations qu'il présente et les engagements qu'il prend, ne donnent pas l'impression d'une disparition du Comité d'urgence dans les mois qui vont suivre. Il ressort du document une forme de routine bien huilée, relativement surprenante quand on connaît la fin de l'histoire. Mais conscients de l'état du mouvement, les groupes présents décident d'envoyer le compte rendu de leur rencontre à certaines associations non membres du CUARH. Une Commission nationale est aussi annoncée pour le 14 juin à Paris pour laquelle je n'ai trouvé aucun compte rendu.

L'édition du mois de juin de *Homophonies. Nouvelle série* donne un dernier instantané de la composition du CUARH. Sur les 50 groupes gais et lesbiens qui existent à Paris, 7 d'entre eux sont encore membre du Comité d'urgence dans sa version nationale : le GRED, HES, les Gais retraités, les Lesbiennes du CCL, la nouvelle version du MIEL, SOS Écoute gaie et le COPARH. Par contre sur 67 groupes existants en région, plus un seul ne fait partie de la coordination alors qu'un an plus tôt, 47 groupes se revendiquaient encore du CUARH. La dimension nationale du CUARH est donc épuisée à l'été 1986 et ce qu'il reste de la structure du Comité d'urgence se limite à la capitale. Afin de saisir le déclin du CUARH et offrir un aperçu de la progressive disparition de la sphère mouvementiste, j'ai, à partir du journal *Homophonies*, constitué un tableau (reproduit à la page suivante) construit depuis les premiers recensements de groupes en janvier 1981 jusqu'en juin 1986. J'ai fait le choix de marquer une distinction entre les groupes à Paris et en région pour souligner l'importance de la dynamique en « province ». Ce sont donc 4 catégories qui apparaissent : les groupes membres du CUARH à Paris (bleu foncé), les groupes non membres du Comité d'urgence dans la capitale (orange), les groupes membres du Comité d'urgence en région (jaune) et les groupes non membres du CUARH en région (bleu clair).

---

<sup>2610</sup> « Barre ta bite dehors », *Gai Pied Hebdo*, n° 214, 5 – 11 avril 1986, pp. 7 – 8

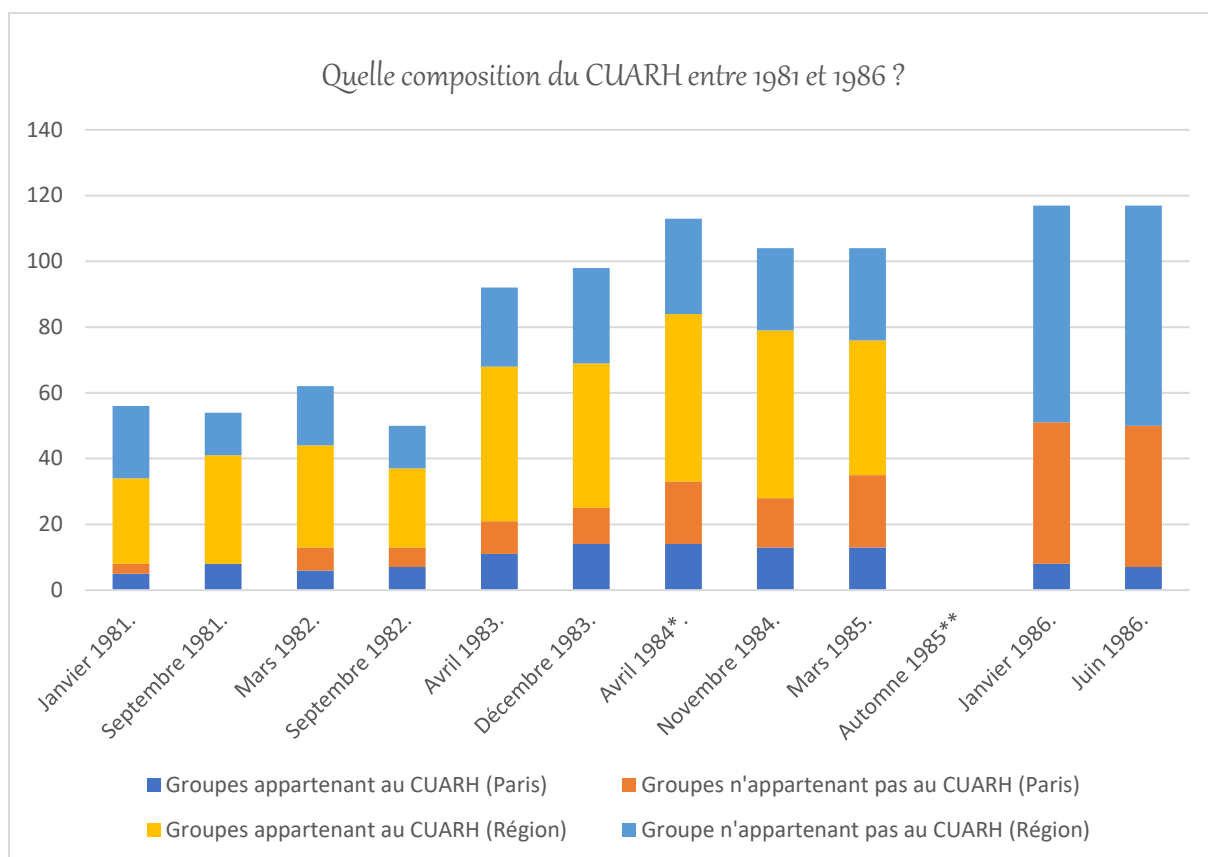


Figure 16 : Composition du CUARH entre 1981 et 1986

\* Des corrections manuscrites ont été faites dans le journal pour indiquer des groupes manquants et d'autres qui participent au CUARH, mais qui n'avaient pas été comptabilisés.

\*\* Arrêt de la publication d'*Homophonies* entre juin et novembre 1985 <sup>2611</sup>

Si l'on se tient à une lecture stricte du CUARH comme la coordination d'un mouvement dont la dimension nationale est la raison d'être de son existence, et donc où la place des groupes en région est centrale, alors le Comité d'urgence vit un premier coup d'arrêt à la fin de l'année 1985. Jusqu'alors, même si de nombreux groupes ne participent pas à la coordination nationale, les entités membres du CUARH sont majoritaires et atteignent même 51 groupes pour les chiffres disponibles pour avril et novembre 1984. L'évolution de ces chiffres est par ailleurs concomitante avec l'effondrement de la sphère mouvementiste tel que le montrait le graphique dans le chapitre précédent. Alors que cette sphère mouvementiste totalisait 44 groupes en avril 1984, celui-ci diminue de moitié pour s'établir à 24 groupes en janvier 1986. La différence est significative. Dans le même temps et à quelques mois des élections législatives, l'espace de la cause n'a jamais été aussi divers. 33 groupes

<sup>2611</sup> Le tableau qui détaille la composition du CUARH à Paris et en région est présenté dans les annexes.



forment la sphère professionnelle, 27 la sphère sociale et d'assistance, 28 la sphère culturelle, médiatique et de loisir et 5 la sphère santé. Dans ce décompte, on trouve des organisations des plus diverses. Il existe à Paris le Mouvement adolescence gaie<sup>2612</sup> (MAG) qui côtoie le groupe des Gays antiguerre, les Bénines d'Apies (un groupe de randonneuses) ou encore les lesbiennes de l'association Mytilène qui se retrouvent autour de la pratique du karaté et de l'aïkido. En région, on trouve par exemple à Angers le groupe des Danaïdes qui organisent une cafétéria des femmes, celui de Gai amitié initiative (GAI) à Nancy ou encore le Groupe homosexuel pour l'expression des minorités (GHEM) à Lille<sup>2613</sup>. Avec 117 groupes présents sur l'ensemble du territoire français, le maillage associatif gai et lesbien est impressionnant. Jamais il n'y a eu autant de groupes inscrits dans cet espace de la cause. Paradoxalement, le fait que plus un seul groupe en région ne fasse partie du CUARH indique un éclatement inégalé de la vie associative homosexuelle, qui ne dispose plus d'aucune forme de coordination possible<sup>2614</sup>. Une mobilisation conjointe et concertée est alors inenvisageable dans un cas où une situation (retour de bâton répressif, épidémie du sida) aurait nécessité une forme d'organisation commune. Le mouvement homosexuel français à l'échelle nationale est à terre et ses marges de manœuvre sont faibles, alors que localement la mobilisation est encore particulièrement vigoureuse.

Quand décréter la fin du CUARH<sup>2615</sup> ? À la fin de l'année 1985, lorsque les groupes en région désertent massivement l'organisation ? À l'été 1986, avec le dernier numéro d'*Homophonies. Nouvelle série*<sup>2616</sup> ? Il est par ailleurs intéressant de noter que le journal du CUARH n'est pas la seule parution homosexuelle à disparaître des kiosques. *Masques*<sup>2617</sup> et *Samouraï* suivent le même chemin<sup>2618</sup>. Quelques archives éparses indiquent cependant qu'à la rentrée suivante, à l'automne 1986, des formes d'organisation subsistent toujours. Un document émis par le GRED début 1987 retrace les derniers mois du CUARH. Deux Commissions nationales se réunissent à l'automne 1986, la première le 13 septembre, la seconde le 29 novembre<sup>2619</sup>. Un courrier de l'ARIS nous indique aussi

---

<sup>2612</sup> « MAG : le succès d'un jeune groupe gay », *Gai Pied Hebdo*, n° 214, 5 – 11 avril 1986, p. 10

<sup>2613</sup> « L'annuaire des groupes », *Homophonies. Nouvelle série*, n° 3, 22 janvier 1986

<sup>2614</sup> Après son départ du CUARH, le GLH de Marseille ne semble cependant pas renoncer à une coordination du mouvement gai et lesbien. Dans le numéro de décembre 1985 d'*Homophonies. Nouvelle série* on apprend que le groupe a organisé le weekend du 11 novembre 1985 un événement intitulé « Convergences des initiatives gais et lesbiennes » qui s'est déroulé dans la cité phocéenne. Malgré l'intention affichée de vouloir réunir des groupes venus de toute la France, la rencontre rassemble seulement des entités parisiennes, bruxelloises et marseillaises. Cette absence de groupes de région met à nouveau en évidence l'essoufflement actuel du mouvement gai français. Si une deuxième réunion est annoncée à Lille je ne dispose pas d'informations prouvant que celle-ci s'est bien tenue.

<sup>2615</sup> Il apparaît que le CUARH en tant qu'association n'a jamais été dissolu. Après un échange mail avec Denise Mendoza, adjointe au chef de la section des associations auprès de la Préfecture de police de Paris, il apparaît que le CUARH « est en sommeil depuis le 9 mai 1986, date des dernières modifications de dirigeants ».

<sup>2616</sup> Un 9<sup>e</sup> numéro est annoncé pour le 22 août 1986 mais il ne paraît jamais en kiosque.

<sup>2617</sup> Une nouvelle formule de la revue *Masques* paraît le 28 novembre 1985

<sup>2618</sup> « Edito », *Homophonies. La lettre des homosexualités*, n° 0, 27 novembre 1986, p. 1

<sup>2619</sup> Aucun compte rendu disponible pour ces deux Commissions nationales.

qu'une coordination nationale doit se tenir à Paris le 25 octobre<sup>2620</sup>. Il m'est impossible de dire si cette rencontre a bien eu lieu, mais j'en doute. Deux autres réunions sont annoncées pour le début de l'année 1987, mais cette fois-ci de façon certaine, aucune d'entre elles ne s'est tenue. Une Commission nationale annoncée pour le 17 janvier 1987 est annulée sans aucune explication<sup>2621</sup> et une Coordination nationale annoncée pour les 21 et 22 mars 1987 ne verra jamais le jour<sup>2622</sup>. Le constat du GRED est sans appel : « l'activité [du CUARH est] quasi nulle, même pas la capacité d'assurer un fonctionnement minimal<sup>2623</sup> ».

C'est dans cette séquence de désolation militante, quand on aurait pu penser que tout était fini, que survient une dernière tentative. Quelques rescapés<sup>2624</sup> du CUARH et du Comité de rédaction d'*Homophonies. Nouvelle série* lancent le 27 novembre 1986 un nouveau bulletin, intitulé *Homophonies. La lettre des homosexualités*. L'ours de *La Lettre des homosexualités* ne fait aucun doute sur la filiation du bulletin : « Homophonies, nouvelle série. N° 0 lettre du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (association loi 1901)<sup>2625</sup> ». C'est donc à la fin de l'année 1986 tout ce qu'il reste du CUARH : un bulletin de quatre pages, dont le n° 1, ne paraîtra jamais. Le dernier document à entête du CUARH et d'*Homophonies* que j'ai pu consulter est un courrier en date du 23 mars 1987 où Catherine Gonnard cesse ses fonctions de directrice de publication d'*Homophonies* et cède tous ses pouvoirs à un certain Pierre Noël qui est alors nommé directeur de publication du journal. Une page vient de se tourner. Après 7 ans d'existence, le CUARH disparaît, ultime mobilisation d'un mouvement qui a débuté 15 ans plus tôt avec la naissance du FHAR. Ceci au moment où l'épidémie du sida fait basculer le monde gai dans l'horreur.

---

<sup>2620</sup> Courrier de l'ARIS au CUARH, 22 octobre 1986, fonds Michel Chomarat, ARIS/CUARH 1985/1986, Bibliothèque municipale de Lyon, p. 1

<sup>2621</sup> « En ce début 87, qu'est devenu et où va le CUARH », non daté, fonds Michel Chomarat, CUARH – Divers documents/courriers 1981 – 1987, Bibliothèque municipale de Lyon, p. 8

<sup>2622</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>2623</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>2624</sup> Le comité de rédaction est composé de Jean-Claude Aubry, Gérard Bach, Mélanie Badaire, Annie Cariou, Pierre Fontanié, Yves Gaillard, Catherine Gonnard, Jean Lapin, Maternelle, Daniel Menal, Pierre Noël, Patrick Pelvet, Daniel Semré, Aline Tashjian.

<sup>2625</sup> *Homophonies. La lettre des homosexualités*, 27 novembre 1986, fonds Catherine Gonnard, boîte n° A. VI Homophonies, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 4

### 3. Le sida ou la fin d'un monde<sup>2626</sup>

Proposer une réflexion sur l'histoire de la mobilisation contre l'épidémie du sida<sup>2627</sup> et de ses conséquences est incontournable pour saisir l'histoire du mouvement homosexuel français. Il ne s'agit cependant pas ici de faire une histoire de la maladie ni même véritablement celles des associations de lutte contre le sida, qui développent la sphère santé de l'espace de la cause des gais et des lesbiennes. D'autres ont fait ce travail<sup>2628</sup>. Ce que je souhaite présenter dans cette dernière partie de ma thèse s'articule autour de deux axes, intrinsèquement liés. Le premier consiste à retracer l'émergence de la mobilisation depuis le point de vue et l'expérience empirique des militant·es, principalement depuis l'expérience de la sphère mouvementiste, ici largement incarnée par le CUARH<sup>2629</sup>. C'est donc à nouveau une histoire des interactions que je souhaite faire émerger dans ce développement. Cette histoire sera de ce fait lacunaire, mais l'entreprendre à partir du quotidien de toutes ces personnes permet de complexifier son appréhension face à une séquence politique, une époque, qui cristallise de nombreuses certitudes et fantasmes. Le second, lié aux débats qui traversent l'historiographie, veut complexifier l'analyse de cette mobilisation naissante et la recontextualiser, face à des reconstructions anachroniques qui ont marqué les imaginaires jusqu'aujourd'hui. L'état du mouvement et l'attitude des militant·es dans leur réaction face à la maladie étant « au centre des passions<sup>2630</sup> », je veux ici retracer les prémices de la mobilisation, à partir des connaissances et des réalités politiques et sociales qui sont les siennes au début de l'épidémie, en insistant sur une combinaison de facteurs multiples.

C'est-à-dire que je considère que l'histoire des premières années de l'épidémie du sida doit être construite et analysée de façon complexe, à partir de cinq éléments que je vais présenter tout

---

<sup>2626</sup> Cette partie est issue de mon mémoire de master 2. Elle est ici retravaillée. QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, *op. cit.*, pp. 214 – 221

<sup>2627</sup> Il existe une chronologie dans l'utilisation des termes autour de la maladie que Frédéric Martel explicite dans son ouvrage : il est d'abord fait état du « cancer gay » principalement utilisé par les médias alors que le monde médical parle lui de « maladie opportuniste et sarcome de Kaposi ». Par la suite l'on parle du GRID (Gay related immuno-deficiency), d'AIDS à partir de l'été 1982, de S.I.D.A. (peu à peu entre 1982 et mai 1983), du SIDA (acronyme utilisé à partir de la mi-mai 1983), de Sida mi-1984 et enfin le substantif « sida ». Pour simplifier la lecture, je fais le choix ici d'utiliser le substantif, quel que soit le moment, en respectant bien sûr l'usage du choix des mots par les protagonistes dans leurs écrits.

<sup>2628</sup> Pour les principaux ouvrages, voir : ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au SIDA. La prévention de 1982 à 1992*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005 ; FAVRE Pierre, *Sida et politique, les premiers affrontements, 1981-1987*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; LESTRADE Didier, *Act Up. Une histoire*, Paris, Denoël, 2000 ; PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981 – 1996*, Paris, PUF, 2002, 412 p. ; POLLACK Michel, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, 1988, 212 p.

<sup>2629</sup> D'autant plus que celui-ci fut désigné, parmi d'autres, comme partie prenante dans la supposée lenteur de réaction du mouvement dans la mobilisation contre la maladie.

<sup>2630</sup> DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIERE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », Patrice Pinell dir., *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981 – 1996)*. Presses Universitaires de France, 2002, p. 27

au long de ce développement : 1- Le contexte politique et la peur d'un retour de bâton moral et conservateur. 2- Les faibles connaissances vis-à-vis de la maladie et la méfiance historique des gais et des lesbiennes vis-à-vis l'institution médicale. 3- Le faible nombre de malades jusqu'en 1984. 4- L'irresponsabilité de la classe politique dans un contexte d'élections. 5- Les incertitudes psychologiques qu'entraînent l'épidémie.

Enfin, si l'histoire du sida en France est intrinsèquement liée aux dernières années du mouvement, il m'a cependant semblé plus pertinent d'en proposer un récit à part. Pour m'assurer une appréhension de ce récit par l'entrée du mouvement et des militant·es, j'ai principalement circonscrit le corpus de sources sur lequel repose cette partie à partir de la documentation produite par la sphère mouvementiste, qui est au cœur de la réflexion que je veux présenter ici.

### **3.1 La place du mouvement homosexuel dans la mobilisation face à l'épidémie : une historiographie sous tension**

L'historiographie des toutes premières années de l'épidémie fait aujourd'hui encore surgir de vives tensions, même si une grande partie des chercheur·es ont tourné leur intérêt vers la seconde moitié des années 1980 et la décennie suivante. Cette situation est certainement liée au fait qu'à partir de 1985 une mobilisation spécifique se met en place (AIDES est fondé fin 1984) et que les ravages de la maladie ne concernent plus quelques dizaines ou centaines d'individus, mais bien des milliers. L'un des auteurs qui a longuement écrit sur la période 1981-1985, et qui de ce fait devient incontournable, est Frédéric Martel et son ouvrage, largement exploité dans cette thèse, *Le rose et le noir*<sup>2631</sup>. Il fait partie des premières personnes à avoir écrit à propos de cette histoire, ce qui nous oblige, moi comme d'autres (parfois malgré nous), à le prendre comme point de référence. Si je me focalise sur cet ouvrage, c'est que celui-ci a des propos très durs contre le mouvement homosexuel. Il l'accuse d'avoir été dans le déni face à la maladie et lui reproche une inaction aux conséquences meurtrières dans les premières années de l'épidémie. Je ne suis évidemment pas le premier à critiquer cette position. Dès la sortie de l'ouvrage, les critiques pleuvent. La Veuve cycliste dans *La Revue H* assène à l'été 1996 : « Un livre manquait certes sur cette question, et ce depuis dix

---

<sup>2631</sup> Comme annoncé, cette partie suit comme ligne directrice la complexification de la thèse que défend Frédéric Martel autour de l'irresponsabilité des militant·es au début de l'épidémie. Lors d'un entretien avec Albert Rosse, au cours duquel je lui ai présenté mon point de vue sur l'argumentaire de l'auteur du *Rose et le noir*, Rosse a défendu l'ouvrage en expliquant qu'il fallait le replacer dans son époque, au moment de sa parution en 1996, alors que viennent d'apparaître les trithérapies. Pour autant, l'ouvrage a déjà fait l'objet de deux rééditions, la dernière parue en 2008 et l'accusation est toujours la même, douze ans plus tard. Il me semble donc que Frédéric Martel maintient aujourd'hui encore les positions qu'il a développées il y a bientôt trente ans.

ans. Mais le but et le contenu ont été falsifiés. Il y eut collision de sens assortie d'une collusion d'intérêts [...] avec l'histoire dans le rôle du paillason<sup>2632</sup> ». Une des nombreuses critiques qui lui ont été formulées consiste à dire qu'il présente cette séquence historique de façon anachronique, portant en jugement l'attitude supposée des militant·es, qui auraient d'après lui dû anticiper et appréhender l'arrivée de la maladie de façon différente. À la lecture du chapitre consacré aux premières années de l'épidémie intitulé « L'incendie », la complexité des enjeux et de la situation réelle du mouvement gai ne semble pas avoir trouvé grâce à ses yeux. Frédéric Martel considère que « le “déli homosexuel” est un fait important de l'histoire de l'épidémie en France : la peur d'une nouvelle stigmatisation ne suffit pas à justifier l'irresponsabilité des militants homosexuels<sup>2633</sup> ». Quelques pages plus loin, il réitère ses attaques : « Les portes-paroles de l'homosexualité militante ont [...] refusé de voir l'ampleur de la pandémie et n'ont pas réussi à répondre à ce formidable enjeu qui consistait à alerter les homosexuels sans accroître la stigmatisation. [...] Ils ont préféré sacrifier des impératifs sanitaires cruciaux au nom de la défense aveugle de la libération sexuelle [...]»<sup>2634</sup> ». L'accusation est grave.

D'autres auteurs ont aussi, souvent dans un récit plus large, raconté les premières années de l'épidémie et les prémices de la mobilisation. C'est le cas de l'ouvrage dirigé par Patrice Pinell, *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France, 1981-1996*. La position du livre, quant à la responsabilité des militant·es, est moins tranchée. Il établit que les argumentations sont multiples et expose qu'alors que « les plus dures parlent d'irresponsabilités dramatiques par ses conséquences, d'autres se contentent d'invoquer une incapacité à organiser une réponse communautaire<sup>2635</sup> ». Pinell semble cependant reconnaître l'idée que « les organisations homosexuelles avaient, dans un premier temps, “raté le coche” de la mobilisation et de son organisation<sup>2636</sup> ». Pour expliquer cet échec, certaines thèses défendent l'idée du déclin au début des années 1980 du mouvement homosexuel. Dans les chapitres précédents, j'ai montré au contraire que la question est définitivement plus complexe. Patrice Pinell discute aussi cette hypothèse dans son ouvrage, en soulignant le fait que cette idée d'un déclin du mouvement n'est cohérente « qu'à condition de ne considérer le mouvement homosexuel qu'au travers de sa seule représentation politique, ou du moins d'accorder à celle-ci, un rôle surdéterminant<sup>2637</sup> ». D'autant plus, ajoute-t-il, quand on regarde

---

<sup>2632</sup> « Martel en tête, pas en mémoire », *La revue H*, n° 1, été 1996, p. 46

<sup>2633</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, p. 362

<sup>2634</sup> *Ibid.*, p. 368

<sup>2635</sup> PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique, op. cit.*, p. 27

<sup>2636</sup> *Ibid.*, p. 28

<sup>2637</sup> *Ibid.*

l'état du mouvement associatif à partir de 1983 qui n'a jamais été aussi étendu. Et de conclure que, « la première association de lutte contre le sida, Vaincre le sida (VLS) est le fait de militants homosexuels actifs et qu'elle voit le jour dès 1983, les premiers cas de sida venant tout juste de se révéler<sup>2638</sup> ». L'ouvrage *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au sida* de Frank Arnal, cherche de son côté à complexifier la réflexion quant à la — lente — mobilisation des gais et des lesbiennes. Ce livre, qui interroge la dynamique de la prévention et de l'action politique autour du sida, pointe la responsabilité du gouvernement français qui a longuement tardé à réagir, l'engagement des pouvoirs publics étant particulièrement tardif. Plus important encore, il ne cherche pas à attribuer la responsabilité des errements de la mobilisation à un groupe ou au mouvement, mais questionne la multiplicité des facteurs qui y affèrent. Il constate que :

« C'est un ensemble complexe où se mêlent les politiques gouvernementales concernant la contraception depuis la loi de 1920, le lien à l'ordre moral entretenu par les différentes instances politiques et religieuses, l'absence d'un discours universitaire reconnu sur la vie sexuelle, le rôle des intellectuels et celui des mouvements sociaux. On peut y ajouter aussi la difficile communication entre ces instances. Mais, surtout, ce retard [de la mobilisation préventive française] rend compte d'une impossibilité à considérer l'homosexualité et la sexualité comme un fait social<sup>2639</sup> ».

Un grand tout, qui interdit toute simplification idéologique. Là où par exemple Frédéric Martel concentre un grand nombre de ses critiques au journal *Gai Pied*, l'accusant de ne pas avoir adopté une position « responsable » quant au virus, Frank Arnal considère lui que le mensuel « a entrepris une politique de prise en compte du sida dès la fin de 1983<sup>2640</sup> »<sup>2641</sup>. Christophe Broqua dans son histoire d'Act Up, *Agir pour ne pas mourir*, revient aussi sur les prémisses de la mobilisation et, en s'inspirant des travaux de Michel Pollak, propose encore d'autres facteurs pour analyser les raisons de la virulence de l'épidémie en France. Selon lui la réaction tardive des homosexuels doit aussi être comprise par l'étude et la compréhension de l'individu homosexuel. Ainsi, « le double stigmatisme de l'homosexualité et du virus voue en effet le plus grand nombre au silence et à une gestion solitaire de son identité et de ses risques<sup>2642</sup> », ce qui complexifie encore davantage la possibilité d'une réaction collective.

---

<sup>2638</sup> PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique*, op. cit., p. 29

<sup>2639</sup> ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au SIDA. La prévention de 1982 à 1992*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 88

<sup>2640</sup> *Ibid.*, p. 13

<sup>2641</sup> Frédéric Martel ayant comptabilisé 261 articles dans le *Gai Pied* et le *Gai Pied Hebdo* pour la période allant de 1981 à 1985, il serait intéressant de mener une recherche sur l'histoire de l'épidémie et la mobilisation à partir des publications dans le journal.

<sup>2642</sup> BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 16

Affirmer que la mobilisation des militant·es français·es contre la maladie n'a pas été à la hauteur des enjeux sous-entend un point de comparaison. Et ce comparatif ne peut se faire qu'avec des pays étrangers traversant la même réalité. Ainsi, Franck Arnal, qui, lui, impute la responsabilité aux pouvoirs publics, constate que dans les principaux pays de l'Europe du Nord, des actions publiques de prévention ont été mises en place dès 1984. En France la construction d'une politique publique a été bien plus tardive. Au ministère de la Santé, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, Edmond Hervé et Georgina Dufoix s'opposent à la publicité sur les préservatifs et la vente libre de seringues — celle-ci ne le sera qu'en 1987 sous l'impulsion de Michèle Barzach ministre de la Santé dans le gouvernement de Jacques Chirac. L'Agence française de lutte contre le sida n'est par ailleurs créée qu'en 1989. L'explication de Frank Arnal, à rebours des discours officiels, « réside essentiellement sur la notion d'un ordre moral hexagonal qui, refusant la visibilisation du fait homosexuel, ne pouvait mettre en place une véritable politique de prévention à l'égard des homosexuels<sup>2643</sup> ». Christophe Broqua, lui, considère que ce sont les pays où l'organisation sociale des gais et des lesbiennes était la plus forte au moment de l'apparition du sida, que le nombre de cas a connu la progression la plus faible, « en raison des campagnes d'information rapidement entreprises. Dans ce modèle, la France se trouve dans une situation défavorable, à l'inverse des Pays-Bas ou des pays scandinaves<sup>2644</sup> ».

Les propos introductifs de Michel Pollak, dans son ouvrage *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie* permettent de reconsidérer le sida en tant qu'épidémie, ce qui facilite la compréhension des constructions sociales et les imaginaires qui lui sont impartis. Cela, pour mieux comprendre les réactions et les interactions qui lui sont associées. Pollak insiste :

« Aucune maladie n'a suscité ces dernières années autant de réactions d'angoisse et de fascination que le sida, brassant les craintes et les tabous millénaires d'épidémie, d'homosexualité et de mort. Ses voies de transmission par le sang et par le sperme sont lourdes d'affects, liées aux idées de pureté, de procréation et de reproduction sociale<sup>2645</sup> ».

Si les critiques de Frédéric Martel sont destinées au mouvement homosexuel dans son ensemble, certains de ses avatars sont particulièrement visés par ses propos. *Le Gai Pied* accuse nombre de ses reproches, mais il est aussi particulièrement acerbe envers le CUARH et son mensuel, *Homophonies*. Il défend l'idée que, le « journal d'une constante ambivalence, n'a ni donné l'alerte ni transmis de consignes claires [même s'il] a cependant, et c'est essentiel, donné la parole à

---

<sup>2643</sup> ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ?*, op. cit., p. 65

<sup>2644</sup> BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir*, op. cit., p. 16

<sup>2645</sup> POLLAK Michel, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, France, Métailié, 1988, p. 11

des médecins<sup>2646</sup> ». L'étude du journal met cependant cette analyse à mal. Plus problématique encore dans la perception qu'il donne des préoccupations du comité de rédaction d'*Homophonies*, Frédéric Martel évoque un médecin gai de Nantes, Charles A., qui dans le courrier des lecteurs se « flatte de ne connaître à peu près rien du “cancer gay”<sup>2647</sup> ». Citer cette lettre, permet à Martel de considérer que l'attitude du journal face à la question du sida reste ambiguë. De façon malhonnête, il donne dans son ouvrage autant d'importance à cette missive qu'un dossier réalisé deux mois plus tôt par le périodique, intitulé « Sida : médecins et malades parlent », qui a fait la couverture du journal<sup>2648</sup>. S'il n'est pas question de nier les propos de ce médecin qui sont effectivement polémiques, il est cependant nécessaire de les recontextualiser, à la fois dans la place qu'ils prennent dans le journal, mais aussi en ce mois de novembre 1983. Tout d'abord en ce qui concerne le journal, cette lettre, qui ne représente ni les positions du CUARH ni celles d'*Homophonies*, est particulièrement insignifiante par rapport aux nombreux dossiers et articles consacrés à la maladie. La mettre en exergue revient par conséquent à déformer le contenu éditorial du journal pour étayer un propos construit *a posteriori*. Par ailleurs, même si l'on peut supposer que c'est la décision du Comité de rédaction de choisir les lettres qu'il publie, il me semble qu'assimiler le courrier des lecteurs et des lectrices — qui par ailleurs n'est jamais très tendre ni avec *Homophonies* ni avec le CUARH — à l'ensemble du journal est une erreur. Pour ce qui serait de l'ambivalence supposée du journal, Catherine Gonnard, membre du Comité de rédaction, bat d'un revers de main cette accusation : « Martel, il est fastoche de dire ce qu'il dit ! Surtout que ce ne sont pas ses amis qui sont en train de mourir. [Comme] si aucune personne n'avait été touchée dans le journal. Qui [peut dire] ça ? Les premiers morts sont des membres du journal, ou du CUARH, qu'on connaît ! Comment il peut dire cela ?<sup>2649</sup> ». Il me semble important de rappeler qu'en 1983 les connaissances sur le sida sont encore plus que balbutiantes et que durant l'été la presse généraliste a largement stigmatisé la population homosexuelle (je reviendrai sur ce point) en qualifiant l'épidémie de « cancer gay ». Dans une comparaison édifiante, Frédéric Martel incrimine une nouvelle fois les militant·es du CUARH : « On s'étonnera cependant que les militants du CUARH et d'*Homophonies*, si peu vigilants en matière de lutte contre le sida, soient, au même moment, devenus les défenseurs de la cause pédophile », et de conclure de façon surprenante — et fautive — que « le journal ne survivra pas, au-delà de 1985, à de tels dérapages<sup>2650</sup> ». Frédéric Martel fait aussi appel à d'anciens militants pour venir corroborer son point de vue. Ainsi, Jacques Fortin, l'une des figures du GLH

---

<sup>2646</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 358

<sup>2647</sup> « Le courrier d'*Homophonies* », *Homophonies*, n° 36, novembre 1983, p. 50

<sup>2648</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 358

<sup>2649</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris. Catherine Gonnard fait référence ici à un jeune danseur du nom de Virgile qui participait à la confection du journal et qui disparaît en 1982.

<sup>2650</sup> *Ibid.*



phocéen se retrouve à reconnaître que « l'hécatombe homosexuelle engendrée par le sida, c'est un peu notre faute<sup>2651</sup> ». Et Gérard Bach, maintes fois retrouvé dans les colonnes d'*Homophonies*, de dire : « J'ai des regrets. Il y avait des risques réels de dérapage : la panique et la résurgence de l'homophobie. Cela a été évité, mais au prix d'une prise en compte insuffisante de la gravité de l'épidémie dans le milieu homosexuel<sup>2652</sup> ». Si ces propos ont probablement été exprimés, l'acharnement de Frédéric Martel à vouloir chercher des coupables m'a poussé à mon tour à interroger les ancien·nes militant·es et à recueillir leurs avis sur une possible responsabilité de leur groupe, du mouvement dans son ensemble ou du journal. Si Gérard Bach est aujourd'hui décédé, Jacques Fortin conteste son analyse : « Quand on était à l'intérieur, *Le Rose et le noir*, ça se [fout] de la gueule du monde<sup>2653</sup> ». Il est pourtant vrai qu'aujourd'hui encore, certains militants valident, au moins en partie, la thèse de Martel. C'est le cas d'Albert Rosse qui était alors rédacteur au *Gai Pied*. S'il reconnaît un premier temps de déni, celui-ci ne fut pas aussi long que l'affirme Martel : « Il nous a fallu quoi, un an, deux ans pour comprendre ce qu'il se passait<sup>2654</sup> ». Mais au cours de ces deux ans, il juge qu'« on a dit des tas de conneries. J'ai dit et j'ai écrit des tas de conneries au début parce que c'était trop énorme<sup>2655</sup> ». Conséquence de son déni initial, Albert Rosse développe une culpabilité qui ne l'a pas quitté depuis :

« Je l'ai vécu comme une culpabilité totale. C'est la seule culpabilité de ma vie, d'avoir dit à plein de gens... On en riait au *Gai Pied* : "Allez, on va choper le cancer gai", "Ah oui, moi je me suis fait baiser quatre fois hier soir", "Putain quatre cancers d'un coup, t'exagères". On était dans un délire de déni, et on avait raison, on ne pouvait pas comprendre, rien ne nous permettait de comprendre<sup>2656</sup> ».

Mais cette position n'est pour autant pas majoritaire chez les militant·es que j'ai rencontrés et interviewés. Jean-Michel Rousseau n'est pas tendre avec leur contempteur :

« Quand le livre de Martel est sorti, moi j'étais ulcéré et je me suis dit, là il est dans une reconstruction *a posteriori* de choses qui n'existent pas, mais j'avais un doute et donc j'ai relu tous les numéros [d'*Homophonies*] qui traitaient du sida. On n'était absolument pas dans le déni qu'il décrit parce qu'il y avait des papiers entiers avec le professeur Schmurtz et machin. On en avait parlé et en plus on avait au sein du Comité de rédaction un médecin qui avait lancé un groupe qui s'appelait VLS et qui est décédé du sida par ailleurs. Donc en fait on avait

---

<sup>2651</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 366

<sup>2652</sup> *Ibid.*, p. 367

<sup>2653</sup> Entretien avec Jacques Fortin, mars 2019, Avignon

<sup>2654</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>2655</sup> *Ibid.*

<sup>2656</sup> *Ibid.*

beaucoup de réflexions sur le sida au contraire. Je ne crois pas avoir été dans le déni. En revanche il y a eu des débats lourds, mais ce n'est pas ce que raconte Martel sur deux choses : autour de l'opération rallumer les backrooms<sup>2657</sup> et sur l'interdiction du don du sang pour savoir si ça se justifie ou pas, est-ce que c'est discriminatoire<sup>2658</sup> ».

Michel Chomarat fait, lui, une différence entre le mouvement militant et le secteur commercial dans lequel il inclut la presse commerciale homosexuelle, dont *Gai Pied* : « Le journal *Gai Pied* au début, et le milieu marchand ne voulaient pas croire à ce “cancer gay” — uniquement pour des intérêts basement économiques — qui décimait notre communauté dans la plus grande indifférence, notamment celle des pouvoirs publics<sup>2659</sup> ». Dans la même veine, Daniel Defert, le fondateur d'AIDES propose l'hypothèse d'un coupable tout désigné : le capitalisme. Il émet l'idée que l'explosion d'un capitalisme gai, concomitant à l'apparition de l'épidémie, a cherché à empêcher — par sa nature qui est de faire du profit — les messages de prévention à destination des gais pour adopter de nouveaux comportements. Il constate ainsi que « la presse homo est assez tributaire d'un capitalisme qui s'est constitué autour de la gestion du plaisir homosexuel. Je pense aux journaux financés par les saunas, les bars qui, au fond, entrent en conflit avec les nouveaux comportements sexuels<sup>2660</sup> ».

### 3.2 Le « Cancer gay » ou l'ignorance du mal à venir

La première occurrence aux États-Unis de ce qui ne s'appelle pas encore le sida survient le 5 juin 1981 dans la revue de l'agence épidémiologique fédérale, le Centers of Disease Control (CDC) d'Atlanta<sup>2661</sup>. Il y est fait état de l'observation de cinq cas de malades dans les hôpitaux de Californie dont les symptômes sont équivalents : forte fièvre, perte de poids conséquente et affections respiratoires. L'autre point commun entre tous ces patients : ils sont homosexuels. En France, c'est *Le Gai Pied* qui rend compte en premier de ce qu'il se passe outre-Atlantique. Sous la plume d'Antoine Perruchot, un article intitulé « Amours à risques » raconte que « la communauté gaie américaine est en émoi. Depuis quelques semaines, une quarantaine de cas de la fort rare maladie de Kaposi ont été recensés aux USA. Tous les malades sont pédés<sup>2662</sup> ». Il fait aussi part de

---

<sup>2657</sup> La polémique autour de la fermeture des backrooms arrive en France au printemps de l'année 1985. L'enjeu autour de cette question pour les militant·es est moins sanitaire qu'il n'est politique dans la mesure où il participe au retour de l'ordre moral.

<sup>2658</sup> Entretien avec Jean-Michel Rousseau, janvier 2017, Paris

<sup>2659</sup> Entretien avec Michel Chomarat, février 2019, Lyon

<sup>2660</sup> « Sida : les nouveaux comportements », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, op. cit., p. 69

<sup>2661</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 320

<sup>2662</sup> « Amour à risques », *Gai Pied*, n° 30, septembre 1981, p. 7

l'étonnement de la communauté scientifique étatsunienne quant à la surreprésentation des garçons homosexuels parmi les malades : « Les chercheurs américains sont quelque peu perplexes. Pourquoi cette maladie est-elle devenue soudain si fréquente, et pourquoi frappe-t-elle exclusivement des membres de la communauté homosexuelle ?<sup>2663</sup> ». De l'autre côté de l'Atlantique, pointent déjà la peur d'un retour de bâton et le vent du moralisme, qui va bientôt déferler sur l'Europe. Quelques mois plus tard, la Commission médecine du CUARH fait paraître un article sous le titre de « Charme discret... et risques du vagabondage » qui est publié dans l'édition de février 1982 d'*Homophonies* et à coup de conditionnel, indique qu'un premier cas aurait été détecté à Paris. Dans une première partie, l'article questionne le sens de cette nouvelle et s'inquiète à son tour d'une possible perspective morale :

« Existe-t-il une pathologie spécifique aux homosexuels masculins ? Est-ce la dernière trouvaille de nos moralistes pour nous remettre sur les rails de la normalité ? Il faut savoir à quel point les maladies sexuellement transmissibles ont toujours été utilisées comme un épouvantail contre la libération des mœurs<sup>2664</sup> ».

Une fois cet enjeu idéologique dénoncé, un questionnement est avancé, relativement loin du déni qu'on aurait pu imaginer. Le constat énoncé est celui d'une population homosexuelle masculine se trouvant bien plus confrontée que les hétérosexuel·les à certaines maladies, principalement sexuelles. La multiplicité des partenaires et des pratiques est retenue et reconnue en tant que facteur de risque. Une différence est aussi faite entre les homosexuels masculins des grands centres urbains et les autres, ce qui ne doit pas permettre « d'extrapoler les observations faites sur les homos de Californie à tous les homosexuels masculins<sup>2665</sup> ». Face à ces risques reconnus, des conseils d'attitude et de prévention sont mis en avant par la Commission médecine : des tests réguliers et des vaccins pour les maladies qui le permettent, mais surtout « il faut développer une certaine éthique et une certaine solidarité afin que toute personne atteinte d'une maladie sexuellement transmissible, si bénigne soit-elle, avertisse aussitôt ses partenaires, réguliers ou occasionnels<sup>2666</sup> ». L'article se conclut par la publicité d'une brochure et l'adresse d'un dispensaire et d'un institut à Paris.

Les connaissances relatives à la maladie sont en 1982 encore balbutiantes. En France, trois médecins, Willi Rozenbaum, Odile Picard et Jacques Leibowitch, en relation avec le ministère de la

---

<sup>2663</sup> *Ibid.*

<sup>2664</sup> « Charme discret... et risques du vagabondage », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 18

<sup>2665</sup> *Ibid.*

<sup>2666</sup> *Ibid.*

Santé, ont mis sur pied, au mois de mars, un réseau de surveillance auprès des milieux médicaux ainsi que de la communauté homosexuelle. Cette structure prendra le nom de Groupe de travail français sur le sida (GTFS)<sup>2667</sup>. Très tôt le GTFS invite à ses réunions deux médecins de l'AMG, Patrice Meyer et Claude Villalonga ainsi que Jean-Marc Choub, un médecin du CUARH participant à la confection du journal *Homophonies*<sup>2668</sup>. Cette initiative est considérée comme bienvenue par ce dernier, qui est d'ailleurs membre de la Commission médecine du Comité d'urgence, et pour qui cette initiative permet de « développer la prévention la plus efficace<sup>2669</sup> ». Ce qui ne s'appelle pas encore sida n'intéresse alors personne d'autre que ce petit groupe de « jeunes médecins originaux et marginaux<sup>2670</sup> ». Comme le rappellent de Busscher, Thiaudière et Pinell, « le passé d'engagement politique "gauchiste" que la plupart d'entre eux partage, les rend sensibles aux risques de stigmatisation qu'encourt la minorité sexuelle concernée »<sup>2671</sup>. C'est pourquoi le GTFS ouvre sans la moindre réticence ses réunions à des médecins et représentants de la communauté homosexuelle. Mais il apparaît que les associations sont « moins réceptives que prévu et si les médecins de l'AMG participent régulièrement aux réunions, celui du CUARH cesse de venir et aucun remplaçant ne lui est trouvé<sup>2672</sup> ». « L'association de recherche sur le sida (ARSIDA), constituée fin 1982, formalise le réseau de cliniciens, épidémiologistes et fundamentalistes, dans le dessein de recueillir des fonds pour leurs recherches. Mais elle ne deviendra jamais une organisation majeure du mouvement de lutte contre le sida<sup>2673</sup> ». D'ailleurs, très vite, le réseau se scinde en trois branches et il faudra attendre l'intervention des pouvoirs publics pour que soit organisé un programme national de recherche sur le sida<sup>2674</sup>.

Le 24 avril 1982, l'Association des médecins gais (AMG) organise à Paris un colloque où se retrouvent quelque soixante-dix médecins pour discuter « des déficits immunitaires observés chez certains homosexuels<sup>2675</sup> ». À ce colloque participe le groupe de travail chargé par le ministère de la Santé de travailler sur ce syndrome, auquel s'est joint le docteur Brunet. Une certaine mesure peut être observée dans les propos des médecins : « Sans nier le caractère préoccupant de ce syndrome, l'ensemble des participants ont tenu à dénoncer les articles alarmistes de la presse (médicale ou non médicale) qui dramatisent à outrance la situation, ainsi que les utilisations politiciennes ou

---

<sup>2667</sup> Les autres membres sont : Jean-Baptiste Brunet, Elisabeth Bouvet, Jacques Chaperon, David Klatzman, Jean-Claude Gluckman, Dominique Lachiver, Charles Mayaud, Christian Rouzioux et Françoise Brun-Vézinet

<sup>2668</sup> DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIÈRE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », *op. cit.*, p. 37

<sup>2669</sup> « *Charme discret... et risques du vagabondage* », *op. cit.*, p. 18

<sup>2670</sup> DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIÈRE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », *op. cit.*, p. 38

<sup>2671</sup> *Ibid.*

<sup>2672</sup> *Ibid.*, p. 40

<sup>2673</sup> *Ibid.*

<sup>2674</sup> *Ibid.*, p. 41

<sup>2675</sup> « Pas de péril en la demeure », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 12

homophobes<sup>2676</sup> ». Jean Marc Choub qui fait le compte rendu de cette rencontre, propose alors dans un article pour *Homophonies* une mise au point de ce qui est alors connu en ce qui concerne la maladie et cherche à replacer le virus dans son contexte. Il apparaît que ce dernier développe des maladies différentes, à l'image du sarcome de Kaposi, qui entraîne un déficit immunitaire des lymphocytes T. Fait important, il est alors démontré que ce syndrome ne se rencontre pas seulement chez les homosexuels masculins, puisqu'aux États-Unis près de 12 % des personnes atteintes sont hétérosexuelles dont un tiers d'entre elles sont des femmes. Il est aussi établi que la maladie n'est pas développée chez tous les hétérosexuels et tous les homosexuels : en ce qui concerne les gais, il s'agit davantage de ceux qui « ont une activité sexuelle particulièrement dispersée, puisqu'ils ont en moyenne une centaine de partenaires par ans<sup>2677</sup> ». Les hétérosexuel·les sont à ce moment-là toutes utilisatrices et utilisatrices de drogues par voie intraveineuse. Les hypothèses d'alors suggèrent la responsabilité d'un facteur toxique ou infectieux, transmissible par voie sexuelle ou intraveineuse. Le poppers considéré un temps comme le principal suspect a été écarté de la liste des accusés, mais les hypothèses restent multiples et à ce moment-là, encore invérifiables. Rétrospectivement dérangeant dans ce qu'il minimise l'ampleur du désastre à venir, il énonce « qu'on a infiniment plus de chance de mourir d'un accident de la route, d'un cancer du poumon (pour ceux qui fument) ou d'un infarctus que d'être atteint de cette maladie [...]»<sup>2678</sup> ». Le faible nombre de cas alors détectés, les approximations médicales et la méconnaissance du mal à venir doivent, je pense, participer à expliquer la teneur de ces propos. Face à tant d'inconnu, Jean Marc Choub invite ceux qui souhaitent obtenir des renseignements, à contacter l'AMG ou le centre d'épidémiologie de l'hôpital Claude Bernard à Paris. Alors que rétrospectivement ce sont 12 cas qui sont établis pour l'année 1981<sup>2679</sup>, au 31 décembre 1982, ce sont 48 cas de sida qui sont recensés en France, dont 28 sont des homo-bisexuels masculins<sup>2680</sup>.

Le constat établi par *Homophonies* en février 1983 est sans appel : « le syndrome d'immunodépression acquise progresse dans le monde<sup>2681</sup> ». Les informations et les nouvelles

---

<sup>2676</sup> *Ibid.*

<sup>2677</sup> *Ibid.*

<sup>2678</sup> *Ibid.*

<sup>2679</sup> Dépliant informatif d'AIDES, n°1, février 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>2680</sup> Les chiffres concernant les personnes malades du sida ne sont, à cette époque, pas toujours équivalents et ont depuis beaucoup variés. C'est pour cette raison, dans une perspective d'uniformisation, que je choisis d'utiliser les données que propose Frédéric Martel dans son ouvrage *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968-1996*. Il mentionne ainsi le chiffre cumulé des cas au 31 décembre de chaque année « tel qu'il est répertorié aujourd'hui, suivant ainsi les conseils du Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida. Ces chiffres ne correspondent pas exactement à ceux qui étaient déclarés à l'époque, compte tenu des changements de définition de la maladie et des retards de déclaration » (p. 18). Quand les sources le permettent et à titre de comparaison, je propose aussi le recensement produit par différentes entités, comme le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* ou les chiffres donnés par des associations comme AIDES.

<sup>2681</sup> « Pas de cancer gai... », *Homophonies*, n° 28, février 1983, p. 10

certitudes quant à la maladie se précisent au fil des mois. Depuis l'été 1982, de nouveaux foyers du virus sont découverts : les Caraïbes et la côte ouest du continent africain. La maladie devient progressivement celle des 4 H : homosexuel·les, hémophiles, Haïtien·nes, héroïnomanes. Alors que le dépistage du sida commence à être efficace, les seuls traitements qui existent « ne permettent [pas] aux patients de récupérer toute leur immunité<sup>2682</sup> ». Au-delà de l'euphémisme, il n'existe que peu de place au doute concernant l'avenir des malades. Déjà en 1982, la presse fait ses choux gras de titres racoleurs concernant le virus et de sa prédominance dans la population homosexuelle. *Le Matin de Paris* avait ainsi, le 2 janvier 1982, titré « Les homosexuels punis... par le cancer », suivi du journal *Libération* à la date du 6 janvier 1982 : « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains »<sup>2683</sup>. Si le journal, qui a pourtant largement donné la parole à la communauté homosexuelle au cours de la décennie passée, évoque un cancer gai, on peut y avoir autant un effet d'annonce et de publicité facile, que la découverte pour beaucoup du sarcome de Kaposi, qui est effectivement une forme de cancer. L'inconnu qui entoure la maladie est encore maître mot. Probablement corollaire de la population touchée, l'hypothèse d'un « agent chimique polluant [qui] pourrait être le véritable responsable. Les médecins pensent en particulier aux “poppers”, “speed” à effet aussi bref qu'instantané, très en vogue dans les milieux homosexuels<sup>2684</sup> ». De là s'est développée une réaction défensive de la part des gais contre l'assimilation du virus avec leur sexualité. Parce que le temps des discriminations légales est encore tout proche et que l'homophobie quotidienne est encore une réalité bien prégnante, la peur de se voir à nouveau largement stigmatisé est prégnante. Albert Rosse dans *Le Gai Pied* écrit alors : « Et voilà les pédés qui réintègrent, par le biais de leur maladie spécifique, la liste des fléaux sociaux qu'ils avaient malencontreusement quittée<sup>2685</sup> ».

Martel insiste dans son argumentaire sur une irresponsabilité des militant·es, qui seraient dans le déni face à l'épidémie. Je ne cherche pas simplement à affirmer le contraire de ce qu'énonce Martel et dire qu'il n'y a pas eu de déni chez les gais et les lesbiennes dans les mois qui ont suivi

---

<sup>2682</sup> *Ibid.*

<sup>2683</sup> L'intérêt porté par la presse à ce « mystérieux cancer gai » entraîne dès début 1982 une récupération politique de la part de certain·es élus. La maladie prend dès 1982 un tour politique, facteur qui doit être pris en compte dans le rapport de méfiance que les gais vont (r)établir avec les institutions. Ainsi, le 15 février, le député RPR Jacques Godfrain s'adresse au ministre de la Santé lors d'une séance de questions au gouvernement. Réagissant à l'article du *Monde* il s'inquiète du fait que les personnes touchées soient toutes de jeunes hommes homosexuels et des héroïnomanes. Comme le retranscrit alors le *Journal Officiel*, le député demande au ministre de développer une campagne publicitaire « destinée à informer la jeunesse des dangers de l'homosexualité » et lui suggère de financer cette même campagne sur les « fonds destinés à la publicité anticonceptionnelle dont manifestement ne peuvent bénéficier les homosexuels » (« Information, prévention et utilisation homophobe. Sarcome de Kaposi et déficits immunitaires », *Homophonies*, avril 1982, p. 4).

<sup>2684</sup> « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains », *Libération*, n° 201, 6 janvier 1982, p. 15

<sup>2685</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, p. 320

l'annonce du CDC. Mais je trouve intéressant de vouloir complexifier cette affirmation et comprendre pourquoi il en serait ainsi. Alors, comment expliquer cette situation ? Il faut imaginer qu'au début de l'année 1982, la seule source d'information disponible quant à cette étrange maladie est la presse. Et la grande majorité d'entre elle évoque un cancer qui serait gai. Mais comment un cancer pourrait-il être homosexuel ? Pour les militant·es cette affirmation n'a aucun sens. Il n'est alors guère étonnant que leur première réaction face à cette affirmation soit dédaigneuse et qu'ils et elles n'y accordent aucun crédit. Albert Rosse se souvient de son incrédulité face à cette information : « Je peux te transmettre la grippe, je peux te transmettre un rhume, mais je ne peux pas te transmettre un cancer. C'est impossible. Donc on était morts de rire au départ : qu'est-ce qu'ils ne vont pas inventer pour nous empêcher de baiser ? C'est tout, c'est aussi bête que cela<sup>2686</sup> ». Catherine Gonnard ne raconte pas autre chose : « Comment une maladie peut être homosexuelle ? C'était absurde comme discours. Ce discours-là était absurde. Pourquoi une maladie choisirait particulièrement un groupe de personnes ?<sup>2687</sup> ».

L'avancée des recherches scientifiques permet à *Homophonies* dans sa parution de février 1983 de titrer un article « Pas de cancer gai » et de formuler quelques lignes plus loin que « de nouveaux cas ont été décelés chez les femmes et chez les hétérosexuels. Découverte, qui [...] devrait mettre fin à la triste définition du sarcome de Kaposi comme cancer des homosexuels<sup>2688</sup> ». Mais ces découvertes ne sont suivies d'aucun effet dans l'imaginaire collectif, et la presse entre le printemps et l'été 1983 multiplie les titres stigmatisants. *Libération* dans sa parution du 19 mars titre en première page « L'épidémie du cancer gay<sup>2689</sup> ». Quelques semaines plus tard, *Le Matin de Paris* écrit à son tour « New York se bat, Paris continue à danser », suivi quelques jours plus tard par *Le Nouvel Observateur* du 17 juin dont la couverture est flanquée d'un « Panique chez les gays ». À la fin de l'été, c'est au tour de *Le Parisien libéré* d'écrire le 31 août : « La peste rose, le sida<sup>2690</sup> ». L'assimilation est alors dans toutes les têtes et la lutte pour dissocier les deux, interminable.

Pour ne pas rester cloîtré·es dans la spéculation, il est alors nécessaire pour les militant·es de faire intervenir le personnel médical : des médecins, des professeurs, des épidémiologistes. Si faire intervenir des professionnels du soin est un gage de crédibilité pour le mouvement, il s'agit aussi de rassurer une communauté qui n'échappe pas à ce que l'on peut raconter à son encontre. Dans son édition du mois de juin, *Homophonies* invite Claude Lejeune, le président de l'Association

---

<sup>2686</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>2687</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>2688</sup> « Pas de cancer gai... », *op. cit.*, p. 10

<sup>2689</sup> « L'épidémie du cancer gay », *Libération*, n° 570, 19 et 20 mars 1983, p. 1

<sup>2690</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 337

des médecins gais à venir s'exprimer dans les colonnes du journal. Il me semble important de rappeler que la relation du monde homosexuel avec le monde médical est alors encore pleine de défiance : ce sont les médecins qui pendant des dizaines d'années ont psychiatrisé, lobotomisé et enfermé les homosexuel·les pour ce qu'ils et elles étaient. La France a perçu, jusqu'en 1981, l'homosexualité comme une maladie mentale par la simple reconnaissance du classement des maladies de l'OMS. Établir des liens de confiance entre ces deux mondes est alors une entreprise complexe, mais qui s'avère obligatoire pour lutter contre l'épidémie. Le sentiment de rejet des médecins et de tout le corps médical est résumé par Patrick Cardon, anciennement membre de la Mouvance Folle-lesbienne à Aix-en-Provence. Il explique que :

« Le sida est arrivé au moment précis où les médecins et les homosexuels avaient cessé de dialoguer : c'était chez le psychiatre que certains parents convoquaient leurs enfants lorsqu'ils apprenaient leur homosexualité ; c'étaient des médecins qui pensaient traiter l'attirance homosexuelle par un procédé radical : la lobotomie ! L'image que nous avons de la médecine c'était donc la répression. C'est alors que les toubibs ont voulu renouer le dialogue pour nous annoncer l'apparition d'une nouvelle maladie, au moment où nous avons réussi à sortir l'homosexualité de la liste des maladies psychiatriques. Les médecins ne pouvaient plus être crédibles<sup>2691</sup> ».

De par sa spécialisation dans la sphère santé, l'AMG est une passerelle entre le monde médical et le monde homosexuel, qui a en horreur le premier. Un dialogue apparaît alors comme possible. Par ailleurs, en quelques mois, les connaissances sur la maladie se sont étendues. L'équipe du professeur Luc Montagnier publie dans la revue *Science* du 20 mai 1983 sa découverte du rétrovirus LAV, supposé être le responsable du sida. En septembre 1983, c'est tout un dossier consacré à la maladie qui est publié dans les pages d'*Homophonies*. Pour appuyer et renforcer le dialogue entre les médecins et les gais, le professeur Montagnier et un dermatologue sont invités à s'exprimer dans les colonnes du journal. Les quelques lignes qui introduisent le dossier rappellent les enjeux liés à l'épidémie en cette rentrée 1983 :

« La huitième décennie du vingtième siècle se poursuit. La tuberculose est vaincue depuis longtemps. Les navettes spatiales assurent des voyages presque réguliers. Les accélérateurs de particules génèrent l'antimatière. Des millions d'êtres humains meurent chaque année de faim. Autre part, quelques hommes sont atteints par une maladie contagieuse dont on connaît encore si peu de choses. Les vieux démons de l'oppression se réveillent. L'information se transforme en déclarations, en répression, en illusion, en réprobation. Le nom du mal : quatre

---

<sup>2691</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 366



lettres : SIDA, syndrome d'immunodépression acquise<sup>2692</sup> ».

Le dossier met en lumière deux approches qui façonnent progressivement la mobilisation. La première se trouve devenir la position politique du journal, mais dans une plus large mesure celle du CUARH et du mouvement dans son ensemble, de par son désir d'absence d'un jugement moral : « Un chercheur, un praticien, un malade vous parlent. Dans leurs discours, ne cherchez pas la morale ; non, ils s'interrogent, et ils informent. Écoutez-les<sup>2693</sup> ». La seconde s'articule autour de la temporalité de l'époque et du rythme des découvertes et des déconvenues : « Le présent dossier est une photographie de la situation en cet été 1983. Il est possible que dans un mois, six mois, deux ans, de nouvelles données complètent, infirment, annihilent ou confirment les paroles de l'un ou l'autre [...]. Écoutez-les<sup>2694</sup> ». Dans une interview, le professeur Luc Montagnier, expose l'état des connaissances auprès du lectorat d'*Homophonies*. Alors qu'il souhaite dédramatiser la situation, particulièrement après les attaques de la presse, les propos du chercheur démontrent à quel point les erreurs de jugement sont nombreuses et l'avenir de l'épidémie insoupçonné. Il explique ainsi que « la panique [n'est pas] justifiée, ni par le faible nombre de cas actuels ni par leur développement prévisible. La progression observée aux USA ne va pas se maintenir très longtemps, et il est peu probable qu'on atteigne le chiffre de 25 000 cas en 1985, comme le laissent prévoir certaines projections<sup>2695</sup> ». L'inconnu étant maître mot, les rumeurs les plus diverses circulent alors sur les modes de contamination. Pour certaines, le récent vaccin contre l'hépatite B est responsable de la transmission du virus. Alors que cette hépatite fait près de 500 morts en France par an en 1983, Michel Canesi, un médecin interrogé par *Homophonies* constate « le refus d'un certain nombre de patients de se faire vacciner, avec la parution de ces informations<sup>2696</sup> ». Le vent de panique soufflé par une certaine presse n'est donc pas sans conséquence dans les stratégies de santé publique. Il n'est alors guère surprenant d'observer une certaine défiance quant aux discours proclamés et aux recommandations émises. C'est aussi l'analyse de Michel Pollak qui considère que :

« Le désarroi scientifique n'aide guère les victimes probables ou désignées comme telles à établir une stratégie efficace de gestion du risque. Cette confusion a donc créé chez beaucoup d'homosexuels le sentiment qu'ils étaient dénoncés moins pour ce qu'ils faisaient que pour ce qu'ils étaient. D'où les réactions les plus fréquentes de contre-dénonciation (dénonciation des

---

<sup>2692</sup> « Médecins et malades parlent », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 9

<sup>2693</sup> *Ibid.*

<sup>2694</sup> *Ibid.*

<sup>2695</sup> « Entretien avec le professeur Montagnier », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 14

<sup>2696</sup> « Le quotidien d'un médecin », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 18

dénonciateurs), de dénégation ou... d'attentisme timoré<sup>2697</sup> ».

Si plusieurs auteurs s'accordent pour dire que la réaction du mouvement homosexuel a été lente, voire timorée, il est cependant indéniable qu'une certaine information commence à circuler dès 1982 et que la réaction et la prévention du monde médical et militant, même si balbutiante, existent. Contrairement à Frédéric Martel qui s'est manifestement engagé dans une chasse aux responsables qu'il cherche à clouer au pilori, il est nécessaire de complexifier la lecture et la compréhension de l'attitude des un·es et des autres. Il est aussi essentiel de garder à l'esprit que le sida s'inscrit dans un contexte spécifique : la peur du retour de bâton homophobe après les premiers acquis de 1981, un climat politique où la droite fait un retour en force après les municipales de 1983, un nombre de patients malades qui continue à être très faible (entre 1982 et 1983, le nombre de cas déclarés de sida en France a triplé. Il est passé de 48 à 140 malades), une certaine défiance envers le monde médical et des connaissances scientifiques très limitées, parfois contradictoires et rapidement dépassées. Les incertitudes médicales sont encore nombreuses et malgré les avancées de la recherche, l'ignorance autour de l'épidémie reste profonde.

### **3.3 La naissance d'une mobilisation contre le sida**

Alors que jusqu'en 1984 ce ne sont que quelques dizaines de cas de sida qui sont enregistrés en France, et malgré les nombreuses inconnues qui entourent la maladie, le mouvement homosexuel active la mobilisation. Dans le même temps, les propos diffamatoires dans les journaux, les diverses réticences des pouvoirs publics et la conjoncture politique compliquent la prise de conscience des militant·es et les obligent à mener la lutte sur plusieurs fronts.

S'il est défendu par certains — et leurs intentions sont souvent diverses — que le mouvement homosexuel a été relativement lent à mettre en place une mobilisation contre le sida, la question de ce que cela signifie mérite d'être posée. À partir de quand et par quels moyens engagés, une mobilisation est-elle considérée comme crédible et à la hauteur des enjeux ? D'autant plus dans une situation comme celle vécue en ce début des années 1980. Les dernières grandes épidémies sont entrées dans les livres d'histoire et personne n'est alors en mesure d'imaginer quels sont les ravages que le sida va propager. Je me suis donc posé la question de la place effective du CUARH dans cette histoire. Deux interrogations sont alors apparues : le CUARH est-il vraiment resté passif dans les premières années de l'épidémie et était-il imaginable, au vu de la structure et des attributions du

---

<sup>2697</sup> POLLAK Michel, *Les homosexuels et le sida, op. cit.*, p. 12

Comité d'urgence, que celui-ci dirige la mobilisation naissante ? Tout d'abord en ce qui concerne la mobilisation du CUARH, se pose la question de ce qu'elle englobe : est-elle simplement circonscrite à la prévention médicale ? Existe-t-il une seule façon de se mobiliser ? Ou au contraire, est-elle multiple et ne peut se laisser enfermer dans une stricte définition médicale<sup>2698</sup> ? Le CUARH est une organisation politique dont la principale orientation est de lutter contre la répression. Et dès 1982, c'est par ce biais que le Comité d'urgence entre dans la danse. Il mène dès le départ une campagne pour que la maladie cesse d'être assimilée à l'homosexualité. À la lecture des comptes-rendus de réunions et autres coordinations, il apparaît clairement que dès que la question du sida se place dans le champ du politique, avec la répression comme possible conséquence, le CUARH réagit et donne de la voix. C'est le cas lors de la fermeture des backrooms en 1985. Le Comité d'urgence questionne la dimension répressive d'une décision présentée par les autorités comme étant sanitaire. Il diffuse alors un communiqué intitulé « La police n'a pas à décider comment nous devons faire l'amour ! ». Si pour certain·es le propos est ambiguë et irresponsable au vu des risques accrus de contaminations dans ces espaces, le CUARH répond « qu'il ne s'agit pas de faire de la propagande pour les backrooms, pas plus que d'imposer un mode de vie comme norme, mais de reconnaître à chacun la liberté de choisir<sup>2699</sup> ». La liberté avant tout. Il en va de même lorsque le gouvernement décide d'inclure un questionnaire pour les dons du sang. Le CUARH dénonce un risque de fichage dont les fondements ne sont pas difficiles à expliquer. Que l'on considère ces réponses appropriées ou non, la première mobilisation que le CUARH met en place est une mobilisation politique pour empêcher que les gais et les lesbiennes redeviennent des « citoyen·nes de seconde zone<sup>2700</sup> ». Il est cependant probable qu'à force de dénoncer des attaques venant de toutes parts, à force de lutter contre le retour d'un nouvel ordre moral, certain·es militant·es aient pu être tenté·es de crier au complot.

Par ailleurs, le Comité d'urgence intervient aussi en tant que médiateur scientifique. *Homophonies* consacre une place importante à la maladie et donne la parole à la communauté scientifique qui a besoin de relais. Si l'on se tient à une étude quantitative du journal — la première édition — il apparaît que sur les 55 numéros, 17 traitent directement de la question du sida, que ce soit par un encart, un article ou un dossier de plusieurs pages, faisant même plusieurs fois la

---

<sup>2698</sup> Quelques années plus tard, c'est probablement la principale différence entre l'association AIDES et Act Up. Alors que la première se concentre sur le volet médical en apportant un soutien aux malades et à leurs proches, les militant·es d'Act up cherchent à élargir les cadres de la mobilisation pour la déplacer sur le terrain politique.

<sup>2699</sup> « La police n'a pas à décider comment nous devons faire l'amour ! », non daté, fonds Catherine Gonnard, Boite n° A V. CUARH, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris

<sup>2700</sup> Cette terminologie est empruntée à l'ouvrage consacré à la vie de Jean Le Bitoux : LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003, 441 p.

couverture du mensuel. L'épidémie est donc évoquée dans près d'un tiers des numéros. Cette question est abordée pour la première fois dans la parution de février 1982. Pour cette seule année, cinq numéros traitent du sida. En 1983 ce sont six numéros qui abordent le sujet, dont deux couvertures. En 1984 ce chiffre diminue, pour revenir à cinq éditions. Et pour l'année 1985 — sachant qu'après la parution du mois de mai le journal dans sa formule initiale s'arrête — ce sont trois numéros qui évoquent le sujet, dont un qui en fait sa couverture<sup>2701</sup>. J'ai souhaité établir une comparaison avec un quotidien comme *Libération* pour pouvoir mettre ces chiffres en regard<sup>2702</sup>. Le premier article paru dans le journal fondé par Sartre s'intitule « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains<sup>2703</sup> ». Un mois plus tard suit un second article, « Le mal mystérieux des homosexuels américains<sup>2704</sup> » puis le silence se fait pour le reste de l'année. Treize articles sont publiés en 1983, sept en 1984<sup>2705</sup>, vingt-huit en 1985 et douze pour les six premiers mois de 1986<sup>2706</sup>. Il est donc difficile jusqu'en 1985, de voir un intérêt particulier du journal dans la maladie, ce qui n'est pas le cas pour *Homophonies*. Par ailleurs, il me faut souligner qu'à partir de 1985 justement, le sida est devenu l'unique entrée pour parler d'homosexualité dans le journal. C'est-à-dire que là où le quotidien s'intéressait auparavant aux multiples facettes de l'identité et de la communauté homosexuelle, à partir de 1985, la terminologie « homosexualité » est constamment assimilée à celle de « maladie ». Les gais entrent alors dans une catégorisation identitaire qui est profondément associée à l'épidémie, dont les séquelles se sont fait ressentir jusqu'au milieu des années 2000.

Une idée que je perçois comme sous-jacente à la critique qui peut être faite au CUARH est qu'il n'a pas mis à profit la structure et les ressources qui étaient les siennes pour activer et développer la mobilisation, par exemple en mobilisant l'ensemble des groupes participant à la coordination. Un élément de réponse se trouve dans la chronologie de la diffusion de la maladie. Jusqu'en 1985, le CUARH est largement composé de groupes, collectifs et associations, existant dans de petites, moyennes et grandes villes en région. Mais dans le même temps, l'immense majorité des contaminations se concentrent à Paris et dans sa région. Christian de Leusse, membre du GLH

---

<sup>2701</sup> Le journal *Gai Pied* participe encore davantage à la diffusion de l'information : en 1981 il publie un article ayant trait au sida. Ce chiffre grimpe à cinq en 1982, 34 en 1983, 51 en 1984 et 170 en 1985 (MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, op. cit., p. 357)

<sup>2702</sup> Cette comparaison est bien sûr complètement artificielle au vu de la parution quotidienne du journal mais permet de donner un certain ordre d'idée de la place que prend un tel sujet dans un journal dit de gauche.

<sup>2703</sup> « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains », *Libération*, n° 201, 6 janvier 1982, p. 15

<sup>2704</sup> « Le mal mystérieux des homosexuels américains », *Libération*, n° 228, 6 7 et février 1982, p. 14

<sup>2705</sup> On observe que le creux est équivalent tant à *Homophonies* qu'à *Libération*. Il peut s'interpréter par le fait que durant les premiers mois de l'année 1984 le nombre de contaminations diminue, ce qui fait surgir un nouvel espoir. L'attention portée à l'épidémie est alors moins forte.

<sup>2706</sup> Il m'est difficile d'affirmer que ce décompte est exhaustif. Après avoir passé des heures quotidiennement pendant trois mois à dépouiller le quotidien, il est possible que, fatigue aidant, des articles soient passés inaperçus.

de Marseille, raconte :

« Nous, nous sommes décalés par rapport à Paris. À la fois parce que les grands voyageurs (et donc susceptibles d'attraper le SIDA à nos yeux) sont essentiellement des Parisiens. À Marseille, en tout cas dans le milieu que nous avons nous, il n'y a pas des gens qui ont du fric. Il y en a très peu. Donc ils font ce que nous pensons être des "petits" voyages, moins « risqués », ils vont en Dordogne ou sur la Côte d'Azur. Donc l'arrivée du VIH est très peu visible. Il y en a bien sûr [...]. Mais ça met beaucoup de temps à apparaître vraiment<sup>2707</sup> ».

Cette différence s'explique par le fait qu'au contraire des États-Unis, où les « centres » de l'homosexualité sont répartis entre plusieurs métropoles (San Francisco, Los Angeles, New-York etc.), il n'existe en France qu'un seul véritable « centre » majeur de l'homosexualité, se trouvant à Paris. Le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* confirme cette différence entre la capitale et la « province ». Il indique qu'à l'été 1984, plus de 90 % des cas ont été rapportés dans la région parisienne<sup>2708</sup>. Des cas isolés ont cependant été diagnostiqués dans plusieurs villes : Marseille, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Nice, Dijon, Brest, Toulouse, Saint-Étienne, Nantes, Tours et Bar-le-Duc<sup>2709</sup>.

Les premiers tests permettant de révéler la sérologie d'un individu n'apparaissant qu'à la toute fin de 1984, la maladie n'est alors pas autre chose qu'un fantasme, peut-être même un fantôme pour les militant·es en région. Quelles actions mettre alors en place lorsque la maladie n'est incarnée par aucune sorte d'élément matériel ? La critique qui est faite sur l'inaction du CUARH est ainsi liée au tropisme parisien d'une grande partie des recherches effectuées sur le sujet. Malgré ces réalités différenciées, les besoins d'informations et d'accompagnement deviennent progressivement une réalité en région. Une réunion – débat est par exemple organisée le 23 novembre 1983 par l'ARIS, avec des représentants locaux de l'AMG. « Le point fut fait sur les dernières connaissances concernant l'agent causal de la maladie. Les scientifiques s'attachèrent particulièrement à laver de tout soupçon la vaccination contre l'hépatite B mise en cause, en juin dernier, comme étant susceptible de transmettre le SIDA<sup>2710</sup> ».

Un autre élément de réponse pour saisir le positionnement du CUARH et son rôle dans la

---

<sup>2707</sup> Entretien avec Christian de Leusse, mars 2019, Marseille

<sup>2708</sup> Christophe Broqua propose des chiffres relativement proches : sur les 377 cas de sida cumulés déclarés à la fin de l'année 1984, 48 % des malades se trouvent à Paris et 18 % dans le reste de l'Île-de-France (*Agir pour ne pas mourir, op. cit.*, p. 38).

<sup>2709</sup> « La situation du SIDA au 15 juillet 1984 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, août 1984, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2

<sup>2710</sup> « SIDA sur Rhône », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 4

mobilisation se trouve dans le compte rendu, quelques années plus tard, de la Coordination nationale du Comité d'urgence en septembre 1985 à Lyon. La question est posée par certain·es si le CUARH devait s'engager spécifiquement sur la question du sida, en relançant par exemple sa commission médecine. La réponse n'est pas évidente après huit ans d'existence qui ont polarisé le champ de la mobilisation homosexuelle. Finalement, « l'assemblée a jugé que (a) des associations existent déjà (Vaincre le sida — AIDES...) et, même si on ne veut pas concurrencer, cela serait pris comme tel, (b) ce n'est pas le rôle du CUARH<sup>2711</sup> ». Quel serait son rôle alors ? « Le CUARH doit [en revanche] réagir à l'utilisation politique et morale qui est faite du sida<sup>2712</sup> ».

La toute première association spécifiquement destinée à lutter contre le sida est créée à l'été 1983 par Patrice Meyer, membre de l'AMG et contributeur régulier à *Homophonies*, qui participe de façon très assidue aux réunions du GTFS<sup>2713</sup>. Il est secondé dans son projet par quelques amis dont Jacky Fougeray et par deux responsables de la revue *Samourai*<sup>2714</sup>. Après l'Université d'été homosexuelle de 1983, il fonde Vaincre le sida (VLS). C'est cette association qui, la première, établit les principes de l'action communautaire<sup>2715</sup>. Cette action communautaire est au cœur de la philosophie de la nouvelle organisation : « Un dispositif médical s'était très vite installé dans notre pays. Il nous a manqué pourtant pendant deux ans le maillon central de la chaîne assurant la liaison entre les compétences, les initiatives et les bonnes volontés<sup>2716</sup> ». Son but est alors, dans un premier temps, de proposer une information vérifiée et mise à jour des connaissances de la maladie, « face à celle de journaux souvent plus soucieux de sensation que de précision » et la défense des malades<sup>2717</sup>. Dans un document de présentation de l'association, on découvre les services que propose le groupe : Écoute sida, une permanence téléphonique quotidienne de 20 à 22h et Infos sida, un répondeur « diffusant l'information de base, l'actualité médicale et celle de tous les organismes concernés par le SIDA<sup>2718</sup> ». On y apprend aussi que l'association est en train de mettre en place dans les locaux de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de l'hôpital de Villejuif, un centre documentaire offrant des ressources bibliographiques sur la question du sida en collaboration avec des membres bénévoles du CNRS. Le groupe réfléchit aussi à la mise en place d'un réseau de liaison pour les personnes qui se découvrent séropositives et imagine même mettre

---

<sup>2711</sup> « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'association ARIS », *op. cit.*, p. 5

<sup>2712</sup> *Ibid.*

<sup>2713</sup> DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIERE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », *op. cit.*, p. 41

<sup>2714</sup> *Ibid.*, p. 42

<sup>2715</sup> BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir*, *op. cit.*, p. 16

<sup>2716</sup> Plaquette d'information de Vaincre le sida, non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 2

<sup>2717</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>2718</sup> « Rencontre avec Vaincre le sida », *op. cit.*, p. 2

sur pied un centre de dépistage et de prévention<sup>2719</sup>. Mais l'association va toujours jouer en mode mineur, conséquence des divisions du mouvement. Au vu des liens entre le *Gai Pied* et l'AMG, et entre *Samourai* et VLS, les deux journaux se vouant une franche hostilité, Patrice Meyer et son association se trouvent « privé[s] du soutien actif de certains réseaux<sup>2720</sup> ». VLS ne compte alors jamais plus que quelques militants qui « se dispersent et s'épuisent dans un travail d'information auprès d'un public de plus en plus large, alors que le recrutement de l'association ne décolle pas<sup>2721</sup> »<sup>2722</sup>.

La mobilisation se construit aussi à l'échelle internationale. Du 20 au 22 janvier 1984, l'IGA a tenu une conférence européenne de trois jours à Amsterdam pour permettre un échange d'informations à propos du virus. Une quinzaine de pays sont représentés regroupant médecins gais, membres de groupes d'aide aux malades et militant·es de différentes associations. Un certain nombre de décisions sont adoptées, signe d'une mobilisation croissante et de plus en plus structurée. Il est ainsi demandé aux organisations, dans chaque pays, « de prendre contact avec leurs autorités gouvernementales et le ministère de la Santé pour qu'ils prennent leurs responsabilités financières au niveau de l'information, de la recherche médicale et du soutien aux groupes d'aide aux malades<sup>2723</sup> ». Lors de cette conférence, il est souligné que, les gais étant les plus touchés par l'épidémie, il leur incombe d'être en première ligne dans la lutte contre la maladie et qu'ils ont le devoir et l'intérêt de favoriser une coopération croissante avec les instances médicales. Dans cette perspective, les associations de médecins gais ont un rôle charnière à jouer. La réunion est aussi l'occasion de rappeler l'aide psychologique dont les malades ont besoin et de mettre l'accent sur « le dilemme entre la protection de la santé publique et celle de l'émancipation des gais<sup>2724</sup> ». C'est à cette occasion qu'est prise la décision de demander aux gais de répondre aux questionnaires qui leur sont destinés lors des dons du sang et à ceux qui font partie des « catégories à risques », c'est-à-dire ceux ayant des partenaires multiples, de s'abstenir temporairement. Dans une perspective plus politique, il est aussi appelé à la vigilance et à une réaction immédiate pour « dénoncer toutes les erreurs et attaques discriminatoires, comme à ce sujet dans les médias<sup>2725</sup> ». C'est avec une relative clairvoyance, sous forme de prédiction politique, que Patrick Gilhard et Daniel Semré qui se sont chargés du compte rendu de la conférence européenne concluent : « Il est clair que seul un

---

<sup>2719</sup> *Ibid.*

<sup>2720</sup> DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIÈRE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », *op. cit.*, p. 44

<sup>2721</sup> *Ibid.*, p. 45

<sup>2722</sup> Dans leur chapitre, De Busscher, Thiaudière et Pinell détaillent longuement les raisons de l'échec de VLS (pp. 41 – 46)

<sup>2723</sup> « Mobilisation contre le sida », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 15

<sup>2724</sup> *Ibid.*

<sup>2725</sup> *Ibid.*

effort combiné de la communauté gaie, des autorités médicales et de l'ensemble du grand public peut garantir les intérêts des gais et les droits fondamentaux reconnus à chacun<sup>2726</sup> ». En parallèle des réunions auxquelles elle participe, l'AMG publie aussi des plaquettes de prévention et d'information. L'association constate que « contrairement à la fantastique prise en charge du SIDA et de toutes ses facettes économiques ou sociales aux États-Unis, la France reste encore en retard et trop peu mobilisée<sup>2727</sup> ». Si la dotation de l'État pour la recherche équivaut à 800 000 francs, cette somme s'avère être insuffisante. À l'image des récoltes de fonds aux États-Unis, l'AMG en collaboration avec le *Gai Pied Hebdo* organise alors le 23 janvier 1984 au Théâtre de Paris un gala au profit de la recherche sur le sida<sup>2728</sup>. Les bénéfices de l'événement sont tous reversés à l'ARSIDA, présentée plus tôt.

### 3.4 « SIDA : rien ne va plus ». Le tournant politique de l'épidémie.

Alors que le second semestre de 1983 avait été marqué par une relative diminution du nombre de cas de personnes diagnostiquées malades du sida<sup>2729</sup>, ce qui d'un côté provoque un soulagement du côté des militant·es et de l'autre qui probablement entraîne une forme de relâchement dans la vigilance, quelques mois plus tard la situation a bien changé. Le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* du ministère de la Santé propose chaque semaine le décompte des maladies à déclaration obligatoire. Dans son numéro 30 de l'année 1984, le bulletin propose un instantané de la situation du sida au 15 juillet. Il confirme ce que les journaux du mouvement annonçaient avec crainte : le premier semestre de l'année 1984 est marqué par une reprise de la progression des cas alors qu'elle semblait s'être stabilisée au semestre précédent<sup>2730</sup>. Au 2 juillet, le CDC d'Atlanta recense 5037 cas aux États-Unis dont 1956 depuis le 1<sup>er</sup> janvier de la même année. En France la surveillance du SIDA est mise en place en mars 1982 et permet de recenser 180 cas au 15 juillet 1984, dont le tiers est rapporté pour le premier semestre de cette même année. Sur ces 180 personnes, 74 sont décédés tandis que le nombre de malades est alors probablement sous-estimé.

Le numéro du mois de septembre 1984 d'*Homophonies* participe à assombrir encore davantage le tableau : il est annoncé qu'une étude médicale américaine a mis au jour, après l'étude

---

<sup>2726</sup> *Ibid.*

<sup>2727</sup> Lettre de l'Association des médecins gais, Paris, 13 janvier 1984, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2728</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>2729</sup> « SIDA : enfin une bonne nouvelle », *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 4

<sup>2730</sup> « La situation du SIDA au 15 juillet 1984 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 6 août 1984, fonds Catherine Gonnard, Boîte n° A VIII. Divers LGBT, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, p. 2



d'échantillons de sang — dont certains sont vieux de près de six ans — prélevés sur les populations dites à risques, des chiffres affolants : « le pourcentage de cas où l'on a décelé les anticorps qui seraient associés au développement du SIDA serait passé de 1 à 65 % en six années !<sup>2731</sup> ». D'après l'auteur de l'article, le constat est simple : « l'on s'achemine probablement vers un cap difficile en Europe<sup>2732</sup> ». Il y a donc une urgence à mettre à profit le décalage qui existe entre les États-Unis et l'Europe pour réagir rapidement. « Les homos doivent désormais être conscients de leur responsabilité ». En filigrane, Pierre Fretté, l'auteur de l'article, admet que la mobilisation contre le virus n'est pas suffisante face à l'imminence du danger. Il ne cherche cependant pas à calquer la mobilisation étatsunienne sur le cas français et considère que la communauté homosexuelle doit produire ses propres éléments de réponse, compte tenu de la différence de situation, mais aussi de la spécificité culturelle française par son action dans le champ politique. Et de conclure sur un ton alarmiste : « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'il faut faire vite : d'abord parce qu'il y a des vies en jeu, ensuite parce qu'il n'est pas question de laisser à nos détracteurs l'occasion d'exploiter un amalgame facile entre libération sexuelle, cancer gai et vengeance divine...<sup>2733</sup> ».

Ce vent de panique, suit d'après Hervé Liffra, la série de bonnes nouvelles qui ont eu des répercussions néfastes sur la mobilisation. À partir de la découverte du LAV en 1983, « les plus folles rumeurs ont commencé à circuler sur la mise au point imminente d'un vaccin<sup>2734</sup> ». Cette situation, d'après le permanent du CUARH, aurait eu pour conséquence que les conseils de prévention ne soient guère suivis d'effets. D'après lui, la grande presse est responsable de cette situation pour avoir été dans l'outrance, d'avoir soufflé le chaud et le froid quitte à décrédibiliser l'ensemble de l'information médicale. Les conséquences sont donc prévisibles : les gais n'accordent plus que peu de crédit à l'information donnée sur le sida, ce qui ne peut être que dramatique. Avec la recrudescence des cas, il n'existe alors d'autre alternative que « d'alerter rapidement les gays des dangers que peut faire courir la maladie et les précautions à prendre pour limiter les risques<sup>2735</sup> ». Ce nouveau vent de panique au sein de la communauté homosexuelle est symbolisé par le Docteur Claude Lejeune et les diverses prises de position qu'il exprime. Le président de l'AMG avait jusqu'alors cherché à pondérer les risques encourus et tout fait pour dénoncer ceux qui assimilaient la maladie au « cancer gay ». Son revirement est soudain, et sans véritable explication : culpabilité de ne pas en avoir assez fait, prise de conscience de l'hécatombe à venir, la question reste entière. Il se répand alors dans les journaux à l'été 1984 et « se livre à une violente campagne : la maladie

---

<sup>2731</sup> « SIDA : rien ne va plus », *Homophonies*, n° 47, septembre 1984

<sup>2732</sup> *Ibid.*

<sup>2733</sup> *Ibid.*

<sup>2734</sup> « Le SIDA en question », *Homophonies*, n° 48, octobre 1984, p. 4

<sup>2735</sup> *Ibid.*

est «quasiment homosexuelle à 100 %». Le Sida est parmi les homosexuels : «il n'est plus ailleurs», les gens sont «je-m'en-foutiste et individualistes», affirme ce médecin qui n'y va pas par quatre chemins<sup>2736</sup> ». Ces affirmations qui contrecarrent tous les discours cherchant à «déhomosexueliser» le sida, réduisent à néant tous les efforts engagés. L'article qui résume ces propos, pour dénoncer ceux de Claude Lejeune, après un entretien avec le docteur Willy Rozenbaum, rappelle que les homosexuels représentent 60 % des cas de sida en France et 71 % aux États-Unis. Le docteur Patrice Meyer, fondateur de VLS, revient aussi sur cette polémique en cherchant à comprendre quelles en seront les conséquences tout comme il questionne l'attitude de Claude Lejeune : « Alors, il reste les éclaboussures, tous les effets parasites immédiatement prévisibles et dont nous aurions pu faire l'économie : retour à l'époque du “cancer gay”, rejet comme d'habitude sur nous tous de ses propres responsabilités [...]»<sup>2737</sup> ». Il affirme aussi que les militants gais n'ont pas attendu le communiqué du docteur Lejeune pour prendre le sida au sérieux et de conclure que « n'en déplaise à “la figure de proue de la communauté homosexuelle” (dixit *Le Matin*), il ne s'agit pas de nous confondre avec un bateau ivre<sup>2738</sup> ». Ce que préconise le docteur Meyer, c'est d'insister tout particulièrement sur les mesures de préventions connues, données par le Bureau des maladies transmissibles, ayant cours en cet automne 1984 : abstention volontaire du don du sang, réduction du nombre de partenaires et usage du préservatif. L'espoir formulé par les médecins, en ce qui concerne la communauté homosexuelle, est un ralentissement de la diffusion du virus, qui offrirait un délai pour élaborer des moyens efficaces pour faire face à la maladie.

Le 4 décembre 1984, les statuts d'AIDES sont officiellement déposés. Cette association est fondée par Daniel Defert, le compagnon de Michel Foucault, mort le 25 juin 1984 du sida. Le 25 septembre de la même année, le professeur de sociologie à l'université de Vincennes adressait une lettre à une dizaine de personnes dans la perspective de créer une nouvelle association de lutte contre le sida. Il y écrit :

« Les gais n'ont pas pris la mesure des conséquences morales, sociales et légales pour eux. La libération sexuelle n'est pas l'alpha et l'oméga de notre identité. Il y a urgence à penser nos formes d'affections jusqu'à la mort, ce que les hétéros ont déjà institutionnalisé depuis longtemps. Je ne retournerai pas mourir chez maman [...]»<sup>2739</sup> ».

L'action de l'association se définit sur plusieurs axes et dans plusieurs directions. Il y a tout d'abord

---

<sup>2736</sup> *Ibid.*

<sup>2737</sup> « Quelle vérité aujourd'hui ? », *Homophonies*, n° 48, octobre 1984, p. 6

<sup>2738</sup> *Ibid.*

<sup>2739</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, p. 377

la constitution d'une permanence téléphonique avec un répondeur, la diffusion de brochures et de tracts dans les lieux gais, principalement les bars ainsi que l'organisation de débats et de réunions publiques et un service destiné à accompagner les personnes malades. D'après une plaquette d'information diffusée par l'association, les buts d'AIDES sont les suivants : la constitution de réseaux de soutien aux malades hospitalisés ou non hospitalisés, l'organisation d'un soutien financier à la recherche médicale, l'information et l'invention de nouveaux styles de vie et d'amitié<sup>2740</sup>. Pour s'assurer une plus grande crédibilité, l'association revendique être conseillée par un Comité scientifique « de haut niveau<sup>2741</sup> » composé par les professeurs Pierre Duroux, Jean-Paul Escande, Marc Gentilini et François Vachon<sup>2742</sup>. Le 16 février 1985, AIDES édite sa première brochure à 5000 exemplaires, qui est ajoutée comme supplément au *Gai Pied Hebdo*<sup>2743</sup>. Ces plaquettes, pliées en format accordéon et présentant 6 pages de courts textes, sont particulièrement intéressantes à étudier parce que, régulièrement rééditées, elles permettent de mesurer l'état des connaissances sur la maladie à un instant T. On apprend ainsi qu'en 1984, sur 260 cas de sida connus en France, 116 sont décédés<sup>2744</sup> et les médecins craignent au moins 500 à 600 cas au 1<sup>er</sup> janvier 1986<sup>2745</sup>. Il est aussi désormais établi que ces chiffres ne sont que la pointe de l'iceberg : la communauté scientifique estime qu'il y a entre 5 et 30 000 porteurs du virus et à ce moment de la recherche, on considère que seuls 7 à 15% des personnes contaminées vont déclarer le sida<sup>2746</sup>. Malgré l'avancée de la recherche, l'ignorance est encore maître mot. En février 1985, les connaissances quant aux modes de contamination ont été formellement établies. La brochure les énumère : les pratiques sexuelles qui mettent en contact sperme, salive et muqueuses, les transfusions sanguines et la réutilisation de seringues<sup>2747</sup>. La plaquette cherche aussi à rassurer face à l'incertitude totale de la situation. Le virus ne se transmettant pas par contamination aérienne ou simple contact, « rencontrer ou s'occuper d'un malade ne constitue pas un danger<sup>2748</sup> ». Le ton de la brochure, sans chercher à minimiser la dangerosité de la maladie, tente de maîtriser la panique ambiante. Particulièrement autour des signes du sida et de l'autodiagnostic que les gens font, seuls face au miroir de leur salle de bain. La brochure insiste sur le fait qu'il faut faire appel à un médecin « informé » pour confirmer la maladie.

---

<sup>2740</sup> Dépliant informatif d'AIDES, n°1, février 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2741</sup> *Ibid.*

<sup>2742</sup> Dossier « AIDES Marseille », non daté, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 7

<sup>2743</sup> MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968 – 1996*, Lille, France, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1996, p. 22

<sup>2744</sup> Dépliant informatif d'AIDES, n°1, février 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>2745</sup> *Ibid.*

<sup>2746</sup> *Ibid.*

<sup>2747</sup> Dépliant informatif d'AIDES, n°1, février 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 6

<sup>2748</sup> *Ibid.*

Lorsque l'a plaquette est rééditée au mois de septembre, les données ne sont déjà plus les mêmes. On craint cette fois plus de 1000 cas en janvier 1986 et le corps médical estime alors que 30 à 50 000 personnes sont porteuses du virus et que 3 à 10% déclareront un sida<sup>2749</sup>. Le ton de cette nouvelle brochure est plus dur et prend moins de pincettes avec ceux qui refusent de modifier leurs pratiques sexuelles : « Il n'y a donc pas lieu de ricaner lorsqu'on parle de précautions élémentaires : usage de préservatifs et limitation du nombre des partenaires. Si votre partenaire prend des précautions, imitez-le au lieu de vous sauver. Il n'est pas forcément malade ou timoré, mais prudent et responsable<sup>2750</sup> ». Par ces mots, on sent à nouveau poindre l'effroi d'une population qui ne sait pas comment réagir face à la maladie et qui pour partie d'entre elle, est encore soit dans le déni soit dans la panique. En ce qui concerne les proches des malades, la brochure les incite à garder une « attitude positive et solidaire, [afin] de ne pas ajouter à la maladie l'isolement social<sup>2751</sup> ». Il est clair que la communauté homosexuelle s'achemine vers un horizon funeste.

La mise en place organisationnelle de l'association se fait donc dans les premiers mois de l'année 1985, sans véritables moyens financiers. L'une des caractéristiques d'AIDES est que, même si essentiellement composée par des homosexuels, aucune référence à l'homosexualité n'y est faite, le poids du stigmate de la maladie étant pour certains déjà largement suffisant. Frédéric Edelmann qui a rejoint l'association en décembre 1984 justifie ce choix en expliquant que « le sida est considéré comme une maladie de pédés. Nous optons donc pour défendre les malades et non pas les homosexuels en tant que tels. Il était évident que, pour se battre sur le terrain social, AIDES ne devait pas être assimilée à une association de défense des droits homosexuels<sup>2752</sup> ». Avec la naissance d'Act Up en 1989, le choix sera contraire et l'affirmation de l'identité homosexuelle au cœur du projet politique de l'organisation.

D'ailleurs, AIDES se maintient dans une relative neutralité dans les discours qu'elle élabore quant au type de prévention à mettre en place pour limiter la propagation de l'épidémie. En ce qui concerne les pratiques sexuelles des un·es et des autres, « l'association n'a pas de position sur ce qu'une personne doit faire ou ne pas faire. Mais elle se doit de faire connaître les précautions couramment admises<sup>2753</sup> ». L'organisation mise sur pied par Defert est forcée à un difficile équilibrisme et doit jongler avec les différentes attitudes et les différents visages des gais vis-à-vis du sida. Dans cette perspective, AIDES lance une campagne d'information sur le « safer sex », le

---

<sup>2749</sup> Dépliant informatif d'AIDES mis à jour, n° 1, 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 3

<sup>2750</sup> *Ibid.*, p. 6

<sup>2751</sup> *Ibid.*

<sup>2752</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, *op. cit.*, pp. 339 – 390

<sup>2753</sup> Dépliant informatif d'AIDES mis à jour, n° 1, *op. cit.*, p. 6

sexe plus sûr. Une brochure est tirée à 100 000 exemplaires et distribuée à partir de l'été 1985 dans les bars, les hôpitaux et les dispensaires MST et doit être encartée dans certains journaux gais<sup>2754</sup>. Les campagnes de prévention prennent de plus en plus d'ampleur. En 1986, AIDES revendique plus d'un millier d'adhérent·es et près de 200 volontaires<sup>2755</sup> ainsi que la diffusion de plus de 400 000 brochures, préservatifs et autres plaquettes d'informations<sup>2756</sup>.

La permanence téléphonique mise sur pied par AIDES nous permet d'établir une première sociologie sur les personnes touchées, de près ou de loin, par la maladie. Pour l'année 1986, l'association a reçu 4027 appels d'une durée moyenne de 15 minutes. Les deux derniers mois de l'année ont par ailleurs connu une augmentation de plus de 45%. Qui sont les personnes qui appellent et d'où viennent-elles ? Ce sont des personnes jeunes, entre 20 et 39 ans. Parmi elles, 80% sont des hommes et 70% d'entre eux sont inquiets pour leur santé. 74 % des appels proviennent de la région parisienne, 25% sont émis en région et 1% viennent de l'étranger. Parmi les personnes qui sollicitent la permanence, 50% sont homosexuel·les et bisexuel·les, 34% sont hétérosexuel·les, 10% sont toxicos et 6% se définissent autrement. Par ailleurs, les personnes contaminées par le virus ne sont pas les seules à appeler : 47% d'entre elles ont été testées (16% négatifs, 24% positifs, 7% ont déclaré un sida), 39% ne le sont pas et pour 14% d'entre elles l'information n'est pas précisée. En ce qui concerne le type d'information recherchée, 21% concernent l'adresse d'un médecin, d'un hôpital ou d'un laboratoire ; 21% s'enquière des symptômes ; 20% des modes de transmission ; 19% veulent savoir ce qu'entraîne une séropositivité ; 18% s'interrogent sur nécessité de subir un test de dépistage et 18% sont à la recherche de conseils de préventions<sup>2757</sup>.

Il est de plus en plus clair que le pouvoir politique en France est lui aussi partie prenante dans la lenteur d'une réaction et tarde à mettre en place une politique de santé publique à la hauteur de la catastrophe annoncée. Les enjeux sont principalement électoralistes, tout particulièrement autour des élections législatives du printemps 1986. Les malades étant en grande majorité des homosexuels et l'épidémie étant marquée par le sceau du « cancer gay », le personnel politique se montre très frileux quand il s'agit de prendre position et de s'engager dans la lutte contre la maladie. C'est ainsi que lorsque le 20 juin 1985, Laurent Fabius annonce à l'Assemblée nationale le dépistage obligatoire du sida dans les centres de transfusion lors des prélèvements de sang, il s'applique rigoureusement

---

<sup>2754</sup> « Information », *AIDES Bulletin d'information*, n° 3, octobre 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 1

<sup>2755</sup> « Le point sur le SIDA », *AIDES. Sida Information Prévention*, printemps 1986, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 18

<sup>2756</sup> « Campagne de prévention 1986 », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

<sup>2757</sup> « Les permanences téléphoniques », non daté, fonds privé Jacques Vandemborghe, Mémoire des sexualités, Marseille

à gommer toute référence à l'homosexualité de son discours<sup>2758</sup>. Deux mois plus tôt, en avril 1985, Edmond Hervé, le secrétaire d'État à la Santé, suite à un « empêchement » ne recevait pas AIDES qui avait demandé audience au ministre<sup>2759</sup>. Frédéric Edelmann qui est aussi journaliste, publie en 1991 un article dans le journal *Le Monde* qui revient, six ans plus tard, sur la responsabilité des hommes et femmes politiques français·es dans la gestion de l'épidémie. Leur réaction quant aux mesures sanitaires à prendre apparaît comme étant particulièrement timorée, frôlant l'irresponsabilité. Je reproduis ici un extrait de l'article duquel ces conclusions peuvent être tirées.

« Dès la fin de 1984 et le début de 1985, l'épidémie de sida, ses modes de transmission, sa croissance (on parlait alors d'un doublement annuel des malades) étaient en fait connus dans toute leur réalité par les responsables de la Direction générale de la santé, et par le cabinet de M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'État à la santé. Au printemps 1985, j'ai moi-même été reçu à deux reprises, avec un autre représentant de l'association AIDES, au cabinet du secrétaire d'État à la santé pour plaider la cause de la prévention notamment vers la communauté homosexuelle, la plus touchée alors comme elle le reste d'ailleurs aujourd'hui en France. À ce moment-là, la Grande-Bretagne pouvait déjà nous servir d'exemple puisque s'y élaboraient les premières campagnes de prévention, dont évidemment les Français allaient se gausser... Le représentant de M. Hervé était parfaitement au fait de la question du sida et nous montra, par ses paroles et sa confiance, à quel point il partageait notre inquiétude. Il devait cependant nous déclarer bientôt qu'après consultation de Matignon il s'avérait impossible de débloquer des fonds pour la prévention, dans la mesure où, à un an des législatives, le gouvernement ne souhaitait pas donner l'idée qu'il soutenait les gays. [...] Il a fallu à la France plus de deux ans pour mettre en place des structures qu'on espère adaptées comme l'Agence française de lutte contre le sida. Dans le même temps, d'autres pays entreprenaient d'importantes campagnes de prévention. Pour revenir à l'exemple de la Grande-Bretagne, il est aujourd'hui frappant de constater qu'elle compte cinq fois moins de malades, à population à peu près égale<sup>2760</sup> ».

Complexifier les positions et engagements des un·es et des autres est décidément nécessaire pour saisir les enjeux de l'épidémie dans leur globalité. Pour revenir sur les errements politiques qu'a été ce moment d'attentisme de la part du gouvernement socialiste, Frank Arnal se réfère à un sondage des Renseignements généraux. Celui-ci montrait que la libéralisation de la publicité pour les préservatifs et la vente de seringues aurait fait perdre quelques points au Parti socialiste lors des

---

<sup>2758</sup> FAVRE Pierre (dir.), *Sida et politique, les premiers affrontements, 1981 – 1987*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 66

<sup>2759</sup> MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France, op. cit.*, p. 22

<sup>2760</sup> « Sida, la faute des politiques », *Le Monde*, 12 juin 1991

élections législatives de 1986<sup>2761</sup>. La faute est grave et les responsabilités, n'en déplaie à certains, au moins partagées.

Je voudrais ici évoquer un dernier point qui doit, je crois, être pris en compte dans la compréhension et l'interprétation de ces années charnières : les conséquences psychologiques qu'entraîne la maladie. À la fin du mois de décembre 1984 est mis au point le test Élixa. Il permet de déceler des anticorps dans le sang, et par analogie de définir le statut sérologique du patient. Le test permet de rechercher ce qui ne s'appelle pas encore la séropositivité. Quelques mois plus tôt, la recherche scientifique établit que la période d'incubation du sida peut être de plusieurs années. Il devient alors évident pour les médecins que ce sont des milliers de personnes qui sont contaminées. Comme le rapporte le professeur Montagnier en parlant de San Francisco :

« Une rétrospective détaillée a été faite à San Francisco depuis 1978. Sur ceux qui avaient déjà développé des anticorps à cette date, un sur dix a fait un SIDA [...]. Actuellement, aux États-Unis, le nombre de cas double tous les quatorze mois, soit aujourd'hui un total cumulé de sept mille début décembre 1984. Cela veut dire qu'il y a au moins plusieurs dizaines de milliers de personnes infectées par le virus actuellement, même si, semble-t-il une sur dix fait la maladie<sup>2762</sup> ».

En dépit des approximations scientifiques, l'horizon apparaît comme particulièrement macabre. L'apparition du test Élixa place en réalité une épée de Damoclès sur la tête d'une large partie de la communauté gaie. Il est dans un premier temps proposé aux centres de transfusion et aux services hospitaliers et au fil de l'année 1985 le test est disponible à travers toute la France. Il est alors désormais possible de *savoir* et les attitudes face à l'opportunité de faire ce test divergent. Ainsi, Jean-Michel Rousseau raconte :

« Quand [les tests] sont arrivés, les gens s'ils étaient séropositifs, ce qu'on ne disait pas à l'époque, on disait "tu as le sida". Et donc le [résultat] du test c'était tellement binaire que tu hésites à faire le test. Parce que si on te dit que tu as le sida c'est fini. [...] Je dirais qu'on n'était pas dans le déni comme dit Martel, on était désemparés sur [...] [ce] qu'on [pouvait] faire. À part dire qu'il faut des moyens pour la recherche, tu ne peux pas dire grand-chose et en plus tu n'as pas de discours à tenir aux gens parce qu'on était submergé d'informations qui étaient contradictoires et fausses<sup>2763</sup> ».

---

<sup>2761</sup> ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ?*, op. cit., p. 68

<sup>2762</sup> « Comprendre le SIDA », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 8

<sup>2763</sup> Entretien avec Jean-Michel Rousseau, janvier 2017, Paris

Dans sa plaquette de prévention de février 1985, AIDES est aussi dubitative sur l'usage de ces tests : « Les incertitudes sur sa signification font que ce test n'apporte aucun bénéfice à l'individu, bien au contraire<sup>2764</sup> ». Être malade du sida ou séropositif — même si le terme est alors anachronique — fait émerger deux attitudes face à l'engagement militant. D'un côté, et c'est le cas dans toutes les associations de lutte contre le sida, la mobilisation initiale est le fait de personnes atteintes par le virus ou leurs proches. Comme le rapporte Michel Pollak, c'est la proximité avec la maladie qui est le moteur de l'action collective, « rompant ainsi avec les contours traditionnels de l'engagement humanitaire ou caritatif<sup>2765</sup> ». Nombre d'activistes qui ont participé à la mobilisation homosexuelle dans les années 1970 et au début des années 1980 ne rejoignent que tardivement les associations de lutte contre la maladie. Albert Rosse en fait partie : « Je suis allé à AIDES au début des années 90 et je sais que j'ai fait une crise de larmes en disant : je vous explique pourquoi je connais ça depuis avant vous tous, mais pourquoi j'arrive que maintenant. Parce que je n'étais pas capable de venir plus tôt<sup>2766</sup> ». De l'autre, là où la militance politique requérait une certaine projection dans l'avenir, le sida transforme radicalement cette projection. L'avenir ne se perçoit plus en années, mais se compte en mois. Ce sont des vies qui se retrouvent confrontées au fait qu'elles seront particulièrement courtes. À partir de là, il est difficile de trouver du sens à s'engager dans une lutte politique. L'avenir est hypothétique et l'expérience immédiate de la vie par l'intermédiaire par exemple de la fête devient un exutoire recherché. Comme le rapporte Alain Lecoultré, « le test, on ne voulait pas le passer, parce qu'on avait trop peur du résultat. [...] Le militantisme dans ce cas-là, ça devient secondaire. Ce n'est même pas que ça devient secondaire, c'est qu'on a plus le temps et l'envie<sup>2767</sup> ». L'abattement psychologique est total : « Ça a écrasé tout. La première chose que je regardais dans *Le Monde* c'était la nécro, et j'y trouvais, presque chaque jour, un ou deux décès du Sida. C'était plombant<sup>2768</sup> ». Une réflexion quant à l'engagement militant et à la place des mouvements homosexuels dans la lutte contre le sida ne peut pas faire l'économie de cette question-là.

L'Université d'été homosexuelle de 1985 est un moment privilégié pour saisir l'état d'esprit d'une partie de la communauté homosexuelle qui se trouve réunie au même endroit durant une semaine. L'association Vaincre le sida propose une discussion lors de la rencontre, pour répondre aux craintes et aux questions que se posent les participant·es. Catherine Gonnard en garde un souvenir terrible : « Je me souviens très bien de ce moment là où [Frédéric Edelmann] regarde la

---

<sup>2764</sup> Dépliant informatif d'AIDES, n°1, février 1985, fonds privé Mémoire des sexualités, Marseille, p. 4

<sup>2765</sup> BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir*, op. cit., p. 34

<sup>2766</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

<sup>2767</sup> Entretien avec Alain Lecoultré, janvier 2017, Paris

<sup>2768</sup> Entretien avec Alain Lecoultré, janvier 2019, Paris



salle et dit : la moitié d'entre vous va mourir. Et la moitié est morte. Et ça, c'est incompréhensible<sup>2769</sup> »<sup>2770</sup>. Dès l'introduction du séminaire, Frédéric Edelmann annonce que « tous les gens qui étaient malades en 80 – 81 sont morts<sup>2771</sup> ». Il explique aussi qu'en cet été 1985, dans les centres de dépistages parisiens, 40% des tests sont positifs. La situation lui semble tellement critique qu'il émet l'hypothèse que dans moins d'un an, « la diffusion du virus en France et à Paris notamment [...] aura [probablement] atteint un point de non-retour et [...] [qu]'il y aura trop de gens contaminés pour éviter la poursuite de la propagation du virus<sup>2772</sup> ». Edelmann regrette aussi que l'engagement des gais et des lesbiennes auprès des malades soit encore trop timoré, mais il explique cette situation par la peur qui s'est insinuée partout : « les gens fuient leurs amis à l'hôpital, comme leurs familles les fuient. Les gens fuient leurs amis lorsqu'ils apprennent qu'ils sont LAV positif<sup>2773</sup> ». Il n'y a pas d'autre option, il faut arrêter de fuir. Il est alors urgent d'inventer une nouvelle gestion politique des corps telle que la développe Foucault quand il définit le concept de biopolitique. Dans notre cas, il s'agit d'un encouragement à la monogamie, le développement de la pratique du safer sexe et l'usage inconditionnel des préservatifs. Pourtant, certains dans l'assemblée persistent à minimiser la tragédie en cours. Un certain François réagit aux propos d'Edelmann : « Oui, mais enfin il ne faut pas tomber dans le drame et porter le voile et la voilette parce que cela arrive<sup>2774</sup> ». En ce qui concerne cette nouvelle gestion des corps, Daniel Defert, lui, défend le développement de nouveaux comportements pour affronter l'épidémie. Il encourage une nouvelle solidarité dans la communauté homosexuelle, une nouvelle gestion de la santé, des lieux de rencontres et des pratiques sexuelles<sup>2775</sup>. D'après Defert, c'est même davantage que des nouveaux comportements qui doivent émerger. Il conceptualise ce que les médias anglo-saxons appellent déjà une « culture sida », « c'est-à-dire qu'au-delà d'une situation médicale, un changement profond d'orientations, de valeurs et de restructurations, émergent, en pointillés, les nouvelles délimitations d'une culture gaie, amenée ainsi à se modifier en profondeur<sup>2776</sup> ». Après l'Université d'été homosexuelle de 1985, une autre est organisée en 1987. Mais celle-ci sera la dernière pour plus d'une décennie. Le GLH de Marseille a entre-temps disparu et les ravages de l'épidémie sont tels que plus personne n'est en mesure d'organiser une telle rencontre. Ce n'est seulement qu'en 1999

---

<sup>2769</sup> Entretien avec Catherine Gonnard, janvier 2019, Paris

<sup>2770</sup> Les véritables mots d'Edelman sont les suivants : « Et cela peut vouloir dire beaucoup, beaucoup de monde. Cela peut vouloir dire un pourcentage assez important, dans cette salle notamment. D'ici à trois ans, il peut y avoir 70% de la population qui est porteuse du virus et 5 à 10% de ces personnes seront malades. Faites vos calculs ». « SIDA : quelle prise de conscience ? » *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires, op. cit.*, p. 39

<sup>2771</sup> « SIDA : quelle prise de conscience ? » *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires, op. cit.*, p. 38

<sup>2772</sup> *Ibid.*

<sup>2773</sup> *Ibid.*, p. 39

<sup>2774</sup> *Ibid.*

<sup>2775</sup> « Sida : les nouveaux comportements », *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires, op. cit.*, p. 68

<sup>2776</sup> *Ibid.*, p. 69

qu'un petit groupe de personnes relancent la dynamique, vingt ans après la première UEH.

L'accroissement des connaissances sur le sida accompagne la découverte de cas de plus en plus nombreux. Au 31 décembre 1984, ce sont 377 cas qui ont été recensés en France. La multiplication des malades dans les années qui suivent est alors vertigineuse : 959 en 1985, 2213 en 1986, 4458 en 1987 et 7503 en 1988. La mort est partout. Albert Rosse se souvient du drame en cours : « J'ai fait un truc que je n'aurais pas dû faire, ça m'a traumatisé. J'ai repris la liste des collaborateurs de *Gai Pied* au début des années 90. Alors je n'ai pas refait les comptes depuis, parce que Jean [le Bitoux] vivait encore, mais il y avait 70% de morts, pas de malades, de morts au début des années 90<sup>2777</sup> ». À la mesure du mal qui grandit, la mobilisation fait face et s'organise. La naissance d'AIDES intervient à un tournant de la maladie : alors que l'horreur annoncée est de plus en plus palpable, le pouvoir politique, empêtré dans ses propres logiques politiciennes, n'accorde pas l'attention requise à l'épidémie en mettant en place une véritable politique de santé publique. Les associations existantes, qui se placent principalement du côté de l'accompagnement des malades et du soutien à la recherche, n'investissent pas dans l'engagement politique pour s'opposer au pouvoir en place et attirer l'attention de l'opinion publique. Il va falloir attendre la création d'Act Up en 1989, pour que le combat politique ressurgisse et mette les hommes et les femmes politiques directement face à leurs responsabilités.

Afin de donner une intelligibilité à la catastrophe, certains ont sans coup férir, affirmé que le mouvement homosexuel français était responsable de la propagation de l'épidémie de par un supposé attentisme et un fort déni quant à la tragédie qui se déroulait sous leurs yeux. Les militant·es n'auraient pas été à la hauteur des enjeux. J'ai présenté ici des éléments qui vont à l'encontre d'une telle affirmation, et ce pour au moins cinq raisons que j'ai présentées tout au long de cette partie : le contexte politique et l'appréhension d'un retour du bâton moralisateur tout d'abord, les faibles connaissances médicales et le rapport compliqué des gais et des lesbiennes à l'institution médicale, le faible nombre de malades au début de l'épidémie, l'irresponsabilité du personnel politique dans la gestion de la crise du fait d'enjeux électoraux et enfin les enjeux et incertitudes psychologiques qu'entraîne une maladie qui, jusqu'au milieu des années 1990, ne dispose pas de véritable traitement et qui par conséquent entraîne une mort presque certaine. Les conséquences de l'épidémie sur la communauté et sur la mobilisation LGBTI se feront encore fortement sentir jusqu'au milieu des années 2000.

---

<sup>2777</sup> Entretien avec Albert Rosse, janvier 2019, Paris

## Conclusion

À la fin de l'année 1986, le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle a cessé d'exister. Depuis un an déjà, il n'était plus que composé de groupes gais et lesbiens parisiens, ceux en région l'ayant progressivement déserté. La structure nationale de la mobilisation qui permettait l'existence d'un mouvement à l'échelle hexagonale a disparu. Pour autant, l'engagement se poursuit à l'échelle locale et les associations gais et lesbiennes continuent de se développer dans les sphères culturelles, médiatiques et de loisirs, et sociales et d'assistance. Dans le même temps on assiste à un basculement dans l'épidémie du sida avec la multiplication des malades. Avec la disparition du CUARH, c'est l'effondrement de la sphère mouvementiste et une page qui se tourne dans l'histoire du mouvement homosexuel français. C'est la fin d'un monde, qui a, pendant près de douze ans, profondément bouleversé la vie quotidienne, politique, juridique et sociale des gais et des lesbiennes en France.

Dans cette thèse, je me suis proposé de reconstruire, retracer et analyser l'histoire du mouvement homosexuel français de 1974 à 1986. S'il existe des continuités évidentes dans l'histoire de la mobilisation homosexuelle depuis le début des années 1970, il est particulièrement important de souligner les ruptures qui la jalonnent. J'ai séquencé cette histoire en trois périodes distinctes. La première, qui court de 1974 à 1978, est une séquence d'expérimentation. Si je fais débuter ma thèse en 1974 avec la naissance du premier Groupe de libération homosexuelle, il me faut rappeler que ses racines sont plus anciennes et liées à des organisations lui préfigurant. Ainsi, le premier GLH a une double origine. D'un côté, il est formé par les membres d'un Groupe des jeunes expulsé de l'organisation homophile Arcadie, de l'autre, ce sont des rescapés du FHAR qui lui donnent sa première impulsion militante. Le contexte de cette moitié des années 1970 est aussi un élément essentiel pour saisir les dynamiques à l'œuvre dans la mobilisation naissante. Le prendre en compte permet de saisir pourquoi et comment ce premier GLH dans la capitale, après un peu plus d'un an d'existence éclate en différentes tendances politiquement opposées : Politique et quotidien sur une base révolutionnaire, Groupes de base sur un référentiel communautaire et 14 décembre d'inspiration situationniste. Cette division marque profondément le mouvement naissant et détermine son orientation politique pour les années à venir.

J'ai par ailleurs défini cette première période allant de 1974 à 1978 comme celle d'un cycle de l'engagement existentiel et révolutionnaire. Existentiel dans le sens où il s'agit avant tout pour les homosexuel·les qui rejoignent la mobilisation, d'être, d'expérimenter, de rencontrer des semblables. Révolutionnaire parce que l'horizon politique des militant·es est le grand soir. Il ne s'agit pas de panser la société, il faut la faire exploser. La lutte contre l'oppression se veut totale et pas seulement à l'encontre du cadre législatif qui réprime encore l'homosexualité. L'une des

principales hypothèses de ma recherche a été de considérer que le mouvement homosexuel français devient véritablement significatif avec la constitution de groupes homosexuels sur l'ensemble du territoire français, incarnés par les GLH. Et c'est véritablement avec le développement des Groupes de libération homosexuels à travers tout l'hexagone que la dimension existentielle et révolutionnaire du militantisme homosexuel prend tout son sens. Ces groupes qui successivement adoptent l'acronyme GLH ont un schéma de constitution et de fonctionnement similaire : ils permettent dans un premier temps aux militant·es de sortir de l'isolement et de rencontrer des semblables. Les GLH prennent alors la forme de groupes de parole. On assiste ensuite à l'élaboration d'une orientation politique commune, qui, de façon équivalente sur l'ensemble du territoire, adopte des positions politiques révolutionnaires. Ce n'est que dans un troisième temps que les militants, et plus rarement les militantes, engagent une action effective. Les GLH vont alors incarner de façon hégémonique la mobilisation homosexuelle en France dans la seconde moitié des années 1970.

Une interrogation qui traverse cette thèse de part en part est de saisir comment les militant·es homosexuel·les ont mis sur pied, au cours de ces années 1970 et 1980, ce que la sociologie qualifie de mouvement social. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de décréter faire partie d'un mouvement pour que celui-ci existe. Mon attention s'est alors portée sur la mise en place de cadres d'organisations pour faire exister ce mouvement. J'ai mis en lumière que cette dynamique s'exprimait à différents niveaux et à plusieurs échelles. La coordination des groupes, autonomes localement, dans un cadre national est le premier objectif des militant·es. Différents outils sont mobilisés dans cette perspective : des moyens de communication divers, à l'image de bulletins internes, journaux et revues, ou encore des rencontres nationales pour coordonner leur action et élaborer une orientation politique commune. Cette structuration se passe aussi à l'échelle internationale où les liens avec des groupes et des mobilisations à l'étranger permettent de structurer et solidifier la mobilisation dans l'hexagone.

J'ai aussi montré dans la première partie de cette thèse que les interactions qu'entretient le mouvement homosexuel avec d'autres mouvements sociaux, mais aussi avec les partis et organisations de gauche et d'extrême gauche, sont particulièrement importantes à prendre en compte pour saisir les dynamiques de la mobilisation. Ainsi, le mouvement homosexuel s'inscrit dans les pas des mouvements féministes dont il s'inspire, que ce soit dans l'élaboration d'une ligne idéologique ou dans la mise en place des formes d'interventions politiques. Les militant·es homosexuel·les vont qualifier cette relation de convergence conflictuelle et la questionner tout au long de la décennie. Les liens avec les partis et organisations d'extrême gauche sont aussi structurants pour saisir les dynamiques à l'œuvre dans la mobilisation homosexuelle. Nombre des militant·es des GLH sont issu·es des rangs de l'extrême gauche et entretiennent des relations

ambiguës avec celle-ci, de par son mépris et l'assimilation de l'homosexualité à un vice petit-bourgeois. La conséquence de cette situation est l'auto-répression qui rend la légitimation de leur lutte difficile. Le mouvement homosexuel français s'inscrit aussi dans le champ des mouvements du sujet minoritaire. C'est dans cette perspective que celui-ci apporte son soutien aux différentes luttes et mobilisations qui traversent cette décennie et cherche à y porter un discours homosexuel, toujours d'après un horizon révolutionnaire. Par ailleurs, si la sphère mouvementiste, incarnée par les GLH, est hégémonique dans la seconde moitié des années 1970, une autre fait son apparition, discrète jusqu'au début des années 1980. Il s'agit de la sphère confessionnelle avec l'émergence de groupes homosexuels et religieux.

Chaque mouvement repose sur une identité spécifique. La situation du mouvement homosexuel est particulière parce qu'elle repose sur la condition sexuelle de ses membres, ce qui lui donne une forme de regroupement originale. J'ai exposé dans cette première partie de ma thèse les différents paradigmes identitaires qui traversent successivement les groupes homosexuels et ce qu'ils font à la mobilisation. Les militant·es pensent l'homosexualité comme un projet politique qui doit devenir un cadre opérant pour lutter contre l'oppression. Du fait d'une grille de lecture marxiste d'abord majoritaire au sein des GLH, les militant·es révolutionnaires s'attellent à définir deux côtés à la barricade : ceux et celles avec qui il est possible de lutter et les autres, qui, aussi homosexuel·les qu'ils et elles soient, se positionnent dans le camp de l'ennemi. La dynamique identitaire qui traverse le mouvement n'est pour autant pas figée. Au fil des années, elle se radicalise et dans plusieurs GLH elle est poussée à son paroxysme. L'engagement existentiel est alors à son apogée et ne tarde pas à exploser en plein vol.

Une rupture est à l'œuvre entre 1978 et 1979 et fait basculer le mouvement homosexuel français dans une nouvelle séquence de son histoire, celle de la revendication. Deux facteurs, l'un externe à la mobilisation, l'autre propre à celle-ci, participent à expliquer cette évolution. D'un côté, les militant·es dénoncent ce qu'ils et elles considèrent être un retour de la répression. J'ai mis en lumière que si cette affirmation est erronée, le tournant conservateur élaboré par Valéry Giscard d'Estaing et la publicité accrue autour de différentes affaires de répression renforcent ce sentiment de stigmatisation. De l'autre, du fait des dynamiques de fonctionnement internes des GLH, les militant·es, qui souhaitent mettre sur pied un mouvement homosexuel fort, dénoncent la coupure qui s'est instituée entre elles et eux et les « masses homosexuelles ». Dans le même temps, la sempiternelle opposition entre Paris et la « province » prend une nouvelle tournure. Certains ont affirmé que la mobilisation homosexuelle se met en pause dans la capitale à partir de 1978. J'ai montré qu'il n'en est rien et qu'il faut déplacer notre regard. D'abord dans des termes d'échelle

spatiale. Il n'est plus possible d'analyser la mobilisation dans la capitale comme un seul et grand tout, articulé autour des trois tendances du premier GLH parisien, alors disparues. Les groupes se sont multipliés dans les différents arrondissements sans nécessaire unité ou coordination. De plus, là où l'engagement homosexuel était jusqu'alors très largement inscrit dans la sphère mouvementiste, celui-ci se déploie et investit d'autres espaces. Une partie des militant·es se tournent vers la sphère culturelle, médiatique et de loisir, en fondant diverses revues et journaux. Alors que les militant·es vont pour un temps délaïsser la dimension existentielle de leur mobilisation, ceux et celles qui investissent cette sphère culturelle et médiatique continuent à faire exister cette dynamique existentielle, mais dans un autre champ de la mobilisation. L'expérience est différente en région. Dans un premier temps, les GLH reconfigurent leur action, cette fois-ci tournée sur l'extérieur, en développant de nouvelles formes d'interventions politiques, mêlant sphère mouvementiste et volets culturels et médiatiques. Des journaux sont fondés dans de nombreux groupes et des Semaines homosexuelles se succèdent, d'une ville à l'autre. En parallèle, les militant·es multiplient les rencontres nationales pour donner une nouvelle orientation à la mobilisation. Sur proposition du GLH de Marseille, une Université d'été homosexuelle est organisée en juillet 1979 où est fondé le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle.

J'ai montré qu'avec la naissance du CUARH, c'est un nouveau cycle de l'engagement qui débute, que j'ai qualifié de revendicatif et de réformiste. Son but premier est de lutter contre la répression, là où au cours de leurs premières années d'existence, les GLH se mobilisaient bien davantage contre l'oppression. La lutte contre la répression est plus pragmatique et offre au mouvement la perspective de mettre fin à la pénalisation de certaines formes de relations homosexuelles. Ce que beaucoup retiennent de la lutte du CUARH est sa mobilisation contre l'article 331-2 du Code pénal qui criminalise les relations entre deux personnes homosexuelles si l'une d'elles est mineure de moins de dix-huit ans. Ma recherche a mis en évidence que cette revendication phare du mouvement est en réalité la dernière étape d'un processus de formulation des revendications. Les militant·es se mobilisent tout d'abord contre ce qu'ils et elles qualifient d'interdictions professionnelles et ce n'est que dans un deuxième temps que débute la mobilisation pour la majorité sexuelle. À l'image des GLH, le CUARH incarne le mouvement homosexuel de façon hégémonique jusqu'en 1982, toujours dans le cadre de la sphère mouvementiste. Avec la reconfiguration du militantisme, celui-ci a aussi changé d'échelle. La mobilisation s'organise désormais dans un cadre national, et nombre d'initiatives locales, tout comme les formes de militantisme existentiel sont mises en pauses. Avec le CUARH, l'histoire interactionniste du mouvement homosexuel se poursuit évidemment dans les années 1980. J'ai souligné comment certaines lesbiennes ont lutté pour exister dans le mouvement homosexuel mixte. Elles y élaborent

un sujet lesbien féministe dont les problématiques liées à la répression sont distinctes de celles de garçons. Différents points de rencontre avec la mobilisation pédophile sont aussi à l'œuvre dans cette nouvelle séquence. Ma recherche a montré comment celle-ci est principalement théorique tout au long des années 1970 et reste alors relativement éloignée des préoccupations du mouvement. Cette situation évolue avec la naissance du CUARH. Elle dispose alors d'une courte fenêtre d'opportunité politique, au moment où la mobilisation homosexuelle se réoriente dans une direction revendicative. Après l'abrogation de la législation homophobe, la proximité stratégique des deux mobilisations s'étioule et la mobilisation pédophile est alors progressivement marginalisée. Il a été reproché au CUARH d'offrir à la question pédophile une tribune politique aujourd'hui difficilement justifiable. Ma recherche a souligné comment en réalité ces discussions internes à la mobilisation sont liées à la mixité du mouvement, où les lesbiennes, marquées par les discussions propres aux mouvements féministes ont confronté leurs camarades masculins aux questions du viol et du consentement.

Conséquence de la transformation des paradigmes de la mobilisation dans une direction revendicative et réformatrice, le CUARH déploie un répertoire d'action classique pour faire avancer sa cause. Il fait signer des pétitions, organise des réunions publiques et met sur pied une grande marche nationale le 4 avril 1981 qui offre une véritable reconnaissance au mouvement homosexuel par différentes forces politiques et syndicales. Ma thèse montre comment, avec la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981, le CUARH entre dans un processus d'institutionnalisation. Les militant·es foulent les tapis de différents ministères et rappellent au nouveau gouvernement socialiste ses promesses de campagnes. J'ai aussi analysé comment, une fois les principales revendications du Comité d'urgence satisfaites, l'exigence d'unité requise pour faire avancer la cause se trouve mise à mal. Les premières tensions quant à l'orientation de la mobilisation et l'inscription du mouvement sur l'échiquier politique provoquent ruptures et scissions. Pour la première fois, le CUARH en tant que principale figure de la sphère mouvementiste est remis en cause et l'espace politique de la mobilisation se ramifie progressivement. Si la mobilisation s'exprime alors principalement dans un cadre national, le mouvement homosexuel français s'organise et se structure aussi à l'international. Il est alors particulièrement intéressant de remarquer comment les réalités, débats et conflits qui paraissent propres à la mobilisation dans l'hexagone sont en réalité proches d'un pays à l'autre, dans le monde occidental.

Une partie de l'historiographie considère qu'à partir de 1982 la mobilisation s'essouffle. Dans les pas du politiste Massimo Prearo, j'ai montré que cette interprétation est erronée et doit

être retravaillée. Je considère au contraire qu'elle entre dans une séquence d'affirmation. Dans le cadre national, la sphère mouvementiste incarnée par le CUARH continue de se structurer et de se développer, et ce, au moins jusqu'en 1984. Les militant·es imaginent par ailleurs de nouvelles campagnes qui doivent donner un nouvel élan à la mobilisation, même si l'engouement qu'elles suscitent est bien moindre et que certain·es clament déjà avoir tout gagné. La nouvelle orientation pour le mouvement est alors de faire évoluer les mentalités, après avoir mis fin au cadre répressif légal.

Mais la principale erreur dans cette interprétation de l'état du mouvement est liée à l'échelle d'analyse de la mobilisation. Avant même que toutes les revendications du mouvement ne soient satisfaites, on assiste à un retour de l'activité militante au niveau local. Les militant·es délaissent progressivement le cadre national pour refaire vivre une mobilisation à l'échelle de leur vécu et de leur quotidien. Il me semble alors pertinent d'analyser la séquence revendicative comme principalement stratégique et considérer que c'est véritablement un militantisme existentiel qui fonde toute mobilisation homosexuelle. Ce qui me permet de qualifier la dernière séquence du mouvement, entre 1982 et 1986, comme étant existentielle et réformiste. Les espaces dans lesquels la mobilisation se développe à partir de 1982 se multiplient. Il m'est alors apparu que le concept de mouvement n'était plus suffisant pour embrasser cette nouvelle réalité. La notion d'espace de la cause, développé par la sociologue Laure Bereni pour les mobilisations féministes, s'il doit être transposé à la mobilisation homosexuelle avec prudence, permet cependant d'appréhender de façon beaucoup plus complexe les réalités des gais et des lesbiennes à l'échelle locale. C'est dans cette perspective que j'ai développé différentes sphères de cet espace de la cause, dans lesquels s'engouffrent des militant·es à la recherche de nouvelles expériences. Par ailleurs, la dimension existentielle de l'engagement ne peut pas être analysée de façon équivalente à ce qu'elle recouvrait dans les années 1970. Là où celle-ci s'articulait autour d'un procédé d'adhésion, elle est désormais tournée sur l'accueil. L'expérience est moins collective et l'action militante doit chercher à répondre aux attentes de la communauté homosexuelle en plein essor. Dans la capitale, en même temps que le secteur commercial gai s'étend, les militant·es investissent d'un côté les sphères culturelles, médiatiques et de loisirs et de l'autre, développent les sphères syndicales, sociales et d'assistance. La diversification de la mobilisation est significative et contredit l'idée d'un affaiblissement de l'engagement. En région, la situation est inédite. On n'a jamais compté autant de groupes gais et lesbiens sur l'ensemble du territoire. Les initiatives se multiplient et élargissent le spectre de la mobilisation homosexuelle. Des lieux associatifs, véritables centres sociaux attirant des milliers de personnes, se déploient dans de nombreuses villes. Les gais et les lesbiennes investissent aussi avec ferveur la radio, qui leur permet de s'adresser à une audience inespérée.



J'ai tout au long de ma thèse insisté sur l'importance du contexte pour saisir les dynamiques à l'œuvre dans la mobilisation homosexuelle. Il est, à partir de 1983, essentiel pour comprendre l'essoufflement de la sphère mouvementiste et par conséquent la disparition du CUARH qui en est toujours le principal protagoniste. C'est-à-dire que si l'engagement existentiel trouve une nouvelle vigueur, à partir de 1984, les derniers cadres de ce qui constituait une mobilisation revendicative disparaissent progressivement. Les groupes adhérant au Comité d'urgence sont toujours moins nombreux, et à la fin de l'année 1985 plus aucun groupe en région n'en fait partie. J'ai montré que le contexte dans lequel évolue le mouvement en ce début de décennie devait être analysé dans deux directions différentes. D'un côté, la première moitié des années 1980 est celle de l'affirmation identitaire. La jeune génération ne voit plus le sens à se mobiliser alors qu'elle considère que tout a été gagné. Elle privilégie la fête et la consommation. Les marches nationales qui se déroulent tous les mois de juin sont le symbole des transformations en cours. Les dynamiques militantes et revendicatives sont progressivement délaissées en faveur de cortèges festifs où le milieu commercial s'impose. De l'autre, les militant·es ont le sentiment d'assister à un retour de bâton homophobe. Le mouvement ne se fait plus d'illusion quant au gouvernement socialiste et les différentes victoires électorales de la droite à partir de 1983 font ressurgir le spectre de la répression. La disparition progressive de la sphère mouvementiste se fait au profit du développement de l'espace partisan, qui toute proportion gardée, récupère le flambeau de la mobilisation politique. Si en toute logique des entités liées à des partis de gauche se forment, pour la première fois, des groupes liés à la droite font aussi leur apparition. Au même moment, le mouvement est confronté au début de l'épidémie du sida. Frédéric Martel a affirmé que la mobilisation homosexuelle, de par son déclin à l'échelle nationale et son obstination à vouloir préserver les libertés récemment acquises, n'a pas réagi correctement dans la prise en charge de la maladie et porte la responsabilité de l'ampleur de l'épidémie en France. Les premières années de la lutte contre le sida ayant été moins étudiées que la seconde moitié des années 1980 et les années 1990, je me suis attaché à complexifier cette analyse, que je considère être une reconstruction anachronique de l'histoire répondant à un projet politique particulier. En réinterrogeant les différents acteurs de cette histoire et la séquence politique à l'œuvre j'ai mis en lumière la complexité de la période et affirmé qu'au-delà de toutes les inconnues qu'engendraient les premiers mois de l'épidémie, les gais et les lesbiennes se sont mobilisé·es pour faire face à ce nouveau fléau.

La disparition du CUARH n'est pas celle de la mobilisation homosexuelle. Avec le développement de l'espace de la cause, celle-ci se poursuit dans une dynamique autonome et locale qui est proche de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. En revanche il s'agit bien de la fin d'un mouvement à l'échelle nationale et par conséquent de la coordination des groupes gais et

lesbiens sur l'ensemble du territoire. Les quelques tentatives pour imaginer de nouvelles structures de coordination n'aboutissent guère. Alors que la droite est revenue au pouvoir à la faveur des élections législatives du printemps 1986, l'épidémie du sida prend une ampleur terrifiante. Si AIDES et les associations existantes de lutte contre la maladie font tout leur possible pour soutenir les malades et leurs proches, aucune réponse politique n'est encore proposée pour faire du sida et de sa gestion une épidémie politique. L'Université d'été homosexuelle de 1987 est la dernière jusqu'en 1999, quand d'anciens militants du GLH de Marseille la font renaître de ses cendres. Par ailleurs, il faut attendre la création d'Act up en 1989 pour que l'association réactive la sphère mouvementiste de la mobilisation homosexuelle. C'est un nouveau mouvement qui émerge alors, qualifié de mouvement de lutte contre le sida qui concentre la mobilisation de la communauté LGBTI jusqu'au début des années 2000.

Plusieurs éléments pourraient être qualifiés de manquants dans cette thèse. Je l'avais signalé dans mon introduction, j'ai pour cette recherche fait le choix de laisser de côté la mobilisation alors encore appelée transsexuelle. Dans les sources, différentes archives font état des premiers signes d'une mobilisation s'articulant autour de l'identité de genre. Si la majorité des traces que j'ai pu identifier maintenaient ces questions dans le champ du médical, quelques articles parus dans la presse généraliste et dans les publications militantes font état d'une proto-organisation. Par ailleurs, mon histoire du mouvement homosexuel français est une recherche que j'ai limitée au territoire français métropolitain. Les départements et territoires d'outre-mer sont donc les grands absents de ma thèse. Une antenne du groupe David et Jonathan a par exemple existé sur l'île de la Réunion. Il me semble donc qu'une recherche pourrait être menée en direction de ces espaces. Enfin, du fait des sources auxquelles j'ai eu accès, certaines analyses qu'on peut qualifier d'intersectionnelles sont par ailleurs manquantes dans mon étude. C'est ainsi le cas avec le concept de la race. Plusieurs éléments pourraient pousser à une recherche d'après cette entrée thématique. Il se trouve que le mouvement homosexuel, à défaut de vocabulaire, énonce lutter contre le racisme anti-homosexuel. De plus, le fait que des gais et les lesbiennes se mobilisent à partir de 1983 contre le racisme après la première marche pour la dignité est une jonction des luttes qui reste à approfondir. L'apparition d'une homosexualité située politiquement à droite et à l'extrême droite, à partir du milieu de la décennie, est un fait marquant dans l'histoire de la mobilisation homosexuelle. Si je l'ai présenté ici, une recherche sur les conséquences d'une telle mobilisation sur l'engagement homosexuel reste à mener. Un autre manque dans ma thèse est la place donnée au témoignage des militantes lesbiennes. Du fait d'éléments présentés dans l'introduction, je n'ai finalement réalisé qu'un seul entretien avec Catherine Gonnard. Il me semblerait donc important d'éclairer cette histoire par d'autres

témoignages et faire parler d'autres militantes à ce sujet.

Il existe ensuite différentes pistes de recherches, ouvertes par ma thèse qui désormais méritent d'être approfondies. Dans ce travail, j'ai présenté, souvent très rapidement, l'histoire de groupes et d'organisations qui n'ont encore fait l'objet d'aucune étude. Je pense ainsi à la RHIF, la FLAG, le CHLOEGH ou encore l'histoire locale de certains GLH ou groupes membres du CUARH. La raison à ce survol est simple : mon but était de présenter un panorama général de l'histoire du mouvement homosexuel français dans ces années 1970 et 1980 par l'intermédiaire de ses principaux avatars. On pourrait donc imaginer, par exemple, des mémoires de masters pour venir complexifier ce récit, en apportant le point de vue de groupes et organisations qui sont jusqu'à présent restées en périphérie des recherches existantes. Par ailleurs, dans cette thèse, je propose une histoire du mouvement depuis celui-ci, même si éclairé par des sources extérieures. Il serait alors intéressant d'analyser comment les homosexuels, gais et lesbiennes, appréhendent ces différentes mobilisations depuis l'extérieur, depuis le camp des non organisés. Faire cette étude à partir de la correspondance reçue par les groupes au fil de ces deux décennies serait par exemple, fort très éclairante.

## Sources primaires<sup>2778</sup>

### Archives nationales, Renseignement généraux :

- « Mouvement homosexuel révolutionnaire », 6 février 1980, Microfiche n° 71099/sch3, Cote 20120238/33, fonds de la Direction centrale des Renseignements généraux
- « Comité d'urgence anti-répression homosexuelle », 6 février 1980, Microfiche n° 71099/sch6, Cote 20120238/33, fonds de la Direction centrale des Renseignements généraux

### Bibliothèque du centre LGBT – Paris – Île de France :

Journaux, bulletins, revues :

- *Agence Tasse*, n° 2, 5 mai 1976
- *Agence Tasse*, n° 3, 20 mai 1976
- *Agence Tasse*, n° 4, 5 juin 1976
- *Agence Tasse*, n° 5, 20 juin 1976
- *Agence Tasse*, n° 6, 15 juillet 1976
- *Agence Tasse*, n° 7, 5 août 1976
- *Agence Tasse*, n° 8, 5 septembre 1976
- *Agence Tasse*, n° 9, 20 septembre 1976
- *Agence Tasse*, n° 11, 20 octobre 1976
- *Agence Tasse*, n° 12, 5 novembre 1976
- *Agence Tasse*, n° 13, 20 novembre 1976
- *Agence Tasse*, n° 14, 5 décembre 1976
- *Agence Tasse*, n° 15 – 16, 20 décembre 1976 et 5 janvier 1977
- *Agence Tasse*, n° 17, 20 janvier 1977
- *Agence Tasse*, n° 18, 5 février 1977
- *Agence Tasse*, n° 19, 20 mars 1977
- *Agence Tasse*, n° 20, 5 avril 1977
- *Agence Tasse*, n° 21, 20 avril 1977
- *Agence Tasse*, n° 22/23, 5 et 20 mai 1977
- *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978
- *Agence Tasse*, n° 30/31/32, 4<sup>ème</sup> trimestre 1978
- *Agence Tasse*, n° 33, non daté
  
- *EntreCHA*, n° 1, non daté
  
- *Diff/Éros*, n° 1, 15 avril 1977
- *Diff/Éros*, n° 2, juin – juillet 1977
- *Diff/Éros*, n° 3, septembre – octobre 1977

---

<sup>2778</sup> Ne sont présentées ici que les sources apparaissant effectivement dans la thèse

### **Bibliothèque nationale de France, Paris (site Mitterrand) :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Interlopes*, n° 1, automne 1977
- *Interlopes*, n° 3 et 4, non daté
- *Interlopes*, n° 5, 1979
- *Homophonies*, n° 14, décembre 1981

### **Fonds Amoureux Jean-Paul – Mémoire des sexualités, Marseille :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Le journal du GLH*, n° 0, juin 1976
- *Philandros*, bulletin n° 2, Mai – juin 1974

Autres archives :

- « Philandros », non daté
- « Sept principes fondamentaux du Groupe de libération homosexuelle », mai 1974
- « Des enculés, des gouines, des gousses, des gougnottes, des jésus, des pédés, des tantes vous parlent », non daté
- « Témoignage d'un membre du Groupe de libération homosexuelle », non daté
- « Convocation à l'Assemblée générale du GLH », non daté
- « Idées générales sur la conception de l'accueil au sein du groupe », non daté
- Lettre anonyme, 9 mai (1975)
- « Plan du programme d'action », non daté
- « Les revendications », non daté
- « Manifeste-Programme du Groupe pour la libération des homosexuels », non daté
- « Réunion générale des Groupes de base du GLH », non daté
- « GLH – Groupe de base », non daté

### **Fonds Cardon Patrick, Montpellier :**

Autres archives :

- « Communication du meeting contre la répression au palais des Congrès », non daté
- « Chroniques des 26 et 27 février 1977 », non daté
- Lettre du GLH de Rouen invitant à une coordination nationale, 8 novembre 1979
- « Alternative 81 présente une candidature homosexuelle », non daté

### **Fonds Chomarat Michel, Bibliothèque municipale de Lyon :**

Autres archives :

- *L'ostéomateopate*, mars 1979, P 3130
- « Statuts », CHLOEGH/Statuts, MS. 0621/I

- « Compte rendu de la Commission technique du 19 juin 1983 », non daté, CHLOEGH/Réunion du 19 juin 1983, MS. 0621/XX
- « Pour information », mai 1983, GIHL, MS 0902
- « Des homosexuels sur les ondes », non daté, GIHL, MS 0902
- Courrier de l'ARIS au CUARH, 22 octobre 1986, ARIS/CUARH 1985/1986
- « En ce début 87, qu'est devenu et où va le CUARH », non daté, CUARH – Divers documents/courriers 1981 – 1987

### **Fonds divers, Mémoire des sexualités, Marseille :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Arcadie. Revue littéraire et scientifique*, mai 1971, n° 209
- *Arcadie. Revue littéraire et scientifique*, n° 273, septembre 1973
- *Bulletin des GLH province*, n° 1, mai 1976
- *Bulletin des GLH province*, n° 2, janvier 1977
- *Comme ça*, non daté, n° 1
- *EntreCHA*, n° 2, non daté
- *Fil rose*, n° 6, décembre 1978 – janvier 1979
- *Gaie presse*, n° 1, janvier 1978
- *Gay West*, n° 1, avril – mai 1979
- *Gay West*, n° 3, septembre – octobre 1979
- *GLH Infos*, n° 1, mai 1977
- *Le fonds de l'air est rose*, n° 2, janvier 1979
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 1, mai 1979
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 2, automne 1979
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 3, hiver 1979/1980
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 8, printemps 1981
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 16, hiver 1982 – 1983
- *Masques, revue des homosexualités*, n° 25/26, printemps – été 1985
- *AIDES Bulletin d'information*, n° 3, octobre 1985
  
- *Homophonies*, n° 1, novembre 1980
- *Homophonies*, n° 2, décembre 1980
- *Homophonies*, n° 3, janvier 1981
- *Homophonies*, n° 4, février 1980
- *Homophonies*, n° 5, mars 1981
- *Homophonies*, n° 6, avril 1981
- *Homophonies*, n° 7, mai 1981
- *Homophonies*, n° 8, juin 1981
- *Homophonies*, n° 9/10 (8/9), juillet – août 1981
- *Homophonies*, n° 11, septembre 1981
- *Homophonies*, n° 12, octobre 1981
- *Homophonies*, n° 13, novembre 1981

- *Homophonies*, n° 15, janvier 1982
- *Homophonies*, n° 16, février 1982
- *Homophonies*, n° 17, mars 1982
- *Homophonies*, n° 18, avril 1982
- *Homophonies*, n° 19, mai 1982
- *Homophonies*, n° 20, juin 1982
- *Homophonies*, n° 21/22, juillet – août 1982
- *Homophonies*, n° 23, septembre 1982
- *Homophonies*, n° 25, novembre 1982
- *Homophonies*, n° 26, décembre 1982
- *Homophonies*, n° 27, janvier 1983
- *Homophonies*, n° 28, février 1983
- *Homophonies*, n° 29, mars 1983
- *Homophonies*, n° 30, avril 1983
- *Homophonies*, n° 31, mai 1983
- *Homophonies*, n° 32, juin 1983
- *Homophonies*, n° 33/34, juillet – août 1983
- *Homophonies*, n° 35, septembre 1983
- *Homophonies*, n° 36, octobre 1983
- *Homophonies*, n° 38, décembre 1983
- *Homophonies*, n° 39, janvier 1984
- *Homophonies*, n° 40, février 1984
- *Homophonies*, n° 41, mars 1984
- *Homophonies*, n° 42, avril 1984
- *Homophonies*, n° 43, mai 1984
- *Homophonies*, n° 45/46, juillet — août 1984
- *Homophonies*, n° 84, octobre 1984
- *Homophonies*, n° 49, novembre 1984
- *Homophonies*, n° 50, décembre 1984
- *Homophonies*, n° 51, janvier 1985
- *Homophonies*, n° 52, février 1985
- *Homophonies*, n° 53, mars 1985
- *Homophonies*, n° 54, avril 1985
- *Homophonies*, n° 55, mai – juin 1985
  
- *Homophonies. Nouvelle série*, n° 2, décembre 1985
- *Homophonies. Nouvelle série*, n° 3, janvier 1986
- *Homophonies. Nouvelle série*, n° 8, juin 1986
  
- *Homophonies. La lettre des homosexualités*, n° 0, 27 novembre 1986
  
- *Gai Pied*, n° 2, mai 1979
- *Gai Pied*, n° 3, juin 1979

- *Gai Pied*, n° 4, juillet – août 1979
- *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979
- *Gai Pied*, n° 7, octobre 1979
- *Gai Pied*, n° 8, novembre 1979
- *Gai Pied*, n° 11, février 1980
- *Gai Pied*, n° 12, mars 1980
- *Gai Pied*, n° 13, avril 1980
- *Gai Pied*, n° 15, juin 1980
- *Gai Pied*, n° 24, mars 1981
- *Gai Pied*, n° 26, mai 1981
- *Gai Pied*, n° 27, juin 1981
- *Gai Pied*, n° 28, juillet 1981
- *Gai Pied*, n° 30, septembre 1981
- *Gai Pied*, n° 31, octobre 1981
- *Gai Pied*, n° 32, novembre 1981
- *Gai Pied*, n° 33, décembre 1981
- *Gai Pied*, n° 34, janvier 1982
- *Gai Pied*, n° 38, mai 1982
- *Gai Pied*, n° 39, juin 1982
- *Gai Pied*, n° 41, juillet – août 1982
- *Gai Pied*, n° 44, novembre 1982
- *Gai Pied Hebdo*, n° 45, 27 novembre – 3 décembre 1982
- *Gai Pied Hebdo*, n° 51, 8 – 14 janvier 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 55, 5 – 11 février 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 59, 5 – 11 mars 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 61, 19 – 26 mars 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 67, 30 avril – 6 mai 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 71, 28 mai – 3 juin 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 75, 25 juin – 1<sup>er</sup> juillet 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 77, 9 – 15 juillet 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 79, 23 – 29 juillet 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 83, 3 – 9 septembre 1983
- *Gai Pied Hebdo*, n° 102, 14 – 20 janvier 1984
- *Gai Pied Hebdo*, n° 106, 25 février – 2 mars 1984
- *Gai Pied Hebdo*, n° 113, 31 mars – 6 avril 1984
- *Gai Pied Hebdo*, n° 154, 26 janvier — 1<sup>er</sup> février 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 175, 22 – 28 juin 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 176, 29 juin — 5 juillet 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 182, 24 – 30 août 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 183, 31 août — 6 septembre 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 186, 21 – 27 septembre 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 189, 12 – 18 octobre 1985
- *Gai Pied Hebdo*, n° 203, 18 – 24 janvier 1986
- *Gai Pied Hebdo*, n° 214, 5 – 11 avril 1986



- *Gai Pied Hebdo*, n° 225, 21 – 27 juin 1986

Autres archives :

- « Principe d'une charte d'adhésion », non daté
- « Charte d'adhésion. Règles générales de fonctionnement », non daté
- « Les poulets contre les hormones », 16 septembre 1976
- « Racisme et différence homosexuelle », 1<sup>er</sup> octobre 1978
- « Le GLH de Marseille de 1977 à 1981. Une histoire succincte de cette période épique », non daté
- « Pédé garde toi à droite ! Pédé garde toi à gauche ! Mais en avant, toutes !! », 28 février 1978
- « Etats Généraux Homosexuels », 22 mars 1978
- « Coalition des Etats Généraux Homosexuels », non daté
- « Coordination des états généraux de l'homosexualité », 2 mai 1978
- « Aux GLH, aux Groupes de lesbiennes, bonjour », 6 mai 1978
- Compte rendu manuscrit de la coordination, 4 juin 1978
- Lettre d'intention du journal *Comme ça*, non daté
- Courrier aux GLH et CHA, 24 août 1979
- Déclaration en association du CUARH – Paris, 3 septembre 1979
- Courrier du CUARH – Paris aux GLH, 13 septembre 1976
- « Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen », novembre 1979
- « Le fonctionnement du CUARH », non daté
- Courrier du GLH d'Amiens, 2 décembre 1979
- « Lettre de Dijon n° 2 », 7 décembre 1979
- « Lettre de Dijon n° 4 », 16 février 1980
- Dossier : *Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité*, janvier 1980
- « Compte rendu de la coordination nationale du CUARH de Dijon », 16 février 1980
- « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes), non daté
- « 4<sup>e</sup> Coordination nationale du CUARH à Tours », 19 et 20 avril 1980
- « Mutualité du 31 mai : le compte à rebours est commencé !!! », 12 mai 1980
- « Décision prises concernant le GLH Marseille. CUARH Dijon », 9 et 10 février 1980
- « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai »
- « Un journal, quel journal ? », Compte rendu de la Coordination nationale des 15 et 16 janvier 1983
- Courrier du GLH mixte d'Angers, 28 juin 1980
- « Compte rendu de la coordination de Troyes », 2 et 3 janvier 1981
- Courrier du GLH et du GL de Nantes, non daté
- « Rencontre nationale des lesbiennes du CUARH », non daté
- « Compte rendu de la coordination du CUARH des 24 et 25 novembre à Rouen », non daté
- « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH », 11 septembre 1982
- « Intervention à Beaubourg de Jean Cavailles, militant du GLH – Dijon », non daté
- « Intervention de Martine Cotton au plateau Beaubourg », non daté

- « Commission nationale du 27 juin 1981 », 16 juillet 1981
- « Compte rendu de la Commission nationale du 6 juin 1981 », non daté
- « Présentation du programme », non daté
- « 2<sup>ème</sup> Université d'été homosexuelle mixte de Marseille. Groupes de travail », non daté
- « Quelques perspectives pour la rentrée », non daté
- « Le fonctionnement du CUARH », non daté
- « *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH », n° 1, février 1980
- « 4<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH à Tours. 19 et 20 avril 1980 », non daté
- « Compte rendu de la Commission nationale du 17 avril 1982 », non daté
- « Commission nationale du 17 octobre 1981 », non daté
- « Pourquoi déclarer le CUARH en association 1901 ? », non daté
- « Règlement intérieur du CUARH », 18 septembre 1983
- « Compte rendu de la 16<sup>ème</sup> Coordination nationale CUARH. Nantes. Septembre 1982 », non daté
- « 17<sup>ème</sup> Coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983 », non daté
- « Commission nationale du CUARH. Réunion du 26 février 1983 », non daté
- « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté
- « Commission nationale du 17 avril 1982. Compte rendu des débats et décisions », non daté
- « Coordination nationale du 6 juin 1982 », non daté
- « Etats-généraux des homosexualité, réunion préparatoire du 20 juin 1982, compte rendu », non daté
- « Etats-généraux des homosexualité, Commission technique du 19 septembre 1982, compte rendu », non daté
- « Compte rendu de la Commission nationale du 28 mai 1983 », non daté
- « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH du 19 juin 1983 », 30 juin 1983
- « Compte rendu de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand », non daté
- « Contre les discriminations. Pour les droits et libertés des lesbiennes et des homosexuels », non daté
- « Dossier de presse », non daté
- « Compte rendu de la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen », non daté
- « Compte rendu de la Commission nationale du CUARH du 19 juin 1983 », 30 juin 1983
- Courrier de Raphaël Comby, non daté
- « Démission forcée », courrier de DD'ASSistance gaie aux membres du CUARH national, mars 1985
- Courrier de Jacques Fortin à l'ensemble du CUARH, 20 juin 1985
- Dépliant informatif d'AIDES, n° 1, février 1985
- Plaquette d'information de Vaincre le sida, non daté
- Lettre de l'Association des médecins gais, Paris, 13 janvier 1984
- Dossier « AIDES Marseille », non daté
- Dépliant informatif d'AIDES mis à jour, n° 1, 1985
- « Le point sur le SIDA », *AIDES. Sida Information Prévention*, printemps 1986

### **Fonds Galy Daniel, Bordeaux :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Agence Tasse*, n° 24/25/26, février 1978

Autres archives :

- Lettre du GLH de Toulouse au GLH de Bordeaux, non daté
- « Premier festival international de cinéma homosexuel », non daté
- « GLH Marseille », 24 octobre 1977
- Courrier du GLH de Marseille, octobre 1977
- Courrier du GLH de Marseille, 21 novembre 1977

### **Fonds Gonnard Catherine, Bibliothèque Marguerite Durand, Paris**

Journaux, bulletins, revues :

Boîte n° A VIII. Divers LGBT :

- *Petit gredin*, n° 0, non daté
- *Les gais ont la santé*, n° 3, non daté
- *Les gais ont la santé*, n° 5, non daté
- *Les dessous de Marianne*, n° 0, non daté
- *Gays Infos*, n° 2
- *Gays Infos*, n° 6, octobre – novembre – décembre 1984
- *Gays Infos*, n° 7, janvier – février 1985

Autres archives :

Boîte n° A I. Lesbien divers :

- « A Caen, on fête les Saints et les Morts ou : pour se radicaliser, le féminisme extirpe sa racine », 27 octobre 1980
- « Un tournant, oui ! ... Mais lequel ? », non daté
- « Quand les lesbiennes manifestent les masses tiquent aux fenêtres », 7 et 8 mars 1981
- « Avec Evelyne, contre les discriminations à l'encontre des parents homosexuels », 20 avril 1982
- « Lesbianisme et féminisme », non daté
- « Miel », non daté
- Plaquette de présentation du MIEL, non daté
- « Le MIEL organise une grande fête lesbienne », non daté

Boîte n° A V. CUARH :

- « UEH 85 : La porte étroite », non daté
- « Coordination nationale du CUARH. Séance du samedi 16 avril 1983, non daté
- « Coordination nationale du CUARH des 16 et 17.04.1983 », non daté
- Courrier du Comité de rédaction d'*Homophonies* à Fréquence gaie, 18 mai 1983

- « La crise n'est pas une fatalité », non daté
- « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH tenue à Besançon les 26 et 27 avril 1986 », non daté
- « Compte rendu de la Coordination nationale du CUARH à Lyon les 28 et 29 septembre 1985 dans les locaux de l'Association "ARIS" », non daté
- « Communiqué de Claude Courrouve », 20 novembre 1984
- « Compte rendu de la Commission nationale du 23 février 1985 », non daté
- « Coordination nationale de Marseille le 5 juillet 1985 », non daté
- « La police n'a pas à décider comment nous devons faire l'amour ! », non daté

Boite n° A VI. *Homophonies* :

- « Manif gay : unité s'il vous plaît », juin 1985
- *Crise à Homophonies, contribution au débat*, non daté
- Courrier de Jacques Garry au Comité de rédaction d'*Homophonies*, 10 décembre 1984
- « Lettre ouverte à la Commission nationale », non daté
- Courrier de Gérard Maison à la Commission nationale, 26 janvier 1985
- « Adresse de la Commission nationale aux membres du Comité de rédaction et aux collaborateurs d'*Homophonies* », non daté
- Courrier de Jacques Garry à l'ensemble des groupes du CUARH, 3 mars 1985

Boite n° A VIII. Divers LGBT :

- « Vraie déclaration sur des interdictions vraies », 23 mars 1987
- Lettre ouverte de diverses organisations homosexuelles, non daté
- « FGC. Fédération Gaie pour la Communication », non daté
- « Editorial », non daté
- Courrier d'HES aux directeurs et directrice de publications gais et lesbiennes, 6 avril 1984
- « Communiqué de presse », 8 février 1985
- « La situation du SIDA au 15 juillet 1984 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, août 1984

**Fonds Hérail Bruno, Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales,**

**Lyon :**

Autres archives :

- Courrier de Maurice Cagnier, 19 octobre 1978
- « Bref travelling historique », non daté
- « Ça y est, la pédophilie... », non daté

### **Fonds Le Bitoux Jean<sup>2779</sup>, Paris :**

Journaux, bulletins, revues :

- *GLH PQ Réflexion 3, Bulletin intérieur pour le débat d'orientation, textes d'octobre 76 à janvier 77*
- *Spécial collectif*, automne 1976
- *Libido hebdo*, n° 7, 5 mars 1976
- *Libido Hebdo*, n° 8, 31 mars 1976
- *Libido hebdo*, n° 11, 21 juin 1976
- *Libido hebdo*, n° 12, non daté
- *Libido hebdo*, sans numéro, non daté
- *Paillettes*, n° 1, non daté

Autres archives :

- Lettre du GLH – PQ, 13 mai 1976

### **Fonds Lecoultre Alain, Paris :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Agence Tasse*, n° 34, mars 1979
- *Agence Tasse*, n° 35, non daté
- *Anales du 14 décembre et vécus*, n° 1, été 1976
- *Chamailles*, n° 3/4, juillet – août 1979
- *GLH PQ Réflexion 1, Bulletin intérieur pour le débat d'orientation, textes décembre 75 à juin 76*
- *Les Elections. Compte rendu de nos (d)ébats*, non daté
- *Pédé !*, non daté

Autres archives :

- « Où en est PQ ? », 25 août 1976
- « Projet de bilan de la Commission lesbienne / PQ », non daté
- « Le GLH d'Aix ou Tintin et Milou au pays de l'homosexualité », non daté
- « Différence homosexuelle », non daté
- « Cabourg – Weekend du CHA les 17 et 18 juin », non daté
- « CHA Halles », non daté

---

<sup>2779</sup> Si la grande majorité du fonds Jean Le Bitoux est toujours inaccessible au moment de l'écriture de cette thèse, l'historien canadien Michael Sibalis qui en conservait un carton m'a permis de le consulter à l'automne 2015

## **Fonds Masques et Persona, Bibliothèque nationale de France, Paris (site Richelieu) :**

Autres archives<sup>2780</sup> :

NAF 28675, boîte 24 « Sur le mouvement gay » :

- « Confidentiel », non daté
- « Fête homo au bois de Vincennes », non daté
- « Appel de soutien au droit aux candidatures homosexuelles lors des élections législatives de mars 1978 », non daté
- « AG Débats – Elections », non daté
- « Appel du Groupe de libération homosexuel de Marseille, pour l'abrogation des lois discriminatoires et répressives envers l'homosexualité », octobre 1977
- « Coordination nationale (et internationale) des GLH et des CHA », non daté

## **Fonds Stern Jean, Paris :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Libido Hebdo*, n° 13, non daté

Autres archives :

- « Le 1<sup>er</sup> mai des travailleurs homosexuels », non daté

## **Fonds Vandemborghe Jacques :**

Journaux, bulletins, revues :

- *Le CUARH Déchainé*, n° 0, non daté
- *Masques, revue des homosexualités*, automne 1980, n° 6
- *Gai Pied au cul*, non daté
- *Action Informations CFDT*, n° 90, janvier 1981
- *Gays Infos*, n° 8, 1985

Autres archives :

- « Communiqué de presse du CUARH », 1<sup>er</sup> juin 1980
- Courrier de Jan-Paul Pouliquen, 26 juin 1980
- « C'est grave, docteur ? », 23 juin (année inconnue)
- « Communiqué », 20 février 1982
- « Rencontre nationale des lesbiennes du CUARH (les 20 et 21 juin 1981) », 21 juin 1981
- « Compte rendu du groupe de travail animé par des femmes du CUARH et des Groupes lesbiennes "Histoire et perspectives des lesbiennes" », non daté
- « Courrier n° 1 », non daté

---

<sup>2780</sup> Le classement de la catégorie « Autres archives » se fait dans chaque fonds en fonction de leur ordre d'apparition dans la thèse.

- « Le Manifeste des 370 gays », non daté
- « Groupe de recherche pour une enfance différente », non daté
- « De la majorité sexuelle : (première contribution du GRED », non daté
- « Compte rendu de la Coordination du CUARH », 6 octobre 1980
- Courrier du CUARH – Paris sur la Commission présidentielle, non daté
- « Compte rendu de la coordination CUARH du 5 avril 1981 », 23 avril 1981
- Courrier du CUARH aux candidat·es à l'élection législative, non daté
- « Mettre fin à la répression de l'homosexualité. Mémoire présenté à l'antenne présidentielle de François Mitterrand », 19 mai 1981
- Note à M. Lambert, Directeur général de la Police national, 12 juin 1981
- Courrier du CUARH à monsieur Frédéric Thiriez, 19 août 1981
- Courrier d'Henri Cuq, chef du cabinet du maire de Paris au CUARH, 26 juin 1981
- Courrier du CCL à l'ensemble du CUARH, non daté
- « Quitter le CUARH Paris », 4 novembre 1981
- « “Non merci” répond la RHIF au CUARH », non daté
- Courrier des démissionnaires du Comité de rédaction d'*Homophonies*, 18 novembre 1981
- « Commission internationale des GLH », non daté
- « CUARH – Newsletter », n° 2/3, mars et avril 1980
- « Edito », *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, n° 4
- « CUARH – Newsletter », n° 5/6, non daté
- « Texte sur le fonctionnement adopté à Strasbourg le 24/5/81 », non daté
- Document interne du CUARH – Paris après la Coordination nationale de Lyon, non daté
- Courrier de Jean Le Bitoux aux membres de la direction du *Gai Pied*, 23 avril 1983
- Courrier de la CGC au CUARH, 20 mars 1980
- « Homosexualité et CFDT. Ce que pensent des syndiqué(e)s CFDT des Services publics parisiens de l'homosexualité », non daté
- Compte rendu de la Commission homosexuelle, février 1982
- « 18 juin 1983 : journée internationale des homosexuels et des lesbiennes », 2 juin 1983
- « Compte rendu de la coordination du CUARH à Dijon ». Le 13 – 14 février 1982 », non daté
- « La radio gaie », 20 février 1982
- « Communiqué de presse du MGL », 17 avril 1985
- Campagne de prévention 1986 », non daté
- « Les permanences téléphoniques », non daté

### **Presse généraliste :**

#### Journal *Libération* :

- « L'homosexualité à la télévision », *Libération*, n° 339, 23 janvier 1975
- « Naissance d'une autre histoire de l'homosexualité », *Libération*, n° 463, 24 juin 1975
- « Chérie je t'aime », *Libération*, n° 605, 13 et 14 décembre 1975
- « Tout le monde ne peut pas mourir dans son lit », *Libération*, n° 693, 29 mars 1976
- « La CGT, les femmes et le premier mai », *Libération*, n° 723, 15 et 16 mai 1976
- « Vivre et s'aimer entre femmes », *Libération*, n° 727, 6 mai 1976
- « Les sauvages de la Gay presse », *Libération*, n° 740, 19 juin 1976

- « Femme, je me sens femme... », *Libération*, n° 755, 14 juin 1976
- « Le premier rassemblement des homosexuels en plein air », *Libération*, n° 765, 25 juin 1976, p. 11
- « La fête du GLH et du GLF à Vincennes », *Libération*, n° 768, mardi 29 juin 1976
- « Appel à la constitution d'un GLH à Orléans », *Libération*, n° 790, 26 juillet 1976
- « Le GLH de Toulouse, un mythe », *Libération*, n° 862, 20 Octobre 1976
- « Femmes + pédés », *Libération*, n° 924, 8 janvier 1977
- « La sexualité des enfants en procès », *Libération*, n° 936, 26 janvier 1977
- « Une liste homosexuelle de 41 homosexuels », *Libération*, n° 947, samedi 5 et dimanche 6 février 1977
- « Juifs homosexuels », *Libération*, n° 959, 18 et 19 février 1977
- « La société sera homosexuelle ou ne sera pas », *Libération*, n° 970, 8 mars 1977
- « La semaine homosexuelle », *Libération*, n° 1007, 20 avril 1977
- « Des femmes au GLH », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977
- « Le Groupe des lesbiennes féministes », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977
- « Maman n'a plus de nom... Et d'ailleurs, elle n'est plus ici », *Libération*, n° 1009, 22 avril 1977
- « "Come out" gay le 1<sup>er</sup> mai », *Libération*, n° 1019, 4 mai 1977
- « Et cet après-midi place de la République », *Libération*, n° 1061, 25 et 26 juin 1977
- « La colère gay », *Libération*, n° 1061, 25 et 26 juin 1977
- « Manifestation samedi et dimanche contre la répression de l'homosexualité », *Libération*, n° 1062, 27 juin 1977
- « Pour le PC, l'homosexualité n'est plus un fléau social », *Libération*, n° 1071, 7 juillet 1977
- « Marche gay le 20 août à New York », *Libération*, n° 1087, 27 juillet 1977
- « Y'en a marre de se démaquiller. Premier rassemblement international d'homosexuels, cet été à Quercy », *Libération*, n° 1116, 31 août 1977
- « Pour le droit à la dignité. Conférence de presse du GLH de Marseille », *Libération*, n° 1185, 24 novembre 1977
- « La PJ au festival du film homosexuel », *Libération*, n° 1241, 28 et 29 janvier 1978
- « "Les comités homosexuels d'arrondissement" lancent Radio Fil Rose », *Libération*, n° 1267, 28 février 1978
- « Racolage électoral ou fin d'une (triste) époque ? », *Libération*, n° 1275, 9 mars 1978
- « Un médecin suspendu pour homosexualité », *Libération*, n° 1316, 27 avril 1978
- « Etats-généraux de l'homosexualité. Guéméné-sur-Scorf-Montparnasse : un homosexuel breton à Paris », *Libération*, n° 1319, 29 avril 1978
- « De la misère relationnelle en milieu mili-tante », *Libération*, n° 1323, 6 et 7 mai 1978
- « Festival du film homosexuel du 10 au 14 mai », *Libération*, n° 1326, 10 mai 1978
- « Homosexuel(les) en voix (voies) de dépassement », *Libération*, n° 1356, 15 juin 1978
- « Histoire secrète du GLH Paris », *Libération*, n° 1360, 20 juin 1978
- « Il est interdit d'être médecin et homosexuel », *Libération*, n° 1365, 26 juin 1978
- Hocquenghem Guy, « La naissance de l'homosexualité I. – Une création fragile », *Libération*, n° 1429, 8 septembre 1978
- « Homosexuels : le retour du collectif », *Libération*, n° 1485, 14 novembre 1978
- « Quand l'homosexualité devient tare sociale », *Libération*, n° 1547, 29 janvier 1979
- « Peut-on être pédé et communiste ? », *Libération*, n° 1599, 30 mars 1979
- « Rennes : homosexuels et "peines-à-jour" », *Libération*, n° 1619, 24 avril 1979



- « Le crous de Marseille n'aime pas les homosexuels », *Libération*, n° 1620, 25 avril 1979
- « Rennes : les pédés c'est pas culturel », *Libération*, n° 1662, 27 avril 1979
- « Les minorités s'affichent », *Libération*, 2 mai 1979
- « L'université gay de Marseille », *Libération*, n° 1694, 23 juillet 1979
- « Les pédés à la Mutu », *Libération*, n° 1959, 2 juin 1980
- « La vaseline pour Krivine », *Libération*, n° 2083, 25 et 26 octobre 1980
- « Un millier d'homos dans la rue », *Libération*, n° 2082, 24 octobre 1980
- « Questions du CUARH au candidats », *Libération*, n° 12, 26 mai 1981
- « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains », *Libération*, n° 201, 6 janvier 1982
- « Le mal mystérieux des homosexuels américains », *Libération*, n° 228, 6 et 7 février 1982
- « Une mère lesbienne autorisée à garder ses enfants », *Libération*, n° 235, 15 février 1982
- « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, n° 239, samedi 20 et dimanche 21 février 1982
- « La tristesse de Fréquence Gaie », *Libération*, n° 362, samedi 17 et dimanche 18 juillet 1982
- « L'épidémie du cancer gay », *Libération*, n° 570, 19 et 20 mars 1983
- « Le triste cortège des gays », *Libération*, n° 647, 20 juin 1983
- « Plusieurs journaux refusent une pub lesbienne », *Libération*, n° 755, 25 octobre 1983
- « Les inspecteurs de la sécurité des jardins de Paris n'aiment pas les homosexuels », *Libération*, n° 525, 26 janvier 1983
- « G.I. » joue au petit soldat dans le marigot gay », *Libération*, n° 1068, 26 octobre 1984

#### Autre presse :

- « L'homosexualité est-elle un "fléau social" ? », *L'Express*, n° 1228, 20 janvier 1975
- « Groupe de libération lesbienne », *Quinzaine littéraire*, octobre 1976
- « Municipales : une liste lesbienne à Aix ? », *Le Provençal*, 4 février 1977
- « Les lesbienne(s) présentent une liste », *Rouge*, n° 271, 11 février 1977
- « Le Groupe de libération lesbienne veut présenter des candidats à Paris », *Le Monde*, 15 et 16 janvier 1978
- « Il n'y a pas de morale, hormis celle de l'amour », *Le Monde*, 25 avril 1978
- « Un sondage ne fait pas le printemps », *Le Monde*, 26 avril 1979
- « 1er Mai, de Perrache aux Brotteaux », *Le Progrès*, 2 mai 1979
- « La fin des vieilles querelles entre les lesbiens français », *Le Monde*, 30 juillet 1979
- « Le droit à la différence », *Le Monde*, 7 avril 1981
- « Bip, bip, bip, émission d'Huguette Bouchardeau censurée », *Le Monde*, 25 avril 1981
- « Le Ministre de l'Intérieur veut faire cesser la discrimination envers les lesbiens », *Le Monde*, 15 juin 1981
- « Courrier des lecteurs », *Le Bien Public*, 19 février 1982
- « Pas bien "gai" tout ça ! », *Le Bien public*, 20 février 1982
- « Une mystérieuse épidémie aux États-Unis », *Le Monde*, 27 février 1982
- « Le combat d'Éliane Morissens », *Le Monde*, 24 mars 1982
- « Un Manifeste de 341 lesbiens », *Le Monde*, 8 avril 1982
- « Le vote lesbienne », *Le Quotidien de Paris*, n° 1964, 17 février 1983
- « Les combats des lesbiens », *Le Monde*, 21 juin 1983
- « Université d'été lesbienne à Marseille. Près de la fête, loin du sida », *Le Monde*, 30 juillet 1983
- « Ne pas laisser à la gauche le monopole des Gays », *Quotidien de Paris*, 10 mars 1984

- « Sida, la faute des politiques », *Le Monde*, 12 juin 1991

### Presse militante et partisane :

- « À bas l'engagement militaire et sexuel de la jeunesse », *Crosse en l'air*, n° 26/27, mars – avril 1976
- « Dossier de presse sur l'homosexualité », *Révolution !*, 15 octobre 1976.
- « FHAR », *Tout !*, n° 13, 17 mai 1971,
- « L'homosexualité en prison », *Journal des prisonniers*, n° 38, juillet 1976
- « L'homosexualité : sortir du ghetto », *Rouge*, n° 70, 9 juin 1976
- « Pour des comités homosexuels d'arrondissement », *Rouge*, 6 février 1978
- « Rendez-vous à moitié manqué à Marseille », *Rouge*, 10 au 17 août 1979
- « Quelque part en Dordogne », *Rouge*, 10 au 17 août 1979
- « L'Université : une première réussite », *Rouge*, 17 au 24 août 1979
- « Radicalité homosexuelle ou lutte de classe des homos », *Rouge*, 24 au 30 août 1979

### Sources imprimées :

- CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris, Persona, 1984, 277 p.
- *Dossiers de presse sur l'homosexualité*, Savelli, 1977, 110 p.
- FRONT HOMOSEXUEL D'ACTION REVOLUTIONNAIRE, *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, 1971
- Gonnard Catherine et Rousseau Jean-Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *Cahiers Gai Kitsch Camp*, 1 er et 2 décembre 1989, pp. 33 – 47.
- Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien, *Dossier de presse sur l'homosexualité*, Paris, Savelli, 1977
- *La Communauté gaie. Les mutations nécessaires*, juillet 1985, Fondation Mémoire des homosexualités, 89 p.

### Sites internet :

- « Témoignage de Michel Heim », 30 septembre 1998, sur le site web de Jacques Girard, [www.multimania.com/jgir](http://www.multimania.com/jgir) (ce site n'est plus en ligne)
- « Bulletin du GLH de Bordeaux », 1978, disponible sur le site internet de Daniel Galy cofondateur du GLH <https://sites.google.com/site/glhbordeaux/bulletins>
- *Quand les femmes s'aiment*, n° 1, avril 1978, Archives recherches cultures lesbiennes, <http://arcl.fr/omeka/items/show/459>
- *Quand les femmes s'aiment*, n° 3 – 4, mars 1979, Archives recherches cultures lesbiennes, <http://arcl.fr/omeka/items/show/461>
- *Quand les femmes s'aiment*, n° 5, mai 1979, Archives recherches cultures lesbiennes, <http://arcl.fr/omeka/items/show/462>
- *Quand les femmes s'aiment*, n° 6, mars 1980, Archives recherches cultures lesbiennes, <http://arcl.fr/omeka/items/show/463>
- « Groupe des lesbiennes féministes », *Sorcières : les femmes vivent*, n° 9, 1977, pp. 61 – 62, [https://femenrev.persee.fr/doc/sorci\\_0339-0705\\_1977\\_num\\_9\\_1\\_3992](https://femenrev.persee.fr/doc/sorci_0339-0705_1977_num_9_1_3992)

## **Entretiens :**

- Entretien avec Jean-Michel ROUSSEAU, Paris, janvier 2017
- Entretien avec Catherine GONNARD, Paris, janvier 2017
- Entretien avec Michel CHOMARAT, Lyon, février 2019
- Entretien avec Jacques FORTIN, Avignon, mars 2019
- Entretien avec Alain LECOULTRE, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Jean-Michel ROUSSEAU, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Catherine GONNARD, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Hervé LIFFRAN, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Jean STERN, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Albert ROSSE, Paris, janvier 2019
- Entretien avec Christian DE LEUSSE, Marseille, mars 2019
- Entretien avec Daniel GALY, Bordeaux, janvier 2021
- Entretien avec Patrick CARDON, Montpellier, avril 2021

## Bibliographie

### 1. OUVRAGES GENERAUX

#### 1.1 Outils de recherche et méthodologie

ABELOVE Henry, BARALE Michèle, HALPERIN David, *The Lesbian and Gay Studies Reader*, New York, Routledge, 1993

ALTMAN Dennis, *Global sex*, Chicago, University of Chicago press, 2002

APRILE Sylvie, BEAUPRE Nicolas, DUCLERT Vincent, DELACROIX Christian et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le Grand Atelier de l'Histoire de France : L'époque contemporaine 1815 – 2005*, Belin, 2012, 384 p.

BECKER Howard S., *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 248 p.

BERNSTEIN MARY, Identities and Politics: Toward a Historical Understanding of the Lesbian and Gay Movement, *Social Science History*, vol. 26, n° 3, 2005, pp. 531 – 581

BLASIUS Mark et PHELAN Shane (dir.), *We are everywhere: a historical sourcebook of gay and lesbian politics*, New York, 1997, 844 p.

CARDON Patrick (dir.), *Les Cahiers GKC*, Revue d'études sur les homosexualités, Gay Kitsch Camp, Lille, 1984 - ...

CHAMBERLAND Line, « Présentation : du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, pp. 5 – 20

CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 17, février 2007, pp. 7 – 22

CHAPERON Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle*, n° 75, 2002

CORBIN Alain, « Le sexe en deuil et l'histoire des femmes au XIXe siècle », *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, PERROT Michelle (dir.), Marseille, Rivages, 1984, pp. 142 – 154

DYNES R. Waynes (dir.), *Encyclopedia of Homosexuality*, New York – Londres, Garland, 1990, vol. 1 et 2, 1484 p.

Edelman Nicole, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme. De la représentation, histoire et littérature*, 2000, n° 110, pp. 73 – 87

ÉRIBON Didier, *Les études gay et lesbiennes : colloque du Centre Georges Pompidou, 23 et 27 juin 1997*, Paris, France, Centre Georges Pompidou, coll. « Supplémentaires », 1998, 126 p.

ÉRIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, 548 p.

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, 153 p.

- GLQ: A JOURNAL OF LESBIAN AND GAY STUDIES*, Yverdon, Duke University Press, 1993 – ...
- GERSTNER David A., *Routledge international encyclopedia of queer culture*, London, 2006, 720 p.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, les Éditions de Minuit, 1975
- Homosexualité et lesbianisme, mythes, mémoires, historiographies : actes du colloque international, Sorbonne 1er et 2 décembre 1989*, Lille, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1990, 126 p.
- JABLONKA Ivan, *Histoire des grands parents que je n'ai pas eus*, Paris, éditions du Seuil, « La librairie du XXIe siècle », 2012
- JOURNAL OF HOMOSEXUALITY*, Binghamton, New York, Haworth Press, 1974 – ...
- La Revue H*, Paris, Les Amis de la Revue H, 1996
- MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968 – 1996*, Lille, Cahiers Gai Kitsch Camp, 1996, 99 p.
- MARTIN Jacqueline, « Histoire des enseignements et recherches féministes à l'Université de Toulouse le Mirail », dans LE FEUVRE Nicky, MEMBRADO Monique et RIEU Annie (dir.), *Les femmes et l'université dans les pays de la Méditerranée*, PUM, Toulouse, 1999, pp. 249 – 267
- MARTIN Jacqueline, « Les études féministes au Mirail : quoi de neuf entre 1978 et 2008 ? », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018
- MENDES-LEITE Rommel, « “A la française”. Les recherches sur les homosexuels et les lesbiennes dans le domaine des sciences humaines en France (1970 – 1995) », *Le sens de l'altérité. Penser les (homo) sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2000
- MEDHURST Andy et MUNT Sally Rowena (dir.), *Lesbian and gays studies. A critical introduction*, Londres, Cassel, 1997, 388 p.
- MINTON Henry (dir.), *Gay and Lesbian Studies. The Emergence of a Discipline*, New York, Haworth Press, 1992
- MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Dictionnaire des sexualités*, Paris, Robert Laffont, 2014, 973 p.
- MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, France EPEL, 2007, pp. 239 – 245
- MURPHY Timothy F. (dir.), *Reader's guide to lesbian and gay studies*, Chicago, 2000, 720 p.
- NARDI M. Peter et SCHNEIDER E. Beth, *Social Perspectives in Lesbian and Gay Studies. A Reader*, New York, Routledge, 1998, 625 p.
- PATERNOTTE David, Coming out of the political science closet: the study of LGBT politics in Europe, *European Journal of Politics and Gender*, vol. 1, n° 1 – 2, 2018, pp. 55 – 74
- PATERNOTTE David et PERREAU Bruno, « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2012, pp. 3 – 30

POVERT Lionel et GRANCHER Michel, *Dictionnaire gay*, Paris, Jacques Grancher, 1994, 483 p.

REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *Clio. Histoire « femmes et sociétés*, n° 22, 2005, pp. 185 – 209

REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, 18 p.

SEIDMAN Steven et RICHARDSON Diane, *The Handbook of Lesbian and Gay Studies*, Londres, Sage, 2002, 472 p.

TAMAGNE Florence, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine, Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIXe — XXe siècles*, Paris, Société d'histoire moderne et contemporaine, n° 53, avril 2006, pp. 7 – 31

TIN Louis George (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 451 p.

## 1.2 Réflexions épistémologiques et théories

ARMSTRONG Elizabeth A. et CRAGE Suzanna M., « Movements and Memory : The Making of the Stonewall Myth », *American Sociological Review*, vol. 71, n° 5, 2006, pp. 724 – 751

BARD Christine, « Le lesbianisme comme construction politique », dans GUBIN Éliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THEBAUD Françoise, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2004

BERENI Laure, « Pensez la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », dans BARD Christine (dir.), *Les féministes de la 2<sup>ème</sup> vague*, PUR, 2012, pp. 27 – 41

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 2018 [1997], 159 p.

BOUCHERON Patrick, « Toute littérature est assaut contre la frontière ». Note sur les embarras d'une rentrée littéraire, dans *Annales. Savoirs de la littérature*, vol. 65, n° 2, 2010, pp. 441 – 467

BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2012, 331 p.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006, 283 p.

CAZIER Jean-Philippe (dir.), *L'objet homosexuel. Études, constructions, critiques*, Mons, Sils Maria, 2009, 222 p.

CHANTRAINE Renaud, *La Mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2021

CHAPERON Sylvie, « De l'usage du genre en histoire », *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 107 – 112

CLAIR Isabelle, « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », *Cahiers du Genre*, vol. 54, n° 1, 2013, pp. 93 – 120

COCK, Laurence de, LARRÈRE Mathilde, MAZEAU Guillaume et DISCEPOLO Thierry, *L'histoire Comme Émancipation*, Marseille, Agone, 2019

D'ALMEIDA Fabrice, MARECHAL Denis (dir.), *L'histoire orale en questions*, Paris, INA, coll. « Médias histoire », 2014, 138 p.

DAVIDSON Arnold Ira, *L'émergence de la sexualité : épistémologie historique et formation des concepts*, traduit par Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Albin Michel, 2005, 365 p.

DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles questions féministes*, n° 2, octobre 1981, pp. 58 – 74

DOSSE François, *L'Histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 1988

DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, n° 128, 4<sup>e</sup> trimestre 1998, pp. 5 – 24

DUBY Georges, *L'histoire continue*, Paris, Editions Odile Jacob, 1991, 221 p.

FASSIN Éric, « Genre et sexualité : des langages de pouvoir », *Histoire et sociétés : revue européenne d'histoire sociale*, n° 3, 3<sup>ème</sup> trimestre 2002

FASSIN Éric, « Le genre aux États-Unis », dans Christine BARD, Christian BAUDELLOT, Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 23 - 43

FASSIN Éric, « Politique de l'histoire : *Gay New York* et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 125, décembre 1998

FOUCAULT Michel, « Des espaces autres », *Empan*, vol. 54, n° 2, 2004, pp. 12 – 19

GLAZER Kate et HOLMES Brian, « Mobiliser l'identité ? Les contradictions américaines », *Politiques*, n° 7, éditions Quai Voltaire, printemps 1994

GUIDEE Raphaëlle, « L'écriture contemporaine de la violence extrême : à propos d'un malentendu entre littérature et historiographie », *Fabula/Les colloques*, Littérature et histoire en débats, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2086.php>

GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1978

HALPERIN David M., « Michel Foucault, Jean Le Bitoux, and the Gay science lost and found : an introduction », *Critical Inquiry*, vol. 37, n° 3, The University of Chicago Press, printemps 2011, pp. 371 – 380

HARDING Sandra H., *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*, Routledge, 2004

HARDING Sandra H., « Standpoint Methodologies and Epistemologies: A Logic of Scientific Inquiry for People », *World Social Science Report 2010*, n° 173, vol. 5, 2010

JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'homophilie en France, 1954 – 1982 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 53, avril 2006

- KOSOFKY SEDGWICK Eve, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, 257 p.
- LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.), « Les victimes écrivent leur histoire », *Raisons politiques*, n° 30, mai 2008, 179 p.
- MARTIN Jean-Clément. « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 47, n° 4, 2000, pp. 783 – 804
- N'Diaye Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008
- NAUDIER Delphine et SIMONET Maud (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011
- NEVEU Erik, « Recherche et engagement : actualité d'une discussion », *Questions de communication* [En ligne], n° 3, 2003
- NOËL Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n° 9, 2011
- NORA Pierre et LE GOFF Jacques, *Faire de l'Histoire*, Paris, Gallimard, 1974
- NORA Pierre, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », dans NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire, tome 1 : La République*, Paris, Gallimard, 1984
- NORA Pierre, *Esquisse d'ego-histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2013, 95 p.
- PERREAU Bruno (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, EPEL, 2007
- PERREAU Bruno, *Qui a peur de la théorie Queer ?*, Paris, Presses de Science-Po, 2018, 320 p.
- PFEFFERKORN Roland, « L'impossible neutralité axiologique », *Raison présente*, n° 191, 3<sup>e</sup> trimestre 2014, pp. 85 – 96
- PREARO Massimo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité », dans *Bulletin d'Histoire Politique, Homosexualités et politique en Europe*, volume 16, n° 3, Université Laval, Québec, janvier 2010
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Editions du Seuil, 1996, 370 p.
- RIOT-SARCEY Michèle, « De l'usage du genre en histoire », *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 81 – 86
- THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions, 2007
- THEBAUD Françoise. « Genre et histoire en France. Les usages d'un terme et d'une catégorie d'analyse », *Hypothèses*, vol. 8, n° 1, 2005, pp. 267 – 276
- THEBAUD Françoise, « Genre et histoire », dans BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, 2004
- SCOTT Joan W., *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politique*, Paris, Fayard, 2009, 177 p.



WIEVIORKA Annette, 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 186 p.

WIEVIORKA Michel, *La différence*, Paris, Balland, 2001, 201 p.

### 1.3 Mouvements sociaux, socialisations militantes, réseaux sociaux et générations politiques

AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier et SOMMIER Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, 328 p.

BEAUGUTTE Laurent, « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites », *Le réseau. Usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Presses universitaires de Louvain, 2016, pp. 9 – 24

BERTAUX Daniel, LINHART Danièle et LE WITA Beatrix, « Mai 1968 et la formation de générations politiques », *Le Mouvement social*, n° 143, avril — juin 1988, pp. 75 – 89

BRAUNGART Margaret et Richard, « Les générations politiques », *Génération et politique*, Laval, Les presses de l'université de Laval, 1989, pp. 7 – 51

CHAZEL François (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, 267 p.

CHAZEL François, *Du pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ, 2003

CRETE Jean et FAVRE Pierre (dir.), *Génération et politique*, Laval, PUL, 1989, 370 p.

DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994, 329 p.

FARRO Antimo L., *Les mouvements sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000, 260 p.

FAVRE Pierre et FILLIEULE Olivier, *Sociologie de la protestation : les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, l'Harmattan, 1993

FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 319 p.

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 651 p.

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, ROUX Patricia (dir.), *Militantisme et hiérarchies de genre*, *Politix*, n° 78, Paris, Armand Colin, 2007, 194 p.

FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009

LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, n° 4, 2011, pp. 5 – 23

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, 206 p.

MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, 2011

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011 [1996], 127 p.

PAGIS Julie, « Repenser la formation des générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai — Juin 68 », « 68' Révolutions dans le genre », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, 2009, pp. 97 – 118

SIRINELLI Jean-François, « Génération et histoire politique », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 22, avril — juin 1989, pp. 67 – 80

SIRINELLI, Jean-François. « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, pp. 113 – 124

TISSOT Sylvie (dir.), *Reconversions militantes*, Limoges, Pulim, 2005, 279 p.

TOURAINÉ Alain (dir.), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Éditions ouvrières, 1982, 263 p.

TOURAINÉ Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984

#### 1.4 Une géographie du genre et des homosexualités

ALESSANDRIN Arnaud et RAIBOUD Yves, « Espaces homosexuels dans la ville », *Hermès, La Revue*, n° 69, 9 septembre 2014, pp. 152 – 154

BARD Christine (dir.), *Le genre des territoires : masculin, féminin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004

BLIDON Marianne, « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique*, 2008, vol. 2, n° 37, pp. 175 – 189

BLIDON Marianne et GUERIN-PACE France, « Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », *Sociologie*, vol. 4, n° 2, 27 septembre 2013, pp. 119 – 138

CATTAN Nadine et LEROY Stéphane, « La ville négociée : les homosexuel (le) s dans l'espace public parisien », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 54, 2010, pp. 9 – 24

CHENUET Paul, *Minorités de genre et sexuelles en milieu rural. Parcours de vie à l'épreuve de l'hétéronorme*, mémoire de master 2, Saint Denis, Université Paris VIII, 2021, 202 p.

JOURAND Emmanuel, « La sexualisation des espaces publics dans la subculture gay. Entre-soi masculin et territorialisation », *Géographie et cultures*, n° 95, 1er octobre 2015, pp. 29 – 58.

SIBALIS Michael, « Urban Space and Homosexuality : The Example of the Marais, Paris Gay Ghetto », *Urban Studies*, n° 41, 2004, pp. 1739 – 1758

TAYLOR Affrica, « A Queer Geography », *Lesbian and Gay Studies. A critical introduction*, Londres, Cassel, 1997, pp. 3 – 19

## 2. Contexte politique, économique et social

### 2.1 Les années Giscard

ARTIERES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective, 1962 – 1981*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.

ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier, SILBERTSTEIN Patrick (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, 901 p.

BENASSAYA Philippe et TAILLAC Pierre de, *Les années Giscard : 1974 – 1981*, Paris, F. Bourin, 2011, 223 p.

BLONCOURT Gérard, *Peuples de gauche : 1972 – 1982*, Paris, Bourin, 2011, 207 p.

CHASSAIGNE Philippe, *Les années 1970 : fin d'un monde et origine de notre modernité*, Paris, Armand Colin, 2008, 368 p.

CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle, Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2006, 697 p.

CROZIER Michel, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1970, 251 p.

DREYFUS-ARMAND Geneviève et al., *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2008, 525 p.

FILLIEULE Olivier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Marseille, années 68*, Paris, presses de sciences po, 2018

GARRIGUES Jean (dir.), *La France de la Vème République, 1958 – 2008*, Paris, Armand Colin, 2008, 628 p.

GAURON André, *Histoire économique et sociale de la Cinquième République, Tome 2 : Années de rêves, années de crises (1970 – 1981)*, Paris, La Découverte, 1988, 309 p.

GUERIN-JOLLET Jean-Octave, GEORGI Frank et PIGENET Michel, *L'autonomie politique en France : itinéraires de groupes et d'individus entre la fin des années 1970 et la fin des années 1990*, Paris, France, 2011, 628 p.

HAJJAT Abdellali, « Le MTA et la “grève générale” contre le racisme de 1973 », *Plein droit*, vol. 67, n° 4, 2005, pp. 35 – 40

HAJJAT Abdellali, « Les comités Palestine (1970-1972). Aux origines du soutien de la cause palestinienne en France », *Revue d'études palestiniennes*, Les éditions de Minit, 2006, pp. 74 – 92

HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Génération. Tome 1, Les années de rêve*, 1990, 615 p., Tome 2, *Les années de poudre*, Paris, France, Seuil, 1990, 615 p.

HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement : les expériences inachevées des années 1970*, Paris, France, Adels-Revue Territoires, 2005, 328 p.

LACROIX Bernard, « Les jeunes et l'utopie : transformations sociales et représentations collectives dans la France des années 1968 », *Mélanges offerts au professeur Jacques Ellul*, Paris, PUF, 1983, pp. 719 – 742

LE GOFF Jean Pierre, *Mai 1968, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 2006, 485 p.

MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, Textuel, 2009, 141 p.

MAUGER Gérard, « Gauchisme, contre-culture et néolibéralisme : pour une histoire de la “génération 68” », dans CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994

PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, 300 p.

PARODI Maurice, LANGEVIN Philippe, OPPENHEIM Jean Pierre, *La question sociale en France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2000, 233 p.

PERCHERON Annick, « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », *La Sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980

PICQ Françoise, *Libération des femmes, Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993, 381 p.

RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971 – 1974*, Rennes, PUR, 2012, 280 p.

ROSS Kristin, *May 1968 and its afterlives*, Chicago, The University of Chicago press, 2002, 238 p.

VIGNA Xavier, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68*, Rennes, PUR, 2007, 378 p.

WINOCK Michel, *Le XXe siècle idéologique et politique*, Paris, Perrin, 2009, 535 p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, *La France du temps présent, 1945 – 2005*, Paris, Belin, 2010, 653 p.

## **2.2 Les années Mitterrand**

AUDIER Serge, *La pensée anti-68*, Paris, La Découverte, 2008

BAVEREZ Nicolas, *Les trente piteuses*, Paris, Flammarion, 1998

BECKER Jean-Jacques, *Crises et alternances 1974-1995*, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », Paris, Le Seuil, 1998, 808 p.

BERNARD Mathias, *La France de 1981 à 2002. Le temps des crises ?*, coll. « La France contemporaine », Paris, Le Seuil, 1998

BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, 346 p.

BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre et BIANCO Jean-Louis (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981 – 1984*, Paris, Perrin, 2001, 973 p.

- CUSSET François, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006
- DELACROIX Christian et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *La France du temps présent 1945 – 2005*, coll. « Histoire de France », Paris, Belin, 2010, 653 p.
- DUPOIRIER Élisabeth et GRUNBERG Gérard (dir.), *Mai 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986
- FAVIER Pierre et MARTIN-ROLLAND Michel, *La Décennie Mitterrand, Tome 1 : Les ruptures 1981-1984, Tome 2 : Les épreuves 1984-1988*, Paris, Le Seuil, 1990-1991
- GALLAND Olivier et LEMEL Yannick (dir.), *La Société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, Paris, Armand Collin, 2011
- HOCQUENGHEM Guy, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Albin Michel, 1986, 226 p.
- HOFFMANN Stanley et ROSS George (dir.), *L'Expérience Mitterrand. Continuité et changement dans la France contemporaine*, Paris, PUF, 1988
- MENIERE Laurent (dir.), *Bilan de la France 1981 – 1993*, Paris, Hachette, 1993, 419 p.

### 3. Ouvrages autour du genre et de la sexualité

- ARIES Philippe et BEJIN André, *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil, 1982, 245 p.
- BOZON Michel et BAJOS Nathalie (dir.), *Enquête sur la sexualité en France : pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, 609 p.
- BOZON Michel, *Les jeunes et la sexualité : initiations, interdits, identités (XIXe — XXIe siècle)*, Paris, Autrement, 2010, 407 p.
- BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, A. Colin, 2013, 125 p.
- BROUQUET Sophie, CAPDEVILA Luc, COCAUD Martine, GODINEAU Dominique, ROUQUET François et SAINCLIVIER Dominique (dir.), *Le genre face aux mutations : masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2015
- CASTA-ROSAZ Fabienne, *Histoire de la sexualité en Occident*, Paris, La Martinière, 2004, 223 p.
- CHAPERON Sylvie, « Kinsey en France : les sexualité féminine et masculine en débat », *Le Mouvement social*, n° 198, janvier — mars 2002, pp. 91 – 110
- CHAUMIER Serge et UBBIALI Georges, « La révolution sexuelle des années 1970. Entre discours et pratiques », *Dissidences, Révolution sexuelle*, n° 10, février 2002
- CHECUTI Natacha et GRECO Luca (dir.), *La face cachée du genre*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2012, 157 p.
- DUBY Georges (dir.), *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Le Seuil, 1991

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, tome 1 : *La volonté de savoir* tome, 1976, 211 p., tome 2 : *L'Usage des plaisirs*, 1976, 285 p., tome 3 : *Le souci de soi*, 1976, Paris, Gallimard, 284 p.

GIAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015, 394 p.

KNIBIEHLER Yvonne, *La sexualité et l'histoire*, Paris, O. Jacob, 2002, 267 p.

LAQUEUR Thomas W., *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1990

PORHEL Vincent et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68', révolutions dans le genre ?*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009, 288 p.

RAUCH André, *L'identité masculine à l'ombre des femmes : de la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette, 2004

REVENIN Régis, *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, 293 p.

REVENIN Régis, *Les garçons, l'amour, la sexualité : une jeunesse sous surveillance ?*, Paris, Atelier national de reproduction des thèses, 2014

REVENIN Régis, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre, sexualité dans la France d'après-guerre*, Vendémiaire, 2015, 347 p.

REBREYEND Anne-Claire, « *Pour une histoire de l'intime : sexualités et sentiments amoureux en France de 1920 à 1975* », Thèse de doctorat, Université Paris VII, 2006

REBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses : France (1920 – 1975)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008

SIMON Pierre et LEVY Claude, *Rapport Simon sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Pierre Charron, 1972, 353 p.

SPIRA Alfred, BAJOS Nathalie, *Les comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993, 351 p.

ZANCARINI FOURNEL Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle*, n° 75, septembre 2002, pp. 133 – 143

## **4. Histoire des homosexualités en France**

### **4.1 Une histoire générale de l'homosexualité**

ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, 383 p.

BARBEDETTE Gilles et CARASSOU Michel, *Paris gay 1925*, Paris, Presses de la Renaissance, 1981, 243 p.

BOISSON Jean, *Le triangle rose. La déportation des homosexuels (1933 – 1945)*, Paris, Robert Laffont, 1988

BONELLO Christian, *Discours médical sur l'homosexualité en France au XIXe siècle*, Paris, 1984, 421 p.

- BONNET Marie-Jo, « De l'émancipation amoureuse des femmes dans la cité », *Les Temps Modernes*, n° 598, mars — avril 1998, pp. 85 – 112
- BONNET Marie-Jo, *Les relations amoureuses entre les femmes : XVI<sup>e</sup> — XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2001 (1981)
- BUOT François, *Gay Paris, Une histoire du Paris Interlope entre 1900 et 1940*, Paris, Fayard, 2013, 285 p.
- CHAUNCEY George, DUBERMAN Martin et VICINUS Martha (dir.), *Hidden from history: reclaiming the gay and lesbian past*, London, Penguin, 1991, 579 p.
- HAHN Pierre, *Nos ancêtres les pervers : la vie des homosexuels sous le Second Empire*, Paris, O. Orban, 1979, 335 p.
- HOCQUENGHEM Guy, *Race d'Ép, Un siècle d'images de l'homosexualité*, Bordeaux, Éditions la Tempête, 2018, 212 p.
- IDIER Antoine, *LGBT+. Archives des mouvements LGBT+. Une histoire de luttes de 1890 à nos jours*, Paris, Textuel, 2018
- JABLONSKI Olivier, « The birth of the French Homosexual Press in the 1950' », dans MERRICK et SIBALIS (dir.), *Homosexuality in French History*, Oxford University Press, 2001
- MENDES-LEITE Rommel (dir.), *Sodomites, invertis, homosexuels : perspectives historiques*, Lille, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1994, 193 p.
- MERRICK Jeffrey W. et SIBALIS Michael, *Homosexuality in French history and culture*, New York, 2001, 293 p.
- MURAT Laure, *La loi du genre : une histoire culturelle du « troisième sexe »*, Paris, Fayard, 2006, 459 p.
- LEVER Maurice, *Les bûchers de Sodome : histoire des « infâmes »*, Paris, Fayard, 1985, 426 p.
- SCHLAGDENHAUFFEN Régis, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Paris, Autrement, 2002
- SCHLAGDENHAUFFEN Régis, LE GAC Julie et VIRGILI Fabrice (dir.), *Homosexuel.le.s en Europe pendant la seconde guerre mondiale*, Paris, Nouveau monde éditions, 2017, 229 p.
- SCOTT Gunther, *The Elastic Closet : A History of Homosexuality in France 1942 – Present*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009
- SERGENT Bernard, *L'homosexualité dans la mythologie grecque*, Paris, Payot, 1984, 333 p.
- SPENCER COLIN, *Histoire de l'homosexualité : de l'Antiquité à nos jours*, traduit par Olivier SULMON, Paris, Pocket, 2005, 472 p.
- TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, 691 p.
- TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? : une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001, 286 p.

## 4.2 Histoire du mouvement homosexuel et des groupes militants

ALMEIDA Jade, *Étude de contenu de la presse lesbienne : Lesbia Magazine, de 1982 à 2012*, mémoire de master, Paris, Université Paris 1, 2015, 204 p.

AMOUROUX Jean-Paul, *Du Rose à l'arc en ciel, souvenirs authentiques d'un vieux con paranoïaque et homosexuel*, Lyon, Jacques André éditeur, 2015, 162 p.

AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant.e.s*, mémoire de master 2, Lausanne, Université de Lausanne, 2016

BERARD Jean et SALLEE Nicolas, « Les âges du consentement. Militantisme gai et sexualité des mineurs en France et au Québec (1970-1980) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 42, 2015, pp. 99 – 124

BONNET Marie-Jo, « Les Gouines Rouges », *Ex Aequo*, n° 11, 1997, 97 p.

BOUVARD Hugo, *Gays et lesbiennes en politique. Sociobistoire de la représentation des minorités sexuelles en France et aux États-Unis*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris – Dauphine, 2020

BOUVARD Hugo, « “Homosexuel·le·s & socialistes”. Constitution d'un pôle électoral -partisan et institutionnalisation du mouvement gai et lesbien dans les années 1980 et 1990 », *Sociétés contemporaines*, 2021 (accepté pour publication)

CALLWOOD Daniel, *Re-evaluating the French Gay Liberation Moment 1968 – 1983*, thèse de doctorat, Londres, University of London, 2017.

CHAPERON Sylvie, ROUCH Marine, ZELLER Justine (dir.), « Les années 1968, la décennie féministe et homosexuelle en région », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018

CHAPLIN Tamara, « Lesbians Online : Queer Identity and Community Formation on the French Minitel », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 23, n° 3, septembre 2014

CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une “alliance objective” : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158, 2006, pp. 111 – 130

CORNET Adel, *Les UEEH, lieu de mémoire des homosexualités*, mémoire de master 2, Paris, EHESS, 2017

DUPUY Thomas, *Les années Gai Pied (1979 – 1992)*, Paris, Editions des Ailes Sur un Tracteur, 2014

DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David et Jonathan en France », dans BETHMONT Rémy et GROSS Martine (dir.), *Homosexualité et traditions monothéistes. Vers la fin d'un antagonisme ?*, Genève, Labor et Fides, 2017

DUYVENDAK Jan Willem, « La disparition du mouvement gai », *Un sujet inclassable ? Approches sociologiques, littéraires et juridiques des homosexualités*, Lille, GKC, 1995

DUYVENDAK Jan Willem et DUYVES Mathias, « *Gai Pied* after ten years : a commercial success, a moral bankruptcy ? », dans MENDES-LEITE Rommel et De BUSSCHER Pierre-Olivier (dir.), *Gay*



*studies from the french cultures : voices from France, Belgium, Brazil, Canada and The Netherlands*, New-York, The Haworth Press, 1993

DUYVENDAK Jan Willem et FILLIEULE Olivier, « Gay and lesbian activism in France : between integration and community-oriented movements », dans BARRY Adam, DUYVENDAK Jan Willem, KROUWEL André (dir.), *The Global Emergence of Gay and Lesbian Politics: National Imprints of a Worldwide Movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1999, pp. 184 – 213

ELOIT Ilana, *Le sujet politique lesbien à Paris. Composition, décompositions et recompositions du sujet féministe (1970 – 1984)*, mémoire de master 2, Saint Denis, Université Paris 8, 2013

ELOIT Ilana, *Du « Nous, les femmes » au « Nous, les lesbiennes » : généalogie d'une cause sexuelle et mises en crise du sujet politique du féminisme en France (1970 – 1984)*, communication au colloque Causes sexuelles. Sexualité et mobilisations collectives Lausanne, CRAPUL – LIEGE, 2014

ELOIT Ilana, « Le bonheur était dans les pages de ce mensuel » : la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d'un espace à soi (1976 – 1990), *Le Temps des médias*, vol. 2, n° 29, 2017

ELOIT Ilana, *Lesbian Trouble : Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970–1981)*, thèse de doctorat, LSE – London School of Economics and Political Science, 2018

ELOIT Ilana, « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d'histoire*, 148 (4), 2020, pp. 129 – 145

FILLIEULE Olivier, « Le mouvement homosexuel », dans CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002

FORT Vanessa, *Le Front homosexuel d'action révolutionnaire*, Paris, 2005, 99 p.

FOURGEAUD Justine, « On est pas des mecs, on est pédés ». *Place du féminisme dans les mouvements homosexuels mixtes français (1971-1985)*, mémoire de master 2, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2017, 108 p.

GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945 – 1980*, Paris, Syros, 1981, 206 p.

GIRARD Jacques, *Une armée d'amour. 1971 — 1977*, Edilivre, Saint-Denis, 2016, 207 p.

GIRARD Jacques, *Mémoires d'homagour. 1978 — 10 mai 1981*, Edilivre, Saint-Denis, 2015, 297 p.

GONNARD Catherine, « Mouvement lesbiens », ÉRIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, pp. 130 – 132

GROSS Martine, « History of Beit Haverim », dans GROSS Martine, NIZARD Sophie et SCIOLDO-ZURCHER Yann (dir.), *Gender, Families and Transmission in the Contemporary Jewish Context*, Cambridge Scholars, 2017

GUNTHER Scott, « Building a more stately closet : French gay movement since the early 1980s », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 13, n° 3, juillet 2004.

HUARD Geoffroy, *Histoire de l'homosexualité en France et en Espagne : discours, subcultures et pratiques : 1945-1975*, thèse de doctorat, Université d'Amiens, 2012

IDIER Antoine, *Dissidance rose : fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Michel Chomarat, 2012, 153 p.

IDIER Antoine, *Les vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017, 354 p.

ISARTE Roméo, *Silence ! On parle. Projections, ciné-clubs et festivals militants : montrer les films de femmes et les cinémas homosexuels (1968 – 1986)*, mémoire de master 2, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2017

JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009, 363 p.

JACKSON Julian, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? », « 68' Révolutions dans le genre », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 29, 2009, pp. 17 – 35

LANGILLER Stacy, « *Diane et Hadrien* » : un lieu associatif gai à Dijon (1982 – 1984), mémoire de master 2, Dijon, Université de Bourgogne, 2017

LAKEHAL Younes, « Réponse garantie, et peut-être plus ». *Pratiques et représentations de la rencontre homosexuelle dans les petites annonces (années 1970 — années 1980)*, mémoire de master 2, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2019, 185 p.

LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003, 441 p.

LESSELLIER Claudie, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970 – 1982 », Groupe d'études féministes, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Paris, Éditions Tierce, 1991, pp. 87 – 103

MARCHANT Alexandre, *Le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (1952 – 1982) : de la discrétion à la politisation*, mémoire de master, École normale supérieure, Cachan, 2005, 427 p.

MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, 772 p.

« Mai 68 : Le Pink Bang », *3 Keller*, n° 38, mai 1998, pp. 8 – 16

PINHAS Luc, « Les ambivalences d'une entreprise de presse gaie : le périodique *Gai Pied*, de l'engagement au consumérisme », *Mémoires du livres/ Studies in Book Culture*, vol. 3, n° 1, 2012

PINHAS Luc, « La revue *Masques* et les éditions Persona : une aventure éditoriale et culturelle pionnière au service de la communauté LGBT en France », *Mémoires du livre/ Studies in Book Culture*, vol. 9, n° 2, 2018

PINHAS Luc et GIGUERE Nicholas, « Presse gaie, littérature et reconnaissance homosexuelle au tournant des années 1980 en France et au Québec : *Gai Pied*, *Masques*, les éditions Persona et *Le Berdache* », *Revue critique de fiction française contemporaine*, 2016

PINHAS Luc, « La revendication homosexuelle et l'extrême gauche en France dans les années 1970 : de la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel *Masques* », dans BANTIGNY Ludivine, GALLOT Fanny et THOMAS Frédéric (dir.) *Sexualités en révolutions. XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles*, Lormont, Éditions Le Bord de l'eau, 2016, pp. 169 – 189

PREARO Massimo, « Le moment 70 de la sexualité : de la dissidence identitaire en milieu militant »,

*Genre, sexualité & société*, n° 3, printemps 2010

PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, 329 p.

QUERE Mathias, *Qui sème le vent récolte la tapette. Une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, Lyon, Tahin Party, 2019, 168 p.

QUERE Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979*, mémoire de master 1, Toulouse, Université de Toulouse Jean-Jaurès, 2016, 208 p.

QUERE Mathias, « *Et que vivent nos amours !* », *une histoire du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle de 1979 à 1986*, mémoire de master 2, Toulouse, Université de Toulouse Jean-Jaurès, 2017, 306 p.

QUERE Mathias, « Paillettes et poppers : lorsque le grand soir s'achève au petit matin », dans BERNIER-MONOD Agathe (dir.), *Réjouissances révolutionnaires ? Fête et militantisme LGBTQ+ dans le monde (XXe-XXIe siècles)*, Graat on-line, n° 25, février 2022

SEYDIEH Reza Sam, *Déportation pour motif d'homosexualité et mouvement LGBT en France : évocations du passé, entre engagement militant et cadre institutionnel*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Descartes, 2016

SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par PAULME Nathalie, n° 3, printemps 2010

SIBALIS Michael, « Le mouvement de libération gay (1960 - 1990) » dans GIAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015, pp. 197 – 222

SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, Automne 2013

VARICHON Doris, *Le groupe de lesbiennes du centre des femmes de Lyon : processus d'exclusion-inclusion et carrières militantes*, mémoire de master 1, Lyon, Université Lumières Lyon 2, 2018

VERDRAGER Pierre, *L'enfant interdit : comment la pédophilie est devenue scandaleuse*, Paris, Armand Colin, 2013

#### **4.3 Autour de la question juridique et de la répression**

ALBERTINI Pierre, « Une tradition étrangère à la classe ouvrière. L'homosexualité, douloureux problème des révolutionnaires », *LesMotsSontImportants.net*, <http://lmsi/Une-tradition-etrangere-a-la/>, 2012

BACH Gérard, *Homosexualités : expression, répression*, Paris, Le Sycomore, 1982

BLANCHARD Véronique et REVENIN Régis, « Justice des mineurs, travail social et sexualité juvénile dans le Paris des années 1950 : une prise en charge genrée », *Les Cahiers de Framespa*, n° 7, 2011

BORRILLO Daniel (dir.), *Homosexualités et droit : de la tolérance à la reconnaissance juridique*, Paris, PUF,

1999 [1998]

COUROUVE Claude, *Les Origines de la répression de l'homosexualité*, Paris, C. Courouve, coll. « Archives de l'homosexualité », 1978, 19 p.

DANET Jean, *Discours juridique et perversions sexuelles (XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles)*, Nantes, Faculté de droit et des sciences politiques, 1977, 105 p.

GAUTHIER Jérémie et SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « Les sexualités “contre nature” face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour homosexualité en France (1945-1982), *Médecine & Hygiène*, vol. 43, n° 3, 2019, pp. 421 – 459

GUERIN Daniel, *La répression de l'homosexualité en France*, Lausanne, La Nef, 1958

HAHN Pierre, « La répression des homosexuels en France », *Partisans*, n° 66 – 67, 1972, pp. 133 – 135

IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977 – 1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, 201 p.

LEROY-FORGEOT Flora, *Histoire juridique de l'homosexualité en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1997

PASTORELLO Thierry, « L'abolition du crime de sodomie en 1791 : un long processus social, répressif et pénal », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 112 – 113, pp. 197 – 208

TIN Louis George ET PASTRE Geneviève, *Homosexualités : expression/répression*, Paris, France, Stock, 2000, 256 p.

#### 4.4 L'épidémie du VIH-sida

ADAM Philippe, « Lutte contre le sida, Pacs et élections municipales. L'évolution des expériences homosexuelles et ses conséquences politiques », *Sociétés contemporaines*, n° 41 – 42, 2001

ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au SIDA. La prévention de 1982 à 1992*, Paris, L'Harmattan, 1993

BARBOT Janine, « L'engagement dans l'arène médiatique. Les associations de lutte contre le sida », *Réseaux*, vol. 17, n° 95, 1999, pp. 155 – 196

BENHAÏM Michèle et BORDA Jacques, *Sida, luttes à vif*, Grenoble, Pensée sauvage, 1994, 119 p.

BOUNAN Michel, *Le temps du sida*, Paris, Allia, 1990, 151 p.

BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005

BROQUA, Christophe et FILLIEULE Olivier, *Trajectoires d'engagement : AIDES et Act up*, Paris, Textuel, 2001

BUTON François, « Sida et politique : saisir les formes de la lutte », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 5 – 6, 2005

CALVEZ Marcel, SCHILTZ Marie-Ange, SOUTEYRAND Yves (dir.), *Les homosexuels face au SIDA : rationalités et gestion des risques*, Paris, ANRS, 1996

DE BUSSCHER, Pierre-Olivier, THIAUDIERE Claude, PINELL Patrice, « I. Naissance », PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981 – 1996)*. Presses Universitaires de France, 2002, pp. 25 – 54

DUYVENDAK Jan Willem et KOOPANS Ruud, « Résister au Sida : destin et influence du mouvement homosexuel », dans POLLAK Michael, MENDES-LEITE Rommel et VANDEMBORGHE Jacques (dir.), *Homosexualités et Sida*. Lille, GKC, 1991

FAVRE Pierre, *Sida et politique, les premiers affrontements, 1981-1987*, Paris, l'Harmattan, 1992

GIRARD Gabriel, « Une mobilisation communautaire ? Les homosexuels et la prévention du sida », *Contretemps : Revue de critique communiste*, Textuel, 2014, 10 p.

GRMECK Mirko Dražen, *Histoire du sida. Début et origine d'une pandémie actuelle*, coll. Médecine et Société, Paris, Payot, 1989

LESTRADE Didier, *Act Up. Une histoire*, Paris, Denoël, 2000

LE TALLEC Jean-Yves, *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008, 336 p.

LE TALLEC Jean-Yves, TOMOLILLO Sylvie et WELZER-LANG Daniel (dir.), *Un mouvement dans la lutte contre le sida. Les sœurs de la perpétuelle indulgence*, Paris, L'Harmattan, 2000, 315 p.

MENDES-LEITE Rommel, « Des révolutions sexuelles à l'ère du sida : bascule et reconstruction(s) des sexualités », *Sexualités et Sida. Sociétés*, n° 39, Paris, Dunod. 1993, p. 21 – 27

MENDES LEITE Rommel, POLLACK Michel et VANDEMBORGHE Jacques (dir.), *Homosexuels et sida. Actes du colloque international*, Lille, Cahier Gay-Kitsch-Camp, 1991

PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981 – 1996*, Paris, PUF, 2002, 412 p.

POLLACK Michel, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, 1988, 212 p.

POLLAK Michel, « Les homosexuels face au sida », *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1994

VOEGTLI Michael, « La politisation d'une épidémie : les mécanismes de construction d'une cause », *Genre, sexualité et société*, n° 9, printemps 2013

## 5. Questionner et repenser les identités LGBTI

ALTMAN Dennis et ELSEN Claude, *Homosexuel (le) : oppression et libération*, Paris, Fayard, 1976, 230 p.

- ANDRIEU Bernard. « Entretien avec Marie-Hélène Bourcier », *Corps*, vol. 4, n° 1, 2008, pp. 5 – 11
- ARON Jean-Paul et KEMPF Roger, *Le Pénis et la démoralisation l'Occident*, Paris, Grasset, 1978
- BERARD Jean, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *Genre, sexualité & société*, n° 11, Printemps 2014
- BERSANI Leo, *Homos. Repenser l'identité*, Paris, Odile Jacob, 1998, 217 p.
- BISHOP William John, DUPAS Matthieu, HALPERIN David M. et WARNER Michael, *Que veulent les gays ? essai sur le sexe, le risque et la subjectivité*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010
- BORRILLO Daniel, *L'homophobie*, Paris, PUF, 2001 [2000]
- BOURDIEU Pierre, « Quelques questions sur le mouvement gay et lesbien », *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2014, 161 – 168 p.
- BUISSON-FENET Hélène, *Un sexe problématique : l'Église et l'homosexualité masculine en France : 1971 – 2000*, Paris, PUV, 2004
- BRETT Beemyn B., *Creating a Place for Ourselves. Lesbian, Gay and Bisexual Community Histories*, Oxford, 1995
- CHARTRAIN Cécile et CHETCUTI Natacha, « Lesbianisme : théories, politiques et expériences sociales », *Genre, sexualité & société*, n° 1, printemps 2009
- CHASIN Alexandra, *Selling Out : The Gay and Lesbian Movement Goes to Market*, New York, St. Martin's, 2000
- CHATELET Isabelle et HALPERIN David M., *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, Paris, EPEL, 2000
- CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, La Découverte, Paris, 2013, 128 p.
- CHEN Yen-Hsui, Images et représentations des bisexuelles dans Lesbia Magazine des années 1980-1990, *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*, 2014, pp. 117 – 137
- CHETCUTI Natacha, « De “On ne naît pas femme” à “On n'est pas femme”. De Simone de Beauvoir à Monique Wittig », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps 2009
- CHETCUTI Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010, 299 p.
- CHETCUTI Natacha et MICHARD Claire (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003, 314 p.
- COUROUVE Claude, *Les homosexuels et les autres*, Paris, éditions de l'Athanor, 1977
- COUROUVE Claude, *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*, Paris, Payot, 1985, 248 p.
- CHAUNCEY George, « Après Stonewall, le déplacement de la frontière entre le “soi public” et le “soi privé” », *Histoire et société*, n° 3, 2002

- CHAUNCEY George, *Gay New York : 1890 – 1940*, Paris, Fayard, 2003 [1994]
- D'EAUBONNE Françoise, *Le scandale d'une disparition. Vie et œuvre du pasteur Doucé*, Paris, Edition du libre arbitre, 1990
- DALLAYRAC Dominique, *Dossier homosexualité*, Paris, Robert Laffont, 1968
- DAMIENS Antoine, *LGBTQ Film Festivals. Curating Queerness*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2020
- DANIEL Marc et BAUDRY André, *Les homosexuels*, Paris, Casterman, 1973, 151 p.
- DAUVE Gilles, *Homo, question sociale et question sexuelle de 1864 à nos jours*, Niet ! Éditions, 2018, 266 p.
- DOUCE Jacques, *La question transsexuelle*, Paris, Lumière et justice, 1986
- DUGGAN Lisa, « The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism », dans CASTRONOVO Russ et NELSON Dana D., *Materializing Democracy : Towards a Revitalized Cultural Politics*, Durham, Duke University Press, 2002, pp. 175 – 194
- ÉRIBON Didier, *Papiers d'identité. Interventions sur la question gay*, Paris, Fayard, 2000, 157 p.
- ÉRIBON Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, coll. Histoire de la pensée, 1999, 526 p.
- ÉRIBON Didier et HALPERIN David M., *Saint Foucault*, Paris, EPEL, 2000
- ESPINEIRA Karine, « Le mouvement trans : un mouvement social communautaire ? », *Chimères*, vol. 87, n° 3, 2015, pp. 85 – 94
- ESPINEIRA Karine, *La transidentité : de l'espace médiatique à l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2008
- FASSIN Éric, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, 263 p.
- FASSIN Éric, LAUD Humphreys et PERETZ Henri, *Le commerce des pissotières : pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte, 2007.
- FOERSTER Maxime, *Elle ou lui ? Une histoire des transsexuels en France*, Paris, La Musardine, 2012 [2006]
- FORTIN Jacques, *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?*, Paris, Textuel, 2010, 142 p.
- FOUCAULT Michel, *Les Anormaux*, Paris, Gallimard, 1999, 351 p.
- GAY LEFT COLLECTIVE (dir.), *Homosexuality, Power and Politics*, Londres, Allison & Busby, 1980, 223 p.
- GAYLE Rubin S., BOLTER Flora, BROQUA Christophe, MATHIEU Nicole-Claude, MESLI Rostom et HALPERIN David M., *Surveiller et jouir : anthropologie politique du sexe*, Les grands classiques de l'érotologie moderne, Paris, EPEL, 2010
- HALPERIN David M., *L'art d'être gai*, traduit par Marie YMONET, Paris, EPEL, 2015, 622 p.
- HALPERIN David M., *Oublier Foucault, mode d'emploi*, Paris, EPEL, 2004

- HEKMA Gert, OOTERHUIS Harry et STEAKLEY James, *Gay Men and the Sexual History of the Political Left*, Haworth Press, 1995
- HUMPHREY Laud, *Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte, 2007
- JONQUET François, *Jenny Bel'Air : une créature*, Paris, Pauvert, 2001, 332 p.
- KATZ Jonathan Ned, *Gay American History: Lesbians and Gay Men in the U. S. A.*, New York, T. Y. Crowell, 1976
- KATZ Jonathan Ned, *L'invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL, 2001 [1996]
- LAMOUREUX Diane, « Reno(r/m)mer « la » lesbienne ou quand les lesbiennes étaient féministes », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps 2009
- LE BITOUX Jean et SIBALIS Michael, *Entretiens sur la question gay*, Béziers, H&O, 2005, 162 p.
- LE TALEC Jean-Yves, *Folles de France : repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.
- LELAIT David, *Gayculture : codes, looks, idoles, humour, mode de vie, sens de la fête, revendications et attentes*, Paris, Anne Carrière, 1998
- LEONETTI Paul-François, *Je suis un homo... comme ils disent*, Paris, Alain Lefevre, 1978
- LESTRADE Didier, *Pourquoi les gays sont passés à droite*, Paris, Le Seuil, 2012
- MARCHE Guillaume, *La militance LGBT aux États-Unis, Sexualité et subjectivité*, Lyon, PUL, 2017, 298 p.
- MARTEL Frédéric, *Global Gay : comment la révolution gay change le monde*, Paris, Flammarion, 2013, 347 p.
- MENDES-LEITE, *Le sens de l'altérité : penser les (homo)sexualités*, Paris, 2000, 181 p.
- MIELI Mario, *Éléments de critique homosexuelle*, Paris, EPEL, 2008, 355 p.
- MOORE Patrick, *Beyond Shame: Reclaiming the Abandoned History of Radical Gay Sexuality*, Beacon Press, 2004, 236 p.
- NAZE Alain, *Manifeste contre la normalisation gay*, Paris, La fabrique, 2017, 138 p.
- RAMBACH Anne et RAMBACH Marine, *La culture gaie et lesbienne*, Paris, Fayard, 2003, 420 p.
- REVILLARD Anne, « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, vol. 19, n° 1, janvier 2002, pp. 168 – 182
- RICH Adrienne, *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*, Editions Mamamélis et *Nouvelles Questions Féministes*, Genève, 2010, 181 p.
- ROUSSEL Yves, « Le mouvement homosexuel français face aux stratégies identitaires », *Les temps modernes*, n° 582, mai — juin 1995, pp. 84 – 108
- RUAULT Lucile, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre*



*appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, thèse de doctorat, Université de Lille, 2017

SALLE Muriel, « Les médecins et l'hermaphrodisme dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Le corps à l'épreuve du genre : entre normes et pratiques*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010, pp. 127 – 143

SALLE Muriel, « Une ambiguïté sexuelle subversive. L'hermaphrodisme dans le discours médical de la fin du XIXe siècle », *Ethnologie française*, 2010, vol. 40, n° 1, pp. 123 – 130

SCHLAGDENHAUFFEN Régis, « De l'oubli à la commémoration des victimes homosexuelles de la Déportation en France », *Revue des Sciences sociales*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, pp. 38 – 45

SERVEL Antoine, *Politiques indentaires LGBTQ et capitalisme : histoires croisées du marché gay et de l'activisme aux États-Unis*, thèse de doctorat, Tours, Université de Tours, 2016

SHEPARD Todd, *Mâle décolonisation. L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Paris, Payot, 2017

STUDNICKI Mickaël, *Droits nationaux, genre et homosexualités en France. Des années 1870 aux années 2010*, thèse de doctorat, Lille, Université de Lille, 2020

*Trois milliards de pervers : la grande encyclopédie des homosexualités*, Paris, Acratie, 2015 (1973), 268 p.

VERDRAGER Pierre, *L'homosexualité dans tous ses états*, Paris, les Empêcheurs de penser en rond, 2007

VOLTZEL Thierry, *Vingt ans et après*, Paris, Verticales, 2014, 211 p.

WEEKS Jeffrey, *Coming out : Homosexual politics in Britain, from the Nineteenth Century to the present*, Londres, Quartet Books, 1977

WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001 (1978)